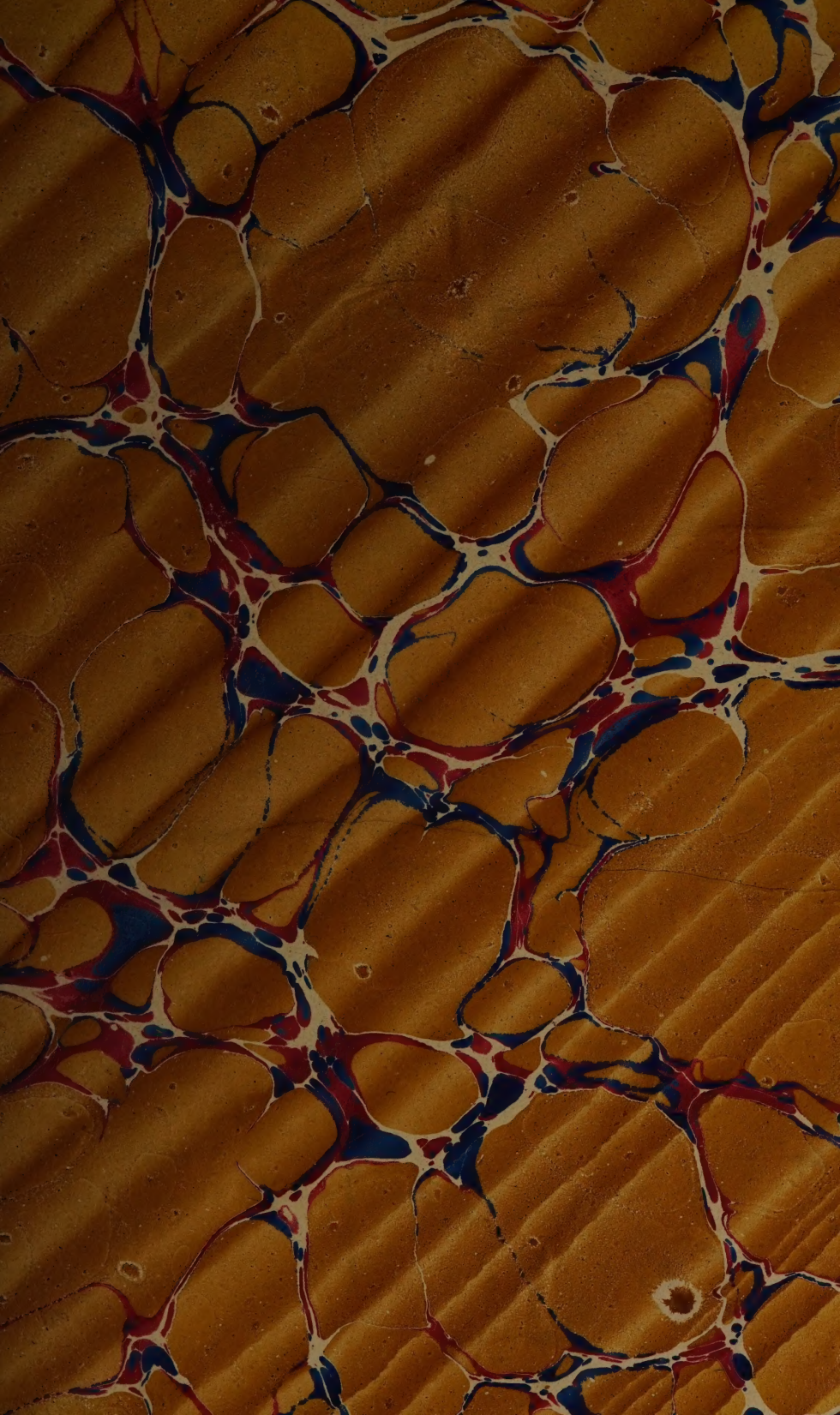

REVUE

DES

DEUX MONDES

—

QUATRIÈME SÉRIE

TOME XII. — 1er OCTOBRE 1837.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Cie,
RUE DE SEINE, 14 BIS.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME DOUZIÈME

QUATRIÈME SÉRIE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1837

THE GETTY CENTER
LIBRARY

HISTORIENS

ET

PUBLICISTES MODERNES

DE LA FRANCE.

I.

Armand Carrel.

Voilà un an que Carrel est mort. Combien déjà l'ont oublié! — C'est peut-être un peu tard pour parler de lui, — me disait un homme grave à propos de mon dessein d'écrire ces pages sur une mémoire aimée et que je sais qu'il honore. — Je devais y regarder, ajoutait-il, avant de livrer un si beau nom à l'indifférence qui accueille les souvenirs tardifs. — Pourquoi donc un oubli si rapide? C'est que nous vivons à une époque où l'idée de la patrie s'étant rapetissée jusqu'à l'idée de la famille, ou plutôt s'y étant confondue, ceux que perd la patrie ne sont perdus en réalité que par une famille, et les morts d'une famille ne sont pas les morts d'une autre. Comme il n'y a pas de cause générale et commune, si ce n'est celle du repos, qui n'est que l'association de tous les intérêts particuliers, chacun paraît agir pour son propre compte, et quand un homme est mort, on dit : Il n'a fait tort qu'à lui, surtout si, comme Armand Carrel, il était libre de mourir

ou de vivre, et si sa mort ne lui est pas venue de la main suprême d'où nous vient la vie.

L'oubli est d'autant plus rapide qu'on n'y croit pas mettre d'ingratitude. On ne considère pas qu'à l'égard des hommes supérieurs, l'oubli est toujours ingrat; car quoi qu'ils aient pu prétendre pour eux-mêmes de leurs travaux et de leurs pensées, ils nous donnent toujours plus qu'ils ne reçoivent de nous. Ils ne sont même supérieurs que parce que leurs œuvres sont le bien d'un très grand nombre, sinon, comme à certaines époques privilégiées, le bien de tous. Quelque part qu'ils y aient faite ou cru faire à leur intérêt propre, bien plus grande est la part de ces pensées désintéressées et bienfaisantes que Dieu répand quelquefois sur le monde même par des mains qui semblent indignes d'être les ministres de ses graces. Ainsi, même pour ceux dont les intentions ont été moins nobles que l'intelligence, l'oubli est de l'ingratitude : mais combien cette ingratitude est-elle plus déplorable, quand celui qu'on oublie est un de ces hommes dont le cœur a été encore plus grand et d'un meilleur exemple que l'esprit?

C'est pour tous ceux qui, dans notre temps, ne veulent pas être associés à cette ingratitude que j'ai entrepris de rendre à Carrel ce triste et fraternel hommage. Je l'aurais fait de mon propre mouvement et pour l'honneur commun, si d'ailleurs je n'y avais été invité par ses plus proches amis, et par celle qui fut le plus dévoué de tous et le plus aimé. J'avais d'abord pensé, à l'époque où nous le perdîmes, à m'acquitter de ce pieux devoir. Mais outre qu'il m'eût trop coûté de mettre des mots où je ne devais avoir que des larmes, on m'approuva d'en ajourner l'accomplissement au premier anniversaire de sa mort, afin que mes sentimens eussent plus d'autorité, n'ayant pas été écrits sous l'impression d'une douleur vive et passagère, mais sous l'influence durable d'un souvenir.

Je n'ai plus à faire la biographie politique de Carrel. Ç'a été la tâche d'un ami commun, M. Littré, homme grave et profond, que plus de décision sur le point vif des opinions de Carrel y rendait plus propre qu'aucun autre, outre un talent d'écrivain proportionné au sujet. La chose fût-elle encore à faire, je m'y refuserais; car, pour les commencemens de sa vie politique, je n'aurais pu que rédiger les souvenirs d'autrui; et, quant à son rôle actif dans les dernières années, j'aurais ignoré trop de choses pour en écrire avec cette exactitude qui est le premier mérite comme le premier devoir d'une biographie. Quoique je puisse m'honorer d'avoir eu sa confiance, laquelle est mon seul droit à écrire ceci, sur quelques points où j'avais

plus de foi en sa personne qu'en ses idées, et où il avait plutôt besoin d'être appuyé et exalté que refroidi, je n'ai pas été dans tous les secrets. Ce que j'en pourrais dire de la meilleure foi du monde serait sans autorité et soulèverait peut-être de justes réclamations dont j'aurais fait naître innocemment le scandale. Il n'y aura rien dans ces pages qui n'ait été à ma parfaite connaissance, ni où je puisse être contredit pour défaut d'exactitude. Si ce n'est pas là tout Carrel, on ne l'admirera que plus pour ce que j'aurai omis d'en dire; et là où j'aurai pu le mal comprendre, l'important pour moi est qu'on voie que je ne l'ai pas médiocrement aimé.

Je prolonge à regret ces préliminaires pour déclarer à qui j'adresse principalement cet écrit. Ce n'est ni à ceux de ses amis qui ne l'ont été que de l'homme politique, ni à ceux de ses ennemis, s'il lui en reste, qui ont le courage de l'être encore de sa noble mémoire. Pour les uns comme pour les autres, Carrel a été l'homme dont ils ont eu besoin, ceux-ci pour s'en servir et en faire honneur à leur cause, ceux-là pour justifier des habitudes de prévention opiniâtre contre les adversaires ou les ennemis de la leur. Les amis politiques sont durs et exigeans; ils n'admirent dans leurs chefs que les qualités d'un instrument. Il ne faut donc pas leur demander de comprendre ce qu'ils ne pardonnent pas, c'est-à-dire les qualités par où leurs chefs valent mieux qu'eux, et par où ils leur échappent. Quant aux ennemis, ils seraient plus volontiers généreux que justes, et ils consentiraient plutôt à pardonner qu'à comprendre. Sachant d'avance combien il me serait impossible de leur faire accepter le Carrel que j'ai connu, je me console d'avance de la critique qui pourra m'être faite des deux côtés, d'avoir mieux su l'admirer que le juger.

J'écris ces pages pour un grand nombre d'esprits éclairés et impartiaux, qui, dans les positions les plus diverses, les uns sans être engagés dans les idées de Carrel, les autres professant même une croyance différente, l'ont aimé et admiré pour l'honneur qu'un tel homme faisait à son pays. Beaucoup voyaient en lui un espoir, une sorte de ressource pour des évènemens possibles; tous y voyaient une lumière qui éclairait toutes les questions comme toutes les situations. Quoi que je dise de Carrel, à quelque vivacité de sentiment que je me laisse entraîner, je ne crains pas d'être pour ces esprits-là ni exagéré ni dans l'illusion.

I.

CARREL HOMME POLITIQUE.

Les partis n'admirent dans un homme politique que l'unité et l'immobilité, « à laquelle, dit Carrel dans son *Histoire de la contre-révolution en Angleterre*, ils prétendent tous si follement. » A leurs yeux, la souveraine grandeur est d'avoir jeté l'ancre sur le sable mouvant des opinions humaines, et d'avoir forcé l'esprit, si grand par ses vicissitudes mêmes, à rester immobile pendant que tout marche et que tout change dans un monde qui ne s'arrête jamais. Non, l'immobilité ne sera jamais de la grandeur. L'esprit qui prétend ne pas changer est tout simplement un esprit orgueilleux, qui veut faire d'une incapacité une supériorité. Il ne faut être immobile que dans sa conduite morale, parce que les lois qui la règlent ne sont point sujettes aux disputes des hommes. Mais là où la certitude absolue n'existe pas dans les choses, comment l'immutabilité serait-elle un don supérieur de l'esprit?

Peut-être m'accusera-t-on d'un certain côté de diminuer mon illustre ami en disant qu'il n'était pas de ces esprits qui se rendent esclaves de leur intelligence pour en être plus maîtres: mais je ne puis mentir à mes souvenirs. Les confidences de Carrel n'ont pas laissé en moi une trace médiocre, et je ne fais ici que lire dans ma mémoire ce que sa parole y a imprimé. Carrel avait l'unité du caractère, je dirai l'immoiblité si l'on veut, car s'il est beau d'être immobile, c'est surtout dans le caractère, la seule chose par où les autres puissent être assurés de nous. Il l'était dans sa conduite morale; il l'a été, quoique moins naturellement et moins librement, dans sa conduite politique. Mais je lui ai connu l'esprit le plus souple et le plus étendu, et non un esprit immobile.

Il n'y a pas à s'étendre sur sa loyauté privée; c'était un fait de notoriété universelle. La probité, d'ailleurs, est une qualité de devoir, et qui n'est peut-être pas assez difficile, même dans ce temps-ci, pour qu'on loue un homme d'en avoir eu, et qu'on ne méprise pas profondément un homme qui n'en a pas ou qui n'en a plus. Mais l'unité de conduite, dans l'homme politique, est autrement difficile et admirable. Envisager seulement en quoi elle consiste, dans les circonstances particulières où s'est trouvé Carrel, est effrayant. Résister à ses propres lumières, ne pas fléchir, ne pas laisser voir ses

doutes, ne pas délaisser les principes arborés dans certaines crises, même si ces principes n'ont été au commencement que des impressions ou des espérances téméraires que l'impatience a converties en doctrines de gouvernement; ne pas manquer aux ames simples qu'on y a engagées et qui y persévèrent et s'y exaltent; étouffer son bon sens de ses propres mains, et, au besoin, appeler froidement sur sa vie ou sur sa liberté des périls inutiles et prématurés, pour ne pas faire douter de soi; voilà à quel prix on est le chef agréé d'une opinion en guerre ouverte avec un gouvernement établi; voilà ce qu'il faut savoir faire à toute heure, et avec beaucoup de bonne grace, en outre, pour que ceux qui le reconnaissent pour chefs le lui pardonnent, et avec un talent si hors de toute portée que nul amour-propre, dans le parti qu'il représente, n'ose s'y égaler. Pendant plus de quatre années, sauf quelque relâchement vers la fin, soit par lassitude, soit dégoût de ces discordes intérieures par lesquelles les partis font scandale de leur défaite, Carrel ne manqua pas un moment à ce rôle. Il n'entraîna jamais que ceux qu'il était résolu à suivre, et, en certaines occasions où l'impulsion n'avait pas été donnée par lui, mais malgré lui, il se mit à la tête de ceux qu'il n'avait pas commandés. Le même homme qui, dans les circonstances ordinaires, souffrait modestement qu'on lui disputât le titre de chef de l'opinion républicaine, s'en emparait dans le danger, comme d'un signe où les coups pussent le reconnaître de loin. Il faisait comme un général porté rapidement, par son courage et ses talens, au premier grade de l'armée : il se laissait contester dans les chuchottemens jaloux de la caserne, sauf à prendre, dans une affaire désespérée, le commandement en chef, du droit du plus courageux et du plus habile. Personne ne porta plus loin que Carrel le dévouement du chef à l'armée. Loin de donner des doutes à ceux qu'il avait associés à ses espérances, il les y entretenait encore après les avoir perdues. A défaut d'une ardeur qu'il ne pouvait plus avoir, il les échauffait par un danger qu'il était toujours maître de courir. C'est ainsi qu'après avoir attiré successivement sur quatre gérans du *National* des condamnations à la prison, il provoqua lui-même, par des articles froidement calculés pour tomber sous la loi, son emprisonnement à Sainte-Pélagie. Il ne voulut pas être en reste de sacrifices avec ses amis.

Quand il avait rempli son devoir de chef de parti avec cette force de volonté et ce stoïcisme d'autant plus beau que le stoïcien n'était souvent qu'un sceptique, Carrel aimait à se délasser en se livrant librement à toutes les opinions, à tous les doutes. Il se plaisait à faire

de ce même esprit, si puissant pour remuer les passions, un instrument de recherches désintéressées, vastes, libres, philosophiques.

Dans ces momens-là, Carrel aimait à s'ouvrir à moi, non comme au seul de ses amis auquel il réservât ces pensées particulières, mais comme au plus disposé à les goûter sans mélange. Mes rapports avec lui de simple collaborateur littéraire dès le commencement, et, plus tard, d'ami n'appartenant plus à la rédaction du *National*, mes liaisons plus anciennes dans l'autre camp avec des hommes qu'il y honorait, une amitié qui s'était accommodée de mon indépendance, toutes ces convenances me rendaient naturellement le confident de tout ce qu'il ne laissait pas voir au public. J'ajoute que Carrel prenait plaisir à se montrer supérieur à sa réputation.

C'est dans ces conversations qu'il parlait avec tant d'abondance et de grace des passions et des illusions des partis, des devoirs et des embarras de ceux qu'ils avouent pour leurs chefs, et qu'ils portent souvent au commandement malgré eux, des jalousies qui s'y cachent sous la rigidité des professions de foi, et de cette guerre d'amours-propres déguisée sous l'émulation patriotique. Selon les évènemens du jour, dont il recevait la première impression avec une sensibilité tout-à-fait naïve, la disposition de Carrel était ou à espérer ou à se décourager. Il fallait voir alors combien cet esprit avait de ressources, soit pour justifier par des prétextes d'une profondeur et d'une subtilité inouies les ardeurs d'un caractère impatient d'agir, soit pour absoudre sa noble intelligence des emportemens un peu factices où l'avaient entraîné les besoins de la polémique.

Quelquefois il s'amusait de ses ressources mêmes; il s'en faisait un jeu; il m'en donnait le spectacle éblouissant. Il prenait un journal, soit du gouvernement, soit d'une opposition moins prononcée que la sienne, et, lisant l'article du jour, il en adoptait la pensée, et la complétait ou la développait dans le sens des opinions qui l'avaient inspirée. Quelquefois c'était un discours de tribune qu'il refaisait: « Ils n'ont pas donné les meilleures raisons de leur opinion, disait-il; ceci eût été plus spécieux, et nous eût plus embarrassés. » J'admirais d'autant plus cette flexibilité d'esprit que ces raisons de gymnastique étaient les meilleures et les plus sincères. C'était tout ce qu'il y a de vrai et d'honorable dans chaque opinion. Carrel voulait me montrer par là deux qualités fort supérieures à une certaine facilité capricieuse et paradoxale, d'une part sa connaissance des intérêts des partis, et d'autre part, l'estime réelle qu'il faisait, à beaucoup d'égards, des plus opposés à ses idées. Je ne

dis pas qu'il ne s'y mêlât pas quelque plaisir de vanité; comment n'en aurait-il pas eu à se montrer si pénétrant, si désintéressé, si universel? Carrel aimait à produire de l'effet, mais non à tout prix, ni devant toute sorte de gens, ni pour être loué tout haut d'y avoir réussi. Avait-il lu dans vos yeux qu'il était écouté et compris, c'était assez : un charmant sourire vous témoignait que vous aviez trouvé la bonne manière de le louer. Des complimens même sincères, dans la formule ordinaire, le gênaient : il y a eu peu d'hommes inspirant plus d'admiration autour de lui et une admiration plus réservée.

Ce fut la lutte de cette intelligence si souple avec un besoin irrésistible d'action qui fit la gloire et le supplice de cette vie si tôt termitée. On a cité de Carrel, au lit de mort, un mot déchirant : « Ils m'ont enfermé dans une impasse. » Plusieurs de ses amis nient qu'ils l'aient dit. Pour moi, que des devoirs, odieux alors, retenaient à Paris, mais qui les aurais foulés aux pieds pour avoir la triste douceur de presser sa main mourante, si je n'eusse cru fermement que la dernière heure d'une si noble créature ne devait pas sonner si tôt, il m'a été refusé d'entendre ses paroles dans ces jours suprêmes. Mais, si le mot n'est pas vrai, il a paru vraisemblable. Il était sur les lèvres de tous ceux qui suivaient la vie de Carrel, et auxquels il avait permis de voir de près ce combat où sa passion se débattait contre son intelligence et où il essayait de résister à des faits qui le serraient à la gorge, qui l'étouffaient, qu'il reconnaissait plus forts, plus rationnels, plus sensés que ce qu'il voulait y substituer. Mais qui l'avait poussé là? Quels hommes aurait-il désignés dans cette parole désespérée? Les plus ardens de son parti l'ont renvoyée à certains hommes du gouvernement; ceux-ci la leur renvoient. Ce ne sont tout-à-fait ni les uns ni les autres. Seulement les premiers par leur fougue et leurs erremens révolutionnaires, et les seconds par l'exagération dans la résistance, ont été tour à tour complices de sa passion, plus forte que toutes les impulsions du dehors. Qui l'avait enfermé dans l'impasse? Cette passion. Qui lui faisait voir que c'était une impasse? Son intelligence, quelquefois forcée d'obéir à sa passion, mais plus souvent maîtresse, et toujours à la fin. Le courage de Carrel n'était pas de ceux qui ne voient pas le danger. Nul ne le voyait mieux ni de plus près, ni d'un œil moins troublé. Nous admirions son sang-froid, surtout dans les circonstances graves, soit qu'il se recueillît dans le tumulte, ou qu'il dominât les discussions orageuses en baissant la voix. Or, qu'est-ce que le sang-froid, sinon le courage qui juge? Une vie d'action et de dangers utiles

aurait fait de Carrel un de ces hommes de qui rien n'étonne. Son intelligence et sa passion seraient demeurées dans un parfait équilibre. Ce que la passion aurait voulu, l'intelligence l'eût conseillé. Mais les évènemens ne laissèrent à Carrel que des dangers inutiles avec une passion qui les appelait et une intelligence qui les savait d'avance inutiles.

Ces deux forces contraires qui se disputaient son repos avaient alternativement leur tour. Tantôt c'était l'intelligence qui régnait, calme et paisible, se répandant sur toutes choses avec une étendue et une équité de vue admirables. Alors Carrel s'occupait de projets littéraires, et il s'en laissait volontiers vanter la gloire, moins périlleuse et plus durable que celle de chef de parti. Il faisait des lectures qui lui suggéraient des idées dont la nouveauté et la portée auraient alimenté toute une vie littéraire. Il se préparait du travail, et il y réservait des heures que nous nous engagions à respecter. Carrel sentait le besoin de se renouveler par l'étude. Il se révoltait contre cette nécessité d'écrire au jour le jour sans goût et sans autre besoin que celui-ci : il faut un journal demain ; et il goûtait comme un jour de vacances celui où *le National* pouvait se passer de lui. Dans les derniers temps, il rêvait la retraite à la campagne, dans le travail et les affections intérieures. A y regarder de bien près, on pouvait surprendre dans ces projets, d'ailleurs sincères, quelque peu de dépit de voir condamnée à l'inaction celle de ses facultés qu'il estimait le plus. C'était, à quelques égards, la retraite d'un vaincu devant une situation plus forte que lui. Mais, à force d'y songer et d'en parler, il finissait par y croire, et ces momens-là étaient de bons momens, comme tous ceux où l'homme endort sa passion au bruit de ses projets de repos.

Quelquefois c'est la passion qui l'emportait. Alors sa vie, tout à l'heure si calme, recommençait à s'agiter. Il était de nouveau en proie aux ardeurs et aux espérances. Il avait des illusions incroyables. Il voyait des symptômes d'orages imminens dans les derniers murmures des orages passés. Il croyait entendre le pas de l'Europe se mettant en marche contre la France. Il avait compté une ride de plus sur le front du roi, une crevasse de plus dans l'établissement de juillet. Le désir d'un changement qui déliât enfin ses bras enchaînés et lui permît de déployer toutes ses facultés actives, lui faisait voir mille symptômes invisibles, et offusquait ce bon sens si ferme et si sûr, par lequel il devait sourire, le lendemain, de ses illusions de la veille. Mais, tant que durait la fièvre, on l'affligeait en contredisant

sa passion, en niant les symptômes qu'il avait cru voir, en voulant lui montrer l'état vrai des choses. Les raisons les plus fortes ne pouvaient pas le ramener. Son esprit lui fournissait des vues et des comparaisons sans nombre pour justifier sa passion réveillée. Sans jamais quitter le ton simple, sans enthousiasme apparent, il défendait ses illusions avec une éloquence grave et concentrée, soit pour mieux se tromper lui-même en donnant à son ivresse intérieure l'aspect de la raison à peine émue, soit pour ne pas agir par des effets matériels sur l'opinion de ceux qui l'écoutaient. Ses raisonnemens étaient si serrés, et, la plupart, si rigoureusement déduits des lois ordinaires qui règlent les évènemens, qu'il fallait, pour résister à ses espérances, être atteint de cette incrédulité sourde et muette qui, à certaines époques, n'est que l'effet contagieux d'une torpeur ou d'une pacification universelle. Mais pour ceux qui ne différaient d'avec lui que par des raisons ou des impressions controversables, il était difficile qu'il ne réussît pas à les faire passer de la tiédeur à l'ardeur, sauf à les faire retomber avec lui, bientôt après, de l'ardeur dans le découragement.

Au reste, ces momens de passion étaient rares : c'était moins un état de son esprit qu'une impression forte, soutenue, et dont la cause n'était jamais tout-à-fait indifférente. Ils ne rabaissaient point Carrel; ils le faisaient voir sous un autre aspect. Après l'homme ne reculant devant aucune réalité, pas même devant celle qui le paralysait ou l'ajournait indéfiniment comme homme de parti ; aimant mieux ne rien ignorer que se tromper, et se donnant je ne sais quel plaisir supérieur de juger mieux la situation qui lui liait les mains que ceux mêmes qui la défendaient ou l'exploitaient contre lui; après le causeur profond, fin, légèrement ironique, on voyait l'homme exalté, impatient, voulant précipiter les dénouemens et agir avec la pensée sur la matière inerte, traçant d'une main froide des paroles enflammées, trouvant dans son inépuisable logique les plus fortes raisons d'espérer après y avoir trouvé les plus fortes raisons de découragement, et combattant celles-ci avec celles-là ; seul capable de ses erreurs comme de ses bons jugemens; crédule et dupe en quelques points, mais de lui seul, mais en homme qui semblait assez fort pour provoquer les évènemens qu'il voulait obtenir, et dont on attendait involontairement quelque explosion qui réveillât les masses populaires, ou qui fît faire à ses adversaires les fautes dont il avait besoin. A ceux qui l'ont vu de près, je n'ai pas peur que ceci paraisse exagéré. Ce que le public

TIMBRE ROYAL 6 c.

n'a pas connu de Carrel est bien plus extraordinaire que ce que les évènemens lui en ont laissé voir.

Le coup le plus sensible que reçut Carrel des évènemens, et ceci soit dit à son éternel honneur! ce ne fut pas dans son ambition, mais dans sa plus chère pensée, dans son plus glorieux titre d'écrivain politique, dans sa théorie du droit commun. J'affirme ne lui avoir vu de tristesses vraiment amères que pour les blessures qu'elle eut à souffrir; et, sur ce point seulement, ses désenchantemens furent douloureux. Son bon sens, encore des années de jeunesse et d'âge viril devant lui, l'inattendu, l'inconnu, pouvaient lui faire prendre patience sur ses espérances; mais rien ne le consola de voir cette noble politique de garanties réciproques, compromise et rejetée au rang des choses à jamais controversables par tout le monde, et, comme à l'envi, par le gouvernement, par le pays, par son propre parti. C'était en effet la vue la plus haute et la plus droite de sa raison, l'instinct le plus vrai de sa nature généreuse; Carrel était là tout entier. Jamais il ne se fût retourné contre ce noble enfant de son intelligence et de son cœur. Si quelquefois il le fit craindre par des menaces vagues qui lui échappèrent dans le feu de la polémique, ce ne fut qu'à ceux qui étaient intéressés à avoir cette crainte, et à ruiner par elle son plus noble titre à l'estime publique. Toutefois, les doutes qui purent lui venir en certaines occasions sur l'excellence de cette idée, furent, je le répète, la plus douloureuse de ses épreuves. La révolution de juillet, si extraordinaire entre toutes les révolutions par le spectacle d'un peuple laissant au vaincu la liberté de se plaindre et de se railler de la victoire, avait permis d'espérer un retour éclatant et définitif au droit commun. Carrel se fit l'organe de ces espérances et le théoricien de cette doctrine. Il traita la question avec sa rigueur et sa netteté accoutumées. Il opposa aux exemples, si nombreux depuis cinquante ans, de gouvernemens périssant tous par l'arbitraire, le modèle d'un gouvernement offrant à tous les partis des garanties contre son légitime et nécessaire instinct de conservation. Il n'invoquait que des raisons exclusivement pratiques, se refusant le secours innocent de toute forme passionnée, pour ne pas exposer sa belle théorie à l'ironique qualification d'utopie. C'est cette politique qui fit tant d'amis à Carrel sur tous les points de la France, et partout où pénétrait *le National*. Il eut, en dehors de tous les partis, un parti composé de tous les hommes, soit placés hors des voies de l'activité politique, soit trop éclairés pour s'y jeter à la suite de quel-

que chef ne se recommandant que par des succès de plume ou de tribune. Que de gens, lassés des querelles sur la forme du gouvernement, incrédules même aux admirables apologies de la forme américaine, quittant l'ombre pour la chose, se rangèrent sous cette bannière du droit commun, que Carrel avait levée sur toutes les fautes et sur toutes les ruines, même sur celles de ses théories républicaines! Il lui en venait de toutes parts des témoignages d'adhésion qui parurent un moment lui suffire, et je le vis se résignant à être, pour un temps indéterminé, le premier écrivain spéculatif de son pays. Mais des fautes où tout le monde eut sa part l'eurent bientôt refroidi. Ce fut un rude coup. Carrel avait foi dans la politique du droit commun : il y avait cru plus fortement peut-être qu'à ses théories républicaines précipitamment arborées, et dans un accès d'inquiétude plutôt qu'après un sûr et paisible regard jeté sur les choses. Après celles-ci, où l'honneur le soutenait contre les doutes croissans, il fallait donc encore douter de celle-là! Carrel eut les deux douleurs à la fois.

Les amnisties honorent les gouvernemens; mais elles ne réparent pas toutes les brèches qui ont été faites au grand principe de la réciprocité des garanties. C'est de la modération après le danger, moins belle et de moins bon exemple peut-être que la modération dans le danger. Il serait stupide de contester à un gouvernement le droit de se défendre. S'il est attaqué dans la rue, il doit repousser la force par la force; mais s'il n'est que menacé sourdement dans des conciliabules, qu'il se contente de dire tout haut qu'il sait tout et qu'il est prêt. Il aura pour lui le pays tout entier, s'il le prend à témoin qu'il a respecté la liberté des citoyens jusqu'au moment de l'abus, et que les pensées ont pu lui être suspectes, sans que les personnes eussent à souffrir d'autre contrainte qu'une surveillance annoncée tout haut, et qui devient une sorte d'invitation à tous les honnêtes gens à s'y associer. Là s'arrête son droit dans un pays véritablement libre. Au-delà, tout est plein de périls et de hasards. La colère donne aux actes préventifs l'air de vengeances civiles. On ouvre carrière aux subalternes zélés, cette espèce violente et déclamatoire, pour qui les prisons ne sont jamais assez larges, ni les lois assez impitoyables. Nous l'avons vu à une époque déjà éloignée, et, dans beaucoup de choses, oubliée. Qu'elle le soit de plus en plus, c'est à merveille : mais rappelons-en, dans l'occasion, tout ce qui peut contribuer à remettre en vigueur les idées de droit commun.

Malheureusement le respect du droit commun n'était pas plus du côté

de l'attaque que du côté de la défense, et à quelques égards même, la répression est restée en-deçà de ce qu'auraient été, dans certaines pensées, les représailles. On se connaît bien entre ennemis déclarés. Le gouvernement n'avait que trop de raison de croire que, sous certaines plumes, les idées de liberté et de légalité n'étaient que des raisons de polémique employées pour intéresser les classes paisibles aux opinions d'une minorité irréconciliable; il savait qu'on n'y regardait la liberté que comme l'arme défensive des vaincus; il savait qu'on y tenait en réserve, pour l'appliquer avant l'ère définitive de la liberté pour tous, une doctrine de despotisme préalable qui confisque momentanément les libertés présentes et s'empare du droit d'agir et de penser de chacun, apparemment pour n'avoir pas à s'emparer de plus. Ceux qui avaient ces pensées ont été pris par leur propre logique; ils n'ont pas le droit de se plaindre. Ce n'est qu'aux hommes modérés, qui n'ont été complices ni de l'attaque ni de tous les moyens de la défense, qu'il convient de dire qu'on eût obtenu de meilleurs résultats plus tôt à ne pas étendre la répression jusqu'aux arrière-pensées, outre qu'on avait l'avantage de la force, et qu'en fait de modération, c'est au plus fort à commencer le premier.

L'affliction de Carrel fut irréparable le jour qu'il se vit resté seul défenseur du droit commun entre la nation, qui, par peur, en faisait le sacrifice au gouvernement, et un parti, son propre parti, qui le menaçait de ses arrière-pensées. Nous eûmes à ce sujet, lui et moi, une longue conversation, quelques mois avant sa mort, dans une promenade au bois de Boulogne. Je vis qu'il y avait presque renoncé comme principe de politique applicable : tout au plus y tenait-il encore comme théorie, par pure générosité, et peut-être aussi par le sentiment de sa force. Carrel pensait que, les choses venant à son parti, il serait de force à résister à la tentation de l'arbitraire, et à ne le prendre pas même des mains d'une majorité qui le lui offrirait au nom du pays. Mais une politique ajournée était pour lui une politique vaincue. Ses doutes sur le droit commun furent une dernière défaite. Quoique ce principe eût été la vue la plus désintéressée de son esprit et le meilleur mouvement de son cœur, les théories des hommes d'action impliquent toujours l'espoir d'une application prochaine. Du moment donc que le droit commun avait échoué comme politique d'application, Carrel devait en abandonner la doctrine. Dans les derniers jours de sa vie, il n'en parlait plus que comme d'un progrès qu'il ne lui serait pas donné de voir de son vivant, et auquel ne devaient peut-être jamais arriver les sociétés humaines.

Carrel n'était pas fait pour le doute, quoique l'étendue et la souplesse de son intelligence lui permissent moins qu'à personne d'y échapper. Agir en liberté dans un petit coin du monde au profit d'une noble cause, lui semblait plus glorieux que spéculer dans un langage admirable sur les plus hautes notions de l'intelligence humaine. De quel œil d'envie ne suivait-il pas sur la carte de la Biscaye les campagnes furtives et les victoires à reculon de Zumalacarreguy ! Quelle gloire d'écrivain polémique et de chef de parti réduit à la presse pour tout champ de bataille, n'eût-il pas échangée contre la destinée de ce hardi partisan? Organiser dans les montagnes une petite armée dévouée sous un drapeau populaire, et mourir à cette tâche après quelques beaux coups de main, en laissant la réputation d'un homme qui n'eût pas manqué à de plus grandes choses, lui paraissait le premier rôle dans notre Europe fatiguée de changemens.

On lui sut beaucoup de gré des éloges que *le National* donna au chef carliste en annonçant sa mort. L'admirable portrait que Carrel en fit n'était si vrai que parce qu'il avait rêvé, sous un drapeau meilleur, le rôle du chef biscayen.

Ce besoin d'agir, empêché et contrarié par de grandes lumières, et que ne tenta jamais la triste activité des échauffourées, était devenu peu à peu une inquiétude physique. Carrel la soulageait dans l'intérieur du *National* à en changer la direction matérielle et à administrer un peu au hasard et inutilement. Il la trompait sans cesse par des projets de toute sorte, embrassés avec ardeur et bientôt abandonnés. La plupart de ces projets étaient marqués de son grand sens; mais comme les meilleurs, dans ce cercle si étroit, étaient trop peu importans pour le fixer, ce grand sens, en se refroidissant pour ce qu'il avait voulu si vivement, devenait du caprice. Dans sa maison, c'était le même goût du changement. Il n'y avait pas, m'a-t-on dit, un seul meuble à hauteur d'appui où il n'eût pris ses repas, repas modestes, courts et incommodes, comme dans un campement où on attend l'ennemi. Carrel ne pouvait pas prendre d'habitudes. Il se faisait suivre par ses meubles, ne pouvant se clouer où l'usage voulait qu'ils fussent placés.

Après tout, c'est là une maladie de l'ame; et si ces caprices sont intéressans, c'est qu'ils peignent vivement l'anxiété d'un homme d'action enchaîné dans la spéculation, et que Carrel, d'ailleurs, ne se croyait pas extraordinaire, pour n'être pas homme d'habitudes dans les petites choses.

Rien ne m'a plus frappé, dans Carrel, en qui rien ne m'a paru

dans les proportions ordinaires, que ce supplice d'un homme d'action réduit à la spéculation. Carrel y déployait d'ailleurs toutes les qualités de l'action, promptitude de coup d'œil, prévision rapide, décision, audace, intelligence des passions peut-être plus que des intérêts. C'est cette dernière qualité, avec la restriction que j'y mets, qui caractérise, à mon sens, toute sa polémique dans la question extérieure. Mieux que personne, il apprécia les passions soulevées dans les cours de l'Europe par la révolution de juillet, mais il les crut plus fortes que les intérêts, et c'est en cela qu'il se trompa. Cette polémique n'en est pas moins l'appréciation la plus juste et la plus profonde qui ait été faite des sentimens de l'Europe aristocratique à l'égard de la France. Carrel ne s'était trompé que sur le degré d'audace des passions absolutistes, mais non sur leur nature, ni sur leurs rancunes incorrigibles, ni sur certains intérêts d'agrandissement qui ne se lassent pas d'attendre l'occasion, et qui, par cela même, la font naître. Sur ce point, il faut être de son avis; et quelque sécurité que puisse donner pour le présent l'attitude pacifique des puissances absolues, un gouvernement né d'une révolution manquerait de prévoyance, s'il ne faisait pas des idées de Carrel le fond de sa politique extérieure.

A l'intérieur, il ne s'est pas trompé une seule fois tant qu'il n'a eu devant lui que des adversaires passionnés. Il avait prévu une à une toutes les lois qui furent successivement demandées aux chambres, et, en dernier lieu, les lois de septembre. Quand ces lois parurent, je compris toute la profondeur d'un mot qu'il m'avait dit : « On n'est jamais vaincu quand on a le pouvoir de faire faire des fautes à ses adversaires; et ce pouvoir nous l'avons toujours. »

Il eût suffi d'une seule chose pour rendre suspectes à mon amitié celles des lois de septembre qui limitent le droit de discussion : c'est qu'elles allaient interdire à Carrel ses travaux théoriques sur la constitution américaine. J'ai de la peine à comprendre, dans un pays où la liberté de la presse est une faculté, des articles de loi qui, en voulant frapper la violence vulgaire, peuvent atteindre un talent supérieur; et, n'y eût-il qu'une exception comme Carrel, la loi qui fait taire un tel homme n'est pas une bonne loi. Peut-être serait-il digne d'un pays libre et civilisé, et je veux dire par là un pays où la liberté ne fît point rougir la civilisation, de permettre sur toutes choses la discussion, qui est la voix même de la liberté. De la sorte, aucune de ces vérités que découvrent les esprits élevés et hasardeux ne serait perdue pour le pays; les opinions ennemies seraient moins

injustes, étant plus libres, ou seraient plus tôt déconsidérées si elles n'avaient pas su se montrer dignes de la la liberté. La presse ne serait accessible qu'aux hommes sérieux et instruits, qui peuvent éclairer le peuple sans l'enivrer. Quant à ceux qui n'ont que la verve facile des injures, il faudrait leur en fermer l'entrée par des lois vigoureuses, parce que l'injure ne peut pas être un droit dans un pays et à une époque où elle a cessé d'être dans les mœurs.

II.

CARREL HOMME PRIVÉ.

Le caractère de l'homme est à la fois la cause et l'effet de sa situation; cela est vrai, surtout du caractère de Carrel. Son ardeur presque militaire avait fait sa situation, et par une réciprocité fatale, sa situation nourrissait son inquiétude. Je ne puis pas trop m'étonner qu'avec une si grande agitation il ait su conserver devant le public une si grande suite, et qu'ayant l'humeur la plus mobile, il ait trouvé moyen de paraître au dehors un homme immuable et tout d'une pièce. C'est que, dans Carrel, la faculté dominante, c'était la volonté. L'esprit même, et le sien était des plus rares, ne venait qu'à la suite; et s'il avait ses droits et son tour, c'était seulement ou avec la permission ou dans le repos de la volonté. De là cette générosité de Carrel, cette fidélité aux engagemens, ce respect de la parole donnée, cette loyauté dans des proportions héroïques. C'étaient des fruits d'une bonne et noble nature, mais la volonté y avait autant de part que l'instinct. Carrel y mettait plus de sang-froid que d'abandon. C'était son enjeu particulier dans ce grand jeu qu'on appelle la vie. D'autres y engagent de l'intrigue, de la ruse, du mensonge flatteur, et de la vérité seulement quand elle rapporte. Mais de même qu'il y a du calcul dans ces défauts-là, il y en avait un peu dans les vertus de Carrel. Il était trop supérieur pour que ses actions lui échappassent; il les gouvernait encore, et il en modifiait l'effet, même quand elles ne semblaient plus lui appartenir, et qu'elles étaient déjà livrées au jugement des hommes. Les vertus des hommes obscurs sont des mouvemens involontaires, quelquefois des incapacités; et cette comparaison banale entre la violette et la vertu peut signifier que la vertu d'un homme obscur ne sait pas le parfum qu'elle exhale. Les vertus des hommes supérieurs ne sont point naïves, parce qu'étant trahies, en quelque sorte, et dénoncées par leurs talens, elles attirent les regards et provoquent des jugemens

qui avertissent ces hommes qu'ils en sont doués, et leur donnent naturellement l'idée de s'en servir pour leur avancement et leur crédit. Mais si elles perdent un peu de ce charme de s'ignorer, qui est la grace particulière des vertus obscures, elles font plus d'honneur à l'homme, et sont d'un plus grand exemple. Aussi les admire-t-on plus que ces dernières, et les estime-t-on si difficiles, qu'on les dispense d'être accompagnées de ces petites qualités de détail qui font l'agrément du commerce privé.

Carrel, qui avait au plus haut degré ces grandes vertus, n'avait peut-être pas toutes les petites qualités de détail, ou plutôt ne les avait pas avec suite. Dans ces rapports de collaboration, qui sont si insignifians pour l'homme supérieur, mais d'où depend quelquefois le repos de l'homme modeste qui traite avec lui, son instinct, d'ailleurs excellent, et ses impressions du moment, diverses comme les phases de sa fortune, le déterminaient plus que sa volonté. Cette force suprême ne descendait pas jusque-là, et demeurait sur les hauteurs de la vie publique et retentissante. Le caprice, qui semble être le repos des hommes occupés de grandes choses, et qui n'est encore qu'une espèce d'inquiétude; le goût, dont l'équité est si fragile; l'ennui d'un visage, soit nouveau, soit de tous les jours; une prévention reçue légèrement, et transformée en jugement par ce penchant des hommes énergiques à croire que rien ne peut venir du dehors dans leur volonté; la lassitude, le chagrin d'un échec dans la vie publique, et d'un nouvel ajournement des espérances, que sais-je! peut-être un peu de cette malice humaine dont nous avons tous notre part, décidaient Carrel sans toutefois le lier; car de la même main dont il avait fait la blessure, il la guérissait. Quelques-uns eurent à se plaindre de légers torts : on les a vus parmi ceux qui ont le plus regretté sa perte, et qui ont pleuré le plus amèrement à ses funérailles. On en savait la cause; et, après le premier étonnement, on reconnaissait qu'on n'avait pas eu le droit de l'avoir à soi tout entier. Personne, que je sache, ne proportionna son ressentiment aux contrariétés qu'il en put recevoir. On comprenait que, comme tous les hommes de qui beaucoup d'autres dépendent, Carrel pouvait causer un grand chagrin sans intention. Toutefois, comme le manque de suite dans les petites qualités est une faute, et que toute faute emporte sa peine, ceux qui n'avaient pas pu le fixer sur ce qui les touchait s'éloignaient sans cesser d'être amis, et se refroidissaient dans tout ce qui n'était ni l'admiration, ni l'estime profonde et sans restriction, ni l'aveu au dehors de son illustre amitié. On le traitait en homme

public, et on gardait ses sentimens aux vertus publiques. Mais le concours efficace avait peu à peu cessé. Ainsi s'explique en partie cette dissolution du faisceau du *National* en 1833. La calomnie seule, j'ose le dire, pourrait l'attribuer, soit aux dangers que Carrel eut à courir, soit au scrupule de garder une responsabilité, même indirecte, dans une opinion dont il était trop évidemment la personnification et l'unique organe.

Pourquoi me serais-je tu sur ce point? Est-ce donc une apologie de Carrel que j'ai voulu faire? Non. Une apologie serait un aveu qu'il y a quelque chose à défendre dans sa vie. Je ne le loue pas, je l'apprécie. C'est en sa présence que j'écris ces lignes; car telle est la force de mes souvenirs, que mon œil intérieur le voit devant moi, devinant mes pensées avant qu'elles soient sous ma plume, et approuvant que je dise de lui mort ce que je lui ai dit vivant. Rien ne lui plaisait plus que de se voir pénétré, soit qu'il fût certain qu'on ne découvrirait en lui que de bons et nobles penchans, soit qu'il fût flatté d'être pris pour sujet d'étude. Bien loin de s'en blesser, peut-être même était-il trop chatouillé qu'on lui trouvât ce trait commun à tous les hommes supérieurs, qui est de regarder si loin devant eux, qu'ils oublient où ils marchent, et que, pour atteindre à ceux qui sont éloignés, ils foulent aux pieds ceux qui sont près.

Le trait distinctif du caractère de Carrel était la générosité. De quelque manière qu'on entende ce mot, dont le vague même fait la beauté, la vie de Carrel offre de quoi en appliquer toutes les nuances. Soit qu'il signifie l'entraînement d'un homme qui se dévoue, soit qu'il veuille dire simplement la libéralité, il ne convient à personne mieux qu'à lui. Toutes les actions de sa vie sont marquées de la première sorte de générosité. La plupart de ses fautes ne sont que de la générosité où il manquait du calcul. C'est par là qu'il était populaire en France, où son courage, mieux compris que son talent, lui avait fait plus de partisans que ses écrits. C'est par trop de générosité qu'il joua sa vie une première fois dans le duel légitimiste; c'est par trop de générosité qu'il est mort.

Quant à la libéralité, personne n'en eut plus que lui, ni d'une meilleure sorte. Je n'en diminuerai pas le mérite en disant qu'il y entrait je ne sais quelle imprévoyance qui n'était que de la foi dans sa fortune. On eût dit qu'il chargeait l'avenir de liquider sa générosité. Il ne savait ni refuser ni donner peu. Exposé par sa position à d'incessantes demandes, il puisait souvent dans la bourse de ses amis pour soulager des malheurs qu'il ne suspectait ni ne recherchait jamais.

On m'a raconté ce trait touchant de sa manière d'obliger. Une personne, dont les nécessités n'étaient pas extrêmes, a recours à lui. Carrel lui offre la somme dont elle a besoin. Il rentre chez lui, et trouve sa bourse vide; il avait promis plus qu'il ne possédait. Sa montre représente à peu près la somme demandée; il la fait mettre au Mont-de-Piété.

Pour l'aumône courante, voici comment il la pratiquait. Un soir, il revenait des bureaux du *National* fort tard, dans ce cabriolet qui lui a été tant reproché, soit par des hommes qui auraient vendu la tombe de leur père pour en avoir un, soit par des amis de l'égalité, qui la veulent dans les fortunes pour se consoler de l'inégalité des talens. Il passe devant un pauvre homme préposé à la garde de travaux de voierie, et qui grelottait de froid. Carrel arrête sa voiture, en tire la housse d'hiver de son cheval, la jette sur les épaules du gardien, lui met quelque argent dans la main, et disparaît avant les remerciemens.

Une autre fois, il revenait de la promenade. Un pauvre honteux, à demi caché derrière un arbre, lui tend la main en baissant les yeux. Carrel n'était pas seul. Pendant qu'il retient son cheval, une main chère, par qui ses dons prenaient en passant une grace particulière, et qui savait ses nobles habitudes, avait déjà pris dans sa bourse ce qui eût été une aumône raisonnable, et s'apprêtait à la jeter au mendiant. Carrel arrête cette main : « Je ne puis pas donner si peu, » dit-il; et puisant lui-même dans sa bourse, il en tire de quoi faire vivre le mendiant pendant quelques jours.

J'ai pris ces traits, parmi bien d'autres, moins pour le don en lui-même que pour la manière. Faire le bien avec cette noble imprévoyance et cette brusque délicatesse n'appartient qu'à un homme supérieur. Cela est fort différent, soit de cette générosité qui suppute, avant de s'engager, l'état de son coffre-fort, soit de cette charité banale, dont les mouvemens sont, ou imités de l'usage, ou réglés par tant de sagesse, que le pauvre semble ne jamais l'être assez pour celui qui l'assiste.

Carrel a été du petit nombre de ceux que le succès et un peu de gloire améliorent. Il n'en est pas ainsi de tous les hommes, même de sa sphère. Le succès les dessèche, la gloire en fait des idoles sourdes et insensibles. C'est qu'ils n'ont eu de commun avec lui que les talens qui perfectionnent l'intelligence aux dépens du cœur. Leurs défauts, au lieu de diminuer, augmentent en proportion de ce que leur talent leur acquiert d'excuses. Il en est d'eux comme des enfans gâtés,

chez qui tout est considérable par l'attention qu'on y donne, et qui, à la fin, ne distinguent pas leurs qualités de leurs défauts. C'est par le cœur qu'on s'améliore. S'il échappe aux premières épreuves de la vie, il devient un instrument admirable de renouvellement et de moralité. La raison, qui est la principale faculté des hommes supérieurs, n'a pas toujours ce résultat; elle absout les fautes par l'exemple, par l'imperfection humaine, qui sont en tout de grandes autorités pour atténuer les fautes, et pour justifier l'homme de s'y abandonner. Mais le cœur, cette force divine qui nous secoue à notre insu, et dont les mouvemens sont aussi soudains qu'irrésistibles, nous entraîne aux bonnes actions avant la réflexion qui les pèse et les ajourne, et rompt les habitudes de dureté et de scepticisme où nous porte la supériorité de la raison. Carrel avait en lui cette vertu d'en haut. En même temps qu'elle le poussait aux bonnes actions, elle le tirait brusquement du sommeil égoïste où l'admiration et la flatterie jettent peu à peu les hommes supérieurs, et le renouvelait par le dévouement et le sacrifice. Il a été évident pour tous ses amis que ses défauts diminuaient en proportion de ce que gagnaient ses qualités, et avec elles sa belle renommée.

Le plus grave de ses défauts était une susceptibilité excessive sur le point d'honneur. Je ne dis rien là à quoi l'on ne s'attendît. Carrel en avait en lui le principe, qui est admirable et qu'on ne s'est pas avisé jusqu'ici de critiquer : il en avait pris l'excès à l'école militaire, et dans la vie de garnison. Né pour le commandement, peut-être pensa-t-il qu'une extrême susceptibilité lui donnerait, parmi ses camarades d'école, la place qu'ils auraient refusée à sa supériorité d'esprit, encore trop enveloppée pour être comprise. Carrel avait une volonté assez forte pour se donner toutes les qualités comme tous les défauts nécessaires pour prévaloir. Il ne lui fut pas difficile de se donner l'excès d'une vertu dont il avait le germe dans le sang et dans le cœur. Il n'eut qu'à faire d'un penchant naturel que sa belle intelligence devait régler plus tard, une manière d'être systématique qui le recommandait tout d'abord, et qui, en certaines circonstances, lui permit de faire accepter, sous la recommandation de son épée, des façons de penser ou d'agir que leur valeur propre n'eût pas suffisamment autorisées. On put dès-lors prendre pour un brave un peu difficile celui qui, dès ce temps-là, ne l'était que pour prédominer par le seul point où il le pût impunément. Carrel n'avait déjà que du courage réfléchi où on lui croyait encore un entraînement de chair et de sang. Mais les habitudes ont plus d'empire qu'on ne le croit, et la volonté

qui les a contractées en devient esclave elle-même; Carrel l'éprouva en rentrant dans la vie civile. Sans doute, il se trouvait au milieu d'un monde où la supériorité d'esprit est acceptée et comprise. Mais quoique déjà beaucoup de gens pressentissent la sienne, il ne put si bien la faire reconnaître, qu'il ne fût souvent froissé au milieu de talens éminens, et en ce moment supérieurs aux siens, et d'amours-propres bien excusables de ne pas songer à ménager en lui son avenir. Ces gênes entretinrent sa susceptibilité; il la crut utile pour se faire respecter, en attendant que sa supériorité d'esprit, s'appliquant aux études et au but des ambitions d'alors, l'eût mis à son rang. Peu à peu le travail, l'étude, les habitudes de la vie civile, la pratique d'hommes éminens, quelques pages admirables qui promettaient une nouvelle célébrité au jeune officier déjà populaire par le courage, enfin le gouvernement d'un journal, une responsabilité entière et de tous les jours, eurent bientôt adouci Carrel. Il sentit qu'il n'avait plus besoin de ce mérite, et qu'au contraire il était de bon goût qu'il permît d'autant plus la contradiction qu'on le croyait moins disposé à s'en accommoder. J'affirme que personne ne discutait avec plus de mesure, de ménagement pour les amours-propres, et ne se laissait de meilleure grace contredire, souvent dans un langage propre à donner de la susceptibilité à qui n'en aurait pas eu. Carrel avait d'autant plus d'occasion de montrer sa patience que sa réputation de courage tentait les contradicteurs par l'appât d'un péril recherché en France. Mais beaucoup qui pensèrent le trouver près de lui n'y rencontrèrent que des leçons de tolérance et de bon goût.

Je n'avais pas vu Carrel avant 1830, quand il gardait encore quelque reste de susceptibilité militaire. Mais en comparant, avec ce que m'en ont dit ses amis, ce que j'en ai connu plus tard, je ne puis trop admirer que le même homme qui avait été si difficile fût devenu si mesuré, si conciliant. Je sais qu'il n'y parut pas assez dans sa polémique; mais on se tromperait grossièrement si on ne voyait dans ses provocations, sans doute trop fréquentes, que des habitudes de garnison ou qu'un gaspillage soldatesque d'un grand courage. Carrel avait une haute pensée; il voulait que la presse eût une force indépendante de l'opinion publique, et une considération en quelque sorte personnelle. Il souffrait de voir que l'écrivain ne fût que le traducteur plus ou moins avisé des passions et des intérêts populaires, et que l'opinion employât la main sans s'inquiéter si une conscience pure la menait. Il ressentait plus vivement que tout autre, quoique sans en être jamais atteint, le mépris superbe qu'affecte le public

pour les journaux, lorsqu'il est las du choc des opinions et qu'il veut dormir dans la paix des intérêts matériels. Carrel voulait que l'autorité de l'homme survécût au crédit des idées de l'écrivain; il crut que le meilleur moyen de réhabiliter la presse, c'était que l'écrivain fût prêt à porter témoignage de ses opinions par le sacrifice de sa vie. Dans cette vue, dont la rigueur est plus humaine qu'on ne pense, l'écrivain devenait plus circonspect, plus tolérant, et, par suite, plus instruit, car rien n'encourage plus à la déclamation que de ne point répondre de ce qu'on écrit, et d'attaquer sous un nom collectif. Mais les habitudes étaient plus fortes que la volonté et les exemples de Carrel. Il ne réforma rien; tout au plus parvint-il à obtenir, pour le journal qu'il dirigeait, des égards peu courageux.

La pensée de Carrel était une erreur, mais de ces erreurs qui viennent de trop d'honneur. C'est un fort mauvais moyen de réforme que de faire de la plume une épée. En France, il est périlleux de donner l'autorité morale au courage, car le courage, vertu sérieuse et réfléchie dans les uns, est, dans un plus grand nombre, une vertu de sang, et, dans certains, un moyen de fortune. S'il est très vrai que le risque personnel d'un écrivain puisse le rendre plus prudent, combien d'autres qui, prenant le courage pour des lumières, hasarderont d'autant plus les paroles qu'ils y auront le double attrait de soulager leurs passions et de montrer qu'ils n'ont pas peur! Demander à un journaliste sa vie pour gage de ses convictions, c'est non-seulement exposer à de grossières méprises les gens de cœur qui estiment leurs idées d'après le danger qu'ils sont prêts à courir pour les défendre; mais c'est donner à certains hommes l'idée qu'un duel heureux peut être une bonne affaire.

Carrel avait retenu de sa première éducation, et contre toutes ses lumières naturelles et acquises, cette fatale opinion qu'un duel appareille les adversaires, et que l'offenseur qui persiste s'élève au rang de l'offensé. Soit estime de profession pour le courage en général, soit qu'il s'exagérât celui qu'on pouvait avoir à se mesurer avec lui, Carrel ne se crut jamais le droit de choisir ni de refuser un adversaire. Quiconque le provoquait était digne de lui. Croyait-il donc à son étoile, et regardait-il comme des victimes condamnées par la fatalité ceux qui voulaient jouer leur présent contre son avenir? On eût pu le penser à voir ses nobles habitudes dans ces tristes circonstances, ses égards extraordinaires pour son adversaire, son ame sans haine, son courage sans colère, et je ne sais quel désir intérieur de satisfaire à l'honneur au moindre prix possible. Il semblait avoir

la générosité d'un homme qui, pariant à coup sûr, a résolu d'avance de restituer le prix du pari.

Il m'est arrivé plusieurs fois de causer avec lui de ce sujet. Il vaut bien qu'on y pense, dans un pays où le point d'honneur a été, à certaines époques, une mode, et à toutes les époques, une habitude honorée. J'ai moins de timidité à en dire ici mon sentiment, Carrel me l'ayant entendu, avec intérêt, défendre à divers reprises, hélas! pour lui-même inutilement. A mon sens, disais-je, on ne doit de réparation qu'à l'homme qu'on a volontairement blessé dans son honneur, et il est très vrai qu'on élève jusqu'à soi celui qu'on s'est cru intéressé à offenser. Ici, le duel est inévitable. Si, au contraire, il s'agit, non plus d'injures faites, mais d'injures reçues, dans ce cas, un homme public n'est pas le seul juge de son honneur. Il y a, entre lui et l'offenseur, un arbitre qui décide moralement si l'injure a pu monter jusqu'à lui, et si les coups de plume ont porté. Cet arbitre, c'est le public, c'est le pays. J'ajoutais que, comme la vie d'un homme public ne vaut que par l'honneur, le talent, le bien qu'en retire la patrie, il n'est pas soutenable de dire qu'on puisse jouer celle qui a cette valeur contre une vie ou obscure, ou équivoque, ou inutile encore au pays; que, malgré les erreurs de l'opinion, tout homme public ayant sa notoriété, c'est par cette notoriété, et non par le mouvement de son sang, qu'il doit régler sa susceptibilité, et qu'en ce sens, le duel doit avoir lieu entre notoriétés plutôt qu'entre personnes; que de même que dans les assemblées publiques, l'auditoire a coutume d'appareiller les adversaires, en ne tolérant point qu'un homme sans études, un nouveau venu, se mesure avec une vieille renommée, de même, dans le public, on ne permet pas qu'un homme considérable s'émeuve des injures d'un éventé; qu'un duel entre personnes trop inégales attire à la plus considérable le reproche d'avoir encore plus de vanité que d'honneur, et à la moindre des deux l'accusation épouvantable d'y avoir cherché autre chose que la satisfaction du sien; que, si le préjugé public favorise et perpétue dans le duel une sorte de justice des mœurs, plus délicate que la justice des lois, il ne peut pas approuver un duel où, des deux adversaires, l'un fait soupçonner sa susceptibilité de faiblesse, et l'autre fait accuser la sienne de calcul; que, pour lui en particulier, après tant de preuves publiques de courage, ces idées avaient bien plus de force, et qu'il serait beau qu'il les établît par quelque exemple d'indifférence et de mépris muet bien plus difficile à donner, et qu'on lui compterait plus qu'un nouveau duel inutile et peut-être malheureux; qu'après tout,

s'il était vrai que le public français prît un affreux plaisir au duel, et vendît la considération au prix du sang, il était toujours temps pour un homme public de lui donner ce spectacle de gladiateurs.

Carrel appréciait ces raisons. Il eût fort approuvé qu'un autre en fît l'épreuve en sa personne. Mais pour lui, l'entraînement était trop fort. Soit qu'il se crût obligé, comme homme de parti, à ne jamais reculer, quand il ne s'agissait que de sa vie; soit cette force de l'habitude qui se trahissait en lui par le dépit d'être plus brave qu'adroit dans ses duels; soit, sur la fin de sa vie, un vague et superstitieux désir d'éprouver si la fortune le réservait manifestement pour de grandes choses, il offrait sa poitrine à la première épée, et ses amis apprenaient le duel avant d'avoir connu l'offense. Puisse du moins sa mort nous valoir ce misérable amendement dans la jurisprudence du duel! Puisse-t-elle protéger désormais contre des provocations ou inégales ou intéressées, d'autres vies utiles au pays!

Ce que j'ai dit de ce malaise d'esprit et de cette promptitude à s'offenser que le succès avait adoucis peu à peu, jusque dans ce noble défaut de jouer son sang contre tout joueur, n'est pas moins vrai de ses manières, où le changement avait été aussi sensible. Avec un nouveau caractère, Carrel avait pris comme un extérieur nouveau. Il n'y eut pas jusqu'à son visage qui ne s'épanouît et ne s'illuminât sous ce doux rayon de gloire qui attira un moment sur lui tous les regards. J'ai là-dessus des souvenirs bien présens.

La première fois que je vis Carrel, son nom commençait à peine à se répandre. Quoique, parmi ses amis, les plus sagaces ou les plus désintéressés n'eussent plus de doute sur son mérite, il luttait encore pour trouver sa place, et s'agitait, notamment depuis la fondation du *National* de 1830, au milieu d'attributions incertaines et d'amitiés orageuses. Je ne le connaissais que par ses écrits alors très rares et peu populaires; et, n'ayant point été sur son chemin ni dans ses relations habituelles, je n'avais aucun titre pour attirer son attention. Je ne l'en observai que plus librement. Mon impression ne fut pas médiocre. Je fus d'abord frappé de la force qui éclatait sur son visage original et heurté, et de la résolution un peu farouche empreinte dans toute sa personne. Plus d'attention me fit bientôt découvrir sous cette force une extrême finesse, marquée par la forme même de ses lèvres et par un regard où la douceur insinuante se montrait sous la fierté et l'inquiétude. Peut-être n'aurais-je pas été au-delà du premier aspect, si déjà une admiration vive pour quelques pages sorties de sa plume ne m'eût donné plus que de la curiosité pour

sa personne. Toutefois, ce qu'on pouvait penser de Carrel à cette époque, c'est qu'il avait de la force, mais de la dureté en proportion; un visage distingué, mais inquiet et provoquant; un beau talent, mais de l'espèce des talens qui ont plus de vigueur que d'étendue. Sa personne était gênante. C'est l'effet inévitable de la susceptibilité, cette timidité des gens d'honneur et de courage. On n'est guère indulgent pour l'homme devant qui on se sent gêné; à grand'peine est-on juste. Pour juger Carrel avec plus de faveur, il eût fallu un certain effort de pénétration et de générosité que les hommes ne font jamais gratuitement. Or, ceux qui le connaissaient n'avaient aucun intérêt à être plus qu'étroitement équitables envers lui. N'était-il pas déjà leur obligé pour leur circonspection à son égard? Encore moins pensaient-ils à prévoir qu'avant peu d'années, il les égalerait ou les surpasserait. De son côté, Carrel, comme il arrive, ne se hâta pas de changer; il vivait plus solitaire, et semblait ne vouloir pas se désarmer encore de cette sauvagerie par laquelle, en attendant des droits plus éclatans, il mettait une sorte d'égalité entre ses amis et lui. Malgré un talent d'écrivain assez notable pour qu'il n'eût plus besoin du relief d'homme d'épée, il était resté en toutes choses officier, et en avait gardé l'âpreté jusque dans sa tenue, demeurée celle d'un militaire en habit bourgeois.

Je revis Carrel pour la seconde fois en 1831 : ce n'était plus le même homme. Lui que d'inévitables difficultés de début, un commerce gênant avec des amis plus considérables que lui, des tracasseries d'attributions, une collaboration politique contrariée, avaient rendu si inquiet; une révolution immense, un avenir qui autorisait toutes les ambitions, un parti à conduire, une nouvelle forme de gouvernement arborée au sein du gouvernement existant, rien de médiocre en expectative, ni en fait de dangers, ni en fait d'espérances, tout cela l'avait calmé. Cette agitation stérile qui, auparavant, retombait sur son cœur et s'y tournait en amertume, était devenue une activité réglée et féconde. Jamais Carrel n'avait respiré plus librement. On eût dit qu'il sortait encore une fois de prison. Il était facile, plein d'abandon et de confiance, gai, bienveillant. Son visage, que j'avais trouvé blafard la première fois, s'était éclairci; ses traits, sans rien perdre de leur force, avaient pris plus de douceur. L'angoisse inutile qui appesantit et corrompt le sang, avait été remplacée par le mouvement régulier qui le fait courir dans toutes les veines et qui l'épure. Et, puisque j'ai remarqué jusqu'ici sa tenue, ce qu'il ne me fâche guère qu'on trouve minutieux, rien n'étant plus à l'honneur

de Carrel que d'avoir occupé ses amis même de sa manière de se mettre; un soin de bon goût, une politesse simple et originale, où ce qui était de l'usage ne semblait pourtant pas imité, et ce qui était de l'homme charmait, des formes de parler singulièrement civiles, agréables, sans mélange d'inutilités, avaient donné à la personne de Carrel assez de séduction pour qu'on songeât à remarquer l'homme charmant dans l'homme supérieur, et, j'ajoute, pour que les austères de son parti l'accusassent de prétentions aristocratiques.

Carrel était devenu, en effet, un personnage aristocratique, mais dans le sens propre du mot, c'est-à-dire un des meilleurs par le talent, par la probité, par la dignité de sa vie. Ce temps de plénitude admirable, de facilité d'esprit, d'humeur aimable et attirante, d'égalité sans nuage, dura peu, deux ans peut-être. Plus tard il s'y mêla quelque caprice, effet des mécontentemens intérieurs, et il est remarquable qu'avec l'inquiétude et le désappointement, au milieu de difficultés inutiles et d'espérances reculées, revint, par intervalles, l'âpreté militaire d'avant 1830. Mais jusqu'à sa mort, Carrel garda cette délicatesse aristocratique qui lui fut tant reprochée, et qui est, à mon sens, l'un de ses titres les plus intéressans au souvenir de son pays; car si quelqu'un a marqué le vrai caractère que doit avoir l'aristocratie dans les pays démocratiques, pour n'y pas effaroucher et en même temps pour y régler les légitimes instincts d'égalité, c'est assurément Carrel. La seule aristocratie bonne et utile, dans la France du XIXe siècle, c'est apparemment celle qui n'a ni traditions d'ancêtres, ni blason, ni étiquette, ni formules héréditaires, et qui n'est que l'excellence naturelle et originale où peut s'élever un homme sans naissance par le talent et la hauteur de cœur, les deux dons qui nous viennent le plus manifestement de Dieu. Or c'est de cette façon que Carrel a été aristocrate.

La conversation de Carrel était profonde et nerveuse, et d'une clarté qu'aucune objection ni aucune matière ne pouvaient troubler. Il parlait avec une facilité sévère et contenue, les mains rapprochées du corps, s'accompagnant d'un geste court, peu varié, mais tout-à-fait accommodé à son genre de verve, plus intérieure qu'extérieure. Il avait peu de traits, si l'on entend par-là ces jeux d'esprit dont le premier averti est celui qui parle. Mais si le trait n'est qu'une pensée juste et forte exprimée avec vigueur, une vue inattendue, un jugement qui décide les incertains, un mot qui s'imprime dans la mémoire comme un fait, ce serait trop peu de dire que son discours en était semé, car c'était tout son discours. J'ai eu le bonheur d'entendre

causer les hommes les plus éminens de ce temps, et j'ai un terme de comparaison, un idéal de la supériorité en ce genre. Carrel n'était pas au-dessous de cet idéal. Qu'on se rappelle ses meilleurs articles dans *le National*, et qu'on en ôte les formes amères qu'il avait tort de juger nécessaires pour l'effet grossier de la presse quotidienne; c'était là la causerie politique de Carrel. Aussi, quand il prenait la plume, ne faisait-il le plus souvent que continuer un entretien commencé. Du même ton dont il parlait, avec la même abondance et la même facilité, il dictait assez vite pour fatiguer la plume la plus rapide, ou écrivait lui-même dans un caractère à peine indiqué, comme pour ne pas s'attarder à former ses lettres dans cette improvisation extraordinaire.

Dans les autres matières, la littérature, les arts, où Carrel avait moins appris et moins médité, mais où il montrait un grand goût, et, dans les généralités, un instinct toujours sûr, sa conversation était moins égale. Il hasardait alors beaucoup de choses. Au lieu d'un corps de raisons solides et suivies, il se jetait volontiers dans des caprices d'esprit où la force d'ailleurs ne manquait jamais, ni ce qu'il y a toujours de bon sens dans l'audace. Son langage perdait un peu de la noble simplicité de ses causeries politiques; il était plus brillant, plus pittoresque, il n'évitait pas les effets prévus. Mais, dans les matières de la politique, Carrel ne laissait jamais échapper un mot par lassitude ou par caprice, pas même à ces momens de dégoût et de langueur où l'on est disposé à se venger sur ses propres convictions de leur peu de succès, en les traitant comme des paradoxes. Jamais parole sortie de lui n'a pu faire douter à ceux qui l'entendaient que l'ambition politique ne soit d'abord le plus noble et le plus sérieux des exercices de l'esprit. Et si j'ai remarqué cette autre sorte de conversation de Carrel, c'est moins parce que rien en lui ne m'a intéressé médiocrement, que parce que c'était comme la forme naturelle d'un des côtés de son caractère dont il convient de parler.

Notre époque a trouvé un mot pour qualifier ceux qui sont marqués de ce trait particulier; c'est le mot *artiste*. Preuve certaine qu'on en a fait une mode, et que, pour quelques-uns qui l'ont naturellement, beaucoup l'affectent et courent après. Chez les premiers, c'est un certain superflu d'activité intellectuelle sans emploi, un délassement après les grands efforts; chez les seconds, ce n'est que de la légèreté qui veut se rendre importante, ou faire considérer comme une habitude capricieuse ce qui est tout le fond du personnage. Et ici je ne parle que de ce qu'il y a d'innocent dans le caractère ou dans

le rôle d'artiste. Combien pour qui c'est une excuse honteuse de promesses faites et non tenues, d'engagemens violés, ou le palliatif de désordres en apparence surpris à la raison d'un homme supérieur, et qui lui sont échappés malgré lui! Combien chez qui la mobilité d'esprit n'est que la forme trompeuse de la corruption du cœur!

Dans Carrel, l'artiste était un homme plein d'abandon et de grace, et qui n'avait jamais de distractions en ce qui regarde l'honneur. Ceux de ses amis qui ne partageaient point ses opinions et ne s'attachaient pas à ses espérances, le remarquaient d'autant plus dans ces heures de relâchement, qu'ils pouvaient croire qu'alors il portait plus légèrement la vie. Comme tous les hommes d'une nature excellente, il avait un peu de tous les goûts vifs, outre que ses impressions, par leur extrême force et par la manière dont il s'y abandonnait, avaient l'air d'être des goûts. Il s'interrompait dans une conversation grave pour jouer avec des chiens, et jamais à demi. Il aimait les exercices du corps et il y avait de la grace et de la force; il y était téméraire, surtout quand on l'excitait. Nous parlions quelquefois de l'éducation des Grecs, et il admirait beaucoup qu'on eût attaché de la gloire aux exercices du corps comme à ceux de l'esprit, et que la vie des anciens fût doublement active. Carrel était un Grec par ce trait-là, et un de ces Grecs d'Athènes qui n'avaient aucune incapacité et ambitionnaient d'être les premiers en toutes choses.

Il n'en laissait pas tout voir à ses amis. Certaines choses étaient gardées pour l'intérieur de sa maison. C'est de là que j'ai su qu'il aimait à chanter, et qu'il y réussissait, ayant une voix timbrée et sonore, et une mémoire musicale remarquable. Il chantait des airs mâles et patriotiques, et se reposait ainsi du travail, ou s'y préparait. Il dansait aussi. J'ai su de la même source que, rentrant un jour de l'Opéra, où il venait d'admirer Mlle Taglioni, il se mit à danser, disant que la danse n'est que le mouvement cadencé d'un corps souple; et il le faisait, comme le reste, avec abandon et grace. L'amour du mouvement, un sentiment vif du naturel et du vrai en toutes choses, le poussaient bien plus que la prétention à tout faire; car on ne met de prétention que dans les choses où l'on veut être vu. Après tout, si mon amitié me trompe, et si ce que je prends pour de la grace dans cet homme supérieur, n'est que l'une de ces inévitables puérilités attachées à la nature humaine, j'aime encore mieux Carrel dansant à huis clos que cet autre homme supérieur de notre temps qu'on surprit

un jour monté sur sa table pour voir dans la glace l'effet d'un nouveau pantalon.

Ces petits détails, que je résiste à multiplier, ne sont rien pour la postérité, mais ils sont beaucoup pour ses amis, et ils sont presque tout pour celle qui ne l'a aimé que pour lui. Devais-je donc, par un respect de rhétorique pour l'homme, refuser à ces amis, à ce cœur où il ne mourra jamais, ces souvenirs par lesquels il leur appartient plus intimement?

Le souvenir des êtres qu'on a aimés n'est profond et vrai que quand il s'attache en quelque manière aux traces matérielles que ces êtres ont laissées. La mémoire de l'esprit est peu avide; elle se contente du souvenir des œuvres. La mémoire du cœur ne se satisfait qu'en ressuscitant la personne, sous ses traits les plus naturels et les plus secrets. Pour moi, je suis ainsi pour ceux que j'ai aimés. Il est des gestes familiers de mon père dont le souvenir me fait tressaillir; il est de certaines larmes de ma mère, le jour où ses six enfans lui souhaitaient sa fête et se suspendaient tous à son cou, qui sont comme le premier point par où, peu à peu, mon cœur la fait revivre et me la représente tout entière. C'est souvent le sourire de Carrel qui le remet sous mes yeux, et ce premier souvenir réveillant tous les autres, après son sourire, c'est son allure, c'est lui que je vois, c'est sa voix que j'entends.

III.

CARREL ÉCRIVAIN.

Carrel n'a été écrivain que faute d'un rôle où il pût agir plus directement. C'est peut-être pour cela qu'il a été écrivain excellent et d'un caractère tout particulier. Il est rare que ceux qui font profession d'écrire, quelle que soit d'ailleurs leur aptitude, échappent à certaines complaisances pour le goût du jour, qui gâtent l'esprit le plus juste et le plus heureux. Rien de plus vrai, de notre temps surtout, où les talens les plus naturels sont tentés par certaines formes de caprice qu'on leur vante comme des moyens d'originalité, et qui ont d'ailleurs cette autorité qu'elles mènent sûrement au succès. Le nombre étant très petit des auteurs qui n'écrivent que pour se satisfaire, et qui ne se satisfont que difficilement, la plupart, même parmi les plus habiles, n'écrivent que pour plaire à des lecteurs façonnés à un cer-

tain tour particulier de pensées; ou plutôt, imitateurs à leur insu, ils sentent ingénument, et croient tirer de leur fond des idées reçues d'autrui. Un écrivain de profession, et j'ajoute de vocation, si naturel que soit son tour d'esprit, regarde d'abord comment on écrit de son temps, et ce qui réussit, et ce qu'il aime lui-même comme lecteur. Il se règle là-dessus, et, à chaque changement de goût, il prend la manière à la mode, réussissant toujours, mais n'écrivant jamais bien. Quelques-uns, après avoir passé l'âge où les influences du dehors sont moins fortes et où le besoin de se satisfaire commence à se distinguer du désir de plaire, redeviennent naturels par le travail et retrouvent par la science l'instinct. Mais ceux-là ne sont pas communs, et leur retour au naturel n'est jamais si complet qu'il ne se rencontre dans leurs écrits les plus vrais des traces des anciennes habitudes. Personne ne s'en peut garder, parmi ceux qui n'écrivent que pour écrire, plumes brillantes auxquelles il manque un sujet; et tous y persévèrent jusqu'à ce qu'ils cessent d'écrire, ce qui arrive le jour où ils cessent d'imiter. Mais celui qui n'écrit que pour agir, et qui écrit comme on agit, de toute sa personne, celui-là pourra exceller dès l'abord sans passer par toutes ces transformations où il reste toujours des vestiges de l'imitation dans le naturel. S'il a de l'instinct, c'est-à-dire un tour d'esprit parfaitement conforme au génie de son pays, il pourra devenir un écrivain supérieur sans même se douter qu'il soit écrivain.

C'est ce qui se peut dire d'Armand Carrel. Quoiqu'il ait beaucoup écrit, et dès l'école militaire, il n'a jamais pensé à se faire un nom dans les lettres. Écrire a été pour lui, dans le commencement, un moyen de fixer dans sa mémoire des connaissances dont il pouvait avoir besoin pour un but encore vague, mais nullement littéraire. Plus tard, ç'a été un moyen d'imposer, sous la forme de doctrines, sa passion d'agir aux consciences et aux évènemens, ou au moins de la soulager. Pour lui, le modèle de l'écrivain était l'homme d'action racontant ce qu'il a fait. C'était César dans ses commentaires, Bonaparte dans ses mémoires. Carrel voulait qu'on écrivît soit après avoir agi, soit pour agir, quand c'était le seul mode d'action opportun ou possible. Plus tard ses idées se modifièrent là-dessus, ou plutôt se complétèrent. Il garda ses préférences, mais il reconnut qu'on n'agit pas seulement en faisant la guerre comme César et Bonaparte, et qu'un homme fort sédentaire peut agir tout aussi bien qu'un général qui court d'un bout du monde à l'autre. Bossuet agit à sa manière, Pascal à la sienne; Voltaire, Rousseau, Buffon, à la leur. Ainsi complé-

tée, l'idée de Carrel est excellente en soi. Cela équivaut à dire que l'action étant la manifestation la plus franche et la plus naturelle de l'homme, pour bien écrire, il faut être mu par une force aussi impérieuse que celle qui nous fait agir. Or, on n'est dans cette condition-là qu'autant qu'on a une forte et noble passion à satisfaire, quelque grande vérité à défendre, un idéal à atteindre. Hors de là, l'écrivain n'est que le plus noble de l'espèce des charlatans.

Les études littéraires de Carrel avaient été fort négligées. Il nous racontait que tout en étant dans les meilleurs élèves de son collége par les *dispositions*, il était dans les médiocres par les résultats. Ses penchans militaires se montraient dès le collége par le choix même de ses lectures. Il lisait les historiens, surtout à l'endroit des opérations militaires, et il aimait, avant de les comprendre, ces détails si étrangers à la vie de collége. Jamais vocation ne fut plus précoce et plus décidée. Pour le reste des études, il y assistait avec impatience, plutôt qu'il n'y prenait part. Toutefois, nous disait-il, Virgile l'avait frappé. Il m'en récitait quelquefois des vers appris dans sa tendre jeunesse, et qu'il n'avait ni relus ni oubliés. Regardez comme la destinée d'un homme supérieur se prépare de loin. Cet enfant qui, après avoir dévoré une mauvaise traduction de Xénophon ou de César, est sensible à l'art divin de Virgile, un jour le goût et la volonté en feront un homme d'action; l'instinct en fera un admirable écrivain.

Au sortir du collége, et pendant la préparation pour entrer à l'école militaire de Saint-Cyr, Carrel se livra exclusivement aux études historiques et de stratégie. A l'école, il y employa tout le temps que lui laissaient les occupations spéciales. Après la guerre d'Espagne, et pendant sa prison, sous la menace d'une peine capitale, il écrivit différens résumés d'histoire ancienne et moderne. Nous les avons retrouvés parmi ses papiers. Ils sont écrits avec beaucoup de netteté, d'un style simple et coulant, du reste sans jugemens ni réflexions; ce sont des travaux de mnémotechnie, pour imprimer la suite des faits dans sa mémoire. Mais la sécheresse même de ces matériaux indique la force d'esprit de Carrel et la manière dont il entendra l'art de l'écrivain, si les évènemens le réduisent là. Carrel avait besoin d'une vue générale sur l'histoire universelle. Ces matériaux en sont les élémens les plus sommaires. Son imagination sommeillait pendant que son esprit parcourait la suite de l'histoire dans les évènemens généraux et incontestables. Ce n'est pas le seul mérite de ces ébauches. On ne sait de quoi s'étonner le plus, ou de la fer-

meté de cette main qui poursuit son dessein sans se laisser distraire par la partie anecdotique et pittoresque des faits, ou de cette facilité qui couvre déjà d'énormes cahiers d'une écriture serrée, rapide et sans ratures.

En écrivant ces abrégés d'histoire, Carrel ne croyait pas céder à un instinct supérieur et ne voulait pas s'exercer à l'art de l'écrivain. La preuve, c'est qu'après son acquittement et à son retour à Paris, en septembre 1824, il ne pensa pas d'abord à écrire. La tentation était grande pourtant. La presse offrait alors une voie naturelle à tous ceux qu'un goût sérieux portait vers les lettres, et un grand attrait à tous ceux qui manquaient seulement d'une vocation déterminée d'un autre côté. Carrel hésita long-temps. Sa famille lui conseillait le commerce, et il y dut penser sérieusement. On le pressait; on craignait la perspective d'un oisif onéreux aux siens. Ce fut au milieu de ces incertitudes, qui allaient devenir des souffrances, qu'un homme de talent et de cœur, digne d'être un moment le patron de celui dont il devait être plus tard le collaborateur modeste et dévoué, M. Arnold Scheffer, le proposa pour secrétaire à M. Augustin Thierry, lequel achevait alors l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*. Sa vue, déjà affaiblie par le travail, avait besoin de la main et des yeux d'un collaborateur habile. Il offrit au jeune officier l'équivalent de son traitement. Carrel, après avoir obtenu l'agrément de sa famille, reçut une lettre de M. Thierry, conservée avec soin dans ses papiers, et que celle qui a hérité de toutes ses dettes de reconnaissance a récemment rendue, par mon entremise, à l'illustre historien. Dans cette lettre, M. Thierry mandait à Carrel « qu'il pouvait venir dès-lors l'aider dans ses recherches historiques. » Je cite ces expressions délicates qui éloignent toute idée d'une position subalterne. M. Thierry ménageait déjà dans son jeune collaborateur l'écrivain du *National*. « Ce travail sera peu amusant, ajoutait M. Thierry, mais il y aura peut-être quelque instruction à en retirer. » Je n'ai pas pu lire froidement ces mots. Il faut penser que ce billet si simple a donné à Carrel un moment de vive émotion et peut-être de bonheur. Il échappait à ces luttes de famille dont la fin est au prix d'une séparation; il échappait à l'humiliante nécessité d'être un mauvais négociant.

Le travail de Carrel, installé auprès de M. Thierry, consistait à faire des recherches, à débrouiller et à mettre en ordre des notes, à corriger les épreuves de l'*Histoire de la conquête*. Ces travaux, et d'autres du même genre, ne sont stériles et subalternes qu'entre des

mains malhabiles; un homme distingué y trouve de quoi déployer sa sagacité et exercer son goût. Carrel y montra dès l'abord assez de qualités solides pour qu'en très peu de temps la ligne de démarcation s'effaçât par degrés entre le secrétaire et l'écrivain déjà consommé. Ce fut peu à peu un travail commun où les parts, naturellement très inégales dans les pages exquises et dans l'inspiration même de l'œuvre, l'étaient moins dans les accessoires et dans la rédaction générale. M. Thierry, avec cette forte modestie qui le distingue, aime à reconnaître tout ce que dut son dernier volume de l'*Histoire de la conquête* à la collaboration de Carrel. Non-seulement il trouvait profit à le consulter sur l'importance et le degré de certitude historique des faits, mais encore il lui demandait sa main pour quelques détails de style. Dans les récits de bataille, par exemple, le jeune officier pouvait avoir plus naturellement le mot propre; M. Thierry, qui ne le trouvait que par l'instinct des bons écrivains, le lui demandait souvent et jamais en vain. Généralement, le tour ou le mot proposé par Carrel était simple, ferme, vrai. M. Thierry m'a même avoué avec beaucoup de grace que Carrel lui avait quelquefois rendu le service de lui suggérer, à la place d'une expression affaiblie par trop d'usage, une expression plus directe, plus vive et plus rapprochée de son sens primitif.

Six mois se passèrent ainsi. Carrel n'avait pas encore pris la plume pour son compte. Un libraire étant venu demander à M. Thierry un résumé de l'histoire d'Écosse, celui-ci, qui suffisait à peine à ses immenses travaux, engagea Carrel à s'en charger. Carrel se mit au travail, et fit, avec les idées de l'*Histoire de la conquête*, un court et substantiel résumé, où M. Thierry dut mettre, pour les convenances du libraire, une introduction de sa main. L'ouvrage eut assez de succès pour que Carrel refusât désormais tout traitement. Il se croyait déjà trop payé par l'honneur de cette collaboration dans le premier ouvrage sorti de sa plume. M. Thierry n'y consentit pas d'abord; mais Carrel insistant, il fut convenu qu'il recevrait le traitement durant trois mois encore, après quoi il serait libre.

Dans l'intervalle, la mère de Carrel avait fait un voyage à Paris. Les lettres de M. Thierry ne l'avaient pas rassurée. Cette modeste existence d'homme de lettres ne la tranquillisait point, et paraissait la flatter médiocrement. Elle avait besoin que M. Thierry lui renouvelât ses premières assurances, et se portât en quelque façon garant de l'aptitude littéraire et de l'avenir de son fils. Dans deux dîners qu'elle offrit à M. Thierry, elle l'interpella vivement sur ce sujet.

« Vous croyez donc, monsieur, que mon fils réussira, et qu'il aura une carrière? » — « Je réponds de lui comme de moi-même, dit M. Thierry; j'ai quelque expérience des vocations littéraires : votre fils a toutes les qualités qui font le succès aujourd'hui. » Pendant qu'il parlait, Mme Carrel fixait sur lui un regard pénétrant, comme pour distinguer ce qui était vrai, dans ses paroles, de ce qui pouvait n'être que politesse ou encouragement. Quant au jeune homme, il écoutait sans rien dire, respectueux, soumis, et, à ce que raconte M. Thierry, presque craintif devant sa mère, dont la fermeté d'esprit et la décision avaient sur lui beaucoup d'empire. Carrel ne fléchissait que devant ses propres qualités, car ce qu'il respectait dans sa mère n'était autre chose que ce qui devait, plus tard, le faire respecter lui-même comme homme public.

La première réunion avait laissé des doutes à Mme Carrel. Au sortir de la seconde, où, pressé entre ces deux volontés inflexibles, l'une qui lui demandait presque de s'engager pour son fils, l'autre, discrète et silencieuse, qui lui promettait de ne pas lui faire défaut, M. Thierry s'était sans doute montré plus affirmatif, Mme Carrel partit pour Rouen, plus convaincue et plus tranquille.

J'ai dit quels services Carrel avait rendus, comme collaborateur, à M. Thierry. Quant aux rapports d'homme à homme, sans être jamais familiers, rien n'y manquait de ce qu'une grande estime réciproque pouvait y mettre de solidité et de charme; mais Carrel montra toujours beaucoup de réserve. Cette disposition, nullement gênante dans le tête-à-tête, à l'arrivée d'un étranger, devenait de la contrainte. Un jour, un parent de M. Thierry entre au moment où Carrel lui faisait la lecture d'un journal. Après quelque conversation, cette personne prie bien innocemment Carrel de continuer. Il avait trop de tact pour s'y refuser, mais trop de susceptibilité pour s'y résigner sans chagrin. La personne partie, on se remet au travail. M. Thierry ne tarde pas à voir que Carrel n'a pas toute sa bonne humeur, et, comme son amitié lui était aussi précieuse que ses services, il lui demande ce qui a pu le mécontenter. Carrel le lui avoue. « Il n'est service pour vous, dit-il, qui me répugne ou me coûte; mais je ne veux pas que d'autres me demandent ce que vous avez seul le droit d'obtenir. » M. Thierry lui fit de tendres excuses. Carrel ne voulut pas être en reste avec lui; il y répondit par d'autres excuses. « Il faut me pardonner, disait-il; je suis militaire, et les militaires ont la mauvaise habitude de se tenir offensés de riens. »

Les trois mois obtenus par M. Thierry s'étaient écoulés, et l'*His-*

toire de la conquête de l'Angleterre avait paru. Carrel ne venait plus chez M. Thierry à titre de secrétaire, mais seulement comme ami, offrant gratuitement des services devenus plus rares, mais que son talent croissant rendait plus précieux. Il passait une partie du temps à faire des recherches et à copier des extraits qui devaient servir aux travaux ultérieurs de l'historien. Dans le même temps, il préparait un nouveau résumé, à l'instar du premier, de l'histoire de la Grèce moderne. C'était plus l'œuvre de Carrel que le *Résumé de l'Histoire d'Ecosse.* M. Thierry n'y avait contribué que pour le projet, où il l'avait poussé, et pour quelques conseils particuliers, qui mirent le jeune écrivain sur la voie de notions sûres et intéressantes. Au reste, l'ouvrage put se passer de la protection d'un morceau préliminaire du maître, et le plan comme la rédaction en appartiennent entièrement à Carrel. Ce *Résumé*, publié à la fin de l'année 1827, a été réimprimé en 1829.

Les deux premiers écrits de Carrel furent lus fort légèrement, comme le sont presque toujours, même par les juges les plus compétens, tous les livres signés d'un nom inconnu. Ils donnaient tout au plus à l'auteur, et encore dans un cercle fort étroit, la réputation d'un homme de lettres assez habile, mais dont il fallait borner la collaboration aux sujets qui pouvaient se contenter d'une plume très secondaire. Or, les produits d'une plume ainsi classée sont médiocres, surtout quand elle n'est point stimulée par cette âpreté pour le gain qui rend infatigables les talens vulgaires. Le prix de ses deux petits volumes lui avait permis de passer à sa guise les premiers jours de son indépendance. Il dut bientôt y ajouter celui d'articles publiés çà et là dans les journaux et les revues, non sans de vives souffrances d'amour-propre, à cause des difficultés et des retards qu'il y trouvait, et de cette censure intérieure, souvent inintelligente à force d'indifférence, qui lacère le cœur de l'écrivain, croyant ne couper que son papier. Mais ces faibles ressources défendaient à peine Carrel de la pauvreté, ou du moins de cette gêne qui, pour tous ceux que les travaux de l'esprit livrent à tous les besoins honorables, est une sorte de misère.

Il fallut plus d'une fois que la bourse de ses amis pourvût aux plus pressantes nécessités. Carrel était retombé dans toutes les incertitudes de sa première arrivée à Paris. Cette pudeur des grands talens qui ne leur permet pas d'accepter un emploi en sous-ordre, beaucoup de paresse rêveuse, ou beaucoup de temps donné à des travaux sans produit, que sais-je? peut-être l'amour-propre de sa renommée

future, aigrissaient ces incertitudes. Il ne manqua rien aux épreuves du pauvre jeune homme, pas même de penser de nouveau à rentrer dans le commerce. Il y pensa, en effet, et fort sérieusement. Il choisit celui des livres, apparemment comme s'éloignant le moins de ses habitudes littéraires. Une demande de fonds fut faite à sa famille, qui lui envoya de quoi monter, en société avec un ami, une modeste librairie, qui n'eut le temps de ruiner personne. La mise de fonds seulement y périt, au moins ce qui n'en fut pas employé à faire vivre Carrel pendant quelques mois. C'est dans l'arrière-boutique de cette librairie, sur un comptoir auquel était attaché un gros chien de Terre-Neuve, que Carrel, tantôt plongé dans les recueils politiques anglais, tantôt caressant son chien favori, médita et écrivit l'*Histoire de la contre-révolution en Angleterre*. Ce livre parut en février 1827.

C'est le premier ouvrage où Carrel ait eu l'occasion d'exposer ou du moins de laisser voir, dans une époque analogue, son sentiment sur la politique de la restauration. On trouvera donc naturel que j'en parle avec détails. L'histoire de ses précédens écrits est presque celle de ses nécessités; l'histoire du livre sur la contre-révolution d'Angleterre pourrait être, jusqu'à la date de la publication, celle de ses opinions. Le titre seul du livre dit assez quelle en avait été la pensée. C'est la restauration française que Carrel voulait avertir en écrivant l'histoire de la contre-révolution d'Angleterre. On commençait alors à comparer les Bourbons aux Stuarts, et cette comparaison était déjà pour quelques-uns une inquiétude, pour un plus grand nombre une espérance. Carrel était de ces derniers, ainsi que beaucoup d'esprits, non plus prévoyans, mais plus impatiens. Ce livre est donc moins une histoire qu'un pamphlet historique. Carrel expliquait la politique de Jacques II d'après le sentiment que lui inspirait celle de Charles X. Toutefois l'analogie est si parfaite entre certains hommes et certaines choses, aux deux époques, que la vérité n'a point souffert des préoccupations de l'historien, et que la comparaison du présent et du passé, au lieu d'obscurcir sa vue, l'a étendue et fortifiée. Rien n'annonce, d'ailleurs, que ce livre ait été écrit d'une main passionnée. Les adversaires les plus décidés d'un gouvernement ne sont pas toujours les plus fâchés dans l'expression. Une ambition ajournée fait plus de bruit qu'une aversion froide et implacable. Carrel parlait avec moins de colère à la restauration, qu'il regardait comme déjà morte, que beaucoup qui voulaient prolonger sa fin ignominieuse, ce qui est toujours lucratif pour peu que cette fin se prolonge. Il ne la menaçait pas pour lui faire peur, mais parce qu'il la

croyait condamnée par l'histoire. Rien dans ce livre n'est vague, rien n'est donné à la déclamation, cette arme des adversaires qui ne demandent qu'à être amis.

Outre l'intention évidente de prédire à la restauration le sort qui l'attendait, Carrel avait-il songé à prévoir, à aider pour sa part un dénouement du même genre que celui de 1688? Le duc d'Orléans était-il aussi nettement annoncé et désiré dans la personne du prince d'Orange que Charles X était condamné dans celle de Jacques II? Une telle question ne peut pas être injurieuse pour la mémoire de Carrel. On est bien sûr qu'il ne s'agit pas de savoir si cette seconde prédiction était intéressée, et si Carrel pensait à s'inscrire sur la liste des serviteurs aspirans de la royauté qui hériterait de Charles X. Il n'y a rien d'embarrassant dans l'histoire d'un homme dont le caractère noble a toujours gouverné l'esprit : rien donc n'en doit être négligé, parce que rien n'en peut être d'un médiocre exemple. Je n'ai dès-lors aucun scrupule à dire ce que m'a suggéré à cet égard la lecture de son livre.

Carrel, en 1827, ne portait pas ses vues ni ses espérances pour la France au-delà d'une révolution de 1688, c'est-à-dire d'une royauté consentie. Si ce fut une faute politique de se déclarer contre cette royauté après l'avoir appelée et jugée inévitable, il importe que cette faute ne se prolonge pas sur les années de sa vie antérieures à 1830. On se souvient de son mot sur l'immobilité à laquelle prétendent *follement* les partis. Or ce serait le louer singulièrement que lui attribuer une prétention qu'il jugeait si sévèrement dans les autres. En songeant, en 1827, à une révolution de 1688, et à une substitution de la royauté consentie à la royauté de droit divin, changement qui permettait d'ailleurs toutes les espérances, Carrel avait le double mérite d'être du parti de tous les bons esprits d'alors, et d'être plus qu'aucun d'eux pur du soupçon de travailler à sa propre fortune en dirigeant l'opinion dans le sens de ce changement.

Si Carrel eût été, dès 1827, engagé dans les idées républicaines, aurait-il écrit l'*Histoire de la restauration des Stuarts*, c'est-à-dire de tout ce qui légitima et rendit populaire dans la Grande-Bretagne la royauté consentie du prince d'Orange? Je veux bien que, contre le penchant de tout esprit dévoué à une opinion, il ait écrit, avec des arrière-pensées républicaines, une histoire monarchique, comment n'a-t-il jamais montré ses espérances dans ses prédictions? Quelle belle occasion pourtant d'opposer à tous ces partis qui s'écrasent tour à tour au nom d'idées contradictoires, à ces royalistes conspi-

rant contre le roi, à ces catholiques ménageant les plus extrêmes opinions protestantes, à ces dissidens coalisés avec les papistes contre les anglicans, à tant d'alliances monstrueuses, à tant de mobilité passionnée, la silencieuse immobilité du parti républicain! Quels tableaux à faire, même avec sa manière sobre et contenue, des morts glorieuses des Russell et des Sydney, ces nobles victimes des illusions républicaines! Quoi de plus aisé que de rabaisser la victoire du prince d'Orange en montrant toutes les souffrances qu'elle laissait crier, tous les droits qu'elle ne reconnaissait pas, toutes les imperfections qu'elle adoptait, toutes les représailles et toutes les réparations dont elle chargeait l'avenir?

Dans le livre de Carrel, les vieux républicains du règne de Charles Ier sont traités avec respect, mais sans sympathie particulière. Carrel les juge, preuve que leur cause n'est pas la sienne. Leurs consciences sont admirées; qui ne les admirerait pas? mais leurs idées sont jugées avec sévérité. Selon Carrel, ils ont pris pour un caprice de cour ce qui est l'œuvre de la nation. Ce sont eux qui ont fait naître les alarmes auxquelles la liberté a été sacrifiée. Russell, Sydney, grandes ames, ont été des esprits irrésolus, voulant la fin sans les moyens, proclamant le droit d'insurrection et niant toute pensée de violence contre la personne du roi. Si ce sont là des jugemens d'ami, celui-là est un ami bien froid, qui peut être assez juste pour fournir des raisons à ceux qui seraient tentés de ne l'être pas.

Quant à la victoire du prince d'Orange, loin de la rabaisser, Carrel la relève, d'abord en traitant avec une faveur particulière cet homme illustre, ensuite en lui faisant un cortége, dans sa marche triomphante d'Exeter à Londres, de tous les intérêts sérieux, de toutes les libertés politiques et religieuses de l'Angleterre. Il n'y a qu'un mécontent, outre le parti vaincu, ou plutôt tout ce qui s'en était compromis d'une manière irréparable; ce mécontent, c'est le peuple. Mais de quoi l'est-il? Carrel ne prend pas de précautions pour le dire. Tantôt de ce qu'on l'a frustré de quelques jours de désordre et de pillage, et de ce qu'il ne trouve pas dans les manifestes « ce qui eût enflammé ses passions; » tantôt de ce que l'approche du prince d'Orange enhardit les magistrats de la Cité dans la répression des désordres intérieurs, inévitable résultat des révolutions; tantôt de ce que l'entrée furtive et sans appareil du prince dans Londres prive sa curiosité du spectacle d'une procession solennelle.

Telle était l'opinion de Carrel en 1827. Pourquoi donc, après une expérience de quelques mois seulement, s'est-il tourné contre la

royauté consentie? Par dépit, n'a-t-on pas manqué de dire. Si on eût fait à Carrel une situation convenable dans le nouvel état de choses, on l'eût acquis irrévocablement. M. Littré a cité un mot de lui : « Peut-être m'eût-on désarmé en me donnant le commandement d'un régiment. » Ce mot est vrai, je l'ai entendu; mais il n'était ni sérieux, ni même plaisant à la manière de certains mots qui cachent une arrière-pensée sérieuse. J'en sais un qui le réfute et où Carrel paraît tout entier : « Croit-on, disait-il, que moi, simple officier, et qui sais combien il importe à la discipline de l'armée que les grades n'y soient donnés qu'aux services, j'eusse consenti jamais à usurper les épaulettes de colonel? » Ce n'est donc point avec le don d'un régiment qu'on eût gagné Carrel. J'ignore quelle offre eût été mieux reçue. Si Carrel a eu à cet égard quelque désappointement, je ne sache pas qu'il s'en soit ouvert à personne. Peut-être un emploi élevé, qui eût maintenu l'égalité entre ses premiers amis politiques et lui, l'eût-il attaché au gouvernement nouveau tout le temps qu'à son sens la royauté et le pays n'auraient fait qu'un. Sitôt qu'il aurait cru que l'intérêt dynastique se distinguait assez de l'intérêt du pays pour que les services d'un fonctionnaire parussent des services à une personne royale, Carrel aurait quitté les fonctions publiques. Il ne pouvait servir avec suite qu'une cause générale ou un être collectif, le pays : un emploi même élevé eût laissé trop de personnes au-dessus de lui.

Voici, s'il fallait expliquer par une ambition trompée sa levée de boucliers républicaine, ce qu'on en pourrait dire de plus fondé. Mais, je le répète, quoique rien n'eût été plus permis que l'ambition de Carrel, ni rien de plus juste que son chagrin de la voir trompée, ce n'est point par désappointement qu'il arbora le drapeau républicain; car pourquoi le moindre retard? pourquoi ne pas se déclarer dès le premier jour, sous l'impression de cet inconcevable abandon, ou plutôt de ce désaveu indirect qui suivit son envoi dans les départemens de l'Ouest? pourquoi pas le lendemain de cette ridicule offre d'une préfecture de troisième ordre, à laquelle on l'avait nommé sans le consulter? L'occasion était assez belle, et Carrel n'était pas de ces hommes qui se fâchent long-temps après l'affront, et qui mettent entre leur ressentiment et l'éclat qu'ils ont résolu d'en faire un intervalle calculé. Les griefs étaient justes; et qui peut dire que, dans une certaine mesure, les mécontentemens d'un homme supérieur par le cœur et par l'esprit ne soient pas des mécontentemens publics? Cependant Carrel ne s'émut pas. Devenu maître de la direction du *National*, il accepta, comme tout le monde, la royauté consentie,

et en surveilla l'expérience encore nouvelle avec plus de doute que d'hostilité ouverte. Mais il se fatigua bientôt de cette attitude. Quand tout le monde croyait à une guerre européenne, Carrel crut que la royauté nouvelle n'en soutiendrait pas le fardeau, et que la nation seule, se gouvernant par elle-même, pouvait encore tenir tête à la coalition des vieilles royautés légitimes. Derrière lui, cette opinion était déjà personnifiée dans un parti malheureusement enchaîné aux souvenirs et à l'imitation de l'épouvantable dictature de 93. Entre l'immense majorité, qui croyait la guerre imminente, et ce parti qui, pour la faire et la terminer glorieusement, parlait d'exhumer des archives de la commune et du comité de salut public le fantôme de la Terreur, Carrel proposa la théorie d'un pouvoir exécutif responsable n'ayant aucun intérêt qui ne lui fût commun avec le pays, et s'interdisant de sacrifier ses libertés même à sa défense. Il crut qu'il fallait rassurer la France en lui montrant que, si la guerre ou l'entraînement démocratiqne produit par la révolution de juillet devait emporter la royauté consentie, il y aurait entre elle et la désorganisation extrême une forme de gouvernement raisonnable et déjà éprouvée. C'était, dans son opinion, une voie de salut offerte à l'immense majorité de ceux qui ne veulent pas de l'indépendance sans la liberté, ni de la liberté sans l'indépendance. Telle a été la véritable pensée de Carrel. Je ne l'imagine pas; je la lui ai entendu exposer avec une force et une lumière que toute mon amitié ne saurait donner à ce récit. Des diverses explications qu'on pourrait donner du passage de Carrel aux idées républicaines, celle-ci est la seule qui ait pour elle l'autorité d'aveux directs, de déclarations explicites de lui. Ce fut le fonds inépuisable de cette polémique de 1831 à 1832 qui donna autant de retentissement à une erreur de Carrel que tous les talens ralliés au gouvernement de 1830 en donnèrent aux réalités, quelquefois un peu plates, contre lesquelles elle se brisa.

L'*Histoire de la contre-révolution en Angleterre* n'augmenta pas beaucoup la réputation d'écrivain de Carrel. En lui tenant compte de la force d'esprit qu'avait demandée cet ouvrage, on n'y trouvait pas encore ce talent particulier d'expression auquel on reconnaît un écrivain. Ce ne fut qu'après la publication, dans la *Revue Française*, de deux articles étendus sur la guerre d'Espagne de 1823 que Carrel fut jugé digne de ce titre. C'est une opinion générale parmi ceux qui ont suivi avec attention cette vie si courte et si glorieuse, que son talent subit, à cette époque, une transformation inattendue, et que Carrel brisa l'obstacle qui l'empêchait de s'épanouir. Ces articles parurent

en 1828, moins d'un an après l'*Histoire de la contre-révolution en Angleterre*. Quelques personnes considérables s'honorent d'avoir, à dater de ces pages, deviné l'avenir qui était réservé à Carrel. Mais en deçà, dit-on, il n'y a qu'un littérateur estimable, des qualités négatives, une main ferme, mais point de ce qu'on peut appeler du talent dans le sens rigoureux du mot, non dans le sens relâché où l'emploie la critique contemporaine.

Cette appréciation est-elle exacte, et ne s'y mêle-t-il pas, à l'insu de ceux qui la font, ou qui n'y contredisent pas, soit quelque préjugé littéraire du même temps que les débuts de Carrel, et qui les aurait empêchés d'y regarder de près, soit un certain penchant à ne pas admirer de trop bonne heure un homme qu'il va falloir bientôt admirer sans réserve? Les débuts littéraires de Carrel ont été modestes; qui pourrait le nier? C'est même une preuve de supériorité qu'il ait eu un commencement, et qu'ensuite il se soit accru avec ces intervalles et ces progrès qui marquent la vie physique et morale de tous les êtres bien organisés. Je veux bien que, jusqu'en 1828, les plus belles pages de Carrel soient ces fameux articles sur la guerre d'Espagne; mais qu'il ait été homme de lettres jusque-là, et seulement à dater de là, écrivain, c'est à quoi je ne puis consentir. Je crois même que, sans le préjugé particulier auquel j'ai fait allusion tout à l'heure, outre la difficulté de reconnaître et d'avouer un talent nouveau, on eût pu prédire un grand nom littéraire à Carrel dès ses modestes résumés. On dit que de tous ses amis un seul eut cet honneur. Ce fut Sautelet, dont le suicide devait inspirer à Carrel des pages si vigoureuses et si mélancoliques. Sautelet, mort en 1830, n'a pas pu voir toutes ses prédictions accomplies, mais du moins il ne les a pas vues arrêtées à jamais par une fin funeste.

Ce préjugé, qui avait commencé par n'être qu'un sentiment juste, consistait à ne reconnaître un écrivain qu'à une certaine qualité qu'on appelait le pittoresque de l'expression. C'était un sentiment juste, eu égard à la plupart des écrivains du commencement de ce siècle, lesquels avaient éteint la vraie langue française sous une certaine rhétorique de mots abstraits, écho affaibli de la langue déjà fléchissante du XVIIIe siècle. Mais ce sentiment devint un préjugé le jour où l'expression pittoresque fut estimée comme un privilége si considérable et un don si particulier, qu'on s'habitua à la louer indépendamment de la pensée, et que du regret d'une qualité disparue de notre littérature on fit une théorie de style où la forme était séparée du fond. Or, si je ne me trompe pas sur une époque dont j'ai manqué de cinq ou six

années seulement d'être le contemporain, c'est au plus fort de ce préjugé que parurent les premiers écrits de Carrel. Au lieu d'y remarquer cette netteté si précoce de l'expression, ce sens ferme, cette force intérieure déjà contenue, cette convenance déjà parfaite du style et des idées, on ne fut préoccupé que de ce qu'on n'y trouvait pas. On ne vit guère ce qui était d'instinct dans les écrits du sous-lieutenant de vingt-trois ans, et on regretta de n'y pas voir ce qu'il aurait pu si facilement imiter d'autrui.

Les *Résumés* des histoires d'Écosse et de la Grèce moderne, les articles sur les questions générales de population dans la *Revue américaine*, l'*Histoire de la contre-révolution en Angleterre*, ne sont d'aucune école, et, par là même, sont de la bonne langue française. Il y a tel chapitre de l'histoire de la Grèce moderne, écrit en 1825, qui n'est pas d'une main moins habile ni d'un écrivain moins consommé que la préface écrite en 1829, en tête de la seconde édition, postérieurement aux fameux articles sur l'Espagne. Je reconnais déjà dans tout ce qui est sorti de la plume de Carrel une qualité fort supérieure à l'expression pittoresque, et qui ne risque pas de passer de mode, parce qu'elle n'est pas imitable : c'est la spécialité du langage dans tous les ordres d'idées. Je ne devrais pas dire la spécialité, car il y en a de plusieurs sortes. Les matières de la guerre, de l'administration, de la politique, de l'économie sociale, des mœurs, outre les mots et les tours qu'elles empruntent à la langue générale, ont un corps d'expressions particulières dont le sens vif et primitif est réservé pour les idées spéciales qui s'y rattachent. C'est à la connaissance naturelle et à l'emploi sûr et facile de toutes ces langues spéciales bien plutôt qu'au pittoresque de l'expression que je devinerais un écrivain supérieur. Bossuet n'est notre plus grand écrivain en prose que parce qu'il a su et manié parfaitement la langue de chaque ordre d'idées et toutes les langues de toutes les idées. On peut, avec un talent médiocre et beaucoup de mémoire et de lectures, en donner le simulacre; mais un œil exercé n'aura pas de peine à reconnaître, à un certain manque de force et de facilité, et au mélange vague et bâtard de mots appartenant à des ordres différens d'idées, l'écrivain médiocre et sans avenir. C'était là peut-être le caractère de quelques prosateurs accrédités de l'école impériale, écrivains par imitation plutôt que par instinct. Carrel se tint aussi loin de la pâle langue de ces écrivains que du pittoresque un peu factice qu'on y avait substitué. Lui aussi parlait naturellement toutes les langues de toutes les idées; mais ses idées n'étant pas mûres encore ou ne lui

étant pas assez propres, il avait en quelque manière la propriété du langage sans en avoir la beauté.

En effet, les idées manquaient, à certains égards, à Carrel, et toutes celles qu'il avait eues à exprimer, ne lui étaient pas personnelles. On naît écrivain, mais on devient penseur, vivre étant la matière même de la pensée. Les grands esprits pensent plus tôt, abrégent les intervalles et rapprochent les degrés, mais ils ne pensent qu'au fur et à mesure qu'ils vivent, et jamais dès l'abord avec toute la force, toute la maturité, toute l'étendue que l'âge leur donnera. De même, tous les esprits, y compris les plus grands, commencent par suivre les traces d'autrui, et par rouler dans le torrent des idées courantes, croyant qu'ils font le bruit qu'ils entendent et qu'ils imaginent ce qu'ils imitent. On n'est complètement écrivain que le jour où, soit qu'on invente quelque chose, soit qu'on adhère librement et par le progrès naturel de son esprit à ce qui existe déjà, on s'appartient et on s'inspire de soi.

Or, jusqu'aux articles sur la guerre de 1823, Carrel n'avait joui ni de toute la force de sa pensée, ni de toute la liberté de son esprit. Il avait pris la plume sans un goût bien vif, pour échapper à une profession vulgaire et pour vivre. Le premier livre qu'il écrit, M. Thierry lui en repasse en quelque sorte la commande, et lui en donne l'idée générale. Le second naît d'un conseil du même homme et de conversations avec un Grec instruit. C'est, d'ailleurs, un résumé, et les résumés étaient alors à la mode; quiconque en écrivait un imitait. Dans les articles insérés çà et là, le choix était pour un quart, la nécessité pour les trois autres. S'il y eut un peu plus de Carrel dans l'*Histoire de la contre-révolution en Angleterre*, la considération de l'à-propos, la popularité des travaux analogues, en inspirèrent la plus grande part. Quoique les tendances politiques y soient nettes et décidées, le langage n'en est pas fort expressif, soit que la passion manquât à l'écrivain pour des idées qu'il devait plus tard abandonner, soit que ces idées lui étant communes alors avec beaucoup de gens, il n'eût pas voulu paraître se les approprier par un certain travail d'expressions vives, affectant l'invention. La passion seule colore les écrits, non cette passion des esprits médiocres qui hurlent quand on crie autour d'eux, mais celle des hommes supérieurs, qui n'est que leur raison servie par toutes les facultés de la vie sensible. Avant le moment de la passion, Carrel ne s'était pas fait, à l'imitation de quelques contemporains, un certain système de style coloré et pittoresque. Préservé par la force de son instinct de se donner laborieusement

des défauts imités, il conformait son langage au train calme et à l'inspiration un peu étrangère de ses pensées. Comme tous les écrivains appelés aux succès durables, il ne s'était point embarrassé à l'avance de ces habitudes de style factice qui se prolongent jusque dans les belles années du talent. Il était parfaitement libre pour l'heure des pensées mûres et passionnées, et possédait un excellent fonds d'écrivain , si je puis dire ainsi, sur lequel la passion devait un jour jeter quelques couleurs, sans toutefois en changer la nature forte et saine dès les premières pages du sous-lieutenant de 1823.

Cette couleur, qui peint les paroles à l'esprit, marque un bon nombre de pages des deux articles sur l'Espagne. C'est que le sujet est du choix de Carrel. Il prend le prétexte d'ouvrages sur cette matière pour exposer ses idées personnelles sur la guerre de 1823, sur la situation de l'Espagne, sur l'armée prétendue libératrice que la politique des Bourbons de la branche aînée y envoya faire cortége au supplice de Riego; sur les généraux de la petite armée révolutionnaire, Mina, Milans; sur ces proscrits de divers pays « qui vinrent, dit Carrel dans son nouveau style, agiter inutilement, aux yeux de nos soldats, des couleurs oubliées, et qui, avant d'enterrer ce drapeau qui trompait leurs espérances, crurent lui devoir cet honneur d'être encore une fois mitraillés sous lui! » Carrel s'était joint à ces proscrits : il était officier dans cette petite troupe de soldats de toutes les nations que commandait le brillant colonel Pachiarotti, « souffrant et se battant sans espoir d'être loués, ni de rien changer, quoi qu'ils fissent, à l'état désespéré de leur cause; n'ayant d'autre perspective qu'une fin misérable au milieu d'un pays soulevé contre eux, ou la mort des esplanades, s'ils échappaient à celle du champ de bataille. » Ces évènemens qu'il résumait avec tant de force, il y avait été jeté lui-même cinq ans auparavant par un irrésistible besoin d'agir, mais d'agir toutefois au profit d'une cause préférée. Il avait observé d'un œil pénétrant cette armée de la restauration, dont il relevait le caractère en montrant par combien de vertus elle avait honoré cette campagne impopulaire, et comment, par son abnégation sur ses secrètes préférences, par sa discipline, par son courage sagement proportionné aux résistances, elle avait su se faire respecter et craindre de l'Europe absolutiste, même dans une œuvre de grande police absolutiste. Il l'avait étudiée dans ses manifestations comme dans son silence, avant de s'en séparer lui-même pour aller combattre un peu au hasard ceux qu'elle avait été chargée de rétablir. De toutes les choses qu'il raconte, il avait donc senti les unes, vu les autres, souffert de la plupart. Ce ne sont plus,

comme dans ses premiers écrits, des vues qu'il tire froidement de sa raison avertie ou dirigée par l'opinion d'autrui; cette fois ses vues ne sont qu'à lui; personne ne les a suscitées, et, autour de Carrel, rien ne lui dit qu'elles auront de l'à-propos. C'est toujours sa raison qui les conçoit et les expose, mais sa raison émue par ses souvenirs personnels. N'oublions pas que, malgré les gages les plus brillans d'un grand esprit politique, Carrel n'avait pas cessé d'être militaire, et, à ce titre, de ne penser à rien avec plus de prédilection qu'à l'armée et aux choses de la guerre. Ainsi s'explique, non la transformation de son talent, mais l'apparition soudaine d'une de ses qualités demeurée jusque-là inactive. C'était le même talent : mais Carrel en avait gardé les traits les plus vifs pour le premier travail où il aurait occasion de s'engager de toute sa personne.

Au reste, ne remarquer dans les deux articles sur l'Espagne que quelques pages colorées, serait en faire trop peu de cas. Je ne sais pas d'exemples, dans la littérature politique, d'une situation plus sûrement et plus largement décrite que ne l'est celle de l'Espagne de 1823 dans le premier de ces articles. Quant à la question des devoirs et des droits de l'armée dans un pays constitutionnel, il serait téméraire de prétendre la mieux traiter au point de vue spéculatif que ne l'a fait Carrel dans le second article; il serait imprudent, dans la pratique, de la comprendre autrement. C'est que, dans cet écrit, le sens et le coup d'œil décident Carrel et déterminent son jugement, souvent contre ses vœux et ses espérances. Ainsi, en ce qui regarde l'Espagne de 1823, bien qu'il ait combattu dans le parti révolutionnaire, rien ne lui en dérobe les fautes, rien ne lui en exagère la popularité sur le sol espagnol, rien ne lui en grossit les chances. Il voit les faits et il les raconte, non du ton d'un intéressé qui en a subi le joug, mais en homme impartial qui ne s'inquiète que de ne pas se tromper, sauf à mettre, dans sa conscience, le droit où il doit être. Et pour la question des opinions de l'armée, question délicate, où l'écrivain libéral pouvait être si fortement tenté d'opposer au dogme de l'obéissance passive, octroyé, pour toute charte, à l'armée par le gouvernement d'alors, des théories d'intervention active et délibérante dans les affaires du pays, avec quelle justesse de vues et quelle fermeté Carrel la résout! Il refuse à l'armée le droit de délibérer; mais il lui reconnaît celui d'avoir une opinion, quand les fautes d'un gouvernement l'y provoquent, et celui de ne répondre que par le devoir et le respect de la discipline, qui est la loi d'honneur de l'armée, quand on lui demande un enthousiasme servile

pour une mauvaise cause. Il sauve ainsi la discipline sans absoudre les gouvernemens impopulaires. L'armée peut commander par sa manière d'obéir. J'admirerais moins cette vue dans un écrivain chez qui aucune partialité de compagnon d'armes ni aucun acte personnel à justifier ou à expliquer n'auraient troublé la spéculation pure. Mais je ne puis trop l'admirer dans un homme de 28 ans, écrivain faute d'être soldat, et qui n'avait cessé d'être soldat que pour avoir méconnu, dans un noble entraînement, ces vertus modestes dont il louait l'armée *libératrice* de 1823, et qu'il proposait pour exemples à toute armée engagée désormais comme elle dans une guerre qui blesserait ses opinions permises.

Cette impartialité que montre Carrel dans les idées principales de ce beau travail, il la conserve jusque dans ces faits de détails dont on sacrifie trop souvent la vérité soit à l'entraînement du jour soit à la verve de l'expression. Ainsi, en même temps qu'il juge, sans les insulter, ces zélés de l'armée *libératrice*, qui se croyaient de vrais croisés pour l'extermination des idées révolutionnaires, il loue, je n'ai pas besoin de dire sans flatterie, la modération et quelques actes de bon sens du duc d'Angoulême. Il défend la capacité du munitionnaire Ouvrard en homme qui apprécie les actes nonobstant la renommée, et peut-être en militaire qui savait gré à M. Ouvrard d'avoir assuré les vivres à ses compagnons d'armes.

Entre les deux articles sur la guerre de 1823 et la polémique à jamais mémorable du *National*, Carrel publia quelques écrits politiques et littéraires. On les compte, car, de ce jour-là, rien de médiocre ne sortit de sa plume. Un article sur la mort d'Alphonse Rabbe, un autre sur le suicide du pauvre et intéressant Sautelet, sont comme deux jets nouveaux de ce talent si profond. Le morceau sur Sautelet, en particulier, a des pages admirables où un vague sentiment religieux, réveillé par cette perte douloureuse, semble vouloir disputer l'ame de l'ami défunt à des habitudes de scepticisme voltairien. Dans un genre différent, l'*Essai sur la vie et les écrits de Paul-Louis Courier* montre ce même talent, si mélancolique dans les regrets sur la mort de Sautelet, devenant subtil et délié pour analyser un écrivain original, et pour faire aimer un homme médiocrement aimable. Enfin, deux articles sur les drames de la nouvelle école, auxquels le défaut d'habitude de ces matières donne je ne sais quelle grace que n'auraient pas les mêmes pensées, sous la plume d'un critique spécial, témoignent du grand goût que portent en toutes choses les hommes supérieurs. Dans ces divers

écrits, cette qualité de peindre par l'expression qu'on avait rencontrée avec quelque surprise dans les articles sur l'Espagne, éclate presque à chaque phrase. Mais prenez garde, ce n'est pas une certaine science d'effet où Carrel s'est perfectionné; son expression ne s'illumine et ne se colore que parce que ses pensées sont devenues plus nettes, plus hautes et plus à lui. Il a encore ce trait de ressemblance avec les grands écrivains, qu'il proportionne son style à ses pensées, et qu'il sait être simple et humble quand les pensées sont d'un ordre où il n'est pas besoin, pour les rendre, que la raison s'aide de l'imagination. Appliquer à toutes choses uniformément une certaine qualité brillante qu'on se sait, et dont on a été souvent loué, n'est pas plus du génie, que faire des traits à tout propos n'est de l'esprit.

Toutes les qualités qu'avait Carrel le premier jour qu'il tint une plume, relevées de ce don venu le dernier, se déployèrent à la fois dans la polémique du *National*, avec une grandeur qui laissera de longs souvenirs. Cette polémique a été admirée de ceux même qui la craignaient, soit qu'on la craignît moins qu'on n'affectait de le dire, soit qu'en France on n'ait jamais assez peur du talent pour se priver de l'admirer! Il est certain qu'entre les mains de Carrel, *le National*, à ne le considérer que comme monument de littérature politique, a été l'œuvre la plus originale du XIXe siècle. Aucun autre n'a fait plus d'honneur à la France dans tous les pays, et notamment en Angleterre, où l'on ne s'effraie pas des grands talens, où Carrel en put recueillir, en 1835, des témoignages de personnes considérables qui n'admirent pas au hasard.

L'Angleterre a un petit recueil justement vanté comme modèle de polémique politique, et qui est en possession d'une gloire classique; ce sont les *Lettres de Junius*. On peut faire le plus grand cas de ce livre, sans l'égaler au *National* de Carrel. Junius est un écrivain qui compose avec infiniment d'art une petite lettre sur de petits intérêts. Ses pensées justes et mordantes sont liées entre elles par un fil habilement caché, et sa langue est parfaitement propre et correcte. L'imitation des *Lettres Provinciales* en est le principal défaut, en ce que toutes les qualités de ces lettres y sont réduites et amoindries, que l'ironie y est moins forte et moins mesurée, que la logique y est menue et plus extérieure qu'intérieure, et le langage moins vif et moins original. Combien Carrel est plus varié, plus fort, plus profond, lui qui raisonne avec des idées d'élite, et qui est logicien à la manière de Bossuet, sans l'attirail des transitions et des tours affec-

tés à la logique! Combien aussi les intérêts qu'il agite l'emportent sur ces changemens de personnes où s'évertue la verve anonyme et impunie de Junius! Combien enfin les rôles diffèrent! Junius, caché dans un coin d'où les provocations ne peuvent pas le débusquer, souffleté dans ses écrits parce qu'on ne peut pas atteindre jusqu'à sa personne, singulier à force de manquer de susceptibilité, aiguise froidement des traits qui partent d'une main à qui nulle honte ne peut faire prendre l'épée, et flétrit les fautes comme le bourreau, froidement, et la tête voilée. Carrel, la tête haute, la poitrine nue, à peu près comme ces proscrits de la guerre de 1823, qu'il nous peignait tout à l'heure, marche au milieu d'une société tout épouvantée du courage qu'elle a eu pendant trois jours, et déjà ennemie de tous ceux qui n'ont pas voulu, ni en vendre leur part, ni rengaîner l'épée tirée contre l'étranger, par-dessus la tête des Bourbons chassés. De tous ceux qui le lisent, quelques-uns sont institués et salariés pour le trouver coupable, et pour épier tous les matins sa liberté aventureuse; d'autres qui l'admirent le désavouent; la masse, qu'il trouble dans son besoin de repos, le hait sans le comprendre. Parmi ses amis, les uns l'exagèrent, et, par leurs arrière-pensées sauvages, rendent suspects ses engagemens de droit commun avec tous les partis; les plus amis, hélas! ne le sont que de sa personne et de son talent, et, sur ses idées, le laissent dans l'isolement et le doute. Il marche pourtant à ciel ouvert, et, soit qu'en effet l'ambition permise aux hommes de sa force le mène à son insu, soit qu'il n'ait cru que se dévouer à une vérité dont l'heure était arrivée, pour expier les erreurs de l'une ou pour rendre témoignage de l'autre, il offre sa liberté et sa vie! Les lettres ne seraient qu'un misérable jeu d'esprit, si, même à égalité de talent, entre l'écrivain anonyme et l'écrivain qui vit au grand jour et qui offre son sang à ceux que sa libre pensée incommode, la supériorité ne devait pas être du côté de ce dernier.

Les amis de Carrel doivent à sa mémoire de réunir dans une édition de ses œuvres la plupart des articles écrits par lui de 1831 à 1834. Lui-même avait déjà fait un choix que nous avons retrouvé dans ses papiers. Ce choix, fait secrètement et à l'insu de ses amis, comme s'il eût craint ces flatteries amicales, qui conjurent un écrivain de ne rien mépriser de ses œuvres, devrait être conservé religieusement. Carrel était son juge le plus sévère, outre le peu de tendresse que ses amis lui ont connu pour tout ce qui, dans ses écrits, n'avait proprement qu'une valeur littéraire. Il n'est donc pas à craindre qu'il se soit flatté

dans ce projet de réimpression de ses articles. Son choix même étant une preuve de sa raison et de son goût, c'est presque un devoir testamentaire de le respecter.

IV.

La perte de Carrel est irréparable. Quel que soit l'avenir qui nous attende, s'il eût été donné à Carrel de vivre vie d'homme, la France ne pouvait tirer de lui ni de médiocres services, ni un médiocre éclat. S'il est dans notre destinée de voir de nouveaux orages, quelle richesse pour la patrie que son esprit de ressources, et, en cas de guerre, son instinct militaire cultivé par des études spéciales, la justesse de son coup d'œil, son sang-froid dans les momens difficiles, son caractère modéré et ferme, sa probité chaste, et ce courage qu'il n'a pas assez estimé, et où il s'est laissé prendre comme à un piége!

Si, ce qui est le vœu et l'espérance de tous les hommes de sens, nous devons jouir paisiblement d'un gouvernement de discussion sous une royauté d'origine populaire, quel écrivain y eût mieux servi par ses apologies que Carrel par son opposition?

Je n'étonnerai ni ne blesserai personne en disant que l'ascendant de Carrel journaliste a moralement dirigé la presse dans ces dernières années, et que nul ne l'a honorée par plus de courage et de probité. Amis et ennemis, tous se sont inspirés de ses idées, les uns pour compléter et féconder des opinions parallèles, les autres pour alimenter leur contradiction. Carrel seul savait mener la presse à l'endroit vif, et faire faire chaque jour aux questions un pas en avant; lui seul pénétrait le premier les embarras réels derrière les arrangemens apparens, et les germes sérieux de discorde derrière les protestations publiques; lui seul fixait les responsabilités, et de tous les écrivains de l'opposition, lui seul savait faire passer impunément entre tous les écueils dont les lois et l'ardeur des parquets semaient sa marche, des vérités ou des craintes hardies qui ont peut-être plus prévenu de fautes qu'elles n'en ont fait faire.

Carrel faisait plus encore. N'est-ce pas lui qui le premier affrontait le péril et provoquait les explications, au risque qu'à la place de réponses amiables on lui envoyât des mandats d'arrêt? N'est-ce pas lui qui, le plus souvent, a offert sa personne aux expériences de l'arbitraire, et a mis son corps en travers pour qu'on passât dessus avant d'arriver jusqu'à la minorité dont il était l'organe? Et, pour ne parler que des rapports intérieurs de la presse avec le public,

quel homme y a mis plus de dignité? Qui a usé avec plus de réserve et de désintéressement de ces priviléges que l'usage accorde à ceux qui disposent de la publicité? Carrel ne faisait ni ne laissait faire; il n'avait ni l'avidité qui trafique de la vérité et du mensonge, ni cette facilité de certains hommes politiques, qui, gardant pour eux-mêmes une sorte de probité ambitieuse, permettent le gaspillage et la rapine autour d'eux, croyant faire assez pour l'opinion s'ils n'en prélèvent pas la dîme.

Ceux qui l'aimaient sans folles espérances et sans ambition auraient voulu qu'il se contentât de ce rôle, le plus beau peut-être dans un gouvernement de discussion. Mais nous reconnaissions bien que ce n'était pas possible. Carrel subissait la discussion comme un mode d'action incomplet et bâtard. Ni le libre cours qu'elle offrait à sa passion ne le soulageait, parce que, dans ses plus grands emportemens, il sentait qu'il ne faisait que se donner le change à lui-même; ni la réputation d'y exceller ne le flattait, parce qu'il en rêvait une plus belle. Ses adversaires, pour le piquer, insinuèrent quelquefois de quelle sorte était la gloire qu'il voulait, et le mot de *premier consul* fut prononcé avec ironie. En tout cas, la foule choisie qui vint se faire inscrire chez lui, lors de son premier duel, ne cherchait pas à le désabuser alors des illusions qu'il pouvait avoir à cet égard. Mais, malgré tous ces flatteurs qui courtisèrent sa glorieuse blessure, et qui lui ont manqué à sa mort, Carrel ne se rêva jamais ni dictateur, ni premier consul. Il eut peut-être, comme tous les hommes d'un talent et d'un caractère supérieurs, aux époques de crise, et après tant d'exemples de fortunes rapides et extraordinaires, des doutes pleins d'espérances sur sa destinée. Peut-être lui échappa-t-il de faire lui-même ou de laisser faire devant lui, entre quelques parvenus sublimes et lui, de ces rapprochemens qui ont tout l'air d'être des horoscopes. Mais il n'en eut jamais ni la prétention, ni la vanité, et peut-être s'en donna-t-il d'autant moins le personnage, qu'il n'était pas plus indigne qu'un autre que la fortune trouvât encore pour lui, dans des temps d'orages, une de ces couronnes de hasard qu'elle met quelquefois sur des têtes obscures. En le pressant sur ce point et en interpellant sa loyauté, tout au plus aurait-on obtenu l'aveu qu'il n'avait jamais souhaité, dans ses plus grandes espérances, que l'honneur d'être, après et avec d'autres, le chef temporaire et responsable de son pays.

Enfin, en mettant les choses au pire pour Carrel, soit qu'aucun événement ne dût lui fournir l'occasion de déployer régulièrement et

sans contradiction ses facultés actives, soit que la discussion sans espoir l'eût à la fin dégoûté, quel honneur n'eût-il pas fait à la France en se résignant à n'être qu'historien! Il y pensait déjà; il tâchait de s'y accoutumer, et ses amis ne le virent pas sans douceur se retirer peu à peu de cette polémique étouffante où il languissait depuis les lois de septembre, et se préparer à écrire l'histoire de Napoléon. Déjà il y avait mis la main, une main scrupuleuse et timide, malgré sa belle réputation d'écrivain. Il relisait les grands historiens, et éprouvait dans la conversation la justesse de ses principales vues. Etudier cette grande vie, suivre Napoléon dans ses courses à travers l'Europe, et, après s'être fatigué à le suivre, le contempler dans ces haltes d'un jour où il fondait la plus grande administration et la législation la plus sensée du monde moderne, eût été le seul apaisement de cette belle et inquiète intelligence. Qui pouvait mieux que Carrel écrire l'histoire de Napoléon?

On prête à M. le duc d'Orléans un mot sur la mort de Carrel, où j'admire plus qu'une générosité de bon goût. « C'est, aurait dit le prince royal, une perte pour tout le monde. » Le mot est noble et d'un grand sens. N'y a-t-il pas, en effet, plus de danger pour les royautés, dans un pays libre, à être délivrées de pareils ennemis qu'à avoir sans cesse à leur faire face et à les réduire par la force de la modération et par le bon accord avec le pays?

Quand M. le duc d'Orléans régnera, comme il n'est guère possible, dans un pays profondément démocratique, qu'un roi n'ait des ennemis, je lui en souhaite du talent et du caractère de Carrel, et surtout qu'il soit dit, pour l'honneur de son règne, qu'une si noble voix y aura été libre.

NISARD.

Juillet 1837.

LITTÉRATURE
PAÏENNE ET CHRÉTIENNE
DU QUATRIÈME SIÈCLE.

AUSONE ET SAINT PAULIN.

II.
SAINT PAULIN.

Parti du même point qu'Ausone, Paulin est arrivé à un résultat bien différent. Il a commencé de même par être un rhéteur; mais il a fini par être un évêque et un saint.

Paulin appartenait aussi à cette Aquitaine si féconde en talens oratoires. Il naquit à Bordeaux, en 353, d'une famille illustre et opulente, qui possédait de grandes propriétés territoriales, non-seulement en Gaule, mais encore en Espagne et en Italie. Toute la première partie de sa vie offre avec celle que nous avons racontée une conformité presque complète. Il sortit de l'école pour s'illustrer dans le barreau et dans les affaires. Il fut chargé de grands emplois, et même, à ce qu'il semble, consul subrogé. Jusqu'ici sa carrière ressemble exactement à celle d'Ausone, son maître et son ami.

Nous n'avons aucun des ouvrages que Paulin composa au temps de sa vie mondaine; et malgré les louanges d'Ausone, nous ne devons

pas déplorer beaucoup cette perte, à en juger par le peu de vers de son disciple qu'il nous a conservés, et qui démentent ses éloges. Ces vers faisaient partie d'un poème de Paulin, qui n'était qu'une paraphrase métrique d'une histoire des rois, ouvrage perdu de Suétone. Il ne faut pas prendre à la lettre ces louanges outrées que se donnaient entre eux les rhéteurs, pas plus qu'il ne faudrait prendre à la lettre les complimens oratoires que le grand Balzac prodiguait aux illustres de son temps.

Balzac, dont l'existence littéraire au XVIIe siècle a quelque rapport avec celle des rhéteurs du IVe, Balzac, qui, comme eux, travaillait ses lettres avec un soin extrême, s'inquiétait plus de l'élégance de ses périodes que de l'équité de ses louanges. Il écrivait, par exemple, au père Josset, dont peut-être vous n'avez pas beaucoup entendu parler : « Oserai-je hasarder une pensée qui vient de me tomber dans l'esprit; vous chantez si hautement les triomphes de l'église et les fêtes de l'état, la mort des martyrs et la naissance des princes, qu'il semble que vos vers ajoutent de la gloire à celle du ciel et des ornemens à ceux du Louvre; les saints semblent recevoir de vous une nouvelle félicité, et M. le dauphin une seconde noblesse (1). » Je ne veux point comparer le père Josset à saint Paulin. Je ne compare que l'exagération, la banalité des louanges. Ce que vante Ausone dans les vers de saint Paulin, c'est l'élégance (2); et ce mérite est précisément celui qu'offrent le moins les poésies composées depuis sa conversion. Nous verrons qu'elles en ont un autre plus sérieux. Je sais bien qu'on a supposé que les vers profanes de Paulin étaient meilleurs que ses vers pénitens, et que, par humilité chrétienne, il s'était appliqué à moins bien écrire; mais j'ai peine à croire que la mortification d'un poète puisse aller jusque là.

Parmi les motifs qui portèrent saint Paulin à embrasser la sévérité chrétienne, on entrevoit des ennuis sur lesquels il s'explique vaguement, et qui furent, ce semble, des ennuis de cœur. Il doit à ces premières tristesses de sa vie ce caractère mélancolique qui donne souvent du charme à ses vers incultes, ce que saint Augustin appelait une dévotion gémissante, *pietas gemebunda*.

La mélancolie qui tient une si grande place dans ce qu'on pourrait appeler l'histoire intérieure de la poésie moderne, la mélancolie est chrétienne d'origine. Le christianisme seul a inspiré à l'homme

(1) *Lettres choisies de Balzac*, liv. III, lettre XV.
(2) Hæc tu quam peritè concinnè quam modulatè et dulciter. (P. Ausonii, ep. I.)

cette tristesse grave et tendre, qui n'est pas la misantropie satirique de Timon, qui n'est pas l'ironie amère et désespérée de l'Ecclésiaste, mais qui est tempérée par la charité et adoucie par l'espérance.

Écoutons Paulin lui-même nous raconter les dispositions de son ame et les circonstances de sa vie qui déterminèrent sa conversion.

« L'âge qui s'avançait, la considération qui m'a entouré dès mes plus jeunes années, ont pu hâter la gravité de mes mœurs; la faiblesse de mon corps, mon sang déjà refroidi (*decoctior caro*), ont pu émousser chez moi le désir des voluptés; en outre, cette vie mortelle, si fréquemment exercée par les peines et les tristesses, a pu m'inspirer l'éloignement des choses qui me troublaient et augmenter mon amour pour la religion par l'effroi du doute et la nécessité de l'espérance. Enfin, j'ai trouvé où me reposer des calomnies et des voyages; délivré des affaires publiques, enlevé au tumulte du barreau, j'ai célébré le culte de l'église au sein du repos des champs, dans une agréable tranquillité domestique, de sorte qu'ayant peu à peu retiré mon ame des agitations du siècle, l'ayant accommodée par degré aux divins préceptes, j'ai passé insensiblement, et comme d'une route voisine, au mépris du monde et à la société du Christ. »

Dans cette confession très naïve, on surprend les sentimens les plus intimes de saint Paulin, et l'on peut par elle se faire une idée des dispositions dans lesquelles se trouvaient beaucoup d'ames auxquelles le christianisme s'offrait ainsi qu'un abri contre les agitations et les tristesses du monde, et qui, à l'exemple de l'ame douce et tendre de Paulin, se réfugiaient dans la religion, comme une colombe rentre dans son nid.

Dans d'autres vers de saint Paulin reparaissent ces teintes de mélancolie religieuse : « Tout l'homme est de peu de durée; c'est comme un corps qui se dissout, comme un jour qui tombe; sans le Christ, c'est une poussière, une ombre (1). »

Paulin quitta l'Aquitaine pour l'Espagne vers 390. Il resta quatre ans dans ce dernier pays; pendant ces quatre années s'accomplit ce qu'on pourrait appeler son initiation au christianisme. Quelques pièces de vers composées durant cet intervalle nous montrent les divers degrés par lesquels passèrent l'ame et la pensée du néophyte chrétien. La *prière* appartient probablement aux premiers temps de cette retraite en Espagne. Paulin n'en est pas où en est Ausone dans l'*Ephemeris;* il ne place pas, comme son maître, une oraison à la Trinité immédiate-

(1) Quidquid homo breve est, ut corporis ægri
Temporis occidui, sine Christo pulvis et umbra.

ment avant des ordres pour l'apprêt d'un dîner, et à peu de distance d'une invocation aux songes. Mais le christianisme de la prière de Paulin est un peu indécis pourtant, et l'on surprend encore quelques retours vers des sentimens et une sagesse profanes. Paulin adresse au ciel des vœux qui conviendraient à un honnête païen. « Puissé-je avoir (1) une joyeuse maison, une épouse chaste et des fils chéris! » Alors il désirait être père; l'idée du célibat dans le mariage était loin de lui. Il demande de ne pas avoir des jours tristes, de ne pas souffrir dans l'ame, ni dans le corps. Il n'avait pas accepté la croix véritable. Quelques vers exaltés qui se trouvent à côté de ces souhaits timides (2), montrent les fluctuations de cette ame encore agitée. Enfin, il fit un pas de plus; il vendit tous ses biens, sa femme devint sa sœur, et il embrassa toute la sévérité du sacrifice. Ce fut une grande joie dans l'église. L'église, à cette époque, formait sur toute la terre une sorte de patrie commune des ames chrétiennes; l'église était une grande cité dont tous les membres avaient des intérêts pareils et des affections unanimes. La patrie chrétienne se réjouissait de la gloire d'un de ses enfans, comme la patrie antique applaudissait à une noble action d'un de ses fils. Quand on apprit en Italie, en Afrique, Ambroise à Milan, Augustin à Hippone, qu'un consulaire, un littérateur, un patricien célèbre, Paulinus Pontius, avait quitté le monde, l'éloquence, la renommée, pour se retirer dans la solitude, et qu'il avait distribué aux pauvres ses grandes richesses, toute l'église admira le triomphe de la foi. Paulin répondait aux éloges avec une humilité ingénieuse : « L'athlète ne triomphe pas dès qu'il s'est dépouillé. Celui qui doit traverser un fleuve à la nage se dépouille aussi, mais il ne passera le fleuve que si, après s'être dépouillé, il lutte avec constance et triomphe du courant. »

Cependant, la famille de Paulin, ses amis, ses condisciples, et plus que tous les autres, son maître Ausone, s'affligeaient du parti qu'il avait pris. Plusieurs se détachaient de lui. Paulin a exprimé avec un accent de mélancolie profonde la peine que lui causaient le blâme de ses parens et la désertion de ses amis. « Où est, s'écriait-il douloureusement, où est la parenté? Où sont les liens du sang? Que sert le toit commun de la famille? Je suis devenu, comme dit le psalmiste, étranger en présence de mes frères; j'ai été un voyageur parmi les fils de ma mère. Mes amis et ceux qui étaient mes proches se sont

(1) Paul. poem. IV. Precatio.
(2) Paul. poem. V.

éloignés, ils ont passé à côté de moi comme un fleuve qui s'écoule, comme un flot qui se retire (1). »

Ce qui est pour nous particulièrement intéressant à observer, c'est le rôle que joua Ausone dans cette opposition mondaine aux pieuses résolutions de saint Paulin. Ausone, retiré de la cour, vivait paisiblement au sein d'un repos littéraire, dans la maison de campagne qu'il possédait aux environs de Saintes. De là, il écrivait aux rhéteurs, ses amis, à Paul, à Symmaque et à Paulin. Mais Paulin, qui était en Espagne, ne répondait pas. Il n'arrivait au maître, sur son disciple, que de vagues rumeurs, de vagues plaintes; partageant le mécontentement des autres amis de Paulin, il lui adressa quatre épîtres en vers, dont trois nous sont parvenues, pour lui reprocher son silence. Sans mettre la question précisément sur la conversion de Paulin, il cherche, par des insinuations détournées et délicates, à le dissuader de renoncer aux lettres et au monde. Il commence par lui demander s'il a été initié à des mystères, s'il a fait vœu de silence. Il le soupçonne d'avoir auprès de lui quelqu'un qui le trahit (*proditor*). Il désigne par là l'épouse de Paulin, Therasia, qui était pour beaucoup, par ses conseils et par son exemple, dans le nouveau genre de vie que son mari avait embrassé. Selon l'usage de la primitive église, en se vouant à Dieu, Paulin ne s'était point séparé complètement de Therasia; il avait continué à vivre avec elle, mais dans une relation purement fraternelle. Plus tard, saint Paulin, devenu prêtre et évêque, écrivait à d'autres évêques, à saint Augustin, par exemple, en son nom et au nom de sa *sœur* Therasia; et saint Augustin adressait ses réponses à l'évêque Paulin et à sa sainte sœur. Cette situation particulière, ce rapport nouveau que le christianisme seul pouvait créer, a fourni quelques inspirations gracieuses à l'imagination de ces temps. Ainsi, un auteur gaulois a mis en vers une légende dont le héros est Retice, évêque d'Autun, qui avait fait comme saint Paulin (2).

Selon cette légende touchante, quand le saint évêque fut porté à la sépulture où l'attendait sa compagne, celle-ci, au moment où l'on approcha le corps de celui qui avait été son époux et son frère, lui tendit la main en signe d'union pacifique et sainte. De nos jours, une muse chaste et sensible a tiré de cette légende la candide histoire des *Amans de Clermont* (3).

(1) Ep. II, n. 3.
(2) *Hist. patrum*, tom. XXVII, pag. 527, et Greg. Turon., *de Glor. confessorum*, c. 75.
(3) Mme Tastu, *Chroniques de France*.

Il y aurait une monographie à faire des *épouses sœurs;* pour être complet, il y faudrait faire entrer celles qui en venaient un jour à se repentir du sacrifice de leurs époux (1).

Ausone accusait Therasia du silence de son ami; il engageait celui-ci à lui répondre en secret, et faisant allusion à l'empire que la femme de Tarquin-le-Superbe exerça sur son époux: Que ta Tanaquil l'ignore, ajoutait-il. Il allait même jusqu'à indiquer à Paulin des moyens furtifs d'écrire sans que l'épouse redoutée pût lire les caractères qu'il aurait tracés. Il invoquait les liens de l'amitié, rendus plus étroits par la communauté des études et la paternité de l'enseignement.

« Je suis ton père, disait Ausone, c'est moi qui t'ai introduit dans la société des muses. » Puis, lui adressant d'aimables reproches : « Tu as donc secoué le joug d'amitié que tous deux nous avons porté ensemble, et que, durant une si longue suite d'années, n'ébranla ni une plainte, ni un faux rapport, ni une colère, ni même une erreur. Ce joug si paisible, si doux, que nos pères aussi portèrent depuis leurs premiers ans jusqu'à leur vieillesse, et qu'ils nous ont légué à nous, leurs fils, pour toute la durée de notre vie.

. . . . . .

« Sans toi, les vicissitudes de l'année sont pour moi sans charmes, le printemps est pluvieux et sans fleurs. Oh! quand un messager m'apportera-t-il ces paroles : Voilà ton Paulin qui arrive! Tout le peuple se précipite à sa rencontre, et passant devant la porte de sa maison, il vient frapper à la tienne. Faut-il y croire? ou ceux qui aiment se forgent-ils des songes? »

Credimus an qui amant ipsi sibi somnia fingunt?

Ainsi, dans ses mouvemens les plus sincères, l'ame d'Ausone, toujours poursuivie par les souvenirs d'une érudition, cette fois gracieuse, demande à Virgile un dernier accent, une dernière parole pour décider au retour son élève bien-aimé.

La troisième épître est encore plus pressante. Blessé du silence de Paulin, Ausone répand son impatience en vers d'une poésie d'expression qu'il n'a jamais peut-être égalée.

« Les rochers répondent à la voix, les ruisseaux font entendre un murmure, la haie qui nourrit les abeilles d'Hybla se remplit de bourdonnemens, les roseaux de la rive ont leur mélodie, et la cheve-

(1) Voyez dans Grégoire de Tours et dans Cassien, coll. XXI, ch. VIII.

lure des pins converse d'une voix tremblante avec les vents..... Toi seul, ô Paulin! tu gardes le silence (1).

. . . . . .

« O mon cher Paulin, tu as bien changé! Voilà ce qu'ont produit ces montagnes de la Vasconie, ces neigeuses retraites des Pyrénées et l'oubli de notre ciel... Que l'impie qui t'a conseillé ces longs silences soit privé de l'usage de la voix! que, triste et pauvre, il habite les solitudes! Que muet, il parcoure les sommets des montagnes, comme on dit qu'autrefois, privé de la raison, fuyant les assemblées et les traces des hommes, Bellérophon erra dans les lieux déserts! O muse, divinité de la Béotie, exaucez cette prière, et rendez un poète aux muses latines! »

Ainsi, c'est aux muses païennes que le poète demande de lui rendre le solitaire chrétien. La conclusion ne saurait être plus clairement mythologique. Ailleurs, il appelle le néophyte lui-même un impie. « Impie! lui dit-il, tu pourrais séparer Hercule de Pirithoüs, Nisus d'Euriale! »

Pour Ausone, l'excès de la piété chrétienne était une impiété envers les muses et l'amitié.

Cette distraction païenne du poète achève de le peindre, et remarquez que dans ces épîtres, animé d'un sentiment assez hostile au christianisme, Ausone a cependant mis deux vers chrétiens, comme pour l'acquit de sa conscience. Mais cette concession, faite en passant à sa religion officielle, ne tire pas à conséquence, et il revient bientôt, avec toute l'ardeur dont il est capable, à sa religion littéraire qui est le paganisme.

Si Paulin ne répondait pas, c'est qu'il n'avait pas reçu les lettres de son ami. Elles ne lui arrivèrent qu'au bout de quatre ans. Il y répondit. Nous avons sa réponse à celle des épîtres d'Ausone qui est perdue, et qui était écrite en trois sortes de vers. Quoique Paulin fût devenu un saint, il se souvenait de ses études poétiques, et peut-être, par un reste de vanité littéraire, il voulut déployer la même variété de mètre; commençant par des vers élégiaques, il se

(1) Est et arundineis modulatio musica ripis
Cumque suis loquitur tremulum coma pinea ventis.

Ces vers ont un charme et une musique qui rappellent Gray ou Lamartine. De telles rencontres sont rares chez Ausone. Ici même il gâte, par des variations malheureuses et trop prolongées, le motif dont il a tiré d'abord des effets si heureux. Il oppose, au silence de Paulin, le bruit des sistres d'Égypte et le retentissement des bassins d'airain de Dodone. L'érudition arrive, et noie bien vite cette fleur de poésie, née de fortune sur une terre aride.

plaint avec douceur de la sévérité d'Ausone, reconnaissant toutefois que ses reproches ont été tempérés par l'amitié. Puis passant aux iambes, il lui dit dans un langage moins élégant et moins fleuri, mais dans lequel on sent l'accent plus ferme d'une conviction décidée: « Pourquoi m'engages-tu, ô mon père, à revenir aux muses que j'ai abandonnées? Les cœurs voués au Christ repoussent les muses et sont fermés à Apollon. Jadis, m'associant à tes travaux avec un zèle égal, sinon avec un talent pareil, j'évoquais, ainsi que toi, Phébus, ce dieu sourd, de son antre delphique, et je nommais les muses des divinités; je demandais aux forêts et aux montagnes la parole qui est un don de Dieu. Maintenant, ce Dieu suprême est la nouvelle puissance qui gouverne mon ame; il réclame un autre emploi de la vie, il redemande à l'homme ce qu'il lui a donné. Celui qui ne vit que pour Dieu, qui met tout en Dieu, ne le regarde pas, je t'en conjure, comme paresseux ou pervers, ne l'accuse pas d'impiété; la piété c'est d'être chrétien, l'impiété de ne pas être soumis au Christ. »

Après cette profession de foi, dont les expressions nettes et positives contrastent avec les rares allusions qu'Ausone fait de loin en loin au christianisme, Paulin semble vouloir adoucir la rigueur de sa réponse, en adressant à son ancien maître tout ce qu'il peut imaginer de plus tendre, de plus affectueux.

« Je te dois mes études, mes dignités, mon savoir, la gloire de ma parole, de ma toge, de mon nom. Tu m'as nourri, tu m'as instruit, tu m'as soutenu, tu es mon patron, mon instituteur, mon père. »

Ensuite, avec l'abandon caressant d'un disciple, n'insistant plus sur le motif sérieux de sa retraite et se plaçant au point de vue mondain d'Ausone, il ajoute :

« Tu te plains de ma longue absence; tu t'irrites par l'effet d'une tendre affection. Eh bien! ce que j'ai choisi m'est utile, ou m'est nécessaire, ou me plaît seulement; dans tous les cas, tu dois me pardonner; pardonne à qui t'aime, si je fais ce qu'il convient de faire; rejouis-toi si je vis selon mon désir. »

Puis s'élevant, avec le sentiment qui grandit, à la majesté de l'héxamètre, il repousse d'abord les accusations qu'Ausone a dirigées contre lui-même, contre sa compagne et le lieu de sa retraite : « N'accuse point la faiblesse de mon esprit ou l'empire d'une épouse; mon ame n'est point troublée comme celle de Bellérophon; je n'ai pas une Tanaquil, mais une Lucrèce. »

L'Espagne, où il s'est retiré, n'est point un pays barbare : « Dois-je énumérer les villes ceintes de superbes remparts et entourées

de campagnes fertiles qu'enferme l'Espagne entre ses deux mers? — Elles valent bien les landes de Bazas. » Mais il se reprocherait de répondre aux attaques d'Ausone par des railleries.

L'exhortant à son tour à laisser des déités vaines et à se tourner vers le Dieu véritable. « N'invoque pas les muses qui ne sont qu'un néant et un vain nom. Les vents emporteraient ces vœux inutiles. Les vœux qui ne s'adressent pas à Dieu s'arrêtent dans la région des nuages, et ne pénètrent pas dans le palais étoilé du grand roi. Si tu désires mon retour, tourne ton regard et ta prière vers celui dont le tonnerre secoue les voûtes enflammées du ciel, qui brille des triples lueurs de la foudre, et ne se contente pas de faire résonner les airs d'un vain bruit, qui prodigue aux moissons les pluies et les soleils, qui, supérieur à tout ce qui est, et tout entier partout, gouverne l'univers par son verbe qu'il y a répandu. »

Après ces grandes paroles, revenant encore une fois au rôle de disciple :

« Si Dieu a vu en moi quelques qualités qui me rendaient propre à ses desseins, grace t'en soit rendue avant tous! toi, aux préceptes duquel j'ai dû la faveur du Christ. »

Ainsi, avec une délicatesse charmante, Paulin, tout en résistant à son maître, reporte sur lui le mérite de cette vie chrétienne dont il voudrait maintenant le détourner.

Enfin, il termine son épître par un morceau lyrique dont l'inspiration est vraiment sublime, et qui n'a pas échappé à M. Villemain dans son excellent travail sur les pères de l'église. Aux reproches d'abandon et d'ingratitude, il oppose une perfection d'amitié plus haute que lui enseigne le christianisme; il promet à son maître un inviolable attachement, non-seulement ici-bas, mais aussi dans cette vie à venir que la foi promet à l'espérance.

« Pendant tout l'espace de temps qui est accordé aux mortels, tant que je serai contenu dans ce corps qui m'emprisonne, par quelque distance que nous soyons séparés, dans quelque monde, sous quelque soleil que je vive, je te porterai cloué dans mes entrailles (*fibris insitum*), je te verrai par le cœur, je t'embrasserai tendrement par l'ame; partout tu me seras présent, et lorsque, affranchi de cette prison, je m'envolerai de la terre, en quelque région que le père commun place ma demeure, là encore je te garderai dans mon ame. La mort qui me séparera de mon corps ne me détachera pas de toi, car la pensée, qui est d'origine céleste et qui survit à notre chair, doit nécessairement conserver ses sentimens, ses affec-

tions, comme sa vie; elle doit vivre et se souvenir à jamais; elle ne peut pas plus oublier que mourir (1). »

Voilà ce que l'inspiration du spiritualisme chrétien faisait dire à un poète naturellement assez médiocre. Par elle, Paulin arrivait à proclamer ainsi l'immortalité de l'ame et l'immortalité de l'amour. Ces beaux accens terminent noblement cette piquante controverse entre deux hommes distingués, unis d'abord par l'amitié et les lettres, séparés ensuite par les opinions et la destinée, mais se tenant toujours par le cœur et s'aimant encore quand ils ne s'entendaient plus.

Le vœu secret de saint Paulin était de se retirer près d'un tombeau qu'il s'était choisi pour y abriter le reste de ses jours. Il avait une dévotion particulière à un saint napolitain, saint Félix, dont la sépulture était près de Nola. Qui avait suggéré ce choix à saint Paulin? On sait qu'il avait des terres près de Fondi, sur la route de Naples; peut-être, dans quelque séjour qu'il y avait fait, avait-il entendu parler du saint de Nola; car saint Félix paraît avoir joui d'une grande célébrité et avoir devancé, dans l'imagination vive et crédule des Napolitains, le célèbre saint Janvier.

Avant de quitter l'Espagne, Paulin fut fait prêtre aux acclamations du peuple. Il se défendait d'accepter cet honneur, d'abord par un sentiment d'humilité, et aussi pour ne mettre aucun obstacle entre lui et le tombeau de saint Félix; il ne consentit même à recevoir la prêtrise que sous la condition de n'être attaché à aucune église, ce qui était alors assez rare. Il y en avait pourtant des exemples; témoin saint Jérôme. Paulin partit pour Nola, se confiant à la protection de saint Félix, au milieu des dangers de la guerre que se faisaient l'empereur Théodose et le tyran Eugène. Eugène était un rhéteur, que le Franc Arbogaste avait affublé du manteau impérial. A cette époque, les rhéteurs sont partout, même sur le trône.

Paulin vit saint Ambroise à Florence. A Rome, une grande foule de prêtres, de moines, de peuple, se pressa autour de l'illustre converti. L'évêque Siricius fut assez mécontent de cette affluence. Saint Paulin se plaint légèrement, dans une de ses lettres (2), de l'humeur que ce triomphe d'un étranger fit éprouver au pape, déjà indisposé par l'ordination un peu irrégulière de Paulin. Enfin, arrivé à Nola, au lieu où tendaient depuis long-temps tous ses désirs, il établit

(1) Et ut mori sic oblivisci non capit
Perenne vivax et memor.

(2) Ép. v, nº 14.

près du tombeau de saint Félix une espèce de monastère, composé d'un petit nombre de personnes, parmi lesquelles se trouvait sa compagne Therasia. Il fonda comme une petite Thébaïde sous le ciel de la Campanie, et depuis ce moment sa vie fut consacrée à un sentiment qui peut nous paraître étrange, mais qui, comme tout sentiment désintéressé et durable, a droit au respect. Dès-lors, le tendre culte que Paulin avait voué à la mémoire de saint Félix lui inspira presque tous ses vers. Chaque année, pour l'anniversaire de la mort de son saint bien-aimé, il composait un poème en son honneur. Nous avons quinze de ces poèmes. Cette sorte de culte d'un patron qu'on s'est choisi dans le ciel a pour base un sentiment bien naturel au cœur humain. Chacun de nous, en s'examinant, trouverait peut-être qu'il a une préférence décidée, une admiration choisie, pour quelque grand homme auquel il aimerait surtout à ressembler. C'est une prédilection de ce genre qui avait fait choisir saint Félix à Paulin entre tous les saints du christianisme. Il serait à désirer qu'on sût quel a été le personnage qu'a particulièrement admiré chaque homme remarquable. Il n'est pas indifférent que le héros favori du cardinal de Retz fût Catilina, que le saint de Fénelon fut saint François de Sales. Ce sentiment est tellement fondé sur la nature du cœur de l'homme, il est tellement analogue à toutes les autres affections humaines, qu'il peut emprunter leur langage aux plus passionnés.

Paulin, pour exprimer le désir qu'il a de se consacrer au culte de saint Félix, emploie des expressions qu'un grand poète, Goethe, a mises dans la bouche d'un autre grand poète, le Tasse, s'adressant à l'objet de son idéal amour. Voici ce que dit saint Paulin à saint Félix :

« Je garderai la porte de ton sanctuaire; le matin, je balayerai ton seuil; je consacrerai mes nuits à de pieuses veilles dans ton temple (1). »

Voici ce que le Tasse dit à Éléonore :

« Oh ! laisse-moi le soin de ton palais ! J'ouvrirai les fenêtres à propos pour que l'humidité n'altère pas les tableaux. Je nettoierai avec un balai léger les murs ornés de marbres précieux. »

Aux yeux de tous deux, la ferveur de l'adoration relève les soins les plus vulgaires. Chez l'amant et chez le saint ce sont des détails semblables; c'est la même naïveté et presque la même passion.

Les poésies annuelles consacrées par saint Paulin à la mémoire de saint Félix nous présentent, en plusieurs endroits, des tableaux

(1) *Natalis*, I.

dont la ressemblance avec certaines scènes actuelles de la vie italienne est frappante. Quand il peint l'affluence du peuple qui célèbre la fête du saint, tous se prosternant devant le tombeau, et allumant à l'entour des autels une grande quantité de lampes et de cierges (1), on croit assister à une de ces fêtes qui attirent de si loin les populations. C'est un pélerinage italien au IVe siècle; Rome seule fournissait douze mille pélerins. Cette ressemblance est encore plus saillante dans un récit de saint Paulin évidemment calqué sur celui du paysan qui en est le héros. Il lui a conservé fidèlement ses sentimens et son langage.

En lisant saint Paulin, on croit voir et entendre un bouvier des environs de Naples. Voici un extrait de cette grotesque, mais curieuse narration :

« Un homme de Nola avait des bœufs qui lui *étaient plus chers que ses enfans* (*piu che figli*). Il vient à saint Félix, et l'apostrophe avec cette liberté que les gens du peuple, dans son pays, emploient très souvent vis-à-vis de leur protecteur céleste : « Je prendrai le gardien même de l'église pour un de mes voleurs; et toi, ô saint! tu es mon coupable; tu es leur complice, tu sais où sont mes bœufs, rends-les-moi, et arrête mes voleurs. »

C'est bien comme ces paysans italiens qui injurient leurs madones, comme ce matelot qui plongeait les pieds de la sienne dans la mer quand le temps était à l'orage, la menaçant, s'il venait une tempête, de la noyer tout-à-fait. Ainsi notre homme apostrophe familièrement le saint, et exige le miracle dont il a besoin. Cependant il devient un peu plus traitable, il se radoucit, et propose un marché (*conveniat tecum, facciamo l'accordo*). « Partage avec moi; prenons chacun ce qui nous appartient; pour toi, délivre le coupable; pour moi, rends les bœufs. Eh bien! c'est convenu, tu n'as plus de motif de retard, hâte-toi de me tirer de peine; car j'ai la résolution bien arrêtée de ne pas m'en aller que tu ne m'aies secouru. Ainsi dépêche-toi, ou bien je laisserai ma vie sur le seuil; et si tu ramènes les bœufs trop tard, tu ne trouveras plus personne à qui les rendre. » Ce dernier trait rappelle un autre mouvement d'éloquence méridionale. Un prédicateur portugais tirait d'un sentiment analogue un effet qui, bien que bizarre, ne manquait pas d'une certaine grandeur. Il disait à Dieu, en lui demandant d'arrêter les progrès de l'hérésie :

« Si tu ne les arrêtes pas, si, dans quelque temps, l'hérésie a couvert l'Espagne, on demandera aux jeunes garçons : « Quelle est votre

(1) *Nat.*, III.

religion ? » ils répondront : « Nous sommes luthériens. » On demandera aux jeunes filles : « Quelle est votre religion ? » elles répondront : « Nous sommes luthériennes. » Alors, je le sais, tu te repentiras, mais il sera trop tard. »

« Ce suppliant un peu rude, dit saint Paulin, ne déplut pas au martyr; cependant il ne se presse point d'obéir aux injonctions du paysan. Mais celui-ci s'opiniâtre, il reste sur le seuil, le couvre de son corps prosterné; le soir, on l'en arrache avec violence, on le chasse, il va dans son écurie, et là, son désespoir, les plaintes et les tendresses qu'il adresse à ses bœufs absens, ont une chaleur toute italienne, toute napolitaine, qui a certainement été prise sur le fait. Enfin saint Félix se laisse toucher. Les bœufs reviennent, les caresses du maître et des animaux respirent encore l'impétueuse vivacité du caractère italien. Le paysan ramène ses bœufs en triomphe aux pieds du saint. Mais il n'est pas content; et sans craindre d'abuser de sa patience : « Bon martyr, dit-il, je suis devenu presque aveugle à force de pleurer, hier de tristesse, aujourd'hui de joie ; tu m'as rendu mes bœufs, rends-moi la vue ? » Les assistans rient; mais Félix lui accorde encore cette faveur.

Cependant le ve siècle allait commencer, et il allait commencer par la mort de l'empire romain. Les Goths étaient près de fondre sur l'Italie. Paulin, au tombeau de saint Félix, ne s'alarmait point des évènemens qui bouleversaient le monde; et dans les pièces de vers de ces années d'invasion, le sentiment de confiance et de courage que lui donnent la foi et la protection de son saint chéri communique à sa poésie un beau caractère d'enthousiasme. « Que la guerre frémisse au loin, que la paix et la liberté demeurent à nos ames, je le chanterais encore (saint Félix), quand je serais soumis aux armes gétiques; je le chanterais joyeux parmi les Alains farouches; et quand mille chaînes et mille jougs m'accableraient, l'ennemi ne pourrait jamais joindre à la captivité de mes membres la servitude de mon ame. Dans les fers des barbares, mon libre amour adresserait à Paulin les vœux qu'il me plairait de lui adresser (1). »

On sent, en lisant ces vers, que le christianisme a donné aux ames un point d'appui contre les calamités effroyables qui vont fondre sur le monde avec les Barbares.

Au milieu de ces menaces de la guerre, Paulin était occupé à bâtir à saint Félix une nouvelle église, beaucoup plus grande que l'an-

(1) *Nat.*, VIII.

cienne. Un de ses poèmes a conservé la description de l'édifice qu'il élevait, description importante pour l'histoire de l'architecture. En ce qui nous concerne, nous remarquerons la présence et l'emploi des images dans l'église de Nola, elle est incontestable. Bientôt ces images donneront lieu à une grande querelle, la querelle des iconoclastes, où figurera Charlemagne; au temps de saint Paulin, pour lui, du moins, la question était résolue en faveur des images, car il nous apprend qu'il avait fait peindre des sujets de l'Ancien Testament sur les murs de sa basilique, afin que les paysans qui avaient conservé des mœurs païennes la coutume de célébrer, dans des banquets assez scandaleux, la mémoire des martyrs sur leur tombe, fussent détournés de ces usages grossiers par le spectacle des peintures tracées sur les muraiiles. Il s'applaudit d'avoir réussi à tel point, que ces paysans oublient l'heure de leurs repas pour considérer, avec une curieuse attention, les représentations sacrées. Ceci rappelle avec quel plaisir, avec quel sentiment naïf et passionné de l'art les hommes du peuple, en Italie, contemplent, durant de longues heures, les tableaux des églises. Enfin, quand les Goths ont été battus, Paulin en rend grace à saint Félix. Le reste de sa vie s'écoula paisiblement à Nola, dont il avait été nommé évêque en 409. Dix ans après, il parut au concile de Ravenne, et il mourut en 431, pleuré, disent ses biographes, par les chrétiens, les juifs et les païens.

Cet intervalle et tout le temps que Paulin passa à Nola est rempli par des communications perpétuelles avec les grands hommes de l'église, avec saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin. La situation de Paulin le plaçait comme un intermédiaire entre Milan et l'Afrique, et par la mer il pouvait entrer facilement en rapport avec saint Jérôme dans son désert de Bethléem. Saint Paulin offre un modèle précieux de ces relations étendues, de ces commnnications perpétuelles entre les écrivains chrétiens dispersés sur toute la surface du monde, qui succédaient avec avantage aux communications littéraires établies entre les rhéteurs. Je dis avec avantage, car ici on n'échangeait pas seulement des complimens et des vers, mais on échangeait des idées, des conseils sur la vie, des éclaircissemens sur la religion; c'était une correspondance sérieuse, entretenue avec une incroyable activité (1). Saint Paulin envoyait un serviteur saluer les

(1) On s'envoyait aussi des livres. C'est ainsi que les ouvrages des pères se répandaient dans l'église. Saint Augustin envoyait à saint Paulin son *Traité sur le libre arbitre*, et lui demandait un ouvrage de saint Ambrotse.

évêques d'Afrique, un autre vers saint Jérôme en Palestine. Il écrivait à saint Vitricus, évêque de Rouen. Un ami commun lui apportait des nouvelles de Sulpice Sévère, qui était resté en Aquitaine. L'illustre veuve Mélanie le visitait à son retour de Jérusalem. C'était surtout saint Jérôme que l'on consultait de toutes les parties de la chrétienté, et non-seulement les autres évêques comme Paolin, mais les laïques, mais les grandes dames de Rome ou de la Gaule, quand un passage de la Bible les embarrassait, ne manquaient pas de dépêcher vers saint Jérôme, près de Bethléem, pour lui demander l'explication du passage, et saint Jérôme répondait (1). Il était le grand oracle du désert, l'oracle d'Ammon du christianisme.

Saint Paulin n'avait pas une connaissance très approfondie du dogme (2) : ainsi que tant d'autres, il sortait de la rhétorique païenne; mais, avec une sagesse que n'eut pas Lactance, il évita d'écrire sur le dogme. Lui aussi s'adressait à saint Jérôme pour s'éclairer sur les difficultés de la religion; il entretenait avec saint Augustin un commerce de lettres fort assidu. Saint Augustin était ravi des épîtres de l'évêque de Nola, et ses louanges, quoique plus sincères que celles des rhéteurs, ne sont guère moins exagérées. Les vertus du saint relevaient probablement, aux yeux de l'évêque d'Hippone, le mérite de l'écrivain, quand il lui disait : « Tes lettres sont-elles plutôt douces ou plutôt ardentes, plutôt lumineuses ou plutôt fécondes; comment se fait-il qu'elles soient tout à la fois des torrens de pluie et un ciel serein? » En lisant ces hyperboles et ces métaphores admiratives, on se souvient que saint Augustin avait été professeur de rhétorique.

La plus curieuse de ces lettres de Paulin, trop vantées par saint Augustin, est celle qu'il adresse à Jovius. Ce Jovius représente une classe d'hommes qui devait être alors assez nombreuse. C'étaient ceux qui inclinaient au christianisme sans l'embrasser, qui en approuvaient en général la doctrine et l'esprit, mais qui n'en adoptaient pas tous les principes.

Après avoir combattu quelques opinions philosophiques de Jovius, qui tenait encore pour le fatalisme antique et résistait à la notion

(1) Une grande dame de la Gaule lui envoya douze questions. La première était pour lui demander les moyens d'arriver à la perfection. J'ai oublié les autres.

(2) L'opinion la plus hérétique que l'on puisse reprocher à Paulin fait honneur à la tendresse de son cœur. Selon lui, tout chrétien, tout homme marqué du sceau du baptême, après un temps d'expiation plus ou moins long, sera sauvé. Il n'aura point en partage la gloire des saints; mais il aura la vie éternelle : *Vitam tenebit non gloriam*, compromis touchant entre la rigueur du dogme et les souhaits de la charité.

chrétienne de providence, Paulin le presse avec onction de quitter les lettres profanes et de se consacrer uniquement à l'étude de l'Écriture et du christianisme. Il lui dit : Sois le philosophe de Dieu, le poète de Dieu ; il l'invite d'une manière ingénieuse à consacrer son talent littéraire à la cause du Christ. « Quitte ceux qui cherchent toujours la sagesse sans la trouver jamais ; ne croyant pas à Dieu, ils ne méritent pas de le comprendre. Qu'il te suffise de leur avoir dérobé l'abondance du langage et les ornemens de la parole, comme une riche dépouille qu'on enlève à l'ennemi. »

Ce Jovius, qui était ami du nom chrétien, *nominis christiani studiosus*, qui approuvait la conduite de saint Paulin, sans l'imiter; qui, sur la route du christianisme, s'arrêtait à la borne de la sagesse païenne ; ce Jovius fournit une nuance de plus au tableau que nous traçons de la situation des ames à l'époque où les deux religions étaient en lutte dans la Gaule, comme dans le reste du monde.

C'est alors aussi que, du sein du paganisme, d'autres esprits s'élevaient à cette majestueuse tolérance qui faisait dire à Symmaque : « Le ciel nous est commun, nous vivons au sein du même univers; qu'importe suivant quelle sagesse chacun recherche la vérité? On ne peut parvenir par un chemin à ce grand secret; mais c'est là une dispute d'oisifs, nous prions au lieu de combattre! »

Il nous reste à dire un mot de saint Paulin considéré comme orateur. Il avait fait un panégyrique de Théodose, qui est perdu. J'y ai regret, nous aurions à opposer au panégyrique païen d'Ausone le panégyrique chrétien de son ami.

Nous ne connaissons celui-ci que par ce qu'en dit saint Jérôme. Selon lui, ce discours était d'une pureté cicéronienne. Saint Jérôme, quoique grand admirateur de Cicéron, ne se connaissait pas beaucoup en pureté cicéronienne, et saint Paulin encore moins. Saint Jérôme ajoute, ce qui est plus significatif, que le panégyrique était remarquable par la division, l'enchaînement, *subdivisio et consequentia.* Il dit avec raison que tout discours dans lequel il n'y a que les mots à louer est peu de chose. Il opposait donc l'œuvre de saint Paulin aux produits de la rhétorique païenne. On voit par là que le christianisme tendait à introduire l'ordre logique et le raisonnement dans ce genre, jusque-là si creux et si vide, du panégyrique.

Enfin, nous avons de saint Paulin un fragment de sermon sur l'aumône. Ce sujet allait bien à celui dont le renom de charité donna naissance à une légende attendrissante.

On racontait qu'une veuve de Campanie, dont le fils avait été en-

levé par les Vandales et emmené captif en Afrique, vint demander à Paulin de le racheter; que le saint, qui avait épuisé toutes ses ressources, pour rendre à cette mère son fils, alla prendre sa place. Le fait est bien probablement apocryphe; mais nous ne nous étonnerons pas si le seul fragment oratoire que nous ait laissé l'homme auquel on a pu prêter une pareille action est un fragment d'un sermon sur l'aumône.

Ce qui est à remarquer dans ce morceau, c'est son caractère de simplicité, de familiarité vulgaire, surtout au début. On sent que le discours dont il faisait partie était adressé à des paysans, à des hommes grossiers, auxquels il fallait accommoder et proportionner, pour ainsi dire, la parole chrétienne.

« Ce n'est pas pour rien, bien-aimés, qu'on place la crèche devant les bêtes de somme, elle n'est pas là seulement pour les yeux; c'est une sorte de table à l'usage des animaux sans raison, que la raison de l'homme a préparée, pour que les quadrupèdes puissent prendre leur nourriture; si ceux qui ont construit le ratelier négligent d'y mettre du fourrage, les animaux ne tarderont pas à être consumés par la faim; s'ils ne mangent pas, la faim les mangera. Avertis par cet exemple, gardons-nous de négliger la table que Dieu a placée dans son église. »

Quel rapprochement! Tout n'est pas sur ce ton, mais par cette concession faite tout d'abord aux habitudes rustiques de ses auditeurs, Paulin voulait captiver en commençant l'attention d'un auditoire napolitain, un peu matériel alors comme aujourd'hui. Cette faute de goût, j'en conviens, n'aurait pas été commise par un rhéteur, mais les rhéteurs parlaient pour les rhéteurs; ils s'adressaient aux beaux esprits comme eux. Les orateurs chrétiens s'adressaient à tout le monde, et quand on s'adresse à tout le monde, on s'adresse surtout aux classes les plus nombreuses, aux classes qui forment la majorité du genre humain, c'est-à-dire aux classes simples et pauvres.

Le christianisme, en cela, obéissait à son principe, sorti du peuple, et il était naturel qu'il lui empruntât souvent les inspirations et les ressources de sa parole. La chaire chrétienne ne perdra jamais complètement ce caractère simple, familier, populaire, qui est dans son essence et dans son origine; quelquefois même l'excès de cette tendance précipitera son langage dans une trivialité choquante. C'est ainsi que le moyen-âge verra naître ces singuliers sermons, mélange de

bouffonnerie grotesques et d'une certaine éloquence évangélique, dont le discours du capucin, dans *le Camp* de Schiller, est une reproduction achevée, et qu'on retrouve chez les prédicateurs macaroniques du XVIe siècle. C'est l'abus d'un principe qui a en soi quelque chose de respectable; c'est le familier poussé jusqu'au plaisant, le populaire outré jusqu'au burlesque.

Ce premier échantillon de l'homélie chrétienne que nous rencontrons sur notre chemin nous offre un exemple frappant du fait que je signale. La faim qui mangera les animaux, s'ils ne mangent pas, est un jeu de mots destiné à faire rire un auditoire grossier, et le ratelier est un terme de comparaison peu relevé pour désigner la sainte table.

Du reste, nous n'avons pas le droit de nous trop scandaliser, si, à propos des dogmes les plus élevés de la religion, saint Paulin parle d'étable et de crèche, car l'orateur chrétien pourrait nous répondre : Oui, je me suis servi de ces mots qui vous semblent vulgaires; oui, j'ai fait allusion à ces objets que vous méprisez; mais souvenez-vous que c'est d'une étable, d'une crèche, qu'est sorti le libérateur du monde!

J.-J. AMPÈRE.

PENSÉES D'AOUT.[1]

Le nouveau volume de M. Sainte-Beuve est consacré, comme *les Consolations*, à l'expression de sentimens personnels, et se distingue, comme le précédent recueil de l'auteur, par la vérité des tableaux et des pensées. Quoique les pièces du volume nouveau soient nombreuses et ne paraissent pas, au premier aspect, disposées dans un ordre logique, cependant une lecture attentive réussit à saisir le lien qui unit entre elles les impressions successives racontées et analysées par le poète. Les sonnets, sous une forme plus brève et plus laborieuse, expriment le même ordre de sentimens que les récits de longue haleine, et appartiennent, comme toutes les pages du recueil, à une maturité d'intelligence et de cœur qui participe à la fois de la confiance et du désabusement. Ainsi le titre du nouveau volume n'a rien d'arbitraire ni de capricieux, car il traduit avec précision la nature des pensées et des sentimens que le poète a connus et célébrés. Il est inutile d'insister sur la conciliation de la confiance et du désabusement; tout le monde comprendra sans peine que la perte des illusions qui ont égaré les premières années de la vie, loin de contrarier la sérénité de la pensée, mène à l'espérance par la sagacité, et rend l'avenir d'autant plus facile que l'ame, en se familiarisant avec la réalité, arrive à contenir son ambition dans de justes limites. Cette conciliation, que j'essaie ici d'expliquer et de formuler, se révèle et se démontre progressivement dans les *Pensées d'août*, et domine le recueil entier.

(1) 1 vol. in-18, chez Renduel, rue Christine, 3.

ROYAL LIBRARY SERVICE G.

La première pièce, qui sert à nommer le volume, se compose de plusieurs fragmens biographiques; mais ces fragmens sont unis entre eux par une étroite parenté, par une signification identique. Maréze, Doudun, Ramon de Santa-Cruz et Aubignié sont destinés à *illustrer* la pense du poéète, et ajoutent à l'évidence de l'idée qu'il a voulu exprimer. Il faut, dit-il en commençant, pour comprendre la vie et pour la régler, un malheur et un devoir, et ce thème une fois posé, il fouille dans ses souvenirs, et il invoque l'exemple des hommes avec lesquels il a vécu, dont il a surpris le secret, dont la conduite, d'abord incertaine et livrée au hasard, a fini par s'ordonner harmonieusement suivant les lois de la raison et de la volonté. Maréze était arrivé à trente-trois ans sans avoir accompli un seul de ses désirs. Depuis dix ans il luttait contre la pauvreté en épuisant, dans un labeur qui lui répugnait, toutes les forces de son intelligence, toutes les heures de ses journées. Enfin le moment du triomphe est arrivé. Libre désormais d'inquiétude, assuré de l'indépendance pour laquelle il a si long-temps combattu, Maréze va réaliser le rêve de ses jeunes années, il va tenter la gloire de la tribune ou la popularité du poète. Il ne sait pas encore s'il se complaira dans la peinture des passions, ou s'il se mêlera au mouvement des affaires, s'il traduira sa pensée en vers harmonieux ou s'il discutera les questions d'intérêt public; quoi qu'il fasse, il ne peut manquer d'atteindre le bonheur; il le croit du moins, car il se connaît, il a mesuré ses facultés, et il sait qu'il n'a qu'à vouloir pour pouvoir. Mais au moment où il s'apprête à quitter le labeur ingrat pour commencer l'œuvre glorieuse, sa sœur, qu'il n'avait pas vue depuis long-temps, sa sœur, qu'il croyait heureuse, riche du travail et de l'affection de son mari, sa sœur vient frapper à sa porte. Elle est veuve, elle est ruinée; demeurée seule avec son enfant, elle a compté sur son frère, et Maréze a compris qu'il doit renoncer à la gloire, à la puissance, pour se dévouer tout entier au nouveau devoir qu'il n'avait pas prévu. Il jette au vent la cendre de ses espérances, et il recommence pour sa sœur la vie d'abnégation qu'il croyait achevée; il oublie les triomphes de la poésie et de l'éloquence; il renonce à charmer, à gouverner les hommes; il abdique la royauté avant d'avoir touché la couronne. Et pour que rien ne manque au sacrifice, il rembourse de ses deniers une somme considérable qu'une de ses clientes avait placée, sur sa recommandation, chez un homme qui vient de lever le pied. Il se retrouve donc comme au début de sa carrière, seul, pauvre et nu. Mais la conscience du devoir qu'il accomplit soutient son courage et double ses forces; peu à peu il com-

prend que la pratique du bien est aussi féconde en joies que les triomphes de la tribune ou les applaudissemens du théâtre; chaque soir, pour mieux s'affermir dans sa résolution, pour se mieux démontrer qu'il doit renoncer à la poésie, à l'éloquence, il relit Lamartine et Montesquieu, et il complète sa vie laborieuse et ignorée par le commerce familier des intelligences parmi lesquelles il avait sa place marquée. Le monde ne connaîtra pas Maréze, mais la vertu se suffit et n'a pas besoin de témoins. Maréze a réglé sa vie; il se rend témoignage et il s'applaudit de son renoncement.

Doudun, pour soutenir sa vieille mère infirme, a engagé son avenir; le travail de chaque jour ne suffisait pas à la tâche qu'il s'était imposée, il a enfoui dans les dernières années de sa mère toutes les heures qu'il pourra vivre encore. Il lui faudra pour se libérer, pour obtenir quittance de ses créanciers, travailler courageusement et long-temps après que sa mère ne sera plus. Mais le souvenir vivant du bonheur qu'il lui aura donné le soutiendra jusqu'au bout dans cette dure épreuve; pas un murmure ne s'échappera de sa bouche, pas une plainte ne s'élèvera dans son cœur. L'image toujours présente de sa mère, qui s'est endormie en le bénissant, éclaire, égaie et ranime chacune de ses journées. Doudun est heureux comme Marèze.

Ramon de Santa-Cruz, après avoir épuisé l'ivresse des voyages et des passions, abandonné de sa femme qu'il a méconnue et froissée, poursuivi par le regret de son unique enfant que sa femme a su lui dérober, seul avec sa mère, trouve, comme Maréze et Doudun, dans son dévouement de chaque jour, une récompense inespérée. Dans la lutte assidue qu'il soutient contre la pauvreté, il double ses forces et ranime son ardeur; et sa vie, quoique ignorée, est complète et harmonieuse. Si quelquefois la pompe du spectacle que ses yeux ne voient plus, la tendresse de sa femme et les caresses de son enfant lui reviennent en mémoire, et voilent son regard d'un nuage, il se console dans la contemplation du sacrifice qu'il accomplit, et il retrouve sa première sérénité.

Aubignié était né pour le laurier du poète. Il comprenait les hommes et les lieux, les monumens et les livres, il renouait la chaîne des temps par une intuition toute puissante; mais il n'a pas voulu, ou plutôt il a laissé passer l'heure de vouloir. Il s'est raconté à lui-même, en présence des glaciers de la Suisse, sur les bords du Rhin, à l'ombre des forêts séculaires, des poèmes sans fin et sans nombre; mais il n'a pas écrit une seule de ses pensées; il n'a pas soumis au

joug impérieux de la mélodie un seul des rêves qui enchantaient son imagination vagabonde, et le souvenir d'Aubignié s'effacera comme s'il n'avait jamais été. Aubignié demeure obscur comme Maréze, Doudun et Ramon, et il vaut moins qu'eux, puisqu'en laissant échapper la gloire il n'a pas vécu pour le bien, puisqu'il est inutile.

L'idée qui domine *M. Jean maître d'école*, n'est autre que l'expiation. Les fautes du père rachetées par les vertus du fils, tel est le thème que M. Sainte-Beuve s'est proposé dans *M. Jean*. Pour développer ce thème dans un récit, il n'a pas pris la voie la plus directe, et peut-être a-t-il bien fait; car les préliminaires sur lesquels il insiste avec un soin minutieux donnent au héros de son poème, et à toutes les pensées qu'il lui prête, un caractère d'irrécusable authenticité. Ce qui, dans un récit d'un autre genre et d'un autre ton, pourrait passer pour une préparation trop lente, est ici d'une réelle utilité. Nous aimons à connaître tous les témoins qui garantissent la vérité de cette austère biographie. La présidente, Mme de Cicé sa fille, et M. Antoine dont les conseils religieux dirigent la conscience de ces deux femmes, encadrent simplement la figure principale, et, loin de distraire l'attention, servent à la fixer. Mme de Cicé, orpheline et veuve, vit à la campagne entre la pratique du bien et l'espérance d'un monde meilleur. Elle a connu, elle a étudié toutes les vertus de M. Jean, et c'est elle qui raconte au poète les trésors ignorés de cette belle ame qui est retournée à Dieu après quatre-vingts ans de soumission et de persévérance; c'est elle qui nous initie aux premières années de cette victime modeste et résignée, qui nous associe aux craintes et aux espérances de l'enfant trouvé; car M. Jean est un enfant trouvé, le cinquième enfant de Jean-Jacques Rousseau. La sage-femme qui l'a reçu dans ses bras, Mme Gouin, l'a marqué d'un signe certain, afin de le reconnaître; elle l'a visité fidèlement sans confier son secret à la nourrice, mais elle a su intéresser le cœur de la présidente en faveur du pauvre abandonné, et, sous la pieuse direction de M. Antoine, le fils de Jean-Jacques, plus âgé de cinq ans que la petite fille qui sera un jour Mme de Cicé, grandit et se prépare aux épreuves expiatoires. Son amitié pour sa sœur d'adoption, ses entretiens avec M. Antoine, sur la colline en face du soleil couchant, sa curiosité, sa ferveur, composent un touchant tableau. Enfin la présidente, après avoir pris l'avis de M. Antoine, révèle à M. Jean le nom de son père, et lui montre le chemin qu'il doit suivre pour se montrer digne de son origine. Dieu, lui dit-elle, a de grands desseins sur vous; il vous a donné pour père l'apôtre de l'orgueil et

des passions; une voie glorieuse s'ouvre devant vous. Soyez l'apôtre de la résignation et de la vertu modeste; effacez par une vie de dévouement et d'abnégation, expiez par un renoncement de chaque jour, les erreurs, les désordres, les hautaines invectives, les colères, les blasphèmes de votre père. Votre père a vécu dans l'orgueil et le bruit, il a rempli la France de son nom, il a scandalisé l'église de ses doutes et de ses plaintes; vivez dans l'ombre et le silence, pour la vertu et la religion, et Dieu abaissera sur votre père un regard de pardon. Pour achever son enseignement, pour compléter la leçon, la présidente permet à ce cœur ignorant et ingénu de lire *Emile* et *la Nouvelle Héloïse*.

En comparant ces lectures enivrantes, ces tumultueuses pensées aux pieux conseils de M. Antoine, le fils de Jean-Jacques comprend toute l'étendue de la tâche que Dieu lui a dévolue; il se défie de son amitié pour sa sœur adoptive, et n'ose plus demeurer seul avec elle.

Pour accomplir sa mission expiatoire, il partira, il ira distribuer aux ames souffrantes les consolations de la piété, et quand les années auront blanchi ses cheveux, et creusé ses tempes, il reviendra au village pour se vouer tout entier à l'éducation des enfans, il se fera maître d'école. Mais avant d'entreprendre ce long pélerinage, il veut voir son père, et tenter de l'émouvoir, de réveiller en lui les sentimens que l'auteur d'*Emile* a si dignement célébrés. Deux fois, mais en vain, il renouvelle l'épreuve. La première fois Jean-Jacques, en le voyant entrer chez lui, le prend pour un espion, et lui conseille de ne plus servir la colère de ses ennemis; la seconde fois il détourne la tête avec impatience, et l'enfant trouvé, résolu à ne plus compter que sur Dieu, retourne près de la présidente et lui fait ses adieux. Trente ans se passent. Un trône renversé, des lois écrites, effacées, des générations dévorées par la guerre, remplissent ce court intervalle. Après avoir visité tous les lieux célébrés dans *la Nouvelle Héloïse*, après avoir pleuré sur toutes les collines illustrées par l'amour de Saint-Preux, M. Jean revient au village et retrouve Mme de Cicé seule au château témoin de leur jeune amitié. Il accomplit jusqu'au bout sa pieuse résolution, et, dans la crainte de réchauffer les cendres de son cœur, il s'interdit la société familière de sa vieille amie; il n'ira au château qu'une fois par an, et il évitera la rencontre de Mme de Cicé. Ici commence pour M. Jean une vie nouvelle et féconde. Arbitre des familles qui l'entourent, initié à tous les secrets, confident de toutes les espérances, il s'afflige de voir l'amour de l'utile dominer l'amour du bien, et la probité honorée comme la seule vertu.

Il essaie de semer dans les jeunes ames qui lui sont confiées un grain meilleur et qui promette une plus riche moisson. Il ne réussit pas au gré de ses souhaits; mais s'il n'abolit pas le mal, du moins il le diminue; s'il ne fonde pas sur les ruines de l'égoïsme et de la cupidité le dévouement et la piété qu'il avait rêvés, du moins il fouille, il renouvelle le sol, et plus tard une charrue plus heureuse et plus puissante obtiendra ce qu'il n'a pas obtenu. Les sillons, qui aujourd'hui livrent au vent la semence infidèle, plus profonds et plus sûrs, les garderont quand il ne sera plus, et combleront l'espoir du laboureur qui lui succédera. C'est pourquoi M. Jean ne perd pas courage. Loin de là; il trouve dans sa tâche de chaque jour un bonheur sans cesse renaissant. Il est payé de ses soins par la docilité, par la ferveur de ses jeunes ouailles; et en comptant les heures qui se dérobent et qui le rapprochent du terme de son pélerinage, il jette un regard de pitié sur les passions qu'il n'a pas connues; il compare la paix dont il jouit aux ambitions tumultueuses, et il s'applaudit de son obscurité. Enfin, quand il sent venir l'heure suprême, quand il comprend que Dieu va le rappeler, et qu'il n'a plus qu'un petit nombre de jours à passer sur la terre, il réunit tous les enfans de son école et il les conduit à Ermenonville. Il part de l'école avec sa jeune famille, et avant de parcourir ces lieux consacrés par le souvenir de son père, il réunit dans l'église toute la ruche bourdonnante dont le sort lui est confié. La messe entendue, après avoir prié pour l'ame de Jean-Jacques, il parcourt lentement au milieu de son joyeux cortége, toutes les allées où Jean-Jacques a rêvé ses pages les plus tendres; il s'interroge, il se demande s'il a bien accompli la volonté divine. Et comme les enfans veulent savoir où est le maître de ce beau jardin, il leur répond que le maître est absent; puis, sa pensée tournant à la parabole, il ajoute que Dieu, maître absolu de toute chose et de toute créature, quoique invisible, est toujours présent, et qu'il épie d'un œil vigilant les actions bonnes et mauvaises. Il nous voit et nous ne le voyons pas. Bientôt je vous quitterai, leur dit-il, mais, quoique absent, j'aurai les yeux sur vous. Songez donc à vous montrer dignes de votre maître, car partout et toujours vous serez sous l'œil de Dieu. Et quelques jours après avoir prononcé cette pieuse parabole, M. Jean s'éteint doucement en bénissant l'épreuve qu'il a courageusement accomplie.

On voit que, dans *Monsieur Jean*, la poésie découle de la réalité par une pente presque insensible. L'application de ce procédé, quoique très simple en apparence, offre pourtant de nombreuses diffi-

cultés, et nous devons savoir gré à M. Sainte-Beuve de les avoir surmontées.

Une troisième pièce, la dernière du volume, adressée à Mme de T., est tout entière consacrée à l'application du même procédé et à l'expression de sentimens du même ordre. Il ne s'agit plus d'expiation, de fautes à effacer, mais de souffrance, de résignation, et dans cette pièce, comme dans *Monsieur Jean*, les idées se déduisent des choses. C'est Mme de T. qui, à l'exemple de Mme de Cicé, raconte le poème que M. Sainte-Beuve a signé. En plaçant dans la bouche d'un témoin le récit qu'il a versifié, l'auteur a voulu évidemment lui donner plus d'autorité. Il s'est effacé sans regret, sûr que le tableau de la souffrance réussirait mieux à émouvoir les lecteurs que tous les artifices de la poésie, et il a eu raison. Mme de T. visite avec sa fille les bords du Rhin et de la Meuse. Près de Cologne, sur le pont du bateau à vapeur, elle est surprise par l'orage, et se réfugie dans sa voiture, placée à l'extrémité du bâtiment. Elle contemple d'un œil dédaigneux les touristes entêtés qui, au lieu de jouir du paysage placé devant leurs yeux, perdent leur temps à lire la description de ce qu'ils pourraient voir, quand tout à coup sa fille accourt, et lui dit qu'elle a reconnu parmi les passagers un ami, le comte de.... Mme de T. regarde attentivement la personne que sa fille lui désigne. Ce n'est pas le comte de...., mais la ressemblance est frappante. En étudiant avec attention la figure du voyageur, Mme de T. ne tarde pas à reconnaître qu'il se joue sur le bateau un drame dont il est le héros, et ce drame, raconté heure par heure et presque minute par minute avec une exactitude scrupuleuse, a quelque chose d'attendrissant. Près du voyageur se trouve une famille pauvre et grossièrement vêtue, le père, la mère, une jeune fille de quatorze ans et deux marmots barbouillés. Le père est un ouvrier, qui partage son temps entre sa pipe et sa bouteille. La mère peut avoir trente-trois ans; son visage est pâle, ses yeux, quoique fatigués, ont un éclat singulier, et sous le schall qui l'enveloppe l'œil devine les débris d'une taille élégante. Elle regarde à la dérobée le voyageur, qui paraît plongé dans une profonde rêverie. Quelquefois il lui arrive de se troubler et de se sentir jalouse des pensées qu'elle ne connaît pas. Alors elle envoie un de ses enfans vers le rêveur; l'enfant le tire brusquement par la basque de son habit, et la mère se réjouit de cette violente distraction comme d'une conquête. La jeune fille assiste curieuse et attentive aux souffrances de sa mère; elle entrevoit la passion sous cette bizarre inquiétude. Elle n'a jamais aimé, elle ne sait pas tout ce qu'il y a de cruel et

d'insultant dans les regards qu'elle jette sur sa mère; elle cède à sa curiosité sans soupçonner que le respect filial lui prescrirait de détourner les yeux. Tels sont les acteurs que M. Sainte-Beuve a mis en scène; tel est le drame qu'il nous raconte, drame muet, mais poignant; car le voyageur sur qui ces deux femmes ont les yeux fixés, que la mère contemple avec une sympathie plus que bienveillante, que la fille étudie avec une attention indiscrète, est un noble exilé. Quoique vêtu d'une façon vulgaire, il ne peut déguiser la noblesse de son origine. L'expression de son visage révèle clairement qu'il n'a connu jusqu'ici que le travail de la pensée. La jeune femme, qui suit tous ses mouvemeus avec une inquiétude fébrile, n'a pas vu impunément un homme pareil à celui qu'elle avait rêvé, digne de la comprendre et de l'aimer. De la compassion pour le malheur à la tendresse il n'y a qu'un pas, et, malgré son respect pour ses devoirs, elle sent que sa tête s'égare et qu'elle pourrait le franchir. Aux yeux du monde, elle est encore pure; mais, quoique debout encore, elle est confuse comme après la chute, car elle compare le père de ses enfans à la noble figure de l'exilé; elle se sent malheureuse, méconnue, et si elle ne maudit pas la brutalité de son mari, elle ne peut s'empêcher de murmurer. Elle aurait besoin d'amour, de respect, d'un échange actif de sentimens et de pensées; tous ces biens, que son mari ne lui a pas donnés, ne lui donnera jamais, un autre pourrait les lui donner. Mais elle ne veut pas d'un bonheur coupable; elle souffrira, elle se résignera, elle mourra pure; elle s'éteindra dans le désespoir, et ne faillira pas. Descendue sur la rive, au bras de l'homme qui deviendrait son amant si elle n'écoutait que son cœur, fière de marcher près de lui, soutenue par lui, elle s'embellit et rayonne; et plus tard, quand il lui fait ses adieux, quand le mari et les enfans embrassent le voyageur, demeurée seule avec sa fille, elle le suit des yeux jusqu'à ce qu'il ait disparu; elle est navrée et retient ses larmes, car, en pleurant le départ de l'étranger, elle croirait faillir, et sa fille, sa fille curieuse et cruelle sans le savoir, la regarde et l'épie.

Où tend ce récit? Dans quel dessein l'auteur l'a-t-il commencé? Mme de T. lui demandait s'il croyait les hommes capables de mourir d'amour comme les femmes; il répondait : Oui, et ne trouvait à lui citer que Paul et Desgrieux, et Mme de T., triomphante, lui raconte l'histoire que je viens d'esquisser, car elle est sûre que l'héroïne de son récit ne peut tarder à mourir. Une fois rendue à elle-même, séparée de la seule créature qui animât sa vie, face à face avec le mari qu'elle ne peut aimer, en qui elle ne voit qu'un maître, n'ayant

plus à lutter contre le danger, la pauvre jeune femme sentira ses forces diminuer de jour en jour. La présence de celui pour qui elle pouvait faillir exaltait son courage et doublait son énergie. Maintenant, elle n'a plus rien à craindre, elle n'a plus besoin de veiller sur elle-même; elle a résisté, elle a vaincu, sa tâche est achevée, elle quittera la vie comme un vêtement usé. Assurément, ce récit touchant ne donne pas raison à Mme de T. S'il était permis de fouiller dans les archives des familles, on verrait l'amour désespérer, abréger la vie de bien des hommes; car les femmes n'ont pas le privilége de la souffrance. Mais il y aurait de l'injustice et de la puérilité à chercher dans un poème une démonstration méthodique.

Ce qu'il importe de noter, c'est la simplicité des moyens employés par l'auteur pour produire une émotion profonde. Dans la *Pensée d'août*, dans *Monsieur Jean*, dans la pièce à Mme de T., M. Sainte-Beuve ne paraît pas s'élever au-dessus du procès-verbal. Il nomme les choses et les hommes par leur nom; il énumère les évènemens comme pourrait le faire un greffier. Il a l'air de transcrire les faits plutôt que de les raconter. Mais l'art du narrateur, quoique caché, n'en est pas moins sûr. Le récit va si lentement, et affiche si peu de prétentions que le lecteur le suit avec une entière confiance. Peu à peu cependant les figures se dessinent, le paysage s'éclaire, les plans s'ordonnent, et la sympathie est acquise à l'auteur. Il n'est pas facile de découvrir comment il s'y est pris pour intéresser, mais il intéresse, et, selon nous, c'est le point important. Tous les détails vivans ou inanimés sont empreints d'une telle vérité, chaque chose est si bien à sa place, que l'incrédulité ou le doute sont impossibles. Nous ajoutons foi aux paroles du poète précisément parce qu'il n'a pas l'air de vouloir nous dominer. Il parle simplement, et nous l'écoutons; de sentimens vrais, et nous sympathisons avec lui. Les pensées qu'il exprime naissent du sujet, semblent ne pouvoir s'en détacher, et nous acceptons ces pensées comme nôtres.

Les nombreux sonnets qui séparent les pièces de plus longue haleine sont conçus et exécutés d'après la même méthode que les trois récits dont je viens de parler; c'est pourquoi je crois inutile de les analyser. Mais il y a dans le nouveau recueil de M. Sainte-Beuve deux poèmes d'un genre purement didactique, deux épîtres adressées, l'une à M. Villemain, l'autre à M. Patin, qui se détachent nettement du fond général du volume, et qui méritent une étude spéciale. A proprement parler, ces deux épîtres sont un retour vers la sobriété poétique du XVIIe siècle; les idées s'y enchaînent et se déduisent avec une sorte

de rigueur; çà et là pourtant l'auteur se permet d'orner sa pensée, et il semble redouter la sécheresse de la démonstration. Malgré son fervent amour pour la simplicité, il se permet, de loin en loin, un luxe ignoré des modèles qu'il semble vouloir rappeler. Je note cette différence sans vouloir en faire le sujet d'un reproche. Ce qui importe en effet, c'est la vérité des idées; et quant à la forme, qui sert de vêtement à ces idées, pourvu qu'elle soit en harmonie avec le mouvement général de la pensée, et que les alternatives de richesse et de simplicité soient habilement ménagées, nous n'avons pas le droit de la trouver mauvaise. Il y a dans l'épître à M. Villemain trois parties bien distinctes, ou plutôt trois momens d'une même pensée, l'apologie de *Monsieur Jean*, l'opposition de la poésie et de la prose, et l'explication de la parenté qui unit la poésie humble et familière à la poésie élégiaque et lyrique. Quant au premier point, du moins en ce qui nous touche, nous trouvons le plaidoyer inutile, et nous ne croyons pas qu'il soit de nature à convertir M. Villemain; car M. Villemain, par le caractère même de son intelligence, par son éducation littéraire, par ses études de chaque jour, est appelé à comprendre, mieux que personne, certaines faces de la beauté, et en particulier la beauté grecque, la beauté virgilienne plus finement encore que la beauté homérique; il excelle à sentir et à montrer toutes les qualités littéraires qui se rattachent à l'ordonnance; mais il y a tout un côté de la poésie qui doit lui demeurer fermé, c'est la peinture des sentimens domestiques, dépouillée des graces de la diction, la peinture du paysage pris en lui-même, réduit aux champs, aux fleuves et aux forêts, du paysage nu et sans acteurs. Si les leçons publiques de M. Villemain avaient pu laisser quelque doute sur ce point, ce doute serait résolu par l'opinion que M. Villemain a exprimée sur Wordsworth en parlant de Byron. Il hésite à classer parmi les poèmes vraiment dignes de ce nom les *esquisses descriptives*, *Laodamia* et *l'Excursion*; or, s'il était sommé de déduire les motifs de son hésitation, il est évident qu'il insisterait sur l'opposition de la poésie virgilienne et de la poésie des lakists. Mais cette opposition n'est qu'apparente; si Wordsworth ne continue pas Virgile, il ne le contredit pas. Le poète romain et le poète anglais travaillent sur une matière commune, sur l'homme et la nature; seulement Virgile voit l'homme et la nature à travers Homère; et Wordsworth, sans tenir compte d'Homère ni de Virgile, regarde en lui-même et autour de lui. M. Villemain, qui a vécu avec les livres beaucoup plus qu'avec les hommes ou le paysage, se range naturellement du côté de Virgile; et, en n'approuvant pas

Wordsworth, il exprime avec une sincérité complète l'opinion à laquelle ses études ont dû le conduire. Pour être logique, il doit pareillement désapprouver *Monsieur Jean;* et M. Sainte-Beuve, en essayant de ramener M. Villemain, a tenté une conversion impossible, car il n'y a évidemment rien de virgilien dans *Monsieur Jean.* Quant à ce qui concerne le mérite de la forme, la délimitation de la poésie et de la prose, l'intervalle qui sépare la réalité triviale de la réalité poétique, le journal du récit, la cour d'assises de la tragédie, M. Villemain, je crois, ne serait pas éloigné d'accepter comme vraie la théorie de M. Sainte-Beuve; seulement j'incline à penser que le poète et le critique ne s'accorderaient pas sur l'étendue de l'intervalle. Mieux que personne, M. Villemain comprend la valeur des mots, et connaît le charme des choses bien dites; mieux que personne, il sait ce que le tour d'une phrase, le choix d'une expresssion peut ajouter d'éclat ou de limpidité à la pensée; mais il professe pour l'élégance du langage un culte si fervent, qu'il n'entend pas sans répugnance les choses appelées par leur nom; ce qui lui paraît trivial ou cru n'est que simple pour des juges moins dédaigneux. C'est pourquoi, tout en admettant comme vrai ce que M. Sainte-Beuve dit de la rime, du rhythme, de la concision, de la condensation elliptique de la pensée, M. Villemain doit souvent trouver insuffisans les artifices qui contentent M. Sainte-Beuve. Il accorde le principe, mais il n'accorde pas les conséquences, ou plutôt il rétrécit le principe, et rétrécit nécessairement le cercle des applications. Un homme nourri toute sa vie dans le culte des lettres grecques et latines, et qui, dans l'Italie moderne, dans l'Angleterre, n'a goûté que les génies élégans qui se rapprochent de l'antiquité païenne, qui admire le Tasse au nom de Virgile, Pope au nom d'Horace, n'estimera jamais une haie, un buisson, à l'égal d'un chêne ou d'un platane; il cherchera toujours Claude Gelée dans Ruysdaël; et, par respect pour Raphaël, il niera toute l'école flamande. Pour ma part, bien que je professe un avis contraire, j'aime mieux cette franche négation qu'une admiration simulée; car les esprits qui approuvent sur parole trouvent toujours moyen d'avoir tort en ayant raison. Ils fondent leurs éloges sur des motifs imaginaires, et ne peuvent rallier personne. Je suis sûr que M. Villemain est incapable d'approuver jamais *Monsieur Jean*, et je lui sais bon gré de l'avoir déclaré net. J'arrive au troisième point de l'épître, à la parenté qui unit la poésie familière et la poésie lyrique. Un musicien démontrerait cette parenté par les octaves du clavier, un peintre par les couleurs de sa palette, et ils insisteraient sur l'égale

valeur des sons aigus et des sons graves, des tons sombres et des tons éclatans; ils ne tiendraient compte que de l'habile emploi des sons et des couleurs. M. Sainte-Beuve, pour démontrer sa pensée, a choisi une comparaison plus détournée, mais non moins heureuse; il s'est souvenu d'une tradition égyptienne, d'un puits creusé sous une pyramide, et dont la profondeur égale la hauteur du monument qui le recouvre. Si la pyramide était détruite, si ce puits était rendu à la lumière, l'homme placé au fond du puits, verrait toutes les merveilles des cieux; n'est-ce pas l'image de la poésie familière comparée à la poésie lyrique? La poésie lyrique va droit à Dieu pour l'interroger sur les mystères de notre destinée; la poésie familière va de l'herbe au buisson, du buisson au chêne, et du chêne dans les cieux; mais le terme des deux voyages est le même. L'astronome placé sur le sommet de la pyramide, quand le soleil a disparu de l'horizon, verrait ce que nous voyons en plein jour en descendant au fond du puits. Cette comparaison est d'une vérité frappante, mais elle ne convertira pas M. Villemain.

L'épître adressée à M. Patin se distingue par une grande vérité, et n'est pas, comme l'épître précédente, un plaidoyer inutile. M. Patin a su rajeunir l'histoire de la poésie latine en pénétrant dans l'intimité de la famille romaine, en étudiant curieusement la biographie des poètes antiques, comme s'il s'agissait d'un contemporain; de tous les épis oubliés qu'il a glanés dans ses veilles laborieuses, il a composé une gerbe dorée que les plus confians n'espéraient pas; et son enseignement a tous les caractères d'une véritable restitution. C'est aux leçons de M. Patin que nous devons l'épître de M. Sainte-Beuve. Il y a si loin, en effet, de la poésie latine telle que nous l'entrevoyons dans les études fastidieuses de nos premières années à la poésie franche et vive que nous montre M. Patin, que cette différence vaut bien la peine d'être célébrée. Catulle, interprété par l'histoire, par les mœurs, par la famille, par la biographie, est un Catulle tout nouveau, un présent que nous fait le lecteur persévérant, et dont nous devons le remercier. L'étude égoïste des mots nous livre à peine l'écorce de la poésie latine; quand nous avons entassé dans notre mémoire toutes les variétés de la synonymie, toutes les lois de la syntaxe, nous sommes loin de soupçonner ce qui est caché au cœur de cet arbre vigoureux. M. Patin, en interprétant la poésie latine, tient compte du milieu où cette poésie s'est développée, et il agit sagement; car, si toute l'histoire de l'Italie antique ne circule pas dans les veines de la poésie latine, il sera toujours utile de connaître

l'histoire pour comprendre la poésie, comme il est utile de connaître les élémens du terrain où la plante a grandi. Chercher l'homme sous le poète, la famille dans l'histoire, la biographie dans la famille, et après cette triple étude, aborder l'explication de l'œuvre poétique, tel est le but que M. Patin s'est proposé, et qu'il a touché. Grace à lui, la poésie latine n'est plus une lettre morte; elle s'est réchauffée, elle s'est remise à vivre; ses mouvemens ont toute la jeunesse de la génération contemporaine, ses paroles toute la clarté des paroles qui frappent chaque jour notre oreille. Nous comprenons l'antiquité païenne, et en particulier la poésie païenne, autrement que les encyclopédistes, autrement et mieux que Voltaire. C'est donc de la part de M. Sainte-Beuve une fiction bien légitime que de voir dans les vieillards qui viennent écouter les leçons de M. Patin, l'image de cet homme hardi qui s'est placé dans la nécessité d'ignorer bien des points en voulant trop vite les connaître, et qui a été si souvent injuste pour l'antiquité païenne. Si Voltaire, en effet, revenait parmi nous, il serait saisi d'un profond étonnement en apercevant dans les objets de son dédain, et en particulier dans les lyriques latins, tant de beautés inattendues; il se reprocherait la frivolité de ses jugemens, et s'empresserait de les réformer. En écoutant les explications ingénieuses de M. Patin, il comprendrait pourquoi il trouvait si peu de charme dans la poésie latine. En présence des beautés qu'il n'a pas soupçonnées, il avouerait qu'il n'a pas pris le temps d'étudier les hommes qu'il a jugés si sévèrement; et cet aveu arraché par l'évidence projetterait une vive lumière sur la nature et la vocation de son intelligence. Il serait démontré, pour Voltaire comme pour nous, que l'auteur de *Zaïre* et de *Mahomet* aimait la poésie et la science en vue de la popularité, de la puissance qui appartient au poète et au savant, mais que, dans son ardeur de régner par les vers mélodieux, par la diffusion des connaissances, il ne pouvait trouver ni le temps, ni le courage, ni la volonté de monter jusqu'aux cimes de la poésie et de la science. Il a traversé des plaines immenses, il a creusé d'innombrables sillons, il a jeté d'une main prodigue des semences de toute sorte; mais il n'a jamais tiré du sol qu'il labourait à la hâte des épis sonores et splendides, comme les gerbes nouées par Sophocle et par Newton. Il parcourait au pas de course le champ de la poésie et de la science, et ce n'est pas merveille si la poésie et la science ne lui ont pas livré tous leurs trésors. L'imagination latine est un temple dont il n'a touché que le seuil; aujourd'hui la lumière inonde le parvis et l'autel, et l'auteur de *Zaïre* n'aurait qu'à vouloir pour

connaître, pour admirer, pour saluer avec respect, ce qu'il a dédaigné par ignorance, ce qu'il a ignoré par dédain. Est-ce à dire que cette soudaine révélation le déciderait à changer de rôle? Je ne le crois pas. Mais Voltaire, convaincu d'ignorance et de frivolité, jouerait le même rôle à d'autres conditions, avec moins de succès ou plus de modestie.

S'il est vrai que les leçons de M. Patin ne seraient pas sans profit pour l'homme singulier qui avait appliqué son génie à tous les problèmes posés par l'intelligence humaine, depuis l'expression de la beauté jusqu'à l'exposition des lois qui régissent le monde et les sociétés, assurément ces leçons ne seraient pas moins utiles aux esprits de notre temps; car les imaginations vagabondes trouveraient dans Virgile un modérateur et un guide; elles apprendraient de lui l'ordre et la mesure, conditions indispensables de la beauté. Comme le vieillard studieux dont parle M. Sainte-Beuve dans son épître à M. Patin, ils transporteraient dans le monde réel la grace et l'harmonie qui règnent dans les poèmes du maître; la nature prendrait à leurs yeux une grandeur, une dignité qu'ils ne soupçonnent pas. Une partie des sentimens humains, qui semble aujourd'hui bannie de la poésie, reprendrait le rang qui lui appartient; à côté de Didon il y a place pour Hécube et pour Priam. Loin de moi la pensée de prescrire aux hommes de notre temps l'imitation des formes virgiliennes : copier l'antiquité païenne ne vaudrait pas mieux que copier l'Allemagne et l'Angleterre; mais si l'imitation est stérile, l'étude est féconde. Or, c'est l'étude de Virgile que je voudrais voir se populariser parmi nous. Depuis quinze ans, les poètes de la France ont presque tous concentré leur attention sur la rime et la césure, sur la voûte des strophes et sur l'enjambement des alexandrins; il serait temps de penser à des questions plus sérieuses et qui intéressent plus directement la poésie. Maintenant que la langue est assouplie, maintenant qu'elle est préparée à dire clairement tout ce que l'imagination pourra rêver, il ne serait pas hors de propos de remettre en honneur les lois qui régissent l'imagination, et de chercher le texte de ces lois dans le poète mélodieux qui les a si bien appliquées. Au-dessus et au-dessous de Virgile il y a place encore pour une poésie admirable, mais nul mieux que lui n'a connu l'art de relever par l'expression les détails de la vie réelle, d'effacer les lignes mesquines et d'accuser, en les ordonnant, les lignes majestueuses; nul n'a mieux compris le rôle de la mesure dans la beauté. M. Patin a donc bien mérité de l'imagination en restituant le vrai génie de la poésie latine.

Malheureusement le style du nouveau volume de M. Sainte-Beuve est loin d'avoir la même clarté, la même transparence que le style des *Poésies de Joseph Delorme* et des *Consolations*. A ne prendre que le fond des pensées, en allant au cœur de chaque pièce, comme nous l'avons fait, il y a beaucoup à louer, et le lecteur partage facilement l'émotion de l'auteur. Mais il est permis de craindre que cette sympathie ne soit pas générale, car il y a entre la pensée de M. Sainte-Beuve et l'intelligence qui veut l'atteindre un nuage qui commencera par fatiguer l'attention, et qui finira peut-être par exciter l'impatience. A force de multiplier les nuances, M. Sainte-Beuve abolit la couleur; il procède presque toujours par demi-teintes, et l'œil, faute de rencontrer un ton franc, ne sait où s'arrêter. L'obscurité du style des *Pensées d'août* tient de trop près aux procédés de l'intelligence pour qu'il ne soit pas utile de la signaler et de l'expliquer. Il est évident que l'auteur continue de penser pendant qu'il parle, qu'il regarde en même temps qu'il peint, qu'il n'attend pas la fin de l'émotion pour la traduire. De là naît la confusion du style. Il ne peut venir à l'esprit de personne de contester à M. Sainte-Beuve une connaissance parfaite de la langue, mais par les habitudes, par les procédés de son intelligence, il se place dans la nécessité de méconnaître et de violer les lois qu'il a si laborieusement étudiées, et si habilement appliquées dans les *Poésies de Joseph Delorme* et dans *les Consolations*. Dans la crainte de refroidir l'expression de sa pensée, il s'applique à prendre sa pensée sur le fait et il la transcrit lorsqu'elle n'est pas encore achevée; il ne consent pas à écrire de mémoire, et cependant c'est le seul procédé légitime, le seul qui permette à la pensée d'être claire et transparente. Sans doute il peut arriver aux passions, à la colère, à la jalousie par exemple, de rencontrer l'éloquence sans la chercher, et d'exprimer clairement les tortures de l'ame; mais cette éloquence toute de situation, cette éloquence fatale, involontaire, échappe à l'analyse et n'a rien de commun avec l'art d'écrire, avec les procédés du style; car si la passion ne se possède pas, l'écrivain doit se posséder. La passion est une puissance irresponsable, ignorante d'elle-même, incapable de se juger; l'art d'écrire exige l'application simultanée de l'imagination et du raisonnement. L'imagination trouve les comparaisons, le raisonnement les juge et les ordonne. Mais pour que ce procédé trouve son emploi, il est nécessaire de ne commencer le travail de l'expression qu'après avoir achevé le travail de la pensée. A cette condition seulement, le poète est certain d'être compris, ou du moins il met toutes les chances de son côté. Réunir

dans un moment unique l'œuvre de l'intelligence et l'œuvre de la parole, mener de front l'émotion et l'image, c'est confondre l'étude et l'enseignement, c'est tenter l'impossible, c'est se placer dans la nécessité d'être deviné, c'est laisser l'œuvre inachevée, et confier au lecteur le soin d'arrêter les contours d'une pensée indécise. Assurément je suis loin d'embrasser dans le reproche d'obscurité le volume entier de M. Sainte-Beuve; car si toutes les pièces de ce volume étaient voilées du nuage dont je parle, le poète jouerait le rôle de sphinx, et moi le rôle d'OEdipe; à moins de m'attribuer une pénétration surnaturelle, je n'aurais pas entrepris l'analyse des *Pensées d'Août*. Mais si M. Sainte-Beuve n'avait pas pris possession de la sympathie publique par les *Poésies de Joseph Delorme* et par *les Consolations*, bien des lecteurs refuseraient peut-être d'étudier, comme il le mérite, son nouveau volume, et se sentiraient découragés. Cette obscurité, dont je crois avoir indiqué l'origine, se compose de trois élémens : de l'impropriété des termes, de l'oubli de l'analogie dans l'évolution des images, et parfois de la violation des lois de la syntaxe. M. Sainte-Beuve connaît aussi bien que personne le sens des mots, et cependant il lui arrive de les employer comme s'il marchait à tâtons dans le vocabulaire de notre langue, comme s'il ignorait ce que permet, ce que défend la synonymie. Il emploie adjectivement des participes qui ne devraient jamais se montrer qu'avec un régime ; il applique aux choses des épithètes qui, pour avoir un sens clair, doivent qualifier exclusivement les personnes. Ces remarques, je le sais, sembleront puériles à bien des lecteurs, mais M. Sainte-Beuve a trop sérieusement étudié les procédés de notre langue pour ne pas comprendre l'importance et la sincérité de mes reproches. Dans la pièce adressée à Victor Pavie, dont la pensée prise en elle-même est pleine d'animation et de vérité, il compare les émotions confuses de l'ame adolescente tantôt à l'orgue majestueux qui bégaie avant de chanter, tantôt à l'écume de l'Océan, puis aux brumes qui enveloppent la cime des forêts, et ces trois comparaisons, dont une seule aurait suffi à traduire sa pensée, se croisent, se contrarient, se contredisent, si bien que l'esprit, comme un nageur qui croirait toucher la rive et qui perdrait pied, se remet en course avec impatience et maudit cette fatigue imprévue. Que le poète choisisse à son gré, pour exprimer les espérances tumultueuses d'une ame adolescente, le bégaiement de l'orgue, l'écume de l'Océan ou les flocons de la brume, il ne fait qu'user de son droit, et pourvu qu'il manie habilement l'image choisie, la critique n'a rien à lui reprocher. Mais s'il mêle en un seul écheveau trois symboles contra-

dictoires, il doit désespérer d'être compris, et n'a pas le droit d'accuser l'inattention du lecteur. Quant aux lois de la syntaxe, elles n'ont pas moins d'importance que le sens des mots et l'analogie des images; car la syntaxe, comme l'indique si nettement l'étymologie grecque, est aux mots, c'est-à-dire aux pensées représentées par les mots, aux images, c'est-à-dire aux sentimens figurés par les images, ce que la stratégie est aux soldats d'une armée. A ne consulter que le sens primitif des deux expressions, la syntaxe et la stratégie ne sont qu'une seule et même chose. Ordonner les mots selon les lois de la grammaire, ou ranger une armée en bataille selon les lois de la tactique; combiner, en vue d'un but déterminé, des élémens, hommes ou mots, qui, livrés à eux-mêmes, disposés fortuitement, n'auraient pas la centième partie de la puissance que le grammairien et le tacticien leur donnent, n'est-ce pas toujours appliquer la syntaxe? Si la stratégie signifie la conduite des armées, la syntaxe ne signifie pas autre chose que la conduite des mots. Or, dans les questions militaires, comme dans les questions grammaticales, que serait la conduite sans l'ordonnance? Que M. Sainte-Beuve relise attentivement la dernière pièce de son nouveau volume, et qu'il voie combien de fois il lui est arrivé, dans une période de quinze vers, d'entremêler, pour l'expression d'une même pensée, dans un membre de phrase régi par une conjonction unique, les divers temps d'un verbe, d'employer tantôt l'indicatif, tantôt le subjonctif. Puisque la violation de la syntaxe mène à l'obscurité, le poète ne doit pas oublier un seul instant les lois de la syntaxe, car la clarté n'est pas moins nécessaire dans la poésie que dans la science. La clarté dans un théorème de géométrie donne la joie de l'évidence; dans un récit, dans une élégie, dans une ode, l'évidence, en prenant un autre nom, ne change pas de nature; elle s'appelle sympathie; mais il n'y a pas de sympathie possible pour des sentimens mal compris. C'est pourquoi nous engageons M. Sainte-Beuve à diriger tous ses efforts vers la clarté. Il a des pensées élevées, des sentimens vrais; mais pour être estimé ce qu'il vaut, il faut qu'il cesse de voiler ce qu'il sent et ce qu'il pense; à ce prix il aura, dès qu'il voudra, la gloire et la popularité qu'il mérite.

GUSTAVE PLANCHE.

ADRIEN BRAUWER.

Le soleil allait disparaître, et les maisons bariolées de Harlem scintillaient sous ses derniers rayons. Les étroites fenêtres, fermées pendant le jour, commençaient à s'ouvrir à la fraîcheur du soir; les servantes causaient près des portes, et des jardins, placés derrière chaque maison, s'élevaient des bouffées odorantes qui se répandaient dans les carrefours; on était à cette heure charmante où la lumière et le bruit s'adoucissant, la fatigue du jour se transforme en une fraîche langueur.

A l'entrée d'une pauvre maison basse et mal peinte, un enfant de douze ans était assis, les bras nonchalamment appuyés contre un châssis posé sur ses genoux et la tête rejetée en arrière. Son pâle visage semblait se ranimer aux brises du soir, et ses yeux fatigués souriaient en suivant le vol des oiseaux égarés parmi les toits. Il y avait déjà quelques instans qu'il se livrait à cette rêveuse nonchalance lorsqu'une voix aigre se fit entendre près de lui :

— Est-ce sur les nuages que tu comptes peindre tes fleurs, garnement? s'écria une petite femme noire et sèche qui sortait de la maison, la coiffe toute hérissée d'aiguilles garnies de laines coloriées.

L'enfant se redressa comme s'il se fût réveillé en sursaut, rougit et pâlit tour à tour, puis baissa les yeux avec confusion.

— Voyons ce que tu as fait depuis que tu es là, reprit la femme maigre en piquant à sa coiffure une nouvelle aiguille.

Elle se pencha sur le châssis que l'enfant lui présensait avec inquiétude.

— Trois fleurs et deux oiseaux seulement; j'en étais sûre quand je t'ai vu sortir! Pourquoi n'es-tu point resté au poèle avec moi?

— Mère, il faisait si beau! répondit l'enfant avec timidité.

— Si beau! s'écria la petite femme exaspérée; est-ce que cela te regarde, qu'il fasse beau? Me vois-tu m'occuper du temps, moi? — Si beau!.... Ne croirait-on pas qu'il se nourrit de soleil? — Adrien, tu es déjà un paresseux et un vaurien comme ton père; mais, prends garde, mes balais ont des manches!...

Le pauvre enfant frissonna à ces mots; il reprit son cadre, ses couleurs, ses pinceaux, et voulut rentrer.

— Ne vois-tu pas que la nuit vient et qu'il fait noir dans la maison? reprit sa mère; veux-tu que j'allume une lampe pour toi? Reste où tu es, et profite de la fin du jour; il faudra bien que tu travailles, car je vais venir à tes côtés.

Elle rentra, en effet, un instant, et reparut bientôt avec son métier à broder.

Cependant Adrien avait repris son châssis et n'osait lever les yeux. Il peignait sur toile des oiseaux et des fleurs qui devaient être vendus comme parure aux paysannes des campagnes de Harlem. Dans le principe, il n'avait fait que tracer à la plume, sur un canevas, des dessins que sa mère brodait ensuite; mais son goût s'étant rapidement développé, ses esquisses étaient devenues des peintures pleines de fraîcheur, et qui étaient plus recherchées par les acheteuses que les broderies de la mère. Dès que celle-ci connut le profit qu'elle pouvait tirer du précoce talent d'Adrien, elle ne lui laissa plus ni loisir, ni repos. Il fallut que l'enfant renonçât aux jeux de son âge, aux rondes du soir sur les places publiques, aux promenades du dimanche le long des prés. Plus de nids à chercher, de fleurettes à cueillir, de papillons à poursuivre; le temps d'Adrien était devenu trop précieux pour qu'il le dépensât à être heureux. Il se coucha plus tard, se leva plus matin; on éloigna de lui tout ce qui aurait pu le distraire, y compris l'air et le soleil. L'enfant subissait déjà la peine de son génie; le pauvre oiseau était devenu une poule aux œufs d'or.

Cette nouvelle vie altéra la santé d'Adrien; mais sa mère n'y prit point garde. Cette femme avait été cruellement éprouvée, et son ame était devenue semblable aux mains caleuses qui n'ont plus de toucher. Ce n'était point un être fort, mais un être endurci à la douleur. Comme elle avait toujours souffert, il lui semblait que la souffrance

n'était que la vie, et parce qu'elle se montrait sans pitié pour elle-même, elle se croyait le droit d'en refuser aux autres. Du reste, l'avidité de gain, qui la rendait cruelle à l'égard de son fils, venait chez elle d'un sentiment d'honneur. Chargée de dettes contractées par son mari avant sa mort, elle s'était imposé l'obligation de les payer toutes; son travail et celui d'Adrien n'avaient point d'autre but. Mais Catherine Brauwer gâtait cet acte de probité délicate par la manière dont elle l'accomplissait. C'était une de ces femmes qui, n'ayant pas les graces du cœur, donnent au dévouement même la laideur de l'égoïsme, font tort au bien en le pratiquant, et semblent une mauvaise connaissance que l'on est fâché de voir à la vertu.

Condamné à accomplir un devoir pénible dont il ne sentait pas l'importance, contrarié dans tous ses besoins, dans tous ses goûts, Adrien n'avait point tardé à prendre sa mère en aversion. Aussi, lorsque celle-ci tomba malade, par suite d'un travail excessif, n'éprouva-t-il point les tendres inquiétudes qu'il eût dû ressentir. La dureté des autres nous endurcit nous-mêmes, et l'indifférence des fils n'est pas la moindre punition de l'insensibilité des parens. Adrien ne vit dans les souffrances de sa mère qu'un motif de congé. La vieille femme l'avait retenu au logis seulement par la crainte; dès qu'il s'aperçut qu'elle ne pouvait plus se lever ni le battre, il méprisa ses ordres et prit la fuite.

Il y avait si long-temps qu'il n'avait joui de sa liberté, qu'il en éprouva d'abord une sorte de délire. Il traversa en courant les faubourgs et arriva en quelques minutes dans la campagne. Il y avait là de l'air, des blés mûrs et des arbres avec des oiseaux qui chantaient parmi les feuilles!... Adrien se jeta à terre et se roula sur l'herbe en poussant des cris de joie. Il se balança ensuite aux branches des vieux sapins, but aux fontaines, courut pieds nus dans les ruisseaux et s'assit au bord d'une prairie pour se faire une coiffure de joncs.

Sa journée s'écoula ainsi à chanter, à courir, et à parler aux papillons qui passaient dans l'air. Cependant la faim l'ayant fait songer au retour, la joie commença à faire place à l'effroi : il reprit le chemin de la ville lentement et la tête baissée. Au moment où il aperçut de loin le toit de sa maison, il s'arrêta tout frissonnant; il venait de penser qu'il pourrait trouver sa mère guérie, et cette idée l'épouvantait. Cependant, après un instant d'hésitation, il continua sa route timidement, en rasant les murailles; plusieurs voisines étaient arrêtées près de la porte de sa mère, et l'une d'elles l'aperçut de loin.

— Le voilà! s'écria-t-elle.

Et courant à lui :

— D'où viens-tu, malheureux? Sais-tu ce qui est arrivé en ton absence ?

— Non.

— Ta mère est morte.

L'enfant recula; rien ne l'avait préparé à cette nouvelle, et il chancela, comme si un coup l'eût frappé. Les voisines s'empressèrent autour de lui avec cette compassion bavarde des femmes du peuple, et le firent entrer dans la maison.

La première impression d'Adrien n'avait été qu'une surprise atterrante; mais, à la vue du cadavre de sa mère, il jeta un cri de douleur. Tout ce qu'il y avait encore de bon dans ce cœur s'émut subitement, et l'enfant tomba à genoux, en pleurant, près du lit de la morte. Les femmes qui se trouvaient là en eurent pitié et l'arrachèrent à ce spectacle.

Il passa deux jours chez une voisine, qui n'épargna rien pour le consoler. Du reste, quelque vive et sincère qu'eût été sa première douleur, elle ne pouvait être de longue durée. Sa mère ne lui laissait aucun de ces souvenirs qui rendent une mémoire sacrée; en la perdant, il ne perdait ni protection, ni soins, ni caresses. On ne le condamnerait plus à des travaux sans relâche pour satisfaire à un honneur qu'il ne comprenait pas; la mort venait de lui donner quittance des dettes de son père; se trouver orphelin, ce n'était donc pas pour lui être seul, mais être libre.

Cependant, quoiqu'il entrevît la mort de sa mère moins comme un malheur que comme une délivrance, il n'osait se livrer à la joie confuse qu'il en éprouvait. Une pudeur de l'ame l'avertissait que ce sentiment était impie et mêlait à son contentement intérieur je ne sais quelle honte et quelle tristesse.

Le souvenir de sa mère était d'ailleurs encore vivant et le dominait par la peur. Aussi, lorsqu'il revint dans sa demeure, dont la morte avait été emportée, éprouva-t-il un saisissement profond. Il chercha des yeux le métier à broder auquel Catherine avait coutume de travailler, comme s'il se fût attendu à la trouver là; il prêta l'oreille pour s'assurer s'il n'entendait point sa voix, mais tout était vide et muet. Adrien regarda autour de lui avec angoisse : la terreur que lui avait inspirée sa mère pendant sa vie, semblait s'être attachée à cette maison, où tout lui rappelait une longue servitude. C'était la première fois qu'il y entrait sans entendre des cris, des injures, et ce silence lui faisait froid; sa liberté lui causait une sorte d'épouvante. Il lui sem-

bla que sa mère était encore là, invisible, mais toujours implacable et veillant sur ses moindres actions. Dominé par cette espèce de vision d'enfant, il alla prendre son châssis et ses couleurs, vint s'asseoir près de la porte, et se mit à dessiner avec autant d'ardeur que si Catherine Brauwer l'eût observé.

Il travaillait depuis une heure, lorsqu'il vit une ombre s'étendre sur son esquisse. Il leva la tête et rencontra les regards d'un vieillard qui s'était arrêté près de lui et étudiait son dessin avec attention.

— Qui t'a donné des leçons? demanda l'étranger.

— Personne, monsieur.

— Quel âge as-tu?

— Treize ans.

— Que font tes parens?

— Je n'en ai plus.

Le vieillard regarda encore le dessin.

— Je suis le peintre Hals, reprit-il enfin; viens avec moi, je serai ton maître et je prendrai soin de toi.

Au milieu de toutes les misères d'Adrien, la pensée qu'il pourrait un jour devenir peintre avait parfois traversé son esprit, mais comme un rêve trop beau pour y croire. On juge quel effet la proposition de Hals dut produire sur lui. Le vieux professeur profita de ce premier enivrement pour l'emener, et le lendemain Brauwer était établi dans l'atelier de son patron avec les nombreux élèves auxquels celui-ci donnait ses soins.

L'année qui suivit fut pour Adrien une année d'ivresse, car la peinture lui dévoila une à une toutes ses ressources. La peinture n'était point encore devenue un sujet de discussions esthétiques; persuadés qu'imiter la nature était le meilleur moyen de reproduire la vie dans toutes ses expressions, les artistes s'étaient adonnés tout entiers à l'étude de la forme, et quand ils étaient parvenus à faire respirer le bois ou la toile, quand ils y avaient répandu toutes les graces ou toutes les énergies que Dieu lui-même avait imprimées au front de ses créatures, ils croyaient avoir fait une œuvre de génie. L'art n'avait donc alors rien de métaphysique; c'était le résultat d'une contemplation perspicace, une sorte d'intuition naïve aidée d'études patientes, d'essais multipliés et d'adresse pratique.

Brauwer n'eut point par conséquent à s'égarer dans des inspirations fantastiques; il chercha l'art, comme Dieu avait dit de chercher la vérité, avec la foi des petits enfans. Toujours l'œil fixé sur le monde extérieur, il s'efforçait d'en saisir la forme, le mouvement.

Ses tablettes passées dans sa ceinture ne le quittaient jamais, et on le voyait dans les rues de Harlem suivant les jeunes servantes qui revenaient de la fontaine, les soldats ivres, les commères en querelles, et crayonnant à grands traits les poses charmantes ou grotesques qui frappaient ses yeux.

Grace à ces études acharnées, ses progrès furent immenses, et, au bout de deux années, ses tableaux commencèrent à être remarqués par les connaisseurs. Hals, qui avait prévu ce succès, et dont la bienveillance n'avait été qu'un calcul d'avarice, profita habilement de sa bonne fortune. Il exigea de l'enfant plus d'assiduité et vendit chèrement aux brocanteurs ses moindres esquisses. Mais comme les condisciples d'Adrien commençaient à s'apercevoir de sa supériorité, il craignit que quelque circonstance ne la lui révélât à lui-même, et pour éviter ce danger, il l'enferma seul dans un grenier écarté, en lui donnant une tâche pour chaque jour. Ainsi, pour la seconde fois, son talent devenait funeste à Brauwer, et lui ravissait son seul héritage, la liberté!

Malheureusement pour lui, ses tableaux plus connus furent plus recherchés, et les gains de Hals s'accrurent d'autant. L'or est pour les avares comme ces liqueurs dévorantes qui allument la soif au lieu de l'éteindre; bientôt l'avidité du vieux peintre ne connut plus de bornes. Il eut recours à tous les supplices pour forcer Adrien à un travail continuel et rapide; il retrancha sur sa nourriture, lui refusa un lit, des vêtemens, et le pauvre enfant en arriva à regretter sa captivité d'autrefois et les duretés de sa mère.

Cependant la disparition d'Adrien avait excité la curiosité des autres élèves de Hals; on sut bientôt où il était renfermé. Van Ostade (le même qui s'illustra plus tard dans la peinture) jura qu'il réussirait à le voir. En effet, il profita de l'absence du maître pour arriver jusqu'au grenier de Brauwer, et appliqua son œil à une fente de la porte; mais à peine eut-il regardé quelques instans qu'il jeta un cri d'admiration : il venait d'apercevoir le dernier tableau achevé par Brauwer. Après avoir échangé quelques mots avec le captif, il se hâta de redescendre à l'atelier pour raconter ce qu'il avait vu. Tous les écoliers voulurent s'assurer par leurs yeux de cette merveille, et vinrent successivement à la porte d'Adrien. La plupart se contentèrent d'admirer, mais quelques-uns, marchands de tableaux en herbe, qui étudiaient l'art, non dans le but de l'honorer, mais de l'exploiter, songèrent aussitôt à tirer parti de la circonstance. Ils proposèrent à Brauwer de leur peindre les cinq sens et les douze mois de l'année,

à raison de quatre sous pièce!... Adrien accepta avec empressement, tout surpris que ses peintures pussent être achetées quelque chose.

Cependant Van Ostade revint plusieurs fois le voir, et l'engagea à fuir, en l'assurant qu'il pourrait vivre partout de son pinceau. Brauwer doutait encore; mais l'hiver avait commencé, le froid devenait intolérable dans le grenier de maître Hals. Adrien se décida à partir, et après avoir livré à quelques camarades huit ou dix tableaux pour une somme d'environ trente sous, il força la porte de sa prison et prit la fuite.

Une fois libre, son premier soin fut d'entrer chez un pâtissier, où, avec l'imprévoyance d'enfant qui fut le fléau de sa vie entière, il échangea tout son argent contre une provision de pain d'épices. Il se mit ensuite à parcourir la ville sans savoir ce qu'il devait faire ni de quel côté se diriger.

Maîtrisé, dès ses premières années, dans toutes ses volontés, il avait perdu l'habitude d'agir sous sa propre inspiration; son esprit était resté sans audace, ses désirs sans énergie, et les derniers mois passés chez Hals avaient achevé de briser cette ame qui avait toujours manqué de ressort. Il s'était d'ailleurs désaccoutumé de bruit, de lumière, de mouvement, et sa première impression, en se trouvant dans les rues de Harlem, fut une gêne douloureuse; il avait honte de ses haillons; il ne savait comment marcher sous tant de regards. Pour leur échapper, il entra dans une église, et alla se cacher sous l'orgue, dans le coin le plus obscur. Là, il fut saisi d'une sorte d'affaissement moral. Il pensa que l'esclavage lui était devenu une seconde nature, et que peut-être il n'était plus capable de jouir de la liberté. Cette idée le navra si profondément, qu'il s'assit et se mit à pleurer à chaudes larmes. Un homme qui priait près de lui entendit ses sanglots; il s'approcha pour lui en demander la cause; Brauwer lui raconta toute la vérité. Cet homme, ému, lui proposa de le ramener chez son maître, en lui promettant qu'il obtiendrait pour lui de meilleures conditions que par le passé. Brauwer se laissa persuader. Il fut, en conséquence, ramené à Hals, qui, honteux de voir son avaricieuse cruauté découverte, promit de mieux traiter son élève à l'avenir.

Adrien fut, en effet, conduit à la fripperie, où on lui acheta un habit tabac d'Espagne, une culotte rouge et des bas chinés. Il lui fut aussi permis de travailler dans l'atelier qui était chauffé, et on ne lui refusa plus la nourriture nécessaire.

Plus heureux, Brauwer travailla avec plus d'élan, et ses talens

s'en ressentirent. Il retrouva aussi, avec le bien-être, un peu de la résolution qui lui avait manqué jusqu'alors. L'âge venait d'ailleurs, et la virilité commençait à se faire sentir dans cette nature tardive. Il s'aperçut que Hals vendait ses tableaux; et bien qu'il n'en soupçonnât point la valeur, il pensa qu'il vaudrait mieux travailler pour son propre compte qu'au profit d'un maître. Il s'échappa donc de nouveau, et cette fois il se rendit à Amsterdam.

On était alors aux beaux temps de l'école flamande: la peinture n'avait point encore été détrônée par les tulipes, et l'on ne trouvait dans les Pays-Bas que grands artistes produisant des chefs-d'œuvre, et grands connaisseurs les achetant au poids de l'or. Le peuple même partageait cette passion des riches, et les peintres étaient alors reçus partout comme les *minnesingers* l'avaient été autrefois. A son arrivée à Amsterdam, Brauwer entra dans la première auberge qu'il rencontra sur son passage. Tout homme qui voyage en Hollande avec un bâton et un havresac ne peut demander que deux choses dans une auberge, du fromage et un pot de bière. En attendant qu'on les lui servît, Adrien prit ses pinceaux, et s'amusa à ébaucher sur la table de sapin une figure de charlatan qu'il avait remarquée en route. Lorsque l'aubergiste revint, il s'arrêta étonné devant la grotesque pochade.

— Comment! compagnon, sauriez-vous peindre? dit-il.

Et regardant de plus près :

— Pardieu! ceci est d'une touche hardie!

— Êtes-vous connaisseur? demanda Brauwer en souriant.

— Un peu, compagnon; j'ai manié moi-même le pinceau avant de manier le broc, et mon fils n'est point gauche dans la partie.

— Comment l'appelez-vous?

— Van Soomeren.

— C'est un grand maître; j'ai vu des tableaux de lui chez Hals; il peint avec une égale habileté l'histoire, le paysage et les fleurs.

— M'est avis que vous ne lui cédez en rien, observa l'aubergiste, qui regardait la figure du charlatan s'animer sous le pinceau de Brauwer; mille diables! qui êtes-vous pour peindre si vite et si bien?

— Un écolier.

— Votre nom?

— Adrien Brauwer.

Van Soomeren recula et se découvrit.

— Ah! je comprends maintenant, dit-il respectueusement; messire Adrien Brauwer m'a fait grand honneur de choisir mon hôtellerie, et tout ce qui se trouve ici est à son service.

Adrien crut d'abord que l'aubergiste raillait; il eut grand' peine à en croire ses oreilles, lorsque celui-ci lui assura que son nom était déjà célèbre dans les Pays-Bas, et que ses tableaux étaient fort recherchés. Voulant, du reste, s'assurer de la vérité, il peignit en quelques jours, sur une planche de cuivre dont son hôte lui avait fait présent, un combat de paysans et de soldats ivres; Van Soomeren se chargea lui-même de placer le tableau, et sortit pour le montrer à M. de Vermandois, riche amateur qu'il connaissait.

Brauwer s'assit à la porte de l'hôtellerie, fort inquiet, et ressentant plus de craintes que d'espérances. Au bout d'une heure il aperçut Van Soomeren qui revenait sans le tableau, mais avec l'air mécontent.

— Eh bien? lui demanda-t-il.

— Eh bien! il n'y a plus d'argent à Amsterdam. Ils sont ici huit ou dix peintres qui font des tableaux plus vite qu'on ne bat monnaie; les collecteurs en ont tant acheté, qu'ils sont tous ruinés.

— Cependant vous avez vendu le mien?

— Sans doute, vous m'aviez recommandé d'en tirer n'importe quel prix; je l'ai donné pour rien.

— Combien avez-vous reçu?

— Une misère, vous dis-je.

— Mais encore?

— Cent ducats.

Brauwer se leva en jetant un cri.

— Cent ducats!... mais c'est impossible!...

— Cela est pourtant, et les voilà, dit Van Soomeren en présentant au jeune homme une longue bourse pleine d'or.

— Cent ducats!... répéta celui-ci, cent ducats!...

Et il s'assit, hébété de joie, la bourse tremblant dans sa main. Il la vida devant lui sur le banc de pierre, compta les pièces l'une après l'autre. La vue des ducats finit par le persuader. Alors il se leva comme un fou, se mit à danser, à chanter, à tourner sur lui-même; puis saisissant l'aubergiste à bras le corps pour l'embrasser :

— Van Soomeren, s'écria-t-il, je veux faire ta fortune! j'ai de l'or, regarde, de l'or!

Et il faisait sonner sa bourse dans sa main.

— Je suis riche comme un roi maintenant!... A boire! Van Soomeren! Sers-moi tous les vins de ta cave! mets ta basse-cour à la broche! invite tous les passans! ce soir je donne à souper à la ville d'Amsterdam; dépense, dépense, je paierai tout; j'ai de l'or!...

Van Soomeren, chez qui l'aubergiste avait depuis long-temps ab-

sorbé l'artiste, ne fit aucun effort pour dissuader Brauwer, ni pour arrêter des prodigalités qui tournaient à son avantage. Il convia les voisins à venir partager la joie de son hôte, et lui-même, ayant dépouillé la veste de cuisinier pour l'habit carré des kermesses, prit place, comme un invité, à la table qu'il avait servie.

L'orgie dura trois jours, mais vers le milieu du quatrième, Van Soomeren, qui s'était éclipsé, reparut tout à coup avec un visage sombre et majestueux, le bonnet de coton sur l'oreille, le tablier en bandoullière et un long papier à la main.

— Que nous veux-tu, fantôme? s'écria Brauwer qui était ivre.

— Mon maître, c'est le mémoire.

— A combien monte-t-il?

— Juste à cent ducats.

— Les voilà, et maintenant envoie au diable ton papier, ton bonnet de coton, ton tablier, et viens boire ce qui reste.

Désormais la destinée de Brauwer était marquée : il avait troqué subitement la misère pour la richesse, sans que rien pût l'aider à supporter ce changement avec raison et dignité. C'était, comme nous l'avons déjà dit, une ame peu solide, fléchissant à tout effort. Les longues privations de son enfance l'avaient préparé aux excès de la jeunesse; dès qu'il eut goûté aux jouissances, il voulut s'y plonger jusqu'à mourir. Ce fut comme une faim long-temps endurée, et qui ne peut plus se satisfaire. Quant aux scrupules qui eussent pu arrêter cette fougue insensée, Brauwer n'en ressentit aucuns : il avait été élevé sans autre frein que la peur; une fois celle-ci dissipée, il ne connut aucune règle. D'un autre côté, son cœur avait perdu de bonne heure le tact délicat qui tient quelquefois lieu de morale; il avait été trop long-temps malheureux pour que sa sensibilité ne se fût point émoussée, et il ne fallait pas moins que toutes les excitations de l'orgie pour remuer ses sens engourdis.

Pouvant désormais, comme il le disait lui-même, fabriquer avec son pinceau des lettres de change qui n'étaient jamais protestées, il se livra sans réserve aux plaisirs les plus désordonnés. Quelque énormes que fussent ses gains, ils ne purent bientôt suffire à ses fantaisies. Du reste, ces alternatives d'abondance et de misère l'inquiétaient peu, et il trouvait même le plus souvent dans ces dernières l'occasion d'exercer son humeur bouffonne.

Un soir, qu'il regagnait son logis, vêtu des seuls habits qu'il possédait, il fut dépouillé par des voleurs, qui profitèrent de son ivresse pour le laisser complètement nu. Brauwer se réveilla le lendemain,

en chemise, devant sa porte. Il envoie aussitôt chez les marchands demander des étoffes; mais tous refusent de lui faire crédit. Brauwer ne se décourage point : il prend de vieilles toiles de tableaux, s'en fait faire un vêtement complet sur lequel il peint à la détrempe des fleurs richement colorées, puis il gomme le tout, se rend au spectacle et se place dans le lieu le plus apparent. Tout le monde est frappé de la magnificence de son costume, et plusieurs dames lui envoient demander où il s'est procuré cette merveilleuse étoffe; alors Brauwer se fait apporter une éponge, et en présence de la foule stupéfaite, il lave toutes les fleurs de son habit qui redevient une toile sale et grossière.

Peu après cette mystification, ses créanciers le forcent de quitter Amsterdam. Il part pour Anvers sans passeport. L'Espagne était alors en guerre avec les états-généraux; Brauwer est arrêté comme espion et jeté dans un cachot de la citadelle. Le duc d'Aremberg y était également détenu par ordre du roi d'Espagne; Brauwer, qui l'aperçut dans une cour et qui le prit pour le gouverneur, lui expliqua sa mésaventure, en le suppliant de le tirer de peine.

— Je saurai si tu es réellement un peintre, dit le duc.

Il fit demander le même jour à Rubens une toile et des couleurs qu'il envoya au prisonnier. Celui-ci lui fit tenir le surlendemain son ouvrage.

— Par le Christ! s'écria le duc en riant, qu'a-t-il fait là ? C'est le vieil Alonzo et deux de ses soudards jouant aux cartes.

Brauwer avait en effet remarqué la veille ce groupe de soldats dans la cour, et l'avait copié.

D'Aremberg fit aussitôt demander Rubens pour lui montrer le tableau. Rubens, qui s'exaltait facilement, se récria d'admiration.

— Monsieur le duc, je vous offre six cents florins de cette toile?

— Merci, Pierre, je la garde. Mais de qui la croyez-vous?

— Je ne connais qu'un homme qui puisse peindre dans ce genre avec autant de force et de finesse : c'est Brauwer.

— Il ne m'a donc point trompé, dit le duc.

Et alors il raconta à Rubens ce qui lui était arrivé. Rubens courut aussitôt chez le gouverneur; il lui expliqua l'affaire, se porta caution du prisonnier, et obtint un ordre d'élargissement. S'étant fait conduire ensuite dans le cachot d'Adrien, il l'embrassa sur les deux joues, et lui dit :

— Je suis Rubens, votre frère en peinture; venez, mon maître, vous êtes libre.

Il l'emmena aussitôt dans le palais qu'il occupait à Anvers, lui fit donner de riches vêtemens, un vaste atelier, et lui déclara qu'il ne le laisserait plus partir.

Brauwer fut d'abord touché de cette splendide et cordiale hospitalité; mais il ne tarda pas à s'en trouver gêné. Le palais de Rubens, orné de statues, entouré de fleurs, tout tapissé de fresques et d'étoffes précieuses, convenait mal à l'habitué des cabarets d'Amsterdam. Les graves seigneurs espagnols qu'il y rencontrait sans cesse l'embarrassaient; il ne savait quelle contenance garder en leur présence; ses riches habits même le mettaient mal à l'aise, et son chapeau à plumes lui pesait. Plusieurs fois il fut tenté de fuir sa prison dorée, comme il avait fui autrefois son grenier. Enfin, un jour qu'il y avait réception chez Rubens, et qu'une foule brillante se pressait dans les salons, Brauwer, ne pouvant supporter plus longtemps cet apparat, s'échappa en désespéré, courut à l'autre extrémité d'Anvers et entra dans une auberge :

— A boire! s'écria-t-il du ton qu'il savait prendre autrefois chez son ami Van Soomeren, car en mettant le pied sur le seuil de la taverne, il avait retrouvé toute son aisance, et il alla se placer à une table où était déjà assis un homme du peuple, qu'à son costume il était facile de reconnaître pour un boulanger.

— Maître, lui dit gaiement Brauwer, veux-tu t'enivrer avec moi? je paierai les brocs.

— Accepté.

Les ivrognes font vite connaissance, et l'on s'entretint longuement, car le boulanger était un de ces buveurs insubmersibles, comparable au tonneau des Danaïdes. Adrien était dans l'admiration devant une telle capacité : lors donc qu'il eut appris que son compagnon se nommait Joseph Craësbek, et qu'il avait presque autant de goût pour la peinture que pour la bière forte, il lui dit en lui frappant dans la main :

— Écoute, Joseph, tu me plais; tu es un luron sans gêne auquel on peut parler le chapeau sur la tête, et qui ne regarde pas si tous les boutons d'un haut-de-chausses sont à leur place; je ne veux plus te quitter : demain, je viens demeurer chez toi; je t'apprendrai à peindre, et tu m'apprendras à boire.

— Accepté.

Le lendemain, en effet, Brauwer prit congé de Rubens, malgré les prières de celui-ci, et vint s'établir chez son ami Craësbek.

Le boulanger était, du reste, un homme d'observation silencieuse, mais profonde. Chaque soir, après avoir vidé son four, il

montait chez Adrien, le regardait peindre; puis, la journée finie, se rendait avec lui au cabaret. Au bout de six mois, il déclara à son maître qu'il se sentait capable d'essayer un tableau. Sa première ébauche parut tellement remarquable à Brauwer, qu'il l'engagea à travailler sérieusement. Le boulanger suivit ce conseil, et fit de si grands progrès en peu de temps, qu'il put quitter son premier état pour se faire peintre.

Ce changement de situation ne fit que resserrer les liens qui unissaient Brauwer et Craësbek; ils ne se quittèrent plus, et menèrent encore plus joyeuse vie que par le passé.

Cependant un chagrin secret sembla s'emparer du boulanger. Il avait une femme plus jeune que lui et fort jolie qu'il soupçonnait de ne point l'aimer.

— Que t'importe? disait philosophiquement Brauwer; il y a des femmes et de la bierre pour tout le monde; si l'on boit dans ton verre, bois dans celui des autres.

Mais Craësbek goûtait peu une telle morale. Un jour il quitte son ami plus sombre que de coutume, et monte dans son atelier, laissant Brauwer avec sa femme. Ceux-ci entendent bientôt des gémissemens, des soupirs étouffés.

— Grand Dieu! s'écrie Brauwer, Joseph aura fait quelque folie.

Il court suivi de la jeune femme, et tous deux trouvent Craësbek étendu au milieu de l'appartement, un couteau à la main, la poitrine ouverte et tout couvert de sang!... A cette vue, sa femme pousse de grands cris, saisit son mari dans ses bras et le couvre de larmes.

— J'ai cru que tu ne m'aimais plus, et j'ai voulu mourir, dit le boulanger d'une voix défaillante.

— Qu'as-tu fait, Joseph! mon Joseph! répète la jeune femme éperdue... Moi, ne plus t'aimer?... ah! je ne te survivrai pas.

— Ainsi, tu m'aimes.

— Tu en doutes encore, Joseph?... Donne-moi ce couteau, je veux me frapper et périr avec toi.

— C'est inutile, dit Craësbek en se relevant d'un bond et en essuyant avec sa manche la plaie qu'il s'était peinte sur la poitrine; tu es une bonne femme, et maintenant je ne doute plus de toi.

Cependant l'intimité, toujours croissante des deux peintres, amenait chaque jour de plus nombreux désordres; il n'était bruit à Anvers que de leurs scandaleuses débauches, et les choses en vinrent à un tel point, que les magistrats se crurent obligés d'y mettre un

terme. Ils firent saisir Brauwer, qui fut conduit hors de la ville avec défense d'y reparaître.

Notre peintre se trouva d'abord assez embarrassé, mais vers le soir, il rencontra un marchand qui se rendait en France et qui lui proposa une place sur son fourgon.

— Soit, dit Brauwer en riant; tu vas dans un pays où le vin est bon et les filles jolies; allons en France.

Et il suivit le marchand.

Arrivé à Paris, il crut qu'il suffirait de se nommer pour trouver admiration et sympathie, comme dans les Pays-Bas; mais il fut cruellement détrompé. Là, nul ne le connaissait; on refusa d'acheter ses tableaux. La noblesse française de cette époque était d'ailleurs trop élégante, trop polie pour goûter le genre de Brauwer; ne touchait-on pas au jour où le roi le plus gentilhomme qu'ait jamais eu la France, devait dire, en apercevant des Teniers: — Otez ses magots! Quant à la bourgeoisie, elle était peu connaisseuse, et s'occupait plus de querelles politiques que de peinture.

Ne trouvant donc à Paris qu'humiliation et misère, Brauwer prit la résolution de retourner à Anvers. Mais la route était longue, et il fallait qu'il la fît à pied, car il était sans ressources. Il est permis de croire que, pendant ces marches épuisantes, Brauwer regretta plus d'une fois ses folles dissipations et sa fatale imprévoyance. L'expérience vient tard pour les esprits légers; mais il arrive immanquablement un jour et une heure où la vérité leur apparaît: seulement ce jour est quelquefois sans lendemain et cette heure la dernière.

Après deux mois de fatigues de tout genre et de souffrances inouies, Brauwer aperçut enfin le clocher d'Anvers; mais on eût dit que ses forces ne s'étaient soutenues que par le désir d'atteindre le but. A peine arrivé aux portes de la ville, il tomba privé de sentiment.

Deux jours après, Rubens reçut un billet tracé d'une main tremblante à l'hôpital d'Anvers. Il y courut; Brauwer était mort la veille, et on lui montra la place où il venait d'être inhumé dans le cimetière des pestiférés. Rubens resta long-temps les yeux fixés sur cette fosse fraîchement remuée; puis, relevant la tête, il dit à son élève Van-Dyck, qui l'accompagnait :

— C'était un grand peintre, et Dieu seul sait ce qu'il eût été avec une autre éducation; mais les enfans trop malheureux ne peuvent devenir des hommes de génie.

Peu après Rubens fit enlever le corps de Brauwer, qui fut déposé, par ses soins, dans l'église des Carmes. Il se disposait à lui élever un

monument funèbre, et il en avait déjà fait le dessin lorsque la mort le frappa lui-même en 1640.

Malgré sa conduite déréglée, Brauwer travailla beaucoup, et il a laissé un grand nombre de tableaux. La plupart sont de petite dimension et représentent des intérieurs de cabaret ou des rixes de paysans. Il est curieux de remarquer que ce peintre, qui, comme tous les hommes faibles de corps et timides de caractère, avait une grande admiration pour la force, s'est presque toujours plu à reproduire des scènes de violence. Ses paysans se battant au couteau et ses soldats s'égorgeant dans un mauvais lieu sont d'une vérité à faire peur. Du reste, toute la peinture de Brauwer respire cette verve d'action que les œuvres de Callot possèdent à un si haut degré, et qui manque parfois à Teniers. Celui-ci a plus de vigueur calme, une couleur plus reposée; mais Brauwer l'emporte par le mouvement. Il y a quelque chose de fébrile dans ses compositions; son coup de pinceau est à la fois ardent et convulsif; on sent la nature débile qui s'exhale. Quant au dessin, il est comme celui de toute l'école flamande, moins élégant que vrai, moins correct que senti.

La France ne s'est point montrée plus juste envers Brauwer après sa mort que pendant sa vie. Elle avait accueilli le peintre avec mépris; elle a oublié ses œuvres. Le Musée du Louvre, ce gueux superbe qui laisse encore voir tant de trous à son riche manteau, n'a point une seule toile de cet habile maître.

E. Souvestre.

ORGANISATION

DE

L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE

ET SECONDAIRE

EN DANEMARK.

A M. DE SALVANDY, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

I.

INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE.

Il y a long-temps que le gouvernement danois s'occupe avec zèle de l'organisation de l'enseignement dans les diverses provinces du royaume. En 1721, Frédéric IV fonda deux cent quarante écoles et leur donna des instructions. En 1729, Chrétien VI rendit, à ce sujet, une nouvelle ordonnance qui a servi de base à celle qui subsiste aujourd'hui. En 1789, le roi nomma une commission spéciale pour examiner l'état des écoles, leurs besoins, et rédiger un réglement plus complet que le précédent.

Cette commission établit une école normale pour les instituteurs, à Blaagaard, et proposa au roi un nouveau réglement. En Danemark, les projets de lois marchent à pas mesurés. Le réglement, rédigé par la commission en 1801, fut mis à l'essai en 1806, et, après diverses modifications, proclamé définitif en 1814. C'est un travail d'une sagesse d'esprit remarquable. Tous les besoins de l'enseignement élémentaire y sont parfaitement prévus, et les rédacteurs de cette ordonnance sont entrés dans les plus minutieux détails,

pour déterminer les attributions de tous ceux qui prennent part à la direction des écoles, pour garantir autant que possible le bien-être de l'instituteur et celui de l'élève. Si, malgré ces excellentes précautions, l'enseignement élémentaire en Danemark n'est pas encore ce qu'il pourrait être, le mal ne provient pas d'un vice d'institution, le mal provient du malheureux état de finances dans lequel se trouve ce pays, et de l'impossibilité où il est de faire plus de frais pour améliorer l'état matériel des écoles et la position des maîtres. En 1819, il se fit dans toute cette organisation un grand changement. Un homme qui possédait la confiance du roi introduisit, dans toutes les écoles de villes et de villages, l'enseignement mutuel. Mais des plaintes nombreuses s'étant élevées contre ce système, on fut obligé de le restreindre. Aujourd'hui cette méthode est admise encore dans une assez grande quantité d'écoles, mais elle n'est plus, à beaucoup près, aussi répandue qu'elle l'a été.

Les écoles élémentaires de Danemark sont divisées en trois sections : celles des petites villes, celles de Copenhague, celles des villages.

Ces dernières sont placées sous la surveillance immédiate d'une commission composée du pasteur et de deux habitans de la paroisse choisis par la direction, et qui portent le titre de représentans de l'école (*skoleforstander*).

Si quelqu'un a fait une donation à l'école, il devient membre de la commission et porte le titre de patron (*skolepatron*).

Au-dessus de cette première autorité s'élève la direction, composée du prêtre principal du district (*provst*) et du magistrat (*amtmand*).

L'administration générale est confiée à la chancellerie, qui représente tout à la fois le ministère de la justice et le ministère des cultes.

L'évêque exerce sur les écoles de son diocèse un droit de haute surveillance. Il est tenu de les visiter dans ses tournées épiscopales; il doit interroger les élèves, contrôler la méthode du maître, et adresser à la chancellerie le résultat de ses observations.

La commission est chargée des intérêts matériels de l'école et de l'exécution des mesures qui lui sont prescrites. C'est elle qui veille à l'entretien des bâtimens; c'est elle qui acquitte le traitement du maître. Quatre fois par an cette commission s'assemble pour délibérer sur les ordres qu'elle a reçus ou sur les besoins de l'école. Tous les quinze jours, elle doit visiter l'établissement et se faire présenter le journal d'observations du maître.

Le prêtre est surtout obligé de faire régulièrement ces visites. Le prêtre est le chef de cette commission; c'est à lui que les lettres de la direction sont adressées; c'est lui qui préside les assemblées; c'est lui qui rédige les protocoles; c'est lui aussi qui suit pas à pas la conduite et les progrès des élèves; c'est lui seul qui juge s'ils sont en état d'être confirmés, et l'on peut dire que toute la partie morale et intellectuelle de l'école repose sur cette surveillance du prêtre.

Deux fois par an, la commission adresse à la direction un rapport en dou-

ble sur l'état de l'école et sur ses besoins. La direction en garde une copie et envoie l'autre à la chancellerie.

La direction n'est, comme on le voit, qu'un lien intermédiaire entre l'autorité supérieure et l'autorité locale. Elle exécute les ordres de la chancellerie et contrôle les actes de la commission; elle exerce aussi, dans les cas ordinaires, une action directe; mais elle doit soumettre à la chancellerie la solution de toutes les affaires importantes.

Tous les propriétaires d'une commune sont obligés de contribuer, chacun selon ses revenus, aux besoins de l'école, soit qu'ils résident dans la commune ou non, soit qu'ils envoient ou non leurs enfans à l'école.

La contribution générale est versée entre les mains de la commission, qui doit y trouver de quoi entretenir les bâtimens des écoles, payer le maître et son adjoint.

Si une commune est trop pauvre pour pouvoir elle-même subvenir aux frais d'une école, le roi vient à son secours; car il doit y avoir une école dans chaque paroisse, et tous les Danois doivent savoir lire et écrire.

Dans les villes, la contribution se paie ordinairement en argent; dans les villages, en nature. Dans les villes, les maîtres d'école reçoivent un traitement proportionné à l'importance de leurs fonctions et à la cherté des lieux qu'ils habitent. Dans les villages, ils reçoivent généralement six tonnes de seigle, six tonnes d'orge en nature, vingt-cinq tonnes d'orge payées d'après la taxe, six mesures de bois que les paysans sont obligés de scier et d'amener devant la maison d'école. Tous ont le logement gratuit et une certaine étendue de terre propre à la culture. On leur donne en outre, pour l'entretien d'une vache, cent dix-huit livres de foin et deux cent trente-six de paille. Enfin ils reçoivent ordinairement dix écus par an pour remplir les fonctions de chantre à l'église. Ils ont part aux offrandes des grandes fêtes et au tribut volontaire que les habitans d'une paroisse paient pour les baptêmes et les mariages. S'ils peuvent donner à leurs élèves des leçons de gymnastique, ils reçoivent encore une gratification; tout cela ne forme, il est vrai, qu'un traitement assez modique; mais ils peuvent vivre sans être obligés de joindre à leurs fonctions un autre métier.

Tous les maîtres d'école d'un district ont une caisse de secours, où chacun d'eux dépose régulièrement une faible partie de son revenu. Cette caisse doit leur donner un appui s'ils sont vieux, un secours s'ils sont malades; et quand ils meurent, leur veuve reçoit un quart de leur traitement.

L'instituteur a été élevé à l'école normale. Lorsqu'il se présente pour occuper un emploi dans un village, il doit constater, 1° qu'il est âgé de vingt-un ans au moins; 2° qu'il peut lire et écrire couramment et avec intelligence, expliquer le catéchisme de Luther et les livres élémentaires de religion, faire les quatre règles principales et la règle de trois, chanter le chant d'église.

Les enfans entrent à l'école à l'âge de sept ans; ils y restent jusqu'à ce

qu'ils soient confirmés, c'est-à-dire jusqu'à quatorze ou quinze ans. Il n'y a point d'établissement séparé pour les garçons et pour les filles.

Les enfans apprennent la lecture, l'écriture, le calcul, les principes de religion, les élémens de l'histoire et de la géographie du Danemark. Ils doivent aussi apprendre à chanter, et faire des exercices de gymnastique.

D'après l'ordonnance de 1814, on devait leur faire faire quelques travaux manuels. Les jeunes filles devaient apprendre à coudre, à filer, à tricoter; les garçons devaient avoir pour maîtres un menuisier, un charpentier, un forgeron. Cet article du réglement n'a pas été exécuté.

L'école est divisée en deux sections. Les leçons durent, en été, depuis sept heures du matin jusqu'à onze, et depuis quatre heures de l'après-midi jusqu'à six; en hiver, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à quatre. La première section va à l'école le matin, la seconde l'après-midi. Cette mesure a été prise dans l'intérêt des ouvriers et des laboureurs, qui peuvent avoir chaque jour besoin de leurs enfans. Il est permis, du reste, aux parens de faire sortir leurs enfans de l'école, pendant trois semaines au temps des semailles, et pendant trois semaines en automne. Toutes les écoles ont, du reste, congé le samedi, et vacance pendant les moissons.

Chaque année, au mois d'octobre et au mois d'avril, les élèves subissent un examen devant la commission. C'est d'après cet examen qu'ils sont classés à l'école. Le résultat de l'examen avec les observations de la commission sur le caractère et la conduite de chacun d'eux est adressé à la direction.

La commission distribue gratuitement aux enfans pauvres le papier, l'encre, les plumes et les livres prescrits pour l'enseignement.

Tous les parens sont obligés d'envoyer leurs enfans à l'école. Les paysans doivent y envoyer leurs domestiques qui ne savent pas lire. Le dimanche, avant l'ouverture des classes, le prêtre annonce publiquement le jour où le maître reprendra ses leçons, et invite les pères de famille à remplir leur devoir. Si l'un d'eux conserve, sans aucune raison valable, son enfant ou son domestique à la maison, il paie, pour chaque jour de délai, une amende de deux shellings. Cette amende peut s'élever jusqu'à vingt-quatre shellings, s'il n'obéit pas à une première injonction, et enfin il peut être condamné à la prison.

S'il essaie de soustraire ses enfans à l'examen, il paie aussi une amende, et enfin il subit la même punition s'il les laisse aller malpropres à l'école.

Les écoles de village s'appellent *almuenskole;* celles des villes portent, comme en Allemagne, le titre de *borgerskole* (*bürgerschule*); mais le réglement qui les régit est le même que celui des écoles de village; seulement elles ont toujours au moins deux maîtres. Le premier est un candidat en théologie sortant de l'université, et qui porte le titre de catéchiste. Il est nommé par le roi; il loge dans le bâtiment de l'école, et reçoit ordinaire-

ment un traitement de 300 rixdales (900 francs). Le second est nommé par la direction.

L'école est divisée entre ces deux maîtres, et ne peut pas renfermer plus de quatre-vingts élèves.

L'enseignement est ici plus avancé que dans les écoles de village, mais il ne vaut pas celui des bürgerschules allemandes.

Les écoles de Copenhague sont soumises à une direction spéciale, et dans chaque paroisse elles ont un comité de surveillance.

La direction se compose des deux prêtres principaux de la ville (deux provsts), d'un membre de la commission des pauvres, du premier magistrat de la ville, du premier bourgmestre, de deux adjoints et de deux prêtres.

La commission de surveillance se compose d'un prêtre et d'un ou deux habitans choisis par la direction.

Chaque année, la commission fait le recensement de son district; elle enregistre tous les enfans en âge d'aller à l'école, et les propriétaires de maisons sont tenus de l'aider dans ses recherches, et de répondre exactement à ses questions. Les enfans pauvres, elle les fait admettre gratuitement à l'école; les enfans riches, elle les inscrit sur la liste, et oblige les parens à les envoyer à l'institution de la paroisse, ou à justifier qu'ils sont élevés ailleurs.

Les écoles élémentaires sont divisées en trois sections. Les enfans peuvent être reçus dans la première avant l'âge de six ans. On les instruit par des entretiens : on leur enseigne la prononciation, la signification des mots, et les premiers principes de religion; ils apprennent ensuite à épeler, à écrire, à connaître les chiffres.

Dans la deuxième section, ils lisent, ils écrivent, ils calculent. On cherche à développer leur intelligence par la conversation. On leur enseigne l'histoire et la géographie de leur pays, et ils apprennent par cœur des sentences morales, des histoires bibliques.

Les enfans des deux sexes peuvent être élevés ensemble dans ces deux premières sections, mais ils sont séparés dans la troisième.

Ici les garçons continuent leurs leçons de lecture et d'écriture : ils étudient l'orthographe, la grammaire, le style; on leur fait écrire des lettres de différente nature; on leur apprend à connaître les poids et mesures, et ils s'exercent au calcul mental, au calcul écrit dans ses applications aux circonstances ordinaires de la vie. De là, le maître les fait passer à l'étude élémentaire des sciences naturelles : il leur donne les premiers principes de physique et d'hygiène; il leur enseigne aussi la technologie, la géométrie, les mathématiques pratiques, l'usage des machines, puis la géographie, l'histoire et les lois fondamentales du Danemark. Ils apprennent aussi le chant et la musique vocale, et on doit choisir pour ces exercices des morceaux de chant qui éveillent en eux le sentiment de la religion, l'amour du roi et de la patrie.

Dans les deux premières divisions de ces écoles, les maîtres enseignent tout ce qui est exigé dans les *borgerskoles* des petites villes. La troisième peut être regardée comme une *realskole*.

L'élément de l'éducation des jeunes filles est un élément religieux et moral. Il faut qu'elles apprennent par la conversation, par des récits, par des exemples, à connaître, à aimer les vertus de leur sexe, la douceur, la décence, la propreté, les devoirs de famille. Elles apprennent à lire, à écrire, à calculer, dans un but d'application journalière. On leur donne aussi des notions d'histoire et de géographie et des notions d'économie domestique. Cette éducation est tout-à-fait pratique. Les jeunes filles doivent y puiser des connaissances nécessaires pour se rendre d'abord utiles, agréables à leurs parens, et pour devenir un jour de bonnes mères de famille.

Outre les écoles du gouvernement, il existe à Copenhague un grand nombre d'écoles particulières, qui pourvoient par des dotations spéciales à leurs dépenses. Tout homme qui veut établir à ses frais une école est tenu de soumettre son projet à la direction, qui, après l'avoir approuvé, laisse l'école marcher d'elle-même et lui demande seulement un rapport tous les ans.

Il existe aussi dans cette ville des écoles du soir et des écoles du dimanche pour les ouvriers, telles que nous en avons aujourd'hui dans plusieurs grandes villes de France. Il existe deux salles d'asile fondées par la reine et la princesse royale, et deux *realskoles* établies sur le modèle des *realschules* d'Allemagne. On a formé depuis long-temps le projet d'établir de semblables écoles dans l'intérieur du pays, mais il n'a pas encore été mis à exécution.

Tous les enfans de Copenhague doivent rester à l'école jusqu'à ce qu'ils soient confirmés. Chaque année la commission les examine, et adresse à la direction le résultat de ses remarques. La direction adresse au roi un rapport général sur l'état matériel et intellectuel des écoles, sur ce qu'elles ont reçu des dotations particulières, sur ce qu'elles ont coûté à la ville. Ce rapport est imprimé, et la direction doit y mentionner tous les maîtres qui se sont distingués par leur zèle et leurs travaux, et tous les hommes qui ont fait quelque don aux écoles.

La plupart des maîtres employés dans les institutions de Copenhague sortent de l'école normale.

Il n'y avait, en 1790, qu'une seule école normale en Danemark. Il y en a maintenant quatre. Chacune d'elles est dirigée par quatre professeurs. Le premier d'entre eux porte le titre de représentant.

Les élèves paient environ cent écus par an pour entrer dans ces écoles. Mais ils peuvent aussi, s'ils ne sont pas riches, obtenir une place gratuite. Aucun candidat n'est reçu au-dessous de dix-huit ans, ni au-dessus de vingt.

L'objet de l'enseignement, c'est en première ligne la religion, la Bible, l'Evangile; puis la langue danoise, la grammaire, l'écriture, l'histoire na-

turelle, surtout pour ce qui a rapport au Danemark, l'arithmétique et la géométrie pratique, l'histoire de la religion, l'histoire et la géographie du pays, le chant d'église et la musique instrumentale, la pédagogie; quelques principes d'anatomie et d'hygiène, de manière à ce que l'élève, devenu maître, puisse donner des conseils aux paysans; quelques principes d'économie rurale, quelques travaux manuels ayant un but d'utilité pratique, et la gymnastique.

Il y a sept heures de leçons par jour, c'est-à-dire quarante-deux par semaine, le dimanche étant un jour de congé. Elles sont divisées ainsi :

Religion.	7	Chant et musique. . . .	5
Langue danoise. . . .	6	Pédagogie.	5
Mathématiques. . .	6	Gymnastique.	3
Sciences naturelles. .	5	Économie rurale et travaux manuels.	2
Histoire et géographie.	3		

Les élèves restent là trois années, et subissent chaque année un examen. Le premier est très rigoureux. Si l'élève ne le soutient pas d'une manière satisfaisante, il est renvoyé, et paie trente écus à l'école. A la fin de ses études, il subit encore un examen pour obtenir son diplome de maître d'école.

Le résultat de cet examen donne trois notes différentes : extrêmement capable, très capable, capable (*udmærket duelig, meget duelig, duelig*). Les élèves sont placés selon la note qu'ils ont reçue. Celui qui, après ses trois années d'étude, ne pourrait pas même obtenir le dernier degré, ne reçoit point de certificat, et paie cent écus à l'école.

L'école est dirigée par le premier professeur, d'après les ordres de la chancellerie.

II.

INSTRUCTION SECONDAIRE.

Il y a en Danemark dix-huit gymnases ou écoles savantes (*lærdskole*).

Ces gymnases sont soumis à la surveillance immédiate d'un comité qui porte le titre d'éphorat et qui est composé de l'évêque et de l'*amtmand*.

Ils sont régis par un comité supérieur de trois personnes, nommées par le roi, et qui porte le titre de direction.

C'est à ce comité qu'est confiée l'administration de l'enseignement secondaire et de l'université. Il ne reçoit d'ordres que du roi, et représente par ses attributions le ministère de l'instruction publique. Il est assez singulier qu'il n'ait pas aussi l'administration des écoles élémentaires. C'est une anomalie dont plusieurs hommes éclairés ont déjà démontré les inconvéniens. Ce qui l'explique, c'est que les écoles élémentaires étant placées sous la gestion continuelle et immédiate des prêtres, on a pensé qu'elles devaient être régies par le ministère des affaires ecclésiastiques.

La direction détermine elle-même le mode d'enseignement, le choix des livres, les tableaux de leçons; elle indique des règles à suivre pour l'immatriculation des élèves, elle distribue les stipendes, elle juge les différends qui pourraient survenir entre les professeurs, elle décide toutes les questions importantes; c'est elle qui imprime le mouvement aux gymnases, et les éphores agissent d'après ses instructions.

Les éphores ont auprès des gymnases les mêmes attributions que la commission scolastique auprès des écoles élémentaires.

Ils doivent faire exécuter les ordres de la direction, surveiller l'état des bâtimens du gymnase, la discipline, et instruire la direction de toutes les mesures qu'il leur semblerait utile de prendre dans l'intérêt de l'école. Ils doivent tenir un registre exact de tout ce qui se passe au gymnase, et un registre de correspondance avec la direction.

Les professeurs sont nommés par le roi sur la proposition de la direction. Le premier d'entre eux s'appelle recteur. Ordinairement il y a dans chaque gymnase un recteur, un professeur en titre nommé (*overlærer*), et quatre ou cinq adjoints.

Le traitement des professeurs varie selon leur degré d'ancienneté. Les jeunes recteurs ont le logement et 1,000 rixdales (3,000 francs). Les professeurs ont de 800 à 1,200 rixd., et les adjoints de 400 à 700. Plusieurs écoles pourvoient à leurs besoins par des dotations particulières. D'autres possèdent des revenus considérables. L'excédant de tous ces revenus forme le fonds commun des écoles secondaires. Il est administré par la direction et partagé entre les gymnases, en sorte que toutes ces institutions ne coûtent rien au gouvernement.

Le recteur fait un cours comme les autres professeurs. Il est chargé en outre de la direction avec les éphores et avec le comité supérieur. Trois mois avant l'ouverture des classes, il écrit au comité pour lui indiquer l'ordre de leçons qu'il désire suivre, les livres qu'il désire employer, et il ne peut abandonner les livres qui lui sont prescrits, sans une autorisation spéciale.

Chaque professeur doit tenir un journal où il écrit régulièrement ses observations sur le caractère, sur les progrès des élèves. Le recteur peut se faire communiquer ce journal aussi souvent qu'il le désire. Tous les trois mois, les professeurs adressent au recteur un rapport sur l'objet de leurs leçons et sur leurs résultats. Le recteur envoie à la direction une copie de ce rapport annoté par lui.

Tous les trois mois le recteur doit assembler les professeurs et délibérer avec eux sur le meilleur moyen de distribuer les heures de leçons, de maintenir la discipline, d'exciter le zèle des élèves. Cette délibération est écrite.

Les professeurs font vingt-quatre heures de leçons par semaine. Si, dans un cas extraordinaire, ils en font plus, ils reçoivent, outre leur traitement, 1 franc par heure.

Les classes sont ouvertes au mois d'août. Il y a dix jours de vacances à Noël, quinze à la Pentecôte, huit à Pâques, quinze à la fin de juillet. Il y a vacance aussi l'après-midi des veilles de fête et les jours de foire.

Le élèves ne peuvent entrer à l'école, ni au-dessous de dix ans, ni au-dessus de dix-huit. On exige d'eux seulement qu'ils sachent lire. Ils reçoivent au gymnase des leçons d'écriture. Chacun d'eux doit payer en entrant un droit d'inscription de 5 rixdales (15 fr.), plus 9 francs pour le bois et la lumière, et 90 francs par an pour les leçons. S'il y a deux frères dans le même établissement, le second ne paie que la moitié; trois, le tiers; et s'il y en a quatre, le quatrième ne paie rien. Il n'y a point de pensionnaires, point d'internes.

On enseigne au gymnase le latin et le grec, le danois, le français, l'allemand et l'anglais. L'étude du français est recommandée d'une manière spéciale. On enseigne la religion, la morale, la géographie, l'histoire, l'arithmétique, l'histoire naturelle, le dessin, la musique vocale et la gymnastique.

Il y a sept heures de leçons par jour, quatre avant midi, trois après. Les élèves ont, comme on le voit, peu de temps à eux. Les leçons des maîtres doivent suppléer aux heures d'étude.

L'école est divisée en quatre classes. Les élèves passent ordinairement deux années dans chaque classe. La grande différence qui existe entre cette méthode d'enseignement et la nôtre, c'est que les professeurs ne sont pas, comme en France, régens uniques d'une classe, et obligés d'y apparaître tour à tour comme philologues, comme historiens, comme géographes. Ils ont une branche d'enseignement déterminée, et ils la suivent de degré en degré, depuis la première jusqu'à la dernière division de l'école.

La place que les élèves occupent à l'école est déterminée par les examens. Chaque année, à la fin du premier et du troisième trimestre, il y a un examen particulier dans chaque classe; à la fin du deuxième, un examen écrit; à la fin du dernier trimestre, un examen public.

Les professeurs interrogent les élèves l'un après l'autre, et adressent à la direction le résultat de leurs observations.

L'élève ne peut monter d'une classe à l'autre sans avoir subi cet examen, et s'il ne le subit pas d'une manière satisfaisante, il redescend.

Du gymnase l'étudiant passe à l'université. Il doit être muni d'un certificat du recteur, constatant qu'il est en état de soutenir le premier examen universitaire, qu'on appelle *examen artium*. Mais s'il échoue dans cette épreuve, le recteur qui a signé le certificat reçoit, pour la première fois, une sévère admonestation; la seconde fois, il est condamné à une amende de 10 à 20 rixdales (30 à 60 fr.); et s'il retombe encore dans la même faute, il peut être privé de son emploi.

Toutes les écoles secondaires de Danemark sont soumises au même réglement. Mais celle de Soro, qui porte le titre d'Académie, est une institution à part. J'ai besoin, pour l'expliquer, de remonter un peu plus haut.

Au moyen-âge, les écoles latines du Nord étaient établies dans les couvens ou dans les chapitres métropolitains. C'était là que les prêtres, les clercs, les religieux, faisaient leurs études. Ceux qui aspiraient à une science plus élevée se rendaient dans les universités d'Allemagne ou à l'université de Paris. Le couvent de Soro est l'un des plus anciens couvens de Danemark. Il fut fondé au XIIe siècle par la famille de l'évêque Absalon, qui, selon l'usage, y établit aussi une école.

En 1586, Frédéric II fonda, sur les élémens très restreints de l'école claustrale, une grande institution qui devait recevoir soixante élèves.

En 1623, Chrétien IV, qui s'affligeait de voir la jeune noblesse de Danemark émigrer sans cesse sous le prétexte d'aller étudier en France ou en Allemagne, ajouta à l'école fondée par Frédéric II une classe d'enseignement supérieur à laquelle il donna le nom d'Académie. Il dota cette nouvelle institution de plusieurs grandes propriétés; il y appela des maîtres distingués, et il ordonna à ses officiers, à ses gentilshommes, d'y envoyer leurs fils. Bientôt l'école de Soro eut sa bibliothèque et son imprimerie. Elle réunit quarante élèves nobles. Elle se signala par sa méthode d'enseignement et ses travaux. On enseignait alors, à cette école, le grec, l'hébreu, le latin, le français, le droit, l'histoire, la politique, les mathématiques. Il y avait en outre des maîtres d'armes, de musique, de dessin, d'équitation et de jeu de paume.

Sous le règne de Frédéric II, les guerres du Danemark avec la Suède portèrent un coup mortel à l'institution de Chrétien IV. Les Suédois pénétrèrent en Zélande, ravagèrent les biens de l'Académie. Les élèves s'en allèrent, et l'école fut fermée.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, Chrétien VI essaya de lui rendre une nouvelle vie. Frédéric V agit dans le même but, et plusieurs hommes distingués l'enrichirent de leurs dons. Le colonel Kalckrenz lui légua une partie de ses propriétés, et le poète Holberg lui donna toute sa baronie. Elle déclina cependant encore une fois; elle perdit peu à peu ses élèves; et au commencement de ce siècle, on ne comptait plus à Soro que des professeurs pensionnés. Les étudians étaient loin. Elle n'était pas dissoute, mais elle n'agissait plus.

En 1813, un incendie consuma l'ancien bâtiment de l'école et la bibliothèque. Cet évènement, qui semblait devoir être pour l'institut de Soro le coup de grace, devint, au contraire, pour lui un signal de régénération. Le roi prit en pitié la pauvre école de Chrétien IV, si long-temps oubliée. Il donna des ordres pour que l'Académie fût remise en vigueur, et comme elle avait fait, dans ses années de repos, de larges économies, elle bâtit, à la place de l'antique maison qu'elle occupait autrefois, un magnifique édifice. Rien ne manque à cette nouvelle construction, ni les vastes galeries pour les collections, ni les salles de cérémonie, ni les comfortables auditoires des professeurs. Tout a été disposé avec luxe et dans de grandes dimensions. Ce n'est pas un bâtiment d'école, c'est un palais de roi.

Cet édifice est exclusivement réservé aux élèves. Le directeur, les professeurs, occupent chacun une maison à part, et les membres de la direction de Copenhague, qui viennent ici cinq à six fois par an, ont aussi leur demeure à eux.

L'Académie a recomposé, dans l'espace de quelques années, une bibliothèque qui s'élève maintenant à près de neuf mille volumes. Elle a amassé une très belle collection d'instrumens de physique et de mathématiques. Elle a dépensé un million pour ses nouveaux bâtimens, et chaque année elle épargne encore 60,000 francs sur ses revenus. Ses forêts, ses métairies et la pension des élèves lui rapportent chaque année environ 300,000 francs. Nous verrons quel résultat elle obtient avec cette puissante ressource.

Cette école n'est point soumise, comme les autres, à la surveillance d'un éphorat. Elle a un intendant qui est chargé de la gestion de ses biens, et un directeur qui veille à l'enseignement et aux besoins de l'école; mais ses pouvoirs sont très limités. Il ne peut ordonnancer sans la permission de la direction aucune dépense qui s'élève plus haut que 50 rixdales (150 fr.). C'est lui qui correspond avec les parens des élèves; c'est à lui que sont confiées toutes les mesures d'ordre et de discipline. Il a aussi la surveillance de la bibliothèque et des collections scientifiques, et il reçoit un traitement de 9,000 francs.

L'intendant gère les propriétés de l'Académie d'après les ordres de la direction, et reçoit un traitement à peu près égal à celui du directeur.

Les professeurs sont au nombre de seize; onze portent le titre de lecteur, et cinq celui d'adjoint.

J'ai nommé l'institut de Soro Académie; c'est le nom qu'on lui donne généralement. Elle est cependant divisée en deux parties très distinctes : la première, qui s'appelle école, n'est, à proprement parler, qu'un grand gymnase; la seconde est une classe à part, qui s'appelle académie.

L'école est divisée en quatre classes, comme les gymnases. On y enseigne le grec, le latin, le danois, l'allemand, l'anglais, le français, la religion, la morale, la géographie, l'histoire, les mathématiques et les sciences naturelles.

Il y a aussi des cours d'hébreu, mais ils ne sont pas obligatoires, comme ceux des langues vivantes.

L'académie n'est qu'une seule classe, dont les cours durent trois semestres. Les académiciens étudient, pendant le premier semestre, le grec, le latin, la langue et la littérature danoise, les langues française et allemande, l'histoire et les mathématiques; pendant le second semestre, la pratique de toutes ces langues, l'astronomie, la géométrie, la botanique, la zoologie; pendant le troisième, la pratique des langues, l'histoire de la philosophie, philosophie morale, métaphysique, physique, minéralogie, statistique.

Les lecteurs ne donnent de leçons qu'à l'académie et dans la classe supérieure de l'école; les adjoints enseignent dans les trois autres classes.

Il y a six heures de leçons par jour pour l'école, quatre seulement pour l'académie. Vacances pendant dix jours à Noël, dix jours à Pâques, et tout le mois d'août.

Les élèves ne peuvent pas être reçus à l'école au-dessous de dix ans, ni au-dessus de seize. Ils restent ordinairement huit années à franchir les quatre classes, et passent l'*examen artium* pour entrer à l'académie. Ils ont, en outre, deux examens chaque année, l'un particulier à la fin de février, l'autre public à la fin de juillet.

Les académiciens subissent, avant de quitter l'école, l'examen philosophique que l'on subit à l'université après une année d'étude. Cet examen se fait en trois épreuves; la première a lieu au mois de février, la seconde au mois de juillet, la troisième au mois de février suivant.

Dans la première, l'élève est interrogé sur le grec, le latin, l'histoire, les mathématiques; dans la seconde, sur le danois, le français, l'allemand, l'astronomie, la géométrie pratique, la philosophie, l'histoire naturelle; dans la troisième, sur la philosophie, la physique, la morale, la statistique. Il doit aussi faire des compositions en allemand et en français.

Il y a ici des élèves internes et externes. Les premiers paient par année 600 francs, les autres 90. Mais il y a quatorze places gratuites, dont le roi dispose, et seize stipendes de 150 francs chacun, que l'on accorde aux élèves ayant peu de fortune et qui se distinguent par leurs dispositions et leur assiduité.

Les élèves des autres gymnases ne peuvent entrer à l'académie sans avoir passé au moins deux années à l'école de Soro, et les élèves de cette école ne peuvent aller, comme ceux des autres gymnases, directement à l'université sans passer les trois semestres de rigueur à l'académie. Cette double contrainte n'a pas été d'une grande utilité à l'institut. Il y a là place pour soixante-quatre élèves, et jamais on n'en a compté plus de soixante. Le terme moyen est quarante-huit. Le terme moyen des académiciens pendant neuf années a été de six. Ainsi, chaque élève de Soro coûte plus de 5,000 fr. par an. L'établissement de cette école sur une base aussi large est une grande erreur de l'administration, une erreur que tous les hommes éclairés déplorent. Dans un pays comme le Danemark, avec les 300,000 francs de revenu de l'académie, on fonderait six grandes écoles, on éleverait trois cents jeunes gens, et on en élève cinquante!

A une demi-lieue de Soro, dans une ferme nommée Catherinslyst, j'ai visité un autre établissement d'éducation qui, par son extrême simplicité, contraste singulièrement avec l'extérieur splendide de l'académie. Cet institut, fondé sur le modèle de celui que M. de Fellenberg a établi à Hofwyl, est consacré à l'éducation des jeunes paysans. Il y a là vingt-quatre élèves choisis surtout parmi les orphelins et les plus pauvres enfans de la paroisse. Ils peuvent entrer à cette école à l'âge de six ans, et ils y restent jusqu'à ce qu'ils soient confirmés. La commission des pauvres paie chaque année, en

nature ou en argent, quatre tonnes de seigle pour les élèves de six à dix ans, trois pour ceux de dix à douze, deux pour ceux de douze et au-delà.

L'école est placée sous la surveillance de la commission scolastique de la paroisse et régie par la direction de Copenhague.

Un maître est chargé de l'éducation des élèves. Il doit pendant l'hiver, et pendant les heures de loisir qu'il a en été, leur enseigner à lire, à écrire, à calculer; le reste du temps, les élèves travaillent dans les champs avec lui, labourent la terre, prennent soin des bestiaux. Ils doivent aussi s'exercer aux travaux manuels que réclame leur profession future de cultivateurs. Ils doivent apprendre à réparer une charrue, à coudre un harnais, à fabriquer au besoin un instrument d'agriculture. Le dimanche, le maître les conduit à l'église; ils assistent au catéchisme; ils apprennent les principes de religion, et le prêtre vient de temps à autre les visiter et leur donner des leçons.

Ces élèves sont nourris et habillés très simplement; ils portent des vêtemens, en été, de grosse toile, en hiver, de *vadmel* (drap foulé), des sabots tous les jours, et des souliers le dimanche; mais les vêtemens sont très propres. La chambre qu'ils occupent est entretenue avec beaucoup de soin. L'habitude du travail, le régime auquel ils sont soumis développent leur constitution. A l'âge de douze ans, ils sont grands et forts, et il est bien rare qu'ils tombent malades. Sortis de l'école, ils retournent dans leur village, ils travaillent dans les fermes, et ils se distinguent presque tous par leur intelligence et leur bonne conduite. Tous gardent aussi un profond souvenir de l'école où ils ont été élevés, et, le dimanche, ils reviennent visiter leur ancien maître, et s'asseoir au milieu de leurs compagnons.

X. MARMIER.

Copenhague, 1er septembre 1837.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1837.

Le ministère a, dans la presse, des amis qui le servent bien mal, ou des alliés qui semblent prendre à tâche de le compromettre. Il nous sera permis de le lui dire, à nous qui, pour le défendre, n'avons pas attendu qu'il se fût affermi; car nous ne croyons pas qu'il puisse rien gagner à ce qu'on éloigne de lui par d'aventureuses attaques des hommes dont la bienveillance, ou du moins la neutralité, ne lui a pas été inutile pendant la dernière partie de la session, et dont l'appui lui sera nécessaire dans la chambre prochaine. Nous ne croyons pas que l'on comprenne bien sa position et ses intérêts en essayant d'immoler sur ses autels des victimes qu'on ne réussit pas même à blesser. Ce n'est là ni de la conciliation ni de la politique; et avec ce système, on aurait bientôt fait plus qu'isoler le ministère : on aurait soulevé contre lui toutes les forces et tous les talens; on aurait remis des armes, pour le combattre, à des gens qui ont déposé les leurs, et se sont montrés, il n'y a pas encore bien long-temps, trop peu avides de ressaisir le pouvoir, pour qu'on ait à craindre en eux, si on ne les provoquait pas, des ennemis bien actifs.

Aussi, pour notre compte, ne croyons-nous pas que le ministère ait inspiré ni autorisé le moins du monde une déclaration de guerre aussi vive que celle dont un journal, qui lui a fait accepter son alliance, vient de se constituer le héraut contre le président du cabinet du 22 février. A l'égard de M. Molé, nous en avons pour garant le langage qu'il a toujours tenu aux amis de M. Thiers, et la justice qu'il n'a cessé de rendre depuis le 15 avril à l'attitude de l'habile orateur envers son ministère et sa personne. Quant à M. de Montalivet, la supposition serait plus injuste encore, s'il est possible, car les trois quarts de cette déclaration de guerre retombent, par la force des choses, sur le ministre de l'intérieur du 22 février, tout autant que sur l'ancien président du conseil. Ce sont les pierres du prédicateur de Louis XV; elles sont lancées avec tant de force et par une main si maladroitement vigoureuse, qu'elles rejaillissent au-delà du but après l'avoir frappé, et vont par ricochet en toucher un autre, non moins rudement que si le premier choc n'avait pas épuisé toute leur portée. Il est

vraiment assez singulier que l'auteur de l'article dont nous voulons parler ne s'en soit pas aperçu. Sa réputation d'habileté, car ce doit être un habile, y perdra, et décidément on ne saurait être plus malheureux, à moins toutefois qu'on ne doive tenir à perfidie ce qu'il ne faut sans doute attribuer qu'à maladresse. De toute façon, M. de Montalivet n'en peut être bien flatté. Si on ne l'attaque pas dans la personne de M. Thiers, on lui fait jouer un rôle peu honorable pendant toute la durée du ministère du 22 février; on ne lui laisse que la signature et les détails de son département, pour lui refuser toute influence politique, et quand on prête au président du cabinet dont il faisait partie tant de fautes et d'erreurs, on est bien près d'en faire juger presque aussi coupable celui qui a dû les voir, les condamner, et n'en a pas assez tôt décliné la lourde solidarité.

Faut-il donc, après l'expérience qu'on en a faite l'hiver dernier, que tous les cabinets aient ainsi leur *Fonfrède* et leur *Journal de Paris?* qu'un zèle indisciplinable et d'autant plus outré qu'il est plus nouveau, s'attache à rétrécir autour de chaque ministère le cercle des amis ou des neutralités inoffensives et patientes? Faut-il enfin qu'une jeune école de publicistes, qui se dit appelée à réformer la presse et qui se proclame exclusivement gouvernementale, ne croie pouvoir mieux faire, pour relever le gouvernement de son pays, que d'avilir, en intention du moins, un passé qui avait incontestablement le mérite de tendances meilleures, au profit d'un présent qui, sous bien des rapports, se félicite d'avoir adopté sa devise et repris son œuvre inachevée.

Non, le ministère du 15 avril n'aurait rien à gagner en faisant attaquer M. Thiers dans ses journaux, et il est, nous en sommes sûrs, complètement étranger à une boutade qu'il serait forcé de désavouer, s'il l'avait suggérée. Quand il engagera en son nom, sur des questions sérieuses, une polémique manifeste, il le fera noblement, et d'une manière qui soit digne de lui comme de ses adversaires. A qui persuaderait-on que l'esprit de M. Molé méconnaît celui de M. Thiers, et ne lui rend pas toute la justice qui lui est due? A qui fera-t-on croire que M. de Montalivet renie la part légitime qu'il a prise, comme ministre de l'intérieur, à la suspension de la revue du 28 juillet 1836, un mois après l'attentat d'Alibaud, quand les imaginations effrayées voyaient partout des pistolets et des poignards régicides, et quand une détestable émulation germait sourdement dans la tête fanatisée d'un Meunier? Ce n'est pas une réfutation pied à pied que nous entreprenons ici, et nous n'avons ni la mission ni l'envie de défendre la suspension de la revue anniversaire de juillet, dont aucun des membres de l'administration du 22 février ne décline la responsabilité. Mais, en vérité, nous avons conservé la mémoire que d'autres paraissent avoir perdue; nous n'avons pas oublié qu'une balle a effleuré la tête du roi, et que le sang de ses fils a coulé, la première fois que son courage habituel lui a fait rompre cette prétendue *mise en charte privée*, qu'on voudrait imputer à crime au 22 février. Et ce nouvel attentat n'a-t-il pas eu les plus funestes conséquences pour la royauté comme pour le pouvoir en général? N'est-ce

pas le crime de Meunier qui a rendu possible cette vaine et dernière reprise d'un système usé, dans lequel on entraînait, malgré lui, le président du cabinet du 6 septembre, dépositaire de pensées plus douces, de principes plus concilians, de traditions plus indulgentes?

Assurément M. Molé n'est engagé, par aucun de ses antécédens, à soutenir ou à ne pas attaquer M. Thiers dans la solution qu'il a voulu donner à la question espagnole, nous le savons; mais ce n'est pas une raison pour que M. de Montalivet ou lui, tout opposés qu'ils soient à l'intervention, travestissent en une ignoble manœuvre de bourse, en un moyen d'agiotage, l'opinion de M. Thiers sur cette question, grosse de tant de périls. Ce serait faire injure à tous deux que de le croire. Ils savent que cette question a divisé et divise encore les plus sincères et les plus éclairés partisans de la révolution de juillet, les plus fidèles amis de la dynastie qu'elle a fondée, les plus courageux défenseurs de l'une et de l'autre; leurs vœux ne sont pas douteux. Chaque succès de don Carlos est un embarras pour eux comme un échec pour la France; chaque retour de la fortune en faveur des armes de la reine est à leurs yeux un succès pour notre propre cause, et le gage d'un danger de moins dans l'avenir. Ce qui les distingue de M. Thiers sur ce point, c'est une disposition moins prononcée à beaucoup sacrifier, s'il le fallait, pour empêcher ce qu'ils redouteraient presque autant que lui, et sans doute aussi plus de confiance qu'il n'en avait dans la vitalité propre de la cause constitutionnelle en Espagne. Puissent-ils ne pas se faire illusion là-dessus! C'est le plus cher de nos désirs, car nous ne voulions pas le sacrifice pour le sacrifice même, mais pour le but auquel il se rapporte, et qui ne nous en paraîtrait pas moins précieux, si la France le pouvait atteindre à moins de frais.

Nous ne pousserons pas plus loin cet examen du manifeste si imprudemment publié contre M. Thiers, et dans sa personne contre le ministère du 22 février; notre tâche serait trop facile, et nous arriverions insensiblement à des questions trop délicates, que nous aimons mieux ne pas toucher. Ce n'est pas sérieusement qu'on peut supposer cette déclaration de guerre inspirée par le ministère; et s'il ne l'a pas hautement désavouée, c'est qu'il ne l'en a pas jugée digne; c'est qu'il a cru que cette supposition se réfutait d'elle-même à la moindre réflexion. Il lui aurait donné trop d'importance en la relevant, et il a préféré, avec raison, laisser à l'opinion publique le soin de la juger toute seule. Ce manifeste montre bien d'ailleurs le peu de fonds qu'un ancien ministre doit faire sur la reconnaissance d'hommes que son influence a introduits dans la carrière politique. M. Guizot en sait maintenant là-dessus tout autant que M. Thiers, à moins qu'il ne prenne pour une expiation des torts qu'on a envers lui les violentes accusations portées contre son rival, ou qu'il n'ait laissé pour instruction secrète à d'anciens alliés qu'il ne pouvait retenir sous ses drapeaux, la mission spéciale d'affaiblir le 15 avril, en le séparant par tous les moyens de ses alliés les plus naturels, ce qui laisserait ainsi le champ plus libre à l'ambition incessante de M. Guizot.

L'opinion publique est assez vivement préoccupée de l'expulsion du comte Confalonieri, qui, à peine arrivé en France où il venait rétablir sa santé, a

reçu l'ordre de s'embarquer pour l'Angleterre. D'un côté, on allègue pour justifier cette mesure rigoureuse, que M. Confalonieri n'a été rendu à la liberté, après douze ans de détention au Spielberg, et sur les pressantes sollicitations du roi, qu'à la condition de ne pas séjourner en France. Mais il paraît que l'intervention du roi en faveur du malheureux prisonnier s'est exercée à son insu, car il déclare, dans une lettre publiée par les journaux, n'en avoir eu jusqu'ici aucune connaissance, et, en ce qui le concerne, n'être engagé que par le seul intérêt de sa sûreté personnelle à ne pas reparaître dans les états autrichiens. Le comte Confalonieri, déjà avancé en âge, épuisé par les longues souffrances du Spielberg, dont le livre de Silvio Pellico ne donne qu'une faible et incomplète idée, ne saurait être à Paris un homme dangereux, ni pour l'Autriche, ni pour la France. Il a payé sa dette à sa patrie et à sa cause. Nous espérons donc que pour effacer au plus tôt les traces d'une rigueur qui a dû coûter beaucoup au gouvernement, les démarches nécessaires seront faites à Vienne, afin d'obtenir la levée d'une interdiction sans motifs sérieux, qui mutile le bienfait et diminue le mérite du bienfaiteur.

Au milieu de ce débat, l'opinion publique reste incertaine et s'égare dans des suppositions fâcheuses qui ne devraient jamais pouvoir être accueillies par elle. Il faut croire que le gouvernement a eu de bien graves motifs pour adopter envers M. Confalonieri la mesure à laquelle il s'est porté. Il ne cherche pas l'occasion de se montrer rigoureux et dur; il a fait tomber bien des fers et ouvert bien des prisons; il laisse vivre à Paris, sans les inquiéter, des réfugiés plus jeunes, plus énergiques et d'opinions plus menaçantes, et qui pourraient être dangereux, s'ils le voulaient. Ce nous est une raison suffisante pour ne pas le croire capable d'avoir repoussé légèrement du sol hospitalier de la France un noble et malheureux proscrit. Mais nous désirons qu'un prompt retour de M. le comte Confalonieri vienne calmer les justes susceptibilités de l'honneur national, et donner tout son prix à la liberté qu'une haute intervention lui aurait fait rendre.

La bienfaisante pensée de l'amnistie se complète de jour en jour davantage sous l'influence de M. Molé, qui avait si bien jugé, dès le premier moment, les heureux et féconds résultats de cette grande mesure. Aussi voit-on dans le pays une tendance générale au rapprochement et à la fusion se manifester avec plus d'éclat que jamais. Le moment serait donc mal choisi pour rétablir des catégories que l'on ne comprend plus, et faire de l'obscure métaphysique à propos de dénominations usées. Ce serait vouloir relever des barrières que les faits et la marche du temps ont renversées. On y a dû renoncer le jour où tous les esprits raisonnables, tous les hommes sans passion se sont accordés pour détendre les ressorts du gouvernement, et pour ne plus vivre en présence des partis vaincus et dissous, comme on avait vécu en présence de ces mêmes partis organisés, armés et menaçans. La solennelle épreuve des élections générales se prépare paisiblement sous l'empire de cette situation; et malheur à qui ne la comprend pas. Les monomanes de résistance et de lutte contre des enne-

mis désarmés, non moins que les monomanes de révolutions devront y échouer. Le pouvoir, qui craint les uns et les autres, aura beau jeu à les combattre. Qu'il donne hardiment l'exclusion à quelques-unes des personnalités les plus insolentes et les plus prétentieuses de la jeune doctrine, et il jouerait bien de malheur s'il ne parvenait pas à les écarter. La plupart semblent avoir conscience de leurs dangers et demander grâce; car leur organe habituel, du moins celui qui l'était, a beaucoup perdu de son aigreur et beaucoup adouci son langage. Quelque merveilleuses que soient ces conversions, partout où il y aura chance de succès, le ministère n'en aura pas moins raison de seconder le mouvement de l'opinion qui repousse les ultra-doctrinaires, pour mettre à leur place des hommes qui ne soient pas engagés aussi avant dans les liens des partis, et qui soient cependant bien résolus à maintenir les institutions et l'ordre, mais sans réaction. Les candidats ne manqueront point. Ils sont en très grand nombre, et l'on compte parmi eux beaucoup d'indépendances réelles, qui ne donneraient point d'embarras à un gouvernement sage et éclairé, et auxquelles le ministère inspire confiance. Si cet élément pouvait entrer assez dans la composition de la nouvelle chambre des députés, il lui donnerait un caractère qui répondrait parfaitement à celui de l'administration actuelle, le caractère d'une chambre d'affaires et d'intérêts positifs plutôt que de polémique. Elles se trouveraient ainsi, l'une et l'autre, la double expression de l'état auquel on se flatte assez justement d'avoir conduit la France, et qui ne semble devoir être essentiellement changé que par l'influence de grands évènemens au dehors, dont aucune puissance ne provoque aujourd'hui ni ne veut précipiter l'explosion.

Nous avons donné quelques détails, dans notre dernier numéro, sur la création de pairs qui doit précéder l'ordonnance de dissolution. Mais depuis lors, la liste s'est alongée. On cite aujourd'hui comme en faisant partie vingt-un membres de la chambre des députés, cinq généraux non députés, un diplomate en exercice, deux magistrats, un ancien ministre de la restauration, un ancien député, un membre de l'académie des sciences et un amiral; mais tout cela ne fait encore que trente-trois noms, et il se dit qu'elle doit en comprendre plus de quarante. En attendant voici les noms connus : députés : MM. Bignon, Humann, de Mosbourg, Odier, Kératry, Camille Périer, de Schonen, Charles Dupin, Bessières, Paturle, d'Andigné de la Blanchaye, de Brigode, de Cambis, Daunant, Pelet de la Lozère, Pavée de Vandœuvre, Rouillé de Fontaine, comte d'Harcourt, Durosnel, Tirlet, Delort; généraux non députés : MM. Tiburce Sébastiani, Darriule, de Castellane, Préval et Petit; académicien : M. Poisson; amiral : M. Willaumez; diplomate : M. Serrurier, ministre plénipotentiaire de France en Belgique; magistrats : M. le vicomte Harmand d'Abancourt, premier président de la cour des comptes, M. de Belbœuf, premier président de la cour royale de Lyon; ancien député : M. le marquis d'Escayrac-Lauture; ancien ministre : M. Bourdeau, collègue de M. de Martignac. M. le général Jacqueminot proteste contre le bruit que plusieurs journaux avaient répandu qu'il consentait à échanger l'honneur de la députation contre un siége au Luxembourg.

Telle qu'on l'a publiée jusqu'ici, il manque cependant quelque chose à cette liste de nouveaux pairs, et ce quelque chose, nous le dirons pour être justes avec tout le monde : ce sont deux ou trois noms anciens, éclatans, et qui appartiennent, sous le rapport de la fortune, du rang, de l'influence, à la classe supérieure de la société française, noms libéraux, bien entendu, et qui, tout aristocratiques qu'ils soient, ne sonnent pas mal à des oreilles de juillet. Les conseils généraux de département n'en auraient-ils pas indiqué quelques-uns, si on avait voulu les y chercher, et M. Molé n'est-il pas l'homme du monde le plus propre à introduire avec discernement et mesure, dans le gouvernement de son pays, un peu de cette aristocratie du sein de laquelle il sort, et dont il allie noblement les traditions à celles de la France nouvelle, révolutionnaire et roturière?

La politique extérieure de cette quinzaine nous offrira aussi son petit scandale : c'est un incident assez grave par lui-même, mais qui l'est devenu beaucoup plus encore par toutes les circonstances qui s'y rattachent, la publication inusitée d'une correspondance diplomatique très confidentielle entre M. Rudhart, ministre des affaires étrangères de Grèce, et M. Lyons, envoyé d'Angleterre auprès du roi Othon. Cette correspondance se rapporte à l'expulsion d'un réfugié italien, nommé Emilio Usiglio, du territoire grec, malgré la protection d'un passeport anglais, qui n'a pu le défendre des rigueurs de M. Rudhart, fidèle instrument d'une politique à laquelle la Grèce pouvait fort bien éviter de s'associer. Nous avons dit scandale, et c'en est bien un, car cette correspondance a pleinement révélé, *ex abrupto*, ce qui était encore un secret pour le plus grand nombre des observateurs politiques en dehors des coulisses, l'influence toute nouvelle que le cabinet de Vienne a réussi à se ménager en Grèce et le mécontentement que l'Angleterre en éprouve. L'établissement de l'influence autrichienne en Grèce est un fait d'autant plus remarquable, que l'Autriche n'est pas au nombre des puissances protectrices de l'état grec, qu'elle n'a contribué en rien au triomphe de l'indépendance et de la nationalité helléniques sur l'oppression musulmane; qu'elle a, au contraire, vu avec beaucoup de peine ce nouvel affaiblissement de l'empire turc, et que, sauf la guerre contre la Russie, elle avait tout fait pour le prévenir. Mais une fois l'évènement accompli, une fois cet élément introduit dans la balance politique, l'Autriche s'est résignée, et aussitôt elle a cherché à tirer parti de ce qu'elle n'avait pu empêcher. Elle est, nous croyons, la première des grandes puissances qui ait conclu avec la Grèce un traité de commerce; le service de bateaux à vapeur qu'elle a organisé à Trieste s'est rattaché à cette politique et en a secondé le développement. Et voilà maintenant qu'un ministre anglais accuse M. de Rudhart de mettre à la suite du cabinet de Vienne le gouvernement dont il dirige les affaires extérieures, de recevoir des instructions de M. de Metternich, d'avoir pris des engagemens particuliers envers l'Autriche, sans l'assentiment des puissances protectrices, et de subordonner à ses vues toute la politique du nouveau royaume!

Si ces accusations sont fondées (et nous ne doutons pas de l'influence ac-

tuellement exercée en Grèce par le cabinet de Vienne), il faut croire que l'Autriche, si peu remuante de sa nature, essaie de prendre, en Orient, position contre la Russie, bien qu'en apparence M. de Metternich et M. de Nesselrode soient assez d'accord pour soutenir M. de Rudhart. Mais cela vient de ce que les deux cabinets redoutent également son prédécesseur, M. d'Armansperg, qui s'était entièrement livré à l'Angleterre, et un autre homme d'état, le plus national et le plus populaire de la Grèce, qu'on tient depuis long-temps dans l'honorable exil d'une ambassade.

Le ton de la correspondance de M. Lyons avec M. Rudhart n'est peut-être pas ce qu'il y a de plus convenable au monde, ni de plus conforme aux traditions diplomatiques. On y voit percer le ressentiment conservé par l'Angleterre pour la destitution de M. le comte d'Armansperg, et après tout, le gouvernement grec était rigoureusement dans son droit. Mais ce droit, il l'a exercé d'une manière odieuse, et on doit féliciter le ministre français à Athènes d'avoir, en cette circonstance, officieusement agi dans le même sens que son collègue, M. Lyons. Aujourd'hui, en effet, nous sommes à peu près d'accord avec l'Angleterre sur la question grecque, et dans le sein de la conférence de Londres, lord Palmerston ne s'est pas trouvé plus disposé que le plénipotentiaire français à autoriser l'émission d'une partie quelconque de la troisième série de l'emprunt grec. Nous qui avons quelquefois révélé sans mauvaise intention les infirmités de l'alliance anglaise, ce serait avec plaisir que nous la verrions partout ailleurs aussi réelle, aussi vraie dans la pratique, qu'elle l'est redevenue en Grèce depuis la retraite du comte d'Armansperg. Nous n'aurions pas à déplorer qu'il en fût autrement, si, dans le besoin que l'on ressent de la conserver efficace et sérieuse, on subordonnait constamment des deux côtés l'accessoire au principal, les petites tracasseries aux grandes questions, le choc des petits intérêts contraires au grand intérêt commun.

On n'a, depuis quelque temps, assez ménagé l'alliance anglaise ni en effets, ni en paroles. Il semble que ses inconvéniens, sous le rapport des hommes et des choses, aient paru plus grands que ses avantages, et l'Europe a suivi d'un œil avide les progrès de ce relâchement universel dans le système de politique extérieure qui a permis à la France de prendre Anvers et d'occuper Ancône. L'Europe a fait plus : elle a encouragé ce relâchement de nos liens avec l'Angleterre autant qu'il était en elle. Mais elle ne peut nous offrir, et de long-temps nous ne pourrons accepter d'elle, aucun équivalent pour le sacrifice auquel son impatience nous pousse. Quand même elle le pourrait, la question de préférence ne serait pas résolue par cela seul; mais il suffit qu'elle ne le puisse pas et qu'on le sente bien, pour que nous n'allions pas inconsidérément nous affaiblir du côté où nous sommes forts, sans avoir chance de nous fortifier du côté où nous sommes faibles. Nous vivons en paix avec l'Europe; mais, sauf un rapprochement viager entre la Prusse et la dynastie nouvelle, les autres puissances du continent, grandes et petites, ne nous épargnent guère un embarras, une tracasserie, une menace plus ou moins déguisée, quand elles le peuvent. Nous ne parlerons pas de la

Russie, dont la malveillance est trop notoire; mais l'Autriche, qu'on devrait croire moins passionnée, plus raisonnable et plus juste, se refuse-t-elle souvent le plaisir de nous harceler, de traverser nos desseins, de réveiller nos inquiétudes? Ce n'est peut-être pas la faute du chancelier de cour et d'état si Mme la princesse de Metternich promène dans sa voiture, à Vienne, M. le duc de Bordeaux: mais quand nous retrouvons à Athènes, dans les difficultés que rencontre notre service de bateaux à vapeur du Levant, la même main qui nous en suscite de pareilles à Gênes et à Naples, nous ne pouvons croire que M. de Metternich y soit aussi étranger qu'à la promenade du duc de Bordeaux dans la voiture de sa femme. Si l'Autriche exhume tout à coup un projet de nouvelle forteresse fédérale qui sommeillait oublié dans les cartons de la commission militaire de la diète, on ne prétendra pas sans doute que nous devions y voir un témoignage d'amitié, de confiance, de bon vouloir, surtout quand ce projet vient se fixer sur Radstadt, et quand on le fait accompagner de déclarations menaçantes dans les journaux censurés de l'Allemagne.

Nous croyons donc sage et presque nécessaire, dans l'état actuel des choses, de resserrer notre alliance avec l'Angleterre, d'en renouer les fils plutôt épars que brisés, et d'en masquer avec soin les vides et les parties faibles, s'il y en a quelque-unes. Les états, non plus que les individus, ne gagnent rien à s'isoler, et, dans certaines capitales, on nous verrait avec trop de plaisir nous éloigner du cabinet de Saint-James, pour que notre plus grand intérêt ne soit pas de nous en rapprocher. Ce que nous allons dire n'est pas un paradoxe; mais il nous semble que, pour faire de grandes choses en Europe, nous pourrions d'abord être seuls, tandis que, pour ne rien faire, avec la volonté de ne pas remuer et de respecter ce qui est, nous avons besoin d'être à deux. Nous comptons prouver cela quelque jour. Reprenons, maintenant, notre tour d'Europe.

Le duc Charles de Mecklembourg-Strélitz, président du conseil-d'état du royaume de Prusse et commandant de la garde royale prussienne, est mort, à Berlin, le 21. Ce prince était frère consanguin du grand-duc régnant de Mecklembourg-Strélitz, de la feue reine de Prusse, Louise, envers laquelle l'empereur Napoléon se montra presque cruel, et de la reine actuelle de Hanovre. Il a terminé sa carrière dans une demi-disgrace, par suite de l'opposition violente qu'il avait faite au mariage de la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwérin avec le duc d'Orléans, mariage négocié et conclu sous les auspices de la cour de Prusse, malgré tous les efforts du parti contraire à la France. Le duc Charles en était l'ame, et ce fut une opposition toute politique; car il n'avait, à titre de parent fort éloigné, aucune influence légitime à exercer sur les déterminations de la princesse, de sa mère et de la cour grand-ducale de Mecklembourg-Schwérin. Néanmoins il crut devoir à son nom de ne rien négliger pour empêcher cette alliance, et on lui attribua, vers l'époque où elle se négociait, un mémoire, lithographié à très peu d'exemplaires, contre le projet si chaudement épousé par le roi de Prusse. Ce mémoire a circulé dans la société de Berlin et a provoqué, de

la part de M. de Kamptz, ministre de la justice, des observations qui ont également circulé en manuscrit et entretenu quelque temps, à Berlin, cette singulière polémique dans la sphère élevée d'une cour. Le mémoire de M. de Kamptz était sec dans la forme, mais, dans le fond, très solide, plein de faits concluans et d'une irrésistible logique. La manière dont la légitimité de la dynastie d'Orléans s'y trouvait établie ne nous paraîtrait peut-être pas très orthodoxe; mais on ne saurait exiger d'un ministre prussien qu'il reconnaisse bien nettement le principe de la souveraineté du peuple, et, à part le dogme, toutes les questions de fait y étaient victorieusement traitées. L'auteur s'était imposé la tâche de réunir tous les exemples de mariages entre princesses de maisons souveraines par la grace de Dieu, et princes ou familles régnantes par la grace d'une révolution, soit populaire, soit patricienne, soit militaire. L'histoire en présente beaucoup, comme chacun sait; aussi la liste en est-elle bien longue dans le mémoire de M. de Kamptz. Mais le plus piquant, dans une réponse au duc de Mecklemhourg-Strélitz, c'est celui que lui rappelle l'impitoyable publiciste, d'une alliance entre sa tante, Sophie-Charlotte, et le roi d'Angleterre George III, à une époque où vivait encore Charles-Édouard, légitime héritier de droit divin de la couronne enlevée aux Stuarts par la révolution de 1688. Le duc Charles n'avait que cinquante-deux ans et n'était pas marié. On doute que sa mort inspire de vifs regrets à la population de Berlin.

Quand donc l'Espagne pacifiée ne nous offrira-t-elle plus d'évènemens à enregistrer, ou plutôt quand est-ce que la guerre civile qui continue à désoler ce malheureux pays et y élargit de jour en jour davantage le cercle de ses fureurs, nous offrira-t-elle quelque évènement décisif, au lieu de cette pénible alternative de demi-victoires et de demi-défaites qui en éternisent les maux? Au moment où nous formons ces vœux, la fortune semble revenir sous les drapeaux de la cause constitutionnelle. Les troupes de la reine ont remporté sur celles de don Carlos deux avantages assez marqués, et le danger qui avait menacé Madrid pendant plusieurs jours s'en éloigne de nouveau. Mais on ne peut s'empêcher de concevoir les plus sérieuses appréhensions pour le dénouement de cette guerre, en réfléchissant à la grandeur des moyens que le prétendant vient de développer, à l'audace qu'il a eue de s'avancer jusqu'aux portes de Madrid, à la vivacité des sympathies que sa présence a éveillées chez les masses dans toutes les petites villes des environs de la capitale. Il a transporté récemment le théâtre de la guerre dans un rayon très rapproché de Madrid, car les gardes nationales ont fait le coup de feu avec ses avant-postes, la veille de l'arrivée d'Espartero, et quelques jours après, la reine a vu, dit-on, du haut d'un de ses palais, les derniers bataillons carlistes se retirer dans la direction de Guadalajara.

Telles sont cependant les conséquences de la prise de Ségovie par une faible division, qui, commandée par un chef entreprenant et habile, avait passé l'Èbre sans obstacle, traversé la Vieille-Castille sans être inquiété, occupé Saint-Ildéfonse et franchi le Guadarrama, pour venir insulter Madrid, grace à l'inconcevable négligence du ministère Calatrava. C'est

depuis lors que l'armée d'Espartero, accourue en toute hâte au secours de la capitale, a laissé le prétendant maître d'une vaste étendue de pays et des sources du Tage; c'est depuis lors qu'il a pu remporter une victoire complète sur un corps d'armée inférieur en nombre à ses forces, victoire qui a relevé les espérances des siens, et lui a valu, avec un grand nombre de prisonniers, cent cinquante caisses de munitions, deux cents chevaux et cinq mille fusils. Enfin, cette victoire a facilité la dernière expédition de don Carlos sur Madrid, qui, bien que repoussée, n'a pas seulement coûté fort cher au gouvernement constitutionnel, mais a laissé des traces profondes dans toute la vallée du Tage jusqu'à Aranjuez. Et ce n'est pas tout. Le chef carliste qui avait pris Ségovie a évacué cette ville et reporté ses positions un peu en arrière, il est vrai; mais voilà six semaines que ce chef domine la route de Burgos, le cours du Duero, une province dans laquelle il n'y avait eu, depuis le commencement de la guerre civile, que de misérables bandes, et où s'organise maintenant une armée! C'en est assez pour faire douter de plus en plus du salut de l'Espagne, et préparer les esprits les moins pessimistes à un dénouement que les observateurs politiques les mieux placés pour en bien juger n'ont pas cessé, depuis deux ans, de déclarer inévitable.

Le travail intérieur des partis qui divisent le libéralisme espagnol, n'en continue pas moins activement au milieu des fureurs de la guerre civile, comme si la cause constitutionnelle était plus assurée de son avenir. L'assemblée des cortès est sur le point de se séparer, le pays *légal* va procéder aux élections qui doivent, pour la première fois, donner à l'Espagne une double représentation, un sénat et une chambre de députés. Les Martinez de la Rosa, les Toreno, les Isturitz, tous les noms les plus marquans du parti modéré, figurent sur les listes de candidats, et une opinion puissante qui, depuis la révolution de la Granja, a cessé d'être représentée dans le gouvernement et dans les cortès, ressaisira la parole et reparaîtra en force dans les deux chambres. Après tant de malheurs et de fautes, dont il n'est pas responsable, ce parti sera-t-il assez énergique, assez habile, assez fort pour les réparer? et lui sera-t-il donné, maintenant, de guérir les plaies profondes qu'il a vues se former, et dont il n'a pas su arrêter les progrès, quand les destinées de l'Espagne étaient confiées aux mains de ses plus grandes célébrités? C'est ce dont il est malheureusement permis de douter.

Un journal de la gauche, dans la préoccupation du triomphe éventuel de don Carlos, triomphe infaillible à ses yeux, rétablissait du même coup don Miguel à Lisbonne, et citait, à l'appui de son opinion, des dépêches dont le secret aurait transpiré. Nous le croyons mal informé. La solidarité qu'il suppose entre ces deux prétendans n'existe pas dans la réalité, et l'Europe absolutiste les sépare certainement dans ses espérances comme dans ses vœux, car M. de Metternich serait fort disposé à reconnaître dona Maria sur le trône de Portugal; d'un autre côté, on ne voit pas que le parti miguéliste songe à profiter pour son compte de la guerre que se font actuellement les deux fractions du parti contraire. C'est une observation qui n'a pour but

que de rétablir la vérité sur ce point, et nullement d'atténuer la redoutable gravité d'une restauration carliste en Espagne, si tant est, ce qu'à Dieu ne plaise, que le gouvernement de juillet soit destiné à la subir.

Quelques nominations et déplacemens viennent d'avoir lieu dans le personnel des secrétaires d'ambassade. Le comte Philippe de Rohan-Chabot, fils d'un pair de France et aide-de-camp du roi, attaché au cabinet de M. le président du conseil, est nommé second secrétaire d'ambassade à Londres. Déjà connu dans la haute société anglaise, à laquelle il tient par sa mère, M. de Rohan-Chabot paraît destiné à parcourir avec distinction la carrière diplomatique, où il entre jeune, mais bien préparé. Ses connaissances, la solidité de son jugement, tout, jusqu'à l'élégance de ses manières, le fera distinguer et aimer partout où il sera appelé à servir et à représenter son pays. M. de Grammont, qui n'est pas, comme on l'a prétendu, fils du député de ce nom, mais parent de Mme la comtesse Sébastiani, remplace à Stuttgardt, en qualité de secrétaire de légation, M. le baron Reinhardt, qui est envoyé à Berne, avec le titre de premier secrétaire d'ambassade. M. Reinhardt, dont on fait le plus grand cas, est fils d'un ancien ministre plénipotentiaire, qui a laissé de fort honorables souvenirs en Allemagne, où il a long-temps résidé. M. de Belleval, qui est remplacé en Suisse par M. Reinhardt, n'a pas trouvé place dans ces arrangemens. Mais il ne sort pas d'une carrière dans laquelle il compte de longs services et où ses talens ne peuvent tarder à être utilisés de nouveau. Il n'est rappelé de Berne que pour satisfaire à des exigences générales de service, et non, comme le pourraient faire croire les insinuations de certaines feuilles suisses, par suite des prétendus dissentimens qui se seraient élevés entre lui et M. le duc de Montébello. Au reste, l'ambassade de France à Berne se trouvera bientôt presque complètement renouvelée, car M. de Montébello lui-même doit recevoir une autre destination. Les différends de l'année dernière, et plusieurs missions de rigueur qu'il a eu à remplir, ont rendu en Suisse sa position personnelle difficile et fausse, malgré le rétablissement de la bonne intelligence entre les deux gouvernemens. Il n'a pu avoir, dans la diète qui termine la session ordinaire, que des relations un peu froides et embarrassées avec la plupart des députations cantonnales, qui étaient à peu près les mêmes que celles de la diète extraordinaire de 1836; et maintenant que le point d'honneur est sauvé, nos rapports avec la confédération helvétique gagneront à passer en de nouvelles mains.

F. BULOZ.

DU
POUVOIR EN FRANCE
DEPUIS 1830.

Si l'on avait gardé souvenir des études successivement insérées dans cette *Revue* sur les principales questions de politique intérieure (1), et si la pensée qui les lie avait pu ressortir pour les lecteurs aussi distincte que pour l'auteur lui-même, le travail qui va suivre perdrait une partie de son utilité et peut-être de sa convenance.

Nous avons étudié les écoles politiques dans leurs élémens constitutifs, distinguant les intérêts des passions, la partie providentielle et fixe de la partie viagère et transitoire. Nous avons essayé d'éclairer le présent par le reflet des analogies historiques, et de pressentir l'avenir en remontant à l'essence de la civilisation elle-même, le christianisme dans l'ordre moral, l'industrie dans l'ordre matériel, lois fraternelles et saintes qui préparent l'émancipation graduelle des peuples, en la fondant sur la double base de l'intelligence et de la propriété.

Cette manière d'embrasser des questions vivantes et ardues nous

(1) *Des Partis et des écoles politiques en France. — Caractère dominant du mouvement actuel. — De la Démocratie et de l'école républicaine. — De la Bourgeoisie en France*, etc.

a permis de passer à côté des noms propres sans y toucher, et de ne prendre dans les faits que la force plastique qui les façonne et les domine. Mais il nous reste à lier ces faits dans leur enchaînement chronologique, à justifier des doctrines générales par des applications directes; enfin, après avoir analysé les idées, abstraction faite des personnes, nous devons apprécier les personnes dans la pratique même des affaires. Dès-lors ce ne sont plus les partis qu'il faut étudier dans leurs nuances et leurs hypocrisies, c'est la marche du pouvoir qu'il convient d'embrasser de la révolution de 1830 au moment présent. Nous prononcerons donc cette fois beaucoup de noms propres, et nous osons croire inutile d'ajouter que ce sera sans haine, comme sans dévouement personnel. Nous avons le droit d'être juste sans avoir contracté l'obligation d'être sectaire. La nature même de ce travail interdit ces inféodations systématiques que l'on comprend dans certaines positions, mais qui ne vont pas à la nôtre. Nous pouvons montrer par où tel homme attire, sans dissimuler par où il repousse, fidèle en cela au système qui seul sépare l'histoire de la polémique.

La principale difficulté pour le pouvoir sorti des évènemens de 1830 consistait à dégager son principe en l'élevant au-dessus des prétentions inconciliables auxquelles des faits d'ordres très divers semblaient prêter une égale légitimité. La monarchie proclamée le 7 août au palais Bourbon ne représenta d'abord, pour la France et pour l'Europe, rien de distinct et de parfaitement appréciable.

Il y avait là un pêle-mêle d'hommes et de choses devant lequel l'imagination s'arrêtait pleine d'hésitation et d'inquiétude. L'accord passé le lendemain de la victoire n'attestait guère que la crainte réciproque des partis en face les uns des autres, que le désir unanime de retarder une collision par un moyen terme qui laissât le champ ouvert devant toutes les espérances. Il fallait que la force prépondérante se produisît manifeste à tous les yeux; résultat qui ne pouvait manquer d'être obtenu, si la violence populaire n'altérait l'équilibre naturel des partis, en prêtant à l'un d'eux une puissance factice. Cette manifestation a été lente et pénible; elle paraît aujourd'hui complète, et l'on ne saurait désormais conserver de doute sur les intérêts auxquels appartient en ce temps le gouvernement de la société, puisque seuls ils sont en état de le défendre.

A mesure que la monarchie actuelle affecte un caractère spécial et prend une physionomie plus prononcée, on comprend moins

les commentaires contradictoires qui se faisaient il y a si peu d'années sur son principe et les engagemens contractés, disait-on, par elle. Ces commentaires étaient néanmoins, pour la plupart, écrits avec une égale conviction, et n'avaient que le tort de présenter comme simple une situation fort complexe, qu'ils n'embrassaient que par un côté.

Quand un aide-de-camp de M. de Lafayette voyait dans la révolution de juillet la sanction des doctrines et des espérances de son général (1), il n'avait pas tort, car M. de Lafayette prit ou se laissa imposer, après les trois journées, une sorte de rôle de lord protecteur, et son autorité coexistait avec celle du monarque, si elle ne la dominait pas. Lorsque le membre sur la proposition duquel la chambre vota la charte de 1830, en se reportant, par ses souvenirs de l'Hôtel-de-Ville et des barricades (2), aux premiers jours de la révolution, affirme qu'elle a trompé ses espérances et confondu ses prévisions, cela se comprend, car il est certain qu'elle a remanié presque tout son personnel, et que les rangs de l'opposition se sont recrutés des hommes dont l'énergie contribua surtout à en décider l'issue.

D'un autre côté, lorsqu'un orateur de franchise a soutenu à la tribune, devant les susceptibilités éveillées par sa parole, que le duc d'Orléans avait été appelé au trône parce que sa naissance le plaçait à côté, et qu'il était du bois dont la Providence fait les rois, il était impossible de contester avec quelque bonne foi l'évidence d'une pareille énonciation. Si le sang d'Henri IV ne lui avait créé un titre d'un ordre supérieur, pourquoi les popularités libérales, plus rapprochées et plus connues du peuple que ne l'était alors le premier prince du sang, se seraient-elles inclinées devant lui et l'auraient-elles conjuré de se dévouer au rôle de médiateur entre la France et l'Europe?

Si, au lieu de naître au Palais-Royal et de marcher par lui-même et par ses alliances de pair avec les rois, M. le duc d'Orléans s'était rencontré chasseur de la garde nationale, ou même avocat, ce qui pourtant n'est pas peu de chose, on ne serait pas allé, je pense, le quérir en sa boutique ou à son cabinet pour lui dresser un trône avec les débris de celui que l'on venait de mettre en poudre. Cela n'est douteux pour personne, pas même pour ceux qui le contestent. Et cependant que peut répondre le *parce que Bourbon* au *quoique Bour-*

(1) *Lafayette et la Révolution de juillet*, par M. Sarrans.
(2) *Souvenirs historiques de la révolution de* 1830, par M. Bérard.

bon, lorsque celui-ci argue de la disparition du vieil écusson national et du titre même donné au nouveau monarque, comme pour repousser toute solidarité entre lui et les six rois de son nom qui ceignirent, en d'autres siècles, la couronne de France?

Tristes querelles où, pendant deux années, s'est épuisé l'esprit de la nation! équivoques gratuites et prétentions exclusives, que l'on aurait évitées en comprenant bien qu'il n'y avait eu qu'une transaction pour tous dans ce que chacun s'attribuait comme une victoire! Il en est presque toujours ainsi des révolutions : rarement le but en est assez clairement défini et le mobile assez simple pour qu'il y ait accord parfait de vues et d'espérances entre tous ceux qui y concourent. Celle de 1688 elle-même, dont la marche religieuse et politique était pourtant si rigoureusement tracée, et qui, respectant la constitution et la hiérarchie gouvernementale dans leur intégrité, n'entendit toucher qu'à une personne; cette révolution, opérée sur un terrain fixe et solide, subit aussi, quoique à un degré moins grave, les interprétations des partis. On peut voir, dans Burnet, les sous-entendus et les subtilités légales employés par les restes de la faction républicaine, par la haute église aussi bien que par les jacobites honteux, pour introduire, dans l'acte même qui appelait au trône Guillaume et Marie, des paroles de nature à consacrer les doctrines des uns, à calmer les scrupules ou les appréhensions des autres.

Le premier ministère du roi Louis-Philippe ne représenta qu'une seule chose, l'opposition au gouvernement de la branche aînée des Bourbons, opposition qui avait été compacte et disciplinée tant qu'elle eut à lutter contre un système antipathique au pays, mais qui ne pouvait manquer de se dissoudre du moment où il lui faudrait agir par elle-même.

Durant les quinze années de la restauration, le parti libéral avait ouvert ses rangs aux dévouemens de toutes les origines. Les conspirateurs des sociétés secrètes, les hommes de l'empire, tombés des grandes fortunes militaires au rôle de tribuns, si peu fait pour eux, se trouvaient associés, non par leurs intentions, mais par une résistance commune, à cette nombreuse opposition bourgeoise qui ne réclamait de la royauté, pour prix d'un concours loyal, que l'abandon de traditions incompatibles avec les mœurs et les intérêts nouveaux. Les hommes qui avaient versé leur sang à Waterloo pour relever les aigles marchaient alors, dans la grande armée libérale, côte à côte avec ceux qui, dans la personne du roi Louis XVIII, avaient salué le restaurateur de la liberté politique, venu pour faire cesser le mu-

tisme de la tribune et relever l'intelligence de sa subordination en face de la force des armes.

Ces hommes politiques, étrangers par leurs antécédens, appelés par leurs sympathies, qui, la veille du jour où ils se réunirent pour la première fois au Palais-Royal en conseil ministériel, comprenaient la révolution de juillet d'une façon si différente, et s'efforçaient d'imprimer aux évènemens des directions si peu concordantes, ne pouvaient manquer de laisser percer bientôt entre eux des incompatibilités de tout genre. Quel lien rattachait M. Dupont (de l'Eure), puritain politique, esprit raide et court, à M. Molé, esprit conciliant et pratique, sans autre passion que celle des grandes affaires? Comment tenir long-temps attablés autour du même tapis M. Dupin et M. Guizot, ces deux pôles opposés du monde des gens d'esprit? Comment M. de Talleyrand pouvait-il se présenter avec bienséance au milieu de cette garde en jaquette, toute noire encore de poudre et toute haletante du combat? et qu'y avait-il de commun entre le libéralisme expansif et béat de M. de Lafayette et le libéralisme didactique et serré de M. de Broglie, l'un vivant des applaudissemens de la foule et des triomphes en plein soleil, l'autre ne se développant à l'aise qu'à l'ombre de la docte approbation dispensée par un cercle intime et restreint?

Tout cela était à peine pour durer un jour: rien de tout cela, néanmoins, ne fut inutile. Il fallait au dedans contenir la révolution, au dehors la faire accepter. Chacun servit à cette œuvre selon le degré et la nature de son influence. Tel dit aux clubs : Ne bougez pas, car me voici; tel autre dit à l'Europe : Acceptez mon nom pour gage. En trois mois, les plus grands obstacles furent aplanis par ces deux forces diplomatique et révolutionnaire, qu'il était si important, mais en même temps si difficile de faire jouer ensemble.

Respecter inviolablement le droit public de l'Europe, armer les intérêts contre les passions; se montrer nécessaire pour devenir fort; légitimer par son habileté ce que les uns considéraient comme un accident de la fortune, les autres comme une tentative préméditée de l'ambition; s'appuyer sur les influences financières, à défaut des influences territoriales, pour arriver à ce point de fondre les unes dans les autres en réduisant la révolution dynastique à une large extension de la classe gouvernante : telle fut la pensée qui plana dès l'abord au-dessus de ce conseil dénué d'homogénéité et d'expérience. Pensée hardie et d'un succès peu vraisemblable alors, qui ne se révéla qu'avec réserve, ne procéda qu'avec prudence, usant

les hommes contre les choses, et les sacrifiant sans hésitation, et, si l'on veut, sans scrupule, mais pouvant toujours donner pour légitime excuse le terrible enjeu qu'elle apportait elle-même dans cette partie désespérée, où il allait de la vie en même temps que du trône, du sort d'une nation aussi bien que de celui d'une famille!

Ce ministère du 11 août n'était, au fond, qu'une longue affiche, où, sans attributions spéciales, figuraient des noms divers et nombreux, comme pour donner à tous des espérances et des garanties. Mais lorsque la révolution parlementaire fut close, lorsqu'il fallut faire face à l'émeute et aux sociétés populaires, ces quartiers-généraux de la sédition, puis se préparer à défendre quatre têtes dont la chute eût entraîné celle du nouveau trône, on dut chercher à rendre le pouvoir plus fort en lui imprimant de l'unité et en couvrant ses actes du nom d'un homme d'une popularité vierge encore, d'un dévouement non équivoque à l'œuvre que, plus qu'un autre, il avait contribué à fonder, homme doué, d'ailleurs, d'un caractère plus propre à recevoir des directions qu'à en imprimer.

Jamais un gouvernement régulier ne se fût établi en France, si son premier acte n'avait été de faire une question fondamentale pour lui-même du salut d'infortunés dont une révolution avait déjà si cruellement expié les fautes. Cette soif du sang des hommes, après que le sort avait prononcé sur les institutions elles-mêmes, avait quelque chose de si bassement atroce, qu'un pouvoir qui, par impuissance ou lâcheté, eût laissé peser sur lui le moindre atome de complicité, était à tout jamais engagé dans cette fausse route où tous les cercles du crime vont en s'élargissant, comme dans l'enfer de Dante.

Le procès des ministres fut donc la pierre de touche de la monarchie de juillet : c'était en face de la révolution l'épreuve décisive, comme le siége d'Anvers le fut plus tard en face de l'Europe. Sachons estimer les victoires de la civilisation leur juste prix, et comprenons bien que ce jour-là fut grand. Il ouvrit noblement la carrière d'un jeune ministre; il ferma celle d'un vieux général dont la populaire fortune avait connu dans les deux mondes de bruyans triomphes, qui tous s'effacent devant celui-là.

On allait avoir à prendre des mesures rigoureuses; il ne fallait pas qu'elles fussent compromises par des hommes d'antécédens équivoques; la révolution devait se voir d'autant plus encensée, qu'on aurait bientôt à croiser le fer avec elle. De là le changement ministériel du 3 novembre, qui transporta le pouvoir à la gauche : combi-

naison transitoire peut-être dans la pensée qui la conçut, mais qui n'en était pas moins urgente.

M. Laffitte n'était suspect ni à la révolution, qu'il avait long-temps fomentée, ni à la dynastie nouvelle, dont l'établissement réalisait sa plus vieille utopie. D'un autre côté, celle-ci n'avait pas à redouter de sa part de résistances sérieuses au plan politique destiné à lui concilier l'Europe, et à faire rentrer graduellement le mouvement de 1830 dans les bornes où l'on nourrissait l'espérance de le ramener. Sa carrière politique ne révélait, en effet, ni cet entêtement théorique, ni ce démocratisme sévère qui eussent pu engager la monarchie hors des seules voies où elle entendît marcher. Si l'opposition de M. Laffitte à l'ancien gouvernement avait été constante et vive, c'est que cette opposition partait de tout ce qu'il y a de plus intraitable et de plus persistant chez l'homme, l'amour-propre et la vanité. S'il avait, l'un des premiers, provoqué le changement de dynastie, il est licite de croire qu'il agissait en cela sous une impression analogue, beaucoup plus que sous l'autorité d'une haute conviction philosophique. Doué de toutes les qualités qui concilient l'estime et l'attachement dans la vie privée, d'un commerce généreux et facile, M. Laffitte n'a guère manifesté sa pensée politique que sous l'empire d'irritations personnelles. Toujours dominé par les évènemens, il s'est rarement montré lui-même; et, facilement oublieux de ses actes et de ses paroles, il a imputé à ses successeurs le tort d'avoir réussi là où il avait échoué.

Avec peu d'aptitude gouvernementale et un dévouement incontesté, ce ministre ne pouvait manquer de s'incliner devant une volonté plus ferme, une expérience plus sûre que la sienne. Très propre à négocier avec l'Europe en même temps qu'avec la révolution, il se présentait comme un bouclier entre celle-ci et le trône, en laissant à la royauté toute son action directe et personnelle. Sous cette administration, à un bien plus haut degré que sous aucune autre, s'est exercée ce qu'on est convenu d'appeler la présidence réelle du conseil, action excentrique sans doute, lorsqu'on la juge, Delolme à la main, selon la rigueur des principes du gouvernement représentatif; action nécessaire pourtant, il faut le dire, et dès-lors très légitime, dans une situation exceptionnelle et décisive. Lorsque Guillaume III quittait à chaque instant son royaume pour se transporter en Hollande ou en Flandre, selon les évènemens de la guerre; lorsqu'il dressait des plans de campagne, prenait des villes et commandait des armées, il ne faisait pas en cela le métier de roi constitutionnel à la

manière des princes d'Hanovre ses successeurs. Mais Guillaume avait pour mission de rétablir l'équilibre de l'Europe, compromis par la France; s'il échouait, l'abaissement de sa patrie native et de sa patrie d'adoption était la conséquence de sa défaite, et une restauration jacobite sortait infailliblement du succès de Louis XIV. Dans de telles conjonctures, ce prince comprit qu'il fallait payer de sa personne, et l'histoire, que je sache, ne lui en a pas fait un crime. Les dynasties ne se fondent qu'autant qu'elles représentant une idée, et il faut d'ordinaire que cette idée se fasse homme pour être comprise et pour triompher.

Qu'est-il besoin d'ajouter que la maison d'Orléans, en passant du Palais-Royal aux Tuileries, courait de tout autres risques que le prince d'Orange en quittant La Haye pour s'établir à Londres, et que l'Europe ébranlée par tant de révolutions à la fois, la France livrée à un mouvement d'autant plus redoutable, qu'il était plus vague, demandaient avant tout un centre pour se rallier, un médiateur pour s'entendre?

Notre pays n'est pas, d'ailleurs, la terre des fictions légales; il aime, au moins pour un temps, l'action personnelle, les parties où l'on joue sa tête, et après lesquelles on peut dire hardiment : J'ai vaincu. La France couronna Napoléon après qu'il eut racheté les défaites du directoire; elle a maintenu au front de Louis-Philippe un diadème qui ne serait qu'un bandeau de papier, s'il ne pouvait aujourd'hui arguer de ses œuvres. Tout cela n'est vrai sans doute que dans des circonstance exceptionnelles, et le danger serait d'en inférer que la royauté possède encore parmi nous une force qui tient bien plus à l'homme qu'à l'institution; mais il est incontestable que les circonstances exceptionnelles se sont produites, et qu'il a été très politique d'en profiter.

A cet égard, l'opposition républicaine s'est complètement abusée en estimant abaisser la royauté par cela seul qu'elle la représentait comme l'instrument principal du système. Cette énergique et puissante volonté, prêtée au prince par des journaux sérieux, suffisait à contrebalancer l'action incessante de la presse de bas étage. On ne savait comment concilier tant d'importance et tant d'insultes, et successivement, en effet, les injures ont cessé parce qu'elles empruntaient je ne sais quel air de contresens; au lieu de jouer le dédain, il fallut, chose heureusement plus difficile, s'efforcer d'inspirer la haine.

Sous l'administration du 3 novembre s'exerça, sans conteste et

sans résistance, l'action que repoussa depuis Casimir Périer avec toute la rudesse de ses formes, toute l'âpreté de sa volonté. En quittant la présidence de la chambre pour la présidence du conseil, M. Laffitte déclarait, au nom de ses collègues et au sien, « qu'*en sujets fidèles et dévoués*, ils avaient dû céder à des volontés augustes, auxquelles ils se croiraient coupables de désobéir. »

M. Laffitte n'eut pas ce tort, en effet, durant sa carrière ministérielle. Il suivit, selon la mesure de ses forces et de son énergie, une impulsion alors hautement avouée; et il serait fort en peine sans doute pour indiquer, dans les mesures de son administration de 1830, le germe de l'opposition violente dans laquelle des circonstances eurent bientôt égaré sa probité politique.

Lorsque ce ministère adhérait aux premiers actes de la conférence de Londres et à des dispositions bien plus défavorables à la Belgique que les conditions obtenues depuis par Casimir Périer; lorsqu'au sein du délire suscité par les premiers cris de liberté poussés à Varsovie, il déclarait vouloir garder inviolablement les traités de 1815; quand il faisait tête à l'émeute dans les rues, repoussait à la chambre l'enquête sur l'état de la France, et une proposition menaçante pour l'inviolabilité de l'ordre judiciaire, le cabinet du 3 novembre traçait les voies où devait bientôt marcher avec plus de fermeté et de bonheur la politique du 13 mars. Quand M. Laffitte réclamait 18,000,000 pour la liste civile, et changeait l'impôt de répartition en impôt de quotité, dans l'espoir d'augmenter les recettes par un mode de perception impopulaire, il était moins préoccupé qu'il n'a semblé l'être depuis des plaintes et des souffrances des contribuables. Lorsque le ministère, pour se dérober au reproche de n'avoir pas évité à la civilisation et à la France les scandales du 13 février, livra les domiciles, ces citadelles sacrées de la liberté, à une inspection aussi déplorable en principe qu'inutile dans ses résultats, il avait complètement oublié les droits des citoyens, qu'on n'est plus habile à défendre contre les autres, quand on a eu le malheur de les méconnaître aussi gravement soi-même.

Si un homme politique peut regretter de succomber devant un système différent du sien, il doit lui être bien plus pénible encore de tomber par impuissance à défendre son propre système; et c'est ainsi que succomba M. Laffitte. En peu de mois sa popularité s'était usée à l'usage journalier qu'il en avait dû faire; il se trouva, dès-lors, en face d'une chambre qui dut lui demander compte de l'anarchie établie au sein même des pouvoirs politiques et administratifs,

anarchie qui éclatait scandaleusement chaque jour devant la France et l'Europe.

Cet état où se combinaient la faiblesse et la violence, ce provisoire fiévreux, qui, en réveillant toutes les ambitions, contribuait de plus en plus à relâcher le lien établi entre tous les auteurs de l'établissement du 9 août, dut enlever à M. Laffitte tous ses points d'appui. Les uns l'abandonnèrent parce qu'il se montrait trop docile devant la royauté, les autres parce qu'ils le trouvaient trop timide devant l'émeute. Tous le jugèrent dépassé par une situation qu'il n'avait pas la force de regarder en face, et dont il espérait sortir par le hasard des évènemens, beaucoup plus que par lui-même. Le roi dut faire alors, aux nécessités de sa position, un sacrifice pénible, et ce ne fut pas sans en comprendre toute l'étendue. Il se sépara de l'homme dont le commerce facile secondait, loin de les contrarier, et ses vues de gouvernement et ses plans d'avenir, et la couronne passa sous la rigide tutèle d'un ministre également jaloux et des apparences et de la réalité du pouvoir.

Un homme se rencontra qui osa ce que M. Laffitte n'avait fait que concevoir, et qui tira toute sa force de sa confiance. M. Périer n'était pas sans doute un esprit éminent, quoiqu'il fût d'une portée supérieure à celle qu'on a voulu depuis lui attribuer; mais il avait l'ame qui fait l'homme d'action comme l'orateur; il était doué de *ces instincts merveilleux qui sont comme la partie divine de l'art de gouverner* (1).

Or, ce qu'il fallait au 13 mars 1831, c'était une idée claire et féconde, facile à embrasser et à faire comprendre à tous. La France était affamée d'ordre, presque autant qu'avant le 18 brumaire, et n'eût pas été fort éloignée de l'acheter au même prix. Quiconque observait, sans parti pris, le cours où se précipitaient les idées dans ces temps d'incertitudes et d'angoisses, devait reconnaître qu'en face de la république, dont le succès ne dépendait alors que de l'issue d'une charge de cavalerie, le pays avait retrouvé ses regrets pour le pouvoir militaire: était-il même déraisonnable de penser qu'il irait peut-être jusqu'à se demander si une restauration était donc une chose tout-à-fait impossible, une alternative si funeste?

Casimir Périer frappa donc deux partis à la fois, l'un d'une manière immédiate et violente, l'autre en lui interdisant de recueillir, tardivement peut-être, mais avec certitude, les fruits d'une anarchie qui devenait la sanction de ses doctrines.

(1) M. Royer-Collard.

Ce ministre dut son triomphe à sa foi profonde dans ce vœu intime d'ordre et de paix, que les cris de l'insurrection et le parlage diplomatique de la tribune n'empêchèrent pas un instant de monter clair et distinct jusqu'à lui, pour soutenir son courage et son cœur. Il n'avait qu'une pensée, mais cette pensée-là suffisait à sauver la France et l'Europe.

« Les principes que nous professons, disait-il en montant pour la première fois à la tribune après son élévation au ministère (1), et hors desquels nous ne laisserons aucune autorité s'égarer, sont les principes même de notre révolution. Or, ce principe, ce n'est pas l'insurrection, mais la résistance à l'agression du pouvoir. On a provoqué la France, on l'a défiée, elle s'est défendue, et la victoire est celle du bon droit indignement outragé. Le respect de la foi jurée, le respect du bon droit, voilà donc le principe de la révolution de juillet, voilà le principe du gouvernement qu'elle a fondé.

« Car elle a fondé un gouvernement et non pas inauguré l'anarchie. Elle n'a pas bouleversé l'ordre social, elle n'a touché qu'à l'ordre politique. La violence ne doit être ni au dedans ni au dehors le caractère de ce gouvernement. Au dedans tout appel à la force, au dehors toute provocation à l'insurrection populaire est une violation de son principe. Voilà la règle de notre politique intérieure et de notre politique étrangère.

« A l'intérieur notre devoir est simple : nous n'avons point de grande expérience constitutionnelle à tenter. Nos institutions ont été réglées par la Charte de 1830. Nous imposerons aux autorités qui nous secondent l'unité que nous avons voulu pour nous-mêmes. L'accord doit régner dans toutes les parties de l'administration; le gouvernement doit être obéi et servi dans le sens de ses desseins. »

Ce programme était sans doute fort simple, et le prédécesseur de Casimir Périer n'eût pas trouvé d'autres paroles. Mais pouvait-il les prononcer encore, quand la croix, ce signe révéré du monde, avait disparu sous le marteau, et lorsque les autorités secondaires ne craignaient pas d'étaler, devant les chambres et le pays, le scandale de leurs dissensions impunies?

Quand les passions sont allumées sans avoir devant elles un but précis à atteindre, une idée qui se produit avec force et netteté, conquiert une prompte et infaillible puissance. En présence de celle qu'exprimait alors le ministère et à laquelle sa conduite de chaque

(1) Séance du 18 mars 1831.

jour vint servir d'énergique commentaire, que pouvait valoir la creuse rhétorique de l'opposition? Hypocrite ou niaise, elle repoussait comme des imputations calomnieuses les conséquences les plus immédiates de ses principes. Contrainte de céder au vœu manifeste du pays, elle protestait de son désir d'éviter la guerre, et le premier résultat de son avénement aux affaires eût été de l'allumer par toute l'Europe. Elle voulait que la révolution de juillet donnât aux grands principes de liberté une sanction puissante, et elle applaudissait à l'inquisition des domiciles, organisée contre la faiblesse d'une opinion, pour échapper à la tyrannie de l'autre. Elle demandait l'état de siége en Vendée, et fut bientôt attaquée dans Paris avec les armes qu'elle avait forgées dans son imprévoyante colère. Si l'impuissance manifeste du parti légitimiste était pour elle un thême de chaque jour, elle ne l'exploitait jamais qu'en réclamant contre lui des rigueurs odieuses, si elles étaient inutiles. Il fallait surtout renouveler le personnel entier des administrations pour calmer les patriotiques inquiétudes de vertueux citoyens qui ne voyaient dans le programme de l'Hôtel-de-Ville que des perceptions ou des recettes.

Mais, en revanche, on s'étonnait de la méfiance témoignée par le pouvoir à un parti auquel on allait même jusqu'à refuser ce nom, association sans conséquence de bons jeunes gens aux sympathies généreuses, centre précieux où le patriotisme de juillet se réchauffait en un ardent foyer, jeunesse d'élite qui ne songeait pas à sortir du cercle d'une légalité rigoureuse, et qu'il eût suffi de quelque confiance pour ramener. Peu de mois après, le parti républicain, qui devait sourire de pitié en voyant l'étrange tableau tracé, à la tribune, de son esprit de légalité et de sa mansuétude, insurgeait Lyon, se barricadait au centre de Paris et faisait des cartouches avec la Charte de 1830.

Quels vœux précis de réforme articula dans ce temps l'opposition de gauche? Réclama-t-elle, lors de la discussion des lois sur la garde nationale, sur le système municipal et une foule d'autres questions fondamentales, l'application de quelques principes vraiment populaires et féconds? Introduisit-elle des vues nouvelles en administration, en finances, en économie politique? Entendait-elle, par exemple, modifier profondément le régime administratif, organiser la liberté sur la base du *self-government* avec l'excitation puissante et continue que lui donnent les mœurs et les constitutions fédérales de l'Amérique du Nord? Rien moins que cela, vraiment. Toutes les lois organiques votées dans les premiers mois de la révolution fu-

rent ou faites ou consenties par les organes du parti qui signa depuis le compte rendu.

Quelques amendemens sans portée, des économies de comptoir réclamées sur des traitemens, à l'instant même où l'on poussait à une guerre sans limite, voilà tout ce que sut inventer l'opposition de gauche, alors qu'elle avait la prétention de formuler un système. Est-il un seul nom de ce parti auquel s'attache l'initiative d'un plan politique et d'une réforme administrative vraiment applicable? M. Barrot est, je le crois, un esprit trop distingué pour ne pas arriver à formuler un jour ses théories politiques et municipales; mais il est aussi, je le suppose, trop consciencieux pour se refuser à reconnaître qu'il n'avait rien dans la pensée de parfaitement distinct à cette époque, et que les circonstances lui ont imposé un noviciat aussi heureux pour le pays que pour lui-même.

Il était moins compromettant et plus facile de varier, à peu de frais d'éloquence, le thème élastique des promesses de juillet, et de reprocher à l'administration qui rassurait enfin la France sur son avenir, la résistance qu'elle opposait à l'essor de pensées généreuses. Ne demandez pas quelle issue on entendait donner à ces vagues pensées, sous quelle forme elles devaient s'introduire dans la législation; tout cela restait dans une prudente et mystérieuse confusion. Était-ce en évoquant d'ignobles symboles pour parodier de sang-froid le terrible délire d'une autre époque qu'on devait maintenir l'exaltation des trois journées? Le ministère fut-il coupable pour épouser, contre des cerveaux malades et des imaginations dépravées, la cause de la civilisation et de la pudeur publique?

Ces hommes, dit-on, étaient prêts à verser leur sang pour leur cause, et l'on doit quelque respect à des croyans disposés à devenir martyrs. Étrange confusion, triste et froid sophisme de nos jours de morte indifférence! On n'est pas héroïque à si bon marché, messieurs. Des échappés de collége las du joug de la discipline, des ouvriers se dérobant à des travaux pénibles, aspirent à une existence moins monotone; on expose le repos des gens de bien pour satisfaire une épouvantable monomanie de célébrité, pour conquérir des jouissances plus promptes et plus faciles, et parce que, dans cette lutte que l'orgueil et la corruption ont froidement ouverte contre la société, on joue sans crainte une vie qui vous pèse, et dont on ignore le prix devant Dieu, il faudra qu'on admire et qu'on salue comme de saintes victimes ceux qui se sont immolés aux intérêts les plus égoïstes et les plus vulgaires!

Durant cette longue et sombre année, pendant laquelle la civilisation sembla prête à pousser un cri de détresse, Casimir Périer osa couper court à une fièvre ardente qu'on avait vainement essayé d'adoucir, sans l'attaquer dans son principe. Il ne ménagea ni ses paroles ni ses actes, signala au pays ses véritables ennemis sans diminuer leur force et sans paraître la craindre; il montra surtout, et ce fut la base constante de sa politique, comment deux questions étaient indissolublement liées, celle de la guerre et celle de l'émeute.

Devant ces aperçus si clairs, cette conduite si constamment identique, l'opposition recula, et l'Europe en armes recula du même pied qu'elle. Arrivé au pouvoir sans majorité fixe, il la conquit en passant la frontière belge, comme il l'avait préparée en attaquant les associations.

Une question était restée à résoudre, à laquelle les esprits spéculatifs attachaient une importance qu'elle n'avait pas, pour qui appréciait l'état de la France. Une question n'est ardue, en effet, qu'autant que sa solution peut être douteuse. Or, le sort de la pairie était fixé par des mandats impératifs, qu'il est plus facile de déclarer contraires à l'esprit du gouvernement constitutionnel que d'interdire, lorsque l'opinion publique est saisie d'une de ces idées graves et simples, les seules pour lesquelles les peuples se passionnent.

Mais, sans tenir compte des dangers immédiats qu'une tentative favorable au maintien de l'hérédité pouvait créer pour le gouvernement, ni des prescriptions parlementaires dont on n'avait ni droit ni sujet de s'étonner, quand on avait soi-même, aux précédentes élections, aiguisé cette arme contre le ministère, la conservation de la pairie sur les bases que lui avait données la royauté de la restauration, ne pouvait se défendre ni en droit, ni d'après l'état de la société, ni selon l'intérêt de la nouvelle monarchie elle-même.

L'hérédité de la pairie avait été fondée par l'omnipotence royale au même titre qu'elle avait octroyé la charte. Ce pouvoir ne préexistait point à la dynastie comme la pairie d'Angleterre; il n'avait pas par lui-même une existence historique et indépentante, et ne pouvait invoquer ni les souvenirs de Runnimède, ni ceux de la grande Charte. Il datait de la restauration seulement, et n'avait acquis quelque importance qu'à l'époque où la chambre élective, dominée par le double vote, s'était emparée du rôle de chambre aristocratique. Lorsqu'il avait prétendu fonctionner dans le sens conservateur, que les théoriciens lui attribuent, sa voix s'était perdue sans écho au sein des passions populaires. La pairie avait reçu ordre d'enregistrer une

révolution à laquelle elle était restée parfaitement étrangère, et elle l'enregistra sans protestation ni murmure, dans le terrible lit de justice que tenait le peuple en armes. On lui prescrivit de répudier un tiers de ses membres, et elle les immola dans l'espoir de sauver le reste. Un tel pouvoir n'était déjà plus ; il avait succombé non dans une de ces défaites dont on se relève, mais sous le poids d'une impuissance qu'il n'essayait même pas de dissimuler.

La restauration avait conçu la pairie dans le sens de son principe; elle y avait vu un moyen de reconstituer la famille, en lui assurant une perpétuité, émanation et reflet de celle du trône; et quoique les circonstances y eussent heureusement jeté des hommes de tous les régimes, la pensée qui l'avait formé tendait à rattacher successivement à ce corps toutes les grandes existences, bien plus encore que les notabilités individuelles.

Les raisonnemens que l'on prodigua dans la discussion de 1831, pour établir que l'hérédité était indispensable à l'existence d'une seconde chambre, et que, sans elle, le contrepoids qui est de l'essence du régime constitutionnel serait détruit, soit au profit du trône, soit par l'ascendant de la chambre élective, ces raisonnemens, s'ils avaient été pris au sérieux, auraient eu le dangereux effet de faire douter de la monarchie représentative, bien plus que de ramener les opinions et les mœurs vers une institution aussi peu en rapport avec les unes qu'avec les autres.

Constituer des familles politiques dans un temps où la société ne se gouverne que par les influences les plus mobiles, était une entreprise contre nature, et aucune n'eût plus gravement compromis la jeune royauté qui y eût associé son sort. Celle-ci eût été contrainte de couvrir incessamment de sa protection et de sa force l'assemblée destinée à lui venir en aide. En révolution, rien de plus dangereux que la solidarité : ce fut l'attaque à la noblesse qui, en 89, entraîna la chute du trône; et si la vieille constitution anglaise est aujourd'hui menacée, n'est-ce pas parce qu'elle est contrainte de combattre pour l'établissement religieux étroitement enlacé avec elle? Son heureuse étoile a préservé la monarchie de 1830 du danger d'avoir à protéger une chambre héréditaire contre les attaques de la presse, les jalousies des classes moyennes et ses propres témérités; elle n'a à défendre qu'elle-même, et c'est, après tout, la meilleure situation pour combattre.

Se figure-t-on bien, d'ailleurs, les notabilités de notre temps, généraux de la garde nationale, professeurs émérites, négocians en

draps et en coton, léguant à leurs héritiers la première dignité de l'état, au même titre que les descendans des chefs de la conquête normande transmettent leur siége et leur blason à leurs petits-fils? Que serait un pareil sénat dès la seconde génération? Ne rit-on pas rien que d'y penser? Si notre pairie viagère se présente aujourd'hui avec un caractère différent, n'est-ce pas parce que presque tous ses membres ont individuellement illustré leur vie dans ces carrières laborieusement poursuivies sous le soleil ardent des révolutions? Qu'on ne cite point les tentatives de Napoléon pour reconstituer l'aristocratie : ces tentatives, comme toutes les difficultés hardiment affrontées, constatent bien plus la forte volonté de l'homme que sa perspicacité. Sous Napoléon, tout l'empire vivait par l'empereur, toute l'aristocratie était dans les rayons lumineux qui émanaient de sa personne. Lui mort, une immense débâcle se fût opérée, et le siècle eût repris son cours, que l'empereur suspendit sans parvenir à le changer. Et cependant Napoléon accumulait les années; dans sa course héroïque, il vieillissait ses généraux comme sa dynastie, en cachant sous des lauriers les récens écussons des uns, et en dotant l'autre de multiples couronnes. Était-ce d'après ces jours d'exceptions et de prodiges qu'on pouvait raisonner en constituant notre monarchie bourgeoise, le gouvernement de la paix et du travail, appelé à polir de plus en plus cette surface où les saillies sont déjà si rares, que tout semble s'y confondre dans une terne et monotone unité? Notre prétendue aristocratie constitutionnelle aurait ressemblé à celle de l'Angleterre comme les nobilissimes de Constantin ressemblaient aux sénateurs de Rome républicaine.

Comment songer, d'ailleurs, à créer un tel pouvoir lorsque son type s'efface et disparaît du sein de la Grande-Bretagne elle-même, où des intérêts nouveaux, qui sentent leur force, réclament impérieusement aujourd'hui, non le droit de faire un contrepoids illusoire à l'ascendant de la chambre héréditaire, mais celui de dominer le gouvernement, parce qu'ils dominent la société elle-même? La pairie de la restauration ne vécut quinze ans qu'en s'abritant derrière le manteau de la pairie d'Angleterre.

C'était sans doute chose honorable de résister aux exigences électorales, et de combattre en face ce qu'on croyait un préjugé. Mais n'était-on pas soi-même sous l'empire de la prévention qu'on imputait au pays? N'appliquait-on pas des théories générales à une situation qui ne les comportait point? Ne faisait-on pas de la politique d'abstraction, au lieu de s'accommoder aux réalités? On s'étonne

d'avoir à adresser un tel reproche à l'homme dont l'habileté pratique a élevé si haut le talent et la fortune; comment cependant l'épargner à l'orateur qui, dans cette grande discussion, empruntant ses argumens aux livres des publicistes, au lieu de les puiser dans cette judicieuse appréciation du temps présent, qu'il possède à un si éminent degré, traita la thèse de l'hérédité sous la monarchie de 1830, comme on eût pu le faire de l'autre côté de la Manche, avant la réforme et O'Connell (1)?

Deux combinaisons sérieuses se présentaient seules pour l'organisation d'une seconde chambre: le choix libre et spontané de la couronne, et un mode électif plus ou moins mitigé par l'intervention de la royauté. Le trône gagnait en influence à la première combinaison, la pairie eût gagné en consistance à la seconde. L'une écartait des pas du pouvoir tous les obstacles, mais sans lui offrir de points d'appui; l'autre lui eût créé des difficultés, mais pouvait, dans l'occasion, lui prêter une grande force. La première était préférable en s'en tenant au présent; la seconde eût pu se défendre par des considérations d'avenir.

La chambre ne parut pas saisir le véritable caractère de la question qu'elle était appelée à résoudre, et le ministère suivit la chambre dans ses hésitations et ses incohérences. Aux uns, il fit la concession du principe; aux autres, celle du fait; il réclama la nomination des pairs par la couronne, et se laissa imposer les catégories. Il parla pour l'hérédité en en proposant lui-même la suppression, affectant d'imprimer au nouvel article 23 de la Charte un caractère provisoire. Il eut du reste le bon esprit de ne pas attacher une véritable importance au rejet de la disposition destinée à en autoriser la révision. Ses réserves faites vis-à-vis d'intérêts respectables, il reprit sa position au sein de la chambre élective, comprenant bien que, s'il y avait des ménagemens à garder envers tous les pouvoirs constitués, il n'y avait d'inspiration à demander qu'à celui-là.

Jamais personnage politique ne fut, à un aussi haut point que Casimir Périer, l'homme de la situation, par ses qualités et peut-être par ses défauts. Il la comprit d'instinct plutôt que de réflexion, et

(1) « Tous les gouvernemens sont incomplets à côté du gouvernement de l'Angleterre. La république est une ébauche; elle laisse une question à résoudre, celle de la royauté. La démocratie est une ébauche, elle laisse aussi une question à résoudre, celle de l'aristocratie.

« La monarchie représentative n'en laisse aucune; elle est complète. Quant à ses effets, comme gouvernement, elle a l'unité de la royauté, l'esprit de suite de l'aristocratie, la vie et l'énergie de la démocratie. C'est le gouvernement que je vous demande pour mon pays. »

(M. Thiers. Chambre des députés, séance du 3 octobre 1831.)

c'est pour cela qu'il marcha au but d'un pas si ferme et si sûr. Il osa beaucoup dans la sphère où beaucoup était possible, sans entreprendre de dépasser ni les conditions ni les limites de son action politique. C'est ainsi que de régulateur de l'ordre matériel, il n'essaya pas de devenir régénérateur de l'ordre moral. Il sentit que la première condition de salut pour la France était la perception distincte de ses dangers, et qu'il importait bien plus de les lui rendre manifestes pour la convier à les combattre, que d'armer le pouvoir du droit écrit de les dissiper. Quelle force efficace lui eût départie une législation plus sévère? N'y a-t-il pas des temps où la répression du désordre dans ses effets extérieurs est possible, à raison de la puissance des intérêts, bien qu'il soit impossible de l'atteindre dans son principe, à raison de la faiblesse des mœurs; et serait-il loisible d'espérer que les sociétés, rendues sceptiques par le long usage des révolutions, puissent fonder leur symbole politique sur des bases fixes et indiscutables?

L'ordre des temps et des idées nous conviera bientôt à apprécier une doctrine dont Casimir Périer n'est appelé à recueillir ni l'éloge ni le blâme. A chacun ses œuvres; sa mission à lui est distincte de toute autre, et la date du 13 mars a toute sa signification historique.

Il est difficile de saisir, dans l'ensemble des transactions politiques, le point précis où s'arrête une pensée sociale devant une autre qui la domine. Il règne d'ordinaire, entre les hommes dévoués à la même cause, une solidarité générale qui ne les empêche pas de différer par leurs tendances. Ainsi arriva-t-il sous l'administration de Casimir Périer, durant laquelle l'élément que nous devons avec le public désigner sous le nom de *doctrinaire*, ne se produisit point dans ce qu'il a de propre et d'intime, se bornant à seconder son ministère, sans lui imprimer sa couleur. Mais, quand l'œuvre patriotique de ce ministre eut été accomplie et que la mort l'eut enseveli dans une victoire que ses traditions assurèrent bientôt d'une manière définitive à Anvers et au cloître Saint-Méry, une autre tentative commença, et nous l'apprécierons avec la haute et vieille estime que nous portons aux hommes, aussi bien qu'avec la franchise et l'indépendance de nos convictions.

Le ministère du 11 octobre n'a jamais manqué de se présenter à la France comme le continuateur de celui du 13 mars, et cette succession n'est pas douteuse, si l'on s'arrête au but commun poursuivi par les deux administrations, le maintien de la paix et le rétablissement de l'ordre public. Mais une pensée d'une autre nature fut sub-

stituée à la pensée d'ordre administratif et de force bourgeoise qui avait fait la puissance de M. Périer. Quand la subordination hiérarchique eut été rétablie dans le gouvernement, que l'émeute eut cessé de gronder dans les rues et que la France eut repris confiance en se sentant gouvernée, on crut que l'instant était venu de commencer dans la sphère de l'intelligence ce qui n'avait encore été tenté que dans celle des intérêts; on pensa qu'une magistrature vraiment sociale pouvait succéder à l'action d'une sorte de commissariat de police.

Les hommes éminens qui se vouèrent à une pareille tâche, et dont les destinées semblent désormais associées au triomphe de cette doctrine elle-même, avaient-ils bien compris la situation de la France, et ne demandèrent-ils pas à l'ordre politique ce qu'il est impuissant à donner? Avaient-ils par eux-mêmes, dans le pays, la force et l'autorité qu'une telle tentative présuppose? ne se laissèrent-ils pas aller enfin au danger de confondre la puissance appartenant à la pensée dont Casimir Périer leur avait légué l'héritage, avec celle qu'ils supposaient inhérente à leur doctrine elle-même? Et d'abord, que faut-il entendre par l'école doctrinaire? qu'apportait-elle à la monarchie de 1830? quelles étaient ses racines, et quels obstacles devait-elle rencontrer?

On a cherché à donner une filiation historique à cette école, en la suivant dans ses transformations successives, depuis les derniers jours de l'empire jusqu'à l'époque actuelle. On l'a montrée naissant d'abord comme une protestation solitaire de la pensée contre la force, s'associant déjà dans le corps législatif à une opposition courageuse, acceptant ou préparant la restauration comme un retour vers une idée de droit, comme un moyen de relever l'espèce humaine de la déchéance imposée par une glorieuse et longue servitude. Aux Cent-Jours, on a suivi ses disciples à Gand ou dans la retraite : survient 1815 comme une évocation de Coblentz; ils se rencontrent alors en face de l'aristocratie de naissance dans une position analogue à celle où ils s'étaient trouvés d'abord devant l'aristocratie des armes.

Ils comprirent de bonne heure les résistances nationales, et surent s'y associer. Rejetés en 1821, par l'avénement de la droite aux affaires, dans une opposition qui eût été par elle-même inefficace, mais dont ils doublèrent la force en la liant à celle que les irritations libérales avaient si fortement organisée, ils suivirent la ligne qui les mena à travers la société *Aide-toi* jusqu'à l'adresse des 221, prologue de la révolution de 1830. On les vit alors essayer d'appliquer sous un autre drapeau,

mais avec d'autres instrumens plutôt qu'avec d'autres principes, ce gouvernement par l'intelligence que n'avait voulu comprendre ni le fils impérial de ses œuvres, ni la dynastie séculaire.

Sans garantir la parfaite exactitude de cet aperçu, comment se refuser à reconnaître l'unité imprimée à cette école, à travers toutes les vicissitudes, par l'idée toujours persistante de la souveraineté intellectuelle? Les honorables personnages dont la vie politique commença sur le canapé de 1819, ont professé des opinions fort diverses, fort contradictoires, si l'on veut, sur la souveraineté royale et parlementaire, la censure, la liberté de la presse, le système électoral, etc.; mais ils les ont toujours rattachées à un ensemble de doctrines identiques : souvent l'histoire ne saurait envisager, en effet, que comme des points de vue divers d'une même idée ce que la haine des partis flétrit du nom d'apostasie, et le cardinal de Retz a dit depuis long-temps, avec une grande vérité, qu'il faut quelquefois changer d'opinion pour rester toujours de son parti.

Les doctrinaires, fondus au sein du parti bourgeois organisé par Casimir Périer, n'avaient pu manquer d'y conquérir l'autorité qui appartient à des hommes supérieurs; mais de là à former un parti, un ministère portant leur nom, où leurs idées et leur ascendant se produisissent sans contrepoids, la distance était immense. Ce fut une faute de tactique ou plutôt un malheur, car c'est le nom qui convient aux fautes inévitables, que la tentative si fréquemment réitérée par eux pour évincer du cabinet dont M. le duc de Broglie avait la présidence la partie qui leur était la moins homogène. Cette tentative se conçoit mieux qu'elle ne se justifie : ils cédèrent à l'honorable désir de se produire dans toute la franchise de leur pensée; mais ils auraient dû reculer devant la crainte de révéler le secret de leur petit nombre.

En marchant sous le même drapeau que la bourgeoisie, les doctrinaires s'étaient fait de nombreux alliés, mais ils ne s'étaient pas fait d'adeptes. L'association politique existait, l'association intellectuelle n'était pas formée; aussi, en s'emparant du levier politique qu'ils avaient eux-mêmes manié, et en se rattachant directement aux souvenirs de Casimir Périer et du 13 mars, M. Thiers et M. Molé ont-ils, chacun à son tour, rencontré bien moins de difficultés qu'on ne le supposait, pour grouper autour d'eux une majorité qui avait appartenu aux idées des doctrinaires et non à leurs personnes, majorité vaguement inquiétée par certaines tendances que l'on doit essayer de faire comprendre.

On le sait, l'idée émise dans tous les temps par les hommes désignés sous le nom de *doctrinaires*, celle dont M. Royer-Collard, qu'il faut bien appeler du nom que lui a si long-temps donné la France, saluait le prochain triomphe sous l'administration de M. de Villèle, l'idée au nom de laquelle M. Guizot a si souvent proclamé la légitimité de la révolution de 1830, et la suprématie politique des classes moyennes, c'est le droit de l'intelligence au gouvernement de la société, la domination de la force civilisatrice et pacifique sur la force rétrograde ou brutalement novatrice.

« Je ne crois, disait-il en 1820, dans un chapitre sur la légitimité, où les publicistes de la droite vont chercher fort injustement des armes contre lui; je ne crois ni au droit divin ni à la souveraineté du peuple. Je ne puis voir là que les usurpations de la force. Je crois à la souveraineté de la raison, de la justice, du droit; c'est là le souverain légitime que cherche le monde, et qu'il cherchera toujours, car nul homme, nulle réunion d'hommes ne la possède, ne peut la posséder, sans lacune et sans limite. Les meilleures formes de gouvernement sont celles qui nous placent plus sûrement et nous font plus rapidement avancer sous l'empire de leur loi sainte. C'est la vertu du gouvernement représentatif. Quand un homme s'est prétendu l'image de Dieu sur la terre et a réclamé à ce titre l'obéissance passive, il a fondé la tyrannie; quand un peuple s'est compté par tête et a proclamé la toute-puissance du nombre, il a fondé la tyrannie. De ces deux usurpations, la première est la plus insolente, la seconde est la plus brutale (1). »

Ceci n'est pas sans doute un principe particulier à cette école; il n'est pas un parti qui ne discute aussi pour prouver que son triomphe réaliserait d'une manière infaillible le gouvernement de la justice et de la vérité. La théologie elle-même, cette science de la souveraineté par excellence, enseigne que la suprême puissance de Dieu est fondée sur l'infinité de ses perfections. Mais quand d'une proposition générale qui pourrait sembler un lieu commun, on descend aux applications pratiques que l'école doctrinaire aspira constamment à en faire, on y entrevoit promptement toute une théorie gouvernementale, et l'on peut pressentir alors quelle résistance et quel concours elle devra rencontrer.

Nous demandons pardon de la longueur des citations qui vont suivre; elles nous ont semblé nécessaires pour faire comprendre des

(1) *Du Gouvernement de la France depuis la restauration.* Paris, 1820.

repoussemens dont ni ceux qui les partagent ni ceux qui les inspirent n'ont certainement pas tout le secret. C'est la date de ces paroles qui en établit la valeur; elles reflètent sur la carrière politique de l'homme le plus considérable de cette école une harmonie incontestable, en même temps qu'elles établissent et résument les résistances soulevées par le système. On va comprendre comment il voulait le pouvoir lorsqu'il était sans espérance de l'atteindre, avec quelle confiante perspicacité sa vue s'arrêtait sur les obstacles qu'il aborda plus tard sans étonnement et sans émotion, mais aussi sans être assez fort pour leur résister.

« Que faites-vous, s'écriait M. Guizot, vous qui proclamez que le pouvoir n'est qu'un serviteur à gages, avec qui il faut traiter au rabais, qu'on doit réduire au degré le plus bas, en activité comme en salaire? Ne voyez-vous pas que vous méconnaissez absolument la dignité de sa nature et de ses relations avec les peuples? Le bel hommage à rendre à une nation que de lui dire qu'elle obéit à des subalternes, et reçoit la loi de ses commis! ou bien les nations seraient-elles formées d'êtres d'un ordre supérieur, qui, pour vaquer librement à des travaux plus sublimes, auraient, sous le nom de gouvernement, un certain nombre de créatures inférieures, chargées de veiller pour eux aux soins matériels de la vie?

« Les esprits supérieurs ne se résignent point à se laisser ainsi déposséder, humilier. Ils sentent le pouvoir en eux et s'indignent de la condition où l'on prétend les réduire. Ils prennent en courroux cette insolence de la multitude qui ne veut voir dans les magistrats que ses sujets, et prétend que l'autorité s'avilisse devant elle avant de lui commander. Ils sont trop fiers pour accepter ainsi l'empire avec l'insulte; et comme ils ont l'expérience des hommes, comme ils savent tous les chemins par où on peut les envahir, ils appliquent leur supériorité tout entière à les dominer absolument. On dirait qu'ils exercent sur la société une vengeance, qu'ils se sont dit dans leur orgueil offensé : Puisqu'il faut que le peuple ou le pouvoir soit esclave, ce sera le peuple, et non le pouvoir; car le pouvoir, c'est moi.

« Les contraires ne se laissent point accorder; on ne peut commander et suivre, gouverner et obéir, agir en chef et penser en serviteur. Quand le pouvoir n'a plus le sentiment de son droit, quand la société n'a plus celui du droit du pouvoir, la société et lui se sont séparés..... On ne sort point de cet état que la doctrine de la condition servile du pouvoir ne soit ruinée. Il faut que toutes choses retournent à la vérité, que les relations légitimes se rétablissent entre

l'autorité et l'obéissance, le magistrat et le citoyen. Quand le pouvoir existe, quand la société reconnaît que l'autorité qui la régit a droit sur elle, combien sont vaines, avec quelle rapidité s'évanouissent toutes les conséquences d'une fausse doctrine qui, posant en principe que le gouvernement est un serviteur dont il est fâcheux de ne pouvoir se passer, prétend réduire au *minimum* son action sur la société, et n'avoir des magistrats, des chefs, qu'à condition qu'ils ne soient rien ou à peu près rien! Des chefs de la société qui ne sont rien! Des magistrats placés çà et là comme des machines pour intervenir seulement, à jour et heure fixes, dans des cas rares et réglés! Quelle chimère! et aussi quelle méprise sur les choses humaines et le cours de ce monde! Qu'on dirige toute cette théorie contre un pouvoir qu'on veut démolir, je le conçois; l'instrument est bon et d'un effet sûr. Mais qu'on prétende le prendre pour règle lorsqu'il s'agit de fonder un ordre nouveau, de constituer un pouvoir durable, l'erreur est bien grande.....

« Serait-ce que vous regardez le pouvoir comme uniquement voué à réprimer le mal, jamais à prendre l'initiative du bien? Détrompez-vous; il n'y consentira point, et la société elle-même ne souffrira point qu'il y consente. Quand son gouvernement lui convient, quand elle se sent vivre en lui, c'est lui qu'elle invoque pour le bien qu'elle recherche et contre le mal qu'elle craint; elle sollicite son action au lieu de la fuir... Il est le chef de la société; et quand la société croit ce chef légitime, c'est en lui que vient se résumer et se manifester la vie sociale, c'est à lui qu'appartient et qu'échoit naturellement l'initiative de tout ce qui est objet d'intérêt public ou occasion de mouvement général.

« Quand un tel gouvernement existe en effet, venez lui parler insolemment de son salaire; venez lui reprocher ses gages et le sommer de s'humilier devant vous pour les obtenir. Il vous dira qu'il fait les affaires de la société, qu'elle le sait, et veut que ses affaires soient bien faites (1). »

Ne dirait-on pas un défi jeté au scepticisme du siècle, une lutte corps à corps engagée contre la société telle que les révolutions l'ont faite? Les paroles du publiciste de 1821 sont le meilleur commentaire des paroles du ministre de 1835, et si M. Guizot, exerçant le pouvoir, n'avait eu souvent à transiger lui-même avec les préten-

(1) *Des Moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France.* Paris, 1821.

tions qu'il combat ici, si on avait à le juger seulement comme publiciste et comme orateur, il pourrait rappeler avec quelque fierté un programme qui, dans le cours de vingt années où sa fortune a traversé tant de vicissitudes, le montre si conséquent avec lui-même.

Mais, dans l'état des mœurs et des intérêts dominans en France, au sortir d'une révolution qui substitua à une vieille dynastie un établissement dont l'origine était trop tumultueuse et trop récente, pour que chacun ne se crût pas le droit d'en discuter le principe, le pouvoir peut-il se présenter avec cette autorité dans les personnes, cette indépendance dans l'action, cette suprématie de position et de pensée qu'entendait lui départir le publiciste? Sous ce rapport, n'a-t-il pas demandé à la royauté nouvelle ce que la royauté même de la restauration n'eût pas pu lui donner; et si l'avénement des classes moyennes au pouvoir présente d'incontestables avantages, ne faut-il pas savoir l'accepter avec les modifications que cet avénement entraîne dans le génie et les formes extérieures du gouvernement?

Si la disposition à restreindre les limites du pouvoir, pour le subalterniser jusqu'à la condition de commis, tient à un mauvais sentiment, ce que je n'entends pas du tout contester, il faut reconnaître que la tendance opposée présente des inconvéniens non moins graves dans les temps critiques que traverse la France. Il n'est pas donné au gouvernement de faire ainsi rentrer l'ordre dans les têtes et la soumission dans les cœurs; il peut, malheureusement, à cet égard, bien moins qu'on n'en espère et que l'école doctrinaire ne semble en attendre. Il doit sans doute hâter, par tous les moyens que comportent la prudence et le tempérament du siècle, la diffusion de la vérité; mais il ne saurait se considérer comme en étant la source, et ne doit pas se dissimuler qu'il peut quelquefois lui devenir un obstacle.

Si le pouvoir peut tout dans l'ordre matériel et administratif, c'est qu'il est, en France, le représentant de la seule force d'association organisée. Mais faire reculer certaines idées, en faire avancer certaines autres, désabuser les esprits de théories fallacieuses, rendre au respect des peuples ce qui fut long-temps livré aux attaques et aux sarcasmes, c'est là une tâche où il doit, dans l'intérêt même des éternels principes qu'il veut faire revivre, se résigner à n'intervenir que comme auxiliaire du temps, de l'expérience et de la raison publique.

Que la paix se fasse et se maintienne autour de nous; que les passions, comprimées par les intérêts, puissent sortir de l'état fébrile, et en politique, aussi bien qu'en religion, la vérité, le premier besoin

de l'homme, triomphera par l'impuissance démontrée de toute doctrine qui ne sera pas chrétienne, c'est-à-dire sociale et pacifique par essence, de même que, sous un bon régime d'hygiène, la santé triomphe de la maladie.

Le bon ordre administratif et financier n'est pas, tant s'en faut, le seul but que doive se proposer le législateur ; mais il est des temps difficiles où cet ordre est le plus utile instrument pour atteindre des résultats durables. Je ne comprends pas bien ce que c'est que *l'ordre moral* à la constitution duquel on voudrait que passât le gouvernement, immédiatement après avoir constitué l'ordre matériel. Pour qui descend au fond des choses, l'ordre moral ne peut être que l'*ordre religieux*, car là seulement est la sanction des devoirs, la source des abnégations saintes, la résistance aux mauvais instincts, la règle des passions désordonnées. Hors de là, l'ordre moral n'est que de la police exercée par des censeurs ou des sergens de ville. Or, j'en demande pardon à d'honorables organes de l'école gouvernementale, mais je ne sais aucune loi, aucune mesure parlementaire, aucune coterie politique, en mesure de hâter, autrement qu'en lui laissant toute latitude, ce réveil de l'idée chrétienne dont je crois sentir avec bonheur le travail intérieur et divin dans le monde et dans ma patrie.

De nos jours, la sphère du pouvoir est nécessairement restreinte; elle est circonscrite quant aux idées, elle est plus circonscrite encore quant aux personnes et à l'importance des instrumens. C'est chimère que de rêver, sous un gouvernement de classe moyenne, la dignité d'un patriciat, ou l'orgueil de parade de l'empire. Il ne faut demander à notre régime d'élections et de petites exigences, ni l'attitude des hauts fonctionnaires de Napoléon, ni ces grandes luttes du fils de lord Chatam et du fils de lord Holland, s'escrimant sur un terrain alors immobile, au milieu de tous les orages de la parole. Il ne faut pas avoir l'air de méconnaître ce que la politique de notre temps comporte nécessairement de mobilité, de susceptibilités inquiètes et jalouses. Ce sont là les attributs inévitables d'une situation qui, comme toute autre, se défend moins par ses détails que par son ensemble. Il ne faudrait pas surtout se dessiner à plaisir un type sévère du pouvoir, alors que dans la pratique, et pour échapper même à l'effet de ses théories, on se trouverait plus souvent peut-être en contradiction avec ces imposantes professions de foi : il s'établirait alors un contraste entre la parole et les actes, qui n'échapperait pas à l'instinct public.

D'après sa manière de concevoir le pouvoir, l'école doctrinaire était appelée à s'associer le centre droit. Là gisait tout le secret, tout l'avenir de sa politique. Elle avait prêché, sous la restauration, soutenue par la grande propriété et les vieux souvenirs, l'alliance avec les forces nouvelles sorties de la révolution et du développement de la richesse publique; très conséquente en ceci, elle prêcha, sous la révolution de 1830, l'alliance de la royauté nouvelle avec le parti essentiellement royaliste et conservateur.

Le succès d'une telle combinaison était impossible dans la chambre. La partie doctrinaire du cabinet ne la tenta pas; mais elle laissa percer qu'on songeait à la tenter au dehors, et c'est contre cette vague inquiétude, suscitée au sein des intérêts parlementaires, qu'elle s'est brisée par deux fois, alors qu'elle semblait ne tomber que par l'effet d'une intrigue.

Nous avons exposé ailleurs notre pensée sur cette fraction honorable, mais peu nombreuse, de la société française, dont il n'appartenait qu'à la restauration d'utiliser le patronage local et le sincère dévouement. Le centre droit était pour elle la seule base possible de gouvernement, le seul pivot d'une évolution vers les classes plus nombreuses. Mais ses membres, qui sont bien moins un parti qu'une réunion désormais brisée d'invidualités remarquables, ces hommes dont les louables intentions échouèrent constamment, ou contre la violence de leur propre parti, ou contre les exigences du parti contraire, lors même qu'ils étaient en communauté de croyances avec le pouvoir, seraient-ils désormais en mesure de prêter à un ministère quelconque un concours de quelque utilité? Certainement non. En admettant qu'ils passassent jamais d'une neutralité, depuis long-temps acquise, à une association plus étroite, ne prépareraient-ils pas au pouvoir bien plus d'obstacles qu'ils ne lui donneraient de facilités? Sans lui concilier la droite qui taxerait sa modération d'apostasie, le centre droit ne serait-il pas surveillé d'un œil inquiet par tous les intérêts élevés autour de la monarchie nouvelle? La résurrection sérieuse d'un tel parti, au sein de la chambre élective et du corps électoral, était une impossibilité, quoique cette espérance fût devenue fondamentale au sein d'une école qui possède, à un degré souvent si remarquable, la pénétration politique.

Lorsqu'on reproche amèrement aux doctrinaires d'être des hommes de restauration, cela est faux, si l'on prend cette assertion au pied de la lettre; cela est vrai sans nul doute, si l'on entend signaler une tendance. Le malheur de cette école, c'est d'avoir été écartée du

pouvoir dans les seules circonstances où il lui était possible de l'exercer dans le sens de ses doctrines. La restauration était peut-être aussi nécessaire à ce parti que lui-même lui était indispensable; son opposition, fort naturelle, à l'influence réactionnaire de la droite, sous le ministère de 1822, devint aussi malhabile qu'inexplicable sous la conciliante administration de M. de Martignac. La lutte imprudente des doctrinaires contre un cabinet qu'ils eussent pu dominer en lui prêtant concours, au lieu de l'entraver par des exigences contraires à toutes leurs théories gouvernementales, restera comme leur première et leur plus irréparable faute. Ils furent alors mal inspirés par la conscience, plus mal éclairés par l'ambition: intermédiaires naturels entre la dynastie et la France, ils pouvaient entrer au pouvoir par la popularité, et s'y maintenir sans livrer des luttes incessantes contre les susceptibilités qui les repoussent.

Lorsqu'on porte dans de telles investigations un complet dégagement, et qu'on essaie, au milieu des irritations présentes, de devancer l'histoire, c'est chose vraiment difficile que d'analyser les élémens d'un parti, chose difficile à ce point que M. Hallam hasarde à peine une définition des deux grandes écoles politiques de l'Angleterre qui nous apparaissent pourtant si parfaitement distinctes (1).

Cependant nous ne croyons pas nous être écartés des données universellement admises en ce qui concerne le parti qualifié doctrinaire. Un dernier trait caractérisera peut-être d'une manière plus complète cette école si éminente par ses hommes, si forte et si compacte par sa bonne discipline.

Cette foi dans un pouvoir, centre de tout mouvement social, n'a pu manquer d'y inspirer une confiance exagérée et quelquefois peu politique dans la *légalité*, ou, pour parler mieux, dans la puissance officielle de la loi. Les intelligences sont-elles travaillées par des désordres profonds? toutes les notions du bien et du mal sont-elles misérablement confondues? On demande des lois, beaucoup de lois, au lieu de demander du temps et de s'en assurer le bénéfice infaillible par une politique habile et froide. Le roi est-il menacé par d'atroces monomanes? On pense, en lui cuirassant la poitrine de lois, écarter les coups des assassins; et l'on eût cru remporter une victoire pour la société comme pour le prince, si tel article du code d'instruction criminelle avait été remplacé par tel autre. Au fond pourtant n'étaient-ce pas là des misères, de dangereuses inutilités? Du-

(1) *The Constit. hist. of England*, tom. IV, chap. XVI.

rant cette longue fermentation qui survit toujours aux grands ébranlemens religieux ou politiques, comme l'émotion de la mer à la tempête, le salut des personnes royales n'appartient qu'à la Providence et à une police vigilante et nombreuse; quelques escouades de sûreté bien disciplinées allaient bien plus droit au fait que toutes les mesures délibérées au palais Bourbon, mesures qui ont entraîné, au commencement de cette année, des complications parlementaires si sérieuses.

Une revue succincte des faits permettrait de suivre à la trace cette pensée d'ordre moral et de légalité gouvernementale que l'école doctrinaire regardait comme le complément de la politique de Casimir Périer, et dont on vient d'esquisser le vague programme; on verrait que, pour se formuler en mesures législatives, elle dut presque toujours se dissimuler sous quelque chose de plus palpable, de plus empirique, si je l'ose dire; on acquerrait la certitude que la chambre élective, lors même qu'elle votait des lois de principes, se préoccupait bien moins de relever le pouvoir dans le sens des idées si fréquemment développées par M. Guizot, que de le préserver des attaques matérielles essayées par les factieux.

Les lois de septembre elles-mêmes passèrent dans le même esprit qui aurait fait voter des brigades nouvelles de gendarmerie ou des supplémens de fonds secrets. On n'y vit guère qu'un moyen de préserver la personne du roi et d'empêcher les émeutes : la partie théorique en fut emportée comme par surprise. On avait fait une bonne loi contre les crieurs publics, trompettes permanentes de la sédition; on avait fait une loi nécessaire contre les associations politiques. La bourgeoisie crut compléter la série de ces mesures de police en votant des lois qui interdisaient la discussion, même théorique, du principe du gouvernement, l'expression mesurée des regrets et des espérances, et jusqu'à la controverse, vieille comme le monde, sur les bases de la souveraineté, de la propriété, de la famille, etc.

Cette mémorable discussion fut dominée par une équivoque perpétuelle. Les uns croyaient venir en aide à la révolution de juillet par leur boule, comme ils l'auraient fait, un fusil sur l'épaule, en marchant au son de la générale. Les autres savaient fort bien que les jours de l'émeute étaient passés, que les lois de septembre n'émousseraient malheureusement le poignard d'aucun fanatique, et ils connaissaient trop l'histoire et l'humanité pour ignorer que le misérable qui s'enivre de sa pensée ou des secrets encouragemens de quelques complices y puise plus d'énergie que dans des déclamations publiées

à la clarté du soleil, sous la menace d'une répression judiciaire et l'horreur des gens de bien; ils savaient que des lois préventives n'empêcheraient pas quelque Alibaud de succéder à Fieschi, quelque Meunier de venir après Alibaud. Aussi tels ne furent pour eux ni le but, ni la haute signification de la législation réclamée. Ce qu'ils voulaient, c'était relever le principe du pouvoir et le modifier en le fixant dans une sphère inaccessible aux orages, le mettant ainsi plus en harmonie avec le principe de la plupart des pouvoirs européens, dont la base est indiscutable.

Les lois de 1835 sont déjà loin de nous, et je ne sais si l'on ne pourrait taxer d'oisive toute discussion à ce sujet. Si nous devions néanmoins, entourés que nous sommes de l'expérience acquise, émettre une opinion sur ces mesures où les uns ne voyaient rien moins que le salut du trône, les autres que le tombeau de la liberté, nous dirions qu'à nos yeux leur principal résultat est d'avoir devancé de quelques mois un mouvement que la force des choses aurait infailliblement amené. Rien n'impose, en effet, plus impérieusement son diapason à la violence du langage qu'une situation forte et bien assise.

Si cette législation a obtenu un résultat utile, ce n'est pas du tout celui qu'on en attendait. Les difficultés parlementaires qu'elle a créées ne sont pas moins graves que celles qu'elle a fait disparaître; mais le seul fait de son établissement, sans émeute et sans obstacle, a constaté devant l'Europe et la force du pouvoir et la faiblesse des partis, épreuve éclatante qui pouvait être nécessaire.

Le début de la chambre de 1834 fut une adresse équivoque comme la nature même du concours prêté par elle à un système dont elle admettait, il est vrai, toutes les grandes bases d'ordre public, mais en restant étrangère aux tendances gouvernementales qui lui étaient imputées. On estima qu'il était possible d'engager plus avant cette assemblée sous l'impression d'un attentat formidable; mais on ne parut pas comprendre que si elle acceptait les lois répressives, ce ne serait pas du tout dans l'esprit où elles lui étaient présentées.

La solidarité de la chambre et du ministère ne fut, en effet, que d'un jour. A chaque session une crise de plus en plus prolongée vint attester les tiraillemens de cette majorité, que des préoccupations très réelles, sans être de nature à se formuler en lois, séparaient de la pensée politique qui passait pour dominer alors le cabinet. Ministère des trois jours, ministère du 22 février, ministère du 6 septembre, ministère du 15 avril, toutes ces péripéties parlementaires, d'autant

plus tristes, qu'elles sont quelquefois descendues jusqu'au comique, attestèrent que deux pensées coexistaient au sein de la majorité, non pas hostiles, mais peu sympathiques l'une à l'autre, pensées auxquelles correspondaient deux tendances au sein du pouvoir lui-même.

Il faut bien s'entendre ici, pour demeurer dans la vérité comme dans la justice : le ministère du 11 octobre était-il partagé, ainsi que certains journaux ont depuis tenté de le faire croire, en tigres et en agneaux, les uns voulant tout fusiller, les autres tout absoudre; y avait-il dans son sein un parti de la conciliation *quand même* et un parti de terroristes monarchiques? L'amnistie, le procès d'avril, les évènemens de Paris, de Lyon, de la Vendée, les grandes questions si vivement controversées en ces temps difficiles furent-elles jamais le champ de bataille de ces deux écoles politiques dont on se complaît à peindre l'une en style dantesque, l'autre en style de bergerie? Pas le moins du monde. Le plus parfait accord inspira tous les actes majeurs de ce cabinet, et les dissidences intimes qui séparaient ses deux principaux membres portaient bien moins sur les applications actuelles du système que sur ses applications éloignées, et, à bien dire, éventuelles.

L'un s'arrêtait au gouvernement des intérêts, l'autre croyait pouvoir passer au gouvernement des idées; l'un entendait conserver intégralement à l'industrie et à la petite propriété, récemment élevées à la vie politique, les profits de la révolution de juillet; l'autre aspirait à se sentir assez fort pour convier aux affaires une autre portion de la société française; l'un ne voulait pour le pouvoir que des instrumens habiles, l'autre désirait lui associer des instrumens considérables; l'un s'appuyait en face des mauvais vouloirs de l'Europe sur la date de 1830, l'autre aspirait à l'effacer, croyant faire disparaître ainsi ces mauvais vouloirs eux-mêmes; tous deux acceptaient le système général de paix, mais celui-ci faisait de l'ordre européen et des traités de 1815 la base même de sa doctrine, celui-là la subissait comme une nécessité purement transitoire. L'un, par la nature de son esprit et de ses études, tendait à isoler la politique française des transactions étrangères, pour reporter le plus possible toute la force gouvernementale à l'intérieur; l'autre procédait au contraire du dehors au dedans, et semblait attendre avec une sorte d'anxiété inquiète le moment de consolider le gouvernement de 1830 par une politique de hardiesse et d'entreprise; en un mot, celui-ci était doctrinaire, et celui-là ne l'était pas.

On sait comment ce cabinet se maintint aux affaires dans les cir-

constances les plus difficiles que la France ait traversées. Chargé d'une mission sévère et d'une responsabilité terrible, il eut le courage d'accepter complètement l'une et l'autre. Attaqué à main armée, il lui fallait jeter chaque soir en prison les vaincus de la journée; et ce n'était pas, certes, lorsque l'audace de l'agression et l'impudeur de l'injure étaient sans limites, qu'on pouvait être admis à exiger du gouvernement la rigoureuse observance de tous les articles du Code d'instruction criminelle, et lui reprocher de sortir parfois de l'impassibilité du constable armé de sa baguette blanche.

Mais si le ministère du 11 octobre fut unanime pour la répression, on peut croire qu'il l'eût été pour la clémence dans des circonstances différentes. M. Guizot savait probablement assez l'histoire pour ne pas ignorer que l'amnistie est la seule consécration d'un gouvernement sorti des guerres civiles, et que celui-ci n'est réellement fondé qu'autant qu'il est assez fort pour la faire accepter. Accuser un homme en qui on reconnaît tous les instincts du pouvoir d'être opposé en principe à une amnistie, c'est dire qu'il ne tient pas à constater authentiquement sa force, et qu'il a le goût de la guerre pour elle-même et non pour la victoire. M. Thiers, de son côté, avait trop de sens politique pour ne pas comprendre que si Henri III avait agi, après la journée des barricades, comme son glorieux successeur en pleine possession de son royaume, les ligueurs auraient bourré leurs arquebuses avec ses lettres d'abolition.

Si dans les guerres civiles le seul jugement c'est la victoire; si le droit qu'il convient d'appliquer à des ennemis politiques, est le droit de la guerre, la première condition pour en réclamer le bénéfice, est de s'avouer vaincu ; ce qui n'implique, tant s'en faut, ni apostasie ni humiliation. Cette déclaration n'est, en effet, que la reconnaissance d'un fait impérieux que le prisonnier de guerre confesse tous les jours avec honneur en rendant son épée. Tout parti qui réclame amnistie les armes à la main et les menaces à la bouche veut en faire une position agressive; tout pouvoir qui l'accorde est un pouvoir avili.

Pendant la durée du ministère du 11 octobre, l'amnistie était-elle possible dans ses conditions normales d'indépendance et de force? M. Thiers comme M. Guizot, la chambre comme la couronne, la France comme les pouvoirs de l'état, estimaient manifestement que non. Advenant plus tard des jours de lassitude pour les partis, d'avenir pour la royauté, de confiance pour tous les intérêts, le ministère du 11 octobre aurait-il fait, avec l'unanimité de résolution qui domina

toujours chez lui les dissidences de principes, ce que le ministère de M. Molé a consommé avec autant de bonheur et de profit pour la royauté que pour lui-même? Question oiseuse, s'il est vrai que cette administration hétérogène ne put se maintenir que durant le péril de la lutte, et que la paix en dut briser le faisceau si mal uni. M. Guizot n'eût pas, nous le croyons, personnellement repoussé l'amnistie (on sait qu'il l'avait antérieurement acceptée comme base de négociation avec un loyal maréchal); mais il eût peut-être rencontré bien près de lui des irritations et des exigences intraitables; peut-être aussi les deux chefs de ce ministère auraient-ils long-temps reculé, sans s'en rendre parfaitement compte, devant l'idée de dénouer, par un acte décisif de pacification, une situation complexe et temporaire, devant la crainte de faire succéder les complications ministérielles aux embarras d'un autre genre heureusement surmontés.

En effet, les incompatibilités de nature et de génie se fussent révélées chaque jour plus vives et plus profondes, à mesure que l'on serait arrivé à pouvoir, avec sécurité, prendre parti sur les questions de personnes et d'avenir. L'unanimité aurait disparu avec ces périls en face desquels il n'y a jamais deux partis pour les gens de cœur.

Une situation exceptionnelle et orageuse avait seule rendu possible la combinaison hybride du 11 octobre; aussi s'explique-t-on difficilement que, dans des circonstances toutes différentes, l'espoir de le reconstituer ait été sérieusement embrassé par M. Guizot: ou ses ouvertures à son ancien collègue, en mars 1837, étaient de *pure courtoisie*, ou il faudrait y voir l'une de ces démarches inspirées par les difficultés du jour, et qu'on regrette le lendemain. Un esprit tel que le sien ne pouvait ignorer que le propre des situations pacifiques et régulières est de fixer l'attitude des hommes, et de faire reprendre à chacun son centre de gravité.

L'établissement politique de 1830 avait parcouru des phases très distinctes. Les deux forces révolutionnaire et bourgeoise, l'une belliqueuse, l'autre pacifique, s'étaient d'abord fait équilibre dans les deux premiers cabinets de la royauté nouvelle. Au 13 mars 1831, l'idée bourgeoise se produisit confiante et souveraine. Seule elle parla, seule elle agit. Aussi le 13 mars est-il la seule date qui conserve une véritable autorité, et comme un caractère sacramentel aux yeux des classes moyennes. Le ministère du 11 octobre 1832 tira sa force de l'héritage de Casimir Périer, dont il se portait continuateur; mais à mesure que s'éclaircit l'horizon, son homogénéité tendit à se dissoudre. Il dut bientôt demeurer évident que la lutte de l'idée

révolutionnaire contre l'idée bourgeoise était suivie de la lutte de celle-ci contre une autre idée politique. L'élément doctrinaire et l'élément bourgeois se firent contre-poids pendant quatre ans au sein du pouvoir et dans les chambres, l'un s'appuyant sur des individualités éminentes, l'autre sur des instincts nombreux. Ces idées, incarnées dans deux hommes, se balancèrent bientôt à ce point, qu'on vit le pouvoir dans la déplorable nécessité de rechercher, avec grand soin, toutes les nullités politiques, dont l'avénement à la présidence du conseil maintiendrait, quelques jours de plus, cette anarchie patente, prolongée par les incertitudes de la chambre.

La chambre hésitait, en effet, et nous devons essayer de dire pourquoi. Il y avait en M. Guizot des qualités dont la majorité ne pouvait se résoudre à se passer, quoiqu'il fût chef de l'école doctrinaire. Il y avait en M. Thiers des instincts qui l'inquiétaient sérieusement, encore qu'il appartînt à l'école bourgeoise.

Le parti doctrinaire s'est abusé sur la nature et les conditions de sa véritable importance. Répétons-le, ses déductions politiques, qui toutes présupposent un pouvoir fort et une constitution bien assise, n'allaient pas au tempérament mobile d'un pays où les formules légales ont peu de valeur, où la royauté doit subir, après la vieille opposition des chansons, celle des controverses théoriques; ses tendances à constituer un *néo-centre droit*, parti gouvernemental dont la formation était sans cesse invoquée par ses organes périodiques, avec plus de violence que de précision, ne pouvaient manquer de donner à penser. Mais des considérations d'un autre ordre triomphaient souvent de ces impressions, et venaient rejeter la conscience de la chambre dans d'honorables perplexités.

Ces noms avaient un vernis de science et de probité que la presse, dans toute la violence de sa polémique, n'avait pas essayé de ternir. Ici, c'était une inflexibilité de gentilhomme, qui ne transigeait pas plus sur les principes que les maréchaux de France, ses ancêtres, ne transigeaient sur l'honneur; là une vie de persévérance et de hautes études, un sanctuaire domestique trop souvent frappé de la foudre; c'étaient, ailleurs, de jeunes et spirituelles renommées, des spécialités laborieuses et austères. Jusqu'au 6 septembre, le prestige était entier, les réputations aussi étaient entières, car, parmi ces hommes politiques, les uns n'avaient pas encore traversé la difficile épreuve du pouvoir, les autres ne l'avaient pas exercé en leur seul nom et sous leur seule responsabilité. Ils n'avaient pas eu jusqu'alors à contenir ces dévouemens qui perdent toutes les causes; ils n'avaient pas

eu à composer avec ces faiblesses que chaque parti trouve dans son sein, et qu'il va trop souvent rechercher dans les rangs ennemis pour s'en faire des armes, au risque de se blesser en y touchant.

Le bon sens provincial aimait à leur commettre le soin de contenir les essais aventureux et les profusions où pouvait entraîner l'entretien d'une armée nombreuse. Le parti doctrinaire était naturellement appelé à devenir centre et directeur d'une formidable opposition départementale contre les exigences et les influences parisiennes. Ce rôle avait bien ses inconvéniens, son côté mesquin et peu politique peut-être; mais le principe en était bon, et le talent joint à la droiture pouvait l'élever jusqu'à la hauteur d'une véritable mission sociale. Sans songer à se ménager avec la cour, autrement que par un dévouement aussi sûr que parfaitement désintéressé, il fallait planter son drapeau en pleine chambre des députés, ayant grand soin d'attendre toujours le pouvoir, sans jamais faire un pas pour le prendre. Avec des idées plus applicables, une plus constante préoccupation des réalités pratiques, on pouvait emprunter ainsi quelque chose à ce parti puritain groupé autour de William Wilberforce au sein des communes d'Angleterre. Or, ce rôle, qui n'a valu à l'auteur de l'*Apologie du dimanche chrétien* qu'une tombe honorée à Westminster, pouvait, en France, convenablement modifié, aller à un noble orgueil, sans rien coûter à l'ambition.

La loi de la conversion des rentes, la plus populaire entre toutes les questions provinciales, mesure de justice et d'économie, la loi de la conversion était, ce semble, la première dont il appartînt aux doctrinaires de s'emparer. On les vit, au contraire, tomber en combattant un projet que leur intérêt politique, autant que leurs dispositions intimes, les conviaient à préparer dans les conseils de la couronne. On put croire dès ce jour qu'ils constitueraient difficilement un parti parlementaire dans ses véritables conditions d'indépendance et de force. Or, dans un pays tel que le nôtre, il n'y a, pour se maintenir, que les combinaisons assises sur une large masse d'intérêts, et, pour durer, qu'un ministère qui s'impose et se tient debout par son propre poids. Quelque valeur qu'ait un homme, lorsqu'il ne représente que lui-même, il est toujours facile à briser.

Les doctrinaires devaient essayer de se faire accepter de la classe moyenne par leur côté moral plutôt que par leur côté politique. Le succès d'une telle combinaison était d'autant moins impossible, que l'antagoniste de M. Guizot dans le cabinet du 11 octobre n'était adopté par le parti bourgeois qu'avec une manifeste hésitation.

Le laisser-aller de ses allures, la mobilité de sa pensée, la rapidité hardie de ses conceptions, ne pouvaient manquer d'inquiéter des intérêts fort peu disposés à se sacrifier au succès d'un vaste ensemble politique.

En se produisant au premier plan des affaires, M. Thiers était condamné à faire, pour ainsi dire, peau neuve. Révolutionnaire d'origine et d'antécédens, et par ses doctrines politiques disciple de Montesquieu, lorsque des réminiscences napoléoniennes ne viennent pas exalter sa pensée, il avait dans sa jeunesse sculpté avec complaisance le buste de Danton, et vivement réclamé, depuis 1830, l'établissement d'une puissante pairie héréditaire, thèse que l'école doctrinaire elle-même n'avait pas été unanime à soutenir. Mais ces faits sortis de sa position, ces idées empruntées à l'école anglaise, sont chez lui presque constamment primés par un sentiment qui ne saurait être défini que par l'épithète de *national*. M. Thiers n'a ni l'instinct démocratique, ni les sympathies plébéiennes; mais il se préoccupe fortement de l'action de la France en Europe, et c'est par là seulement que l'alliance est possible entre lui et l'ancien parti du mouvement. Il a le goût des essais aventureux, et le rôle pris en 1830, par M. Mauguin, contre la conférence de Londres et le système pacifique, semblait lui aller bien plus naturellement que celui de ministre d'un gouvernement à protocoles.

Or, par l'audace de sa pensée et la largeur de ses plans, M. Thiers représentait bien moins les intérêts bourgeois que tel député du tiers-parti, par exemple, qui croirait rendre le plus grand service à la France en allégeant le budget de tout le chapitre d'Alger, gros millionnaire qui, le cas échéant, voterait certainement contre la réunion de la Belgique à la France, parce que les calicots de Gand et les draps de Verviers feraient concurrence à nos similaires, et que le prix de nos bonnets de coton pourrait baisser de quelques centimes.

Mais telle est la puissance du talent, la prédominance des qualités acquises sur les inclinations natives, que le chef du cabinet du 22 février 1836 joua son rôle avec un merveilleux aplomb et la plus éblouissante facilité. C'est que M. Thiers possède au plus haut degré la lucide et complète intelligence des situations, et que sa pensée, transparente comme le cristal, saisit toujours les problèmes par les points qui les rendent les plus accessibles à tous. Ainsi Machiavel fait comprendre l'histoire de Florence ou disserte sur Tite-Live. Il y a dans M. Thiers beaucoup de ce sens italien si pénétrant et si sou-

ple, de cet esprit positif et fier qui juge les choses en elles-mêmes, sans parti pris et sans système.

A la faculté de comprendre les situations, il parut unir long-temps la plus entière disposition à s'y soumettre. Cependant un grand évènement dans la vie de M. Thiers est venu modifier à cet égard l'opinion de la France et de l'Europe; et cet évènement semble marquer dans sa carrière la transition de la fortune et de l'amour-propre satisfaits à la haute ambition qui s'éveille. On sait comme ce ministre, en possession de la confiance des grands pouvoirs de l'état, quitta les affaires sur la question d'intervention en Espagne, retraite d'habileté et de prévoyance, qui constitue désormais M. Thiers le représentant d'une idée, l'homme d'une position que le cours des choses ne saurait, tôt ou tard, manquer de reproduire, quoique avec des modifications désormais inévitables. Jusqu'alors rédacteur du *National*, collaborateur de M. Laffitte, ministre des travaux publics et de la police du 11 octobre, M. Thiers avait été un chaleureux écrivain, un spirituel discoureur, un merveilleux vulgarisateur des notions trop ignorées de l'économie politique, une main précieuse dans les circonstances délicates : de ce jour il est devenu puissance politique. Il a échangé la certitude de rester toujours pour le pouvoir un instrument utile contre la perspective de lui devenir plus tard un ministre nécessaire.

L'intervention en Espagne, telle que M. Thiers s'en est constitué le défenseur, était en effet une question immense, d'une portée beaucoup plus européenne que péninsulaire. Il s'agissait, au fond, bien moins de sauver un peuple voisin de l'anarchie, tâche qui, par elle-même, était déjà peut-être un devoir pour la France, que d'imposer à l'Europe le respect de la royauté nouvelle, et de conquérir pour elle une attitude fixe et honorable au lieu d'une place de tolérance. Nous avons déjà trop longuement discuté cette question pour y revenir ici. Répétons seulement que M. Thiers, en associant son avenir à une idée, expression de tout un système politique au dehors, s'est placé sur le plus solide des terrains, et qu'il peut, avec pleine confiance, attendre que chacun y revienne.

Faut-il ici prévoir une objection pour y répondre à l'avance? Si l'on nous disait que l'idée fondamentale de cette série d'études politiques est le gouvernement par la bourgeoisie, et que l'intervention en Espagne va à l'encontre de tous les sentimens bourgeois; si l'on s'étonnait de nous voir trouver habile en M. Thiers une résolution qui parut le séparer de l'opinion où gît la principale force sociale, nous ferions

observer que, si l'on doit toujours gouverner avec le concours de la classe qui domine par ses intérêts ou sa puissance morale, ce n'est pas une raison pour la suivre dans ses erreurs ou la bercer dans son imprévoyance. Dans une démocratie, le pouvoir doit toujours contenir; sous une monarchie bourgeoise, il doit souvent stimuler, car l'un est un gouvernement d'entraînement, l'autre un gouvernement de calcul.

D'ailleurs, si l'intérêt bourgeois domine en France, cet intérêt est loin de s'y produire seul et unique. Il existe, au cœur de ce peuple, de vieux instincts qu'il faut savoir entretenir et respecter. Régner par les intérêts bourgeois, mais en donnant dans une juste mesure satisfaction au sentiment d'honneur national, maintenir la paix, mais en la fondant sur notre prépondérance morale, et non plus sur une insolente suprématie, là gît tout le problème du gouvernement de la France; et le sphinx révolutionnaire précipitera quiconque, pour le résoudre, n'acceptera que l'un ou l'autre de ses termes, sans parvenir à les concilier.

Y a-t-il un ministère possible entre les cabinets personnifiés dans les deux membres les plus considérables de la chambre élective? Une administration peut-elle naviguer entre Carybde et Scylla, ou, pour parler sans figure, entre la politique étrangère ou le *nationalisme* de M. Thiers, et la politique intérieure ou *l'organisme* de M. Guizot?

Nul doute, à cet égard, si l'on se borne à tenir compte des vœux de l'opinion dominante. Cette opinion, qui est celle de Paris, des industriels, des rentiers, d'une grande partie de la propriété agricole, verrait avec une extrême répugnance le gouvernement s'engager dans des complications extérieures; et d'un autre côté, le cœur, aujourd'hui libre de toute crainte et vide, il faut le dire, de toute foi politique, elle ne veut ni nouvelles lois répressives pour le pouvoir, ni hérédité pour la pairie, ni apanage pour la royauté; elle repousse, en un mot, toutes les mesures constitutives que son instinct ne manque jamais d'attribuer à l'école doctrinaire, non que celles-ci lui appartiennent toujours en fait, mais parce qu'elles semblent lui appartenir toujours en principe. Si en cela l'opinion est très souvent injuste, c'est qu'ailleurs on n'est pas non plus toujours logique. C'est ainsi, par exemple, que la loi d'apanage, quoique ne provenant pas directement de l'influence doctrinaire, n'était, il faut le dire, rationnelle et possible qu'avec elle et par elle seule. Dans les idées de l'école organique, l'apanage était une institution; hors de là il n'au-

rait rien représenté. Or, il en est de l'apanage comme de la plupart de ses principes : rien ne se justifie mieux en théorie, en partant de la base de la monarchie constitutionnelle, et rien ne rencontre plus de résistance dans les mœurs, et n'est plus dangereux à tenter.

Pour peu qu'on ait étudié avec quelque soin le mouvement des affaires depuis sept années, il est visible que le pouvoir auquel la loi fondamentale a commis le soin d'organiser le ministère, selon les oscillations de l'opinion, s'est toujours efforcé, autant qu'il l'a pu, de constituer le cabinet en dehors des deux influences exclusives, dont l'une finirait par entraîner un changement de système au dehors, l'autre de profondes modifications dans le système au dedans.

Le ministère du 15 avril est l'expression la plus complète, qui ait été fournie jusqu'à présent, de cette situation mixte, dont il recueille à la fois l'avantage et l'inconvénient.

L'avantage, et celui-ci est bien grand, c'est de n'inspirer de repoussement à personne; l'inconvénient, c'est de manquer de cette énergie qu'une vue passionnée imprime toujours, et peut-être imprime seule à la vie publique, aussi bien qu'à l'existence individuelle. L'homme d'expérience et de mœurs douces, à l'esprit plus conciliant que tranché, qui tourne les aspérités des choses au lieu de les aborder de front; cet homme-là, s'il ne traverse le monde inaperçu, suscitera des irritations diverses qui ne manqueront pas de se coaliser contre lui. Il en est toujours ainsi tant que les idées agressives n'ont pas perdu toute foi en elles-mêmes.

Or, il suffit d'étudier, au sein des chambres et dans la presse, *l'école organique*, pour voir qu'elle est assurément bien compacte. Il suffit, d'autre part, de contempler l'Europe, de pressentir la situation, où une seule question, celle qui porte en germe toutes les autres, la question d'Espagne, peut, d'un jour à l'autre, placer la France, pour s'assurer que les éventualités de l'avenir sont bien graves, et que *l'école nationale* trouvera plus d'une brèche pour assaillir le système dont la mission est de maintenir la paix du dedans et du dehors.

Il se peut, et j'accepte de grand cœur un tel augure, que la trève de Dieu soit longue, que le bonheur et l'habileté retardent le jour des grandes épreuves et des luttes décisives. Lorsqu'on se rappelle ce découragement profond, qui, aux premiers mois de cette année, avait atteint les ames et presque déraciné toute espérance, lorsqu'on se reporte à cet interrègne ministériel, à cet avortement de toutes les combinaisons successivement essayées, on éprouve un bonheur

bien senti en se retrouvant, au sortir de cette situation agitée autant qu'impuissante, sous la main de la seule administration à laquelle il fût donné de la calmer et de préparer des jours meilleurs. Les positions avaient été tellement faussées, les irritations étaient si vives, les repoussemens si énergiques, que tout le bien qui s'est fait depuis six mois était impossible par une autre que par elle.

C'est là le véritable titre du cabinet actuel, et il peut l'invoquer à bon droit en montrant la sécurité partout rétablie, les haines, sinon éteintes, du moins calmées, la personne royale délivrée d'une contrainte odieuse pour elle, humiliante pour la France. Mais ce titre suffirait-il seul pour lui assurer un avenir? Ses membres sont trop éclairés pour n'en pas douter, pour ne pas apprécier tout ce qui s'agite hors de son sein, de force politique et de puissance parlementaire.

Si l'ordre intérieur était troublé, si les intérêts se sentaient le moins du monde compromis, ils rallieraient bientôt la bannière des hommes qui professent l'opinion d'une résistance plus énergique, d'une organisation plus forte du pouvoir. Si, au contraire, le système politique devait changer au dehors, si quelque évènement compromettait l'honneur ou la sécurité de la monarchie bourgeoise, cette question ramènerait au premier plan des affaires l'homme qui sut y rattacher sa fortune et attendre qu'elle mûrît. Or, cette éventualité est-elle donc bien hasardée?

Le ministère dont M. Molé est le chef a voulu reprendre les affaires au point où les avait trouvées, lors de sa formation, le cabinet du 6 septembre 1836, mais en suivant désormais, sans en dévier, les voies qu'avait voulu se tracer dans l'origine l'administration mixte de cette époque; voies de conciliation et d'amélioration intérieures, dont des faits imprévus et des influences funestes l'avaient si déplorablement écartée.

Lorsque MM. Molé et Guizot s'entendirent pour remplacer le cabinet que la question d'Espagne avait si soudainement dissous, ils rencontrèrent faveur auprès des chambres comme auprès de la royauté, faveur auprès du pays, auquel M. Thiers n'était pas parvenu à faire comprendre l'urgence d'une politique plus décidée dans les affaires de la Péninsule. La prospérité matérielle était grande, le découragement des partis profond. On était assez près du danger pour que le pays tînt compte de leurs services aux hommes qui avaient courageusement contribué à l'écarter; on en était assez loin pour que les cœurs s'ouvrissent dès-lors à des pensées de pardon et de clémence. On voulait alors ce qu'on veut aujourd'hui, jouir d'une

position irrévocablement acquise, se reposer des excitations violentes sur un gouvernement vigilant, mais modéré; sortir des classifications de partis, qui ne représentent rien du moment où ceux-ci ont abdiqué, sinon la haine, du moins l'espérance, le seul principe de leur vie, le seul élément de leur force. On sait par quelle série de fatalités et de fautes le programme de modération, arrêté au début de la session de 1837, fut si soudainement changé, lorsqu'un mouvement militaire, dans la prompte répression duquel le pouvoir avait cru puiser de la force, devint l'occasion d'un grand scandale, contre lequel on protesta, malheureusement, avec plus de justice que d'habileté. On n'a pas oublié comment l'attentat isolé d'un misérable, dérangeant à lui seul tout un système, enfanta un projet qui, sans atteindre aucunement son but, devait soulever de si vives résistances; et comment des lois, produites au sein des circonstances les moins favorables, vinrent compliquer une situation que des irritations réciproques rendirent bientôt menaçante. On se rappelle par quelle série d'évènemens on en vint au bout de peu de mois, au milieu du calme de tous les intérêts, de l'amortissement de toutes les passions, à galvaniser les partis éteints, au point de tout remettre en question, tout, jusqu'à l'existence du gouvernement représentatif lui-même.

Jamais position plus facile n'avait été plus tristement compromise. La reprendre en sous-œuvre, en la dessinant plus nettement, telle fut la pensée de MM. Molé et de Montalivet, lorsqu'ils s'associèrent au 15 avril. Comme Casimir Périer succédant à M. Laffitte, ils ne voulaient pas autre chose que ce qu'avait voulu, dans le principe, le cabinet qu'ils remplaçaient; ils le voulurent seulement avec plus de suite et d'unité. L'épithète de cette administration était trouvée d'avance; c'était, malgré ses allures indécises et timides, un ministère de conciliation, et dès-lors un ministère d'amnistie. L'heure de l'amnistie avait, en effet, sonné, et dans une telle matière, il n'est pas bon que le vœu des peuples devance long-temps les décisions du pouvoir; il est dangereux de laisser attribuer à la vengeance ce qui a perdu l'excuse d'une nécessité politique. La marche de ce ministère ne pouvait manquer de paraître incertaine, car aucun parti n'arrivait avec lui aux affaires; il disait, au contraire, à toutes les fractions parlementaires qu'il ne prendrait la couleur d'aucune d'entre elles, et qu'il allait tenter, en transigeant avec toutes, de recomposer une majorité nouvelle.

Cette position, prise dans la chambre, le conduisait logiquement à

la dissolution, comme sa position dans le pays lui faisait une obligation impérieuse de l'amnistie. Ce cabinet est faible certainement pour les grandes luttes de la tribune; mais il a osé s'appuyer sur une idée, et cette idée lui a prêté sa force intime. En proclamant l'amnistie, puis, en marquant une ère nouvelle, ère du désarmement et du pied de paix à l'intérieur, par le renouvellement de la chambre élective, le ministère du 15 avril a subi une des conditions du gouvernement représentatif. A chaque situation sa législature, sous peine de chercher avec aussi peu de résultat que de dignité une majorité introuvable. La courte histoire du gouvernement représentatif en France atteste que les majorités les mieux assises se sont constamment modifiées selon les mouvemens de l'esprit public au dehors. Les élections partielles opérées sous l'empire de la loi du 5 février 1817, les élections générales de novembre 1827, donnèrent des majorités indécises et flottantes, parce que la situation du pouvoir n'était pas fixée vis-à-vis du pays; mais au 8 août 1829, le nom seul de M. de Polignac réunit en faisceau une chambre dominée jusqu'alors par les plus insignifiantes coteries, et dont la destinée était de s'abîmer bientôt au sein des perplexités qu'enfante toujours une révolution. La chambre des 221, renouvelée en grande partie en vertu de la loi du 12 septembre 1830; celle que convoqua M. Laffitte, et devant laquelle recula d'abord Casimir Périer, exprimèrent avec une triste vérité les hésitations du pays sur l'interprétation, la nature et les limites de la révolution de juillet. La chambre de 1834 fut presque unanime tant que se produisirent les dangers qui compromettaient à la fois l'ordre social et l'ordre politique; elle se fractionna comme le pays lui-même dès qu'il n'y eut à prendre parti que sur des questions de personnes. Cette majorité disciplinée pour la lutte était comme mal à l'aise dans la paix; elle hésitait à s'asseoir dans les conditions normales d'un gouvernement consolidé, dans la crainte de désarmer le pouvoir, dans la crainte aussi de paraître abdiquer son passé et donner raison à ceux qui l'avaient attaquée avec autant d'acharnement que d'injustice.

Se demander quelle sera la chambre de 1837, c'est donc rechercher quelle situation elle représente.

Or, la situation du pays se produit en ce moment sous un aspect vraiment nouveau. Depuis vingt-deux ans la France possède des institutions représentatives, et c'est peut-être la première fois qu'elle approche de l'urne électorale l'esprit dégagé de toute préoccupation dominante, et le cœur ouvert aux passions locales bien plus qu'aux

passions politiques. Elle comprend vaguement sans doute qu'il y a beaucoup à faire au dedans comme au dehors; mais ses idées étant encore peu arrêtées à cet égard, elle semble, contre son habitude, attendre l'impulsion du pouvoir plutôt qu'elle n'est jalouse de la lui imprimer.

Une disposition analogue, on peut le croire, dominera dans la chambre prochaine. Le ministère sera-t-il en mesure de répondre à ce vœu d'initiative, d'exercer, en la réglant, l'activité d'esprit de la chambre; et des questions de travaux publics, de finances et d'administration, suffiront-elles pour cimenter une majorité nouvelle? Problème que les faits seuls pourront résoudre.

Ce qui est constaté pour tout observateur attentif, ce sont les incurables blessures que les vieux partis portent au cœur; c'est la foi qui s'en retire et l'espérance qui leur échappe. Réfugiés dans l'histoire, qu'ils torturent, faute d'entretenir aucune espérance présente, les uns cherchent le suffrage universel dans les édits royaux du xve siècle, les autres grandissent des scélérats vulgaires en les offrant comme la personnification d'idées puissantes et sociales. Ce qu'ils déplorent comme une torpeur passagère, c'est l'harmonie qui tend à s'établir entre les idées et les réalités pratiques, harmonie qui constitue le bien-être des nations, comme l'équilibre entre les désirs et les facultés constitue le bien-être des individus.

Ce serait chose difficile que d'organiser aujourd'hui contre le pouvoir des résistances puissantes, lors même que la paix extérieure viendrait à être compromise. Soyons justes envers nous-mêmes, et ne contribuons pas à entretenir l'Europe dans une illusion qu'il est aussi important de lui faire perdre dans son intérêt que dans le nôtre. Il n'y a désormais de Vendée possible pour aucun drapeau; il n'est pas de parti qui, dans les circonstances les plus favorables, puisse aller au-delà de quelques émeutes partielles; et s'il n'envisageait que les chances de sa consolidation, le pouvoir aurait peut-être plus à souhaiter qu'à craindre ce qu'en 1830 il pouvait redouter à bon droit comme le signal de sa chute. Le gouvernement des classes moyennes peut désormais se prévaloir de la force inhérente à toute idée qui a conscience d'elle-même et voit clair devant elle.

Est-ce donc à dire qu'en cas de complication au dehors, les partis du dedans se réuniraient dans un patriotique concert? Non, assurément. Il y aura constamment des partis, et des partis malveillans et hostiles. Mais n'en a-t-il pas presque toujours existé depuis la fondation de la monarchie? Serait-il donc si paradoxal de soutenir qu'à l'époque

la plus remarquable de notre histoire par l'unité de la puissance politique et l'harmonie extérieure de la société, au siècle de Louis XIV enfin, il y avait des factions aussi puissantes au moins, et certainement plus passionnées que celles contre lesquelles le pouvoir est appelé à lutter dans le nôtre, factions en conspiration permanente avec l'étranger, et qui comptaient sur lui comme celui-ci faisait toujours fonds sur elles? N'était-ce pas un parti que les trois cent mille réfugiés qui couraient l'Europe pour l'ameuter contre Louis XIV? N'est-ce pas un parti qui prépara la ligue d'Augsbourg, organisa la terrible insurrection des Cévennes, et qui armait contre la France ces régimens d'émigrés, à la tête desquels l'un de ses guerriers, le maréchal de Schomberg, trouva la mort à la Boyne? N'étaient-ce pas des publicistes de parti, et de la plus terrible espèce, que les Jurieu, les Claude, les Ferry, et tant d'autres ennemis personnels du prince et de son système? N'était-ce pas à des passions de parti que s'adressait le marquis de Guiscard, lorsqu'il parcourait les castels du Rouergue, du Quercy et du Béarn, prêchant l'union des catholiques et des protestans contre l'oppression politique et religieuse, préparant une insurrection que des débarquemens ennemis devaient fomenter en même temps en Normandie et en Provence? Croit-on que les victoires de Guillaume III ne fussent pas saluées comme de bonnes et saintes nouvelles dans ces nombreux châteaux de noblesse huguenote qu'arrosaient l'Ardèche et le Rhône, au sein de ces assemblées nocturnes, où l'on portait une Bible d'une main et la carabine de l'autre, et jusque dans ces bonnes villes de commerce où de nombreux proscrits avaient laissé des frères selon le sang, et des frères cachés selon la doctrine? Un vingtième de la population du royaume était alors en état d'hostilité secrète ou patente contre le gouvernement du pays; et cette redoutable faction s'appuyait au dehors sur les plus puissantes combinaisons politiques et militaires, comme sur les haines les plus inexorables.

Si l'Europe se persuade qu'il est en France un parti quelconque aussi bien organisé que celui-là, une foi politique aussi vive que l'était alors la foi protestante exaltée par la persécution, elle se trompe bien gratuitement; et dans l'intérêt de son repos comme dans celui de notre propre dignité, il est urgent qu'elle le comprenne.

La France possède en ce moment, et nous constatons ici un fait actuel sans entendre en rien garantir l'avenir, la France possède, disons-nous, la pleine et entière disposition de ses ressources; et le mal de la situation ne viendrait-il pas précisément du parti pris de ne

TIMBRE ROYAL

leur donner aucun emploi? A cet égard, les faits ne sont-ils pas plus puissans que les volontés les plus fortes, que les résolutions les mieux concertées?

N'est-il pas vrai que pour qui considère le cours des idées et des choses, il est difficile d'écarter à toujours la prévision d'un conflit fondé sur des antipathies peu déguisées? C'est le premier titre du gouvernement de 1830 d'avoir eu foi profonde dans la paix, d'en avoir assuré le bienfait au monde sans qu'il en ait rien coûté à l'honneur et aux intérêts de la France. La guerre, dirigée par la propagande révolutionnaire, était alors l'abîme de toute civilisation, de toute liberté en Europe. En écrivant ces études politiques, notre principal but a été de le prouver. Mais depuis les judicieuses transactions de la conférence de Londres, depuis la signature de ce quadruple traité dont les conséquences étaient si vagues, que d'évènemens sont venus modifier notre position, que d'éventualités semblent pouvoir sortir à chaque instant de ces évènemens eux-mêmes!

Si des repoussemens, qu'il fut d'abord honorable et prudent d'espérer amortir, devenaient plus manifestes; si l'esprit de salon soufflait sur la diplomatie européenne et qu'elle perdît en face de la France ses habitudes séculaires de prudence et de respect; si elle affectait d'oublier ce que nous pouvons, rien ne serait d'une meilleure politique que de le lui rappeler. Heureusement pour nous, plus heureusement encore pour l'Europe, ce serait un gouvernement régulier qui descendrait aujourd'hui dans la lice; il aurait derrière lui une innombrable jeunesse, et celle-ci saluerait d'un immense cri de joie le jour où cette arène, si long-temps fermée, s'ouvrirait enfin pour elle; il trouverait dans les sympathies britanniques une alliance, peu conciliable, il est trop vrai, avec nos intérêts permanens, mais que les mauvais vouloirs de l'Europe rendraient étroite autant que nécessaire. Certes, si l'on voulait absolument que la monarchie bourgeoise fît ses preuves; si les gouvernemens plus vieux de date tenaient à la *tâter*, à la manière de nos pères, officiers imberbes qui payaient toujours d'un coup d'épée leur bien-venue au régiment, elle pourrait, en ce moment, se prêter sans danger à cette innocente fantaisie; et croyons bien fermement que l'on serait très pressé d'en finir et de lui conférer l'initiation.

Ou nous nous trompons fort, ou c'est dans ce sens qu'on peut prévenir une réaction assez prochaine de l'esprit public. Qu'on le sache bien, il n'est aucune question de politique intérieure de nature à passionner le pays, à y prendre véritablement racine. La réforme

électorale est un thême que les oppositions diverses exploitent dans le sens le plus contradictoire, et qui n'aura jamais de sérieux qu'une question moins importante au fond qu'on ne le suppose, l'adjonction de certaines catégories de capacités. L'amnistie a comblé la mesure de toutes les exigences, et le système du 13 mars n'est pas plus ébranlé qu'au premier jour. Mais ce système se résume en un seul mot : l'*ordre public*. La paix extérieure, toute désirable qu'elle soit par elle-même, n'en fut jamais que l'accessoire. En 1830, la paix fut nécessaire pour fonder parmi nous un gouvernement régulier ; peut-être la guerre le deviendra-t-elle à son tour. Remettons avec confiance le soin de l'honneur national et l'avenir de la monarchie nouvelle aux mains qui en gardent le dépôt ; mais ne nous dissimulons pas que le mouvement de l'opinion est là, que de là semblent devoir venir par la suite les principales péripéties gouvernementales.

Que si une crise éclatait au dehors, elle n'aurait qu'un temps sans doute. Les intérêts majeurs de l'Europe, les principes même de notre gouvernement bourgeois contribueraient à en hâter le terme, et provoqueraient bientôt entre les doctrines politiques une transaction analogue à celle que le XVIIe siècle signait avec bonheur à Osnabruck et à Munster. Quoi qu'il en puisse être, tant qu'il ne sera pas manifestement démontré par la solution de la question espagnole, par la franche adoption du nouveau royaume de Belgique, enfin, par l'attitude générale de l'Europe, que ces craintes sont gratuites, et que la France peut oublier le soin de son honneur pour se préoccuper exclusivement de celui de ses intérêts, il y aurait, ce semble, quelque imprudence à s'engager par trop avant dans les grandes questions industrielles soulevées à la fin de la dernière session. Qu'un avenir immense attende l'industrie française, qu'un vaste système de travaux publics doive recevoir de l'état sa direction suprême, nul doute à cet égard ; que le gouvernement des classes moyennes soit appelé à modifier graduellement l'ensemble des institutions secondaires pour le mettre en harmonie avec son principe, je l'admets de grand cœur ; mais ne devançons pas les temps, assurons fortement le sol avant d'élever l'édifice dont nous aimons à mesurer l'étendue ; ne donnons rien au hasard, rien à la fortune, et ne soyons pas téméraires dans notre pacifique confiance, comme nous le fûmes trop souvent dans nos agressions.

LOUIS DE CARNÉ.

DE

L'ORGANISATION FINANCIÈRE

DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Dans le déchirement européen dont la révolution de 1789 donna le signal, la France et l'Angleterre sont les personnages du drame. Entre ces deux puissantes nations se vide le duel des deux principes, la tradition d'un côté, et de l'autre le progrès. La Prusse, l'Autriche et la Russie, ces colosses de guerre, paraissent à leur tour, et tous ensemble, sur les champs de bataille, mais comme des agens subalternes et des instrumens qu'une puissance supérieure fait mouvoir. La France et l'Angleterre portent seules en elles, ainsi que les héros de l'antiquité romaine, l'ardeur de deux grandes armées. L'une ébranle les masses avec des mots magiques et des promesses de liberté; l'autre agit sur les gouvernemens par la toute-puissance de l'argent. Un jour vint cependant où l'enthousiasme révolutionnaire, rebuté par vingt-cinq années de sacrifices et de souffrances, ne rendit plus aucune vibration; l'argent, au contraire, renouvelé aux sources du crédit, devait finir par l'emporter.

Il est à remarquer, dans cette lutte de l'Europe contre la France, que l'intérêt de conservation se trouva ainsi représenté par un peuple relativement nouveau, réduit à battre en brèche, au dehors, la liberté qu'il pratiquait au dedans par ses lois ainsi que par ses mœurs. Rien ne prouve mieux à quel point la monarchie féodale

était alors décrépite, que cette abdication, au profit de l'Angleterre, du généralat de la coalition. Aussi, quand le génie britannique, grace à l'appui de douze cent mille baïonnettes prussiennes, autrichiennes, russes, espagnoles et suédoises, a pris l'ascendant sur celui de la France, la révolution n'a point été vaincue; elle n'a fait que passer de la phase militaire à la phase industrielle : après l'âge des principes est venu celui des intérêts.

Lorsqu'une guerre a duré un quart de siècle, avec des alternatives de succès et de revers, avec des efforts gigantesques et des épisodes fabuleux, le vainqueur lui-même ne peut pas s'en retirer sans blessures. La puissance anglaise, traquée sur le continent, se vit plusieurs fois à deux doigts de sa ruine; elle résista pourtant par la force prodigieuse de son organisation. Le commerce réparait les pertes de la guerre ; et, quand l'argent manquait, on fabriquait du papier.

Au moment où l'on croyait l'Angleterre épuisée, lorsque sa dette excédait vingt milliards de capital, et que son budget dépassait quinze cents millions, revenu énorme dont les intérêts de la dette publique absorbaient plus de la moitié, elle s'est relevée comme un navire robuste après un coup de vent. Pour faire face à tout, elle a mis le monde commercial à contribution.

Alors on a vu que le crédit, le commerce et l'industrie étaient des puissances merveilleuses, dont chacun a voulu étudier le secret. Des observateurs intelligens ont parcouru la Grande-Bretagne, notant le nombre et la richesse des banques, comptant les vaisseaux et les matelots, pénétrant dans les mines ainsi que dans les magasins, mesurant les chantiers, sondant les docks, dessinant les machines, calculant les mouvemens de la vapeur, et analysant ce génie mécanique qui renouvelle, tous les dix ans, les procédés de l'industrie. Nous avons beaucoup admiré et peu imité; ce qui prouverait que nous n'avons pas compris.

C'est qu'il ne suffit pas de prendre la mesure des détails, si l'on n'a aussi la vue de l'ensemble, et si l'on ignore où réside le principe du mouvement. La Grande-Bretagne doit ses succès à son organisation financière, comme nous avons dû les nôtres à l'organisation administrative, dont la Convention posa les bases, et que l'Empire régularisa; et le moteur principal, le grand levier de cette puissance, c'est le crédit.

Le crédit est de date ancienne en Angleterre. Au commencement du XVIIIe siècle, quand les autres états de l'Europe empruntaient

à 6 et à 8 pour 100, l'Echiquier avait de l'argent à 3 pour 100. Mais les accroissemens les plus rapides du crédit ne remontent pas au-delà de la période révolutionnaire : il s'est développé chez nos voisins par la nécessité de soudoyer la guerre, chez nous par la nécessité d'en acquitter la rançon.

La même cause qui a fait la force de l'administration en France a donné, en Angleterre, au crédit public, une vigoureuse impulsion. Chez ce peuple, où tout ce qui est du pouvoir se localise, où le gouvernement n'a que la surveillance, et n'a pas l'action au dedans, le mécanisme financier, par exception au caractère national, procède de la plus vigoureuse centralisation.

En premier lieu, les capitaux se trouvent concentrés dans un petit nombre de mains. La terre, dans l'Angleterre proprement dite, est divisée entre quarante à cinquante mille propriétaires, tandis que la France en compte six millions. Une masse de 699,000,000 fr. de rente se partage entre deux cent soixante-dix-neuf mille porteurs, ce qui donne 2,500 de rente pour chacun. Chaque division du travail a son centre particulier : à Manchester, la filature et le tissage du coton; à Leeds, la fabrication des étoffes de laine; à Birmingham, les ouvrages de fonte, de fer et d'acier; à Newcastle, le commerce du charbon. Le commerce britannique n'ouvre que deux entrepôts où viennent s'entasser les produits des deux mondes, Londres pour l'Orient, et, pour l'Occident, Liverpool; et là encore, il a sa ville à lui dans les docks, ville murée et gardée qui tient sous clé marchandises et vaisseaux. Trois ou quatre cents banques vont porter la circulation du numéraire dans les moindres districts; mais la banque d'Angleterre, comme une pompe foulante et aspirante, rattache de gré ou de force tous ces satellites épars à son propre mouvement. Elle bat monnaie, arbitre le taux du change et règle, quand il lui plaît, jusqu'à l'étendue des spéculations privées.

En Angleterre, rien ne se fait par le gouvernement, de ce qui peut être fait par les individus ou par les associations privées. La société se meut, pour ainsi dire, en dehors de l'état, qui se borne à constater et à contrôler la marche des choses, sans prétendre la diriger. C'est ce qui explique la lenteur avec laquelle il modifie ses traditions. Il faut que tout le monde et que chacun ait pris sa part d'un progrès accompli, avant que le gouvernement songe à se l'approprier. Il n'y a pas trois ans que la trésorerie délivrait encore ses récépissés en latin barbare, et faisait ses comptes à l'aide de tailles en bois, selon la méthode du vieil Échiquier normand.

Chez nous, le crédit public est entièrement du domaine administratif. C'est du Trésor que part la circulation, et c'est là qu'elle aboutit. Le Trésor, au moyen des quatre-vingt-six receveurs-généraux et des trois cent soixante receveurs d'arrondissement, fait les fonctions de banquier universel; il absorbe les capitaux de la caisse des dépôts et consignations, ainsi que les fonds des caisses d'épargne, et devient une sorte de caissier gratuit pour tous les citoyens. Le taux auquel il emprunte sert de régulateur à l'intérêt de l'argent, la prime de la dette flottante agissant sur les capitaux mobiles, et la prime de la dette fondée, sur les capitaux immobilisés. Les bons du Trésor et les rentes sur l'état sont, en France, l'étalon (*standard*) de la valeur.

Il n'en est pas de même chez nos voisins. Dans leur édifice financier, le Trésor ne figure pas la clé de la voûte; son rôle est secondaire et dépendant: la Banque le domine à une grande hauteur. C'est la Banque qui fait les avances de la dette flottante, et qui fixe, par conséquent, l'intérêt pour les bons de l'Échiquier; c'est la Banque qui déclare, en élevant ou en abaissant le taux de l'escompte, la prime commerciale des capitaux; c'est la Banque aussi qui, en donnant à ses billets la valeur de l'or, tient le change en faveur de l'Angleterre par rapport à tous les autres peuples chez qui le pair s'évalue au cours de l'argent.

Autant il y a de simplicité, d'unité, de puissance et de grandeur dans le mécanisme de la Banque, autant on découvre d'incohérence, de confusion et de rouages usés ou inutiles dans l'organisation de l'Echiquier. L'administration du revenu public a fait la force de l'Angleterre tant que les autres états de l'Europe ne connaissaient que de nom les garanties du système représentatif; seule, elle avait une balance régulière de recettes et de dépenses, quand le désordre existait partout ailleurs. Mais elle s'est laissé devancer de bien loin, et va maintenant chercher ses modèles au dehors. Tandis que le système des banques, dans la Grande-Bretagne, semble être le dernier mot de l'économie politique, l'enfance de la science est lisiblement écrite dans son système d'impôt et d'administration.

Nous poursuivrons ce contraste en nous référant, pour les détails, au savant et consciencieux ouvrage que vient de publier M. Bailly sur les finances du royaume-uni (1).

(1) *Exposé de l'administration générale et locale des finances du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.*

L'ÉCHIQUIER, L'IMPÔT, LE BUDGET.

Le gouvernement représentatif, tel qu'on le conçoit de nos jours, est une question de budget. Aussi les Anglais ont-ils placé l'administration des finances au sommet de la hiérarchie des pouvoirs. Le chef du cabinet porte le titre de premier lord de la Trésorerie; et la Trésorerie est, à proprement parler, la seule administration que dirige par lui-même le pouvoir exécutif. Les ministres de l'intérieur, du commerce et de la justice ne sont guère que les surveillans officiels de l'activité sociale, chacun dans le département qui lui est confié; mais l'administration du revenu s'opère par les mains des officiers de la couronne, et, par ce côté du moins, le gouvernement entre en contact direct avec les citoyens.

L'organisme de toute machine administrative, en Angleterre, diffère essentiellement du modèle que l'Empire a stéréotypé pour nous. En France, un ministère, c'est un homme, avec des chef de divison pour lieutenans et pour armée une multitude de commis. Le ministre des finances gouverne ainsi près de deux cent mille agens, par le despotisme de la circulaire, comme des automates dont tout le mérite consiste à exécuter avec précision les ordres venus d'en haut. Le principe de notre administration civile est le même que celui de la discipline militaire, l'obéissance passive de l'inférieur au supérieur. L'action du pouvoir perd en sûreté, par cette méthode, ce qu'elle gagne en célérité.

Dans la Grande-Bretagne, où le parlement administre autant qu'il délibère, toute administration est surmontée d'un conseil supérieur (*board*), dont le ministre n'est que le président (*chairman*), et auquel se rattachent des conseils inférieurs, organisés de la même manière, portant le double caractère d'une assemblée délibérante et d'un jury. Ce système, qui présente des garanties réelles au public, en donne beaucoup moins à l'état. L'unité du pouvoir exécutif s'égare et se rompt à travers tant de rouages indépendans, ou peu s'en faut, les uns des autres; et la responsabilité ministérielle s'annulle en se divisant.

L'organisation de l'Échiquier a subi quelques réformes en 1834. Voici de quels échelons se compose maintenant cette hiérarchie d'attributions :

Le premier lord de la Trésorerie, le chancelier de l'Echiquier, ministre des finances, et les *junior lords* ou commissaires de la Tréso-

rerie, au nombre de quatre, forment le conseil supérieur des finances ou la Trésorerie.

Le premier lord de la Trésorerie et le chancelier de l'Echiquier, réunis à des magistrats qui portent le titre de *barons de l'Echiquier*, composent *la cour de l'Echiquier*, tribunal administratif appelé à connaître de toutes les questions contentieuses qui intéressent le revenu public.

De la Trésorerie dépendent : 1° le bureau de la dette nationale, espèce de commission pour le rachat de la dette, qui a le droit d'emprunter dans ce but, et de procéder, soit par la réduction de l'intérêt, soit par le rachat du capital; 2° la commission chargée des prêts et avances faits par l'état (*exchequer loan commissionners*), qui a pour mission d'encourager les entreprises de travaux publics.

Les administrations qui sont chargées de percevoir l'impôt, sous la direction de la Trésorerie, sont au nombre de cinq : les douanes (*customs or accise*), auxquelles appartient l'application du tarif des droits à l'importation et à l'exportation des marchandises, ainsi que la surveillance et la répression de la contrebande sur les côtes du royaume-uni; l'*excise*, administration qui correspond à celle que l'on a désignée chez nous par le nom de *droits réunis;* l'administration du timbre et de l'enregistrement (*stamp*), qui réunit à ses attributions principales le recouvrement de l'impôt territorial; l'administration des postes aux lettres (*post office*), et celle des domaines, ainsi que des forêts.

A l'exception des postes, dont la direction est confiée à un grand-maître qui fait partie du cabinet, chacun des services est sous la direction d'un conseil (*board*) composé de commissaires dont le nombre varie suivant la nature des travaux. Par une autre exception tout aussi peu rationnelle, la prérogative de nommer aux emplois de finance n'appartient pas sans partage au conseil supérieur. Les commissaires de l'*excise*, solidairement responsables du recouvrement des droits, nomment aux emplois de ce service; le grand-maître des postes possède également le patronage de certains bureaux; enfin, dans l'administration des domaines, il est pourvu à diverses fonctions par lettres-patentes du roi.

L'unité du pouvoir exécutif, en Angleterre, réside principalement dans le droit de contrôle, qui est attribué par les lois à la Trésorerie sur tous les autres ministères. Chaque département ministériel soumet, avant la fin de l'année, un projet de budget, dans lequel toute dépense de la valeur de 125,000 francs doit être mentionnée sépa-

rément et motivée. Le conseil des finances, après les avoir examinées, notifie aux départemens intéressées, soit l'adoption, soit le rejet, des dépenses proposées; le budget présenté au parlement ne contient que les articles admis par la Trésorerie.

En France, les garanties financières ont été stipulées dans l'intérêt des chambres et du pays, contre les erreurs ou les malversations du pouvoir exécutif. La cour des comptes, composée de magistrats inamovibles et indépendans, prononce sur la conformité des dépenses faites avec les dépenses autorisées par les chambres ou déclarées par le ministère, et recherche si les règles établies par la législation ont été observées. Le ministère lui-même est obligé de rendre ses comptes aux chambres, et de présenter, pour le réglement définitif de chaque exercice, un projet de loi qui met nécessairement à nu les fautes ou les irrégularités qu'il tiendrait le plus à cacher.

En Angleterre, les moyens de contrôle sont d'une tout autre nature; on les a établis, non point dans l'intérêt du peuple, et comme un complément de la responsabilité ministérielle, mais dans le seul intérêt de l'administration, et comme une garantie qu'elle prend contre ses agens inférieurs. Ces rouages intérieurs de la comptabilité sont : le bureau de contrôle (*board of controll*) et la cour des comptes (*audit office*).

Le bureau de contrôle représente assez exactement les attributions qui appartiennent chez nous à la caisse centrale du Trésor; il a, pour ainsi dire, le contre-seing des dépenses et des recettes. Aucun comptable ne peut verser des fonds à la Banque, pour le compte du Trésor, sans une autorisation du contrôleur-général. Tout crédit ouvert sur la Banque par la Trésorerie, aux agens des divers services, doit être également revêtu de son *visa*. La Banque lui remet chaque jour un état des fonds qui sont sortis la veille de ses mains, avec la situation des crédits ouverts à chaque comptable. Ce fonctionnaire est en outre chargé, sous la direction de la Trésorerie, de confectionner et de signer les bons de l'Échiquier dont l'émission a été autorisée par le parlement, de les mettre en circulation et d'en assurer le remboursement. Ainsi le contrôleur-général est véritablement le gardien du Trésor; encore n'en a-t-il que la clé. On a du reste entouré cette institution d'un certain relief; le chef du bureau de contrôle est nommé directement par le roi, et il ne peut être révoqué que sur la demande des deux chambres du parlement, ce qui lui confère une sorte d'inamovibilité.

La cour des comptes a une juridiction fort limitée et se trouve placée dans la dépendance du Trésor. Les dépenses de l'armée et de la marine ne lui sont pas soumises; les branches les plus importantes du revenu public, les douanes et l'excise, échappent de même à son examen. Les comptes qu'on lui produit ne comprennent généralement que les dispositions faites sur la Banque, et ne présentent en aucune façon la situation des dépenses acquittées. Ajoutez que le bilan financier porte uniquement sur le revenu net, et laisse en dehors tous les frais de perception. Le docteur Bowring a prouvé dans la dernière session que 6,150,000 livres sterling, environ 154,000,000 de francs, échappaient ainsi chaque année au contrôle de l'administration et du parlement.

La cour des comptes en Angleterre n'est, comme l'a si bien dit M. Bailly, qu'un bureau de vérification, dont les travaux sont subordonnés à l'approbation de la Trésorerie. L'*audit office* arrête les comptes; la Trésorerie approuve ou modifie l'arrêté, et distribue ensuite à la chambre des communes un aperçu général des recettes et des dépenses de l'année, espèce de compte de caisse appuyé de développemens sommaires, que le parlement enregistre sans discussion. Cette imperfection de la comptabilité administrative oblige les chambres et le gouvernement à recourir à la voie incertaine et dispendieuse de l'enquête, chaque fois que l'on veut constater les résultats de tel ou tel système d'impôt. C'est ainsi que les comités d'enquête sont devenus, dans la Grande-Bretagne, un des principaux ressorts du gouvernement.

Il est tout simple que le gouvernement central manque de moyens de contrôle, quand il n'a pas d'action sur les localités. On pourrait citer telle branche d'administration qui n'a pas, hors de la capitale, un seul bureau ni un seul agent. Pour donner un exemple, c'est à Londres que tous les journaux des comtés envoient leurs papiers, afin de les faire timbrer; aussi les frais d'impression sont surchargés pour eux des frais de transport, tandis que leurs confrères de Londres, voisins du *stamp-office*, n'ont pas les mêmes dépenses à supporter. De là résulte l'inégalité de l'impôt. Rien n'est complet en Angleterre; l'ordre qui règne entre toutes les parties de ce grand empire est la conséquence des mœurs et non celle des lois; la pratique remplit incessamment les lacunes, ou corrige les vices de la législation; car, chaque Anglais porte en lui comme un admirable instinct qui l'avertit de ce qu'il doit faire et de ce qu'il doit éviter. L'édifice de la grandeur anglaise figure aux yeux cette gigantesque ville de Londres, assemblage

de plusieurs cités, qui ne sont unies entre elles par aucun lien administratif et où le même ordre règne pourtant dans tous les quartiers, comme s'il ne dépendait pas de différentes administrations, et comme si chacune de ces administrations locales ne votait pas à son gré, sans relever d'aucun contrôle supérieur, la police, l'éclairage, le pavé des rues, la propreté de la voie publique, l'entretien des pauvres et jusqu'à l'éducation des enfans.

Nulle part ce défaut d'action de la part du gouvernement sur le pays n'éclate à un plus haut degré que dans le système de l'impôt. Rien ne s'y fait directement. Le fisc ne saisit ni la personne ni la propriété; il tourne autour avec un grand soin, par exemple, et marque au passage tous les objets de consommation. Les contributions directes se réduisent à la partie de l'impôt territorial (*land tax*) qui n'a point été rachetée, et qui produit 30,000,000 de francs, ainsi qu'aux impôts compris sous la dénomination générique de taxes assises (*assessed taxes*). Les taxes assises sont des impôts de quotité que M. Pitt établit, à titre de contribution de guerre, en 1798. Elles portent sur les maisons et sur les fenêtres et comprennent plusieurs taxes somptuaires, sur les domestiques mâles, sur les armoiries, sur les voitures, sur les chevaux et sur les chiens. Les taxes assises, qui avaient rapporté, en 1820, plus de 112 millions de francs, par suite de plusieurs dégrèvemens successifs, ne rendaient plus, en 1834, que 94 millions. Ainsi les contributions directes produisent, au total, pour la Grande-Bretagne, un revenu de 125,000,000 francs, à peine le dixième du revenu général de l'état.

Les impôts créés par M. Pitt pendant la guerre, sous la dénomination d'*income-tax* et de *property-tax*, ont été abolis à la paix; depuis cette époque, les économistes demandent en vain que l'on revienne à un système d'impôt qui contrarie les habitudes du pays. Une raison décisive s'y oppose : en fait, la propriété supporte les taxes locales qui s'élèvent à plus de 600 millions de francs, et l'on ne peut pas demander à la même source le revenu général de l'état.

C'est ici qu'il devient possible de saisir dans toute sa netteté la différence caractéristique qui sépare l'Angleterre de la France. Chez nous, où la propriété est très divisée et se constitue démocratiquement, on réserve l'impôt direct pour les besoins de l'état; l'impôt indirect forme, au contraire, le principal revenu des communes, et ce n'est qu'à défaut de cette ressource qu'on les autorise à s'imposer, au principal des quatre contributions directes, un certain nombre de centimes additionnels. Chez nos voisins d'outre-mer, où l'aristocratie

domine encore, et où la constitution de la propriété est demeurée purement féodale, avant que l'état puisse mettre la main sur l'impôt direct, il faut que cette source ait défrayé les besoins des paroisses, des villes et des comtés. En revanche, l'impôt indirect est du domaine exclusif de l'état, à ce point, que les villes et les corporations n'en retirent pas plus de 20 millions de francs.

C'est la nécessité qui a déterminé le système d'impôt en usage dans la Grande-Bretagne; mais, quand il s'est agi de fixer l'assiette et la mesure de chaque branche de contribution, c'est le hasard seul qui a tout fait. En France, l'impôt a été révolutionné et renouvelé de fond en comble ainsi que l'état; de là vient que l'on aperçoit dans cet ensemble une certaine harmonie de proportions. Mais les Anglais, dans la voie du progrès, ne procèdent jamais par une refonte générale des institutions. Les impôts s'établissent chez eux à mesure que les nécessités du Trésor deviennent pressantes, et disparaissent ou s'atténuent avec ces mêmes nécessités. Il arrive ainsi que l'assiette des contributions, ne se modifiant pas aussi promptement que les formes de la richesse publique, se trouve, au bout d'un certain temps, contraster, comme une sorte d'anachronisme, avec l'état de la civilisation. Le tarif des douanes, par exemple, comprend cinq cent soixante-six espèces de droits établis sur un nombre égal d'articles différens, dont cinq cent dix, suivant l'observation de sir Henry Parnell, n'ont pas produit tous ensemble 13,000,000 de francs. Voilà donc cinq cent dix articles de commerce soumis à des entraves onéreuses autant que vexatoires, et cela sans utilité réelle pour le trésor! Que dire des droits sur le papier qui élèvent le prix des livres et font obstacle à l'instruction du peuple; impôt auquel le peuple anglais a infligé la qualification flétrissante de *taxe de la pensée?* De là aussi tous ces monopoles de droits indirects attribués à des corporations ou à des individus, et parmi lesquels on retrouve un impôt sur la publication des documens utiles au commerce, qui rapporte aux propriétaires un bénéfice annuel d'environ 300,000 francs.

De 1831 à 1836, le gouvernement a réduit ou supprimé des taxes pour une valeur d'environ 8,000,000 de livres sterling (200,000,000 de francs). Le système de l'impôt a été corrigé dans ses abus les plus révoltans, mais il gêne encore le développement de la richesse et du travail.

Sur 1,300,000,000 de francs, dont se compose le revenu de l'état, les droits de douanes produisent environ 460,000,000; *l'excise*, qui porte principalement sur les boissons, sur le thé, sur la

fabrication du papier, des savons et de la verrerie, 440,000,000; les droits de timbre et l'enregistrement, 180,000,000; les postes 37,000,000. Le surplus du revenu est fourni par les taxes assises et par les domaines. Une autre espèce de contribution indirecte se compose des émolumens ou épices (*fees*) payés à divers titres aux officiers publics, taxe très onéreuse et d'un usage presque universel, mais qu'il est impossible d'évaluer.

Quand on recherche la différence de ce qui doit ou de ce qui peut être avec ce qui existe en matière de contribution, l'on est conduit à penser que le gouvernement anglais, quels que soient à cet égard les projets des hommes d'état, n'adoptera jamais le système de l'impôt direct. Sans revenir ici sur la disposition aristocratique du sol et des fortunes, nous pensons que la préférence donnée à l'impôt indirect dans le royaume-uni est la conséquence nécessaire du caractère des mœurs et de celui des institutions. Les Anglais veulent bien avoir un gouvernement, mais ne veulent pas en sentir la pression. Ils ne lui accordent une armée que pour l'employer au dehors, et à l'intérieur ils ne lui votent des subsides qu'à la condition de ne pas se trouver en contact avec les agens du fisc. Au moyen de l'impôt indirect, une classe de citoyens supporte seule la gêne et les restrictions, pour en délivrer le public; tout se passe entre les collecteurs et un certain nombre de fabricans et de commerçans. Ceux-ci vendront l'impôt avec leurs marchandises, et le consommateur restera libre d'étendre ou de réduire sa part de contribution, suivant la mesure dans laquelle il satisfera ses propres besoins. C'est une partie de la liberté pour l'habitant de la Grande-Bretagne, de n'être taxé ni dans sa personne, ni dans sa propriété. Il se trouve à l'aise quand les produits seuls sont imposés, et contribue plus volontiers à l'impôt quand il est maître de n'en prendre que ce qu'il lui plaît. Aucune taxe n'est plus impopulaire chez nos voisins que celle des fenêtres, bien qu'il n'y en ait pas de plus légère, ni de plus modérée.

Mais, si la forme de l'impôt indirect est assortie au caractère du peuple anglais, nous pensons qu'elle doit inévitablement se simplifier. Les États-Unis d'Amérique nous fournissent un exemple à la fois et un indice de la révolution financière qui s'accomplira un peu plus tard de ce côté de l'Océan; le seul impôt réel établi au profit de l'état, chez les Anglo-Américains, consiste dans un système de douanes qui a pour but, non pas de protéger telle ou telle industrie indigène, mais seulement de fournir, au moyen de droits modiques, d'abondans revenus au Trésor.

L'ordre social est, en Angleterrre, d'un entretien bien autrement dispendieux qu'aux États-Unis, où tout homme a devant soi le désert pour domaine, et où tout travail est récompensé par un salaire élevé. La Grande-Bretagne a d'ailleurs un passé à liquider, fardeau énorme et qui lui arrache annuellement plus de 700,000,000 de francs. Nous ne saurions donc prévoir une époque dans l'avenir, où l'impôt chez nos voisins se simplifie jusqu'à l'unité. Mais nous croyons qu'il tend à se réduire à deux principales branches, savoir, aux douanes et à l'enregistrement, et dans chacune de ces divisions, à un petit nombre d'articles principaux.

Les réductions ou les suppressions opérées dans l'impôt depuis cinq ans ont atteint, en grande partie, les taxes de *l'excise;* elles s'élèvent à plus de 100,000,000 de francs. A mesure que l'on s'occupera davantage de déférer au vœu public, l'on sera obligé d'insister dans cette voie. Nous remarquons, d'un autre côté, que chaque diminution dans les droits des douanes (*accise*) a été suivie d'un accroissement du revenu. Il n'y a donc point de danger à poursuivre la réforme économique sur le même plan. Tôt ou tard, la taxe sur le thé sera comprise dans les droits de douane, et l'on supprimera *l'excise* sur les boissons, qui est, de toutes les contributions indirectes, la plus pesante et la plus détestée. Alors, et quand les taxes ne seront plus levées qu'à la frontière maritime, les Anglais auront réalisé, en matière d'impôt, l'idéal du *self-government.*

Le budget, dans nos idées, représente l'ensemble des recettes et des dépenses autorisées pour l'année; en ce sens, on pourrait dire que l'Angleterre n'a pas de budget. La partie du système financier qui porte le nom *de fonds consolidé* se compose, en effet, de dépenses votées pour ainsi dire à perpétuité, et d'impôts destinés à y pourvoir, qui ne sont jamais remis en question. Sauf la révision des tarifs, et les modifications qu'exige de temps en temps l'assiette ou la perception d'un impôt, la prérogative des chambres ne s'exerce pas annuellement sur les taxes qui sont la source du revenu public. A l'exception du droit sur le sucre qui produit environ 75,000,000 de francs, et que l'on considère comme un supplément de ressources (*supply*), tous les impôts sont permanens.

Les dépenses imputées par privilége sur le *fonds consolidé* sont : 1° les intérêts de la dette inscrite, 2° la liste civile, 3° les dotations, 4° certaines pensions et annuités, 5° les traitemens de la diplomatie et les cours de justice. Toutes ces dépenses, permanentes comme les taxes qui doivent y pourvoir et affranchies pareillement du vote an-

nuel, excédaient, en 1824, 770,000,000 de francs. Les frais de régie et de perception, les *draw-backs*, etc., que l'on prélève sur les produits bruts, jouissent de la même exemption. La différence entre le chiffre des dépenses qui sont exemptes du vote annuel, et l'excédant libre du *fonds consolidé* concourt avec les taxes supplémentaires, à former la dotation des *services*. On donne ce nom aux dépenses de l'armée, de la marine, de l'artillerie, etc., dont l'ensemble s'élevait, en 1834, à 350,000,000 de francs.

En France, la charte de 1830 autorise les chambres, comme la charte octroyée, à consentir pour plusieurs années le vote de l'impôt indirect. Mais c'est une faculté dont on n'a pas fait encore usage, et dont le principe est repoussé par nos mœurs. La chambre des pairs a souvent exprimé le regret de voir remettre chaque année en question toutes les dépenses. Comment en pourrait-il être autrement dans une société qui cherche encore à se fixer, et qui n'a pas trouvé son point d'appui? En Angleterre, où toutes choses ont de la durée, un parlement ne craint pas d'engager le vote de ceux qui suivront, car ce que l'on recherche avant tout, ce sont moins des gages de progrès que des garanties de conservation. Il n'y a vraiment que l'Angleterre au monde pour imprimer ce caractère de tradition à des actes dont l'essence est de se renouveler chaque année, et pour conserver, dans ces phases si lentes, la mobilité nécessaire au gouvernement représentatif.

Le parlement vote séparément le budget de chaque département ministériel (*estimates*); mais « le vote des services, dit M. Bailly, ne suffit pas pour que la Trésorerie puisse leur appliquer les fonds que les dépenses non votées doivent laisser sans emploi. Les propositions du chancelier sont renvoyées à un comité des voies et moyens (*committee of ways and means*), et une loi autorise la Trésorerie à disposer des sommes que les services réclament sur l'excédant disponible du fonds consolidé. Bien que cet excédant balance et au-delà le chiffre des dépenses votées, et bien qu'il n'existe plus de déficit annuel, des anticipations précédentes ont dépassé de beaucoup la somme que chaque année laissait disponible; d'où est résulté un arriéré-passif qu'il faut couvrir. Il y est pourvu principalement par des moyens de crédit : ils consistent dans des émissions de billets de l'Echiquier ou bons du Trésor, qui sont autorisés dans le cours de chaque session. L'acte qui dispose de l'excédant du fonds consolidé, récapitule les émissions antérieurement accordées en effets du Trésor, les complète jusqu'à la somme jugée nécessaire, et règle en détail l'emploi à

faire des crédits ouverts à chacun des services soumis au vote. Cette loi est connue sous le nom *d'appropriation act*. Son origine date de l'année 1678. »

La dette flottante est bien plus considérable en Angleterre qu'en France; elle n'a guère dépassé chez nous, dans les circonstances les plus difficiles, un niveau de 500,000,000; chez nos voisins, elle excédait, pendant toute la durée de la guerre, une somme de 1,200 millions. Aujourd'hui encore la dette flottante du royaume-uni (*unfunded-debt*) se compose d'environ 756 millions en capital, dont près de 700 sont destinés à pourvoir au déficit des caisses, et à combler périodiquement l'arriéré. Dans la dernière crise qui vient d'ébranler la prospérité commerciale, les bons de l'Echiquier, qui jouissaient constamment d'une prime de 2 p. 100, étant tombés au-dessous du pair, on a blâmé le chancelier pour avoir négligé de réduire la dette flottante en temps opportun. Peut-être n'était-il pas entièrement libre de le faire. La dette flottante ne coûte à l'état que 19 millions de francs par an; c'est un médiocre fardeau, qui trouve son contrepoids dans les avantages immenses qui en reviennent au commerce et à l'industrie. La dette flottante est la base du crédit en Angleterre. Les billets de l'Echiquier, négociables comme tous les effets publics, et moins sujets aux fluctuations des cours, sont très recherchés par les capitalistes et les banquiers. Ils composent généralement le fonds de garantie des banques (*securities*), et remplacent avec avantage les réserves en or ou en argent qui sont un capital improductif. On ne pourrait en supprimer ou en réduire l'émission sans porter une grave perturbation dans les établissemens de crédit.

Nous avons signalé la somme des recettes et des dépenses qui ne figurent point dans le bilan financier de l'état. Le budget, ou plutôt l'ensemble des budgets, présente une autre lacune; il ne comprend ni les ressources annuelles, ni les dépenses des administrations locales et du clergé. M. Bailly, en compulsant laborieusement les documens parlementaires, a trouvé que le chiffre des impositions de toute nature, acquittées par les habitans du royaume-uni, s'élevait à 2,025,055,000 francs. Cette somme se décompose ainsi qu'il suit : l'impôt général produit 1,255,000,000; les droits de péage, émolumens ou épices, 83,000,000; les dîmes et impôts établis au profit du clergé, 208,000,000; les taxes des comtés, qui ont pour objet l'entretien des routes et la police publique, 151,000,000; enfin les taxes paroissiales ou municipales, 327,000,000, dans lesquelles la taxe des pauvres est comprise pour 145,000,000. Les contributions locales

sont évaluées, dans les calculs de M. Bailly, à 477,000,000 de fr., ce qui représente, à peu de chose près, le cinquième du revenu total et la moitié des dépenses de pure administration. En France, la proportion de l'impôt local à l'impôt général est beaucoup moins forte. Le pouvoir central exécute chez nous une grande partie des travaux et supporte la plupart des charges qui appartiennent en Angleterre aux localités. Cela seul montrerait au besoin que le gouvernement ne procède pas du même principe dans les deux pays (1).

LA BANQUE D'ANGLETERRE, LE CRÉDIT.

Si la distribution de la richesse est toute féodale en Angleterre, et se concentre sur quelques têtes privilégiées, l'unité, et l'unité la plus rigoureuse, préside au système de la circulation. Ce n'est pas, au reste, le gouvernement qui en a le monopole; de cette prérogative absolue que s'arrogeaient les souverains au moyen-âge de fixer le titre des valeurs monétaires, il n'a conservé que le droit de frapper les espèces à son coin et de les nommer. Le roi d'Angleterre bat monnaie; mais c'est la Banque d'Angleterre qui fournit les lingots, et qui détermine, en élevant ou en abaissant le taux du change, la quantité des espèces métalliques qui resteront dans le royaume ou qui seront exportées.

La Banque est le plus grand dépôt des capitaux qui existe, non seulement en Angleterre, mais dans le monde entier. Elle possède le quart du numéraire qui circule dans la Grande-Bretagne, c'est-à-dire 200 à 250 millions de francs. Le papier-monnaie qui sert de complément à cette circulation, sort en grande partie de ses coffres et de ses ateliers. Sur une masse de billets qui représente 700 à 750 millions de francs, la Banque en émet à elle seule les trois cinquièmes, ou 450 millions. La Banque bat monnaie, et ses billets sont la monnaie usuelle, égale en valeur à l'or, et plus recherchée.

Placée au-dessus de tous les établissemens de crédit, comme un surveillant et comme un arbitre, elle n'est elle-même ni contrôlée ni limitée dans son droit d'émission. Elle peut, à son gré, inonder l'An-

(1) Nous voyons, dans les *Renseignemens statistiques* publiés par le ministre du commerce, que les dépenses départementales de toute nature se sont élevées, en 1832, à 56,774,206 francs. Les revenus des communes, autre partie des impositions locales, composaient, en 1833, une somme de 169,554,584 francs, ce qui donnait, pour le total des communes et des départemens réunis, 226,238,790 francs, ou un peu moins du cinquième du budget général de la France, et une somme inférieure de moitié aux dépenses locales du royaume-uni.

gleterre de son papier ou le retirer de la circulation, et possède ainsi sans partage cet immense pouvoir de changer le prix des choses, soit en contractant, soit en dilatant le mouvement des capitaux.

Des trois royaumes qui forment l'Union, chacun a son système particulier de banque, comme son système différent d'administration. Mais ces rouages divers du crédit se rattachent tous à la Banque d'Angleterre comme à un centre d'impulsion.

Dans l'Angleterre proprement dite, siége du parlement et du pouvoir exécutif, foyer du commerce et de l'industrie, la Banque de Londres, avec son gouverneur et ses vingt-quatre directeurs électifs, forme comme le haut gouvernement du crédit public et privé. Depuis l'année 1694 jusqu'en 1826, la Banque était la seule association *incorporée* qui eût en Angleterre le privilége d'émettre des billets. En renouvelant la charte d'institution, on a borné ce monopole à un rayon de soixante-cinq milles autour de Londres. Mais elle a établi, dans les comtés les plus éloignés, des succursales (*branch-banks*), qui lui servent à gouverner partout la circulation. D'ailleurs, comme ses billets forment, concurremment avec les bons de l'Echiquier, le fonds de garantie dans tous les établissemens de banque que lèvent des particuliers ou des associations, c'est d'elle que part et c'est à elle qu'aboutit la circulation.

L'Irlande, qui obéit à un vice-roi anglais, défendu par une armée anglaise, et chargé d'appliquer les lois de l'Angleterre, a aussi une banque nationale, espèce de vice-royauté financière, qui relève et dépend de la banque-monstre établie dans la Cité. La Banque d'Irlande est assise sur les mêmes bases que la Banque d'Angleterre; mais ce sont comme des forces d'emprunt dont la métropole du crédit a doté sa colonie.

La Banque irlandaise a aussi un privilége d'émission, limité à un rayon de cinquante milles autour de Dublin; mais son capital est borné, et ses relations purement insulaires. Les billets de la Banque d'Irlande n'ont pas cours en Angleterre, tandis que ceux de la mère-banque sont reçus en Irlande avec faveur. En cas de panique et de dépréciation de leurs propres billets, c'est avec des billets de la Banque d'Angleterre ou avec de l'or que celle-ci leur fournit, que les banques d'Irlande rembourseraient leurs porteurs.

Les banques d'Écosse forment une espèce d'association républicaine, assez semblable à l'organisation de l'église presbytérienne, qui domine dans cette contrée. La loi ne met de limites ni au nombre des établissemens de crédit, ni au nombre des actionnaires de chaque

établissement; elle ne détermine ni l'importance du fonds social, ni l'étendue des opérations.

Mais elle a voulu que tout actionnaire devînt solidaire, jusqu'à concurrence de sa fortune personnelle, des engagemens de la compagnie, et que ses propriétés foncières fussent grevées de cette solidarité. Dans le système écossais, la concurrence, qui n'est ailleurs qu'un principe d'anarchie, a reçu des règles et une sorte d'organisation. Les émissions se limitent naturellement par le contrôle que tous les établissemens ensemble exercent sur chacun d'eux. Deux fois par semaine, les trente-six banques d'Écosse soldent entre elles par l'échange de leurs billets; les différences sont couvertes par des remises sur Londres, à dix jours de vue. La banque qui aurait forcé ses émissions ne pourrait pas échapper à cette surveillance constante, et se verrait bientôt mise au ban de la communauté; on s'entendrait pour refuser son papier.

Quelle que soit la perfection de ce système, à l'abri duquel le crédit en Écosse a échappé, depuis cinquante ans, à toutes les perturbations qui ont ébranlé les pays voisins, il suppose un point d'appui sur lequel la machine entière vienne porter, à savoir l'existence d'une valeur qui ne soit pas susceptible de dépréciation, l'or ou les billets de la Banque d'Angleterre. Supprimez l'un ou l'autre moyen de fournir les soldes, et le système écossais n'est plus qu'une ville échafaudée dans les nues. Toute banque établie en Écosse a un agent à Londres; c'est une nécessité de son organisation, en même temps qu'un signe de vassalité.

La Banque d'Angleterre étant le principal agent et le centre de la circulation dans le royaume-uni, nous avons maintenant à examiner ses attributions, aussi bien les rapports qui la lient à la fortune de l'état, que ceux qu'elle entretient avec le commerce et l'industrie.

La Banque d'Angleterre est le caissier du gouvernement, de même que les banquiers sont les caissiers du public (1).

(1) « On ne connaît pas dans le royaume-uni cet usage de thésaurisation partielle qui, établissant dans chaque habitation une réserve de fonds, forme pour le pays une masse énorme de capitaux enlevés à la circulation et improductifs pour tous. Toute personne qui touche, même en traites ou autres effets de commerce, une somme dont l'emploi ne doit pas être immédiat, la verse au banquier chez lequel elle a été accréditée. Les banquiers ne sont autres que les caissiers du public. Un compte est ouvert à chacun des clients. Il reçoit un livret contenant des feuillets formulés qui, détachés de leur souche, signés et remplis d'une somme par le possesseur, deviennent autant de mandats que tout fournisseur ou créancier admet en paiement, et auquel le banquier fait honneur à la présentation. »

(*Exposé de l'administration des finances.*)

Les transactions financières ainsi concentrées dans les mains des banquiers sont encore simplifiées par l'institution du *Clearing-house*, ou bureau des dépouillemens, dont M. Babbage, dans son *Économie des machines*, donne la description suivante :

Elle est chargée d'opérer le recouvrement du revenu public pour le compte de la Trésorerie, et de verser dans les mains des comptables les fonds dont la Trésorerie a ordonnancé les paiemens. La Banque d'Irlande et la Banque royale d'Écosse remplissent les mêmes fonctions dans chacun de ces deux royaumes; mais elles sont tenues d'expédier à la Banque d'Angleterre, pour le compte de l'Echiquier, les sommes qui forment l'excédant du revenu sur les dépenses acquittées. Même pour l'Angleterre proprement dite, les fonds qui entrent dans les caisses de la Banque, ne sont pas le revenu brut de l'état; ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, les administrations auxquelles est confié le soin de recueillir les produits de l'impôt, prélèvent par privilége, sur la masse des recettes, les frais de régie et de perception. La centralisation des recettes opérée par la Banque, au moyen de ses douze succursales, ou par l'intermédiaire des banquiers que le Trésor a désignés, ne porte que sur le revenu net. De même, en sa qualité de payeur-général, la Banque n'a à pourvoir qu'aux arrérages de la dette et à la dotation des services votée par le parlement.

La Banque n'embrasse pas toutes les opérations de la dette;

« Dans une grande salle située dans Lombard-Street, environ trente commis, attachés aux différentes maisons de banque de Londres, se placent, suivant l'ordre alphabétique, à des pupitres disposés autour de l'appartement. Chaque commis a une petite boîte ouverte à côté de lui, et le nom de la maison à laquelle il est attaché est écrit en gros caractères sur la muraille, au-dessus de sa tête. De temps en temps d'autres commis, appartenant aux diverses maisons de Londres, entrent dans la salle, la parcourent, et déposent dans la boîte de chaque maison de banque les mandats tirés sur elle par leur propre maison. Le commis-banquier placé auprès de cette boîte inscrit ces divers mandats sur un livre préparé d'avance, et y joint le nom du tireur.

« A quatre heures, toutes les boîtes sont enlevées de leur place. Chaque commis additionne le montant des mandats déposés dans la boîte, et payables par sa propre maison aux autres maisons de banque. Il reçoit aussi de cette même maison un autre livre qui contient le montant de tous les mandats que son commis distributeur a déposés dans la boîte de chacun des autres banquiers. Il compare, pour chaque maison de banque, les deux sommes, et écrit la balance que sa maison doit payer ou recevoir, avec le nom de chacun de ces banquiers en regard; il vérifie cet état, en le comparant à celui que dressent les commis de ces maisons; puis il envoie à sa maison la balance générale qui résulte de son calcul, et si, d'après cette balance générale, sa maison doit aux autres, elle lui renvoie le montant en billets de banque.

« A cinq heures, l'inspecteur se place sur son siége. Chaque commis qui, d'après les résultats de tous ses calculs, doit payer une différence à diverses autres maisons, la paie à l'inspecteur, qui lui donne un reçu égal à la somme versée. Les commis des différentes maisons à qui cette somme est due reçoivent ce qui leur revient des mains de l'inspecteur, qui prend de chacun d'eux un reçu d'une valeur égale. Ainsi la totalité des paiemens se trouve faite par un double système de balance, en ne faisant passer de main en main qu'un très petit nombre de billets de banque, et très rarement de la monnaie métallique.

« 174. Il est difficile de former une évaluation exacte des sommes qui passent par jour à ce bureau; elles varient depuis 2 jusqu'à 15 millions de livres sterling (de 50 à 375 millions de francs). La moyenne peut aller à deux millions et demi de livres sterling en billets de et 20 livres sterling en espèces. »

130 millions de rentes échappent annuellement à son contrôle, et dépendent de diverses administrations. Mais en servant les intérêts de la dette, elle doit opérer et constater tous les transferts. Pour prix de ces fonctions, qui entraînent des frais considérables, et qui engagent d'ailleurs la responsabilité de la Banque, le Trésor lui payait une indemnité de 6,785,000 francs. Cette somme a été réduite de 3 millions, par l'acte de 1834, qui a renouvelé pour dix années la charte de cet établissement.

Relativement aux dépenses des services votés, la Banque, ainsi que le fait observer M. Bailly, n'a rien des attributions d'un agent responsable chargé de libérer le Trésor envers ses créanciers. Sa mission se borne à remettre, aux porteurs des *warrants* délivrés par l'Échiquier, le montant de ces mandats. Elle ouvre un compte courant au Trésor, comme aux particuliers qui lui remettent leurs épargnes en dépôt, avec cette seule différence que la Banque s'engage à faire des avances à l'état. Le service de Trésorerie opéré par la Banque n'est pas, comme il semble, entièrement gratuit. En premier lieu, les avances faites à l'état portent intérêt, et sont représentées par des bons de l'Echiquier. La jouissance de vingt jours que la Trésorerie accorde pour prix du mouvement des fonds, peut encore être regardée comme une prime de un quart pour cent. A ces avantages, la Banque ajoute la libre disposition de soldes considérables appartenant à l'état. Ces valeurs, qui s'élevaient, en 1807, à 316 millions, ne figurent plus aujourd'hui dans les comptes de la Banque, depuis la réforme de l'Échiquier, que pour une somme moyenne de 100 millions. En récapitulant les divers profits que la Banque retire de ses relations ordinaires avec l'état, on voit qu'ils ne peuvent être évalués à moins de 12 ou 15 millions de francs.

La situation de la Banque, à la fin de 1835, représentait les proportions suivantes : le passif de la Banque se composait de 414,100,000 fr., de billets ou de mandats en circulation, et de 509,250,000 fr., valeur des fonds déposés en compte courant sans intérêt, soit par des établissemens publics, soit par des particuliers; au total 923,330,000 fr. La Banque possédait en même temps, en numéraire ou en lingots, 192,950,000 fr., en inscriptions de rentes, en billets de l'Échiquier, et en effets de commerce, 794,100,000 fr., formant un total de 987,050,000 fr., et un excédant de 63,700,000 fr. de l'actif sur le passif.

Il ressort jusqu'à l'évidence, des chiffres de cette balance, que la Banque d'Angleterre est, en réalité, un ressort essentiel, sinon le

ressort principal du gouvernement. Presque toutes ses opérations ont pour base ou pour objet quelque relation directe ou indirecte avec le Trésor. Ainsi les effets de commerce forment à peine la huitième partie des valeurs qui représentent, pour elle, les fonds en émission. La masse de ces garanties se compose de bons de l'Échiquier, que la Banque reçoit pour gage de ses avances au Trésor, ou qu'elle achète pour tenir lieu, dans ses caisses, de l'or ou de l'argent qui resteraient improductifs. Les fonds des particuliers forment, au contraire, la plus grande partie des dépôts qui lui sont confiés. L'argent qu'elle emprunte ainsi gratuitement est prêté ensuite au gouvernement qui lui en paie l'intérêt; l'état, à son tour, lui sert de garantie et de caution, à l'égard des premiers prêteurs, par des titres qu'il remet dans ses mains. La Banque n'est, en réalité, qu'un intermédiaire, mais un intermédiaire responsable dans ce jeu de la circulation, où elle représente le mouvement, et l'Etat le point d'appui.

En France, la Banque royale établie à Paris n'a que des relations très secondaires avec le Trésor; dans le compte courant qu'elle lui ouvre, celui-ci se trouve presque aussi souvent créancier que débiteur. C'est à peine si la Banque engage une partie de ses fonds dans la dette flottante; et quant à la dette inscrite, lorsque l'état veut emprunter, c'est ailleurs qu'il va chercher des prêteurs. Dans la Grande-Bretagne, au contraire, la Banque est le principal instrument du crédit public. S'agit-il de réduire l'intérêt de la dette par une conversion partielle ou générale des rentes inscrites, la Banque d'Angleterre fournit à l'Échiquier les fonds nécessaires pour répondre aux demandes de remboursement. Quand l'état a besoin de faire un emprunt, il s'adresse d'abord à la Banque qui est dans les meilleures conditions pour lui prêter. Le capital social de la Banque qui s'élevait encore, en 1832, à 363,825,000 francs, avait été absorbé par les prêts faits successivement à l'état, depuis 1694, à un taux moyen de 3 pour 100. En 1823, une nouvelle avance de 327 millions fut accordée au Trésor; ainsi, malgré le remboursement opéré en 1833, et la réduction équivalente de 91 millions dans le capital social de la Banque, l'état se trouve encore débiteur envers elle de 547,825,000 fr., sans compter les titres de la dette flottante dont la Banque est le principal acheteur.

L'intervention constante de la Banque dans les opérations de crédit auxquelles se livre le gouvernement a mis le Trésor dans sa dépendance, et pour ainsi parler, à sa merci. Le sanhedrin de *Stock-Exchange* règle l'intérêt des bons de l'Échiquier aussi bien que le taux de l'es-

compte commercial. Une lutte s'établit, il y a six mois, entre la Banque qui exigeait que la prime de ces billets fût élevée, et le chancelier de l'Échiquier qui refusait d'ajouter, sans nécessité, aux charges du Trésor; c'est le chancelier qui a cédé.

La Banque d'Angleterre est à la fois banque de prêt et d'escompte, banque de dépôt et banque de circulation; elle ne fait pas, comme la Banque de France, des avances de fonds sur effets publics; mais à l'escompte des valeurs commerciales elle joint la faculté de prêter sur marchandises ou sur hypothèques, souvent même et dans les temps de crise, sur un simple engagement des commerçans qui ont recours à son appui. Le pouvoir qu'elle a d'émettre du papier-monnaie est par le fait le plus étendu qui ait été confié à un établissement de crédit. La circulation de la Banque des États-Unis n'excède pas ordinairement 100 millions de francs; celle de la Banque de France est d'environ 200 millions; celle de la Banque d'Angleterre, qui a dépassé en 1826 760 millions, est aujourd'hui de 400 à 450 millions. Cette supériorité de moyens d'action ne résulte pas seulement de l'importance des capitaux employés; car la Banque d'Angleterre, bien que son fonds social ait été réduit par la charte de 1823 à 275 millions, n'a pas restreint le cercle de ses opérations, ni vu diminuer son crédit. Le privilége dont elle jouit lui confère aussi plusieurs avantages spéciaux : ses billets sont les seuls qui aient un cours légal et forcé; elle peut faire concurrence aux compagnies de banques dans les comtés, par les succursales qu'elle y établit, tandis que ces associations, exclues par le monopole de Londres et des villes voisines, ne peuvent lutter avec la Banque sur son propre terrain; enfin elle a le droit d'émettre des billets à ordre et à sept jours de vue (*bank-post-bills*) qu'elle envoie dans les provinces, et qui servent à opérer les reviremens de fonds. Mais ce ne sont là comparativement que des avantages de détail; la grandeur colossale de la Banque d'Angleterre vient surtout de l'excellence de sa position. Qu'on la transporte avec tous ses priviléges, disposant du même crédit, et dirigée avec la même habileté, à Paris, à New-York ou à Amsterdam, et le prestige ne tardera pas à s'effacer. C'est parce que Londres est la métropole du monde commercial que la Banque d'Angleterre a comme la direction suprême du crédit. Ses relations avec le commerce ont diminué d'année en année; et pendant qu'elles se réduisaient, son influence croissait pour ainsi dire dans la même proportion. En 1810, pendant la suspension des paiemens en espèces, la Banque escompta pour 2 milliards de papiers; en 1825, ses escomptes

n'étaient plus que de 495 millions, et de 163 millions en 1831; aujourd'hui ils s'élèvent à peine à 60 ou 70 millions. Il faut voir cependant avec quelle anxiété, lorsqu'il survient quelque changement dans l'état du commerce, on attend la déclaration de la Banque, qui abaisse ou élève le taux de l'escompte, pour en apprécier les conséquences. Chacun de ses actes est un exemple que la foule des spéculateurs suit religieusement.

A la fin de 1836, la Banque n'eut qu'à refuser le papier de quelques maisons américaines établies à Londres, pour déterminer la crise qui se préparait à faire explosion; c'est encore une décision de la Banque qui a marqué le premier temps d'arrêt dans cette série de désastres commerciaux. En venant au secours des maisons puissantes qui étaient en péril, et en offrant de prêter 50 millions de francs à la Banque des États-Unis, elle a relevé le courage des commerçans. Or, dans les catastrophes de ce genre, on a tout réparé, quand on a détruit la peur.

Les billets de la Banque de France n'ont pas cours en France, hors de Paris. Les billets de la Banque d'Angleterre, qui ont la valeur de l'or dans la Grande-Bretagne, sont reçus au pair dans toutes les places de commerce du continent. Est-ce le monopole qui confère une telle puissance? et qu'ont de commun les priviléges de la Banque avec cette domination qu'elle exerce sur le crédit dans des contrées que séparent leurs usages, leurs lois, et peut-être leurs intérêts? Un écrivain, du reste fort compétent, M. M. Chevalier, a exprimé l'opinion que la Banque d'Angleterre ne s'occupait point des opérations du change extérieur. Cette observation n'est pas complètement exacte. Sans doute la Banque n'intervient pas directement; mais elle domine le cours du change, et le règle dans les grandes occasions. En donnant à ses billets la valeur de l'or, elle a, par ce seul fait, acquis le bénéfice du change à l'Angleterre; elle le conserve en accumulant dans ses caves l'or qui n'est pas nécessaire à la circulation. Dans les momens de crise où l'exportation des métaux précieux devient plus abondante et fait tourner le change au désavantage du commerce anglais, c'est encore la Banque qui rétablit l'équilibre, soit en élevant le taux de l'escompte, soit en vendant des bons de l'Échiquier pour réduire d'autant la circulation de ses propres billets, soit en vendant de l'argent pour avoir de l'or. Elle n'agit pas à la manière d'un spéculateur, mais comme un gouvernement, rectifiant ou réparant dans les résultats généraux les écarts des efforts individuels.

Tout irait bien si, dans l'accomplissement de ce rôle providentiel,

l'intelligence ne devait pas manquer quelquefois à ceux qui en ont la responsabilité. La Banque d'Angleterre est dirigée par des hommes éminens et qui ont blanchi dans l'expérience des affaires; et pourtant, dans la crise commerciale qui s'est déclarée en 1836, ils ne se sont pas trouvés à la hauteur de leur mission. Les directeurs de cet établissement affirment qu'il leur est devenu impossible de la remplir; ils attribuent les excès de la spéculation et les embarras commerciaux qui en ont été la conséquence, à l'émission surabondante de papier-monnaie que les compagnies de banque *(joint-stock banks)* ont jeté dans la circulation; l'un d'eux, M. Palmer, va jusqu'à dire que le système des banques par actions, tel qu'il est autorisé par les lois, présente de si grands dangers, que la Banque d'Angleterre ne peut pas exister concurremment avec ces compagnies. Les banquiers, de leur côté, rejettent la faute sur la Banque, qui s'y est prise un peu tard pour resserrer la circulation, et qui, après avoir refusé tout crédit aux maisons engagées dans le commerce avec les États-Unis, a fini par déférer au vœu public en venant au secours de celles que la crise avait le plus durement frappées.

Si l'émission de papier-monnaie a excédé en effet les besoins de la circulation, la Banque d'Angleterre n'est pas plus innocente de cette faute que les banques des comtés. Voici le tableau des valeurs circulantes qui ont été émises en Angleterre par les divers établissemens de crédit, pendant les trois dernières années. Ce document a été publié par ordre du parlement.

	Banquiers particuliers.	Compagnies de banque par actions.	Banque d'Angleterre.
Décembre 1833.	8,836,803 liv. st.	1,315,301 liv. st.	17,469,000 liv. st.
Décembre 1834.	8,537,655 —	2,122,173 —	17,070,000 —
Juin 1835.	8,455,114 —	2,484,687 —	17,637,000 —
Décembre 1835.	8,334,863 —	2,799,551 —	16,564,000 —
Juin 1836.	8,614,132 —	3,588,064 —	17,184,000 —

Ainsi dans l'espace de trois années, et malgré le mouvement ascendant de l'industrie, la quantité des billets mis en circulation par les maisons de banque n'a pas sensiblement varié. Les établissemens les mieux conduits ont une tendance très prononcée à se servir des billets de la Banque d'Angleterre, de préférence à leurs propres valeurs; de là cette légère différence de 5 à 6,000,000 de fr. que l'on remarque entre les émissions de 1833 et celles de 1836. (1)

(1) En 1825, la somme du papier-monnaie en circulation était en Angleterre de 1,150,000,000 fr.

Les sociétés de banque par actions se sont au contraire prodigieusement multipliées, et les plus anciennes ont étendu sans mesure leurs opérations. De 1833 à 1836, elles ont travaillé à substituer, dans la circulation, leur papier à celui de la Banque d'Angleterre, qui fondait pendant ce temps de nombreuses succursales et frappait de nouveaux billets, pour étouffer la concurrence qui la menaçait. Il en est résulté, d'une part, que les émissions des banques par actions se sont accrues de plus de 50,000,000 de francs, et de l'autre, que la banque n'a pas réduit les siennes, pendant que le numéraire en réserve dans ses caisses diminuait de près de 100,000,000 de francs.

Nous signalons ces faits sans prétendre les convertir en chefs d'accusation. Une somme de 50,000,000, voilà quel est, en définitive, l'excédant des valeurs créées depuis 1833; et quel que soit l'établissement qui a donné au crédit ce surcroît d'impulsion, nous ne saurions croire qu'il en fût résulté un bouleversement commercial, sans le contre-coup qu'a produit en Angleterre la crise des États-Unis. Celle-ci a été la goutte d'eau qui fait déborder un vase déjà trop plein.

La clameur qui s'élève depuis quelque temps, en Angleterre, contre les sociétés de banque par actions, s'attache beaucoup moins au mal qu'elles ont fait qu'à celui qu'elles peuvent faire, et aux personnes qu'à l'institution. La loi n'exige des sociétaires que d'insignifiantes garanties. Il suffit d'acheter une licence, et de faire connaître le nombre des actionnaires, pour avoir le droit de créer une banque. Aujourd'hui l'on compte plus de cent banques par actions en Angleterre. Elles ne sont assujéties qu'à la simple formalité de déclarer, chaque trimestre, à l'administration du timbre, la moyenne de leurs billets (*bank-notes*) en circulation. La loi ne prescrit rien quant à la proportion du capital réalisé avec les billets émis; la faculté d'étendre ce capital n'est pas moins illimitée que celle d'augmenter les valeurs en circulation. Les actionnaires, quoique responsables dans leur fortune personnelle des engagemens de la compagnie, ont plus d'un moyen de décliner cette responsabilité; les statuts ne sont soumis ni à l'approbation, ni à la révision de l'autorité compétente; enfin la loi n'exige pas que le fonds de garantie soit tenu en réserve sous forme d'espèces métalliques, ou de valeurs non susceptibles de dépréciation (*securities*).

Il faut dire que le silence de la loi représente fidèlement ici, à certains égards, les lacunes actuelles de la science. La Banque d'Angleterre a bien admis pour règle qu'elle aurait dans ses caves, en numéraire ou en lingots, le tiers du montant réuni de ses émissions et des

fonds déposés entre ses mains ; mais cette règle n'a jamais été appliquée. En 1833, lorsque le numéraire en caisse s'élevait encore à 10,209,000 livres sterling, les engagemens de la banque (*liabilities*), tant les billets émis que les dépôts reçus, formaient un total de 32,620,000 livres sterling. En 1836, le numéraire était descendu à 6,868,000 livres sterling, tandis que la valeur des engagemens était de 32,914,000 livres sterling : proportion du cinquième, au lieu du tiers. Les émissions n'avaient donc eu pour régulateur que l'action du public combinée avec le désir d'augmenter les profits, genre de séduction auquel la banque n'était pas plus insensible que tout autre établissement de crédit.

C'est le hasard qui a fait jusqu'ici les frais des règles suivies en matière de banque. Mais quel principe doit servir à les modifier? Si un banquier pouvait être tenu de rembourser constamment, à la première sommation, tous les fonds déposés dans ses mains, le commerce qui consiste à prêter en masse l'argent que l'on reçoit en détail, le crédit, en un mot, serait impossible. Les profits du banquier consistent précisément en ce qu'il peut jeter dans la circulation, sous une autre forme, la meilleure partie des capitaux qui lui sont confiés; sa sécurité vient de ce que tous les billets qu'il émet étant remboursables contre de l'or, le public n'en demande qu'à de rares intervalles le remboursement. Dans un moment de panique, il peut arriver que les demandes se multiplient. Jusqu'où peut aller cette terreur? Nul ne le sait, car l'expérience du passé, en fait de crédit, comme dans les évènemens politiques, n'enseigne pas entièrement l'avenir, et le calcul des probabilités doit varier selon les époques et les contrées.

Dans notre opinion, l'on recherche les garanties de sécurité là où elles ne sont pas. Il importe bien moins à une banque d'accumuler une formidable réserve de numéraire, pour parer aux demandes imprévues, que de fortifier le crédit de l'établissement, pour rendre l'imprévu impossible, et d'ajouter à la confiance du public.

D'où vient que la monnaie d'or et d'argent conserve sa valeur dans toutes les situations de l'état et de l'industrie, sinon de ce que chacun sait que la valeur dont ces espèces sont le signe ne recevra point d'altération? Si la dernière crise n'a point affecté le cours des fonds publics, n'est-ce pas encore parce que l'on est aujourd'hui convaincu que l'état, quand il le voudrait, ne pourrait pas se dispenser de tenir ses engagemens? Plus on élèvera la responsabilité des établissemens de banque, plus on leur fera partager cette solidarité sociale qui lie l'état au pays, et plus on les aura mis à l'abri de ces effroyables

chocs (*runs*) de la défiance populaire, contre lesquels rien, jusque ici, n'a pu tenir.

Nous n'examinerons pas si l'on peut introduire des réformes utiles dans la constitution des banques par actions, qui se répandent de nouveau en Angleterre. Il est une question préalable à vider. Le droit d'émettre le papier-monnaie doit-il appartenir à un établissement unique, ou devenir la propriété de quiconque aura des capitaux et l'habileté suffisante pour les exploiter? Lequel est le plus sain, en pareil cas, du régime du monopole ou de celui de la concurrence? Est-il possible que, dans un pays où le type monétaire a été ramené à l'unité pour les espèces métalliques, il y ait cinq cents sortes de papier-monnaie? que l'unité soit d'un côté, et de l'autre l'anarchie? La lettre de change n'est pas une monnaie, parce que sa valeur varie suivant le crédit du tireur et de l'endosseur; or, en quoi les billets de banque auraient-ils cet avantage de préférence à la lettre de change, s'ils ont un escompte à subir, marqué par les divers degrés de confiance que le public accorde à chaque établissement?

Au moyen-âge, le droit de battre monnaie, droit féodal et de souveraineté, appartenait à tous les seigneurs qui avaient des terres et des vassaux. C'était la confusion des espèces aussi bien que celle des langues et des pouvoirs. Et comme rois, ducs, comtes et barons, dans une nécessité pressante, ne se faisaient nul scrupule d'altérer le titre des valeurs monétaires, le commerce, dans ses échanges, ne jouissait d'aucune sécurité. Le temps et la civilisation ont ramené les monnaies, ainsi que les provinces, à l'unité dans chaque royaume. Cette unité tend même à s'établir entre les divers royaumes de l'Europe, où le type français, le plus simple de tous et le plus rationnel, commence à dominer; mais la monnaie métallique ne sera à son état le plus parfait que lorsque le même type monétaire servira d'agent à la circulation chez tous les peuples civilisés.

La monnaie de papier est encore aujourd'hui, en Angleterre et aux États-Unis, dans son état féodal. La libre concurrence du commerce d'émission ne représente pas autre chose dans ces contrées. Chaque banque locale est comme un tyran de province, dont la monnaie n'a cours que parmi ses vassaux; ici encore, la multiplicité des signes monétaires s'oppose à leur universalité. Ce ne sont pas des valeurs qui puissent servir partout de base aux échanges. L'anarchie se trouve même poussée beaucoup plus loin pour la monnaie de papier qu'elle ne l'a jamais été pour la monnaie d'or et d'argent; celle-ci, dans les pays où son empreinte n'a pas cours, conserve une

valeur métallique, tandis qu'un papier de banque, hors du cercle où il est reçu, demeure absolument sans valeur.

M. Bailly, d'accord avec sir H. Parnell, paraît croire que l'on ne peut établir un bon système de circulation qu'en admettant, entre les établissemens de banque, une concurrence illimitée. « Diminuez, dit-il, le capital de la banque d'Angleterre, révoquez l'acte qui interdit à toute association de plus de six personnes d'émettre des billets au porteur, dans un rayon de soixante-cinq milles de Londres (104 kilomètres), et le crédit va se trouver garanti des secousses sans nombre qui l'ont ébranlé jusqu'ici. »

C'est là, selon nous, une pure illusion. La concurrence illimitée en matière de banque existait naguère et existe encore sans contrôle aux États-Unis. Combien de temps a-t-il fallu à ce système pour amener un déroute complète du crédit! Jackson lui-même, qui a contribué, plus que personne, à délivrer les banques locales du tuteur central qui les contenait, est le premier à déclarer aujourd'hui qu'elles n'ont pas rempli les devoirs de leur position.

Que la concurrence préside aux relations du commerce et de l'industrie, c'est un droit, une nécessité; mais les attributions du gouvernement ne doivent pas être abandonnées en propriété aux individus. Ce que la communauté seule peut faire par ses représentans ne saurait tomber dans le domaine des efforts particuliers. Un manufacturier, un commerçant ou un banquier est bien placé pour juger s'il n'a pas étendu ses opérations au-delà de ses ressources; mais qui décidera si l'abondance du signe monétaire égale ou excède les besoins de la circulation? Quel particulier, quelles que soient la sagacité de son intelligence et l'étendue de ses relations, embrassera, de la sphère individuelle qu'il occupe, l'ensemble des faits et des symptômes qu'il s'agit d'apprécier?

La faculté d'émettre du papier-monnaie n'est pas, à proprement parler, une attribution commerciale. Des trois principales fonctions que remplissent aujourd'hui les banques, le prêt, le dépôt et la circulation, celle-ci peut, sans inconvénient, être détachée pour donner lieu à un privilége spécial. Les banques seront encore les agens nécessaires du mouvement des capitaux; elles se placeront tout aussi naturellement entre le capitaliste qui prête et le commerçant qui emprunte, quand le droit de battre monnaie leur aura été retiré. Ce qui constitue la banque et le crédit, c'est précisément cette opération de prêter, en masse et à une prime relativement plus élevée, des fonds reçus de toutes mains, et qui ne portent qu'un faible intérêt. Voilà

le commerce que l'on peut abandonner à la concurrence, et dans lequel la concurrence est utile pour amener le bon marché, ainsi que le bon emploi des capitaux. Mais la concurrence dans l'émission du signe monétaire ne fait qu'annuler ou déprécier la puissance de cette valeur.

En Angleterre, comme en France, comme aux États-Unis, comme chez tous les peuples qui ont des institutions de crédit, on en viendra, nous le croyons, avec le temps, à ériger en monopole absolu le droit de battre monnaie de papier. L'unité du signe de la circulation s'établira tout aussi rigoureusement pour le papier que pour l'or et pour l'argent. Quant à la question de savoir si le gouvernement se réservera d'exercer ce droit par lui-même ou de le déléguer, ce n'est qu'une difficulté d'exécution.

En Angleterre, quelques bons esprits engagés dans cette tendance d'opinion, mais qui n'en adopteraient peut-être pas encore la dernière conséquence, ont demandé que les attributions monétaires de la Banque fussent séparées de ses attributions commerciales (1). Ses intérêts, comme comptoir d'escompte et de prêt, sont, en effet, en opposition directe avec les devoirs que lui imposent ses fonctions de surveillant général de la circulation. Plus elle émet de billets, plus elle accroît ses bénéfices, et par conséquent les dividendes des actionnaires; mais aussi des émissions trop abondantes dérangent l'équilibre monétaire, qu'elle est chargée de maintenir.

A considérer attentivement les faits, on reconnaît que la séparation des deux intérêts s'accomplit par la force des choses. La Banque se retire insensiblement de l'arène commerciale; pour suppléer à l'insuffisance de ses escomptes, il a fallu créer un comptoir spécial à Londres, sous le titre de *London and Westminster Bank*. Les fonds que le public dépose dans ses bureaux, elle les prête plus fréquemment au trésor qu'à l'industrie. De ces restrictions à l'abandon absolu de toute opération commerciale, il n'y a véritablement qu'un pas; encore une crise, et ce pas sera franchi.

LÉON FAUCHER.

(1) Voici les conclusions fort remarquables qui ont été posées dans un pamphlet récent, par M. J. Loyd; nous donnons le texte anglais dont notre langue rendrait mal l'énergie: « 1° To strengthen the mohopoly, as regard currency, of the central issuer; 2° to make a gradual approach towards the separation of Banking fonctions from the management of currency; 3° to have a distinct separation in the accounts of the Bank, of the management of the currency, from every other branch of her business; to have a separate commitee of currency, and to associate with the committee a representative of the government. »

LA

NUIT D'OCTOBRE.

LE POÈTE.

Le mal dont j'ai souffert s'est enfui comme un rêve.
Je n'en puis comparer le lointain souvenir
Qu'à ces brouillards légers que l'aurore soulève
Et qu'avec la rosée on voit s'évanouir.

LA MUSE.

Qu'aviez-vous donc, ô mon poète,
Et quelle est la peine secrète
Qui de moi vous a séparé?
Hélas! je m'en ressens encore.
Quel est donc ce mal que j'ignore
Et dont j'ai si long-temps pleuré?

LE POÈTE.

C'était un mal vulgaire et bien connu des hommes;
Mais lorsque nous avons quelque ennui dans le cœur

Nous nous imaginons, pauvres fous que nous sommes,
Que personne avant nous n'a senti la douleur.

LA MUSE.

Il n'est de vulgaire chagrin
Que celui d'une ame vulgaire.
Ami, que ce triste mystère
S'échappe aujourd'hui de ton sein.
Crois-moi, parle avec confiance;
Le sévère Dieu du silence
Est un des frères de la Mort;
En se plaignant on se console,
Et quelquefois une parole
Nous a délivrés d'un remord.

LE POÈTE.

S'il fallait maintenant parler de ma souffrance,
Je ne sais trop quel nom elle devrait porter,
Si c'est amour, folie, orgueil, expérience,
Ni si personne au monde en pourrait profiter.
Je veux bien toutefois t'en raconter l'histoire,
Puisque nous voilà seuls assis près du foyer.
Prends cette lyre, approche, et laisse ma mémoire,
Au son de tes accords, doucement s'éveiller.

LA MUSE.

Avant de me dire ta peine,
O poète, en es-tu guéri?
Songe qu'il t'en faut aujourd'hui
Parler sans amour et sans haine.
S'il te souvient que j'ai reçu
Le doux nom de consolatrice,
Ne fais pas de moi la complice
Des passions qui t'ont perdu.

LE POÈTE.

Je suis si bien guéri de cette maladie,
Que j'en doute parfois lorsque j'y veux songer;

Et quand je pense aux lieux où j'ai risqué ma vie,
J'y crois voir à ma place un visage étranger.
Muse, sois donc sans crainte; au souffle qui t'inspire
Nous pouvons sans péril tous deux nous confier.
Il est doux de pleurer, il est doux de sourire
Au souvenir des maux qu'on pourrait oublier.

LA MUSE.

Comme une mère vigilante
Au berceau d'un fils bien-aimé,
Ainsi je me penche tremblante
Sur ce cœur qui m'était fermé.
Parle, ami, — ma lyre attentive
D'une note faible et plaintive
Suit déjà l'accent de ta voix;
Et dans un rayon de lumière,
Comme une vision légère,
Passent les ombres d'autrefois.

LE POÈTE.

Jours de travail! seuls jours où j'ai vécu!
O trois fois chère solitude!
Dieu soit loué, j'y suis donc revenu,
A ce vieux cabinet d'étude!
Pauvre réduit, murs tant de fois déserts,
Fauteuils poudreux, lampe fidèle,
O mon palais, mon petit univers,
Et toi, Muse, ô jeune immortelle,
Dieu soit loué, nous allons donc chanter!
Oui, je veux vous ouvrir mon ame.
Vous saurez tout, et je vais vous conter
Le mal que peut faire une femme;
Car c'en est une, ô mes pauvres amis,
(Hélas! vous le saviez peut-être)
C'est une femme à qui je fus soumis
Comme le serf l'est à son maître.
Joug détesté! c'est par là que mon cœur
Perdit sa force et sa jeunesse —

Et cependant, auprès de ma maîtresse,
J'avais entrevu le bonheur.
Près du ruisseau quand nous marchions ensemble
Le soir, sur le sable argentin,
Quand devant nous le blanc spectre du tremble
De loin nous montrait le chemin;
Je vois encor, aux rayons de la lune,
Ce beau corps plier dans mes bras...
N'en parlons plus, — je ne prévoyais pas
Où me conduisait la Fortune.
Sans doute alors la colère des dieux
Avait besoin d'une victime;
Car elle m'a puni comme d'un crime
D'avoir essayé d'être heureux.

LA MUSE.

L'image d'un doux souvenir
Vient de s'offrir à ta pensée.
Sur la trace qu'il a laissée,
Pourquoi crains-tu de revenir?
Est-ce faire un récit fidèle
Que de renier ses beaux jours?
Si ta fortune fut cruelle,
Jeune homme, fais du moins comme elle,
Souris à tes premiers amours.

LE POÈTE.

Non, — c'est à mes malheurs que je prétends sourire.
Muse, je te l'ai dit; je veux, sans passion,
Te conter mes ennuis, mes rêves, mon délire,
Et t'en dire le temps, l'heure et l'occasion.
C'était, il m'en souvient, par une nuit d'automne
Triste et froide, à peu près semblable à celle-ci;
Le murmure du vent, de son bruit monotone,
Dans mon cerveau lassé berçait mon noir souci.
J'étais à la fenêtre, attendant ma maîtresse;
Et tout en écoutant dans cette obscurité,
Je me sentais dans l'ame une telle détresse,

Qu'il me vint le soupçon d'une infidélité.
La rue où je logeais était sombre et déserte;
Quelques ombres passaient un falot à la main;
Quand la bise sifflait dans la porte entr'ouverte,
On entendait de loin comme un soupir humain.
Je ne sais, à vrai dire, à quel fâcheux présage
Mon esprit inquiet alors s'abandonna.
Je rappelais en vain un reste de courage,
Et me sentis frémir lorsque l'heure sonna.
Elle ne venait pas. Seul, la tête baissée,
Je regardai long-temps les murs et le chemin, —
Et je ne t'ai pas dit quelle ardeur insensée
Cette inconstante femme allumait en mon sein;
Je n'aimais qu'elle au monde, et vivre un jour sans elle
Me semblait un destin plus affreux que la mort;
Je me souviens pourtant qu'en cette nuit cruelle,
Pour briser mon lien je fis un long effort.
Je la nommai cent fois perfide et déloyale,
Je comptai tous les maux qu'elle m'avait causés.
Hélas! au souvenir de sa beauté fatale,
Quels maux et quels chagrins n'étaient pas apaisés!
Le jour parut enfin. — Las d'une vaine attente,
Sur le bord du balcon je m'étais assoupi;
Je rouvris la paupière à l'aurore naissante,
Et je laissai flotter mon regard ébloui.
Tout à coup, au détour de l'étroite ruelle,
J'entends sur le gravier marcher à petit bruit...
Grand Dieu! préservez-moi! je l'aperçois, c'est elle;
Elle entre. — D'où viens-tu? qu'as-tu fait cette nuit?
Réponds, — que me veux-tu? qui t'amène à cette heure?
Ce beau corps, jusqu'au jour, où s'est-il étendu?
Tandis qu'à ce balcon, seul je veille et je pleure,
En quel lieu, dans quel lit, à qui souriais-tu?
Perfide! audacieuse! est-il encor possible
Que tu viennes offrir ta bouche à mes baisers?
Que demandes-tu donc? par quelle soif horrible
Oses-tu m'attirer dans tes bras épuisés?
Va-t-en! retire-toi, spectre de ma maîtresse!
Rentre dans ton tombeau si tu t'en es levé;
Laisse-moi pour toujours oublier ma jeunesse,

Et, quand je pense à toi, croire que j'ai rêvé!

LA MUSE.

Apaise-toi, je t'en conjure;
Tes paroles m'ont fait frémir;
O mon bien-aimé, ta blessure
Est encor prête à se rouvrir.
Hélas! elle est donc bien profonde!
Et les misères de ce monde
Sont si lentes à s'effacer!
Oublie, enfant, et de ton ame
Chasse le nom de cette femme
Que je ne veux pas prononcer.

LE POÈTE.

Honte à toi, qui la première
M'as appris la trahison,
Et d'horreur et de colère
M'as fait perdre la raison!
Honte à toi, femme à l'œil sombre,
Dont les funestes amours
Ont enseveli dans l'ombre
Mon printemps et mes beaux jours!
C'est ta voix, c'est ton sourire,
C'est ton regard corrupteur,
Qui m'ont appris à maudire
Jusqu'au semblant du bonheur;
C'est ta jeunesse et tes charmes
Qui m'ont fait désespérer,
Et si je doute des larmes,
C'est que je t'ai vu pleurer.
Honte à toi! j'étais encore
Aussi simple qu'un enfant;
Comme une fleur à l'aurore,
Mon cœur s'ouvrait en t'aimant;
Certes, ce cœur sans défense
Put sans peine être abusé;
Mais lui laisser l'innocence

Était encor plus aisé.
Honte à toi! tu fus la mère
De mes premières douleurs,
Et tu fis de ma paupière
Jaillir la source des pleurs!
Elle coule, sois-en sûre,
Et rien ne la tarira;
Elle sort d'une blessure
Qui jamais ne guérira;
Mais dans cette source amère
Du moins je me laverai,
Et j'y laisserai, j'espère,
Ton souvenir abhorré!

LA MUSE.

Poète, c'est assez. Auprès d'une infidèle
Quand ton illusion n'aurait duré qu'un jour,
N'outrage pas ce jour lorsque tu parles d'elle;
Si tu veux être aimé, respecte ton amour.
Si l'effort est trop grand pour la faiblesse humaine
De pardonner les maux qui nous viennent d'autrui,
Épargne-toi du moins le tourment de la haine,
A défaut du pardon laisse venir l'oubli.
Les morts dorment en paix dans le sein de la terre;
Ainsi doivent dormir nos sentimens éteints.
Ces reliques du cœur ont aussi leur poussière;
Sur leurs restes sacrés ne portons pas les mains.
Pourquoi, dans ce récit d'une vive souffrance,
Ne veux-tu voir qu'un rêve et qu'un amour trompé?
Est-ce donc sans motif qu'agit la Providence,
Et crois-tu donc distrait le Dieu qui t'a frappé?
Le coup dont tu te plains t'a préservé peut-être,
Enfant; car c'est par là que ton cœur s'est ouvert.
L'homme est un apprenti, la douleur est son maître,
Et nul ne se connaît, tant qu'il n'a pas souffert.
C'est une dure loi, mais une loi suprême,
Vieille comme le monde et la fatalité,
Qu'il nous faut du malheur recevoir le baptême,
Et qu'à ce triste prix tout doit être acheté.

Les moissons pour mûrir ont besoin de rosée;
Pour vivre et pour sentir l'homme a besoin des pleurs.
La joie a pour symbole une plante brisée,
Humide encor de pluie et couverte de fleurs.
Ne te disais-tu pas guéri de ta folie?
N'es-tu pas jeune, heureux, partout le bien-venu?
Et ces plaisirs légers qui font aimer la vie,
Si tu n'avais pleuré, quel cas en ferais-tu?
Lorsqu'au déclin du jour, assis sur la bruyère,
Avec un vieil ami tu bois en liberté,
Dis-moi, d'aussi bon cœur lèverais-tu ton verre
Si tu n'avais senti le prix de la gaieté?
Aimerais-tu les fleurs, les prés et la verdure,
Les sonnets de Pétrarque et le chant des oiseaux,
Michel-Ange et les arts, Shakspeare et la nature,
Si tu n'y retrouvais quelques anciens sanglots?
Comprendrais-tu des cieux l'ineffable harmonie,
Le silence des nuits, le murmure des flots,
Si quelque part là-bas, la fièvre et l'insomnie
Ne t'avaient fait songer à l'éternel repos?
N'as-tu pas maintenant une belle maîtresse?
Et lorsqu'en t'endormant tu lui serres la main,
Le lointain souvenir des maux de ta jeunesse,
Ne rend-t-il pas plus doux son sourire divin?
N'allez-vous pas aussi vous promener ensemble
Au fond des bois fleuris, sur le sable argentin?
Et dans ce vert palais le blanc spectre du tremble
Ne sait-il plus le soir vous montrer le chemin?
Ne vois-tu pas alors, aux rayons de la lune,
Plier comme autrefois un beau corps dans tes bras,
Et si dans le sentier tu trouvais la Fortune,
Derrière elle, en chantant, ne marcherais-tu pas?
De quoi te plains-tu donc? L'immortelle espérance
S'est retrempée en toi sous la main du malheur.
Pourquoi veux-tu haïr ta jeune expérience,
Et détester un mal qui t'a rendu meilleur?
O mon enfant, plains-la, cette belle infidèle
Qui fit couler jadis les larmes de tes yeux;
Plains-la! c'est une femme, et Dieu t'a fait, près d'elle,
Deviner, en souffrant, le secret des heureux.

Sa tâche fut pénible; elle t'aimait peut-être.
Mais le destin voulait qu'elle brisât ton cœur;
Elle savait la vie et te l'a fait connaître,
Une autre a recueilli le fruit de ta douleur.
Plains-la! son triste amour a passé comme un songe;
Elle a vu ta blessure et n'a pu la fermer.
Dans ses larmes, crois-moi, tout n'était pas mensonge.
Quand tout l'aurait été, plains-la! tu sais aimer.

LE POÈTE.

Tu dis vrai; la haine est impie,
Et c'est un frisson plein d'horreur
Quand cette vipère assoupie
Se déroule dans notre cœur.
Écoute-moi donc, ô déesse,
Et sois témoin de mon serment:
Par les yeux bleus de ma maîtresse
Et par l'azur du firmament;
Par cette étincelle brillante
Qui de Vénus porte le nom,
Et comme une perle tremblante
Scintille au loin sur l'horizon;
Par la grandeur de la nature,
Par la bonté du créateur;
Par la clarté tranquille et pure
De l'astre cher au voyageur;
Par les herbes de la prairie,
Par les forêts, par les prés verts;
Par la puissance de la vie,
Par la sève de l'univers;
Je te bannis de ma mémoire,
Reste d'un amour insensé,
Mystérieuse et sombre histoire
Qui dormiras dans le passé!
Et toi qui jadis d'une amie
Portas la forme et le doux nom,
L'instant suprême où je t'oublie
Doit être celui du pardon.
Pardonnons-nous, — je romps le charme

Qui nous unissait devant Dieu.
Avec une dernière larme
Reçois un éternel adieu.
— Et maintenant, blonde rêveuse,
Maintenant, Muse, à nos amours!
Dis-moi quelque chanson joyeuse
Comme au premier temps des beaux jours.
Dejà la pelouse embaumée
Sent les approches du matin;
Viens éveiller ma bien-aimée,
Et cueillir les fleurs du jardin.
Viens voir la nature immortelle
Sortir des voiles du sommeil;
Nous allons renaître comme elle
Au premier rayon du soleil!

ALFRED DE MUSSET.

LE
LÉZARD ET LE CRAPAUD
DE SAINT-OMER.

I.

La mémoire de Sancho n'était pas, à coup sûr, mieux meublée de proverbes que celle de ma vieille bonne Renotte. La chère femme en avait pour toutes les occasions, et surtout quand il s'agissait de gronder (ce qui était presque toujours le cas lorsqu'elle s'adressait à ma sœur ou à moi); elle était vraiment inépuisable. A chaque fois c'était une demi-douzaine de dictons tout nouveaux pour nous et toujours très peu flatteurs. Elle en avait cependant qu'elle affectionnait plus que les autres et qui revenaient inévitablement dans les mêmes occasions.

Par exemple, s'il s'élevait entre nous quelque légère discussion : Quoi! s'écriait-elle aussitôt, le crapaud et le lézard de Saint-Omer auront pendant des années vécu en paix dans un même trou, et deux enfans, le frère et la sœur, ne pourront être un instant ensemble sans se quereller!

— Mais, ma bonne, disions-nous quelquefois, que faisaient-ils dans leur trou ce lézard et ce crapaud?

— Ils s'y tenaient cois, et vous devriez faire de même.

La réponse n'était pas des plus satisfaisantes; mais, comme je n'en obtenais jamais que de semblables, j'en vins à soupçonner la vérité, à penser que ma bonne n'en savait pas plus long que moi sur l'histoire des deux animaux.

Un jour cependant que je répétais en présence du barbier de mon père cette question à laquelle je n'attendais plus de réponse. — Ce n'est pas à Renotte qu'il faut faire de pareilles demandes, dit le petit homme, qui était très fier des connaissances qu'il avait acquises en faisant son tour de France, et s'estimait fort supérieur aux gens qui n'avaient pas voyagé; que peut-on savoir quand on n'a jamais perdu de vue le clocher de sa paroisse? Pour moi, j'ai vécu à Saint-Omer et j'ai vu cent fois le lézard et le crapaud dont vous parlez; ils sont suspendus l'un et l'autre aux voûtes de la cathédrale.

— Vous les avez vus!

— Oui, et ce sont de furieux animaux, je vous en réponds; le lézard a la tête plus longue que ma boîte à violon; pour le crapaud, il tiendrait à peine sous un cuvier. Leur histoire est connue de tout le monde dans le pays, et je vous la conterai un jour que je serai moins pressé.

Ce jour ne vint jamais; le dimanche suivant, le pauvre barbier, revenant d'une guinguette hors barrière, la tête un peu troublée et les jambes chancelantes, se laissa choir dans un fossé et se noya.

Depuis ce temps j'ai trouvé bien des gens qui faisaient usage du dicton de ma bonne Renotte, et, comme elle, sans rien connaître de l'histoire à laquelle il fait allusion.

Quelques-uns, il est vrai, lorsque je les interrogeai à ce sujet, au lieu de confesser simplement leur ignorance, affirmèrent sans hésiter que les deux animaux étaient les compagnons du bienheureux Omer, comme un cochon l'avait été de saint Antoine, et qu'ils habitaient avec lui le fond d'une affreuse caverne; mais cette version ne s'accordait point avec ce que j'avais appris du barbier, et tout prouvait d'ailleurs que c'était une explication improvisée.

La légende du crapaud et du lézard de Saint-Omer avait cessé depuis long-temps d'exciter ma curiosité lorsqu'un double hasard me la vint fournir, et d'une manière beaucoup plus complète que je n'aurais jamais pu l'espérer.

Un de mes amis, qui faisait des recherches pour une histoire des sociétés secrètes au XVIIIe siècle, me fit voir un lot de papiers qu'il venait d'acheter, et où, parmi beaucoup de pièces relatives à la secte des illuminés, se trouvaient quelques lettres originales de Cagliostro.

La collection était nombreuse, soigneusement arrangée, et d'ailleurs formée des plus étranges matériaux. L'homme qui les avait réunis, et qui presque toujours y avait joint ses commentaires, était évidemment né dans une classe élevée de la société. Il avait dû recevoir ce qu'on appelait autrefois une bonne éducation, et il avait pro-

digieusement lu, mais sans choix, ou plutôt en choisissant fort mal le sujet de ses lectures. La plupart de ses citations étaient prises d'écrivains obscurs, justement laissés en oubli, et s'il lui arrivait de citer un auteur connu, c'était pour quelque fait au moins suspect, pour quelque opinion extravagante.

Ce n'était pas seulement le merveilleux qu'il aimait (je n'oserais lui en faire un reproche); mais tout ce qui était invraisemblable, contraire aux idées reçues, ou inconciliable avec les faits les mieux observés, avait pour lui un attrait particulier.

J'avais passé rapidement sur toute la partie de la collection relative aux rêveries des illuminés, sur les histoires des revenans, sur les signes annonçant la mort de grands personnages; j'avais sauté à pieds joints sur les nombreux extraits concernant les dragons, les chimères, les basilics, pour arriver aux relations imprimées des *ravages lamentables* commis par la *bête du Gévaudan*, et ne trouvant pas parmi toutes les différentes versions, la seule véritable, celle qui attribue ces désastres réellement effroyables, aux loups qu'un hiver prolongé chassait en grand nombre des montagnes, j'avais déjà commencé à replacer dans leur carton toutes les pièces relatives aux animaux, lorsqu'une des dernières attira mes yeux par son titre et me reporta aussitôt aux jours de mon enfance.

Ce n'était rien moins, en effet, que la fameuse légende qui, trente ans auparavant, m'avait été promise par le barbier. Je regrette encore aujourd'hui de ne l'avoir pas entendue de la bouche du vieil homme; elle aurait été, j'en suis sûr, mieux contée. Telle qu'elle était cependant, je dus m'en contenter, et il faudra que le lecteur fasse de même, car je ne changerai rien au récit de l'auteur inconnu. La seule liberté que j'aie prise avec son manuscrit a été de supprimer un long préambule dans lequel il se propose d'établir qu'il faut, ou admettre la vérité de son histoire, ou rejeter la plupart de celles qu'on admet sur la foi de Pline et des naturalistes anciens. Il cite surtout, comme offrant une grande analogie avec l'évènement qu'il va raconter, l'histoire du poulpe monstrueux dont Pline a parlé au chapitre XXX de son neuvième livre. On sait que ce poulpe, sortant chaque nuit de la mer, franchissait de hautes palissades pour aller dérober les salaisons des habitans de Carteia, et qu'enfin surpris un jour, lorsqu'il regagnait son gîte, il résista long-temps aux attaques des chiens qui l'avaient éventé et de plusieurs hommes armés de tridens.

Les deux histoires peuvent-elles être, en effet, assimilées? C'est ce dont le lecteur va juger.

II.

« Il y avait autrefois dans la ville de Saint-Omer un couvent richement doté, mais dont les revenus s'écoulaient avec une rapidité effrayante, et par une voie si étrange, que les meilleures têtes de la communauté s'étaient presque détraquées à force d'y rêver.

Chaque matin, la *dépense* s'ouvrait pour recevoir d'abondantes provisions. On y voyait entrer d'énormes quartiers de bœuf, des moitiés de porc, des veaux et des moutons tout entiers; car la règle voulait, et c'était un des articles auxquels on était le plus disposé à se conformer, que la maison fût toujours pourvue de vivres pour trois jours au moins. Mais, on avait beau faire, on se trouvait toujours en défaut; tout ce qui n'avait pas été consommé dans la journée disparaissait pendant la nuit.

Dabord on soupçonna quelque infidélité de la part des frères-lais, on changea les gardes des serrures, on plaça doubles et triples cadenas; le désordre n'en continua pas moins.

On en vint jusqu'à se méfier du père dépensier; on mit des gens en embuscade; ils ne virent personne s'approcher de la porte, et cependant le lendemain les provisions avaient été enlevées comme de coutume.

On se mit à examiner l'intérieur de la pièce, espérant y découvrir quelque secrète issue. Peine inutile! en haut, une voûte de pierres bien cimentées; sur les côtés, des murailles toutes nues et où l'examen le plus scrupuleux ne put faire apercevoir la moindre fente; pour seules ouvertures, deux étroites lucarnes défendues par des barreaux de fer très rapprochés et garnies de toiles d'araignées qui évidemment n'avaient pas été dérangées depuis dix ans; en bas enfin, au lieu de plancher, un pavé en dalles énormes et dont chacune, pour être remuée, eût exigé les efforts réunis de plusieurs hommes.

L'affaire s'était ébruitée malgré tous les soins qu'on avait pris pour la tenir secrète, et dans le public on croyait généralement qu'il s'y mêlait un peu de sorcellerie. Il fallait donc, pour l'honneur du couvent, plus encore que pour son intérêt, découvrir la cause cachée du mal.

Entre tous les moyens qui furent proposés pour arriver à ce but, le meilleur parut être celui que le prophète Daniel avait jadis employé dans un cas analogue. Un soir donc, on répandit sur le pavé

de la dépense une couche épaisse de cendres, et le lendemain de grand matin on vint pour y chercher l'empreinte des pieds du voleur.

— On ne trouvera rien, disaient, en arrivant, ceux des moines qui avaient proposé quelque autre stratagème; le voleur aura eu vent du piége, il ne sera pas venu cette nuit.

Il était venu cependant, comme on le reconnut dès que la porte fut ouverte, et même il avait laissé de nombreuses traces de son passage. Mais ces traces, d'abord, ne firent que redoubler la perplexité. Confinées dans un petit espace et n'atteignant nulle part jusqu'aux murailles, elles ne pouvaient mettre sur la piste du ravisseur. Cependant, en les examinant de près, on y trouva quelque choses d'assez significatif. Le pied qui les avait laissées avait bien la forme d'un pied humain, mais il était évidemment terminé par des griffes aiguës; en outre, on remarquait en plusieurs points une traînée ondoyante qui marquait sur le sol le passage d'une longue queue.

Tout cela semblait n'indiquer que trop clairement quel était le véritable auteur du désordre; aussi, craignant de le voir soudainement apparaître au milieu d'eux, tous les moines s'esquivèrent successivement. L'abbé, retenu par le sentiment de sa dignité, ne fit retraite que le dernier; mais, en quittant ce lieu, il était si peu disposé à en affronter de nouveau les terreurs, qu'il allait donner ordre de faire murer la porte lorqu'on vint lui annoncer qu'un des frères demandait la permission de passer la nuit dans cet antre du démon.

Le moine qui s'offrait ainsi n'avait pas dans tout le couvent un seul homme qui prît intérêt à lui et cherchât à le détourner d'une aussi téméraire entreprise. Frère Anselme, c'est ainsi qu'on le nommait, était redouté des jeunes à cause de la sévérité de ses manières, haï des vieux à cause de l'indépendance de ses opinions et de l'inflexibilité de son caractère. Or, justement un des points sur lesquels il se montrait le moins traitable était relatif à l'action de Satan sur les créatures, action qui, suivant lui, ne pouvait avoir rien de matériel, l'esprit malin ayant, disait-il, depuis la mort du Sauveur, perdu le pouvoir de revêtir un corps. Après force discussions dans lesquelles il avait eu souvent l'avantage, car il était subtil dialecticien, on avait été contraint de lui ordonner de se taire; mais les rumeurs répandues dans la ville ayant de nouveau fait soulever la question, il n'avait pu se contenir, et en punition de quelques paroles indiscrètes l'abbé l'avait confiné pour un mois dans sa cellule.

Il n'avait pas encore accompli toute sa pénitence lorsqu'eut lieu la visite dont nous venons de parler, mais il ne tarda pas à être instruit

de tout ce qui s'y était passé; on mit d'autant plus d'empressement à venir le lui apprendre qu'on jouissait d'avance de sa confusion. On ne réussit pourtant qu'à exciter sa colère : il traita tous les moines de dupes et d'imbéciles, et finit par déclarer que, si on le lui permettait, il passerait la nuit entière dans ce lieu où en plein jour ils n'osaient demeurer.

Sa demande transmise à l'abbé, et accompagnée de commentaires charitables, fut accordée avec une facilité sur laquelle lui-même n'avait peut-être pas compté. Quoi qu'il en soit, il fit bonne contenance, et quand le soir on l'alla chercher à sa cellule pour le conduire au lieu où il devait passer la nuit, on le trouva prêt à partir, son bréviaire sous le bras et sa lampe à la main. Plusieurs moines l'accompagnèrent jusqu'au seuil, dans l'espoir de surprendre sur son visage quelque signe de faiblesse; mais ils n'y virent guère que la pâleur accoutumée.

L'abbé, qui arriva au moment où la porte allait se refermer, paraissait beaucoup plus ému ; il n'avait voulu qu'humilier un présomptueux, et non jeter dans la gueule du loup un des membres du troupeau confié à sa garde. Jusqu'au dernier moment il avait espéré que frère Anselme demanderait à être relevé d'un engagement téméraire, et il fut aussi surpris qu'affligé de son obstination.

Que faire cependant? Il était affreux sans doute de laisser un chrétien, un frère, ainsi exposé aux attaques d'un ennemi inconnu, de l'ennemi du genre humain peut-être! D'un autre côté, retirer la permission accordée, n'était-ce pas se faire soupçonner de caprice ou s'avouer coupable de précipitation? Or, tout ce qui pouvait porter atteinte à la considération du chef, ne devait-il pas tendre à relâcher les liens de la discipline et tourner en définitive au détriment de la communauté, dont les intérêts, cependant, devaient être préférés à ceux d'un seul homme?

Après avoir bien pesé tous les inconvéniens, l'abbé prit le parti de laisser frère Anselme dans sa prison volontaire, mais de se tenir prêt à lui porter secours au besoin.

Personne ne pouvait prévoir si ce serait aux armes spirituelles ou aux armes temporelles qu'il faudrait avoir recours; aussi en même temps qu'on préparait la croix, l'eau bénite, le formulaire pour les exorcismes, on mettait en réquisition les fourches et les serpes du jardinier. Tout cela fut apporté dans la pièce la plus voisine de la dépense, où l'abbé vint s'installer bientôt avec deux des anciens du couvent et quatre vigoureux frères-lais. Pour surcroît de précau-

tions, le maître des novices, homme que le sommeil n'avait jamais surpris, s'était chargé de faire le guet en dehors de la porte.

Plusieurs heures s'étaient écoulées et n'avaient amené rien d'extraordinaire; l'abbé commençait à se rassurer, car de son poste, grace au silence de la nuit, il pouvait distinguer les pas d'Anselme qui se promenait en disant son bréviaire. Tout à coup ces pas s'arrêtèrent, un cri se fit entendre, et les voûtes retentirent du bruit d'un corps qui tombait pesamment. Aussitôt on accourt, on entre... Anselme était debout et semblait plus confus qu'effrayé. En le voyant sain et sauf, l'abbé, qui l'avait cru mort, passa soudain de la crainte à la colère.

— Que signifient, dit-il, de pareils cris, et comment se fait-il qu'un si vaillant champion ait montré tant de peur quand nous ne lui trouvons aucun mal? Parlez; qu'y a-t-il? qu'avez-vous vu?

— Mon père, reprit le moine en inclinant la tête, je suis un homme faible et j'étais un présomptueux. Je voulais pénétrer les mystères de ce lieu, et quand l'occasion s'en offrait à moi, dans ma pusillanimité, je l'ai laissée échapper... Tout ce que je puis dire, c'est qu'il existe un chemin souterrain par lequel on pénètre ici. J'ai vu se soulever la pierre qui en couvre l'entrée; seulement il m'a semblé (et la peur sans doute fascinait alors mes yeux) voir sortir de ce caveau, non pas un homme, mais un monstre à tête difforme... La lampe alors s'est échappée de ma main, et aussitôt j'ai entendu la pierre retomber avec un grand bruit.

Ce bruit, tout le monde l'avait entendu, et, quant au monstre, nul n'avait envie de le voir. On ne songea pas, par conséquent, à remuer la pierre qui devait le couvrir; mais un des frères-lais l'ayant frappée du manche de sa fourche, le son qu'elle rendit ne permit pas de douter qu'il n'existât au-dessous un grand vide.

Le lendemain matin, frère Anselme, interrogé de nouveau, ne fit que répéter ce qu'il avait déjà dit. Il était peut-être plus disposé encore que la veille à attribuer à sa frayeur tout ce qu'il semblait y avoir d'étrange dans l'aventure. — La faible lueur que répandait sa lampe ne lui permettait pas de bien distinguer les formes des objets... Vraisemblablement le souterrain ne recelait qu'une bande de malfaiteurs, qui avaient trouvé commode de s'approvisionner de vivres aux dépens du couvent.

Du moment où il devenait probable que ce serait, non plus au démon, mais à des êtres mortels que l'on aurait à faire, il convenait d'invoquer le secours du bras séculier. Le prieur, en conséquence,

se rendit près des magistrats, qui étaient en ce moment même réunis en conseil et tout aussi embarrassés de leur côté que lui l'était du sien. Mais, par le plus grand des hasards, il se trouva que les deux affaires pouvaient s'arranger mutuellement.

On avait jugé depuis quelque temps un gentilhomme, cadet de grande maison, dont l'industrie pendant bien des années avait consisté à rançonner les voyageurs et principalement les marchands de Saint-Omer. On ne pouvait lui reprocher aucun meurtre; mais il était dangereux de lui résister, et plusieurs de ceux qui l'avaient tenté avaient été blessés grièvement.

La ville enfin s'était vue dans la nécessité de lever des troupes contre ce brigand, et on était parvenu à le prendre avec quelques-uns de ses compagnons. Les autres étaient morts en se défendant.

S'il avait lui-même succombé dans la bataille, tous ses parens en auraient été ravis; mais ils ne pouvaient supporter l'idée de le voir périr sur un échafaud, en vertu d'un jugement rendu par de minces bourgeois, et ils le redemandèrent avec hauteur. Céder à une prière accompagnée de menaces, était chose honteuse pour la ville; y résister, c'était prendre un parti hasardeux, car on avait affaire à une famille puissante, alliée à tout ce qu'il y avait de grandes maisons dans le pays.

C'était pour prendre une détermination à ce sujet que le conseil s'était assemblé. On était déjà à peu près convenu qu'on surseoirait à l'exécution du jugement, et qu'ensuite on ménagerait au coupable une occasion de s'échapper. Il fallait toutefois qu'il consentît à profiter de cette occasion; car, sachant les démarches que faisait sa famille, il se regardait déjà comme sûr de la vie, et il était assez téméraire pour rester, afin de mettre les magistrats dans l'embarras.

— J'ai un parti qui sauve toutes les difficultés, dit en rentrant dans la salle du conseil un des échevins auquel l'abbé venait de conter les évènemens de la nuit. Il s'offre une expédition périlleuse; confions-la au chevalier Wolfskruyt. S'il y succombe, nous serons délivrés de lui sans que ses parens nous puissent demander compte de sa mort; s'il réussit, nous trouverons dans le service qu'il aura rendu un prétexte honnête pour l'acquitter.

L'échevin entra alors dans les explications nécessaires, et il n'eut pas de peine à faire adopter son avis. Il ne fut pas aussi facile de déterminer le chevalier; du moins il fit mainte objection au greffier qui vint lui proposer ces conditions.

— Je ne puis que perdre à ce marché, disait-il. Si c'est à des diables

que je dois avoir affaire, sans doute ils ne seront pas plus méchans que vos robins; mais si c'est à des hommes, ils auront plus de cœur... Je pourrais accepter toutefois, tenté par la singularité de l'aventure, mais ce ne serait qu'autant que l'amnistie s'étendrait à tous mes gens, non-seulement à ceux qui sont sous les verrous, mais encore à un autre, qui en ce moment court les champs, et que je voudrais avoir près de moi dans l'expédition, si je consens à m'en charger.

Ces conditions furent acceptées sans hésitation par les magistrats, qui s'attendaient à en recevoir de plus exorbitantes encore. Le soir même, le fugitif se présenta sans qu'on pût savoir comment il avait été averti, et dès le lendemain matin toute la troupe se rendit au couvent, où on l'attendait avec impatience.

Avant de procéder à l'attaque, Wolfskruyt s'occupa, comme s'il se fût agi d'une de ses expéditions ordinaires, de réunir tous les renseignemens qui pouvaient jeter quelque jour sur la force et sur les mouvemens de l'ennemi. Il se fit décrire, par plusieurs des personnes qui avaient assisté au premier essai, les traces trouvées sur la cendre; puis, pour le second, il interrogea Anselme sur diverses circonstances, en apparence peu importantes, mais qui lui permettaient de juger jusqu'à quel point le frère avait pu se faire illusion. Prenant ensuite ses gens à part:

— Ce grand flandrin de moine, leur dit-il, prétend avoir eu peur, et cependant il semble n'être rien moins qu'un poltron; pour menteur, il ne l'est pas à coup sûr, mais il aura été pris pour dupe. Qui sait si d'honnêtes personnes, de celles qui, pour raisons particulières, n'aiment pas à travailler au grand jour, n'ont pas conçu l'idée de faire de cette partie du couvent leur quartier-général? Dans ce cas, il est tout simple qu'ils aient cherché à en chasser les moines par quelque diablerie... Contre nous, il faudra qu'ils aient recours à d'autres armes. Eh bien! en supposant que ce soient des faux-monnayeurs, nos corselets sont à l'épreuve de leurs marteaux, et leurs casaques seront une pauvre défense contre le tranchant de nos épées..... Comme il faut tout prévoir cependant, voyons ce que nous ferions si, comme ces papelards se l'imaginent, c'était quelque bête monstrueuse que nous eussions à combattre. J'avoue que je ne sais pas trop quelles sont les allures d'un monstre; mais qu'importe? pour terrible qu'il soit, il n'aura pas plus d'agilité que le cerf, plus de force que l'ours, plus d'impétuosité que le sanglier, plus de ruse que le renard, et nous pouvons réunir contre lui tous les moyens qu'on emploie pour forcer ces différens animaux. Viennent donc les

épieux et les arbalètes, et n'oublions pas les fascines et le soufre, pour pouvoir, au besoin, enfumer la bête dans son trou. Avec cela et quelques limiers, la chasse ne sera pas longue, et il faut déjà songer à préparer la buvette. Holà! père cellerier, faites mettre deux brocs de vin à rafraîchir; nous serons de retour dans une heure. Monsieur l'abbé, faites-nous donner des pinces de fer pour soulever la pierre, quelques solives pour la soutenir, et une demi-douzaine de fagots.

Tout était prêt depuis long-temps que Wolfskruyt n'avait point encore paru; il vint enfin, jurant et pestant contre tous ceux qui l'avaient retardé. D'abord il avait fallu batailler avec les échevins, pour obtenir la quantité d'armes nécessaires; puis, le Mayeur, qui entretenait une meute, pour se donner des air de grand seigneur, avait voulu qu'on essayât ses limiers contre la bête inconnue, et près de deux heures s'étaient passées avant qu'on les eût amenés des champs. Pour comble de contrariété, le chevalier, en rentrant au couvent, trouva complètement ivres les trois hommes qu'il y avait laissés, et, comme le jour baissait déjà, il sentit qu'il était indispensable de remettre la partie au lendemain.

Il voulut cependant, avant la nuit, visiter encore une fois les lieux; ce fut pour lui l'occasion d'un nouveau désappointement. Il vit qu'il n'y avait à attendre des chiens aucun secours. D'abord, pleins d'ardeur, ils l'avaient précédé; bientôt ils ne firent plus que le suivre, la queue serrée et l'oreille basse; enfin, arrivés sur le seuil, ils s'arrêtèrent tout court, hurlant piteusement, et il fallut que le valet de meute vînt les reprendre, car seuls ils n'osaient ni avancer, ni reculer.

Wolfskruyt n'était pas homme à se laisser effrayer par de mauvais présages, ni rebuter par des contre-temps imprévus; il examina avec une attention minutieuse la voûte, les murailles, le carreau, et jusqu'au crochet où l'on suspendait les viandes. Ce crochet, qui se guindait au moyen d'une poulie, était élevé de dix pieds au moins au-dessus du sol. Comment le voleur, en supposant que ce fût un animal, pouvait-il atteindre à cette hauteur? Cette réflexion, qui se présentait à notre homme pour la première fois, l'occupait encore lorsqu'il entendit quelqu'un approcher; c'était Anselme qui venait le rejoindre. Le courage du bandit avait excité l'admiration du moine, éveillé ses sympathies et peut-être piqué son amour-propre; son arrivée d'ailleurs ne contrariait nullement le chevalier, qui lui communiqua ses remarques et alla jusqu'à lui demander des conseils; bref, ces deux hommes, si différens de mœurs et de caractère, trouvèrent

assez de plaisir à converser ensemble pour que la nuit les surprît en ce lieu. Avant d'en sortir, le chevalier, tournant les yeux vers la lucarne par laquelle arrivait encore un peu de jour : — Je m'étonne, dit-il, qu'on n'ait pas songé à faire observer de là-haut ce qui peut se passer ici. Il est vrai que dans quelques minutes il y fera noir comme dans un four.

— Il y fera clair, repartit Anselme avec une vivacité qui fit sourire son compagnon; il y fera clair, j'en réponds. Avant-hier j'ai pu voir la lune à travers le soupirail, une grande partie de la nuit; elle avait à peine disparu quand la pierre se souleva, et aujourd'hui elle se couche une heure et demie plus tard. N'en doutez pas... nous verrons tout ce que nous voulons voir.

Cela dit, et sans attendre de réponse, le moine entraîne son nouvel ami et le conduit, à travers maints détours, jusqu'à l'ouverture extérieure de la lucarne. Deux tonneaux sont dressés contre la muraille, et, au moyen de quelques planches placées en travers, on a bientôt construit une sorte d'échafaudage d'où l'on peut observer commodément tout se qui se passe dans l'intérieur. Wolfskruyt s'y poste aussitôt, et Anselme, après avoir obtenu l'agrément de l'abbé, vient bientôt lui tenir compagnie.

Les heures se passent; la lune est arrivée à ce point de sa course où elle éclaire le mieux le fond du caveau, et rien n'a encore paru. Enfin un léger bruissement se fait entendre, et Anselme voit, comme la première fois, la large dalle se soulever lentement; son compagnon la voit comme lui, et tous les deux, après avoir échangé un regard, se rangent de côté pour laisser libre accès aux rayons qui pénètrent par le soupirail. Un animal au corps allongé, ondoyant, sort par l'ouverture qui vient de se former; il se dresse sur sa queue, saisit une des pièces de viande suspendues au plancher et la porte vers son repaire; il répète plusieurs fois le même manége, et ce n'est qu'après avoir dégarni entièrement le crochet qu'il rentre dans son trou, dont l'ouverture, restée jusque-là béante, se referme bientôt sur lui.

— Çà! que faisons-nous ici? dit Wolfskruyt après quelques instans; voilà le rideau tombé; la première journée du mystère est jouée. Demain, je l'espère, nous aurons la seconde, et comme j'aurai à y jouer un rôle, il sera bien que j'aille réparer mes forces.

— Quoi! s'écria Anselme tout alarmé, vous oseriez aller attaquer ce monstre?

— J'oserais, dites-vous? Il paraît, frère, que je ne suis pas si bien

connu de vous que de vos échevins. C'est parce qu'ils me savent capable de tout oser qu'ils m'ont conduit ici, au lieu de me mener pendre, ce qui eût été une grande fête pour eux. S'il n'avait dû se trouver dans votre dépense que des rats, c'est un chat qu'ils vous eussent envoyé et non le chevalier de Wolfskruyt.

— Mais, chevalier...

— Mais, frère Anselme, sachez bien que ce n'est pas pour me divertir que j'ai passé, debout et perché sur un tonneau comme un ménétrier de village, la première nuit où j'aurais pu retrouver un bon lit. J'aime à dormir comme tout fils de bonne mère, et si quelquefois la lune me surprend en observation, c'est que le soleil doit bientôt me voir en action. Ma veille, au reste, n'a pas été sans fruit, puisque je connais votre voleur; mais il y avait un receleur que j'aurais aimé à voir, le compagnon qui lui tenait la porte entrebaillée. Demain il aura ma visite.

Le lendemain, en effet, Wolfskruyt était armé dès l'aube, et il allait partir pour réveiller ses gens lorsqu'il vit entrer frère Anselme. Le moine venait, non plus pour essayer de le faire renoncer à sa périlleuse entreprise (il sentait que ce serait peine perdue), mais pour lui rappeler qu'il pouvait, dans quelques heures, être brusquement retiré du monde, et le préparer au compte qu'il aurait à rendre dans l'autre.

Il y avait long-temps que le chevalier n'avait reçu d'un homme de bien quelque marque d'intérêt, et il ne fut pas insensible à celle-ci; d'ailleurs il n'eut pas le temps de se fatiguer du sermon, qui fut promptement interrompu par l'arrivée de ses hommes. Après les avoir instruits, en peu de mots, des évènemens de la nuit, il les conduisit sur le lieu où devait s'engager l'action et leur distribua les rôles.

— Vous que j'ai vus manier si bien le levier, quand il fallait faire sauter une porte des gonds ou se frayer un passage au travers d'une muraille, vous ne serez pas embarrassés pour me soulever cette pierre; toi, tu l'empêcheras de retomber, en poussant cette poutrelle; pour nous, soyons prêts, dès que la brèche sera ouverte, à saluer d'une bonne volée les habitans du château noir.

Ces ordres furent exécutés avec la précision qu'on eût pu attendre des soldats les mieux disciplinés. La pierre, ébranlée par les mouvemens alternatifs de deux fortes pinces de fer, monta peu à peu et enfin laissa voir une étroite ouverture à travers laquelle volèrent aussitôt trois carreaux d'arbalète. Au même instant une sorte de ron-

flement ou plutôt le bruit d'un soufle très fort se fit entendre, et il sortit du trou une vapeur empestée.

On avait vu briller dans l'ombre quatre points enflammés, mais qui s'étaient sur-le-champ obscurcis.

La dalle écartée, on aperçut une sorte de chemin souterrain qui descendait par une pente peu rapide et semblait se prolonger fort loin; d'ailleurs il était trop tortueux pour que le regard ou le trait d'une arbalète en pût sonder la profondeur.

— Jusqu'où faudra-t-il aller chercher les coquins? dit à demi-voix Wolfskruyt.

— Les chercher! reprit brusquement l'homme qui portait d'ordinaire la parole, quand la bande avait quelque chose à objecter aux propositions du chevalier; les chercher! et par où, s'il vous plaît? Certes, ce n'est pas là un chemin fait pour des chrétiens!

— Ni par des chrétiens, camarades; aussi allons-nous les traiter en francs hérétiques, avec la poix et les fagots.

Donné ainsi gaiement, l'ordre fut exécuté sans murmures, et l'orateur de la troupe fut tout le premier à lancer, au fond de l'antre, une bourrée enflammée. Bientôt il y eut un énorme brasier; mais si les assiégés devaient souffrir du feu, les assiégeans, de leur côté commençaient à être fort incommodés de la fumée, et bientôt, pour n'être pas suffoqués, ils se virent contraints à faire leur retraite.

Cependant le feu continuait, et, comme on en observait de loin les progrès, on vit tout à coup les charbons ardens s'agiter et sortir précipitamment un grand animal, le même que Wolfskruyt avait entrevu cette nuit, et qu'il reconnut maintenant pour un immense lézard. Ce n'est pas tout, derrière cette bête en venait une autre non moins étrange par sa taille, car pour les formes elles étaient bien connues : c'étaient les yeux saillans, le large ventre, les pattes courtes d'un crapaud; mais ce crapaud était large comme l'écu d'un homme d'armes, son dos était gonflé, et sa peau, noircie par le feu, fumait comme le fer rouge qu'un forgeron éteint dans l'eau.

— A ce traînard! cria Wolfskruyt, et que tous les coups portent.

Tous les coups portèrent, en effet; mais, percé de six carreaux, l'animal ne s'arrêta pas, et il s'alla rencoigner dans l'angle le plus obscur de la salle. Les traits lancés par les arbalètes vinrent bientôt l'y frapper. Tourné vers les assaillans, il les regardait avec des yeux enflammés, il soufflait violemment, s'élevait sur ses pattes informes, et continuait encore à gonfler son corps qui paraissait près d'éclater.

Une troisième volée cependant le fit retomber sur le ventre, et, après s'être débattu quelques instans, il resta pour toujours immobile.

Restait le lézard, qui ne promettait pas une victoire aussi aisée, car il était armé de pied en cap, et son harnais, comme on ne tarda pas à le reconnaître, était à l'épreuve du trait. Il occupait aussi un des angles du fond de la salle, et il s'y était tenu en repos tant que l'attaque n'avait été dirigée que contre son allié. Mais à peine eut-il senti le choc des premiers carreaux, qui tous d'ailleurs rebondirent sur ses écailles, qu'il commença à donner des signes de la plus violente colère. Il battait la terre de sa queue, soufflait avec violence, piétinait, se cabrait, et semblait à tout instant prêt à s'élancer sur ses agresseurs. Cependant il n'avait pas encore quitté son fort et déjà on parlait de l'y aller relancer, lorsqu'un trait venant à l'atteindre dans l'œil, la douleur acheva de le rendre furieux, et il se précipita vers ses ennemis.

Si Wolfskruyt avait senti à ses côtés un seul homme d'un courage égal au sien, il eût attendu le monstre de pied ferme; mais tous ses gens avaient fui, et il entendait derrière lui le bruit confus de leurs pas qui retentissait comme le roulement d'un tonnerre dans les longs corridors. — Où courez-vous, lâches? cria-t-il; et cependant il courait lui-même de manière à les avoir bientôt rejoints, lorsqu'il vit tomber devant lui, non un de ses compagnons, mais un moine, dont les pieds s'étaient embarrassés dans les plis de sa longue robe. Ce moine, c'était Anselme, qui, troublé de noirs pressentimens, avait voulu se tenir près du lieu du combat pour pouvoir, au besoin, assister le chevalier et l'aider à bien mourir.

Wolfskruyt avait passé outre; un mouvement généreux le ramena. Il était temps; le monstre arrivait, et il se rua en aveugle sur l'épieu que lui opposait le chevalier. L'épieu se rompit de la violence du choc; mais l'animal fut arrêté tout court. Blessé au museau, il se dressa sur ses pieds comme un cheval qui se cabre, et il allait retomber de tout son poids sur son ennemi désarmé, quand l'intrépide Wolfskruyt s'élança vers lui, le saisit au corps et le serra étroitement dans ses bras.

Ils vinrent à terre en même temps sans se séparer, et sans pouvoir se nuire. Cette horrible lutte cependant ne fut pas de longue durée, car le chevalier étant parvenu à saisir sa dague, en frappa le monstre sous l'aisselle; la dague entra jusqu'à la garde.

Le coup était mortel, et le chevalier s'en aperçut bientôt, mais il se hâta trop de lâcher prise; au moment où il se relevait, l'affreux

lézard, qui se débattait dans les dernières convulsions, l'atteignit au cou de ses redoutables griffes, et le renversa près de lui.

Ce fut en vain qu'Anselme essaya d'arrêter le sang qui jaillissait de la blessure; il reconnut bientôt qu'il ne restait à son généreux défenseur que quelques instans à vivre, et il ne songea plus qu'à l'aider à bien mourir. Le chevalier ne pouvait parler, mais il pressa la main du moine, qui prononçait pour lui son *in manus*, et celui-ci, en lui voyant fermer les yeux, eut du moins la consolation de penser qu'il mourait repentant et pardonné.

Ainsi finit le chevalier, qui aurait peut-être laissé la réputation d'un héros, si la fortune lui eût offert, dès sa jeunesse, l'occasion d'employer son courage dans de nobles entreprises. La ville lui fit de pompeuses obsèques; mais Anselme fut le seul homme qui le pleura. Ses parens furent ravis de le voir finir par une action honorable. Quant aux lâches qui l'avaient abandonné, ils retombèrent tous successivement entre les mains de la justice et périrent par la corde.

Les deux animaux, dont le couvent s'empressa de faire enlever les cadavres, ont été cependant conservés comme un témoignage de cet étrange évènement, et l'on peut encore aujourd'hui les voir l'un et l'autre suspendus à la voûte d'une des principales églises de Saint-Omer. Le lézard est long de dix brasses, le crapaud est large comme le plus grand bouclier.

Les savans ont beaucoup raisonné sur les moyens qu'employaient les deux animaux pour remuer l'énorme dalle; l'opinion la plus générale, c'est que le crapaud, se gonflant par l'effet de son propre poison, soulevait la pierre et ouvrait ainsi une sortie au lézard, lequel, grace à la longueur de son corps, pouvait saisir les viandes, auxquelles l'autre n'aurait pu atteindre. Il n'y avait qu'un besoin réciproque qui pût maintenir l'alliance des deux voleurs; une amitié désintéressée ne peut exister qu'entre des êtres vertueux. »

III.

— La peste soit du conteur, s'écria mon ami lorsque j'eus achevé la lecture; j'ai écouté jusqu'au bout son prolixe récit, et la seule circonstance que je voulusse connaître, est justement celle dont il a oublié de parler.

— Et laquelle, s'il vous plaît?

— Le nom de l'église où l'on voyait les deux animaux ; mon père, qui a été élevé à Saint-Omer, a vingt fois cherché à se le rappeler. J'espérais pouvoir lui donner cette petite satisfaction.

— Il y a donc quelque fait réel sur lequel on a bâti cette histoire.

— Sans doute comme il y en a au fond de presque tous les contes populaires; mais venez, il va vous conter tout lui-même...

Nous passâmes dans la chambre du vieillard, dont j'étais devenu le favori, parce que je pouvais au besoin lui fournir un couplet de quelque vieille chanson quand il ne la retrouvait pas tout entière dans sa mémoire.

— Mon père, n'est-il pas vrai que vous avez vu le crapaud et le lézard de Saint-Omer?

— Oui, et bien plus souvent que je n'aurais voulu, car ils étaient dans l'église où chaque dimanche mes tantes me menaient entendre vêpres, pendant que mes camarades étaient aux champs à se divertir.

— Vous avez vu un lézard long de cinquante pieds et un crapaud large comme un bouclier.

— Non, mais un crododile de dix à douze pieds de longueur, et une tortue qui était, je crois, plus grande que vous ne le dites. Vous remarquerez, ajouta-t-il, qu'en Flandre, de même qu'en Allemagne, le nom par lequel on désigne la tortue signifie crapaud à plastron (*Shild Pad*, et *Shild Krote*); je ne doute pas que ce nom bizarre n'ait été, dans une foule de lieux, l'origine de contes tout aussi ridicules que celui qu'on fait à Saint-Omer..... que celui qu'on y faisait jadis, dirai-je plutôt, car l'église est détruite depuis long-temps, et l'histoire est peut-être déjà oubliée.

P. P. Lecacheux.

DU PHILOPŒMEN

DE M. DAVID.

Le *Philopœmen* de M. David n'a pas trompé nos espérances; c'est un ouvrage très remarquable et qui soutient dignement la réputation de l'auteur. L'étude de cette statue ne sera pas sans profit pour les sculpteurs de notre âge; cependant il y a lieu de discuter la composition et le style de cette statue, soit en consultant l'histoire de la sculpture, soit en interrogeant la nature du sujet et les intentions du statuaire. Le sujet choisi par M. David ne manque certainement pas d'intérêt; mais pour le plus grand nombre des spectateurs Philopœmen est une figure plutôt qu'un personnage. La biographie du guerrier mégalopolitain est non-seulement étrangère aux hommes du monde, mais à demi effacée de bien des mémoires studieuses, et cet oubli est un malheur pour M. David. Quand on lit les noms gravés sur la plinthe des statues récemment placées aux Tuileries, il est difficile de s'expliquer quelle pensée a présidé à la décoration de ce jardin. Nous ne contestons pas la valeur sculpturale des sujets grecs; nous croyons au contraire que la patrie de Phidias offre au ciseau des thêmes excellens et innombrables; mais la décoration d'un jardin doit être conçue autrement qu'un musée. Il ne s'agit pas de placer aux Tuileries des statues remarquables par leur mérite individuel, mais bien d'assortir et d'ordonner les idées exprimées par ces statues, de telle sorte qu'elles intéressent les promeneurs, non-seulement par le mérite de l'artiste, mais encore, et selon nous ce dernier point est fort important, par l'ensemble des sujets traités. Or, est-il possible de deviner pourquoi *Périclès* précède *Phidias*, pourquoi *le Soldat labou-*

reur des Géorgiques est placé près de *Cincinnatus*, pourquoi *Spartacus* et *Thémistocle* séparent *Cincinnatus* de *Philopœmen?* Le *Minotaure* et *Prométhée*, *Alexandre* et *le Soldat de Marathon* donnent lieu à la même question. Avec la meilleure volonté du monde, il n'est pas permis de croire que M. Fontaine, qui prétend continuer Philibert Delorme et Lenôtre, et qui même s'attribue le droit de les corriger, ait délibéré pendant une matinée sur le choix des figures qu'il place aux Tuileries. Livré tout entier aux soucis de la maçonnerie, il n'a pas daigné discuter avec l'intendant de la liste civile le nom et la patrie des personnages qui devaient garnir les piédestaux; pour lui, toute la question se réduit à distribuer en face du château un certain nombre de blocs de Carrare. Que les personnages soient grecs, romains ou français, peu lui importe. S'il n'eût consulté que son goût, si personne ne fût intervenu dans la distribution des travaux de sculpture, il est probable que M. Fontaine eût préféré aux statues que nous venons de nommer une douzaine de vases exécutés par M. Plantard; heureusement l'intendant de la liste civile ne partage pas le goût de M. Fontaine pour la caricature des vases antiques et des vases florentins, et si la plupart des statues nouvelles placées aux Tuileries sont au-dessous de la critique, du moins faut-il reconnaître qu'elles sont préférables aux vases, aux lions et aux candelabres de M. Plantard. Si l'on excepte le *Phidias*, le *Prométhée* et le *Philopœmen*, pas une de ces statues ne mérite l'honneur de l'analyse; *Périclès* et *Thémistocle* sont d'une égale médiocrité. Mais il était certainement possible de tirer bon parti de ces figures, et quoiqu'elles soient d'une vulgarité rebutante, nous les préférons aux œuvres de M. Plantard. N'y avait-il donc pas moyen de concevoir pour la décoration des Tuileries une série de statues en harmonie avec le bon sens, avec le goût des promeneurs, avec les idées qui préoccupent la société contemporaine? N'eût-il pas été naturel de demander aux statuaires français un choix de figures prises dans l'histoire de France? Le caractère païen des figures et des groupes distribués dans le jardin ne s'opposait pas à l'accomplissement de cette idée; car il n'était pas nécessaire de soumettre la décoration sculpturale des Tuileries aux lois d'une impérieuse unité. Ce qui eût été sage dans un jardin nouveau, devenait puéril dans un jardin commencé depuis long-temps. D'ailleurs, je le demande, comment *Phidias* et *Philopœmen* s'accordent-ils avec les groupes de Coustou et de Lepautre? Sans imiter le ridicule exemple du patriotisme anglais, qui a représenté le duc de Wellington sous les traits d'Achille, il est per-

mis de placer aux Tuileries les guerriers et les hommes d'état qui ont consacré leur vie au bonheur et à la gloire de la France. Pour exciter l'admiration et la sympathie, il n'est pas nécessaire de prêter à Bayard et à Duguesclin les traits d'Hector et d'Agamemnon. La cuirasse et la cotte de mailles, quoique moins belles sous le ciseau que la chair vivante, seront toujours, pour un sculpteur habile, l'occasion d'un triomphe. Pourquoi la liste civile n'a-t-elle pas placé aux Tuileries des figures tirées de l'histoire de France? Je ne crois pas qu'elle puisse le dire. Elle a trouvé plus simple de demander à chaque sculpteur une statue, quelle qu'elle fût; et voyez ce qui est arrivé. Chacun a suivi son penchant sans s'inquiéter de ce que les autres allaient faire, et la médiocrité commune au plus grand nombre de ces ouvrages est devenue plus frappante encore par le caprice individuel qui a présidé au choix des sujets. Puisque chacun n'a consulté que lui-même, et a déployé librement toutes ses facultés, nous sommes en droit de demander à chacun un bon ouvrage; l'indulgence n'est pas permise en face de ces œuvres insignifiantes dont les auteurs ont choisi le thême et le programme. Les statues des Tuileries confirment victorieusement et d'une façon déplorable ce que nous avons si souvent répété en parlant de la distribution des travaux de peinture et de sculpture. Si la composition et l'exécution de ces statues eussent été confiées à un seul homme, et certes une pareille hypothèse n'a rien d'extravagant, nous n'aurions pas à regretter l'incohérence que nous signalons. Si un seul homme eût été chargé de cette décoration, quelle que fût la pente de ses préférences, qu'il se décidât pour la Grèce ou pour la France, pour la Judée ou l'Italie, du moins il eût mis de l'unité dans son travail; il n'aurait pas mis en loterie les noms des personnages destinés à orner le jardin. Mais la raison voulait que le statuaire, libre dans la composition et l'exécution de son œuvre, acceptât et ne choisît pas les personnages confiés à son ciseau. Et comme il est assurément plus facile d'appeler l'intérêt sur l'histoire nationale que sur l'histoire grecque ou romaine, tout se réunissait pour prescrire à la liste civile le choix de personnages français. En livrant au hasard le sujet des ouvrages qu'elle demande, elle manque à la mission qu'elle s'est donnée, dont elle se glorifie; au lieu d'encourager les arts, que les chambres négligent comme inutiles, elle les dépravе et les abâtardit. En plaçant sur la même ligne M. Lemaire et M. David, M. Debay et M. Pradier, en mettant le talent éprouvé au même rang que la médiocrité authentique, elle trahit les intérêts qu'elle prétend protéger.

Le *Philopœmen* de M. David est assurément la meilleure de toutes les statues nouvelles placées aux Tuileries. Il y a dans le *Phidias* et le *Prométhée* des morceaux excellens; mais la figure de Philopœmen, envisagée sous le double rapport de la composition et de l'exécution, est un ouvrage plus harmonieux et plus logique. Le moment choisi par M. David est la bataille de Sellasie où Philopœmen, blessé dangereusement, retire de sa cuisse un javelot que personne n'osait arracher. Plutarque dit formellement que les deux cuisses de Philopœmen furent traversées, et que le guerrier mégalopolitain brisa d'abord le javelot en deux morceaux par la violence de ses mouvemens, et retira séparément les deux tronçons; mais je conçois très bien que M. David n'ait pas suivi la version de Plutarque, car il eût été difficile, dans un morceau ronde bosse, de trouver, pour cette double blessure et pour les mouvemens convulsifs de Philopœmen, un ensemble de lignes heureuses; le respect littéral du texte grec n'eût été qu'une puérilité. Il est vraisemblable que M. David a voulu exprimer le courage militaire; et si telle a été son intention, le trait cité par Plutarque n'a pas besoin d'être scrupuleusement traduit pour exciter notre admiration et notre sympathie. L'omission d'un détail sans importance ne peut inquiéter que les archéologues et ne nuit en rien à l'œuvre du sculpteur. A mon avis, la mort de Philopœmen offre plus d'intérêt que le trait choisi par M. David; le guerrier septuagénaire qui, avant de boire la ciguë que lui envoie le vainqueur, s'informe du sort des cavaliers qui l'ont abandonné, et qui, en apprenant qu'ils sont sauvés, remercie le bourreau de cette bonne nouvelle, est plus grand que le guerrier de trente ans qui surmonte la douleur pour retourner au combat; mais ce glorieux épisode ne convient qu'au bas-relief, et M. David ne pouvait le traiter dans les conditions qui lui étaient imposées. Le sujet qu'il a choisi exige l'expression de trois sentimens, le courage, la souffrance et l'enthousiasme. Si ces trois sentimens sont nettement exprimés, quelle que soit l'ordonnance des lignes, quel que soit le style des morceaux, le statuaire peut s'applaudir, et aux yeux du plus grand nombre son œuvre est complète. Or, nous nous plaisons à reconnaître que le *Philopœmen* de M. David exprime clairement le courage, la souffrance et l'enthousiasme. La douleur est empreinte sur le visage; mais la tête tournée vers le ciel révèle chez le héros une pieuse espérance, une belliqueuse ardeur; quant au courage, il est écrit en caractères éclatans dans la contraction de la main gauche qui serre la cuisse blessée, tandis que la main droite arrache le javelot. Ainsi M. David

n'a manqué à aucune des conditions impérieuses du sujet, il a respecté fidèlement le caractère du personnage, et le sens de l'action qu'il avait à retracer. Au premier aspect, j'en conviens, son *Philopœmen* ne semble pas exempt d'une certaine emphase; mais si l'étude n'efface pas cette impression, elle ne tarde pas à l'expliquer et à la justifier. L'action de Philopœmen n'a pu s'accomplir que sous l'empire d'une vive exaltation; en arrachant le javelot qui venait de lui traverser la cuisse, il a dû exprimer, dans son attitude, dans les traits de son visage, l'emphase que M. David lui attribue. J'excuse pareillement l'arme placée dans la main gauche de Philopœmen. Il ne faut pas oublier, en effet, que le chef de la cavalerie achéenne brûle de retourner au combat, à l'ennemi qui est devant lui, et malgré sa blessure, il ne peut quitter le fer dont il va se servir. Toutefois l'emphase de cette figure serait moins sensible et ne choquerait personne si l'auteur se fût abstenu de supprimer l'armure de Philopœmen. Je sais que le nu, la chair proprement dite, est le triomphe de la statuaire; je sais que les sculpteurs de l'antiquité étaient habitués à représenter les héros, comme les dieux, complètement nus, ou les enveloppaient tout au plus d'une draperie légère pour donner aux lignes de la figure plus de grace ou de majesté; mais la pratique des sculpteurs grecs et l'importance du nu dans la statuaire, sont loin de justifier le parti adopté par M. David. Car la plupart des statues antiques représentent des personnages immobiles, le type idéal d'un héros plutôt qu'un homme engagé dans une action déterminée. Si donc M. David eût été chargé de restituer pour un musée la statue de *Philopœmen*, placée, lui vivant, dans le temple de Delphes, je concevrais très bien l'absence de l'armure; mais il a voulu nous montrer Philopœmen à la bataille de Sellasie; et ce moment est tellement déterminé, tellement précis, que nous désirons naturellement retrouver dans la réalité du personnage la réalité de l'action. Nous concevons difficilement le casque sans la cuirasse, et le baudrier suspendu à l'épaule nue du héros étonne les yeux les plus complaisans. L'absence de l'armure est d'autant plus singulière que Philopœmen aimait la magnificence militaire presque autant qu'un guerrier ottoman. Il avait décidé la jeunesse opulente de Mégalopolis à briser toutes ses coupes ciselées, à déchirer la pourpre de ses manteaux et à dépenser le plus clair de ses revenus en casques et en cuirasses. Les jeunes femmes, par son conseil, s'empressaient à orner de broderies les armures destinées à la défense du pays. Philopœmen avait cherché à exciter parmi ses soldats une émulation qui n'est pas sans analogie avec

la chevalerie du moyen-âge. Je regrette que M. David n'ait pas tenu compte de cette donnée; car il pouvait, en la respectant, conserver toute l'énergie du personnage. Sans sacrifier la chair à l'airain, sans cacher l'homme sous la cuirasse, il pouvait couvrir une partie de la poitrine, et traiter le casque de Philopœmen avec moins de simplicité. Il avait dans le casque d'Ajax un bel exemple à suivre; il pouvait semer sur l'airain les quadriges haletans. Le bouclier surtout appelait la magnificence; car Philopœmen, qui lisait tantôt la tactique d'Evangelus, tantôt les poèmes d'Homère, portait dans le gouvernement de son armée le même goût que dans ses lectures. Non-seulement il surveillait, il multipliait, il variait les manœuvres de ses escadrons avec cette sagacité que Polybe et Folard ont admirée; mais il s'occupait d'élargir et d'enrichir les boucliers de ses soldats, et ses lieutenans s'abritaient derrière un chant de l'Iliade. Je crois sincèrement que le *Philopœmen* de M. David, couvert d'une riche armure, n'eût rien perdu de sa grandeur ni de son idéalité; car les armures grecques étaient loin d'avoir le même poids et d'offrir la même sécurité que les armures du moyen-âge; elles ornaient plutôt qu'elles ne couvraient le corps; elles rehaussaient la beauté, et laissaient aux parties nues toute leur valeur sculpturale. Il eût été bien facile à M. David d'éviter ces légers reproches, et de faire entrer dans son œuvre les élémens que l'histoire lui indiquait; il est évident qu'il a négligé l'armure pour la chair, le général de l'armée achéenne pour l'homme pris en lui-même, l'archéologie pour la sculpure.

L'étude successive des différentes parties du *Philopœmen* est pleine d'intérêt et diminue les regrets que nous inspire l'omission de plusieurs détails historiques. La tête, le torse et les membres sont traités avec tant de soin, et je puis dire avec tant d'amour, que la préférence accordée par M. David à l'homme pris en lui-même semble justifiée. Quant à nous, sans méconnaître les droits de l'histoire dans un sujet historique, nous placerons toujours la vérité humaine au-dessus de la réalité locale et passagère, et c'est au nom de la vérité humaine que le *Philopœmen* de M. David nous paraît digne de la plus haute estime. Le style de la tête s'accorde très bien avec la nature des sentimens que le statuaire a voulu exprimer; les plis du front et le regard inspiré peignent fidèlement les émotions diverses du général achéen. Le type du visage s'éloigne heureusement des types consacrés dans l'école; rien de systématique dans la division des plans, nulle symétrie officielle dans l'ordonnance des lignes, mais de l'ani-

mation, de l'ardeur et de la souffrance. Les narines dilatées, les lèvres palpitantes, retracent énergiquement ce qui se passe dans l'ame du héros. On sait que Philopœmen ne fut jamais célèbre pour sa beauté; M. David a donc bien fait de ne pas prêter à son modèle une élégance inutile. Il a cru pouvoir se priver de cette ressource vulgaire, et il a eu raison. Peut-être serait-il permis de lui reprocher, sans injustice, l'âge qu'il a donné à sa figure. Philopœmen est mort à soixante-dix ans, mais le moment choisi par M. David se rapporte aux débuts militaires de Philopœmen; car le général achéen n'avait que trente ans à la bataille de Sellasie, et n'avait pas encore pris le commandement en chef de l'armée. Je m'explique facilement pourquoi le statuaire a vieilli son modèle; mais cette explication, qui se présente naturellement, décèle chez l'auteur une injuste défiance. Il a voulu évidemment se donner le plaisir et la gloire de chercher dans le marbre la chair d'un vieillard; il a craint, en laissant à son modèle l'âge viril que lui donne l'histoire, de demeurer trop loin des monumens de l'art grec. Il a violé la chronologie pour donner à son œuvre l'attrait de la nouveauté, pour présenter le modèle humain sous un aspect que l'art grec s'est rarement proposé. A notre avis cette pusillanimité doit être blâmée d'autant plus sévèrement que le style adopté par M. David pour toutes les parties de sa figure s'éloigne absolument de l'art antique. Si l'on cherchait dans l'histoire de la sculpture un homme dont les ouvrages rappelassent le style du *Philopœmen*, le nom de Puget se présenterait sur-le-champ à la mémoire; car entre le *Philopœmen* et le *Milon* il y a une évidente parenté. Il eût donc été facile à M. David de respecter l'âge viril de son modèle, et de traiter cette donnée d'une façon originale. En donnant au général achéen cinquante ans au lieu de trente, il a été nouveau comme il le voulait, mais il a diminué la gloire du succès en diminuant le nombre des points de comparaison. Les épaules et la poitrine sont pleines de vie et de puissance, et seul entre tous les statuaires contemporains, M. David pouvait les traiter avec une telle largeur; cependant le goût conseillait, je crois, d'omettre, ou du moins de combler partiellement les fossettes claviculaires, et de donner aux chairs de la poitrine plus de fermeté. La réalité, je le sais, donne à peu près constamment ce que M. David nous montre, mais le devoir du sculpteur n'est pas et ne sera jamais d'adopter la réalité tout entière. Pour lutter avec la nature vivante, il ne faut pas oublier les élémens dont l'art dispose; or, le ciseau n'a que la forme à pétrir, c'est à la forme seule qu'il emprunte ses moyens d'action. La cou-

leur, la transparence, la vie qui lui sont refusées, modifient singulièrement la forme du modèle humain; c'est pourquoi la raison conseille au statuaire d'omettre les détails que la forme est inhabile à traduire sans le secours de la couleur et de la transparence. Il n'est permis qu'aux esprits frivoles d'identifier l'art et la réalité; là différence profonde qui les sépare est, depuis long-temps, une vérité vulgaire pour M. David, et pour tous les artistes qui prennent la sculpture au sérieux. La partie abdominale du torse, sans donner lieu aux mêmes objections que la poitrine, n'est peut-être pas traitée avec assez de simplicité. L'attitude imprimée au modèle justifie certainement les plis du ventre, mais il n'était pas nécessaire d'indiquer avec tant de précision la topographie anatomique des parties latérales et inférieures. Moins de science et plus de simplicité eussent été d'un meilleur effet.

La cuisse et la jambe gauche ne laissent rien à désirer. La jambe porte bien, et les détails ne sont pas trop multipliés; la force est évidente, et le style est pur. La cuisse droite, celle qui est traversée par le javelot, mérite les mêmes éloges. Le dessin et le mouvement de la jambe droite sont d'une énergique vérité; mais il me semble que l'espace laissé entre le premier et le second orteil n'est pas nécessaire et donne au pied droit un mauvais aspect. Il eût été possible de conserver l'énergie du mouvement en omettant ce détail mesquin. La partie antérieure des bras est généralement excellente; il serait difficile d'exprimer la force avec plus d'élégance. Mais je reprocherai à M. David d'avoir trop multiplié les détails réels dans le coude des deux bras; les plis de la peau, qu'il a cru devoir traduire fidèlement, me semblent très inutiles et nuisent à l'effet général. Ici, comme pour la poitrine, le goût conseillait impérieusement la simplicité. M. David, en cédant au désir de reproduire la réalité, a troublé l'harmonie de son œuvre.

L'avis que j'exprime sera, je crois, partagé par les admirateurs les plus sincères de M. David. Personne ne voudra contester le mérite éminent du *Philopœmen*; mais les ennemis les plus résolus de la couleur locale regretteront que l'auteur, par amour pour la sculpture du nu, ait négligé plusieurs détails historiques, dont l'art pouvait très bien s'accommoder. Sans exagérer la valeur de ce reproche, ils croiront que le devoir de M. David était de concilier la vérité humaine et la réalité de l'histoire. Ils s'accorderont à louer la science et l'habileté qui se révèlent dans toutes les parties du *Philopœmen*, mais ils penseront, comme nous, que plusieurs détails, utiles à con-

TIMBRE ROYAL 6 c. SUPP.

naître, eussent été omis avec avantage. Le statuaire n'en sait jamais trop; mais le goût lui commande souvent de ne pas montrer tout ce qu'il sait. L'art grec, si justement admiré, et dont les monumens seront, pour les générations futures, un éternel motif d'émulation, un sujet inépuisable d'études, se distingue surtout par la simplicité. Mais simplifier, qu'est-ce autre chose qu'omettre les élémens mesquins et agrandir les élémens importans? C'est à la pratique assidue de l'exagération et de la simplification qu'il faut rapporter la beauté de l'art grec; c'est au nom de ce double principe que nous avons jugé le *Philopœmen*.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1837.

La dissolution est prononcée, et la chambre des pairs compte cinquante membres de plus. Ce sont là les deux grands évènemens de la quinzaine, évènemens prévus, annoncés depuis long-temps, mais que l'impatience publique accusait de se faire trop attendre, et dont les intéressés devançaient néanmoins de toutes parts la promulgation officielle. On ne s'attendait pas généralement à une création de pairs aussi nombreuse. Mais il paraît que les demandes de pairie s'étaient multipliées au-delà de toutes les bornes qu'on avait d'abord assignées à cet exercice de la prérogative royale, à mesure que les prétendans possibles avaient l'occasion de comparer leurs titres à ceux des personnes que désignaient comme déjà placées sur la liste les demi-révélations de la presse et les bruits de salon. Il a donc fallu compter au moins avec quelques-unes des candidatures qui surgissaient chaque jour, et comme en effet les catégories de la loi sont très larges, comme elles admettent expressément un très grand nombre de titres, il n'est pas étonnant que dans les législatures passées et présentes, dans les cours royales, dans les conseils-généraux, l'état-major des armées de terre et de mer, la diplomatie active ou en retraite, que sais-je encore? parmi les anciens ministres, dans les académies, on ait trouvé cinquante noms à transporter dans la chambre des pairs. On en aurait trouvé cent, si l'on avait voulu; car cette aristocratie *légale* de fonctions, de services rendus, de mérite très réel, est nécessairement fort étendue dans un grand pays comme la France et dans l'immense personnel administratif, diplomatique, militaire, que présente ce livre précieux, manuel de tout homme politique, l'*Almanach Royal*. Aussi, à très peu d'exceptions près, ne se demande-t-on jamais dans le public pourquoi monsieur un tel est pair de France, mais pourquoi monsieur tel autre ne l'est pas.

La dernière promotion de pairs est donc à peu près tout ce qu'elle pouvait être, et d'ailleurs, puisqu'on préfère des *fournées*, pour nous servir du terme un peu vulgaire, mais consacré par l'usage, à des nominations individuelles et fréquentes, qui pourraient suivre assez régulièrement les extinctions, il faut bien réparer à la fois les pertes de plusieurs années par

t

une promotion considérable. On se plaint, il est vrai, de ce qu'avec ce mode de recrutement, la chambre des pairs se peuple de vieilles expériences beaucoup plus que de jeunes talens; mais c'est un inconvénient qu'il ne faut pas s'exagérer, et après tout, si c'est là le côté faible de l'institution actuelle, c'est aussi en grande partie le but qu'on a voulu atteindre. Il y a, nous le savons, des imaginations fertiles qui ont trouvé à cela un remède et qui en ont généreusement fait part au pouvoir. Ce remède, le voici. Ce serait tout simplement de transporter dans la chambre des pairs toutes les supériorités politiques, oratoires, intellectuelles, qui se sont développées dans l'autre chambre. Ainsi on nommerait pairs de France d'un même coup M. Dupin l'aîné, M. Odilon Barrot, M. Berryer, M. Thiers, et on laisserait la tribune de la chambre élective à MM. Gauguier, Fulchiron, Auguis et autres orateurs de cette force. Les auteurs de cette belle invention n'ont oublié qu'une chose: c'est que s'il n'y a pas de loi qui défende de solliciter la pairie, ce que les ministres savent trop bien, il n'y en a pas non plus qui ordonne de l'accepter et qui autorise à l'imposer. Mais, dit-on, ce serait pourtant l'infaillible moyen de faire passer du côté de la chambre des pairs tout l'intérêt, toute la puissance que l'autre chambre attire trop à elle, et d'établir le gouvernement de discussion dans une sphère plus élevée, dans une région moins orageuse et plus sereine. A merveille! mais il faudrait pour cela toute une révolution politique et sociale que la restauration, qui ne demandait pas mieux, n'a pu accomplir dans des conditions mille fois plus favorables, et avec un ensemble de lois, de traditions et de noms bien autrement organisé pour le succès de cette entreprise. Laissons là ces rêveries, et occupons-nous de ce qui occupe tout le monde, le gouvernement, la nation, les partis, de la composition de la prochaine chambre des députés.

On assure que l'administration, d'après la correspondance de ses préfets, ne porte pas à plus de soixante-dix ou quatre-vingts le nombre des nouveaux élus qui doivent y figurer. C'est assez pour donner à la chambre des députés une physionomie nouvelle, et y changer tous les rapports, toutes les combinaisons antérieures des partis. Jamais, d'ailleurs, ces partis eux-mêmes ne nous ont paru aussi complètement dissous qu'ils le sont aujourd'hui, à la veille des élections générales. Le pêle-mêle des opinions qui se disputent la confiance des électeurs ne peut guère être poussé plus loin, et si, dans un certain monde, on cherche encore quelquefois à les diviser et subdiviser en nuances presque insaisissables, c'est un travers dans lequel ne donnent point la plupart des candidats, plus soigneux de confondre que de séparer les origines et les tendances. Nous avons déjà parlé de plusieurs conversions merveilleuses déterminées par l'approche des élections. Depuis, on nous en a signalé bien d'autres. Il y a plus d'un membre de l'ancienne opposition qui sollicite maintenant l'appui du ministère, se présente sous ses couleurs, et promet pour la session prochaine un rapprochement ostensible. Cela se comprend, et il est permis de s'en réjouir. Nous vivons dans un pays où l'on a besoin du pouvoir, et où l'on se fatigue très vite, à moins de grandes passions et de motifs bien sérieux, de lui tenir tête, quand, d'ailleurs, il est indulgent et débonnaire, quand il ne demande, lui aussi, qu'à oublier, et quand une prospérité générale a désarmé bien des préventions. Or, voilà où la France en est, et il est tout simple que, dans une pareille situation, le gouvernement tende les mains à droite et à gauche, pour

élargir sa base et pour agrandir en même temps la majorité constitutionnelle et dynastique qu'il appelle à se grouper autour de lui.

Parmi les noms nouveaux que nous espérons voir sortir de l'urne électorale, il en est deux que tous les esprits sérieux ont depuis long-temps appréciés, MM. de Tocqueville et de Carné. Nous regrettons, en cette circonstance, de ne pouvoir mettre à côté d'eux un troisième candidat, qui réunirait aussi tous les titres que donne une célébrité précoce, acquise par d'utiles et importans travaux, M. Michel Chevalier. Mais on dit qu'il n'a pu accomplir à temps les formalités nécessaires pour établir une canditature, qui n'aurait pas manqué d'être fort sérieuse. Nous le regrettons, moins encore pour M. Michel Chevalier que pour la chambre élective, où nous désirons voir arriver toutes les capacités solides et tous les talens éprouvés dans la science de l'économie sociale et de la politique. C'est à ce double titre que nous y appelons de tous nos vœux MM. de Tocqueville et de Carné. Nous n'ignorons pas, cependant, que d'étroites préventions ont essayé de jeter des doutes sur le dévouement de M. de Carné à nos institutions libérales et au gouvernement de juillet; mais nous croirions lui faire tort que de prendre sérieusement sa défense contre des insinuations qui n'oseraient pas se produire au grand jour, et qui sont empreintes de la mauvaise foi comme de l'ignorance la plus grossière. Esprit indépendant et progressif, M. de Carné connaît son siècle et marche avec lui; en fait de libéralisme, il n'a de leçons à recevoir de personne, et toutes les questions qui touchent à l'honneur national trouvent en lui intelligence et patriotisme. Avons-nous besoin de dire que M. de Carné apporterait à la chambre des connaissances générales, quoique positives, de l'ordre le plus élevé, et que le résultat de ses belles études sur le système européen, sur la place que doit y revendiquer la France nouvelle, sur le mouvement des nations qui nous avoisinent, y éclairerait utilement les plus hautes discussions? Pour nous, nos principes et notre dévouement à la révolution de juillet ne nous défendent pas d'accueillir des hommes qui ne se sont pas crus obligés, par le hasard de la naissance, à séparer leur avenir de celui du pays, et qui, pour ne pas s'en séparer, ont eu peut-être à lutter contre les affections du foyer domestique ou les sarcasmes de la société. La candidature de M. de Flavigny, dans le département d'Indre-et-Loire, est aussi une de celles dont nous désirons le succès; car, si les électeurs n'envoient pas à la chambre quelques jeunes gens versés dans la connaissance pratique des grands intérêts de l'Europe et familiers avec ce qui s'est passé au dehors depuis une vingtaine d'années, il n'y aura bientôt plus personne qui ait lu les traités de Vienne et qui ait étudié nos relations positives avec les autres puissances. M. Bignon laissera, sous ce rapport, dans la chambre des députés un vide qu'il sera glorieux de combler. Il ne faut pas que, s'il s'élève une question du droit des gens, une discussion sur le texte ou les conséquences d'un traité, on en soit réduit aux sèches et froides citations de M. Isambert, l'homme texte, qui, malheureusement, n'a pas l'esprit aussi étendu, ni le jugement aussi sûr que la mémoire. Et encore la réélection de M. Isambert est-elle fort douteuse.

Celle de M. Mauguin ne l'est pas moins, malgré ses grandes prétentions à régénérer la chambre et à faire continuellement la leçon au ministère, à l'opposition, à tout le monde. M. Mauguin a de l'esprit et des connaissances, de l'esprit surtout : personne ne le conteste; mais il le dépense à la tribune

en subtilités qu'il croit embarrassantes, et qu'un seul mot de bon sens, comme les discours dont il était le plus satisfait lui en ont souvent attiré de la part des vrais homme d'état, réduit en poussière. Et puis M. Mauguin a le malheur de ne pardonner à aucune supériorité et de ne se plier à aucune discipline; sa parole n'a pas assez d'autorité pour en faire le chef de l'opposition; il le voit et les ent bien; mais, au lieu de prendre son rang qui pourrait encore être assez beau, il aime mieux marcher isolé, courir un peu à l'aventure le long des flancs de la colonne, batteur d'estrade parlementaire qui gêne, qui harcèle et ne porte pas de bien rudes coups, que ses adversaires ne redoutent guère, et que ses alliés naturels de l'opposition voient sans trop de chagrin se fourvoyer loin d'eux et considèrent à peine comme un des leurs. La réélection de M. Mauguin est, disons-nous, très douteuse. Il a pour concurrent à Beaune, M. Marey, colonel des spahis, un des plus brillans officiers de notre armée, et ce qui vaut mieux, parce que c'est plus rare, un excellent organisateur. M. Marey est un petit-fils du célèbre Monge. Il se trouve actuellement à Beaune, où l'on dit que la franchise de ses allures militaires, sa réputation de bravoure et de capacité, son langage loyal et droit, ont le plus grand succès.

Au reste, les candidatures n'ont jamais été plus nombreuses. Toutes ne nous paraissent pas également fondées; toutes ne se recommandent pas également par les meilleurs titres, par ceux dont la réunion doit entraîner les suffrages de la majorité des électeurs. Mais s'il y a, comme toujours, beaucoup de prétentions sans titres suffisans, il y a aussi beaucoup plus d'ambitions méritantes et honorables qu'à l'ordinaire, et c'est la marque d'un véritable progrès dans les mœurs du gouvernement représentatif. Nous concevons qu'au milieu de tant de candidatures, l'administration se trouve quelquefois embarrassée dans l'exercice de sa légitime influence, et se condamne à rester neutre en plus d'une rencontre. C'est, en vérité, ce dont on ne saurait la blâmer sans lui faire un crime de sa prudence ou de sa probité même.

Il résulte néanmoins de tout ceci que le caractère de la chambre prochaine ne pourra être apprécié d'avance sur la seule donnée de sa composition. Elle sera dynastique et constitutionnelle, il n'y a pas à en douter; mais en temps ordinaire, et quand la lutte est finie, ce n'est pas tout; il reste à savoir quelle sera dans ces limites sa tendance particulière. Une chambre nouvelle sentira le besoin de s'établir dans l'opinion, comme vis-à-vis d'elle-même, et pour cela elle voudra faire quelque chose qu'on ne sait pas encore. Le grand art du gouvernement sera de pénétrer cet instinct latent pour le diriger et lui donner son cours. C'est ce qui prêtera un vif intérêt aux premières épreuves de la session. Le ministère en a, cette année, fixé l'ouverture à une époque un peu plus avancée que de coutume. Est-ce pour donner un commencement de satisfaction aux députés, qui se plaignent en général de ce que les sessions s'ouvrant fort tard, les travaux législatifs les retiennent à Paris jusqu'au mois de juillet?

Après de longs et pénibles tiraillemens, une partie de l'opposition est enfin parvenue à former le comité électoral depuis si long-temps annoncé. Nous disons *une partie*, car ce n'est pas l'opposition tout entière que ce comité représente, puisque M. Odilon Barrot n'en est pas et n'a pas voulu en être; et nous ne disons pas l'opposition dynastique et constitutionnelle, puisque M. Carnier-Pagès y donne la main à M. Mauguin, et que M. de Cormenin

y siége à côté de M. Laffitte. S'il fallait plus exactement caractériser l'opposition qui se résume dans le nouveau comité électoral, nous dirions que c'est l'opposition puritaine, celle qui n'a pas *accepté les faits accomplis*, pour nous servir d'un mot devenu historique. *Le National* et *le Courrier Français*, *le Bon Sens*, *le Commerce*, c'est-à-dire la vieille gauche et la république, l'opposition d'affaires et le radicalisme théorique, ont leurs représentans au comité. Mais si M. Odilon Barrot se tient à l'écart, ce qui n'est pas moins remarquable, un des organes les plus distingués de l'opposition dynastique, *le Siècle*, et le vieux mais toujours fidèle champion du libéralisme, *le Constitutionnel*, sont restés en dehors de cette coalition de doctrines hétérogènes. Nous les en félicitons hautement, et nous croyons qu'aux yeux de la France, le comité électoral perdra beaucoup à ne pas compter M. Odilon Barrot dans ses rangs. Seul il lui aurait pu donner, avec une couleur plus rassurante, une action de quelque importance. Il en eût été le chef politique, et maintenant nous ne croyons pas que le comité soit disposé à reconnaître la suprématie de M. Mauguin.

Une session extraordinaire du congrès vient de s'ouvrir dans un pays voisin, la Belgique, dont nous ne suivons peut-être pas avec assez d'intérêt les progrès en tout genre. Depuis que les deux chambres se sont séparées, celle des représentans a été renouvelée par moitié, conformément aux dispositions de la loi fondamentale; mais ce renouvellement, qui portait sur 51 membres, n'a pas essentiellement changé le caractère de l'assemblée, où se retrouvent presque tous les noms de la chambre précédente. On doit reprendre dans cette session la discussion d'un projet de loi fort important pour les relations commerciales de la France avec la Belgique, et destiné à modifier la rigueur des tarifs de douanes établis par l'ancienne administration du royaume des Pays-Bas. Ce qui a été fait à cet égard dans la dernière session n'est pas tout ce qu'on pouvait attendre des sentimens d'amitié qui doivent unir les deux pays, et des principes que tous les gouvernemens éclairés cherchent à introduire dans leur législation commerciale. Mais quand des intérêts nombreux et puissans se sont établis et développés sous la protection de certaines lois, il est si difficile de les amener à une transaction raisonnable, qu'il faut accepter avec empressement le moindre sacrifice de leur part; c'est toujours un premier pas dans une voie meilleure. Il reste encore bien des adoucissemens à obtenir sur plusieurs points, et ce doit être l'objet d'une discussion qui ne se fera pas long-temps attendre. Les ministres belges y apportent des dispositions favorables, et on peut espérer que les deux chambres se montreront aussi disposées à acquitter une dette d'honneur contractée envers la France. Or, dans l'état actuel de nos relations politiques, nos relations commerciales ne sauraient, sans une contradiction monstrueuse, rester sur le même pied qu'avant 1830, et c'est même une question qui aurait dû être abordée plus tôt. M. David, conseiller d'état et chef de la direction du commerce extérieur au ministère du commerce et des travaux publics, vient d'accomplir en Belgique une mission qui n'est sans doute pas étrangère au projet de loi dont les chambres belges vont avoir à s'occuper de nouveau. Il aura pris et donné les renseignemens les plus propres à éclairer le ministère du roi Léopold et à l'affermir dans ses bonnes dispositions. Notre ministre à Bruxelles, M. Serurier, qui est retourné à son poste, à peine convalescent d'une maladie grave qui l'avait retenu à Paris, suivra

cette grande affaire avec toute la sollicitude qu'elle mérite, et les intérêts de la France auront en lui un zélé défenseur.

La Belgique est à juste titre fière de son indépendance, de sa prospérité, du calme dont elle jouit; elle montre avec orgueil, au voyageur étonné, cette belle ligne de chemins de fer, achevée sur beaucoup de points, et qui dans dix-huit mois se développera sans interruption d'Anvers à Aix-la-Chapelle; son commerce extérieur s'accroît; le mouvement de ses ports augmente d'année en année; la marine marchande entreprend des expéditions lointaines qui nécessitent, cette année même, l'établissement de plusieurs nouveaux consulats. La France jouit de tout ce bonheur et ne lui porte pas envie; mais il est impossible que dans les deux pays on ne songe pas quelquefois à la politique désintéressée, généreuse, résolue au jour du danger, qui a permis à la Belgique affranchie de développer avec sécurité toutes les ressources de sa nature industrieuse, de son sol et de sa position. Nous croyons que ce sentiment n'est pas étranger à la Belgique, mais nous ne sommes pas bien sûrs qu'il ait toujours chez elle, dans la pratique, autant d'influence qu'on serait en droit de le supposer, et nous désirons que les esprits s'y abandonnent avec moins de réserve qu'à l'ordinaire, dans la prochaine discussion du nouveau tarif des douanes, envers les produits de l'industrie française.

Nous ne voulons répéter sur les grandes manœuvres de Wossnesensk, ni les fougueuses descriptions que les admirateurs enthousiastes de la Russie en ont faites, ni les détails révoltans que l'on a donnés, d'après des correspondances fort suspectes, sur les moyens employés pour rendre les fêtes plus complètes et plus brillantes. Nous nous défions presque également des unes et des autres, et nous voudrions être justes même envers la Russie, parce que c'est à la fois plus simple et de meilleur goût. Eh bien! pour être justes, nous dirons d'abord que si l'empereur Nicolas a voulu imposer à l'Europe occidentale par ce grand déploiement de forces militaires, il a manqué son effet; car on sait fort bien, par toute l'Europe, que le gouvernement russe peut réunir un armée considérable, qu'il a une nombreuse cavalerie, et que les colonies militaires sont puissamment organisées pour lui assurer, sous ce rapport, d'immenses ressources. Mais ce qu'on sait bien aussi, c'est que pour mettre en mouvement ces masses énormes, il faudrait à la Russie des moyens pécuniaires qu'elle n'a pas, ou du moins qu'elle n'a pas encore, et que la population, c'est-à-dire le premier élément des forces productives de ce vaste empire, ne répond ni à son étendue, ni à l'appareil de puissance militaire que l'empereur déploie avec tant d'ostentation et avec une prédilection poussée quelquefois jusqu'au puéril. Mais enfin, l'empereur s'est donné là un beau spectacle; il a fait manœuvrer cinquante à soixante mille cavaliers; il a nommé la grande-duchesse Marie colonel d'un régiment de cuirassiers; il a distribué des grades supérieurs dans l'armée russe à l'archiduc Jean d'Autriche et aux deux princes prussiens qui ont assisté aux revues de Wossnesensk, ce qui, du reste, ne calme pas du tout les secrètes inquiétudes des cabinets de Vienne et de Berlin; il s'est livré à toute sa fougueuse passion pour le mouvement, le bruit, l'éclat, le théâtral; il a posé pendant dix jours dans une petite ville du gouvernement d'Ekaterinoslaf, et il a, comme Pompée, joui des applaudissemens de son parterre, que d'habiles échos ont ensuite répétés de distance en distance, dans toute l'étendue du continent. Il y a bien un revers de médaille. Ce grand spec-

tacle a coûté fort cher; le territoire des colonies militaires en souffrira beaucoup par suite des énormes réquisitions de chevaux, de bois, de matériel de toute espèce, dont on a frappé les populations, et qui ont arrêté sur un grand nombre de points les travaux de l'agriculture. Nous n'ajoutons pas une foi entière aux récits que l'on a faits de l'enlèvement des jeunes Polonaises, et des scènes sanglantes auxquelles il aurait donné lieu; mais nous ne croyons pas qu'un despotisme aussi vigoureusement organisé que celui de la Russie soit très scrupuleux sur les moyens d'accomplir l'objet présent, quel qu'il puisse être. Cet objet, depuis que le village de Wossnesensk avait été choisi pour une grande et pompeuse représentation militaire, était d'y accumuler, pour un état-major nombreux, pour la suite de l'empereur, pour la maison de l'impératrice, pour les princes et généraux étrangers invités à s'y rendre, non-seulement toutes les nécessités de la vie, mais toutes les somptuosités d'une longue et immense fête. Aussi a-t-on dépouillé fort loin à la ronde, et surtout, dit-on, dans l'ancienne Pologne, les domaines et les châteaux séquestrés, des meubles, de la vaisselle, des serviteurs, de tout l'attirail enfin qu'il fallait concentrer à Wossnesensk, pour y exercer pendant quinze jours une large et fastueuse hospitalité. Il est vrai que les princes et généraux allemands, invités à ces grandioses solennités militaires, n'ont pas cherché à savoir ce qu'elles coûtaient au trésor impérial, et si, pour leur donner tant d'éclat, l'action d'un despotisme irrésistible ne s'était pas fait sentir un peu plus durement aux populations. Ils rentrent maintenant dans leurs habitudes modestes, émerveillés et éblouis; c'est à peine s'ils commencent à s'apercevoir de la fatigue du voyage, et à se demander, en comparant les déserts incultes qu'ils ont traversés avec l'abondance et le luxe qu'ils ont trouvés à Wossnesensk, s'il n'y a pas quelque charlatanisme dans toutes ces pompes. Néanmoins, c'est un mot que l'on murmure tout bas en Allemagne à l'occasion de ces revues si multipliées; et qui sait? peut-être ceux-là même que l'empereur y convie, sont-ils les premiers à le prononcer au retour. Les princes sont si ingrats!

Quoi qu'il en soit, l'empereur de Russie est déjà bien loin du théâtre de sa gloire. Il veut aller à Tiflis, dans les provinces transcaucasiennes, et nous connaissons tels de ses fidèles serviteurs qui ont craint un instant qu'il ne s'obstinât à traverser l'Abasie, au risque de s'y faire enlever par un parti de ces audacieux et indomptables Tcherkesses. Quand l'empereur aura visité Tiflis, s'il étend jusque-là son voyage, il reviendra passer quelques mois à Moscou, pour remplir la promesse qu'il a faite aux habitans de cette ancienne capitale, centre et foyer de la nationalité russe. Les provinces transcaucasiennes se plaignent vivement du régime militaire auquel elles sont soumises; l'empereur y aura été précédé du sénateur Hann, chargé de la mission d'étudier leurs besoins et leurs intérêts. Il pourra donc se faire un mérite de quelques mesures faciles à prendre en leur faveur, et rattacher au souvenir de sa présence l'accomplissement de quelques-uns de leurs vœux; car si l'empereur Nicolas donne beaucoup à l'ostentation, il y a aussi de la vraie grandeur dans sa personne comme dans son gouvernement, comme dans les gigantesques progrès de son empire. Cette cavalerie, cette armée puissante, dont il a le tort de vouloir effrayer l'Europe, elles existent dans la réalité de leur force; et la marine russe, dont on parle moins, ne cesse de s'accroître et de se perfectionner. Il n'y a pas encore deux mois qu'on a lancé

à la mer deux nouveaux vaisseaux de ligne, *le Wola* et *le Constantin*, l'un de 84, et l'autre de 76 canons, construits d'après les méthodes les plus récentes, et enrichis de toutes les améliorations introduites par le génie des Anglais dans ce genre de travaux.

Nous avons dit en commençant que nous voulions être justes, même envers la Russie; nous avons tenu parole. Mais à Pétersbourg on trouverait que nous avons été bien rudes; et il y aura infailliblement ici de fortes têtes qui n'en croiront pas moins tout ce qui précède, écrit par quelque conseiller intime russe en mission extraordinaire auprès de... la presse.

La guerre civile que l'insurrection des maréchaux Saldanha et Terceire avait allumée en Portugal au nom de la charte de don Pedro, est arrivée à son terme plus promptement qu'on ne s'y attendait. C'est le vicomte Das Antas qui a porté le dernier coup au parti chartiste, avec le petit nombre de troupes restées fidèles au gouvernement constitutionnel. Le lendemain de la bataille de Ruivaes, Saldanha et le duc de Terceire ont signé une capitulation, par laquelle tous les chefs et principaux moteurs de l'insurrection s'engagent à sortir du royaume. Mais la fin de cette guerre civile n'est malheureusement pas en même temps la fin des embarras inextricables qui assiégent la cour et le cabinet de Lisbonne. Le ministère qui a soutenu la lutte, et sous les auspices duquel a triomphé la constitution, recule devant sa victoire, par suite de la défiance qu'il semble inspirer à la reine, à une partie de la cour, et au prince Ferdinand. Le nom, l'influence secrète, l'action avouée du ministre anglais à Lisbonne, lord Howard de Walden, se mêlent plus ou moins à ces complications, qui ne sont pas sans danger, et entretiennent l'exaspération du parti dominant contre l'Angleterre. C'est à la fois une situation fort critique pour le Portugal, qui a besoin de vivre en bonne intelligence avec ses anciens alliés, et une source de graves embarras pour l'Angleterre elle-même, dont l'attitude inspire de chimériques espérances aux ennemis des institutions actuelles.

On s'est beaucoup occupé du rôle que M. Bois-le-Comte a joué à Lisbonne dans ces conjonctures difficiles, et le ministère anglais s'en plaint. Avec les plus grands ménagemens possibles pour l'alliance anglaise, M. Bois-le-Comte pouvait-il se conduire autrement? Toute question de personnes mise à part, pouvait-il cesser de reconnaître comme le légitime gouvernement du Portugal le ministère existant à Lisbonne, marchant d'accord avec les cortès, plein d'égards pour la reine, dont il a toujours fait respecter la personne et la liberté? Aurait-il fallu que le ministre de France, prenant parti dans une funeste querelle, se mît officiellement en relations avec la régence établie par les maréchaux, sous prétexte que la reine n'était pas libre? Nous croyons que les deux légations doivent agir de concert autant que possible, et nous désirons que cela soit toujours; néanmoins il ne faut pas exiger de la France qu'elle renonce à tous ses principes de neutralité, et qu'elle méconnaisse toutes les conditions de sa politique générale dans un intérêt fort équivoque, et pour des chances fort incertaines. Au reste, nous craignons bien que l'Angleterre ne se soit trop avancée pour reculer maintenant devant les dernières conséquences de l'attitude qu'elle a prise, et que tout cela ne finisse par un coup de force qui tranchera la question.

Si le Portugal fait, comme on le voit, une prodigieuse consommation de ministères, l'Espagne ne le lui cède guère sous ce rapport. M. Pio Pita, mi-

nistre des finances, renversé par un vote des cortès, a entraîné dans sa chute trois de ses collègues, et le vieux M. Bardaxi, resté seul debout, a choisi, pour terminer la session le plus tranquillement possible, des noms obscurs et insignifians, qui ne donnent pas de prise aux haines des partis ou à leurs illusions. Ce serait peine perdue que de les enregistrer; car, à moins de nouvelles commotions politiques, ce ministère ne paraît destiné qu'à garder la place, en attendant que les premiers actes des deux chambres récemment élues, et qui doivent se réunir le 19 novembre, désignent d'autres noms à la prérogative royale.

Le bruit a couru ces jours derniers que don Carlos était dangereusement malade, qu'il ne pouvait plus se tenir à cheval et ne songeait plus qu'au salut de son ame. Nous ne savons là-dessus rien de positif, et il nous a été impossible de remonter à la source de cette nouvelle, qui a trouvé un certain crédit dans l'opinion publique. La vie qu'on fait mener au prétendant depuis cinq mois est sans doute assez fatigante pour qu'il n'ait pas impunément essuyé tant de vicissitudes, auxquelles sa robuste organisation pourrait bien finir par succomber. La reprise de Valladolid par les généraux de la reine n'avait été suivie jusqu'à ces derniers jours d'aucun engagement sérieux avec les carlistes. Les deux armées se concentraient dans le pays montagneux qui domine au nord la vallée du Duero, où celle de don Carlos, affaiblie et désorganisée par ses derniers revers, semblait chercher un autre fort de Cantaviéja, pour s'y reconnaître et rétablir ses cadres. Mais on annonce aujourd'hui même que don Carlos ayant attaqué à Retuerta le général Lorenzo, Espartero, qui est arrivé pendant la bataille avec des troupes fraîches, a rejeté le prétendant sur ses anciennes positions, et lui a fait éprouver une perte considérable. Cette affaire, sur laquelle on n'a pas encore assez de détails, affermit la supériorité récemment acquise aux généraux de la reine, et les justes espérances que leurs derniers succès ont permis de concevoir. En Catalogne, les troupes constitutionnelles, commandées par le brigadier Carbo, ont remporté sur plusieurs bandes réunies un avantage considérable, et d'autant mieux apprécié que de ce côté toutes les chances de la guerre avaient depuis long-temps passé aux carlistes. Ceux-ci toutefois restent toujours très forts dans cette province, ainsi que dans la Navarre, où de petites places, importantes comme positions, leur tombent chaque jour entre les mains. Quoi qu'il en soit, il est bien difficile que don Carlos se maintienne sur la rive droite de l'Èbre, entouré comme il l'est par des forces supérieures aux siennes; il faudrait, pour le lui permettre, une diversion, soit de la part des siens, soit de la part des exaltés, qui l'ont constamment si bien servi; et ce qui pourrait lui arriver de plus heureux dans ce moment, ce serait une nouvelle insurrection du parti exalté, pour annuler le résultat des élections. En somme, l'état des affaires du prétendant est beaucoup moins brillant qu'il y a un mois, et c'est la seconde fois de cette année que la balance, un moment égale entre les deux parties belligérantes, recommence à pencher en faveur de la cause constitutionnelle. Nous ne savons pas trop ce qu'en pensent à Naples M. le comte d'Orgaz, et à Berlin M. le marquis de la Lapilla y Monasterio, grand d'Espagne de première classe, l'un et l'autre envoyés de don Carlos auprès de ces deux cabinets. Mais il est probable que ce nouvel aspect des affaires y ajoute aux embarras de leur mission; et ce n'est pas en présence de tant

d'incertitudes, pour ne pas dire davantage, que les gouvernemens amis de leur maître se départiront de leur prudente et timide neutralité.

Tandis que l'ancien monde se débat ainsi dans des guerres de succession et des rivalités de principes politiques, l'Amérique du Nord, si fière de ses gigantesques progrès, paie elle-même son tribut aux vices des institutions humaines, quelles qu'elles soient, et aux passions de notre nature. Une crise financière dont les effets se sont étendus jusqu'en Angleterre et en France, et qui paralyse en ce moment le commerce, l'agriculture et l'industrie des Etats-Unis, s'est déclarée, il y a sept ou huit mois, sur toutes les places commerciales, dans tous les centres d'affaires de l'Union américaine. Les causes en seraient trop longues à déduire; mais elle a eu pour résultat de suspendre dans toute l'étendue de la république les paiemens en numéraire de la part des banques et des maisons de commerce, pour lui substituer des valeurs en papier ayant cours forcé, qui, dans les transactions du commerce et de l'industrie, perdent inégalement d'un état à l'autre, et même sur le lieu de l'émission, d'après le plus ou moins de confiance qu'inspirent les établissemens de crédit autorisés à émettre ce papier. Il est facile de concevoir les embarras d'un pays commerçant où le régulateur de toutes les affaires est livré à une pareille confusion.

Le gouvernement fédéral, qui a juré au système des banques une guerre d'extermination, se trouve atteint par cette crise. Il avait la prétention d'exiger que toutes les obligations des particuliers envers lui fussent acquittées en numéraire; mais quand les paiemens en espèces ont été suspendus partout d'un commun accord, il a bien fallu que le gouvernement accordât des modifications, des adoucissemens, des ajournemens, pour les droits de douanes, principale source de ses revenus, et il en est résulté un déficit considérable dans le trésor de l'Union. C'est ce qui a principalement motivé une convocation extraordinaire du congrès des Etats-Unis, fixée au 4 septembre, par le nouveau président, M. Van Buren. Le congrès s'est donc ouvert le 4 septembre, et il a reçu, le même jour, un immense message du pouvoir exécutif, dans lequel on attribue tout le mal aux spéculations extravagantes, favorisées par les établissemens de crédit; mais le pouvoir exécutif ne se croit pas autorisé par la constitution à intervenir dans la crise commerciale, ni à rien faire directement pour en accélérer le dénouement. Il se borne à proposer les moyens de pourvoir aux embarras du trésor, et de subvenir à ses besoins. Puis il se déclare plus opposé que jamais au rétablissement d'une banque centrale des États-Unis et proclame la ferme résolution de retirer aux banques la perception et la distribution du revenu public, qu'elles accomplissaient comme intermédiaires entre l'administration du trésor et les citoyens. Le moyen de subvenir aux besoins du gouvernement consiste à reprendre pour son compte une somme considérable en espèces ou en lingots, reste de l'excédant du revenu qui devait être distribué aux états et l'a été en grande partie. Cette somme, retirée de la circulation, était demeurée en dépôt dans plusieurs banques provinciales, favorisées par l'ancien président Jackson, qui l'avait fort brutalement enlevée à la banque des États-Unis. On évitera, en recourant à ce moyen, de contracter un emprunt ou d'augmenter les taxes; et, comme il sera impossible de recouvrer immédiatement les fonds confiés à des banques généralement peu solides et fort embarrassées pour le moment, le pouvoir exécutif demande

l'autorisation de créer, jusqu'à concurrence du déficit, des billets du trésor de 100 dollars au moins (533 francs) chacun, portant intérêt à six pour cent. Au reste, nous le répétons, le commerce est abandonné à lui-même par le gouvernement fédéral, si ce n'est qu'on propose d'accorder un nouveau délai de six mois pour l'acquittement en numéraire de toutes les obligations envers le trésor; cependant il est possible que dans le cours de la session, il se développe quelque plan combiné de manière à préparer une solution plus favorable, et on croit que M. Rives, ancien ministre des États-Unis en France, et qui se trouve à Washington le chef d'un parti mitoyen entre l'opposition et le gouvernement, s'occupe d'un projet destiné à remplir ce but.

Ces détails incomplets sur une question fort aride manquent peut-être d'intérêt; mais toute la vie, toute la prospérité d'un grand peuple sont là pour le moment. De la Nouvelle-Orléans aux frontières du Canada, cette question aride passionne les esprits et les cœurs aussi fortement que peuvent le faire ailleurs les conquêtes, la gloire, la liberté; et après tout, elle vaut nos misérables querelles de coteries. L'Europe elle-même n'a pas le droit d'y demeurer étrangère, et si le revenu de l'Angleterre pendant l'année 1837 (du 10 octobre 1836 au 10 octobre 1837), dont on vient de publier le tableau, présente un déficit de plus de cinquante millions de francs sur celui de l'année précédente, la crise financière et commerciale qui préoccupe les États-Unis est pour plus de moitié dans ce déplorable résultat.

— Une discussion s'est élevée dans les journaux quotidiens entre M. Augustin Thierry et M. Nisard au sujet du travail que la *Revue* a publié le 1er octobre sur Armand Carrel. La *Revue* regrette sincèrement de n'avoir pu prévenir cette discussion, qui nous paraît résulter d'un malentendu entre deux honorables écrivains. M. Nisard a, en toute occasion, professé trop d'admiration pour l'illustre historien, pour qu'il soit entré dans sa pensée d'attribuer à Carrel une part quelconque dans la composition ou l'exécution de *l'Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands.* C'est ce que démontrera, nous l'espérons, à tous les esprits désintéressés l'ensemble du travail de M. Nisard.

LA CHAIRE D'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNE DU COLLÉGE DE FRANCE.

Une chaire d'archéologie a été créée au Collége de France, dans le mois de mars 1831. Voici les circonstances qui donnèrent lieu à cette fondation nouvelle.

Chargé d'aller sur les rives du Nil recueillir les matériaux d'un supplément au magnifique ouvrage publié par la commission d'Égypte, M. Champollion avait accompli cette mission. Il était de retour à Paris, possesseur d'une riche collection de dessins, ayant fait beaucoup pour la science et regrettant que les premières atteintes du mal auquel il succomba plus tard, ne lui eussent pas permis de faire davantage. Son absence avait duré deux années; il en eût fallu le double pour remplir la tâche qu'il s'était proposée. D'autres, nous l'espérons, pourront quelque jour conduire à fin cette œuvre que la souffrance l'obligea de laisser inachevée.

L'importance des résultats obtenus par M. Champollion dans le cours de ses tentatives pour interpréter, à l'aide de la langue égyptienne, les écritures antiques, l'importance de ces résultats, disons-nous, parut assez

grande pour qu'on en fît l'objet d'un enseignement public. Il n'y avait point encore une science bien arrêtée; de nombreuses modifications aux opinions adoptées provisoirement devaient résulter, sans doute, des travaux, des recherches qui se continuaient chaque jour; mais des bases étaient posées, la langue égyptienne était reconnue comme seul moyen d'interprétation. Si les rapports des écritures avec elle devaient encore, long-temps peut-être, laisser des doutes, des incertitudes sur divers points, cette langue du moins donnait lieu elle-même à un enseignement tout-à-fait positif; une chaire fut donc instituée à côté des riches collections égyptiennes du Louvre et de la Bibliothèque du Roi, et pour servir de complément à ces collections.

Un cours d'archéologie grecque et romaine existait déjà comme annexe du cabinet des antiques; un cours d'archéologie égyptienne fut fondé au Collége de France, et M. Champollion dut prendre pour objet de son enseignement la langue égyptienne et ses rapports avec les anciennes écritures.

Dans les études qui ont pour objet les sociétés grecque et romaine, la langue est exclue du cadre de l'archéologie. Les nombreux écrits qui sont venus jusqu'à nous servent de base à cette science, mais leur interprétation constitue une science tout-à-fait différente. Il n'en est point de même pour les études relatives à l'Égypte; qui dit archéologie égyptienne, ne dit pas autre chose, du moins quant à présent, que science de l'interprétation des écritures dont faisaient usage autrefois les habitans de la vallée du Nil, c'est-à-dire connaissance de la langue égyptienne et de ses rapports avec les caractères, soit écrits, soit sculptés, qui recouvrent tous les antiques débris dont est jonché le sol de l'Égypte, depuis l'objet de la plus petite dimension jusqu'aux constructions les plus gigantesques.

« M. Champollion exposera les principes de la grammaire égyptienne-copte, et développera le système entier des écritures sacrées, en faisant connaître toutes les formes grammaticales usitées dans les textes hiéroglyphiques et hiératiques. » Tel était le programme du cours d'archéologie; et ce programme, commentaire contemporain de la fondation, fixe le sens dans lequel se trouvait pris, par le fondateur, ce mot si vague, si élastique, *archéologie*. Il n'était pas possible d'ailleurs, dès qu'on l'appliquait aux études qui ont l'Égypte pour objet, il n'était pas possible, nous l'avons déjà dit, de l'entendre autrement, et nous allons voir que c'est ainsi qu'il a été entendu de tout le monde, pendant les cinq années qui ont suivi l'institution de la chaire nouvelle.

Ce fut le 10 mai 1831 que M. Champollion prononça le discours d'ouverture. Tous les faits nouveaux dont les études égyptiennes devaient enrichir les sciences historiques furent par lui signalés, puis il termina de la sorte : « D'aussi importans résultats ne sauraient acquérir leur poids et toute leur certitude que de l'intelligence réelle des innombrables inscriptions sculptées ou peintes sur les monumens égyptiens, et *l'étude de la langue parlée* doit précéder celle des textes où elle est employée. Ce sera donc par l'exposé approfondi des principes de la grammaire égyptienne et des signes qui leur sont propres, que nous commencerons des leçons d'où leur sujet même doit bannir tout ornement, etc. » Après trois ou quatre leçons, le cours fut interrompu par suite de l'état de souffrance du professeur. Le mal ne tarda point à s'aggraver; l'interruption, qui semblait ne devoir être que de courte

durée, se prolongea; M. Champollion ne devait plus reparaître dans cette chaire fondée pour lui, et qu'il n'avait occupée qu'un instant; la mort l'enleva dans les premiers mois de l'année suivante.

Si la chaire nouvelle eût eu pour objet les branches diverses de l'archéologie générale, on eût procédé sur-le-champ, suivant l'usage, au remplacement du professeur que la science venait de perdre; mais, persuadés que cette chaire appartenait exclusivement à l'archéologie égyptienne, et ne voyant personne qui pût, à cette époque, être chargé de la continuation d'un enseignement si malheureusement interrompu, les professeurs du Collége de France obtinrent que le remplacement serait ajourné. Des études qui ne faisaient alors que commencer pouvaient être continuées, développées avec succès; le temps aidant, un successeur se pouvait présenter, capable de suivre les traces du premier titulaire, et d'enseigner, avec la langue égyptienne-copte, les principes suivant lesquels on la doit appliquer à l'interprétation de ces monumens qui recouvrent le sol de l'Egypte et qui remplissent nos musées. Une année s'écoula de la sorte, puis deux, puis trois; aujourd'hui l'ajournement date de cinq années entières, pendant lesquelles l'espoir de trouver un professeur d'archéologie égyptienne s'est toujours maintenu dans le sein du Collége de France. Cependant le délai devait avoir un terme. Le traitement attaché à la chaire vacante courait toujours; le Collége le touchait exactement et l'employait à compléter ses collections scientifiques, ce qui était fort bien au fond, mais peu régulier pour la forme. Le ministre de l'instruction publique a donc cru devoir exiger que cette affaire se termine, qu'un professeur soit nommé s'il est possible, sinon, que la chaire, et par suite le traitement, soient supprimés. Là-dessus, première réunion des professeurs, décision préliminaire prise par eux, qui modifierait la nature de la chaire, et ajournement fixe de la présentation, dans les conditions nouvelles, aux premiers jours de novembre prochain. La décision dont nous parlons, fondée sur l'acception la plus étendue du mot *archéologie*, ouvrirait la chaire vacante à toutes les branches de l'histoire du passé, y compris une partie de notre histoire nationale.

A l'époque où cette chaire fut instituée, le ministre d'alors, dit-on, prévoyant telles circonstances dans lesquelles l'enseignement commencé par M. Champollion ne pourrait être continué, supprima la qualification d'*égyptienne* que l'on avait d'abord accolée au titre du cours nouveau. Nous acceptons ce fait. Si, après la mort prématurée de M. Champollion, qui ne laissait aucun élève capable de lui succéder, on eût immédiatement introduit dans la chaire devenue vacante une autre branche d'enseignement, cet arrangement n'eût permis aucune objection. Mais on a tardé cinq années, pendant lesquelles on a laissé aux amis des études égyptiennes l'espoir que dans cette chaire, veuve si promptement de son premier titulaire, l'enseignement de M. Champollion pourrait être repris; et cet espoir a peut-être encouragé la continuation de bien des travaux. Faire aujourd'hui ce que l'on n'a point fait il y a cinq ans, serait, nous n'en doutons pas, porter un coup mortel aux études qui ont l'Egypte pour objet; ce serait déclarer impuissans les efforts de tous ceux qui, depuis la mort de M. Champollion, ont fait de la langue égyptienne-copte le sujet de leurs travaux. Mais, si cette langue a été reconnue pour la seule voie qui puisse conduire à l'interprétation des légendes hiéroglyphiques; si la langue égyptienne-copte a été signalée par

le célèbre auteur de l'*alphabet phonétique*, comme formant la base de toutes ses découvertes et fournissant leur démonstration, elle n'est point elle-même une découverte récente. Imparfaitement connue pendant long-temps, elle n'attendait, pour l'être mieux, que les études auxquelles devait donner lieu son importance nouvelle; les matériaux ne manquent pas pour la bien connaître; mais pour que ces matériaux fussent recherchés, réunis, appréciés, pour qu'ils donnassent toutes les conséquences que l'on en peut tirer, il fallait qu'un intérêt puissant appelât sur la langue égyptienne l'attention qu'elle n'avait point obtenue par elle-même. Lorsque dans l'idiôme copte, si long-temps dédaigné, on fut obligé de reconnaître le langage de ces Egyptiens qui, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, élevaient, décoraient les temples d'Esné, de Denderah; lorsqu'on vit cet idiôme employé par M. Champollion porter la lumière dans les mystérieuses légendes dont sont couvertes les vastes parois de ces constructions gigantesques; alors on sentit qu'il était appelé à se placer au premier rang parmi les idiômes orientaux qui, dans le Collége de France, sont l'objet d'un enseignement public. Malheureusement, M. Champollion n'eut que le temps d'annoncer dans son programme que la langue égyptienne-copte formerait le texte de ses leçons; le nouvel enseignement fut suspendu avant d'avoir été commencé. Ne conviendrait-il pas aujourd'hui d'examiner avant tout si des études nouvelles n'ont point rendu possible la reprise de l'enseignement annoncé par M. Champollion? Quand on aura reconnu l'impossibilité de marcher dans cette voie, que l'on songe à sortir de la spécialité primitive de la chaire, à la bonne heure; mais que ce soit dans ce cas seulement. Les professeurs du Collége de France ne peuvent pas vouloir que l'œuvre de M. Champollion reste inachevée; M. Silvestre de Sacy, dont les encouragemens et les éloges ont accompagné constamment l'illustre auteur de la *Grammaire égyptienne;* M. Letronne, qui a pris part à ses travaux, n'approuveront certainement point un changement de destination qui frapperait d'un coup funeste des études créées par M. Champollion. Le ministre de l'instruction publique, nous en sommes sûrs, ne l'approuverait pas davantage. Est-ce, en effet, quand, aux riches collections égyptiennes qui ont peine à trouver place dans les vastes galeries du Louvre, quand, aux précieuses antiquités du même genre qui se groupent dans les salles de la Bibliothèque du Roi, il est question d'ajouter encore la collection, non moins riche, non moins précieuse, apportée par M. Mimaut; est-ce, quand sur une de nos places publiques vient de se dresser un des prodigieux obélisques de Thèbes, empreint sur chaque face d'une triple série de caractères sacrés; est-ce, disons-nous, lorsque tant de faits s'accumulent qui témoignent de la sollicitude du gouvernement pour le progrès des études égyptiennes; est-ce, au milieu de circonstances pareilles, qu'un ministre, protecteur ardent de tous les travaux de science, laisserait enlever à l'enseignement de la langue égyptienne, qui seule donne la clé de tant de richesses archéologiques, une chaire ouverte exprès pour cet enseignement, la seule chaire qui lui ait jamais été consacrée? Non, le ministre de l'instruction publique n'y consentirait pas, nous en avons la certitude; il n'y consentirait pas, parce qu'il sait que, chez nous, l'étude de la langue égyptienne est loin d'être abandonnée; il sait que des gens de conscience et de dévouement ont sacrifié à cette étude obscure des carrières brillantes; il sait que ce dévouement n'a point été sans quelque

succès, que la patience, la persévérance, pendant longues années, n'ont point été sans porter des fruits qui méritent considération. Le ministre se rappelle avoir chargé un de nos amis, le docteur J. Dujardin, d'une mission qui supposait une connaissance approfondie de la langue égyptienne. Nous n'avons point appris que cette connaissance, assez chèrement achetée, selon nous, lui soit contestée par personne; nous ne parlons, bien entendu, que de ceux qui sont en état de juger. Nous savons bien que l'expression franche, et parfois un peu âpre, d'un doute consciencieux à l'occasion de certaines assertions dénuées de preuves qui se présentent trop fréquemment dans les écrits de M. Champollion, a soulevé contre lui des préventions fâcheuses chez quelques personnes. Dès que la mort, enlevant si malheureusement M. Champollion à des recherches inachevées, ne lui avait point laissé le temps de joindre la preuve à bon nombre d'aperçus que son coup d'œil lui avait donnés pour vrais, que devaient faire ceux qui venaient après lui? Croire sur parole? Tel a pu être l'avis de quelques-uns. A notre avis, la seule marche raisonnable était de remettre en doute tout ce qui n'était point prouvé, jusqu'à l'instant où des recherches nouvelles auraient conduit à la démonstration nécessaire. Après un moment de réflexion, ceux qui ont pris pour une offense la demande d'une preuve, auraient senti que si cette vérité, qu'ils admettaient et voulaient faire admettre sans examen, était bien la vérité, des recherches sérieuses, faites avec conscience, et prenant pour base une connaissance aussi complète, aussi approfondie que possible de la langue égyptienne, devaient forcément conduire à la reconnaître, à lui rendre témoignage, celui-là même qui s'était établi sur le terrain du scepticisme le plus absolu. Le doute chez un adversaire consciencieux n'est-il pas toujours pour la vérité une occasion de triomphe? et celui-là qui pèse avec scrupule, qui examine avec rigueur, n'est-il pas cent fois plus utile à la science qui vient de naître, à la science incomplète et subissant encore les mille transformations de cette première époque; n'est-il pas plus utile que celui qui se jette en aveugle dans la route à peine tracée, incapable de redresser une erreur, de remplir une lacune?

Mais il semble que nous fassions une apologie, et cela n'est point dans notre intention. Nous avons voulu montrer seulement que changer aujourd'hui la destination primitive de la chaire d'archéologie du Collége de France serait contraire aux intentions du ministre qui l'a fondée, et fatal aux intérêts de la science dont M. Champollion a jeté les fondemens. Nous soumettons nos observations au jugement éclairé de M. de Salvandy, qui doit prononcer dans cette affaire, et à celui des professeurs appelés à donner leur avis. La chaire d'archéologie du Collége de France a été créée pour l'enseignement de la langue égyptienne et de ses rapports avec les écritures anciennes; nous espérons qu'on ne l'enlèvera point à cet enseignement, tant qu'il ne sera point démontré que cet enseignement est impossible. Or, l'examen de la liste des candidats qui se présentent nous paraît fournir une démonstration contraire.

Nous y voyons figurer d'abord un membre de l'Académie des Inscriptions, M. Guérard, dont les recherches ont eu constamment pour objet les premiers siècles de notre histoire nationale; puis, un autre membre de la même académie, M. Lajard, qui s'occupe depuis longues années de l'interprétation des symboles assyriens, persans, chaldéens; ensuite, un conservateur-administrateur de la Bibliothèque du Roi, M. Lenormant, qui paraît

embrasser dans ses recherches l'antiquité tout entière ; enfin, M. Dujardin, qui a fait de la langue égyptienne-copte l'objet d'une étude longue et approfondie. Nous ne citons point un étranger, M. Salvolini, dont les travaux ont été récemment appréciés dans la *Revue*, car il nous semble, à voir les résultats de cette appréciation, que, de sa part, la candidature ne saurait être sérieuse.

Convaincus comme nous le sommes que la chaire vacante doit conserver sa spécialité première, nous n'avons point à nous occuper des titres de M. Guérard, non plus que de ceux de M. Lajard; nous dirons seulement que le ministre de l'instruction publique, disposé à créer toute chaire nouvelle dont l'utilité lui sera démontrée, ne consentirait point à laisser entrer notre histoire nationale au Collége de France par une porte dérobée. Que serait, en effet, une *archéologie française*, sinon un ingénieux artifice pour adapter l'histoire de France au titre de la chaire vacante?

Passons à M. Lenormant. Du point de vue où nous nous sommes placés, nous n'avons à considérer dans ses travaux que ceux qui sont relatifs à l'Égypte. Il faut le dire, M. Lenormant nous paraît avoir pris à rebours la question de l'archéologie égyptienne; au lieu de commencer par la base, il s'est adressé tout d'abord aux sommités de l'édifice; il a pris le chemin le plus court pour arriver plus rapidement; aussi la valeur des résultats obtenus a-t-elle été tout ce qu'elle pouvait être en cas pareil. Mais si des explications flottantes, creuses, sans appui réel, peuvent défrayer un cours d'histoire égyptienne fait dans une chaire d'histoire moderne, elles sont fort loin de convenir à un cours d'archéologie sérieuse. Il faut, pour occuper la chaire de M. Champollion, une connaissance complète, approfondie, de la langue égyptienne-copte, et cette connaissance manque tout-à-fait à M. Lenormant : il en convient lui-même. M. Lenormant paraît ne s'être pas fait une idée bien juste de la voie dans laquelle devaient être portées les découvertes de M. Champollion pour donner tous leurs fruits; il s'est trompé grandement, s'il a cru que ces fruits se pouvaient obtenir indépendamment de la langue égyptienne. M. Lenormant, étranger à l'idiôme copte, seule base de toute archéologie égyptienne, ne saurait occuper la chaire vacante, quelque familier qu'il puisse être avec la forme des monumens divers dont se composent nos musées. D'ailleurs, quand le motif dont nous venons de parler ne serait pas déjà plus que suffisant, nous avons peine à croire que le ministre de l'instruction publique, qui vient de placer M. Lenormant dans une position fort brillante à la Bibliothèque du Roi, consentît à le nommer, quelques mois plus tard, professeur au Collége de France.

Reste M. Dujardin, qui, pour arriver au but, l'interprétation des écritures hiéroglyphiques, a eu le courage de prendre la voie la plus longue, mais aussi la plus sûre, et, disons-le, la seule qui fût rationnelle; sentant que dans la langue copte se trouvaient et les fondemens et la démonstration des découvertes de M. Champollion, il a dédaigné des fruits prématurés, mais aussi trompeurs que faciles à obtenir, pour acquérir, par une application sans partage, une connaissance de la langue égyptienne complète, autant qu'elle peut l'être dans l'état présent des choses. Nous n'hésitons point à le dire, M. Dujardin convient à la chaire de M. Champollion, et il est le seul qui lui convienne.

Nous espérons donc que l'enseignement commencé par M. Champollion sera repris et continué dans la chaire vacante; cette continuation est deve-

nue possible; l'intérêt des études égyptiennes, pour lesquelles le gouvernement a tant fait jusqu'à ce jour, la demande, l'exige. Il n'en faut pas davantage, nous en sommes certains, pour prévoir l'avis qui sera donné par les professeurs du Collége de France et par les membres de l'Académie des Inscriptions; il n'en faut pas davantage pour qu'il nous soit permis de préjuger la décision du ministre. R.-F.

AVENTURES OF CAPTAIN BONNEVILLE, OR SCENES BEYOND THE ROCKY MOUNTAINS OF THE FAR WEST, by Washington Irving (1).

Les Montagnes Rocheuses ont été pendant les années 1832, 1833 et 1834, le théâtre d'une entreprise aveutureuse dont la relation est appelée, nous n'en doutons pas, à un légitime succès. Nous voulons parler de l'expédition du capitaine Bonneville à l'ouest des États-Unis d'Amérique, et par delà ces montagnes. Le héros de cette audacieuse campagne appartient à la France par son origine. Fils d'émigré, M. Bonneville est entré au service de l'Amérique après avoir terminé son éducation à l'école militaire de *West-point*. Dans ses cantonnemens de l'ouest, il a eu plus d'une fois l'occasion de s'entretenir avec des marchands indiens et des pionniers du désert. Le récit de leurs aventures, le tableau qu'ils lui traçaient de régions inconnues et magnifiques, éveillèrent dans l'ame du capitaine d'impatiens désirs qui se convertirent bientôt en une ferme résolution. Une entreprise ayant pour but d'explorer les Montagnes Rocheuses devint l'unique objet de ses pensées. Il obtint un congé de deux ans; il fit approuver son expédition par le major-général Macomb : une compagnie de New-York fournit les fonds nécessaires. Tout obstacle étant levé, le capitaine Bonneville partit en mai 1832 pour ne revenir que dans l'automne de 1835. A son retour, il se trouva rayé des contrôles de l'armée. Le quartier-général de Washington, n'ayant reçu de lui aucune nouvelle, l'avait regardé comme mort et définitivement perdu. Ce ne fut qu'après plusieurs mois de démarches que le capitaine obtint d'être considéré de nouveau comme faisant partie de l'armée. Il fut cantonné au fort Gibson, sur la frontière occidentale des États-Unis. Nous devons aux loisirs forcés qui l'attendaient à son retour le récit détaillé de cette campagne de trois ans dans le désert.

M. Washington Irving, chargé par le capitaine de la publication de son manuscrit, lui a fait subir diverses modifications dont il rend compte dans une introduction intéressante. Ainsi, la narration de M. Bonneville a été entremêlée de détails et de faits recueillis dans les conversations et les journaux de ses compagnons. Nous ne blâmons pas non plus l'élégant écrivain d'avoir cherché, comme il l'avoue lui-même, à donner le ton et la couleur à un récit sèchement exact. Il y a de la grace sans recherche dans la manière de M. Irving. Sans atteindre à l'énergie de Cooper, il peint avec élégance, et décrit avec précision. Les voyages de M. Bonneville ont acquis sous cette plume habile un nouvel intérêt; hâtons-nous de dire qu'ils n'ont rien perdu de leur valeur comme ouvrage sérieux et journal de recherches.

(1) 2 vol. in-8°. La traduction des *Aventures* du capitaine Bonneville se trouve à la librairie de Charpentier, rue des Beaux-Arts, 6.

C'est assez long-temps nous occuper de la forme dans un ouvrage qui, à la rigueur, pourrait ne devoir son succès qu'à la narration la plus simple et la plus naïve. On jugera de la vérité de notre éloge par l'itinéraire de M. Bonneville que nous allons tracer rapidement. Parti le 1er mai 1832 de la frontière du Missouri, le capitaine avait franchi la crête des Montagnes Rocheuses le 24 juillet de la même année. Le 26, après d'excessives souffrances, il atteignait les bords du Colorado. Le 19 septembre, il établissait son camp d'hivernage près des eaux supérieures de la Rivière du Saumon. L'année suivante, au retour de l'été, il continue ses explorations dans le désert, en se dirigeant vers le fleuve de la Longue-Corne et le pays des Corbeaux. L'hiver le retrouve campé à un endroit appelé Port-Neuf. Mais il ne peut supporter long-temps le repos; il rêve une expédition de reconnaissance, vaste et périlleuse. Il s'agit de pénétrer jusqu'aux établissemens de la baie d'Hudson, sur les rives de la Colombie. Le plan du capitaine est d'établir, sur un point quelconque de la partie inférieure de la rivière, un poste commercial dont la création puisse un jour compenser, pour les États-Unis, les pertes résultées de la prise d'Astoria, depuis 1814. Cette expédition l'oblige à traverser les Montagnes Bleues, théâtre des désastres de plusieurs bandes astoriennes, dirigées par MM. Hunt et Crooks, qui les premiers, explorèrent ces défilés. M. Bonneville n'est retenu ni par d'effrayans souvenirs, ni par les rigueurs de la saison. Il ne prend avec lui que trois hommes et cinq chevaux. De nombreux obstacles, des souffrances de toute espèce, ébranlent plus d'une fois le courage du capitaine, pendant cette périlleuse excursion; mais son opiniâtre volonté reprend bientôt le dessus. Il arrive à la baie d'Hudson le 4 mars 1834. Le 12 mai, il est revenu au Port-Neuf. Le 3 juillet, à la tête de vingt-trois hommes, il se rend de nouveau à l'embouchure de la Colombie, où il espère ouvrir avec les indigènes des relations commerciales. Mais l'influence hostile de la compagnie anglaise de la baie d'Hudson rend impuissans tous les efforts du capitaine pour ouvrir un commerce avec les Indiens. M. Bonneville retourne à regret sur ses pas, et il se trouve en automne au rendez-vous général qu'il a donné à ses compagnons sur les bords de la *Rivière de l'Ours*. Après un hiver passé dans l'abondance, le capitaine reprend sa route vers les États-Unis. Le 22 août 1835, M. Bonneville et sa caravane arrivent à la frontière, après trois années de courses dans les steppes et les montagnes. « Là, s'il faut l'en croire, dit M. Irving, on eût pu prendre sa cavalcade pour une procession d'Indiens déguenillés, car ses hommes étaient presque nus, et trois années de séjour dans le désert leur avaient donné l'aspect le plus sauvage. »

Ce livre a tout l'intérêt des romans de Cooper, il a de plus que ces romans la réalité. S'il faut en croire un voyageur allemand dont l'ouvrage a plus d'un rapport avec celui du capitaine (*Transatlantische Skizzen*, Zurich, 1825), les *trappeurs* et les *Indiens* de Cooper sont des types fantastiques qui n'ont jamais existé que dans l'imagination du romancier. Les voyages de M. Bonneville nous montrent le véritable *trappeur* dans toute sa fierté indépendante, et aussi, nous devons le dire, dans son implacable férocité. Pour ces natures indomptables, la liberté des États-Unis est encore une contrainte. Il leur faut le désert, la vie du chasseur, l'indépendance de l'Indien, la nature sauvage et sans bornes. Nous citerons à ce propos un épisode remarquable des voyages du capitaine; c'est l'excursion de quarante

trappeurs aux possessions espagnoles de la Californie. Si on lit après cet épisode le chapitre intitulé : *Voyage dans un bateau de buffle*, on aura une connaissance exacte de la vie aventureuse du *trappeur* et de ses penchans effrénés.

La conclusion du livre annonce toutefois une modification prochaine dans la vie de ces sauvages montagnards. Le commerce des fourrures est, suivant l'auteur, d'un caractère essentiellement passager. « Les bandes rivales des trappeurs, dit M. Irving, ont bientôt épuisé les cours d'eau, surtout lorsque la concurrence les pousse à une destruction inutile du castor. Quand il n'y aura plus d'animaux à fourrure, la scène changera totalement. Le trappeur pimpant et son coursier, dans leur costume sauvage, couvert de grelots et de colifichets; le guerrier peint et panaché, toujours aux aguets; la caravane du marchand serpentant en longue file dans la plaine déserte avec les Indiens embusqués sur son passage; la chasse aux buffles, le camp de chasse, le gala au milieu du danger, l'attaque nocturne, l'alerte, l'escarmouche au milieu des rochers, tout ce roman de la vie sauvage qui existe encore dans les montagnes, n'existera plus que dans les légendes de la frontière et ressemblera aux fictions de la chevalerie ou de la féerie. »

Ce sont là de tristes prévisions; mais on se consolerait aisément si l'on devait croire que la civilisation gagnât quelque chose à cette révolution inévitable. La question est résolue par M. Irving d'une manière négative. Il représente les solitudes de l'ouest comme incapables de culture. « Là où rien ne saurait tenter la cupidité du blanc, il sortira, dit-il, avec le temps, un mélange de tribus diverses et de blancs de toutes les nations, une race de montagnards pareils aux Tartares du Caucase... Ces hommes deviendront un jour, sur l'un et l'autre versant des montagnes, le fléau de la frontière civilisée. »

M. Irving ne révèle toutefois le mal qu'en indiquant le remède, et l'établissement de postes militaires dans ces pays sauvages lui paraît un moyen sûr de mettre fin aux violences et aux déprédations des Indiens.

Voyages en Corse. — Les *Voyages* de M. Valéry *en Corse, à l'île d'Elbe et en Sardaigne*, se recommandent par de précieuses qualités d'observation et de conscience. « J'ai essayé, dit l'auteur dans sa préface, de peindre une Italie nouvelle, et, si j'ose le dire, inconnue..... Au lieu de tableaux et de statues, j'avais en Corse des actions et des hommes. » Ce peu de mots explique le livre. M. Valéry entre en Corse par Bastia, l'ancienne capitale; il parcourt successivement les riantes vallées du Cap-Corse, la fertile Balagne, cette contrée la plus riche, selon lui, et la plus civilisée de l'île. Après la Balagne, il traverse les forêts célèbres d'Aytone et de Valdoniello, s'arrête à Ajaccio, Bonifacio, Sartène, et revient à Bastia par la magnifique plaine d'Aléria. La description des villes principales occupe plusieurs chapitres, où l'érudition historique se mêle, sans affectation, aux souvenirs du voyageur. Ainsi, à propos de Bastia, M. Valéry consacre plusieurs chapitres à l'appréciation de quelques écrivains peu connus de la Corse, tels que *Petrus Cyrneus*, *Filippini*, *Vincent Giubega*, dont il cite un sonnet plein de grace. Corte lui rappelle le séjour du général Paoli et les grandes actions de Gaffori, le Brutus de la Corse. On voit que M. Valéry a recueilli soigneusement les traditions du pays qu'il visitait; il les cite à pro-

pos, et fait servir, en quelque sorte, l'histoire de complément à la géographie. Ce livre révèle, mieux que tout autre, de quelle utilité sont les études historiques à un voyageur. M. Valéry aurait, à coup sûr, écrit un ouvrage moins consciencieux et moins utile, si, avant de visiter la Corse, il n'avait lu son vieil et national historien Filippini. « La terre de Corse, dit-il en rapportant un beau trait de Cervoni, la terre de Corse rappelle à chaque pas de nobles et courageuses actions; elle n'a jamais eu qu'assez peu d'habitans; elle compte prodigieusement d'hommes et même de femmes. » Ce jugement n'a rien d'exagéré; chaque page du livre le prouve, et l'on peut croire que M. Valéry s'est borné à choisir parmi les traditions héroïques du pays. Un travail plus complet sur cette matière eût dépassé les limites de son livre. L'histoire de cette petite nation a le même caractère de grandeur épique et de merveilleux que l'histoire des républiques anciennes. Les hommes d'Athènes et de Sparte pourraient tendre la main, sans rougir, aux patriotes de Sartène et de Corte. La Corse peut citer avec orgueil, à côté des héros anciens, les trois Sampiero, les Paoli, les Cervoni, les Abbatucci.

M. Valéry n'a pas cependant laissé l'histoire usurper la place de la description et des souvenirs. A côté de la tradition, il a fait une part assez large au tableau des mœurs et du pays qu'il parcourait. La nature est admirée franchement, sans emphase. La simplicité du plan de ce livre, son but, qui est d'instruire avant d'amuser, ne comportaient pas plus d'abandon, plus d'aisance dans les développemens pittoresques. M. Valéry, en restant simple et concis, a fait preuve d'un excellent goût; son livre n'a pas cessé d'être intéressant en devenant substantiel.

La seconde partie des *Voyages* est entièrement consacrée à l'île d'Elbe. Le séjour à *Porto-Longone* et *Porto-Ferrajo*, la visite au Mont-Serrat, sont des chapitres pleins de charme et d'intérêt. Les habitans de l'île d'Elbe ne ressemblent en rien aux sauvages montagnards de la Corse. C'est la douceur, l'élégance de la civilisation toscane succédant à la rudesse africaine. Ce contraste a été bien compris par M. Valéry. L'histoire de l'île d'Elbe est toutefois peu féconde en grands souvenirs. Le voyageur a justement apprécié l'importance de cette île en peu de mots : « L'île d'Elbe, dit-il, qui n'a que dix-sept mille habitans, fut, depuis Rome jusqu'à l'empire français, un de ces points rares, isolés, espèces de vastes casernes jetées en Europe pour l'observer ou la contenir. L'occupation militaire, la conquête, faisaient leur vie; ils languissent et meurent par la paix. »

Au résumé, la critique ne doit que des encouragemens à cette publication, dont le premier volume a seulement paru. Le livre de M. Valéry deviendra certainement, pour les voyageurs qui visiteront la Corse et l'île d'Elbe, un compagnon indispensable et le plus éloquent des *cicerone*. C'est dire assez que nous le plaçons au même rang que les *Voyages historiques et littéraires en Italie*, et que nous lui prédisons le même succès.

— Le roman de *Valérie*, de Mme de Krüdner, dont les éditions devenaient rares, vient d'être réimprimé en 2 volumes in-8°. Il est précédé de la Notice de M. Sainte-Beuve, que nos lecteurs ont lue dans la livraison du 15 juillet.

F. BULOZ.

LES

DEUX MAITRESSES.

I.

Croyez-vous, madame, qu'il soit possible d'être amoureux de deux personnes à la fois? Si pareille question m'était faite, je répondrais que je n'en crois rien. C'est pourtant ce qui est arrivé à un de mes amis, dont je vous raconterai l'histoire, afin que vous en jugiez vous-même.

En général, lorsqu'il s'agit de justifier un double amour, on a d'abord recours aux contrastes. L'une était grande, l'autre petite; l'une avait quinze ans, l'autre en avait trente. Bref, on tente de prouver que deux femmes, qui ne se ressemblent ni d'âge, ni de figure, ni de caractère, peuvent inspirer en même temps deux passions très différentes. Je n'ai pas ce prétexte pour m'aider ici, car les deux femmes dont il s'agit se ressemblaient, au contraire, un peu. L'une était mariée, il est vrai, et l'autre veuve; l'une riche, et l'autre très pauvre; mais elles avaient presque le même âge, et elles étaient toutes deux brunes et fort petites. Bien qu'elles ne fussent ni sœurs ni cousines, il y avait entre elles un air de famille : de grands yeux noirs, même finesse de taille; c'étaient deux ménechmes femelles. Ne vous effrayez pas de ce mot; il n'y aura pas de quiproquos dans ce conte.

Avant d'en dire plus de ces dames, il faut parler de notre héros. Vers 1825 environ, vivait à Paris un jeune homme que nous appellerons Valentin. C'était un garçon assez singulier, et dont l'étrange manière de vivre aurait pu fournir quelque matière aux philosophes qui étudient l'homme. Il y avait en lui, pour ainsi dire, deux personnages différens. Vous l'eussiez pris, en le rencontrant un jour, pour un petit-maître de la régence. Son ton léger, son chapeau de travers, son air d'enfant prodigue en joyeuse humeur, vous eussent fait revenir en mémoire quelque *talon rouge* du temps passé. Le jour suivant, vous n'auriez vu en lui qu'un modeste étudiant de province se promenant un livre sous le bras. Aujourd'hui, il roulait carrosse et jetait l'argent par les fenêtres; demain il allait dîner à quarante sous. Avec cela, il recherchait en toute chose une sorte de perfection, et ne goûtait rien qui fût incomplet. Quand il s'agissait de plaisir, il voulait que tout fût plaisir, et n'était pas homme à acheter une jouissance par un moment d'ennui. S'il avait une loge au spectacle, il voulait que la voiture qui l'y menait fût douce, que le dîner eût été bon, et qu'aucune idée fâcheuse ne pût se présenter en sortant. Mais il buvait de bon cœur la piquette dans un cabaret de campagne, et se mettait à la queue pour aller au parterre. C'était alors un autre élément, et il n'y faisait pas le difficile; mais il gardait dans ses bizarreries une sorte de logique, et s'il y avait en lui deux hommes divers, ils ne se confondaient jamais.

Ce caractère étrange provenait de deux causes : peu de fortune et un grand amour du plaisir. La famille de Valentin jouissait de quelque aisance, mais il n'y avait rien de plus dans la maison qu'une honnête médiocrité. Une douzaine de mille francs par an dépensés avec ordre et économie, ce n'est pas de quoi mourir de faim; mais quand une famille entière vit là-dessus, ce n'est pas de quoi donner des fêtes. Toutefois, par un caprice du hasard, Valentin était né avec les goûts que peut avoir le fils d'un grand seigneur. A père avare, dit-on, fils prodigue; à parens économes, enfant dépensier. Ainsi le veut la Providence, que cependant tout le monde admire.

Valentin avait fait son droit, et était avocat sans causes, profession commune aujourd'hui. Avec l'argent qu'il avait de son père et celui qu'il gagnait de temps en temps, il pouvait être assez heureux, mais il aimait mieux tout dépenser à la fois et se passer de tout le lendemain. Vous vous souvenez, madame, de ces marguerites que les enfans effeuillent brin à brin? *Beaucoup*, disent-ils à la première

feuille; *passablement*, à la seconde, et, à la troisième, *pas du tout*. Ainsi faisait Valentin de ses journées; mais le *passablement* n'y était pas, car il ne pouvait le souffrir.

Pour vous le faire mieux connaître, il faut vous dire un trait de son enfance. Valentin couchait, à dix ou douze ans, dans un petit cabinet vitré, derrière la chambre de sa mère. Dans ce cabinet d'assez triste apparence, et encombré d'armoires poudreuses, se trouvait, entr'autres nippes, un vieux portrait avec un grand cadre doré. Quand, par une belle matinée, le soleil donnait sur ce portrait, l'enfant, à genoux sur son lit, s'en approchait avec délices. Tandis qu'on le croyait endormi, en attendant que l'heure du maître arrivât, il restait parfois des heures entières le front posé sur l'angle du cadre; les rayons de lumière, frappant sur les dorures, l'entouraient d'une sorte d'auréole où nageait son regard ébloui. Dans cette posture, il faisait mille rêves; une extase bizarre s'emparait de lui. Plus la clarté devenait vive, et plus son cœur s'épanouissait. Quand il fallait enfin détourner les yeux, fatigués de l'éclat de ce spectacle, il fermait alors ses paupières, et suivait avec curiosité la dégradation des teintes nuancées dans cette tache rougeâtre qui reste devant nous quand nous fixons trop long-temps la lumière; puis il revenait à son cadre, et recommençait de plus belle. Ce fut là, m'a-t-il dit lui-même, qu'il prit un goût passionné pour l'or et le soleil, deux excellentes choses, du reste.

Ses premiers pas dans la vie furent guidés par l'instinct de la passion native. Au collége, il ne se lia qu'avec des enfans plus riches que lui, non par orgueil, mais par goût. Précoce d'esprit dans ses études, l'amour-propre le poussait moins qu'un certain besoin de distinction. Il lui arrivait de pleurer au milieu de la classe, quand il n'avait pas, le samedi, sa place au banc d'honneur. Il achevait ses humanités et travaillait avec ardeur, lorsqu'une dame, amie de sa mère, lui fit cadeau d'une belle turquoise; au lieu d'écouter la leçon, il regardait sa bague reluire à son doigt. C'était encore l'amour de l'or tel que peut le ressentir un enfant curieux. Dès que l'enfant fut homme, ce dangereux penchant porta bientôt ses fruits.

A peine eut-il sa liberté, qu'il se jeta, sans réflexion, dans tous les travers d'un fils de famille. Né d'humeur gaie, insouciant de l'avenir, l'idée qu'il était pauvre ne lui venait pas, et il ne semblait pas s'en douter. Le monde le lui fit comprendre. Le nom qu'il portait lui permettait de traiter en égaux des jeunes gens qui avaient sur lui l'avantage de la fortune. Admis par eux, comment les imiter? Les

parens de Valentin vivaient à la campagne. Sous prétexte de faire son droit, il passait son temps à se promener aux Tuileries et au boulevart. Sur ce terrain, il était à l'aise; mais quand ses amis le quittaient pour monter à cheval, force lui était de rester à pied, seul et un peu désappointé. Son tailleur lui faisait crédit; mais à quoi sert l'habit, quand la poche est vide? Les trois quarts du temps il en était là. Trop fier pour vivre en parasite, il prenait à tâche de dissimuler ses secrets motifs de sagesse, refusait dédaigneusement des parties de plaisir où il ne pouvait payer son écot, et s'étudiait à ne toucher aux riches que dans ses jours de richesse.

Ce rôle, difficilement soutenu, tomba devant la volonté paternelle; il fallut choisir un état; Valentin entra dans une maison de banque. Le métier de commis ne lui plaisait guère, encore moins le travail quotidien. Il allait au bureau l'oreille un peu basse; il avait fallu renoncer aux amis en même temps qu'à la liberté; il n'en était pas honteux, mais il s'ennuyait. Quand arrivait, comme dit André Chénier, le jour de la veine dorée, une sorte de fièvre le saisissait. Qu'il eût des dettes à payer ou quelque emplette utile à faire, la présence de l'or le troublait à tel point, qu'il en perdait la réflexion. Dès qu'il voyait briller dans ses mains un peu de ce rare métal, il sentait son cœur tressaillir, et ne pensait plus qu'à courir, s'il faisait beau. Quand je dis courir, je me trompe; on le rencontrait, ces jours-là, dans une bonne voiture de louage, qui le menait au Rocher de Cancale; là, étendu sur les coussins, respirant l'air ou fumant son cigare, il se laissait bercer mollement, sans jamais songer à demain; demain pourtant, c'était l'ordinaire, il fallait redevenir commis; mais peu lui importait, pourvu qu'à tout prix il eût satisfait son imagination. Les appointemens du mois s'envolaient ainsi en un jour. Il passait, disait-il, ses mauvais momens à rêver, et ses bons momens à réaliser ses rêves; tantôt à Paris, tantôt à la campagne, on le rencontrait avec son fracas, presque toujours seul, preuve que ce n'était pas vanité de sa part. D'ailleurs, il faisait ses extravagances avec la simplicité d'un grand seigneur qui se passe un caprice. Voilà un bon commis, direz-vous; aussi le mit-on à la porte.

Avec la liberté et l'oisiveté revinrent des tentations de toute sorte. Quand on a beaucoup de désirs, beaucoup de jeunesse et peu d'argent, on court grand risque de faire des sottises. Valentin en fit d'assez grandes. Toujours poussé par sa manie de changer des rêves en réalité, il en vint à faire les plus dangereux rêves. Il lui passait

je suppose, par la tête, de se rendre compte de ce que peut être la vie d'un tel qui a cent mille francs à manger par an. Voilà mon étourdi, qui, toute une journée, n'en agissait ni plus ni moins que s'il eût été le personnage en question. Jugez où cela peut conduire avec un peu d'intelligence et de curiosité. Le raisonnement de Valentin, sur sa manière de vivre, était, du reste, assez plaisant. Il prétendait qu'à chaque créature vivante revient de droit une certaine somme de jouissance; il comparait cette somme à une coupe pleine que les économes vident goutte à goutte, et qu'il buvait, lui, à grands traits. Je ne compte pas les jours, disait-il, mais les plaisirs, et le jour où je dépense vingt-cinq louis, j'ai cent quatre-vingt-deux mille cinq cents livres de rente.

Au milieu de toutes ces folies, Valentin avait dans le cœur un sentiment qui devait le préserver; c'était son affection pour sa mère. Sa mère, il est vrai, l'avait toujours gâté; c'est un tort, dit-on, je n'en sais rien; mais, en tout cas, c'est le meilleur et le plus naturel des torts. L'excellente femme qui avait donné la vie à Valentin fit tout au monde pour la lui rendre douce. Elle n'était pas riche, comme vous savez. Si tous les petits écus glissés en cachette dans la main de l'enfant chéri s'étaient trouvés tout à coup rassemblés, ils auraient pourtant fait une belle pile. Valentin, dans tous ses désordres, n'eut jamais d'autre frein que l'idée de ne pas rapporter un chagrin à sa mère; mais cette idée le suivait partout. D'un autre côté, cette affection salutaire ouvrait son cœur à toutes les bonnes pensées, à tous les sentimens honnêtes. C'était pour lui la clé d'un monde qu'il n'eût peut-être pas compris sans cela. Je ne sais qui a dit le premier, qu'un être aimé n'est jamais malheureux; celui-là eût pu dire encore : « Qui aime sa mère n'est jamais méchant. » Quand Valentin regagnait le logis, après quelque folle équipée,

Traînant l'aile, et tirant le pié,

sa mère arrivait et le consolait. Qui pourrait compter les soins patiens, les attentions en apparence faciles, les petites joies intérieures, par lesquels l'amitié se prouve en silence, et rend la vie douce et légère? J'en veux citer un exemple en passant.

Un jour que l'étourdi garçon avait vidé sa bourse au jeu, il venait de rentrer de mauvaise humeur. Les coudes sur sa table, la tête dans ses mains, il se livrait à ses idées sombres. Sa mère entra, tenant un gros bouquet de roses dans un verre d'eau, qu'elle posa

doucement sur la table, à côté de lui. Il leva les yeux pour la remercier, et elle lui dit en souriant : « Il y en a pour quatre sous. » Ce n'était pas cher, comme vous voyez, cependant le bouquet était superbe. Valentin, resté seul, sentit le parfum frapper son cerveau excité. Je ne saurais vous dire quelle impression produisit sur lui une si douce jouissance, si facilement venue, si inopinément apportée; il pensa à la somme qu'il avait perdue, il se demanda ce qu'en aurait pu faire la main maternelle, qui le consolait à si bon marché. Son cœur gonflé se fondit en larmes, et il se souvint des plaisirs du pauvre qu'il venait d'oublier.

Ces plaisirs du pauvre lui devinrent chers, à mesure qu'il les connut mieux. Il les aima parce qu'il aimait sa mère; il regarda peu à peu autour de lui, et ayant un peu essayé de tout, il se trouva capable de tout sentir. Est-ce un avantage? Je n'en puis rien dire encore. Chance de jouissance, chance de souffrance.

J'aurai l'air de faire une plaisanterie, si je vous dis qu'en avançant dans la vie, Valentin devint à la fois plus sage et plus fou; c'est pourtant la vérité pure. Une double existence se développait en lui. Si son esprit avide l'entraînait, son cœur le retenait au logis. S'enfermait-il, décidé au repos, une orgue de Barbarie, jouant une valse, passait sous la fenêtre et dérangeait tout. Sortait-il alors, et, selon sa coutume, courait-il après les plaisirs, un mendiant rencontré en route, un mot touchant trouvé par hasard dans le fatras d'un drame à la mode, le rendaient pensif, et il retournait chez lui. Prenait-il la plume et s'asseyait-il pour travailler, sa plume distraite esquissait sur les marges d'un dossier la silhouette d'une jolie femme qu'il avait rencontrée au bal. Une bande joyeuse, réunie chez un ami, l'invitait-elle à rester à souper, il tendait son verre en riant, et buvait une copieuse rasade, puis il fouillait dans sa poche, voyait qu'il avait oublié sa clé, qu'il réveillerait sa mère en rentrant; il s'esquivait et revenait respirer ses roses bien-aimées.

Tel était ce garçon, simple et écervelé, timide et fier, tendre et audacieux. La nature l'avait fait riche, et le hasard l'avait fait pauvre; au lieu de choisir, il prit les deux partis. Tout ce qu'il y avait en lui de patience, de réflexion et de résignation, ne pouvait triompher de l'amour du plaisir, et ses plus grands momens de déraison ne pouvaient entamer son cœur. Il ne lutta ni contre son cœur, ni contre le plaisir qui l'attirait. Ce fut ainsi qu'il devint double, et qu'il vécut en perpétuelle contradiction avec lui-même, comme je vous le montrais tout à l'heure. Mais c'est de la faiblesse, allez-vous

dire. Eh! mon Dieu, oui; ce n'est pas là un Romain, mais nous ne sommes pas ici à Rome.

Nous sommes à Paris, madame, et il est question de deux amours. Heureusement pour vous, le portrait de mes héroïnes sera plus vite fait que celui de mon héros. Tournez la page, elles vont entrer en scène.

II.

Je vous ai dit que, de ces deux dames, l'une était riche et l'autre pauvre. Vous devinez déjà par quelle raison elles plurent toutes deux à Valentin. Je crois vous avoir dit aussi que l'une était mariée et l'autre veuve. La marquise de Parnes (c'est la mariée) était fille et femme de marquis. Ce qui vaut mieux, elle était fort riche; ce qui vaut mieux encore, elle était fort libre, son mari étant en Hollande pour affaires. Elle n'avait pas vingt-cinq ans, elle se trouvait reine d'un petit royaume au fond de la Chaussée-d'Antin. Ce royaume consistait en un petit hôtel, bâti avec un goût parfait entre une grande cour et un beau jardin. C'était la dernière folie du défunt beau-père, grand seigneur un peu libertin, et la maison, à dire vrai, se ressentait des goûts de son ancien maître; elle ressemblait plutôt à ce qu'on appelait jadis une *maison à parties* qu'à la retraite d'une jeune femme condamnée au repos par l'absence de l'époux. Un pavillon rond, séparé de l'hôtel, occupait le milieu du jardin. Ce pavillon, qui n'avait qu'un rez-de-chaussée, n'avait aussi qu'une seule pièce, et n'était qu'un immense boudoir meublé avec un luxe raffiné. Mme de Parnes, qui habitait l'hôtel et passait pour fort sage, n'allait point, disait-on, au pavillon. On y voyait pourtant quelquefois de la lumière. Compagnie excellente, dîners à l'avenant, fringans équipages, nombreux domestique, en un mot, grand bruit de bon ton, voilà la maison de la marquise. D'ailleurs, une éducation achevée lui avait donné mille talens; avec tout ce qu'il faut pour plaire sans esprit, elle trouvait moyen d'en avoir; une indispensable tante la menait partout; quand on parlait de son mari, elle disait qu'il allait revenir; personne ne pensait à médire d'elle.

Mme Delaunay (c'est la veuve) avait perdu son mari fort jeune; elle vivait avec sa mère, d'une modique pension obtenue à grand' peine, et à grand' peine suffisante. C'était à un troisième étage qu'il fallait monter, rue du Plat-d'Etain, pour la trouver brodant à sa fenêtre; c'était tout ce qu'elle savait faire; son éducation, vous le voyez, avait

été fort négligée. Un petit salon était tout son domaine; à l'heure du dîner, on y roulait la table de noyer, reléguée durant le jour dans l'antichambre. Le soir, une armoire à alcôve s'ouvrait, contenant deux lits. Du reste, une propreté soigneuse entretenait le modeste ameublement. Au milieu de tout cela, Mme Delaunay aimait le monde. Quelques anciens amis de son mari donnaient de petites soirées où elle allait, parée d'une fraîche robe d'organdy. Comme les gens sans fortune n'ont pas de saison, ces petites fêtes duraient toute l'année. Être pauvre, jeune, belle et honnête, ce n'est pas un mérite si rare qu'on le dit, mais c'est un mérite.

Quand je vous ai annoncé que mon Valentin aimait ces deux femmes, je n'ai pas prétendu déclarer qu'il les aimât également toutes deux. Je pourrais me tirer d'affaire en vous disant qu'il aimait l'une et désirait l'autre; mais je ne veux point chercher ces finesses, qui, après tout, ne signifieraient rien, sinon qu'il les désirait toutes deux. J'aime mieux vous raconter simplement ce qui se passait dans son cœur.

Ce qui le fit d'abord aller souvent dans ces deux maisons, ce fut un assez vilain motif, l'absence de maris dans l'une et dans l'autre. Il n'est que trop vrai qu'une apparence de facilité, quand bien même elle n'est qu'une apparence, séduit les jeunes têtes. Valentin était reçu chez Mme de Parnes, parce qu'elle voyait beaucoup de monde, sans autre raison; un ami l'avait présenté. Pour aller chez Mme Delaunay, qui ne recevait personne, ce n'avait pas été si aisé. Il l'avait rencontrée à l'une de ces petites soirées dont je vous parlais tout à l'heure, car Valentin allait un peu partout; il avait donc vu Mme Delaunay, l'avait remarquée, l'avait fait danser, enfin, un beau jour, avait trouvé moyen de lui porter un livre nouveau qu'elle désirait lire. La première visite une fois faite, on revient sans motif, et au bout de trois mois on est de la maison; ainsi vont les choses. Tel qui s'étonne de la présence d'un jeune homme dans une famille que personne n'aborde, serait quelquefois bien plus étonné d'apprendre sur quel frivole prétexte il y est entré.

Vous vous étonnerez peut-être, madame, de la manière dont se prit le cœur de Valentin. Ce fut, pour ainsi dire, l'ouvrage du hasard. Il avait, durant un hiver, vécu, selon sa coutume, assez follement, mais assez gaiement. L'été venu, comme la cigale, il se trouva au dépourvu. Les uns partaient pour la campagne, les autres allaient en Angleterre ou aux eaux; il y a de ces années de désertion où tout ce qu'on a d'amis disparaît; une bouffée de vent les emporte, et on

reste seul tout à coup. Si Valentin eût été plus sage, il aurait fait comme les autres, et serait parti de son côté; mais les plaisirs avaient été chers, et sa bourse vide le retenait à Paris. Regrettant son imprévoyance, aussi triste qu'on peut l'être à vingt-cinq ans, il songeait à passer l'été et à faire, non de nécessité vertu, mais de nécessité plaisir, s'il se pouvait. Sorti un matin par une de ces belles journées, où tout ce qui est jeune sort sans savoir pourquoi, il ne trouva, en y réfléchissant, que deux endroits où il pût aller, chez Mme de Parnes ou chez Mme Delaunay. Il fut chez toutes deux le jour même, et ayant agi ainsi en gourmand, il se trouva désœuvré le lendemain. Ne pouvant recommencer ses visites avant quelques jours, il se demanda quel jour il le pourrait; après quoi, involontairement, il repassa dans sa tête ce qu'il avait dit et entendu durant ces deux heures, devenues précieuses pour lui.

La ressemblance dont je vous ai parlé, et qui ne l'avait pas jusqu'alors frappé, le fit sourire d'abord. Il lui parut étrange que deux jeunes femmes, dans des positions si diverses, et dont l'une ignorait l'existence de l'autre, eussent l'air d'être les deux sœurs. Il compara dans sa mémoire leurs traits, leur taille et leur esprit; chacune des deux lui fit tour à tour moins aimer ou mieux goûter l'autre. Mme de Parnes était coquette, vive, minaudière et enjouée; Mme Delaunay était aussi tout cela, mais pas tous les jours, au bal seulement, et à un degré, pour ainsi dire, plus tiède. La pauvreté sans doute en était cause. Cependant, les yeux de la veuve brillaient parfois d'une flamme ardente qui semblait se concentrer dans le repos, tandis que le regard de la marquise ressemblait à une étincelle brillante, mais fugitive. C'est bien la même femme, se disait Valentin ; c'est le même feu, voltigeant là sur un foyer joyeux, ici couvert de cendres. Peu à peu, il vint aux détails; il pensa aux blanches mains de l'une effleurant son clavier d'ivoire, aux mains un peu maigres de l'autre tombant de fatigue sur ses genoux. Il pensa au pied, et il trouva bizarre que la plus pauvre fût la mieux chaussée; elle faisait ses guêtres elle-même. Il vit la dame de la Chaussée-d'Antin, étendue sur sa chaise longue, respirant la fraîcheur, les bras nus dès le matin. Il se demandait si Mme Delaunay avait d'aussi beaux bras sous ses manches d'indienne, et je ne sais pourquoi il tressaillit à l'idée de voir Mme Delaunay les bras nus; puis il pensa aux belles touffes de cheveux noirs de Mme de Parnes, et à l'aiguille à tricoter que Mme Delaunay plantait dans sa natte en causant. Il prit un crayon et chercha à retracer sur le papier la double image qui l'occupait. A force

d'effacer et de tâtonner, il arriva à l'une de ces ressemblances lointaines dont la fantaisie se contente quelquefois plutôt que d'un portrait trop vrai. Dès qu'il eut obtenu cette esquisse, il s'arrêta ; à laquelle des deux ressemblait-elle davantage? Il ne pouvait lui-même en décider ; ce fut tantôt à l'une et tantôt à l'autre, selon le caprice de sa rêverie. Que de mystères dans le destin ! se disait-il ; qui sait, malgré les apparences, laquelle de ces deux femmes est la plus heureuse? Est-ce la plus riche ou la plus belle? Est-ce celle qui sera le plus aimée? Non ; c'est celle qui aimera le mieux. Que feraient-elles si demain matin elles s'éveillaient l'une à la place de l'autre? Valentin se souvint du dormeur éveillé, et sans s'apercevoir qu'il rêvait lui-même en plein jour, il fit mille châteaux en Espagne. Il se promit d'aller, dès le lendemain, faire ses deux visites, et d'emporter son esquisse pour en voir les défauts ; en même temps il ajoutait un coup de crayon, une boucle de cheveux, un pli à la robe ; les yeux étaient plus grands, le contour plus délicat. Il pensa de nouveau au pied, puis à la main, puis aux bras blancs ; il pensa encore à mille autres choses ; enfin il devint amoureux.

III.

Devenir amoureux n'est pas le difficile, c'est de savoir dire qu'on l'est. Valentin, muni de son esquisse, sortit de bonne heure le lendemain. Il commença par la marquise. Un heureux hasard, plus rare que l'on ne pense, voulut qu'il la trouvât ce jour-là telle qu'il l'avait rêvée la veille. On était alors au mois de juillet. Sur un banc de bois, garni de frais coussins, sous un beau chèvrefeuille en fleurs, les bras nus, vêtue d'un peignoir, ainsi pouvait paraître une nymphe aux yeux d'un berger de Virgile; ainsi parut aux yeux du jeune homme la blanche Isabelle, marquise de Parnes. Elle le salua d'un de ces doux sourires qui coûtent si peu quand on a de belles dents, et lui montra assez nonchalamment un tabouret fort éloigné d'elle. Au lieu de s'asseoir sur ce tabouret, il le prit pour se rapprocher ; et comme il cherchait où se mettre : « Où allez-vous donc? » demanda la marquise.

Valentin pensa que sa tête s'était échauffée outre mesure, et que la réalité indocile allait moins vite que le désir. Il s'arrêta, et, replaçant le tabouret un peu plus loin encore qu'il n'était d'abord, s'assit, ne sachant trop quoi dire. Il faut savoir qu'un grand laquais,

à mine insolente et rebarbative, était debout devant la marquise, et lui présentait une tasse de chocolat brûlant qu'elle se mit à avaler à petites gorgées. La présence de ce tiers, l'extrême attention que mettait la dame à ne pas se brûler les lèvres, le peu de souci qu'en revanche elle prenait du visiteur, n'étaient pas faits pour encourager. Valentin tira gravement l'esquisse qu'il avait dans sa poche, et, fixant ses yeux sur Mme de Parnes, il examina alternativement l'original et la copie. Elle lui demanda ce qu'il faisait. Il se leva, lui donna son dessin, puis se rassit sans en dire davantage. Au premier coup d'œil, la marquise fronça le sourcil, comme lorsqu'on cherche une ressemblance, puis elle se pencha de côté, comme on fait lorsqu'on l'a trouvée. Elle avala le reste de sa tasse; le laquais s'en fut, et les belles dents reparurent avec le sourire.

— C'est mieux que moi, dit-elle enfin; vous avez fait cela de mémoire? Comment vous y êtes-vous pris?

Valentin répondit qu'un si beau visage n'avait pas besoin de poser pour qu'on pût le copier, et qu'il l'avait trouvé dans son cœur. La marquise fit un léger salut, et Valentin approcha son tabouret.

Tout en causant de choses indifférentes, Mme de Parnes regardait le dessin.

— Je trouve, dit-elle, qu'il y a dans ce portrait une physionomie qui n'est pas la mienne. On dirait que cela ressemble à quelqu'un qui me ressemble, mais que ce n'est pas moi qu'on a voulu faire.

Valentin rougit malgré lui, et crut sentir qu'au fond de l'ame il aimait Mme Delaunay; l'observation de la marquise lui en parut un témoignage. Il regarda de nouveau son dessin, puis la marquise, puis il pensa à la jeune veuve. Celle que j'aime, se dit-il, est celle à qui ce portrait ressemble le plus. Puisque mon cœur a guidé ma main, ma main m'expliquera mon cœur.

La conversation continua (il s'agissait, je crois, d'une course de chevaux qu'on avait faite au Champ-de-Mars la veille).

— Vous êtes à une lieue, dit Mme de Parnes.

Valentin se leva, s'avança vers elle.

— Voilà un beau chèvrefeuille, dit-il en passant.

La marquise étendit le bras, cassa une petite branche en fleurs et la lui offrit gracieusement.

— Tenez, dit-elle, prenez cela, et dites-moi si c'est vraiment moi dont vous avez cherché la ressemblance, ou si, en en peignant une autre, vous l'avez trouvée par hasard.

Par un petit mouvement de fatuité, Valentin, au lieu de prendre

la branche, présenta en riant, à la marquise, la boutonnière de son habit, afin qu'elle y mît le bouquet elle-même; pendant qu'elle s'y prêtait de bonne grace, mais non sans quelque peine, il était debout, et regardait le pavillon dont je vous ai parlé, et dont une persienne était entr'ouverte. Vous vous souvenez que Mme de Parnes passait pour n'y jamais aller. Elle affectait même quelque mépris pour ce boudoir galant et recherché, qu'elle trouvait de mauvaise compagnie. Valentin crut voir cependant que les fauteuils dorés et les tentures brillantes ne souffraient pas de la poussière. Au milieu de ces meubles à forme grecque, superbes et incommodes comme tout ce qui vient de l'empire, certaine chaise longue évidemment moderne lui parut se détacher dans l'ombre. Le cœur lui battit, je ne sais pourquoi, en songeant que la belle marquise se servait quelquefois de son pavillon; car pourquoi ce fauteuil eût-il été là, sinon pour aller s'y asseoir? Valentin saisit une des blanches mains occupées à le décorer, et la porta doucement à ses lèvres; ce qu'en pensa la marquise, je n'en sais rien; Valentin regardait la chaise longue; Mme de Parnes regardait le dessin de Valentin; elle ne retirait pas sa main, et il la tenait entre les siennes. Un domestique parut sur le perron; une visite arrivait; Valentin lâcha la main de la marquise, et (chose assez singulière) elle ferma brusquement la persienne.

La visite entrée, Valentin fut un peu embarrassé; car il vit que la marquise cachait son esquisse, comme par mégarde, en jetant son mouchoir dessus. Ce n'était pas là son compte; il prit le parti le plus court: il souleva le mouchoir et s'empara du papier; Mme de Parnes fit un léger signe d'étonnement.

— Je veux y retoucher, lui dit-il tout haut; permettez-moi d'emporter cela.

Elle n'insista pas, et il s'en fut avec.

Il trouva Mme Delaunay qui faisait de la tapisserie; sa mère était assise près d'elle. La pauvre femme, pour tout jardin, avait quelques fleurs sur sa croisée. Son costume, toujours le même, était de couleur sombre, car elle n'avait pas de robe du matin; tout superflu est signe de richesse. Une velléité de fausse élégance lui faisait porter cependant des boucles d'oreilles de mauvais goût et une chaîne de chrysocale. Ajoutez à cela des cheveux en désordre et l'apparence d'une fatigue habituelle; vous conviendrez que le premier coup d'œil ne lui rendait pas en ce moment la comparaison favorable.

Valentin n'osa pas, en présence de la mère, montrer le dessin qu'il apportait. Mais lorsque trois heures sonnèrent, la vieille dame, qui

n'avait pas de servante, sortit pour préparer son dîner. C'était l'instant qu'attendait le jeune homme. Il tira donc de nouveau son portrait, et tenta sa seconde épreuve. La veuve n'avait pas grande finesse; elle ne se reconnut pas, et Valentin, un peu confus, se vit obligé de lui expliquer que c'était elle qu'il avait voulu faire. Elle en parut d'abord étonnée, puis enchantée, et croyant simplement que c'était un cadeau que Valentin lui offrait, elle alla décrocher un petit cadre de bois blanc à la cheminée, en ôta un affreux portrait de Napoléon qui y jaunissait depuis 1810, et se disposa à y mettre le sien.

Valentin commença par la laisser faire; il ne pouvait se résoudre à gâter ce mouvement de joie naïve. Cependant l'idée que Mme de Parnes lui redemanderait sans doute son dessin, le chagrinait visiblement; Mme Delaunay, qui s'en aperçut, crut avoir commis une indiscrétion; elle s'arrêta, embarrassée, tenant son cadre et ne sachant qu'en faire. Valentin, qui, de son côté, sentait qu'il avait fait une sottise en montrant ce portrait qu'il ne voulait pas donner, cherchait en vain à sortir d'embarras. Après quelques instans de gêne et d'hésitation, le cadre et le papier restèrent sur la table, à côté du Napoléon détrôné, et Mme Delaunay reprit son ouvrage.

— Je voudrais, dit enfin Valentin, qu'avant de vous laisser cette petite ébauche, il me fût permis d'en faire une copie.

— Je crois que je ne suis qu'une étourdie, répondit la veuve. Gardez ce dessin qui vous appartient, si vous y attachez quelque prix. Je ne suppose pourtant pas que votre intention soit de le mettre dans votre chambre ni de le montrer à vos amis?

— Certainement non; mais c'est pour moi que je l'ai fait, et je ne voudrais pas le perdre entièrement.

— A quoi pourra-t-il vous servir, puisque vous m'assurez que vous ne le montrerez pas?

— Il me servira à vous voir, madame, et à parler quelquefois à votre image de ce que je n'ose vous dire à vous-même.

Quoique cette phrase à la rigueur ne fût qu'une galanterie, le ton dont elle était prononcée fit lever les yeux à la veuve. Elle jeta sur le jeune homme un regard, non pas sévère, mais sérieux; ce regard troubla Valentin, déjà ému de ses propres paroles; il roula l'esquisse et allait la remettre dans sa poche, quand Mme Delaunay se leva et la lui prit des mains d'un air de raillerie timide. Il se mit à rire, et à son tour, s'empara lestement du papier.

— Et de quel droit, madame, m'ôteriez-vous ma propriété? Est-ce que cela ne m'appartient pas?

— Non, dit-elle assez sèchement; personne n'a le droit de faire un portrait sans le consentement du modèle.

Elle s'était rassise à ce mot, et Valentin, la voyant un peu agitée, s'approcha d'elle et se sentit plus hardi. Soit repentir d'avoir laissé voir le plaisir qu'elle avait d'abord ressenti, soit désappointement, soit impatience, Mme Delaunay avait la main tremblante. Valentin, qui venait de baiser celle de Mme de Parnes, et qui ne l'avait pas fait trembler pour cela, prit, sans autre réflexion, celle de la veuve. Elle le regarda d'un air stupéfait, car c'était la première fois qu'il arrivait à Valentin d'être si familier avec elle. Mais quand elle le vit s'incliner et approcher ses lèvres de sa main, elle se leva, lui laissa prendre sans résistance un long baiser sur sa mitaine, et lui dit avec une extrême douceur :

— Mon cher monsieur, ma mère a besoin de moi; je suis fâchée de vous quitter.

Elle le laissa seul sur ce compliment, sans lui donner le temps de la retenir et sans attendre sa réponse. Il se sentit fort inquiet; il eut peur de l'avoir blessée; il ne pouvait se décider à s'en aller et restait debout, attendant qu'elle revînt. Ce fut la mère qui reparut, et il craignit, en la voyant, que son imprudence ne lui coûtât cher; il n'en fut rien; la bonne dame, de l'air le plus riant, venait lui tenir compagnie pendant que sa fille repassait sa robe pour aller le soir à son petit bal. Il voulut attendre encore quelque temps, espérant toujours que la belle boudeuse allait pardonner; mais la robe était, à ce qui paraît, fort ample; le temps de se retirer arriva, et il fallut partir sans connaître son sort.

Rentré chez lui, notre étourdi ne se trouva pourtant pas trop mécontent de sa journée. Il repassa peu à peu dans sa tête toutes les circonstances de ses deux visites; comme un chasseur qui a lancé le cerf, et qui calcule ses embuscades, ainsi l'amoureux calcule ses chances et raisonne sa fantaisie. La modestie n'était pas le défaut de Valentin. Il commença par convenir avec lui-même que la marquise lui appartenait. En effet, il n'y avait eu de la part de Mme de Parnes ombre de sévérité ni de résistance. Il fit cependant réflexion que, par cette raison même, il pouvait bien n'y avoir eu qu'une ombre légère de coquetterie. Il y a de très belles dames de par le monde qui se laissent baiser la main, comme le pape laisse baiser sa mule; c'est une formalité charitable; tant mieux pour ceux qu'elle mène en paradis. Valentin se dit que la pruderie de la veuve promettait peut-être plus, au fond, que le laisser-aller de la marquise. Mme Delau-

nay, après tout, n'avait pas été bien rigide. Elle avait doucement retiré sa main, et s'en était allée repasser sa robe. En pensant à cette robe, Valentin pensa au petit bal; c'était le soir même; il se promit d'y aller.

Tout en se promenant par la chambre, et tout en faisant sa toilette, son imagination s'exaltait. C'était la veuve qu'il allait voir, c'était à elle qu'il songeait. Il vit sur sa table un petit portefeuille assez laid, qu'il avait gagné dans une loterie. Sur la couverture de ce portefeuille était un méchant paysage à l'aquarelle, sous verre, et assez bien monté. Il remplaça adroitement ce paysage par le portrait de Mme de Parnes; je me trompe, je veux dire de Mme Delaunay. Cela fait, il mit ce portefeuille en poche, se promettant de le tirer à propos, et de le faire voir à sa future conquête. Que dira-t-elle? se demanda-t-il. Et que répondrai-je? se demanda-t-il encore. Tout en ruminant entre ses dents quelques-unes de ces phrases préparées d'avance qu'on apprend par cœur, et qu'on ne dit jamais, il lui vint l'idée beaucoup plus simple d'écrire une déclaration en forme, et de la donner à la veuve.

Le voilà écrivant; quatre pages se remplissent. Tout le monde sait combien le cœur s'émeut durant ces instans où l'on cède à la tentation de fixer sur le papier un sentiment peut-être fugitif; il est doux, il est dangereux, madame, d'oser dire qu'on aime; la première page qu'écrivit Valentin était un peu froide et beaucoup trop lisible. Les virgules s'y trouvaient à leur place, les alinéas bien marqués, toutes choses qui prouvent peu d'amour. La seconde page était déjà moins correcte, les lignes se pressaient à la troisième, et la quatrième, il faut en convenir, était pleine de fautes d'orthographe.

Comment vous dire l'étrange pensée qui s'empara de Valentin, tandis qu'il cachetait sa lettre? C'était pour la veuve qu'il l'avait écrite; c'était à elle qu'il parlait de son amour, de son baiser du matin, de ses craintes et de ses désirs; au moment d'y mettre l'adresse, il s'aperçut, en se relisant, qu'aucun détail particulier ne se trouvait dans cette lettre, et il ne put s'empêcher de sourire à l'idée de l'envoyer à Mme de Parnes. Peut-être y eut-il, à son insu, un motif caché qui le porta à exécuter cette idée bizarre. Il se sentait, au fond du cœur, incapable d'écrire une pareille lettre pour la marquise, et son cœur lui disait en même temps que, lorsqu'il voudrait, il en pourrait récrire une autre à Mme Delaunay. Il profita donc de l'occasion, et envoya, sans plus tarder, la déclaration faite pour la veuve à l'hôtel de la Chaussée-d'Antin.

TIMBRE ROYAL 6 c. SEINE

IV.

C'était chez un ancien notaire, nommé M. des Andelys, qu'avait lieu la petite réunion où Valentin devait rencontrer Mme Delaunay. Il l'y trouva, comme il l'espérait, plus belle et plus coquette que jamais. Malgré la chaîne et les boucles d'oreilles, sa toilette était presque simple; un seul nœud de ruban de couleur changeante accompagnait son joli visage, et un autre de pareille nuance serrait sa taille souple et mignonne. J'ai dit qu'elle était fort petite, brune, et qu'elle avait de grands yeux; elle était aussi un peu maigre, et différait en cela de Mme de Parnes, dont l'embonpoint montrait les plus belles formes enveloppées d'un réseau d'albâtre. Pour me servir d'une expression d'atelier, qui rendra ici ma pensée, l'ensemble de Mme Delaunay était *bien fondu*, c'est-à-dire que rien ne tranchait en elle; ses cheveux n'étaient pas très noirs et son teint n'était pas très blanc; elle avait l'air d'une petite créole; Mme de Parnes, au contraire, était comme peinte; une légère pourpre colorait ses joues et ravivait ses yeux étincelans; rien n'était plus admirable que ses épais cheveux noirs couronnant ses belles épaules. Mais je vois que je fais comme mon héros; je pense à l'une quand il faut parler de l'autre; souvenons-nous que la marquise n'allait point à des soirées de notaire.

Quand Valentin pria la veuve de lui accorder une contredanse, un *je suis engagée* bien sec fut toute la réponse qu'il obtint. Notre étourdi, qui s'y attendait, feignit de n'avoir pas entendu, et répondit: Je vous remercie. Il fit quelques pas là-dessus, et Mme Delaunay courut après lui pour lui dire qu'il se trompait. En ce cas, demanda-t-il aussitôt, quelle contredanse me donnerez-vous? Elle rougit, et n'osant refuser, feuilletait un petit livret de bal où ses danseurs étaient inscrits: « Ce livret me trompe, dit-elle en hésitant; il y a une quantité de noms que je n'ai pas encore effacés, et qui me troublent la mémoire. » C'était bien le cas de tirer le portefeuille à portrait; Valentin n'y manqua pas: « Tenez, dit-il, écrivez mon nom sur la première page de cet album. Il me sera plus cher encore. »

Mme Delaunay se reconnut cette fois; elle prit le portefeuille, regarda son portrait, et écrivit à la première page le nom de Valentin; après quoi, en lui rendant le portefeuille, elle lui dit assez tristement: « Il faut que je vous parle, j'ai deux mots nécessaires à vous dire; mais je ne puis pas danser avec vous. »

Elle passa alors dans une chambre voisine où l'on jouait, et Valentin la suivit. Elle paraissait excessivement embarrassée. « Ce que j'ai à vous demander, dit-elle, va peut-être vous sembler très ridicule, et je sens moi-même que vous aurez raison de le trouver ainsi. Vous m'avez fait une visite ce matin, et vous m'avez.... pris la main, ajouta-t-elle timidement. Je ne suis ni assez enfant ni assez sotte pour ignorer que si peu de chose ne fâche personne et ne signifie rien. Dans le grand monde, dans celui où vous vivez, ce n'est qu'une simple politesse; cependant nous nous trouvions seuls, et vous n'arriviez ni ne partiez; vous conviendrez, ou, pour mieux dire, vous comprendrez peut-être par amitié pour moi....

Elle s'arrêta, moitié par crainte, et moitié par ennui de l'effort qu'elle faisait. Valentin, à qui ce préambule causait une frayeur mortelle, attendait qu'elle continuât, lorsqu'une idée subite lui traversa l'esprit. Il ne réfléchit pas à ce qu'il faisait, et cédant à un premier mouvement, il s'écria :

— Votre mère l'a vu !

— Non, répondit la veuve avec dignité; non, monsieur, ma mère n'a rien vu. Comme elle achevait ces mots, la contredanse commença, son danseur vint la chercher, et elle disparut dans la foule.

Valentin attendit impatiemment, comme vous pouvez croire, que la contredanse fût finie. Ce moment désiré arriva enfin, mais Mme Delaunay retourna à sa place, et, quoi qu'il fît pour l'approcher, il ne put lui parler. Elle ne semblait pas hésiter sur ce qui lui restait à dire, mais penser comment elle le dirait. Valentin se faisait mille questions qui toutes aboutissaient au même résultat : « elle veut me prier de ne plus revenir chez elle. » Une pareille défense, cependant, sur un aussi léger prétexte, le révoltait. Il y trouvait plus que du ridicule; il y voyait ou une sévérité déplacée, ou une fausse vertu prompte à se faire valoir. « C'est une bégueule ou une coquette, » se dit-il. Voilà, madame, comme on juge à vingt-cinq ans.

Mme Delaunay comprenait parfaitement ce qui se passait dans la tête du jeune homme. Elle l'avait bien un peu prévu, mais, en le voyant, elle perdait courage. Son intention n'était pas tout-à-fait de défendre sa porte à Valentin; mais, tout en n'ayant guère d'esprit, elle avait beaucoup de cœur, et elle avait vu clairement le matin qu'il ne s'agissait pas d'une plaisanterie, et qu'elle allait être attaquée. Les femmes ont un certain tact qui les avertit de l'approche du combat. La plupart d'entre elles s'y exposent ou parce qu'elles se sentent sur leurs gardes, ou parce qu'elles prennent plaisir au

danger. Les escarmouches amoureuses sont le passe-temps des belles oisives. Elles savent se défendre et ont, quand elles veulent, l'occasion de se distraire. Mais Mme Delaunay était trop occupée, trop sédentaire; elle voyait trop peu de monde, elle travaillait trop aux ouvrages d'aiguille qui laissent rêver et font quelquefois rêver; elle était trop pauvre, en un mot, pour se laisser baiser la main. Non pas qu'aujourd'hui elle se crût en péril; mais qu'allait-il arriver demain si Valentin lui parlait d'amour, et si, après-demain, elle lui fermait sa maison, et si, le jour suivant, elle s'en repentait? L'ouvrage irait-il pendant ce temps-là? Y aurait-il le soir le nombre de points voulu? (Je vous expliquerai ceci plus tard.) Mais qu'allait-on dire, en tout cas? Une femme qui vit presque seule est bien plus exposée qu'une autre. Ne doit-elle pas être plus sévère? Mme Delaunay se disait qu'au risque d'être ridicule, il fallait éloigner Valentin, avant que son repos ne fût troublé. Elle voulait donc parler, mais elle était femme, et il était là; le *droit de présence* est le plus fort de tous, et le plus difficile à combattre.

Dans un moment où tous les motifs que je viens d'indiquer brièvement, se représentaient à elle avec force, elle se leva. Valentin était en face d'elle, et leurs regards se rencontrèrent; depuis une heure, le jeune homme réfléchissait, seul, à l'écart, et lisait aussi de son côté dans les grands yeux de Mme Delaunay chaque pensée qui l'agitait. A sa première impatience avait succédé la tristesse. Il se demandait si, en effet, c'était là une prude ou une coquette, et plus il cherchait dans ses souvenirs, plus il examinait le visage timide et pensif qu'il avait devant lui, plus il se sentait saisi d'un certain respect. Il se disait que son étourderie était peut-être plus grave qu'il ne l'avait cru. Quand Mme Delaunay vint à lui, il savait ce qu'elle allait lui demander. Il voulait lui en éviter la peine; mais il la trouva trop belle et trop émue, et il aima mieux la laisser parler.

Ce ne fut pas sans trouble qu'elle s'y décida, et qu'elle en vint à tout expliquer. La fierté féminine, en cette circonstance, avait une rude atteinte à subir. Il fallait avouer qu'on était sensible, et cependant ne pas le laisser voir; il fallait dire qu'on avait tout compris, et cependant paraître ne rien comprendre. Il fallait dire enfin qu'on avait peur, dernier mot que prononce une femme; et la cause de cette crainte était si légère! Dès ses premières paroles, Mme Delaunay sentit qu'il n'y avait, pour elle, qu'un moyen de n'être ni faible, ni prude, ni coquette, ni ridicule: c'était d'être vraie. Elle parla donc,

et tout son discours pouvait se réduire à cette phrase : « Éloignez-vous; j'ai peur de vous aimer. »

Quand elle se tut, Valentin la regarda à la fois avec étonnement, avec chagrin et avec un exprimable plaisir. Je ne sais quel orgueil le saisissait; il y a toujours de la joie à se sentir battre le cœur. Il ouvrait les lèvres pour répondre, et cent réponses lui venaient en même temps; il s'enivrait de son émotion et de la présence d'une femme qui osait lui parler ainsi. Il voulait lui dire qu'il l'aimait, il voulait lui promettre de lui obéir, il voulait lui jurer de ne la jamais quitter, il voulait la remercier de son bonheur, il voulait lui parler de sa peine; enfin mille idées contradictoires, mille tourmens et mille délices lui traversaient l'esprit, et, au milieu de tout cela, il était sur le point de s'écrier malgré lui : Mais vous m'aimez!

Pendant toutes ces hésitations, on dansait un galop dans le salon. C'était la mode en 1825; quelques groupes s'étaient lancés et faisaient le tour de l'appartement; la veuve se leva; elle attendait toujours la réponse du jeune homme. Une singulière tentation s'empara de lui, en voyant passer la joyeuse promenade : « Eh bien! oui, dit-il, je vous le jure, vous me voyez pour la dernière fois. » En parlant ainsi, il entoura de son bras la taille de Mme Delaunay. Ses yeux semblaient dire : « Cette fois encore, soyons amis, imitons-les. » Elle se laissa entraîner en silence, et bientôt, comme deux oiseaux, il s'envolèrent au bruit de la musique.

Il était tard, et le salon était presque vide; les tables de jeu étaient encore garnies; mais il faut savoir que la salle-à-manger du notaire faisait un retour sur l'appartement, et qu'elle se trouvait alors complètement déserte. Les galopeurs n'allaient pas plus loin; ils tournaient autour de la table, puis revenaient au salon. Il arriva que, lorsque Valentin et Mme Delaunay passèrent à leur tour dans cette salle-à-manger, aucuns danseurs ne les suivaient; ils se trouvèrent donc tout à coup seuls, au milieu du bal; un regard rapide, jeté en arrière, convainquit Valentin qu'aucune glace, aucune porte ne pouvait le trahir; il serra la jeune veuve sur son cœur, et, sans lui dire une parole, posa ses lèvres sur son épaule nue.

Le moindre cri échappé à Mme Delaunay aurait causé un affreux scandale. Heureusement pour l'étourdi, sa danseuse se montra prudente; mais elle ne put se montrer brave en même temps, et elle serait tombée, s'il ne l'avait retenue. Il la retint donc, et en rentrant au salon, elle s'arrêta, appuyée sur son bras, pouvant à peine respirer. Que n'eût-il pas donné pour pouvoir compter les battemens de ce

cœur tremblant! Mais la musique cessait, il fallut partir, et quoi qu'il put dire à Mme Delaunay, elle ne voulut point lui répondre.

V.

Notre héros ne s'était pas trompé lorsqu'il avait craint de compter trop vite sur l'indolence de la marquise. Il était encore, le lendemain, entre la veille et le sommeil, lorsqu'on lui apporta un billet à peu près conçu ainsi :

« Monsieur, je ne sais qui vous a donné le droit de m'écrire dans de pareils termes. Si ce n'est pas une méprise, c'est une gageure ou une impertinence. Dans tous les cas, je vous renvoie votre lettre, qui ne peut pas m'être adressée. »

Encore tout plein d'un souvenir plus vif, Valentin se souvenait à peine de sa déclaration envoyée à Mme de Parnes. Il relut deux ou trois fois le billet avant d'en comprendre clairement le sens. Il en fut d'abord assez honteux, et cherchait vainement quelle réponse il pouvait y faire. En se levant et en se frottant les yeux, ses idées devinrent plus nettes. Il lui sembla que ce langage n'était pas celui d'une femme offensée. Ce n'était pas ainsi que s'était exprimée Mme Delaunay. Il relut la lettre qu'on lui renvoyait; il n'y trouva rien qui méritât tant de colère; cette lettre était passionnée, folle peut-être, mais sincère et respectueuse. Il jeta le billet sur sa table, et se promit de n'y plus penser.

De pareilles promesses ne se tiennent guère; il n'y aurait peut-être plus pensé, en effet, si le billet, au lieu d'être sévère, eût été tendre ou seulement poli; car la soirée de la veille avait laissé dans l'ame du jeune homme une trace profonde. Mais la colère est contagieuse; Valentin commença par essuyer son rasoir sur le billet de la marquise; puis il le déchira et le jeta à terre; puis il brûla sa déclaration; puis il s'habilla, et se promena à grands pas par la chambre; puis il demanda à déjeuner, et ne put ni boire ni manger; puis, enfin, il prit son chapeau, et s'en fut chez Mme de Parnes.

On lui répondit qu'elle était sortie; voulant savoir si c'était vrai, il répondit : C'est bon, je le sais; et traversa lestement la cour. Le portier courait après lui, lorsqu'il rencontra la femme de chambre. Il aborda celle-ci, la prit à l'écart, et sans autre préambule, lui mit un louis dans la main. Mme de Parnes était chez elle; il fut convenu avec la servante que personne n'aurait vu Valentin, et qu'on l'aurait laissé

passer par mégarde. Il entra là-dessus, traversa le salon, et trouva la marquise seule dans sa chambre à coucher.

Elle lui parut, s'il faut tout dire, beaucoup moins en colère que son billet. Elle lui fit pourtant, vous vous y attendez, des reproches de sa conduite, et lui demanda fort sèchement par quel hasard il entrait ainsi. Il répondit d'un air naturel qu'il n'avait point rencontré de domestique pour se faire annoncer, et qu'il venait offrir, en toute humilité, les très humbles excuses de sa conduite.

— Et quelles excuses en pouvez-vous donner? demanda Mme de Parnes.

Le mot de méprise qui se trouvait dans le billet, revint par hasard à la mémoire de Valentin; il lui sembla plaisant de prendre ce prétexte, et de dire ainsi la vérité. Il répondit donc que la lettre insolente dont se plaignait la marquise, n'avait pas été écrite pour elle, et qu'elle lui avait été apportée par erreur. Persuader une pareille affaire n'était pas facile, comme bien vous pensez. Comment peut-on écrire un nom et une adresse par méprise? Je ne me charge pas de vous expliquer par quelle raison Mme de Parnes crut ou feignit de croire à ce que Valentin lui disait. Il lui raconta, du reste, plus sincèrement qu'elle ne le pensait, qu'il était amoureux d'une jeune veuve, que cette veuve, par le hasard le plus singulier, ressemblait beaucoup à Mme la marquise, qu'il la voyait souvent, qu'il l'avait vue la veille; il dit, en un mot, tout ce qu'il pouvait dire, en retranchant le nom et quelques petits détails que vous devinerez.

Il n'est pas sans exemple qu'un amoureux novice se serve de fables de ce genre pour déguiser sa passion. Dire à une femme qu'on en aime une autre qui lui est semblable en tout point, c'est à la rigueur un moyen romanesque qui peut donner le droit de parler d'amour; mais il faut, je crois, pour cela, que la personne auprès de laquelle on emploie de pareils stratagèmes y mette un peu de bonne volonté; fut-ce ainsi que la marquise l'entendit? Je l'ignore. La vanité blessée plutôt que l'amour avait amené Valentin; plutôt que l'amour, la vanité flattée apaisa Mme de Parnes; elle en vint même à faire au jeune homme quelques questions sur sa veuve; elle s'étonnait de la ressemblance dont il lui parlait; elle serait, disait-elle, curieuse d'en juger par ses yeux; quel est son âge? demandait-elle; est-elle plus petite ou plus grande que moi? a-t-elle de l'esprit? où va-t-elle? est-ce que je ne la connais pas?

A toutes ces demandes, Valentin répondait, autant que possible, la vérité. Cette sincérité de sa part avait, à chaque mot, l'air d'une

flatterie détournée. Elle n'est ni plus grande ni plus petite que vous, disait-il; elle a, comme vous, cette taille charmante, comme vous ce pied incomparable, comme vous ces beaux yeux pleins de feu. La conversation, sur ce ton, ne déplaisait pas à la marquise. Tout en écoutant d'un air détaché, elle se mirait du coin de l'œil. A dire vrai, ce petit manége choquait horriblement Valentin. Il ne pouvait comprendre cette demi-vertu ni cette demi-hypocrisie d'une femme qui se fâchait d'une parole franche et qui s'en laissait conter à travers une gaze. En voyant les œillades que la marquise se renvoyait à elle-même dans la glace, il se sentait l'envie de lui tout dire, le nom, la rue, le baiser du bal, et de prendre ainsi sa revanche complète sur le billet qu'il avait reçu.

Une question de Mme de Parnes soulagea la mauvaise humeur du jeune homme. Elle lui demanda, d'un air railleur, s'il ne pouvait du moins lui dire le nom de baptême de sa veuve. Elle s'appelle Julie, répliqua-t-il sur-le-champ. Il y avait, dans cette réponse, si peu d'hésitation et tant de netteté, que Mme de Parnes en fut frappée. C'est un assez joli nom, dit-elle; et la conversation tomba tout à coup.

Il arriva alors une chose peut-être difficile à expliquer, et peut-être aisée à comprendre. Dès que la marquise crut sérieusement que cette déclaration qui l'avait choquée, n'était réellement pas pour elle, elle en parut surprise et presque blessée. Soit que la légèreté de Valentin lui semblât trop forte, s'il en aimait une autre, soit qu'elle regrettât d'avoir montré de la colère mal à propos, elle devint rêveuse, et, ce qui est étrange, en même temps irritée et coquette. Elle voulut revenir sur son pardon, et tout en cherchant querelle à Valentin, elle s'assit à sa toilette; elle dénoua le ruban qui entourait son cou, puis le rattacha; elle prit un peigne; sa coiffure semblait lui déplaire; elle refaisait une boucle d'un côté, en retranchait une de l'autre; comme elle arrangeait son chignon, le peigne lui glissa des mains, et sa longue chevelure noire lui couvrit les épaules.

— Voulez-vous que je sonne? demanda Valentin; avez-vous besoin de votre femme de chambre?

— Ce n'est pas la peine, répondit la marquise, qui releva d'une main impatiente ses cheveux déroulés, et y enfonça son peigne; je ne sais ce que font mes domestiques; il faut qu'ils soient tous sortis, car j'avais défendu ce matin qu'on me laissât entrer personne.

— En ce cas, dit Valentin, j'ai commis une indiscrétion, et je me retire.

Il fit quelques pas vers la porte, et allait sortir en effet, quand la marquise, qui tournait le dos, et apparemment n'avait pas entendu sa réponse, lui dit :

— Donnez-moi une boîte qui est sur la cheminée.

Il obéit; elle prit des épingles dans la boîte, et rajusta sa coiffure.

— A propos, dit-elle, et ce portrait que vous aviez fait?

— Je ne sais où il est, répondit Valentin; mais je le retrouverai, et si vous permettez, je vous le donnerai, lorsque je l'aurai retouché.

Un domestique vint, apportant une lettre à laquelle il fallait une réponse. La marquise se mit à écrire; Valentin se leva et entra dans le jardin. En passant près du pavillon, il vit que la porte en était ouverte; la femme de chambre qu'il avait rencontrée en arrivant, y essuyait les meubles; il entra, curieux d'examiner de près ce mystérieux boudoir qu'on disait délaissé. En le voyant, la servante se mit à rire avec cet air de protection que prend tout laquais après une confidence. C'était une fille jeune et assez jolie; il s'approcha d'elle délibérément, et se jeta sur un fauteuil.

— Est-ce que votre maîtresse ne vient pas quelquefois ici? demanda-t-il d'un air distrait.

La soubrette semblait hésiter à répondre; elle continuait à ranger; en passant devant la chaise longue de forme moderne dont je vous ai, je crois, parlé, elle dit à demi-voix :

— Voilà le fauteuil de madame.

— Et pourquoi, reprit Valentin, madame dit-elle qu'elle ne vient jamais?

— Monsieur, répondit la servante, c'est que l'ancien marquis, ne vous déplaise, a fait des siennes dans ce pavillon. Il a mauvais renom dans le quartier; quand on y entend du tapage, on dit : C'est le pavillon de Parnes; et voilà pourquoi madame s'en défend.

— Et qu'y vient faire madame? demanda encore Valentin.

Pour toute réponse, la soubrette haussa légèrement les épaules, comme pour dire : Pas grand mal.

Valentin regarda par la fenêtre si la marquise écrivait encore. Il avait mis, tout en causant, la main dans la poche de son gilet; le hasard voulut que dans ce moment il fût dans la veine dorée; un caprice de curiosité lui passa par la tête; il tira un double louis neuf qui reluisait merveilleusement au soleil, et dit à la soubrette :

— Cachez-moi ici.

D'après ce qui s'était passé, la soubrette croyait que Valentin n'était pas mal vu de sa maîtresse. Pour entrer d'autorité chez une

femme, il faut une certaine assurance d'en être bien reçu, et quand, après avoir forcé sa porte, on passe une demi-heure dans sa chambre, les domestiques savent qu'en penser. Cependant la proposition était hardie; se cacher pour surprendre les gens, c'est une idée d'amoureux, et non une idée d'amant; le double louis, quelque beau qu'il fût, ne pouvait lutter avec la crainte d'être chassée. Mais après tout, pensa la servante, quand on est aussi amoureux, on est bien près de devenir amant. Qui sait? au lieu d'être chassée, je serai peut-être remerciée. Elle prit donc le double en soupirant, et montra en riant à Valentin un vaste placard où il se jeta.

— Où êtes-vous donc? demandait la marquise, qui venait de descendre dans le jardin.

La servante répondit que Valentin était sorti par le petit salon. Mme de Parnes regarda de côté et d'autre comme pour s'assurer qu'il était parti; puis elle entra dans le pavillon, y jeta un coup d'œil, et s'en fut, après avoir fermé la porte à clé.

Vous trouverez peut-être, madame, que je vous fais un conte invraisemblable. Je connais des gens d'esprit, dans ce siècle de prose, qui soutiendraient très gravement que de pareilles choses ne sont pas possibles, et que, depuis la révolution, on ne se cache plus dans un pavillon. Il n'y a qu'une réponse à faire à ces incrédules : c'est qu'ils ont sans doute oublié le temps où ils étaient amoureux.

Dès que Valentin se trouva seul, il lui vint l'idée très naturelle qu'il allait peut-être passer là une journée. Quand sa curiosité fut satisfaite, et après qu'il eut examiné à loisir le lustre, les rideaux et les consoles, il se trouva, avec un grand appétit, vis-à-vis d'un sucrier et d'une carafe. Je vous ai dit que le billet du matin l'avait empêché de déjeuner; mais il n'avait, en ce moment, aucun motif pour ne pas dîner. Il avala deux ou trois morceaux de sucre, et se souvint d'un vieux paysan à qui on demandait s'il aimait les femmes : J'aime assez une belle fille, répondit le brave homme, mais j'aime mieux une bonne côtelette. Valentin pensait aux festins dont, au dire de la soubrette, ce pavillon avait été témoin, et à la vue d'une belle table ronde qui occupait le milieu de la chambre, il aurait volontiers évoqué le spectre des petits soupers du défunt marquis. Qu'on serait bien ici, se disait-il, par une soirée ou par une nuit d'été, les fenêtres ouvertes, les persiennes fermées, les bougies allumées, la table servie! Quel heureux temps que celui où nos ancêtres n'avaient qu'à frapper du pied sur le parquet, pour faire sortir de terre un bon repas! Et en parlant ainsi, Valentin frappait du pied, mais rien ne

lui répondait que l'écho de la voûte et le gémissement d'une harpe détendue.

Le bruit d'une clé dans la serrure le fit retourner précipitamment à son placard; était-ce la marquise ou la femme de chambre? Celle-ci pouvait le délivrer, ou, du moins, lui donner un morceau de pain. M'accusez-vous encore d'être romanesque, si je vous dis qu'en ce moment il ne savait laquelle des deux il eût souhaité de voir entrer?

Ce fut la marquise qui parut. Que venait-elle faire? La curiosité fut si forte, que toute autre idée s'évanouit; Mme de Parnes sortait de table; elle fit précisément ce que Valentin rêvait tout à l'heure; elle ouvrit les fenêtres, ferma les persiennes, et alluma deux bougies; le jour commençait à tomber. Elle posa sur la table un livre qu'elle tenait, fit quelques pas en fredonnant, et s'assit sur un canapé.

Que vient-elle faire? se répétait Valentin. Malgré l'opinion de la servante, il ne pouvait se défendre d'espérer qu'il allait découvrir quelque mystère. « Qui sait? pensa-t-il; elle attend peut-être quelqu'un; je me trouverais jouer un beau rôle, s'il allait arriver un tiers. » La marquise ouvrait son livre au hasard, puis le fermait, puis semblait réfléchir. Le jeune homme crut s'apercevoir qu'elle regardait du côté du placard. A travers la porte entre-bâillée, il suivait tous ses mouvemens; une étrange idée lui vint tout à coup; la femme de chambre avait-elle parlé, et la marquise savait-elle qu'il était là?

Voilà, direz-vous, une idée bien folle, et surtout bien peu vraisemblable. Comment supposer qu'après son billet la marquise, instruite de la présence du jeune homme, ne l'eût pas fait mettre à la porte, ou, tout au moins, ne l'y eût pas mis elle-même? Je commence, madame, par vous assurer que je suis du même avis que vous; mais je dois ajouter, pour l'acquit de ma conscience, que je ne me charge, sous aucun prétexte, d'éclaircir des idées de ce genre. Il y a des gens qui supposent toujours, et d'autres qui ne supposent jamais; le devoir d'un historien est de raconter et de laisser penser ceux qui s'en amusent.

Tout ce que je puis dire, c'est qu'il est évident que la déclaration de Valentin avait déplu à Mme de Parnes; qu'il est probable qu'elle n'y songeait plus; que, selon toute apparence, elle le croyait parti; qu'il est plus probable encore qu'elle avait bien dîné, et qu'elle venait faire la sieste dans son pavillon; mais il est certain qu'elle commença par mettre un de ses pieds sur son canapé, puis l'autre, puis qu'elle posa la tête sur un coussin, puis qu'elle ferma doucement les yeux;

et il me paraît difficile, après cela, de ne pas croire qu'elle s'endormit.

Valentin eut envie, comme dit Valmont, d'essayer de passer pour un songe. Il poussa la porte du placard; un craquement le fit frémir; la marquise avait ouvert les yeux, elle souleva sa tête et regarda autour d'elle; Valentin ne bougeait pas, comme vous pouvez croire; n'entendant plus rien et n'ayant rien vu, Mme de Parnes se rendormit; le jeune homme avança sur la pointe du pied, et, le cœur palpitant, respirant à peine, il parvint, comme Robert-le-Diable, jusqu'à Isabelle assoupie.

Ce n'est pas en pareille circonstance qu'on réfléchit ordinairement. Jamais Mme de Parnes n'avait été si belle; ses lèvres entr'ouvertes semblaient plus vermeilles; un plus vif incarnat colorait ses joues; sa respiration, égale et paisible, soulevait doucement son sein d'albâtre, couvert d'une blonde légère. L'ange de la nuit ne sortit pas plus beau d'un bloc de marbre de Carrare, sous le ciseau de Michel-Ange. Certes, même en s'en offensant, une telle femme surprise ainsi doit pardonner le désir qu'elle inspire. Un léger mouvement de la marquise arrêta cependant Valentin. Dormait-elle? Cet étrange doute le troublait malgré lui. Et qu'importe? se dit-il; est-ce donc un piége? quel travers et quelle folie! pourquoi l'amour perdrait-il de son prix en s'apercevant qu'il est partagé? Quoi de plus permis, de plus vrai, qu'un demi-mensonge qui se laisse deviner? Quoi de plus beau qu'elle, si elle dort? Quoi de plus charmant, si elle ne dort pas?

Tout en se parlant ainsi, il restait immobile, et ne pouvait s'empêcher de chercher un moyen de savoir la vérité. Dominé par cette pensée, il prit un petit morceau de sucre qui restait encore de son repas, et, se cachant derrière la marquise, il le lui jeta sur la main. Elle ne remua pas; il poussa une chaise, doucement d'abord, puis un peu plus fort; point de réponse. Il étendit le bras, et fit tomber à terre le livre que Mme de Parnes avait posé sur la table. Il la crut éveillée cette fois, et se blottit derrière le canapé; mais rien ne bougeait. Il se leva alors, et comme la persienne entr'ouverte exposait la marquise au serein, il la ferma avec précaution.—Vous comprenez, madame, que je n'étais pas dans le pavillon, et, du moment que la persienne fut fermée, il m'a été impossible d'en voir davantage.

VI.

Il n'y avait pas plus de quinze jours de cela, lorsque Valentin, en sortant de chez Mme Delaunay, oublia son mouchoir sur un fauteuil. Quand le jeune homme fut parti, Mme Delaunay ramassa le mouchoir, et ayant, par hasard, regardé la marque, elle trouva un I et un P très délicatement brodés. Ce n'était pas le chiffre de Valentin; à qui donc appartenait ce mouchoir? Le nom d'Isabelle de Parnes n'avait jamais été prononcé rue du Plat-d'Étain, et la veuve, par conséquent, se perdait en vaines conjectures. Elle retournait le mouchoir dans tous les sens, regardait un coin, puis un autre, comme si elle eût espéré découvrir quelque part le véritable nom du propriétaire.

Et pourquoi, me demanderez-vous, tant de curiosité pour une chose si simple? On emprunte tous les jours un mouchoir à un ami, et on le perd; cela va sans dire. Qu'y a-t-il là d'extraordinaire? Cependant Mme Delaunay examinait de près la fine batiste, et y trouvait un air féminin qui lui faisait hocher la tête. Elle se connaissait en broderie, et le dessin lui paraissait bien riche pour sortir de l'armoire d'un garçon. Un indice imprévu lui découvrit la vérité. Aux plis du mouchoir, elle reconnut qu'un des coins avait été noué pour servir de bourse, et cette manière de serrer son argent n'appartient, vous le savez, qu'aux femmes. Elle pâlit à cette découverte, et après avoir, pendant quelque temps, fixé sur le mouchoir des regards pensifs, elle fut obligée de s'en servir pour essuyer une larme qui coulait sur sa joue.

Une larme! direz-vous; déjà une larme! Hélas! oui, madame, elle pleurait. Qu'était-il donc arrivé? Je vais vous le dire; mais il faut pour cela revenir un instant sur nos pas.

Il faut savoir que, le surlendemain du bal, Valentin était venu chez Mme Delaunay. La mère lui ouvrit la porte et lui répondit que sa fille était sortie. Mme Delaunay, là-dessus, avait écrit une longue lettre au jeune homme; elle lui rappelait leur dernier entretien, et le suppliait de ne plus venir la voir. Elle comptait sur sa parole, sur son honneur et sur son amitié. Elle ne se montrait pas offensée, et ne parlait pas du galop. Bref, Valentin lut cette lettre d'un bout à l'autre sans y trouver rien de trop ni de trop peu. Il se sentit touché, et il eût obéi, si le dernier mot n'y eût pas été. Ce dernier mot, il est vrai, avait été effacé, mais si légèrement, qu'on ne l'en voyait

que mieux. « Adieu, disait la veuve en terminant sa lettre; soyez heureux. »

Dire à un amant qu'on bannit : *Soyez heureux*, qu'en pensez-vous, madame? N'est-ce pas lui dire : Je ne suis pas heureuse? Le vendredi venu, Valentin hésita long-temps s'il irait ou non chez le notaire. Malgré son âge et son étourderie, l'idée de nuire à qui que ce fût lui était insupportable. Il ne savait à quoi se décider, lorsqu'il se répéta : Soyez heureux! Et il courut chez M. des Andelys.

Pourquoi Mme Delaunay y était-elle? Quand notre héros entra dans le salon, il la vit froncer le sourcil avec une singulière expression. Pour ce qui regarde les manières, il y avait bien en elle quelque coquetterie; mais, au fond du cœur, personne n'était plus simple, plus inexpérimentée que Mme Delaunay. Elle avait pu, en voyant le danger, tenter hardiment de s'en défendre; mais pour résister à une lutte engagée, elle n'avait pas les armes nécessaires. Elle ne savait rien de ces manéges habiles, de ces ressources toujours prêtes, au moyen desquelles une femme d'esprit sait tenir l'amour en lisière et l'éloigner ou l'appeler tour à tour. Quand Valentin lui avait baisé la main, elle s'était dit : Voilà un mauvais sujet dont je pourrais bien devenir amoureuse; il faut qu'il parte sur-le-champ. Mais lorsqu'elle le vit, chez le notaire, entrer gaiement sur la pointe du pied, serré dans sa cravate et le sourire sur les lèvres, la saluant, malgré sa défense, avec un gracieux respect, elle se dit : Voilà un homme plus obstiné et plus rusé que moi; je ne serai pas la plus forte avec lui, et puisqu'il revient, il m'aime peut-être.

Elle ne refusa pas, cette fois, la contredanse qu'il lui demandait; aux premières paroles, il vit en elle une grande résignation et une grande inquiétude. Au fond de cette ame timide et droite, il y avait quelque ennui de la vie; tout en désirant le repos, elle était lasse de la solitude. M. Delaunay, mort fort jeune, ne l'avait point aimée; il l'avait prise pour ménagère, plutôt que pour femme, et quoiqu'elle n'eût point de dot, il avait fait, en l'épousant, ce qu'on appelle un mariage de raison. L'économie, l'ordre, la vigilance, l'estime publique, l'amitié de son mari, les vertus domestiques en un mot, voilà ce qu'elle connaissait en ce monde. Valentin avait, dans le salon de M. des Andelys, la réputation que tout jeune homme dont le tailleur est bon, peut avoir chez un notaire. On n'en parlait que comme d'un *élégant*, d'un habitué de Tortoni, et les petites cousines se chuchotaient entre elles des histoires de l'autre monde qu'on lui attribuait. Il était descendu par une cheminée chez une baronne; il avait sauté

par la fenêtre d'une duchesse qui demeurait au cinquième étage, le tout par amour et sans se faire de mal, etc., etc.

Mme Delaunay avait trop de bon sens pour écouter ces niaiseries; mais elle eût peut-être mieux fait de les écouter que d'en entendre quelques mots au hasard. Tout dépend souvent, ici-bas, du pied sur lequel on se présente. Pour parler comme les écoliers, Valentin avait l'avantage sur Mme Delaunay. Pour lui reprocher d'être venu, elle attendait qu'il lui en demandât pardon. Il s'en garda bien, comme vous pensez. S'il eût été ce qu'elle le croyait, c'est-à-dire un homme à bonnes fortunes, il n'eût peut-être pas réussi près d'elle, car elle l'eût senti alors trop habile et trop sûr de lui; mais il tremblait en la touchant, et cette preuve d'amour, jointe à un peu de crainte, troublait à la fois la tête et le cœur de la jeune femme. Il n'était pas question, dans tout cela, de la salle à manger du notaire, ils semblaient tous deux l'avoir oubliée; mais quand arriva le signal du galop, et que Valentin vint inviter la veuve, il fallut bien s'en souvenir.

Il m'a assuré que de sa vie il n'avait vu un plus beau visage que celui de Mme Delaunay quand il lui fit cette invitation. Son front, ses joues, se couvrirent de rougeur; tout le sang qu'elle avait au cœur reflua autour de ses grands yeux noirs, comme pour en faire ressortir la flamme. Elle se souleva à demi, prête à accepter, et n'osant le faire; un léger frisson fit trembler ses épaules, qui, cette fois, n'étaient pas nues. Valentin lui tenait la main; il la pressa doucement dans la sienne comme pour lui dire : Ne craignez plus rien, je sens que vous m'aimez.

Avez-vous quelquefois réfléchi à la position d'une femme qui pardonne un baiser qu'on lui a dérobé? Au moment où elle promet de l'oublier, c'est à peu près comme si elle l'accordait. Valentin osa faire à Mme Delaunay quelques reproches de sa colère; il se plaignit de sa sévérité, de l'éloignement où elle l'avait tenu; il en vint enfin, non sans hésiter, à lui parler d'un petit jardin situé derrière sa maison, lieu retiré, à l'ombrage épais, où nul œil indiscret ne pouvait pénétrer. Une fraîche cascade, par son murmure, y protégeait la causerie; la solitude y protégeait l'amour. Nul bruit, nul témoin, nul danger. Parler d'un lieu pareil au milieu du monde, au son de la musique, dans le tourbillon d'une fête, à une jeune femme qui vous écoute, qui n'accepte ni ne refuse, mais qui laisse dire et qui sourit... ah! madame, parler ainsi d'un lieu pareil, c'est peut-être plus doux que d'y être!

Tandis que Valentin se livrait sans réserve, la veuve écoutait sans réflexion. De temps en temps, aux ardens désirs elle opposait une objection timide; de temps en temps, elle feignait de ne plus entendre, et si un mot lui avait échappé, en rougissant, elle le faisait répéter. Sa main, pressée par celle du jeune homme, voulait être froide et immobile; elle était inquiète et brûlante. Le hasard, qui sert les amans, voulut qu'en passant dans la salle à manger ils se retrouvassent seuls, comme la dernière fois. Valentin n'eut pas même la pensée de troubler la rêverie de sa valseuse, et, à la place du désir, Mme Delaunay vit l'amour. Que vous dirais-je? Ce respect, cette audace, cette chambre, ce bal, l'occasion, tout se réunissait pour la séduire. Elle ferma les yeux à demi, soupira.... et ne promit rien.

Voilà, madame, par quelle raison Mme Delaunay se mit à pleurer quand elle trouva le mouchoir de la marquise.

VII.

De ce que Valentin avait oublié ce mouchoir, il ne faut pas croire cependant qu'il n'en eût pas un dans sa poche.

Pendant que Mme Delaunay pleurait, notre étourdi, qui n'en savait rien, était fort éloigné de pleurer. Il était dans un petit salon boisé, doré et musqué comme une bonbonnière, au fond d'un grand fauteuil de damas violet. Il écoutait, après un bon dîner, *l'invitation à la valse* de *Weber*, et tout en prenant d'excellent café, il regardait de temps en temps le cou blanc de Mme de Parnes. Celle-ci, dans tous ses atours, et exaltée, comme dit Hoffmann, par une tasse de thé bien sucrée, faisait de son mieux de ses belles mains. Ce n'était pas de la petite musique, et il faut dire, en toute justice, qu'elle s'en tirait parfaitement. Je ne sais lequel méritait le plus d'éloge, ou du sentimental maître allemand, ou de l'intelligente musicienne, ou de l'admirable instrument d'Érard qui renvoyait en vibrations sonores la double inspiration qui l'animait.

Le morceau fini, Valentin se leva, et tirant de sa poche un mouchoir : « Tenez, dit-il, je vous remercie ; voilà le mouchoir que vous m'avez prêté. »

La marquise fit justement ce qu'avait fait Mme Delaunay. Elle regarda la marque aussitôt; sa main délicate avait senti un tissu trop rude pour lui appartenir. Elle se connaissait aussi en broderie, mais il y en avait si peu que rien, assez pourtant pour dénoter une femme.

Elle retourna deux ou trois fois le mouchoir, l'approcha timidement de son nez, le regarda encore, puis le jeta à Valentin en lui disant : « Vous vous êtes trompé. Ce que vous me rendez là appartient à quelque femme de chambre de votre mère. »

Valentin, qui avait emporté par mégarde le mouchoir de Mme Delaunay, le reconnut et se sentit battre le cœur. « Pourquoi à une femme de chambre? » répondit-il. Mais la marquise s'était remise au piano ; peu lui importait une rivale qui se mouchait dans de la grosse toile. Elle reprit le presto de sa valse, et fit semblant de n'avoir pas entendu.

Cette indifférence piqua Valentin. Il fit un tour de chambre et prit son chapeau.

— Où allez-vous donc? demanda Mme de Parnes.

— Chez ma mère, rendre à sa femme de chambre le mouchoir qu'elle m'a prêté.

— Vous verra-t-on demain? Nous avons un peu de musique, et vous me ferez plaisir de venir dîner.

— Non ; j'ai affaire toute la journée.

Il continuait à se promener, et ne se décidait pas à sortir. La marquise se leva et vint à lui :

— Vous êtes un singulier homme, lui dit-elle ; vous voudriez me voir jalouse.

— Moi? pas du tout. La jalousie est un sentiment que je déteste.

— Pourquoi donc vous fâchez-vous de ce que je trouve à ce mouchoir un air d'antichambre? Est-ce ma faute ou la vôtre?

— Je ne m'en fâche point, je le trouve tout simple.

En parlant ainsi, il tournait le dos. Mme de Parnes s'avança doucement, se saisit du mouchoir de Mme Delaunay, et s'approchant d'une fenêtre ouverte, le jeta dans la rue.

— Que faites-vous? s'écria Valentin, et il s'élança pour la retenir; mais il était trop tard.

— Je veux savoir, dit en riant la marquise, jusqu'à quel point vous y tenez, et je suis curieuse de voir si vous descendrez le chercher.

Valentin hésita un instant, et rougit de dépit. Il eût voulu punir la marquise par quelque réponse piquante ; mais, comme il arrive souvent, la colère lui ôtait l'esprit. Mme de Parnes se mit à rire de plus belle. Il enfonça son chapeau sur sa tête, et sortit en disant : Je vais le chercher.

Il chercha en effet long-temps ; mais un mouchoir perdu est bien-

tôt ramassé, et ce fut vainement qu'il revint dix fois d'une borne à une autre. La marquise à sa fenêtre riait toujours en le regardant faire. Fatigué enfin, et un peu honteux, il s'éloigna sans lever la tête, feignant de ne pas s'apercevoir qu'on l'eût observé. Au coin de la rue pourtant, il se retourna, et vit Mme de Parnes qui ne riait plus, et qui le suivait des yeux.

Il continua sa route sans savoir où il allait, et prit machinalement le chemin de la rue du Plat-d'Étain. La soirée était belle et le ciel pur. La veuve était aussi à sa fenêtre; elle avait passé une triste journée.

— J'ai besoin d'être rassurée, lui dit-elle dès qu'il fut entré. A qui appartient un mouchoir que vous avez laissé chez moi?

Il y a des gens qui savent tromper et qui ne savent pas mentir. A cette question, Valentin se troubla trop évidemment pour qu'il fût possible de s'y méprendre, et sans attendre qu'il répondît :

— Écoutez-moi, dit Mme Delaunay. Vous savez maintenant que je vous aime. Vous connaissez beaucoup de monde, et je ne vois personne; il m'est aussi impossible de savoir ce que vous faites qu'il vous serait facile d'y voir clair dans mes moindres actions, s'il vous en prenait fantaisie. Vous pouvez me tromper aisément et impunément, puisque je ne peux ni vous surveiller, ni cesser de vous aimer; souvenez-vous, je vous en supplie, de ce que je vais vous dire : tout se sait tôt ou tard, et croyez-moi, c'est une triste chose.

Valentin voulait l'interrompre; elle lui prit la main et continua :

— Je ne dis pas assez, ce n'est pas une triste chose, mais la plus triste qu'il y ait au monde; si rien n'est plus doux que le souvenir du bonheur, rien n'est plus affreux que de s'apercevoir que le bonheur passé était un mensonge. Avez-vous jamais pensé à ce que ce peut être que de haïr ceux qu'on a aimés? Concevez-vous rien de pire? Réfléchissez à cela, je vous en conjure. Ceux qui trouvent plaisir à tromper les autres en tirent ordinairement vanité; ils s'imaginent avoir par là quelque supériorité sur leurs dupes; elle est bien fugitive, et à quoi mène-t-elle? Rien n'est si aisé que le mal. Un homme de votre âge peut tromper sa maîtresse, seulement pour passer le temps; mais le temps s'écoule en effet, la vérité vient, et que reste-t-il? Une pauvre créature abusée s'est crue aimée, heureuse, elle a fait de vous son bien unique; pensez à ce qui lui arrive s'il faut qu'elle ait horreur de vous!

La simplicité de ce langage avait ému Valentin jusqu'au fond du cœur :

— Je vous aime, lui dit-il, n'en doutez pas, je n'aime que vous seule.

— J'ai besoin de le croire, répondit la veuve, et si vous dites vrai, nous ne reparlerons jamais de ce que j'ai souffert aujourd'hui. Permettez-moi pourtant d'ajouter encore un mot qu'il faut absolument que je vous dise. J'ai vu mon père, à l'âge de soixante ans, apprendre tout à coup qu'un ami d'enfance l'avait trompé dans une affaire de commerce. Une lettre avait été trouvée, dans laquelle cet ami racontait lui-même sa perfidie, et se vantait de la triste habileté qui lui avait rapporté quelques billets de banque à notre détriment. J'ai vu mon père abîmé de douleur et stupéfait, la tête baissée, lire cette lettre; il en était aussi honteux que s'il eût été lui-même le coupable; il essuya une larme sur sa joue, jeta la lettre au feu, et s'écria : « Que la vanité et l'intérêt sont peu de chose! Mais qu'il est affreux de perdre un ami! » Si vous eussiez été là, Valentin, vous auriez fait serment de ne jamais tromper personne.

Mme Delaunay, en prononçant ces mots, laissa échapper quelques larmes; Valentin était assis près d'elle; pour toute réponse, il l'attira à lui; elle posa sa tête sur son épaule, et tirant de la poche de son tablier le mouchoir de la marquise:

— Il est bien beau, dit-elle; la broderie en est fine; vous me le laisserez, n'est-ce pas? La femme à qui il appartient ne s'apercevra pas qu'elle l'a perdu. Quand on a un mouchoir pareil, on en a bien d'autres. Je n'en ai, moi, qu'une douzaine, et ils ne sont pas merveilleux. Vous me rendrez le mien que vous avez emporté, et qui ne vous ferait pas honneur; mais je garderai celui-ci.

— A quoi bon? répondit Valentin. Vous ne vous en servirez pas.

— Si, mon ami; il faut que je me console de l'avoir trouvé sur ce fauteuil, et il faut qu'il essuie mes larmes jusqu'à ce qu'elles aient cessé de couler.

— Que ce baiser les essuie! s'écria le jeune homme, et prenant le mouchoir de Mme de Parnes, il le jeta par la fenêtre.

VIII.

Six semaines s'étaient écoulées, et il faut qu'il soit bien difficile à l'homme de se connaître lui-même, puisque Valentin ne savait pas encore laquelle de ses deux maîtresses il aimait le mieux. Malgré ses momens de sincérité et les élans du cœur qui l'emportaient près de Mme Delaunay, il ne pouvait se résoudre à désapprendre le chemin

de l'hôtel de la Chaussée-d'Antin. Malgré la beauté de Mme de Parnes, son esprit, sa grace et tous les plaisirs qu'il trouvait chez elle, il ne pouvait renoncer à la chambrette de la rue du Plat-d'Étain. Le petit jardin de Valentin voyait tour à tour la veuve et la marquise se promener au bras du jeune homme, et le murmure de la cascade couvrait de son bruit monotone des sermens toujours répétés, toujours trahis avec la même ardeur. Faut-il donc croire que l'inconstance ait ses plaisirs comme l'amour fidèle? On entendait quelquefois rouler encore la voiture sans livrée qui emmenait incognito Mme de Parnes, quand Mme Delaunay paraissait voilée au bout de la rue, s'acheminant d'un pas craintif. Caché derrière sa jalousie, Valentin souriait de ces rencontres, et s'abandonnait sans remords aux dangereux attraits du changement.

C'est une chose presque infaillible que ceux qui se familiarisent avec un péril quelconque, finissent par l'aimer. Toujours exposé à voir sa double intrigue découverte par un hasard, obligé au rôle difficile d'un homme qui doit mentir sans cesse sans jamais se trahir, notre étourdi se sentit fier de cette position étrange; après y avoir accoutumé son cœur, il y habitua sa vanité. Les craintes qui le troublaient d'abord, les scrupules qui l'arrêtaient, lui devinrent chers; il donna deux bagues pareilles à ses deux amies; il avait obtenu de Mme Delaunay qu'elle portât une légère chaîne d'or qu'il avait choisie au lieu de son collier de chrysocale. Il lui parut plaisant de faire mettre ce collier à la marquise; il réussit à l'en affubler un jour qu'elle allait au bal, et c'est, à coup sûr, la plus grande preuve d'amour qu'elle lui ait donné.

Mme Delaunay, trompée par l'amour, ne pouvait croire à l'inconstance de Valentin. Il y avait de certains jours où la vérité lui apparaissait tout à coup claire et irrécusable. Elle éclatait alors en reproches, elle fondait en larmes, elle voulait mourir; un mot de son amant l'abusait de nouveau, un serrement de main la consolait; elle rentrait chez elle heureuse et tranquille. Mme de Parnes, trompée par l'orgueil, ne cherchait à rien découvrir et n'essayait de rien savoir. Elle se disait : « C'est quelque ancienne maîtresse qu'il n'a pas le courage de quitter. » Et elle ne daignait pas s'abaisser à demander un sacrifice. L'amour lui semblait un passe-temps, la jalousie un ridicule; elle croyait d'ailleurs sa beauté un talisman auquel rien ne pouvait résister.

Si vous vous souvenez, madame, du caractère de notre héros, tel que j'ai tâché de vous le peindre à la première page de ce conte,

vous comprendrez et vous excuserez peut-être sa conduite, malgré ce qu'elle a de justement blâmable. Le double amour qu'il ressentait, ou croyait ressentir, était, pour ainsi dire, l'image de sa vie entière. Ayant toujours cherché les extrêmes, goûtant les jouissances du pauvre et celles du riche en même temps, il trouvait, près de ces deux femmes, le contraste qui lui plaisait, et il était réellement riche et pauvre dans la même journée. Si, de sept à huit heures, au soleil couchant, deux beaux chevaux gris entraient au petit trot dans l'avenue des Champs-Élisées, traînant doucement derrière eux un coupé tendu de soie comme un boudoir, vous eussiez pu voir au fond de la voiture une fraîche et coquette figure cachée sous une grande capote, et souriant à un jeune homme nonchalamment étendu près d'elle; c'étaient Valentin et Mme de Parnes qui prenaient l'air après dîner. Si le matin, au lever du soleil, le hasard vous avait menée près du joli bois de Romainville, vous eussiez pu y rencontrer sous le vert bosquet d'une guinguette deux amoureux se parlant à voix basse, ou lisant ensemble La Fontaine; c'étaient Valentin et Mme Delaunay qui venaient de marcher dans la rosée. Étiez-vous ce soir d'un grand bal à l'ambassade d'Autriche? Avez-vous vu au milieu d'un cercle brillant de jeunes femmes une beauté plus fière, plus courtisée, plus dédaigneuse que toutes les autres? Cette tête charmante, coiffée d'un turban doré, qui se balance avec grace comme une rose bercée par le zéphir, c'est la jeune marquise que la foule admire, que le triomphe embellit, et qui pourtant semble rêver. Non loin de là, appuyé contre une colonne, Valentin la regarde; personne ne connaît leur secret, personne n'interprète ce coup d'œil, et ne devine la joie de l'amant; l'éclat des lustres, le bruit de la musique, les murmures de la foule, le parfum des fleurs, tout le pénètre, le transporte, et l'image radieuse de sa belle maîtresse enivre ses yeux éblouis. Il doute presque lui-même de son bonheur, et qu'un si rare trésor lui appartienne; il entend les hommes dire autour de lui : Quel éclat! quel sourire! quelle femme! et il se répète tout bas ces paroles; l'heure du souper arrive; un jeune officier rougit de plaisir en présentant sa main à la marquise; on l'entoure, on la suit, chacun veut s'en approcher et brigue la faveur d'un mot tombé de ses lèvres; c'est alors qu'elle passe près de Valentin, et lui dit à l'oreille : A demain. Que de jouissances dans un mot pareil! Demain cependant, à la nuit tombante, le jeune homme monte à tâtons un escalier sans lumière; il arrive à grand' peine au troisième étage, et frappe doucement à une petite porte; elle s'est ouverte, il entre; Mme De-

launay, devant sa table, travaillait seule en l'attendant; il s'asseoit près d'elle; elle le regarde, lui prend la main et lui dit qu'elle le remercie de l'aimer encore. Une seule lampe éclaire faiblement la modeste chambrette; mais sous cette lampe est un visage ami, tranquille et bienveillant; il n'y a plus là ni témoins empressés, ni admiration, ni triomphe; mais Valentin fait plus que de ne pas regretter le monde, il l'oublie; la vieille mère arrive, s'asseoit dans sa bergère, et il faut écouter jusqu'à dix heures les histoires du temps passé, caresser le petit chien qui gronde, rallumer la lampe qui s'éteint; quelquefois c'est un roman nouveau qu'il faut avoir le courage de lire; Valentin laisse tomber le livre pour effleurer en le ramassant le petit pied de sa maîtresse; quelquefois c'est un piquet à deux sous la fiche qu'il faut faire avec la bonne dame, et avoir soin de n'avoir pas trop beau jeu; en sortant de là, le jeune homme revient à pied; il a soupé hier avec du vin de Champagne, en fredonnant une contredanse; il soupe ce soir avec une tasse de lait, en faisant quelques vers pour son amie. Pendant ce temps-là, la marquise est furieuse qu'on lui ait manqué de parole; un grand laquais poudré apporte un billet plein de tendres reproches et sentant le musc; le billet est décacheté, la fenêtre ouverte, le temps est beau, Mme de Parnes va venir; voilà notre étourdi grand seigneur; ainsi, toujours différent de lui-même, il trouvait moyen d'être vrai en n'étant jamais sincère, et l'amant de la marquise n'était pas celui de la veuve.

« Et pourquoi choisir? me disait-il un jour qu'en nous promenant il essayait de se justifier. Pourquoi cette nécessité d'aimer d'une manière exclusive? Blâmerait-on un homme de mon âge d'être amoureux de Mme de Parnes? N'est-elle pas admirée, enviée? Ne vante-t-on pas son esprit et ses charmes? La raison même se passionne pour elle. D'une autre part, quel reproche ferait-on à celui que la bonté, la tendresse, la candeur de Mme Delaunay auraient touché? N'est-elle pas digne de faire la joie et le bonheur d'un homme? Moins belle, ne serait-elle pas une amie précieuse, et telle qu'elle est, y a-t-il au monde une plus charmante maîtresse! En quoi donc suis-je coupable d'aimer ces deux femmes, si chacune d'elles mérite qu'on l'aime? Et s'il est vrai que je sois assez heureux pour compter pour quelque chose dans leur vie, pourquoi ne pourrais-je rendre l'une heureuse qu'en faisant le malheur de l'autre? Pourquoi le doux sourire que ma présence fait éclore quelquefois sur les lèvres de ma belle veuve devrait-il être acheté au prix d'une larme versée par

la marquise? Est-ce leur faute si le hasard m'a jeté sur leur route, si je les ai approchées, si elles m'ont permis de les aimer? Laquelle choisirais-je sans être injuste? En quoi celle-là aurait-elle mérité plus que celle-ci d'être préférée ou abandonnée? Quand Mme Delaunay me dit que son existence entière m'appartient, que voulez-vous donc que je réponde? Faut-il la repousser, la désabuser, et lui laisser le découragement et le chagrin? Quand Mme de Parnes est au piano, et qu'assis derrière elle, je la vois se livrer à la noble inspiration de son cœur; quand son esprit élève le mien, m'exalte et me fait mieux goûter par la sympathie les plus exquises jouissances de l'intelligence, faut-il que je lui dise qu'elle se trompe et qu'un si doux plaisir est coupable? Faut-il que je change en haine ou en mépris le souvenir de ces heures délicieuses? Non, mon ami, je mentirais en disant à l'une des deux que je ne l'aime plus ou que je ne l'ai point aimée; j'aurais plutôt le courage de les perdre ensemble, que celui de choisir entre elles. »

Vous voyez, madame, que notre étourdi faisait comme font tous les hommes; ne pouvant se corriger de sa folie, il tentait de lui donner l'apparence de la raison. Cependant il y avait de certains jours où son cœur se refusait, malgré lui, au double rôle qu'il soutenait. Il tâchait de troubler le moins possible le repos de Mme Delaunay; mais la fierté de la marquise eut plus d'un caprice à supporter. « Cette femme n'a que de l'esprit et de l'orgueil, » me disait-il d'elle quelquefois. Il arrivait aussi qu'en quittant le salon de Mme de Parnes, la naïveté de la veuve le faisait sourire, et qu'il trouvait qu'à son tour elle avait trop peu d'orgueil et d'esprit. Il se plaignait de manquer de liberté. Tantôt une boutade lui faisait renoncer à un rendez-vous; il prenait un livre et s'en allait dîner seul à la campagne. Tantôt il maudissait le hasard qui s'opposait à une entrevue qu'il demandait. Mme Delaunay était, au fond du cœur, celle qu'il préférait; mais il n'en savait rien lui-même, et cette singulière incertitude aurait peut-être duré long-temps, si une circonstance, légère en apparence, ne l'eût éclairé tout à coup sur ses véritables sentimens.

On était au mois de juin, et les soirées au jardin étaient délicieuses. La marquise, en s'asseyant sur un banc de bois près de la cascade, s'avisa un jour de le trouver dur.

— Je vous ferai cadeau d'un coussin, dit-elle à Valentin.

Le lendemain matin, en effet, arriva une causeuse élégante, accompagnée d'un beau coussin en tapisserie, de la part de Mme de Parnes.

Vous vous souvenez peut-être que Mme Delaunay faisait de la tapisserie. Depuis un mois, Valentin l'avait vue travailler constamment à un ouvrage de ce genre dont il avait admiré le dessin; non que ce dessin eût rien de remarquable : c'était, je crois, une couronne de fleurs, comme toutes les tapisseries du monde; mais les couleurs en étaient charmantes. Que peut faire, d'ailleurs, une main aimée que nous ne le trouvions un chef-d'œuvre? Cent fois, le soir, près de la lampe, le jeune homme avait suivi des yeux, sur le canevas, les doigts habiles de la veuve; cent fois, au milieu d'un entretien animé, il s'était arrêté, observant un religieux silence, tandis qu'elle comptait ses points; cent fois il avait interrompu cette main fatiguée et lui avait rendu le courage par un baiser.

Quand Valentin eut fait porter la causeuse de la marquise dans une petite salle attenante au jardin, il y descendit et examina son cadeau. En regardant de près le coussin, il crut le reconnaître; il le prit, le retourna, le remit à sa place, et se demanda où il l'avait vu. « Fou que je suis, se dit-il; tous les coussins se ressemblent, et celui-là n'a rien d'extraordinaire. » Mais une petite tache faite sur le fond blanc attira tout à coup ses yeux; il n'y avait pas à se tromper. Valentin avait fait lui-même cette tache, en laissant tomber une goutte d'encre sur l'ouvrage de Mme Delaunay, un soir qu'il écrivait près d'elle.

Cette découverte le jeta, comme vous pensez, dans un grand étonnement. « Comment est-ce possible? se demanda-t-il; comment la marquise peut-elle m'envoyer un coussin fait par Mme Delaunay? » Il regarda encore; plus de doute : ce sont les mêmes fleurs, les mêmes couleurs. Il en reconnaît l'éclat, l'arrangement; il les touche comme pour s'assurer qu'il n'est pas trompé par une illusion, puis il reste interdit, ne sachant comment s'expliquer ce qu'il voit.

Je n'ai que faire de dire que mille conjectures, moins vraisemblables les unes que les autres, se présentèrent à son esprit. Tantôt il supposait que le hasard avait pu faire se rencontrer la veuve et la marquise, qu'elles s'étaient entendues ensemble, et qu'elles lui envoyaient ce coussin d'un commun accord, pour lui apprendre que sa perfidie était démasquée; tantôt il se disait que Mme Delaunay avait surpris sa conversation de la veille dans le jardin, et qu'elle avait voulu, pour lui faire honte, remplir la promesse de Mme de Parnes. De toute façon, il se voyait découvert, abandonné de ses deux maîtresses, ou tout au moins de l'une des deux. Après avoir passé une heure à rêver, il résolut de sortir d'incertitude. Il alla chez Mme De-

launay, qui le reçut comme à l'ordinaire, et dont le visage n'exprima qu'un peu d'étonnement de le voir arriver si matin.

Rassuré d'abord par cet accueil, il parla quelque temps de choses indifférentes, puis, dominé par l'inquiétude, il demanda à la veuve si sa tapisserie était terminée. — Oui, répondit-elle. — Et où est-elle donc? demanda-t-il. A cette question, Mme Delaunay se troubla et rougit. — Elle est chez le marchand, dit-elle assez vite; puis, elle se reprit, et ajouta : Je l'ai donnée à monter; on va me la rendre.

Si Valentin avait été surpris de reconnaître le coussin, il le fut encore davantage de voir la veuve se troubler lorsqu'il lui en parla. N'osant pourtant faire de nouvelles questions, de peur de se trahir, il sortit bientôt, et s'en fut chez la marquise. Mais cette visite lui en apprit encore moins; quand il fut question de la causeuse, Mme de Parnes, pour toute réponse, fit un léger signe de tête en souriant, comme pour dire : Je suis charmée qu'elle vous plaise.

Notre étourdi rentra donc chez lui, moins inquiet, il est vrai, qu'il n'en était sorti, mais croyant presque avoir fait un rêve. Quel mystère ou quel caprice du hasard cachait cet envoi singulier? « L'une fait un coussin, et l'autre me le donne; celle-là passe un mois à travailler, et quand son ouvrage est fini, celle-ci s'en trouve propriétaire; ces deux femmes ne se sont jamais vues, et elles s'entendent pour me jouer un tour dont elles ne semblent pas se douter. » Il y avait assurément de quoi se torturer l'esprit; aussi le jeune homme cherchait-il de cent manières différentes la clé de l'énigme qui le tourmentait.

En examinant le coussin, il trouva l'adresse du marchand qui l'avait vendu. Sur un petit morceau de papier collé dans un coin, était écrit : *Au Père de Famille, rue Dauphine.*

Dès que Valentin eut lu ces mots, il se vit sûr de parvenir à la vérité. Il courut au magasin du *Père de Famille;* il demanda si le matin même on n'avait pas vendu à une dame un coussin en tapisserie qu'il désigna et qu'on reconnut. Aux questions qu'il fit ensuite pour savoir qui avait fait ce coussin et d'où il venait, on ne répondit qu'avec restriction; on ne connaissait pas l'ouvrière; il y avait dans le magasin beaucoup d'objets de ce genre; enfin, on ne voulait rien dire.

Malgré les réticences, Valentin eut bientôt saisi dans les réponses du garçon qu'il interrogeait, un mystère qu'il ne soupçonnait pas, et que bien d'autres que lui ignorent : c'est qu'il y a à Paris un grand nombre de femmes, de demoiselles pauvres, qui, tout en ayant dans le monde un rang convenable et quelquefois distingué, travaillent en

secret pour vivre. Les marchands emploient ainsi, et à bon marché, des ouvrières habiles; mainte famille, vivant sobrement, chez qui pourtant on va prendre le thé, se soutient par les filles de la maison; on les voit sans cesse tenant l'aiguille, mais elles ne sont pas assez riches pour porter ce qu'elles font; quand elles ont brodé du tulle, elles le vendent pour acheter de la percale; celle-là, fille de nobles aïeux, fière de son titre et de sa naissance, marque des mouchoirs; celle-ci que vous admirez au bal si enjouée, si coquette et si légère, fait des fleurs artificielles et paie de son travail le pain de sa mère; telle autre, un peu plus riche, cherche à gagner de quoi ajouter à sa toilette; ces chapeaux tout faits, ces sachets brodés, qu'on voit aux étalages des boutiques, et que le passant marchande par désœuvrement, sont l'œuvre secrète, quelque fois pieuse, d'une main inconnue; peu d'hommes consentiraient à ce métier, ils resteraient pauvres par orgueil en pareil cas; peu de femmes s'y refusent, quand elles en ont besoin, et de celles qui le font, aucune n'en rougit. Il arrive qu'une jeune femme rencontre une amie d'enfance qui n'est pas riche et qui a besoin de quelque argent; faute de pouvoir lui en prêter elle-même, elle lui dit sa ressource, l'encourage, lui cite des exemples, la mène chez le marchand, lui fait une petite clientelle; trois mois après, l'amie est à son aise et rend à une autre le même service; ces sortes de choses se passent tous les jours, personne n'en sait rien, et c'est pour le mieux; car les bavards qui rougissent du travail trouveraient bientôt moyen de déshonorer ce qu'il y a au monde de plus honorable.

— Combien de temps, demanda Valentin, faut-il à peu près pour faire un coussin comme celui dont je vous parle, et combien gagne l'ouvrière?

— Monsieur, répondit le garçon, pour faire un coussin comme celui-là, il faut deux mois, six semaines environ. L'ouvrière paie sa laine, bien entendu, par conséquent c'est autant de moins pour elle. La laine anglaise, belle, coûte 10 francs la livre; le ponceau, le cerise, coûtent 15 francs. Pour ce coussin, il faut une livre et demie de laine, au plus, et il sera payé 40 ou 50 francs à l'habile ouvrière.

IX.

Quand Valentin, de retour au logis, se retrouva en face de sa causeuse, le secret qu'il venait d'apprendre produisit sur lui un effet inattendu. En pensant que Mme Delaunay avait mis six semaines à

faire ce coussin pour gagner deux louis, et que Mme de Parnes l'avait acheté en se promenant, il éprouva un serrement de cœur étrange. La différence que la destinée avait mise entre ces deux femmes se montrait à lui, en ce moment, sous une forme si palpable, qu'il ne put s'empêcher d'en souffrir. L'idée que la marquise allait arriver, s'appuyer sur ce meuble, et traîner son bras nu sur la trace des larmes de la veuve, fut insupportable au jeune homme. Il prit le coussin et le mit dans une armoire : Qu'elle en pense ce qu'elle voudra, se dit-il; ce coussin me fait pitié, et je ne puis le laisser là.

Mme de Parnes arriva bientôt après, et s'étonna de ne pas voir son cadeau. Au lieu de chercher une excuse, Valentin répondit qu'il n'en voulait pas, et qu'il ne s'en servirait jamais. Il prononça ces mots d'un ton brusque et sans réfléchir à ce qu'il faisait :

— Et pourquoi? demanda la marquise.

— Parce qu'il me déplaît.

— En quoi vous déplaît-il? Vous m'avez dit le contraire ce matin même.

— C'est possible ; il me déplaît maintenant. Combien est-ce qu'il vous a coûté?

— Voilà une belle question? dit Mme de Parnes; qu'est-ce qui vous passe par la tête?

Il faut savoir que depuis quelques jours, Valentin avait appris de la mère de Mme Delaunay qu'elle se trouvait fort gênée. Il s'agissait d'un terme de loyer à payer à un propriétaire avare qui menaçait au moindre retard. Valentin, ne pouvant faire, même pour une bagatelle, des offres de service qu'on n'eût pas voulu entendre, n'avait eu d'autre parti à prendre que de cacher son inquiétude. D'après ce qu'avait dit le garçon du *Père de Famille*, il était probable que le coussin n'avait pas suffi pour tirer la veuve d'embarras. Ce n'était pas la faute de la marquise; mais l'esprit humain est quelquefois si bizarre, que le jeune homme en voulait presque à Mme de Parnes du prix modique de son achat, et sans s'apercevoir du peu de convenance de sa question :

— Cela vous a coûté 40 ou 50 francs, dit-il avec amertume. Savez-vous combien de temps on a mis à le faire?

— Je le sais d'autant mieux, répondit la marquise, que je l'ai fait moi-même.

— Vous ?

— Moi, et pour vous ; j'y ai passé quinze jours : voyez si vous me devez quelque reconnaissance.

— Quinze jours, madame? mais il faut deux mois, et deux mois de travail assidu, pour terminer un pareil ouvrage. Vous mettriez six mois à en venir à bout, si vous l'entrepreniez.

— Vous me paraissez bien au courant; d'où vous vient tant d'expérience?

— D'une ouvrière que je connais, et qui, certes, ne s'y trompe pas.

— Eh bien! cette ouvrière ne vous a pas tout dit; vous ne savez pas que pour ces choses-là le plus important, ce sont les fleurs, et qu'on trouve chez les marchands des canevas préparés où le fond est rempli; le plus difficile reste à faire, mais le plus long et le plus ennuyeux est fait; c'est ainsi que j'ai acheté ce coussin qui ne m'a même pas coûté quarante ou cinquante francs, car ce fond ne signifie rien; c'est un ouvrage de manœuvre pour lequel il ne faut que de la laine et des mains.

Le mot de *manœuvre* n'avait pas plu à Valentin. — J'en suis bien fâché, répliqua-t-il, mais ni le fond ni les fleurs ne sont de vous.

— Et de qui donc? apparemment de l'ouvrière que vous connaissez?

— Peut-être.

La marquise sembla hésiter un instant entre la colère et l'envie de rire. Elle prit le dernier parti, et se livrant à sa gaieté :

— Dites-moi donc, s'écria-t-elle, dites-moi donc, je vous prie, le nom de votre mystérieuse ouvrière, qui vous donne de si bons renseignemens.

— Elle s'appelle Julie, répondit le jeune homme. Son regard, le son de sa voix, rappelèrent tout à coup à madame de Parnes qu'il lui avait dit le même nom le jour où il lui avait parlé d'une veuve qu'il aimait; comme alors, l'air de vérité avec laquelle il avait répondu, troubla la marquise. Elle se souvint vaguement de l'histoire de cette veuve, qu'elle avait prise pour un prétexte; mais, répété ainsi, ce nom lui parut sérieux.

— Si c'est une confidence que vous me faites, dit-elle, elle n'est ni adroite ni polie.

Valentin ne répondit pas. Il sentait que son premier mouvement l'avait entraîné trop loin, et il commençait à réfléchir. La marquise, de son côté, garda le silence quelque temps. Elle attendait une explication, et Valentin songeait au moyen d'éviter d'en donner une. Il allait enfin se décider à parler, et essayer peut-être de se rétracter, quand la marquise, perdant patience, se leva brusquement.

— Est-ce une querelle ou une rupture? demanda-t-elle d'un ton si violent, que Valentin ne put conserver son sang-froid.

— Comme vous voudrez, répondit-il.

— Très bien, dit la marquise, et elle sortit. Mais cinq minutes après, on sonna à la porte; Valentin ouvrit, et vit Mme de Parnes debout sur le palier, les bras croisés, enveloppée dans sa mantille et appuyée contre le mur; elle était d'une pâleur effrayante, et prête à se trouver mal. Il la prit dans ses bras, la porta sur la causeuse, et s'efforça de l'apaiser. Il lui demanda pardon de sa mauvaise humeur, la supplia d'oublier cette scène fâcheuse, et s'accusa d'un de ces accès d'impatience dont il est impossible de dire la raison.— Je ne sais ce que j'avais ce matin, lui dit-il; une fâcheuse nouvelle que j'ai reçue m'avait irrité; je vous ai cherché querelle sans motif; ne pensez jamais à ce que je vous ai dit que comme à un moment de folie de ma part.

— N'en parlons plus, dit la marquise revenue à elle, et allez me chercher mon coussin. Valentin obéit avec répugnance; madame de Parnes jeta le coussin à terre et posa ses pieds dessus. Ce geste, comme vous pensez, ne fut pas agréable au jeune homme; il fronça le sourcil malgré lui, et se dit qu'après tout il venait de céder par faiblesse à une comédie de femme.

Je ne sais s'il avait raison, et je ne sais, non plus, par quelle obstination puérile la marquise avait voulu, à toute force, obtenir ce petit triomphe. Il n'est pas sans exemple qu'une femme et même une femme d'esprit ne veuille pas se soumettre en pareil cas; mais il peut arriver que ce soit de sa part un mauvais calcul, et que l'homme, après avoir obéi, se repente de sa complaisance; c'est ainsi qu'un enfantillage devient grave quand l'orgueil s'en mêle, et qu'on s'est brouillé quelquefois pour moins encore qu'un coussin brodé.

Tandis que Mme de Parnes, reprenant son air gracieux, ne dissimulait pas sa joie, Valentin ne pouvait détacher ses regards du coussin, qui, à dire vrai, n'était pas fait pour servir de tabouret. Contre sa coutume, la marquise était venue à pied, et la tapisserie de la veuve, repoussée bientôt au milieu de la chambre, portait l'empreinte poudreuse du brodequin qui l'avait foulé. Valentin ramassa le coussin, l'essuya et le posa sur un fauteuil.

— Allons-nous encore nous quereller? dit en souriant la marquise. Je croyais que vous me laissiez faire et que la paix était conclue.

— Ce coussin est blanc; pourquoi le salir?

— Pour s'en servir, et, quand il sera sale, Mlle Julie nous en fera d'autres.

— Écoutez-moi, madame la marquise, dit Valentin. Vous comprenez très bien que je ne suis pas assez sot pour attacher de l'importance à un caprice ni à une bagatelle de cette sorte. S'il est vrai que le déplaisir que je ressens de ce que vous faites puisse avoir quelque motif que vous ignorez, ne cherchez pas à l'approfondir, ce sera le plus sage. Vous vous êtes trouvée mal tout à l'heure, je ne vous demande pas si cet évanouissement était bien profond; vous avez obtenu ce que vous désiriez, n'en essayez pas davantage.

— Mais vous comprenez peut-être, répondit Mme de Parnes, que je ne suis pas assez sotte non plus pour attacher à cette bagatelle plus d'importance que vous, et s'il m'arrivait d'insister, vous comprendriez encore que je voudrais savoir jusqu'à quel point c'est une bagatelle.

— Soit, mais je vous demanderai, pour vous répondre, si c'est l'orgueil ou l'amour qui vous pousse.

— C'est l'un et l'autre. Vous ne savez pas qui je suis; la légèreté de ma conduite avec vous vous a donné de moi une opinion que je vous laisse parce que vous ne la feriez partager à personne; pensez sur mon compte comme il vous plaira, et soyez infidèle si bon vous semble; mais gardez-vous de m'offenser.

— C'est peut-être l'orgueil qui parle en ce moment, madame; mais convenez donc que ce n'est pas l'amour.

— Je n'en sais rien; si je ne suis pas jalouse, il est certain que c'est par dédain; comme je ne reconnais qu'à M. de Parnes le droit de surveillance sur moi, je ne prétends non plus surveiller personne. Mais comment osez-vous me répéter deux fois un nom que vous devriez taire?

— Pourquoi le tairais-je quand vous m'interrogez? ce nom ne peut faire rougir ni la personne à qui il appartient ni celle qui le prononce.

— Eh bien! achevez donc de le prononcer.

Valentin hésita un moment.

— Non, répondit-il, je ne le prononcerai pas, par respect pour celle qui le porte. La marquise se leva à cette parole, serra sa mantille autour de sa taille, et dit d'un ton glacé : Je pense qu'on doit être venu me chercher, reconduisez-moi jusqu'à ma voiture.

X.

La marquise de Parnes était plus qu'orgueilleuse, elle était hautaine. Habituée dès l'enfance à voir tous ses caprices satisfaits, négligée par son mari, gâtée par sa tante, flattée par le monde qui l'entourait, le seul conseiller qui la dirigeât, au milieu d'une liberté si dangereuse, était cette fierté native qui triomphait même des passions. Elle pleura amèrement en rentrant chez elle ; puis elle fit défendre sa porte, et réfléchit à ce qu'elle avait à faire, résolue à n'en pas souffrir davantage.

Quand Valentin, le lendemain, alla voir Mme Delaunay, il crut s'apercevoir qu'il était suivi. Il l'était en effet, et la marquise eut bientôt appris la demeure de la veuve, son nom, et les visites fréquentes que le jeune homme lui rendait. Elle ne voulut pas s'en tenir là, et, quelque invraisemblable que puisse paraître le moyen dont elle se servit, il n'est pas moins vrai qu'elle l'employa, et qu'il lui réussit.

A sept heures du matin, elle sonna sa femme de chambre; elle se fit apporter par cette fille une robe de toile, un tablier, un mouchoir de coton, et un ample bonnet sous lequel elle cacha, autant que possible, son visage. Ainsi travestie, un panier sous le bras, elle se rendit au marché des Innocens. C'était l'heure où Mme Delaunay avait coutume d'y aller, et la marquise ne chercha pas long-temps ; elle savait que la veuve lui ressemblait, et elle aperçut bientôt devant l'étalage d'une fruitière une jeune femme à peu près de sa taille, aux yeux noirs, et à la démarche modeste, marchandant des cerises. Elle s'approcha : N'est-ce pas à madame Delaunay, demanda-t-elle, que j'ai l'honneur de parler?

— Oui, mademoiselle; que me voulez-vous?

La marquise ne répondit pas; sa fantaisie était satisfaite, et peu lui importait qu'on s'en étonnât. Elle jeta sur sa rivale un regard rapide et curieux, la toisa des pieds à la tête, puis se retourna et disparut.

Valentin ne venait plus chez Mme de Parnes ; il reçut d'elle une invitation de bal imprimée, et crut devoir s'y rendre par convenance. Quand il entra dans l'hôtel, il fut surpris de ne voir qu'une fenêtre éclairée; la marquise était seule et l'attendait : Pardonnez-moi, lui dit-elle, la petite ruse que j'ai employée pour vous faire venir ; j'ai pensé que vous ne répondriez peut-être pas si je vous écrivais pour vous demander un quart d'heure d'entretien, et j'ai besoin de vous dire un mot, en vous suppliant d'y répondre sincèrement.

TIMBRE ROYAL 6 c. SEINE

Valentin, qui, de son naturel, n'était pas gardeur de rancune, et chez qui le ressentiment passait aussi vite qu'il venait, voulut mettre la conversation sur un ton enjoué, et commença à plaisanter la marquise sur son bal supposé. Elle lui coupa la parole en lui disant : J'ai vu Mme Delaunay.

— Ne vous effrayez pas, ajouta-t-elle, voyant Valentin changer de visage; je l'ai vue sans qu'elle sût qui j'étais et de manière à ce qu'elle ne puisse me reconnaître. Elle est jolie, et il est vrai qu'elle me ressemble un peu; parlez-moi franchement. L'aimiez-vous déjà quand vous m'avez envoyé une lettre qui était écrite pour elle?

Valentin hésitait.

— Parlez, parlez sans crainte, dit la marquise. C'est le seul moyen de me prouver que vous avez quelque estime pour moi.

Elle avait prononcé ces mots avec tant de tristesse, que Valentin en fut ému. Il s'assit près d'elle, et lui conta fidèlement tout ce qui s'était passé dans son cœur. Je l'aimais déjà, lui dit-il enfin, et je l'aime encore; c'est la vérité.

— Rien n'est plus possible entre nous, répondit la marquise en se levant. Elle s'approcha d'une glace, se renvoya à elle-même un regard coquet :

— J'ai fait pour vous, continua-t-elle, la seule action de ma vie où je n'aie réfléchi à rien. Je ne m'en repens pas, mais je voudrais n'être pas seule à m'en souvenir quelquefois.

Elle ôta de son doigt une bague d'or où était enchâssée une aigue-marine.

— Tenez, dit-elle à Valentin, portez ceci pour l'amour de moi; cette pierre ressemble à une larme. Quand elle présenta sa bague au jeune homme, il voulut lui baiser la main: Prenez garde, dit-elle; songez que j'ai vu votre maîtresse; ne nous souvenons pas trop tôt.

— Ah! répondit-il, je l'aime encore, mais je sens que je vous aimerai toujours.

— Je le crois, répliqua la marquise, et c'est peut-être pour cette raison que je pars demain pour la Hollande, où je vais rejoindre mon mari.

— Je vous suivrai, s'écria Valentin; n'en doutez pas, si vous quittez la France, je partirai en même temps que vous.

— Gardez-vous-en bien, ce serait me perdre, et vous tenteriez en vain de me revoir.

— Peu m'importe, quand je devrais vous suivre à dix lieues de

distance, je vous prouverai du moins ainsi la sincérité de mon amour, et vous y croirez malgré vous.

— Mais je vous dis que j'y crois, répondit Mme de Parnes avec un sourire malin; adieu donc, ne faites pas cette folie.

Elle tendit la main à Valentin, et entr'ouvrit, pour se retirer, la porte de sa chambre à coucher. Ne faites pas cette folie, ajouta-t-elle d'un ton léger, ou si vous la faisiez par hasard, vous m'écririez un mot à Bruxelles, parce que de là on peut changer de route.

La porte se ferma sur ces paroles, et Valentin, resté seul, sortit de l'hôtel dans le plus grand trouble.

Il ne put dormir de la nuit, et le lendemain, au point du jour, il n'avait encore pris aucun parti sur la conduite qu'il tiendrait. Un billet assez triste de Mme Delaunay, reçu à son réveil, l'avait ébranlé sans le décider. A l'idée de quitter la veuve, son cœur se déchirait; mais à l'idée de suivre en poste l'audacieuse et coquette marquise, il se sentait tressaillir de désir; il regardait l'horizon, il écoutait rouler les voitures; les folles équipées du temps passé lui revenaient en tête; que vous dirai-je? Il songeait à l'Italie, au plaisir, à un peu de scandale, à Lauzun déguisé en postillon; d'un autre côté, sa mémoire inquiète lui rappelait les craintes si naïvement exprimées un soir par Mme Delaunay; quel affreux souvenir n'allait-il pas lui laisser! Il se répétait ces paroles de la veuve : *Faut-il qu'un jour j'aie horreur de vous?*

Il passa la journée entière renfermé, et après avoir épuisé tous les caprices, tous les projets fantasques de son imagination : Que veux-je donc? se demanda-t-il. Si j'ai voulu choisir entre ces deux femmes, pourquoi cette incertitude? Et si je les aime toutes deux également, pourquoi me suis-je mis de mon propre gré dans la nécessité de perdre l'une ou l'autre? Suis-je fou? Ai-je ma raison? Suis-je perfide ou sincère? Ai-je trop peu de courage ou trop peu d'amour?

Il se mit à sa table, et prenant le dessin qu'il avait fait autrefois, il considéra attentivement ce portrait infidèle qui ressemblait à ses deux maîtresses. Tout ce qui lui était arrivé depuis deux mois se représenta à son esprit; le pavillon et la chambrette, la robe d'indienne et les blanches épaules, les grands dîners et les petits déjeuners, le piano et l'aiguille à tricoter, les deux mouchoirs, le coussin brodé, il revit tout. Chaque heure de sa vie lui donnait un conseil différent : Non, se dit-il enfin, ce n'est pas entre deux femmes que

j'ai à choisir, mais entre deux routes que j'ai voulu suivre à la fois, et qui ne peuvent mener au même but; l'une est la folie et le plaisir, l'autre est l'amour; laquelle dois-je prendre? laquelle conduit au bonheur?

Je vous ai dit, en commençant ce conte, que Valentin avait une mère qu'il aimait tendrement. Elle entra dans sa chambre tandis qu'il était plongé dans ces pensées. — Mon enfant, lui dit-elle, je vous ai vu triste ce matin. Qu'avez-vous? Puis-je vous aider? Avez-vous besoin de quelque argent? Si je ne puis vous rendre service, ne puis-je du moins savoir vos chagrins et tenter de vous consoler?

— Je vous remercie, répondit Valentin. Je faisais des projets de voyage, et je me demandais qui doit nous rendre heureux de l'amour ou du plaisir; j'avais oublié l'amitié. Je ne quitterai pas mon pays, et la seule femme à qui je veuille ouvrir mon cœur est celle qui peut le partager avec vous.

ALFRED DE MUSSET.

DU MOUVEMENT

DES

ÉTUDES HISTORIQUES DANS LE NORD.

I.

DANEMARK.

A M. DE SALVANDY, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il y a dans la vie des historiens de Danemark un fait remarquable, c'est la tendance uniforme, la tendance nationale qu'ils ont tous suivie dans leurs œuvres. Les hommes qui se sont le plus distingués par leur érudition, les hommes qui ont pénétré avec une patience infinie dans les dédales des vieilles traditions ; ceux qui ont les premiers ouvert le sillon de la science dans les temps passés, et ceux qui l'ont agrandi, Saxo, Hvitfeld, Worm, Gram, Langebek, Suhm, Holberg, tous ces hommes-là ont travaillé à l'histoire de Danemark. Les poètes aussi ont été entraînés par le même sentiment de nationalité ; Ewald a pris pour sujet de tragédie les récits de l'Edda et les récits des sagas; OEhlenschlæger a parcouru dans ses drames tout un cycle historique et un cycle mythologique, et dans ses comédies, comme dans ses autres poèmes, Holberg n'a jamais cessé d'être essentiellement danois. Plusieurs de ces hommes, qui se sont ainsi dévoués exclusivement à la cause de leur pays, ont pourtant voyagé en pays étranger. Ils ont étudié les annales, la poésie, l'histoire des autres peuples ; mais ils sont revenus

sur leur terre natale, et ils y sont restés. Peut-être ont-ils compris que les grands états du midi de l'Europe auraient toujours assez d'historiens, et que leur devoir à eux était de ne pas oublier l'humble contrée du Nord où ils avaient reçu le jour. Peut-être aussi qu'ils ont été entraînés dans leurs tentatives, soutenus dans leur travail par la difficulté même qu'ils y trouvaient, par la vague étendue des traditions qu'ils cherchaient à explorer et l'obscurité qui les enveloppe. Il y a un grand charme à s'en aller ainsi, à travers les temps anciens, chercher un fait qui doit servir de base à l'édifice des temps modernes, et plus l'obscurité est grande et le chemin pénible, plus aussi le but qu'on cherche dans le lointain offre d'attraits à celui qui croit l'avoir entrevu. L'antiquaire, dans ses explorations, ressemble au navigateur. Comme lui, il a pour mission de découvrir des parages parfois à peine indiqués, parfois totalement inconnus; comme lui, il n'a souvent pour se guider dans ses longues nuits de voyageur qu'une lueur incertaine, un rayon fugitif; comme lui, il est exposé à dévier de sa route, à se briser sur un écueil. Mais l'heure où le succès couronne sa persévérance, l'heure où il voit poindre l'aurore qui éclaire l'objet de ses découvertes, où il s'écrie : Terre! terre! est une heure de ravissement, au prix de laquelle il pourrait encore passer par les mêmes fatigues, s'exposer aux mêmes périls.

Quoi qu'il en soit des motifs qui ont porté les savans de Danemark à s'occuper presque exclusivement de leur pays, le fait est que peu de nations peuvent se vanter, comme celle-ci, d'avoir amassé autant de documens anciens, autant de traditions historiques, et cependant l'histoire primitive de Danemark n'a pas encore été faite, c'est-à-dire établie sur des bases certaines, et probablement elle ne le sera jamais. Le christianisme ne fut établi dans ce royaume que vers la fin du xe siècle (1). Les cloîtres, ces premières archives de l'histoire, ces premiers refuges de la science, ne datent que du xie siècle. Pour décrire l'époque païenne, il ne reste que deux sortes de documens, les sagas islandaises et les monumens scandinaves, c'est-à-dire les pierres servant aux assemblées du Thing, les autels de sacrifices, les pierres runiques, les tombeaux. Ces monumens sont moins nombreux ici qu'en Suède et en Norvége; cependant il en existe encore une assez grande quantité, dispersés à travers la Seelande, la Jutlande, le Holstein, et les antiquaires les ont explorés avec zèle. Un archéologue en compte plus de quatre mille dans les diverses provinces de Danemark (2). La terre de Leire, la demeure des vieux rois, est le sol classique de cette antiquité scandinave. Ces monumens sont les derniers vestiges d'une époque barbare sur laquelle nous n'avons que de vagues traditions. Ce sont les témoins authentiques de ce qui se faisait dans les siècles passés. Ils peuvent dire, au savant qui les interroge, les mœurs, la religion, les coutumes des premiers habitans du Nord.

(1) Le premier roi de Danemark qui fut baptisé est Harald Blaatand (972-973). Il se passa encore plus d'un siècle avant que le christianisme devînt la religion générale du pays.

(2) Thorlacius, *Bemærkninger over de i Danemark endnu tilværende Hedenoldshœie.*

Ce qu'on appelle *Thingsted* est une enceinte de pierres grossièrement taillées. C'est là que le peuple s'assemblait pour délibérer sur ses intérêts. C'est là qu'on proclamait le cri de guerre; c'est là qu'on jugeait les procès; c'était là aussi le lieu réservé pour les duels sanglans. Dans le district d'Arrhuns, on voit encore une de ces enceintes formées par sept grandes pierres. La tradition populaire dit qu'il y avait là jadis sept hommes qui furent changés en pierres pour avoir prêté un faux serment.

Les autels servant aux sacrifices se composaient d'une large pierre aplatie à sa surface, élevée à quelques pieds du sol et posée sur sept autres pierres taillées en pointe. Il existe, près de Skalstrup, un autel qui a trente pieds de long. On dit que c'était la pierre d'holocauste des rois de Leire. Ils faisaient là un sacrifice tous les ans, tous les trois ans, tous les neuf ans. Celui-ci était le plus atroce et le plus solennel. On immolait alors neuf garçons, neuf filles, neuf chevaux, neuf chiens, neuf coqs.

Le *Steenkammer* (salle de pierre) est une espèce de grotte élevée à quelques pieds du sol, et formée par une quantité de pierres taillées régulièrement, serrées l'une contre l'autre, et recouvertes de pierres plus larges. Du côté de l'est, la grotte est ouverte, et une pierre enfoncée dans le sol sert de seuil. On pense que ces *steenkammer* étaient réservées aux cérémonies mystérieuses. Un prêtre danois, M. Freglesang, dit qu'elles ressemblent beaucoup aux sanctuaires d'idoles, aux sanctuaires grossiers, mais imposans, qu'il a vus dans l'Inde.

Mais, de tous ces monumens, les plus curieux à étudier sont les collines tumulaires et les grottes souterraines, qui servaient de tombeau quelquefois à toute une famille, quelquefois à une peuplade entière. Dans la Seelande, on voit encore une de ces collines, qui a plus de deux cents pieds de long. Ailleurs, on trouve assez souvent trois tertres de gazon réunis l'un à l'autre. Le premier servait peut-être de sépulture au guerrier; autour de lui on ensevelissait sa famille et ses compagnons d'armes.

« Les païens nos ancêtres avaient, dit Thorlacius, trois espèces de tombeaux : *Haugr*, *Kuml*, *Dys*. Le premier est spacieux, élevé et construit avec soin : au dehors, il est recouvert de gazon; au dedans, on trouve une caisse de pierre (*steenkiste*) de forme carrée, mais plus longue que large. C'est là qu'on déposait ou les os du mort, après qu'il avait été brûlé, ou l'urne dans laquelle on recueillait ses cendres. Quelquefois aussi on ne brûlait pas les morts; on les enterrait là assis sur une pierre en forme de vaisseau ou en forme de chaise, comme s'ils devaient encore naviguer à travers l'Océan ou présider aux banquets. Ces tombeaux étaient réservés aux hommes riches et puissans, et des pierres élevées à leur sommité, parfois des inscriptions runiques, les signalaient à l'attention des passans.

« Le second, le Kuml, moins large, moins apparent, mais également couvert de gazon, était le tombeau des paysans.

« Le troisième était réservé aux esclaves, aux malfaiteurs, aux prisonniers

de guerre. Ces hommes qui subissaient, après la mort, la proscription qui les avait frappés pendant leur vie, étaient jetés dans une fosse. On amassait quelques pierres sur leur cadavre, et tout était dit. »

On a trouvé, dans ces tombeaux, des squelettes, des urnes cinéraires, des ossemens d'animaux, des armes en pierre ou en bronze, et quelques bijoux en or. Tous remontent à un temps très reculé, et ceux où l'on n'a trouvé que des instrumens en pierre, datent sans doute d'une époque antérieure même à l'invasion des Goths, car les Goths connaissaient l'usage du fer.

En fouillant dans ces collines tumulaires, dans ces cercueils de roc, en recueillant les ossemens et les crânes qui s'y trouvent, la science anatomique parviendrait peut-être à jeter quelques rayons de lumière sur une question que ni les historiens ni les philologues n'ont encore éclaircie. Peut-être qu'en examinant le type de toutes ces têtes conservées dans les tombeaux, on pourrait déterminer à quelle race elles appartiennent. Peut-être pourrait-on savoir par là quelles étaient les premières tribus du Nord, quels étaient ces *Jettes*, ces *Troldes*, ces *Alfes*, dont parlent confusément les sagas, et si ce pays n'a été occupé avant la migration d'Asie que par une seule race, ou par plusieurs. Un professeur de Copenhague, M. Eschricht a publié dernièrement, sur ce sujet, une intéressante dissertation. Il a fait un examen attentif de deux crânes trouvés en Danemark. Le premier porte tous les traits caractéristiques de la race caucasienne; le second est remarquable par sa grosseur, et semble avoir appartenu à un corps de géant.

Cette dissertation de M. Eschricht n'est en quelque sorte qu'une indication de travail. Avant de hasarder une hypothèse sur une question aussi difficile, il faudrait faire de longues études, de grandes recherches. Les savans du Nord sont assez hardis pour les entreprendre.

Les sagas islandaises présentent une source d'observations plus vaste et plus féconde. Les unes remontent par la tradition à une époque très éloignée; les autres ont été faites en présence des hommes dont elles racontent la vie et des évènemens qu'elles dépeignent. Les Islandais étaient, comme les Arabes, d'intrépides aventuriers et d'infatigables conteurs. L'été ils partaient pour les côtes étrangères; l'hiver, ils revenaient dans leur demeure, ou s'arrêtaient dans la maison des jarl. Là, ils racontaient leurs navigations lointaines, leurs guerres de pirates, leurs combats. Ils décrivaient les lieux où ils s'étaient arrêtés, et les héros qu'ils avaient vus. Toute l'histoire du Nord a été faite ainsi par ces coureurs d'aventures, qui avec leurs frêles bateaux s'en allaient aborder un jour à Leire et un autre jour à Drontheim. Les contes du pirate ont passé de bouche en bouche. Ils ont été répétés au foyer de famille, aux séances de l'Althing. Puis l'écrivain est venu, qui les a recueillis d'après la tradition vivante et les a transcrits. C'est donc là que les historiens de Danemark doivent puiser leur premiers documens; c'est là le miroir où se reflète l'époque païenne; c'est le panthéon où chaque homme célèbre a sa statue, et chaque évènement son inscription. L'Islande

a été pour le Nord comme une de ces bibliothèques que l'on bâtit à l'écart, pour les mettre à l'abri de tout contact étranger. Elle a gardé fidèlement le dépôt qu'elle avait reçu, et le rend aujourd'hui à ceux qui le lui ont confié.

Mais, dans cette riche collection de sagas, il n'y a ni ordre chronologique, ni succession de faits. Ce sont des tableaux dessinés avec énergie et revêtus de vives couleurs, mais des tableaux épars. Ce sont les scènes de la vie privée plutôt que les grands drames de la vie sociale. Ce sont des biographies d'individus, parfois admirablement faites, mais ces biographies ne constituent pas l'histoire d'une nation. Les Islandais, à qui nous devons tous ces récits, souvent si vrais et souvent si étranges, n'ont sans doute guère songé à ce que nous appelons aujourd'hui écrire l'histoire. Ils aiment à conter, à entendre conter, mais il n'y a dans leurs contes ni recherches ni efforts. Ils disent ce qu'ils ont vu ou appris, et ils ne vont pas au-delà. Si une fois il leur survient une bonne bataille, c'est le premier chant de leur épopée; s'ils rencontrent un vrai pirate, c'est là leur héros. A travers toute une époque, ils ne distinguent qu'un fait, et dans tout un pays ils ne voient qu'un homme. Ainsi ils ont entassé évènemens sur évènemens, biographies sur biographies, sans se soucier jamais de rattacher à un même lien tous ces récits décousus, de les classer et de les coordonner. Outre ces sagas où le voyageur retrace fidèlement ses voyages, ses aventures, et qu'on peut appeler sagas historiques, il existe encore des sagas poétiques où l'histoire se mêle à la fable, et des sagas mythiques dans lesquelles un récit de guerre ou d'amour n'est autre chose qu'un symbole. La tâche de l'historien est de s'avancer au milieu de ce labyrinthe confus, de discerner la vérité de la fiction, le mythe religieux de l'évènement réel, de prendre tous ces contes sans suite, tous ces faits sans date, et d'en composer un tableau suivi, une histoire réglée d'après l'ordre chronologique. La tâche est immense, et quand on en comprend toutes les difficultés, on doit rendre hommage à la persévérance avec laquelle les savans du Nord ont poursuivi un tel travail, et aux résultats qu'ils en ont obtenus.

D'après les documens écrits, on sait qu'à partir de l'époque où naquit Jésus-Christ, le peuple danois a occupé la contrée qu'il habite aujourd'hui et une partie de la Suède, la Scanie et le Bleking. Mais il n'y a point de date certaine à établir sur l'histoire de cette époque; il n'y a que des hypothèses.

La plus ancienne relation que l'on ait sur le Nord, est celle de Pythéas de Marseille, qui vivait trois cents ans avant Jésus-Christ. Il raconte qu'il y a une terre qu'on appelle Thulé qui est située au nord, à six jours de distance de l'Angleterre, et où l'on a six mois de nuit et six mois de jour continuel. L'air de cette contrée est si froid, que l'on n'y trouve point de fruits, et que peu d'animaux peuvent y vivre. Les habitans se nourrissent de gibier, et quelques-uns d'entre eux font une boisson avec du grain et du miel.

Pythéas raconte encore qu'une race d'hommes nommée Gutons (peut-être les Goths qu'on appelait en Norvége et en Suède *Juter*) habite une

terre submergée parfois par l'Océan et une île éloignée de cette terre à une distance d'un jour de navigation. La mer y jette, au printemps, une quantité d'ambre que les habitans vendent à leurs voisins les Teutons.

Quelles sont ces contrées dont parle le voyageur? C'est une question que les savans du Nord ont déjà beaucoup discutée sans pouvoir définitivement la résoudre. Il est probable cependant que cette Thulé mentionnée par Pythéas est la Norvége, et la contrée habitée par les Gutons doit être une des côtes de la mer Baltique.

Les écrivains romains ne donnent que très peu de renseignemens sur le Nord. Rome, qui subjugua tant de peuples, ne put subjuguer la partie septentrionale de l'Allemagne, et l'armée qui avait franchi le Rubicon ne traversa pas l'Elbe. Pendant leurs longues guerres avec les tribus germaniques, les Romains apprirent pourtant à connaître non-seulement ces peuples intrépides et barbares, dont Tacite a décrit les mœurs, mais ils recueillirent encore quelques notions sur les contrées situées au-delà de l'Elbe et sur leurs habitans. Soixante et dix ans après la naissance de Jésus-Christ, Pline l'ancien nomme l'île de Scandinavie. Dans le siècle suivant, Ptolémée le géographe, qui avait à sa disposition les trésors de la bibliothèque d'Alexandrie, parle de la *Scandia*. A cette époque, les Romains se représentaient la Norvége, la Suède et une partie du Danemark, comme une grande île. Ptolémée dit qu'il y a là six races de peuples. Le nom des quatre premiers n'a pas encore été expliqué, mais les deux autres, les *Gutes* et les *Damiones*, sont vraisemblablement les Goths et les Danois. Jornandès, au VIe siècle, donna, dans ses *Rebus gothicis*, plusieurs notions intéressantes sur l'histoire ancienne du Nord. Au XIe siècle, Adam de Brême, dans son histoire de l'église (1), écrivit sur le Danemark quelques pages qui méritent d'être étudiées, et, en remontant deux siècles plus haut, on trouve encore des documens assez intéressans dans la vie de saint Ansgar, missionnaire, racontée par Remberth, archevêque de Hambourg.

Mais le premier qui entreprit d'écrire l'histoire de Danemark est Saxo Grammaticus, secrétaire de l'évêque Absalon. Il connaissait, par la tradition, les chants des scaldes, les sagas islandaises. Il comprit très bien la nécessité de donner à son livre le caractère d'ordre et d'unité qui manquait aux sagas. Il essaya de remonter jusqu'au premier souverain de Danemark, et d'indiquer, l'un après l'autre, tous ses successeurs. Mais il était d'une nature trop poétique pour ne pas se laisser aller aux charmantes fictions répandues, à cette époque, dans le Nord. Il adopta sans difficulté toutes les fables merveilleuses qui lui furent contées, et il y mêla les chants des scaldes qu'il avait appris. Les onze premiers livres de son histoire ne sont que des sagas disposées avec art, écrites avec talent, mais dénuées de critique. A partir du règne de Gorm, c'est-à-dire du IXe siècle, il écrit d'après des renseignemens plus positifs, et les sept derniers livres de son ouvrage peuvent être

(1) *Historia ecclesia septentrionis.*

regardés comme authentiques. Malgré ses inexactitudes, il restera à tout jamais illustre dans les annales de Danemark. Il a conservé à sa nation des documens précieux, des chants de scaldes qui, sans lui, seraient peut-être perdus. Une moitié de son livre est une épopée très animée et très dramatique de l'époque païenne; l'autre sert de base à l'histoire moderne. Le style de cet ouvrage lui donne encore un charme de plus: c'est un latin pur et élégant qui fait un singulier contraste avec le latin barbare qu'on employait dans ce temps-là. On s'aperçoit, en le lisant, que Saxo connaissait les modèles de l'antiquité. Cependant il est à regretter qu'il n'ait pas écrit son livre en danois; ce serait aujourd'hui un monument philologique d'un grand prix. Les fragmens de poèmes islandais qu'il a mêlés à son récit, n'auraient pas été altérés par la version danoise, comme ils l'ont été par la version latine. Enfin cet ouvrage eût acquis, en Danemark, une rapide popularité, et peu s'en est fallu qu'il ne tombât dans un éternel oubli. Le peuple ne fit aucune attention à ce livre, écrit dans une langue qu'il ne comprenait pas. Les savans seuls le lurent et en firent des copies, mais des copies peu nombreuses. On sait qu'au XVIe siècle, il n'existait plus, en Danemark, qu'un seul exemplaire de Saxo. L'archevêque de Lund le donna à Ch. Petersen, qui l'emporta dans son voyage en France et le fit imprimer, en 1514, à Paris (1). Au XVe siècle, Thomas Gheymers en faisait des extraits, comme il eût pu faire d'un classique grec ou romain. Mais en 1575 il fut traduit en danois par Vedel; il l'a été depuis par Grundtrig, et les paysans de la Seelande peuvent lire aujourd'hui ces annales nationales.

Un contemporain de Saxo, Svend Aggesen, plus connu sous le nom de Sveno Aggonis, écrivit aussi une histoire de Danemark. Il était ou secrétaire d'Absalon, ou chanoine à Lund, et il suivit, comme Saxo, l'impulsion que lui donna son évêque. Mais il ne nous a laissé qu'un compendium fort court et fort sec (2), et il s'est lui-même incliné humblement devant l'œuvre de son rival.

En parlant de ces premiers historiens du Nord, je devrais parler aussi d'Are Frode, le savant prêtre islandais, et de Snorre Sturleson, l'auteur de cet admirable ouvrage qu'on appelle *Heimskringla*. Mais l'ouvrage d'Are, le *Landnamabok*, n'est qu'une histoire d'Islande, et celui de Snorre est spécialement consacré à la Norvége.

Il y a un abîme entre le livre de Saxo et ceux de ses successeurs. Pendant l'espace de quatre siècles, la muse de l'histoire s'assoupit en Danemark; pendant quatre siècles, on ne vit apparaître que des légendes de couvent, des chroniques de moines. Ces hommes, qui employaient un latin corrompu,

(1) *Danorum regum heroumque Historia*, stilo eleganti a Saxo Grammatico, natione Sielandico, necnon roskildensis ecclesiæ preposito, abhinc supra trecentos annos conscripta. Ascensius, 1514, 199 f. in-fo.

(2) *Compendiosa Historia regum Daniæ a Skioldo ad Canutum VI.* Publié pour la première fois à Sorœ, 1642.

avaient un profond dédain pour leur langue maternelle. Ils l'abandonnaient au peuple comme un idiome indigne d'eux, et le peuple n'était pas en état de la développer. Ainsi elle resta dans les langes de l'enfance, oubliée des savans, mais chérie de la foule; elle murmura sous le portail de l'église de village, sous le toit du laboureur, les naïfs accens du *Kœmpeviser;* mais les poètes du grand monde ne lui confièrent point leurs inspirations, et la science ne la prit pas pour interprète.

Au XVIIe siècle, Chrétien IV nomma tour à tour huit historiographes royaux, et pas un d'eux, dit un critique moderne, n'était en état d'écrire un livre d'histoire en danois. Pontanus et Meursius (1) écrivirent donc en latin. Hvitfeld, qui n'avait pas l'honneur d'appartenir au noble corps des historiographes privilégiés, rendit plus de services qu'eux tous par ses Annales (2). C'était un homme très instruit et très modeste. Il écrivit, comme il le dit lui-même, *simplici calamo*, entraîné par un sentiment d'amour pour sa patrie, par le désir de la faire connaître et de la faire apprécier, plutôt que par l'espoir de s'acquérir un nom illustre. Son livre, dont Gram a fait ressortir le mérite, tout en indiquant quelques-unes des principales erreurs dans lesquelles l'auteur était tombé, peut être compté au nombre des ouvrages historiques les plus importans qui existent en Danemark. Comme chancelier du royaume, Hvitfeld avait sa libre entrée aux archives. Il a rassemblé, avec beaucoup de soin, des actes officiels, des pièces authentiques, et les a imprimés textuellement.

Tous les historiens danois du moyen-âge prirent Saxo pour guide et le suivirent dans ses théories. Il ne pouvait en être autrement tant qu'on n'essayait pas de remonter à la source à laquelle Saxo avait puisé, tant qu'on n'étudiait ni la langue, ni la littérature islandaise. Cette étude date du XVIIe siècle. Alors Clausen traduit en danois l'œuvre de Snorre; alors Arngrim Johnson travaille à recueillir les documens historiques de l'Islande. Ole Worm étudie les anciens monumens danois, et pose les bases de l'archéologie du Nord. Bartholin écrit son livre sur les antiquités (3), et Torfesen soumet à une critique sévère les sagas; il les compare l'une à l'autre, il en extrait le fait réel, le fait historique, et les classe d'après l'ordre chronologique. Plusieurs des faits qu'il établit comme certains ne sont que des hypothèses, mais des hypothèses soutenues par le raisonnement et basées sur des probabilités. Son histoire de Norvége et sa série des rois de Danemark (4) ont été

(1) Meursius était un étranger, un professeur de Leyde doué d'une grande érudition. Chrétien IV l'attira en Danemark, et le nomma professeur à Soroe. Son livre parut en 1636. *Historiæ danicæ libri quinque.* Amsterdam, in-f°.

(2) *Damnarkis Rigis krœnicke.* La première édition parut à Copenhague de 1593 à 1604 en 10 vol. in-4°; la seconde en 1652, 2 vol. in-f°.

(3) Thomæ Bartholini *Antiquitates danicæ*, 1 vol. in-4°, 1690.

(4) *Historia rerum norvegicarum*, Copenhague, 1711, 4 vol. in-f°. — *Series dynastarum et regum Daniæ*, Copenhague, in-4°, 1702.

déjà, sur plusieurs points, vivement combattues par les savans. Mais il est le premier qui ait porté le flambeau de la critique dans les récits souvent fictifs, souvent confus des sagas. Il a dépassé, par l'étendue de ses recherches, les travaux de ses devanciers, et il a montré le chemin à ses successeurs.

Tout ce mouvement du XVIIe siècle est très beau. Le peuple se retourne vers son histoire lointaine, comme l'homme arrivé à l'âge mûr se retourne vers les souvenirs de son enfance. On lui raconte la vie de ses pères, et il la suit avec intérêt dans toutes ses phases de gloire et dans toutes ses heures d'orage. Les sagas, long-temps oubliées, revivent tout à coup, et enchantent, comme autrefois, l'auditoire curieux qui les écoute. Les chants des scaldes retentissent aux oreilles de la foule, et les monumens racontent à l'antiquaire patient qui les étudie, le culte des dieux, la migration des races, la mort des héros. La science soulève le voile du passé, la chaîne des temps se noue, et l'histoire moderne s'élève sur les piliers d'airain de l'histoire ancienne.

Les rois de Danemark secondèrent eux-mêmes ce mouvement de leur nation. Torfesen traduisait les documens islandais sous les yeux de Frédérie III, qui allait souvent examiner son travail; les évêques de Skalholt et de Hoolum avaient ordre d'envoyer à Copenhague tous les manuscrits qu'ils pourraient recueillir; et Chrétien V élut un antiquaire royal, et lui confia la mission de compulser les principaux manuscrits, de les traduire, et de rédiger une histoire de l'Islande.

Au XVIIIe siècle, Arne Magnussen compléta l'œuvre de ses prédécesseurs. Il avait d'abord aidé Bartholin dans ses recherches; il fut, plus tard, envoyé par le gouvernement en Islande, et il y passa dix ans. Il voyageait, pendant l'été, de montagne en montagne, de maison en maison. Il revenait l'hiver à Skalholt, et mettait en ordre les matériaux qu'il avait amassés. Il recueillit toutes les chartes, tous les documens historiques, tous les manuscrits dispersés à travers l'île entière, enfouis dans la demeure du prêtre ou dans la cabane du pêcheur. Quand il partit, il chargea toute une frégate de ses collections; et cette fois, la pauvre Islande se trouva complètement dépouillée de tout ce qu'elle avait si bien gardé pendant des siècles. Il ne lui resta que les souvenirs implantés par la tradition dans le cœur de ses enfans, et les livres nouveaux qu'on lui donna en échange de ses anciens livres.

De retour à Copenhague, Arne Magnussen passa des années de bonheur à compter toutes ses richesses, à dérouler ses manuscrits, et à les étiqueter. C'était un homme d'un grand savoir, qui s'oublia dans la contemplation de la science, et ne trouva guère le temps d'écrire. Il avait pourtant préparé une œuvre étendue, dans laquelle il cherchait à expliquer par la philologie l'origine et la parenté des peuples du Nord. C'était le fruit de ses nombreuses investigations, de ses longues études, et il y travaillait avec ardeur, quand tout à coup un évènement fatal vint le frapper dans ce qu'il avait de plus cher. L'incendie de 1728, qui fit d'horribles ravages dans Copenhague, consuma tous les travaux de Magnussen et la moitié de sa bibliothèque. Le malheureux courba la tête sous le poids de cette catastrophe, et dit adieu à ses

rêves de savant. « J'ai perdu toute ma joie en ce monde, s'écria-t-il avec douleur; aucun homme ne me la rendra. » Il survécut peu de temps à son infortune, et ses derniers momens furent consacrés à la propagation de l'idée scientifique qu'il avait gardée toute sa vie dans le cœur. Il lui restait encore dix-huit cents manuscrits, il les légua à l'Université; il lui légua aussi sa fortune, afin de donner chaque année un stipende à deux jeunes Islandais qui se dévoueraient à l'étude des antiquités du Nord, et de publier successivement ses manuscrits les plus importans.

Nous voici arrivés à la plus belle, à la plus féconde époque scientifique du Danemark. Alors Gram publie ses observations critiques sur l'histoire du Nord; Schœnning écrit l'histoire ancienne de Norvége; Schlegel raconte l'avénement au trône de la maison d'Oldenbourg. Holberg, ce voyageur insoucieux qui s'en alla faire le tour de l'Europe avec son sac d'étudiant sur l'épaule, ce poète charmant, pour qui les muses semblaient avoir assez fait en lui donnant une imagination si riche et une verve si comique, Holberg écrit avec un vrai savoir, avec un tact exquis, toute l'histoire de Danemark. Les commencemens de cette histoire laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la critique; mais une fois qu'on a passé l'époque primitive, l'époque confuse sur laquelle les savans se débattent encore, tous les faits sont parfaitement établis et fort bien narrés. Holberg possède un grand talent d'exposition. Il est à son aise sur le grand théâtre du monde, comme sur le théâtre dramatique où il a fait mouvoir ses personnages d'invention. On ne sent dans son travail ni effort ni embarras : son récit est clair, simple, parsemé de documens textuels, sobre de réflexions, et cependant l'auteur de *Pierre Paars* se trahit de temps à autre par une épigramme comique ou par une saillie. Avec ces défauts, qu'un travail plus sérieux et une critique plus sévère eussent pu faire disparaître, cette histoire de Holberg est encore la meilleure que possède le Danemark, sans en excepter celle de Mallet. Elle a été populaire dès son apparition, et tout ce qu'on a écrit depuis ne lui a rien fait perdre de sa première popularité.

Dans ce même siècle qui donna à la littérature du Nord un grand poète et un grand écrivain, on vit apparaître deux hommes qui ont plus fait dans le cours de leur vie pour l'histoire de Danemark que tous leurs prédécesseurs dans des siècles entiers; c'est Langebek et Suhm: Langebek, cet homme d'une simplicité antique, d'une modestie sublime, d'une patience à toute épreuve, et Suhm, qui fut, en Danemark, le roi de la science, comme Goëthe a été en Allemagne, dans les derniers temps, le roi de la poésie.

Langebek était un pauvre théologien à qui Gram fit obtenir une place de 1,200 francs à la bibliothèque royale. Son amour pour l'étude l'empêcha de suivre la carrière à laquelle le vœu de ses parens l'appelait. Il devait être prêtre, il fut écrivain. Il commença dès l'âge de vingt ans ses recherches historiques, et il les poursuivit toute sa vie. En 1737, il publia un recueil périodique consacré spécialement à l'histoire, et ce recueil obtint le suffrage de tous les hommes instruits. Il continuait en même temps à rassembler les

documens historiques du moyen-âge, et les matériaux nécessaires pour composer un dictionnaire complet de la langue danoise. Il avait conçu cet ouvrage sur un large plan. Il a laissé seize volumes in-folio, qui n'en forment que la moitié. Langebek s'était déjà rendu célèbre par son érudition, et il n'avait toujours que sa modeste place d'employé secondaire à la bibliothèque. Il travaillait à enrichir son pays de toutes les ressources de sa science, et il restait pauvre. Les savans sont, comme les poètes, ignorans des calculs matériels, insoucieux de l'avenir; ils s'abandonnent au charme de leurs études comme les poètes au charme de leurs rêves; ils oublient le monde, et le monde les oublie. Plus d'une fois, en voyant son jeune protégé poursuivre avec tant de courage des travaux pénibles, et vivre d'une vie si obscure, Gram regretta de ne pas l'avoir laissé suivre sa carrière de prêtre, de ne pas lui avoir fait accorder un paisible presbytère de village, au lieu de le jeter dans les routes épineuses de la science.

En 1742, Gram avait formé le projet d'établir une société d'antiquaires; il espérait y faire admettre Langebek comme secrétaire, et améliorer par là sa position. Mais le projet qu'il avait soumis au gouvernement fut rejeté. En 1743, le roi fonda l'Académie des sciences, et Langebek n'y fut pas admis. Malgré toute sa modestie, il savait pourtant apprécier ses travaux, et il sentit vivement l'affront qu'on lui faisait en l'excluant de l'Académie. Peu de temps après, il établit lui-même une société scientifique. C'était une humble société, composée de trois membres, dont Langebek était le président. Chacun mit en commun ses livres, ses manuscrits, ses médailles, et promit de concourir à la rédaction d'un nouveau recueil historique, qui parut sous le titre de *Magasin danois*. Mais peu à peu cette société grandit, des hommes puissans la prirent sous leur patronage, des hommes distingués demandèrent à y être admis, et le *Magasin danois* devint entre les mains de Langebek un journal historique d'un haut intérêt, et quelquefois une arme redoutable. Mais l'égalité n'existait pas en Danemark dans la république des lettres, et mal en prit au pauvre Langebek de vouloir s'attaquer à plus fort que lui. Un jour, il avait censuré, avec tous les ménagemens d'une extrême politesse, mais avec l'autorité de la science, les *Annales ecclésiastiques* de Pontoppidan (1). L'auteur comprit qu'il perdrait sa cause devant le tribunal des savans, et il trouva un singulier moyen de réhabiliter son livre : il s'adressa au roi. Il était prédicateur de la cour; il avait de l'influence sur Chrétien VI, et il obtint de lui un arrêt qui ordonnait aux professeurs de l'Université de faire comparaître devant eux le téméraire rédacteur du *Magasin danois*, et de lui dicter, en présence de Pontoppidan, une formule d'amende honorable, et une rétractation bien nette de toutes les critiques injustes qu'il avait osé écrire contre les *Annales ecclésiastiques*. Les professeurs obéirent à regret à cet ordre du souverain, et Langebek n'en fut sans doute pas très réjoui. Mais que faire? Dans ce temps-là, le pouvoir

(1) *Annales ecclesiæ danicæ diplomatici.*

du roi était grand; il fallut obéir. Le conseil s'assembla. Le malheureux critique signa l'acte de rétractation qui lui était prescrit, et le prêtre superbe savoura tout à son aise le plaisir de la vengeance. Mais tout n'était pas fini. Il y avait alors à Copenhague un homme d'esprit et de savoir, Schlegel, qui raconta dans son journal (1), sous le voile de l'allégorie, cette comédie courtisanesque. Toute la ville en rit; et comme Schlegel était étranger, et par-là même indépendant, le prédicateur de la cour n'obtint de lui ni amende honorable, ni rétractation.

Pendant que ces débats littéraires occupaient les professeurs de Copenhague, Langebek poursuivait ses travaux. Chaque jour était pour lui un jour de moisson. Il recueillait avec une patience merveilleuse, avec un zèle infatigable, tous les documens qui pouvaient servir à l'histoire de son pays. J'ai vu à Copenhague son prodigieux assemblage de matériaux. Je ne crois pas que jamais homme en ait fait un semblable. Son œuvre principale, celle à laquelle il revenait sans cesse, celle qu'il poursuivait avec amour et dévouement, c'est sa collection des écrivains danois du moyen-âge (2). C'est un monument complet, un monument admirable qu'on ne saurait comparer qu'à la collection des historiens de France de dom Bouquet, et Langebek a fait cette grande œuvre à lui seul. Il a lui-même corrigé les épreuves des premiers volumes; il a laissé en mourant les matériaux qui composent les autres. Cette collection renferme toutes les chartes, tous les diplomes ayant rapport à l'histoire de Danemark, toutes les annales de couvens, tous les fragmens de chroniques écrits au moyen-âge. Les plus anciens documens remontent au XIe siècle. Il y en a plusieurs du XIIe et un assez grand nombre du XIIIe. En 1770, le premier volume des *Scriptores* était complètement rédigé, mais Langebek n'avait pas le moyen de le faire paraître. Suhm, qui ne reculait devant aucun sacrifice lorsqu'il s'agissait d'aider aux progrès de la science, voulait publier cet ouvrage à ses frais et en maintenir la propriété à l'auteur. Sur ces entrefaites, Langebek se maria. Par hasard, il épousa une femme riche, et put subvenir lui-même aux frais d'impression de son livre. Il publia les trois premiers volumes de 1772 à 1774. Le quatrième était presque achevé lorsqu'il mourut. Suhm le publia en 1776. Il publia le cinquième en 1783, le sixième en 1786, le septième en 1792. Le huitième, confié aux soins de MM. Werlauff et Engelstoff, a paru en 1834, et le neuvième, qui sera le dernier, doit paraître en 1839.

Suhm était riche, et il consacra sa fortune et sa vie à la science. Dès sa jeunesse, il avait manifesté une passion ardente pour l'étude. Il lisait tout ce qui lui tombait sous la main : histoire et romans, voyages et poésies. Plus tard, il s'appliqua spécialement à l'histoire de Danemark, mais sans pouvoir renoncer à ces lectures capricieuses qui avaient fait le charme de sa jeunesse. De là vient qu'il ne put se borner à être seulement historien; il écrivit

(1) *Der Fremde.*
(2) *Scriptores rerum danicarum medii ævi.*

aussi des nouvelles et des romans. Après avoir passé plusieurs années à Drontheim, il revint à Copenhague, et sa maison fut ouverte à tous les hommes qui s'occupaient d'études. Il était grand et généreux. Il secourait avec joie ceux qui avaient besoin de lui, et il aidait de tout son crédit, de tout son pouvoir, les entreprises littéraires qui lui semblaient utiles. Il avait une magnifique bibliothèque qu'il abandonna au public. Son bibliothécaire était mieux payé que ceux du roi, et il le choisissait parmi les hommes les plus instruits. Thorkelin, Sandvig, Nyerup, ont tour à tour rempli ces fonctions. Il entretenait au dehors de vastes correspondances. Les savans aimaient à lui faire hommage de leurs œuvres, et il était le premier à qui les libraires vinssent offrir un livre rare, un manuscrit précieux. Il publia à ses frais les annales d'Abulfeda et plusieurs sagas. La mort de son fils unique lui donna plus de liberté encore dans ses dépenses. Quand il se vit sans héritier, il ne craignit pas d'altérer sa fortune, et il augmenta chaque jour sa collection de livres. Vers la fin de sa vie, cette collection s'élevait à cent mille volumes, et il la céda à la bibliothèque royale. Il menait ainsi une vie splendide, une vie de savant et une vie de prince, entouré chaque jour des écrivains les plus renommés, des étrangers les plus illustres, et travaillant sans cesse.

Ce fut après avoir travaillé avec tant d'ardeur et pendant tant d'années qu'il écrivit son *Histoire de Danemark* en quatorze volumes in-4°. Mais il y a, dans ce vaste ouvrage, plus de savoir que de critique. Il a entassé l'un sur l'autre tous les faits qu'il avait recueillis, toutes les traditions qu'il avait étudiées, sans oser prendre parti pour l'une ou pour l'autre, sans en rejeter, et par conséquent sans en adopter aucune. Il avait un respect profond pour l'œuvre du passé, pour le fait traditionnel, pour la fable populaire, pour le chant du poète. Il a rassemblé avec un soin religieux tous ces débris d'antiquité, toutes ces feuilles sibylliques dispersées à travers les siècles; mais quand le moment est venu de faire un choix, il n'en a pas eu la force, et il a tout gardé. Son livre n'est donc pas, à proprement parler, une histoire, mais c'est un riche assemblage de matériaux historiques, une source abondante, où les historiens futurs pourront aller puiser. Tout cet ouvrage respire d'ailleurs une douce et aimable philosophie, un amour profond de l'humanité, et une bonté, une sincérité de cœur, qui font aimer celui qui l'a écrit.

Le mouvement historique du XVIIIe siècle, mouvement d'érudition et de critique, a été continué par le XIXe. Plus que jamais on s'attache à la recherche des faits, à la publication textuelle des documens. Une seule tentative a été faite dans les dernières années pour écrire une nouvelle histoire de Danemark, mais elle a complètement échoué. Maintenant M. Petersen entrepren d la même œuvre. C'est un homme doué d'un savoir étendu et d'un véritable esprit de critique. Il a fait une longue étude des antiquités septentrionales, et il est en état de donner à ses compatriotes une histoire de l'époque païenne plus exacte que celles qu'ils ont eues jusqu'à présent. Un autre écrivain, qui

s'est fait une réputation comme bibliographe et comme critique, M. Molbech, a publié, sous le titre de *Tableaux de l'histoire de Danemark* (1), un ouvrage qui a eu du succès. C'est un résumé très habilement fait de tout ce qui a été dit sur l'ancien état du Danemark, sur les peuples qui l'ont occupé avant la migration des races asiatiques, sur les mythes du Nord, sur les héros chantés par les scaldes, sur toute l'époque païenne et sur l'époque récente. Ce livre n'est pas une histoire, c'est un voyage à travers l'histoire; c'est une exposition nette et précise des principales phases du temps passé, une appréciation des faits, prise d'un point de vue élevé.

Du reste, la plupart des savans de Danemark, au lieu d'écrire, travaillent à recueillir des documens. L'académie, fondée en 1743, publie régulièrement le résultat de ses recherches; la société historique, dont Langebek fut le président, continue la publication du *Magasin danois*; la commission d'Arne Magnussen a déjà fait paraître plusieurs belles éditions d'ouvrages islandais et en prépare de nouvelles. Un comité spécial poursuit la rédaction du dictionnaire national, commencé par l'illustre éditeur des *Scriptores*, et un homme qui a fait beaucoup pour le progrès des études, pour le développement de la science dans ce pays, M. Rosenvinge, membre de la direction des écoles, publie les anciennes lois de Danemark.

En 1824, il s'est formé à Copenhague une nouvelle société qui a déjà rendu de grands services; c'est la société royale des antiquaires du Nord. Elle se soutient par elle-même, par la cotisation de ses membres et par le produit des ouvrages qu'elle édite. Son but est de propager de plus en plus la connaissance de l'ancienne langue, de l'ancienne littérature du Nord, de rassembler les documens inédits et de les livrer au public sous une forme populaire. Elle publie chaque année un volume de texte islandais, avec la traduction latine et danoise à part. Elle publie un recueil périodique exclusivement consacré aux antiquités septentrionales (2). Elle embrasse dans son vaste cadre la presqu'île scandinave, l'Islande, les îles Feroe, le Groenland; elle s'est avancée jusqu'à l'Amérique du nord, que l'on prétend avoir été découverte par les Scandinaves long-temps avant l'arrivée de Christophe Colomb, et elle publiera prochainement, dans un recueil spécial (3) et dans deux recueils périodiques, le résultat de ses recherches sur tout ce qui a rapport à cette importante question. Cette société est le lien central auquel se rattachent les hommes de toutes les nations qui s'occupent des antiquités du Nord. Elle a étendu au loin ses ramifications littéraires, et poursuit avec un zèle et une intelligence dignes des plus grands éloges la route qu'elle s'est tracée. Les antiquaires les plus distingués des contrées étrangères s'honorent de correspondre avec elle, et des hommes d'un savoir éminent ont pris part à ses travaux. Bask, le plus grand esprit philologique qui ait peut-être jamais existé, était un de ses membres, ainsi que Müller, qui a fait une analyse si

(1) *Fortallinger og Skildringer af den Danke Historie*, 2 vol.
(2) *Nordisk Tidskrift for Oldkyndighed.*
(3) *Antiquitates americanæ.*

judicieuse des sagas, et Schlegel, qui a publié l'ancien recueil des lois islandaises. Aujourd'hui, son président est M. Werlauff, qui a écrit d'excellentes dissertations sur plusieurs points scientifiques très importans et très peu connus; son vice-président est M. Finn Magnussen, l'auteur du dictionnaire mythologique qui accompagne l'Edda (1), et d'un système général de mythologie du Nord, qui est une œuvre d'une grande érudition. Son secrétaire est M. Rafn, à qui l'on doit la plupart de ces belles et correctes éditions de sagas, qui sont devenues populaires dans le Nord, et que l'on trouve chez tous les pasteurs islandais.

On a fondé aussi à Copenhague un musée d'antiquités nationales. C'est le plus riche et le plus complet qui existe dans le Nord. Il y a, pour celui qui s'intéresse à la vieille Scandinavie, un grand charme à s'en aller poursuivre ses études dans ce musée. C'est un tableau sorti des ruines du passé; c'est un livre d'histoire qui, sur chacune de ses pages, porte encore la rouille du temps, l'empreinte des siècles. Tous les objets y sont classés par séries, divisés par époques, et chaque objet peut être regardé comme la manifestation d'un fait ou d'une idée. Le premier âge de ce cycle historique, dont on peut suivre tous les développemens, c'est l'âge de pierre. Les premiers habitans du Nord ne connaissaient pas l'usage des métaux. La pierre devait pourvoir à leurs besoins. Ils choisissaient un silex dur, tranchant, et ils en fabriquaient des haches, des scies, des marteaux, des pointes de flèches et des glaives pour les sacrifices. On a retrouvé tous les objets qu'ils façonnaient, depuis l'œuvre à peine ébauchée jusqu'à l'œuvre complètement finie. On a retrouvé les morceaux de silex qu'ils coupaient par lames régulières pour se faire des pointes de flèches, et ceux qui leur servaient à tailler les dents de la scie, et ceux qu'ils employaient pour polir leurs instrumens. Quelques-uns de ces instrumens sont travaillés avec un art et une perfection qui feraient honneur aux ouvriers de nos jours, et quand on pense que ces hommes n'avaient, pour s'aider dans leurs travaux, que des ustensiles en pierre, on doit admirer l'instinct qui leur servait de maître, et la patience avec laquelle ils surmontaient les difficultés. Plus tard, les habitans du Nord connurent le bronze, et ils l'employèrent à fabriquer des armes et des bijoux. C'était pour eux une matière précieuse. Les parures de femmes de cette époque sont en bronze, les diadèmes en bronze; la forme en est élégante, mais le métal y est employé avec une excessive parcimonie. Le jour où les vieilles tribus nomades découvrirent l'emploi du fer dut être pour elles un jour à jamais mémorable, et si leur histoire était écrite, le nom de l'homme qui fit cette découverte y apparaîtrait peut-être en caractères plus glorieux que celui de Newton ou de Guttenberg. Hélas! combien d'expériences pénibles il a fallu pour faire l'instruction de l'homme! Par combien de phases l'humanité a-t-elle passé avant d'en venir, de son état de barbarie primitive, à son état actuel de civilisation! Il y a des siècles de distance entre l'époque

(1) *Eddalœre*, 4 vol. in-8°, Copenhague, 1826.

où les enfans du Nord ne portaient à leur ceinture qu'un couteau de pierre et celle où ils commencent à creuser les mines de fer. Alors le fer était encore pour eux un métal d'une si grande valeur, qu'ils le ménageaient comme aujourd'hui on ménage l'or. Ils reconnaissaient bien la nécessité de l'employer dans la fabrication de leurs armes, mais le tranchant de la hache seul était en fer, le reste en bronze. Cependant, à partir de ce temps-là, une nouvelle ère s'ouvre dans l'histoire de la société scandinave. La tribu peut se mettre en campagne, car le métal du soldat est sorti des entrailles de la terre; et l'architecte peut dresser ses plans, car l'ouvrier a trouvé son instrument. Bientôt l'armure de fer brillera sur la poitrine du guerrier; bientôt le temple des dieux s'élèvera aux regards de la foule avec ses murailles couvertes de lames dorées; bientôt la saga célèbrera Veland le magicien, Veland le forgeron.

Une autre partie curieuse de ce musée de Copenhague est celle qui renferme les débris des tombeaux. Les Scandinaves ensevelissaient avec leurs morts chevaux, armes, bijoux, tout ce que le guerrier avait aimé, tout ce que la jeune femme avait porté. La vie à venir était pour eux une image de celle-ci. Ils devaient combattre dans le Valhalla, et Odin avait dit qu'ils jouiraient là aussi des trésors enfouis dans leur tombe. Mais souvent on remplaçait les armures splendides, les bijoux massifs par des objets de moindre valeur, et quelquefois on les volait. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on trompe la mémoire des morts, et qu'on se rit, avec leur héritage, des sermens qu'on leur a faits, des larmes hypocrites qu'on leur a données.

La plupart des bijoux de cette époque sont en or, travaillés avec goût, ciselés avec art. Ce sont des bracelets, des anneaux, des colliers, qui presque tous ont la forme symbolique du serpent, et cette forme se retrouve dans les ciselures dont ils sont ornés. Les monnaies étaient en argent. On n'avait pas encore songé à les tailler comme les nôtres et à leur donner une empreinte. C'étaient tout simplement des lames d'argent massif que l'on coupait par petits morceaux, selon le besoin.

A cette riche collection des temps anciens on en a joint une autre qui renferme les monumens du moyen-âge. On y trouve des armures, des tapisseries, et plusieurs ouvrages de sculpture en bois fort remarquables.

Le directeur du musée scandinave, M. Thomsen, a disposé ces objets d'antiquité avec un ordre admirable. Il est tout-à-fait dévoué à cette œuvre scientifique, et il l'agrandit chaque jour. Chaque jour les paysans danois fouillent dans leur Herculanum et y découvrent de nouveaux débris qu'ils portent chez le prêtre. Le prêtre les envoie à Copenhague. Il serait à souhaiter que notre gouvernement voulût faire des échanges avec ce musée. Ceux qui le dirigent y sont tout disposés, et, si l'échange peut avoir lieu, nous ajouterons par là une belle page historique à celles que nous avons déjà recueillies.

X. MARMIER.

Copenhague, 1er octobre 1837.

LES PREMIERS

RÉFORMISTES D'ÉCOSSE.

L'histoire de la réforme politique en Angleterre est curieuse et par elle-même et comme histoire de l'esprit public anglais. On y voit tout ce que peut la persistance de volonté d'un peuple. On voit naître une idée, cette idée se formuler, les formules de cette idée varier à l'infini sans que jamais l'idée varie. La réforme, telle est l'idée, tel est le mot d'ordre populaire; la réforme, telle est la bannière que suit une partie de la nation. Un jour cette bannière est abattue et foulée aux pieds; le lendemain elle se relève radieuse, et marche devant un peuple assuré de la victoire. Enfin, après des vicissitudes sans nombre, des alternatives infinies de revers et de succès, la voilà qui flotte sur les vieilles tours de Westminster-Hall, arborée par la main du peuple? non : par la main de ses mortels ennemis!

Si cette histoire est curieuse dans son ensemble, elle ne l'est pas moins dans ses détails. Ses commencemens sont pleins d'intérêt, en Ecosse surtout. Ce fut en effet dans la partie la plus remuante du Royaume-Uni que les tentatives des novateurs furent le plus audacieuses et le plus sévèrement réprimées; ce fut là que le pouvoir ne craignit pas d'engager la lutte; ce fut là que la persécution frappa, sinon les plus nombreuses, du moins les plus courageuses et les plus nobles victimes.

Le contre-coup de la révolution américaine et de la révolution française avait vivement remué la Grande-Bretagne. L'Angleterre mécontente, l'Irlande toujours opprimée, l'Ecosse soumise, mais menaçante, avaient salué avec enthousiasme l'ère de la régénération des peuples. L'Angleterre et l'Irlande s'étaient sur-le-champ couvertes

d'associations tendant toutes à la réforme de la constitution, quelques-unes même à une révolution. L'Ecosse n'avait pas tardé à suivre leur exemple, et même, par sa coopération active, à se placer à leur tête.

Mais si la contagion des idées françaises avait gagné les novateurs écossais, ces idées, modifiées par le tour d'esprit national, avaient un caractère particulier et tout-à-fait local. Chez les premiers réformistes d'Edimbourg et de Glasgow, Thomas Muir, Palmer et autres, l'esprit religieux se combinait avec l'esprit littéraire, l'intelligence s'unissait à la religion. Il y avait loin de leur mysticisme éclairé, quelque audacieux qu'il fût, à l'esprit philosophique français; et cependant, par une véritable anomalie, ou plutôt par un résultat de cette tendance à l'imitation à laquelle se laissent volontiers aller les peuples comme les individus, le vocabulaire des partis, les dénominations des révolutionnaires français, furent adoptés tout d'abord par les réformistes d'Ecosse. Leurs sociétés patriotiques s'appelaient *sociétés des amis du peuple*, la réunion des délégués des diverses associations s'appelait *convention*, les comités des onze quartiers de la capitale du pays s'appelaient *sections*. S'ils n'adoptèrent pas en entier et aveuglément les principes des républicains français, leur phraséologie était la même.

En Ecosse comme en France, c'étaient des hommes jeunes la plupart, des hommes ayant reçu une brillante éducation, des écrivains, des avocats, des ecclésiastiques, de riches industriels, qui se placaient à la tête du mouvement national. Les colonels Dalrymple de Fordel et Macleod, lord Daer, les avocats Forsyth, Morthland et Thomas Muir, Moffat le notaire, Bell le riche brasseur, etc., étaient les plus considérables entre ceux qui voulaient une réforme prompte et radicale. C'étaient les chefs du parti patriote. Quelques Anglais, comme l'éloquent Gerald, le ministre Palmer, Margarot, Yorke, Sinclair, vinrent plus tard grossir leurs rangs.

Le plus remarquable entre tous les réformistes d'Ecosse, l'homme auquel s'attacha dès le principe le plus vif intérêt, celui qui était doué des qualités les plus aimables, les plus solides, et de la foi la plus vive dans sa cause, l'homme enfin qu'on peut regarder comme l'apôtre et le martyr de la réforme en Ecosse, est Thomas Muir.

Thomas Muir était né à Glasgow, en 1765, de parens riches et honorables, dont il était le fils unique. Sa famille avait entouré son enfance des soins les plus tendres. Sa santé était délicate; mais comme son père voulait qu'il fût un homme, il l'avait envoyé à l'université de Glasgow. Le jeune Muir s'y était distingué par l'aptitude la plus

rare à tout apprendre, et y avait obtenu de brillans succès; mais ce qui, plus encore que sa facilité, l'avait fait remarquer de ses supérieurs, c'était sa fierté d'ame, son indépendance d'esprit et son indomptable caractère. Dans Muir enfant on aurait pu retrouver, en effet, l'apôtre d'une croyance nouvelle, le chef de parti; l'anecdote suivante en donnera la preuve (1).

Anderson, le fameux professeur de philosophie naturelle à Glasgow, l'homme qui a laissé un souvenir impérissable en fondant dans cette ville l'institution qui porte son nom, Anderson était connu par des opinions fort avancées pour son temps, opinions analogues à celles des réformistes dont il fut un des précurseurs. Dans une de ses leçons, l'audacieux professeur s'était hasardé à faire une exposition de ses principes; il fut suspendu de ses fonctions. Anderson était adoré de ses élèves, qui, la plupart, étaient convertis à ses doctrines. Muir surtout était un de ses disciples les plus assidus. Muir, indigné de la suspension de son professeur, ne se borne pas à murmurer comme ses camarades; il les rassemble dans l'une des cours du collége et les harangue avec chaleur; mais, au beau milieu de son discours, des agens de l'autorité accourent et s'emparent de l'orateur. Anderson triompha de ses ennemis, et fut réintégré dans sa place; mais on voulut faire un exemple sur le jeune chef des rebelles. Ce fut sans doute pour échapper au châtiment qui le menaçait que Muir quitta l'université de Glasgow, renonça à l'étude de la théologie, et vint suivre à Edimbourg celle du droit. Il avait étudié pour être ministre, il devint avocat; néanmoins son esprit conserva toujours le tour religieux que lui avaient donné ses premières études.

Thomas Muir se fit remarquer dans sa nouvelle profession par sa connaissance du droit dans un pays où le droit est une science fort obscure, et par son éloquence vive et entraînante.

Muir était avocat depuis plusieurs années, et avait acquis une grande réputation, quand arriva la crise de 1792. Muir avait embrassé avec chaleur la cause de la liberté. Son ardeur et son zèle étaient grands, car il s'agissait de répandre des doctrines pour lesquelles, encore enfant, il avait souffert la persécution. On était las des élections corrompues, des longs parlemens, dans lesquels on ne voyait que des instrumens d'oppression, et le mot d'ordre des réformistes, alors comme aujourd'hui, était la réforme électorale et les parlemens triennaux. Les Écossais réclamaient, en outre, la sup-

(1) *Life of Thomas Muir*, by Peter Mackenzie, of Glasgow. — *Memoirs and Trials of the political martyrs of Scotland*, Edinburgh, 1837. *Tait's Edinburgh Magazine*, 1837.

pression de leur code criminel et l'application de la loi anglaise. Ils eussent voulu briser l'arme qui bientôt devait servir à les frapper. Muir, le premier, organise à Édimbourg des sociétés politiques où s'enrôlent en grand nombre les partisans de la réforme. Pendant les vacances des tribunaux, il court d'Édimbourg à Glasgow, qu'il veut convertir à la nouvelle foi. Glasgow n'était alors qu'une ville de quarante mille habitans. Ce n'était pas, comme aujourd'hui, une immense manufacture habitée par plus de deux cent mille ames, l'un des principaux et peut-être des plus redoutables centres de la démocratie anglaise. Mais si cette ville ne renfermait pas, comme de nos jours, une innombrable population d'ilotes, le caractère de ses habitans était remuant, comme il l'a toujours été; aussi Thomas Muir y trouva-t-il de nombreux auxiliaires. Ses pamphlets, ses prédications éloquentes dans les *meetings*, ses démarches incessantes, l'affabilité de ses manières, l'irréprochable pureté de ses mœurs, l'estime universelle dont il jouissait, et, par-dessus tout, l'influence contagieuse de son amour pour la liberté, gagnaient tous les cœurs à sa cause, tous les esprits à ses doctrines. Grace à son active propagande, le parti de la réforme compta bientôt, dans l'ouest et dans le sud de l'Écosse, des milliers d'adhérens. Glasgow, Dumfries, Ayr, Lanark, étaient les centres d'affiliations qui couvraient le pays comme un vaste réseau.

On comprend aisément quelles devaient être les terreurs du pouvoir à la vue d'une si formidable organisation. Les tories écossais, qui avaient à leur tête le célèbre Henry Dundas, secrétaire d'état, gouverneur de l'Écosse, et Braxfield, lord de justice, serraient leurs rangs et faisaient face à l'ennemi. Comme leurs chefs étaient résolus, ils eussent volontiers commencé l'attaque; mais comment agir contre ces sociétés que couvrait une apparence de légalité? Ils voyaient l'imminence du péril, et ils attendaient.

Thomas Muir, de son côté, quelque confiant qu'il fût dans l'excellence de sa cause et dans la force de son parti, comprenait les dangers de sa situation. Il avait dans les mains une arme redoutable, mais dont il était difficile de se servir. L'union fait la force. Muir sentait toute la vérité de cet axiome à la portée des politiques les plus vulgaires. Que pouvaient les sociétés écossaises livrées à elles-mêmes? Peu de chose. Réunies aux sociétés de l'Angleterre et de l'Irlande, leur influence devenait immense. Une fois les sociétés écossaises organisées, Muir, en dépit de quelques jalousies locales, s'efforce de hâter cette réunion nécessaire. Dans ce but, il propose aux sociétaires des dif-

férens districts de l'Écosse et leur fait adopter une résolution qui tend à la concentration de leurs forces. Cette résolution établit une assemblée centrale formée de délégués des provinces. Cette assemblée se réunit à Glasgow, le 30 octobre 1792, au *Star-Hotel*, et prend le nom de *Convention générale d'Ecosse*. Les délégués présens se déclarent société permanente des amis de la constitution et du peuple. Le colonel Dalrymple est nommé président de l'assemblée, et Thomas Muir secrétaire. Le premier acte de la *Convention* dont Muir dirige les travaux est de se mettre en rapport avec les sociétés populaires de Londres, à l'effet d'obtenir, par tous les moyens légaux et constitutionnels en leur pouvoir, la réforme électorale et parlementaire, de courts parlemens, etc., etc.

Pendant les mois qui suivent, la *Convention* s'assemble plusieurs fois, soit à Édimbourg, soit à Glasgow. Les conventionnels s'attachaient, dans leurs actes, à ne pas sortir des limites tracées par la constitution, qui, du reste, permettait beaucoup. Leur langage, quoique plein d'enthousiasme et d'espérances, n'a cependant rien de séditieux. Le but avoué de chaque réunion est la délibération et la rédaction de pétitions pour la réforme. Une correspondance active s'établit entre les conventionnels écossais et les sociétaires anglais et irlandais. A l'instigation de Muir, les membres les plus influens de ces sociétés, Grey, Fox, Adam, William Jones et Withbread, proposent aux conventionnels d'Écosse d'envoyer des députés à Londres; l'Irlande y aura aussi ses délégués, et ce *Congrès central* des réformistes des trois royaumes doit s'attacher à hâter, par tous les moyens les plus efficaces, la réforme des institutions politiques ou faussées ou corrompues, et le redressement des torts du pouvoir envers le peuple.

Ce congrès, où dominent les délégués anglais et irlandais, n'a déjà plus le même langage que la convention écossaise. Le matérialisme politique y remplace la mysticité. Les principes politiques des révolutionnaires français se montrent à nu dans ses manifestes. Écoutons plutôt. « Le genre humain, disent-ils, est sorti d'un long sommeil. Des milliers d'hommes n'ont pas été créés pour être les esclaves d'un seul. Assez long-temps les grands ont bu et mangé aux dépens du peuple, mangé les bons morceaux et bu les boissons fortes. Il est bien temps que le peuple boive et mange aux dépens des grands, car, après tout, le peuple est de la même pâte que les grands; sa chair ressemble à leur chair, son sang à leur sang. Pourquoi donc le traiterait-on, ce pauvre peuple, comme s'il était d'une race inférieure? »

La violence de ce langage devait accroître la violence des passions.

Dans tout le royaume, l'agitation était extrême; l'Écosse surtout semblait prête à courir aux armes. Les révolutionnaires français comptaient même déjà sur la puissante diversion que devait faire en leur faveur le soulèvement de l'une des plus importantes provinces d'un état qui menaçait de prendre les armes contre eux. Mais, dans cette circonstance, les républicains français, auxquels on ne peut cependant refuser l'habileté politique, étaient entièrement dans l'erreur. Ils s'arrêtaient à la surface, et ne pénétraient pas les mobiles qui faisaient agir les conventionnels écossais, ni la portée de leur action. Ils n'avaient pas assez étudié le caractère écossais, qu'ils se figuraient trop volontiers formé à l'image du leur. Le caractère écossais diffère du caractère anglais; il est moins rassis, plus intelligent, plus *oseur*. L'Écossais a certainement quelque chose du Français; il sent vivement, il saisit rapidement; mais il n'est pas cependant, comme le Français, l'homme du premier mouvement; il est plus calculateur et plus intéressé. Quelles que fussent les déclamations des mécontens, l'Écossais sentait tout ce qu'il avait gagné à l'union; aussi, dans ces circonstances critiques, si quelque reste de l'ancien levain fermentait dans les cœurs, il ne se fit pas jour, et pas une voix ne s'éleva dans le pays pour demander, comme en Irlande, le *rappel de l'union*. Seulement, comme on était mécontent de l'insuffisance de la représentation écossaise et du manque d'équité de la législation criminelle, on le proclamait hautement, et on réclamait des priviléges plus étendus et une autre législation. Différent en cela de beaucoup de peuples en arrière des institutions dont on les a dotés ou dont ils se sont dotés eux-mêmes, le peuple écossais, intelligent, ami du savoir, penseur même, se sentait de beaucoup en avant des gothiques institutions qui le régissaient. Il comprenait aussi qu'il n'avait pas le pouvoir politique qu'il se croyait et qu'il se savait en droit d'exiger. Il se voyait exploité au profit de quelques intrigans sans pudeur, de quelques grands seigneurs sans pitié; il s'indignait, et il lui tardait qu'un tel état de choses eût une fin.

Mais, nous l'avons dit, en Écosse comme en France, et plus que dans l'Angleterre proprement dite, ce qui poussait avant tout à un grand changement et peut-être à une révolution, c'était l'intelligence.

L'Écossais, comme le Français, comprend tout et comprend vite; son tour d'esprit est éminemment littéraire. Il aime l'histoire, l'histoire du passé, l'histoire écrite qu'il lit et pour laquelle il se passionne, l'histoire présente dans laquelle il veut vivre. De nos jours, l'esprit écossais est certainement plus littéraire encore que ne l'est l'esprit

français. En Écosse, l'instruction est plus répandue qu'en France : tout fermier a sa bibliothèque ; tout paysan a ses livres ; on lit dans les moindres chaumières. Aussi consomme-t-on dans ce petit pays autant de journaux et de publications périodiques qu'en France. Ces goûts littéraires ont fait accuser l'Écossais de pédantisme ; cela tient sans doute à ce que, si l'Écossais sait autant que le Français, il sait autrement que lui, c'est-à-dire plus solidement ; à ce que, s'il a autant d'intelligence que le Français, il n'a ni sa mobilité, ni son audace un peu légère. Ajoutez à cela qu'en Écosse, ce tour d'esprit est aussi plus religieux qu'en France. On croit encore dans ce pays-là, on croit beaucoup. Il est vrai que chacun croit à sa manière, que dans les villes chaque quartier et presque chaque rue a sa religion ; mais n'importe, chacun croit.

En présence du mouvement dont nous venons de parler, en présence d'un mouvement si unanime et si raisonné, en présence de la menaçante organisation d'une moitié du pays, l'alarme devait être grande dans le camp des tories et du pouvoir. Ils savaient que le peuple avait la conscience de ses droits, ils le voyaient se concerter et s'armer. Ils tremblaient. Ils se trompaient néanmoins dans leurs craintes comme les jacobins de Paris dans leurs espérances.

Comme il arrive souvent, lorsque l'intelligence a pénétré dans les masses et que ces masses s'agitent, l'arme dont elles se servent le plus volontiers et qu'elles croient la plus efficace, c'est l'arme de la parole. Les sociétaires de la convention d'Écosse, les délégués du congrès anglais, parlaient donc beaucoup, écrivaient beaucoup, mais agissaient peu. La force brutale agit parce que la force brutale est toute matérielle et qu'elle ne connaît qu'un seul droit, le droit du plus fort. La force intelligente a plus de modération. De quelle manière, en effet, agir vis-à-vis du pouvoir quand on veut rester dans la légalité, et qu'on répugne à l'insurrection? Les sociétaires écossais se bornaient donc, comme par le passé, à des manifestes et à des menaces qui rendaient plus vives les terreurs du pouvoir, plus profondes ses haines, plus imminentes ses vengeances.

Chaque nation, comme chaque homme, a son caractère propre. Ce caractère national se montre surtout dans les actes des partis. Ces actes suivent plus ou moins promptement les discours dont ils sont la conséquence logique et obligée. En France, d'ordinaire, l'acte, conséquence logique du manifeste, suit rapidement le manifeste, comme nous en avons eu la preuve dans mainte circonstance, et même dans des temps fort rapprochés ; au-delà du détroit, l'acte

logique se fait plus long-temps attendre. On s'assemble cent fois, on déclame avec une violence inimaginable; on entasse des montagnes de pamphlets, de pétitions et d'adresses, avant de faire ce que, dès les premiers jours, on semblait décidé à faire, avant de joindre la pratique à la théorie. Les partis sont comme les gens de la rue, le *mob;* ils s'injurient et se montrent le poing, une heure durant, avant de se résoudre à en venir aux mains. Les réformistes d'Écosse s'entendaient avec les réformistes d'Angleterre; leur nombre était si grand, leur organisation si forte, leurs mesures si bien arrêtées, qu'ils semblaient n'avoir qu'à vouloir pour être les maîtres et emporter d'assaut le pouvoir; la résolution leur manqua, elle ne manqua pas à leurs ennemis.

Au lieu d'agir, les réformistes écossais discouraient toujours, ils envoyaient des adresses aux réformistes anglais, qui endoctrinaient ceux d'Irlande, et réciproquement. L'adresse des Irlandais aux Écossais est le plus remarquable de tous ces manifestes. Elle se distingue autant par l'expression que par les choses qu'elle exprime. C'est la pensée irlandaise à mots couverts (1), la pensée du démembrement, le *rappel de l'union,* cette pensée qui a été celle de l'Irlande depuis les premiers jours de l'oppression, et que le grand agitateur, l'audacieux O'Connell, tout gouvernemental qu'il soit devenu, a certainement encore au fond du cœur.

« Réformistes nos frères, disaient les Irlandais aux Écossais, nous nous réjouissons sincèrement de voir l'esprit de liberté se lever sur le sol de l'Écosse; nous nous réjouissons à l'idée que vous ne vous considérez plus comme engloutis dans un autre pays, comme liés sans retour à un autre peuple; nous nous réjouissons de ce qu'aujourd'hui, dans cette grande question nationale, vous vous montrez vraiment Écossais, vraiment les enfans de cette terre où Buchanan a écrit, Fletcher parlé, Wallace combattu (2). »

Pitt, naguère réformiste, gouvernait alors. Pitt avait plus de décision dans le caractère et d'unité dans les vues qu'une société, quelque parfaite que fût son organisation, n'en pouvait avoir. Comme il avait été dans la place, il en connaissait les côtés faibles. Il possédait en outre ce coup d'œil pénétrant du grand politique; il savait où il fallait frapper, et comment il fallait frapper. Il hésitait cependant

(1) L'Irlande, à cette époque, avait des réformistes; mais l'union irlandaise n'existait pas.

(2) On a attribué à tort cette adresse à Grattan; le docteur Drennan en est l'auteur. L'adresse de Watson aux Irlandais (*Moniteur* de 1798) contient les mêmes pensées, exprimées d'une manière plus violente.

encore, retenu qu'il était par quelques scrupules de jeune homme; le fait suivant le décida à agir.

La France, comme on sait, était alors en guerre avec l'Autriche et la Prusse. Son territoire avait été envahi; elle avait repoussé une première fois les armées ennemies; mais, quelles que fussent la bravoure de ses soldats et l'énergie de ses citoyens, le péril était grand encore. Le ministère anglais sympathisait ouvertement avec les souverains alliés, son attitude était menaçante, et, d'un jour à l'autre, les Français s'attendaient à avoir un ennemi de plus sur les bras, et un ennemi plus redoutable à lui seul que l'Autriche et la Prusse réunies. Mais tandis que le cabinet britannique négociait avec les ennemis de la France, n'attendant qu'un moment favorable pour jeter le masque, le peuple anglais, sourd aux insinuations de ses gouvernans, fraternisait avec le peuple français.

« En contemplant la condition politique des nations, disaient les *Bretons unis* du congrès dans leur adresse aux républicains français, nous avons peine à concevoir un système de gouvernement plus diabolique que celui qui a été établi dans notre île et dans le reste du monde. Pour satisfaire l'ambition et assouvir l'avarice des grands, les liens de frères qui unissaient le genre humain ont été brisés. On dirait que tant de peuples divers ont été jetés sur la terre par des dieux rivaux. L'homme n'est plus regardé comme l'ouvrage d'un même créateur. Les institutions politiques sous lesquelles il vit ont été fondées contrairement à son bonheur, quelle que soit la religion qu'il professe. En dépit de cette bienveillance universelle que la morale de chaque religion connue rend obligatoire, il a été perfidement amené à considérer son espèce comme son ennemie naturelle, et à décider du vice et de la vertu selon les limites géographiques qui séparent chaque peuple. »

Ce langage différait de celui des révolutionnaires français. Il était philosophique et en même temps religieux. Soit que la tournure mystique de cette adresse fît soupçonner cette fois les délégués d'Écosse, mais surtout Thomas Muir, de l'avoir rédigée, Pitt, qui se voyait débordé, et qui craignait que la sympathie des deux nations ne se formulât autrement que par des paroles, Pitt se décida à attaquer, et ce fut l'Écosse qu'il choisit pour champ de bataille. Pitt eût craint d'engager l'affaire avec les réformistes de Londres; la constitution d'ailleurs lui faisait obstacle. En agissant loin du centre, il se trouvait plus à l'aise. L'Écosse, si long-temps opprimée, et qui, depuis les terribles exécutions du duc de Cumberland en 1745 et la des-

TIMBRE ROYAL 6 c. SEINE

truction de l'esprit de *clan*, passait, malgré le caractère remuant de ses habitans, pour la plus facile à soumettre des provinces du Royaume-Uni, l'Écosse fut choisie pour faire un exemple, et Thomas Muir fut désigné pour être la première victime. Il fut arrêté vers le commencement de janvier 1793, six semaines après la première réunion de la convention écossaise. Thomas Muir refusa de répondre aux interrogatoires du sheriff. Il connaissait les vices de la législation criminelle de l'Écosse, la politique insidieuse et inquisitoriale des magistrats de son pays, qui souvent arrachaient à l'impatience de l'accusé les seuls griefs qui pussent donner lieu à un procès et à une condamnation. Avocat et ami de l'humanité, il avait souvent dénoncé de semblables manœuvres et déjoué d'indignes tentatives de ce genre. En se taisant, du moins il ne donnait pas d'armes contre lui. Muir fut mis bientôt après en liberté sous caution. Comme son procès ne devait avoir lieu qu'après certains délais, il chargea un de ses amis, M. John Campbell, de le prévenir à temps, et partit pour Londres, où il vit, en passant, les principaux réformistes anglais, et de Londres il se rendit à Paris.

Ses juges n'ont pas mis ce voyage au nombre des griefs allégués contre lui; on peut donc croire que le but en était innocent, et que le seul désir de satisfaire une curiosité bien naturelle chez un esprit aussi amoureux de nouveautés, avait engagé Muir à l'entreprendre. Il arriva à Paris la veille de l'exécution de Louis XVI. Son cœur fut navré. Il apprécia sur-le-champ toutes les conséquences que ce fatal évènement allait avoir pour la liberté des peuples. Il comprit tout le parti que les ennemis de l'affranchissement de son pays allaient tirer de cette sanglante exécution; le jour où la tête de Louis XVI tomba, il se vit condamné par les juges écossais, et la liberté avec lui.

Quand les tories d'Édimbourg apprirent que Muir était en France, *en faveur auprès des régicides*, disaient-ils, ils ne perdirent pas de temps. Ils le citèrent à comparaître devant la cour criminelle pour le crime non défini de *sédition*; sans lui laisser les délais matériellement nécessaires pour qu'il pût revenir de France en Écosse, ils le déclarèrent hors la loi, et la somme qu'il avait déposée comme caution fut confisquée. La première pensée de Muir fut de revenir à Édimbourg et de faire face à ses ennemis. Ses amis s'opposèrent à cette résolution désespérée. Ils ne voyaient là qu'un sacrifice inutile.

Pendant l'absence de Muir, les réformistes ne perdirent cependant pas tout courage. L'armée était nombreuse, pleine de confiance et de résolution; mais son général n'était plus là, et comme il arrive

souvent, ses lieutenans avaient peur. Déjà même la plupart des délégués des ordres supérieurs, craignant d'être frappés à leur tour, s'étaient retirés de la société et se cachaient. William Skirving, Écossais comme Muir, mais ne possédant pas la même influence, avait seul osé accepter le poste périlleux de secrétaire de la convention, que le départ de son ami avait laissé vacant. Il y assistait en cette qualité quand elle s'assembla en mai 1793.

Pendant que les réformistes cherchaient à se concerter, les agens du pouvoir ne restaient pas inactifs; de nombreuses arrestations avaient lieu chaque jour, et c'est vers ce temps que commença cette période de l'histoire moderne d'Écosse que les réformistes de ce pays ont appelée *le règne de la terreur*.

La fatalité voulut que Muir, oubliant les conseils de la prudence, vînt lui-même, dans ce temps funeste, se livrer à ses ennemis. La guerre avait éclaté entre l'Angleterre et la France. L'embargo mis sur les bâtimens de l'une et l'autre nation avait suspendu toutes les relations entre les deux pays. Pendant plusieurs mois, la famille de Muir était restée sans nouvelles de l'exilé. Les premières lettres que Muir reçut d'Écosse lui apprirent que son nom avait été rayé de la liste des avocats écossais, et que la persécution continuait contre les hommes de son parti avec plus de violence que jamais. La famille de Muir lui envoyait des lettres, de l'argent, et l'engageait à passer aux États-Unis, où un accueil hospitalier l'attendait. Muir avait vingt-huit ans à peine. Il était l'unique fils de parens qui l'adoraient et qui faisaient reposer sur sa tête toutes les espérances de leur vieillesse. Ces espérances étaient même un peu ambitieuses, car on raconte que la mère de Muir avait rêvé que son fils serait lord-chancelier d'Angleterre. Si la pauvre femme avait l'ambition de la mère des Gracques, elle en eut aussi les désappointemens et les mortelles douleurs. Malgré les avis paternels, Muir quitta la France, et s'embarqua sur un navire américain qui se rendait en Irlande. Muir s'arrêta dans cette île, et vécut quelque temps dans l'intimité des réformistes de ce pays. Pendant son séjour auprès d'eux, il entra en correspondance avec son père par le canal du capitaine américain. Cette correspondance du jeune homme et du vieillard est extrêmement touchante. Le malheureux père est obligé de faire violence à ses sentimens pour parler de son fils comme d'un étranger, et la tendresse paternelle se trahit plus d'une fois dans ses lettres. *L'absence de ce jeune homme nous a grandement affligés*, dit le vieillard, et cependant il recommande au

jeune homme, avec une sollicitude toute paternelle, de ne pas songer à venir les retrouver de long-temps.

Muir était fatigué d'un exil de plusieurs mois; la perspective de passer de longues années en Amérique, loin de sa famille et de ses amis, lui était odieuse. De plus, il croyait avoir des devoirs à remplir, des devoirs de chef de parti; il ne voulait pas surtout que son courage fût mis plus long-temps en doute, et qu'on pût lui reprocher d'avoir fui devant le danger. Muir se rendit donc en Écosse par le Port-Patrick. *Je suis venu volontairement*, dit-il plus tard, *pour faire face à mes accusateurs et les confondre.* Le choix qu'il fit de la route la plus fréquentée semble prouver que telle était, en effet, son intention. En débarquant à Port-Patrick, il fut reconnu par un employé de la douane qui l'avait vu plaider autrefois au barreau d'Édimbourg, et qui le dénonça. Comme Muir avait été mis hors la loi, il fut immédiatement arrêté. Williamson, le fameux chasseur et le fameux preneur d'*amis du peuple* d'alors, Williamson fut chargé de conduire le prisonnier au *jail* d'Édimbourg. On avait saisi ses papiers en même temps que sa personne. Ces papiers étaient sans importance; on les dénonça cependant comme incendiaires. On incrimina surtout un pamphlet de Milton sur la liberté illimitée de la presse, quelques lettres de France scellées avec la *tête de la Liberté*, et un certificat d'admission à la société des Irlandais unis, signé par Hamilton Rowan, le secrétaire de l'association. Ces papiers, jusqu'aux plus frivoles, servirent de base à l'accusation portée contre Muir.

La nouvelle de l'arrestation de Muir produisit en Écosse une sensation extraordinaire. Les tories avaient peine à dissimuler leur joie; ils tenaient enfin le général ennemi. Mais comme l'attitude des amis du peuple devenait de plus en plus menaçante, le ministère, pour ne pas leur laisser le temps de se reconnaître, donna ordre que le procès du chef des réformistes eût lieu sur-le-champ. Le 30 août 1793, Thomas Muir fut donc amené devant le tribunal criminel d'Édimbourg. Les illusions de parti sont grandes. Le croirait-on? les réformistes d'Écosse étaient sans défiance, ils croyaient à l'acquittement de leur chef, qui, disaient-ils, était venu généreusement s'asseoir sur les bancs de la justice; ils s'attendaient à retrouver bientôt Thomas Muir à leur tête et à reprendre l'offensive contre le pouvoir. La composition seule du tribunal eût dû cependant leur dessiller les yeux, leur ôter tout espoir et leur faire prévoir l'issue fatale du procès.

Dans le courant de l'année précédente, quand les sociétés des amis

du peuple avaient commencé à se réunir, les tories avaient organisé, de leur côté, des sociétés dirigées par des principes opposés, des sociétés analogues à celles des orangistes d'Irlande et des conservateurs actuels en Angleterre. L'une de ces sociétés, composée de tous les chefs de ligne du parti ministériel, s'était formée à Édimbourg sous le nom d'*hommes de la fortune et de la vie* (*life and fortune men*); on l'appelait aussi la société de *Goldsmiths'-Hall*, du nom de l'endroit où elle tenait ses séances. Cette société, dirigée par Braxfield, le lord de justice, par les lords Eskgrove, Henderland, Swinton, Dunsinnan, etc., renfermait tout ce que le parti tory comptait de gens décidés et violens.

La société de Goldsmiths'-Hall s'annonçait, dans ses manifestes, comme instituée pour la défense de la constitution de la Grande-Bretagne, *cette constitution objet de convoitise pour le reste des nations.* Par un calcul assez ordinaire aux partis, les chefs des amis du peuple, qui, eux aussi, se prétendaient les défenseurs de la constitution, et qui ne voulaient pas qu'une autre société s'arrogeât exclusivement ce titre, résolurent d'un commun accord de se faire inscrire au nombre des membres du Goldsmiths'-Hall. Les tories furent bien surpris un jour de trouver, sur la liste de leurs adhérens, les noms de Thomas Muir, William Skirving, Moffat, Bell, Johnstone, tous chefs des amis du peuple. Comme on le pense, ces noms furent ignominieusement effacés du registre des associés. Jusqu'alors tout était bien, chaque parti agissait dans son droit; mais quand, l'année suivante, les magistrats tories choisirent, pour composer le jury qui devait prononcer sur l'innocence ou la culpabilité de Muir, Skirving et autres chefs des amis du peuple, un jury composé des membres les plus ardens de la société de Goldsmiths'-Hall, il y eut évidemment manque d'équité, il y eut attentat au droit commun, ces hommes ayant déjà prononcé leur verdict par anticipation lorsqu'ils avaient exclu les chefs réformistes de leur société. Plus tard, la conduite des juges écossais donna lieu à de violens débats dans le parlement anglais et fut sévèrement qualifiée par ses membres les plus considérables; mais alors il n'était plus temps, les victimes succombaient dans un lointain exil (1)!

Muir partageait les espérances de ses amis; il avait la confiance un peu naïve d'un chef de parti jeune et honnête. Quelque chaleureuse qu'eût été son opposition au pouvoir, quelque actifs et quelque dan-

(1) *Memoirs and Trials*, etc., pag. 7.

gereux qu'eussent été les moyens mis en œuvre pour renverser l'administration des tories et faire prévaloir la réforme, il ne croyait pas être sorti de la limite des droits que la constitution accordait à tout citoyen anglais. Il se croyait personnellement irréprochable, et aux yeux de tout homme impartial il l'était peut-être. Fort de son droit et persuadé de l'excellence de sa cause, il refusa le ministère d'hommes éminens qui lui offraient l'appui de leur talent, MM. Erskine et John Clerk. Il craignait, avant tout, de ne pas être défendu comme il voulait l'être, ou plutôt d'être défendu au préjudice de *la cause* dont il se regardait comme l'*apôtre*. Au fond peu lui importait d'être déclaré innocent ou coupable, pourvu qu'il pût se servir du banc de l'accusé comme d'une tribune, ou plutôt comme d'une chaire où il pût prêcher la cause de la réforme.

Les débats de son procès furent misérables, et les charges alléguées contre lui plus misérables encore. Son plus grand crime était d'avoir prêté un exemplaire des *Droits de l'homme* de Payne et quelques copies du dialogue de Volney entre le gouvernant et le gouverné, dialogue extrait de l'ouvrage des *Ruines*. On l'accusait aussi d'avoir donné lecture à la convention d'Ecosse de l'adresse des Irlandais unis, dont il a été question plus haut. Il est à croire que toutes ces charges n'étaient que des prétextes pour perdre un homme que le pouvoir regardait comme dangereux; cependant elles furent sérieusement discutées par Braxfield, lord de justice.

L'attitude de Muir devant le tribunal fut digne et calme. Il commença par réclamer des juges impartiaux, des juges qui n'eussent fait partie ni de l'association de Goldsmiths'-Hall, ni de la société des amis du peuple. Dans les hommes qui siégeaient là et qui l'avaient chassé de leur société, il ne voyait pas des juges, mais des ennemis. Blair, le solliciteur-général, et Braxfield, répliquèrent comme répliquent les gens de parti en pareille occasion : « Le pouvoir devait-il se priver de ses meilleurs appuis? Nullement. » Et on passa outre.

Parmi les témoins qu'on avait pu trouver pour déposer contre Muir figuraient la servante de sa famille et le révérend Lapslie. Lapslie était ce personnage qui ne manque jamais aux procès politiques; il remplissait le rôle du traître. Lapslie, l'ami d'enfance de Muir, avait été accueilli par sa famille comme un fils. Réformiste ardent, il avait assisté aux premières séances de la convention. Quand la persécution commença, et que Muir fut poursuivi par le pouvoir, Lapslie l'abandonna, et poussa le fanatisme de l'apostasie jusqu'à faire quarante milles, sans avoir été assigné, pour venir déposer contre son ancien

ami. Anne Fisher, la servante, était évidemment un témoin soudoyé. Sa leçon lui avait été faite, et elle la récita avec une volubilité qui prouvait plus en faveur de sa mémoire que de l'adresse de ceux qui l'avaient mise en avant. Elle racontait « qu'elle avait souvent entendu dire à M. Muir que le livre de Payne était un bon livre; que ce livre, il l'avait prêté à des amis; bien plus, que M. Muir avait dit à son coiffeur qu'il devrait bien laisser l'ouvrage de Payne dans sa boutique, pour éclairer ses pratiques sur leurs droits. » Anne Fisher ajoutait « qu'elle avait vu sur la table de Muir un dialogue qu'il avait lu en présence de sa mère, de sa sœur et autres personnes; que Muir avait trouvé ce dialogue fort spirituel, et qu'il avait dit qu'il était écrit par un nommé *Volnew* (Volney), l'un des premiers esprits de France. La France était la plus florissante des nations, disait encore quelquefois Muir; elle avait aboli la tyrannie et créé un gouvernement libre. Quant à la constitution anglaise, elle avait aussi du bon, mais les abus l'avaient gâtée; elle avait besoin d'être réformée, etc., etc. »

Tels étaient les principaux griefs allégués contre Thomas Muir, et cela sur le seul témoignage de cette femme. L'infame conduite de Lapslie et la déposition de la servante Anne Fisher avaient excité l'indignation de l'accusé; la manière dont il discute ces témoignages est noble et éloquente. « Messieurs, dit-il à ses juges, l'espion de la famille a fait son métier avec une singulière vigilance. Cette femme n'a-t-elle pas été en effet jusqu'à vous dire quels livres étaient sur ma table!... Messieurs, à l'avenir fermez soigneusement vos bibliothèques; car, pour peu qu'elles soient considérables, il n'est pas un crime dans le Décalogue dont vous ne puissiez être convaincu sur le témoignage de votre servante. Le possesseur de Platon, de Hume ou de Harrington, sera, lui, républicain: le savant qui aura sur ses tablettes le Koran de Mahomet sera, lui, mahométan... Le lord avocat d'Ecosse mérite les éloges du pouvoir; il a découvert de nouvelles et vastes régions dans la sphère déjà si étendue de la criminalité. Avec une ardeur comme la sienne, on ne peut manquer de revenir d'un voyage de découvertes dans ce monde nouveau avec de magnifiques collections. Hélas! messieurs, je souris.... mais mon sourire est triste, et meurt bientôt quand je viens à penser qu'aujourd'hui, à la fin du XVIIIe siècle, on a pu interroger la servante d'un homme sur le contenu des livres qu'il avait dans sa maison, et que, sur la dénonciation de cette femme, cet homme peut tout perdre au monde, la réputation, la fortune, la vie même!..... Messieurs, vous avez entendu le témoignage d'Anne Fisher... Je vous le répète encore, si vous écoutez

de pareils rapports, vous détruisez pour jamais la société domestique, vous desséchez dans leur germe les doux épanchemens des familles... Ah! n'est-ce pas assez de pleurer sur des malheurs publics sans qu'il faille encore, quand nous rentrerons dans nos maisons, nous renfermer dans une sombre solitude, gardée par le soupçon et le danger, où nous ne pourrons nous laisser aller aux affections de la famille, et où désormais tout échange de paroles consolantes entre amis ne sera même plus permis! »

L'ensemble du plaidoyer de Muir est plutôt une prédication qu'une défense; la question de la réforme du parlement, qu'il traite en plusieurs endroits avec une habileté et une hauteur de vues que peu de réformistes modernes ont égalées, et avec une modération qui ne laisse pas de prise aux interruptions de lord Braxfield, le remplit presque en entier. Muir termine ainsi sa longue oraison :

« Maintenant, quel a été mon crime? Serait-ce d'avoir prêté à un ami un exemplaire du livre de Payne? Serait-ce d'avoir donné à d'autres amis quelques pamphlets très constitutionnels et très innocens? Non, messieurs; mon crime, c'est d'avoir osé, autant que me le permettaient mes faibles moyens, me faire l'énergique et actif avocat du droit qu'a le peuple d'être représenté avec équité dans la maison du peuple; c'est d'avoir poursuivi l'accomplissement de cette mesure par tous les moyens légaux; c'est d'avoir vivement réclamé la diminution des taxes qui écrasent les citoyens; c'est d'avoir adjuré hautement le pouvoir de se montrer économe du sang du pauvre. Messieurs, depuis mon enfance jusqu'à ce moment, je me suis dévoué à la cause du peuple. C'est une noble et belle cause, qui doit définitivement prévaloir, qui doit finalement triompher. Prononcez votre verdict; s'il m'est contraire, si vous me condamnez, ce que je ne puis croire possible, ce sera pour mon attachement à cette cause seule, et non pour de vains et honteux prétextes, qui ne servent qu'à colorer misérablement les motifs réels de l'accusation portée contre moi. »

Le lord de justice Braxfield répliqua à Muir. Il le fit avec brutalité, et avec un manque de goût et de formes qui plaçait de beaucoup le lord au-dessous du plébéien. Il répond à la forte et véhémente argumentation de l'accusé par des injures, et quand il arrive à la grande question de la réforme, il fait, aux théories un peu naïves du réformiste, la réponse qu'ont faite de tous temps les tories aux radicaux : « Tout gouvernement dans tout pays est l'image d'une corporation. Dans notre pays, cette corporation se compose d'hommes possédant la terre, qui seuls ont le droit d'être représentés; car pour

la canaille (*rabble*), qui n'a guère que la propriété de sa personne, quelle sécurité voulez-vous qu'elle inspire à la nation? quelle caution a-t-on de l'acquittement des taxes qu'elle doit payer? Ces gens-là peuvent charger leur propriété tout entière sur leur dos, et quitter le pays en un clin d'œil. Ceux qui possèdent le sol ne peuvent pas déloger ainsi.... La tendance de toute la conduite de l'accusé n'était propre qu'à pousser le peuple à la révolte, ajoutait-il; si l'on n'eût pas accordé ce qu'il demandait, il l'eût pris de force... Je n'ai pas le plus petit doute, disait Braxfield en terminant, que les jurés, convaincus, comme moi, de la culpabilité de l'accusé, ne rendent un verdict qui ne peut manquer de les honorer. »

Quand le lord de justice eut achevé, la cour se retira, et après quelques heures de délibération, Gilbert-Innes de Stow, chef du jury, prononça un arrêt qui déclarait Thomas Muir coupable du crime de sédition. Cet arrêt fut rendu à l'unanimité. Quelle peine, maintenant, devait-on infliger au séditieux? Henderland, lord avocat d'Écosse, après s'être récrié contre l'énormité de la faute, adressa au tribunal les observations suivantes, qui donnent une idée assez juste de ce qu'était en Écosse la législation criminelle il y a moins de cinquante ans, de ce qu'elle est à peu près encore de nos jours, et de la manière de raisonner des magistrats écossais. « Le simple bannissement n'était pas suffisant; il n'aurait pour résultat que d'envoyer dans un autre pays un homme qui, là encore, saurait exciter le même esprit de trouble et de mécontentement, et qui, de loin, sèmerait la discorde à pleines mains; le fouet était trop sévère et trop ignominieux, appliqué surtout à un homme du caractère et du rang du coupable. Quant à l'emprisonnement, on ne pouvait guère le considérer que comme une peine temporaire; une fois le criminel dehors, il recommencerait de plus belle à troubler le bonheur du peuple. Il ne reste donc plus qu'une seule peine infligée par notre loi, disait Henderland, et mon cœur saigne à la seule idée de prononcer un mot si cruel... Cette peine... c'est la *déportation*. Appeler un tel châtiment sur la tête du coupable, c'est un devoir bien pénible à remplir... Il est sans doute extraordinaire qu'un homme (*gentleman*) de la façon, de la profession et du talent du coupable, ait commis une faute assez grave pour mériter un jugement si rigoureux; mais il n'y a pas à hésiter, sinon quelle assurance aurait-on à l'avenir contre ses manœuvres? L'éloigner de son pays, c'était le seul moyen de l'empêcher de faire du mal plus long-temps. » Sa seigneurie était d'avis cependant que l'accusé fût détenu jusqu'à ce qu'une occasion s'offrît de le déporter dans le

pays que sa majesté et son conseil privé auraient choisi. Lord Henderland finissait en requérant contre Thomas Muir « la condamnation à *la déportation pour quatorze ans, avec peine de mort* si l'accusé essayait de rompre son ban avant l'expiration de la peine. »

Alors Muir se levant : « Milords, je n'ai que peu de mots à répondre. Je ne ferai aucune observation sur la rigueur ou la modération de la sentence qui m'attend; mais, fallût-il marcher de la barre à l'échafaud, ce serait avec le même calme et la même sérénité d'ame que j'éprouve en ce moment. Mon esprit me dit que j'ai agi d'une manière conforme à ma conscience, et que je me suis voué à une bonne, à une juste, à une glorieuse cause, à une cause qui, tôt ou tard, doit prévaloir, à la cause de la réforme, qui ne peut manquer de triompher, et qui, par son triomphe, sauvera ce pays d'une destruction complète ! »

L'avis de lord Henderland fut adopté, quoique Braxfield, avant de s'y rendre, eût opiné pour la déportation à vie. Muir fut donc condamné à quatorze années de déportation.

L'Écosse n'était pas mûre pour la cause dont Muir annonçait si hautement le triomphe, car cette condamnation du chef des réformistes porta d'abord un coup terrible à la réforme. La *convention*, dans le premier moment, fut même sur le point de se dissoudre. Les officiers d'un grade supérieur, les fils de lords, en un mot, la plupart des membres qui occupaient une position sociale élevée, les riches négocians et les avocats, qui ne s'en étaient pas encore séparés, choisirent ce moment pour le faire. L'esprit sauvage et opiniâtre des *covenantaires* d'autrefois ne vivait plus que dans un petit nombre de cœurs.

L'Écosse, comme l'Allemagne, est le pays des sectaires; mais l'esprit de secte n'existe guère que dans les rangs inférieurs de la société, dans les rangs de ceux qui croient volontiers et qui croient long-temps. Les hommes des classes moyennes, dans les villes, et beaucoup de campagnards restèrent seuls fidèles à la cause de la réforme; ils maintinrent l'organisation de la convention, et décidèrent, dans la première délibération qui suivit la condamnation de Thomas Muir, que chaque jour une députation de ses membres dînerait avec le condamné, dans le *jail*, aux frais de la société. Tout le temps que Muir passa dans la prison d'Édimbourg, la députation, renouvelée chaque jour, vint régulièrement lui tenir compagnie. Dans ces petites réunions, Muir, toujours apôtre, ne se plaignait guère de son sort et de ses persécuteurs; il prêchait la réforme à ses amis; il leur recommandait la persévérance dans une cause qui devait bientôt

triompher; sa voix réchauffait le courage des tièdes, et, de sa prison, Thomas Muir eût relevé son parti abattu, si ses juges ombrageux ne l'eussent transféré du *jail* sur un ponton, où bientôt ses amis restés fidèles à ses doctrines devaient le rejoindre, non plus comme visiteurs, mais comme complices.

Muir était adoré de sa famille. Son père, en apprenant sa condamnation, fut frappé d'une attaque d'apoplexie dont il ne se releva jamais. Sa mère, femme de courage et de grand sens, trouva plus de force dans sa tendresse. Autrefois, dans ses rêves d'ambition maternelle, elle voyait son fils élevé aux premières dignités de l'état auxquelles le talent permet de prétendre : aujourd'hui, ce fils n'était plus qu'un condamné, qu'un proscrit; mais la ruine de ses espérances n'était rien à côté de l'affreuse douleur qui navrait son ame, à l'idée d'une longue et prochaine séparation, d'une séparation éternelle. Montée sur une barque non pontée et à l'époque la plus rigoureuse de l'hiver de 1793, elle visitait fréquemment son fils sur le bâtiment où il était détenu. Le jour fatal, le jour du départ arrive enfin. Comme elle va serrer une dernière fois sur son cœur ce fils bien-aimé, le vaisseau qui le portait lève l'ancre et met à la voile pour l'Angleterre. On comprend aisément la désolation de cette pauvre mère, qui, au lieu du baiser d'adieu, n'avait que le dernier regard de son fils qui s'éloignait pour jamais.

La condamnation de Muir fut suivie de celles de Jonhstone, de G. Mealmaker et de Palmer. Palmer, pasteur aux environs de Dundee, devait être déporté avec Muir, et eut d'abord pour prison le même bâtiment que lui. Ces condamnations avaient été le signal de la persécution la plus active; les prisons étaient remplies; des nuées d'espions couvraient le pays; mais, comme il arrive quelquefois chez les peuples dont le caractère a du ressort, les persécutions, au lieu d'abattre le courage des réformistes écossais, l'avaient soudainement relevé. De leur côté, les amis du peuple, en Angleterre, ne restaient pas inactifs; les sociétés de Londres et des principales villes et bourgades avaient envoyé, en Écosse, des délégués chargés de prêter assistance à leurs frères persécutés. L'Irlande avait aussi à Édimbourg ses députés qu'elle appelait *les missionnaires de la liberté.* Gerald et Margarot pour l'Angleterre, et Hamilton Rowan pour l'Irlande, étaient les plus distingués d'entre ces délégués. La convention se rassembla donc de nouveau en octobre 1793. Elle avait pris maintenant le nom de *convention britannique.* Skirving en était toujours le secrétaire. Le mot *convention*, ce vieux mot écossais, seul

et sans adjonction, était proscrit, comme ceux de *citoyen*, de *section*, et tout ce qui semblait tendre à l'imitation des habitudes révolutionnaires de la France. Ceux qui les prononçaient couraient le risque d'être condamnés comme séditieux. Du reste, malgré les nouvelles réunions de la convention et le renfort des patriotes anglais et irlandais, la terreur était grande à Édimbourg, dans le cœur des réformistes. L'*habeas corpus* venait d'être suspendu par acte du parlement, et le bruit courait que des troupes hanovriennes et hessoises marchaient de divers points de l'Angleterre vers l'Écosse.

Dans le courant du mois de décembre, les associés, convoqués par Skirving, s'étaient rassemblés dans une salle du *Blackfriar's wynd*, et discutaient les termes d'une pétition au parlement, lorsque M. Elder, lord prévôt d'Édimbourg, assisté d'une troupe de constables, vint sommer les délégués de se séparer. Ceux-ci obéirent aux magistrats sans qu'il fût nécessaire d'employer la force; mais résolus cependant à ne pas faire l'abandon de ce qu'ils regardaient comme un droit, sans quelque protestation éclatante, ils se réunirent de nouveau sur le *Grass-market*, où Skirving les avait convoqués; leur rassemblement fut de nouveau dispersé. Du *Grass-market* ils se rendirent dans la banlieue de la ville : là, ils croyaient échapper à la juridiction du lord prévôt; mais les mesures étaient bien prises, et, dans la banlieue, le sheriff du comté du Mid-Lothian les attendait et les dispersa encore une fois. Bien plus, sur un mandat du sheriff, Skirving, l'opiniâtre secrétaire, fut arrêté, et ses papiers furent saisis.

Pendant ce temps, une fermentation extraordinaire s'était manifestée dans la ville. La vieille métropole d'Écosse, dont les citoyens sympathisaient avec les novateurs, avait vu avec terreur la dispersion de leurs *meetings*, et le peuple s'indignait des coups d'état du lord prévôt et du sheriff. « Les citoyens ne pouvaient-ils donc plus se rassembler librement, disaient les meneurs, pour exposer au parlement leurs griefs? La liberté était-elle donc perdue? Les jours, d'odieuse mémoire, de la tyrannie du duc de Cumberland, allaient-ils revenir? » Les gens du peuple couraient l'un chez l'autre, s'interrogeaient, se consultaient, s'exaltaient. Le moment critique était arrivé. Devaient-ils prêter assistance aux conventionnels ou se soumettre à la tyrannie du pouvoir? Beaucoup étaient décidés à la résistance, un plus grand nombre à la soumission. Ceux qui étaient disposés à seconder les délégués, ne savaient comment le faire; ils manquaient de chefs, et ils ignoraient où ils devaient se rassembler. Vers le soir cependant, on apprit que les conventionnels devaient

encore se réunir. Les gens de métier de la vieille ville, les ouvriers des fabriques, et la population de la Canongate et de la Cowgate, sortant de leurs maisons, s'attroupèrent dans les rues. Mais le pouvoir était sur ses gardes. Il faisait courir habilement dans la foule des nouvelles contradictoires. — La convention devait s'assembler au pied du *Calton-hill*, disait l'un; — au *Grass-market*, disait l'autre; — sur le *Lawn-market*, ajoutait un troisième. La confusion était telle que les délégués eux-mêmes, qui manquaient de direction depuis l'arrestation de Skirving, ne savaient plus où se réunir. Séparés en petites troupes, ils parcouraient la ville dans tous les sens, cherchant un centre de rassemblement qu'ils ne pouvaient trouver nulle part. Le manque d'ensemble détruisait leur force, qui sans cela eût été redoutable. Vers le soir tout ce peuple, qui peut-être eût résisté à l'oppression, fatigué d'attendre, se dispersa, et chacun rentra au logis. Au commencement de la nuit cependant, un bon nombre de sociétaires, étant parvenus à se rallier et à s'entendre, se réunirent dans la boutique d'un ébéniste, dans l'un des faubourgs éloignés de la ville, au pied d'Arthur's-Seat, à la place occupée aujourd'hui par le *Rankeillor-Street*. Ils commençaient à peine à se consulter sur ce qu'ils devaient faire dans ces circonstances critiques, lorsque le sheriff et ses gens, mieux informés que bien des sociétaires, qui, faute de mot d'ordre, erraient çà et là dans la ville, accourant à la lueur des torches, sommèrent les associés de se disperser. L'Anglais Margarot les présidait, assisté de Gerald, délégué comme lui par les réformistes anglais. — Je ne quitterai mon siége que si on m'en arrache! — s'écrie-t-il. Le sheriff le fait saisir par ses gens. Alors a lieu une scène qui donne l'idée la plus parfaite de l'esprit de mysticisme et de liberté qui animait ces premiers réformistes, une scène qui, dans quelques-uns de ses détails, nous reporte au temps du Covenant et des puritains.

Gerald se lève; Gerald, l'homme du monde brillant, le gentilhomme accompli; Gerald qui, en venant en Écosse se réunir aux puritains sévères de la convention, avait pris l'habit simple et austère du quaker et laissé tomber sur ses épaules ses longs et noirs cheveux, taillés et poudrés autrefois selon les règles de la plus stricte *fashion*; Gerald se lève, et s'adressant au sheriff d'une voix pleine d'autorité et d'exaltation : « Ce soir nous n'avons pas fait notre prière accoutumée, lui dit-il, laissez-nous remplir une dernière fois ce devoir sacré. » Le magistrat fait un signe d'assentiment, et Gerald prononce la prière suivante, que le sheriff et ses gens, mêlés aux patriotes, écoutent la tête découverte. « O toi, gouverneur du monde,

nous nous réjouissons de ce que, dans tous les temps et dans toutes les circonstances, nous avons du moins la liberté de nous approcher de ton trône, assurés que nous sommes qu'aucune offrande ne te paraît plus acceptable que celle de l'opprimé. Dans ce moment de combat et de persécution, sois notre défenseur, notre conseil, notre guide. Marche devant nous en colonne de feu comme tu marchais autrefois devant nos pères, pour nous éclairer et nous conduire, et ne sois pour nos ennemis qu'un ouragan plein de ténèbres et de confusion. Dieu puissant, n'es-tu pas le grand patron de la liberté? Ton service, n'est-ce pas le service de la plus parfaite indépendance? Nous t'en supplions, seconde chaque effort que nous faisons pour une noble cause, pour la cause de la vérité! O toi, père miséricordieux de l'humanité, permets-nous, pour l'amour de toi, de souffrir la persécution avec force et constance, et de croire que toutes les poursuites et les tribulations que nous pourrons endurer dans cette vie seront profitables au bien-être de ceux qui t'aiment. Laisse-nous espérer que plus grand sera le mal et plus longue la persécution, plus grand et plus durable sera le bien que ta sainte et adorable providence en fera sortir. Tout cela, nous te le demandons, non pour nos propres mérites, mais pour les mérites de celui qui doit venir un jour juger le monde avec justice et miséricorde (1). »

L'effet électrique de cette prière prononcée d'une voix haute et inspirée, dans un moment de violente excitation morale, a laissé d'ineffaçables souvenirs dans l'ame de ceux qui l'entendirent. Ils parlent encore de la sensation qu'ils en éprouvèrent comme d'une de ces émotions surhumaines, de ces extases surnaturelles, que peu d'hommes éprouvent dans leur vie. Quelque fâcheuses que fussent les circonstances, quelque active que fût la persécution, les patriotes, en se séparant, croyaient au prochain triomphe de leur cause. Comme ils rentraient dans la ville par une sombre nuit de décembre, s'encourageant l'un l'autre à persister, et à espérer des temps meilleurs, le sheriff et ses gens, portant des torches qui éclairaient de lueurs vives et sauvages les rocs voisins de Salisbury et les cimes d'Arthur's-Seat, vinrent à passer auprès deux : — « Arrière! s'écria Gerald d'une voix tonnante; arrière! les torches funéraires de la liberté! »

Gerald n'était arrivé à Édimbourg qu'après l'emprisonnement de Muir. Gerald était le plus éloquent des réformistes écossais d'alors.

(1) *Memoirs and Trials*, etc., pag. 23.

Peut-être eût-il fait triompher leur cause, si le pouvoir lui eût laissé le temps d'employer les moyens de séduction que la nature lui avait donnés. Gerald avait ce qui manquait à Muir, la connaissance des hommes. Il possédait, à un bien autre degré que lui, cette parole de feu qui échauffe les masses, cette audace qui les soulève, ce sang-froid qui les dirige. Muir était un apôtre, Gerald un chef de parti. Muir n'avait pas l'étoffe d'un réformateur qui doit réussir, d'un O'Connell, d'un Luther, d'un Mirabeau, d'un Danton; il avait trop de scrupules d'honnête homme, trop de raison et trop peu d'élan; sa candeur le perdit. Il crut à l'honnêteté de ses ennemis, comme si en politique un parti qui a le pouvoir et qu'on veut en dépouiller pouvait être impartial. La justice en temps de crise, c'est le rêve des belles ames, d'un Malesherbes, d'un Lafayette. Les partis sont sourds à sa voix, ils n'écoutent que celle de la nécessité qui parle plus haut; ils ne jugent pas, ils condamnent. Gerald, Irlandais de naissance, était un homme d'une tout autre trempe que Muir. Il avait cette imagination ardente des hommes de son pays, et ce don de la parole qui leur est si naturel. Malheureusement, comme il arrive aux orateurs, la parole consumait la meilleure partie de ses forces; dans les momens les plus critiques, il parlait plutôt qu'il n'agissait.

Héritier d'une belle fortune, Gerald avait été ruiné par les friponneries de ses tuteurs, par son imprévoyance et ses libéralités. Il s'était marié jeune; mais, resté veuf avec deux enfans en bas âge et à peu près ruiné, il était passé en Amérique pour refaire sa fortune. Il se distingua comme avocat dans sa nouvelle patrie; et quand plus tard il revint à Londres, il proclama hautement son enthousiasme pour les institutions politiques de l'Amérique, et se lia d'amitié avec Pitt, alors réformiste, Fox, William Godwin, et autres personnages de distinction et de talent. Durant son court séjour à Édimbourg, Gerald avait ranimé la foi chancelante des réformistes écossais. Chaque jour une jeunesse enthousiaste et une foule de délégués des diverses sections de la province accouraient à la taverne du *Bœuf Noir*, où Gerald était logé. Ils écoutaient avidement ses moindres paroles, et se pénétraient de la substance de ses discours, qui respiraient le patriotisme le plus exalté. Le soir, une escorte nombreuse l'accompagnait par les rues de la ville, quand il se rendait d'une section à l'autre pour haranguer les associés. Gerald avait déjà fait perdre au pouvoir l'ascendant qu'il avait reconquis depuis la condamnation de Muir. Muir, le patriote pur et modeste, était lui-même

effacé par le brillant Gerald. Ses admirateurs de la veille l'oubliaient presque dans sa prison. On se disait que si Gerald fût venu plus tôt, et qu'il eût eu devant lui le temps dont Muir avait pu disposer, la cause de la réforme eût été gagnée. Le pouvoir sentit toute la portée d'une pareille influence, et il se décida à frapper Gerald comme il avait frappé Muir. Dans la nuit qui suivit la dernière réunion des réformistes d'Édimbourg, Gerald fut arrêté. On lui fit sur-le-champ son procès, ainsi qu'à Skirving, Margarot, et autres qui avaient été arrêtés dans la même nuit.

Gerald avait pour ami le fameux Godwin, l'auteur de *Caleb Williams*. Godwin était un des plus zélés partisans de la réforme; quand il sut que son ami Gerald, *Gerald le fils du soleil*, comme il l'appelait, que Mackinstosh et lui avaient voulu retenir au moment du départ; quand il sut que son ami devait comparaître devant un tribunal écossais, son affliction et ses terreurs furent extrêmes. Godwin connaissait le caractère bouillant et impétueux de Gerald; il savait que son ami était de ce petit nombre d'hommes qui ne peuvent tenir la main fermée quand ils croient cette main pleine de vérités, ces vérités dussent-elles les perdre. Godwin se hâta donc d'écrire à Gerald pour lui offrir ses conseils et l'appui de son talent; voici quelques fragmens de sa lettre, curieux monument du patriotisme du réformiste et de la sollicitude de l'ami.

« Si vous le voulez, Gerald, le jour de votre procès doit être un jour tel que l'Angleterre et le monde n'en ont pas encore vu de semblable. Il doit convertir bien des milliers d'hommes à la cause de la justice et de la raison. Quel noble enjeu est le vôtre! Fortune, jeunesse, liberté, talent, vous avez tout placé sur un seul coup. Si vous devez succomber, que ce ne soit pas, je vous en conjure, sans avoir raconté à vos persécuteurs cette belle histoire d'où dépend la félicité des peuples... Gerald, n'oubliez jamais que les jurés sont des hommes, et que les hommes sont faits d'une matière malléable. Sondez les replis de leurs cœurs. N'usez pas surtout votre énergie en défiances et en vanteries inutiles. Que chacune de vos paroles soit dictée par la persuasion. Quel évènement pour l'Angleterre et l'humanité que la conquête de votre acquittement!.... Cette conquête, un homme peut la faire.... Gerald, cet homme, c'est vous. D'un esprit fécond, d'un sentiment moral énergique, armé de toutes les ressources que la méditation et une éducation littéraire peuvent donner, vous êtes à la hauteur de votre rôle; vous n'avez qu'à être vous-même... Mais sur-

tout, je vous en supplie, abstenez-vous de toute épithète insultante, de toute amère invective; ne laissez aucun ferment d'humanité se mêler à l'œuvre divine.

« We will be sacrificers but not butchers, Cassius!
« We'll carve them as a dish fit for the gods,
« Not hew them as a carcass fit for hounds (1).

« Adieu, ami! Je vous envoie mon ame entière; vous nous représenterez tous.

« W. GODWIN. »

29 janvier 1794.

La conduite de l'accusé devant le tribunal et sa belle défense justifièrent les espérances de Godwin. Gerald fut sublime pendant toute la durée de ce drame. Il arracha des larmes à ses juges et des applaudissemens à ses plus ardens ennemis. Il n'en fut pas moins condamné. Sa défense est restée comme le plaidoyer le plus éloquent dont aient retenti les tribunaux écossais. Les écrivains tories du *Quarterly Review* eux-mêmes en ont fait l'éloge, et l'on assure que Walter Scott, bien jeune encore, fut choisi par eux pour formuler cet éloge. Nous ne citerons de cette magnifique défense que les fragmens qui ont un intérêt de tous les temps et de tous les pays.

« Je désire que votre attention s'arrête, avant tout, sur une assertion de l'accusateur public (*public prosecutor*), s'écrie Gerald. « Si « vous êtes convaincus que les intentions de l'accusé sont pures, a-t-il « dit, votre devoir est de l'acquitter. » Oui, messieurs, c'est là le solide rocher sur lequel je bâtis ma défense : la pureté de mes intentions! Qui peut, en effet, m'avoir engagé à braver la persécution présente, si ce n'est un ardent amour du vrai et un immense désir d'accroître le bonheur de mes compagnons d'exil sur cette terre, si ce n'est la pensée d'être utile à mes persécuteurs eux-mêmes, en dissipant la masse de préjugés ténébreux qui obscurcissent leur entendement? Quel autre bénéfice pouvais-je acquérir? Quelle autre ambition pouvais-je satisfaire dans cette périlleuse et noble entreprise? Les exemples ne sont pas rares d'hommes, dont ce monde n'était pas digne, qui sont tombés victimes du zèle et de la vertueuse activité qui les dévorait; mais leur destinée ne détournera jamais un esprit ferme et noblement inspiré de ce qu'il regarde comme l'ac-

(1) Nous serons sacrificateurs, et non bouchers, Cassius! Nous les découperons comme un mets destiné aux dieux, et nous ne les abattrons pas comme une carcasse bonne à donner aux chiens.

complissement du plus sacré des devoirs, comme le paiement de sa dette envers son pays outragé. Ces sentimens dirigeaient la conduite de notre divin maître, quand il prophétisait en pleurant sur sa ville. « O Jérusalem! Jérusalem! s'écriait-il; toi qui lapides les prophètes « et qui égorges ceux qui te sont envoyés! que de fois cependant je « t'aurais réchauffée sous mes ailes comme la poule réchauffe ses « petits! mais tu ne l'as pas voulu! »

Faisant ensuite allusion à ses efforts personnels pour provoquer la réforme de la représentation nationale, Gerald continue ainsi : « Quand je plonge mes regards dans l'horizon politique, la vue m'en semble effrayante et sombre à un degré qui doit faire trembler les hommes les plus purs, et que ne peuvent essayer de pénétrer les hommes les plus clairvoyans. Chaque chose est trouble, et semble de dimension colossale. En vérité, jamais brouillard plus épais ne fut suspendu sur notre île. Ceux qui sont versés dans l'histoire de leur pays, dans l'histoire de la race humaine, savent que la persécution la plus rigoureuse a toujours précédé l'ère des convulsions; et cette ère, l'aveuglement et la folie de ceux qui nous gouvernent en précipiteront la venue. Si le peuple est mécontent, la meilleure manière d'apaiser ce mécontentement, ce n'est pas d'établir des tribunaux rigoureux et sanguinaires, mais de redresser les torts dont il se plaint, et de se concilier son affection. On peut appeler en aide aux vengeances ministérielles les cours de justice; mais si la pureté de leurs actes est une seule fois suspectée, ces cours cesseront aussitôt d'être pour la nation des objets dignes de respect; elles dégénèreront en une vide et coûteuse représentation, et deviendront dans les mains d'un parti des instrumens d'oppression. Que l'on fasse de moi ce que l'on voudra, mes principes vivront à jamais; les individus peuvent périr, mais la vérité est éternelle. Le vent rude et glacial de la tyrannie peut souffler des quatre coins du monde, la liberté est une plante forte qui survit à la tempête, et qui enfonce son éternelle racine dans les terrains les plus arides et les plus sauvages!

« Messieurs, je suis entre vos mains, vous pouvez disposer de ma vie, et je n'éprouve pas la plus légère anxiété. Ma vie... j'en ferais le sacrifice avec joie, si ce sacrifice pouvait être utile à ma cause; car, je le sais, si je succombais aujourd'hui, il sortirait de mes cendres une flamme qui dévorerait les oppresseurs de mon pays.

« La lumière morale brille aux yeux de l'esprit comme la lumière physique aux yeux du corps; les tyrans ne peuvent pas plus éteindre le flambeau de la raison et de la philosophie qu'ils ne pourraient

arrêter le mouvement journalier de la terre en appuyant leurs pieds sur sa surface.

« L'expérience de tous les temps doit avoir appris à nos gouvernans que la persécution n'a jamais anéanti les principes, et que leurs foudres sont impuissantes quand elles sont lancées contre le patriotisme, l'innocence et la fermeté. Que je puisse vivre une vie douce au sein de mon pays que j'aime, entouré de ces ames parentes de la mienne, dont l'approbation est pour moi la plus précieuse des récompenses, la plus grande des félicités, ou qu'il faille consumer le reste de mes jours au milieu des voleurs et des assassins, dans un lointain exil, sur les plages nues et mélancoliques de la Nouvelle-Hollande, mon esprit, ferme et égal dans l'une et l'autre fortune, est préparé à la destinée qui l'attend.

. . . Seu me tranquilla senectus
Expectat, seu mors atris circumvolat alis,
Dives, inops, Romæ, seu fors ita jusserit, exul.

« Il n'est pas de plus vive douleur que celle causée par l'exil à l'homme qui aime son pays. Eh bien ! cette douleur n'en est plus une, si celui qui la souffre a la conscience d'avoir rempli un devoir envers ses semblables. Si alors on demande à l'exilé quel est son pays; supérieur à tout ce qui l'entoure, il détourne les yeux de cette place obscure qu'on appelle la terre, et, comme Anaxagoras, il vous montrera le ciel ! »

Après quarante années, les prophéties de Gerald se sont accomplies en partie. L'Angleterre jouit du plus grand nombre des libertés réclamées par les réformistes de 1794.

Gerald fut condamné, comme Muir, à quatorze ans de déportation. Ces arrêts et ceux prononcés à la même époque contre Skirving, Palmer, Margarot et autres, équivalaient à des arrêts de mort. Quelle fut en effet, la fin de ces hommes que les réformistes d'aujourd'hui regardent comme les martyrs de leur cause?

Muir et Palmer, condamnés les premiers, avaient été conduits de Leith à Londres et jetés sur deux pontons différens, *la Prudence* et *le Stanislas*. L'Angleterre traitait alors ses prisonniers politiques comme elle a traité depuis ses prisonniers de guerre. Muir et Palmer, les fers aux pieds et aux mains, mêlés à des centaines de meurtriers et de bandits, rebut impur de la société (1), étaient obligés de travailler,

(1) *Annual register*, 1793.

sur les bords du fleuve, aux mêmes heures et aux mêmes ouvrages que ces misérables. Sheridan les visita et fut indigné d'une pareille barbarie. Sheridan dénonça ces infamies au parlement en déposant une pétition de Palmer. « Condamner des hommes à quatorze années de déportation! s'écrie-t-il; et pourquoi? Pour avoir prêté un livre! C'est vouloir pousser le peuple à la rébellion! Si les ministres essayaient d'appliquer la loi écossaise à l'Angleterre (mais ils ne l'oseraient pas!), ils appelleraient sur leurs têtes le châtiment de la forfaiture et de la trahison. Je parle avec connaissance de cause, ajoute-t-il; j'ai vu ces malheureuses victimes, je les ai visitées dans ces dégoûtantes prisons où on les a confondues avec le vulgaire des criminels. Ils ne sont plus chargés de fers, il est vrai, mais hier ils l'étaient encore! Séparés l'un de l'autre, on leur a ôté la consolation des mutuels épanchemens. Il y a danger de sédition dans leur réunion! a-t-on dit Quelle terrible insurrection, en effet, que celle de deux hommes emprisonnés! J'ai vu ces infortunés, et je m'en fais gloire, car, quels que soient les sentimens de mes adversaires, je serai toujours fier de prêter appui aux victimes de l'oppression. »

Fox, Adam, Grey, et le petit nombre de membres de la chambre des communes restés fidèles à la cause de la liberté, car l'apostasie de Burke et la peur avaient singulièrement réduit l'opposition, prirent chaudement la défense des proscrits. « Tout, dans ce procès et cette misérable affaire, s'écriait Fox, tout est monstrueux, tout révolte un ami de la justice et de l'humanité! » « Si l'on a condamné M. Muir à quatorze ans de bannissement pour avoir prêté un livre de Payne, et c'est là le plus grand grief allégué contre lui, à quelle peine eût-on donc condamné M. Payne lui-même? » disait M. Adam en présentant au parlement sa motion en faveur des réformistes écossais (1).

Pitt combattit la pétition de Sheridan et la motion de M. Adam, qui tendait à la révision des procès d'Écosse, avec toute la chaleur d'un homme nouvellement converti, avec l'animosité et le zèle odieux d'un renégat, disent encore aujourd'hui les réformistes. La raison de salut public est à peu près l'unique raison qu'il donne. Il n'a qu'un seul argument : la nécessité. « Doit-on être juste quand la justice est contraire au salut de l'état? » répète-t-il à diverses reprises, et la chambre des communes, moins trente voix, vient en aide à de pareils argumens : pétition et motion, tout fut repoussé.

Le séjour de Palmer et de Muir sur les pontons fut assez pro-

(1) Séance du 23 janvier 1794.

longé pour laisser à leurs amis Skirving et Margarot le temps de les rejoindre. Tous quatre furent conduits à Botany-Bay sur le même transport *la Surprise*. Gerald, séparé de ses amis, languit pendant près d'une année dans la prison de Newgate et ne les rejoignit que plus tard. Gerald n'avait qu'une seule compagne de captivité, sa jeune fille. Quand le 2 mai on vint l'arracher à sa prison pour le transférer à bord du *Souverain*, son départ fut si brusque, qu'il ne put faire ses adieux à son enfant restée orpheline.

Botany-Bay est de nos jours un lieu de délices, en comparaison de ce qu'il était il y a quarante années, dans l'enfance de la colonie. Les déportés étaient condamnés à des privations de toute espèce, et obligés pour vivre de travailler à la terre dans leurs fermes. Le capitaine Hunter, Écossais lui-même, était gouverneur de la colonie pénitentiaire. Il distingua aussitôt ces hommes de la foule des meurtriers et des voleurs qui formaient le reste de la population de l'Australie. Muir surtout, si beau, si jeune, si enthousiaste; Muir si sévèrement traité par les juges d'Écosse, excitait son intérêt. « M. Muir est le premier des quatre que j'ai vus, écrivait le gouverneur à un de ses amis de Leith. Je le crois un bon et noble jeune homme. Il se plaît dans la solitude et le recueillement; il ne se plaint pas de la sévérité de son sort, mais il en supporte la rigueur avec courage et résignation. » Hunter s'étudia à rendre la situation de ses prisonniers la plus supportable qu'il put. Muir, en effet, était résigné. Il écrivait vers la même époque à un de ses amis : « Je me plais dans ma situation autant qu'un homme peut se plaire quand il est séparé de tout ce qu'il a aimé et respecté. Palmer, Skirving et moi vivons dans la plus parfaite harmonie ; je ne peux trop louer les égards dont nous sommes l'objet. Une reconnaissance éternelle me liera aux officiers militaires et civils de la colonie. J'ai une petite maison ici, une autre à deux milles, et une ferme que j'ai achetée sur l'autre bord de la rivière. Si vous avez quelque argent à m'envoyer, convertissez-le en rhum, tabac et sucre, toutes denrées qui sont ici horsde prix (1). »

Un an s'était déjà écoulé depuis que Muir habitait Sidney, quand il en fut tiré par un évènement inattendu et que lui-même n'avait pu prévoir. Le procès de Muir avait eu peut-être plus de retentissement encore en Amérique qu'en Angleterre. On y regardait les patriotes écossais comme des amis, des concitoyens, et leur condamnation avait excité une sympathie assez puissante et un intérêt assez vif pour

(1) *Memoirs and Trials*, etc., pag. 16.

se traduire autrement que par des paroles. Quelques Américains frétèrent un navire dans le but apparent de faire un voyage à la Chine, mais dans le but secret de délivrer Muir et ses amis, s'il se pouvait. Après une traversée heureuse, le capitaine du petit navire *la Loutre* relâcha dans le port de Sidney, sous le prétexte de faire de l'eau et de couper du bois. Le généreux complot des Américains réussit à souhait, mais seulement pour ce qui concernait Muir. Il s'échappa de nuit, se cacha à bord du navire, n'emportant avec lui que quelques vêtemens et une petite bible que sa mère lui avait donnée en partant, et qu'il devait lui renvoyer à l'heure de la mort. En quittant Sidney, Muir laissa un billet pour le gouverneur, qu'il remerciait de sa généreuse pitié. Le reste de la vie du réformiste écossais est rempli d'évènemens presque romanesques. *La Loutre* s'était rendue de Sidney au Nootka-Sound, près de l'île de Vancouver, sur la côte de l'Amérique du Nord que baigne l'Océan Pacifique. Là, au grand effroi du capitaine américain et de Muir, ils rencontrent un brig de guerre anglais, qui croisait dans ces parages, et qui avait quitté Botany-Bay peu de jours avant eux. Un seul mot d'un des matelots de *la Loutre* pouvait perdre le fugitif. Il passe donc à bord d'un vaisseau espagnol qui le conduit à Saint-Blas, à l'embouchure du golfe de la Californie. Là, le gouverneur espagnol l'autorise à traverser toute la partie du continent américain appartenant au Mexique. Après des fatigues inouies, il arrive à la Havane, où le vice-roi de cette île, qui regardait tout Anglais comme ennemi (son gouvernement était alors en guerre avec le gouvernement anglais), le fit jeter dans un cachot. Muir passa plusieurs mois dans les prisons de la ville. Mais enfin, faisant droit à ses réclamations répétées, on l'embarque sur une frégate espagnole qui doit le conduire à Cadix; arrivée en vue du port de Cadix, cette frégate est entourée par l'escadre de l'amiral anglais Jervis, qui croisait sur les côtes d'Espagne. Un des navires anglais attaque le vaisseau qui portait Muir; c'est alors que le prisonnier prouve aux Espagnols ses geoliers qu'il n'était pas l'espion des Anglais: il s'arme, il combat, il reçoit plusieurs blessures graves, dont une au front qui le défigure, et il tombe sur le pont baigné dans son sang. La frégate ayant été obligée d'amener, Muir resta six jours prisonnier des Anglais sans être reconnu. Les Espagnols avaient dit aux soldats de Jervis, qui le savaient à bord et qui le cherchaient, que l'*Anglais* avait été tué pendant le combat et jeté à la mer. Soit crédulité, soit plutôt sympathie (Muir avait été reconnu par un chirurgien), les Anglais ne poussèrent pas plus loin

leurs recherches, et Muir fut déposé sur le rivage espagnol avec les autres blessés. Le 14 août 1797, il écrivait à un de ses amis les lignes qui suivent :

« Cher ami, depuis la mémorable soirée où je te quittai à ....., ma vie mélancolique et agitée n'a présenté qu'une succession continuelle d'évènemens extraordinaires. Je pense cependant vous revoir dans peu de mois. Contrairement à mon attente, je suis presque guéri de mes nombreuses blessures. Les directeurs m'ont témoigné le plus grand intérêt. Leur sollicitude pour un infortuné si cruellement accablé a été un baume consolateur qui a relevé mes esprits abattus. Les Espagnols me retiennent prisonnier, parce que je suis Écossais; mais je ne doute pas que l'intervention du directoire de la grande république n'obtienne ma liberté. Rappelez-moi affectueusement à tous mes amis, qui sont les amis de la liberté et de l'humanité. « TH. MUIR. »

On voit quelles étaient toujours les sympathies de Muir. La persécution et le malheur n'avaient pas attiédi son zèle, ni ébranlé sa foi. Muir, réclamé comme Français, s'achemina vers Paris. L'accueil que lui fit le directoire fut digne de *la grande république*. L'arrivée de Thomas Muir à Bordeaux fut célébrée par une fête populaire; une foule immense l'accueillit aux cris de vive le défenseur de la liberté; la fête se termina par un banquet. Les patriotes français fêtaient de leur mieux le réformiste écossais, l'avocat de la liberté, le fils adoptif de la France. *Le Moniteur* du 16 frimaire an VI annonce en ces termes son arrivée à Paris : « Thomas Muir est arrivé à Paris; le ministre des affaires étrangères l'a accueilli avec les égards dus à son grand caractère, aux services qu'il a rendus à la liberté, et aux maux qu'il a endurés en défendant cette cause sacrée. » Tout ce que la capitale de la France renfermait alors d'hommes éminens, d'esprits distingués et généreux, voulut voir Muir et le complimenter; tous s'efforçaient de lui faire oublier les peines de l'exil et de lui faire aimer sa nouvelle patrie. Muir fut sensible à un aussi noble accueil; mais sa constitution était ruinée; les blessures qu'il avait reçues au fatal combat de Cadix s'étaient rouvertes et étaient reconnues incurables; après plusieurs mois de vives souffrances, il expira le 27 septembre 1798. La tombe qui renferme ses restes s'élève dans le cimetière de Chantilly, où il s'était retiré pendant les derniers mois de sa vie. Sur son lit de mort, sa dernière pensée fut pour sa mère; il lui renvoya la petite bible qu'il en avait reçue en quittant l'Écosse,

et qu'il avait miraculeusement conservée au milieu de toutes les traverses de sa vie. Muir avait trente-trois ans quand il mourut, l'âge de Camille Desmoulins, l'âge que ce dernier déclarait fatal aux révolutionnaires, à commencer par Jésus-Christ!... Il y a, du reste, une certaine analogie entre Camille Desmoulins et Thomas Muir : même naïveté, même ardeur de jeunesse, même exaltation patriotique, même retour aux sentimens tendres dans la persécution; mais Muir était plus saint et plus pur, le sang n'avait pas souillé ses mains. Les parens de Muir lui survécurent à peine deux années.

La terre inhospitalière de Sidney devait dévorer les autres réformistes. Le brillant Gerald, qui les avait enfin rejoints, mourut le premier, au printemps de l'année 1796. Au moment de rendre le dernier soupir, il se souleva en disant d'une voix lente et solennelle : « Je meurs pour la meilleure des causes, et je vous prends tous à témoin que je meurs sans regret et sans repentir! » Sur la pierre de sa tombe à *Farm-Cove*, près du port Jackson, on lit ce peu de mots : JOSEPH GERALD, MARTYR DES LIBERTÉS DE SON PAYS. MORT DANS SA 36e ANNÉE.

Skirving succomba trois jours après lui. Palmer eut la force de survivre à ses compagnons; les sept années de déportation auxquelles il avait été condamné étaient enfin écoulées, et il revenait dans sa patrie, quand il mourut de la fièvre, dans une des îles de l'Océan indien. Un ami fidèle, le ministre Ellis, qui avait poussé le dévouement jusqu'à l'accompagner dans son long exil, ne rapporta en Europe que son souvenir.

La guillotine est plus clémente que la baie des voleurs et des assassins! s'était écrié Fox en plein parlement, quand il avait appris la condamnation des réformistes écossais. Ces paroles, que Pitt traitait de déclamation, n'étaient que trop vraies. Pas un des condamnés ne devait revenir de son exil. Aussi les partisans de la réforme en Écosse ne parlent-ils qu'avec indignation des juges tories et des *infames jurys* de 1793 et 1794. Dirigés par lord Eldon et Pitt, et choisis par Henry Dundas, secrétaire d'état, depuis lord Melville, les magistrats écossais persistèrent dans la voie de rigueur où ils s'étaient engagés. Une fois maîtres des chefs qu'ils tenaient dans leurs prisons, ou qu'ils avaient envoyés en exil, ils eurent bon marché de l'armée des novateurs. La convention dispersée n'osa plus se réunir. L'espionnage s'étendit comme un vaste réseau sur le pays qui, selon l'énergique expression de Jeffrey (1), semblait livré aux *coureurs de places*, aux Lapslie et

(1) *Edinburgh Review*, no 31.

aux hommes de Goldmisths'-Hall; temps de bassesse incroyable et de misère infinie! Burns lui-même, le grand poète de l'Écosse, n'échappa pas à la persécution. Burns avait adressé, de sa résidence de Dumfries, une lettre à la *Gazette d'Edimbourg*, journal réformiste; dans cette lettre, il priait le directeur du journal de l'inscrire au nombre de ses souscripteurs. « Courage, lui disait-il, mettez à nu, d'une main ferme et avec un cœur indompté, cette horrible masse de corruption appelée politique et diplomatie. » La lettre de Burns fut décachetée à la poste et attira sur la tête de son auteur la misérable persécution de ses supérieurs de l'excise, persécution qui, au dire de Walter Scott, tory lui-même comme on sait, poussa au désespoir un homme qui possédait un incomparable talent, et exaltant sa nerveuse sensibilité d'homme de génie, brisa son cœur, troubla sa raison et abrégea si fatalement sa vie.

Il a fallu quarante ans pour que la cause des réformistes, cette cause dont les premiers apôtres avaient annoncé le prochain triomphe, prévalût, et encore partiellement. De nos jours, les réformistes sont au pouvoir, ils ont vaincu; mais, malgré leur confiance et leur audace, on voit qu'ils craignent de perdre le terrain qu'ils ont conquis. Ils se rappellent encore les funestes années 1793 et 1794. Tout en parlant d'élever, sur le sommet de Calton-Hill, leur Westminster national, un monument à la mémoire des premiers réformistes, et tout en portant dans leurs processions, à travers les rues et les places de la métropole écossaise, des bannières blasonnées où brillent, en lettres d'or, les noms de Muir, Gerald, Palmer et Skirving, ces martyrs de l'Écosse, comme ils les appellent, ils jettent un coup d'œil sombre et inquiet sur les statues de Henry Dundas et de William Pitt, qui se dressent aux principaux carrefours de leur ville. Ils savent que ces hommes qui ont persécuté les pères ont des héritiers qui, eux aussi, persécuteraient les enfans. Ils comptent leurs rangs, leurs rangs trop peu nombreux pour la nombreuse population de la cité qui laissa condamner les premiers apôtres de leur cause, de cette cité qu'ils appellent servile, et qui, cependant, a fait d'immenses progrès dans la carrière de la liberté; et s'ils retrouvent quelque courage, c'est en reportant leurs regards sur Glasgow, ce bras droit de l'Écosse, la ville la plus populeuse des trois royaumes après Londres; c'est là que sont leurs adhérens les plus dévoués, leurs partisans les plus résolus et les plus nombreux; c'est là qu'est leur armée.

FRÉDÉRIC MERCEY.

L'OPPOSITION

ET

LE PARTI RADICAL.[1]

La situation intérieure de la France est quelque chose de nouveau, d'inoui peut-être dans le gouvernement représentatif. C'est la première fois que la dissolution de la chambre se trouve amenée, non par la force des circonstances, ou par les entraînemens de parti, mais par l'épuisement et la fin naturelle des opinions. Il ne s'agit ni de confirmer la majorité, ou de la déplacer, ni d'abattre par un dernier échec les prétentions de la minorité. Majorité et minorité, les opinions qui datent du 13 mars 1831, ont fait leur temps. Si l'on y prend garde, nous ne sommes pas dans une période de réforme, mais dans une époque de renouvellement.

Cette situation est évidente, manifeste, irrésistible. Elle se révèle clairement dans l'indifférence persévérante avec laquelle on accueille maintenant les idées et les noms qui avaient naguère l'heureux pri-

(1) Nous ne partageons pas toutes les opinions de l'auteur de ce travail. L'écrivain, qui appartient à l'opposition constitutionnelle, s'est mis au point de vue de ce parti sur plusieurs questions, notamment en ce qui touche les lois de septembre et le cabinet du 15 avril. L'amnistie, la dissolution, la prise de Constantine, en six mois d'administration, feront une part plus grande au ministère que préside M. Molé, et sont des actes politiques de nature à l'affermir et à le rendre durable. Malgré ces dissidences, nous n'avons pas hésité à accueillir un travail aussi remarquable sous bien des rapports, et qui nous vient d'une plume justement appréciée de nos lecteurs. (*N. du D.*)

vilége de passionner le sentiment public. Les partis eux-mêmes ne se combattent plus que par habitude; ils gardent leurs positions, non pas qu'ils les jugent encore les meilleures, mais pour conserver, à leurs propres yeux, une sorte d'identité. Partout les convictions chancellent, et la limite des opinions s'efface ou cesse d'être visible à l'œil nu. Il n'y a plus de foi, ni par conséquent de discipline, d'aucun côté. Les chefs cherchent avec inquiétude leur troupe derrière eux, et les soldats, doutant de leurs chefs, se mettent à guerroyer pour leur propre compte ou font la paix, au risque de devenir suspects, car jamais, avec moins de haines, il n'y eut plus de soupçons et de récriminations.

Pour qui voudrait les reconnaître, voilà bien les signes des temps. Mais, soit l'empire de la routine, soit l'impuissance absolue de s'accommoder à des circonstances qui n'étaient pas entrées dans leurs prévisions, aucun parti ne consent à faire un retour sur lui-même; ils s'accrochent tous au contraire, avec une énergie désespérée, à leur passé qui s'écroule, comme s'il leur était donné de le fixer un seul instant. Ceux même dont l'individualité est la plus tranchée, ne portent pas leurs vœux plus haut : c'est ainsi que les amis de M. Guizot ont pris pour mot d'ordre la réélection des membres de l'ancienne majorité; quant aux radicaux, ils se réduisent en apparence à briguer le retour de l'ancienne opposition.

Il semble, quand le gouvernement de l'opinion est mis ainsi au concours, que chaque parti doive s'empresser de relever sa bannière, de produire ses titres, et de se poser comme un centre de ralliement. Rien de pareil n'arrive cependant. C'est à qui montrera le plus de désintéressement. Chacun s'efforce de se confondre dans la foule, au lieu d'exposer en relief sa personnalité; c'est une manie générale de coalitions. Les légitimistes demandent à se coaliser avec tout le monde; les républicains, après avoir poursuivi l'opposition constitutionnelle de leurs sarcasmes et de leurs dédains, proposent de comprendre, dans la même raison sociale, M. Garnier-Pagès et M. Odilon Barrot; les doctrinaires accepteraient les candidats de M. de Montalivet, si le ministère consentait à épouser ceux de M. Guizot.

Toute coalition a pour but de détruire et non pas d'organiser. Or, qu'y a-t-il à renverser aujourd'hui? Où est l'obstacle formidable à ce point, qu'il mérite de nous arrêter devant lui? Si le ministère a des projets de réforme, ce n'est pas l'opposition qui les traversera; et si l'opposition a trouvé à faire luire quelque rayon de lumière dans notre chaos, elle peut assurément ne tenir aucun compte de la

résistance du pouvoir. Les partis, à l'heure présente, sont de purs béliers d'attaque; ils résistent difficilement eux-mêmes, quand on les presse, n'ayant pas de base ni de point d'appui.

Ce qui a trompé l'opposition comme le ministère, c'est que l'une et l'autre ont repris la lutte de trop loin. Des deux côtés, on s'est volontairement replacé dans les positions de 1831 et de 1834, comme si l'on avait affaire aux mêmes passions et aux mêmes périls. On a évoqué les fantômes du *treize mars* et du *compte-rendu*, drapeaux de guerre qui ne sont déjà plus qu'une défroque sans valeur. On a donné un tournoi avec les débris des armes qui avaient servi dans le combat.

Non, nous ne sommes plus les hommes de 1831 et de 1834. Grace à Dieu, l'opinion publique a marché, modifiant les doctrines, les hommes et les journaux. Nous avons obéi, peut-être malgré nous, à cette loi de décomposition qui veut qu'un progrès accompli serve de marchepied à un autre progrès. Il ne suffit plus aujourd'hui de se dire homme de révolution et de réclamer les conséquences de juillet. Le point de vue théorique s'est élargi, pendant que l'on faisait trève à l'action. Nous savons maintenant que toute doctrine qui aspire à pénétrer dans la pratique, doit résoudre le problème du pouvoir aussi bien que celui de la liberté, et qu'avant de se proposer pour le gouvernement de l'état, les partis ont à subir un travail intérieur d'étude et d'organisation.

D'où vient l'ascendant incontestable de l'école doctrinaire, sous la restauration d'abord, et plus tard sous la nouvelle monarchie? Faut-il l'attribuer uniquement à l'habileté des meneurs et à la corruption des esprits? ou bien, ne serait-ce pas plutôt que, de tous les partis qui avaient conjuré ensemble la ruine des Bourbons de la branche aînée, celui-ci se trouva seul, quand il fut nécessaire, fortement organisé et prêt à gouverner?

Lorsque tout le monde ne songeait encore en France qu'à arracher au gouvernement des garanties pour les droits du peuple, M. Guizot et ses amis avaient déjà résolu à leur manière la question du pouvoir. Cette solution ne procédait pas d'une idée bien nette ni bien avancée; l'éclectisme politique, sans ouvrir une perspective étendue à la société, ne décourageait pas assez les pensées de retour vers un ordre de choses à jamais détruit; mais, à défaut d'autres, le système a été et devait être accepté. Que ce soit là une leçon pour les opinions que l'on a vues jusqu'ici plus occupées de tenir tête au pouvoir que de rechercher ce qu'elles en feraient à leur jour. Une opposition purement négative n'est pas appelée à exercer une influence

profonde ni durable; elle pourra faire des révolutions, mais elle n'en recueillera pas le fruit.

La dissolution de la chambre a surpris les partis dans un état de faiblesse et d'amoindrissement tel, qu'aucun d'eux ne pouvait sérieusement avoir en vue autre chose qu'un résultat provisoire, ni prétendre, avec quelque chance de succès, à la majorité. Pour l'opposition comme pour les centres, la majorité ne devait être que le but éloigné; le travail à opérer sur soi était le but prochain. Par une fatalité que nous appellerions volontiers d'un autre nom, l'on a renversé les termes de cette situation; de là les fausses manœuvres, qui ont abouti à l'établissement d'un comité électoral.

L'opposition avait d'abord limité son plan d'opérations à un résultat modeste et par cela même plus certain. Elle n'excluait que les candidats suffisamment connus pour faire bon marché de leur conscience, et se promettait de porter ses suffrages sur tous les hommes honnêtes et indépendans. On déclarait la guerre au grand scandale de notre époque, à la corruption; avant les titres de sympathie politique, on faisait passer la moralité. C'étaient à la fois un acte de patriotisme et un mouvement stratégique parfaitement conçu; car, à défaut du nombre, l'opposition appelait les influences morales de son côté. Le drapeau était bien choisi; en dirons-nous autant des moyens d'action?

Pour combattre, d'une part, les dispositions corruptrices de la coterie doctrinaire, et, de l'autre, la vénalité dans le corps électoral, l'opposition n'a rien imaginé de mieux que de recueillir ses forces les plus divergentes et d'en former un faisceau. Tantôt on a cherché à réunir les diverses fractions de la minorité constitutionnelle, bien qu'elles eussent entre elles, sous le rapport des personnes comme sous celui des opinions, assez peu d'affinité; tantôt les puritains de l'extrême gauche, séparés, par les évènemens de juin et d'avril, du parti républicain, ont tenté d'en rallier à eux les débris. Il n'y a pas jusqu'à M. Mauguin, qui, lassé de l'isolement parlementaire où il vivait depuis 1834, ne se soit mis en quête d'auxiliaires et d'alliés.

L'opposition pouvait-elle se fortifier par la combinaison de tant d'élémens discordans? On a beaucoup dit, à cette occasion, que l'union faisait la force; on a rappelé que la victoire demeurait toujours en définitive aux gros bataillons; puis l'on est allé recruter des adhérens aux quatre points cardinaux de la politique, comme si toute foule était une armée. Que les majorités cherchent la puissance dans le nombre, nous le concevons, car telle est leur loi. Mais la condition des mino-

rités n'est pas la même; quand on lutte contre le pouvoir, en présence de l'opinion que l'on veut attirer à soi, peu importe le nombre des opposans; une seule chose est précieuse, c'est d'avoir de son côté le droit ou la passion. En 1826, l'opposition, réduite à dix-sept députés, gouvernait bien plus réellement que M. de Villèle, appuyé sur le bataillon des *trois cents;* car chacune de ses paroles faisait tressaillir le pays.

Depuis trois ans, les opinions tendent évidemment à se déclasser. La masse des esprits flottans s'accroît outre mesure, tandis que les rangs des partis classés vont s'éclaircissant tous les jours. Cette situation n'est pas régulière; ce n'est jamais volontairement ni pour long-temps qu'un peuple reste dans le vide, qu'il s'abstient de sentir et de penser. Les opinions sont tièdes, non qu'elles aient besoin d'excitation, mais parce qu'elles demandent à être rassurées. Faites scission avec les hommes qui passent, à tort ou à raison, pour les ennemis du repos public, et les tendances libérales reprendront leur cours.

L'opposition ne s'est pas certainement affaiblie dans la chambre, depuis ces mémorables séances où M. Odilon Barrot vint répudier publiquement à la tribune toute solidarité avec les convictions de M. Garnier-Pagès. Ce qui le prouve, c'est que dès ce moment l'unité du parti ministériel fut rompue; la majorité, jusqu'alors compacte et inébranlable, n'ayant plus la peur pour ciment, tomba bientôt en poussière. Une seconde scission dans les rangs de la gauche lui fit faire un nouveau progrès. A dater de la retraite des puritains, qui n'étaient qu'un obstacle illustre, il devint manifeste que le gouvernement, modéré par deux changemens successifs, dérivait enfin vers l'opposition. La dissolution de la chambre, en consommant la rupture du parti parlementaire avec les opinions plus ou moins éloignées de la constitution, devait le mettre en possession de cet avenir.

L'opposition avait moins à combattre le gouvernement qu'à l'attirer. Il fallait oublier beaucoup, s'occuper bien plus des garanties à prendre que des représailles à exercer, et compter pour quelque chose les faits accomplis. Le pouvoir n'est pas le seul coupable dans tout ce qui s'est passé depuis sept ans; et l'opposition n'existe pas seulement pour le contenir ou le redresser, car il est aussi dans ses devoirs de contribuer à l'éducation du pays. Parmi les causes de l'atonie des esprits, nous faisons figurer à sa place l'impuissance du gouvernement; nous savons qu'en s'efforçant de comprimer le libre essor de la pensée, il a livré la France à la domination des intérêts

matériels, qui devient facilement une tyrannie, lorsqu'elle demeure sans contrepoids moral. Mais, à dire vrai, si le gouvernement a pu aggraver le mal, il ne l'a pas créé; cette torpeur politique tient à des racines plus intimes et plus profondes dans notre état social.

L'opposition s'est donc trompée, lorsqu'elle a dressé et dirigé toutes ses batteries électorales contre le ministère. On pourrait renouveler vingt fois le cabinet, sans que la situation politique fît un seul pas; car c'est peu pour un peuple de secouer ses entraves, s'il ne sent en lui aucun principe de mouvement. Il y a plus; on modifierait la loi électorale, on bouleverserait la charte, on mettrait les masses en rut, que cela ne changerait rien à nos embarras actuels. Les questions de forme sont épuisées.

Nous le répétons, l'obstacle est en nous; il est dans tous les partis, et dans l'opposition comme dans le gouvernement. Le pays voudra et imposera sa volonté, quand il saura ce qu'il doit vouloir. Avant d'agir sur les esprits, de se répandre, et de disputer le pouvoir, chaque opinion a besoin d'un travail intérieur. L'influence de l'exemple est la seule possible aujourd'hui.

Avant donc de faire un appel à l'opinion publique, nous pensons que l'opposition avait à se transformer. Si les élections devaient lui servir à quelque chose, c'était principalement à rendre définitives les dissidences qui avaient éclaté dans son sein, à s'organiser, à se discipliner, à faire choix d'un chef, à élargir et à préciser ses théories. Ne voulant pas renverser, il fallait qu'elle se préparât à gouverner : il était temps que l'opposition prît ses distances, de manière à n'être séparée que par des nuances plus ou moins vives des opinions qui se renfermaient comme elle dans le cercle tracé par la constitution, mais en mettant un abîme entre elle et les partis qui ne reconnaissaient pas l'ordre légal. Le gouvernement se voyait acculé à une impasse par l'absence d'une opposition vraiment constitutionnelle, qui pût recueillir à son heure l'héritage de la majorité; il fallait l'en faire sortir.

En second lieu, disputer le terrain à la corruption dans les colléges électoraux, c'est s'en prendre à l'effet et négliger la cause du mal. Quoi qu'on dise, les consciences vénales forment par tout pays une faible minorité. Pour l'honneur de la nature humaine, il y a peu de citoyens, même dans le cercle électoral le plus étroit, qui soient assez éhontés pour trafiquer de leur suffrage. Les capitulations d'opinion ne sont si fréquentes que parce que l'indifférence politique est la commune opinion. Un arrondissement qui vote pour un candidat

porteur de promesses administratives, ne transige pas précisément avec le ministère; seulement, entre deux candidats qui le touchent aussi peu l'un que l'autre, il laisse pencher la balance du côté où l'incline son intérêt.

La plaie de notre époque et de notre pays, c'est encore moins la corruption des consciences que le silence de l'esprit public. Le gouvernement représentatif n'a pas une date assez ancienne chez nous, pour que la gangrène en attaque ainsi le tronc. Nous péchons beaucoup plus par défaut de lumière que par absence de vertu. Ce qu'il faut éviter, on le prêche par-dessus les toits; et ce qu'il faudrait faire, nul ne le sait ou du moins ne le dit. Peu de passions mauvaises, mais aussi point de sentimens généreux; la société reste sans impulsion comme sans direction.

L'opposition n'a d'abord entrevu qu'à demi ces nécessités de la situation, d'où naissaient pour elle des devoirs nouveaux. Sa première pensée fut de réunir encore une fois les deux fractions du parti parlementaire, la gauche modérée et les puritains de l'extrême gauche, dans une profession commune de dévouement à la monarchie. Elle voulait aborder les électeurs avec cette déclaration, qui eût réparé du moins la faute du *compte-rendu*, en excluant ouvertement le parti républicain. Le manifeste devait paraître sous les auspices de M. Laffitte et de M. Odilon Barrot. Il avait été rédigé, arrêté, et il n'y manquait plus qu'un certain nombre d'adhésions à recueillir. Le comité était entré en fonctions; il avait nommé son pouvoir exécutif, lequel venait aussi de se mettre à l'œuvre; M. Barrot était parti pour la Hollande, plein de confiance et de sécurité, lorsqu'un des auteurs de la coalition proposa d'y comprendre le parti républicain. Huit jours après, le comité de l'alliance était dissous.

Il n'entre pas dans notre plan de revenir sur les circonstances de cet avortement, qui nous semblent suffisamment connues du public. Mais qu'il nous soit permis de dire que nous l'avions prévu. Les alliances naturelles de M. Barrot sont dans le centre gauche, celles de M. Laffitte dans le parti radical. Celui-ci ne pouvait prendre place au comité sans en ouvrir l'entrée à la république, ni celui-là sans y appeler la nuance vive du tiers-parti. Il fallait étendre la coalition depuis M. Dupin jusqu'à M. Garnier-Pagès, ce qui était impossible et ridicule, ou, ce qui était inévitable, se séparer définitivement. Après deux mois de tâtonnemens et de débats intérieurs, grace à l'insistance de la presse et à la fermeté de M. Odilon Barrot, la séparation s'est accomplie.

N'y avait-il rien à faire après un acte qui ne changeait pas seulement la situation respective des partis, mais qui les plaçait dans une attitude toute nouvelle en face de l'opinion? M. Barrot et M. Laffitte, par respect pour d'anciens engagemens à peine rompus, ne songeaient pas encore à former d'autres liens, et se résignaient à porter dans l'inaction le deuil des premiers. Mais M. Mauguin, qui arrivait de la Grande-Bretagne, où il avait vu les whigs s'allier sans répugnance aux radicaux, ainsi qu'à la clientelle d'O'Connell, plein de foi d'ailleurs dans la puissance de la tactique, ne put supporter que l'opposition gardât le silence dans un moment aussi décisif. Il triompha des scrupules, rapprocha les distances, et finit par former un comité électoral où s'assirent à côté de lui M. Laffitte et M. Garnier-Pagès, triumvirat de chefs sans armée.

Le comité avait pris pour devise la réunion de toutes les nuances de l'opposition; mais admettre les organes du parti républicain, c'était exclure, par le fait, l'opinion qui se personnifie en M. Odilon Barrot. Que représente maintenant un comité dont M. Barrot et les amis de M. Barrot ne font point partie? Tout, peut-être, excepté l'opposition. L'opposition comptait cent cinquante voix dans la dernière chambre; donnez-en dix à M. Garnier-Pagès, vingt ou vingt-cinq à M. Laffitte; ajoutez-y M. Mauguin, qui ne représente que lui-même, et vous aurez les forces éventuelles de la coalition, une minorité dans la minorité.

Le prétendu comité de l'opposition n'est donc que le comité de l'extrême gauche, où M. Mauguin est allé fourvoyer sa brillante individualité. L'élément républicain y dominera, quoi qu'on fasse, non pas tant parce qu'il est conquérant de sa nature, que parce que l'alliance s'est opérée à son profit. Les hommes illustres et honorables qui se tenaient, depuis assez long-temps, à l'extrême limite de la monarchie et sur la pente de la république, ont enfin, qu'ils le sachent ou qu'ils ne le sachent pas, franchi leur Rubicon. Leur opinion, déjà suspendue entre le présent qu'ils détestaient et l'avenir qu'ils croyaient apercevoir, a tout-à-fait perdu terre; ils ont cessé d'exister à l'état de parti.

Les républicains, au contraire, ont fait preuve d'une extrême habileté. Rejetés violemment peut-être en dehors de l'ordre légal, ils viennent d'y rentrer par adoption, et d'y mettre garnison des leurs. Privés de chefs notables, et n'ayant plus la liberté d'exposer leurs opinions sans réticence ou sans déguisement, ils ont brigué et obtenu le patronage qu'ils pouvaient le plus souhaiter, celui des prin-

cipaux fondateurs de l'ordre politique qui est sorti de la révolution de juillet. Ils ont des noms à présent, et le temps leur donnera des doctrines, car ils passent de l'état de protestation à l'état de discussion; les républicains tendent à se transformer en radicaux.

Quant à l'opposition proprement dite, l'influence qu'exercera sur ses destinées la retraite des puritains, et leur alliance avec le parti radical, n'apparaît pas aussi clairement à tout le monde. Les conséquences éloignées ne peuvent manquer d'être favorables, mais l'effet immédiat sera désastreux.

Ce que l'opposition gagne à se séparer de l'extrême gauche, c'est d'abord cette homogénéité d'opinion qui constitue la force, et qui est l'existence même d'un parti. Quand une fraction parlementaire a plusieurs chefs, elle n'en a aucun; une opinion qui reconnaît plus d'un symbole, admet dans son sein la confusion des langues; une religion politique qui s'associe des hommes de doute devient un objet de dérision. Le parti qui pense que l'expérience de la monarchie n'est pas faite, prend donc une attitude plus nette en rompant avec le parti qui estime que cette expérience a déjà tourné irrévocablement à la condamnation de la monarchie. L'opposition cesse de paraître solidaire des répugnances qu'elle ne partage point.

Un résultat plus précieux, à notre avis, c'est que chacun recouvre son indépendance d'action. L'extrême gauche, par son immobilité même, n'empêchait pas seulement le progrès, elle arrêtait aussi le mouvement. Par cela même qu'elle se tenait dans l'observation, refusant d'agir, et blâmant ceux qui agissaient, elle imposait à tout le monde la même inertie. Dégagée de cette pression, la gauche pure sera libre de concourir, selon l'occasion, ou de refuser son concours au gouvernement. Elle ne restera pas éternellement dans la région des impossibilités et des antipathies; elle ne dira plus du pouvoir, comme le ci-devant jeune homme de son habit : « Si j'y entre, je n'en veux pas. »

Dans les partis, comme dans le corps humain, aucun déchirement ne s'opère sans douleur. La retraite de l'extrême gauche va laisser, pendant quelque temps, un grand vide dans les rangs de l'opposition; et la défaveur de l'alliance républicaine pourra bien rejaillir, par un reste de solidarité entre les deux fractions qui se séparent, jusque sur ceux-là même qui l'ont repoussée. L'apparition du comité a gravement compromis les candidatures de l'opposition; car les candidats de la minorité libérale ont été placés dans l'alternative, ou de renier son patronage et de se priver ainsi d'auxiliaires utiles, quoi-

que peu nombreux, ou de le subir, en courant le risque de s'aliéner à jamais les opinions tièdes, mais honnêtes, que le voisinage de la république effraie. On a donné un prétexte à la peur.

Le pouvoir avait usé contre l'opposition ses moyens d'attaque, et semblait disposé à une sorte de neutralité. On lui a fourni le thème le plus commode d'agression. Il n'y a qu'à reprendre tous les lieux communs qui ont traîné depuis six ans dans les journaux. On accusera, n'en doutez pas, les signataires du comité et leurs adhérens, de complicité avec l'émeute, ou tout au moins avec le *désordre moral*, dernière fantasmagorie qui a servi à faire voter les lois de septembre. On dira que MM. Laffitte, Arago et Dupont de l'Eure s'associent aux projets ou aux espérances des *éternels ennemis de la monarchie*; on le dira, et le caractère bien connu des honorables députés ne les défendra pas pour tout le monde d'une imputation que leur présence dans le comité semble justifier.

Les auteurs de cette coalition ont réservé, il est vrai, ou ont cru réserver pour chacun d'eux, en y entrant, l'intégrité et la liberté de ses opinions. L'alliance n'avait, dans leur pensée, qu'un seul objet, les opérations électorales; et, les élections faites, les auxiliaires que l'on appelait devaient être licenciés. Mais autre est la volonté des personnes, autre la force des choses. L'alliance, on le prévoit sans peine, survivra aux circonstances qui l'ont amenée; un choix libre, quoique peu réfléchi, a formé ces liens, la nécessité les rivera.

Les apologistes du comité ont mauvaise grace à objecter qu'une association de votes dans la lutte électorale n'est pas une fusion d'opinions; car, de tous les actes de la vie politique, l'élection est celui qui engage le plus l'opinion du mandataire et celle des commettans. Un député radical qui brigue les suffrages de l'opposition constitutionnelle, contracte, en dépit de lui-même, l'obligation de respecter l'ordre établi. Un député de l'opposition nommé par le concours des radicaux, et qui accepte ce concours, devient leur organe à quelque degré. Le tempérament le plus solide ne résiste pas aux influences d'un milieu délétère; et si l'on veut conserver sa raison, il ne faut pas aller s'enfermer dans une maison de fous.

En fait, il n'y a pas d'exemple d'une coalition formée en vue des élections, qui n'ait prolongé son existence au-delà; commencée dans les colléges, elle se continue naturellement dans la chambre, et passe des causes aux résultats. En 1827, les mêmes opinions dont l'alliance avait renversé M. de Villèle, restèrent unies sous le ministère Martignac et signèrent de leurs votes l'adresse des 221; en deux ans,

elles avaient franchi ensemble l'intervalle qui sépare un changement de ministère d'un changement de dynastie. La coalition de 1837 n'a certainement pas la même portée; mais il sera difficile à ceux qui l'ont provoquée de la rompre quand ils le voudront, car ce serait s'isoler, et courir au suicide pour éviter la contagion.

Dans le mouvement des partis politiques, nous ne connaissons d'alliances fortes et honorables que celles que l'on peut avouer hautement. Du moment où le comité s'est cru obligé de dissimuler ou d'atténuer ce qu'il avait fait, lorsque M. Laffitte et M. Mauguin, en s'asseyant à côté de M. Garnier-Pagès, ont senti la nécessité de décliner toute solidarité de doctrines avec leur nouvel allié, dès ce jour la position n'a plus été tenable pour aucun d'eux. Ils se sont condamnés à des explications et à des apologies sans fin, oubliant qu'une situation est déjà fausse quand il faut l'expliquer au public, qui ne la comprend pas.

Voyez en effet la contradiction : l'on prétend que la coalition représentée par le comité n'est pas une alliance de principes, que les hommes qu'elle réunit, faisant abstraction de leurs opinions politiques, n'ont d'autre but que d'obtenir des députés indépendans, et de sauver la pureté des élections. Cela étant, nous ne concevons pas que l'on ait décliné l'alliance des légitimistes en se résignant à celle des républicains. Pourquoi exclure M. Berryer, si l'on admet M. Garnier-Pagès? L'un et l'autre ne sont-ils pas à une égale distance de l'établissement du 7 août? Et quand on professe l'indifférence des opinions, est-il permis de faire acception des personnes et des partis?

Nous remarquons, à l'honneur des puritains, qu'ils n'ont pas été conséquens avec eux-mêmes. La raison l'a emporté sur la logique. C'était assez d'une monstruosité telle que l'alliance d'un parti publiquement hostile au principe du gouvernement; ils n'ont pas voulu en commettre une plus grande, en pactisant avec des hommes qui ont besoin de l'étranger. Graces leur soient rendues de ce que leur haine pour le pouvoir actuel ne va pas jusqu'à les réconcilier avec les ennemis d'une révolution qui est leur plus beau titre à la reconnaissance du pays.

Le comité s'autorise des exemples de 1827, pour affirmer que les partis les plus opposés de principes et d'intentions peuvent faire alliance ensemble pour changer une majorité qui leur paraît corrompue. Il se plaint de ce que l'on blâme aujourd'hui ce que l'on approuvait alors, et pense établir entre les époques et les circonstances une parfaite parité. Il est vrai que la société *Aide-toi, le Ciel t'aidera*,

qui dirigeait le mouvement électoral des dernières années de la restauration, renfermait aussi des hommes dont les vues allaient au-delà d'un changement de ministère, et qui voulaient renverser la monarchie. Mais ces hommes étaient en minorité dans le comité principal; leurs opinions, trop excentriques ou trop avancées, n'avaient pas d'ailleurs le moindre écho dans les colléges électoraux. En dépit des tentatives avortées et oubliées du carbonarisme, ces convictions n'étaient pas sorties du vague de la théorie, et ne méritaient pas le nom de parti. M. Guizot pouvait donc, sans trop compromettre le succès de l'opinion libérale, siéger auprès de M. Garnier-Pagès, et M. Agier auprès de M. Cavaignac.

Les positions respectives sont bien changées. Quand les républicains se montreraient aujourd'hui tout-à-fait résignés à n'employer désormais, contre leurs adversaires, que les seules armes de la discussion, dépendrait-il de nous d'oublier que c'est le même parti qui leva, dans les rues de Paris, en 1832, le drapeau de l'insurrection, et qui troubla de nouveau, en 1834, le repos de nos deux plus grandes cités? En 1827, on n'avait en face de soi que des théoriciens; en 1837, ce sont des hommes d'action, qui portent partout avec eux l'épouvantail d'un passé encore saignant.

Après tout, la question n'est pas de savoir si, dans la coalition de 1827, il se rencontrait des principes hostiles à la royauté, ni si M. Guizot était entouré de républicains dans la société *Aide-toi*, comme M. Laffitte dans le comité de 1837; mais bien si le point commun de l'alliance, le symbole proposé aux électeurs, le mot de ralliement jeté à l'opinion publique, était alors, ce qu'il n'est pas aujourd'hui : « la Charte et la monarchie. »

Voilà ce qui nous paraît incontestable, voilà ce que l'on ne saurait nier, sans détruire l'histoire elle-même, en présence des témoignages encore vivans, et au lendemain d'une révolution qui n'a pas eu besoin de joncher le sol de ruines pour s'établir.

Oui, la Charte était alors le vœu de la France, la Charte qui contenait la monarchie. L'opposition criait : « vive la Charte! » parce que la Charte était menacée par le pouvoir; elle s'attachait à l'ordre légal, pour mieux lutter contre l'arbitraire; c'était la force d'un côté, et de l'autre le droit. L'opposition libérale, on ne le sait que trop, combattit pendant quinze ans avec des armes et des fortunes diverses. Tant qu'elle conspira ou qu'elle encouragea les conspirations, le pays ne reconnut pas sa voix; elle fut réduite à végéter dans les clubs et à disputer péniblement quelques têtes à l'acharnement du

TIMBRE ROYAL

parquet. Son rôle ne s'éleva et ne s'agrandit que du moment où lui vint l'heureuse inspiration de placer ses griefs et ses tendances sous la protection des lois. Ce fut alors que la tribune lança des foudres, que la presse politique devint une puissance, et que l'opposition supplanta véritablement le ministère dans le gouvernement des esprits.

La Charte était le cri de l'opposition parlementaire dans ces mémorables séances où Foy et Benjamin Constant fondaient les principes de notre droit public. La Charte était le cri que le peuple opposait aux charges de cavalerie et au coup de collier de la rue Saint-Denis. La Charte était le cri de la jeunesse, et comme le pôle de la philosophie que lui enseignaient les plus éloquens, sinon les plus fervens novateurs. L'opposition se ralliait à la Charte, autant par nécessité que par choix; l'opposition était et devait être un parti légal, parce que l'on crie : « vive les lois, » jusqu'au milieu de la révolution qui vient les changer.

Au reste, ce qui prouve que la France voulait la monarchie en 1827, c'est qu'elle a été maintenue en 1830 sans opposition, et, à peu de chose près, du consentement de ceux-là même que cette forme de gouvernement satisfaisait le moins.

On l'a dit avec raison, le point sur lequel les diverses nuances de l'opposition s'accordèrent en 1827, le principe qu'elles firent passer avant toute vue de parti, c'est précisément celui que la coalition de 1837 vient de réserver et de mettre en dehors, à savoir : la charte et la monarchie. Mais qu'est-ce donc qu'élire des députés? N'est-ce pas faire un acte légal et constitutionnel? Et pour exercer un droit de ce genre, est-il possible, est-il permis de faire abstraction de la constitution?

En Angleterre, les whigs, qui sont le parti ministériel, ne craignent pas de s'allier aux radicaux, parti de mille nuances, et qui confine à la république par ses extrémités. Mais cette alliance se conclut, de part et d'autre, sur le terrain de la constitution. Les radicaux prêtent serment, portent la santé de la reine, parlent de réformer et non de renverser. Ainsi la coalition est politique à la fois et morale; entre les alliés il ne peut être question que de la mesure dans laquelle les réformes seront circonscrites; les uns veulent le plus, et les autres le moins; mais aucun ne demande à changer ce qui est, et ne consentirait peut-être à marcher au progrès par une révolution.

Soyons de bonne foi; la question se pose-t-elle ici dans les mêmes termes? Le parti républicain, qui se transformera, nous le croyons, par la force des choses, en parti purement radical, avait-il déjà opéré

cette transformation lorsqu'il est entré dans le comité? N'a-t-il pas stipulé, au contraire, très expressément, la réserve de ses espérances et de ses opinions dans leur intégrité? Or, s'associer à une pareille opinion, même pour un jour, même pour un seul acte de la vie politique, c'est conspirer malgré soi, conspirer de cette conjuration morale qui ne tombe pas sous l'action des lois, mais qui engage la conscience et l'avenir d'un parti.

Quelle peut être en effet la base d'une alliance électorale qui débute par ne tenir aucun compte des institutions, et dont les membres se croient libres de comprendre la charte dans leur traité ou de l'excepter? Vous vous accordez sur tout le reste; mais le reste, qu'est-ce? demandent justement les doctrinaires. Et le comité ne répond pas à cette foudroyante interpellation!

Nous sommes fort éloigné de prétendre que la charte de 1830 soit, comme on le disait, en 1828, de la charte de 1814, le dernier mot du système représentatif; mais, telle que nous l'avons, elle résout, pour le moment, toutes les questions de forme que l'on puisse agiter dans le jeu régulier des pouvoirs. Et si le bon accord du comité portait sur quelqu'une de ces difficultés sans porter en même temps sur la charte, il faudrait en conclure que la coalition ne se contente pas de réserver la constitution, mais la proscrit.

A défaut d'un programme politique, est-il dans les desseins du comité de se faire le promoteur de quelque réforme qui touche au fonds même de la société? Les coalisés adopteraient-ils, par exemple, la définition donnée par Robespierre et Saint-Just du droit de propriété? Ont-ils quelque constitution nouvelle du travail à nous proposer? Ont-ils inventé un expédient qui mette fin aux misères et aux douleurs du paupérisme? Que feront-ils du crédit et que feront-ils pour l'industrie? Si le but de l'alliance est plutôt social que politique, pourquoi ne pas conserver la forme d'une école philosophique, et d'où vient que l'on affecte la valeur ainsi que l'influence d'un parti?

Ni ceci, ni cela; la coalition est tout et n'est rien. Elle n'a point d'objet avoué ni de principes reconnus; elle embrasse tous les changemens possibles ou impossibles, sans en avoir précisément un seul en vue. Mais du fond de ce chaos paraissent sourdre des tendances mystérieuses et encore mal arrêtées, qui finiront par se dessiner. La république y est en germe; ce n'est pas la monarchie qui s'y développera.

On a beaucoup dit que, dans toute alliance d'opinions, le parti le plus avancé doit dominer et donner son nom. Cela n'est pas tou-

jours vrai. Quand le parti modéré a pour lui l'avantage du talent ou même celui du nombre et de la popularité, les opinions extrêmes se réduisent d'elles-mêmes au second rang. Mais ici la supériorité appartient, sous tous les rapports, à la fraction républicaine de la coalition. Les membres de la gauche parlementaire qui émigrent vers cette région brûlante, n'y apportent que leur influence personnelle, et l'unique orateur de cette petite église se trouve être l'homme qui met le plus d'habileté à perdre les causes qu'il défend. Le chef de la fraction radicale, au contraire, M. Garnier-Pagès, unit aux qualités de l'orateur celles de l'homme d'affaires et de l'homme d'action. Sa position est la plus belle et la plus éminente, car la plupart de ses alliés, tout en déclarant qu'ils ne croient pas à la possibilité d'un gouvernement républicain en France, s'avouent républicains d'avenir. De plus, le parti qu'il représente manœuvre avec un certain ensemble, et s'est formé à la discipline dans le malheur. Aussi M. Garnier-Pagès et les radicaux disposent-ils à peu près souverainement du comité; on leur abandonne le soin de diriger les correspondances, et il est facile de reconnaître, dans les candidatures recommandées publiquement, la prépondérance qu'ils ont bientôt su conquérir.

Nous avons exposé, avec une entière sincérité, les conséquences, tant prochaines qu'éloignées, de la scission, depuis long-temps prévue, qui vient enfin d'éclater parmi les membres de l'opposition. Tous les hommes qui veulent conserver à l'opposition parlementaire son caractère légal, députés ou écrivains, ont dû s'abstenir de prendre part aux travaux d'un comité qui recevait dans son sein les organes du parti républicain. Nous tenons à honneur d'avoir été du nombre des protestans (1). Mais nous allons peut-être plus loin qu'aucun d'eux dans notre opposition à tout traité de paix avec les radicaux. Dans notre pensée, l'avenir de la société française ne leur appartient pas plus que la direction du temps présent. Les idées qu'ils reproduisent ont été mises à l'épreuve dans d'autres circonstances, elles ont eu leur à-propos et leur utilité; mais c'est désormais un passé qu'il faut reléguer, comme tous les autres, dans le domaine de l'histoire, et non destiner à l'application.

Une idée neuve peut-être, mais non pas féconde, avait été lancée,

(1) M. Léon Faucher s'est retiré du comité lorsque l'alliance entre l'extrême gauche et la fraction républicaine est devenue irrévocable. Il a partagé cette détermination avec M. Chambolle, rédacteur du *Siècle*, et M. Ferdinand Barrot. M. Odilon Barrot, qui n'était pas à Paris, avait déclaré catégoriquement, quelques jours auparavant, dans le sein du comité, qu'il ne pouvait pas faire partie d'une réunion où siégeraient aussi M. Garnier-Pagès et ses amis. (*N. d. D.*)

en 1831, comme un ballon d'essai, des rangs du parti républicain. Pendant que l'école de M. Guizot allait chercher en Angleterre les exemples et les principes du système représentatif, l'imagination d'un grand écrivain, qui se trouvait à l'étroit dans la monarchie, avait passé les mers pour observer, dans l'histoire des États-Unis, comment s'établit et comment se conserve la liberté. M. Carrel ne proposait pas toutefois l'imitation pure et simple du régime américain; il voulait, au contraire, dégager le principe de la présidence élective du système fédératif, qui est la forme dont les États-Unis l'ont revêtu. Tout comme il défendait la mémoire des girondins d'avoir jamais songé à rompre le lien de la nationalité française, ainsi, pour accommoder la république américaine à nos conditions de territoire et de civilisation, il prétendait substituer, dans l'expérience qu'il suggérait, l'unité de la nation à une fédération d'états.

Les formes de gouvernement varient comme les époques et comme le caractère des peuples. On ne les importe pas de l'étranger avec la même facilité qu'une machine ou qu'un procédé à l'usage de l'industrie. L'imitation, en pareil cas, n'est que la compression du génie national. Veut-on atténuer et modifier le type que l'on choisit? cet éclectisme n'est bon qu'à l'énerver ou qu'à le défigurer. Malgré le secours d'un admirable talent et d'une énergique volonté, Carrel n'a jamais popularisé que sa personne. L'idée au service de laquelle il avait dévoué son existence n'a jamais été comprise; elle est restée étrangère à toutes les secousses politiques, elle a fait peu de prosélytes, et elle a péri avec lui. Le journal qui la représentait appartient maintenant, dans le même parti, à un autre système d'opinions.

En dehors de cette pensée brillante, mais éphémère, le mouvement républicain n'a pas produit un seul aperçu nouveau : il procède encore directement de 91 et de 93; il a les instincts nationaux du parti montagnard, quelque chose de son activité, de son énergie et de son dévouement; mais c'est aussi le même ordre d'idées. Les hommes sont jeunes, les principes sont anciens. En politique comme en économie sociale, nos radicaux ne connaissent que la dictature pour trancher les difficultés. C'est à un peuple homme fait qu'ils prétendent appliquer un expédient qui n'a jamais convenu qu'à l'enfance des sociétés.

On attribue à M. Royer-Collard un mot qui nous paraît d'un sens profond : « La république, aurait-il dit, a contre elle les républicains d'autrefois et les républicains d'aujourd'hui. » Ou nous nous trompons fort, ou les républicains d'aujourd'hui et les républicains

d'autrefois sont politiquement les mêmes personnes; il n'y a de différence entre eux que celle des mœurs, qui portent nécessairement l'empreinte du temps où l'on vit.

Nous avons, quant à nous, la certitude de ne rencontrer les républicains pas plus dans l'avenir que dans le présent. Voilà pourquoi il nous paraît que l'opposition ne fait pas assez en s'abstenant de coopérer, avec le parti républicain, à l'œuvre d'un comité électoral, et qu'elle devrait encore refuser son suffrage, dans les colléges, à tout candidat, légitimiste, républicain ou doctrinaire, qui n'acceptera pas, sans arrière-pensée, les institutions du pays. On ne peut pas voter pour la monarchie, et contribuer en même temps à la nomination d'un député qui voterait, au besoin, contre la monarchie. Si la séparation n'est pas complète, si elle ne s'opère pas d'une extrémité à l'autre de l'échelle représentative, elle n'a pas de sens ni de résultat.

Il est inutile de rechercher si M. Odilon Barrot a été exclu du comité central, ou si, comme on affecte de l'affirmer, l'honorable député s'est exclu lui-même. M. Barrot, en déclarant qu'il ne pouvait pas faire partie d'une réunion où siégeraient aussi les amis de M. Garnier-Pagès, ne se dissimulait plus que l'extrême gauche, après avoir long-temps hésité entre l'opposition constitutionnelle et l'opposition radicale, en était venue à préférer l'alliance de ce dernier parti; et les fondateurs du comité, en y introduisant M. Garnier-Pagès, n'ignoraient pas qu'ils allaient prononcer l'exclusion de M. Odilon Barrot et de ses amis. Tout s'est fait, des deux parts, en parfaite connaissance de cause. L'extrême gauche a dû s'attendre à porter la responsabilité de l'alliance républicaine qu'elle a provoquée, appuyée, et scellée de son consentement; quant à la responsabilité de la scission qui émancipe définitivement la minorité parlementaire, c'est un titre de gloire, c'est un précédent moral dans les mœurs représentatives, que M. Odilon Barrot n'aura pas la faiblesse de répudier.

Quelle que fût, dans la pensée de ses promoteurs, la portée de la coalition, les circonstances en ont fait un évènement important. Il n'est plus possible de réduire à l'insignifiance d'une transaction passagère, une combinaison qui a eu pour premier résultat de couper en deux l'opposition, et qui va modifier par contre-coup la situation de tous les partis. Rien de plus grave ne s'était passé, en France, depuis l'apparition du *compte-rendu*.

On a charitablement insinué (il est vrai que l'insinuation part d'un rival) que M. Barrot, séparé de l'extrême gauche, n'avait plus qu'à

se rapprocher du parti ministériel. Le rapprochement ne serait ni possible, ni convenable; et nous aimons à croire que M. Mauguin, dans la position de M. Odilon Barrot, traiterait avec le même dédain un semblable avertissement. Ce qui est vrai, c'est que l'opposition, n'étant plus retenue par les mêmes embarras et ne rencontrant plus les mêmes obstacles, son attitude doit infailliblement changer; nous dirons en quoi.

Les élections prochaines ne s'annoncent pas comme devant opérer un déplacement notable dans les opinions. Les partis extrêmes y perdront; quelques hommes nouveaux seront amenés sur la scène, et les députés réélus reviendront, nous ne dirons pas plus concilians, mais avec des dispositions plus franches à l'impartialité : cela suffit pour substituer, dans le travail parlementaire, les affaires aux passions. La session qui va s'ouvrir, si nous voyons juste, n'aboutira politiquement qu'à l'exclusion définitive de M. Guizot. Le centre droit cessera d'être le pivot de la majorité.

Nous ne croyons pas que M. Thiers songe à renverser le ministère; et M. Guizot ne le pourra pas. Le cabinet se présente aux chambres, protégé par l'éclat d'un succès militaire, genre de séduction auquel l'opinion publique résiste difficilement. Il trouvera les députés indécis, sans alliances formées, sans engagement pris, et au milieu de ces tâtonnemens qui ne produisent d'abord que des majorités d'occasion. Tout faible qu'on croie le ministère, il est probable qu'il traversera la session. M. Molé a donné l'amnistie, et a fait prononcer la dissolution de la chambre; il a servi de transition entre la domination du centre droit et celle du centre gauche; il a favorisé avec habileté la décomposition et le renouvellement des opinions; mais là peut-être finira sa mission. C'est un assez beau rôle que celui de fermer et de combler le passé.

Le centre gauche deviendra probablement la base de la majorité, car le centre gauche, c'est le pays avec ses instincts révolutionnaires et ses incertitudes politiques : une tendance plutôt qu'un parti. Les chefs de cette fraction de la chambre ont des antécédens administratifs et une notabilité parlementaire qui les rendent propres à gouverner; ils sont hommes d'application plutôt que de théorie, et comptent dans leur bagage plus de règles de détail que de principes généraux. Comme les whigs en Angleterre, ils forment véritablement la transition entre deux régimes, et représentent, à tous les titres, l'empire de la bourgeoisie.

Il est et il doit être dans la politique de l'opposition de favoriser

l'avénement du centre gauche aux affaires. Mais cette alliance ne saurait avoir ni l'intimité ni les conséquences d'une étroite association; c'est la neutralité, et, dans certains cas, l'opposition bienveillante d'un héritier présomptif. M. Odilon Barrot ne peut pas partager le pouvoir avec M. Thiers, et l'opposition ne trouve pas sa place dans un ministère de coalition. D'autres feront les frais des combinaisons intermédiaires qui amèneront le gouvernement dans ses voies.

En formant une opposition légale et pratique, qui se place, à son rang, sur les degrés du pouvoir, nous entrons dans une situation excellente, dans une situation meilleure, à beaucoup d'égards, que celle où se trouve l'Angleterre, depuis 1832. En Angleterre, la réforme n'a fait éclore aucun parti, et n'a pas sensiblement renouvelé le terrain où étaient campés les vieux partis. Ils sont toujours partagés en trois grandes divisions; le peuple ne connaît pas d'autres noms de guerre que ceux de *tories*, de *whigs*, et de *radicaux*. Il y a bien quelque chose entre les whigs et les tories depuis la défection de lord Stanley, quoique ce parti intermédiaire ait disparu presque entièrement dans les dernières élections; mais il n'y a rien entre les whigs et les radicaux, aucune halte possible dans le progrès, en sorte que si, quelque anneau de la coalition libérale venant à se rompre, le ministère Melbourne perdait la majorité, on n'aurait plus ni majorité, ni parti, ni ministres préparés à gouverner.

Notre bonne étoile veut que nous n'en soyons plus réduits à la même indigence. Après M. Molé, M. Thiers est possible; après M. Thiers viennent les nuances plus vives du centre gauche et les hommes tels que MM. Dupin, Dufaure et Vivien; après ceux-ci, M. Odilon Barrot et l'opposition; après l'opposition, les radicaux, qui ne tarderont pas à détacher quelque avant-garde pour combler la distance entre eux et M. Barrot. Ainsi les partis s'échelonnent, et avec les partis les phases de la monarchie. Ce sont autant de gages donnés à l'esprit de réforme, autant d'engagemens pris contre l'esprit de révolution. Dès ce moment, la marche du gouvernement constitutionnel est assurée.

On interpréterait mal notre pensée, si l'on croyait que ce que nous conseillons à l'opposition légale, c'est tout simplement d'avoir un peu plus d'ambition. Il ne faut pas tendre au pouvoir, si l'on veut l'occuper honorablement et sûrement. Mais le but sérieux et digne que doit se proposer un parti national, c'est de résoudre, d'une manière certaine, les difficultés devant lesquelles hésite l'opinion publique, et

qui en suspendent l'action. Toute opposition vraiment constitutionnelle doit avoir en soi le noyau d'un gouvernement.

La gauche parlementaire a vécu jusqu'ici un peu trop de son passé. Elle a cru qu'il suffisait de rester fidèle aux principes de 89, et de commenter les préceptes de droit constitutionnel qui jaillirent, sous la restauration, des besoins de la lutte, pour voir les idées se développer dans cette direction. Elle a laissé faire et n'a pas fait faire. Les nécessités de la pratique l'ont presque toujours prise au dépourvu; et quand les évènemens ont soulevé des questions que ne comprenait pas son dictionnaire, elle en a mal à propos abandonné la discussion aux derniers venus. C'est ainsi que les saint-simoniens et les républicains l'ont impunément supplantée dans l'attention publique pendant quelques années. Elle a renoncé beaucoup trop tôt à l'étude pour l'action. De là vient qu'elle a des orateurs et n'a pas de penseurs, et que, comptant plusieurs têtes, elle n'a jamais obéi à un chef.

Ce qu'il faut soigneusement conserver de la gauche parlementaire, c'est sa position et la direction de ses opinions; ce qu'il faut étendre, c'est le cadre même des idées qui bornaient son horizon; ce qu'il faut renouveler, c'est le personnel du parti, par une infusion de sang jeune et chaud. Plus qu'aucune autre opinion, l'opposition a besoin d'hommes nouveaux, parce que sa nature n'est pas d'attendre l'impulsion, mais de la donner. M. Odilon Barrot est un admirable chef de file pour payer de sa personne et pour tenir d'une main ferme le drapeau d'un parti; mais il est à peu près seul, et manque de lieutenans qui le secondent ou l'excitent dans l'occasion. D'autres élaboreront les doctrines qu'il a toute l'autorité nécessaire pour promulguer, quand elles seront parvenues à leur point de maturité.

Nous avons à fonder la monarchie démocratique, en réconciliant le nombre avec l'intelligence, et en rétablissant l'harmonie entre les intérêts matériels et les intérêts moraux. C'est une œuvre sans précédens, où chaque pas est comme l'inconnue d'un problème à dégager. L'histoire ne nous a montré jusqu'ici la liberté dans les monarchies que comme la résultante de deux forces qui se faisaient équilibre, l'aristocratie et la royauté. Nous ne sommes pas accoutumés à concevoir la grandeur en dehors de l'arbitraire, ni la fixité dans un pouvoir sans tradition. La tâche de l'opposition consiste donc à travailler l'opinion et à se travailler elle-même. Grande et glorieuse mission, s'il lui est réservé de la mener à fin.

LÉON FAUCHER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1837.

Après quelques jours d'incertitude et de pénible attente, on a enfin reçu, le 23, à Paris, une dépêche télégraphique du général Valée, qui annonçait la prise de Constantine. Mais cette signature seule annonçait en même temps une grande perte. Le gouverneur-général des possessions françaises en Afrique, commandant en chef de l'expédition, M. le général Damrémont, avait trouvé, le 12, une mort glorieuse sous les murs de Constantine, la veille même du triomphe de nos armes. M. Valée, le plus ancien des lieutenans-généraux présens, avait pris aussitôt le commandement du siége, et il a recueilli la plus belle part d'un succès que ses dispositions savantes, sa fermeté, sa vieille expérience, avaient tant contribué à préparer. M. Valée avait fait, en se rendant à Constantine, un sacrifice qui coûte toujours beaucoup au cœur d'un vieux général; il s'était résigné à servir sous les ordres d'un officier moins ancien que lui, et ce sacrifice, il l'avait fait sur les pressantes instances du roi et de M. le président du conseil, pour assurer, autant qu'il était en lui, un résultat dont l'honneur des armes françaises en Afrique et l'avenir de notre domination en ce pays dépendaient également. Les évènemens ont pris à tâche de justifier les prévisions qui avaient porté M. Molé à réunir pour l'expédition de Constantine un ensemble de moyens extraordinaires. Il a été heureux qu'après la mort du général Damrémont, la confiance du soldat fût soutenue par la présence d'un chef aussi digne d'en inspirer que M. Valée, et aujourd'hui sans doute il se félicite lui-même d'avoir rafraîchi en Afrique ses vieux lauriers.

Préoccupé des pertes cruelles faites par l'armée dans cette glorieuse expédition et des embarras qu'une pareille conquête entraîne après elle, le général en chef s'était borné, dans son rapport officiel, à constater les résultats acquis et les premières mesures d'urgence adoptées pour se maintenir en possession de la place. Mais avant que le temps lui eût permis de signaler, dans un rapport plus circonstancié, la belle conduite de M. le duc de Nemours, les applaudissemens de l'armée entière ont retenti jusqu'en France. Toutes les correspondances de l'armée, accueillies sans défiance par les journaux

de toutes les opinions, se sont changées en un concert unanime et spontané d'éloges non suspects, pour caractériser la part que le second fils du roi avait prise au plus beau fait d'armes accompli depuis la révolution de juillet; et si le récit du siége de Constantine rentrait dans le cadre de cette chronique, nous n'aurions qu'à enregistrer ces honorables témoignages rendus par la voix publique à M. le duc de Nemours. On s'en est plaint, nous le savons; car de quoi ne se plaint-on pas? Et pourtant ces éloges ne sont-ils pas aussi flatteurs pour le jeune prince que la pompe du panégyrique officiel, toujours accusé de flatterie, quoi qu'on en dise? Pour nous, si nous regrettons des lacunes dans le rapport du général Valée, ce n'est pas celle-là, comblée, eu même temps qu'aperçue, par des mains qui ne s'en doutaient guère : c'est, nous devons le dire, la liste des morts, et surtout des officiers, dont les familles restent en proie à la plus affreuse anxiété.

Nous avons vu avec peine que des esprits bien peu français aient cherché à rabaisser la gloire et à diminuer l'importance de ce beau succès. La prise de Constantine est en elle-même un évènement des plus heureux et des plus graves pour notre pays, à ne considérer que la sphère immédiate des intérêts qui s'y rattachent. Mais pour le bien juger, il faut l'envisager d'un point de vue plus élevé. Il faut se rappeler ces mémorables paroles du rapport froid et sans passion de M. le général Valée : « C'est une des actions de guerre les plus remarquables dont j'aie été témoin dans ma longue carrière; » il faut se dire que cette armée, qui a déployé le jour de l'assaut une si brillante valeur, avait opposé à des souffrances inouies une patience, une résignation et un sentiment du devoir, qui méritent peut-être encore plus d'admiration. Et puis, il faut voir une grande partie de l'Europe, alliée ou non, représentée à ce siége par des officiers de mérite qui en auront apprécié les difficultés et suivi d'un œil doublement curieux les moindres incidens. Oui, nous en avons la certitude, plus d'un se sera dit et aura écrit confidentiellement que ce sont encore les Français qui tirent le mieux le canon et poussent le plus loin la baïonnette.

Il n'y a ici, de notre part, ni jactance, ni vaine menace. Nous apprécions la prise de Constantine sous le rapport politique, nous en établissons l'effet réel sur l'opinion publique de l'Europe, et nous nous en félicitons pour notre pays, pour notre gouvernement, pour la révolution de juillet.

Mais que va-t-on faire de Constantine? A cette question posée aussitôt de toutes parts, le ministère a laissé répondre que la France garderait Constantine. Le ministère a bien fait; c'est une résolution digne de l'homme d'état qui a voulu l'expédition, qui en a compris toute l'importance pour l'avenir du cabinet qu'il dirige avec autant d'habileté que de bonheur, qui l'a voulu heureuse et n'a rien négligé pour que l'entreprise fût couronnée de succès. Il ne faut pas qu'après la satisfaction obtenue pour l'honneur national, on en vienne à se demander quel a été le fruit de la mort de tant de braves; il faut au contraire que ce fruit reste et se développe dans la conservation de notre conquête. A tout évènement, le ministère est en excellente position vis-à-vis

du pays et des chambres, s'il garde Constantine. Depuis ce succès, il se sent plus fort, plus respecté, plus compté que jamais; il est habile, on s'habitue aussi à le croire heureux. Pourquoi irait-il de gaieté de cœur renoncer à ses avantages? Pourquoi se présenterait-il à la nouvelle chambre les mains vides, quand il peut mettre à ses pieds les clés d'une grande ville, capitale de l'Afrique romaine, glorieusement conquise?

Nous n'avons jamais, pour notre compte, hésité sur la question d'Alger: mais supposons que d'autres puissent hésiter, que la nouvelle chambre arrive incertaine, irrésolue, effrayée des sacrifices qui seraient exigés par une occupation plus large, plus aventureuse, si l'on veut. Eh bien! nous dirions encore au ministère qu'il est d'une bonne politique de s'affermir et de s'enraciner à Constantine. On a besoin de quelque temps pour juger l'effet moral produit sur une population fataliste par une catastrophe que certainement elle ne redoutait pas, et qui doit être bien grave à ses yeux, puisqu'elle a fait des efforts si désespérés pour la prévenir. Nous ne parlons ici que des Kabaïles et des Turcs: quant aux Arabes, les mêmes idées de fatalisme agiront infailliblement sur eux, et nous aurons de plus à compter sur une réaction en notre faveur contre un joug détesté. Ce sont là, du moins, autant qu'il est aujourd'hui possible de l'entrevoir, les principales données de la position.

Le ministère n'a probablement pas encore tous les élémens d'une solution définitive, en ce qui le concerne. Qu'il attende donc et laisse la question entière. Il a tout avantage à prendre ce parti; car, si les choses tournent bien, si les Arabes se soumettent ou n'osent remuer de quelques mois, si Constantine est approvisionnée régulièrement des alentours, ou même seulement ravitaillée sans peine, du camp de Guelma; en un mot, si la conservation provisoire ne coûte pas trop en hommes et en argent, le ministère pourra, sans manquer à la prudence, user de son initiative pour demander aux chambres les moyens réguliers d'une occupation permanente. Si, au contraire, les renseignemens recueillis, l'expérience d'un séjour difficile, l'attitude hostile des Arabes, autorisent à conclure qu'il faudrait jouer trop gros jeu sur cette carte, le ministère exposera loyalement la situation des choses, et prendra conseil des chambres avant d'engager sa responsabilité. Nous croyons, en général, qu'un gouvernement doit donner l'impulsion au lieu de la recevoir, et qu'une attitude passive ne convient ni à son honneur aux intérêts du pays. Il serait fâcheux, sans doute, qu'à chaque question un peu grave, il vînt humblement demander conseil, même à la représentation nationale, et ne prît rien sur lui sans autorisation. Mais il y a des questions tellement importantes, si étendues, si controversées, qu'un ministère sage fera bien de ne pas résoudre seul, quand rien ne le presse, quand l'honneur est sauf, et quand il s'agit d'un système qui engage un long avenir. Or, la question d'Alger est incontestablement de cette nature, et la prise de Constantine en provoque de nouveau la discussion et l'examen. D'un côté, on ne peut la soustraire au contrôle des chambres, et de l'autre, ce contrôle

s'est jusqu'à présent exercé dans un sens de restriction, de parcimonie, de réserve, qui impose une grande prudence à tout ministère chargé de concilier dans la pratique les vues d'une politique élevée avec les timidités constitutionnelles du budget. Mais le ministère de M. Molé ne dépasserait pas ces limites, en gardant Constantine, comme tout indique qu'il le pourra faire, sans de trop fortes dépenses.

Nous aimons à reconnaître que les organes de l'opinion libérale en Angleterre n'ont manifesté ni chagrin, ni ombrage, à l'occasion du triomphe de nos armes. Les journaux tories seuls ont essayé, mais en vain, de raviver des jalousies éteintes et d'exciter des inquiétudes mal fondées, que nous croyons le gouvernement anglais fort éloigné de partager. C'est une justice que nous rendons volontiers au ministère whig, et nous sommes persuadés que la nation anglaise devient de jour en jour moins accessible à de pareils sentimens. Mais plus notre alliance avec l'Angleterre, cette alliance qui est le gage de la paix du monde, se consolidera dans l'avenir, plus aussi nous pourrons sans témérité engager les forces et les moyens de la France en Afrique. Ni les Turcs, ni les Russes, ne nous auraient expulsés de l'Égypte au commencement de ce siècle, et sans les Anglais nous en serions peut-être encore aujourd'hui les maîtres. Que l'Algérie nous en tienne lieu, et ne craignons pas d'ouvrir cette carrière à l'activité nationale, puisque l'alliance de l'Angleterre est une garantie de plus pour la paisible jouissance du fruit de nos sacrifices. Il n'y a pas, dit-on, d'alliance éternelle entre les peuples; c'est vrai. Mais les intérêts et les principes qui ont rapproché, en 1830, les deux plus puissantes nations libres de l'Europe semblent de nature à maintenir long-temps leur union, et le cabinet du 15 avril a beaucoup fait avec sa sagesse, comme avec sa discrétion ordinaire, pour l'affermir. Il peut donc oser en Afrique sans se faire accuser d'imprévoyance; et si nous ne croyions pas M. Molé résolu à tirer tout le parti possible d'un succès qui honore son administration, nous lui dirions que ce succès même, qui a fait tant de jaloux, tournerait contre lui, le jour où il prendrait soin de diminuer son importance, en reconnaissant qu'il ne saurait avoir de résultats sérieux.

Tous les hommes qui s'intéressent à la question d'Alger ont lu le curieux travail publié par M. Dureau de la Malle sous le titre modeste de *Renseignemens sur la province de Constantine*. Il serait à désirer que les conclusions générales de ce travail sur la fertilité de la province, sur l'importance de Constantine, sur les grandes voies de communication établies par les Romains dans cette partie de l'Afrique, fussent connues de tout le monde. On serait étonné de ce qu'en rapportent les voyageurs anciens et modernes, les observateurs les plus désintéressés et les moins suspects d'exagération. Un savant professeur du Jardin des Plantes, M. Desfontaines, qui a parcouru la province de Constantine en 1785, a laissé sur l'agriculture et les productions végétales du pays les observations les plus complètes et les plus satisfaisantes, qui s'accordent d'ailleurs avec une foule d'autres témoignages également recueillis par M. Dureau de la Malle. La ville même de Constan-

tine, si éloignée de la mer par la route de Bone, la seule explorée jusqu'à présent, en serait beaucoup plus rapprochée par plusieurs autres voies, qui aboutiraient à l'est et à l'ouest des caps Boujarone sur trois points différens du littoral. A l'ouest, ce serait l'embouchure du Rummel, qui passe sous les murs de Constantine, et se rend ensuite à la mer par une étroite vallée; mais les cartes n'indiquent pas de port à l'embouchure de ce fleuve, tandis qu'à l'est il en existe au moins deux.

La conquête de Constantine nous ouvre donc un large horizon. Qu'il y ait beaucoup à faire, beaucoup à dépenser pour assurer, dans la réalité, une partie des résultats que l'imagination et la théorie s'en promettent, nous ne le nions pas. Que ces résultats aient besoin de quelque temps pour se développer, bien loin de le contester, nous désirons que tous les esprits sérieux en soient bien convaincus. Malheureusement il y a dans le caractère français une impatience maladive qui nuira toujours aux grandes entreprises, et que la rapidité même des communications, si avantageuse d'ailleurs, contribue à entretenir. On vit, au jour le jour, de petits faits qui échappent à la mémoire, que l'esprit ne s'attache pas à résumer et à généraliser, et qui, réunis dans un certain ensemble, constitueraient cependant, à les envisager par masses, de notables progrès. Il n'y a pas encore sept ans et demi que le drapeau français a pris possession d'Alger, et nous nous étonnons qu'il ne soit pas respecté d'un bout à l'autre de la régence, et nous nous étonnons qu'une population belliqueuse, fanatique, puissante, n'y reconnaisse pas encore tout entière notre empire; que tout le territoire ne soit pas couvert d'établissemens français. Mais on oublie que pendant les deux ou trois premières années la conservation d'Alger a été douteuse; on oublie la mesquinerie des moyens employés, les changemens si fréquens de gouverneurs et de systèmes, les tiraillemens des chambres, les incertitudes de l'opinion. Et en vérité, si l'on tenait compte de toutes ces circonstances, on devrait plutôt s'étonner que la domination française ait jeté de si profondes racines dans l'Algérie, de Bone à Oran.

Nous le répéterons à la France et au gouvernement : il faut garder Constantine. A la France, nous dirons que la conquête de la régence est sa gloire, que c'est un champ immense ouvert à son ambition et à son activité au profit de la civilisation européenne; mais que, pour l'exploiter avec fruit, il faut de la persévérance, et qu'on ne peut recueillir au moment où l'on sème. Nous dirons au ministère du 15 avril, que ce dernier succès le grandit et le consolide, comme la prise de la citadelle d'Anvers a consolidé le cabinet du 11 octobre, qu'il doit le présenter intact à la nouvelle chambre et ne se charger en aucun cas de l'impopularité qui s'attacherait à le déclarer stérile.

Un incident bizarre a signalé le retour en France de l'escadre qui s'était présentée devant Tunis, afin d'y prévenir toute tentative de débarquement de la part des Turcs. Le contre-amiral Lalande est arrivé assez brusquement, avec plusieurs vaisseaux de ligne, en vue du port de Naples, et, sans se douter de la frayeur qu'il causait, leur a fait exécuter diverses évolutions

sous les yeux d'un gouvernement et d'une population en émoi. La peur ne raisonne pas. On s'est aussitôt imaginé à Naples que c'était une démonstration hostile, une espèce de menace, et peut-être plus, pour intimider le cabinet napolitain et le forcer à plus de ménagemens envers la France, pour lui arracher des concessions auxquelles il se refuse dans l'affaire des bateaux à vapeur. En conséquence, le gouvernement a mis les troupes sur pied, armé les canons des châteaux, et pris toutes les mesures de défense qui étaient en son pouvoir. Mais ces formidables préparatifs, dont notre escadre aurait eu promptement raison, devaient être inutiles. Les vaisseaux français disparurent le lendemain et rapportèrent à Marseille, quelques jours après, l'histoire de la peur qu'ils avaient faite. Ce qui est plus sérieux, c'est l'effet produit à Naples, sur la population, par la vue du drapeau tricolore. Le gouvernement des Deux-Siciles fera bien d'en prendre note. Quelle que soit la modération de notre politique, la propagande constitutionnelle s'opère toute seule chez des peuples gouvernés sans intelligence, par un despotisme qui n'est pas même éclairé.

La prise de Constantine a fait oublier un instant la grande question du jour, celle des élections. Un si heureux évènement, préparé par le choix habile des hommes qui en ont l'honneur immédiat, et par l'impulsion vigoureuse que le ministère avait donnée aux préparatifs de l'expédition, ne peut manquer de produire sur l'esprit public un effet avantageux au gouvernement. Les craintes exagérées que l'opposition s'est hâtée d'accueillir et de propager, les commentaires injustes et malveillans sur les petits détails de l'exécution, ne sauraient nuire à la légitime influence de ce beau succès et lui ôtent des mains une arme dangereuse. Aussi ne la croyons-nous pas fort à craindre, malgré les efforts du comité central. Embarrassée de ses alliances, elle n'a pu s'entendre sur la rédaction d'un manifeste, et ce projet, successivement abandonné et repris, ne recevra point d'exécution. M. Mauguin avait, dit-on, consenti dernièrement à s'en charger; mais quand il s'est mis à l'œuvre, il a trouvé la tâche trop épineuse, il a craint de ne contenter personne, pas même lui-même, de compromettre une coalition déjà très fragile, et de ruiner sa popularité, s'il cherchait à calmer les inquiétudes de l'opinion constitutionnelle. Il n'y aura donc pas de manifeste pour expliquer la moralité d'une alliance électorale entre M. Laffitte, qui déclare que le temps de la république n'est pas venu, et M. Garnier-Pagès qui croit tout le contraire. Les candidats du comité en seront réduits à justifier individuellement leurs intentions, comme l'a fait M. Laffitte, et il est fort douteux que leurs explications soient concluantes.

L'approche des élections paraît avoir déterminé un mouvement politique beaucoup plus vif que ne le craignaient les uns, que ne l'espéraient les autres, et que nous ne l'attendions nous-mêmes. Il est certain que les questions purement politiques ont occupé une très grande place dans les circulaires électorales et dans les réunions préparatoires qui ont déjà eu lieu; et ce qui rend le fait plus remarquable, c'est que les candidats ouvertement

conservateurs se sont néanmoins laissé entraîner sur la pente des concessions à l'esprit démocratique. Mais nous ne croyons pas que ce mouvement doive aller bien loin et qu'il soit fort dangereux. Il indique seulement une tendance de l'esprit public, maintenant faible encore, qui sera un jour plus impérieuse, et le deviendra davantage à mesure que les partis destructeurs s'effaceront. S'ils venaient à s'annuler entièrement comme partis, si les intérêts qui demandent l'ordre avant tout ne les voyaient plus, derrière certaines concessions, prêts à en faire des instrumens de révolutions nouvelles, le courant, peu sensible aujourd'hui, qui porte dans le sens d'un progrès paisible et modéré, serait bientôt irrésistible. Le pouvoir doit s'y attendre : mais on n'en est pas arrivé là. Il reste trop à faire dans l'ordre des améliorations matérielles pour que les innovations dans l'ordre politique aient une chance prochaine de concentrer sur elles tout l'intérêt de la nation et de ses représentans. Le ministère a d'autant moins à s'en effrayer, qu'il n'inspire aucune défiance à l'opinion libérale, et qu'on ne lui attribue aucune arrière-pensée systématique de refoulement et de compression. Pousser l'activité du pays dans les voies du progrès industriel, l'occuper de grandes entreprises, de chemins de fer et de canaux, tel est son plan, telle est la mission qu'il doit se donner, et nous croyons qu'il s'y prépare sérieusement. Deux vérités incontestables ressortent pour nous des dernières manifestations de l'esprit public, et elles sont aussi rassurantes pour les amis de l'ordre que pour ceux de la liberté : c'est, d'une part, que la dynastie et la constitution sont au-dessus de toute atteinte; c'est, de l'autre, que les droits garantis et étendus par la révolution de juillet, que les prérogatives de la classe moyenne et l'ordre particulier d'institutions dont elles dépendent, ne sont pas moins inattaquables et sont définitivement acquis au pays. Il y a sans doute des points sur lesquels le pouvoir est faible en théorie; mais il faut renoncer à le fortifier, car on n'y réussirait pas. Sur la défensive contre les factions, il a été assez fort, il a lutté, il lutterait encore avec succès. Qu'il prenne l'offensive contre les préjugés de la classe bourgeoise, contre les erreurs même de son esprit, il échouera. En un mot, qu'il veuille refaire la société sur un modèle idéal, qu'il attaque de front certaines tendances au lieu de les détourner, il se préparera d'immenses difficultés. Et à quoi bon? Que le pouvoir soit éclairé, consciencieux et juste; qu'il marche d'accord avec le pays, en contribuant, autant qu'il est en lui, à son bien-être, et il aura de fait toute la force nécessaire pour accomplir sa mission. Nous n'en voulons d'autre preuve que l'exemple de la Belgique. C'est là, encore une fois, la conclusion à tirer du mouvement d'opinion très libéral que l'approche des élections a provoqué; mais c'est la seule, et il ne menace ni la royauté, ni le cabinet.

En Espagne, la fortune continue à favoriser les armes de la reine. Don Carlos a essuyé dans ces derniers temps plusieurs échecs qui l'ont forcé à évacuer la Vieille-Castille, et à repasser l'Ebre avec une armée mécontente et démoralisée. Ses lieutenans n'ont pas été plus heureux que lui-même

dans les autres provinces. En Catalogne, l'étoile d'Urbistondo a pâli, et le baron de Meer, bien secondé par des généraux habiles, a repris l'ascendant, quoique le gouvernement de Madrid soit malheureusement hors d'état de lui envoyer les renforts et les secours nécessaires. Dans la Navarre, les carlistes ont essayé en vain le siége de quelques petites places, et en même temps il est parti de Saint-Sébastien deux expéditions, dirigées avec succès contre différens points du littoral. La guerre civile n'est pas encore resserrée dans ses anciennes limites, mais c'est déjà beaucoup que d'avoir arrêté son développement au cœur de l'Espagne. Ces résultats font honneur au ministère de M. Bardaji, et il est permis d'espérer qu'ils en amèneront de plus décisifs; car on voit se dissiper une à une les craintes de toute espèce, que la chute de M. Mendizabal et les dispositions hostiles des cortès avaient inspirées.

Les élections se sont faites plus régulièrement qu'on ne le supposait, sauf les troubles de Barcelone et de Cadix qui ne se sont pas étendus au-delà de ces deux villes et ont même donné au gouvernement la mesure de ses forces. L'administration a trouvé des ressources pour subvenir aux plus pressantes nécessités de la guerre, et le succès a justifié ses calculs. Le parti exalté, qui a si mal fait les affaires de l'Espagne, semble frappé d'impuissance; il a échoué dans les élections; il n'a pas d'action sur les troupes; tout lui échappe des mains à la fois; en ce moment il se divise et perd jusqu'à l'appui moral d'une légation dont il se prétendait favorisé. Depuis deux mois, tous les courriers d'Espagne annoncent que les anarchistes préparent un mouvement. Les jours se passent, et le mouvement redouté n'a pas lieu. Ne serait-il pas assez raisonnable de penser que l'expérience, dont le fruit n'est jamais entièrement perdu, a désabusé l'Espagne libérale sur le compte du parti exalté? On l'a vu à l'œuvre pendant une année; et certes il n'a été ni heureux, ni fort, ni habile. On ne lui doit donc aucune reconnaissance, et il est tout simple que les libéraux de bonne foi, séduits peut-être par ses grands airs de patriotisme, veuillent essayer d'autres principes et d'autres hommes. Comment s'expliquer sans cela le résultat des élections? L'année dernière, exclusion absolue des modérés; cette année, retour général aux Martinez de la Rosa, aux Isturitz, aux Toreno, en un mot, à tous ceux que le ministère de la Granja se reconnut hors d'état de protéger contre d'aveugles et ignobles persécutions. La réaction est complète; elle ne s'arrête même pas aux sommités du parti constitutionnel éclairé, aux chefs des diverses nuances d'opinion que nous venons d'indiquer. Elle arrive jusqu'à des hommes qui ont servi Ferdinand VII, comme M. Cafranga, ou que le mouvement de l'opinion avait depuis long-temps laissés en arrière, comme M. Moscoso. C'est, en quelque sorte, une réhabilitation de l'aristocratie du libéralisme espagnol, frappée d'ostracisme par des tribuns obscurs et ineptes. On n'a pas fait assez attention à ce phénomène, d'autant plus singulier qu'il se produit spontanément, et que l'action d'un pouvoir faible, incertain, à peine connu, y est complètement étrangère.

Le prétendant est-il malade? On ne le sait pas plus aujourd'hui qu'il y a

trois semaines, et voilà que les journaux espagnols publient des lettres qui tendraient à le faire croire marié secrètement avec la princesse de Beira, tandis que les journaux de Paris le disent mourant. La princesse de Beira, sœur de don Miguel, est veuve d'un infant d'Espagne qui appartenait à une branche établie en Portugal, et mère de l'infant don Sébastien. C'est auprès d'elle que résident en Autriche les enfans de don Carlos. Elle a toujours exercé sur ce prince un grand empire, et, sous le règne de Ferdinand VII, elle était l'ame d'un parti plus royaliste que le roi, absolutiste fougueux, altéré de vengeance, avide de persécutions, qui rêvait l'Espagne de Philippe II, et aurait voulu remettre les auto-da-fés en honneur. Ce n'est ni un esprit, ni un caractère ordinaire; elle a toute la férocité d'une nature africaine et sauvage, qui rappelle les Frédégonde et les Brunehaut. Ferdinand VII en avait peur. On la croyait, en Espagne, capable de se porter aux derniers excès pour satisfaire ses passions politiques. Telle est la femme que don Carlos aurait épousée, telle serait la reine dont il menacerait l'Espagne, si les lettres qu'on a publiées d'après une feuille de Saragosse avaient quelque authenticité. Mais on les regarde généralement comme supposées, et on ne sait trop comment aurait eu lieu le mariage dont elles tendent à accréditer le bruit, puisque don Carlos et la princesse de Beira se sont séparés avant que la mort de l'épouse du prétendant eût rendu cette union possible. Au reste, si quelque chose pouvait aggraver le malheur qui frapperait l'Espagne dans une restauration au profit de don Carlos, ce serait l'influence que prendrait infailliblement sur lui la digne sœur de don Miguel.

On dit que la cause de don Carlos trouve en Europe, dans les grandes monarchies du nord et de l'est, des sympathies ardentes, quoique bien timides. Si cela est vrai, il y a là un déplorable aveuglement. Nous ne connaissons pas de plus grand danger que le triomphe de don Carlos pour le principe de la monarchie absolue. Don Carlos et son parti signaleraient le rétablissement de la monarchie absolue en Espagne par des atrocités et des extravagances telles, qu'il se ferait par toute l'Europe, dans l'esprit des peuples, une réaction contre le principe monarchique, pareille à celle que les excès de la révolution française ont provoquée contre le principe libéral, et dont les plus fermes intelligences de cette époque ont subi l'influence. M. de Werther et M. de Metternich auraient trop à rougir de leur allié. L'opinion publique de la Prusse et la modération du cabinet prussien se révoltent à beaucoup moins; car, il y a un mois, tous les journaux censurés de l'Allemagne protestante ont accusé le gouvernement sarde d'intolérance et d'illibéralisme, à propos de la publication d'un code qui refusait aux protestans la jouissance de certains droits civils. Ce serait bien autre chose en Espagne avec don Carlos pour souverain, la princesse de Beira pour influence dominante, et M. Calomarde pour instrument de sa politique. Mais l'Espagne n'est pas réservée à cette funeste épreuve, et la cause constitutionnelle, abandonnée d'un commun accord à ses propres forces, paraît devoir trouver en elle-même les ressources nécessaires pour triompher.

La situation des affaires n'a pas changé en Portugal, c'est-à-dire que ce royaume est toujours à la veille d'une révolution, ou d'un essai de révolution nouvelle. Un des hommes les plus marquans du parti constitutionnel, M. de Sa, que la reine a chargé de former un ministère et appelé à Lisbonne dans cette intention, ne trouve personne qui veuille accepter le fardeau du pouvoir aux conditions que la cour paraît y mettre. Le dernier ministère, composé d'hommes estimables, éclairés et sages, a été sacrifié de gaieté de cœur, on ne sait à quelles répugnances et sous l'inspiration de quels conseils. Devenu suspect à son propre parti, accusé de connivence avec les chartistes et de ménagemens coupables envers la cour, il avait perdu la confiance des cortès sans gagner celle du palais, qui lui a rendu le gouvernement impossible; et aujourd'hui le problème à résoudre dans la formation d'un nouveau ministère, c'est de faire consentir trois ou quatre personnages politiques du parti de la majorité des cortès à gouverner dans un sens contraire aux vœux et aux principes de cette majorité. L'assemblée en est très mécontente, et la discussion d'un article important de la constitution nouvelle vient de prouver combien elle est exaspérée contre le pouvoir royal. Il s'agissait de déterminer le mode de formation d'une seconde chambre, votée en principe comme base constitutionnelle. Des majorités, constamment très fortes, ont décidé que la seconde chambre serait élective et temporaire, résultat que la cour aurait peut-être prévenu par une conduite plus habile et une attitude moins équivoque; car on l'attribue généralement à l'irritation que les cortès ont ressentie de tous les actes du gouvernement depuis le commencement de la guerre civile allumée au nom de la charte.

Nous craignons que la jeune reine de Portugal ne soit entourée de passions bien aveugles, et qu'elle ne défère trop à des conseils dépourvus de raison et de sang-froid. Tout ce qui se passe à Lisbonne, l'indépendance complète dont elle y jouit, cette lutte soutenue contre les cortès, sont même autant de preuves qu'il s'attache toujours un grand prestige au nom de la fille de don Pédro. Serait-il politique et raisonnable de pousser beaucoup plus loin cette singulière épreuve de ses forces? Nous ne le croyons pas. Ce serait peut-être fort dangereux à la longue. Des couronnes mieux affermies que ne peuvent l'être encore celles de dona Maria et du prince Ferdinand son époux, ont été compromises par de pareilles imprudences, et ces deux souverains devraient recevoir, de près ou de loin, le conseil de s'en abstenir. Une troisième tentative de contre-révolution ne serait pas plus heureuse que les deux premières, et le parti qui domine à Lisbonne et dans les cortès pourrait faire plus chèrement expier à la cour le soupçon d'en avoir au moins désiré le succès.

— La publication des *Pensées d'Août* a donné lieu, dans la presse, contre M. Sainte-Beuve, à une malveillance qui nous étonne et nous afflige. Qu'on éprouve plus ou moins de sympathie pour une tentative, peut-être hasardée, de rénovation poétique, nous le concevons sans peine. Moins que tous autres,

nous voudrions poser des limites à l'indépendance de ceux que le public veut bien accepter comme juges en matière de goût : nous-mêmes, nous avons été des premiers à discuter, avec une sévérité peut-être minutieuse, le système de versification adopté par notre collaborateur. Mais pouvons-nous subir en silence, et comme critiques littéraires, ces attaques que certains journaux ne se lassent pas de renouveler, ces inconvenantes parodies, ces citations tronquées, ces images malignement séparées du cadre où elles peuvent recevoir la lumière ? N'a-t-on pas même profité du départ, depuis long-temps résolu, de M. Sainte-Beuve, pour insinuer qu'il s'expatriait par dépit? Le résultat probable de cette animosité sera d'appeler sur les *Pensées d'Août* une attention plus scrupuleuse. Or, M. Sainte-Beuve n'aurait qu'à se féliciter de voir prolonger, pour lui, l'épreuve qui décide du sort des livres. Ses vers sont de ceux qui exigent du lecteur le recueillement, on pourrait même dire une sorte de préparation sympathique. Pourquoi ne chercherait-on pas à saisir le point de vue pour les tableaux poétiques, comme pour ceux qu'on trace sur la toile? Qui veut comprendre un poète, doit le suivre dans l'ordre d'idées où son instinct le place de préférence : avant de juger son expression, il faut étudier les aspects qu'il a su découvrir, hors des voies battues par la foule. M. Sainte-Beuve, dont la sensibilité est vraie et profonde, a cru que des émotions neuves ne pouvaient, pour ainsi dire, prendre consistance que dans un moule poétique tout nouveau. Une entreprise comme la sienne devient respectable par ses dangers mêmes : elle est toujours intéressante et utile, quel qu'en soit le succès, et il est triste qu'au lieu d'en faire sortir une controverse instructive, on n'y ait trouvé, en général, qu'un prétexte de misérable taquinerie. Au surplus, il nous semble que ceux qui poursuivent M. Sainte-Beuve de leurs hostilités, jouent, sans s'en douter, un mauvais jeu. On s'étonnera, à la fin, de cette persévérance à ternir une belle réputation, dont les titres, incontestés jusqu'ici, sont l'élévation du sentiment, le culte fervent de l'art, une haute probité critique, une pureté de goût littéraire que les ménagemens d'une bienveillance instinctive ne peuvent altérer, et surtout ce désintéressement, cette indépendance qui s'effarouchent, à tort selon nous, des distinctions les plus méritées; et comme d'ailleurs M. Sainte-Beuve, qui ne parle ordinairement que des œuvres importantes, n'a pas souvent occasion de blesser personnellement les écrivains qui l'attaquent aujourd'hui, le public en sera réduit à se demander si la sympathie acquise à notre collaborateur ne serait pas, pour ceux qui ne se servent du feuilleton que dans l'intérêt de leurs passions, une critique permanente dont ils ont besoin de se venger.

F. BULOZ.

LES CÉSARS.

II.[1]

TIBÈRE.

Chaque époque a son secret, ses passions, ses crises; ses contradictions se résument en un mot qu'il faut chercher comme un mot d'énigme. Mais il ne faut pas constamment le chercher bien haut; le secret d'une époque n'est pas toujours un symbole mystagogique ou une philosophique abstraction; souvent, en le cherchant au ciel, vous marchez dessus.

La clé de cette époque, je crois l'avoir trouvée sur les bancs d'une école. Et pourquoi pas? Où se font les hommes? C'est à l'école. D'où datent nos convictions les plus fermes, nos pentes les plus entraînantes, nos préjugés les plus indéracinables? C'est de l'école.

Voyons ce qu'était l'éducation romaine. La morale publique à Rome était toute dans le patriotisme; il est vrai que ce patriotisme n'était pas comme chez nous une sentimentalité plus ou moins vague, un amour de quelque chose que l'on définit assez mal, fécond en phrases, pauvre en actions. Le patriotisme antique était ceci : La chose publique est dieu; et dieu ne vous doit rien; et vous lui devez tout, corps et ame, vie et biens, vous-même et autrui.

(1) Nos lecteurs verront sans doute avec plaisir M. F. de Champagny reprendre ses études sur la Rome impériale. Le premier article de cette série, qui a paru dans la livraison du 15 juillet 1836, a été justement apprécié, et nous regrettions l'ajournement d'une publication de travaux qui nous paraissent bien propres à répandre des idées plus justes et plus saines que celles qu'on a communément sur l'antiquité. (*N. d. D.*)

Cela était grand et beau, bien que fort absurde; c'était la déification de la société, l'immolation de l'individu.

Voilà pour la morale. Voici maintenant pour l'intelligence (nous parlons du bon temps de l'éducation romaine, et non pas de la Rome grécisée, qui commence avec les Scipions). Alors chaque homme était appelé à tout. Les fonctions publiques ne se divisaient que par degrés, et non pas comme chez nous par attributions; le préteur rendait la justice à Rome, et hors de Rome commandait l'armée; le questeur était au civil un intendant de province, au militaire un munitionnaire-général. Le consul faisait la guerre, délibérait au sénat, offrait des sacrifices et des prières, général, orateur, pontife, homme politique tout à la fois.

De là les quatre grandes études qui composaient toute éducation : la guerre, le culte, le droit, l'éloquence; c'étaient là les vraies sciences romaines. Il n'était personne qui ne commençât par être soldat, personne qui ne fût en sa vie accusé ou accusateur, personne qui n'eût quelque charge pontificale à remplir, ou quelque avis à donner sur le droit. Cicéron, qui cependant ne vint que tard, et qui nous semble un homme tout pacifique, fut général, avocat, financier, jurisconsulte, orateur, poète, philosophe, homme d'état. César fut tout cela, et bien plus que tout cela.

Mais à cette époque pourtant les anciennes mœurs étaient en décadence. Ces quatre sciences, ou plutôt ces quatre fonctions publiques (car les Romains ne les envisageaient que sous ce point de vue) avaient été long-temps la propriété exclusivement et jalousement gardée du patriciat. Quand elles furent ouvertes à tous les rangs du peuple, elles ne purent plus être cultivées par chacun: dans la presse on se les partagea; l'un eut plus de cœur, et, sa première cause plaidée, se voua à la guerre; l'autre plus de poumons, et après sa première campagne se mit à plaider; celui qui ne se sentit de force ni pour la vie des camps, ni pour les clameurs du Forum, mit une branche de laurier sur sa porte, s'assit dans un grand fauteuil, et attendit les consultations. Il y eut alors, avec la même universalité d'éducation, trois carrières distinctes pour la jeunesse : l'armée, l'éloquence et le droit.

Mais comme d'un côté la gloire militaire menait aux premières fonctions politiques, positions parlantes, délibérantes, accusantes et accusées; comme de l'autre le droit n'était guère qu'un pis-aller pour les mémoires courtes ou les poitrines faibles, tout le monde s'exerçait au parlage en public. Voyez l'Angleterre du dernier siècle,

cette vie de clubs, de *hustings*, de parlemens, où il n'est pas d'homme, si petit qu'il soit, qui n'ait un jour en sa vie à faire l'orateur devant son village; où tout se fait à coups de harangues, où des *meetings*, des comités, le *speech* a passé dans la conversation. Il en était de même chez les Romains, qui ressemblaient tant aux Anglais, et bien mieux encore, parce qu'au lieu de l'air détrempé d'Angleterre, ils avaient l'air pur et le doux climat de l'Italie; parce que tout se passait en face du ciel, affaires publiques, affaires privées, justice, commerce, société; parce qu'en un mot on vivait à l'air. La pluie, il est vrai, faisait cesser les affaires, et au premier bruit de tonnerre on ajournait la question jusqu'au prochain jour de beau temps. Mais, du reste, les assemblées du peuple en Grèce et à Rome, que nous appelons des délibérations, ces assemblées de trois ou quatre mille hommes et davantage, si tumultueuses, si désordonnées, qui discutaient si peu et votaient si mal, ce n'était après tout que des moyens de publicité. La place publique, c'était à la fois le parlement, la bourse, le salon, le palais de justice et le marché. C'était le Pnyx à Athènes, lorsque cinq mille hommes se réunissaient pour écouter avec enthousiasme et voter avec fureur; c'était l'Agora, la promenade des flaneurs et des causeurs de l'Attique, la manufacture des nouvelles, le centre du commérage, la tribune des philosophes, le *meeting* permanent, où chacun pouvait parler au peuple des affaires du peuple et de ses propres affaires, de sa maison, de son industrie, de son commerce, et où le socle de Démosthènes servait de petites affiches; le lieu où aboyait Diogène, et où Timon le misantrope venait dire : « Hommes athéniens, j'ai chez moi un figuier où se sont pendus quatre ou cinq citoyens; si quelqu'un veut s'en servir de la même manière, je l'engage à se hâter, car je vais couper l'arbre. » Tous ces noms de lycée, de portique, d'académie, nous rappellent que la philosophie, comme tout le reste, se tenait en plein air; en un mot, on vivait à la tribune.

A Rome, il en était de même. Sous les empereurs, les bains et les basiliques vinrent bien disputer au Forum le monopole de la publicité; mais sous la république, le Forum était le rendez-vous à peu près universel de tous les intérêts. Les jours ordinaires on y causait; les jours de marché, où la nécessité y appelait tout le peuple, on y faisait devant ce peuple les affaires sérieuses, les affaires des citoyens comme celles de l'état; on y adoptait un fils, on y faisait son testament; enfin le Forum tenait lieu et de la société, ce grand élément de la vie du dernier siècle, et des journaux, ce grand élément de notre vie.

Cette accoutumance de vie publique, jointe à la gravité romaine,

produisait une certaine solennité dans les mœurs, quelque chose d'officiel, d'apprêté, d'oratoire dans toutes les habitudes. La harangue était de tous les momens, de toutes les affaires; *concio* est le *speech* des Anglais. Dans la vie de famille, on se haranguait comme dans la vie politique. Germanicus mourant harangue ses amis; un rhéteur fatigué de vivre vient au Forum, monte à la tribune, expose en trois points les raisons qu'il a de mourir, puis retourne chez lui, cesse de manger et meurt. Antoine, violemment attaqué dans le sénat par Cicéron, ne se croit pas en état de lui répondre sur l'heure; il va à la campagne, s'y enferme avec un maître de rhétorique, y étudie, déclame, improvise pendant quinze jours, puis revient au sénat et fulmine son écrasante improvisation. Dans Tacite, cet homme qui raconte son propre temps et qui le raconte avec une si profonde intelligence, Sénèque, que commencent à inquiéter les dispositions peu aimables de son impérial élève Néron, l'aborde et lui fait un *speech* dans toutes les formes pour lui demander sa retraite. Néron lui répond comme on ferait à la chambre : « Si je ne crains pas de répondre sans préparation à un discours longuement médité, c'est à toi que je le dois, etc., etc. »

Un avocat chez nous, c'est un homme souvent assez vulgaire, qui, secouant les plis d'une vieille robe noire, criant d'une voix enrouée des phrases mal faites et mal sonnantes, frappant sur le barreau, n'a certes rien de pompeux ni de théâtral. Mais un avocat chez les Romains, c'était un magique artiste de paroles, monté sur une large tribune, s'y promenant à droite et à gauche, se drapant habilement dans les plis de sa toge blanche (un rhéteur du temps des empereurs se plaint quelque part des petits manteaux de son temps, dans lesquels, disait-il, l'éloquence est étriquée), prenant le *la* d'un joueur de flûte afin de ne pas commencer sur un ton trop haut ou trop bas, donnant à sa voix toutes les inflexions étudiées d'une déclamation d'acteur, modulant son geste, se complaisant dans ses cadences, charmant au moins les oreilles quand il ne parlait ni à l'esprit, ni au cœur; entamant avec une douceur insinuante les préventions de son auditoire, exposant avec clarté, racontant avec esprit, argumentant sans pédantisme, sophistiquant avec élégance, injuriant en phrases poétiques, vouant avec grace son adversaire aux dieux infernaux, ayant des malédictions, des colères, des violences harmonieuses; pleurant à la péroraison, pleurant de rhétorique, de fatigue, d'émotion même, car il ne faut pas oublier ce qu'il y a d'émotion facile et de sensibilité passagère dans les ames méridionales. Telle était cette vie d'apparat

et de dignité officielle, cette vie oratoire qui faisait que dès l'enfance on s'exerçait à la période cicéronienne. Plébéiens et patriciens, futurs soldats et futurs jurisconsultes, tous ceux qui recevaient une éducation recevaient celle-là. M. Pitt, à dix ans, montait sur la table, et de là improvisait devant son père de petits discours parlementaires. Auguste, à douze ans, prononçait l'éloge de son aïeule. C'était bien sous la république : la vie parlementaire était un but et un élément pour toutes ces éloquences naissantes. Sous l'empire, le but n'exista plus, mais les écoles subsistèrent. On continua à fabriquer des orateurs sans trop savoir pour quelle tribune. Et que vouliez-vous que fît la jeunesse? L'art militaire et le droit ne sont guère des sciences d'école. D'ailleurs la jurisprudence était suspecte de républicanisme, la vie militaire très entachée de dangers et de fatigues, choses que n'aimaient plus les Romains de l'empire. Il n'y avait plus de Forum, mais il y avait encore ce sentiment artiste qui fait aimer les belles paroles, et que les Grecs avaient inspiré aux Romains. On ne délibérait plus, on discourait encore; on avait renvoyé les orateurs, on gardait les maîtres de rhétorique.

D'un autre côté, l'éducation romaine avait perdu sa moralité première. Au patriotisme, le despotisme avait succédé; à la divinité de la chose publique, la divinité de l'empereur. Ce dieu-là était fort redoutable; il inspirait la peur, mais non la foi. Quel enseignement moral pouvait se baser sur l'adoration d'un Tibère?

L'enseignement n'avait donc plus rien de sérieux; il tombait dans les sophismes, les subtilités, les frivolités de la Grèce. Il y avait dans les anciens un fonds de dignité puérile qu'on ne laisse pas quelquefois d'apercevoir. La base de l'instruction première, c'était la mythologie des Grecs, à laquelle on ne croyait plus, mais que l'on apprenait toujours. Ces poétiques niaiseries étaient la première chose dont se remplissaient tous les cerveaux, le premier caractère dont l'imagination naissante, cette cire molle, restait timbrée. Ajoutez que l'érudition s'y était mise, et que, sans croire à Vénus ni à Hercule, on discutait avec conscience sur la couleur des cheveux de Vénus, sur le jour de la naissance d'Hercule. Il y avait des gens appelés grammairiens dont la suprême science était celle-là, et c'était à ces gens que l'on confiait l'intelligence naissante des enfans. On demandait à un précepteur que l'on voulait prendre le nombre des chevaux d'Achille, le nom de la mère d'Hécube. Tibère, ce vieux et farouche tyran, adorait les grammairiens, et passait ses momens de répit à leur poser des questions pareilles.

De chez le grammairien le jeune homme passait chez le rhéteur, des puérilités de la religion aux puérilités de l'éloquence. Les Grecs, peuple bavard, avaient une foule de beaux diseurs depuis qu'ils n'avaient plus de Démosthènes. Quand Rome leur fut ouverte, tout cela vint professer à Rome, et y établir, comme les appelaient les vieux pères conscrits, leurs écoles *d'impertinence*. Ce qui caractérisa ces écoles, ce fut une combinaison de l'esprit alambiqué, puéril et disputeur des Grecs, avec l'esprit tendu, lourd et emphatique des Romains, l'union de la déclamation et du sophisme. Comme on n'avait rien autre à faire, ce fut une rage de déclamer, de disputer, de controverser, de plaider, de répliquer, d'improviser, de répondre. Vinrent à leur tour les nouveaux sujets de Rome, les barbares que l'on civilisait, criant, sophistiquant, avocassant à l'envi; Gaulois, Bretons, Africains, Espagnols surtout, aux larges poumons, à la puissante poitrine, à l'imagination désordonnée, parlant des jours, des nuits entières, déclamant à table, déclamant en voyage, déclamant sous la tente. La vie de ces gens-là était un perpétuel monologue. Maintenant, dire quelle misérable chose c'était que leur faconde, ce serait difficile. L'un, pour augmenter la difficulté, demandait qu'on lui donnât le premier mot de son discours; on lui donnait *verubus*, et il commençait par *verubus*. L'autre se proposait pour *sujet d'éloquence* cette question : « Pourquoi, si on laisse tomber un verre, se casse-t-il? Pourquoi, si on laisse tomber une éponge, ne se casse-t-elle pas? » Voici en peu de mots comment on procédait. Les commençans étaient bornés à des discussions moins incisives (*suasoriæ*). Ils engageaient Alexandre à se contenter d'avoir conquis la terre, à ne pas conquérir l'Océan. Ils conseillaient à Caton de ne pas se tuer, ou à Agamemnon de ne pas faire périr Iphigénie. Mais ces querelles avec les morts n'étaient que des jeux d'enfans; il fallait en venir à la controverse, soutenir la lutte contre un adversaire, livrer bataille sur la grande scène de l'école. Les sujets de ces controverses sont incroyables. Voici quelques-unes de ces plaidoiries fictives sur lesquelles vous me pardonnerez d'insister, puisqu'elles étaient le dernier perfectionnement de l'éducation, l'exercice le plus intellectuel de la jeunesse et même de l'âge mûr.

Un homme et sa femme se font serment de ne pas se survivre. Le mari, un peu las de sa moitié, part pour un voyage et lui fait annoncer sa mort. Elle, trop confiante, tient parole et se jette par la fenêtre. Elle ne meurt pas cependant, elle guérit et apprend que son mari l'a jouée. Arrive son père, qui veut le divorce; elle sans rancune, n'en

veut pas. Plaidez pour le père, plaidez pour la fille. Autre exemple : un homme recueille des enfans exposés, leur coupe un bras ou une jambe, les fait mendier en cet état, et s'enrichit de ce qu'on leur donne. Accusez cet homme, défendez cet homme. — La loi (laquelle loi du reste n'est ni du droit romain, ni du droit grec, ni d'aucun autre, c'est une législation fabriquée par les rhéteurs, aussi fabuleuse que les évènemens), la loi veut que si une jeune fille a été enlevée, elle ait le choix ou de faire mourir son ravisseur, ou de l'épouser sans dot. Un même homme a enlevé deux femmes; l'une veut qu'il meure, l'autre veut l'épouser. Plaidez là-dessus.

Maintenant figurez-vous l'éloquence s'exerçant sur de pareils sujets; les disciples venant les uns après les autres saupoudrer de nouvelles phrases l'absurdité d'une telle donnée, chacun à son tour plaidant le pour et le contre, entassant les antithèses, nageant en plein océan dans les tropes et les figures, appelant à son secours l'ithos et le pathos, toutes les niaiseries sonores, toutes les absurdités sententieuses, pour dire bon gré mal gré quelque chose sur un sujet où il n'y avait qu'à se taire; et cela aux milieu des hourras, des sifflets, des applaudissemens, des clameurs; le tumulte du forum remplacé par un tapage d'écoliers. Il y eut un de ces rhéteurs qui, à force de se battre les flancs et de se monter la tête, en devint fou. Nous avons tout un livre composé d'échantillons de ces merveilleuses harangues, de ces beaux traits qui donnaient le signal des bravos. C'est le répertoire le plus vaste de paroles vides, d'éloquence à froid, d'antithèses creuses; livre curieux à force de manquer de sens.

Voilà ce qu'étudiait toute la jeunesse avant de s'élancer dans la vie. Nous venons de dire comment toutes les carrières anciennes étaient tombées en discrédit. Avec cette éducation d'ailleurs, il semblait qu'il ne dût y en avoir qu'une, et que le monde dût être composé d'avocats. Et en effet, dans l'ancienne Rome, il n'y avait personne qui, pour sa part, n'eût commencé par l être plus ou moins. Mais encore, après avoir vécu dans ce monde de sortiléges, d'enchantemens, d'empoisonnemens, d'incestes, parmi toutes ces lois imaginaires, ces catastrophes miraculeuses, ces procès impossibles, la tête pleine de toutes ces belles choses, comme on devait se trouver dérouté au tribunal du préteur, en face des hypothèques, du cours d'eau ou de la quarte falcidie!

Aussi les grands maîtres de l'art étaient-ils souvent malheureux au barreau. Il s'agissait un jour d'un homme qui demandait que le serment lui fût déféré. L'avocat adverse, rhéteur illustre, trouva un

admirable mouvement pour lui répondre : « Tu demandes le serment, dit-il, eh bien! jure, mais écoute la formule que je te prescris, jure par les cendres de ton père que tu as laissé sans sépulture, jure par la mémoire de ton père que tu as outragée... » Et le reste. L'adversaire, effronté coquin, prenant au bond la figure de rhétorique, se hâta de dire : J'y consens. Le préteur déférait le serment. « Mais, juge, dit l'avocat tout troublé d'être pris au sérieux, ce n'était pas un consentement, c'était une figure. — Vous avez dit: Jure; il jurera.—Mais, juge, il n'y aura donc plus au monde de figures? —On s'en passera, on peut vivre sans elles. » Le pauvre avocat perdit son procès, et de colère confina son éloquence dans l'enceinte de l'école, où tout le jour, au milieu des curieux, loin de la perfide réalité du barreau, il pouvait faire des figures de rhétorique sans danger pour ses cliens ni pour lui.

L'étude la plus commune non pas seulement de l'enfance, mais de toute la vie, était donc une étude inapplicable aux besoins de la vie, et Rome était inondée de jeunes gens qui s'élançaient dans le monde, la tête pleine de cette science menteuse, la mémoire farcie de sentences, de prosopopées, d'antithèses, avec un suprême dédain pour les réalités fatigantes de la vie, le travail, l'industrie, la guerre; avec un suprême amour pour ses réalités agréables, la fortune, la réputation et le plaisir. Toute cette jeunesse avait l'ambition au cœur; elle était romaine, c'est-à-dire, âpre dans ses sentimens, emphatique dans ses idées, s'acharnant à devenir quelque chose de grand en bien ou en mal. Elle n'avait qu'un instrument, c'était sa rhétorique et ses phrases; il fallait que ses phrases la poussassent bon gré mal gré! Alors on ne se contentait pas si facilement, même d'un succès d'argent sans gloriole, et d'une fortune qui ne faisait pas de bruit. Il fallait un nom, un nom qui fît peur, un nom qu'on maudît, mais un nom. Et puis, n'eût-ce été que pour la richesse, il fallait faire son chemin : j'ai dit comme ce siècle était besogneux; comme, avec des patrimoines fortement entamés, il s'était fait pourtant, de ce qui serait pour nous des folies, des impossibilités du luxe, de véritables nécessités; comment, sans des centaines d'esclaves, sept ou huit villas et le reste à l'avenant, on ne pouvait pas vivre, au point qu'Apicius, ayant dépensé plus de onze millions pour sa table, s'empoisonna quant il n'eut plus que deux millions; comment enfin, dans les familles nobles surtout, il y avait une ruine plus avancée, et une plus forte passion de luxe et de grandeur. Ces patriciens, qui avaient été sous la vieille Rome les rois du monde, ne renonçaient

pas facilement à toute puissance et à toute royauté. Déjà sous la république, Catilina, dévoré de dettes, avait voulu brûler Rome pour rétablir le rang de sa famille, et sous Tibère un héritier de Sylla, Libon, également dans sa ruine, consultait des devins, et perçait le cœur à des figures de cire dans l'espérance de devenir empereur.

Avec de tels élémens, la fausseté de l'esprit, l'absence de tout frein moral, le besoin, l'ambition, vous saurez comprendre quelle était cette jeunesse à qui Tibère sut donner de l'emploi selon son cœur.

Le caractère de cet homme n'est pas facile à comprendre. Il me semble que Tacite le fait trop habile. Le secret de sa vie, comme de celle de tous les tyrans, c'est, je crois, la peur. Malgré la profonde habileté qu'on lui suppose, nous le voyons toujours hésitant, craintif, se méfiant de tout et de tout le monde; ne se décidant à rien, ni à interroger un prisonnier, ni à donner audience à un ambassadeur; revenant sur ce qu'il a fait, faisant défense de sortir de Rome à l'homme auquel il vient de donner une charge dans les provinces. Le temps de sa jeunesse, il le passe à se faire petit pour ne pas inspirer de crainte; il s'imagine offusquer les neveux d'Auguste, il se décide à quitter Rome; on s'oppose à son départ, il reste trois jours sans manger; de pitié on le laisse partir, il n'embrasse ni femme, ni enfans, ne dit point adieu à ses amis; mais en route (voyez ce mélange d'ambition et de peur!) il apprend qu'Auguste est malade, et il s'arrête; Auguste rétabli, il continue sa route; il va à Rhodes, s'y fait tellement méprisable, qu'après avoir voulu l'empêcher de partir, l'empereur finit par le condamner à y rester; il y vit avec les Grecs, ne porte plus la toge, ne monte plus à cheval, abandonne l'exercice des armes, ne voit aucun des voyageurs qui demandent à le visiter, se tient au centre de l'île pour les éviter plus sûrement, supplie enfin Auguste de mettre un gardien auprès de lui pour surveiller ses actions et assurer qu'il ne conspire pas.

Mais, avec cette humilité, il avait en lui une dureté de mœurs qui ne se dissimulait pas. Il était de la famille Claudia, race sévère, en qui la raideur aristocratique était héréditaire. S'il n'avait pas l'orgueil de ses aïeux, il avait au moins leurs manières sombres et renfrognées; il savait tout feindre, excepté l'affabilité et la grace. Quelque besoin qu'il eût du peuple ou des soldats, il ne sut jamais donner des jeux au peuple, ni faire des largesses aux soldats; plaire et sourire, cela passait sa nature. Pliant à l'excès quand il n'était pas

le maître, il avait, quand il l'osait, une humeur que rien ne pouvait contenter, ni franchise, ni flatterie, ni liberté, ni servilité. Il envoyait mourir ses ennemis, il exilait ses adulateurs. « Oh! les misérables nés pour l'esclavage! » disait, en sortant du sénat, ce maître difficile à vivre, gardant, sous une attitude plate et rampante, des rancunes qui ne perdaient rien pour attendre. « Je plains le peuple romain, disait Auguste en mourant; il va être broyé sous de bien lentes mâchoires. »

Auguste, lui, en effet, avait gouverné tout autrement. C'était à force de grace, d'affabilité, de secours aux grandes familles, de largesses au peuple, de jeux, de spectacles, de fêtes, de monumens, qu'il avait concilié tant d'intérêts et ménagé une douce quiétude au monde lassé des guerres civiles. Auguste, en mourant, continuait encore ce système; il faisait au peuple romain des legs énormes que Tibère ne paya pas.

Ces souvenirs étaient embarrassans pour Tibère; il ne lui allait pas de se faire gracieux ni libéral. Rien cependant ne lui paraissait très rassurant. Les légions, durement traitées par Auguste, qui avait réservé toute sa sévérité pour elles, se révoltaient, demandaient de l'argent et des priviléges, prétendaient faire un empereur, et faillirent tuer Germanicus, qui ne voulait pas l'être. Le sénat était plein d'ambitions aristocratiques profondes et concentrées; le monde, enfin, s'était si long-temps et si bien reposé des guerres civiles, qu'il pouvait commencer à être las du repos. Tibère avait peur, et exprimait sa crainte par une métaphore moins noble que pittoresque : « Je tiens, disait-il, le loup par les oreilles. »

Sa grande ressource fut alors, comme auparavant, de s'effacer. Après avoir bien prié pour qu'on ne le forçât pas à devenir César, il semble prendre à tâche d'être aussi peu César que possible. Le sénat surtout, qui lui faisait le plus de peur, fut le souverain auquel il sembla soumettre toutes ses actions, lui renvoyant toutes les affaires, le consultant sur tout, l'encourageant à la liberté, parlant (sans que personne y crût, il est vrai) de rétablir l'ancienne république; appelant les sénateurs ses maîtres, cédant le pas aux consuls, refusant tous les honneurs; ne voulant pas être seigneur, pas même dieu; faisant tout humblement de l'ordre, de la justice, de la paix publique; simple préfet de police, sous la royauté du sénat. Quant au peuple, lui jetant, pour se populariser, le nom d'Auguste à la tête; citant les paroles, adorant les traces, imitant les exemples d'Auguste; ne prétendant pas cependant refaire, comme lui, les vieilles mœurs ro-

maines; et quand quelque sénateur hardi, vieux ou pauvre, proposait des lois contre le luxe, l'approuvant en théorie avec des restrictions dans la pratique. Quant aux provinces, les soulageant, diminuant les impôts, surveillant les préfets; ne faisant rien pour la seule armée dont les légions étaient loin, dispersées au nord et à l'est, séparées les unes des autres par des déserts, et que par conséquent il ne craignait pas.

Je ne sais pourquoi cela ne dura point. C'est peut-être parce que Tibère n'était pas seulement effrayé du sénat, du peuple, des provinces et de l'armée, mais que, plus que tout cela, il y eut toujours un homme que ce grand trembleur craignit par-dessus tout : je veux dire son successeur. Le successeur de Tibère fut toujours son ennemi, et, par compensation, l'ami et l'idole du peuple. Auguste était à peine mort, que son petit-fils Agrippa avait été tué en prison. Le nouvel empereur protesta qu'il n'était pour rien dans cette mort, et on n'en parla plus. Mais après Agrippa vint un autre rival, Germanicus, le neveu de Tibère, qui, un peu malgré lui, en avait fait son fils adoptif. Nous venons de dire comment les soldats avaient voulu le créer César; Tibère en eut tellement peur, qu'au commencement de son règne il se fit malade pour que Germanicus prît patience.

Je ne veux pas suivre cette histoire dans tous ses détails; vous savez, par les admirables mémoires de Tacite, ce qui arriva à Germanicus. La bonne fortune de Tibère l'en délivra au moment où il devenait effrayant de popularité, où, bien venu des soldats et du peuple, il faisait un voyage triomphal dans les provinces et avait conquis la faveur de l'Orient. Le pauvre peuple, qui, comme tout le monde alors, avait l'intime sentiment de sa faiblesse, tomba en consternation à la perte de cet homme. C'était un ami de la liberté; c'était, comme Marcellus, comme le premier Drusus, un martyr du noble et impossible projet de rétablir la république. Le peuple, fou de douleur, qui comprenait Tibère à travers sa dissimulation et sentait ce qu'il allait être, délivré de la crainte respectueuse que lui inspirait son neveu, passait la nuit à lui crier : « Rends-nous Germanicus! »

Germanicus mort, Rome ne demandait pas mieux que d'avoir une autre idole, Tibère un autre épouvantail. Cette fois, le présomptif successeur était Drusus, le fils même de Tibère, à qui le peuple eût volontiers pardonné, pour les beaux spectacles qu'il lui donnait, les goûts un peu sanguinaires qu'il commençait à manifester; mais Drusus ne se souciait pas du rôle de Germanicus, et vivait de plaisir.

Il ne s'en trouva pas mieux. Un homme de médiocre naissance, de mœurs infames, mais hardi, vigoureux d'esprit et de corps, prêt à tout, était devenu le favori de Tibère, non pas en lui plaisant,—Tibère n'était pas homme à se laisser séduire,— mais en lui rendant de bons, d'utiles, quoique peu loyaux services. Les ambitions romaines visaient tout d'abord au dernier but; Séjan songeait peut-être dès-lors à devenir César, et comme Tibère était arrivé au trône grace à la mort qui avait supprimé, pour lui faire place, trois ou quatre héritiers d'Auguste, Séjan eut aussi recours à la mort pour supprimer Drusus, le premier obstacle entre le trône et lui.

Il ne faut pas de longs détails pour vous faire comprendre cette effroyable famille impériale. Séjan n'eut besoin (ce qui n'était pas difficile sans doute) que de séduire Livie, femme de Drusus, et Drusus fut empoisonné. Tibère supporta cette mort en stoïcien; il fut le premier à consoler le sénat, à rappeler chacun à ses devoirs, à préférer le soin de la chose publique à sa douleur. Il reparla encore, (était-ce besoin de popularité ou simplement habitude?) de rétablir la république, de relever les lois, de laisser le gouvernement aux consuls.

Puis il introduisit au sénat, comme futurs héritiers du trône, les fils de Germanicus. Ces enfans, présentés aux pères conscrits au milieu des larmes de tous et des souhaits répétés pour leur bonheur, se trouvèrent désignés au même moment à la faveur du peuple, qui était plus que consolé de la mort de Drusus, aux craintes de Tibère et à la haine de Séjan. C'était pourtant encore, dans ce temps où il y avait si peu de puissances, une puissance que la maison de Germanicus. La mère de ces enfans, Agrippine, véritable matrone romaine, chaste, sévère, orgueilleuse et féconde; s'imposant à l'admiration et à l'amour du peuple par des vertus qui n'étaient plus de son temps, mais que l'orgueil romain aimait à retrouver comme des types de sa grandeur ancienne; se séparant, par la fidélité de son veuvage, par la pureté orgueilleuse de sa conduite, par le nombre de ses enfans, des autres femmes de la famille des Césars; cultivant avec un soin antique les souvenirs que le peuple avait gardés de son mari; Agrippine était la véritable protectrice et la force politique des six enfans que Germanicus avait laissés, de ses deux fils aînés surtout, Drusus et Néron. — Le peuple regardait avec espérance cette maison où la couronne allait passer après la mort d'un prince qui commençait à vieillir. L'armée, que tenait en disgrace le génie peu belliqueux de Tibère, n'eût pas demandé mieux que de proclamer empereur le fils de son

général. Tout ce qu'il y avait à Rome de vieille noblesse, d'illustrations toujours mal vues et dangereuses sous Tibère, de généraux écartés des armées, de compagnons d'armes de Germanicus, tout cela maintenu dans la suspicion, dans le péril, par la méfiance du prince contre toute supériorité, se ralliait à Agrippine et à ses enfans.

Séjan lança ses ruses et ses intrigues à travers cette puissance trop fière d'elle-même. Agrippine, avec sa hauteur et sa liberté de parole, se perdit en laissant paraître des soupçons qu'on lui avait fait concevoir contre Tibère. Le jeune Néron, le favori du peuple et de sa mère, inconséquent et léger, se livra à des amis qui n'étaient que des espions, tandis que d'autres amis du même genre excitaient contre lui la jalousie de son frère, se laissa entraîner, par leurs provocations, à d'imprudentes invectives, dont chaque parole était recueillie et dénoncée. L'espionnage alors était partout; et comme ailleurs, dans l'aimable famille de Tibère, par la femme de Néron, la fille de sa maîtresse Livie (voyez comme chez ces femmes la vertu était héréditaire!), Séjan n'ignorait pas un mot, pas une plainte, pas un soupir, pas un rêve de ce jeune homme. Peu à peu, il sapait les étais de cette noble maison; les uns après les autres, les anciens amis de Germanicus, espionnés, dénoncés, accusés, mis à mort, laissaient sans rempart et sans défense l'imprudente famille de leur patron.

L'alarme s'y mit bientôt, et le vertige qui vient après elle. Néron ne rencontrait plus personne qui lui parlât; on se détournait en le voyant; les amis de Séjan se raillaient de lui. Agrippine, dans une espèce de délire, vint un jour se jeter en pleurs aux genoux de Tibère, et lui demander, elle dont toute la gloire était d'avoir été comme les anciennes Romaines, *univira*, la permission de se remarier. On leur conseillait de s'en aller sur le Forum, d'embrasser la statue d'Auguste, d'appeler le peuple à leur secours contre cette guerre sourde et irrésistible que leur faisait la délation, ou bien encore de fuir en Germanie, d'aller trouver les légions, de se mettre sous la protection des aigles du prétoire. Ils firent la double faute d'écouter ces conseils et de ne pas les suivre.

Tibère méditait un grand coup; mais il avait peur. Il eut recours à sa ruse ordinaire, il fit le mort; il partit de Rome, presque sans cortége, avec ses amis les grammairiens, ne voulant entendre parler ni de harangues, ni de félicitations sur son passage. Les astrologues, la puissance du siècle, prédisaient qu'il ne reviendrait pas à Rome.

Alors, en bon homme, en amateur des beautés de la nature, il se promena long-temps autour du golfe de Naples, à Nole, à Sorrente,

toute la promenade des dandies anglais; il ne fut content que lorsqu'il se fut enfermé dans l'île de Caprée. Il ne se laissa plus aborder par personne; ses lettres lui arrivaient par Séjan, tout puissant par son absence. Le sénat lui demandait en vain le bonheur de le voir. Une seule fois Tibère daigna venir habiter quelques jours la côte de Campanie, et le rivage fut couvert de sénateurs, de chevaliers, qui, tremblant devant Séjan, et espérant mieux du maître que du serviteur, passaient les nuits sur le rivage pour attendre le moment de parler au prince, faisant la cour au portier de Tibère, jusqu'à ce que, sans les avoir vus, il les renvoyât à Rome. Il aimait à être loin les jours qui devaient décider de ses projets.

Ce fut de Caprée, où il semblait comme le prisonnier de Séjan, qu'arriva une lettre vague, obscure, perfidement équivoque comme les siennes, dans laquelle il accusait Agrippine d'orgueil, Néron d'impudicité. On avait alors, et nous tâcherons d'expliquer pourquoi, tellement peur les uns des autres, que le sénat trembla que la lettre ne fût un piége tendu contre lui plutôt que contre la famille de Germanicus. Dans l'avis d'un homme qui passait pour avoir part à la confiance de Tibère, il crut entrevoir la volonté du prince, et décida qu'il attendrait. Cependant le peuple entourait le sénat, portait en triomphe les images de Néron et d'Agrippine, criait que la lettre était fausse; car le peuple, lui aussi, avait peur de Tibère, et, loin de vouloir l'attaquer en face, criait : *Vive César!* La cour de Caprée répondit par des reproches menaçans. Le sénat dédaignait donc les plaintes de l'empereur, le peuple était en révolte, les lois violées. Le sénat trembla de sa faute, et se tint prêt à obéir à tout. Néron fut exilé dans une île presque déserte, Drusus enfermé dans les souterrains du palais. Avant peu d'années, Néron était mort dans l'île Pontia. Tibère faisait raconter devant le sénat comment Drusus, privé d'alimens dans sa prison, avait vécu neuf jours de la bourre de son matelas, et était mort en vouant à l'exécration la mémoire de son bourreau; comment enfin Agrippine, également reléguée dans une île, avait fini par s'y donner la mort.

Mais c'est ici qu'il faut voir à l'œuvre l'exilé de Caprée : il n'avait, pour ainsi dire, plus de successeur à craindre, tant était grand le vide qu'il avait fait dans sa propre famille, ou plutôt le successeur qu'il devait craindre, ce n'était plus un César : c'était l'homme sous lequel il avait pris plaisir à disparaître; c'était l'instrument qui lui avait servi jusque-là à écraser ce qui lui faisait ombrage. Cet instrument, dès qu'il devenait inutile, devenait dangereux. Séjan n'était-il

pas venu lui demander en mariage une femme du sang impérial, Livie, qui était déjà sa maîtresse? cet homme ne pouvait-il pas prétendre à lui succéder? et, aux yeux de Tibère, un héritier ressemblait beaucoup à un assassin. Cependant tout était habitué à obéir à Séjan, la force de l'empire était dans ses mains, la lutte pouvait devenir dangereuse.

Tibère n'attaquait jamais de front; il chercha d'abord à Séjan un rival. Ce fut le dernier fils de Germanicus, Caïus, aimé, à cause de son père, du peuple et de l'armée, et que le prince commença à montrer comme son successeur. Il lui chercha aussi un remplaçant, destiné à être après Séjan préfet du prétoire, c'est-à-dire chef de la seule force militaire dont on ne se défiât pas, et gouverneur de l'empire sous Tibère. Macron fut celui qu'il choisit.

Écoutez maintenant cette scène de la vie romaine, et voyez comment il s'y prit pour briser son Séjan. Il commença par bien s'assurer sur son rocher de Caprée; il tint des vaisseaux prêts pour sa fuite, établit des signaux pour connaître plus tôt l'issue de l'évènement. Macron alors, au milieu de la nuit, arrive à Rome, rencontre Séjan : « J'ai une lettre de César pour le sénat, dit-il, César te fait tribun. » C'était l'associer à l'empire. Séjan, plein de joie, arrive au sénat : on le félicite de toutes parts. Cependant on lit la lettre; elle était longue, soumise, obséquieuse, parlant un peu de Séjan, puis revenant à des choses indifférentes, puis à Séjan encore, et se plaignant de lui; cela étonnait. Les amis de Séjan étaient graves, silencieux; ceux qui étaient moins directement liés à sa fortune faisaient quelques pas pour s'écarter de lui. Mais vint la fin de la lettre, où le vieux César, d'un ton piteux, bas, plaintif, demandait qu'un des consuls et une garde de soldats vinssent le prendre à Caprée pour le conduire à Rome en sûreté s'expliquer devant le sénat. (Terrible menace que cette poltronnerie!) Tout changea de face; le sénat, qui, un moment auparavant, complimentait Séjan, se mordit les lèvres; les préteurs l'entourèrent; les malédictions tombèrent sur lui comme l'orage, comme au 9 thermidor.

Et pour que la ressemblance fût plus parfaite, les prétoriens, les soldats de Séjan, lui manquaient de parole. Macron était dans leurs rangs, jetant de l'or, montrant les ordres de César. Incertains, n'osant attaquer, n'osant défendre, ils prirent un terme moyen et plus sûr; ils se mirent à piller Rome. Mais le peuple de Rome, lui, avait bien autre chose à penser; il avait Séjan à traîner dans les rues, il avait à blasphémer cette idole déchue, ses statues et ses trophées

à briser sous ses yeux, son corps à jeter au croc, aux gémonies. Et ce corps y avait été jeté depuis neuf mois avant que Tibère se crût bien sûr de son fait, et eût le courage de sortir de la maison qu'il habitait.

Quelques naïfs espéraient alors un gouvernement plus doux; il devait en être tout autrement. Les amis de Séjan, c'est-à-dire tout ce qui lui avait fait la cour, tout ce qui avait flatté ses premiers esclaves, c'était une belle matière à proscriptions. Il se mêlait à cette poursuite, vaste et indéterminée, quelques ressentimens d'honnêtes gens. Le sénat osa deux ou trois fois profiter de l'occasion pour frapper, parmi la foule des proscrits, quelques bien infames délateurs. Le moment était chanceux pour ceux-ci; ils avaient beaucoup à gagner, beaucoup à perdre.

On connaît l'horrible supplice des enfans de Séjan. Les prisons étaient remplies de ses amis ou de ceux qui passaient pour tels. Tibère, fatigué, les fit massacrer tous à la fois. Ce fut un affreux carnage. Il y en avait de tout sexe et de tout âge, d'illustres et d'inconnus; il y avait des cadavres entassés, d'autres épars çà et là; on les jetait dans le Tibre sans que leurs parens pussent seulement en approcher. Des gardes étaient là épiant chaque douleur, et tous ces corps flottèrent à l'aventure, sans que personne osât, tant les liens de la vie humaine étaient brisés, en ramener un seul sur le rivage, ou rendre le moindre honneur à ceux que le flot y portait.

Ce fut alors le plus haut période des cruelles passions de Tibère. Accoutumé à la terreur universelle, bien enfermé dans sa retraite, alléché par le sang qu'il avait goûté, il n'eut plus de frein, ni de mesure. Des enfans de neuf ans, selon Suétone, furent punis du dernier supplice; le deuil devint matière à accusation. Les femmes, qu'il était plus difficile de condamner sous d'autres prétextes, furent poursuivies pour cause de douleur (*ob lacrymas*). Tout pliait devant Tibère; le sénat était d'une servilité fatigante pour lui-même. Dion rapporte que les deux consuls, qui venaient de célébrer le vingtième anniversaire de son règne avec tout le luxe ordinaire d'encens et de flatteries, furent aussitôt accusés, et reçurent leur sentence de mort. Gallus, condamné par le sénat au moment où il était à la table du prince, attendit pendant trois ans l'exécution de son jugement. C'était, en effet, un jeu de Tibère que de faire languir les proscrits en face du supplice. A l'un d'eux qui lui demandait la mort, il répondit : « Je ne suis pas encore réconcilié avec toi. » Enfin, trois ans après la chute de Séjan, on poursuivait encore ses amis; et Tibère, impatient d'être au courant des supplices, était venu, non pas dans Rome, où la peur

lui défendit à jamais de rentrer, mais aux portes de cette ville, recevant les nouvelles d'un jour à l'autre, assistant ainsi au cours de sa justice, correspondant sans retard avec ses bourreaux.

J'ai poussé tout de suite les évènemens jusque-là. L'histoire de Séjan complète celle de la famille impériale, qui forme la partie extérieure, la partie dramatique de l'histoire de Tibère; j'ai réduit tout cela à aussi peu de pages que j'ai pu; et en voilà bien trop sur ces hideuses passions. Ce palais des Césars fut un vrai coupe-gorge domestique. Il n'y eut guère d'esprit de famille chez les rois avant le christianisme.

Mais ce sont là les faits et non pas les choses, les évènemens sans leurs principes, l'énigme sans le mot. Voyons quelle était la vie, l'ordre, l'économie sociale de l'empire. J'ai dit comment Tibère avait commencé par se faire humblement et obscurément administrateur, homme de police, justicier; tout cela, il est vrai, avec la façon qu'y mettait son caractère sévère, rigoureux, renfrogné. Cependant il laissait peu à peu tomber les vieilles traditions qu'Auguste avait voulu relever. Auguste, avec son esprit de grace et de tempérament, n'en avait pas moins gêné, autant qu'il était en lui, la pente de son siècle; Tibère, en lui laissant peu à peu reprendre son cours, ne lui en faisait pas moins une mine triste et grondeuse. Quand il s'agissait de quelqu'une des questions vitales de cette époque, des lois somptuaires, des lois sur le mariage, de toutes les bornes qu'Auguste avait voulu poser contre la décadence des mœurs romaines, et que chaque jour le reflux du siècle travaillait à renverser, Tibère prenait son front ridé, sa voix d'amertume et de reproche; il parlait comme les vieux Appius ses ancêtres, et concluait cependant en faveur du siècle; il lui ouvrait toujours quelque porte pour échapper à la prison dans laquelle Auguste avait voulu le renfermer, ou du moins il tenait entr'ouvertes celles que de vieux grondeurs, moins politiques que lui, auraient voulu tenir closes à toujours; il ne voyait pas grand mal à ce que les fortunes et les illustrations, dont il avait toujours la même peur, se ruinassent en vases d'or, en habits de soie, en châteaux immenses, en multitudes d'esclaves; à ce que les âpres et insatiables passions qui dévoraient la jeunesse, devinssent plus ardentes et plus amères, à ce que les haines de famille s'aigrissent, à ce que les grands noms vinssent se déshonorer et périr dans les dissensions domestiques, les empoisonnemens et les adultères. Tout cela ne gâtait rien à sa politique.

Mais il commençait à entrevoir, pour elle, un autre moyen d'ac-

tion. Il y avait, sous la république, une loi Julia contre ceux *qui auraient diminué la majesté du peuple*. Qu'était-ce que *diminuer la majesté du peuple?* Ce n'était rien, c'était tout; c'était ce que nous appelons *lèse-majesté*, haute et petite trahison, crime politique, complot, mots vagues et indéfinis dont l'arbitraire généralité est nécessaire sans doute, puisque partout il y a dans les lois quelque chose comme cela.

Mais n'oublions pas que la patrie, que le peuple était dieu, divinité plus sévère que les benins dieux de l'Olympe qui, eux, savaient entendre la plaisanterie; la sédition ou le complot étaient donc en même temps une impiété, et les lois de majesté (ce mot-là même n'appartient qu'aux dieux) joignaient au vague des lois politiques la rigueur des lois de sacrilége. Un mot, un sourire pouvait être un blasphème envers le dieu aussi bien qu'une attaque à main armée était un attentat envers le souverain.

Quand finit la république, la divinité du peuple passa tout naturellement à l'empereur. Le César était la patrie incarnée, la patrie était dieu, César fut dieu, cela ne souffrit nulle difficulté. Dans l'antiquité, rien n'était à si bon marché que d'être immortel : depuis Hercule et Jupiter, c'était un petit plaisir qu'on ne faisait marchander à personne.

Voici donc l'empereur investi de toute la sainteté du peuple; monarque à défendre contre la trahison, dieu à venger du sacrilége; la loi Julia vint tout d'abord s'appliquer à la *majesté* des empereurs, et Tibère, consulté sur la question, n'eut qu'à répondre : « Observez les lois. »

D'ailleurs, comme cette loi frappait tout, elle pouvait servir aussi la justice, tout faire, même un peu de bien. — Des chevaliers obscurs et coupables, de riches publicains qui s'étaient engraissés dans les provinces, des gouverneurs qui avaient pillé (et on pillait tant), des femmes de grandes maisons dont Tibère aimait à publier les désordres, utilisant ainsi la vieille moralité romaine, qui faisait de l'adultère un crime capital, furent les premières victimes. — C'était un merveilleux légiste que Tibère, habile à trouver des ressources pour toutes ses passions dans l'arsenal des lois anciennes, à « cacher sous de vieux noms des accusations toutes nouvelles, » homme d'une religieuse légalité, parce qu'il savait que la légalité permet tout; déjà cependant âpre à la justice, se cachant dans un coin du tribunal pour voir si son préteur châtiait bien.

Ainsi marcha-t-il humble et timide, tant que vécut Germanicus;

peu à peu il se sentit fortifié, et c'est ici qu'il sut se servir de cette jeunesse des écoles dont nous parlions.

Chez les anciens, le droit d'accuser, comme chacun sait, appartenait à tous, l'accusation était populaire. Un jeune homme, tout frais émoulu des combats de l'école, jeté dans la lice, bien des fois sanglante, des partis, ne connaissait rien de mieux que de lancer dès l'abord son gant au parti contraire, de prendre un homme corps à corps et de l'accuser. — Quel était le sujet de l'accusation? Peu importe! il s'agissait d'obtenir une victoire pour son parti, de faire prononcer les juges pour soi, d'exiler un des adversaires (car, dans la règle, on ne mettait pas à mort). L'accusation était le début, elle était plus hardie, plus brillante, plus honorée que la défense; l'humanité n'était pas une vertu chez les anciens; Sénèque la défend aux stoïciens, et Virgile dit du sage : « Il n'a ni pitié pour le pauvre, ni envie pour le riche. » Crassus fut accusateur à dix-neuf ans, César à vingt-un, Pollion à vingt-deux.

Avec cela se combine un trait des plus remarquables des mœurs anciennes; l'inimitié n'était pas, comme chez nous, quelque chose d'équivoque, qu'on avoue à peine, qui se cache sous des formes polies ou sous l'affectation de l'indifférence; c'était quelque chose de patent, d'authentique, de formel, de déclaré. On entamait une inimitié, pour ainsi dire, comme on entame un procès; c'était une affaire que l'on commençait en faisant dire solennellement à un homme que l'on cessait d'être son ami, et que l'on terminait en plein Forum devant des juges, en lui faisant, par sentence politique, interdire le feu et l'eau. C'était souvent ce qui jetait un homme dans un parti pour être à même d'y défier son ennemi; en un mot, c'était le duel de ce temps-là : il s'y mêlait du point d'honneur. Cicéron se justifie par l'intérêt public d'avoir fait cause commune avec ceux qui avaient été ses ennemis. On se faisait gloire d'avoir des inimitiés, de les entreprendre, de les soutenir, de les mettre à fin; il y en avait d'héréditaires dans les familles; en un mot, dans l'âpreté de cette vie parlementaire, elles étaient à la fois un devoir, une gloire, un objet d'ambition, et pour les soutenir, la grande arme, c'était l'éloquence.

Sous l'empire, tout cela subsista, mais sans cette union avec la vie publique qui donnait à ces passions un but, une utilité, une grandeur. Il y eut, comme par le passé, des haines personnelles et des haines de familles, d'effroyables désordres;—le luxe, l'habitude de l'empoisonnement, l'attérissement des fortunes, ne faisaient que les rendre plus violentes. De toutes ces familles sans lien et sans pudeur,

de tout ce monde qui ne demandait pas mieux que de se déchirer à belles mains, sortait cette jeunesse que nous avons décrite, hardie, sans moralité, presque toujours sans argent, ame damnée de qui lui ferait une fortune et un nom, bourrée de rhétorique, sentant bouillonner en elle-même son ambition sans but et son inutile faconde.

Pour ces jeunes gens, comme pour leurs ancêtres, la porte de l'accusation était la première ouverte; mais, dépouillée de la grandeur de la vie politique, cette carrière devenait tout-à-fait infernale; il n'y avait plus, même en apparence, de but désintéressé, il n'y avait que la vengeance et plus souvent encore le métier. Ce métier était celui de délateur (nom classique dans toute l'antiquité romaine), métier profitable, car l'accusateur avait droit à des récompenses légales et prenait part dans les confiscations. La délation menait plus loin : à faire parler de soi, à se faire redouter, admirer même, à recevoir des saluts dans le Forum, à avoir le matin des cliens dans son antichambre, à se faire suivre au Champ-de-Mars par une foule d'empressés; ce n'était pas seulement aux hommes qu'on faisait peur; on faisait trembler les familles, on inclinait sous soi l'orgueil des grandes maisons, on avait sous sa protection des villes et des provinces; un roi était trop heureux de l'amitié d'un délateur.

Ceux qui commencèrent ce métier furent d'abord des hommes vulgaires, ignobles, méprisés; mais bientôt les ambitions, les grands talens y vinrent. Les mêmes noms qui figurent dans les thêmes du professeur Sénèque, comme ceux de grands rhéteurs ou d'écoliers de grande espérance, Haterius, Romanus Hispo, nous les retrouvons dans Tacite comme ceux de délateurs illustres; nous les avons laissés à l'école, nous les revoyons au sénat en face d'accusés (1).

Et pendant que ces hommes, usant de leur liberté dans les limites légales, évoquaient, *more majorum*, dans le champ clos de l'accusation, toute gloire, toute supériorité, toute richesse, traduisaient devant les juges et devant le monde les désastres et les dissensions des familles, en y ajoutant toujours le crime de lèse-majesté, complément obligé de toute accusation, Tibère pouvait se tenir tranquille, il

(1) Voyez ce que dit Tacite de l'espèce d'hommes qui faisaient le métier d'accusateurs : « Le premier métier de Junius Othon avait été celui de maître de rhétorique. Le crédit de Séjan en fit un sénateur. A force d'effronterie, il cherchait à sortir de son obscurité première... Brutidius avait de hautes facultés; s'il eût suivi la voie droite, il pouvait arriver au premier rang. Mais l'impatience le dévorait; il fallut d'abord qu'il dépassât ses égaux, puis ceux qui marchaient devant lui, puis enfin sa propre ambition et son propre espoir.... (*Annal.*, III, 66.) — Haterius, plus haï que tout autre, et qui, tout affaibli par de longs sommeils et par des veilles licencieuses, assez oisif et assez lâche pour n'avoir pas à craindre la cruauté même de Tibère; méditant entre le jeu et la débauche la perte des plus nobles citoyens. » (*Ibid.*, VI, 4.)

n'était pour rien là-dedans; chacun était dans son droit. Bien plus, au-dessous des délateurs, ceux qui ne pouvaient aspirer à ce noble métier, formaient une armée de témoins et d'espions, armée payée comme ses chefs, car la loi leur donnait des récompenses; armée active, partout répandue, surveillant les pas, les paroles, entrant dans toutes les confidences, provoquant toutes les indiscrétions, les dénonçant toutes; sans cesse en correspondance avec César, qu'elle informait secrètement, et qu'elle dispensait de monter une police.

Les motifs d'accusations ne manquaient pas; le dieu empereur était plus jaloux encore de sa dignité que le dieu peuple. Il ne s'agissait seulement pas du prince vivant; la piété de Tibère envers son prédécesseur ne souffrait pas d'outrages à la mémoire d'Auguste : briser une statue d'Auguste, s'habiller ou se déshabiller devant son image, étaient des crimes capitaux. Un poète qui, dans une pièce de théâtre, avait fait adresser des injures à Agamemnon, passait pour avoir manqué de respect à la royauté. Un autre, par excès de hâte, avait composé l'éloge funèbre de Drusus lorsque Drusus vivait encore; c'était lui porter malheur : il fut condamné à mort. Toutes les superstitions de l'antiquité étaient appelées au secours de la tyrannie.

Quant aux vrais motifs de l'accusation, un peu de fortune, un peu de naissance, un peu de gloire, la haine d'un délateur suffisait. L'avarice, passion long-temps inconnue à Tibère, commençait à se développer en lui. Les confiscations arrivaient au fisc, et le fisc n'était autre que le trésor de l'empereur. Si l'impôt frappait les biens, la délation frappait les fortunes mobilières; les premiers citoyens de la Gaule, de l'Espagne, de la Syrie, de la Grèce, furent condamnés pour ce seul fait, d'avoir eu en portefeuille plus du tiers de leur fortune.

Voilà ce qu'était une accusation; l'homme à qui elle tombait sur la tête était marqué du doigt comme un pestiféré; on l'abandonnait de toutes parts; s'il passait dans les rues, on se mettait à fuir, et puis ensuite on revenait sur ses pas, et on se montrait de peur d'avoir laissé voir sa peur; amis et parens laissaient un grand vide entre eux et lui. Il y avait une raison à cela, c'est que l'accusation gagnant de proche en proche comme la peste, d'un homme elle passait à sa famille, à ses amis, à ceux qui l'avaient salué, à ceux qui l'avaient vu. Pour ne pas être accusés, amis et parens se faisaient quelquefois même accusateurs. La première pierre une fois jetée au proscrit, chacun se hâtait de décharger la sienne; le moyen de se sauver était de le perdre; le fils dénonça son père. Ici se retrouvaient encore les

traditions du patriotisme romain exploité par le despotisme impérial, et les délateurs immolaient leurs parens à Tibère, comme Brutus avait fait mourir ses fils, ou Horace sa sœur.

L'accusé restait libre, et cependant ne songeait pas à s'enfuir; pourquoi? Nous ne le savons pas; c'est un fait qui révèle dans la société antique mille circonstances étrangères à la nôtre. L'empire était si vaste, la cohésion de ses parties si puissante, la main du pouvoir si prompte à se faire sentir partout, que la fuite semblait impossible. « En quelque lieu que tu sois, écrit Cicéron à Marcellus, songe que le bras du vainqueur peut t'y atteindre. » Nous avons l'exemple d'un seul homme qui tâcha d'échapper à la puissance de l'empire; c'était un chevalier romain qui s'enfuyait chez les Parthes. On trouva cela étrange; on l'arrêta et on le ramena à Rome. Tibère s'en soucia si peu, qu'il le laissa vivre.

Où fuir d'ailleurs? au-delà des bornes de l'empire on ne connaissait rien. L'empire romain, comme nos monarchies, n'était pas terminé par des fleuves, par des chaînes de montagnes, par des limites certaines; à ses extrémités, des royaumes tributaires, des peuples barbares à demi soumis faisaient suite aux provinces gouvernées par les préteurs et prolongeaient la puissance de l'empire. Où était la borne? On ne le savait pas; elle était là où l'on ne connaissait plus rien, là où vivaient des peuples sauvages, où la géographie devenait fabuleuse. Il fallait vivre à Rome ou y mourir, vivre dans cette lumière, comme dit Cicéron, vivre de la pleine vie du Champ-de-Mars et du Capitole, comme ce Vénitien exilé qui revint à Venise, sûr d'y trouver son supplice, mais aimant mieux mourir à Venise que vivre ailleurs.

Ni fuir, ni se cacher! Ces deux espérances du proscrit qu'à toutes les autres époques le dévouement a si puissamment aidées, étaient perdues pour le proscrit de Tibère. Personne n'avait foi en personne. Rome était pleine d'esclaves; des esclaves seuls cultivaient la campagne, et entre l'esclave et l'homme libre, il n'y avait nul lien d'humanité; c'était une autre nature. Sous Sylla, il y eut encore de nobles dévouemens d'esclaves pour leurs maîtres. Sous Tibère, nous n'en trouvons plus; la peur et la trahison, l'espionnage volontaire, étaient partout; et la police, faite par la trahison et la peur, était bien autrement inévitable que ne l'est la police faite par le pouvoir (1).

(1) « C'était là le plus affreux malheur de ce temps. Il n'était pas de délation si infame que dédaignassent d'exercer même les premiers du sénat, ouvertement quelquefois, souvent dans l'ombre. Toute différence avait cessé d'étranger ou de parent, d'ami ou d'inconnu, d'un fait

L'accusé paraissait donc devant le sénat, juge suprême des accusations de lèse-majesté. Il se présentait seul devant tous ces hommes, courtisans, intimes complices ou tremblans ennemis du prince; devant ces vieilles toges qui avaient, les unes à se défendre de leur illustration, les autres à garder sauve leur obscurité; devant tous ces restes mutilés de l'aristocratie ancienne, ennemis les uns des autres, honteux de leur nom, et tremblans de leur gloire. — En face de lui, trois, quatre, cinq accusateurs. On se réunissait pour l'écraser. S'il avait gouverné une province, elle ne manquait pas d'envoyer quelque parleur disert, tout fier de se montrer sur le grand théâtre de Rome. Et ce n'étaient pas les accusateurs seulement : les témoins n'étaient point comme chez nous de simples narrateurs; ils discouraient, invectivaient, se fâchaient aussi librement, aussi oratoirement, que qui que ce fût; tous avaient été trop long-temps à l'école pour perdre les belles choses qu'ils y avaient apprises. Alors pleuvaient, comme la grêle, les injures oratoires, l'imprécation, l'évocation, l'apostrophe, toutes les colères de la controverse, tous les souvenirs du rhéteur; on nageait en pleine déclamation. De défenseur, il n'en est pas question, non pas que la défense fût interdite, mais parce que nul n'osait s'y risquer. L'accusé renversé par l'invective se relevait à peine, que l'hypotypose ou la prosopopée venait l'écraser; il rendait le dernier soupir sous les foudres de l'apostrophe.

Ceci peut paraître puéril; mais souvenons-nous que les anciens étaient beaucoup plus puérils que nous : la puissance des phrases était immense. Quand Manlius fut accusé devant le peuple, on crut faire beaucoup contre lui, parce qu'on lui ôta un mouvement d'éloquence en lui ôtant la vue du Capitole qu'il avait défendu. On écoutait, on admirait, on se laissait persuader en artiste; la moralité du but importait peu. L'habitude était vieille de séparer le talent de la conscience, d'applaudir à l'emphase des mots sans songer à la vérité des choses; cet homme avait bien parlé, que pouvait-on lui refuser?

A ces accusateurs, à ces témoins, s'ajoutait le grand moyen de la procédure romaine, la torture des esclaves; on ne donnait jamais la question à un homme libre; mais, à un esclave, que pouvait-on faire

nouveau ou d'un souvenir obscurci par le temps. Chacun, en hâte d'atteindre son proscrit pour se sauver lui-même, saisissait la première parole tombée dans un repas, dans une réunion au Forum, à propos d'une chose ou d'autre. La plupart ne voulaient que leur propre sûreté; mais il en était que le mal de la délation avait gagnés comme une peste. »

(Tacite, *Annal.*, VI, 17.)

de mieux? Seulement la loi défendait de mettre à la torture les esclaves mêmes de l'accusé. En habile procureur, Tibère sut éluder cette loi; il fit vendre aux agens du fisc les esclaves de l'accusé, et dès-lors ils purent être mis à la question sans le moindre scrupule légal.

Contre tout cela, contre ces témoignages, contre ces interrogatoires par la main du bourreau, contre ces ennemis hardis, effrontés, soutenus par César, habitués à la parole, l'accusé était seul, attéré, sans faconde, il perdait la force de nier les imputations les plus menteuses; mais pourtant, s'il avait du cœur, il n'en était pas toujours de même: en ce temps, chacun tremblait pour soi, et lorsqu'on s'était mis au-dessus de la crainte commune, il n'était pas difficile de dominer les autres en la leur rappelant. L'accusé pouvait tout de suite se grandir au rôle d'accusateur, nommer de prétendus complices, ou même sans se reconnaître coupable, dénoncer son ennemi; alors, dès qu'il avait quelque éloquence, c'était une épouvantable lutte. Ces deux hommes, l'un s'érigeant en délateur, l'autre descendu au rôle d'accusé, parlaient à outrance pour leur vie ou leur mort: vrai combat de gladiateurs, duel à mort dont Tibère était l'impassible et l'heureux spectateur; car il aimait toujours à voir aux prises l'un avec l'autre ceux qui avaient quelque puissance. Un accusateur ainsi accusé perdit la tête et s'enfuit; Tibère le fit ramener de force pour soutenir sa dénonciation jusqu'au bout.

Il y a même plus, après la chute de Séjan, lorsque l'on poursuivait ses amis, l'un deux osa avouer qu'il l'avait été; mais en même temps il rappela au sénat tout entier que le sénat en avait fait autant que lui: — « Nous avons flatté tout ce qui l'entourait, nous avons fait la cour à ses affranchis, nous avons été heureux de nous faire reconnaître de son portier. » Ce *nous* le sauva. Un autre, à qui l'on demandait le nom de ses complices, commença à les désigner parmi ses juges; les pères conscrits tremblèrent sur leurs siéges, le désespoir de cet homme les menaçait tous: ils se hâtèrent d'étouffer sa voix par des murmures et de le condamner.

Il y avait une autre raison pour se hâter. La condamnation était presque toujours si certaine, que l'accusé, dès le premier moment, cherchait à y échapper par le suicide. Allait-il attendre, dans sa maison, que les pas des soldats vinssent l'avertir qu'il était temps de mourir; que deux valets du bourreau lui passassent le lacet au cou dans un cul de basse fosse? souffrirait-il que son corps fût traîné aux crocs, jeté aux gémonies, qu'on vendît ses biens sous la pique du préteur au profit du fisc, que ses accusateurs s'engraissassent de

son patrimoine; que son testament, l'acte le plus solennel et celui qui tenait le plus au cœur du citoyen romain, fût déchiré? Mais si l'accusé était pressé de mourir, Tibère et le fisc tenaient à ce qu'il attendît sa sentence; il y avait donc une effroyable émulation, à qui irait le plus vite de l'accusé ou des juges, l'un pour sauver ses biens et sa mémoire, l'autre pour ne pas frustrer le trésor. — Carnutius m'a échappé, disait Tibère d'un proscrit qui s'était tué. D'autres fois, il fit le bon prince, et se plaignit que les accusés, en se donnant la mort, se dérobassent à sa clémence; il ne fut jamais si miséricordieux qu'envers les morts. Des accusés dont le procès dura plusieurs jours, prirent leur temps, et se laissèrent mourir de faim; un autre, qui s'était frappé d'une épée, fut amené au sénat tout sanglant, tout bandé, pansé pour le bourreau; un autre enfin s'empoisonna devant ses juges : on ne prit pas le temps de le condamner; qu'importait la formalité de la sentence? On l'emporta mourant, et on lui mit le lacet au cou comme déjà il ne respirait plus.

Dans une telle voie, on devait marcher vite; — ce n'était pas un tyran opprimant le peuple, c'était le peuple se déchirant lui-même au profit de son tyran. — Bientôt l'accusation frappa au hasard, sur les pauvres, sur les obscurs, sur ceux que rien, si ce n'est les haines personnelles, ne lui recommandait; — des exilés, des fils d'exilés, furent ramenés de quelque lointaine province ou d'une île à moitié déserte, comme des gens qui eussent fait peur. On en vit venir de tout déshonorés par la misère, hideux, en haillons, sans que l'on sût qui se vengeait ainsi. — Ce n'était plus vengeance, ce n'était plus soupçon; on n'en voulait plus à tels ou tels, on en voulait au premier venu pour faire peur à tous. A la fin de sa vie, il ne s'agissait plus pour Tibère de tuer ses ennemis, mais de tuer beaucoup; c'était Marat avec ses deux cent mille têtes.

En présence de tels faits, la vie privée de cette époque, autant que nous pouvons la connaître, nous semble marquée d'une tristesse profonde; à travers une passion de luxe qui tenait du délire, des débauches gigantesques, des plaisirs frénétiques, on savait qu'avant le lendemain matin, un petit billet d'un accusateur à Tibère ou de Tibère au sénat pouvait vous conduire à une mort ignoble dans le cachot infect de Jugurtha. — Cette époque, sans moralité et sans croyance, ne trouvant rien en elle-même qui l'aidât à envisager ce perpétuel danger suspendu sur sa tête avec la dignité du vrai courage, s'enivrait pour l'oublier; mais au milieu des orgies, un amer ennui la prenait au cœur. N'espérant en rien, vouée à des su-

perstitions sinistres envers un destin qu'elle croyait aveugle, demandant à l'astrologie et aux présages la connaissance d'un inévitable avenir, fataliste et superstitieuse, sans vertu, sans philosophie et sans foi, elle croyait faire un acte de grandeur et échapper à l'inévitable loi du destin par le suicide. Le suicide, qui était la grande ressource contre Tibère, lui paraissait aussi la grande ressource contre elle-même. Tant de morts volontaires appelées et savourées avec bonheur par des proscrits, dans le Forum, dans le sénat, dans la prison, partout où ils pouvaient, accoutumèrent aisément Rome à ce genre de courage qui se fait si facilement imiter. Ce n'était pas seulement danger présent, malheur personnel; c'était ennui de la vie (*tædium vitæ*). Tel était le mot consacré. On s'enfermait dans sa chambre, on refusait les alimens, et l'on attendait sa fin. Ainsi, Lentulus, maître d'une grande fortune, ayant eu le malheur de faire Tibère son héritier, se laissa pousser par celui-ci, à force de chagrins et de craintes sourdes, à se donner la mort. Ainsi, Cocceius Nerva, ami et commensal du prince, illustre dans la jurisprudence, inattaqué par les délateurs, se laissa mourir, — Tacite le dit en propres termes, — de la profonde tristesse que lui inspirait son époque.

D'où venait tout cela?

La peur était le dieu de ce siècle. Et quelle était la raison de la peur? Pourquoi cet abandon, cet isolement du proscrit, cette trahison universelle, ce manque de foi réciproque entre gens qui avaient le même intérêt et couraient le même danger? ce peuple tremblant dans les rues, fuyant au passage d'un proscrit, détestant Séjan et n'ayant de courage contre lui qu'après sa chute, adorant la mémoire de Germanicus, et lorsque sa famille est proscrite, osant à peine s'émouvoir un peu dans les rues, tout en protestant de son respect pour Tibère? ce sénat, ce représentant de l'ancienne aristocratie, servant contre elle et contre lui-même les desseins du prince? et Tibère même, le grand ressort de l'universel effroi, vieillissant dans la peur, blotti dans son nid de Caprée, consultant les astrologues sur la durée de sa vie, tremblant comme ceux qu'il faisait trembler? Quelle était donc la cause première de cette terreur sans exception et sans borne?

Ce n'était pas chez le peuple la crainte d'une puissante force matétielle; dix ou douze mille prétoriens réunis sous les murs de Rome, gens qui vivaient de plaisir, faciles à acheter, faciles à vaincre, n'eussent pas été contre une révolte de cette vaste cité une suffisante barrière. Les légions étaient disséminées sur les frontières, et disséminées par la politique qui les craignait bien plus qu'elle ne comptait sur elles.

C'était auprès d'elles que les enfans de Germanicus avaient espéré trouver un refuge.

Mais il faut le dire d'abord : les masses sont bien plus inertes, leur action sur la vie sociale bien plus rare, qu'on n'est tenté de le croire. En tout lieu et en tout temps, les minorités gouvernent. Dans quelques pays du nord, des moyens toujours un peu artificiels ont appelé une minorité plus forte, mais encore une minorité; à la fiction, sinon à la réalité du gouvernement. Et déjà si vous descendez en France, vous trouverez la loi plus empressée à donner que les masses à recevoir; les magnifiques droits qu'elle offre, insoucieusement négligés, pour un marché à faire ou pour une journée de moisson, et les salles d'élection laissées aux procureurs et à leurs cliens. C'est bien mieux encore dans le midi, où la double facilité d'oublier et de vivre, les jouissances de l'oisiveté, l'heureux débarras de toute prévoyance, la vie jour à jour, heure à heure, rendent le peuple plus répugnant et plus étranger à ces vides et sérieuses simagrées de la vie politique, pays ingouvernables par de tels moyens, si je m'en crois. Voyez les invalides révolutions d'Espagne et d'Italie, révolutions prétoriennes que fait un régiment, qu'un bataillon défait; et la nation que pense-t-elle? que fait-elle? La nation est ici, au coin de la rue, assise à terre quand elle ne peut avoir de meilleur siége, mangeant son macaroni, buvant son chocolat, fumant son cigarre (si la révolution lui en a laissé un), savourant au moins, ce qu'on ne peut lui ôter, son beau soleil; regardant la révolution passer, bien des fois ne laissant pas que d'en souffrir, mais ne songeant pas à s'en mêler, faisant bien ou mal, mais faisant ainsi.

Ce n'est pourtant pas assez pour expliquer cette patience de vingt ans, cette terreur si lâche de tout un peuple devant un vieillard sale et décrépit qui lui-même tremblait devant lui, dans une masse comme la population de l'empire, où la population seule de Rome, la portion forte et intelligente, devait être assez nombreuse pour s'affranchir à elle seule. Mais pourtant les prétoriens eux-mêmes semblent, dans la suite de l'histoire, bien plutôt destinés à repousser un compétiteur étranger qu'à étouffer une sédition. Tibère, au milieu de toutes ses craintes, ne paraît redouter qu'un assassinat et non une émeute.

Pourquoi donc?

Voici, je crois, la cause fondamentale. L'antiquité, je l'ai dit assez souvent, reposait sur le principe de l'égoïsme national; c'était dans les républiques du patriotisme, du despotisme dans les monarchies; et ne croyez pas que le despotisme, malgré le sens que nous atta-

chons aujourd'hui à ce mot, n'enfantât aussi son genre d'héroïsme à lui. Hérodote raconte que lorsque Xercès vaincu en Grèce s'enfuit dans son royaume, une tempête s'éleva pendant qu'il traversait la mer; le pilote déclara que le navire était trop chargé, et que la vie du roi était en péril. Le pont du navire était en effet couvert des grands de la Perse, qui avaient suivi le roi. A cette déclaration, ils vinrent tous les uns après les autres mettre le front à terre au pied de Xercès et se précipitèrent dans la mer. Il y a dans la simplicité de ce dévouement, quelque absurde qu'il soit, un certain grandiose qui étonne et qui vaut bien (en supposant la vérité des deux histoires) Curtius et son fameux cheval se précipitant dans l'abîme.

Dans le sein et comme à l'ombre de cet égoïsme national croissaient, si je puis ainsi dire, une foule d'égoïsmes partiels de tribu, de caste, de corporation. Sur cet ensemble vivait le monde. L'égoïsme national, quoique fondé sur un esprit d'hostilité et de guerre, sur la haine de l'étranger (*hostis* veut dire à la fois étranger et ennemi), resserrait les liens de chaque société, la faisait plus une, la concentrait davantage par l'exclusion de ce qui était au dehors, et par les idées superstitieuses qui en étaient le principe; la ralliait plus complètement dans les républiques à l'aristocratie, dans les monarchies au souverain, qui était le nœud et, comme nous l'avons assez dit, la divinité de ce système. A son tour, l'égoïsme d'association ou de tribu, et, ce qui est plus important encore, l'égoïsme de famille formait entre les diverses portions de la société des liens durs, sanguinaires, mais puissans et se rattachant tous à l'unité politique. Ce n'est pas ici le lieu de dire combien était imparfait cet ordre social, fondé en dernier résultat sur la division et la haine nationale, par conséquent sur la guerre, l'extermination et le sang; combien funeste à l'intérieur même des sociétés était ce système, qui, ne reconnaissant rien de sacré dans la personne de l'homme, n'admettait point de droit ni de raison que le sujet pût faire valoir contre la république, et immolait, sans égard pour la justice, l'homme à la nation, à la tribu, à la famille : tout ce que je veux dire, c'est que telle était la base de tout ordre social avant le christianisme, et qu'il ne pouvait y en avoir d'autre.

La conquête romaine renversa cette base; les égoïsmes nationaux, si je puis ainsi dire, furent tous fondus dans le grand égoïsme romain; ils se réduisirent tout au plus à la proportion de quelque gloriole de petite ville. En même temps, Rome, qui, plus que toute autre cité, avait exalté en elle-même cet égoïsme national, Rome

dont l'aristocratie concentrait plus puissamment que toute autre les forces de la société autour d'elle, chez qui les égoïsmes partiels étaient aussi plus puissans, et surtout celui de la famille; Rome, en s'étendant à l'excès, laissa échapper la maille première de ce réseau si serré, et relâcha en elle-même tous les liens de l'égoïsme national, comme elle les brisait chez les autres peuples. Ainsi la vieille base de la société païenne fut rompue; le monde antique n'eut plus l'appui vicieux, mais l'appui sur lequel il reposait, et de là son agonie de quatre siècles.

Mais en même temps tout égoïsme de société se brisait en égoïsmes individuels. Ce que la philosophie enseignait était trop vague, trop dépourvu de base; ce que la religion contait, trop mélangé et trop puéril, pour qu'il en pût naître quelque lien puissant entre les hommes. La famille elle-même qui était, pour les anciens, plutôt une rigoureuse et politique unité qu'une sainte, naturelle et affectueuse association, la famille n'avait plus même assez de puissance pour maintenir ses liens. Personne ne tenait plus à personne. Il y avait complète dissociation. Cette absence de toute union, cet anéantissement de tous les rapports, même de famille, est horriblement prouvé dans Tacite. Nous n'avons pas idée de cette époque; tout ce que nous nous figurons d'individualisme, de relâchement social, n'est rien auprès de cela, et la preuve, à mes yeux, c'est l'unité même, mais l'unité excessive du pouvoir.

Ainsi tout le monde étant divisé, tout le monde était faible, et dès-lors tout le monde avait peur. Voilà tout le secret de cette époque. Chacun se sentait sans appui. Dans une telle situation, celui qui attaque le premier a un ascendant terrible; il fait acte de force, tandis que chacun sent sa faiblesse. Chacun alors ne songe qu'à soi, se voit d'avance seul à seul contre cet ennemi, lui timide contre cet audacieux, lui faible contre ce fort; il ne pense qu'à rester coi, à faire sa paix, à se sauver aujourd'hui; viendra demain ce que pourra. Ainsi le premier attaqué reste seul, tout l'abandonne. Telle était cette époque. Tacite nous le dit; la terreur était venue briser de force toutes les relations humaines. Nul ne songeait que son tour allait venir; on ne défendait pas autrui, on n'était pas défendu. Ce sentiment vulgaire qui nous porte à éteindre le feu pour qu'il ne gagne pas jusqu'à nous, cédait à la peur du moment présent. Je ne dirai pas la charité désintéressée, la charité chrétienne, mais l'égoïsme solidaire, l'égoïsme garde national, celui qui secourt les autres pour en être secouru à son tour, eût été alors une vertu sublime.

Il ne faut pas s'étonner de la puissance et de l'universalité de cette

terreur. La terreur croît par cela seul qu'elle existe; on a peur de la peur qu'on a eue, on tremble parce qu'on a tremblé, on trahit parce qu'on a trahi; le simple citoyen dénonce parce qu'il a dénoncé hier; le sénat condamne parce qu'il a condamné. Une fois le parti de la peur préféré à celui de la résistance, il n'y a plus qu'à avancer dans la même route, et, de cette façon, quelques délateurs arrivent à faire trembler tout un peuple.

Et remarquez une chose : c'est que le premier instrument de Tibère était le sénat, c'est-à-dire ce corps qu'il menacait davantage, celui dont il était le plus détesté, celui dont il affectait de redouter les poignards. Le sénat était encore le centre de tout ce que Tibère avait plus à cœur de poursuivre, des grands noms, des grandes fortunes, des illustrations personnelles. Il frémissait chaque fois qu'on lui en demandait une, mais il les livrait l'une après l'autre, espérant peut-être que l'avidité du tyran serait rassasiée, et chacun s'estimant trop heureux encore que ce ne fût pas son tour (1). Ainsi le sénat et l'aristocratie se livrent, se mutilent eux-mêmes, et je ne connais rien de plus caractéristique que cette simple note de Tacite : « Pison cessa de vivre à cette époque; étrange chose après une telle illustration, il mourut dans son lit! »

Telle était la société, le peuple, le sénat; mais venons-en au chef de toute cette terreur, au grand moteur de toutes ces craintes, et en même temps au plus grand trembleur de tout cet empire; voyons d'un peu plus près ce que la tyrannie faisait de ce tyran; regardons le monstre dans sa cage qu'il avait si bien verrouillée en dedans, qu'il pouvait à peine en sortir.

Au sein de la mer de Naples, à trois milles du rivage, vis-à-vis toute cette côte de la Campanie, plus belle encore, disent les anciens, que le Vésuve ne l'a faite depuis, s'élevait Caprée, prison au dehors, au dedans lieu de délices, rocher escarpé au sommet duquel s'apercevait le faîte des douze villas construites par Tibère en l'honneur des douze grands dieux, des thermes, des aquéducs, des arcades qui joignaient des vallées. Ce petit coin de terre protégé par la mer contre le bruit du continent, par le mont Solaro contre toutes les rigueurs de la saison, avait déja plu à Auguste, qui était venu y passer quatre ans. Après Tibère, Néron vint y habiter aussi, tout tyrans

(1) « On accusa en masse Asinius Pollion, Appius Silanus, Scaurus Mamercus, et avec Pollion Vinicianus, son fils, tous de haute naissance, plusieurs parvenus aux premières charges. Les sénateurs tremblèrent; c'étaient tant d'hommes illustres : qui pouvait être pur de toute alliance, de toute amitié avec eux? » (Tacite, *Annal.*, VI, 9.)

qu'ils étaient, amateurs de la belle nature. Dans la grotte d'azur que l'on vient de découvrir, on a retrouvé le reste des bains de Néron. La sensualité romaine, à qui rien n'échappait, avait creusé un souterrain pour rejoindre la mer, et goûter les plaisirs d'un bain inoui sous cette grotte miraculeuse. En approchant de l'île, on doutait de pouvoir débarquer; l'escarpement du rocher ne laissait aux barques qu'un seul point où elles abordaient. Il y avait là une sentinelle, et l'on s'apercevait du voisinage du prince.

En effet, depuis long-temps il avait quitté Rome. Une aussi grande ville n'était pas pour lui facile à habiter. De ce mouvement et de cette vie, quoi qu'on pût faire, il s'élevait une sourde clameur qui lui reprochait ses crimes. C'était un billet jeté sur le théâtre, à sa propre place; c'était l'invective hardie, en face, en plein sénat, d'un condamné. Les condamnés, seuls libres, osaient tout dire. Un autre jour ce fut un témoin, homme simple, jaloux de bien faire, qui, croyant ne pouvoir dénoncer trop, se mit devant les sénateurs et Tibère, malgré l'embarras de celui-ci, malgré les murmures de ceux-là, à répéter tout au long, mot pour mot, ce qui, dans Rome, se disait en secret contre le prince. Tibère quitta donc Rome, fuyant ces reproches, fuyant aussi les adulations qui lui étaient insupportables, faisant écarter durement, par ses soldats, la population courtisane qui venait s'humilier devant lui, défendant par ordonnance qu'on troublât son repos.

Une fois sorti de Rome, les astrologues l'avaient dit, il n'y rentra plus. Onze ans se passèrent ainsi jusqu'à sa mort. Ce n'était pas faute de précautions pour y être en sûreté. Il s'était fait, à la honte du sénat, accorder par celui-ci de se faire suivre dans son sein par des gardes. Il avait ajouté qu'on fouillerait à l'entrée les sénateurs (1). Les sénateurs se prêtèrent à tout, et n'eurent pas même la triste récompense de voir César au milieu d'eux.

Il vint près de Rome. Je ne sais quel instinct l'y appelait; il y arrivait par des chemins détournés, comme pour observer cet ennemi. Je ne sais non plus quel instinct l'en éloignait; il n'était qu'à sept milles, il apercevait Rome, quand un serpent favori qu'il avait, mourut rongé par une multitude de moucherons.—Craignons la multitude, elle est puissante. — Voilà le présage qu'il en tira, et il revint sur ses pas.

Voyons-le donc maintenant dans sa sûre et délicieuse Caprée; si, à

(1) Dion., I, 58.

travers les gardes et les espions, au risque de la vie, vous pénétrez jusqu'à lui, vous verrez un hideux vieillard, la face moitié couverte d'ulcères et moitié d'emplâtres, chauve, courbé, à l'haleine fétide, avec de grands yeux de chat qui voient la nuit, taciturne, plein de disgrace et de hauteur, usé par des débauches monstrueuses, tristes, cachées; couché à table, achevant de s'enivrer, discutant avec ses grammairiens, ses bons amis, sur ces questions dont nous vous parlions tout à l'heure, sur les cheveux de Phébus ou l'âge des coursiers d'Achille, ou bien parlant bas et gravement à Thrasylle, qui, la nuit venant, va monter sur la tour pour étudier encore les astres.

Thrasylle était un Grec qui, à Rhodes, avait connu Tibère. Le futur empereur cherchait alors, permettez ce mot, emplète d'un astrologue, mais il avait une étrange manière de les essayer. Il les menait chez lui, par de hauts et horribles rochers, suivi d'un seul affranchi. Du toit de sa maison, ils examinaient les astres; Tibère consultait, l'astrologue répondait; mais si la réponse lui paraissait suspecte d'erreur ou de tromperie, au retour, en descendant des mêmes rochers, l'affranchi, bien bête et bien robuste, jetait l'astrologue à la mer. Quand vint Thrasylle, Tibère lui demanda d'abord son horoscope. Thrasylle lui prédit la couronne, et, dit-on même, tout son avenir. — Et toi-même, as-tu pris ton propre thême de nativité? Thrasylle étudie de nouveau le ciel, puis hésite, pâlit, étudie encore, semble surpris, épouvanté, s'écrie enfin qu'à l'heure même le dernier danger le menace. La défiance de Tibère ne tint pas contre cette preuve de science; il l'embrassa, le félicita sur son coup d'œil divinateur, lui donna toute assurance de salut, en fit son ami et son oracle.

Comme l'astrologue de Louis XI, Thrasylle dominait par la peur l'esprit de son maître. Il lui arracha même des prisonniers. Tibère ne croyant pas à la divinité, mais au destin, ayant peur du tonnerre et se couvrant la tête de lauriers aux jours d'orage, n'avait de religion que son astrolabe. Le fatalisme était la maladie de ce siècle, un des principes de sa dissolution, source féconde des pires superstitions, des superstitions athées.

Le prince est triste. Une lettre du roi des Parthes lui arrive un jour, où ce souverain, mal civilisé, lui écrit : « Tu es un monstre, le meurtrier de ta famille; la plus belle action que tu peux faire, c'est de te tuer. » Lui-même, voici comme il écrit au sénat (je ne puis bien rendre la barbare obscurité de cette phrase, qui, dans un homme à qui ne manquait ni la raison, ni une certaine force d'esprit, doit

faire croire au remords) : « Pères conscrits, ce que je vous écrirai, comment je vous écrirai, ou enfin si je vous écrirai quelque chose, que les dieux et les déesses me fassent périr d'une façon plus cruelle que je ne me sens périr chaque jour, si je le sais. »

Mais ce n'est pas tout; le prince se meurt. Sa santé, long-temps conservée, cède enfin aux excès qui ont rempli sa vie; il est vieux d'ailleurs, il tombe dans la décrépitude. Mais s'il souffre, s'il est triste, s'il est déchiré de remords, il le cachera. « Rapportez les tables, versez le vin; le festin n'a pas duré assez long-temps. » Un jour, à l'amphithéâtre, il a voulu lancer un javelot sur un sanglier, ce coup l'a fait tomber épuisé. N'importe, « point de médecin; passé trente ans, il n'y a qu'un imbécille qui puisse s'en servir. » Personne ne doit se douter de ce qui se passe, soit dans ce corps, soit dans cette ame.

Les festins et le théâtre ne lui suffisent pas; ce mourant se livre à d'étranges plaisirs. Ce vieillard dégoûtant et voûté, à qui les femmes expriment leur horreur au mépris même de la mort, a des recherches de débauches qui ne se peuvent pas plus dire qu'avant de les savoir on ne pourrait les imaginer. Nous laissons ces beaux détails dans la traduction qu'en fit faire M. le duc de Choiseul pour l'édification des bonnes gens et l'honneur de son maître, le roi très chrétien, Louis, quinzième du nom.

Puis le soin de la justice appelait César. S'il y avait bonne justice à Rome, il n'y en avait pas moins à Caprée. Si l'on accusait dans le sénat, on accusait bien mieux encore dans le palais du prince. Seulement ici il y avait une recherche de tourmens que l'on ne connaissait pas à Rome; au lieu du simple lacet des geôliers, il y avait une *carnificine*, comme on eût dit la chambre de la question, d'où, après d'horribles tortures, les coupables étaient jetés à la mer. Ce n'étaient pas des accusés seulement, c'étaient des hommes invités par lui, assis à sa table, que Tibère envoyait à d'atroces supplices. Il avait mandé auprès de lui, par amitié, un homme qui avait été son hôte à Rhodes; cet homme arrive, est pris pour un suspect, et mis à la torture; pour cacher sa méprise, Tibère le fait tuer. C'est là encore ce misérable *pétri de boue et de sang*, comme l'avait bien deviné un de ses précepteurs; de vingt conseillers qu'au commencement de son règne il avait choisis parmi ses anciens amis, laissant à peine vivre deux ou trois; prêt à rendre le souffle, et faisant encore tuer; enfin, lorsque, dans un festin, un nain placé derrière lui avec ses autres bouffons, lui demandait : « Que fais-tu donc de Paconius? Pourquoi

vit-il si long-temps? » réprimandant d'abord le nain, mais ensuite écrivant au sénat de s'occuper de l'affaire de Paconius.

Cependant de fâcheuses nouvelles arrivaient des provinces. C'était la Gaule en révolte, l'Orient troublé, les Frisons que l'avidité des chefs romains poussait à la guerre, l'Arménie occupée par les Parthes, la Mésie par les Daces et les Sarmates. Pendant que Tibère suppliciait et s'enivrait à Caprée, tous les liens de l'empire allaient se relâchant. Depuis la mort de Drusus, sa première sollicitude pour les affaires publiques avait sans cesse diminué. L'amour de l'argent l'avait pris. Les provinces restaient sans gouverneurs, parce qu'il n'en choisissait pas par méfiance de tous, ou bien, par méfiance de ceux qu'il avait nommés, ne les laissait pas partir. Toute sa pensée était de dissimuler le mal, traitant les maladies de l'empire comme la sienne propre, craignant surtout de donner trop de crédit à un homme, s'il lui permettait de faire la guerre. Cette apathie, du reste, était celle de tous. Par momens, Tibère se plaignait que les hommes les plus capables de commander les armées refusassent cette charge, qu'il fût obligé de descendre à des prières pour trouver des consulaires qui voulussent accepter les gouvernemens. Il est vrai que lui-même ne donnait point de tribun aux légions, et qu'Arruntius, qu'il avait choisi depuis dix ans pour aller en Espagne, était depuis ce temps retenu par une accusation. Mais qui lui eût reproché cette négligence? Chacun occupé de son propre danger à Rome, qui eût pensé aux dangers lointains? Lorsqu'eut lieu la révolte de Sacrovir, qui souleva deux des nations gauloises, le bruit se répandit que les soixante-quatre états de la Gaule étaient en révolte, que les Germains avaient été appelés à faire alliance avec eux, que l'Espagne était douteuse. Ces bruits étaient imaginaires; mais le présent était si triste, il y avait un tel désir de tout changement, que bien des gens s'en réjouissaient. « Il s'était donc enfin trouvé, disaient-ils, des hommes qui venaient, par les armes et par la guerre, interrompre la sanguinaire correspondance de Tibère et de ses délateurs! »

C'est une chose étonnante que la faiblesse de ce pouvoir tyrannique; il était terrible de près, impuissant de loin. Les provinces étaient à dessein mal assurées, l'armée négligée; il n'y avait personne pour contenir le premier Espagnol ou le premier Gaulois qui voulait se révolter. Aussi demandait-on ironiquement si ce Sacrovir allait être traduit devant le sénat comme coupable de lèse-majesté.

Il faut voir quelle était l'indépendance d'un général éloigné de Rome, aimé de ses légions, et comment, accusé d'avoir voulu faire

épouser à sa fille le fils de Séjan, il écrivait à Tibère : « Ce n'est pas de moi-même, c'est par ton conseil que j'ai songé à m'allier à Séjan. J'ai pu me tromper comme toi, et la même erreur ne doit pas être irréprochable chez l'un, funeste à l'autre. Ma fidélité est entière; si l'on ne m'attaque pas, il en sera toujours de même. Mais je recevrai un successeur comme je recevrais une menace de mort. Faisons plutôt un traité; sois le maître de tout le reste, laisse-moi ma province. » Gétulicus, le général accusé, resta en faveur. Tibère, vieux et détesté, n'osait rien hors de la portée de ses bourreaux; et puis, ajoute Tacite avec une grande vérité, il sentait que son pouvoir reposait sur le préjugé plutôt que sur une force réelle. Et cela est tout simple : Tibère avait constitué son gouvernement sur l'isolement et la peur. Conduit dans cette politique d'abord par l'amour du pouvoir, le sentiment de la haine qui le poursuivait, la crainte pour sa propre vie la lui avait fait pousser jusqu'aux derniers excès. Il se sentait menacé de toutes parts; il ne s'agissait plus là de politique, ni de gouvernement; c'était une lutte entre lui et les meurtriers qu'il entrevoyait partout. Son avantage n'était pas, comme l'est d'ordinaire celui des autres souverains, la force et la régularité de l'administration, ou la puissance et l'attachement de l'armée, ou l'adhésion traditionnelle des grands corps de l'état, ou le pouvoir habilement partagé avec les masses et mesuré à leur avidité de manière à la contenter; non, son avantage et sa force étaient tout simplement d'avoir plus de moyens de mort que ses adversaires, de gagner de vitesse ceux qui voulaient le tuer, d'avoir auprès de lui les prétoriens et les licteurs, et de compter sur l'obligeance et l'empressement du bourreau.

Voilà où en était venue la majesté du nom de César, et à quelle gloire était arrivée cette dynastie, augmentée par les adoptions et les alliances, et qui allait périssant tour à tour dans quelque île déserte, ou dans les culs de basse fosse du palais. Le souvenir d'Auguste et de César, la vénération religieuse pour eux, n'entraient plus pour rien dans les moyens de force de ce gouvernement simplifié. Le premier aventurier qui eût eu l'adresse de saisir la place de Tibère à côté du licteur, et, pour première parole, aurait dit à celui-ci de tuer son prédécesseur, était sûr d'être césar aussi légitimement, aussi divinement, ou aussi peu sûrement que Tibère.

Dans une telle situation, il est aisé de penser que celui qui, pareil à Gétulicus, était sans crainte au milieu de la terreur générale, aimé et soutenu au milieu de l'isolement universel, n'était pas un homme à provoquer, mais à craindre. Il y a une sorte de consolation à voir

aussi faibles réellement les gouvernemens les plus sanguinaires. Si on y regardait bien, on verrait que tous les princes qui ont employé ce facile moyen de pouvoir, et qu'on a fini presque par admirer pour la force et l'énergie de leur politique, y ont tous été poussés par la peur, et par conséquent sont demeurés, en bien des choses, d'une faiblesse et d'une impuissance incroyables.

Le système de gouvernement de Tibère fut un legs qu'il imposa presque à ses successeurs. Au milieu de l'égoïsme et de l'immoralité générale, on ne régna jamais guère que par la défiance; et la défiance exercée contre tous conduisait bien vite à ce système. Les Antonins osèrent régner autrement; ils se hasardèrent à n'être pas sans cesse dans un état de tremblement et de menace. Il y eut sous ces princes un calme presque miraculeux; mais, eux passés, tout reprit comme de coutume : l'empire revint à ses allures; la délation, l'abandon des proscrits, l'influence désordonnée de la force militaire, tout cela était resté dans les entrailles de la vie romaine.

On avait reconnu bien vite comment avec un pareil régime il était aisé de tuer un empereur et de se mettre à sa place. Le maître était toujours celui qui avait l'oreille du *carnifex*. Il n'y avait point d'autre succession, point d'autre légitimité. De là cette suite précipitée d'empereurs inconnus, nommés un jour, égorgés le lendemain; cette multitude de césars, de tous rangs, de toutes nations, auxquels on ne peut guère que donner un peu de pitié pour leur mort.

Ainsi, pendant trois siècles, voilà quel fut le principe social par lequel on gouverna le monde, la peur et la défiance sans bornes. Point d'ombre de châtiment ni de répression même violente, de crainte légale, d'accusation, de jugement, mais une décimation de l'empire, une intimidation sans limite, un système de terreur, non contre des coupables ou contre des ennemis, mais contre tous; une rage d'égorger, pour ne pas laisser de temps à la vengeance ou à la révolte.

Notre temps, ou le temps de nos pères, a vu quelque chose de pareil; il a vu cinq ou six hommes d'un génie bien inférieur à celui de Tibère, placés par le flux ou reflux des révolutions à la tête du pouvoir dans un moment de crise, effrayés eux-mêmes de la situation qu'ils s'étaient faite, choisir, à défaut d'autre que la médiocrité de leur esprit ne leur suggérait pas, le plus facile moyen de gouvernement, la terreur! Haïs de tous, et, malgré tant de haine, assez vils pour être méprisés, sans une puissante force matérielle et tremblant pour leur vie, ils ont vécu de la terreur, ils ont eu des lois de

majesté comme Tibère ; comme Tibère, un sénat qui leur obéissait à la consternation générale, et, tout tremblant, envoyait les proscrits à la mort; comme Tibère, leurs *gémonies*, nos places et nos quais (nos pères l'ont vu); ils jetaient le même jour, non pas vingt cadavres (la plus sanglante journée du tyran de Rome), mais quatre-vingts, mais cent cadavres à la fois!

Nous ne voulons certes pas comparer les deux époques, leur parallèle est loin d'être complet; mais ce fut, comme sous Tibère, cette décimation calculée de tout un peuple, où il ne s'agissait plus de frapper tel ou tel, mais de frapper le plus grand nombre possible pour effrayer tous, exemple unique, je crois, dans l'histoire moderne! Ce furent par suite ces mêmes honneurs rendus à la délation, ce même espionnage, cette même police gratuite, le plus souvent exercée pour sauver sa tête, moins encore de formes judiciaires et plus d'indifférence sur la réalité des accusations, et du côté des masses, cette promptitude avec laquelle la terreur se forma, cette contagion universelle de la peur, cet oubli de toute résistance, malgré la faiblesse réelle du pouvoir; plus de courage pour mourir que pour se défendre et pour vivre; au contraire, je dirais presque une habitude de la mort, une facilité à aller au supplice, ce qu'on a appelé la fièvre de l'échafaud!

Ce fut aussi cette éducation à l'antique, déclamatoire et puérile, cette ère de phrases et d'antithèses où se formèrent les Romanus Hispo et les Hatérius de ce temps-là; médiocres avocats, acteur sifflé, mauvais médecin, à qui on avait appris à admirer Brutus et Caton, et qui, adorant tout de travers l'antiquité qu'ils ne comprenaient pas, crurent la réaliser en ne réalisant que son ignoble décadence; grands faiseurs de phrases, ne tuant pas un homme sans arroser sa tête de quelques figures de rhétorique; Anacréons de la guillotine, gens chez qui je n'ai jamais pu découvrir autre chose qu'une profonde médiocrité; voyez seulement l'étroitesse de leurs fronts!

Chez les uns ou chez les autres, on pourrait retrouver et la peur, premier mobile de Tibère, et son amour d'argent, et son luxe tout honteux de Caprée, et ses débauches et son mélange de cruautés et de fêtes. Mais, grace à Dieu, il y eut encore des différences. Tibère monta sur le trône dans la situation la plus pacifique, au milieu de la société la plus régulière, toute pleine encore de l'esprit paternel, placide, conservateur, d'Auguste. Les montagnards furent jetés aux affaires au milieu d'une crise propre à étourdir de plus fortes têtes. Il créa la terreur, eux la trouvèrent.

Et puis, ce n'était plus le règne de l'égoïsme antique; la société était fondée sur d'autres bases. Aussi, s'il y eut la même faiblesse, il n'y eut pas cette immoralité, cet abandon général, cette absence de tout dévouement; la fuite ou la retraite n'étaient pas sans espérance; peu d'hommes furent trahis, un grand nombre admirablement sauvés; la charité et le sang défièrent le pouvoir.

Mais voici la grande différence : la tyrannie de Tibère, à ne la compter que de la mort de Drusus, dura quinze ans; l'autre, plus violente et plus cruelle, fut plus courte. Au bout de quelques mois, le paroxisme de la peur enfanta le courage; le sénat, menacé de trop près, se révolta, sentit sa puissance, écrasa Tibère. Dans la société européenne, rien de pareil ne pouvait durer long-temps. L'Europe reposait encore tout entière sur les bases de la fondation chrétienne. Les sentimens d'humanité et de justice sont vivans chez nous, et, si on les comprime, ils repoussent.

Nous valons mieux que les anciens. César se distingue de toute l'antiquité, parce que c'était un moderne; il écrit à Cicéron une lettre qui est unique, je crois, dans l'histoire ancienne : « Essayons si de cette manière nous pouvons ramener à nous tous les esprits et rendre notre victoire durable; la cruauté des autres n'a pu les soustraire à la haine publique ni assurer leur victoire, si j'excepte le seul Sylla, que je n'imiterai pas. Je veux créer une voie nouvelle, me fortifier par la facilité et la clémence. »

Les vertus de l'antiquité, si c'étaient des vertus alors, n'en sont plus aujourd'hui. On a voulu les renouveler beaucoup trop sérieusement en 93, beaucoup plus innocemment de nos jours. On nous a encore parlé du sacrifice de l'homme à la patrie, de l'individu à la société, comme si la société n'était pas composée d'individus. J'ai lu, je ne sais où, mais je suis sûr d'avoir lu : « Nous aimerions mieux voir périr la moitié de la nation que si... » Tout cela ne nous convient pas; nous ne sommes pas les anciens qui avaient beaucoup d'esclaves, et à qui ces grandes phrases allaient bien, — grands seigneurs de l'histoire. Nous sommes des bourgeois bons et honnêtes gens, plus rétrécis dans notre puissance individuelle, ne demandant pas mieux que d'aider la machine sociale à marcher, sachant nous unir et nous exposer pour le faire, mais ne donnant pas à qui le demande notre dernier homme et notre dernier écu, et ne jetant pas au hasard nos enfans à ce grand mangeur d'hommes qu'on appelle patrie.

Le comité de salut public a eu ses apologistes; pourquoi Tibère n'aurait-il pas les siens? Le fondement de ces apologies, c'est toujours

la maxime qu'on ne cite pas : « Le but justifie les moyens. » Les moyens ont été affreux ; c'est à en gémir : ils en pleuraient de chaudes larmes, ceux qui les employèrent ; mais que voulez-vous? Il fallait cela pour sauver le pays, il y avait nécessité; autrement comment eussent-ils agi ainsi, ces hommes si purs et si vertueux! D'ailleurs, s'ils déblayaient le terrain de la société, c'était pour y construire. Ils avaient un magnifique ordre social tout prêt à paraître au jour, toute une théorie de bonheur public qui n'avait plus besoin que de quelques têtes pour se développer librement. Que ne leur a-t-on laissé le temps? Le moment même était venu ; la patrie ne réclamait plus ou presque plus de proscriptions. Cette ère de bonheur, de liberté, de richesse universelle, était au moment de commencer, et tout le monde se fût embrassé au 10 thermidor.

Si je voulais, j'appliquerais cela à Tibère, et je serais bien étonné que quelque amateur de paradoxe ne l'eût pas encore fait. Je montrerais qu'il y avait eu jusqu'à lui une aristocratie oppressive, riche des biens qu'elle arrachait au peuple, pesante surtout aux provinces, où elle pillait tout à son aise; je citerais Verrès et tant d'autres. Cette aristocratie, vaincue par César, n'était pas encore détruite. Elle était encore riche, puissante par les souvenirs, entourée de clientelle, mêlée à toutes les affaires de l'état, trouvant encore mille occasions de saigner le peuple. Quant à Tibère, j'en ferais un bonhomme simple, ne demandant ni honneurs au dehors, ni flatterie, ni pompeux hommages, cela est vrai ; aimant les plaisirs intérieurs, « idolâtrant les arts, » les banquets de famille, comme on l'a dit de ces beaux messieurs de la montagne, et qui ne serait jamais sorti du calme de sa vie domestique, de la tranquille vie de bourgeois de Rome, si le danger public ne l'eût appelé, s'il n'eût fallu affranchir le peuple et le monde, achever l'œuvre de César, déraciner jusque dans ses fondemens cette tyrannique aristocratie, établir sous un seul prince un large niveau d'égalité, une immense et touchante fraternité, qui se serait étendue depuis l'Arabe jusqu'au Breton, depuis le Maure jusqu'au Sarmate. Qui pourrait nier ses vertus personnelles? Lequel des montagnards, dont on a fait des saints, répara-t-il de ses deniers, comme le fit Tibère, tout un quartier incendié de la ville? Si, comme on a dit, le comité de salut public était tout composé d'ames tendres, d'amateurs de la littérature douce; si Robespierre se nourrissait de *la Nouvelle Héloïse* et avait débuté par un éloge de Gresset, Tibère, lui aussi, débutait par des vers élégiaques sur la mort de son cousin Lucius César, imitait les poètes amoureux de la Grèce, Euphorion,

Rhianus, Parthénius, et faisait mettre dans la bibliothèque publique leurs écrits et leurs portraits; avec des formes un peu acerbes, il est vrai, trop honnête homme pour ne pas déplorer dans sa retraite de Caprée le sang que la nécessité lui faisait verser, passant bien certainement quelques nuits en larmes; quand il le pouvait, épargnant des coupables (on en citerait bien deux ou trois exemples), plein de pitié surtout pour ceux qui s'étaient tués avant d'être jugés (pour ceux-là, s'ils eussent eu le bon esprit de vivre, il assurait au sénat qu'il les eût épargnés), mais ne laissant pas la sensibilité de son cœur empiéter sur ses devoirs patriotiques, et, pour employer le mot, gardant toute son énergie.

Toutes ces apologies sont aussi raisonnables les unes que les autres, elles ont le charme du paradoxe, qui est grand, j'en conviens; mais j'aime aussi le fond des choses et la vérité, et si parfois la vérité s'accorde avec l'opinion vulgaire, je me résigne à suivre l'opinion. Je ne puis pas trouver grand mérite à cette énergie qui sacrifie non pas elle-même, mais autrui; ni grande justification dans ce principe de la nécessité que Milton appelle l'excuse des tyrans : les crimes ne me semblent jamais absolument nécessaires; ni grande justesse dans l'apologie des moyens par le but : le but, après tout, est une théorie bonne ou mauvaise, comme on voudra, mais qui ne peut être ni vertueuse, ni coupable. Il est permis à tout le monde de rêver l'égalité à la spartiate ou la loi agraire de Babeuf; ce qui est innocent ou criminel, ce sont les moyens. C'est là ce que l'histoire peut juger, c'est par là que se distingue le génie fécond en ressources de la médiocrité sanguinaire.

N'oublions pas notre première pensée, l'influence qu'eut sur l'époque de Tibère une éducation fausse et déclamatoire; elle fut bientôt sentie, et il est curieux de voir comment on chercha à réagir sur les idées. — Sous Trajan, après un siècle à peine interrompu de maîtres à la façon de Tibère, il sembla qu'on se hâtât de profiter de ce moment de repos pour combattre un mal que l'on sentait toujours au fond de la société. Voyez Pline tonnant contre les délateurs, Tacite saisissant les premiers jours où l'on pouvait enfin parler, reprenant à son premier principe et à son premier fondateur, Tibère, toute l'histoire de la tyrannie, et la suivant jusqu'à sa fin, pour en inspirer l'horreur et en éviter le retour : vrai pamphlet tout plein d'éloquence et de vérité, écrit sous la puissance d'un sentiment réel, dirigé contre un esprit qui durait encore, en quelque sorte dicté en commun par tous ceux qui avaient vu la tyrannie et qui craignaient

de la revoir : ce sont les mémoires de tous les honnêtes gens de Rome.

A cette tendance s'unit évidemment celle qui cherchait à réformer l'éloquence et l'éducation ; ce sont presque les mêmes hommes, Pline, Tacite, Juvénal, Quintilien ; ils réagissent contre l'école de Sénèque, le précepteur et le faiseur de phrases de Néron, en même temps qu'il maudissait Néron lui-même. Tout ce système de phrases, d'antithèses, d'éloquence menteuse, tout cela leur paraît un mal sérieux ; ils comprennent la liaison intime entre la controverse de l'école et la plaidoirie du Forum ; ils ne veulent pas de ces écoles où se formaient des délateurs. — Lorsque Quintilien développe longuement cette thèse, que l'orateur doit être un honnête homme, ce n'est pas pour lui, comme ce serait pour nous, une vérité triviale : c'est un réel instinct qui parle ; c'est le souvenir de tout le mal qu'a fait une criminelle éloquence ; c'est tout ce qu'il peut dire, placé sous le règne des délateurs et Domitien vivant encore. Il y a chez eux un profond et évident désir d'épurer les pensées, de rectifier l'esprit, de fortifier la probité, de diriger l'ambition de toute cette jeunesse qu'ils voient grandir au-dessous d'eux, qui est romaine, c'est-à-dire apportant avec elle tous les vices qui ont fait les délateurs ; qui ne sait point le passé, et à laquelle ils l'apprennent pour le lui faire détester ; qui n'a pas de règle pour l'avenir, et à qui ces hommes honnêtes cherchent à en donner.

L'éducation actuelle est heureusement moins grecque et romaine qu'elle ne l'a été ; mais si toutes ces idées, qui tendent à voir dans la patrie, non une réunion d'hommes, mais une sorte de fantôme divinisé à qui tout doit s'offrir en holocauste, si les doctrines antiques d'immolation de l'homme à la société, de toute-puissance de la loi, de mépris pour la propriété, de haine pour l'étranger, d'honneur attaché au suicide, sans être générales, graces à Dieu, sont cependant en circulation dans les esprits, l'éducation y est bien pour quelque chose, je dirais plutôt par son silence que par ses enseignemens ; elle montre l'antiquité, mais elle la montre à demi, elle en fait voir des fragmens qu'elle n'explique pas, et laisse s'enthousiasmer de jeunes têtes sur ce qu'au collége il est encore convenu d'appeler des vertus. Je ne voudrais pas retrancher l'étude de l'antiquité, mais en donner une juste, vraie et entière intelligence, — dire ce que j'en disais tout à l'heure, qu'elle ne nous vaut pas ; que telle qu'elle fut ou telle qu'on la fait, elle n'est guère plus digne d'imitation.

En tout, faire voir les choses dans leur vérité : la vérité n'est pas si crue, si désenchanteresse qu'on la fait ; la vérité en histoire ne détrône pas tous les grands hommes, voyez de près César ou

Napoléon. Sans doute ce déshabillé nous fait apercevoir quelques-unes des faiblesses de l'homme, que cachait le manteau du héros, mais le grand génie et les grandes choses subsistent; si l'histoire est bonne à quelque chose, c'est à ceci : à rectifier nos idées sur le présent par la connaissance du temps passé.

La phrase est le tyran de notre siècle. Si j'étais écrivain, si j'avais une force et une action quelconque, je voudrais lui faire la guerre. Nous sommes encore comme les Romains, sous l'empire de la déclamation. Peu philosophique et paresseux, notre siècle se paie de cinq ou six mots qu'il prend pour des idées, et sur lesquels il vit. Tout ce qui circule d'idées fausses, tout ce qu'il y a de lieux communs, menteurs et pernicieux, tout cela originairement n'était que des phrases, des périodes sonores qui sont passées en idées, qui passent quelquefois en actions. Le premier qui a fait l'apologie du suicide ne pensait pas à se tuer, mais bien plutôt à être de l'Académie, ou à je ne sais quel autre honneur. Sa riche période a fait périr bien du monde.

Pardonnez-moi d'avoir quitté, un peu plus long-temps qu'il ne le fallait peut-être, la triste histoire de Tibère. Il était sur le continent, lorsqu'il apprit que des accusés dénoncés par lui-même venaient d'être renvoyés libres sans avoir été entendus. Cette velléité d'indépendance du sénat lui causa une étrange colère; il se hâtait de retourner à Caprée, retraite sûre d'où il frappait ses coups, mais la maladie ne le lui permit pas. Il y a différentes manières de raconter sa mort. Les uns disent qu'un poison lui avait été donné; d'autres, qu'au retour d'une défaillance la nourriture lui fut refusée; d'autres enfin le font étouffer sous des matelas au moment où après un long évanouissement il se réveillait et demandait son anneau impérial, qu'on lui avait ôté pendant sa léthargie. Le récit de Sénèque a quelque chose de dramatique. Se sentant mourir, il ôta son anneau et le tint quelque temps en main, comme pour le donner à un autre, puis le remit au doigt et resta long-temps immobile, la main gauche fermée; puis tout à coup il appela, personne ne lui répondit; il se leva, les forces lui manquèrent, il tomba au pied de son lit. Dans tous ces récits, il y a une chose remarquable : c'est la servilité envers l'homme tant qu'il a espérance de vivre, l'abandon quand la mort est certaine. S'il tombe en défaillance, sa chambre est vide; s'il revient, ceux qui ont déjà commencé à lui succéder pâlissent, se taisent et n'attendent plus que la mort. Selon le récit de Tacite, on l'assassine en tremblant, pendant que Caligula, qui s'est déjà presque proclamé empereur, reste pâle et stupéfait en apprenant son retour à la vie. Macron,

le favori de Tibère, le successeur de Séjan et le secret allié de Caligula, Macron ne dit qu'une chose : « Jetez-moi un matelas sur ce vieux bonhomme et retirez-vous. » Voilà le récit le plus probable de la mort de Tibère.

Quand la nouvelle de cette mort arriva à Rome, on hésita à le croire, et surtout à s'en réjouir; on craignait que ce ne fût un faux bruit répandu à dessein par les espions de Tibère. La joie éclata quand la nouvelle fut certaine. Je remarque une chose : des empereurs plus cruels peut-être que Tibère ne moururent pas sans qu'au milieu de la haine publique il ne se glissât quelque gage isolé de regret; sur la tombe obscure et honteuse de Néron, on apporta long-temps des fleurs; le corps de Caligula, gardé la nuit par sa femme au risque de la vie, brûlé à la hâte, enterré en secret, fut plus tard rendu par ses sœurs à une plus honnête sépulture. Tibère, au contraire, fut enseveli avec tous les honneurs impériaux, malgré la haine du peuple, qui voulait qu'on jetât *Tibère dans le Tibre;* pas un témoignage de regret et d'affection ne s'éleva sur la tombe de cet homme. Il y avait encore, dans l'ame dépravée de ses deux successeurs, quelque coin plus humain et plus tendre par où d'autres ames s'étaient attachées à eux; il n'y avait rien de cela chez Tibère, ame toujours défiante qui repoussait sans cesse et n'attirait jamais.

Il y eut après lui un fait remarquable et qui peint bien les mœurs publiques de cette époque. Des condamnés à mort étaient à ce moment dans les prisons; les condamnations ne s'exécutaient qu'au bout de dix jours. Lorsque vint le jour fatal, Caligula n'était point à Rome; les gardiens, n'étant pas d'humeur à rien prendre sur eux, les étranglèrent dans la prison, et le peuple vit encore ces cadavres aux gémonies. Tel était le droit de ce temps : dans le doute, le plus sûr était de tuer.

Ainsi, malgré tout ce qu'il y avait de haine pour Tibère, son gouvernement vivait après lui; il semble qu'il fût devenu nécessaire à Rome et qu'elle le portât en elle malgré elle-même, que régner ce fût encore avoir sous sa main le bourreau, les prétoriens sous ses ordres; que tout, nécessairement et à jamais, se réduisît à cette question matérielle. Cela n'était que trop vrai, la vie politique de Rome resta constituée comme l'avait constituée Tibère; personne ne songea à des institutions nouvelles, à des garanties contre le retour de nouvelles calamités. En principe, rien ne changeait; c'était Caius au lieu de Tiberius, toujours un Claude et un César.

F. DE CHAMPAGNY.

HOMMES D'ÉTAT

DE LA GRANDE-BRETAGNE.[1]

V.

WELLINGTON.

Il y a, dans l'aristocratie anglaise, beaucoup de noms plus anciens, plus aristocratiques, plus féodaux, que celui du duc de Wellington ou de la famille Wellesley, dont il fait la gloire. Le nom de Wesley ou Wellesley n'est pas même originairement celui de la famille qui le porte aujourd'hui. Son véritable nom est Colley ou Cowley; et c'est sous ce nom de Cowley, famille du tiers-état anglais, que, pendant le règne de Henri VIII, les premiers ancêtres connus du duc de Wellington se sont établis en Irlande, où ils ont acquis, eux et leurs descendans, de l'influence et de grandes richesses au service du gouvernement de la conquête. En 1728, le représentant de cette famille recueillit l'héritage d'une maison plus ancienne et plus illustre, celle de Wesley ou Wellesley, dont il prit le nom et les armes. L'établissement des Wesley en Irlande remontait à une époque très reculée, et on dit que le fondateur de la secte méthodiste, le célèbre John Wesley, était de la même famille, mais que les Wesley d'Irlande, pour ne

(1) En demandant à un écrivain anglais son concours pour une série spéciale de portraits des *hommes d'état de la Grande-Bretagne*, nous ne pouvions attendre d'un publiciste distingué qu'il renonçât à son sentiment national en certaines questions qu'on est habitué à juger autrement en France. Il ne faut donc pas oublier, en lisant ce portrait du duc de Wellington, que c'est un Anglais qui parle d'une des illustrations de son pays. (*N. du D.*)

pas laisser confondre leur nom avec celui d'un réformateur très peu populaire dans les classes supérieures de la société, reprirent, vers le milieu du siècle dernier, le nom de Wellesley. Quoi qu'il en soit de tout ceci, la famille Wellesley n'eut son premier titre qu'en 1746, dans la personne de Richard Colley Wellesley, aïeul du duc de Wellington, qui fut alors créé baron Mornington; son fils est devenu le vicomte Wellesley, et par un concours d'honneurs qui ne se rencontra jamais dans aucune autre famille, à l'exception des Boyle, Irlandais aussi, les quatre enfans du vicomte Wellesley ont été en même temps pairs du Royaume-Uni. Ce sont : Richard, marquis de Wellesley, l'aîné de la famille, homme d'état dont le nom, bien connu en Europe, s'est trouvé mêlé à toutes les grandes affaires de son pays, au dedans comme au dehors, pendant une longue suite d'années; William, le second, fait, en 1821, pair d'Angleterre, du titre de baron Maryborough; le duc de Wellington après lui, et enfin, le plus jeune des quatre, Henri, créé, en 1828, baron Colley ou Cowley, qui a parcouru la carrière diplomatique (1). Au milieu des Grey, des Beauclerk, des Russell, la noblesse du duc de Wellington est donc de fraîche date; mais l'homme qui a jeté le plus d'éclat sur cette noblesse nouvelle, n'en est pas moins aujourd'hui le représentant le plus élevé du parti aristocratique en Europe, comme si le champ de bataille de Hastings avait vu l'un de ses ancêtres combattre et vaincre auprès de Guillaume-le-Conquérant.

Arthur Wellesley, duc de Wellington, est né en Irlande, à Dangan-Castle, résidence de sa famille, dans la même année que Napoléon et Canning, le 1er mai 1769. Qui eût prédit alors à la vieille Europe, inerte et fatiguée, son orageux avenir dans l'avenir de ces trois enfans?

L'éducation du jeune Wellesley fut ébauchée à Eton-School; mais comme on le destinait à la carrière des armes et que l'Angleterre offrait trop peu de ressources pour l'instruction militaire, il fut bientôt après envoyé en France, au collége militaire d'Angers (2), où il étudia quelque temps. Entré de bonne heure au service, le crédit de sa famille lui fit rapidement traverser les grades inférieurs, et en 1794, il fit sa première campagne dans l'armée du duc d'York. Il y commandait une brigade à l'arrière-garde, et se distingua, dans la malheureuse retraite de Hollande, par son courage et son activité.

(1) Lord Cowley avait obtenu, en 1834, l'ambassade de Paris, qu'il a remplie durant le court interrègne du parti whig jusqu'en 1835.

(2) Il y avait effectivement à Angers, avant la révolution, une *académie* principalement consacrée aux exercices et aux connaissances les plus nécessaires dans la profession des armes, où l'Angleterre envoyait ordinairement plus d'élèves que la France elle-même.

Mais ce n'était pas en Europe, c'était dans nos guerres de l'Inde que le jeune Wellesley devait jeter les premiers fondemens de sa fortune militaire. En 1797, il arriva dans l'Hindostan avec le grade de lieutenant-colonel, et il y eut à peine mis le pied que la plus brillante perspective s'ouvrit devant ses yeux; car son frère aîné, lord Mornington, depuis marquis de Wellesley, fut investi l'année suivante des hautes fonctions de gouverneur-général, et vint en cette qualité résider à Calcutta. A l'arrivée de lord Mornington, la compagnie était en paix avec les puissances voisines; mais la guerre connue dans l'histoire de nos possessions orientales sous le nom de *seconde guerre de Mysore*, éclata, moins d'un an après, entre la compagnie et le brave, mais insensé, Tippoo-Saïb. Il y avait déjà long-temps que ce prince indien, barbare qui alliait un caractère énergique à un esprit très artificieux, et une impétueuse férocité à la plus extravagante imagination, méditait contre l'Angleterre ses projets de vengeance. Tippoo-Saïb s'était assuré la coopération de quelques officiers français au service du prince des Mahrattes, qu'on appelait le Nizam, et il espérait, par leur entremise, obtenir l'assistance de ce puissant souverain. Mais les négociateurs de la compagnie réussirent à faire échouer son plan. Le Nizam, aidé par les résidens anglais, désarma et dispersa les Français ses alliés, dont il commençait à être jaloux, et joignit ses forces aux nôtres. Tippoo-Saïb, réduit à la dernière extrémité par l'union de ces deux formidables ennemis, se défendit avec le courage du désespoir. Dans l'expédition dirigée contre Seringapatam, capitale de ses états, Wellesley avait le commandement des troupes alliées du Nizam; et ce ne fut pas sans quelque mécontentement qu'on vit un officier si jeune élevé tout d'un coup si haut, de préférence à plusieurs autres qui comptaient de plus anciens services, notamment le brave sir David Baird, aux ordres duquel on n'avait mis que trois brigades, bien qu'il eût un grade supérieur. L'expédition se termina par la prise de Seringapatam, et cette courte campagne marque dans la vie du duc de Wellington par un évènement qui a fait grand bruit, mais dont ses biographes ont donné plusieurs versions différentes.

Le général Harris, commandant en chef, l'avait détaché avec son régiment, le 33e d'infanterie, pour emporter, à la faveur de la nuit, un petit bois fortifié, désigné sous le nom de *tope* dans la langue militaire de l'Hindostan. L'attaque a lieu; mais les retranchemens à emporter sont plus forts qu'on ne le croyait, et le 33e, accueilli par un feu très vif et bien nourri, recule en désordre. Wellesley se trouve

séparé de son détachement, et revient dans une agitation extrême apprendre à son général le mauvais succès de l'expédition. Cependant, au point du jour, le régiment se rallia, et prit d'assaut le poste attaqué inutilement la veille. Baird, dit-on, intercéda généreusement auprès d'Harris en faveur de son heureux rival, pour lui faire donner, par une seconde attaque, l'occasion de réparer son échec de la nuit. La chose, en elle-même, n'a pas grande importance; mais les amateurs du romanesque, dans l'histoire des hommes célèbres, l'ont citée, avec la fuite de Frédéric II du champ de bataille de Mollwitz, comme un exemple de ces terreurs paniques, qui ont souvent, dit-on, surpris à leur première affaire les futurs héros de mille batailles.

La prise de Seringapatam (4 mai 1799) est une des affaires les plus sérieuses et les plus disputées que les troupes anglaises aient jamais eues dans l'Inde. Tippoo était constamment le dernier à quitter les retranchemens; à mesure que les Européens s'en rendaient maîtres, et tant que dura la résistance des assiégés, on le vit tirer de sa main sur les assaillans, servi par deux des siens, qui n'avaient d'autre occupation que de lui charger des fusils. Enfin la multitude des fuyards l'entraîna malgré lui vers son palais. Wellesley, qui s'était fort distingué dans cet assaut, fut un de ceux qui découvrirent sous un monceau de cadavres le corps inanimé du monarque vaincu. C'était sous une des voûtes du palais, et ses plus fidèles serviteurs avaient été massacrés près de lui. Tippoo avait reçu quatre balles dans la poitrine et une dans la tête, la dernière, dit-on, de la main du soldat que le prince expirant avait blessé d'un coup de sabre, au moment où l'Anglais se jetait sur lui pour le dépouiller.

Après cette conquête, le colonel Wellesley eut quelque temps le gouvernement du royaume de Mysore, et, l'année suivante, y signala son activité par la défaite du chef de brigands Dhoondia Waugh, qui prenait le titre de roi des deux mondes, et dont l'armée s'élevait à cinq mille hommes d'excellente cavalerie légère. C'était un de ces aventuriers, moitié prince et moitié voleur, qui surgissent dans l'Inde à la fin de toutes les grandes guerres, et réunissent autour d'eux les débris des armées indigènes.

Une fois cette expédition terminée, toute l'histoire du séjour de Wellesley dans l'Inde, pendant deux ou trois ans, ne présente rien de plus remarquable que la vie ordinaire des officiers anglais en ce pays. Maintenir l'ordre avec une poignée de troupes sur une étendue de territoire aussi vaste que la plupart des états européens, telle est leur mission, l'objet constant de leurs soins et le but de toute

leur activité. Ce fut là toute l'existence du colonel Wellesley. Une maladie grave l'empêcha de faire partie de cette singulière expédition envoyée, en 1801, des bords du Gange sur ceux du Nil, sous les ordres du général Baird, pour y combattre les Français, et qui arriva trop tard. Mais en 1803 éclata la dernière grande guerre de la compagnie dans l'Inde centrale, celle des Mahrattes. Wellesley y obtint le commandement de l'armée d'opérations du sud, destinée à marcher contre leur chef Scindiah. Homme entreprenant et adroit, bien plus dangereux ennemi que le fougueux Tippoo-Saïb, Scindiah semblait vouloir suivre les traces d'Hyder-Ali, le seul chef hindou qui ait jamais compris sa position ainsi que la nature et les nécessités d'une guerre contre les Anglais.

Un général anglais, fatigué de suivre inutilement les marches et contremarches d'Hyder-Ali, lui adresse un jour une provocation régulière pour une rencontre en bataille rangée. « Donne-moi, lui répond Hyder-Ali, des troupes semblables à celles que tu commandes, et nous en viendrons aux mains. Tu comprendras un jour mon système de guerre. Irai-je risquer ma cavalerie, qui m'a coûté mille roupies par cheval, contre tes boulets de canon qui n'en coûtent que deux? non certes. Je vais faire marcher tes troupes à ma poursuite, jusqu'à ce que tes soldats aient les jambes aussi longues que le corps. Vous ne trouverez pas un brin d'herbe, pas une goutte d'eau. Je saurai de vos nouvelles toutes les fois que vous battrez le tambour; mais vous ne saurez pas une fois par mois où je suis. Je livrerai bataille à ton armée quand je voudrai, et non quand il te plaira. » Telle est la tactique que Scindiah parut d'abord adopter. Aussi fallait-il l'atteindre à tout prix, et se battre à tout risque. C'est ce que fit Wellesley avec une vigueur et une rapidité inconnues jusqu'alors dans les guerres de l'Inde. Quand les deux armées se rencontrèrent à Assye, dans le Deccan (23 septembre 1803), Scindiah comptait sous ses drapeaux dix mille hommes de troupes régulières à pied, commandés par des officiers européens; de trente à quarante mille chevaux, et cent pièces de canon. Wellesley l'attaqua avec six ou sept mille hommes. Cette action est la plus terrible que nous ayons jamais eu à soutenir dans l'Hindostan, car les vainqueurs laissèrent sur le champ de bataille presque le tiers de leur monde; mais les Mahrattes furent écrasés. L'infanterie anglaise enleva leur artillerie à la baïonnette, et Wellesley eut deux chevaux tués sous lui, le premier d'un coup de lance, et l'autre d'un coup de feu. Cette bataille ruina effectivement le pouvoir de Scindiah; mais il fallut une seconde

victoire, celle d'Argaum, pour l'amener à se soumettre. La brillante campagne de Wellesley dans le sud, et les succès du général Lake dans le nord furent suivis d'un traité de paix qui valut à la compagnie un grand accroissement de territoire.

C'est en 1805, après la soumission de Scindiah, que Wellesley quitta le service de l'Inde. Son frère avait résigné quelque temps avant les fonctions de vice-roi, et Wellesley se souciait peu des soins obscurs d'un commandement militaire en temps de paix, quelque étendu qu'il pût être. D'ailleurs, il avait à se plaindre de la compagnie. Les directeurs de ce corps immense, pacifiques marchands, ne savaient pas apprécier les guerres brillantes et les dispendieuses conquêtes que lord Wellesley et son frère avaient faites pour eux, et les traitaient un peu comme des héros qui leur avaient imposé leurs victoires. Le jeune Wellesley revint en Angleterre avec le titre de sir Arthur et le grade de général; mais il ne fut pas long-temps à éprouver ce qu'il avait prédit lui-même dans une de ses lettres, écrite pendant qu'il servait en Asie : c'est que le gouvernement anglais n'estime pas le service militaire dans l'Inde à la même valeur que tout autre. En effet, soit à cause de l'éloignement du théâtre, soit par suite du peu d'intérêt qu'on attache aux affaires de l'Inde, une grande réputation acquise au service de la compagnie est généralement assez mal appréciée des Anglais, et le guerrier qui a détrôné de puissans monarques et parcouru des royaumes en vainqueur sur les bords du Gange, en est souvent réduit à tenir garnison dans une petite ville ou à commander un régiment au sein de sa patrie. Ce fut le sort de Wellesley, que nous retrouvons, en 1806, chargé de dresser à la manœuvre une brigade d'infanterie sur la côte méridionale de l'Angleterre. Mais il n'était pas homme à prendre ombrage d'une prétendue injustice, ou à négliger par orgueil ou par dépit les devoirs d'une situation inférieure. Un ami lui demandait un jour, à cette époque, comment, après avoir vu sous ses ordres des armées de quarante mille hommes sur le champ de bataille, il pouvait se résigner à apprendre l'exercice à quelques centaines de recrues, pendant des mois entiers, dans une petite ville de bains fort à la mode. « Pourquoi non? lui répondit Wellesley; le motif est bien simple. Je suis *nimmukwallah*, selon le terme indien, c'est-à-dire que j'ai mangé le sel du roi, et qu'en conséquence je me crois obligé à le servir, lui et son gouvernement, partout où il leur plaira de m'envoyer. »

Tel a toujours été le langage de Wellington, dans l'armée comme dans l'administration civile, dans les plus hautes dignités comme

dans les plus modestes emplois. L'idée du devoir a toujours constitué le principe dirigeant de sa propre conduite et celui qu'il s'est efforcé d'inculquer aux autres. Qu'on ouvre ses dépêches, ses ordres du jour, ses lettres, ses discours; on n'y trouvera presque jamais d'appel à l'ambition, à l'amour de la gloire, ou à tout autre mobile intéressé des actions humaines; le devoir d'un soldat envers son chef, d'un fonctionnaire civil envers son roi, voilà le seul ressort qu'il mette en jeu, le seul trait auquel il reconnaisse l'héroïsme.

On dit que Napoléon parlait en termes fort méprisans de la capacité militaire des officiers qui avaient appris la guerre au service de la compagnie. Sous le rapport purement militaire, il avait peut-être raison; mais sous un autre point de vue, cette école n'est pas sans avantages pour ceux qui ont le talent d'en profiter. Le service de l'Inde accoutume les officiers, qui, sous les drapeaux de l'armée anglaise, auraient long-temps végété dans une sphère d'action subalterne et restreinte, à de grandes vues et à des opérations qui embrassent un vaste territoire. Ils y commandent une étendue considérable de pays; ils ont à pourvoir à l'entretien d'immenses armées; ils ont à exécuter des marches et quelquefois des mouvemens militaires combinés dans de larges proportions, à un âge où, s'ils étaient restés en Europe, ils n'auraient eu d'autres moyens d'instruction, d'autre tâche à remplir, que de surveiller les détails routiniers d'une garnison et la tenue d'un régiment pour la parade. Wellington en tira encore un grand avantage sous un rapport tout différent. Ce fut pour lui une école de diplomatie pratique; il y apprit l'art de traiter avec des hommes de nationalités et de mœurs diverses, sans blesser leurs intérêts, ni leurs préjugés. Et ce fut assurément cette éducation qui, jointe à sa patience et à son incomparable égalité de caractère, lui donna plus tard une si grande supériorité sur tous les autres généraux anglais dans ses relations épineuses avec nos alliés de Portugal et d'Espagne. Seul il parut comprendre l'indolence et l'orgueil de ces nations singulières; seul il parut capable de tirer parti de leur bravoure et de leur dévouement, sans compter sur elles pour des efforts qu'elles ne voulaient pas faire et pour une intelligence qu'elles n'ont pas. Il avait pour maxime, ce sont ses propres paroles, « qu'il faut faire de son mieux avec les instrumens qu'on a, et non pas se fâcher contre eux. » Aussi, tandis que d'autres, séduits par les vanteries des Espagnols, se laissaient aller à des espérances exagérées, et puis se décourageaient en les voyant si mal tenir leurs promesses, seul il ne donnait aucune prise à l'exaltation

ni à l'abattement, et marchait au but d'un pas égal et ferme, sans craindre comme sans espérer trop.

Cependant, après son retour en Angleterre, sir Arthur Wellesley ne courut pas grand danger de rester long-temps livré aux fastidieux loisirs d'une vie de garnison. Un frère aîné, ambitieux et remuant comme l'était lord Wellesley, ne devait pas laisser languir dans l'inaction les talens naturels et les facultés acquises du jeune officier. En 1806 le général Wellesley entra au parlement comme représentant de New-Port, dans l'île de Wight, petit bourg à la disposition du ministère, et dans la même année il épousa miss Pakenham, jeune dame irlandaise de noble famille, union qui, par la suite, ne fut pas fort heureuse. A cette époque, son expérience des affaires de l'Inde le rendit assez utile au gouvernement, et c'est lui qui passe pour avoir fait abandonner l'absurde projet de recruter dans les Antilles une armée de nègres pour contenir les Hindous, tandis qu'on aurait envoyé les Cipayes en garnison dans nos colonies des Indes-Occidentales. En 1807, après la chute du parti de Fox et de lord Grenville, sir Arthur Wellesley fut nommé secrétaire d'état pour l'Irlande, sous la vice-royauté du duc de Richmond. Mais à peine avait-il passé quelques mois dans ce noviciat des grandeurs ministérielles, qu'il fut rappelé d'Irlande pour servir sous les ordres de lord Cathcart dans l'expédition de Copenhague; et c'est lui qui commandait les troupes dans la seule affaire sérieuse de cette courte campagne, la bataille de Kioge, où fut défait le général danois Linsmar.

Ici se termine ce qu'on peut appeler l'éducation politique et militaire de lord Wellington. A partir de 1808 s'ouvre devant lui le grand théâtre de sa gloire future, de ses succès comme général, de sa prépondérance comme adversaire de Napoléon; c'est en 1808 qu'il commence à remplir seul et à dominer en première ligne la scène où il n'avait joué jusqu'alors que des rôles secondaires. Les évènemens de la campagne de 1808 en Portugal, contre Junot, sont trop bien connus pour qu'il soit nécessaire de les rapporter ici, et nous n'en dirons qu'un mot à l'occasion de quelques traits propres à caractériser l'homme. Sir Arthur Wellesley, trop peu célèbre encore comme militaire (car en Europe, ainsi que nous l'avons dit, le service de l'Inde compte à peu près pour rien), n'était pas d'abord chargé par le gouvernement de la responsabilité immédiate d'un grand pouvoir. C'est par hasard que sa division a joué un rôle si considérable dans les évènemens de cette année. Les deux armées en étaient venues aux mains pour la première fois à Roliça; quelques jours après, Junot,

harcelé sur ses derrières et sur ses flancs par l'insurrection portugaise, s'était vu forcé, par la fermeté de Wellington à Vimiero, de se retirer précipitamment sur Lisbonne, quand, le jour même de cette bataille, arriva sir Harry Burrard pour le remplacer. Et telle était alors la confusion de notre administration militaire, que le lendemain sir Harry Burrard se trouva dépossédé lui-même par sir Hugh Dalrymple. Le général victorieux pressa en vain ses supérieurs dans le commandement et ses anciens dans le service de profiter du coup qu'il avait frappé; en vain, pour la seule fois peut-être de sa vie, les supplia-t-il de se mettre rapidement à la poursuite de l'ennemi; leur prudence, d'autres diraient leur amour-propre, résista opiniâtrément à ses instances. On rapporte qu'alors sir Arthur ne laissa percer son mécontentement que dans ce peu de mots adressés à son état-major. « Eh bien! messieurs, puisqu'il en est ainsi, tout ce que nous avons à faire, c'est d'aller tuer quelques perdrix rouges. » Mais, nonobstant ce mécompte, il ne refusa point l'assistance de ses conseils au général en chef pour amener la fameuse convention de Cintra; et quand la clameur populaire du pays s'éleva contre cette convention, il défendit dans le parlement, avec zèle et loyauté, la conduite des officiers à l'hésitation desquels il pouvait et devait imputer le peu de fruit qu'on avait retiré de sa propre victoire. Dans cette circonstance comme dans mille autres, lord Wellington a manifesté la droiture, le sentiment d'honneur qui distinguent son noble caractère; et ce qui ne l'honore pas moins, ce sont les éloges qu'il a toujours hautement prodigués à son infortuné compagnon d'armes, sir John Moore. Il est vrai qu'en général les hommes qui ont joui d'un bonheur singulier et constant sont assez portés à juger les autres avec indulgence et candeur. Ils le peuvent sans danger comme sans retour pénible sur eux-mêmes; et assurément jamais homme n'a été plus singulièrement favorisé par son étoile que lord Wellington dans toutes les grandes crises de sa vie. Il n'y a, si ma mémoire ne me trompe, dans le nombre de mes compatriotes et de mes contemporains à la fois, que deux hommes éminens dont on ne puisse pas citer un jugement rigoureux ou un mot de malveillance contre un rival, un ami ou un ennemi, Wellington et sir Walter Scott, l'un et l'autre les plus heureux en même temps que les plus illustres, chacun dans leur genre.

Je n'ai pas l'intention de retracer les vicissitudes de la guerre de la Péninsule. Les militaires nous ont assez inondés de mémoires, de commentaires, de souvenirs de toute espèce sur ce sujet, dont on

commence en Angleterre à se trouver bien fatigué; car le plus mince officier qui a fait la guerre de l'indépendance, se croit en conscience obligé, avant de mourir, de laisser à la postérité un récit de ses exploits personnels, avec un commentaire critique sur tous les grands capitaines de ce siècle, depuis l'empereur Napoléon jusqu'au colonel de son régiment. C'est un tort que nos compatriotes font à leur gloire et à celle de leur pays, en insistant de telle façon sur les campagnes de la Péninsule, comme s'ils n'avaient pas autre chose dans leur histoire. Cependant je me garderai bien d'en contester la grandeur. Toute cette guerre, je le sais, a été une longue et dangereuse épreuve pour le général, qui, du côté des Anglais, en a eu seul la direction, et jamais réputation ne sortit plus éclatante et plus entière d'un jugement aussi rigoureux. Quant aux fautes qu'il peut avoir commises, l'histoire décidera entre quelques-uns de ses panégyristes anglais qui le proclament infaillible, et plusieurs de ses critiques étrangers qui semblent lui imputer tous ses revers et faire honneur au diable de tous ses succès. Ce qu'on peut dire au moins, c'est que jamais il ne fut commis de fautes plus faciles à réparer et, en effet, plus promptement réparées, et que jamais, sous le commandement du duc de Wellington, une défaite ou une déroute ne déshonora l'étendard britannique. Qu'on parcoure l'histoire de ses campagnes; quelque étranger qu'on soit à la profession des armes et à l'art de la guerre, on sera frappé tout d'abord du peu d'énergie que Wellington apporte à poursuivre les plus beaux succès : on n'y trouvera ni conquêtes rapides, ni coups étourdissans. Mais pour être juste, il ne faut pas oublier quelle était sa position. Dans tout le cours de la guerre, son armée fut le seul espoir de la cause qu'elle soutenait, au milieu de trois ou quatre armées françaises, séparées, il est vrai, par la nécessité de couvrir une vaste étendue de pays, et harcelées de tous côtés par l'insurrection populaire qui les entourait, mais toujours capables, à la moindre provocation téméraire de la part du général anglais, de l'envelopper et de le détruire, et de détruire avec lui le dernier moyen de salut de l'indépendance espagnole. Et ce n'est pas tout. Derrière les armées françaises, il y avait la France et l'empereur; derrière Wellington, la mer, un ministère divisé, deux chambres tracassières et difficiles. Les qualités par lesquelles il brille sont justement les plus appropriées à une pareille situation : la patience, la fermeté, la sagacité. On ne saurait nier qu'il n'eut grand besoin de la première pour endurer l'irritation constante, produite par les erreurs d'un gouvernement qui allait ensevelir trente mille hommes dans les sables

de Walcheren, au moment où leur présence en Espagne aurait pu changer le cours des évènemens, pendant la seconde campagne de Napoléon en Autriche, et qui enfermait à Malte, en Sicile, à Cadix et sur plusieurs autres points isolés, les baïonnettes que réclamait sans cesse Wellington pour tirer parti de ses victoires. La patience ne lui était pas moins nécessaire en face des intolérables vexations que ne nous épargnaient pas nos alliés espagnols et portugais. A la vérité, leurs généraux ne ressemblaient pas tous au vieux Cuesta, qui haïssait plus encore ses alliés étrangers que ses ennemis, qui, en cédant aux ardentes prières du général anglais pour lui faire évacuer une position où Victor l'aurait infailliblement exterminé, se félicitait d'avoir forcé Wellington à l'en supplier à genoux! et qui, après la sanglante bataille de Talavera, à laquelle il n'avait guère assisté qu'en observateur, refusa de nous prêter une seule bête de somme pour le transport de nos malheureux blessés, et un seul homme pour enterrer nos morts. Non, tous, heureusement, ne ressemblaient pas à Cuesta; mais les plus braves ne nous étaient pas fort utiles, à cause de leur ignorance et de leur orgueil; et il se trouvait toujours que les favoris des juntes ou des cortès étaient à la fois les plus grands fanfarons et les plus lâches, comme les plus incapables officiers. Quand ces généraux étaient braves, ils ne manquaient jamais de livrer bataille et de faire tailler en pièces leurs misérables armées; puis, ils accusaient la prudence égoïste du général anglais, pour n'avoir pas joué ses vieux bataillons sur la même carte. Quand ils étaient lâches, ils se tenaient opiniâtrément à une distance respectueuse de l'ennemi, et publiaient en espagnol classique les plus belles proclamations du monde. C'est contre de tels hommes et de tels obstacles que la patience de lord Wellington eut trop souvent à s'exercer. Pour sa fermeté, je me bornerai à rappeler la défense du Portugal en 1810, et ces lignes de Torres-Vedras, sur lesquelles vinrent échouer le courage et la réputation de Masséna. Enfin, comme exemple de sagacité, personne n'a oublié le mémorable coup d'œil avec lequel il saisit à Salamanque un instant d'erreur de Marmont, et décida, en une heure, la plus importante victoire de toute la guerre.

Jamais chef n'a possédé plus complètement que lord Wellington le secret d'inspirer de la confiance au soldat : mais cette confiance, il faut l'avouer, tenait plus à la foi du soldat dans son étoile et dans son habileté militaire, qu'à son langage et à sa façon de le manier. A la tête des armées, il était plus froid, plus réservé, plus laconi-

que encore qu'il ne s'est montré depuis dans le parlement et dans la direction des affaires du pays. Son caractère ne présente pas la moindre nuance de vanité; on ne trouverait pas dans ses dépêches une ombre de charlatanisme, pas un mot d'éloge pour lui-même. Mais il y est presque aussi avare de louanges pour les autres, et ce langage excitant qui anime le soldat, en lui mettant la gloire sous les yeux et pour ainsi dire à sa portée, ce langage des grands capitaines qui fait presque toujours faire de grandes choses, il ne sait ou ne veut pas le parler. Ce n'est pas, comme on le prétend quelquefois, que le soldat anglais ne soit pas accessible à l'entraînement de ce langage : mais sous nos drapeaux il est d'usage de ne pas en essayer, et de tenir le soldat strictement attaché à la lettre de ses devoirs militaires, sans lui parler d'autre chose; c'est lui faire tort, car il comprendrait bien un autre langage.

Cependant le caractère élevé de lord Wellington et sa constante fortune donnaient au moindre mot d'encouragement sorti de sa bouche une force que la plus chaleureuse éloquence communique rarement aux harangues militaires. Ceux qui l'ont vu, la pâleur et l'anxiété sur le front, mais toujours inébranlable et calme dans les plus grands dangers, disent que le sombre feu de son œil et le peu de paroles résolues qui tombaient alors de ses lèvres, exerçaient autour de lui une puissance magique. Hors de là, il se retranchait dans la sévérité d'une impassible étiquette, et l'armée n'avait guère de communication avec son chef. On ne saurait dire qu'il fût très populaire parmi ses officiers. L'éclat de ses victoires et de son nom a maintenant effacé tout pénible souvenir du passé, et ceux qui ont servi sous Wellington, en parlent comme les soldats d'Alexandre ou de César devaient parler de leur général; mais à l'armée, son impénétrable réserve, son attitude raide et glaciale, le peu d'intérêt qu'il paraissait prendre, même aux plus braves et aux plus distingués de ses officiers, ne pouvaient inspirer un bien vif attachement pour sa personne. S'il avait été battu et rappelé de la Péninsule au milieu de sa carrière, sous le coup d'une défaite, il n'aurait pas trouvé beaucoup de défenseurs parmi ses compagnons d'armes. Cependant, comme il était toujours juste, comme on ne le soupçonnait ni de préventions, ni de partialité, s'il ne savait pas se faire aimer, au moins son caractère inspirait-il une entière confiance. Il pouvait avoir de l'éloignement pour telle ou telle personne, sans se laisser jamais aller à le lui faire sentir par d'injustes procédés. En voici une preuve. On le supposait généralement en assez mauvais termes avec sir Tho-

mas Picton, un des meilleurs officiers de l'armée anglaise dans la Péninsule. Un jeune commissaire, récemment arrivé d'Angleterre avec une très haute opinion de lui-même et de sa place, manque un jour de livrer à la division de Picton ses rations à l'époque convenue. « Voyez-vous cet arbre, lui dit le vieux Picton en colère avec sa brusquerie galloise; eh bien! si je n'ai pas les rations à midi, je vous y ferai pendre à midi et demi. » Le commissaire indigné se rend aussitôt auprès du général en chef, qu'il se flatte de trouver fort accessible à une accusation portée contre Picton, et d'un ton de dignité offensée, lui dit la menace qu'on vient de lui faire. « Est-il possible? lui répond Wellington avec son laconisme ordinaire. Alors je vous conseille de ne pas lui faire attendre ses rations, car il est homme à vous tenir parole. » Et puis il lui tourne le dos.

Quelquefois Wellington mécontentait tous ses officiers par la dureté de ses reproches et la froideur de ses éloges. C'est ce qui lui arriva, par exemple, après la retraite de Burgos, en 1812. Il publia alors un ordre du jour, dans lequel tous les officiers, sans distinction, étaient rudement réprimandés pour les désordres qui avaient signalé cette retraite. « Sous ce rapport, disait-il, la discipline de l'armée a plus perdu, dans la dernière campagne, que dans aucune autre à laquelle j'aie pris part ou dont j'aie lu le récit. » Tout le monde fut indigné de la sévérité de ces reproches qui n'épargnaient personne, et on n'était pas loin de dire tout haut, dans les rangs de l'armée, que le général en chef, irrité d'avoir échoué devant la misérable citadelle de Burgos, défendue par le général Dubreton avec quelques centaines d'hommes, avait exhalé sa colère en accusant injustement ses troupes. Et cependant tel était son pouvoir sur ses officiers, qu'ils s'appliquèrent tous, en murmurant il est vrai, à réparer les fautes qu'il avait signalées. Aussi l'année suivante, l'armée anglo-portugaise, qu'il conduisit d'Oporto à Bordeaux, était-elle admirable de discipline et dans la plus brillante tenue qui se puisse imaginer. C'est au point que Wellington, si avare de ses éloges, a dit d'elle : « J'ai toujours pensé qu'avec une pareille armée je serais allé où j'aurais voulu. »

L'officier anglais est en général moins susceptible d'enthousiasme que le soldat ou le marin; ceux-là, on les passionne facilement, et nous avons eu, dans nos guerres de la révolution française, un grand homme qui savait, par instinct de génie, tirer un immense parti de cette ressource. C'est Nelson. Wellington avait peut-être plus de talent, de fermeté, de sagacité que lui; mais Nelson était un vrai héros de

roman. Il avait cet irrésistible enthousiasme, ce feu de la passion et du génie, cette force électrique, qui embrasent et secouent les plus grossières natures et les élèvent par momens jusqu'à l'héroïsme. Nelson est mort jeune : s'il avait vécu, il ne serait certainement jamais devenu diplomate ou premier ministre; mais le dernier de ses compagnons d'armes serait mort volontiers avec lui et pour lui, par affection pour l'homme non moins que par enthousiasme pour le chef, et c'est toujours son nom qui attire le plus impérieusement toutes les sympathies d'une ardente jeunesse, dans les pages glorieuses de nos annales militaires.

En 1814, le duc de Wellington représenta la Grande-Bretagne au congrès de Vienne, d'où il fut rappelé, en 1815, pour prendre part aux opérations militaires dirigées contre Napoléon.

L'histoire de cette grande année appartient à l'histoire générale de l'Europe, et ne rentre pas dans le cadre limité des portraits de nos hommes d'état. Mais j'ai une observation à faire sur les jugemens portés, en France, à l'égard du général anglais, ou le rôle qu'il a joué dans ces derniers évènemens. Je les trouve injustes et défectueux sous plus d'un rapport. Quand l'empereur, dans les conversations de Sainte-Hélène, affecte de mettre Wellington au-dessous de Blucher, comme général, et lui impute fautes sur fautes dans la campagne de 1815, est-ce une appréciation impartiale et raisonnable que puissent accepter sans réserve les plus passionnés admirateurs de Napoléon? Au contraire, ne sait-on pas fort bien maintenant que si les conseils de Wellington eussent été suivis, ils auraient probablement épargné, à l'armée prussienne, l'échec du 16 juin à Ligny (1). A l'égard de sa conduite en France, pendant l'occupation, il est possible que sa nonchalance et sa raideur lui aient fait peu d'amis; au moins ne peut-on l'accuser d'avoir manqué à aucun devoir sérieux de sa haute position. Je n'en excepte pas même la malheureuse affaire du maréchal Ney; car bien que je regrette qu'en cette conjoncture, l'influence du gouvernement de ma patrie ne se soit pas exercée

(1) Tous ceux qui connaissent le duc de Wellington savent combien peu sa modestie et l'idée qu'il se fait lui-même de son propre mérite encouragent les ridicules exagérations auxquelles se livrent ses compatriotes en exaltant sa gloire et son génie militaire. Quant à Napoléon, Wellington a toujours parlé de lui avec la profonde admiration d'un homme de guerre, qui seul est en état de bien apprécier en lui le plus grand capitaine du siècle. Avant la bataille de Waterloo, il a sévèrement blâmé les dispositions prises par l'empereur; mais il ajoutait : « Et cependant c'est notre maître à tous; auprès de lui, nous ne sommes que des écoliers. » Voici le jugement qu'il porte sur les plus distingués des généraux étrangers avec lesquels il s'est trouvé en contact. « Blücher pour la bataille; Soult pour la campagne; Masséna pour les deux. »

en faveur de la bonne cause, je ne puis me refuser à reconnaître dans quelle situation délicate se trouvait placé le général anglais. Une intervention quelconque dans la politique adoptée par le roi de France eût été contraire à la règle que s'étaient imposée les alliés, de laisser à Louis XVIII une indépendance complète en matière de politique intérieure.

La discipline que Wellington sut alors maintenir dans notre armée, est ou doit être un de ses plus beaux titres aux yeux de l'opinion publique. Il s'est élevé récemment, à ce sujet, une discussion sérieuse. On sait que le duc de Wellington se soucie peu d'introduire des réformes dans notre administration militaire et veut conserver intact l'ancien système, y compris les coups de fouet. La chambre des communes ayant institué un comité pour l'examen de cette question, le duc de Wellington y a été entendu, et ses réponses aux diverses demandes qui lui furent adressées ont été publiées fort au long. Dans le cours de cet exposé, il cita comme preuve des résultats de différens systèmes disciplinaires, le contraste que son armée présenta, en 1815, avec celle des Prussiens, dans leur marche sur Paris. « Mon armée, dit-il, trouva des subsistances et garda un ordre parfait, en marchant sur les traces des Prussiens, à travers un pays que ceux-ci venaient d'évacuer, parce qu'ils n'y trouvaient plus de quoi vivre, après l'avoir entièrement ravagé. » Cette assertion hardie a soulevé toute l'armée prussienne. Le duc de Wellington s'est vu accablé de répliques et de démentis sans nombre, accompagnés, pour la plupart, des plus aigres récriminations, et contre lui et contre son armée. Maintenant que la dispute est finie, on nous permettra peut-être de conclure que les faits se sont à peu près passés comme l'a dit le duc de Wellington, mais qu'ils ne prouvent pas grand' chose pour ou contre les systèmes respectifs de discipline militaire. L'armée anglaise était une force régulière, composée d'hommes d'élite, admirablement commandée, fort bien entretenue et approvisionnée par son gouvernement. L'armée prussienne était, au contraire, bien plutôt une espèce de levée en masse, organisée à demi, exaspérée par une ardente soif de vengeance, et poussée par le besoin à tous les désordres dont on l'accuse.

A son retour de France, le duc de Wellington accepta la place de grand-maître ou directeur-général de l'artillerie (*master general of the ordnance*), sous le ministère de lord Liverpool. Mais, quoique faisant partie du cabinet, il laissa passer quelques années avant de s'occuper des affaires intérieures du pays. En 1822, quand M. Can-

ning prit le portefeuille des affaires étrangères, le duc de Wellington fut envoyé au congrès de Vérone. Canning lui avait donné pour instruction de s'opposer formellement à toute intervention de la sainte-alliance en Espagne, et de déclarer qu'en aucun cas l'Angleterre ne voulait y prendre part. Ceci est positivement certain; mais on n'a jamais bien su au juste quel rôle avait joué le duc de Wellington dans les négociations de Vérone. Son honneur et sa probité ne permettent pas de douter qu'il ait suivi à la lettre les instructions du secrétaire-d'état des affaires étrangères. Cependant on peut se demander si les vues de Canning furent réalisées dans toute leur étendue. Le cabinet dans lequel siégeait ce ministre n'était pas encore entièrement affranchi des traditions de lord Castlereagh et de ses complaisances systématiques pour la sainte-alliance. On savait le duc de Wellington personnellement lié avec les souverains qui en faisaient partie, très décidément opposé aux principes du libéralisme espagnol et préoccupé par-dessus tout de la nécessité de maintenir l'ordre européen sur les bases établies au congrès de Vienne. De plus, il n'était pas en parfaite intelligence avec Canning. L'éloignement de ces deux hommes d'état l'un pour l'autre remontait probablement à l'époque de la guerre d'Espagne, pendant laquelle les vues de Wellington avaient souvent trouvé peu de faveur auprès de Canning, par suite du malheureux penchant de cet habile ministre à se mêler des affaires qui lui étaient le plus complètement étrangères. Et quand M. Canning commença à faire cause commune avec les libéraux du continent, leur antipathie mutuelle ne put que s'accroître. Aussi est-il difficile de comprendre que l'on se soit promis un grand succès de négociations dans un sens libéral confiées à un agent comme le duc de Wellington. Il est certain qu'elles échouèrent d'une manière déplorable. Les souverains alliés accueillirent avec une sorte de politesse moqueuse les représentations officielles du diplomate anglais. Celui-ci s'est plaint que le gouvernement français l'eût laissé, jusqu'à son retour de Vérone à Paris, dans la persuasion qu'il voulait demeurer neutre, et se fût engagé à faire l'intervention, dès qu'il le vit à une distance raisonnable du théâtre des négociations. Enfin, l'orgueil espagnol repoussa avec indignation le conseil que donnait le duc de Wellington au parti constitutionnel de modifier la constitution pour désarmer les alliés. C'est, en effet, un conseil qu'une nation accepterait à peine de ses meilleurs amis à l'étranger; à plus forte raison le rejetterait-elle de la part d'un ennemi des institutions qu'elle s'est données. La révolution suivit donc son cours en Espagne,

jusqu'à ce que la France vînt l'écraser sous le poids de ses armées, et l'opposition anglaise put, avec justice, accuser le gouvernement d'avoir fait, pour prévenir ce résultat, une vaine tentative qu'il ne voulait ou ne pouvait pas rendre efficace, à quelque prix que ce fût.

Au commencement de 1827, la mort du duc d'York, frère du roi, laissa vacant le commandement en chef des armées anglaises. La couronne le conféra immédiatement au duc de Wellington. Peu de temps après eut lieu la retraite de lord Liverpool, qui porta M. Canning à la tête du gouvernement; grande crise de notre histoire contemporaine, que j'ai eu plus d'une occasion de signaler dans le cours de ces portraits. Le duc de Wellington avait jusqu'alors très peu figuré dans les intrigues et les combinaisons diverses de notre politique intérieure. Il semblait étranger à la sphère où s'accomplissaient le fractionnement et les évolutions des partis, et ce fut pour le public un grand sujet d'étonnement, lorsqu'on le vit se mettre à la tête d'une défection des tories purs, qui se séparaient du nouveau ministère. Mais le fait est que le duc de Wellington, bien que peu connu à cette époque dans le parlement, avait insensiblement acquis une grande influence sur l'esprit de George IV, par cette faculté d'inspirer la confiance, qu'il tient de sa résolution et de sa fermeté de caractère. Dans un cabinet faible et tiraillé, ses conseils faisaient toujours pencher la balance. La mort de Castlereagh, la maladie de Liverpool, le grand âge de lord Eldon, avaient affaibli dans le sein du ministère la puissance réelle du vieux parti tory; ce fut lui qui prit leur place à la tête de son parti. Pour le faire sortir de sa réserve habituelle et lui faire jouer un rôle décidé sur le théâtre de nos dissensions civiles, il ne fallait qu'un aiguillon, et cet aiguillon se trouva dans son animosité contre Canning, qu'il se détermina à combattre par sentiment et par principe. Le froid laconisme avec lequel il annonça cette résolution par une lettre rendue publique, et le ton sévère dont il la défendit au sein du parlement, irritèrent, plus que le fait lui-même, son ardent adversaire. Quand le nouveau premier ministre se vit combattu par le duc de Wellington à propos d'une loi sur les céréales, question qui avait fort peu intéressé le vieux soldat jusqu'à ce qu'il y trouvât des armes contre l'administration, Canning s'oublia jusqu'à l'accuser « de servir d'instrument aux plus artificieux intrigans. » Wellington fut assez maître de lui pour ne pas répondre sur le même ton; mais leur animosité mutuelle ne fit que s'envenimer jusqu'à la mort de Canning.

Le faible ministère de lord Goderich, qui lui succéda, ne put ré-

sister long-temps à l'opposition des tories, et, en janvier 1828, céda la place au duc de Wellington. Neuf mois avant, lorsqu'il était accusé par les ministériels d'alors de chercher à supplanter Canning, il avait solennellement déclaré dans la chambre des lords qu'il se tiendrait pour insensé le jour où il accepterait une dignité si étrangère aux occupations de toute sa vie. Quand on le vit oublier cette promesse, il n'y eut pas d'épigrammes et de sarcasmes que le parti libéral ne fît pleuvoir sur lui, et le peuple anglais, toujours si jaloux de la suprématie militaire, prêta facilement l'oreille aux déclamations véhémentes que provoquait cette concentration des deux pouvoirs en une seule main, car Wellington cumula quelque temps les fonctions de premier ministre et le commandement en chef de l'armée. Néanmoins, non seulement il resta premier ministre, mais il acquit peu à peu une certaine popularité dans la nation. La brusquerie militaire de ses manières, l'infatigable énergie avec laquelle il se livra aux plus minces détails d'une immense administration, ses réformes dans le personnel des emplois subalternes, lui eurent bientôt acquis les affections mobiles de la multitude. Tory comme il l'était, il ne professait pas en termes pompeux ces principes du système conservateur, que lord Eldon et lord Liverpool avaient si ouvertement préconisés. Au contraire, il semblait vouloir se faire un renom de libéralisme et de réforme, pourvu qu'on lui laissât toute liberté dans l'exécution de ses plans. Le ministère qu'il dirigeait était divisé d'opinion, composé d'hommes trop fiers pour se subordonner les uns aux autres; il résolut de les dominer également et d'introduire dans le conseil la discipline d'une armée. Il est vrai que ce hardi projet ne réussit pas; mais au moins il y déploya une résolution et une fermeté qui plurent au peuple, toujours satisfait de voir humilier les hommes éminens. Il chercha d'abord à se débarrasser des amis personnels de Canning qui étaient restés dans le ministère, et à la tête desquels se trouvait M. Huskisson, justement considéré, à cette époqne, comme le chef d'un parti dans la nation. La manière dont il s'y prit est assez caractéristique pour mériter qu'on s'y arrête.

Il y avait alors au sein du parlement une question pendante qui excitait relativement peu d'intérêt dans le pays, toute grosse qu'elle fût de révolutions à venir. On proposait de conférer à la populeuse cité de Birmingham la franchise électorale ou le droit d'envoyer des députés au parlement, dont on avait récemment dépouillé deux petits bourgs, pour cause de corruption dans son exercice. Les tories s'y opposaient comme à une dangereuse innovation, et la plupart des

membres du ministère n'étaient pas disposés à s'y prêter, quoique ce ne fût pas encore une question de cabinet. Cependant M. Huskisson, soit qu'il crût plus nécessaire que jamais de s'appuyer sur les libéraux pour soutenir sa nuance d'opinion dans le conseil, soit ressentiment des affronts multipliés qu'il avait eus à essuyer de la part des amis de Wellington, depuis l'avénement de ce dernier au pouvoir, vota en cette circonstance avec les whigs, et puis, dans un accès de magnanime indépendance, il écrivit au premier ministre pour lui offrir sa démission, s'il se trouvait embarrassé du parti pris par son collègue. Cette offre de démission n'était nullement nécessaire, la question n'étant pas de celles sur lesquelles le ministère dût être unanime; et peut-être M. Huskisson, en faisant cette démarche inconsidérée, se flattait-il en secret de recevoir du premier ministre une lettre où celui-ci reconnaîtrait la grandeur de ses services et se déclarerait hors d'état de s'en passer. Aussi quel ne fut pas son étonnement quand un petit billet de la trésorerie lui annonça que le duc de Wellington était désolé d'avoir perdu son appui, mais venait de placer sa démission sous les yeux du roi! Huskisson aussitôt d'écrire au premier ministre en toute hâte et d'un ton consterné qu'il n'avait nulle envie de sortir du ministère, si le ministère ne voulait pas se séparer de lui, et de faire observer à Wellington que l'enveloppe de sa lettre portait les mots « particulière et confidentielle, » qui auraient dû prévenir toute communication de son contenu. Le duc répondit sur-le-champ que la lettre de M. Huskisson était une vraie démission et ne signifiait pas autre chose; qu'il en était au désespoir; qu'il avait bien remarqué les mots mystérieux de l'enveloppe, mais qu'il avait cru que sa majesté devait toujours être en tiers dans ces confidences entre ministres. Le pauvre M. Huskisson se sentait acculé à ses derniers retranchemens, et les appointemens de sa place lui tenaient fort au cœur; car c'est là l'explication la plus naturelle des efforts convulsifs qu'il fit pour retenir ce qui lui échappait des mains. Il envoya son ami lord Dudley, qui était aussi le collègue du duc de Wellington, lui expliquer la chose et l'assurer que tout cela était un malentendu. Lord Dudley trouva le vieux soldat aussi sec et aussi dur qu'à l'ordinaire; toute la rhétorique de l'ambassadeur n'en obtint que cette réponse : « Il n'y a pas de malentendu; il ne peut y en avoir, et il n'y en aura pas. » Lord Palmerston fait à son tour une tentative; même rebuffade. Enfin, à bout de voie, Huskisson écrit de nouveau, et reçoit une nouvelle réponse, non moins décisive que la première, assaisonnée de cet affreux sarcasme : « En ce temps-ci, je ne connais

pas de perte plus fâcheuse que celle de la considération, qui est le fondement de la confiance publique. » M. Huskisson céda enfin, mais de fort mauvaise grace, et de l'air d'un homme qui se voit menacé de passer par la fenêtre, s'il ne se hâte de sortir par la porte. La *queue* de Canning sortit du ministère avec lui. C'était lord Dudley, lord Palmerston et M. Grant, aujourd'hui lord Glenelg. Wellington les remplaça par ses amis personnels, deux desquels avaient fait sous lui la guerre de la Péninsule, sir G. Murray et sir H. Hardinge.

Ce fut un de ses plus grands triomphes. Il avait mis les rieurs de son côté dans l'absurde comédie qui venait de se jouer, car il n'y a pas de malheur auquel le public soit plus insensible que celui d'un ministre forcé de lâcher son portefeuille. Huskisson était d'ailleurs impopulaire. Économiste et théoricien, ces deux qualités ne pouvaient en faire le favori de la multitude. Toutes les branches de commerce qui souffraient attribuaient leurs embarras à ses principes de liberté commerciale. Le jour où l'on apprit sa retraite, les vaisseaux marchands qui se trouvaient dans la Tamise hissèrent leur pavillon en signe de joie, et la décision un peu brutale du duc de Wellington fut admirée, comme toujours, de tous ceux qui n'en ressentaient pas les atteintes. Burke a dit avec raison que l'arbitraire plaît tellement à la multitude, que, dans les discordes civiles, il s'agit le plus souvent de savoir, non s'il y aura de l'arbitraire, mais qui l'exercera; et quoique l'opposition ait beaucoup déclamé contre la tyrannie « du roi Arthur » (c'est ainsi que lord Wellington était quelquefois désigné), de tous ses exploits, celui qu'on a peut-être admiré le plus, c'est l'expulsion du pauvre M. Huskisson.

Cependant, comme l'opinion des esprits sages et éclairés finit toujours par prévaloir et former à la longue ce qu'on appelle l'opinion publique, ce triomphe de Wellington sur son collègue a eu pour lui, dans la suite, les plus fâcheuses conséquences. En se séparant de M. Huskisson, le premier ministre sembla rompre, par un violent effort, avec le libéralisme intelligent et modéré, qui regardait à bon droit cet homme d'état comme un des plus utiles serviteurs de son pays. Il se fit en même temps des ennemis mortels dans le petit nombre des collègues survivans de Canning, qui ensuite poussèrent l'animosité contre lui jusqu'à se coaliser avec les whigs pour le renverser. Et aujourd'hui, par une singulière combinaison de circonstances, cette petite coterie, branche détachée du torysme, donne à une administration whig son chef et deux de ses principaux membres, lord Melbourne, lord Palmerston et lord Glenelg.

Mais Wellington jouit quelque temps de sa popularité. Les tories allaient partout répétant d'un air de triomphe ses mots à lord Dudley: « Il n'y a pas de malentendu, *it is no mistake*, » et c'est comme un proverbe qui a passé dans le langage familier. Le premier ministre ne manqua point de cultiver la faveur publique par une attention soutenue aux affaires et par une certaine affectation d'habitudes laborieuses et simples qui flattaient la nation, accoutumée à la pompeuse fainéantise de la plupart des fonctionnaires civils. On citait de lui, à cette époque, un grand nombre de traits à la Frédéric II, qui témoignent de l'attention qu'il apportait aux plus minutieux détails de son administration.

M. Babbage, mathématicien distingué, commençait à s'occuper de sa grande machine à calculer, invention qui a fait beaucoup de bruit dans le monde savant, et désirait obtenir quelque secours du gouvernement pour subvenir à des dépenses de construction qui excédaient les moyens d'un pauvre philosophe. Il avait déjà adressé plusieurs mémoires à différens ministres sur son ingénieuse découverte, et n'en avait reçu que ces réponses évasives, insignifiantes et dilatoires, pour lesquelles les bureaux ont une langue à part dans tous les pays du monde. Un jour, M. Babbage voit un homme descendre de cheval à sa porte; c'était le duc de Wellington, qui avait entendu parler de sa machine et voulait se la faire expliquer avant de mettre les secours de la trésorerie à la disposition de l'inventeur. Celui-ci entra donc avec le premier ministre dans les détails fort compliqués de son projet. Wellington est un peu rouillé sur les mathématiques, mais son intelligence est nette, et il n'a pas le ridicule de vouloir comprendre sans avoir étudié. Il écouta, fit quelques observations en peu de mots, et prit congé de M. Babbage. Peu de jours après l'allocation était votée, et la somme fournie au savant pour réaliser son idée.

L'administration du duc de Wellington suivit ainsi son paisible cours, jusqu'aux approches de l'orage que souleva l'émancipation catholique. On me permettra de ne point revenir ici sur ce que j'en ai dit ailleurs. Le rôle de Wellington dans cette grande crise est fort honorable et simple. Aussi fut-il épargné dans ce déluge de sarcasmes, d'épigrammes, d'amères et violentes accusations qu'eut à essuyer son collègue, M. Peel. Quoique toujours opposé à l'émancipation catholique, il ne s'était pas mis à la tête des préjugés et des passions qui la repoussaient. Son éducation militaire et les habitudes de sa vie le laissaient assez étranger aux dévots scrupules et au fanatisme anglican qui agissaient avec tant de force sur la plupart de ses collègues,

et quand il vint, lui, le héros de tant de batailles, déclarer dans la chambre des lords que la perspective menaçante d'une guerre civile ne lui permettait pas d'opposer une plus longue résistance aux vœux du peuple irlandais, de tels sentimens dans un tel homme commandèrent le respect de ses plus fougueux adversaires. A cette époque remarquable dans la vie politique de Wellington, se rattache son fameux duel avec lord Winchilsea, l'une des colonnes du parti anglican. Lord Winchilsea avait jugé bon de publier une lettre dans laquelle il accusait ouvertement Wellington d'avoir manqué à l'honneur non moins qu'à ses principes politiques en adoptant le bill d'émancipation. Le vieux général demanda des explications, et puis envoya un cartel au noble pair. Tout cela était fort absurde. Les deux hommes d'état eurent une rencontre avec tout le sang-froid ordinaire en pareil cas. Mais lord Winchilsea ne voulut pas viser le plus grand capitaine de son pays et tira en l'air; on assure que Wellington, au contraire, lui tira sérieusement son coup de pistolet et ne le manqua même que de fort peu de chose. L'affaire en resta là, et les deux adversaires se séparèrent aussi contens l'un de l'autre qu'on peut le supposer après cette ridicule rencontre.

Après l'acte d'émancipation catholique, l'administration Wellington et Peel perdit insensiblement de son pouvoir et de sa popularité. D'un côté, ils avaient à lutter contre le farouche ressentiment de leurs anciens alliés les tories; de l'autre, ils avaient évoqué, dans l'influence des catholiques irlandais, un démon qu'ils n'étaient pas assez forts pour enchaîner de nouveau. Ce ministère périt en effet avec George IV, le 26 juin 1830, et presqu'au bruit du canon des trois jours. Il ne fit plus que traîner une existence languissante, jusqu'à ce qu'un vote contraire de la chambre des communes dans la discussion de la liste civile, en novembre 1830, détermina ses chefs à donner leur démission. Wellington avait déclaré, dans le cours des débats sur la franchise électorale d'East-Redford, qu'il jugeait toute innovation dans le système de la représentation nationale inutile et dangereuse. Après une pareille profession de foi, quand la volonté nationale se fut si vivement prononcée en faveur de nouvelles institutions, il se trouva rejeté par la force des choses dans une opposition sans espoir aux tendances réformistes qui se manifestaient.

Deux fois cependant depuis cette époque, en mai 1832 et en novembre 1834, la volonté royale lui a imposé la tâche de gouverner le pays dans un sens contraire à la majorité des communes, et chaque fois le fardeau comme l'impopularité de l'entreprise ont exclusive-

ment posé sur lui. Quand les passions du moment seront calmées, ses ennemis politiques eux-mêmes reconnaîtront qu'il s'en est acquitté avec honneur, et il a eu d'autant plus de mérite à ne pas reculer devant l'accomplissement de ce devoir envers son prince, qu'entre lui et le feu roi il y avait des torts à pardonner et de fâcheuses dissensions à oublier. Guillaume IV, n'étant encore que duc de Clarence, avait été revêtu, sous le ministère de M. Canning, du titre de grand amiral d'Angleterre, et comme tel, s'était passé aux frais du public des fantaisies assez dispendieuses. Ses voyages, ses inspections, ses manœuvres navales, coûtaient sans profit des sommes énormes, et nuisaient au service par l'agitation qu'ils entraînaient. Il s'était aussi montré sous plusieurs rapports opposé au système de Wellington; ainsi, par exemple, il avait excité l'amiral Codrington à livrer cette bataille de Navarin que l'administration d'alors désapprouva formellement. Toutes ces circonstances les avaient tellement éloignés l'un de l'autre, que le prince, fatigué de tant de contrariétés, avait renoncé à ses fonctions de grand-amiral. Appelé à la couronne peu de temps après, on peut supposer que les souvenirs récens de leur sourde lutte contribuèrent à le rendre plus accessible au vœu populaire qui appelait la réforme et le changement du ministère Wellington, et néanmoins, lorsqu'il voulut se débarrasser d'une administration trop libérale à ses yeux, ce fut entre les bras de Wellington qu'il courut se jeter; le sentiment d'estime qui l'y portait ne subit aucune altération jusqu'à sa mort, et c'est Wellington qui est resté en possession de sa plus intime confiance. Une cour honorera toujours un homme d'épée, et déjà, s'il faut en croire la commune renommée, la reine Victoria, malgré son éducation libérale, se montre pénétrée pour le vieux général de cette admiration enthousiaste que ressentaient pour lui ses deux prédécesseurs.

Le sentiment d'honneur, la loyauté chevaleresque, sans ostentation et sans faste, qui caractérisent le duc de Wellington, sont assurément de ces qualités qui inspirent aux princes et aux peuples bien plus de confiance que les talens politiques et le don de pénétrer les besoins d'une époque. Aussi nous pouvons ajouter à sa louange que par cela même les politiques plus ardens et moins scrupuleux de son propre parti lui préfèrent des chefs d'une probité moins rigoureuse. Les circonstances actuelles en fournissent une preuve remarquable. Une des plus grandes difficultés contre lesquelles ait maintenant à lutter le ministère whig est l'impopularité de ses dernières mesures sur la réforme des lois qui concernent le paupérisme. Tout homme

de parti qui veut ameuter contre lui la populace, est sûr de réussir en touchant cette corde; et les plus violens conservateurs, au mépris de tout principe et de toute pudeur, se sont alliés sur cette question avec les plus fougueux radicaux pour embarrasser le gouvernement. Quelle a été, au contraire, la conduite du duc de Wellington? Il s'est prononcé sans hésiter en faveur de la nouvelle législation, et son appui ne manque jamais sur ce point à ses adversaires politiques. On ne saurait dire combien il a nui, par cette noble conduite, aux intérêts de son parti, et combien ajouté à l'admiration que son caractère inspire. Tout opposé qu'il se soit toujours montré aux vœux et aux sentimens populaires en matière politique, il a été de fait, dans le cours de ces dernières années, un des personnages les plus populaires du royaume, auprès des grands et des petits. Quand Wellington, pliant sous l'empire de la nécessité, cessa, en 1832, de combattre le bill de réforme, plus de cent trente pairs sortirent de la chambre à sa suite; et quand, le jour anniversaire de la bataille de Waterloo, quelques misérables osèrent l'insulter, l'indignation du peuple, du vrai peuple anglais tout entier, fit justice de ce scandaleux outrage.

Mme de Staël, qui ne connaissait Wellington que pour l'avoir vu dans les salons de Paris, pendant l'occupation de cette ville par les alliés, a dit de lui *que c'était un homme borné;* M. de Talleyrand, au contraire, le trouve *le plus capable des capables.* Comment faire pour concilier ces deux jugemens portés sur le même homme par de tels esprits? Et pourtant il y a du vrai dans l'un et dans l'autre. La reine des salons de Paris, avec sa politique de roman et son imagination de grand poète, ne pouvait apprécier l'esprit tout positif, la sèche et droite raison, le génie pénétrant, mais sans éclat, du soldat diplomate. M. de Talleyrand, d'un autre côté, qui partage le mépris de Wellington pour les *progrès du siècle* et les tendances enthousiastes de la société moderne, n'a peut-être pas vu combien, en affectant le dédain et l'aversion pour ces idées généreuses, en cherchant à brusquer l'assaut du libéralisme comme il aurait enlevé d'un coup de main les misérables murailles d'une bicoque, l'homme d'état anglais a manqué à ses hautes destinées non moins qu'à ses devoirs envers sa patrie et envers lui-même. S'il était possible de gouverner une nation comme un régiment, jamais grand peuple n'aurait eu de meilleur premier ministre. L'incontestable droiture de ses intentions et sa loyale franchise auraient fait oublier à ses concitoyens la raideur de ses manières et la sécheresse d'un langage qui n'est jamais

persuasif et sympathique. Une aptitude surprenante aux affaires, un coup d'œil infaillible, qui distingue au premier abord le chemin à tenir à travers des difficultés et des obstacles de tout genre, une présence d'esprit qui tranche le nœud au lieu de perdre le temps à le dénouer, une volonté ferme et puissante qui force les esprits inférieurs à se plier à la sienne, toutes ces qualités précieuses que Wellington possède au plus haut degré, aucun homme d'état de ce temps ne les réunit dans la même étendue. Mais on ne gouverne pas un pays libre en se fixant immobile sur l'étroit domaine du présent; et il ne faut pas dédaigneusement repousser les inquiètes aspirations de la société vers un autre avenir. Le duc de Wellington a toujours agi comme s'il n'y avait de force morale dans ce monde que le sentiment du devoir et le respect de la discipline, de force matérielle que la baïonnette et le bâton du *police-man*. Aussi ressemble-t-il, dans l'exercice du pouvoir, à un homme qui remonte un fleuve rapide et perd toujours du terrain, malgré la vigueur et l'habileté de ses efforts. Avec cette politique, on est enfin emporté par le courant des opinions humaines, et plus on se raidit contre elles, plus grande est leur victoire. Le duc de Wellington, qui avait opposé tant de résistance aux prétentions des catholiques, se vit enfin forcé de céder, par l'impossibilité où il s'était mis de gouverner plus long-temps sans cette concession. Celui qui avait refusé toute assistance aux Grecs armés pour s'affranchir, et qui avait appelé la bataille de Navarin un évènement funeste (1), fut contraint de coopérer et d'accéder, au nom de l'Angleterre, comme partie contractante, à l'établissement du nouvel état grec, en dépit de la Porte Ottomane, notre ancienne alliée. Celui qui avait traité de *farces* (2) les assemblées populaires, et qui affectait de ne reconnaître aucun pouvoir dans l'état, hors de l'enceinte du parlement, se vit, en 1830, expulsé des affaires par les clameurs de la populace. Celui qui avait combattu à outrance toute mesure de réforme parlementaire, accepta, en 1832, la tâche humiliante et ingrate de composer un ministère qui aurait donné la réforme afin de soustraire le roi à la domination des whigs. Toute la vie politique du duc de Wellington me représente le travail de Sysiphe. Chaque fois que la pierre, un moment soulevée, retombe le long du rocher, elle roule en arrière toujours un peu plus loin, et le force sans cesse lui-même à reculer de plus en plus pour la ressaisir.

(1) *Untoward event*. Ce sont les expressions dont on se servit pour caracteriser la bataille de Navarin, dans le discours d'ouverture du parlement anglais, le 29 janvier 1828.

(2) Historique.

Le duc de Wellington a eu, dans sa carrière parlementaire, à lutter contre un défaut bien rare chez les hommes d'état anglais, celui de ne pas savoir parler en public. Sa voix est sourde et monotone, sa manière gauche, son élocution embarrassée. Il est si peu maître de sa parole, qu'on souffre de l'entendre bégayer ses phrases traînantes et informes. Il n'a pas l'ombre d'éloquence, et cela tient à ce qu'il manque tout-à-fait d'imagination, qualité qu'il méprise même un peu chez les autres. Je sais que l'imagination peut égarer; mais il me semble que, sans elle, on ne saurait être grand ministre dans un pays où les masses populaires ont une influence qu'on ne peut diriger ni dominer que par l'imagination et le sentiment.

La personne du duc de Wellington est trop connue en Europe pour qu'il soit nécessaire d'en tracer une esquise minutieuse. Tout le monde a vu ces traits fortement accusés, qui semblent sculptés dans le bois le plus dur, et qui lui ont valu parmi ses soldats et dans la populace de Londres les sobriquets de *vieux menton* et de *nez crochu* (*old chin and hook nose*). La perte de ses dents a encore plus marqué chez le vieux général, depuis quelques années, cette conformation particulière de la figure, en même temps qu'elle gêne beaucoup son élocution. Il est au-dessous de la taille moyenne, grêle de stature et d'une raideur militaire qui passe la mesure commune. L'ensemble de sa personne est d'une simplicité presque grotesque. On le rencontre fort souvent dans les rues de Londres ou dans les allées du parc, à pied ou à cheval, et ordinairement seul. La vivacité de ses mouvemens et sa préoccupation continuelle en font un si mauvais cavalier, qu'il passe rarement un été sans accident sérieux. Mais il n'en est pas moins passionné pour la chasse, et quand il était en quartiers d'hiver dans la Péninsule, il avait toujours auprès de lui sa belle meute de chiens courans, aussi bien dressée et entretenue avec autant de soin que celle du plus paisible *country-squire*.

Le duc de Wellington aime beaucoup la société et ses plaisirs. Le faible du héros pour le beau sexe et ses habitudes de galanterie ont survécu à ses jours de gloire et de jeunesse, et ses tendres amours, qui contrastent d'une manière si comique avec la rudesse de son écorce, ont souvent amusé la malignité des salons. Il ne lui en reste maintenant qu'une prédilection marquée pour l'intimité caressante et familière des belles *ladies*, sur lesquelles il exerce une innocente attraction, et dont la douce société le repose de ses fatigues politiques. Depuis quelque temps, dit-on, il commence à raconter ses campagnes et ses aventures un peu plus longuement, et avec ce *moi*

qui ne blesse ni étonne chez un vieux soldat. Malgré sa froideur apparente, personne, on peut le dire en toute vérité, ne s'est plus fortement attaché le petit nombre d'hommes qui ont vécu dans son intimité.

Wellington exerce à Londres et dans sa magnifique terre de Strathfieldsaye, témoignage de la reconnaissance nationale, une large et splendide hospitalité. La fête annuelle du 18 juin, donnée à tous les officiers qui servaient sous ses ordres à Waterloo, est toujours du plus grand éclat. Ses salons d'Apsley-House (1) resplendissent alors de l'immense vaisselle d'or et d'argent, des armes, des services de table, que les rois, les assemblées et les villes lui ont offerts en diverses circonstances. Mais la fête du 18 juin commence à prendre un aspect plus triste, car les lois ordinaires de la nature diminuent chaque année le nombre des compagnons d'armes appelés à y prendre part, et c'est moins une réunion de ceux qui survivent qu'une revue solennelle des pertes qui, d'une année à l'autre, en ont éclairci les rangs.

Les grands services rendus par le duc de Wellington à son pays ont été largement reconnus par la nation. Le parlement lui a voté, à l'occasion de différentes victoires, des sommes qu'on évalue à près de 700,000 livres sterling (17,500,000 francs), y compris le domaine de Strathfieldsaye. Mais il déclina prudemment la proposition qu'on lui fit de consacrer une partie de ces dons à la construction d'un palais, tel que celui de Blenheim, élevé en l'honneur du duc de Marlborough, grand capitaine et diplomate comme lui. Pour se faire une juste idée de sa fortune, il faudrait encore ajouter à ces témoignages de la reconnaissance nationale les appointemens de ses dignités militaires, et des ministères qu'il a remplis, ainsi que les revenus des grands domaines que les souverains étrangers lui ont donnés en Espagne, en Portugal et en Belgique, avec les décorations et les titres dont il est accablé. Puisse-t-il en jouir long-temps encore! Il n'est pas probable qu'à son âge un nouveau retour de la fortune le reporte au faîte du pouvoir; mais il est à désirer que l'Angleterre ne perde pas de si tôt cet exemple de probité, de noblesse d'ame et de loyauté sans tache qu'il offre à une génération au sein de laquelle ces hautes qualités sont de jour en jour plus rares.

Londres, octobre 1837.

UN MEMBRE DU PARLEMENT.

(1) Résidence du duc de Wellington à Londres.

SOCIALISTES

MODERNES.

II.

Charles Fourier.

Depuis que des idées de réforme sociale ont été jetées dans la circulation, nous savons des prosélytes ardens qui s'éveillent chaque matin avec l'espoir d'assister, dans la journée, à leur avénement et à leur triomphe. Il nous fâche de troubler ces rêves enthousiastes, et de ramener au vrai des esprits qui se passionnent peut-être avec plus de chaleur que de connaissance de cause; mais ce serait une direction fatale, à notre sens, que celle qui tendrait à livrer aux hasards de la polémique courante des questions mystérieuses encore, moins mûres qu'on ne se plaît à le croire, et qui attendent beaucoup des hommes et du temps, des hommes une valeur d'application, du temps une consécration finale. Évitons donc, avant tout, de faire un objet d'engouement irréfléchi de ce qui doit être le but d'études longues et persistantes.

On s'abuserait en outre d'une façon bien étrange, si l'on supposait que les révolutions se manifestent, dans l'ordre social, sous une forme aussi vive et aussi rapide que dans l'ordre politique. Produit de la force matérielle, un mouvement politique s'illumine de tant d'éclat, pèse avec tant de vigueur, commande avec tant d'auto-

rité, qu'il règne à l'instant même, se légitime, se fait reconnaître, quoi qu'on en ait : pourvu qu'il soit accepté ou souffert par le faisceau des volontés collectives, peu lui importe de rencontrer, au sein de quelques consciences, des antipathies latentes et des désaveux secrets. Un mouvement social ne se produit point ainsi : résultat d'une action plus lente et plus douce, il intéresse moins la masse et davantage l'individu : pendant que le mouvement politique gronde seulement à la porte, il vient s'asseoir, lui, au foyer de la famille, s'adresse à la raison et au sentiment, dispute son terrain pied à pied, et lutte long-temps avant de pouvoir s'établir. Le mouvement politique s'impose en bloc; le mouvement social se laisse marchander; l'un frappe, l'autre discute; l'un a des baïonnettes pour se faire obéir, l'autre n'a que sa parole; l'un peut se contenter d'un succès négatif, l'autre a besoin d'une adhésion complète et sincère.

Cette différence explique pourquoi, dans l'histoire du monde, nous voyons tant de conquérans qui réussissent, et tant de réformateurs qui échouent. Bien des changemens ont eu lieu, depuis l'établissement du christianisme, dans la destinée des empires, sans que la constitution sociale, telle qu'elle a découlé de la révélation chrétienne, en ait été troublée autrement qu'à la surface. Des réformes religieuses, des schismes retentissans, comme ceux de Luther et de Calvin, n'ont pu même établir entre les deux familles, orthodoxe et protestante, une différence telle qu'on puisse dire aujourd'hui que les deux sociétés se sont séparées, comme l'ont fait les deux églises. Il y a plus : entre la loi qui gouverne la civilisation actuelle et celle qui régissait les civilisations anciennes, il existe, comme on le sait, une foule de points d'attache et d'analogies qui trahissent une filiation irrécusable. Nos codes sont latins, nos arts sont grecs; nos usages et nos mœurs donnent la main aux mœurs et aux usages antiques. Partout où un code social est parvenu à s'enraciner, les mêmes symptômes de vitalité et d'énergie ont marqué son existence. Vingt siècles et six conquêtes successives n'ont pas entamé la loi hindoue, ses habitudes de sang et ses révoltantes catégories; le contact journalier de l'Europe a glissé, sans pénétrer bien avant, sur la loi islamite et ses farouches défiances. Ainsi, de quelque côté que l'on porte le regard, à quelque race que l'on s'adresse, on rencontre partout, dans l'état social d'un peuple, une fixité ennemie du changement, un éloignement profond de tout ce qui ressemble à une expérience. Toute civilisation est une masse; elle résiste par son poids.

Si les choses ont marché de la sorte, il ne faut pas croire que cela

provienne du manque de réformateurs. Non : les réformateurs n'ont jamais failli au monde; c'est le monde qui leur a fait défaut. A diverses époques se sont révélés des esprits inquiets, qui, prenant pour point de départ les vices inhérens aux sociétés humaines, ont voulu en tirer la conclusion d'une réforme nécessaire, et préparer les voies à un ordre meilleur. Sans parler des utopistes de second ordre dont les spéculations ne sont pas arrivées jusqu'à nous, combien d'hommes illustres dans la science ou dans les lettres n'ont-ils pas cherché à déplacer notre milieu social, et à lui créer, dans les sphères d'une moralité plus pure, d'autres conditions de vie et d'équilibre! Il ne serait pas nécessaire de remonter bien haut dans l'histoire des théories audacieuses, ni même de franchir le seuil du XIXe siècle, époque de témérité s'il en fut, pour trouver des hommes qui, malgré la réserve que commandaient les temps, ont rompu une lance contre la civilisation moderne, soit à l'aide de fictions plus cruelles qu'un blâme direct, soit en s'appuyant sur des projets de réforme étudiés et méthodiques, soit enfin en mêlant la pratique à la théorie, l'action à la spéculation. Que sont Thomas Morus, Daniel de Foë, Zinzendorf, Fénelon, J.-J. Rousseau, Fontenelle, G. Penn, Bernardin de Saint-Pierre, si ce n'est des réformateurs, qui se présentaient armés d'un système, ou original, ou écho d'autres systèmes? Eux aussi, ils avaient vu par combien de points la société est vulnérable, combien les relations y sont mêlées d'hypocrisie et d'intrigue, de perfidie et de mensonge, de haine et de corruption, de jalousie et de défiance; combien les bonnes natures y sont livrées sans défense aux mauvaises, et à l'aspect de tant de misères, eux aussi, pris d'une sainte compassion, ils s'étaient demandé si, même en faisant sa part à la dépravation humaine, il était impossible de réaliser quelque chose de plus lumineux que ce chaos, de plus harmonieux que cette discordance, de plus logique que cette anomalie. De là des essais dans lesquels ces esprits supérieurs ou ingénieux ont cherché pour l'humanité des combinaisons plus normales, tantôt dans une autre éducation, tantôt dans d'autres élémens de moralité; de là des pages éloquentes, que l'univers a lues sans vouloir, sans pouvoir s'amender dans la direction d'idées qu'il accueillait avec faveur, soit que ces idées fussent inapplicables, soit que la force de la routine l'emportât sur les velléités fugitives d'une métamorphose. La *Salente* de Fénelon avec sa magistrature de vieillards, l'*Utopie* de Thomas Morus avec son roi couronné d'épis, furent impuissantes, l'une et l'autre, à déterminer un essai de réalisation dans les voies du modèle.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE SEINE

L'exemple des établissemens moraves, bien plus concluant encore, ne poussa point l'univers dans les expériences du ménage commun et du travail sociétaire; l'*Emile* n'eut guère plus d'influence sur l'éducation du premier âge que le *Contrat social* sur les institutions de l'âge viril; enfin, la fraternité entre les hommes, si oubliée depuis le Christ, se ressentit aussi peu des fondations pieuses de Guillaume Penn que des allégoriques incitations de Bernardin de Saint-Pierre. Et encore étaient-ce là, nous le répétons, ou de grands écrivains qui ne traversèrent point leur siècle obscurs et inaperçus, ou des esprits éminens qui s'étaient, à d'autres titres, emparés du respect et de l'attention des hommes.

A Dieu ne plaise que nous voulions verser un froid découragement sur ces organisations ardentes qui se passionnent pour l'inconnu et s'immolent à sa recherche! Autant que personne nous sentons le prix de ces dévouemens opiniâtres, autant que personne nous reconnaissons l'ascendant de ces vocations impérieuses. C'est le plus noble emploi que l'homme puisse faire de ses facultés, et, dans une société où tout procède du calcul, il faut tenir un grand compte de ce qui se base sur le sacrifice. Cette vie de révolte ouverte avec les idées reçues a, il est vrai, ses charmes ignorés de la foule, ses émotions, ses joies, ses compensations inespérées; mais en revanche que de combats, que de mécomptes, que d'amers et douloureux désappointemens! Oui, que les esprits nécessairement et fatalement liés à des œuvres de pure spéculation, travaillent pour l'avenir, sinon pour notre siècle : cela importe à l'humanité, qui, plus tard, classera et triera leur butin. Même quand ils échouent, même quand ils s'égarent dans de fausses routes, ces penseurs méconnus ont droit aux vœux de tous, aux sympathies générales. Seulement, à côté de quelques hommes qui portent le sceau de la vocation sur le front, il est pénible de voir voltiger les parasites qui accourent vers le nouveau sans conviction, sans études, comme des éphémères dans un rayon de soleil. C'est en vue de ces papillons de la science sociale que nous avons voulu surtout établir ce fait, prouvé par l'histoire, consacré par l'expérience, que la couronne du réformateur n'est pas exempte d'épines, et que, pour un qui réussit, mille tombent ignorés sur les chemins.

VIE ET TRAVAUX DE CHARLES FOURIER. — SON ÉCOLE.

Charles Fourier est l'homme d'une idée exclusive. On peut dire qu'il a traversé ce monde sans s'y mêler. Il a ignoré l'art de se faire

deux existences, l'une dans le domaine de sa fiction, l'autre dans le domaine de la réalité. Enfant et adulte, deux faits le frappèrent : l'un, à l'âge de cinq ans, fut une réprimande subie parce qu'il avait, dans le magasin de son père, marchand de draps à Besançon, contrarié un mensonge de boutique par la révélation naïve de la vérité; l'autre, à dix-neuf ans, fut une submersion volontaire de grains, à laquelle il dut assister à Marseille, en sa qualité de commis d'une maison de commerce. Ces deux faits, et il se plaisait à le rappeler souvent, lui ouvrirent les yeux sur la nature des relations humaines : d'une part il vit le mensonge imposé à l'enfance et dominant dans les transactions, de l'autre il vit le monopole fondant ses bénéfices sur l'anéantissement des produits. Double fausseté, double perfidie. Dès-lors il pressentit qu'un ordre nouveau devrait tôt ou tard se fonder sur la sincérité dans les rapports et l'harmonie dans les intérêts.

Ainsi prévenu dès ses premiers pas dans le monde, son rôle fut celui de l'observation et de l'isolement. Une répugnance instinctive, une défiance calculée ne lui permirent pas de s'engager tellement dans les habitudes sociales, qu'elles devinssent pour lui, comme pour les autres, une seconde nature; il ne s'y livra pas à ce point de perdre la force de les juger et l'énergie de les combattre. Fourier se fit alors une méthode qui fut celle de sa vie, la loi de sa pensée, la clé de sa découverte; il partit pour examiner ce qui se passait autour de lui et en dehors de lui, du *doute absolu* et de *l'écart absolu;* ce sont ses termes. Redresseur soupçonneux, il put dès-lors envisager les choses comme elles étaient, et non comme elles apparaissent à ceux qui s'abandonnent mollement, sans retour sur eux-mêmes, au courant des idées reçues. Aussi la civilisation actuelle ne se révéla-t-elle à lui que par ses non-sens et par ses désastres. Il vit l'adultère installé à l'ombre du mariage, la corruption à l'ombre de la politique, la médiocrité à l'ombre de l'intrigue; il vit l'humanité usant ses forces en luttes vaines, s'agitant au milieu de destinées confuses, s'énervant dans des chocs éternels et sans résultats; il vit tous nos travers, toutes nos douleurs, toutes nos misères, nos pauvres ambitions, nos fausses joies, et notre rire mouillé de larmes. Bien convaincu de l'énormité du mal, il saisit alors deux flambeaux, l'un la *douleur* physique ou morale comme signe d'erreur, l'autre la *satisfaction*, le *plaisir*, comme signe de vérité; puis, ainsi armé, il chercha le mieux, et, dans sa pensée du moins, il le trouva.

Les angoisses de l'humanité n'ont qu'une cause sérieuse, selon Fourier, réelle, enracinée, profonde; c'est de ne pas comprendre les

voies de Dieu, qui n'a rien fait d'essentiellement mauvais, d'essentiellement inutile. Si l'humanité ne fonctionne pas avec la même harmonie qui préside à la marche des mondes, c'est qu'on s'obstine à lui donner une impulsion contraire à l'impulsion divine. Entre le créateur et la créature, il y a eu cinq mille ans de malentendu. Jusqu'ici en effet tous les codes de philosophie et de morale ont prétendu distinguer deux sortes d'instincts chez l'homme, ceux-ci bons, ceux-là mauvais, et l'éducation a visé dès-lors à développer les uns et à comprimer les autres. Or, à quoi a servi ce travail de compression appliqué depuis bien des siècles aux mauvais penchans, si ce n'est à prouver qu'ils étaient, comme les bons, de nature indélébile et d'origine supérieure? Ceci établi, que reste-t-il à faire maintenant, sinon à essayer si ces penchans, si ces instincts que l'on qualifie de mauvais n'ont pas, dans l'harmonie générale des êtres, un emploi, une destination nécessaire, s'ils ne sont pas, en un mot, un bienfait au lieu d'être un fléau. Utiliser les passions, leur assurer un libre et entier développement, de manière à ce que toutes servent et qu'aucune ne nuise; associer les facultés et les forces, tels furent, comme on le verra bientôt avec plus de détails, le point d'appui de la découverte sociétaire, les fondemens de l'édifice de Fourier.

Ce fut sous le coup de cette révélation, confuse encore, qu'il publia, dès 1808, un livre demeuré long-temps obscur, la *Théorie des quatre mouvemens*, auxquels il devait plus tard ajouter un cinquième mouvement, le *mouvement aromal* qui comprend les corps impondérables, l'électricité, le magnétisme, etc. La *Théorie des quatre mouvemens* est déjà tout le système : dans ce que ce volume signale et dans ce qu'il sous-entend, se trouve la pensée entière de l'inventeur; les autres livres ne seront plus que des développemens et des commentaires. Déjà il s'agit d'abolir le ménage morcelé pour faire prévaloir le ménage sociétaire, d'organiser l'humanité par phalanges et d'y faire régner une harmonie générale, résultat de l'*attraction passionnée*, termes qui expriment le jeu libre des passions dans l'ère nouvelle. Tout ce qui doit plus tard faire la force et la parure de la théorie se trouve pressenti, annoncé, prophétisé; l'association agricole, le travail alterné, les courtes séances, les phases cosmogoniques du globe, l'organisation par groupes et séries, la rémunération appliquée aux sciences, aux lettres et aux arts, le principe de l'analogie universelle, rien n'est omis, pas même la formule devenue célèbre : associer les hommes en *capital, travail et talent*. Cependant, malgré ses mérites, l'ouvrage est une composition bizarre et trop peu méthodique; les

formes de l'organisation sociétaire y sont tellement enveloppées dans la critique, qu'elles ne s'en dégagent pas encore d'une manière suffisamment nette, suffisamment précise.

Ce qui frappe le plus un lecteur ordinaire, dans ce livre comme dans tous les livres de Fourier, c'est la puissance des études, et l'étendue des lectures qu'ils supposent. Fourier touche à toutes les sciences, exactes ou naturelles, avec autorité, avec supériorité; il touche à la littérature par une foule de citations ingénieuses, à l'histoire par les preuves qu'il y puise, à l'industrie par des observations pleines de portée et de sens; aux mathématiques par les déductions sévères qu'il leur emprunte, à la philosophie par un système d'agression constante qui témoigne clairement qu'il l'a interrogée sous tous ses aspects. Et pourtant celui qui a ainsi parcouru, comme en se jouant, le cercle de nos connaissances, pour s'en isoler ensuite et les déclarer vaines, ce penseur, cet inventeur, est un simple commis marchand qui n'ose pas signer son nom, et qui ne livre au public que son prénom CHARLES, en se déclarant prêt à répondre à toutes les objections qu'on lui adressera. Hélas! peu d'objections lui parvinrent. Charles n'eut que de rares lecteurs, et presque tous sans doute le prirent pour un visionnaire.

Fourier ne s'était pas fait illusion sur le sort de son œuvre; il connaissait les hommes, comme sa vie entière l'a prouvé; mais sachant mieux qu'un autre que sa théorie glisserait sur les intelligences ordinaires, il espérait que tôt ou tard elle frapperait l'attention d'un homme riche ou puissant, d'un banquier ou d'un grand seigneur, qui le sait? peut-être d'un roi. Ce qu'il fallait à Fourier, c'étaient moins des hommes sympathiques à ses idées, que les moyens de les réaliser; il ne visait pas à fonder une école, mais il aspirait à une expérience. Il espérait que la magnificence des résultats, la beauté des solutions, leur rigueur mathématique, la pompe des plans, leur grandeur, leur utilité, détermineraient en sa faveur, ou une intervention fastueuse, ou une grande coopération financière. Il patientait ainsi, faisant peu de bruit, parce qu'il se croyait tous les jours à la veille d'une épreuve décisive. Ce fut là une des illusions de Fourier : Ni l'aristocratie de naissance, ni l'aristocratie d'argent, ne prirent garde aux merveilles semées dans son volume. D'ailleurs quel intérêt auraient-elles pu avoir, ces deux puissances, à changer le monde dans lequel on leur a fait une si belle part? Elles y règnent; que leur faut-il de plus?

Après la *Théorie des quatre mouvemens*, Charles Fourier se tut pen-

dant de longues années, méditant sur sa découverte au milieu des occupations ingrates et mercenaires d'un comptoir, espérant toujours, attendant toujours. Cependant, en 1822, il reparut devant le public avec son *Traité de l'association domestique agricole*, qu'il n'osa pas, à ce qu'il dit, intituler : *Théorie de l'unité universelle*. Cet ouvrage, annoncé en six volumes, n'en a eu que deux; mais ils suffisent aux plus nécessaires comme aux plus vastes développemens de la théorie. Là Fourier marque nettement et naïvement sa place à côté de Newton. Newton a découvert l'attraction *matérielle*, lui, Fourier, a découvert l'attraction *passionnée*. A l'un la science de la vie planétaire, à l'autre la science de la vie humaine. L'analogie universelle, l'unité harmonieuse qui préside aux fonctions de l'univers, étaient, selon Fourier, des faits incompatibles avec la destinée actuelle de l'homme, si incohérente et si misérable. Elles indiquaient suffisamment qu'il fallait rentrer dans les voies des créations normales et bien ordonnées. Ainsi toutes les passions devaient trouver leur place dans le système humain, comme les corps célestes trouvent la leur dans le système sidéral. Pour cela, il fallait les laisser obéir, les unes comme les autres, à leur loi d'impulsion inhérente, et non leur opposer un système de compression qui tend à les jeter violemment hors de leurs sphères. Que si les conditions du milieu social s'opposaient au libre développement des passions, ce n'était pas les passions elles-mêmes qu'il fallait en accuser, car les passions, bonnes ou mauvaises, sont d'inspiration divine, et par cela même légitimes et inaltérables, mais bien le milieu social, création de l'homme, périssable comme lui, et pouvant se modifier à son gré.

Tout le livre de Charles Fourier et ceux qui le suivirent, le *Nouveau monde industriel* (1829), *le pamphlet contre Saint-Simon et Owen*, enfin les articles du *Phalanstère*, ne sont plus que les corollaires d'une théorie dès-lors complète et assise. Ayant trouvé un monde dont le pivot était l'agriculture, et le mouvement l'association, Fourier tenait à en régler jusqu'aux plus imperceptibles détails, ce qui l'entraîne en des développemens diffus, où il n'est pas toujours possible de le suivre. Ces développemens curieux et inouis, qui demandaient un grand effort de méditation et une magnifique puissance d'isolement, furent les seuls côtés par lesquels on consentit à envisager ses théories. Les parties sérieuses furent dédaignées, mais on s'arrêta sur des bizarreries de détail qui prêtaient au sarcasme. On s'occupa de Fourier pour en rire; mais ce fut là tout. Le rire est mortel en France. Il ôte la faculté et le désir d'aller au cœur

des choses. Aussi l'inventeur du mécanisme sociétaire ne rencontra-t-il que des désappointemens et des mécomptes, toutes les fois qu'il sollicita de la part des hommes qui dirigeaient alors le mouvement des idées, l'assistance de la plus modeste publicité. Les philosophies rivales ne furent ni plus obligeantes, ni plus justes. Les princes de l'éclectisme, puissans alors, éconduisirent avec des railleries un homme qui avait une doctrine et qui ne concluait point à toutes; le saint-simonisme, né à peine, et qui avait déjà les prétentions d'un parvenu, refusa son concours à un homme qu'il dépouillait pourtant dans ses idées; enfin Robert Owen, qui fondait à la même heure, en Angleterre, ses sociétés coopératives, répondit à quelques avances de Fourier par des fins de non-recevoir au moins dédaigneuses.

Repoussé de ce monde, il ne restait plus à Fourier qu'à vivre dans celui qu'il s'était créé. Contraint jusqu'à l'âge de soixante ans à copier des lettres pour gagner le pain du jour, son seul bonheur, ses seules jouissances, étaient dans les rêves issus de sa découverte. Il se promenait, glorieux, au milieu de populations libres et enthousiastes qui le saluaient comme un bienfaiteur et le couronnaient comme un roi; il parlait à ces êtres, fils de son imagination, une langue que seuls ils paraissaient comprendre, il bâtissait son Phalanstère, le peuplait, l'organisait, conduisait lui-même au travail des groupes d'Harmoniens, fondait une ville, une capitale, une métropole, unissait par le lien sociétaire l'orient à l'occident, le nord au midi, voyait proclamer un empereur du globe, et posait de sa main, sur la tête d'un savant du premier ordre, le laurier décerné par deux millions de phalanges. Douces fêtes de l'imagination, vous étiez les seules joies permises à la fière et noble pauvreté de celui qui semait ainsi des perles sur le globe!

Tant de travaux, tant d'efforts, ne pouvaient pas toutefois être perdus. A défaut de monarques qui lui tendissent la main, et de capitalistes qui le comprissent, Fourier trouva des disciples qui allèrent vers lui sans qu'il fût allé vers eux. La réalisation lui échappait, mais il allait fonder une école. Déjà, en 1814, il avait conquis M. Just Muiron, qui, dès-lors associé à son œuvre, avait vainement poursuivi l'une de ses applications dans la fondation d'un *comptoir communal*, pour lequel l'académie de Besançon refusa son concours. Mais la propagande s'était arrêtée depuis long-temps à cette acquisition isolée, lorsqu'un jeune homme, plein d'énergie et de science, M. Victor Considérant, s'attacha, se voua aux idées de Charles Fourier, comme au seul avenir des destinées humaines. Élève de l'École

Polytechnique, M. Considérant apportait à l'école cette raison calme et réfléchie, cette rectitude mathématique qui marchent toujours vers le côté rigoureux des choses. Homme d'ardente exécution, il chercha à tirer sur-le-champ la doctrine sociétaire des voies spéculatives où elle se serait allanguie et stérilisée. Charles Fourier, sûr de sa force, attendait que l'on vînt à lui, et dans les relations ordinaires il apportait la forme absolue, tranchante, impérieuse de ses théories. M. Victor Considérant chercha à faire naître quelques occasions de contact entre ce génie boudeur retiré dans sa tente et un monde qui l'avait froissé, faute de le connaître. On essaya divers moyens de propagation : des conférences furent ouvertes à Paris, dans lesquelles Fourier exposa quelques parties isolées de son système ; puis on songea à la province, et M. Considérant ouvrit à Metz le premier cours public sur la théorie.

C'était alors le moment où, après avoir jeté quelque éclat, le saint-simonisme se dispersait dans les voies du doute et du découragement. Quelques-uns de ces novateurs, et entre autres deux hommes distingués par leur savoir, MM. Jules Lechevalier et Abel Transon, gagnés à la foi sociétaire, passèrent sous les drapeaux du maître, en proclamant sa supériorité. M. Jules Lechevalier ouvrit un cours à Paris et le publia ensuite par livraisons; M. Abel Transon donna à la *Revue Encyclopédique* deux articles qui résumaient la loi sociétaire. D'autres ouvrages fortifiaient cette propagande. M. Victor Considérant produisait tour à tour *la Destinée sociale*, les *Considérations sur l'architectonique*, *De l'un des trois discours à l'Hôtel-de-Ville*, et *la Débacle de la politique en France;* M. Just Muiron, les *Transactions de Virtomnius;* Mme Clarisse Vigoureux, les *Paroles de providence;* M. Morize, les *Dangers de la situation actuelle de la France*. Peut-être aurait-on à reprocher à quelques-unes de ces publications un défaut commun, à côté de belles qualités; ce serait celui de se préoccuper beaucoup trop de petits débats quotidiens qui devraient s'effacer toujours devant des questions de lointain avenir. Nous aimerions mieux aussi, dans la forme, plus d'onction et moins de rudesse, plus de ménagemens surtout envers les hommes d'intelligence, qui se dévouent au périlleux honneur d'intéresser, chaque matin, un public blasé et moins avancé qu'eux en toutes choses.

Grace à ce concours de publicistes et de penseurs, la propagation prit quelque essor, et l'on dut songer à lui créer un organe. Un journal, *le Phalanstère*, fut fondé par les soins de Mme Vigoureux et de MM. G.... et Baudet-Dulary, alors député. MM. Victor Considérant,

Jules Lechevalier, Abel Transon, Pecqueur, Paget, Morize et Pellarin concoururent à sa rédaction. Bientôt on alla plus loin : cette réalisation si vainement attendue par Fourier, on entrevit la possibilité de l'entreprendre. MM. Baudet-Dulary et Devay frères mirent en commun, à Condé-sur-Vesgres, de vastes propriétés sur lesquelles devait se poursuivre l'établissement d'une Phalange. On commença en effet les travaux ; on mit en culture une partie des friches, quoique par le procédé banal ; on maintint en rapport les terres qui l'étaient ; on construisit quelques bâtimens d'exploitation rurale ; mais tout cela fut incomplètement fait et avec des fonds insuffisans pour la réussite. Plus tard même, les ressources manquèrent, et on s'arrêta. Il y avait eu avortement, mais il n'y avait pas eu essai.

Alors une chose demeura bien prouvée aux hommes d'exécution, c'est qu'il ne fallait désormais hasarder une tentative nouvelle qu'avec le plus beau et le plus complet développement de moyens. La déconvenue de Condé-sur-Vesgres fut fatale à divers titres : non-seulement elle se présenta dans le public sous la forme d'une expérience malheureuse, mais elle réagit même sur les membres de l'école ; il y eut hésitation et temps d'arrêt ; plusieurs se retirèrent pour chercher dans la politique un mobile plus immédiat, un aliment plus réel à leur activité. *Le Phalanstère* disparut ; il se fit comme un silence autour de Charles Fourier.

Celui qui releva son drapeau fut encore M. Considérant ; il publia *la Phalange* et reprit les travaux de propagation. Mais mûris par l'expérience, les disciples de Fourier ne semblent plus vouloir désormais s'isoler du monde : ils acceptent en pratique les conditions de la société actuelle, toutes réserves d'ailleurs faites pour l'avenir. Ce sont maintenant de simples ingénieurs qui désirent prouver à tous, et par un essai, la valeur d'un mécanisme sociétaire renfermant en germe les plus beaux et les plus féconds résultats. Il y a plus : calculant avec justesse combien leur action sera lente et difficile sur des hommes rompus à d'autres habitudes, ils entendent opérer d'abord sur des enfans, et fonder un *institut sociétaire* où ils seront élevés selon la méthode de Fourier, et dans le sens de *l'éclosion des vocations*. Il paraît même que déjà un établissement de ce genre a été fondé à l'île Maurice, et que les résultats ont dépassé toutes les espérances préconçues. Dans cette institution (*infants' school*), l'éducation commence au sevrage, et à trois ans les enfans sont déjà sociétairement utiles. Aucun moyen de contrainte n'y est employé ; toutes les passions du jeune âge, le mouvement, le bruit, l'inconstance, la

gourmandise même, y sont non-seulement souffertes, mais utilisées. Avant d'accepter ces faits qui se passent à trois mille lieues de nous, attendons une réalisation moins lointaine et plus à portée d'un contrôle.

Voilà où en était la méthode de Fourier, surveillée par lui, appliquée sous ses yeux, quand la mort est venue l'atteindre à l'âge de soixante-six ans. Depuis huit mois, la maladie l'avait enveloppé de manière à ne laisser d'action qu'aux palliatifs. Pas plus à ses derniers momens que dans le courant de sa vie, ses amis n'ont fait défaut à sa glorieuse indigence. Il est mort pauvre, mais entouré de soins, comme eût pu l'être un riche.

Fourier était petit et maigre; mais sa physionomie avait le plus beau caractère. Il portait dans le regard quelque chose de profond et d'amer, d'élevé et de malheureux; et sur son front pouvait se lire le problème social dont il poursuivit si long-temps la solution au milieu de l'indifférence et du sarcasme.

COUP D'OEIL GÉNÉRAL SUR LA DÉCOUVERTE.

Le grand tort de Charles Fourier a été celui-ci : né, pour ainsi dire, hors de nos sphères, il n'a jamais daigné comprendre qu'il fallait y vivre pour y acquérir quelque ascendant. Quand il se fut posé à lui-même, et dans l'assentiment de sa pensée, tous les termes d'une équation gigantesque, il les crut à l'instant même acceptés par tout le monde. Plus il marcha dans sa découverte, plus cette prétention se fortifia en lui. Au début, mieux conseillé par le besoin d'un succès, quand il voulait parler à la foule, il se mettait à peu près à la hauteur de son oreille; mais quand, plus tard, il se fut enivré de sa spéculation, ces derniers ménagemens cessèrent. Parce qu'il avait marché, il s'imagina qu'on l'avait suivi; il parla de sa théorie comme d'un fait régnant, d'un fait dominateur; il en parla dans une langue qu'il avait créée pour elle, et que dès-lors il regardait comme universellement admise. De la part d'un créateur, cet orgueil s'explique et se justifie. Pour l'artiste, la Galatée était complète; il l'avait pétrie de sa main, il l'avait animée de son souffle, et, glorieux de la voir sourire, il ne croyait pas que personne eût le droit de nier sa vie et sa beauté.

Cet état d'extase et d'isolement, d'idée fixe et souveraine, ne permit pas à Fourier de donner à ses révélations une forme qui en rehaussât la valeur, une forme attrayante pour les gens du monde, concluante pour les savans. Exact et méthodique dans ses idées,

Fourier ne l'était pas dans leur exposition; il manquait d'ordre et d'enchaînement. Aussi, pendant que l'on aperçoit toujours le lien qui unit les combinaisons sociétaires, on est quelquefois à se demander pourquoi ces combinaisons ne se déduisent pas mieux, dans les livres de Fourier, les unes des autres, et ne s'engendrent pas, pour ainsi dire. Un monde où l'harmonie doit régner aurait pu être décrit et prouvé avec plus d'harmonie. C'est que Fourier possédait moins sa théorie qu'il n'était possédé par elle. Une fois sur le trépied, il se laissait aller au souffle du dieu, obéissant à sa passion, car toute passion, d'après lui, doit être obéie, ne la réglant pas, ne la contenant pas dans les bornes d'une dialectique précise et d'une tempérance sévère. Sans avoir voulu ni pu peut-être classer à part deux natures de preuves bien séparables et bien distinctes, il mêlait la critique à l'organisation, quittant l'ordre *harmonien* pour l'ordre civilisé, frappant d'un côté, exaltant de l'autre; tout cela au hasard, pêle-mêle, d'une manière verbeuse et diffuse; combattant sans cesse avec des armes non acceptées, celles de sa théorie, au lieu de se tenir, comme il l'eût pu souvent, sur le terrain des faits incontestés et généraux. De là éparpillement, confusion, bizarrerie, incohérence, qui ne disparaissent qu'après un long travail du lecteur sur lui-même et sur la pensée de l'auteur. Quand ce n'est pas la méthode qui rebute, c'est l'expression. S'exagérant peut-être les avantages d'une terminologie nouvelle pour un monde nouveau, Fourier a abusé du néologisme systématiquement, et, disons-le, puérilement. Là où la langue consacrée eût amplement suffi à l'évolution et à l'expression de ses idées, il a cru devoir continuer son rôle d'inventeur, et refaire le dictionnaire français en même temps que l'éducation humaine. Ainsi, quand il eût pu diviser ses matières par chapitres, sections, appendices, corollaires, préfaces, avant-propos, introductions, prologues, ce qui eût été légitime et compris, il nous offre, dans son idiome des *cis-légomènes*, des *Inter-liminaires*, des *Épi-sections*, des *Citer-logues*, des *Citrà-poses*, ce qui est une prétention au moins oiseuse et qui touche presque au ridicule.

Un autre défaut de Fourier, c'est l'abondance, non pas l'abondance qui féconde, mais celle qui noie. Infailliblement l'inventeur du monde sociétaire aurait trouvé beaucoup moins de personnes disposées à marchander sa valeur scientifique, si, au lieu de jeter sa théorie dans un moule immense, il l'eût, au contraire, condensée dans un petit nombre d'aphorismes substantiels, vigoureusement frappés et sûrs de leur empreinte. Ce travail de résumé devait précéder le tra-

vail du développement; l'ordonnance générale avant les détails, la synthèse avant l'analyse, ce sont là des vérités banales. Il est regrettable que Fourier leur ait désobéi. Cependant, si sévères que nous voulions être vis-à-vis d'un esprit supérieur, nous ne pouvons disconvenir que cette profusion de gracieux tableaux, que ce cercle confus et passionné de créations naïves, joyeuses, inattendues; que ce désordre charmant, cette incohérence de surface, qui sont une faute chez le savant, ne deviennent un titre réel pour l'homme d'imagination et pour le poète. Les couleurs de ces paysages sont si fraîches et d'un effet si neuf, il y a tant d'éclat et tant de verve dans ces Géorgiques idéales, qu'on s'abandonne, malgré soi, au flot descriptif, sans regretter l'appui moins fragile d'une démonstration sérieuse. C'est de l'idylle répandue à côté de la philosophie, du Théocrite près du Platon.

Un dernier reproche. Certes, il serait fâcheux que l'on fît de la science au musc et au jasmin, et de la logique à l'eau de rose; mais il ne l'est pas moins, à notre sens, de donner un air rébarbatif et inculte aux vérités que l'on veut introduire. Un savant ne doit être ni un paysan du Danube, ni un élégant du grand monde; il ne doit tremper sa plume ni dans le vinaigre, ni dans les essences. Le ton d'un savant qui démontre et qui veut attirer à lui, est un ton doux, grave, persuasif, ne concédant rien quant au fond, mais prêt à se ployer à tous les tempéramens de forme. Peut-être Fourier aurait-il dû en cela résister un peu à ses élans de franchise et de rudesse; peut-être aurait-il fondé plus sûrement son autorité sur les intelligences, si à la supériorité de sa doctrine il eût joint ce que le saint-simonisme avait de plus que lui, l'onction dans le style et la parfaite convenance dans le langage.

Ces prémisses posées, nous allons, après avoir fait l'historique et la critique des travaux de l'inventeur, entrer dans l'analyse de ses découvertes. Cette analyse aurait demandé de longs volumes, si nous ne lui eussions appliqué une méthode de triage sévère et de rigoureuse sobriété. Notre intention n'a pas été, ne pouvait pas être d'initier nos lecteurs à *tout* le système de Fourier : ce serait impossible et inutile; la route serait trop longue, et ils ne nous y suivraient pas. Qu'ils aient une idée nette de l'ensemble de la théorie et de ses principes génératifs, c'est tout ce que nous avons voulu. Pour leur rendre cette étude plus claire, nous avons évité, autant qu'il était en nous, d'entrer dans un vocabulaire dont il eût fallu, à chaque minute, leur donner la clé. La même vue de simplification nous a fait élaguer la

partie critique. Que notre univers ne soit point parfait, c'est ce qui est admis pour tout le monde, et ce qui a été prouvé mille fois depuis sept ans : toute preuve de ce genre a facilement le tort de dégénérer en déclamation, et nous avons mieux aimé y renoncer que courir ce risque. Enfin, en parcourant la partie organique de la doctrine sociétaire, on verra que nous l'avons dégagée des détails qui ont attiré sur l'inventeur des plaisanteries devenues banales. On a tant abusé de cette méthode de facile appréciation, qu'il y a aujourd'hui, ce nous semble, quelque bon goût à s'en abstenir.

COSMOGONIE ET PSYCHOGONIE.

On a fait de Charles Fourier un matérialiste, à cause de quelques mots hasardés sur la reproduction infinie de la matière. Nous croyons qu'il y a un malentendu en ceci, un malentendu résultant du système toujours vicieux des classemens et des parallèles. Si l'on voulait trouver un nom dans l'école philosophique qui répondît davantage à la loi sociétaire, Fourier serait un panthéiste à la façon des saints-simoniens, ou un sensualiste de l'école de Locke et de Condillac.

Charles Fourier n'a pas, il est vrai, abondé dans les idées métaphysiques à l'exclusion des idées matérielles; mais c'est, comme il l'avoue lui-même, parce qu'il fallait réorganiser le corps avant de réorganiser l'esprit, les instincts devant, dans l'ordre nouveau, être satisfaits comme les passions, les besoins comme les sentimens. La lutte entre les deux principes, le bien et le mal, d'origine philosophique, n'avait, d'ailleurs, plus rien à faire dans un système qui prenait pour point de départ la légitimité, la nécessité de tous les élans de l'ame et de la chair.

Le sommet de la doctrine de Fourier, c'est Dieu ; mais en appelant Dieu esprit, il ne se déclare pas pourtant exclusivement spiritualiste. Il semble admettre, au contraire, que Dieu, l'homme et l'univers, comme êtres absolus et infinis, peuvent, par de certains côtés, s'absorber et se confondre. Ce serait à peu près la formule saint-simonienne : « Dieu est tout ce qui est, » et un transport du fini dans l'infini. Cependant, en d'autres passages, Fourier distingue le créateur de la créature, parle de Dieu comme d'un être existant de son fait, et du christianisme comme d'une croyance qui nous a ramenés à de saines notions religieuses. Dieu, d'après lui, doit être notre première étude; c'est en cherchant en nous la révélation des instincts qu'il y a mis, leur application, leur utilité, leur sainteté, que nous devons trouver la clé des destinées futures de l'homme.

Insistant peu, d'ailleurs, sur ces données métaphysiques, Fourier fait de la nature trois principes éternels et indestructibles : Dieu, la matière, la justice ou les mathématiques. Ici, entre Fourier et les autres philosophies plus de rapprochement possible : il marche vers ses idées. Dans la toute-puissance de Dieu, il trouve la cause, et dans sa justice, la raison des destinées générales. Or, la volonté universelle se manifeste et se témoigne par l'*attraction universelle;* attraction dans l'humanité, attraction dans l'animalité, attraction dans les corps inorganiques. C'est cette attraction qui, pivotant sur elle-même, incessamment produit, incessamment détruit, incessamment conserve. De là cinq mouvemens : mouvement *matériel*, attraction du monde, devinée par Newton; mouvement *organique*, attraction emblématique dans les propriétés des substances; mouvement *instinctuel*, attraction des passions et des instincts; mouvement *aromal*, attraction des corps impondérables; mouvement *social*, attraction de l'homme vers ses destinées futures. De l'attraction universelle est née l'analogie universelle, résultant, selon Fourier, d'une loi mathématique qu'il a accusée sans la justifier toutefois. Toutes les passions ont leur analogue dans la nature, depuis les atomes jusqu'aux astres. Ainsi, les propriétés de l'amitié seraient calquées sur celles du cercle, celles de l'amour sur celles de l'ellipse, etc. N'insistons pas : ceci est plus ingénieux que vrai; il y a là un pressentiment, mais point une découverte.

La cosmogonie de Fourier a aussi ce caractère divinatoire et cette prétention à une seconde vue. Le monde, d'après lui, aura une durée de quatre-vingt mille ans; quarante mille d'ascendance, quarante mille de descendance. Dans ce nombre sont enveloppés huit mille ans d'apogée. Le monde est à peine adulte; il a sept mille ans; il n'a connu jusqu'ici que l'existence irrégulière, chétive, irraisonnable de l'enfance; il va passer dans sa période de jeunesse, puis dans la maturité, point culminant du bonheur, pour descendre ensuite vers la décrépitude. Ainsi le veut la loi d'analogie; le monde, comme l'homme, comme l'animal, comme la plante, doit naître, grandir, se développer et périr : la seule différence est dans la durée. Quant à ce qui est de la création, Dieu fit seize espèces d'hommes, neuf sur l'ancien continent, sept en Amérique, mais toutes soumises à la loi d'unité et d'analogie universelles. Néanmoins, en créant le monde actuel, Dieu se réserva d'autres créations successives pour en changer la face : ces créations iront à dix-huit. Toute création s'opère par la conjonction du fluide austral et du fluide boréal. Jusqu'ici, il n'y a eu qu'une création; les autres attendent qu'on ait trouvé pour elles un autre

milieu, un milieu viable, un milieu d'harmonie. Alors les hommes cultiveront l'univers jusqu'au soixantième parallèle, et des orangers fleuriront dans la Sibérie; une couronne boréale, espèce d'anneau semblable à celui de Saturne, se fixera sur le pôle-nord, dissoudra ses glaces et rendra ses mers navigables. En même temps, une décomposition subite dans les eaux de l'Océan en dégagera la partie saline, et en fera une boisson agréable et utile aux navigateurs. C'est à la suite de ces phénomènes que devront se produire les créations nouvelles, toutes plus parfaites que la nôtre. Comme on le voit, ceci n'implique encore aucune preuve, et ne vaut pas qu'on s'y arrête, si ce n'est par curiosité.

En psychologie, non seulement Charles Fourier croit et professe l'immortalité de l'ame, mais il laisse supposer qu'il admet l'immortalité, ou tout au moins la reproduction infinie de la matière. Les ames étaient avant la vie, elles sont après la vie; mais, pour n'être point isolées des jouissances matérielles, elles rejoignent toujours la matière. Il y a emprunt ici. Nous sommes sur les traces de la transmigration hindoue et de la métempsycose pythagoricienne. Seulement avec Fourier les ames ne descendent point dans l'échelle des êtres; les ames humaines se transfusent toujours dans des corps humains, soit sur notre globe, soit dans d'autres. Avant la fin de la carrière planétaire, elles auront alterné huit cent dix fois de l'un à l'autre monde, c'est-à-dire qu'elles auront fourni mille six cent vingt existences, dont cinquante-quatre mille ans dans une autre planète et vingt-sept mille dans celle-ci. Quant aux planètes elles-mêmes, leur grande ame ne meurt pas, mais passe en d'autres planètes avec les ames qu'elles portent, de manière à ce que ces dernières croissent en bonheur et en développement pendant plusieurs milliards d'années.

Si la théorie de Fourier n'eût rien produit de plus résistant à l'examen que cette genèse, il serait demeuré, dans des données analogues, un peu au-dessous de Pythagore et de Fontenelle, et nous n'aurions point ici à nous occuper de lui. Il a, d'ailleurs, senti lui-même que cette portion de son travail paraîtrait, aux yeux du public, résulter moins d'une inspiration calme que d'une hallucination; et averti par l'attitude de son école, qui répugnait à le suivre sur ce terrain, il a écrit ces lignes :

« Mais qu'importent ces accessoires à l'affaire principale, qui est l'art d'organiser l'industrie combinée, d'où naîtront le quadruple produit, les bonnes mœurs, l'accord des trois classes, riche, moyenne et

pauvre; l'oubli des querelles de partis, la cessation des pestes, des révolutions, de la pénurie fiscale, et l'unité universelle.

« Les détracteurs se dénoncent eux-mêmes en m'attaquant sur des sciences nouvelles, cosmogonie, psychogonie, analogie, qui sont en dehors de la théorie de l'industrie combinée. Quand il serait vrai que ces nouvelles sciences fussent erronées, romanesques, il ne resterait pas moins certain que je suis le premier et le seul qui ait donné un procédé pour associer les inégalités et quadrupler le produit en employant les passions, caractères et instincts tels que la nature les donne. C'est le seul point sur lequel doit se fixer l'attention, et non pas sur des sciences qui ne sont qu'annoncées.

« Étrange despotisme que de condamner toutes les productions d'un auteur, parce que quelques-unes sont défectueuses! Newton a écrit des rêveries sur l'Apocalypse; il a tenté de prouver que le pape était l'Anté-Christ. Sans doute ce sont des folies scientifiques; mais ses théories sur l'attraction et les rayons lumineux n'en sont pas moins bonnes et admises. En jugeant tout savant ou artiste, on sépare le bon or du faux. Pourquoi suis-je le seul avec qui la critique ne veuille pas suivre cette règle? »

Quand un homme s'exécute ainsi, il ne reste plus rien à dire. On ne frappe pas sur une poitrine qui se découvre.

ATTRACTION PASSIONNÉE. — ANALYSE DES DOUZE PASSIONS RADICALES.

Nous voici à la clé, au pivot de la découverte.

Charles Fourier dit : « Le devoir vient des hommes, l'attraction vient de Dieu. » Le devoir vient tellement des hommes qu'il varie de peuple à peuple, et d'une époque à une autre. L'attraction, c'est-à-dire la tendance des passions, est tellement un fait divin, que les passions sont les mêmes chez tous les peuples, civilisés ou sauvages, dans tous les siècles, primitifs ou modernes. Dieu maintient dans ce sens la tendance des passions, malgré l'abus actuel qu'en fait l'homme, parce que les passions ainsi combinées doivent servir à l'avénement et au maintien des destinées futures, d'où il résulte que les passions s'agitent aujourd'hui, malheureuses et comprimées, dans un milieu provisoire, pour s'établir plus tard, heureuses et satisfaites, dans le milieu que Dieu leur a réservé. Supposer le contraire, c'est supposer Dieu inepte et incapable de diriger harmonieusement le monde. Ainsi, toute passion, toute attraction est une chose naturelle, légi-

time, à laquelle il est impie de résister. L'attraction est la loi humaine comme elle est la loi des mondes. Autant de passions fondamentales, autant d'attractions. « Les attractions sont proportionnelles aux destinées, » ajoute Fourier. Céder à ses attractions, voilà où est la vraie sagesse, car les passions sont une boussole permanente que Dieu a mise en nous. Aussi Fourier ne balance-t-il pas entre la liberté et la contrainte, l'attraction et la morale. Et si le milieu dans lequel se meuvent les passions, ces impulsions divines, forme un obstacle à leur essor et à leur harmonie, c'est ce milieu, ce milieu humain qu'il faut modifier. D'où le réformateur conclut à la création d'un milieu nouveau, d'un monde sur d'autres bases. Dans ce monde, où toute latitude sera donnée au jeu des passions, cet équilibre harmonieux que leur compression n'a pu produire, naîtra de lui-même et spontanément; l'attraction poussera vers le devoir par la satisfaction de toutes les volontés. L'homme alors cessera d'être une antinomie vivante, placé qu'il est entre les impulsions de sa nature et les prescriptions de la sagesse actuelle. Plus d'action comminatoire sur les élans de l'ame, sur les instincts du corps; plus de force répressive, plus de délits, plus de peines; la contrainte et l'incohérence feront place à l'harmonie et à l'unité; le nouveau mécanisme social réalisera la loi mathématique qui doit employer toutes les forces, utiliser tous les penchans, accorder toutes les impulsions, unir toutes les volontés, agir, en un mot, de manière à ce que l'intérêt personnel, indépendant dans ses allures, se fonde, s'absorbe dans l'intérêt général et concoure à son agrandissement.

Avant de déchaîner ainsi les passions sur le monde, il était utile peut-être de les récapituler toutes, de les saisir, de les distribuer, de les peser attentivement, de les combiner. C'est un travail que Fourier n'a voulu déléguer à personne : il a reconnu lui-même ou cru reconnaître en nous trois buts d'attraction : le besoin de *luxe*, la propension à se *grouper*, et la tendance à l'*unité*. Le *luxe*, divisé en luxe interne et externe, comprend au premier titre la santé, au second la richesse. Comme les cinq sens sont du ressort de cette nature d'attraction, elle est, à cause de cela, subordonnée aux passions qui naissent de l'ame. La propension à se *grouper* embrasse les passions affectives, l'amour, l'amitié, l'ambition, et une quatrième passion que l'inventeur nomme le *familisme* (lien de parenté). Ces attractions de diverse nature et de puissance variable servent à lier entre eux et à grouper les individus. Mais au-dessus de ces passions, il en règne trois autres qui leur sont supérieures, passions *rectrices*, comme les nomme Fourier, mobile des plus grandes actions humaines. Ces pas-

sions, l'inventeur les désigne ainsi : la *cabaliste*, l'*alternante* et la *composite*. La *cabaliste* est la fougue à la fois réfléchie et spéculative qui tend à diviser les impulsions, afin de leur donner plus d'essor, à fixer les volontés par une influence complexe. Dans notre monde, on appellerait cette passion l'esprit d'intrigue. L'*alternante*, ou *papillonne*, est le besoin de variété irrésistible chez l'homme, la soif de situations contraires, de contrastes et de changemens de scène. L'alternante se mêle à tout, elle va d'un groupe à l'autre, d'une série à une série, engendre l'attrait par la mobilité, et éloigne le blasement par de rapides volte-faces. C'est elle qui répand le plus de bonheur sur le mécanisme sociétaire. Dans notre civilisation, cette passion se nommerait inconstance, goût du changement. Enfin la *composite*, ou fougue aveugle, est la passion qui produit les dévouemens sublimes, l'inspiration dans les arts, l'éloquence de la chaire et de la tribune; c'est celle qui s'appuie sur le besoin de grandes émotions, sur le désir de mener à bien des tâches glorieuses ou pénibles. Cela équivaut à peu près à ce que nous nommons l'enthousiasme. Ces trois passions sont supérieures aux quatre passions affectives, qui priment à leur tour les cinq passions sensuelles.

Ainsi l'humanité compte douze passions radicales, sept de l'ame, cinq de la chair, ressorts et pivots de l'attraction; cinq passions sensitives tendant au *luxe*, cinq passions affectives tendant aux *groupes*, cinq passions distributives ou rectrices tendant aux *séries*. Les premières ne touchent que l'individu, les secondes rayonnent dans un cercle d'intimité, les troisièmes intéressent la société entière. C'est le jeu libre et complet de ces douze passions, se tempérant l'une l'autre, qui inspire à l'homme le sentiment religieux ou la passion de l'unité, laquelle résulte de la combinaison de toutes les autres, comme le blanc de la combinaison de toutes les couleurs. Et comme il y a des nuances de couleurs à l'infini, il y a aussi une foule de passions mixtes. Mais le nombre des passions proprement dites est rigoureusement de douze, et Fourier en trouve la preuve analogique, soit dans le système sidéral, soit dans la décomposition du prisme solaire, soit enfin dans la gamme musicale. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain d'analogies : il a déclaré lui-même avec trop de bonne grace qu'il s'y sentait mal assis.

MÉCANISME SOCIÉTAIRE. — VIE D'UN PHALANSTÈRE.

La loi d'attraction une fois trouvée, il n'y avait plus qu'un pas à faire pour arriver au procédé sociétaire. Toutefois, avant d'opérer sur ce thême de réalisation, Fourier a voulu se justifier à lui-même,

par le tableau des relations actuelles, l'utilité et l'urgence d'une réforme. Habitué à ne rien voir en beau, il a un peu chargé les traits du modèle, et peint le monde sous des couleurs qui ne le flattent pas. Dans l'état agricole, morcèlement fatal, exploitation égoïste et inexperte; dans l'état industriel, déperdition effrayante de forces, travail répugnant, ingrat, mal rétribué, mensonge, guerre flagrante, choc d'industries ou rivales ou parallèles; dans l'état social, lutte des diverses classes; ici, richesse insolente; là, misère farouche, fourberie dans les relations, méfiance érigée en esprit de conduite, oppression de la masse au profit du petit nombre; enfin, impuissance à se défendre contre l'univers extérieur, contre les intempéries qui usent avant le temps la santé de l'homme, et contre les épidémies qui le foudroient; voilà ce qu'il a vu, ce qu'il constate, et ce qui légitime complètement à ses yeux une aspiration vers des destinées meilleures. De ces fléaux, il en est plusieurs que l'association dans l'ordre matériel peut faire disparaître; mais il en est d'autres qui ne se retireront que lorsque l'association aura été introduite dans l'ordre moral. Pour arriver à l'harmonie des forces humaines, il faut auparavant l'établir dans les facultés et dans les passions.

Maintenant, par quelles voies pourra-t-on à l'indigence faire succéder la richesse graduée, la vérité à la fourberie, les garanties mutuelles à l'oppression, une climature régulière aux désordres atmosphériques; enfin à l'incohérence présente une marche de progrès pour la race humaine; telle est la deuxième face de la question. Fourier en parcourt toutes les attenances; il accorde un mot aux modes d'association imparfaite qui peuvent précéder le sien, examine ce qu'il nomme le *garantisme*, le *sociantisme*, la *communauté*, pour conclure de leurs vices à la supériorité de l'association *composée* ou *harmonienne*, qui est sa découverte. Cette association, il veut la naturaliser d'abord dans l'agriculture, qu'il appelle une *industrie;* grande et précieuse industrie en effet, autour de laquelle pivotent toutes les autres. Au lieu de vastes centres qui absorbent et étiolent les populations, au lieu de bourgs, de villages, de hameaux, jetés au hasard sur la carte, mal cadastrés, mal délimités, aussi incohérens dans leur distribution générale que dans leur organisation particulière, Fourier entend grouper l'humanité par *communes* ou *phalanges*, régulières pour le nombre des habitans, pour l'ordonnance intérieure et pour les conditions d'équilibre vis-à-vis d'autres *phalanges* ou communes, obéissant à des lois analogues. Il en serait de ces *phalanges* comme des corps célestes qui ont un mouvement sur eux-

mêmes et un mouvement autour des corps roulant dans leur tourbillon. Le même phénomène se reproduirait au sein de la *phalange*, composée d'une infinité de petits centres ayant leur jeu propre, et leur jeu relatif à d'autres centres identiques. On va voir tout à l'heure le système à l'œuvre.

Le moteur de cette association est, nous l'avons dit, l'attraction passionnée, ce principe à mille fins. L'attraction vers le travail, c'est à cela que l'humanité pourra reconnaître qu'elle entre dans ses destinées futures. Que voyons-nous aujourd'hui? D'un côté le riche qui ne travaille pas, d'un autre côté le pauvre qui travaille avec dégoût, des deux parts répugnance. N'est-ce pas là, dit Fourier, un état anormal? Quoi! Dieu aurait imposé le travail à l'homme comme une nécessité impérieuse, et en même temps il lui aurait mis dans le cœur une horreur instinctive pour le travail! Evidemment il y a confusion. La répugnance n'indique qu'une chose, c'est que Dieu ne veut pas que le monde use éternellement son énergie en des besognes ingrates. Le jour où une meilleure entente présidera à la distribution du travail, les riches oisifs disparaîtront; ils jalouseront ce qui était l'attribut du peuple. Pour cela, il faut que le travail soit une affaire d'option, un choix, un goût, une préférence, une passion enfin. Chacun s'adonnera à l'occupation qu'il aime, à vingt s'il en aime vingt. Une rivalité charmante, un enthousiasme toujours nouveau, présideront aux travaux humains, quand, sous la loi de l'attraction, les mortels se seront associés par *groupes*, dernière fraction sociétaire, par *séries*, qui sont l'association des groupes, et par *phalanges*, qui sont l'association des séries.

Le groupe est la sphère primitive de toute fonction, l'alvéole de la ruche sociale, le noyau de l'association. Un groupe, pour être normal, doit se composer de sept ou de neuf personnes : au-dessous il serait insuffisant, au-dessus il courrait la chance de manquer d'harmonie. L'harmonie particulière d'un groupe résulte de l'amalgame des attractions tantôt divergentes, tantôt parallèles; l'harmonie générale entre les divers groupes résulte de leur caractère, soit identique, soit opposé. Dans la composition des groupes, toute passion est considérée comme ressort : ainsi tantôt c'est l'amitié, tantôt c'est l'intérêt, tantôt c'est l'amour, tantôt c'est la gloire qui domine un groupe, et, dans son sein, l'essor de toute passion doit avoir lieu en identité et en contraste. Chaque groupe a des modes de ralliement distincts : dans les groupes d'amitié tous s'entraînent *en confusion*, c'est-à-dire se confondent, l'amitié supposant une égalité parfaite; dans les

groupes *d'ambition*, le supérieur entraîne l'inférieur, la loi de hiérarchie le voulant ainsi; dans les groupes d'*amour*, les femmes entraînent les hommes, émancipation qui en vaut une autre; enfin, dans les groupes de *famille*, les inférieurs entraînent les supérieurs, concession touchante faite à la faiblesse. Ces groupes se forment d'eux-mêmes au moyen de ces divers ressorts. Chaque fois que dans un groupe il y a lieu à conférer ou un titre ou un grade, on y procède par l'élection. Tous les membres d'un groupe ont voix délibérative : la majorité fait loi. Le même mode électif, les mêmes rouages d'organisation passionnée, sont appliqués aux séries, qui sont l'association des groupes, aux phalanges, qui sont l'association des séries.

Après les groupes, qui comptent par sept ou neuf, viennent les séries, qui doivent avoir de vingt-quatre à trente-deux groupes, et qui, à leur tour, forment les phalanges. La phalange comprend environ dix-huit cents personnes. La demeure d'une phalange se nommera un *phalanstère*. Un phalanstère devra être un édifice à la fois commode et élégant, dans lequel l'utilité n'aura point été sacrifiée au luxe, ni l'architecture aux exigences de l'aménagement. Ce sera une vaste construction, de la plus belle symétrie, et accusant par sa grandeur les pompes de la vie nouvelle. De droite et de gauche se projetteront des ailes gracieuses repliées sur elles-mêmes, en fer à cheval. Là, loin du centre de la grande famille s'installeront les métiers bruyans. Ce palais sera double dans son étendue, avec des corps de bâtimens assez éloignés l'un de l'autre pour former des cours intérieures et ombragées, promenades des vieillards et des convalescens. Au milieu du bâtiment principal s'élèvera la Tour d'Ordre, siége du télégraphe, de l'horloge, et des signaux chargés de transmettre leurs instructions aux travailleurs disséminés dans la campagne. Le théâtre et la bourse trouveront leur place dans la même enceinte. A la hauteur du premier étage, et dans tout le pourtour de l'édifice, régnera une rue-galerie, chauffée en hiver, ventilée en été, et offrant, d'un atelier à un autre, une communication facile et à l'abri de toutes les intempéries. Au besoin cette rue-galerie servira encore de salle d'exposition aux objets d'art et aux produits industriels de toute espèce.

Dans un phalanstère, tout sera organisé pour une vie attrayante et libre, une vie au goût de chacun : commune, si l'on veut; solitaire, si on le préfère. On y poursuivra deux visées : la commodité générale et le bien-être individuel. Les logemens, les salles de réunion, les réfectoires, les ateliers, les cuisines, les caves, les greniers, les offi-

ces, tout y sera disposé de manière à assurer des rapports prompts et faciles, des distractions variées, un service économique et intelligent. Chaque famille trouvera à se loger suivant sa fortune et suivant ses besoins, sans qu'il en résulte jamais pour elle une humiliation dans le contraste si elle est pauvre, un motif d'orgueil si elle est riche.

Maintenant, à ceux qui s'effraieraient de la mise de fonds nécessaire pour assurer tant d'aisance et réaliser tant de merveilles, Fourier répond qu'un phalanstère de dix-huit cents ames ne coûtera guère plus à construire que les quatre cents chaumières d'une commune française égale en population. Encore le phalanstère, une fois achevé grandement et solidement, sera, pendant plus d'un siècle, à l'abri des grosses réparations, tandis que, dans le même invervalle, on aura rebâti sept ou huit fois les masures de la commune française. Puis, la fondation achevée, il y a un autre compte à dresser, celui des économies du ménage sociétaire. Ainsi une immense cave remplacera quatre cents caves, un vaste grenier quatre cents greniers, une cuisine avec un personnel réduit, quatre cents cuisines avec les quatre cents femmes qu'elles absorbent sans les occuper, enfin une gigantesque blanchisserie quatre cents blanchisseries. Tous ces ateliers d'usage commun marcheront à l'aide d'une machine à vapeur qui fournira, en outre, de l'eau chaude dans tous les appartemens du phalanstère.

Cependant, au dehors de l'édifice, la campagne a changé d'aspect : les haies, les fossés, ces emblèmes de servitude et de défiance, ont disparu; les chemins ont été combinés de manière à ménager l'espace. En échange de leurs terres, les propriétaires du sol ont reçu des actions transmissibles qui représentent la valeur de l'apport, et désormais cette vaste plaine pourra être exploitée comme si elle appartenait à un seul homme. Ainsi disparaissent, par le fait seul de l'association, tous les inconvéniens de la culture morcelée et de la propriété parcellaire. Une seule gestion, appuyée sur de grands capitaux, réalise l'emploi harmonieux de toutes les forces, et obtient la plus grande somme possible de produits. Il en est de même des ateliers industriels : au lieu de ces échoppes multipliées à l'infini, tristes, solitaires, sales et incommodes, voici des ateliers immenses et vivans, joyeux, aérés, salubres, où les machines viennent en aide aux forces de l'homme, et lui rendent le travail à la fois moins dur et plus régulier.

A ces avantages se joindront encore, dans un phalanstère, ceux qui résultent d'une meilleure organisation du travail. Le travail, en

mécanisme sociétaire, sera à la fois plus attrayant et plus parfait : plus attrayant, car il n'aura lieu que par courtes séances, et au milieu des passions enthousiastes qui doivent naître de la rivalité des individus dans les groupes, des groupes dans les séries, des séries dans les phalanges ; plus parfait, car on lui appliquera le système de division parcellaire, déjà pratiqué avec succès dans nos grandes usines. Chaque industrie, ou agricole ou manufacturière, sera divisée en autant de parcelles de travail que cela sera jugé nécessaire pour un confectionnement irréprochable, et un groupe spécial sera affecté à l'exécution de chaque parcelle. Ainsi confiées aux mains les plus aptes, toutes les fractions du travail humain arriveront sur-le-camp à une supériorité dont il serait difficile aujourd'hui de fixer la limite. On réunirait ensuite ces élémens épars dans les divers groupes pour former une variété industrielle et la résumer dans une série. En agriculture, par exemple, étant donnée la culture du poirier, une série ou deux séries y seraient affectées, avec des groupes spécialement voués au soin de chaque espèce. En industrie manufacturière, même division de détails, même répartition parmi les diverses aptitudes. Voici d'ailleurs la formule scientifique de Fourier pour de semblables formations : « Chaque espèce d'industrie donne lieu à autant de groupes qu'elle offre de variétés, et chaque groupe se divise en autant de sous-groupes que la division de son industrie fournit de fonctions. » De cette division infinie du travail, de cet état des travailleurs toujours en présence les uns des autres, toujours en rivalité, soit pour la perfection, soit pour la rapidité de l'exécution, doivent naturellement et nécessairement sortir des résultats ignorés jusqu'à nous, des œuvres plus belles et plus vivement accomplies. Du reste le membre d'un groupe ne lui est pas tellement identifié, qu'il ne puisse faire partie d'autres groupes, et par conséquent se mêler à d'autres travaux ; d'où il suit que chaque industrie compte un grand nombre de sectaires éparpillés dans la phalange et peut, de la sorte, combiner à l'infini ses rivalités. Ce changement, cette mobilité heureuse a en outre un second avantage qui est d'engréner entre eux, par des rouages volontaires et fortuits, tous les groupes et toutes les séries.

Ainsi voilà le travail réalisé avec facilité, avec ardeur, avec enthousiasme : chaque individu, chaque groupe, chaque série y a concouru. L'œuvre a porté ses fruits : des bénéfices sont acquis, quadruples, à ce que dit Fourier, de ceux que l'on obtient par les procédés actuels ; il s'agit maintenant de les distribuer d'après le

mode sociétaire, c'est-à-dire en raison du CAPITAL, du TRAVAIL et du TALENT. Pour cela, un lot sera fait à chacun de ces droits, à chacun de ces agens de production; et la loi de l'intérêt commun conseillera, plus qu'on ne le pense, une répartition équitable. En effet, les capitalistes, ne pouvant espérer de beaux dividendes qu'à l'aide de bons ouvriers et de bons projets, voudront que les lots de talent et de travail soient sincèrement et convenablement établis, et les non-capitalistes, ne pouvant employer les procédés avancés qu'à l'aide de capitaux, voudront les attirer en les rétribuant d'une manière généreuse. Ainsi, au lieu de s'attribuer la part du lion, chacun des intérêts associés tendra plutôt à se dépouiller en faveur des autres.

Quand trois lots auront été faits, l'un pour le capital, l'autre pour le travail, le troisième pour le talent, viendra le tour de la répartition par individus. A l'égard des capitalistes, le mode ne fait pas question; le bénéfice sera en raison de l'apport. Mais pour le travail et le talent, une difficulté se présente, c'est d'avoir l'échelle du talent et la mesure de l'importance du travail. Ici Fourier s'écarte hardiment des routes battues; ce n'est pas le travail brillant qui aura le pas sur les autres, mais le travail nécessaire. Il fait la part du pauvre avant celle du riche, la part des bras avant celle de l'intelligence. La masse le préoccupe beaucoup plus que l'individu, et il juge l'œuvre dans son influence sur les besoins collectifs. Il classe donc les travaux en travaux de nécessité, travaux d'utilité, travaux de simple agrément. Les travaux d'agrément seront les moins rétribués, les travaux utiles le seront davantage, les travaux nécessaires plus que les deux autres. Sous le régime actuel, c'est à peu près l'inverse. Fourier, calculant que les travaux nécessaires étaient presque tous d'une nature répugnante, a dû, pour y introduire l'attraction, les rendre beaucoup plus lucratifs que les autres, et en revanche il n'a attaché qu'une bien moindre prime aux travaux attrayans par eux-mêmes. Cette combinaison est la plus belle théorie d'équilibre qui se soit faite; elle conclut tout-à-fait à l'avantage de ce qu'on nomme aujourd'hui la classe pauvre. En effet, comme les travaux nécessaires, durs et pénibles, sont presque tous le lot du peuple, le peuple, dans le mécanisme sociétaire, serait tout à coup placé non-seulement hors des voies du besoin, mais encore sur le chemin de la richesse. Cette nouvelle justice distributive déterminerait en outre une rotation perpétuelle, un renouvellement incessant dans le personnel des classes, et y détruirait le germe des rivalités haineuses qui les déchirent aujourd'hui. L'harmonie universelle y trouverait un gage de plus. Ce

qui la garantirait mieux encore, c'est l'absence de toute misère réelle dans le monde nouveau. Il n'y a plus de pauvre dans un phalanstère; le pauvre y est aboli. Tout sociétaire est forcément, malgré lui, à l'abri du besoin. Sa présence dans la communauté lui donne droit à un *minimum* en toute chose, nourriture, logement, vêtemens, ustensiles. Ce *minimum* lui est dû, c'est la clause formelle de l'association; de son côté, il doit, il est vrai, son travail; mais sous une loi qui affecte une haute paie aux besognes les plus rudes, il lui faut peu d'efforts pour s'acquitter d'abord, et capitaliser ensuite.

Quant à la distribution des lots du talent, elle serait des plus simples, car on aurait pour bases les titres ou les grades des individus, et comme les grades et les titres se confèrent, ainsi qu'on l'a vu, par la voie élective, les bénéfices seraient, en définitive, en raison de mérites déjà couronnés et d'un ascendant acquis. En dehors de cette loi applicable aux intelligences de second ordre, se trouveraient néanmoins les grands artistes, les industriels célèbres et les savans illustres. De tels hommes n'appartiendraient ni aux groupes, ni aux séries, ni aux phalanges, mais à l'humanité entière. Le globe se chargerait de leur rémunération. Dans le mécanisme sociétaire, ces hommes d'élite sont placés en dehors des autres, quant aux conditions de travail. Seulement, lorsqu'après un long repos ils ont produit leur œuvre, un jury s'assemble dans la métropole du monde pour leur voter une récompense. Qu'on se figure, par exemple, Jacquart ou Watt, Newton ou Corneille, se présentant devant ce tribunal souverain; Jacquart avec son métier, Watt avec sa machine à vapeur, Newton avec sa théorie de l'attraction, Corneille avec sa plus belle tragédie. A l'instant même et avant toute gloire chanceuse, il serait voté à ces grands hommes une rémunération à prélever sur chaque phalange. Supposez cinq francs par phalange, et cinq cent mille phalanges dans le globe; le jury aura décerné à l'inventeur deux millions cinq cent mille francs. Jacquart ne mourra plus dans un état voisin de l'indigence, après avoir enrichi l'univers.

Tout basé qu'il est sur une parfaite égalité de rapports et une complète liberté de mouvemens, le mécanisme sociétaire reconnaît des hiérarchies de diverses sortes, hiérarchie de passions, hiérarchie de caractères, hiérarchie d'âges, hiérarchie de fonctions, hiérarchie de travailleurs, hiérarchie de souveraineté. Quand Fourier n'exprime pas directement ces distinctions et ces nuances, il les sous-entend. Ainsi, parmi les passions, les trois passions rectrices, ou comme il dit, *mécanisantes*, priment les passions affectives, qui, à

leur tour, commandent aux passions sensitives. Il en est de même des caractères dont Fourier fait une sorte de clavier humain, susceptible d'autant de combinaisons que peut l'être l'harmonie musicale. La hiérarchie des âges se présente sous un autre aspect: l'âge mûr en est le centre; les deux ailes, l'une ascendante, l'autre descendante, sont, d'un côté, les années intermédiaires de l'enfance à la virilité; de l'autre, celles de la virilité à la décrépitude. Pour la hiérarchie des fonctions, il n'y a rien à expliquer, c'est l'élection qui les confère; mais la hiérarchie des corps de travailleurs, qu'on a vue dans ses alvéoles le groupe, la série et la phalange, se développe, dans la sphère supérieure, et forme tour à tour, la ville, la province, la capitale, la métropole continentale, la métropole universelle, enfin les armées industrielles. La phalange est un type d'association, un type étroit, mais complet; c'est le reflet de la vie humaine. Cependant une phalange isolée n'aurait pas toutes ses conditions d'avenir, si elle n'attirait pas dans son tourbillon d'autres phalanges, qui, avec leur mouvement propre, auraient aussi un mouvement autour d'elle et par rapport à elle. Entre phalanges, les combinaisons sont les mêmes, les liens sont les mêmes qu'entre les groupes et séries; les phalanges sont sollicitées à une association par des sympathies, par des intérêts, par des motifs d'utilité commune, tels que des ponts, des canaux, des routes, à l'exécution desquels toutes et chacune ont concouru. Bientôt, en dehors des phalanges se créeront de grands entrepôts, de grands établissemens scientifiques, de grandes manufactures, des bourses, des foires, des théâtres, des monumens d'art. Puis viendra la petite ville, centre général des phalanges, plus habitée l'hiver que l'été; puis encore la ville provinciale, ou capitale de province, assise de manière à commander un vaste rayon intérieur, ou un beau bassin maritime, ensuite la capitale d'un empire, enfin la métropole universelle, dont Fourier fixe l'emplacement sur le Bosphore. L'un des liens les plus puissans de cette grandiose hiérarchie seraient les armées industrielles, autorité nomade et pacifique, se portant sur tous les points où les appelleraient l'utilité et la gloire communes. Une armée industrielle devra se composer, selon Fourier, de tous ceux qui excellent dans les beaux-arts, dans les sciences, dans l'industrie; elle sera donc une réunion spontanée et libre, où chacun s'entretiendra à ses frais. Le but sera souvent d'agrément, mais, dans plusieurs cas, l'armée industrielle devra concourir aux grands travaux du globe, aux améliorations dans la climature, aux lignes importantes de communication, à la construction des vastes

édifices, à la prompte réparation des calamités publiques, comme les inondations et les incendies.

Vient ensuite la hiérarchie de souveraineté. Dans Fourier, cette souveraineté est multiple; elle demande des titulaires à tous les instincts, à toutes les facultés, à toutes les aptitudes, à toutes les passions; elle est en outre alternée, périodique, mobile, capricieuse; elle ne pèse point, elle n'offusque point. La souveraineté est, dans certains cas, héréditaire; mais elle n'emporte aucune attribution de capacité; la loi élective a réglé les fonctions et les grades. Les titres de souveraineté s'échelonnent depuis l'*unarque*, qui commande une phalange, jusqu'à l'*omniarque*, qui est l'empereur du globe. Il y a un *duarque* pour quatre phalanges, un *triarque* pour douze, un *tétrarque* pour quarante-huit, et ainsi de suite; le *douzarque* règne sur un million de phalanges. L'omniarque vient au-dessus; c'est le treizième grade ascendant de la hiérarchie.

Le cercle dans lequel se meut le pouvoir de ces chefs a été si minutieusement tracé, qu'il équivaut à peine à un patriarcat dévolu aux plus anciennes familles. L'élection universelle dans toutes les fonctions, et une liberté illimitée acquise désormais aux passions de l'homme, comme loi sociale et absolue, font de la souveraineté un titre presque honorifique, un titre de luxe, un titre d'apparat. Autour des chefs plus de gardes, plus de bourreau à leurs ordres, plus de tribunaux sous leurs mains. La liberté est complète, puisque toutes les passions sont légitimes; l'égalité ne l'est pas moins, puisque dans les phalanges l'éducation est la même pour tous, les fonctions accessibles à tous, les voies de fortune et de grandeur ouvertes à tous, et aux mêmes titres. Quel rôle reste-t-il à un pouvoir dans une société ainsi faite?

Cette liberté dont on vient de parler, Fourier l'attribue en dose égale aux deux sexes; il fait mieux, il ne distingue pas. Si, chez lui, la femme ne joue pas le rôle important et exagéré qu'a voulu lui attribuer le saint-simonisme, du moins lui reste-t-il une part assez belle pour qu'elle ne crie pas à l'oppression et au sacrifice. Dans le mécanisme sociétaire, l'homme domine, il est vrai, la femme dans les rapports d'ambition, mais la femme y domine l'homme dans les affections d'amour et de famille. Voilà donc déjà que la femme est le pivot du ménage; mais Fourier ne prétend pas l'y tenir dans le séquestre et dans l'isolement. « L'harmonie, dit-il, ne commettra pas, comme nous, la sottise d'exclure les femmes de la médecine, de l'enseignement, de les réduire à la couture et au pot-au-feu. Elle saura que la

nature distribue aux deux sexes, par égales portions, l'aptitude aux sciences et aux beaux-arts, sauf la répartition des genres, le goût des sciences étant plus spécialement affecté aux hommes et celui des arts plus spécialement aux femmes. »

L'une des plus vives, des plus touchantes sollicitudes de Fourier, c'est l'éducation de l'enfance et l'éclosion de ses vocations. On voit qu'il parle de l'enfance avec amour, avec bonheur; un père n'est pas plus prévoyant et plus tendre. Il est vrai que là était tout son espoir, toute sa chance à venir. Les hommes qui ont vécu sont de fer aux idées nouvelles; l'enfance est une cire molle qui reçoit et garde toutes les empreintes. Aussi il faut voir avec quel soin Fourier classe ses élèves en six tribus, en leur donnant des noms distincts et familiers; comment il s'élève contre notre système d'éducation, qui tend à les laisser sous la direction paternelle, toujours imprévoyante, d'après lui, et imparfaite, surtout quand il faut que l'enfant choisisse la direction la plus conforme à ses instincts et à son aptitude.

Opérer le plein développement de toutes les facultés matérielles et intellectuelles, afin de les appliquer à l'industrie productive, tel est le système d'éducation de Fourier. Il la divise en cinq phases. L'une, de première enfance, est celle où les nourrissons reçoivent dans un dortoir ou *sérisière* commun les soins d'hommes, de femmes et d'enfans, formés en groupe pour ce travail. Ainsi, ces soins donnés à l'enfance ne sont plus un service banal, c'est une vocation, c'est une fonction sociale; le rôle de nourrice a lui-même son importance. Fourier veut qu'une nourrice soit belle, qu'elle soit robuste, et même qu'elle ne fausse pas en chantant. Cette exigence s'explique dans un monde *harmonien*. L'enfant dort sur des hamacs et libre de langes; on ne gêne pas plus ses mouvemens que, plus tard, on ne gênera ses instincts. Quand l'enfant est sur pied, l'éducation commence; alors il faut songer à pressentir la vocation, à la solliciter, à la faire éclore; il faut surveiller les élans de ces natures naïves, bien remarquer leur vice de choix, si c'est le furetage, si c'est la gourmandise, si c'est la singerie, si c'est l'amour du bruit, si c'est la malpropreté. Dans chacun de ces faits, il y a une révélation : selon qu'il manifestera tel appétit ou tel autre, telle préférence, telle manie, l'enfant sera ouvrier, ou artiste, ou industriel, ou gastronome, ou agriculteur. A cinq ans commence un autre ordre d'exercices; il s'agit alors d'agrandir autant que possible les passions sensitives, et de pousser au développement du tact, de la vue, de l'ouïe, du goût et de l'odorat. Les cinq sens ont besoin d'une éducation, comme le corps d'une

gymnastique; faute de jeu et de ressort, ils s'affectent avant l'âge, s'oblitèrent, perdent toute leur subtilité. De là tant de surdités et de myopies. L'éducation des sens doit, selon Fourier, restituer à la nature humaine l'énergie de ses organes, et le luxe des facultés physiques aide plus qu'on ne le suppose à la richesse des facultés morales. De neuf à quinze ans vient le tour de la vie active, de la vie sociétaire; c'est la période où les passions se manifestent par la voie de l'attraction, où les facultés se révèlent, où les vocations se trahissent. A seize ans, le cercle de l'éducation est parcouru : l'enfant finit, l'homme commence.

CONCLUSION.

La théorie de Fourier peut se résumer en quelques mots. Émanciper et combiner les passions, associer les facultés et les intérêts, faire prévaloir dans le monde physique et moral l'attraction sur la répugnance, trouver dans le spectacle de l'univers la voie analogique de nos destinées, voilà ce qu'il veut; et pourtant, si courte qu'elle soit, cette formule n'est rien moins que le renouvellement entier du globe. Cela tient à une merveilleuse sagacité de l'inventeur, qui, en faisant pivoter une idée, y trouve mille facettes brillantes, originales et inattendues.

Si l'on voulait maintenant établir un parallèle rapide entre sa découverte et celle des écoles rivales, on pourrait se convaincre combien elle les laisse toutes en arrière. La théorie de Fourier, complète dès 1808, a défrayé long-temps des théories qui le désavouaient en le dépouillant. Fourier ne copiait personne; le saint-simonisme, pour ne citer que lui, ne se bornait-il pas souvent à traduire Fourier? Venons aux preuves.

Le saint-simonisme a fait quelque étalage de sa formule : « A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. » Qu'est-ce que cela, si ce n'est deux termes de la formule de Fourier, l'association du *talent* et du *travail*, et encore, dans son plagiat incomplet, le saint-simonisme néglige-t-il le *capital*, ce troisième terme non moins essentiel en présence d'intérêts si prompts à s'inquiéter. Le grand mobile du saint-simonisme, l'affection, qu'est-il auprès du pivot sociétaire, l'attraction? Qu'est la genèse de l'un auprès de la splendide cosmogonie de l'autre? la réhabilitation de la matière est-elle autre chose que le jeu libre des passions, moins leur mécanisme? l'éducation professionnelle n'est-elle pas une copie de l'éclosion des vocations? que devient l'association saint-simonienne sans mode de répar-

tition, auprès du mécanisme sociétaire, où tout est réglé, distribué, prévu? Le saint-simonisme n'en avait fait qu'un agent de monopole et de main morte; Fourier en fait du moins un instrument de liberté. C'est là, du reste, un contraste qui se reproduit dans les détails des deux réformes et qui résulte du point de vue particulier de chaque inventeur : toujours grand seigneur, même en bouleversant le monde, Saint-Simon était dominé par des idées d'autorité et de hiérarchie; homme du peuple, Fourier obéissait à un besoin d'émancipation et d'affranchissement. Ensuite Fourier n'a jamais attaqué de haute lutte des institutions que les hommes ont depuis long-temps appris à respecter, la sainteté du mariage, la propriété, la paternité, l'héritage. Ainsi Fourier a pour lui la date des idées, l'harmonie plus complète dans la création, la supériorité dans les vues : on le voit, tout l'avantage lui reste.

Entendons-nous dire pour cela que la découverte de Fourier soit infaillible et inattaquable? bien s'en faut. Seulement il est plus facile de la nier que de la discuter. Elle transporte la critique sur un terrain où les points d'appui lui manquent; elle argumente dans l'inconnu. Objecterons-nous, par exemple, que l'émancipation des passions, idée très peu neuve d'ailleurs en théorie, peut déterminer des résultats contraires à ceux que Fourier en attend; que l'état sauvage, entre autres, celui où les instincts sont le moins refrénés, n'est pas à beaucoup près un état social que l'on puisse présenter comme type et comme modèle? A cela, Fourier nous répondra que son système emporte non-seulement le libre essor des passions, mais aussi leur satisfaction plénière, ce qui est loin d'exister dans l'état sauvage, condition de misère, de privation et d'abrutissement. Objecterons-nous encore que, pour certaines passions sensuelles, l'expérience d'une liberté sans frein est faite depuis long-temps, et que ces passions, la gourmandise par exemple, vont toujours au-delà des satisfactions permises et raisonnables? Fourier nous répondra que les passions, dans leur incohérence et leur servitude actuelles, ont un jeu faussé qui disparaîtra dès que l'équilibre et l'harmonie régneront parmi elles, et que, dans l'ordre sociétaire, il ne restera de la gourmandise, invoquée comme obstacle, que ce qui sera juste et nécessaire pour l'amélioration des produits gastronomiques. Si nous persistons en demandant où pourra être l'utilité de la paresse, il nous sera répliqué que la paresse, fille du travail répugnant, n'est pas une passion radicale, mais seulement un vice de notre civilisation, vice annihilé dans le travail parcellaire, organisé par courtes séances.

Ainsi de tout le reste : le monde nouveau fournit solution à tout, et quand la controverse s'agite dans une éternelle pétition de principes, il n'y a plus qu'à se taire.

Reste la question d'avenir pour la doctrine sociétaire. Nous ferions volontiers des vœux pour qu'elle se résolût en faveur de Fourier, mais nous n'osons point y croire. Quand on aspire à réformer l'humanité tout d'une pièce, il y a trop de combats à livrer ; c'est vingt siéges dans un siége : un préjugé s'est à peine rendu qu'un autre se révolte. On a contre soi le pouvoir qui règne, les intérêts qui s'inquiètent, les positions qui se défendent, les routines qui s'effarouchent. Un esprit spéculatif se transporte facilement dans les sphères de l'idéal ; mais un peuple ne l'y suit pas. L'humanité est comme ces malades qui aiment mieux endurer une douleur familière et connue que s'abandonner aux hasards d'une expérience. Tout au plus adopte-t-elle ou subit-elle de loin en loin quelques progrès timides, lentement essayés, lentement consentis. Fourier, qui reconnaissait tous les instincts pour divins et bons, a dû accepter sans doute cette résistance comme un fait utile, nécessaire, en ce sens que se livrer au hasard et à la légère, c'est risquer de périr par les mains de l'empirisme.

Cependant il est dans notre espoir et dans notre conviction que la doctrine de Fourier pénétrera tôt ou tard, par quelques points de détail, la couche épaisse des habitudes régnantes. Ses parties les moins impératives, celles qui sont les plus voisines de nous, arriveront à bien les premières, et, dans un avenir lointain encore, d'autres pourront suivre. Déjà des symptômes assez concluans se font remarquer au sein des sociétés modernes : introduite par la force des faits, l'association y a marqué sa place. La diffusion des petits capitaux a créé l'association financière, qui se réalise à nos côtés, et, malgré quelques mécomptes, se légitimera par ses bienfaits. L'association ne doit point, ne peut point s'arrêter là. Quand le morcèlement du sol aura porté tous ses fruits, et qu'à la suite de dommages évidens, on reviendra de la culture émiettée à la grande culture, un autre pas se fera dans les voies d'une alliance entre les intérêts humains. De la propriété parcellaire naîtra l'association territoriale. Or, l'association territoriale, c'est la base de la découverte de Fourier.

LOUIS REYBAUD.

COURS

D'HISTOIRE ANCIENNE

PROFESSÉ

A LA FACULTÉ DES LETTRES, PAR M. CH. LENORMANT. —

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DE L'ASIE-OCCIDENTALE. (1)

Sur les rives de l'Euphrate, dans la vallée du Nil, ont vécu autrefois des sociétés puissantes. L'organisation sociale des populations de Babylone et de Thèbes a précédé de plusieurs siècles la civilisation européenne d'Athènes et de Rome. Le rapport de priorité est-il le seul rapport qui ait existé entre les vieilles monarchies de l'Orient et les sociétés grecque et latine? que doivent les derniers venus à leurs devanciers? les uns et les autres appartiennent-ils à une même famille, ou bien faut-il admettre que des races diverses se soient heurtées, travaillant mutuellement à se détruire? combien de familles humaines, combien de langues diverses ont figuré dans l'histoire du passé? quelles influences ont exercées les uns sur les autres tous ces peuples d'autrefois, dont quelques-uns n'ont laissé que des souvenirs?

La réponse à toutes ces questions, la solution de tous ces problèmes, se trouvait sur les tablettes de cette vaste bibliothèque d'Alexandrie, fondée par Ptolémée-Philadelphe, enrichie par ses successeurs, et détruite par les soldats de Jules César ou par les

(1) 1 vol. in-8o, Paris, Angé. 1837.

Arabes musulmans. Là se trouvait l'histoire de la monarchie égyptienne, écrite en langue grecque par le prêtre Manéthon; là se trouvaient les annales babyloniennes de Bérose, et, près de ces deux compositions capitales, les écrits d'une foule d'autres historiens dont il ne nous reste plus que les noms. De Manéthon, de Bérose, il n'est venu jusqu'à nous que des listes arides, mutilées, que des calculs fondus et refondus par les chronologistes chrétiens, que des chiffres et des noms altérés. Si donc les inscriptions des briques de Babylone et des rochers de l'Arménie, si les inscriptions des vieux temples de Thèbes et de ses grottes sépulcrales ne nous viennent en aide quelque jour, il est à craindre que le voile dont est couvert tout l'ancien monde ne soit jamais entièrement soulevé. Nous possédons, il est vrai, les livres sacrés des Hébreux qui n'avaient rien à redouter des désastres d'Alexandrie; mais le peuple juif n'a jamais pris une bien grande part aux mouvemens qui ont agité toutes les populations de l'Asie: cependant, rattachés aux Chaldéens par leur origine, esclaves des Égyptiens pendant plusieurs siècles, ils ont pu nous donner, sur ces deux peuples qui se partagèrent l'empire de l'Orient, des renseignemens précieux. Nous trouvons, en effet, dans les livres du législateur hébreu, un tableau des races humaines. Ceux qui refusent à Moïse l'infaillibilité résultant d'une inspiration divine, doivent admettre au moins que ce prophète a pu, par des moyens tout humains, bien connaître les diverses populations d'une partie de l'ancien monde. Tout ce dont il nous parle, inspiré ou non, il pouvait et devait le savoir; ce n'est pas sans motif qu'on attache à ses récits une grande importance: d'une part, il est bien instruit, nous devons le supposer; d'autre part, il est le seul dont les écrits soient venus tout entiers jusqu'à nous.

C'est donc au législateur des Hébreux que s'adresse M. Lenormant, chargé de suppléer M. Guizot dans la chaire d'histoire moderne de la faculté des lettres, pour savoir quelles races avaient élevé les merveilleux édifices de Babylone et les prodigieux palais de Thèbes. Recherchant dans l'Orient les origines de la civilisation grecque, il veut dès l'abord établir les caractères distinctifs, les ressemblances et les différences qui rapprochaient ou éloignaient les unes des autres ces grandes familles humaines auxquelles appartient tout le passé. Bien des essais ont été tentés déjà pour refaire l'histoire des vieux temps; bien des écrivains jusqu'ici ont fait et refait l'*histoire ancienne*; M. Lenormant essaie de la refaire à son tour. Son entreprise est louable. Il annonce un édifice entièrement neuf; nous aimons à croire qu'à la nouveauté se joindra la solidité, et nous accepterons volon-

tiers une bonne histoire toute neuve du passé, à la place de l'*histoire moderne* que nous promettait le titre de la chaire de M. Guizot.

Redire ou plutôt refaire tout le passé, la tâche est vaste. « Le lecteur prudent, nous dit le jeune professeur, s'effraiera peut-être avec moi des difficultés que présente l'exécution du plan que ce discours développe : pour le rassurer, il me sera permis peut-être d'annoncer que *j'ai déjà franchi, tant bien que mal, les plus graves difficultés. Dieu aidant, je ferai le reste.* » On voit que l'auteur sait allier avec la modestie la confiance dans les secours d'en haut.

Pour que les renseignemens donnés par Moïse sur les anciennes populations de l'Asie aient quelque valeur, il faut qu'il soit établi d'abord que ces renseignemens viennent bien de Moïse; par conséquent, la première chose que veut prouver M. Lenormant, c'est l'authenticité des cinq livres qui portent le nom du législateur hébreu. Cette authenticité lui paraît résulter : 1° de l'unité de doctrine que l'on remarque dans ces livres; 2° de quelques contradictions que l'on y a signalées. Suivons-le dans le développement de ces deux points.

Certains critiques, voyant dans la Genèse un dieu nommé *Elohim*, qui crée par la parole, puis un dieu nommé *Jehovah*, qui crée en façonnant la matière avec les mains, comme ferait un ouvrier, ont prétendu que le premier des cinq livres attribués à Moïse n'était autre chose qu'un amalgame de croyances diverses, et que par conséquent on n'y saurait reconnaître l'œuvre d'un législateur. M. Lenormant répond à cette objection de la manière suivante.

Le point de départ de la doctrine exposée par Moïse était une trinité. « Les patriarches avaient retranché le personnage féminin, déification de la matière. » Premier pas vers le spiritualisme. Il ne restait plus que « le dieu suprême, la source divine, le dieu père, *Elohim*; et le dieu secondaire, l'émanation, le démiurge, *Jehovah.* » Dans le récit de la Genèse, nous voyons figurer à la fois ces deux dieux, et la création toute spirituelle du dieu *Elohim* « est entachée d'imperfection par la présence du démiurge, legs des patriarches, que Moïse sans doute n'a point osé effacer. » On sent que Moïse « bâtit avec des matériaux d'une nature encore imparfaite; la croyance au dieu père et au dieu fils lui avait été léguée par un passé qu'il respectait; » mais, voulant faire un nouveau pas vers le spiritualisme, il amoindrit, autant qu'il est en lui, la personne du démiurge, qui, comme nous venons de le dire, *entache d'imperfection* la création toute spirituelle d'*Elohim*. Non, je me trompe, c'est le contraire que fait

Moïse. A l'aide d'un artifice de logique qu'il ne m'a point été donné de saisir, *Jehovah*, qui tout à l'heure représentait la création matérielle, et *entachait d'imperfection* la création d'*Elohim*, devient, avant la fin du paragraphe, le représentant « par essence de l'*être* et de l'*esprit*, » tandis que le dieu père, qui tout à l'heure représentait la création spirituelle, arrive à se confondre « avec la matière première ou le chaos panthéistique; » si bien que Moïse « amoindrit, autant qu'il est en lui, la personne même du père, en tant que cette personne, par sa nature universelle et compréhensive, implique encore une déification confuse de la matière. » Son but, on le voit, est de faire du fils le dieu unique des Hébreux.

Tout cela est neuf, assurément, très neuf, et n'était cet artifice de logique qui fait passer le père et le fils chacun à son tour par la matière et par l'intelligence, tout cela pourrait être clair. J'avoue franchement que je me suis tout-à-fait perdu dans ces évolutions du père et du fils, et que j'aime mieux accepter de confiance l'unité de la doctrine exposée dans la Genèse. Passons au second point : l'ancienneté du Pentateuque, prouvée par les contradictions qu'il renferme.

Les contradictions dans un livre historique semblent annoncer que des mains diverses ont concouru à sa composition. Des contradictions signalées dans les livres de Moïse ont porté certains critiques à regarder ces livres comme l'œuvre d'un compilateur, venu bien longtemps après le législateur juif. M. Lenormant combat cette objection avec beaucoup plus de clarté qu'il n'en a mis dans la discussion précédente.

Que le Pentateuque soit l'œuvre de Moïse, ou qu'il soit une compilation publiée sous son nom long-temps après lui, dans l'un et l'autre cas, il faut trouver une explication aux contradictions signalées. Lequel des deux, Moïse ou le compilateur, avait le plus d'intérêt à ne point laisser subsister des taches pareilles? Évidemment c'est le compilateur, jaloux qu'il devait être de prévenir et d'écarter les objections que l'on pouvait élever contre l'ancienneté revendiquée par lui pour l'œuvre dont il était l'auteur. Si donc l'on peut dire que le compilateur tardif a laissé subsister les contradictions signalées comme n'ayant « aucun inconvénient notable, il est aisé d'en dire autant de l'écrivain primitif, bien moins soucieux de se répéter et de se contredire, puisqu'il n'avait aucunement à se donner pour ce qu'il n'était pas. » Qu'importaient à Moïse, en effet, les contradictions? Il n'avait point à craindre qu'on s'en fît une arme pour lui contester l'antiquité

de la doctrine qu'il annonçait; il la donnait comme nouvelle. Sa position était tout autre que celle d'un compilateur qui veut tromper sur l'origine de son livre. Tout cela, du moins, est aussi clair que neuf; je n'ose ajouter que tout cela est également démonstratif en faveur de l'authenticité du Pentateuque. Mais j'aime à croire que cette authenticité repose sur d'autres preuves moins neuves peut-être que celles du jeune professeur, mais non moins solides cependant; et j'adhère volontiers à cette conclusion : le Pentateuque est l'œuvre de Moïse. Ce point établi, passons à l'examen des renseignemens que Moïse nous a transmis; je veux dire, examinons l'usage qu'en a fait M. Lenormant.

Dans le chapitre X de la Genèse, Moïse cite les trois fils de Noé, *Sem*, *Cham* et *Japhet*, comme ayant donné naissance à trois grandes familles; et sous le nom de chacun d'eux il range les populations diverses dont ces familles étaient composées. D'après quel caractère a-t-il entendu distinguer ces trois groupes? A-t-il été guidé par quelque ressemblance physique, ou bien par l'identité du système religieux, ou bien encore par la communauté de langage, ou enfin par quelque autre rapport? Nous l'ignorons entièrement; le texte de Moïse ne nous offre qu'une aride nomenclature de noms propres. Première difficulté. Admettons qu'en traversant des milliers d'années pour arriver jusqu'à nous, chacun de ces noms propres se soit conservé pur de toute altération; nul d'entre eux ne nous peut servir sans avoir été préalablement assimilé à quelque dénomination conservée dans les écrits des Grecs et des Latins; or, nous savons à quel point les Grecs et les Latins ont altéré les noms orientaux, et comment à ces noms ils en ont fréquemment substitué d'autres tout-à-fait différens. Si nous n'avions d'autre guide que l'oreille, qui de nous, dans les *Egyptiens*, reconnaîtrait le *Misraïm* de Moïse? Qui, dans les *Ethiopiens*, les *Libyens*, les *Phéniciens*, reconnaîtrait *Chus*, *Phut*, *Chanaan?* Deuxième difficulté. C'est à désespérer d'obtenir du chapitre X le moindre éclaircissement. Cependant M. Lenormant n'a point reculé devant les difficultés que je viens d'indiquer; il s'est plu même à leur en adjoindre d'autres, ainsi qu'on va le voir.

Les écrits de Moïse ne sont pour M. Lenormant qu'une œuvre historique ordinaire, soumise par conséquent aux mêmes chances d'altération que tous les autres livres arrivés jusqu'à nous à travers les mains de mille copistes. Le jeune professeur reconnaît qu'on a dû y introduire successivement des *gloses* ou *scholies* et des *interpolations* faites dans un but politique ou religieux; il admet en par-

ticulier que le tableau des descendans de Noë a dû être *complété* postérieurement à Moïse. Assurément cette manière de voir n'amoindrit point la seconde des difficultés que nous avons signalées; bien loin de là. Il y a plus : M. Lenormant admet comme appartenant à une même population, les dénominations semblables ou *à peu près semblables*, qui se rencontrent, soit dans la même généalogie, soit dans les généalogies parallèles de Sem, de Cham et de Japhet. Quand je dis *à peu près semblables*, j'entends que M. Lenormant admet l'identité des noms toutes les fois que les lettres dont ils sont composés sont susceptibles de permutation dans les divers dialectes d'une même famille de langues; c'est bien là une difficulté nouvelle ajoutée aux précédentes.

Du principe admis par M. Lenormant, il résulte nécessairement l'apparition d'un certain nombre de contradictions dans les récits de Moïse. On pourrait, dans ces contradictions, voir un embarras; pas du tout. M. Lenormant y voit d'abord une preuve *de la parfaite bonne foi* de l'écrivain; en effet, dit-il, « si Moïse avait été préoccupé d'un système, s'il avait fait violence aux faits pour mieux l'établir, son premier soin sans doute eût été de faire disparaître les contradictions qu'il trouvait entre les traditions reçues. » Bien plus, l'apparition du même nom ou d'un nom à peu près semblable, dans les rangs des descendans de Cham en même temps que dans ceux des fils de Sem, a mis M. Lenormant sur la trace d'un fait fort important, celui des amalgames réitérés des fils de Sem avec les fils de Cham. Ces amalgames, en effet, expliqueraient fort bien la confusion introduite dans les généalogies; les races mêlées se rattachant tantôt aux *Sémites*, tantôt aux *Chamites*.

C'est à l'aide de deux principes différens que M. Lenormant supplée au silence de Moïse sur le caractère distinctif des trois grandes familles. Les fils de Japhet, que Moïse connaissait à peine, sont par lui classés d'après l'identité de langage; tel est le premier principe. Les fils de Cham, que Moïse connaissait mieux, sont classés d'après la ressemblance physique; deuxième principe. Quant aux fils de Sem, que Moïse connaissait fort bien, M. Lenormant ne dit point d'après quel rapport ils avaient été classés. Il y avait bien entre eux communauté de langage, mais ce langage étant aussi celui de quelques populations de la race de Cham, ne peut être considéré comme caractère distinctif.

A ces deux principes, en ajoutant un troisième qui consiste à établir la synonymie entre les noms orientaux et les dénominations

grecques ou latines, uniquement à l'aide de l'oreille, toutes les fois qu'il n'y a point de motif d'agir autrement, M. Lenormant est conduit à des conséquences fort curieuses; nous allons les passer en revue.

Premièrement, les noms des fils de Japhet ne pouvant être assimilés qu'à l'aide de leurs consonnances, M. Lenormant use largement, à leur égard, du troisième principe dont nous venons de parler. *Gomer*, ce sont les *Cimmériens; Magog* représente les *Massagétes; Madaï*, les *Médes; Javan*, les *Ioniens* ou les Grecs, etc.; *Elisa*, fils de Javan, ce sont les *Hellènes; Tharsis*, les habitans de Tarse, c'est-à-dire les Ciliciens; *Cethim*, les habitans de Citium, c'est-à-dire les Cypriotes; *Dodanim* ou *Rodanim* (on lit l'un ou l'autre), les habitans de Dodone ou les Rhodiens. Dans cette synonymie, nous voyons figurer les Grecs; or, l'idiôme des Grecs est un des dialectes de la grande famille de langues que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de *indo-germanique;* nous arrivons donc à ce fait capital : tous les Japétiques de Moïse sont des indo-germains. « A ce tableau de la race indo-germanique donné par Moïse, dit M. Lenormant, il ne manque que les Indiens et les Germains. »

Pour établir la synonymie de la race de Cham, nous avons fort heureusement des secours autres que la consonnance des noms; je dis fort heureusement, car, certes, nous n'eussions pas reconnu les Égyptiens, les Éthiopiens, les Libyens et les Phéniciens, sous les formes Misraïm, Chus, Phut et Chanaan, aussi facilement que nous avons pu saisir les Médes dans *Madaï* et les Grecs dans *Javan*. Appliquant à cette race le deuxième de ses principes, M. Lenormant en bannit complètement les populations noires. « En effet, dit-il, si tous les fils de Cham sont réellement frères, il suffit de savoir que les Égyptiens et les Phéniciens étaient de race blanche, pour déclarer qu'aucun des chamites n'était noir. » Assurément ce n'est pas une chose sans importance et surtout sans nouveauté qu'une pareille conclusion. M. Lenormant est incontestablement le premier qui ait revendiqué la couleur blanche et l'origine asiatique pour toutes les populations libyennes et éthiopiennes. Nous marchons, on le voit, de plus neuf en plus neuf.

A la couleur blanche ne se borne pas la ressemblance des Chamites avec les fils de Sem. Nous avons vu plus haut l'amalgame de ces deux races résulter de certaines contradictions du texte de Moïse, ce qui nous indiquait déjà des rapports assez étroits. Maintenant M. Lenormant nous annonce l'identité fondamentale, ou, si l'on veut, l'identité originelle du langage chez les uns et les autres.

« L'on ne trouve pas, dit-il, plus de différence entre l'Hébreu, par exemple, et l'Égyptien, qu'entre l'Hébreu et tout autre rameau de la famille sémitique. » La découverte est assez importante ; l'auteur l'annonce avec assez de modestie et d'assurance tout à la fois, pour qu'il faille nous y arrêter quelque peu. « Pour être sincère, dit M. Lenormant, je dois avouer que le résultat auquel je crois être parvenu *n'est point le fruit d'une étude complète* des deux sources auxquelles j'ai dû puiser. Ce sont les inductions historiques qui se rattachent à l'occupation la plus habituelle de ma pensée, qui m'ont fait chercher les rapprochemens sur lesquels je m'appuie ; mais si ces rapprochemens n'avaient point été de la nature la plus évidente, je crois pouvoir me rendre la justice de dire que je ne m'y serais point arrêté. Tout au contraire, *à peine ai-je commencé cette recherche*, que j'ai vu jaillir à mes yeux une lumière si abondante, qu'il m'a été impossible de me refuser au témoignage de mes yeux. J'ai réuni un certain nombre d'exemples qui prépareront le lecteur à la conviction que j'ai acquise. »

L'abbé Barthélemy, à une époque où la langue égyptienne commençait à peine à être connue en Europe, écrivit quelques *réflexions générales sur les rapports des langues égyptienne, phénicienne et grecque.* Frappé de certaines analogies ou ressemblances, il arrivait à conclure l'existence d'une *langue primitive* commune à tous les peuples de l'ancien monde connu. Ces conjectures ingénieuses ont disparu devant une étude plus approfondie de la langue égyptienne, et depuis cette époque il a été généralement admis que, si le phénicien et le grec avaient quelques rapports avec l'égyptien, ces rapports étaient purement fortuits et du nombre de ceux qui peuvent exister entre choses tout-à-fait différentes.

M. Lenormant reprend aujourd'hui la moitié de la thèse que soutenait l'abbé Barthélemy; je dis la moitié, parce qu'il passe sous silence les ressemblances avec la langue grecque, dont il n'a pas besoin. M. Lenormant, aux argumens de Barthélemy, que je ne rappellerai point ici, joint d'autres argumens qui lui sont propres. Ce sont ces derniers que nous allons examiner. « Un objet d'étude, dit-il, non moins propre à amener la persuasion, consisterait à choisir un radical sémitique (hébreu, par exemple), qu'on réduirait à l'élément primitif monosyllabique, et qu'on suivrait ensuite dans toutes ses phases, à travers les divers dialectes. Je ne doute pas que, dans un tel travail, on ne pût intercaler les formes égyptiennes tout aussi bien qu'on a pu ranger les mots éthiopiens dans les vocabulaires

comparés des idiomes sémitiques. C'est ainsi, continue-t-il, qu'on démontrerait les rapports du mot copte *sêou*, être rassasié, avec les mots hébreux *sfa*, *sba*, qui ont une signification analogue. » Sur ce premier exemple, je ferai remarquer que la finale *ou* du mot égyptien paraît n'être point autre chose qu'une désinence passive, ce qui écarterait toute ressemblance.

Deuxième exemple. « La *science*, la *connaissance*, s'explique par l'emploi métaphorique du mot de *plénitude*. La science est la plénitude et la nourriture de l'esprit. Au copte *sbo*, *science*, nous trouvons à comparer un mot arabe, signifiant *il a contenu*, *il a renfermé dans son cœur*, etc. » Horapollon, sur l'autorité duquel s'appuie M. Lenormant pour assigner au mot *sbo* le sens de *plénitude de l'esprit*, Horapollon dit que celui dont la nourriture est assurée apprend les lettres, et que celui pour lequel il n'en est pas de même apprend un métier. De là vient, ajoute-t-il, que le mot *sbo*, signifiant *instruction*, s'interprète *nourriture complète*. On voit qu'il n'est nullement question ici de la plénitude et de la nourriture de l'esprit. Passons au troisième exemple.

« L'idée de *temps* et celle de *complément* sont identiques (je cite textuellement). *Les temps sont accomplis;* c'est une métaphore des plus communes. Les Égyptiens expriment aussi l'idée de *temps* par le mot *sêou*. A ce mot copte répond l'hébreu *souf*, *fin*, *complément*, etc.» L'identité résultant de ce que deux idées sont fréquemment employées ensemble! J'aime mieux croire que je n'ai pas compris.

Quatrième exemple. « L'idée de *remplir* et celle d'*accumuler* sont très voisines; l'hébreu dit *isf*, *il a accumulé*, *il a ajouté;* l'égyptien exprime par *souo*, *le blé*, le grain que l'on *amasse*. » Je saisis difficilement le rapport qui rattache l'idée *blé* à l'idée *accumuler;* tout objet susceptible d'être accumulé figurerait ici tout aussi convenablement que le blé.

« Je continue, dit M. Lenormant à la suite de ce quatrième exemple, je continue d'indiquer les différens emplois du même radical, *sans plus marquer la liaison des idées*, que l'esprit du lecteur suivra de lui-même. » Nous avons eu trop de peine à le suivre quand il marquait la liaison des idées, pour être tentés de le faire quand cette liaison cesse d'être marquée. Nous bornerons donc aux exemples ci-dessus l'examen des considérations neuves exposées par M. Lenormant. Ces exemples suffisent et au-delà pour démontrer, non pas l'identité fondamentale de la langue égyptienne et de l'hébreu, mais la pleine bonne foi de l'auteur lorsqu'il nous disait plus haut : « Le résultat

auquel je crois être parvenu, *n'est point le fruit d'une étude complète*, etc. » Sans nul doute, M. Lenormant ne se serait point arrêté aux rapprochemens que nous venons de voir, s'ils n'avaient été *pour lui* de la nature la plus évidente, nous aimons à lui rendre cette justice, tout comme il se la rend à lui-même; il a vu « jaillir à ses yeux une abondante lumière, » nous sommes loin de le contester. Mais nous pensons que l'on doit se tenir sur ses gardes, quand par hasard on saisit à première vue des similitudes fondamentales entre deux objets dont on ne connaît bien ni l'un ni l'autre. Nous pensons qu'il faut alors se défier de l'abondance de la lumière; car de pareille abondance il n'est trop souvent résulté que des éblouissemens. Vues de loin, bien des choses se ressemblent; approchez, ce sera blanc et noir. Mais c'est m'arrêter trop long-temps; je conclus en disant que si la blancheur de tous les fils de Cham est un point que l'on puisse concéder au jeune professeur, il n'en est pas de même de l'identité fondamentale des idiômes chamites et sémites.

Arrivons enfin à la race de Sem. J'ai dit que M. Lenormant, caractérisant le groupe des populations japétiques par la communauté de langage, et celui des populations chamites par la communauté de couleur, n'avait assigné à la race de Sem aucun signe distinctif. Cela n'est pas entièrement exact. M. Lenormant regarde la race de Sem comme une race secondaire, tandis qu'il fait des deux autres des races primitives. Sur quoi base-t-il cette distinction? Les rapports qu'il a cru voir entre l'idiome des Sémites et celui des Chamites, les amalgames qu'il a supposés entre ces deux grandes familles, l'ont bien mis sur la voie; mais c'est un passage de l'historien Justin qui l'a conduit à soulever entièrement le voile sous lequel jusqu'à lui se cachait la vérité. Arrêtons-nous quelques instans sur ce passage curieux qui modifie et complète les récits de Moïse d'une manière tout-à-fait inattendue.

Justin, abréviateur de l'histoire universelle de Trogue-Pompée, cite Ninus, le fondateur de l'empire assyrien, comme le premier souverain qui ait tenté d'accroître sa puissance par des conquêtes. Il est vrai, ajoute-t-il, que, dans les temps antérieurs, nous trouvons un *Vexoris*, roi d'Égypte, et un *Tanaüs*, roi des Scythes, dont le premier alla jusqu'au Pont-Euxin et le second jusqu'à l'Égypte; mais l'un et l'autre, laissant tranquilles leurs voisins, allaient au loin chercher, non point un accroissement à leur empire, mais seulement de la gloire pour leurs peuples. Cette manière de présenter les faits semble annoncer que notre historien ne croit pas bien fort à l'authenticité

de ce tournoi chevaleresque. Quoi qu'il en soit, Vexoris, arrivé sur les bords de l'Euxin, envoie sommer les Scythes de le reconnaître pour suzerain; les Scythes lui répondent très cavalièrement, et, sans l'attendre chez eux, ils se mettent en devoir de l'aller trouver; Vexoris, effrayé de leurs démonstrations, abandonne son armée et se réfugie précipitamment dans ses états. Les Scythes, profitant de l'occasion, s'emparent de l'Asie jusqu'à l'Égypte *où ils ne pénètrent point*, comme le dit très expressément notre historien; leur domination sur l'Asie dura *quinze siècles*, après lesquels cette contrée leur fut enlevée par Ninus, le fondateur de la monarchie assyrienne. Tout cela, on le voit, remonte bien haut; quinze cents avant Ninus, que l'on regarde comme le contemporain d'Abraham, c'est une époque antédiluvienne; aussi notre historien, tout en relatant ces vieilles conquêtes, a-t-il bien soin d'ajouter que, dans la réalité, le premier empire qui se soit agrandi par des conquêtes, est l'empire assyrien. C'est par inadvertance que M. Lenormant suppose, d'une part, que la conquête de l'Égypte dut être la suite du défi porté aux Scythes par le roi Vexoris, et, d'autre part, que cette conquête est celle dont il est fait mention dans les fragmens de l'histoire égyptienne de Manéthon; c'est par inadvertance, sans nul doute, car d'un côté Justin dit expressément que les Scythes ne pénétrèrent pas en Égypte, et, d'un autre côté, il nous apprend que le défi en question est antérieur de quinze siècles à l'empire d'Assyrie. Or, cet empire avait atteint déjà le maximum de sa puissance, lorsque l'Égypte fut envahie par les hordes phéniciennes ou arabes dont parle Manéthon. Ce serait assurément, comme le dit M. Lenormant, « ce serait un assez beau résultat que celui qui donnerait la démonstration de l'identité des conquérans de l'Égypte avec les Scythes. » Mais il faut renoncer à trouver ce beau résultat dans les compilations tardives de Trogue-Pompée. Nous verrons un peu plus loin si l'on ne pourrait l'obtenir par une autre voie; pour le moment, il nous reste à examiner une seconde assertion de Justin non moins importante que la précédente.

Entre les Scythes et les Égyptiens, dit cet historien, il y a eu de longues disputes au sujet de l'ancienneté de leur origine. *Diu contentio de generis vetustate fuit.* Chaque peuple de son côté, apportant les argumens qui lui semblaient militer en sa faveur, la victoire fut chaudement disputée. Enfin, cette lutte, bien innocente assurément et bien peu meurtrière, se termina à l'avantage des Scythes. Leurs raisons furent jugées supérieures à celles de leurs antagonistes, et

depuis lors ils passent pour être plus anciens que les Égyptiens. M. Lenormant a peut-être pris ce passage un peu trop au pied de la lettre, quand il y a vu « qu'il existait une *inimitié invétérée* entre les Scythes et les Égyptiens. » Les expressions *de generis vetustate* modifient quelque peu le *diu contentio fuit*. M. Lenormant va peut-être trop vite, quand, donnant « un peu plus d'extension à cette rivalité des Scythes et des Égyptiens, » il substitue aux uns toute la race de Japhet, aux autres toute la race de Cham, et voit, dans les paroles de Justin, « les peuples de Cham et ceux de Japhet préparés dès l'origine des choses à une lutte qui ne s'arrêtera qu'à l'extinction presque totale de la plus faible des deux races; » et surtout quand il conclut que dans l'origine il n'y avait, en Asie, « que des *Japétiques* et des *Chamites*, et que les *Sémites* sont un produit du mélange postérieur de ces deux races. » Il n'est pas facile, en effet, de concevoir comment, du contact de deux races primitives, préparées dès l'origine des choses à une lutte acharnée, il a pu résulter une race secondaire, aussi nombreuse, aussi puissante que la race de Sem. Assurément il faudrait bien des siècles d'une *inimitié invétérée*, pour qu'il en pût sortir quelque résultat semblable; à voir les choses comme le vulgaire, il semblerait que c'est non pas une inimitié, mais une *amitié invétérée* qu'il eût fallu en pareil cas. Ce serait une chose bien neuve que la race de Sem résultant d'une rage de destruction qui pousse les uns contre les autres les Japétiques et les Chamites. Y a-t-il donc raison suffisante *pour soutenir en face à Moïse qu'il se trompe* (p. 296), quand il déclare sœurs les familles de Sem, de Cham et de Japhet? Je ne me charge point de décider; mais je pense que Trogue-Pompée et son abréviateur Justin n'ont rien à faire dans cette question, et que la guerre d'argumens dont ils parlent a été faite, non point par les Scythes et les Égyptiens en personne, mais seulement à l'occasion des Scythes et des Égyptiens; je pense en outre que de cette guerre il n'est jamais résulté la moindre mésintelligence entre les uns et les autres.

Cependant, indépendamment des dires de Trogue-Pompée, M. Lenormant ne renonce point à mettre les Scythes aux prises avec les Égyptiens. Les grandes scènes militaires, copiées sur les vieux monumens de l'Égypte, nous représentent les rois de la dix-huitième dynastie faisant une guerre continuelle à des étrangers dont le nom, déchiffré à l'aide de l'alphabet phonétique, se lit *Scheto*. De *Scheto* à *Scythes*, il n'y a qu'un pas; et ce pas, M. Lenormant le franchit sans hésiter. Certainement *Scheto* représentera les *Scythes* au moins aussi

bien que le *Magog* de Moïse. Mais ce qui nous donne à réfléchir, c'est que, d'une part, les fragmens de Manéthon signalent les pasteurs conquérans de l'Égypte comme des Phéniciens ou des Arabes; c'est que, d'autre part, les Grecs, qui du *Magog* des Orientaux ont fait les Scythes, altéraient étrangement les noms propres, de sorte qu'avec eux il faut grandement se défier des ressemblances; c'est que, enfin, le groupe qu'on lit aujourd'hui *Scheto*, pourrait fort bien se lire autrement : ce groupe, en effet, se compose de deux parties, dont la première, dans l'inscription bilingue de Rosette, représente constamment l'idée *autre*, en égyptien *ke*; de sorte que la lecture *nischeto* pourrait bien quelque jour se transformer en un mot du genre de *nikejoou*, nom que portait une des villes du littoral de l'Égypte, et qui répond exactement au grec *alloethnes*, les étrangers. Dans la traduction qu'il nous a donnée des inscriptions gravées sur un obélisque à la gloire de l'un des rois de la dix-huitième dynastie, Hermapion nous apprend qu'*il a sauvé l'Egypte en triomphant des étrangers, tou alloethnous*. Rien ne prouve qu'il n'y eût pas des Scythes dans les hordes qui jadis envahirent l'Égypte, et s'y maintinrent pendant plusieurs siècles; mais aussi nous devons dire que le mot *Scheto*, quand il serait incontestable, ne semblerait pas suffisant pour démontrer la présence de ces peuples dans la vallée du Nil.

Nous ne nous arrêterons point à ces tableaux *ethnographiques*, trouvés dans les tombes royales de l'Égypte, et que M. Lenormant rapproche des récits de Moïse. Il y reconnaît les *Chamites*, représentés par les Égyptiens de couleur rouge; les *Sémites*, au teint blanc et aux cheveux noirs; les *Japétiques*, aux yeux bleus, aux cheveux cendrés ou blonds. Comme ces personnages divers sont appelés indifféremment *Namou* et *Tamhou*, noms du même genre que *Scheto*; comme les comparaisons établies par M. Lenormant reposent uniquement sur des accessoires de forme, de couleur, d'accoutrement, qui probablement sont en partie conventionnels, il est difficile de considérer de pareils rapprochemens autrement que comme un jeu d'imagination. Sous cette désignation générique de *Namou* et de *Tahmou*, il reconnaît ici des Juifs, là des Arabes, plus loin des Chaldéens, puis des Assyriens, etc.; de là force conjectures sur les connaissances et les conquêtes des Égyptiens. C'est tout naturel; en pareil chemin, il n'y a point de raison pour s'arrêter. Une chose, entre autres, m'a frappé dans cette longue digression, ce sont les conséquences que tire M. Lenormant des *longs yeux fendus en amande;* involontairement je me suis rappelé que, dans les peintures égyp-

tiennes, tous les personnages indistinctement ont de *longs yeux fendus en amande.*

Quant aux *Hébreux captifs en Egypte* que M. Lenormant a retrouvés dans les peintures des grottes sépulcrales de l'Heptanomide, ou Égypte moyenne, ils ne sont autre chose que le résultat d'une méprise. Ce tableau représente une petite caravane de *namou* armés, conduisant avec eux leurs femmes, leurs enfans, et plusieurs ânes chargés. Dans la légende explicative, M. Lenormant a cru voir qu'il était question de *surveillans* et de *captifs;* il en a conclu, malgré les armes qu'ils portent, que ce sont des *namou* à l'état d'*ilotisme*, et que, par conséquent, il y a toute raison de les regarder comme des Hébreux. Mais le groupe hiéroglyphique dans lequel il voit des *surveillans,* donne à la lecture un mot dont l'analogue dans la langue égyptienne signifie *marchand.* Quant au symbole de captivité dont le nom de ces marchands est accompagné, il nous rappelle la précaution prise par les frères de Joseph quand ils vinrent habiter l'Égypte. D'après le conseil de Joseph, ils s'annoncèrent comme ayant toujours été les *esclaves* du roi. Les prétendus ilotes ne sont donc autre chose, selon toute apparence, qu'une de ces caravanes de marchands qui, dans tous les temps, sont allés vendre aux Égyptiens les produits de l'Asie. Cela étant, peu nous importe la date du tableau et celle du roi *Osortasen*, qui s'y trouve mentionné. Quand je dis *Osortasen*, c'est peut-être *Osorthon* que je devrais dire, car les papyrus bilingues du musée de Leyde nous montrent le *t* suivi d'un *s* dans l'écriture égyptienne, rendu fréquemment par le *th* grec.

Je n'ai point la prétention d'avoir signalé tout ce qu'il y a de neuf dans le livre de M. Lenormant. Il eût fallu m'étendre outre mesure; il m'eût fallu citer ces noms propres du chapitre X de la Genèse, qui, ne trouvant aucun analogue dans les noms des peuples connus, deviennent « une preuve de la haute antiquité du texte. » Tous ces noms, en effet, ont dû représenter des populations célèbres. M. Lenormand attache, dit-il, une *importance décisive* à ce genre de démonstration. Il m'eût fallu montrer le jeune professeur retrouvant sur les plus anciennes peintures de la Grèce le type inconnu des Phéniciens. En effet, si les Grecs ont, comme on l'assure, reçu des Phéniciens l'art du dessin, ils ont dû, suivant M. Lenormant, retracer dans leurs premiers essais des figures phéniciennes. Mais j'ai trop dépassé déjà les bornes que je m'étais proposées. En voilà assez pour le fond.

Quant à la forme, n'en parlons point. Ce n'est pas qu'elle soit moins

remarquable, moins curieuse que le fond : non, certes; mais elle est, avec plus de richesse, la même que dans un millier de volumes qui ont joui ou qui jouissent encore d'une certaine réputation. Il y aurait assurément quelques réclamations à élever en faveur du vocabulaire, en faveur de la syntaxe; il y aurait quelques observations à faire sur le choix des figures. Mais je craindrais, en épluchant minutieusement l'œuvre de M. Lenormant, de me voir affublé du titre d'*ultra-classique*. Je n'ai nulle envie d'ailleurs de prêcher dans le désert. Que notre langue française s'arrange comme elle l'entendra avec M. Lenormant comme avec tant d'autres qui la mettent en œuvre. Je passe donc rapidement sur « ces vallées, semblables à autant de coupes d'où *le parfum de la société humaine s'élève en fumée vers le ciel* (1), » sur « le *repaire* et les grands bras du mont Taurus, » sur « le désert qui dispute *fièrement* le passage aux grands fleuves (2), » sur « *les deux pôles opposés* de l'histoire primitive, » de même que sur « ses *colonnes de reconnaissance* (3). » Je ne m'arrête point au « *fumier social* dans lequel ont leurs pieds les plantes les plus belles que le soleil de l'intelligence ait fait éclore (4), » non plus qu'à la « *couche* sur laquelle dort tranquillement l'Europe, » quoique cette *couche* vaille assurément le *repaire* du mont Taurus. Je laisse de côté ces raffinemens de critique, qui, « *du fond* d'un cabinet de *Rostock* ou de *Kœnigsberg*, viennent chicaner vingt-quatre siècles sur *le fond* de leur plus solide croyance (5); » et cependant j'aurais beau jeu à m'y arrêter. *Un cabinet de Rostock!* c'est là de la couleur locale; il ne s'agit pas vraiment d'un cabinet quelconque; puis, *le fond*, *du fond*, cela se décline; mais je passe. « Les agens surnaturels qui, *traduits du génie oriental dans le nôtre*, se réduisent, la plupart du temps, à de simples formes de langage (6), » ne m'arrêtent pas davantage; je ne veux point voir ces agens que l'on traduit d'un génie dans un autre; je me borne à une citation, parce que j'en dois au moins une pour mettre à l'abri de tout soupçon mon impartialité. Cette citation, je l'emprunte à la page 26 et aux suivantes :

« Je serais un ingrat, messieurs, si je déniais les obligations que j'ai à la belle science que Vico a créée. *L'enfant qui marche aujourd'hui ne calomnie pas le doigt de sa mère qui le soutenait il y a si peu de jours.* » Puis quelques lignes plus bas : « *Ces monstres de synthèse*, passez-moi l'expression, messieurs, ne surgissent qu'à l'aurore d'une science. *Un Buffon n'a pu deviner la théorie de la terre qu'alors que la*

(1) Pag. 46. — (2) Pag. 45. — (3) Pag. 47. — (4) Pag. 1. — (5) Pag. 167. — (6) Pag. 171.

géologie (c'est-à-dire la théorie de la terre) *n'existait pas.* Plus tard, quand l'enchaînement des faits a pris une signification positive, quand les causes, *d'obscurément divines qu'elles étaient, sont devenues intelligiblement providentielles*, les lois nouvelles que prononce la philosophie, ne peuvent plus résulter que de l'examen patient et de la critique rigoureuse des faits..... Quand il faudra que les résultats isolés des diverses applications de l'intelligence prennent une forme harmonieuse et durable, laissons, messieurs, cette œuvre *à la plume qui peint d'un trait, à la voix qui sculpte d'un mot;* brûlons sans pitié toutes les généralités qui pullulent à la surface de notre littérature. »

J'en ai dit assez, je pense, pour montrer de quelle manière l'*histoire ancienne* est professée dans la chaire d'*histoire moderne* de la faculté des lettres de Paris, pour montrer quelle espèce d'enseignement se produit dans cette chaire sous l'imposant patronage de M. Guizot. J'ai été prolixe, j'ai été minutieux, j'ai dû fatiguer ceux qui m'auront voulu suivre; mais aussi ce n'est pas d'un livre ordinaire qu'il s'agit; un livre ordinaire eût passé sans attirer notre attention. Les doctrines du jeune suppléant de M. Guizot sont l'objet d'un enseignement public, d'un enseignement officiel. Ce n'est point un jeu, cependant, que la mission d'instruire cette jeunesse qui, de tous les points de la France, je devrais dire de l'Europe, vient s'asseoir chaque année sur les bancs de la Sorbonne. Non, la sollicitude des familles n'envoie point cette jeunesse studieuse pour qu'elle soit livrée, comme matière à expérience, aux essais informes et indécis de suppléans novices, chez lesquels on demanderait au moins de la maturité. *Experimentum faciamus in animâ vili*, « expérimentons sur cette vile espèce, » n'est point une maxime de notre temps, et surtout n'est point une maxime applicable aux premières écoles de la France. Que les jeunes gens, ambitieux d'annoncer des choses nouvelles, s'exercent longuement dans l'ombre, puis qu'ils soumettent au public, à l'aide de la presse, les résultats de leurs persévérans efforts. Avant qu'il leur soit permis de les produire dans une chaire publique, dans une chaire de la Sorbonne, il faut que ces choses nouvelles aient subi l'épreuve de la critique, il faut qu'elles aient été soigneusement mûries, il faut surtout qu'elles soient bien fixes, bien arrêtées. Ce serait une étrange chose, vraiment, qu'un professeur d'histoire obligé périodiquement de remplacer par des assertions contradictoires ses précédentes assertions. Quelle confiance peut inspirer à ceux qui l'écoutent celui qui viendra leur dire comme M. Lenormant : « Des considérations nouvelles, dans mon cours de l'an 1836 — 37, m'ont

déterminé à reculer d'*un siècle plus haut encore* la date de l'Exode; » et puis : « Dans le cours de l'année 1836—37, j'ai été amené à placer la date d'Abraham à une époque beaucoup plus reculée que je ne l'avais pensé lorsque j'écrivais ces lignes ! » Mais vraiment si vous n'avez pas encore des principes arrêtés, qui donc vous oblige à professer ! et vous qui de l'autorité de votre nom couvrez un pareil abus, quel compte sévère n'a-t-on pas droit de vous demander ! Je veux bien qu'on ne vous fasse point un crime d'avoir livré à l'*histoire ancienne* une chaire qui vous a été confiée pour l'enseignement de l'*histoire moderne;* mais, pour qu'il soit permis de se taire sur un pareil changement de destination, il faudrait que ce changement fût justifié par l'éclat, par la solidité de l'enseignement nouveau. Vainement avons-nous, dans l'œuvre de M. Lenormant, cherché une justification pareille. Cette œuvre eût demandé de l'indulgence et des encouragemens, si l'auteur nous l'eût présentée comme le fruit de ses recherches privées; publiée par lui comme le résumé d'un enseignement officiel fait sous le patronage de M. Guizot, cette œuvre n'appelle plus qu'une critique sévère. A ceux qui me reprocheraient la verdeur de la forme, je dirai que la patience me manque pour faire un siége en règle autour de chaque absurdité, pour battre en brèche sérieusement une chose ridicule; à ceux qui relèveraient les longueurs et les minuties, je dirai que mes conclusions sont trop sérieuses pour que je les veuille établir sans avoir aux yeux de tous plus que dix fois raison.

Dr Dujardin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1837.

Les élections sont terminées, moins celles de la Corse, qui ont toujours lieu un peu plus tard, et l'élection de l'arrondissement de Ploërmel qu'un accident imprévu a forcé d'ajourner. A cela près, la troisième chambre de la révolution de juillet est complète, et l'épreuve tentée par le ministère du 15 avril est subie. Cette épreuve est heureuse dans l'ensemble de ses résultats; elle n'a point affaibli le gouvernement; elle a diminué la force numérique des oppositions extrêmes; elle a sensiblement amoindri le parti doctrinaire; elle a fait gagner un grand nombre de voix au centre gauche et à cette fraction de l'ancienne majorité qui avait accueilli avec le plus d'empressement l'amnistie et le système de conciliation; enfin, elle ouvre au pays une assez longue carrière à parcourir dans la nouvelle voie où l'a fait entrer le ministère de M. Molé, et la dissolution est pleinement justifiée. Cependant, quelque favorables que soient ces résultats, tout n'y répond pas aux prévisions et aux calculs qu'on avait cru pouvoir baser sur les circonstances et l'état présumé des esprits. Ainsi, généralement on ne s'attendait pas à autant de nouveaux choix. On portait à quatre-vingts, tout au plus, le chiffre des changemens probables dans le personnel de la chambre; or, il y en a cent quarante-six, en comptant les nominations doubles, c'est-à-dire celles de MM. Thiers, Arago, Lamartine, Taillandier, Thiard, Clausel, Tupinier, Chasseloup-Laubat, et deux ou trois autres, ainsi que les simples mutations qui sont moins nombreuses; et sur ces cent quarante-six changemens, on trouve déjà cent trente noms absolument nouveaux. Voilà le premier point sur lequel les calculs étaient restés en arrière de la réalité. Autre mécompte. Le parti carliste, qui avait, il est bon de le rappeler,

sonné le premier la trompette, long-temps avant que la dissolution eût acquis un caractère officiel, le parti carliste se flattait de jouer un grand rôle dans les élections, de s'y fortifier pour son propre compte, et quand il ne triompherait pas sous son drapeau, de faire pencher la balance du côté où il se porterait. On le croyait décidé à prendre part, plus qu'il ne l'a fait, au mouvement électoral; et dans la supposition qu'il y prendrait part, on le croyait capable d'y exercer plus d'influence qu'il n'en a réellement, d'y déployer plus de forces qu'il n'en possède. L'opinion qu'il s'attachait à donner de sa puissance avait gagné dans les partis contraires. Personne n'eût été surpris de voir M. Berryer revenir à la chambre avec cinquante ou soixante voix légitimistes, qui l'auraient reconnu pour leur chef et auraient aveuglément suivi son mot d'ordre. On s'était enfin, pour tout dire, presque habitué à l'idée de voir le gouvernement et le sort des grandes questions politiques dépendre du parti carliste, et on apercevait dans cette situation la source de graves embarras, comme le germe de combinaisons nouvelles entre les divers élémens de la puissance parlementaire. Mais les choses ont tourné tout autrement; le parti carliste n'a été rien moins qu'unanime dans les élections; beaucoup se sont tenus à l'écart, comme par le passé; et selon les lieux, les influences particulières, l'ardeur des ressentimens, les considérations de personnes, les uns ont fait du pessimisme, c'est-à-dire voté pour les candidats de l'opposition la plus avancée; les autres ont embrassé le rôle de conservateurs, c'est-à-dire voté pour les candidats du gouvernement; d'autres enfin se sont résignés à faire passer des hommes inoffensifs, estimés de tous les partis dans leur ville, hommes modérés qui suivent le plus fort sans bassesse, uniquement parce que le plus fort garantit mieux les intérêts essentiels de la société, quand il est, d'ailleurs, un gouvernement régulier. Il est résulté de tout ceci, manque de tactique, ou manque de moyens réels, que le parti carliste s'est affaibli, qu'il reviendra moins nombreux à la chambre, et que par conséquent il se perdra dans la minorité, au lieu d'y exercer l'influence prépondérante d'un arbitre.

Plusieurs triomphes de l'opinion radicale figurent aussi dans les résultats inattendus de l'appel qui vient d'être fait au pays légal. On ne croyait pas que cette opinion eût conservé ou acquis tant de puissance dans le sein du corps électoral. Mais puisqu'elle existe au sein de la nation, il n'est pas à regretter qu'elle se trouve représentée au sein de la chambre dans la proportion de ses forces. Les passions qui animent ses chefs, les théories de gouvernement dont ils se proclament les apôtres, la valeur oratoire et le mérite politique qu'une admiration sur parole attribue à quelques-uns d'entre eux, tout se produira aussi librement que le comporte la tribune de la chambre des députés, et tout sera jugé. Vues de près, transportées sur un théâtre plus vaste, appliquées à des objets nouveaux, ces facultés que l'esprit de parti exalte avec tant de chaleur, perdront peut-être beaucoup de leur éclat. Leur présence à la chambre aura d'ailleurs un autre effet. Déjà on suppose que M. Garnier-Pagès pourrait avoir des rivaux. Si c'est moins par le talent

de la parole que par la violence du langage et l'exagération des idées, s'ils se posent hardiment comme ennemis de la constitution et de la monarchie, ils produiront une scission plus éclatante dans la gauche, ils forceront l'opposition dynastique à se caractériser de plus en plus, et ils fortifieront le gouvernement en refoulant vers lui tout ce qui veut sincèrement sa conservation.

Il y a néanmoins, dans ce qui vient de se passer à propos des élections, un fait qui nous a plus frappés que la nomination de M. Michel (de Bourges) ou celle de M. Martin (de Strasbourg), et qui est de nature à faire sur les esprits sérieux une vive et profonde impression. Les élections attestent, non pas tant par le résultat officiel que par la chaleur de la lutte et le nombre de voix que les candidats du parti radical ont trouvées presque partout, combien l'opinion démocratique a de force dans le pays. Les chiffres parlent; et si, dans l'espace de temps qui nous sépare des élections prochaines, elle faisait autant de progrès que depuis les élections de 1834, l'opinion démocratique pourrait bien, par la composition de la chambre élective, se trouver un jour maîtresse du gouvernement. C'est un évènement qu'on aurait à redouter, si par des actes imprudens et mal calculés on réveillait les vagues inquiétudes sous la préoccupation desquelles ont été faites un grand nombre d'élections, malgré l'heureuse influence du système réparateur de M. Molé. Nous avons dit cependant que l'opposition a perdu, et c'est vrai : elle tiendra moins de place dans la chambre; mais les suffrages qu'elle a obtenus sont en proportion supérieure, et encore la formation de son comité lui a-t-elle été souvent préjudiciable.

Un des principaux élémens de l'ancienne chambre reparaîtra dans la nouvelle, accru et fortifié : c'est le centre gauche; seul il n'a pas fait de pertes, et il a acquis de 30 à 35 voix. Le groupe actif surtout du centre gauche est revenu tout entier à une immense majorité de suffrages : ce sont MM. Calmon, Chaix-d'Est-Ange, Dubois de la Loire-Inférieure, Ducos, Dupin, Dufaure, Etienne, Félix Réal, Fould, Ganneron, Malleville, Mathieu de la Redorte, Passy, Reynard, Royer-Collard, Roger du Nord, Sauzet, Teste, Vivien, etc. Le chef politique de ce parti a vu son nom sortir deux fois du scrutin, et trois candidatures improvisées lui ont valu un nombre imposant de suffrages, à Saumur contre M. B. Delessert, à Lille contre un candidat légitimiste, et à Réthel contre le maréchal Clausel. Le mouvement du corps électoral vers le centre gauche ne sera pas, nous l'espérons, un vain enseignement pour le pouvoir.

Le centre droit, au contraire, a perdu plus de 30 voix : MM. Chastellier, F. Delessert, Duchesne, de l'Espée, d'Entraigues, d'Haubersart, de Falguerolles, Augustin Giraud, Gouvernel, Hervé, Jay, Lacroix, La Réveillère, J. de Larochefoucauld, baron Merlin, Madier de Montjau, Pataille, Renouard, etc., etc., et il n'a gagné que MM. Benjamin Dejean, Dutier, de La Gillardaie, Cadeau d'Acy, Leclercq dans le Calvados. Si la phalange de M. Guizot a conservé ceux de ses membres auxquels on ne saurait contester le talent de le servir, elle a gardé aussi en partie ceux dont le zèle

imprudent ne manque pas de le compromettre. C'est surtout à la comparaison de ce que les autres ont gagné que le parti doctrinaire paraît avoir perdu, et aussi à cause des vides que les promotions à la pairie ont produits dans ses rangs.

Au reste, nous ne prétendons pas essayer ici la statistique de la chambre nouvellement élue. Ce n'est ni le lieu, ni le temps, et rien n'est plus trompeur dans la pratique. Une chambre est toujours ce que la font les circonstances et les hommes supérieurs qui savent s'en emparer, témoin celle de 1831, dans laquelle la politique du 13 mars n'avait d'abord trouvé rien moins que sympathie et faveur.

Ce qui contribue beaucoup à rendre ces sortes de calculs fort trompeurs, quand ils ne reposent pas sur plusieurs votes bien constatés dans un certain nombre de questions importantes, c'est que la politique ne joue pas toujours dans les élections le rôle qu'on suppose. Il y a des hommes qui, indépendamment de leurs opinions, se discréditent ou se recommandent aux yeux des électeurs par des indignités ou des qualités spéciales. Ces motifs échappent de loin à l'appréciation, et tel choix dont les journaux font un succès de parti, n'est au fond qu'un succès de personne, ou bien une simple affaire d'intérêt local. Ainsi ce n'est pas tant pour avoir défendu et voté une loi impopulaire que tel député n'est pas réélu : c'est pour avoir pris trop de soin de sa fortune personnelle; c'est pour s'être assuré, très jeune encore, dans une place de conseiller à la cour de cassation, une retraite avantageuse et sûre, précisément à l'époque où le traitement venait d'être porté de 12 à 15,000 francs.

Ailleurs ce sont des préventions plébéiennes et de vieilles animosités qui l'ont emporté sur le mérite politique des candidats. Nous ne saurions, pour notre part, nous empêcher d'exprimer un regret. Nous eussions désiré voir siéger dans le parlement de 1838 plus d'hommes jeunes et nouveaux ayant fait leurs preuves comme publicistes; dans le nombre nous citerons l'auteur de *la Démocratie en Amérique*, M. de Tocqueville; M. L. de Carné, que nos lecteurs ont depuis long-temps apprécié comme écrivain politique, ainsi que M. Lerminier, le brillant professeur du Collége de France. Ces publicistes, prenant chacun dans la chambre la place et la ligne politique où l'appelaient ses convictions, eussent souvent éclairé et agrandi les discussions. Nous parlons ici dans l'intérêt général et non dans l'intérêt particulier d'aucun amour-propre. Il était important pour tous que les hommes d'études qui ont fait de la carrière politique et parlementaire le but de leurs travaux pussent montrer à la chambre et au pays comment ils entendaient l'alliance du progrès avec l'ordre, de la modération avec la fermeté, des sentimens nationaux avec l'esprit politique.

Les élections générales ont présenté aussi, il faut le dire, un singulier spectacle, et elles prouvent que l'éducation politique du pays, des électeurs et des candidats n'est pas encore entièrement faite. Beaucoup ont mis, pour nousservir d'une expression récente, leur drapeau dans leur poche, ou

n'en ont montré qu'un côté, selon les lieux. On veut, avant tout, se faire élire, et alors on se laisse souvent aller à caresser le faible des électeurs outre mesure, contre la raison et contre la conviction personnelle. Il s'opère en même temps, sur la masse des élections, deux mouvemens convergens et quelquefois trompeurs, qui déplacent momentanément les hommes, dans l'intérêt d'un succès d'amour-propre, pour les rapprocher d'un terrain où leur marche est gauche et embarrassée. Pour ne pas tomber du côté où l'on penche, on se jette en avant ou en arrière, un peu à l'étourdie, et sans penser à la dignité personnelle, qui vaut mieux qu'une élection. Les uns, soupçonnés de vouloir détruire, se font conservateurs et prodiguent les protestations de dévouement à la constitution; les autres, soupçonnés de tiédeur dans le libéralisme, prennent des engagemens que ne désavouerait pas M. Garnier-Pagès. Une fois à la chambre, le naturel revient ou serait revenu, si les électeurs s'étaient laissé séduire.

Néanmoins, nous ne voulons pas nier qu'il ne se soit accompli sur des points un changement réel et sérieux, que bien des esprits ne se soient accommodés à la situation, soumis à la puissance des faits, et qu'ils ne soient maintenant disposés à dater d'une ère nouvelle, sans récriminer sur le passé. C'est au ministère du 15 avril, c'est à la sagesse de M. Molé qu'est dû cet heureux résultat, et telle est l'influence sous laquelle s'ouvrira la session. Un vaste plan de travaux publics, plusieurs lois d'attributions, des réformes à faire dans la législation civile, la question d'Alger ravivée par la conquête et la conservation de Constantine, tel doit en être le programme; où trouver place dans ces discussions pratiques pour les théories radicales ou les passions réactionnaires que plusieurs des députés de la nouvelle législature pourraient être tentés de porter à la tribune? Telle qu'elle est composée, la chambre sera-t-elle disposée à les écouter, à tolérer des violences qui ne sont plus de saison et n'ont plus de prétexte; et s'il faut subir, dans la discussion de l'adresse, les frais de deux ou trois réputations à faire, sera-ce un embarras chaque jour renaissant pour toute la durée de la session? Nous ne le croyons pas, et en voici la raison : c'est que le cabinet ne provoquera ces violences ni par son attitude, ni par ses projets, ni par ses actes, ni par son langage, ni par ces indiscrétions d'imprudens amis dont on rend quelquefois un ministère responsable. Il n'y a pas de lois de rigueur à présenter; elles ne sont pas dans le caractère des hommes qui le composent, et rien dans la situation des affaires n'en réclame de nouvelles. On ne peut donc pas s'attendre à voir renaître des débats irritans, et les questions d'intérêts matériels, d'administration, d'ordre positif, reprendront bientôt et conserveront le dessus. N'est-ce pas là qu'à travers tant d'épreuves on a cherché à en venir depuis trois ans?

Il est vrai que l'année dernière, aux approches de la session, le gouvernement se promettait la même sécurité, se croyait arrivé au même point, offrait dans le même espoir les mêmes alimens et ouvrait la même carrière à l'activité du pays; et cependant, comme les questions de parti, comme les théo-

ries et les systèmes politiques se firent jour et revendiquèrent leur empire dans cette chambre où le directeur des ponts-et-chaussées devait prendre la première place! On s'était trompé, il était trop tôt; il y avait encore une grande question à vider, celle de l'amnistie, et par l'amnistie à clore le passé. Ce n'est pas tout. Deux évènemens graves, l'un au début de la session, l'autre sur la fin de la discussion de l'adresse, devaient replonger le gouvernement et la chambre dans cet état de guerre d'où l'on sortait à peine, et où les souvenirs des précédentes sessions faisaient toujours si facilement rentrer. Nous voulons parler de l'attentat sur la personne du roi et de l'affaire de Strasbourg. L'influence de ces deux évènemens sur le moral de la chambre et sur l'attitude du pouvoir fut déplorable; elle les fit reculer d'un an, et parut tout remettre en question. Aujourd'hui, rien de pareil n'est à craindre, et on ne retomberait plus dans les mêmes fautes. Aussi le plan qui a échoué l'année dernière, peut et doit réussir cette année.

Le parti du gouvernement dans la chambre nouvelle est très fort; les deux oppositions extrêmes y comptent moins de voix, et plusieurs membres de la gauche se sont modifiés; les doctrinaires affaiblis ne peuvent créer d'embarras au ministère. La seule portion de la chambre qui ait incontestablement gagné dans les élections, le centre gauche, lui est favorable. Maintenant c'est à lui de conserver, dans le maniement quelquefois assez difficile de cette force, l'ascendant que lui ont donné, dans le cours des six derniers mois, le bonheur et l'habileté de sa politique. Il aura toujours, quoi qu'il arrive, un fort beau discours à mettre dans la bouche du roi pour l'ouverture de la session.

Avant que les chambres françaises soient ouvertes, les deux assemblées que la nouvelle constitution d'Espagne a établies se réuniront à Madrid. Les cortès ont terminé paisiblement leur session le 4 novembre, et ont reçu de leur dernier président des éloges emphatiques et outrés sur les services qu'elles avaient rendus à la patrie, les lumières qu'elles avaient apportées dans l'accomplissement de leur mission, la grandeur qu'elles avaient constamment déployée au milieu des dangers et des obstacles de leur longue carrière. L'histoire ne ratifiera pas ce jugement. Elle dira, au contraire, que ces cortès ont adopté bien des mesures impolitiques, partagé et servi des passions funestes au bonheur de l'Espagne, fait souvent cause commune avec les anarchistes, et presque toujours mal compris les besoins du moment et de la nation. Cependant elle leur saura gré d'avoir introduit dans la constitution de 1812 des améliorations immenses, et d'avoir, par là, rendu la monarchie compatible avec le système représentatif. Mais depuis la chute de M. Mendizabal tous leurs actes décelaient une irritation violente contre le pouvoir qui lui avait succédé. Elles cherchaient à l'embarrasser et à l'affaiblir par tous les moyens; elles poursuivaient d'avance dans M. de Toreno un des chefs du parti modéré qui dominera le nouveau corps législatif; elles faisaient un crime au baron de Meer, vice-roi de la Catalogne, des mesures vigoureuses qu'il venait de prendre à Barcelonne pour y rétablir l'ordre,

sur les instances et aux applaudissemens de la meilleure partie de la population. Le ministère de M. Bardaji, enfin délivré de cette chambre tracassière et passionnée, trouvera plus de justice dans celles qui vont lui succéder. Le sénat, composé par la couronne sur des listes triples de candidats élus par chaque province, réunira plus d'intelligence politique et de vrai patriotisme que les dernières assemblées, nommées sous l'influence des mouvemens révolutionnaires qui ont tant favorisé les progrès de don Carlos. On espère beaucoup en Europe de l'ascendant qu'il prendra sur les affaires, de la force qu'il prêtera au gouvernement, de la direction qu'il lui imprimera. La situation est certainement moins mauvaise qu'il y a trois mois; d'échec en échec, don Carlos a reculé de devant Madrid jusque dans les montagnes de la Navarre. Ses forces sont désorganisées; on se plaint autour de lui; les anciennes divisions reparaissent dans son camp et dans sa cour nomade; quelques-uns de ses généraux expient dans les fers leur découragement ou leurs revers. Mais l'année dernière, après le retour de Gomez dans les provinces insurgées et la levée du siége de Bilbao, la cause de don Carlos paraissait aussi bien compromise, et cependant, quatre mois après, on l'a vu reprendre l'offensive la plus hardie. Il ne faut donc pas conclure de l'affaiblissement momentané de don Carlos que son parti n'a plus de ressources, car il en a encore d'immenses, et le théâtre des opérations militaires est si vaste, que les armées de la reine peuvent perdre en détail ce qu'elles ont gagné depuis quelque temps sur l'ensemble de la guerre. En voici une preuve toute récente. Le général Oraa, détaché de l'armée d'Espartero, ramassait, dans le Bas-Aragon et dans le pays de Valence, les moyens nécessaires pour assiéger Cantavieja, place forte bien connue des carlistes, position très avantageuse, où les généraux constitutionnels n'ont pas réussi à cerner le prétendant. Cabrera, qui suivait tous ses mouvemens, est parvenu à l'atteindre dans un étroit défilé de ces contrées montagneuses, l'a impunément attaqué avec l'avantage des lieux, lui a tué beaucoup de monde, et l'a contraint à se retirer en désordre sur Castellon de la Plana. Ce sont deux ou trois surprises de ce genre qui ont plusieurs fois livré à Cabrera une grande étendue de pays, et forcé ensuite le gouvernement de la reine à d'énormes sacrifices pour y reprendre la campagne. Don Carlos est rentré en Navarre avec des troupes démoralisées et affaiblies; mais il a ramené le gros de son armée, et il a laissé derrière lui, dans la vieille Castille, des guérillas nombreuses qu'on aura de la peine à détruire, et qui lui prépareraient les voies pour une nouvelle expédition au-delà de l'Èbre, s'il redevenait assez fort pour l'entreprendre.

Le roi de Hanovre a consommé le coup d'état annoncé par le manifeste du 5 juillet. La constitution de 1833 est formellement abolie, le ministère renvoyé, la loi fondamentale de 1819 remise en vigueur. On promet en même temps au peuple hanovrien une diminution d'impôts, des sessions moins longues et plus rares, enfin tous les bienfaits possibles d'un gouvernement dans lequel il aura beaucoup moins à intervenir. Nous adresserons au roi

de Hanovre un singulier reproche : c'est de faire trop peu et pour trop peu de chose, car même avec la constitution de 1819, une assemblée d'états tous les trois ans et des sessions de trois mois, il ne sera pas ce qu'il veut être, ce qu'il a besoin d'être, un roi absolu. Il paraît que c'est surtout pour séparer de nouveau les revenus de la couronne d'avec la fortune publique, qu'Ernest-Auguste abolit la constitution octroyée ou plutôt consentie par son prédécesseur Guillaume IV. Mais les états qu'il doit réunir peuvent lui susciter des obstacles insurmontables, si le peuple hanovrien est aussi attaché qu'on doit le supposer à ses nouvelles institutions. Ces états ont été assez forts, en 1831, pour arracher au gouvernement toutes les concessions, toutes les réformes que le souverain actuel refuse de reconnaître, et ce n'est pas encore une victoire gagnée. Les ministres qui n'ont pas voulu s'associer au coup d'état de leur nouveau maître, et qui se sont retirés pour ne pas manquer à leurs sermens, n'étaient cependant pas de fougueux démocrates, et il est permis de penser qu'ils ont aperçu de grands dangers dans la carrière de réaction où le roi s'engage sans nécessité. Toutes les assemblées représentatives de l'Allemagne protesteront l'une après l'autre contre cette mesure, et déjà il faut ajouter les états de Hesse-Cassel à ceux qui ont rempli ce devoir. Comme symptômes de l'opinion, ces protestations ont leur importance; mais elles ne peuvent avoir de conséquences sérieuses, et les gouvernemens, même les plus sincèrement constitutionnels, se refuseront à porter l'affaire devant la diète de Francfort, qui, à vrai dire, n'a pas le droit de s'en occuper, et qui ne donnerait certainement pas à la question une solution très libérale. Le Hanovre perd dans les ministres qui ont fait accepter leur démission par le roi, des hommes sages, modérés, dévoués à leur pays. Ce sont MM. d'Alten, de Stralenheim, de Schulte et de Wisch. Les deux premiers jouissaient d'une estime et d'une considération universelle. M. Schulte était un administrateur intelligent et éclairé, qui avait introduit dans les finances du Hanovre une régularité parfaite. Il avait servi le roi Jérôme et encouru à ce titre la disgrace de la maison de Brunswick, après la dissolution du royaume de Westphalie; mais ses talens avaient bientôt fait oublier qu'il avait servi l'*usurpateur*, et on les avait utilisés de nouveau dans les plus grandes affaires du pays.

Le ministère démissionnaire n'a pas été immédiatement remplacé, et l'on en est resté aux conjectures sur la composition du cabinet qui doit mener à fin l'entreprise de l'ex-duc de Cumberland. Il sera probablement dirigé par M. de Scheele, qui a seul contresigné les deux ordonnances ou *patentes* royales du 5 juillet et du 1er novembre, contre les droits reconnus de la nation hanovrienne. M. de Scheele a été l'ame de toute cette affaire; depuis l'arrivée du roi, investi de son entière confiance, il est de fait le premier ou plutôt le seul ministre du Hanovre, et sera sans doute chargé d'achever ce qu'il a commencé. On lui accorde des talens, une certaine habileté, et beaucoup de facilité à manier la parole dans les assemblées politiques.

La province anglaise du Bas-Canada est livrée, depuis quelques années, à une agitation, qui paraît de loin assez menaçante, mais qui n'est pas dans la réalité aussi grave qu'on le suppose. Il n'y a pas de grief sérieux au fond de ce mécontentement, et l'administration anglaise ne s'est montrée ni intolérante, ni oppressive envers la population canadienne d'origine française. La prospérité du Canada, sous l'empire de cette administration, a pris un essor immense, et ce vaste pays, soumis au régime colonial, a vu sa population s'accroître dans la même proportion que celle des États-Unis. Les Anglais ont laissé aux habitans français du Canada leur législation civile, qui est encore aujourd'hui l'ancienne *coutume* de Paris, le régime féodal, toutes les institutions sociales et religieuses que les colons avaient transportées sur les bords du Saint-Laurent, de sorte qu'on retrouve au-delà de l'Atlantique une fidèle et complète image de la France de Louis XV. Cependant la population d'origine française, qui domine dans le Bas-Canada, semble prête à se révolter contre sa nouvelle métropole, et le gouverneur s'est vu obligé de dissoudre déjà plusieurs fois la chambre d'assemblée, ou conseil électif de la province, qui, de son coté, refuse les subsides. La chambre d'assemblée, française presque tout entière, ainsi que son président, M. Papineau, demande un changement considérable dans les institutions politiques du Canada. Elle veut que les deux chambres soient électives, pour que le gouvernement n'ait aucun moyen de neutraliser par la composition du conseil provincial, qui lui appartient, la majorité exclusivement canadienne de l'autre assemblée; et cette prétention est chaudement soutenue en Angleterre par les feuilles radicales et plusieurs orateurs du même parti dans le sein de la chambre des communes, notamment M. Hume et M. Roebuck. Mais M. Roebuck, avocat en titre des Canadiens, a échoué dans les dernières élections, et l'appui de son éloquence leur manquera dans la prochaine session du parlement, où les affaires du Canada seront certainement discutées.

Nous ne croyons pas que le mouvement canadien ait sa source dans un besoin réel et profond d'indépendance. C'est plutôt une querelle d'amour-propre national, quoique l'Angleterre ait pris à tâche de le ménager, et que l'administration de lord Glenelg, secrétaire d'état des colonies, soit très libérale. Les États-Unis se montrent fort indifférens à la petite lutte qui s'est établie dans le Bas-Canada entre la population et la métropole. Le gouvernement fédéral n'a pas encore sérieusement envisagé les conséquences éloignées qu'elle pourrait avoir, si elle venait à prendre un caractère plus grave, et la confédération y trouverait certainement une source d'embarras intérieurs et extérieurs qu'elle doit chercher à éloigner. Au reste, la question demeurera en suspens, jusqu'à ce que la chambre des lords ait adopté les résolutions votées dans la dernière session par celle des communes, pour assurer le service administratif de la province, malgré le refus des subsides par la chambre d'assemblée. Alors seulement li y aurait une crise, si le peuple canadien persiste dans sa résistance contre l'administration anglaise.

— Sous le titre d'*Essai sur la Métaphysique d'Aristote*, M. Félix Ravaisson vient de publier le premier volume d'un ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Cette première partie forme déjà un tout complet. Elle comprend, outre une analyse détaillée de l'ouvrage d'Aristote et de curieuses dissertations sur son authenticité, une très remarquable restitution de la théorie du philosophe grec sur la métaphysique ou *philosophie première*. Cette publication sévère et consciencieuse se recommande par un style net et élevé, et aussi par toutes les qualités désirables d'érudition et de solidité. Quant au fonds même du livre, il en sera plus au long question quand nous rendrons compte du travail de M. Ravaisson. La *Revue* a déjà consacré un article à la *Politique* d'Aristote; et en parlant de sa *Métaphysique*, c'est-à-dire de son ouvrage fondamental, elle ne fera que se conformer au retour général des esprits, en France et en Allemagne, vers les écrits, à tort oubliés, du philosophe de Stagyre.

— Nos lecteurs n'ont pas oublié divers épisodes sur l'Espagne, de M. Ch. Didier, insérés autrefois dans la *Revue*. L'auteur a depuis complété son travail, et vient de le réunir sous le titre d'*Une année en Espagne* (1). Deux qualités fort distinctes, une appréciation mâle et vigoureuse des faits, des hommes et de la réalité, et un enthousiasme politique sombre et sévère se font remarquer dans cet ouvrage. M. Charles Didier est à la fois peintre et homme de parti, et il y a dans son livre de quoi satisfaire tant la curiosité de ceux qui se plaisent surtout au spectacle et au *déshabillé* des choses, que les sentimens des hommes qui aiment à voir l'histoire devenir une vengeance et une prophétie menaçante. Nous examinerons une autre fois plus en détail le nouvel ouvrage de notre collaborateur.

Mouvement des Sciences.

La science en France, aujourd'hui, se trouve presque entièrement concentrée à Paris, et l'Institut est presque le seul lieu public où il en soit question. L'immense publicité qu'ont reçue les séances de cette académie par le compte rendu hebdomadaire de ses travaux, qui, pour quelques personnes, est un registre d'annonces gratuites, et l'analyse de ses séances donnée dans les divers journaux quotidiens, exercent une attraction puissante sur tous ceux qui ont besoin d'entretenir d'eux-mêmes le public; aussi la foule des lithotriteurs, des orthopédistes et des autres médecins adonnés à des spécialités, est accourue pour participer à cette publicité et à la large curée

(1) 2 vol. in-8o, chez Dumont, au Palais-Royal.

des prix Monthyon. Quelques villes de province possèdent, à la vérité, des établissemens et des publications scientifiques, et l'on peut citer en première ligne Strasbourg, Bordeaux, Caen et Montpellier; cependant tout ce qui s'y fait d'important revient encore à Paris comme à un centre unique. La Suisse et la Belgique, quoiqu'elles obéissent aussi en partie à la puissance attractive de Paris, ont des universités et des sociétés savantes où se produisent aussi des travaux bien dignes d'attention; mais c'est l'Allemagne avec ses grandes universités, ses nombreuses publications et sa réunion annuelle de naturalistes, qui semble être aujourd'hui la terre classique de la science proprement dite.

Le système des sociétés savantes d'Angleterre, de ces sociétés dont chacun peut être membre, moyennant une contribution annuelle, et qu'on n'a pu importer avec un plein succès en France, où les fortunes privées sont moins considérables, ce système ne paraît pas avoir produit jusqu'à ce jour de grands résultats; la réunion annuelle de l'association britannique qui vient d'avoir lieu est une vaste conversation entremêlée de communications souvent fort importantes, sans doute, mais qui ne sont pas toujours bien neuves. Les sociétés royales de Londres et d'Édimbourg, la société géologique et plusieurs autres, ont des réunions plus fréquentes, assez riches en communications originales, qu'elles nous font connaître dans des procès-verbaux et dans des transactions publiées avec un luxe dont la science profite.

Les travaux publiés en Suède ne sont pas sans importance, mais ils ne nous arrivent guère que par l'intermédiaire des Allemands. Les académies de Pétersbourg et de Moscou, qui comptent parmi leurs membres au moins autant d'étrangers que d'indigènes, publient leurs mémoires en diverses langues; l'Italie, qui pourtant présente des savans fort distingués, n'a point de centre où ils puissent se grouper et ne produit que des publications insignifiantes; les États-Unis d'Amérique, enfin, nous fournissent aussi quelques recueils scientifiques.

Ce n'est que dans cet ensemble de publications qu'on peut prendre une idée générale des progrès de la science; malheureusement il n'existe plus aujourd'hui de recueil comme le *Bulletin universel* de Férussac, pour en donner régulièrement une analyse.

Sans prétendre nous-mêmes tenir lieu de ce recueil important, nous essaierons de donner chaque mois un précis clair et simple de ce qui nous aura paru le plus remarquable, en remontant, quand il sera nécessaire pour l'intelligence du sujet, à des faits antérieurement publiés, nous attachant surtout à ceux qui paraissent susceptibles de quelques applications usuelles.

Les étoiles filantes. — Depuis que M. Olmsted, aux États-Unis, a reconnu que chaque année, vers le 13 novembre, l'atmosphère terrestre est traversée par une grande quantité d'étoiles filantes, ce phénomène périodique a vivement excité l'attention des observateurs, et les étoiles filantes, auxquelles

on ne songeait pas d'abord, sont devenues, pour beaucoup de gens, un sujet facile de correspondance avec l'Institut. Il fallait une explication : sont-ce donc des corps formés à l'instant de leur apparition par des élémens d'abord répandus dans l'espace à l'état de gaz? C'est ainsi que de célèbres astronomes ont tenté d'expliquer la formation des corps célestes en général et de notre système planétaire en particulier. Les étoiles nébuleuses qui sont des endroits du ciel étoilé, rendus plus clairs par une lumière diffuse et indécise, leur ont paru être des mondes en voie de formation; la condensation successive de ces nébulosités produira, disent-ils, comme il est arrivé pour notre monde, des planètes circulant dans des orbites concentriques, autour d'un nouveau soleil. Cette supposition montrerait assez bien comment peuvent se former les étoiles filantes et les globes de feu dans les différens points du ciel, et comment ces corps en état d'ignition par suite de leur mode de formation, se meuvent dans diverses directions. Mais pour le phénomène périodique du 12 au 13 novembre, il nous faut quelque autre chose. Sont-ce des débris de planètes, des planètes en miniature, des astéroïdes, comme on a proposé de les nommer? Ces corps circuleraient autour du soleil, et, obéissant à l'attraction des autres corps célestes, traverseraient notre atmosphère avec une rapidité si grande, qu'ils s'échaufferaient au point de devenir lumineux. Cette deuxième supposition, qui suffirait encore pour les étoiles filantes de tous les jours, ne saurait expliquer cette nuée d'étoiles filantes que nous rencontrons tous les ans. Il a donc fallu recourir à une troisième hypothèse; et pour la plus grande satisfaction des amateurs d'étoiles filantes, on l'a trouvée, cette raison, en imaginant autour du soleil une atmosphère toute parsemée de ces petits corps et formant une nébuleuse d'une espèce particulière. On avait bien eu besoin déjà de cette atmosphère solaire pour expliquer un phénomène connu sous le nom de lumière zodiacale, et qui consiste en une large bande lumineuse qu'on aperçoit, en certains temps, dans la direction du zodiaque au-dessus du point où le soleil vient de se coucher. Toutefois cette nébuleuse solaire qu'on avait presque oubliée est venue fort à propos s'allonger précisément vers le point de l'orbite terrestre que nous devons traverser le 12 novembre. Et voilà la cause de ces pluies d'étoiles filantes qui ont fait l'admiration des Américains aux États-Unis.

Mais les observateurs d'étoiles filantes ont promptement reconnu que ce n'est pas seulement le 13 novembre qu'on peut jouir du spectacle de ces légers phénomènes; la nuit du 10 août a offert dans ces deux dernières années un si grand nombre d'étoiles filantes, qu'il faudra sans doute supposer pour cette époque un autre prolongement de la nébuleuse solaire; et si, comme on peut l'espérer, d'autres belles nuits parsemées d'étoiles filantes obligent à supposer d'autres prolongemens encore, on finira par penser que nous sommes toujours dans la nébuleuse, ce qui n'éclaircira point du tout la question.

Cette année, il faut le croire, sans la malencontreuse clarté de la pleine

lune, le phénomène eût répondu à l'impatience des correspondans bénévoles de l'Institut, et, au lieu d'une seule étoile filante aperçue par les astronomes de l'Observatoire, on en eût compté des centaines.

Nous devons pourtant remarquer en passant que ce phénomène si bien constaté dans notre hémisphère boréal, pour la nuit du 12 au 13 novembre, n'a point été vu l'an passé par l'astronome sir Herschell, qui se trouvait alors au cap de Bonne-Espérance, tandis qu'un observateur de l'île Maurice, dans ce même hémisphère, prétend avoir vu un grand nombre d'étoiles filantes en 1832; à la vérité, elles se mouvaient dans toutes les directions, sans égard pour l'hypothèse de la nébuleuse qui les obligerait à marcher toutes dans le même sens.

Il faudra encore d'autres contradictions pour amener d'autres explications, jusqu'à ce que le phénomène, après avoir occupé quelque temps le monde savant, retombe dans la classe des phénomènes qu'il ne nous est point donné d'expliquer.

Variations atmosphériques. — L'atmosphère dans laquelle nous vivons exerce sur nous presque autant d'influence que sur les végétaux; les grands phénomènes dont elle est le siége et les vicissitudes qu'elle éprouve ont une importance si grande pour les arts, pour les travaux de l'homme, qu'on a dû chercher depuis long-temps les moyens de prévoir à l'avance ses changemens ou tout au moins de déterminer exactement son état actuel. Tel est le but de la météorologie.

Cette science était une fureur en France il y a quelques vingt ans; partout on faisait des séries et des résumés d'observations. Il semblait qu'on dût arriver ainsi aux plus beaux résultats; néanmoins aucune déduction un peu importante n'a été obtenue encore de cette infinité de chiffres; bien plus, on est à peine fixé sur la marche à suivre pour ces observations; M. Arago, depuis 1830, a cessé de publier des résumés météorologiques annuels dans ses Annales de physique, et depuis deux ou trois ans les indications de l'hygromètre de Saussure ont cessé d'être enregistrées sur les tableaux dressés chaque mois à l'Observatoire. Il faut convenir aussi que, de tous les moyens de mesurer le degré d'humidité de l'air, l'hygromètre de Saussure est peut-être le moins rigoureusement exact : le cheveu, qui en s'allongeant par l'humidité fait marcher l'aiguille de l'instrument, a peu de régularité dans les variations qu'il éprouve, et de plus il est incessamment altéré par la fumée, le brouillard et la poussière. Cependant la connaissance du degré d'humidité de l'air n'a pas moins d'importance que les indications barométriques. Chacun sait, en effet, que le vrai baromètre, indiquant seulement la pression de l'atmosphère, est souvent plus trompeur dans ses prédictions météorologiques que les prétendus baromètres en forme de capucins de carton qu'on voit sur la cheminée des gens de campagne. C'est que ceux-ci sont des hygromètres, indiquant, quoique d'une manière fort imparfaite, le degré d'humidité de l'air. Ce degré d'humidité, outre sa

relation avec les autres phénomènes atmosphériques, a une grande influence sur tous les corps organisés et particulièrement sur les végétaux; car si l'air contient trop peu d'humidité, il enlève aux plantes plus d'eau que le sol ne leur en peut fournir. On conçoit donc combien il est utile pour le physicien comme pour l'agronome de connaître au juste l'état de l'atmosphère sous ce rapport. Eh bien! ce qu'on a fait pour la mesure des températures, quand on a pris pour point de départ ou pour zéro de l'échelle thermométrique la congélation de l'eau, on a essayé de le faire aussi pour mesurer le degré d'humidité, et l'on a pris pour terme de comparaison le point auquel commence à se déposer la rosée. L'air à cet instant contient autant d'humidité ou de vapeur d'eau qu'il en peut contenir, il est ce qu'on appelle saturé.

La quantité d'humidité nécessaire pour cette saturation varie avec la température; il en faut plus pour l'air chaud que pour l'air froid; mais l'air, saturé ou amené au point de rosée, agit toujours de même sur la végétation; et l'air qui ne serait qu'à moitié saturé, fût-il plus froid ou plus chaud, dessècherait également les plantes et les objets humectés.

Les physiciens anglais qui, dans la dernière réunion de l'association britannique, se sont beaucoup occupés des diverses questions de la météorologie, et particulièrement de celle-ci, déterminent ainsi le point de rosée qu'ils inscrivent dans leurs tableaux. Ils comparent la température d'un thermomètre exposé librement à l'air avec celle d'un autre thermomètre dont la boule, entourée d'une étoffe mince, est entretenue constamment humide par un fil qui conduit, à la manière d'un siphon, l'eau d'un petit réservoir placé au-dessus. Ce dernier thermomètre se trouve naturellement refroidi par l'évaporation de l'eau: il indique, par exemple, 17 degrés, pendant que l'autre en indique 20 pour la température de l'air. Or, on sait que dans l'air parfaitement sec le thermomètre à boule humectée aurait baissé de 12 degrés; on en peut donc conclure, au moyen d'une règle assez simple le degré de saturation et le point précis auquel se déposerait la rosée.

Dans ce cas, l'effet produit est le quart de celui que produirait l'air parfaitement sec; par conséquent, sauf les corrections exigées pour une exactitude pareille, on pourrait dire que l'atmosphère contient les trois quarts de l'humidité nécessaire pour son entière saturation.

Cette année où les aurores boréales ont été si fréquentes, même en été, les physiciens anglais ont signalé l'apparition de nuages noirs, pendant le jour, dans la partie du ciel où se montreront des aurores boréales durant la nuit suivante. On savait déjà que l'aiguille aimantée, par l'agitation extraordinaire qu'elle éprouve, indique ces brillans phénomènes dans les lieux même où ils ne sont pas visibles; mais cette nouvelle indication, si elle était exacte, donnerait le moyen de prévoir ce phénomène, et nous serions désormais moins exposés à ne le connaître que le lendemain de son apparition.

Une découverte dont l'influence se fera sentir dans presque toutes les parties de la physique, dans des mesures de la densité des gaz et des vapeurs,

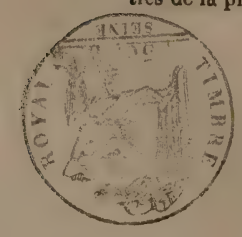

de la vitesse du son, de la thermométrie, de la hauteur des montagnes et des réfractions astronomiques, est celle que M. Rudberg, savant physicien allemand, vient d'annoncer dans les annales de Poggendorff.

Pendant plus de trente ans, on a regardé comme exacte la mesure de la dilatation de l'air et des gaz trouvée, presque en même temps, par MM. Gay-Lussac, en France, et Dalton, en Angleterre. Cette dilatation était, pour 100 degrés du thermomètre, de trois cent soixante-quinze millièmes du volume ou de la deux cent soixante-septième partie de ce volume à la température de la glace. Des calculs immenses ont été faits sur cette donnée; maintenant si M. Rudberg a raison en prétendant que la dilatation n'est que de trois cent soixante-quatre millièmes, tout serait à refaire; il faut espérer que les physiciens français nous démontreront que M. Rudberg s'est trompé.

Découvertes chimiques. — Les découvertes de la chimie, dans ces derniers temps, nous ont fourni bien plus de mots que de faits; et quels mots, grand dieu! La *chloronaphtalase! l'hydrobenzamide!* des mots aussi longs que barbares, et plus propres encore que les odeurs les plus repoussantes de la chimie à écarter les néophytes.

Il y a eu quelques faits pourtant; l'Académie des sciences, ou du moins son rapporteur, M. Becquerel, a paru croire à la réalité d'un procédé pour la fabrication du rubis. Rien n'est plus simple : on n'a qu'à soumettre à la chaleur excessive d'un chalumeau à gaz oxigène et hydrogène de l'alumine ou même de l'alun, en y ajoutant un peu de chrôme pour donner la couleur; ce qu'on obtient ainsi a, dit-on, la composition chimique et la dureté du rubis; quant à l'éclat de ce rubis de fraîche date, on n'en parle point; cela rappelle les essais tentés en 1828, avec enthousiasme, pour fabriquer du diamant. Pourquoi non? le diamant n'est-il pas du charbon pur, du carbone cristallisé? Il n'y avait qu'à prendre une combinaison contenant du carbone, ce qui n'est point rare du tout, et susceptible d'abandonner à la longue cette substance en cristaux. On arriva bien à obtenir quelque chose, et l'on fit tant de bruit de ce quelque chose, que les joailliers durent trembler pour leur riche industrie; mais finalement, de tous les chimistes fabricans de diamant, celui qui prétendait être arrivé le plus près du but, a jugé beaucoup plus à propos d'exploiter annuellement la mine des prix Monthyon, pour des procédés de momification, que d'établir une fabrique de carbone cristallisé en concurrence avec les mines du Brésil et de Golconde. Il est vrai de dire aussi que tout le monde n'est pas d'accord sur cette grande simplicité de composition et de formation du diamant : tout récemment encore un célèbre physicien d'Édimbourg, sir David Brewster, a cru reconnaître, par certaines expériences d'optique, que le diamant est un produit d'origine végétale. Ce serait une sorte de résine primitivement molle comme l'ambre jaune ou succin qui passe à l'état fossile avec les arbres résineux d'où il provient, et qui souvent même, pour preuve de son origine, contient des insectes antédiluviens.

Un autre fait qui, sous certains rapports, n'aurait pas moins d'importance, c'est la fabrication artificielle, nouvellement annoncée, du principe auquel les meilleurs vins vieux doivent leur bouquet, et qu'on a nommé l'éther œnanthique, ce qui veut dire en grec fleur ou bouquet du vin. Déjà depuis quelques années on était parvenu à isoler ce principe, mais ce sera bien mieux encore, s'il est vrai qu'on puisse le fabriquer de toutes pièces Quelle bonne fortune pour les marchands de vin comme celui qui, accusé d'un délit malheureusement bien connu autrefois, d'avoir débité dans Paris du vin fabriqué seulement avec du trois-six, du sucre et de la teinture, soutenait devant le tribunal la pureté de son vin! Le célèbre Vauquelin avait été chargé de démontrer la fraude par l'analyse chimique : « Ce ne peut être, disait-il, du vin véritable, parce qu'il ne contient pas de tartre. — Bon, reprit aussitôt le marchand de vin, j'en mettrai désormais. »

Le procédé employé dans les usines de M. d'Arlincourt, pour rendre le zinc moins altérable, mérite de fixer notre attention. Ne doit-on pas être surpris de voir que les seuls alliages employés dans les arts soient connus depuis plusieurs siècles, et que la chimie moderne, tout en reconnaissant la supériorité de ces alliages pour certains usages, n'ait pas cherché à donner à l'industrie quelque nouvel alliage plus durable que le zinc, plus solide que le plomb, moins altérable que la tôle ou que le fer-blanc, et en même temps moins cher et d'un usage moins dangereux que le cuivre? Eh bien! il paraît que ce problème a été résolu, du moins en partie, et qu'il l'a été par l'industrie. L'alliage de zinc, de plomb et d'étain qu'on annonce sous le nom de zinc non oxidable, résiste beaucoup mieux que le zinc pur à l'action des acides et des substances salines, suivant ce qu'a dit à l'Académie M. Dumas, membre de la commission chargée de l'examiner; mais on ne saura qu'après des expériences long-temps prolongées, s'il peut remplacer, comme on l'annonce, le cuivre pour le doublage des navires.

M. Dumas et M. Liebig. — Jamais aucune science ne s'est prêtée plus complaisamment que la chimie aux conceptions des théoriciens; s'il n'est plus question aujourd'hui de la transmutation des métaux, on recherche avec autant d'ardeur les lois de l'arrangement des molécules dans les corps, de la combinaison et de la transformation des substances organiques. L'introduction, dans cette science, des formules qui, désignant chaque élément par une lettre, n'ont de commun avec celles de l'algèbre que l'emploi des lettres et des chiffres, a singulièrement favorisé le goût des faiseurs de théories. Ces chimistes en effet se sont imaginé pouvoir tirer de leurs formules complaisantes des résultats aussi exacts que ceux des géomètres.

Cependant M. Dumas qui n'est pas seulement un des plus habiles théoriciens, mais à qui la science doit aussi des faits nombreux et importans, vient d'annoncer publiquement qu'il s'est associé à M. Liebig, un des plus savans chimistes de l'Allemagne, pour poser dans un traité spécial les bases et les règles de la chimie organique plus encombrée chaque jour de petits faits et

de grands mots. Ces deux auteurs se sont souvent trouvés en désaccord pour leurs déductions théoriques; on doit donc espérer que leur association aura au moins pour résultat de diminuer le nombre des théories, et, par exemple, de nous fixer sur la valeur de l'atome de carbone qui, pour M. Dumas et pour ses élèves, a été jusqu'ici moitié moindre que pour les autres chimistes français et étrangers. Nous n'osons espérer d'ailleurs trouver dans l'ouvrage des deux chimistes tout ce que M. Dumas a pompeusement annoncé dans son discours à l'Académie, lorsque, se posant comme un chimiste suprême et prêtant l'ombre de ses ailes aux jeunes gens appelés à concourir à son œuvre, il dit que la science a dévoilé les mystères de la végétation et de la vie animale, qu'elle a saisi la clé de toutes les modifications de la matière dans les animaux ou les plantes, et qu'elle a trouvé le moyen de les imiter dans ses laboratoires.

En regard de ce programme, nous citerons l'introduction dans la science d'un nouveau mot créé par le célèbre Berzelius, de Stockholm, pour exprimer la cause de certaines réactions que l'on voit constamment se reproduire dans les mêmes circonstances sans pouvoir les expliquer. Ainsi, par exemple, l'acide sulfurique très affaibli, que l'on fait bouillir avec l'amidon, transforme cette substance en sucre sans lui enlever ou lui fournir aucun élément nouveau; une transformation semblable s'observe dans la germination des graines farineuses, et dans beaucoup d'autres circonstances. Or, l'esprit humain est ainsi fait qu'à défaut d'une raison, qu'il ne peut trouver, il se contente d'un mot; c'est le *virtus dormitiva*, c'est la réponse d'Orgon à cette question : Pourquoi l'opium fait-il dormir?

Voilà pourtant ce qu'a inventé M. Berzelius; sa force catalytique est cette force inconnue qui détermine des effets inexplicables.

Long-temps encore et toujours peut-être, nous le craignons bien, il faudra se contenter dans la chimie organique de constater des effets produits, à moins qu'on n'aime mieux donner des mots pour des raisons.

Révolutions du globe. — La géologie, qui promet de nous révéler l'histoire entière de la formation du globe, semblait devoir bientôt atteindre à la hauteur de l'astronomie, sa sœur aînée, tant elle avait grandi rapidement depuis un quart de siècle; mais voilà qu'elle s'est rabattue presque partout à la description technique des accidens locaux et des superpositions de roches, ou, tout au plus, à leur coordination suivant des dénominations nouvelles, inventées à propos pour donner une teinte d'actualité à la science, et pour rendre promptement arriérés les travaux qui datent seulement de quelques années.

En France, la discussion qui semblait devoir être si belle sur la question des soulèvemens, soit qu'on eût en vue l'origine successive des grandes chaînes de montagnes, soit que l'on considérât seulement les volcans plus ou moins anciens, et ceux même qui se sont formés de nos jours, comme cette fameuse île Julia, la discussion, disons-nous, s'est confinée sur un tout petit coin de terre : il s'agissait de savoir si un banc de calcaire compacte, d'origine

lacustre, exploité à Château-Landon, est ou n'est pas d'une formation plus récente que les grès de Fontainebleau. Cette localité, depuis quinze ans, a été observée soigneusement par plus de vingt géologues distingués. La question semblerait devoir être résolue tout d'abord : eh bien! M. Prevost et M. Élie de Beaumont sont sortis de cette sorte de champ clos, remportant chacun son opinion tout entière, de sorte que l'on devrait marquer d'une balise ce maudit calcaire de Château-Landon pour en éloigner désormais les géologues.

Cependant on recherche avidement en Amérique et en Europe les preuves d'un soulèvement ou d'un abaissement graduel du sol, preuves que l'on trouve aujourd'hui si évidentes aux bords de la mer Baltique, et qui doivent introduire assurément de nouveaux élémens dans l'étude du décroissement des températures locales.

On a récemment signalé dans la péninsule scandinave un phénomène géologique d'où l'on pourra tirer des conséquences très importantes, s'il vient à être constaté dans d'autres localités. M. Sefstroem, directeur des mines de Fahlun en Dalécarlie, le même qui naguère découvrit le dernier corps simple de la chimie, qu'il nomma vanadium, ayant observé que toutes les sommités des roches primitives, quand elles sont découvertes ou déblayées, se montrent arrondies d'un seul côté, polies et creusées de rainures dirigées dans le même sens, a supposé que c'était le résultat d'un immense courant antédiluvien, dont la profondeur aurait été au moins de quinze cents pieds, à en juger par l'élévation des points sur lesquels il a exercé son action. Les blocs de pierre, entraînés par un courant si puissant, auraient, en s'arrondissant eux-mêmes, usé les roches sur lesquelles ils glissaient rapidement; une partie de ces blocs se trouve encore en amas considérables dans toute la Suède, où ils sont restés déposés de l'autre côté des mêmes montagnes, qui faisaient obstacle au courant; les autres, entraînés à des distances plus considérables par le courant qui venait du nord-nord-est, sont épars dans les plaines du nord de l'Allemagne; c'est ce qu'on nomme les *blocs erratiques*.

On peut bien penser que de tels courans ont dû jouer un grand rôle dans les dernières révolutions de la surface du globe; cependant M. Agassiz de Neuchâtel, qui s'est fait un nom par ses belles recherches sur les poissons fossiles, propose d'expliquer d'une autre manière le poli que présente, en quelques endroits, la surface des roches. Il a reconnu dans les Alpes que les blocs de pierre poussés par le pied des glaciers, et qui forment ces larges amas nommés des *moraines*, agissant concurremment avec la glace, ont poli complètement les roches sur lesquelles ils s'appuient : conséquemment il veut attribuer à des glaciers qui ont cessé d'exister depuis long-temps les surfaces polies qu'on observe sur tout le revers méridional du Jura, en face des Alpes, et il regarde les blocs erratiques qui reposent sur ces surfaces, comme des restes d'anciennes moraines; il suppose même que les phénomènes observés en Suède ont la même origine. Assurément il n'est pas

impossible d'admettre que primitivement le Jura, avant d'être fixé à son niveau actuel par suite des dernières révolutions du globe, ait été soulevé beaucoup plus haut. Les glaciers alors auraient pu reposer au-dessus des couches humides et nuageuses de l'atmosphère à laquelle la terre devait sa température, presque partout uniforme; mais on doit marcher avec beaucoup de précaution dans cette voie d'explication pour éviter de retomber dans les anciens rêves, qui jadis avaient jeté un si grand discrédit sur la géologie.

Animaux antédiluviens. — La découverte inattendue d'une mâchoire fossile de singe, trouvée par M. Lartet dans les terrains tertiaires des environs d'Auch, avait fait évènement dans la paléontologie. Cuvier avait plusieurs fois répété qu'on ne connaissait aucun fossile de quadrumane; c'était un argument en faveur de l'opinion des créations successive; il semblait en même temps que cette considération devait ne laisser aucun espoir de trouver des fossiles humains. Mais cette mâchoire de singe, examinée par M. de Blainville, se trouva provenir précisément d'un des genres qui se rapprochent le plus de l'espèce humaine, d'un gibbon, dont les congénères ne se trouvent aujourd'hui que dans les îles de la Sonde; ce fut, pour M. de Blainville, l'occasion d'examiner la distribution géographique des singes, et ce savant se trouva conduit à nier formellement l'existence de ces animaux à l'état sauvage sur les rochers de Gibraltar; M. Geoffroy-Saint-Hilaire releva cette assertion, et prétendit que la question de la distribution géographique devait disparaître devant la considération plus importante de l'influence du milieu ambiant; c'est ainsi qu'en opposition avec le principe de l'immutabilité des espèces professé par Cuvier, il nomme le principe d'après lequel il prétend que les espèces existant primitivement à la surface du globe ont été successivement modifiées, à mesure que la température, l'état de l'atmosphère et les autres circonstances ont changé. Toutefois la question incidente de l'existence à Gibraltar des singes avec ou sans queue se trouva longuement débattue, et, en attendant que les naturalistes puissent se prononcer en connaissance de cause sur un de ces animaux pris ou tué dans cette localité, plusieurs voyageurs sont venus attester qu'ils en avaient vu des bandes nombreuses, et qu'ils avaient été témoins de leurs espiégleries.

D'autres ossemens fossiles très intéressans, trouvés aux environs d'Auch, ont été envoyés plus récemment au Jardin-des-Plantes par M. Lartet qui, dans sa lettre d'envoi, faisait des remarques importantes sur la nature des animaux dont ils provenaient. M. de Blainville, dans son rapport, signala, entre autres choses curieuses, des carnassiers *phocéens*, c'est ainsi qu'il nomme les phoques, et chercha à contredire M. Lartet dans ses inductions, sans songer qu'il s'exposait grandement lui-même à être contredit, pour avoir prétendu que tous les cerfs doivent déposer chaque année leur bois, tandis que le contraire a été observé dans les contrées intertropicales, où la variation des saisons est bien moins sensible que dans nos climats.

Les zoologistes transcendans. — Les observations de M. Lartet, concordant avec les idées antérieures de M. Geoffroy-Saint-Hilaire, sont devenues la cause indirecte d'une discussion qui a eu, pour résultat, d'éloigner des séances de l'Institut ce dernier naturaliste qui, avant de se livrer tout entier à ses études philosophiques d'aujourd'hui, avait rendu de nombreux et d'incontestables services à la zoologie; mais on doit espérer que ses adieux à l'Académie ne sont pas irrévocables.

Des remarques faites en passant dans son mémoire, sur la manière dont George Cuvier avait contribué à mettre d'accord les théologiens avec les géologues, amenèrent une réplique passablement acerbe de M. Frédéric Cuvier, qui avait cru, mal à propos, la mémoire de son frère attaquée.

M. Geoffroy, si fier du principe de l'unité de composition, que depuis long-temps il regarde comme un fait parvenu au plus haut degré d'évidence et comme digne d'entrer en ligne avec le principe de la gravitation universelle; M. Geoffroy qui, conséquemment se fait proclamer le Newton, le Kepler de la France, dans un dictionnaire pittoresque, s'est figuré à tort qu'il n'avait pas toute la liberté nécessaire pour répondre; et mécontent des entraves que lui opposait le réglement de l'Académie, il s'est trouvé, dit-il, forcé par des meurtrissures trop nombreuses et trop incisives de renoncer à ses études de paléontologie. C'est ainsi qu'il s'exprime dans une brochure adressée à ses confrères, en annonçant qu'il va désormais reprendre ses études de la loi d'attraction de soi pour soi; loi que personne assurément ne comprend aujourd'hui. Il accuse en même temps *l'un des consuls de l'Académie, demeuré seul en l'absence de l'autre consul*, d'avoir usé trop largement à son égard de sa position de maître absolu, et pourtant, si consul il y a, M. Flourens est bien le plus accommodant et le plus pacifique des consuls. Enfin, dans la brochure que nous venons de citer, M. Geoffroy se plaint encore de ce que l'Académie a refusé de lui payer les frais d'un voyage à Oxford qu'il voulait faire pour trouver la confirmation d'une de ses idées. Cette confirmation toutefois lui a été fournie par le squelette d'un crocodile fossile découvert auprès de Caen par M. Deslongchamps qui, à ses propres frais et avec une admirable patience, a su en réunir les débris déjà en partie dispersés avec les blocs de pierre dans lesquels ils étaient engagés.

M. Deslongchamps, dans un fort beau mémoire qu'il a publié, sans juger à propos de le soumettre préalablement à l'Institut, a donné à ce grand lézard antédiluvien le nom de Pœkilopleuron, pour indiquer les diverses sortes de côtes dont il était pourvu. Cet animal, en effet, avait le long du ventre une réunion d'os analogues à ceux qui entourent les organes respiratoires dans la poitrine, de sorte qu'il paraît avoir dû posséder un double système respiratoire.

Un autre académicien, non moins adonné que M. Geoffroy aux spéculations de zoologie transcendante, M. Serres, vient d'annoncer que tous les naturalistes, jusqu'à ce jour, se sont mépris dans la comparaison qu'ils ont voulu faire des organes des mollusques avec ceux des animaux vertébrés; car,

suivant lui, les mollusques, tels que les limaçons, les huîtres et les diverses coquilles marines, représentent l'état embryonaire des animaux vertébrés ; ce sont des embryons permanens. Il ajoute « que leur nature, de même que leur formation et leur développement, sont des déductions rigoureuses ou des corollaires de la loi centripète des développemens organiques. » Nous craindrions de n'être pas compris si nous voulions le suivre dans ses nombreuses déductions théoriques; nous ferons observer seulement que si la loi centripète, dont M. Serres est l'inventeur, et qui exprime simplement que dans certains cas des organes d'abord multiples ou divisés paraissent se centraliser, ou, plus exactement, se rapprocher d'un centre à mesure que le développement avance, que si cette loi est confirmée par des faits nombreux, elle est contredite aussi par des faits non moins nombreux, notamment dans le développement et les métamorphoses des insectes.

Les zoologistes classificateurs. — M. Jourdan, que sa position de directeur du musée d'histoire naturelle de Lyon a mis à même de réunir et d'acheter, aux frais de la ville, un grand nombre de mammifères curieux, en a profité pour inonder la science de nouvelles dénominations génériques. Un de ses derniers mémoires sur deux mammifères carnassiers, dont il fait les genres amblyodon et hémigale, lesquels paraissent devoir rester dans le genre paradoxure, quoique l'un se rapproche des ratons et l'autre des genettes, a été l'objet d'un rapport de M. de Blainville, qui conclut dans le même sens que nous. Dans ce rapport, M. de Blainville fait observer avec raison que le but des divisions systématiques dans la science étant d'aider l'esprit à distinguer les êtres innombrables de la création, on doit, en même temps qu'on établit un assez grand nombre de divisions principales, éviter de créer une multitude de sous-divisions qui ne serviraient qu'à ramener le désordre et la confusion là où on voulait précisément l'éviter. Nous avons entendu avec un grand plaisir M. de Blainville s'exprimer ainsi dans l'instant où la nomenclature envahit toute l'histoire naturelle, et lorsque, par exemple, entre vingt entomologistes, on trouve à peine un naturaliste véritable. On parle d'un grand ouvrage que le savant professeur doit publier bientôt sous le titre de *Système du règne animal.* Ce sera une œuvre de judicieuse critique en même temps que d'observation directe, si nous en jugeons par l'esprit dans lequel sont conçus les rapports qu'il lit souvent à l'Institut, et par le désir qu'il doit éprouver d'asseoir sa réputation sur une base plus stable que des mémoires épars et des ouvrages incomplets ou faits à la hâte.

M. Geoffroy-Saint-Hilaire fils a créé récemment aussi de nouveaux genres de mammifères : nous les supposons volontiers plus solidement établis que ceux de M. Jourdan, quoiqu'ils n'aient pu l'être que d'après l'étude des animaux empaillés, qui est loin de fournir tous les renseignemens dont on aurait besoin. Il a fait connaître des observations nouvelles sur un animal de l'Afrique australe, voisin des hyènes par sa forme, quoique plus petit, et qu'il avait décrit, en 1824, sous le nom de protèle. Cet animal, caracté-

risé par ses dents molaires, tout-à-fait simples, se nourrit surtout, dit-il, des queues si lourdes et si grasses que portent les moutons d'Afrique, et que l'on est quelquefois forcé de soutenir dans un petit charriot.

La pyrale et l'Académie. — Une commission nommée par l'Institut, sur la demande des propriétaires et cultivateurs de vignes, à Argenteuil, tout près de Paris, était allée constater le dommage causé par la pyrale, mais n'avait pu y apporter aucun remède efficace; M. Duméril, qui l'avouait dans son rapport, se hasardait pourtant « à conseiller de frotter, avec un linge rude, le pied des ceps de vigne, pendant la gelée, et à les barbouiller aussitôt avec une eau chargée de chaux, » pour détruire les petites chenilles qui restent alors engourdies entre les fibres de l'écorce. Il rappelait les observations faites anciennement, sans plus de résultat, et citait un mémoire de Bosc qui se termine ainsi : « Les multiplications extraordinaires des insectes ne sont pas de longue durée, et cela doit donner aux habitans d'Argenteuil l'espoir d'être dédommagés l'année prochaine. »

M. Audouin qui, depuis quelque temps, en vue sans doute d'un fauteuil académique, a porté toutes ses idées sur l'application de l'histoire naturelle des insectes à l'agriculture, s'est fait envoyer par le ministre pour lutter contre le même fléau qui a dévasté, cette année, les vignobles du Mâconnais. Or, la pyrale est tout simplement un petit papillon qui, à l'état de chenille, a vécu aux dépens des jeunes pousses et des feuilles de la vigne. Ses dégâts ne se font voir que quand il s'est multiplié extraordinairement; on conçoit parfaitement qu'alors les cultivateurs désirent et demandent un préservatif contre un mal qui, s'il allait toujours croissant, les aurait bientôt ruinés; mais le certificat savamment rédigé que les cultivateurs du Mâconnais ont récemment adressé à l'Académie, à l'appui du rapport de M. Audouin en butte aux attaques d'un adversaire jaloux, prouve sans contredit que ces cultivateurs étaient au moins capables d'inventer les procédés que M. Audouin est allé leur indiquer. Car, en définitive, à part les lampions placés dans les vignes, à vingt-cinq pas de distance, sous des cloches huilées, et auxquels on paraît devoir renoncer, il ne s'agit plus que d'aller cueillir les œufs déposés sur les feuilles.

Cette fameuse pyrale a été le sujet de trois ou quatre lectures faites d'urgence à l'Institut. Tous les journaux en ont retenti; mais on a dû rester convaincu que l'agriculture et l'Académie des sciences n'ont pas grand'chose à démêler ensemble. Réaumur, un des plus grands naturalistes du dernier siècle, n'a pu, quoiqu'il ait parfaitement constaté les dégâts causés par beaucoup d'insectes, n'a pu, disons-nous, rendre aucun véritable service à l'agriculture, qui doit attendre bien plus d'une pratique éclairée et d'une attention de tous les instans que de la théorie la plus savante.

Ce n'est pas la première fois que des dégâts immenses ont été produits par des causes semblables; nous citerons seulement les ravages causés, en 1735, par une grosse chenille verte, ordinairement assez commune, mais

qui, dans cette année-là, s'était multipliée à l'excès. Toutes les récoltes de légumes, les trèfles, les avoines, les chanvres même, furent presque entièrement détruits dans tout le pays entre la Seine et la Loire, en Auvergne et en Bourgogne; les plantations de tabac furent également dévastées en Alsace. La désolation était à son comble dans les campagnes. Cette multiplication prodigieuse, l'ignorance l'attribuait à des maléfices. « Dans quelques endroits, disait Réaumur, on m'a assuré avoir vu le vieux soldat qui avait jeté ce sort. Dans d'autres endroits on a vu la laide et méchante vieille qui avait opéré tout le mal. » Eh bien! on n'alluma point de lampions sous des cloches de verre, on ne fit point la cueillette dont les Mâconnais sont enthousiasmés aujourd'hui, et, l'année suivante, il n'était plus question de chenilles vertes : tout allait au mieux.

Il ne faut pas douter que la pyrale ne disparaisse aussi des cantons dévastés cette année, car la multiplication de chaque espèce est soumise à des vicissitudes très grandes, par suite des variations atmosphériques, et parce qu'elle trouve dans d'autres espèces d'animaux destructeurs des ennemis qui concourent avec les élémens pour rétablir l'équilibre dans les productions de la nature. En 1735, on avait fait des processions contre la pyrale; aujourd'hui, on envoie un naturaliste; si, comme nous l'espérons, les dégâts de cet insecte sont moins considérables l'année prochaine, on ne manquera pas d'attribuer au naturaliste la cessation du fléau, comme autrefois on l'attribuait à la procession.

Dans ce débat sur la pyrale, en vérité, on serait tenté de croire que la question n'a été bien comprise que par l'auteur d'un long et plaisant projet de loi pour dresser les petits oiseaux à faire la guerre aux insectes, suivi d'un code pénal contre les chats qui sortiraient pendant le jour sans avoir les pattes garnies de mitaines.

Tout cela concourt à démontrer ce qu'on savait déjà, le peu d'utilité d'une section d'agriculture à l'Institut. Aussi, toutes les dernières élections de cette section ont-elles porté sur des physiologistes ou sur des botanistes, et la prochaine vacance y introduira sans doute un entomologiste ou un chimiste. La section d'agriculture ne contiendra plus alors que le trop plein des autres sections. et ce sera très bien, pourvu que les agriculteurs ne demandent plus désormais des recettes et des préservatifs à l'Institut. Il ne restera plus qu'à souhaiter une semblable transformation dans la section de médecine, qui paraît aujourd'hui ne servir que d'enseigne pour attirer la foule au partage des prix Monthyon et pour appeler les annonces médicales.

Les vers à soie des Chinois. — Nos lecteurs trouveront peut-être que nous les menons un peu loin à propos d'agriculture, mais ils nous sauront gré certainement de leur citer quelques procédés chinois qui prouveraient, au besoin, combien est supérieure à la théorie une longue et persévérante pratique en économie agricole. Les missionnaires seuls, jusqu'à ce jour, avaient pu nous transmettre quelques notions sur la civilisation immuable de la

Chine; sur cette civilisation de quarante siècles, murée désormais pour nous, occidentaux si mobiles, si variables, et dont les plus anciennes industries datent à peine de deux ou trois siècles. Ces renseignemens incomplets ont suffi pour prouver que la production de la soie est bien autrement perfectionnée dans cette contrée lointaine que chez nous, et pour déterminer le ministre des travaux publics à faire imprimer aux frais de l'état un résumé que M. Stanislas Julien a été chargé de faire, de tous les livres publiés en Chine sur les vers à soie et sur les mûriers.

Ce résumé, déjà traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, nous a fait connaître des procédés dont on n'avait nulle idée, et qu'on traiterait hautement d'absurdités, si l'expérience ne venait chaque jour en constater le mérite. Ainsi, l'on vient de reconnaître en Piémont que véritablement, comme l'annonce ce livre, les vers à soie peuvent être nourris avec des feuilles de mûrier humectées et saupoudrées de farine de riz. Cette farine, qu'ils ne mangeraient point seule, ils la mangent alors avec avidité; leur accroissement en devient plus rapide, leur conservation est plus assurée, et ils donnent un produit incomparablement plus beau. Diverses autres substances farineuses, de même que les feuilles de mûrier séchées et réduites en poudre, sont également acceptées par les vers à soie, quand on en saupoudre les feuilles fraîches et légèrement humectées.

Voilà donc, pour suppléer aux feuilles de mûrier, des moyens bien préférables à l'emploi des feuilles de scorzonère qu'on a essayé plusieurs fois de leur substituer.

Il faut signaler aussi, comme déjà vérifié par l'expérience, le procédé employé par les Chinois pour faire mourir les chrysalides dans leurs coques, sans les exposer à la chaleur du soleil, ou d'un four, ou de la vapeur qui altère plus ou moins la soie : il leur suffit, pour cela, d'enfermer dans des vases bien clos les cocons avec des paquets de sel desséché qui, absorbant l'humidité nécessaire à l'existence des chrysalides, les font périr et les transforment en véritables momies.

Beaucoup d'autres indications, puisées dans leurs livres, prouveront sans doute que des procédés soumis par les Chinois à l'épreuve d'une si longue pratique, ne sont pas plus à dédaigner que leur moyen de creuser des puits artésiens. Aujourd'hui que les innombrables livres chinois commencent à être moins rares en Europe, on doit donc désirer que des hommes laborieux se dévouent à l'exploitation d'une mine si féconde. Nos sciences et surtout notre industrie s'enrichiraient ainsi des procédés de ce peuple, qui, s'il n'a pas l'esprit inventif, sait au moins conserver, en les perfectionnant, les découvertes qu'il a une fois faites, et se trouve ainsi véritablement riche de tout ce que lui ont légué deux cents générations qui se sont succédées sur le même sol.

F. D.

F. BULOZ.

LA
DERNIÈRE ALDINI.

ALLA S^A CARLOTTA MARLIANI,
CONSULESSA DI SPAGNA.

Les mariniers de l'Adriatique ne mettent point en mer une barque neuve sans la décorer de l'image de la madone. Que votre nom écrit sur cette page soit, ô ma belle et bonne amie, comme l'effigie de la céleste patronne qui protège un frêle esquif livré aux flots capricieux.

A cette époque-là, le signor Lélio n'était plus dans tout l'éclat de sa jeunesse; soit qu'à force de remplir leur office généreux, ses poumons eussent pris un développement auquel avaient obéi les muscles de la poitrine, soit le grand soin que les chanteurs apportent à l'hygiène conservatrice de l'harmonieux instrument, son corps, qu'il appelait joyeusement l'*étui* de sa voix, avait acquis un assez raisonnable degré d'embonpoint. Cependant sa jambe avait conservé toute son élégance, et l'habitude gracieuse de tous ses gestes en faisait encore ce que sous l'empire les femmes appelaient un beau cavalier.

Mais si Lélio pouvait encore remplir, sur les planches de la Fenice et de la Scala, l'emploi de *primo uomo* sans choquer ni le goût, ni la vraisemblance; si sa voix toujours admirable et son grand talent le maintenaient au premier rang des artistes italiens; si ses abondans cheveux d'un beau gris de perle, et son grand œil noir plein de feu, attiraient encore le regard des femmes aussi bien dans les salons que sur la scène, Lélio n'en était pas moins un homme sage, plein de

réserve et de gravité dans l'occasion. Ce qui nous semblait étrange, c'est qu'avec les agrémens que le ciel lui avait départis, avec les succès brillans de son honorable carrière, il n'était point et n'avait jamais été un homme à bonnes fortunes. Il avait, disait-on, inspiré de grandes passions; mais soit qu'il ne les eût point partagées, soit qu'il en eût enseveli le roman dans l'oubli d'une conscience généreuse, personne ne pouvait raconter l'issue délicate de ces épisodes mystérieux. De fait, il n'avait compromis aucune femme. Les plus opulentes et les plus illustres maisons de l'Italie et de l'Allemagne l'accueillaient avec empressement; nulle part il n'avait porté le trouble et le scandale. Partout il jouissait d'une réputation de bonté, de loyauté, de sagesse irréprochable.

Pour nous artistes, ses amis et ses compagnons, il était bien aussi le meilleur et le plus estimable des hommes. Mais cette gaieté sereine, cette grace bienveillante qu'il portait dans le commerce du monde, ne nous cachaient pas absolument un fonds de mélancolie et l'habitude d'un chagrin secret. Un soir, après souper, comme nous fumions le *serraglio* sous nos treilles embaumées de Sainte-Marguerite, l'abbé Panorio nous parlait de lui-même, et nous disait les poétiques élans et les combats héroïques de son propre cœur avec une candeur respectable et touchante. Lélio, gagné par cet exemple, et partageant notre effusion, pressé aussi un peu par les questions de l'abbé et les regards de Beppa, nous confessa enfin que l'art n'était pas la seule noble passion qu'il eût connue.

—*Ed io anchè!* s'écria-t-il avec un soupir; et moi aussi j'ai aimé, j'ai combattu, j'ai triomphé!

—Avais-tu donc fait vœu de chasteté comme lui? dit Beppa en souriant et en touchant le bras de l'abbé du bout de son éventail noir.

— Je n'ai jamais fait aucun vœu, répondit Lélio, mais j'ai toujours été impérieusement commandé par le sentiment naturel de la justice et de la vérité. Je n'ai jamais compris qu'on pût être vraiment heureux un seul jour en risquant toute la destinée d'autrui. Je vous raconterai, si vous le voulez, deux époques de ma vie où l'amour a joué le principal rôle, et vous comprendrez qu'il a pu m'en coûter un peu d'être, je ne dis pas un héros, mais un homme.

— Voilà un début bien grave, dit Beppa, et je crains que ton récit ne ressemble à une sonate française. Il te faut une introduction musicale, attends! Est-ce là le ton qui te convient? En même temps, elle tira de son luth quelques accords solennels et joua les premières mesures d'un andante maestoso de Dusseck.

— Ce n'est pas cela, reprit Lélio en étouffant le son des cordes avec le manche de l'éventail de Beppa. Joue-moi plutôt une de ces valses allemandes, où la Joie et la Douleur voluptueusement embrassées semblent tourner doucement et montrer tour à tour une face pâle baignée de larmes, et un front rayonnant couronné de fleurs.

— Fort bien! dit Beppa; pendant ce temps Cupidon joue de la pochette, et marque la mesure à faux, ni plus ni moins qu'un maître de ballets; la Joie impatientée frappe du pied pour exciter le fade musicien qui gêne son élan impétueux. La Douleur, exténuée de fatigue, tourne ses yeux humides vers l'impitoyable racleur pour l'engager à ralentir cette rotation obstinée, et l'auditoire, ne sachant s'il doit rire ou pleurer, prend le parti de s'endormir.

Et Beppa se mit à jouer la ritournelle d'une valse sentimentale, ralentissant et pressant chaque mesure alternativement, conformant avec rapidité l'expression de sa charmante figure, tantôt sémillante de joie, tantôt lugubre de tristesse, à ce mode ironique, et portant dans cette raillerie musicale toute l'énergie de son patriotisme artistique.

— Vous êtes une femme bornée! lui dit Lélio en passant ses ongles sur les cordes, dont la vibration expira en un cri aigre et déchirant.

— Point d'orgue germanique! s'écria la belle Vénitienne en éclatant de rire et en lui abandonnant la guitare.

— L'artiste, reprit Lélio, a pour patrie le monde entier, la grande *Bohême*, comme nous disons. *Per Dio!* faisons la guerre au despotisme autrichien, mais respectons la valse allemande! la valse de Weber, ô mes amis! la valse de Beethoven et de Schubert! Oh! écoutez, écoutez ce poème, ce drame, cette scène de désespoir, de passion et de joie délirante!

En parlant ainsi, l'artiste fit résonner les cordes de l'instrument, et se mit à vocaliser, de toute la puissance de sa voix et de son ame, le chant sublime du *Désir* de Beethoven; puis, s'interrompant tout à coup et jetant sur l'herbe l'instrument encore plein de vibration pathétique:

— Jamais aucun chant, dit-il, n'a remué mon ame comme celui-là. Il faut bien l'avouer, notre musique italienne ne parle qu'aux sens ou à l'imagination exaltée; celle-ci parle au cœur et aux sentimens les plus profonds et les plus exquis. J'ai été comme vous, Beppa. J'ai résisté à la puissance du génie germanique, j'ai longtemps bouché les oreilles de mon corps et celles de mon intelligence à

ces mélodies du nord que je ne pouvais ni ne voulais comprendre. Mais les temps sont venus où l'inspiration divine n'est plus arrêtée aux frontières des états par la couleur des uniformes et la bigarrure des bannières. Il y a dans l'air je ne sais quels anges ou quels sylphes, messagers invisibles du progrès, qui nous apportent l'harmonie et la poésie de tous les points de l'horizon. Ne nous enterrons pas sous nos ruines, mais que notre génie étende ses ailes et ouvre ses bras pour épouser tous les génies contemporains par-dessus les cimes des Alpes.

— Écoutez, comme il extravague! s'écria Beppa en essuyant son luth déjà couvert de rosée, moi qui le prenais pour un homme raisonnable!

—Pour un homme froid et peut-être égoïste, n'est-ce pas, Beppa? reprit l'artiste en se rasseyant d'un air mélancolique. Eh bien! j'ai cru moi-même être cet homme-là, car j'ai fait des actes de raison, et j'ai sacrifié aux exigences de la société. Mais quand la musique des régimens autrichiens fait retentir, le soir, les échos de nos grandes places et nos tranquilles eaux des airs de Freyschütz et des fragmens de symphonie de Beethoven, je m'aperçois que j'ai des larmes en abondance, et que mes sacrifices n'ont pas été de peu de valeur. Un sens nouveau semble se révéler à moi : la mélancolie des regrets, l'habitude de la tristesse, et le besoin de la rêverie, ces élémens qui n'entrent guère dans notre organisation méridionale, pénètrent désormais en moi par tous les pores, et je vois bien clairement que notre musique est incomplète et l'art que je sers insuffisant à l'expression de mon ame; voilà pourquoi vous me voyez dégoûté du théâtre, blasé sur les émotions du triomphe, et peu désireux de conquérir de nouveaux applaudissemens à l'aide des vieux moyens; c'est que je voudrais m'élancer dans une vie d'émotions nouvelles et trouver dans le drame lyrique l'expression du drame de ma propre vie; mais alors je deviendrais peut-être triste et vaporeux comme un Hambourgeois, et tu me raillerais cruellement, Beppa! C'est ce qu'il ne faut pas. O mes bons amis, buvons! et vive la joyeuse Italie et Venise la belle!

Il porta son verre à ses lèvres, mais il le remit sur la table avec préoccupation, sans avoir avalé une seule goutte de vin. L'abbé lui répondit par un soupir, Beppa lui serra la main, et, après quelques instans d'un silence mélancolique, Lélio, pressé de remplir sa promesse, commença son récit en ces termes :

— Je suis, vous le savez, fils d'un pêcheur de Chioggia. Presque

tous les habitans de cette rive ont le thorax bien développé et la voix forte. Ils l'auraient belle, s'ils ne l'enrouaient de bonne heure à lutter sur leurs barques contre les bruits de la mer et des vents, à boire et à fumer immodérément pour conjurer le sommeil et la fatigue. C'est une belle race que nos Chioggiotes. On dit qu'un grand peintre français, *Leopoldo Roberto*, est maintenant occupé à illustrer le type de leur beauté dans un tableau qu'il ne laisse voir à personne.

Quoique je sois d'une complexion assez robuste, comme vous voyez, mon père, en me comparant à mes frères, me jugea si frêle et si chétif, qu'il ne voulut m'enseigner ni à jeter le filet, ni à diriger la chaloupe et le chasse-marée. Il me montra seulement le maniement de la rame à deux mains, le *voguer* de la barquette, et il m'envoya gagner ma vie à Venise en qualité d'aide-gondolier de place. Ce fut une grande douleur et une grande humiliation pour moi que d'entrer ainsi en servage, de quitter la maison paternelle, le rivage de la mer, l'honorable et périlleuse profession de mes pères. Mais j'avais une belle voix, je savais bon nombre de fragmens de l'Arioste et du Tasse. Je pouvais faire un agréable gondolier, et gagner, avec le temps et la patience, cinquante francs par mois, au service des amateurs et des étrangers.

Vous ne savez pas, Zorzi, dit Lélio en s'interrompant et en se tournant vers moi, comment se développent chez nous, gens du peuple, le goût et le sentiment de la musique et de la poésie. Nous avions alors et nous avons encore (bien que cet usage menace de se perdre) nos trouvères et nos bardes, que nous appelons *cupidons;* rapsodes voyageurs, ils nous apportent des provinces centrales les notions incorrectes de la langue-mère, altérée, je ferais mieux de dire enrichie, de tout le génie des dialectes du nord et du midi. Hommes du peuple comme nous, doués à la fois de mémoire et d'imagination, ils ne se gênent nullement pour mêler leurs improvisations bizarres aux créations des poètes. Prenant et laissant toujours sur leur passage quelque locution nouvelle, ils embellissent et leur langage et le texte de leurs auteurs d'une incroyable confusion d'idiomes. On pourrait les appeler les conservateurs de l'instabilité du langage dans les provinces frontières et sur tout le littoral. Notre ignorance accepte sans appel les décisions de cette académie ambulante, et vous avez eu souvent l'occasion d'admirer tantôt l'énergie, tantôt le grotesque de l'italien de nos poètes, dans la bouche des chanteurs des lagunes.

C'est le dimanche à midi, sur la place publique de Chioggia, après la grand'messe, ou le soir dans les cabarets de la côte, que ces rapsodes charment, par leurs récitatifs entrecoupés de chant et de dé-

clamation, un auditoire nombreux et passionné. Le *cupido* est ordinairement debout sur une table et joue de temps en temps une ritournelle ou un finale de sa façon sur un instrument quelconque, celui-ci sur la cornemuse calabroise, celui-là sur la vielle bergamasque, d'autres sur le violon, la flûte ou la guitare. Le peuple chioggiote, en apparence flegmatique et froid, écoute d'abord en fumant d'un air impassible et presque dédaigneux; mais aux grands coups de lance des héros de l'Arioste, à la mort des paladins, aux aventures des demoiselles délivrées et des géans pourfendus, l'auditoire s'éveille, s'anime, s'écrie, et se passionne si bien, que les verres et les pipes volent en éclats, les tables et les siéges sont brisés, et souvent le cupido, prêt à devenir victime de l'enthousiasme excité par lui, est forcé de s'enfuir, tandis que les dilettanti se répandent dans la campagne à la poursuite d'un ravisseur imaginaire, aux cris d'*amazza! amazza!* tue le monstre! tue le coquin! à mort le brigand! bravo, Astolphe! courage, bon compagnon! avance! avance! tue! tue! C'est ainsi que les Chioggiotes, ivres de fumée de tabac, de vin et de poésie, remontent sur leurs barques et déclament aux flots et aux vents les fragmens rompus de ces épopées délirantes.

J'étais le moins bruyant et le plus attentif de ces dilettanti. Comme j'étais fort assidu aux séances, et que j'en sortais toujours silencieux et pensif, mes parens en concluaient que j'étais un enfant docile et borné, à la fois désireux et incapable d'apprendre les *beaux-arts*. On trouvait ma voix agréable; mais comme j'avais en moi le sentiment d'une accentuation plus pure et d'une déclamation moins forcenée que celle des *cupidons* et de leurs imitateurs, on décréta que j'étais, comme chanteur, aussi bien que comme barcarole, *bon pour la ville*, retournant ainsi votre locution française à propos des choses de peu de valeur, — *bon pour la campagne*.

Je vous ai promis le récit de deux épisodes, et non celui de ma vie; je ne vous dirai donc pas le détail de toutes les souffrances par lesquelles je passai pour arriver, moyennant le régime du riz à l'eau et des coups de rame sur les épaules, à l'âge de quinze ans et à un très médiocre talent de gondolier. Le seul plaisir que j'eusse, c'était celui d'entendre passer les sérénades; et quand j'avais un instant de loisir, je m'échappais pour chercher et suivre les musiciens dans tous les coins de la ville. Ce plaisir était si vif, que s'il ne m'empêchait point de regretter la maison paternelle, il m'eût empêché du moins d'y retourner. Du reste, ma passion pour la musique était à l'état de goût sympathique, et non de penchant personnel; car ma voix était

en pleine mue, et me semblait si désagréable, lorsque j'en faisais le timide essai, que je ne concevais pas d'autre avenir que celui de battre l'eau des lagunes, toute ma vie, au service du premier venu.

Mon maître et moi occupions souvent le *traguetto*, ou station de gondoles, sur le grand canal, au palais Aldini, vers l'image de *saint Zandegola* (contraction patoise du nom de San-Giovanni Decollato). En attendant la pratique, mon patron dormait, et j'étais chargé de guetter les passans pour leur offrir le service de nos rames. Ces heures souvent pénibles, dans les jours brûlans de l'été, étaient délicieuses pour moi au pied du palais Aldini, grace à une magnifique voix de femme accompagnée par la harpe, dont les sons arrivaient distinctement jusqu'à moi. La fenêtre par laquelle s'échappaient ces sons divins était située au-dessus de ma tête, et le balcon avancé me servait d'abri contre la chaleur du jour. Ce petit coin était mon Éden, et je n'y repasse jamais sans que mon cœur tressaille au souvenir de ces modestes délices de mon adolescence. Une tendine de soie ombrageait alors le carré de balustrade de marbre blanc, brunie par les siècles et enlacée de liserons et de plantes pariétaires soigneusement cultivées par la belle hôtesse de cette riche demeure, car elle était belle; je l'avais entrevue quelquefois au balcon, et j'avais entendu dire aux autres gondoliers que c'était la femme la plus aimable et la plus courtisée de Venise. J'étais assez peu sensible à sa beauté, quoiqu'à Venise les gens du peuple aient des yeux pour les femmes du plus haut rang, et réciproquement, à ce qu'on assure. Pour moi, j'étais tout oreilles; et quand je la voyais paraître, mon cœur battait de joie, parce que sa présence me donnait l'espoir de l'entendre bientôt chanter.

J'avais entendu dire aussi aux gondoliers du traguet que l'instrument dont elle s'accompagnait était une harpe; mais leurs descriptions étaient si confuses, qu'il m'était impossible de me faire une idée nette de cet instrument. Ses accords me ravissaient, et c'est lui que je brûlais du désir de voir. Je m'en faisais un portrait fantastique; car on m'avait dit qu'il était tout d'or pur, plus grand que moi, et mon patron Masino en avait vu un qui était terminé par le buste d'une belle femme qu'on aurait dit prête à s'envoler, car elle avait des ailes. Je voyais donc la harpe dans mes rêves, tantôt sous la figure d'une syrène, et tantôt sous celle d'un oiseau; quelquefois je croyais voir passer une belle barque pavoisée, dont les cordages de soie rendaient des sons harmonieux. Une fois je rêvai que je trouvais une harpe au milieu des roseaux et des algues; mais au moment où j'écartais les

herbes humides pour la saisir, je fus éveillé en sursaut, et ne pus jamais retrouver le souvenir distinct de sa forme.

Cette curiosité s'empara si fort de mon jeune cerveau, qu'un jour je finis par céder à une tentation maintes fois vaincue. Pendant que mon patron était au cabaret, je grimpai sur la couverture de ma gondole, et de là aux barreaux d'une fenêtre basse; puis enfin je m'accrochai à la balustrade du balcon, je l'enjambai et je me trouvai sous les rideaux de la tendine.

Je pus alors contempler l'intérieur d'un magnifique cabinet; mais le seul objet qui me frappa, ce fut la harpe muette au milieu des autres meubles qu'elle dominait fièrement. Le rayon qui pénétra dans le cabinet lorsque j'entr'ouvris le rideau, vint frapper sur la dorure de l'instrument, et fit étinceler le beau cygne sculpté qui le surmontait. Je restai immobile d'admiration, ne pouvant me lasser d'en examiner les moindres détails, la structure élégante, qui me rappelait la proue des gondoles, les cordes diaphanes qui me semblèrent toutes d'or filé, les cuivres luisans et la boîte de bois satiné sur laquelle étaient peints des oiseaux, des fleurs et des papillons richement coloriés et d'un travail exquis.

Cependant, il me restait un doute, au milieu de tant de meubles superbes, dont la forme et l'usage m'étaient peu connus; ne m'étais-je pas trompé? était-ce bien la harpe que je contemplais? Je voulus m'en assurer; je pénétrai dans le cabinet, et je posai une main gauche et tremblante sur les cordes. O ravissement! elles me répondirent. Saisi d'un inexprimable vertige, je me mis à faire vibrer au hasard et avec une sorte de fureur toutes ces voix retentissantes, et je ne crois pas que l'orchestre le plus savant et le mieux gouverné m'ait jamais fait depuis autant de plaisir que l'effroyable confusion de sons dont je remplis l'appartement de la signora Aldini.

Mais ma joie ne fut pas de longue durée. Un valet de chambre qui rangeait les salles voisines accourut au bruit, et furieux de voir un petit rustre en haillons s'introduire ainsi et s'abandonner à l'amour de l'art avec un si odieux déréglement, se mit en devoir de me chasser à coups de balai. Il ne me convenait guère d'être congédié de la sorte, et je me retirai prudemment vers le balcon, afin de m'en aller comme j'étais venu. Mais avant que j'eusse pu l'enjamber, le valet s'élança sur moi, et je me vis dans l'alternative d'être battu ou de faire une culbute ridicule. Je pris un parti violent; ce fut d'esquiver le choc en me baissant avec dextérité, et de saisir mon adversaire par les deux jambes, tandis qu'il donnait brusquement de la poitrine

contre la balustrade. L'enlever ainsi de terre et le lancer dans le canal fut l'affaire d'un instant. C'est un jeu auquel les enfans s'exercent entre eux à Chioggia. Mais je n'avais pas eu le temps d'observer que la fenêtre était à vingt pieds de l'eau et que le pauvre diable de *cameriere* pouvait ne pas savoir nager.

Heureusement pour lui et pour moi, il revint aussitôt sur l'eau et s'accrocha aux barques du traguet. J'eus un instant de terreur en lui voyant faire le plongeon; mais dès que je le vis sauvé, je songeai à me sauver moi-même, car il rugissait de fureur et allait ameuter contre moi tous les laquais du palais Aldini. J'enfilai la première porte qui s'offrit à moi, et, courant à travers les galeries, j'allais franchir l'escalier, lorsque j'entendis des voix confuses qui venaient à ma rencontre. Je remontai précipitamment et me réfugiai sous les combles du palais, où je me cachai dans un grenier parmi de vieux tableaux rongés des vers, et des débris de meubles.

Je restai là deux jours et deux nuits sans prendre aucun aliment et sans oser me frayer un passage au milieu de mes ennemis. Il y avait tant de monde et de mouvement dans cette maison, qu'on n'y pouvait faire un pas sans rencontrer quelqu'un. J'entendais par la lucarne les propos des valets qui se tenaient dans la galerie de l'étage inférieur. Ils s'entretenaient de moi presque continuellement, faisaient mille commentaires sur ma disparition, et se promettaient de m'infliger une rude correction s'ils réussissaient à me rattraper. J'entendais aussi mon patron sur sa barque s'étonner de mon absence, et se réjouir à l'idée de mon retour dans des intentions non moins bienveillantes. J'étais brave et vigoureux; mais je sentais que je serais accablé par le nombre. L'idée d'être battu par mon patron ne m'occupait guère; c'était une chance du métier d'apprenti qui n'entraînait aucune honte. Mais celle d'être châtié par des laquais soulevait en moi une telle horreur, que je préférais mourir de faim. Il ne s'en fallut pas de beaucoup que mon aventure n'eût ce dénouement. A quinze ans, on supporte mal la diète. Une vieille caméristé qui vint chercher un pigeon déserteur sous les combles trouva, au lieu de son fugitif, le pauvre *barcarolino* évanoui et presque mort au pied d'une vieille toile qui représentait une sainte Cécile. Ce qu'il y eut de frappant pour moi dans ma détresse, c'est que la sainte avait entre les bras une harpe de forme antique que j'eus tout le loisir de contempler au milieu des angoisses de la faim, et dont la vue me devint tellement odieuse, que pendant bien long-temps, par la suite, je ne pus supporter l'aspect ni le son de cet instrument fatal.

La bonne duègne me secourut et intéressa la signora Aldini à mon sort. Je fus promptement rétabli des suites du jeûne, et mon persécuteur, apaisé par cette expiation, agréa l'aveu de ma faute et l'expression brusque, mais sincère, de mes regrets. Mon père, en apprenant de mon patron que j'étais perdu, était accouru. Il fronça le sourcil lorsque Mme Aldini lui manifesta l'intention de me prendre à son service. C'était un homme rude, mais fier et indépendant. C'était bien assez, selon lui, que je fusse condamné par ma délicate organisation à vivre à la ville. J'étais de trop bonne famille pour être valet, et quoique les gondoliers eussent de grandes prérogatives dans les maisons particulières, il y avait une distinction de rang bien marquée entre les gondoliers de place et les *gondolieri di casa*. Ces derniers étaient mieux vêtus, il est vrai, et participaient au bien-être de la vie patricienne; mais ils étaient réputés laquais, et il n'y avait point de telle souillure dans ma famille. Néanmoins Mme Aldini était si gracieuse et si bienveillante, que mon brave homme de père, tortillant son bonnet rouge dans ses mains avec embarras, et tirant à chaque instant, par habitude, sa pipe éteinte de sa poche, ne sut que répondre à ses douces paroles et à ses généreuses promesses. Il résolut de me laisser libre, comptant bien que je refuserais. Mais moi, quoique je fusse bien dégoûté de la harpe, je ne songeais qu'à la musique. Je ne sais quelle puissance magnétique la signora Aldini exerçait sur moi; c'était une véritable passion, mais une passion d'artiste toute platonique et toute philharmonique. De la petite chambre basse où l'on m'avait recueilli pour me soigner, car j'eus, par suite de mon jeûne, deux ou trois accès de fièvre, je l'entendais chanter, et cette fois elle s'accompagnait avec le clavecin, car elle jouait également bien de plusieurs instrumens. Enivré de ses accens, je ne compris pas même les scrupules de mon père, et j'acceptai sans hésiter la place de gondolier en second au palais Aldini.

Il était de bon goût à cette époque d'être *bien monté* en barcaroles, c'est-à-dire que, de même que la gondole équivaut, à Venise, à l'*équipage* dans les autres pays, de même les gondoliers sont un objet à la fois de luxe et de nécessité comme les chevaux. Toutes les gondoles étant à peu près semblables, d'après le décret somptuaire de la république, qui les condamna indistinctement à être tendues de noir, c'était seulement par l'habit et par la tournure de leurs rameurs que les personnes opulentes pouvaient se faire remarquer dans la foule. La gondole d'un patricien élégant devait être conduite, à l'arrière, par un homme robuste et d'une beauté mâle, à l'avant, par

un négrillon singulièrement accoutré, ou par un blondin indigène, sorte de page ou de jockey vêtu avec élégance, et placé là comme un ornement, comme la *poupée* à la proue des navires.

J'étais donc tout-à-fait propre à cet honorable emploi. J'étais un véritable enfant des lagunes, blond, rosé, très fort avec des contours un peu féminins, ayant la tête, les pieds et les mains remarquablement petits, le buste large et musculeux, le cou et les bras ronds, nerveux et blancs. Ajoutez à cela une chevelure couleur d'ambre, fine, abondante, et bouclée naturellement; imaginez un charmant costume demi-Figaro demi-Chérubin, et le plus souvent les jambes nues, la culotte de velours bleu de ciel attachée par une ceinture de soie écarlate, et la poitrine couverte seulement d'une chemise de batiste brodée plus blanche que la neige; vous aurez une idée du pauvre histrion en herbe qu'on appelait alors Nello, par contraction de son nom véritable, Daniele Gemello.

Comme il est de la destinée des petits chiens d'être cajolés par les maîtres imbéciles et battus par les valets jaloux, le sort de mes pareils était généralement un mélange assez honteux de tolérance illimitée de la part des uns, et de haine brutale de la part des autres. Heureusement pour moi, la Providence me jeta sur un coin béni : Bianca Aldini était la bonté, l'indulgence, la charité descendue sur la terre. Veuve à vingt ans, elle passait sa vie à soulager les pauvres, à consoler les affligés. Là où il y avait une larme à essuyer, un bienfait à verser, on la voyait bientôt accourir dans sa gondole, portant sur ses genoux sa petite fille âgée de quatre ans; miniature charmante, si frêle, si jolie, et toujours si fraîchement parée, qu'il semblait que les belles mains de sa mère fussent les seules au monde assez effilées, assez douces et assez moelleuses, pour la toucher sans la froisser ou sans la briser. Mme Aldini était toujours vêtue elle-même avec un goût et une recherche que toutes les dames de Venise essayaient en vain d'égaler; immensément riche, elle aimait le luxe, et dépensait la moitié de son revenu à satisfaire ses goûts d'artiste et ses habitudes de patricienne. L'autre moitié passait en aumônes, en services rendus, en bienfaits de toute espèce. Quoique ce fût un assez beau *denier de veuve,* comme elle l'appelait, elle s'accusait naïvement d'être une ame tiède, de ne pas faire ce qu'elle devait; et concevant de sa charité plus de repentir que d'orgueil, elle se promettait chaque jour de *quitter le siècle,* et de s'occuper sérieusement de son salut. Vous voyez, d'après ce mélange de faiblesse féminine et de vertu chrétienne, qu'elle ne se piquait point d'être une ame

forte, et que son intelligence n'était pas plus éclairée que ne le comportaient le temps et le monde où elle vivait. Avec cela, je ne sais s'il a jamais existé de femme meilleure et plus charmante. Les autres femmes, jalouses de sa beauté, de son opulence et de sa vertu, s'en vengeaient en assurant qu'elle était bornée et ignorante. Il y avait de la vérité dans cette accusation; mais Bianca n'en était pas moins aimable. Elle avait un fond de bon sens qui l'empêchait d'être jamais ridicule, et, quant à son manque d'instruction, la naïveté modeste qui en résultait était chez elle une grace de plus. J'ai vu autour d'elle les hommes les plus éclairés et les plus graves ne jamais se lasser de son entretien.

Vivant ainsi à l'église et au théâtre, dans la mansarde du pauvre et dans les palais, elle portait avec elle en tous lieux la consolation ou le plaisir, elle imposait à tous la reconnaissance ou la gaieté. Son humeur était égale, enjouée, et le caractère de sa beauté suffisait à répandre la sérénité autour d'elle. Elle était de moyenne taille, blanche comme le lait et fraîche comme une fleur; tout en elle était douceur, jeunesse, aménité. De même que, dans toute sa gracieuse personne, on eût vainement cherché un angle aigu, de même son caractère n'offrit jamais la moindre aspérité, ni sa bonté la moindre lacune. A la fois active comme le dévouement évangélique et nonchalante comme la mollesse vénitienne, elle ne passait jamais plus de deux heures dans la journée au même endroit; mais dans son palais elle était toujours couchée sur un sopha, et dehors elle était toujours étendue dans sa gondole. Elle se disait faible sur les jambes, et ne montait ou ne descendait jamais un escalier sans être soutenue par deux personnes; dans ses appartemens, elle était toujours appuyée sur le bras de Salomé, une belle fille juive, qui la servait et lui tenait compagnie. On disait à ce propos que Mme Aldini était boiteuse par suite de la chute d'un meuble que son mari avait jeté sur elle dans un accès de colère, et qui lui avait fracturé la jambe : c'est ce que je n'ai jamais su précisément, bien que pendant plus de deux ans elle se soit appuyée sur mon bras pour sortir de son palais et pour y rentrer, tant elle mettait d'art et de soin à cacher cette infirmité.

Malgré sa bienveillance et sa douceur, Bianca ne manquait ni de discernement ni de prudence dans le choix des personnes qui l'entouraient : il est certain que nulle part je n'ai vu autant de braves gens réunis. Si vous me trouvez un peu de bonté et assez de fierté dans l'ame, c'est au séjour que j'ai fait dans cette maison qu'il faut

l'attribuer. Il était impossible de n'y pas contracter l'habitude de bien penser, de bien dire et de bien faire; les valets étaient probes et laborieux, les amis fidèles et dévoués,... les amans même... (car il faut bien l'avouer, il y eut des amans) étaient pleins d'honneur et de loyauté. J'avais là plusieurs patrons; de tous ces pouvoirs, la *signora* était le moins impératif. Au reste, tous étaient bons ou justes. Salomé, qui était le pouvoir exécutif de la maison, maintenait l'ordre avec un peu de sévérité; elle ne souriait guère, et le grand arc de ses sourcils se divisait rarement en deux quarts de cercle au-dessus de ses longs yeux noirs. Mais elle avait de l'équité, de la patience et un regard pénétrant, qui ne méconnaissait jamais la sincérité. Mandola, premier gondolier, et mon précepteur immédiat, était un Hercule lombard, qu'à ses énormes favoris noirs et à ses formes athlétiques on eût pris pour Polyphême. Ce n'en était pas moins le paysan le plus doux, le plus calme et le plus humain qui ait jamais passé de ses montagnes à la civilisation des grandes cités. Enfin, le comte Lanfranchi, le plus bel homme de la république, que nous avions l'honneur de promener tous les soirs en gondole fermée avec Mme Aldini, de dix heures à minuit, était bien le plus gracieux et le plus affable seigneur que j'aie rencontré dans ma vie.

Je n'ai jamais connu de feu monseigneur Aldini qu'un grand portrait en pied qui était à l'entrée de la galerie, dans un cadre superbe un peu détaché de la muraille, et semblant commander à une longue suite d'aïeux, tous de plus en plus noirs et vénérables, qui s'enfonçaient, par ordre chronologique, dans la profondeur sombre de cette vaste salle. Torquato Aldini était habillé dans le dernier goût du temps, avec un jabot de dentelle de Flandre, et un habit du matin de gros d'été vert-pomme, à brandebourgs rose-vif : il était admirablement crêpé et poudré. Mais, malgré la galanterie de ce déshabillé pastoral, je ne pouvais le regarder sans baisser les yeux, car il y avait sur sa figure d'un jaune brun, dans sa prunelle noire et ardente, dans sa bouche froide et dédaigneuse, dans son attitude impassible, et jusque dans le mouvement absolu de sa main longue et maigre, ornée de diamans, une expression de fierté arrogante et de rigueur inflexible que je n'avais jamais rencontrée sous le toit de ce palais. C'était un beau portrait, et le portrait d'un beau jeune homme : il était mort à vingt-cinq ans à la suite d'un duel avec un Foscari, qui avait osé se dire de meilleure famille que lui. Il avait laissé une grande réputation de bravoure et de fermeté; mais on disait tout bas qu'il avait rendu sa femme très malheureuse, et les

domestiques n'avaient pas l'air de le regretter. Il leur avait imprimé une telle crainte, qu'ils ne passaient jamais le soir devant cette peinture, saisissante de vérité, sans se découvrir la tête, comme ils eussent fait devant la personne de leur ancien maître.

Il fallait que la dureté de son ame eût fait beaucoup souffrir la *signora*, et l'eût bien dégoûtée du mariage, car elle ne voulait point contracter de nouveaux liens, et repoussait les meilleurs partis de la république. Cependant elle avait besoin d'aimer, car elle souffrait les assiduités du comte Lanfranchi, et ne semblait lui refuser des douceurs de l'hyménée que le serment indissoluble. Au bout d'un an, le comte, désespérant de lui inspirer la confiance nécessaire pour un tel engagement, et cherchant fortune ailleurs, lui confessa qu'une riche héritière lui donnait meilleure espérance. La signora lui rendit aussitôt généreusement sa liberté; elle parut triste et malade pendant plusieurs jours, mais, au bout d'un mois, le prince de Montalegri vint occuper dans la gondole la place que l'ingrat Lanfranchi avait laissée vacante, et pendant un an encore, Mandola et moi promenâmes sur les lagunes ce couple bénévole, et en apparence fortuné.

J'avais un attachement très vif pour la signora. Je ne concevais rien de plus beau et de meilleur qu'elle sur la terre. Quand elle tournait sur moi son beau regard presque maternel, quand elle m'adressait en souriant de douces paroles (les seules qui pussent sortir de ses lèvres charmantes), j'étais si fier et si content, que, pour lui faire plaisir, je me serais jeté sous la carène tranchante du *Bucentaure*. Quand elle me donnait un ordre, j'avais des ailes; quand elle s'appuyait sur moi, mon cœur palpitait de joie; quand, pour faire remarquer ma belle chevelure au prince de Montalegri, elle posait doucement sa main de neige sur ma tête, je devenais rouge d'orgueil. Et pourtant je promenais sans jalousie le prince à ses côtés; je répondais gaiement à ces quolibets pleins de bienveillance que les seigneurs de Venise aiment à échanger avec les barcaroles pour éprouver en eux l'esprit de répartie; et, malgré l'excessive liberté dont le gondolier provoqué jouit en pareil cas, jamais je n'avais senti contre le prince le plus léger mouvement d'aigreur. C'était un bon jeune homme, je lui savais gré d'avoir consolé la signora de l'abandon de M. Lanfranchi. Je n'avais pas cette sotte humilité qui s'incline devant les prérogatives du rang. En fait d'amour, nous ne les connaissons guère dans ce pays, et nous les connaissions encore moins dans ce temps-là. Il n'y avait pas une telle différence d'âge entre la signora et moi, que je ne pusse être amoureux d'elle. Le fait est que

je serais embarrassé aujourd'hui de donner un nom à ce que j'éprouvais alors. C'était de l'amour peut-être, mais de l'amour pur comme mon âge, et de l'amour tranquille, parce que j'étais sans ambition et sans cupidité.

Outre ma jeunesse, mon zèle et mon caractère facile et enjoué, j'avais plu particulièrement à la signora par mon amour pour la musique : elle prenait plaisir à voir l'émotion que j'éprouvais au son de sa belle voix, et chaque fois qu'elle chantait, elle me faisait appeler. Accorte et familière, elle me faisait entrer jusque dans son cabinet, et m'autorisait à m'asseoir auprès de Salomé. Il semblait qu'elle eût aimé à voir cette farouche caméristeste se départir un peu avec moi de son austérité. Mais Salomé m'imposait beaucoup plus que la signora, et jamais je ne fus tenté de m'enhardir auprès d'elle.

Un jour la signora me demanda si j'avais de la voix. Je lui répondis que j'en avais eu, mais qu'elle s'était perdue. Elle voulut que j'en fisse l'essai devant elle. Je m'en défendis, elle insista, il fallut céder. J'étais fort troublé, et convaincu qu'il me serait impossible d'articuler un son ; car il y avait bien un an que je ne m'en étais avisé. J'avais alors dix-sept ans. Ma voix était revenue, je ne m'en doutais pas. Je mis ma tête dans mes deux mains; je tâchai de me rappeler une strophe de la *Jérusalem*, et le hasard me fit rencontrer celle qui exprime l'amour d'Olinde pour Sophronie, et qui se termine par ce vers :

Brama assaï, poco spera, nulla chiede.

Alors, rassemblant mon courage et me mettant à crier de toute ma force comme si j'eusse été en pleine mer, je fis retentir les lambris étonnés de ce lai plaintif et sonore, sur lequel nous chantons dans les lagunes les prouesses de Roland et les amours d'Herminie. Je ne me méfiais pas de l'effet que j'allais produire; comptant sur le filet enroué que j'avais fait sortir autrefois de ma poitrine, je faillis tomber à la renverse, lorsque l'instrument que je recelais en moi, à mon insu, manifesta sa puissance. Les tableaux suspendus à la muraille en frémirent, la signora sourit, et les cordes de la harpe répondirent par une longue vibration au choc de cette voix formidable.

Santo Dio! s'écria Salomé en laissant tomber son ouvrage et en se bouchant les oreilles, le lion de Saint-Marc ne rugirait pas autrement! — La petite Aldini, qui jouait sur le tapis, fut si épouvantée, qu'elle se mit à pleurer et à crier.

Je ne sais ce que fit la signora. Je sais seulement qu'elle, et l'enfant, et Salomé, et la harpe, et le cabinet, tout disparut, et que je

courus à toutes jambes à travers les rues, sans savoir quel démon me poussait, jusqu'à la *Quenta-Valle*; là, je me jetai dans une barque et j'arrivai à la grande prairie qu'on nomme aujourd'hui le Champ-de-Mars, et qui est encore le lieu le plus désert de la ville. A peine me vis-je seul et en liberté, que je me mis à chanter de toute la force de mes poumons. O miracle! j'avais plus d'énergie et d'étendue dans la voix qu'aucun des *cupidi* que j'avais admirés à Chioggia. Jusque-là j'avais cru manquer de puissance, et j'en avais trop. Elle me débordait, elle me brisait. Je me jetai la figure dans les longues herbes, et en proie à un accès de joie délirante, je fondis en larmes. O les premières larmes de l'artiste! elles seules peuvent rivaliser de douceur ou d'amertume avec les premières larmes de l'amant.

Je me remis ensuite à chanter et à répéter cent fois de suite les strophes éparses dont j'avais gardé souvenance. A mesure que je chantais, le rude éclat de ma voix s'adoucissait, je sentais l'instrument devenir à chaque instant plus souple et plus docile. Je ne ressentais aucune fatigue; plus je m'exerçais, plus il me semblait que ma respiration devenait facile et de longue haleine. Alors je me hasardai à essayer les airs d'opéra et les romances que j'entendais chanter depuis deux ans à la signora. Depuis deux ans, j'avais bien appris et bien travaillé sans m'en douter. La méthode était entrée dans ma tête par routine, par instinct, et le sentiment dans mon ame par intuition, par sympathie. J'ai beaucoup de respect pour l'étude; mais j'avoue qu'aucun chanteur n'a moins étudié que moi. J'étais doué d'une facilité et d'une mémoire merveilleuses. Il suffisait que j'eusse entendu un trait pour le rendre aussitôt avec netteté. J'en fis l'épreuve dès ce premier jour, et je parvins à chanter presque d'un bout à l'autre les morceaux les plus difficiles du répertoire de Mme Aldini.

La nuit vint m'avertir de mettre un terme à mon enthousiasme. Je m'aperçus alors que j'avais manqué tout le jour à mon service, et je retournai au palais confus et repentant de ma faute. C'était la première de ce genre que j'eusse commise, et je ne craignais rien tant qu'un reproche de la signora, quelque doux qu'il dût être. Elle était en train de souper, et je me glissai timidement derrière sa chaise. Je ne la servais jamais à table, car j'étais resté fier comme un Chioggiote, et j'avais gardé toutes les franchises attachées à mon emploi privilégié. Mais, voulant réparer mon tort par un acte d'humilité, je pris des mains de Salomé l'assiette de porcelaine de Chine qu'elle allait lui présenter, et j'avançai la main avec gaucherie. Mme Aldini

feignit d'abord de ne pas y faire attention et se laissa servir ainsi pendant quelques instans; puis, tout d'un coup rencontrant à la dérobée mon regard piteux, elle partit d'un grand éclat de rire en se renversant sur son fauteuil.

— Votre seigneurie le gâte, dit la sévère Salomé en réprimant une imperceptible velléité de partager l'enjouement de sa maîtresse.

—Pourquoi le gronderais-je? repartit le signora. Il s'est fait peur à lui-même ce matin, et pour se punir, il s'est enfui, le pauvret! Je parie qu'il n'a pas mangé de la journée. Allons, va souper, Nellino. Je te pardonne, à condition que tu ne chanteras plus.

Ce sarcasme bienveillant me sembla très amer. C'était le premier auquel je fusse sensible, car, malgré tous les élémens offerts au développement de ma vanité, c'était un sentiment que je ne connaissais pas encore. Mais l'orgueil venait de s'éveiller en moi avec la puissance, et, en raillant ma voix, on me semblait nier mon ame et attaquer ma vie.

Depuis ce jour, les leçons que me donnait à son insu la signora en s'exerçant devant moi, me devinrent de plus en plus profitables. Tous les soirs j'allais m'exercer au Champ-de-Mars, aussitôt que mon service était fini, et j'avais la conscience de mes progrès. Bientôt les leçons de la signora ne me suffirent plus. Elle chantait pour son plaisir, portant à l'étude une nonchalance superbe, et ne cherchant point à se perfectionner. J'avais un désir immodéré d'aller au théâtre; mais, pendant tout le temps qu'elle y passait, j'étais condamné à garder la gondole, Mandola jouissant du privilége d'aller au parterre, ou d'écouter dans les corridors. J'obtins enfin de lui, un jour, qu'il me laissât entrer à sa place pendant un acte d'opéra, à la Fenice. On jouait *le Mariage secret*. Je ne chercherai point à vous rendre ce que j'éprouvai : je faillis devenir fou, et manquant à la parole que j'avais donnée à mon compagnon, je le laissai se morfondre dans la gondole, et ne songeai à sortir que quand je vis la salle vide et les lustres éteints.

Alors je sentis le besoin impérieux, irrésistible, d'aller au théâtre tous les soirs. Je n'osais point demander la permission à Mme Aldini, je craignais qu'elle ne vînt encore à railler ma passion infortunée (comme elle l'appelait) pour la musique. Cependant il fallait mourir, ou aller à la Fenice. J'eus la coupable pensée de quitter le service de la signora et de gagner ma vie en qualité de *facchino* à la journée, afin d'avoir le temps et le moyen d'aller le soir au théâtre. Je calculai qu'avec les petites économies que j'avais faites au palais Aldini,

et en réduisant mon vêtement et ma nourriture au plus strict nécessaire, je pourrais satisfaire ma passion. Je pensai aussi à entrer au théâtre comme machiniste, comparse ou allumeur; l'emploi le plus abject m'eût semblé doux, pourvu que je pusse entendre de la musique tous les jours. Enfin je pris le parti d'ouvrir mon cœur au bienveillant Montalegri. On lui avait raconté mon aventure musicale. Il commença par rire; puis, comme j'insistais courageusement, il exigea pour condition que je lui fisse entendre ma voix. J'hésitai beaucoup, j'avais peur qu'il ne me désespérât par ses railleries, et quoique je n'eusse pour l'avenir aucun dessein formulé avec moi-même, je sentais que m'enlever l'espoir de savoir chanter un jour, c'était m'arracher la vie. Je me résignai pourtant. Je chantai d'une voix tremblante le fragment d'un des airs que j'avais entendus une seule fois au théâtre. Mon émotion gagna le prince, je vis dans ses yeux qu'il prenait plaisir à m'entendre : je pris courage, je chantai mieux. Il leva les mains deux ou trois fois pour m'applaudir, puis il s'arrêta de peur de m'interrompre. Je chantai alors tout-à-fait bien, et quand j'eus fini, le prince, qui était un véritable dilettante, faillit m'embrasser et me donna les plus grands éloges. Il me remmena chez la signora et présenta ma pétition qui fut ratifiée sur-le-champ. Mais on voulut aussi me faire chanter, et jamais je ne voulus y consentir. La fierté de ma résistance étonna Mme Aldini sans l'irriter. Elle pensait la vaincre plus tard; mais elle n'en vint pas à bout aisément. Plus je suivais le théâtre, plus je faisais d'exercices et de progrès, plus aussi je sentais tout ce qui me manquait encore, et plus je craignais de me faire entendre et juger avant d'être sûr de moi-même. Enfin, un soir au Lido, comme il faisait un clair de lune superbe, et que la promenade de la signora m'avait fait manquer et le théâtre et mon heure d'étude solitaire, je fus pris du besoin de chanter, et je cédai à l'inspiration. La signora et son amant m'écoutèrent en silence, et quand j'eus fini, ils ne m'adressèrent pas un mot d'approbation ni de blâme. Mandola fut le seul qui, sensible à la musique comme un vrai Lombard, s'écria à plusieurs reprises en écoutant mon jeune ténore : *Corpo del Diavolo! che buon basso!*

Je fus un peu piqué de l'indifférence ou de l'inattention de ma patronne. J'avais la conscience d'avoir assez bien chanté pour mériter un encouragement de sa bouche. Je ne comprenais pas non plus la froideur du prince, après les éloges qu'il m'avait donnés deux mois auparavant. Plus tard je sus que ma maîtresse avait été émerveillée de mes dispositions et de mes moyens; mais qu'elle avait résolu, pour

me punir de m'être tant fait prier, de paraître insensible à mon premier essai.

Je compris la leçon, et, quelques jours après, ayant été sommé par elle de chanter durant sa promenade, je m'en acquittai de bonne grace. Elle était seule, étendue sur les coussins de la gondole, et paraissait livrée à une mélancolie qui ne lui était pas habituelle. Elle ne m'adressa pas la parole durant toute la promenade; mais en rentrant, lorsque je lui offris mon bras pour remonter le perron du palais, elle me dit ce peu de mots, qui me laissa une émotion singulière: « Nello, tu m'as fait beaucoup de bien. Je te remercie. »

Les jours suivans, je lui offris moi-même de chanter. Elle parut accepter avec reconnaissance. La chaleur était accablante et les théâtres déserts; la signora se disait malade, mais ce qui me frappa le plus, c'est que le prince, ordinairement si assidu à l'accompagner, ne venait plus avec elle qu'un soir sur deux, sur trois et même sur quatre. Je pensai que lui aussi commençait à être infidèle, et je m'en affligeai pour ma pauvre maîtresse. Je ne concevais pas son obstination à repousser le mariage : il ne me paraissait pas juste que Montalegri, si doux et si bon en apparence, fût victime des torts de feu Torquato Aldini. D'un autre côté, je ne concevais pas davantage qu'une femme si aimable et si belle n'eût pour amans que de lâches spéculateurs plus avides de sa fortune qu'attachés à sa personne, et dégoûtés de l'une aussitôt qu'ils désespéraient d'obtenir l'autre.

Ces idées m'occupèrent tellement pendant quelques jours, que, malgré mon respect pour ma maîtresse, je ne pus m'empêcher de faire part de mes commentaires à Mandola. — Détrompe-toi, me répondit-il; cette fois, c'est le contraire de ce qui s'est passé avec Lanfranchi. C'est la signora qui se dégoûte du prince et qui trouve chaque soir un nouveau prétexte pour l'empêcher de la suivre. Quelle en est la raison? cela est impossible à deviner, puisque nous qui la voyons, nous savons qu'elle est seule, et qu'elle n'a aucun rendez-vous. Peut-être qu'elle tourne tout-à-fait à la dévotion et qu'elle veut se détacher du monde.

Le soir même, j'essayai de chanter à la signora un cantique de la Vierge; mais elle m'interrompit brusquement en me disant qu'elle n'avait pas envie de dormir et me demanda les amours d'Armide et de Renaud. — Il s'est trompé, dit Mandola qui ne manquait pas de finesse, en feignant de m'excuser. Je changeai de mode et je fus écouté avec attention.

Je remarquai bientôt qu'à force de chanter en plein air, au balan-

cement de la gondole, je me fatiguais beaucoup et que ma voix était en souffrance. Je consultai un professeur de musique qui venait au palais pour apprendre les élémens à la petite Alezia Aldini, alors âgée de six ans. Il me répondit que, si je continuais à chanter dehors, je perdrais ma voix avant la fin de l'année. Cette menace m'effraya tellement, que je résolus de ne plus chanter ainsi. Mais le lendemain, la signora me demanda la barcarole nationale de la *Biondina*, d'un air si mélancolique, avec un regard si doux et un visage si pâle, que je n'eus pas le courage de lui refuser le seul plaisir qu'elle parût capable de goûter depuis quelque temps.

Il était évident qu'elle maigrissait et qu'elle perdait de sa fraîcheur; elle éloignait de plus en plus le prince. Elle passait sa vie en gondole, et même elle négligeait un peu les pauvres. Elle semblait succomber à un accablement dont nous cherchions vainement la cause.

Pendant une semaine, elle parut chercher à se distraire. Elle s'entoura de monde, et le soir elle se fit suivre par plusieurs gondoles où se placèrent ses amis, et des musiciens qui lui donnèrent la sérénade. Une fois, elle me pria de chanter. Je déclinai ma compétence en présence des musiciens de profession et des nombreux dilettanti. Elle insista d'abord avec douceur, et puis avec un peu de dépit; je continuai de m'en défendre; et enfin elle m'ordonna d'un ton absolu de lui obéir. C'était la première fois de sa vie qu'elle s'emportait. Au lieu de comprendre que c'était la maladie qui changeait ainsi son caractère, et de faire acte de complaisance, je m'abandonnai à un mouvement d'orgueil invincible, et lui déclarai que je n'étais pas son esclave, que je m'étais engagé à conduire sa gondole et non à divertir ses convives; en un mot, que j'avais failli perdre ma voix pour la distraire, et que, puisqu'elle me récompensait si mal de mon dévouement, je ne chanterais plus ni pour elle, ni pour personne. — Elle ne répondit rien, les amis qui l'accompagnaient, étonnés de mon audace, gardaient le silence. Au bout de quelques instans, Salomé fit un cri et saisit la petite Alezia, qui, endormie dans les bras de sa mère, avait failli tomber à l'eau. La signora était évanouie depuis quelques minutes, et personne ne s'en était aperçu.

J'abandonnai la rame; je parlai au hasard; je m'approchai de la signora; j'étais si troublé, que j'eusse fait quelque folie, si la prudente Salomé ne m'eût renvoyé impérieusement à mon poste. La signora revint à elle, on reprit à la hâte la route du palais. Mais la société était surprise et consternée, la musique allait tout de travers; et quant à moi, j'étais si désolé et si effrayé, que mes mains tremblantes

ne pouvaient plus soutenir la rame. J'avais perdu la tête, j'accrochais toutes les gondoles. Mandola me maudissait; mais, sourd à ses avertissemens, je me retournais à chaque instant pour regarder Mme Aldini, dont le front pâle, éclairé par la lune, semblait porter l'empreinte de la mort.

Elle passa une mauvaise nuit, le lendemain elle eut la fièvre, et garda le lit. Salomé refusa de me laisser entrer. Je me glissai malgré elle dans la chambre à coucher, et je me jetai à genoux devant la signora, en fondant en larmes. Elle me tendit sa main que je couvris de baisers, et me dit que j'avais eu raison de lui résister. — C'est moi, ajouta-t-elle avec une bonté évangélique, qui suis exigeante, fantasque et impitoyable depuis quelque temps. Il faut me le pardonner, Nello, je suis malade, et je sens que je ne peux plus gouverner mon humeur comme à l'ordinaire. J'oublie que vous n'êtes pas destiné à rester gondolier, et qu'un brillant avenir vous est réservé. Pardonnez-moi cela encore; mon amitié pour vous est si grande, que j'ai eu le désir égoïste de vous garder près de moi, et d'enfouir votre talent dans cette condition basse et obscure qui vous écrase. Vous avez défendu votre indépendance et votre dignité, vous avez bien fait. Désormais vous serez libre, vous apprendrez la musique; je n'épargnerai rien pour que votre voix se conserve, et pour que votre talent se développe; vous ne me rendrez plus d'autres services que ceux qui vous seront dictés par l'affection et la reconnaissance.

Je lui jurai que je la servirais toute ma vie, que j'aimerais mieux mourir que de la quitter, et, en vérité, j'avais pour elle un attachement si légitime et si profond, que je ne pensais pas faire un serment téméraire.

Elle fut mieux portante les jours suivans, et me força de prendre mes premières leçons de chant. Elle y assista et sembla y apporter le plus vif intérêt. Dans l'intervalle, elle me faisait étudier et répéter les principes, dont jusque-là je n'avais pas eu la moindre idée, bien que je m'y fusse conformé par instinct en m'abandonnant à mon chant naturel.

Mes progrès furent rapides; je cessai tout service pénible. La signora prétendit que le double mouvement des rames la fatiguait, et afin que Mandola ne se plaignît pas d'être seul chargé de tout le travail, son salaire fut doublé. Quant à moi, j'étais toujours sur la gondole, mais assis à la proue, et occupé seulement à chercher dans les yeux de ma patronne ce qu'il fallait faire pour lui être agréable. Ses beaux yeux étaient bien tristes, bien voilés. Sa santé s'améliorait

par instans, et puis s'altérait de nouveau. C'était là mon unique chagrin, mais il était profond.

Elle perdait de plus en plus ses forces, et l'aide de nos bras ne lui suffisait plus pour monter les escaliers. Mandola était chargé de la porter comme un enfant, comme je portais la petite Alezia. Cette fillette devenait chaque jour plus belle; mais le genre de sa beauté et son caractère en faisaient bien l'antipode de sa mère. Autant celle-ci était blanche et blonde, autant Alezia était brune. Ses cheveux tombaient déjà en deux fortes tresses d'ébène jusqu'à ses genoux; ses petits bras ronds et veloutés ressortaient comme ceux d'une jeune mauresque sur ses vêtemens de soie, toujours blancs comme la neige, car elle était vouée à la Vierge. Quant à son humeur, elle était étrange pour son âge. Je n'ai jamais vu d'enfant plus grave, plus méfiant, plus silencieux. Il semblait qu'elle eût hérité de l'humeur altière du seigneur Torquato. Jamais elle ne se familiarisait avec personne; jamais elle ne tutoyait aucun de nous. Une caresse de Salomé lui semblait une offense, et c'est tout au plus si, à force de la porter, de la servir et de l'aduler, j'obtenais une fois par semaine qu'elle me laissât baiser le bout de ses petits doigts rosés, qu'elle soignait déjà comme eût fait une femme bien coquette. Elle était très froide avec sa mère, et passait des heures entières assise auprès d'elle dans la gondole les yeux attachés sur les flots, muette, insensible à tout en apparence, et rêveuse comme une statue. Mais si la signora lui adressait la plus légère réprimande, ou se mettait au lit avec un redoublement de fièvre, la petite entrait dans des accès de désespoir qui faisaient craindre pour sa vie ou pour sa raison.

Un jour, elle s'évanouit dans mes bras, parce que Mandola, qui portait sa mère devant nous, glissa sur une des marches du perron et tomba avec elle. La signora se blessa légèrement, et depuis cet instant ne voulut plus se fier à l'adresse du bon Hercule lombard. Elle me demanda si j'aurais la force de remplir cet office. J'étais alors dans toute ma vigueur, et je lui répondis que je porterais bien quatre femmes comme elle et huit enfans comme le sien. Dès-lors je la portai toujours, car, jusqu'à l'époque où je la quittai, ses forces ne revinrent pas.

Bientôt arriva un moment où la signora me sembla moins légère et l'escalier plus difficile à monter. Ce n'était pas elle qui augmentait de volume, c'était moi qui perdais mes forces au moment de l'entourer de mes bras. Je n'y comprenais rien d'abord, et puis bientôt je m'en fis de grands reproches à moi-même; mais mon émotion était insur-

montable. Cette taille souple et voluptueuse qui s'abandonnait à moi, cette tête charmante qui se penchait vers mon visage, ce bras d'albâtre qui entourait mon cou nu et brûlant, cette chevelure embaumée qui se mêlait à la mienne, c'en était trop pour un garçon de dix-sept ans. Il était impossible qu'elle ne sentît pas les battemens précipités de mon cœur, et qu'elle ne vît pas dans mes yeux le trouble qu'elle jetait dans mes sens. — Je te fatigue, me disait-elle quelquefois d'un air mourant. — Je ne pouvais pas répondre à cette languissante ironie; ma tête s'égarait, et j'étais forcé de m'enfuir aussitôt que je l'avais déposée sur son fauteuil. Un jour, Salomé ne se trouva pas, comme de coutume, dans le cabinet pour la recevoir. J'eus quelque peine à arranger les coussins pour l'asseoir commodément. Mes bras s'enlaçaient autour d'elle; je me trouvai à ses pieds, et ma tête mourante se pencha sur ses genoux. Ses doigts étaient passés dans mes cheveux. Un frémissement subit de cette main me révéla ce que j'ignorais encore. Je n'étais pas le seul ému, je n'étais pas le seul prêt à succomber. Il n'y avait plus entre nous ni serviteur, ni patronne, ni barcarole, ni signora : il y avait un jeune homme et une jeune femme amoureux l'un de l'autre. Un éclair traversa mon ame et jaillit de mes yeux. Elle me repoussa vivement, et s'écria d'une voix étouffée : *Va-t-en!* J'obéis, mais en triomphateur. Ce n'était plus le valet qui recevait un ordre; c'était l'amant qui faisait un sacrifice.

Un désir aveugle s'empara dès-lors de tout mon être. Je ne fis aucune réflexion ; je ne sentis ni crainte, ni scrupule, ni doute; je n'avais qu'une idée fixe, c'était de me trouver seul avec Bianca. Mais cela était plus difficile que sa position indépendante ne devait le faire présumer. Il semblait que Salomé devinât le péril et se fût imposé la tâche d'en préserver sa maîtresse. Elle ne la quittait jamais, si ce n'est le soir, lorsque la petite Alezia voulait se coucher à l'heure où sa mère allait à la promenade. Alors Mandola était l'inévitable témoin qui nous suivait sur les lagunes. Je voyais bien, aux regards et à l'inquiétude de la signora, qu'elle ne pouvait s'empêcher de désirer un tête-à-tête avec moi ; mais elle était trop faible de caractère, soit pour le provoquer, soit pour l'éviter. Je ne manquais pas de hardiesse et de résolution; mais, pour rien au monde, je n'eusse voulu la compromettre, et d'ailleurs, tant que je n'étais pas vainqueur dans cette situation délicate, mon rôle pouvait être souverainement ridicule et même méprisable aux yeux des autres serviteurs de la signora.

Heureusement, le candide Mandola, qui n'était pas dépourvu de

finesse et de pénétration, avait pour moi une amitié qui ne s'est jamais démentie. Je ne serais pas étonné, quoiqu'il ne m'ait jamais donné le droit de l'affirmer, que, sous cette rude écorce, l'amour n'eût fait quelquefois tressaillir un cœur tendre, lorsqu'il portait la signora dans ses bras. C'était d'ailleurs une grande imprudence à une jeune femme, de livrer, comme elle l'avait fait, le secret et presque le spectacle de ses amours à deux hommes de notre âge, et il était bien impossible que nous fussions témoins, depuis deux ans, du bonheur d'autrui, sans avoir conçu, l'un et l'autre, quelque tentation importune. Quoi qu'il en soit, j'ai peine à croire que Mandola eût deviné si bien ce qui se passait en moi, si quelque chose d'analogue ne se fût passé en lui-même. Un soir qu'il me voyait absorbé, assis à la proue de la gondole et la tête cachée dans les deux mains, en attendant que la signora nous fît avertir, il me dit seulement ces mots : *Nello! Nello!!!* mais d'un ton qui me sembla renfermer tant de sens, que je levai la tête et le regardai avec une sorte d'épouvante, comme si mon sort eût été dans ses mains. — Il étouffa une sorte de soupir en ajoutant le dicton populaire : *Sara quel che sara!* —

— Que veux-tu dire? m'écriai-je en me levant et en lui saisissant le bras. — Nello! Nello!... répéta-t-il en secouant la tête. — On vint m'avertir en ce moment de monter pour transporter la signora dans la gondole; mais le regard expressif de Mandola me suivit sur le perron et me jeta dans une émotion singulière.

Ce jour même, Mandola demanda à Mme Aldini la permission de s'absenter pendant une semaine pour aller voir son père malade. Bianca parut effrayée et surprise de cette demande; mais elle l'accorda aussitôt en ajoutant : Mais qui donc conduira ma gondole? — Nello, répondit Mandola en me regardant avec attention. — Mais il ne sait pas voguer seul? reprit la signora... Allons, rentrez-moi, nous chercherons demain un remplaçant provisoire. Va voir ton père, et soigne-le bien, je prierai pour lui. —

Le lendemain, la signora me fit appeler et me demanda si je m'étais enquis d'un barcarole. Je ne répondis que par un sourire audacieux. La signora devint pâle, et me dit d'une voix tremblante : — Vous y songerez demain, je ne sortirai pas aujourd'hui.

Je compris ma faute; mais la signora avait montré plus de peur que de colère, et mon espoir accrut mon insolence. Vers le soir, je vins lui demander s'il fallait faire avancer la gondole au perron. Elle me répondit d'un ton froid : — Je vous ai dit ce matin que je ne sortirais pas. — Je ne perdis pas courage. — Le temps a changé, signora, re-

pris-je, le vent souffle de sirocco. Il fait beau pour vous, ce soir. — Elle tourna vers moi un regard accablant en disant : — Je ne t'ai pas demandé le temps qu'il fait. Depuis quand me donnes-tu des consultations? — La lutte était engagée, je ne reculai point. — Depuis que vous semblez vouloir vous laisser mourir, répondis-je avec véhémence. Elle parut céder à une force magnétique, car elle pencha sa tête languissamment sur sa main et me dit d'une voix éteinte de faire avancer la gondole.

Je l'y transportai. Salomé voulut la suivre. Je pris sur moi de lui dire d'un ton absolu que sa maîtresse lui commandait de rester près de la signora Alezia. Je vis la signora rougir et pâlir tandis que je prenais la rame et que je repoussais avec empressement le perron de marbre qui bientôt sembla fuir derrière nous.

Quand je me vis seulement à quelques brasses de distance du palais, il me sembla que je venais de conquérir le monde, et que les importuns écartés, ma victoire était assurée. Je ramai *con furore* jusqu'au milieu des lagunes sans me détourner, sans dire un seul mot, sans reprendre haleine. J'avais bien plutôt l'air d'un amant qui enlève sa maîtresse que d'un gondolier qui conduit sa patronne. Quand nous fûmes sans témoins, je jetai ma rame, et laissai la barque s'en aller à la dérive; mais, là, tout mon courage m'abandonna, il me fut impossible de parler à la signora, je n'osai même pas la regarder. Elle ne me donna aucun encouragement, et je la ramenai au palais, assez mortifié d'avoir repris le métier de barcarole sans avoir obtenu la récompense que j'espérais.

Salomé me montra de l'humeur et m'humilia plusieurs fois, en m'accusant d'avoir l'air brusque et préoccupé. Je ne pouvais dire une parole à la signora sans que la camériste ne me reprît, prétendant que je ne m'exprimais pas d'une manière respectueuse. La signora, qui prenait toujours ma défense, ne parut pas seulement s'apercevoir, ce soir-là, des mortifications qu'on me faisait éprouver. J'étais outré. Pour la première fois, je rougissais sérieusement de ma position, et j'eusse songé à en sortir, si l'invincible aimant du désir ne m'eût retenu en servage.

Pendant plusieurs jours, je souffris beaucoup. La signora me laissait impitoyablement exténuer mes forces à la faire courir sur l'eau, en plein midi, par un temps d'automne sec et brûlant, en présence de toute la ville, qui m'avait vu long-temps assis dans sa gondole, à ses pieds, presque à ses côtés, et qui me voyait maintenant couvert de sueur, retourner de la sublime profession de barde au dur mé-

tier de rameur. Mon amour se changea en colère. J'eus deux ou trois fois la tentation coupable de lui manquer de respect en public, et puis j'eus honte de moi-même, et je retombai dans l'accablement.

Un matin, il lui prit fantaisie d'aborder au Lido. La rive était déserte. Le sable étincelait au soleil, ma tête était en feu, la sueur ruisselait sur ma poitrine. Au moment où je me baissais pour soulever Mme Aldini, elle passa sur mon front humide son mouchoir de soie et me regarda avec une sorte de compassion tendre.

— Poveretto! me dit-elle, tu n'es pas fait pour le métier auquel je te condamne!

— Pour vous j'irais à l'*arsenal* (1), répondis-je avec feu.

— Et tu sacrifierais, reprit-elle, ta belle voix, et le grand talent que tu peux acquérir, et la noble profession d'artiste à laquelle tu peux arriver?

— Tout! lui répondis-je en pliant les deux genoux devant elle.

— Tu mens! reprit la signora d'un air triste. Retourne à ta place, ajouta-t-elle en me montrant la proue. Je veux me reposer un peu ici.

Je retournai à la proue, mais je laissai ouverte la porte du casin. Je la voyais pâle et blonde, étendue sur les coussins noirs, enveloppée dans sa noire mantille, enfoncée et comme cachée dans le velours noir de cet habitacle mystérieux, qui semble fait pour les plaisirs furtifs et les voluptés défendues. Elle ressemblait à un beau cygne, qui, pour éviter le chasseur, s'enfonce sous une sombre grotte. Je sentis ma raison m'abandonner; je me glissai sur mes genoux jusqu'auprès d'elle. Lui donner un baiser et mourir ensuite pour expier ma faute, c'était toute ma pensée. Elle avait les yeux fermés, elle faisait semblant de sommeiller, mais elle sentait le feu de mon haleine. Alors elle m'appela à voix haute comme si elle m'eût cru bien loin d'elle, et feignit de s'éveiller lentement, pour me donner le temps de m'éloigner. Elle m'ordonna de lui aller chercher à la *bottega du Lido* une eau de citron, et referma les yeux. Je mis un pied sur la rive, et ce fut tout. Je rentrai dans la gondole; je restai debout à la regarder. Elle rouvrit les yeux, et son regard semblait m'attirer par mille chaînes de fer et de diamant. Je fis un pas vers elle, elle referma les yeux de nouveau; j'en fis un second, elle les rouvrit encore, et affecta un air de surprise dédaigneuse. Je retournai vers la rive, et je revins encore dans la gondole. Ce jeu cruel dura plusieurs minutes. Elle m'attirait et me repoussait, comme l'épervier joue avec le passereau

(1) Aux galères.

blessé à mort. La colère s'empara de moi, je poussai avec violence la porte du casino, dont la glace vola en éclats. Elle jeta un cri auquel je ne daignai pas faire attention, et je m'élançai sur la rive, en chantant d'une voix de tonnerre, que je croyais folâtre et dégagée :

La Biondina in gondoleta
L'altra sera mi o mena;
Dal piazer la povareta
La s'a in boto adormenta.
Ela dormiva su sto bracio
Me intanto la sveglava;
E la barca che ninava
La tornava a adormenzar.

Je m'assis sur une des tombes hébraïques du Lido; j'y restai longtemps, je me fis attendre à dessein. Et puis tout à coup pensant qu'elle souffrait peut-être de la soif, et pénétré de remords, je courus chercher le rafraîchissement qu'elle m'avait demandé et le lui portai avec sollicitude. Néanmoins j'espérais qu'elle me ferait une réprimande, j'aurais voulu être chassé, car ma condition n'était plus supportable; elle me reçut sans colère, et, me remerciant même avec douceur, elle prit le verre que je lui présentais. Je vis alors que sa main était ensanglantée; les éclats de la glace l'avaient blessée, je ne pus retenir mes larmes. Je vis que les siennes coulaient aussi, mais elle ne m'adressa pas la parole, et je n'osai pas rompre ce silence plein de tendres reproches et de timides ardeurs.

Je pris la résolution d'étouffer cet amour insensé et de m'éloigner de Venise. J'essayais de me persuader que la signora ne l'avait jamais partagé, et que je m'étais flatté d'un espoir insolent; mais à chaque instant son regard, le son de sa voix, l'expression de son geste, sa tristesse même, qui semblait augmenter et diminuer avec la mienne, tout me ramenait à une confiance délirante et à des rêves dangereux.

Le destin semblait travailler à nous ôter le peu de forces qui nous restait. Mandola ne revenait pas. J'étais un très médiocre rameur, malgré mon zèle et mon énergie; je connaissais mal les lagunes, je les avais toujours parcourues avec tant de préoccupation! Un soir j'égarai la gondole dans les paludes qui s'étendent entre le canal Saint-George et celui des Marane. La marée montante immergeait encore ces vastes bancs d'algues et de sables; mais le flot commença à se retirer avant que j'eusse pu regagner les eaux courantes, j'apercevais déjà la pointe des plantes marines qu'une douce brise balan-

çait au milieu de l'écume. Je fis force de rames, mais en vain. Le reflux mit à sec une plaine immense, et la barque vint échouer doucement sur un lit de verdure et de coquillages. La nuit s'étendait sur le ciel et sur les eaux; les oiseaux de mer s'abattaient par milliers autour de nous en remplissant l'air de leurs cris plaintifs. J'appelai long-temps, ma voix se perdit dans l'espace; aucune barque de pêcheur ne se trouvait amarrée autour de la palude, aucune embarcation ne s'approchait de nos rives. Il fallait se résigner à attendre du secours du hasard, ou de la marée montante du lendemain; cette dernière alternative m'inquiétait beaucoup, je craignais pour ma maîtresse la fraîcheur de la nuit, et surtout les vapeurs malsaines que les paludes exhalent au lever du jour; j'essayai en vain de tirer la gondole vers une flaque d'eau. Outre que cela n'eût servi qu'à nous faire gagner quelques pas, il eût fallu plus de six personnes pour soulever la barque engravée. Alors je résolus de traverser le marécage en m'enfonçant dans la vase jusqu'aux genoux, de gagner les eaux courantes et de les franchir à la nage pour aller chercher du secours. C'était une entreprise insensée, car je ne connaissais pas la palude, et là, où les pêcheurs se dirigent habilement pour recueillir des *fruits de mer*, je me serais perdu dans les fondrières et dans les sables mouvans, au bout de quelques pas. Quand la signora vit que je résistais à sa défense et que j'allais m'aventurer, elle se leva avec vivacité, et trouvant la force de se tenir debout un instant, elle m'entoura de ses bras, et retomba en m'attirant presque sur son cœur. Alors j'oubliai tout ce qui m'inquiétait, et je m'écriai avec ivresse : Oui! oui! restons ici, n'en sortons jamais; mourons-y de bonheur et d'amour, et que l'Adriatique ne s'éveille pas demain pour nous en tirer!

Dans le premier moment de trouble, elle faillit s'abandonner à mes transports; mais retrouvant bientôt la force dont elle s'était armée : Eh bien! oui, me dit-elle en me donnant un baiser sur le front; eh bien! oui, je t'aime, et il y a déjà bien long-temps. C'est parce que je t'aimais que j'ai refusé d'épouser Lanfranchi, ne pouvant me résoudre à mettre un obstacle éternel entre toi et moi. C'est parce que je t'aimais que j'ai souffert l'amour de Montalegri, craignant de succomber à ma passion pour toi et voulant la combattre; c'est parce que je t'aime que je l'ai éloigné, ne pouvant plus supporter cet amour que je ne partageais pas; c'est parce que je t'aime que je ne veux pas encore m'abandonner à ce que j'éprouve aujourd'hui, car je veux te donner des preuves d'amour véritable, et je dois à ta

fierté, long-temps humiliée, un autre dédommagement que de vaines caresses, un autre titre que celui d'amant.

Je ne compris rien à ce langage. Quel autre titre que celui d'amant aurais-je pu désirer, quel autre bonheur que celui de posséder une belle maîtresse? J'avais eu de sots instans d'orgueil et d'emportement; mais c'est qu'alors j'étais malheureux, c'est que je croyais n'être pas aimé. — Pourvu que je le sois, m'écriai-je, pourvu que vous me le disiez comme à présent dans le mystère de la nuit, et que chaque soir à l'écart, loin des curieux et des envieux vous me donniez un baiser comme tout à l'heure, pourvu que vous soyez à moi en secret, dans le sein de Dieu, ne serai-je pas plus fier et plus heureux que le doge de Venise? Que me faut-il de plus que de vivre près de vous et de savoir que vous m'appartenez? Ah! que tout le monde l'ignore; je n'ai pas besoin de faire des jaloux pour être glorieux, et ce n'est pas l'opinion des autres qui fera l'orgueil et la joie de mon ame.

— Et pourtant, répondit Bianca, tu seras humilié d'être mon serviteur, désormais? — Moi! m'écriai-je, je l'étais ce matin, demain j'en serai fier. — Quoi! dit-elle, tu ne me mépriserais pas si, m'étant abandonnée à ton amour, je te laissais dans l'abjection? — Il ne peut pas y avoir d'abjection à servir ceux qui nous aiment, lui répondis-je. Si vous étiez ma femme, croyez-vous que je vous laisserais porter par un autre que moi? Pourrais-je être occupé d'autre chose que de vous soigner et de vous distraire? Salomé n'est pas humiliée de vous servir, et pourtant vous ne l'aimez pas autant que moi, n'est-ce pas, signora mia?

— O mon noble enfant! s'écria Bianca en pressant ma tête sur son sein avec transport, ô ame pure et désintéressée! Qu'on vienne donc dire maintenant qu'il n'y a de grands cœurs que ceux qui naissent dans les palais! Qu'on vienne donc nier la candeur et la sainteté de ces natures plébéiennes, rangées si bas par nos odieux préjugés et notre dédain stupide! O toi, le seul homme qui m'ait aimée pour moi-même, le seul qui n'ait aspiré ni à mon rang, ni à ma fortune, eh bien! c'est toi qui partageras l'un et l'autre, c'est toi qui me feras oublier les malheurs de mon premier hymen, et qui remplaceras par ton nom rustique le nom odieux d'Aldini que je porte à regret! C'est toi qui commanderas à mes vassaux, et qui seras le seigneur de mes terres en même temps que le maître de ma vie. Nello, veux-tu m'épouser?

Si la terre se fût entr'ouverte sous mes pieds, ou si la voûte des cieux se fût écroulée sur ma tête, je n'aurais pas éprouvé une commo-

tion de surprise plus violente que celle qui me rendit muet devant une telle demande. Quand je fus un peu remis de ma stupéfaction, je ne sais ce que je répondis, ma tête se troublait, et il m'était impossible d'avoir une idée juste. Tout ce que put faire mon bon sens naturel fut de repousser des honneurs trop lourds pour mon âge et pour mon inexpérience. Bianca insista. — Écoute, me dit-elle, je ne suis point heureuse. Mon enjouement couvre depuis long-temps des peines profondes; et maintenant tu me vois malade, et ne pouvant plus dissimuler mon ennui. Ma position dans le monde est fausse et amère; celle que je me suis faite vis-à-vis de moi-même est pire encore, et Dieu est mécontent de moi. Tu sais que je ne suis point de famille patricienne. Torquato Aldini m'épousa pour les grands biens que mon père avait amassés dans le commerce. Ce seigneur altier ne vit jamais en moi que l'instrument de sa fortune, il ne daigna jamais me traiter comme son égale; quelques-uns de ses parens l'encourageaient dans cette ridicule et cruelle attitude de maître et de seigneur qu'il avait prise avec moi dès le premier jour; les autres le blâmaient hautement de s'être mésallié pour payer ses dettes, et le traitaient froidement depuis son mariage. Après sa mort, tous refusèrent de me voir, et je me trouvai sans famille, car, en entrant dans celle d'un noble, je m'étais aliéné l'estime et l'affection de la mienne propre. J'avais épousé Torquato par amour, et ceux de mes parens qui ne me regardaient pas comme insensée, me croyaient imbue d'une sotte vanité et d'une basse ambition. Voilà pourquoi, malgré ma fortune, ma jeunesse, et un caractère serviable et inoffensif, tu vois que mes salons sont à peu près déserts et ma société fort restreinte. J'ai quelques excellens amis, et leur compagnie suffit à mon cœur. Mais je ne connais point l'enivrement du monde, et il ne m'a pas assez bien traitée pour que je lui fasse le sacrifice de mon bonheur. En t'épousant, je sais que je vais attirer sur moi, non plus seulement son indifférence, mais une malédiction irrévocable. Ne t'en effraie pas, tu vois que c'est de ma part un mince sacrifice.

— Mais pourquoi m'épouser? repris-je. Pourquoi braver inutilement cette malédiction? Puisque je n'ai pas besoin de votre fortune pour être heureux, puisque vous n'avez pas besoin d'un engagement solennel de ma part pour être bien sûre que je vous aimerai toujours?

— Que tu sois mon mari ou mon amant, repartit Bianca, le monde ne le saura pas moins, et je n'en serai pas moins maudite et méprisée. Puisqu'il faut que d'une manière ou de l'autre ton amour me sépare entièrement du monde, je veux du moins me réconcilier avec

Dieu, et trouver dans cet amour sanctifié par l'église la force de mépriser le monde à mon tour. Depuis long-temps, je vis mal, je pèche sans profit pour mon bonheur, j'expose mon salut éternel sans trouver la joie de mon ame. Maintenant je l'ai trouvée et je veux la goûter pure et sans nuages; je veux dormir sans remords sur le sein d'un homme que j'aime; je veux pouvoir dire au monde: C'est toi qui perds et corromps les cœurs. L'amour de Nello m'a sauvée et purifiée, et j'ai un refuge contre toi; c'est Dieu qui m'a permis d'aimer Nello, et qui désormais me commande de l'aimer jusqu'à la mort.

Bianca me parla encore long-temps de la sorte. Il y avait de la faiblesse, de l'enfantillage et de la bonté dans ces naïfs calculs de sa fierté, de son amour et de sa dévotion. Je n'étais pas moi-même un esprit fort. Il n'y avait pas long-temps que je ne m'agenouillais plus soir et matin, dans la chaloupe paternelle, devant l'image de saint Antoine peinte sur la voile, et quoique les belles dames de Venise me donnassent bien des distractions dans la basilique, je ne manquais jamais à la messe, et j'avais encore au cou le scapulaire que ma mère y avait cousu en me donnant sa bénédiction le jour où je quittai Chioggia. Je me laissai donc vaincre et persuader par Mme Aldini; et sans résister ni m'engager davantage, je passai la nuit à ses pieds, soumis comme un enfant à ses scrupules religieux, enivré du seul bonheur de baiser ses mains et de respirer le parfum de son éventail. Ce fut une belle nuit; les étoiles étincelantes tremblottaient dans les petites mares d'eau que la mer avait oubliées sur la palude, la brise murmurait dans les varecs verdoyans. De temps en temps nous apercevions au loin le fanal d'une gondole glissant sur les flots, et nous ne songions plus à l'appeler à notre aide. La voix de l'Adriatique brisant de l'autre côté du Lido nous arrivait monotone et majestueuse. Nous nous livrions à mille rêves enchanteurs, nous formions mille projets délicieusement puérils. La lune se coucha lentement et s'ensevelit dans les flots assombris de l'horizon, comme une chaste vierge dans un linceul. Nous étions chastes comme elle, et elle sembla nous jeter un regard protecteur avant de se plonger dans les eaux.

Mais bientôt le froid se fit sentir, et une nappe de brume blanche s'étendit sur le marais. Je fermai l'habitacle, j'enveloppai Bianca dans ma cape rouge. Je m'assis tout près d'elle, je l'entourai de mes bras pour la préserver, je réchauffai ses mains et ses bras de mon haleine. Un calme délicieux semblait être descendu dans son cœur depuis

qu'elle m'avait presque arraché la promesse de l'épouser. Elle pencha doucement sa tête sur mon épaule. La nuit était avancée; depuis plus de six heures nous exhalions en discours tendres et passionnés l'ardeur de nos ames. Une douce fatigue s'empara aussi de moi, et nous nous endormîmes dans les bras l'un de l'autre, aussi purs que l'aube qui commençait à blanchir l'horizon. Ce fut notre nuit de noces, notre seule nuit d'amour, nuit virginale qui ne revint jamais, et dont le souvenir ne fut jamais souillé.

Des voix rudes m'éveillèrent; je courus à l'avant de la gondole, je vis plusieurs hommes qui venaient à nous. A l'heure du départ pour la pêche, l'embarcation échouée avait été signalée par une famille de mariniers qui m'aida à la pousser jusqu'au canal des Marane, d'où je la ramenai rapidement au palais.

Que j'étais heureux en posant le pied sur la première marche! Je ne songeais pas plus au palais qu'à la fortune de Bianca; c'était elle que je portais dans mes bras, qui, désormais, était mon bien, ma vie, ma maîtresse dans le sens noble et adorable du mot! Mais là finit ma joie. Salomé parut au seuil de cette maison consternée, où personne n'avait dormi depuis la veille. Salomé était pâle, on voyait qu'elle avait pleuré; c'était peut-être la seule fois de sa vie. Elle ne se permit pas d'interroger sa maîtresse, peut-être avait-elle déjà lu sur mon front la raison qui m'avait fait trouver cette nuit si courte. Elle avait été bien longue pour tous les autres habitans du palais. Tous croyaient qu'un accident funeste était arrivé à leur chère patronne. Plusieurs avaient erré toute la nuit pour nous chercher; d'autres l'avaient passée en prières, à brûler de petites bougies devant l'image de la Vierge. Quand l'inquiétude fut apaisée et la curiosité satisfaite, je remarquai que les idées prenaient un autre cours et les physionomies une autre expression. On examinait la mienne, et les femmes surtout, avec une avidité blessante. Quant au regard de Salomé, il était si accablant, que je ne pouvais le supporter. Mandola arriva de la campagne au milieu de cette confusion. Il comprit en un instant de quoi il s'agissait; et se penchant vers mon oreille, il me supplia d'avoir de la prudence; je feignis de ne pas savoir ce qu'il voulait dire; je m'efforçai de supporter ingénument toutes les investigations des autres. Mais au bout de quelques instans, je ne pus résister à mon inquiétude; je m'introduisis dans l'appartement de Bianca.

Je la trouvai baignée de larmes auprès du lit de sa fille. L'enfant avait été éveillée au milieu de la nuit par le bruit des allées et venues

des domestiques inquiets. Elle avait écouté leurs commentaires sur l'absence prolongée de la signora, et, s'imaginant que sa mère était noyée, elle était tombée en convulsions. Elle était à peine calmée en cet instant, et Bianca s'accusait des souffrances de sa fille, comme si elle en eût été la cause volontaire. — Oh! ma Bianca, lui dis-je, consolez-vous, réjouissez-vous au contraire de ce que votre enfant et tous les êtres qui vous entourent vous aiment avec tant de passion. Eh bien! je veux vous aimer encore plus, afin que vous soyez la plus heureuse des femmes. — Ne dis pas que les autres m'aiment, répondit la signora avec un peu d'amertume. Ils semblent qu'ils me fassent tout bas un crime de cet amour qu'ils ont déjà deviné. Leurs regards m'offensent, leurs discours me blessent, et je crains qu'ils n'aient laissé échapper devant ma fille quelque parole imprudente. Salomé est franchement impertinente avec moi ce matin. Il est temps que je ferme la bouche à ces indiscrets commentaires. Tu le vois, Nello, on me fait un crime de t'aimer, et on m'approuvait presque d'aimer le cupide Lanfranchi. Toutes ces ames sont basses ou folles. Il faut que, dès aujourd'hui, je leur déclare que ce n'est point avec mon amant le gondolier, mais avec mon mari le patricien, que j'ai passé la nuit. C'est le seul moyen qu'ils te respectent et qu'ils ne me trahissent pas. — Je la détournai d'agir aussi vite; je lui représentai qu'elle s'en repentirait peut-être, qu'elle n'avait pas assez réfléchi, que moi-même j'avais besoin de bien songer à ses offres, et que, dans tout ceci, elle n'avait pas assez pesé le suites de sa détermination en ce qui pourrait un jour concerner sa fille. — J'obtins d'elle qu'elle prendrait patience et qu'elle se gouvernerait prudemment.

Il m'était impossible de porter un jugement éclairé sur ma situation. Elle était enivrante, et j'étais un enfant. Néanmoins une sorte de répugnance instinctive m'avertissait de me méfier des séductions de l'amour et de la fortune. J'étais agité, soucieux, partagé entre le désir et la terreur. Dans le sort brillant qui m'était offert, je ne voyais qu'une seule chose, la possession de la femme aimée. Toutes les richesses qui l'environnaient n'étaient pas même des accessoires à mon bonheur, c'étaient des conditions pénibles à accepter pour mon insouciance. J'étais comme les gens qui n'ont jamais souffert et qui ne conçoivent d'état meilleur ni pire que celui où ils ont vécu. J'étais libre et heureux dans le palais Aldini. Choyé de tous, autorisé à satisfaire toutes mes fantaisies, je n'avais aucune responsabilité, aucune fatigue de corps ni d'esprit. Chanter, dormir et me promener, c'était à peu près là toute ma vie, et vous savez, vous autres Vénitiens qui

m'entendez, s'il en est une plus douce et mieux faite pour notre paresse et notre légèreté. Je me représentais le rôle d'époux et de maître comme quelque chose d'analogue à la surveillance exercée par Salomé sur les détails de l'intérieur, et ce rôle était loin de flatter mon ambition. Ce palais, dont j'avais la jouissance, était ma propriété dans le sens le plus agréable, celui de jouir de tout, sans m'y occuper de rien. Que ma maîtresse y eût ajouté les voluptés de son amour, et j'eusse été le roi de l'Italie.

Ce qui m'attristait aussi, c'était l'air sombre de Salomé et l'attitude embarrassée, mystérieuse et défiante de tous les autres serviteurs. Ils étaient nombreux, et c'étaient tous d'honnêtes gens, qui jusque-là m'avaient traité comme l'enfant de la maison. Dans ce blâme silencieux que je sentais peser sur moi, il y avait un avertissement que je ne pouvais pas, que je ne voulais pas mépriser, car, s'il partait un peu du sentiment naturel de la jalousie, il était dicté encore plus par l'intérêt affectueux qu'inspirait la signora.

Que n'eussé-je pas donné en ces instans d'angoisse pour avoir un bon conseil! Mais je ne savais à qui m'adresser, et j'étais le seul dépositaire des intentions secrètes de ma maîtresse. Elle passa la journée dans son lit avec sa fille, et le lendemain elle me fit venir pour me répéter encore tout ce qu'elle m'avait dit dans la palude. Tout le temps qu'elle me parla, il me sembla qu'elle avait raison, et qu'elle répondait victorieusement à tous mes scrupules; mais quand je me retrouvai seul, je retombai dans le malaise et dans l'irrésolution.

Je montai dans la galerie et je me jetai sur une chaise. Mes yeux distraits se promenaient sur cette longue file d'aïeux dont les portraits formaient le seul héritage que Torquato Aldini eût pu léguer à sa fille. Leurs figures enfumées, leurs barbes taillées en carré, en pointe, en losange, leurs robes de velours noir et leurs manteaux doublés d'hermine, leur donnaient un aspect imposant et sombre. Presque tous avaient été sénateurs, procurateurs ou conseillers; il y avait une foule d'oncles inquisiteurs; les moindres étaient abbés canoniques ou *capitani grandi*. — Au bout de la galerie, on voyait le ferral de la dernière galère équipée contre les Turcs par Tiberio Aldini, grand-père de Torquato, alors que les puissans seigneurs de la république allaient à la guerre à leurs frais et mettaient leur gloire à servir volontairement la patrie de leurs biens et de leur personne. C'était une haute lanterne de cristal montée en cuivre doré, surmontée et soutenue par des enroulemens de métal d'un goût bizarre et par des ornemens surchargés qui terminaient en pointe la

proue du navire. Au-dessous de chaque portrait on voyait de longs bas-reliefs de chêne, retraçant les glorieux faits et gestes de ces illustres personnages. Je me mis à penser que si nous avions la guerre, et que si l'occasion m'était offerte de combattre pour mon pays, j'aurais bien autant de patriotisme et de courage que tous ces nobles aristocrates. Il ne me paraissait ni si étrange ni si méritoire de faire de grandes choses quand on avait la richesse et la puissance, et je me dis que le métier de grand seigneur ne devait pas être bien difficile. — Mais à l'époque où je me trouvais, nous n'avions plus, nous ne devions plus et nous ne pouvions plus avoir de guerre. La république n'était plus qu'un vain mot, sa force n'était qu'une ombre, et ses patriciens énervés n'avaient de grandeur que celle de leur nom. Il était d'autant plus difficile de s'élever jusqu'à eux dans leur opinion, qu'il était plus aisé de les surpasser en réalité. Entrer en lutte avec leurs préjugés et leurs dédains, c'était donc une tâche indigne d'un homme, et les plébéiens avaient bien raison de mépriser ceux d'entre eux qui croyaient s'élever en recherchant la société et en copiant les ridicules des nobles.

Ces réflexions me vinrent d'abord confusément, puis elles se firent jour, et je m'aperçus que je pensais, comme je m'étais aperçu un beau matin que je pouvais chanter. Je commençai à me rendre compte de la répugnance que j'éprouvais à sortir de ma condition, pour me donner en spectacle à la société comme un vaniteux et un ambitieux, et je me promis d'ensevelir dans le mystère mes amours avec Bianca.

En proie à ces réflexions, je me promenais le long de la galerie, et je regardais avec fierté cette orgueilleuse lignée à laquelle un enfant du peuple, un barcarole de Chioggia, dédaignait de succéder. Je me sentais joyeux, je songeais à mon vieux père; et, au souvenir de la maison paternelle, long-temps oubliée et négligée, mes yeux s'humectaient de douces larmes. Je me trouvai au bout de la galerie, face à face avec le portrait de messer Torquato, et pour la première fois je le toisai hardiment de la tête aux pieds. C'était bien la noblesse titulaire incarnée. Son regard semblait repousser comme la pointe d'une épée, et sa main avait l'air de ne s'être jamais ouverte que pour commander à des inférieurs. Je pris plaisir à le braver. — Eh bien! lui disais-je en moi-même, tu aurais eu beau faire, je n'aurais jamais été ton valet. Ton air superbe ne m'eût pas intimidé, et je t'aurais regardé en face, comme je regarde cette toile. Tu n'aurais jamais eu de prise sur moi, parce que mon cœur est plus fier que le

tien ne le fut jamais, parce que je dédaigne cet or devant lequel tu t'es incliné, parce que je suis plus grand que toi aux yeux de la femme que tu as possédée. Malgré tout l'orgueil de ton sang, tu as courbé le genou devant elle pour obtenir ses richesses; et quand tu as été riche par elle, tu l'as brisée et humiliée. C'est la conduite d'un lâche, et la mienne est celle d'un véritable noble, car je ne veux de toutes les richesses de Bianca que son cœur, dont tu n'étais pas digne. Et moi, je refuse ce que tu as imploré, afin de posséder ce qui est au-dessus de toutes choses à mes yeux, l'estime de Bianca. Et je l'aurai, car elle comprendra combien mon ame est au-dessus de celle d'un patricien endetté. Je n'ai pas de patrimoine à racheter, moi! Il n'y a pas d'hypothèques sur la chaloupe de mon père, et les habits que je porte sont à moi, parce que je les ai gagnés par mon travail. Eh bien! c'est moi qui serai le bienfaiteur, et non pas l'obligé, parce que je rendrai le bonheur et la vie à ce cœur brisé par toi, parce que je saurai me faire bénir et honorer, moi valet et amant, tandis que tu as été maudit et méprisé, toi époux et seigneur.

Un léger bruit me fit tourner la tête. Je vis derrière moi la petite Alezia, qui traversait la galerie en traînant une poupée plus grande qu'elle. J'aimais cet enfant, malgré son caractère altier, à cause de l'amour qu'elle avait pour sa mère. Je voulus l'embrasser; mais, comme si elle eût senti dans l'atmosphère la réprobation qui, dans cette maison, pesait sur moi depuis deux jours, elle recula d'un air courroucé, et s'enfuyant comme si elle eût eu quelque chose à craindre de moi, elle se pressa contre le portrait de son père. Je fus étonné en cet instant de la ressemblance que la jolie petite tête brune avait déjà avec la figure hautaine de Torquato, et je m'arrêtai pour l'examiner avec un sentiment de tristesse profonde. Elle aussi semblait m'examiner attentivement. Tout d'un coup elle rompit le silence pour me dire d'un ton aigre et avec une expression d'indignation au-dessus de son âge : — Pourquoi donc avez-vous volé la bague de mon papa?

En même temps elle alongeait son petit doigt vers moi pour désigner une belle bague en diamans montée à l'ancienne mode, que sa mère m'avait donnée quelques jours auparavant, et que j'avais eu l'enfantillage d'accepter; puis, se retournant et se dressant sur la pointe des pieds, elle posa le bout de son doigt sur celui du portrait, qui était orné de la même bague exactement rendue, et je m'aperçus que l'imprudente Bianca avait fait présent à son gondolier d'un des plus précieux joyaux de famille de son époux.

Le rouge me monta au visage, et je reçus de cet enfant la leçon qui devait le plus me dégoûter des richesses mal acquises. Je souris, et lui remettant la bague : C'est votre maman qui l'a laissé tomber de son doigt, lui dis-je, et je l'ai trouvée tout à l'heure dans la gondole.

— Je vais la lui porter, dit la petite fille en l'arrachant plutôt qu'elle ne l'accepta de ma main. Elle sortit en courant, abandonnant sa poupée par terre. Je ramassai ce jouet, afin de m'assurer d'un petit fait dont j'avais déjà fait l'observation. Alezia s'amusait à percer toutes ses poupées, à l'endroit du cœur, avec de longues épingles, et quelquefois elle restait des heures entières absorbée dans le plaisir muet et profond de ce jeu étrange.

Le soir, Mandola vint me trouver dans ma chambre. Il avait l'air gauche et embarrassé. Il avait beaucoup à me dire, mais il ne trouvait pas un mot. Sa figure était si bizarre, que je partis d'un éclat de rire. — Vous avez tort, Nello, me dit-il d'un air peiné; je suis votre ami; vous avez tort! — Il voulait se retirer, je courus après lui, j'essayai de le faire s'expliquer; ce fut impossible. Je voyais bien qu'il avait le cœur plein de sages réflexions et de bons conseils, mais l'expression lui manquait, et toutes ses phrases avortées se terminaient, dans son patois mêlé de toutes les langues, par cette sentence : *E molto delica, delicatissimo.*

Enfin je réussis à comprendre que le bruit s'était répandu, dans la maison, de mon prochain mariage avec la signora. Quelques mots d'impatience qu'on lui avait entendu dire à Salomé, avaient suffi pour faire naître cette opinion. La signora aurait dit textuellement en parlant de moi : — Le temps n'est pas loin où vous le servirez, au lieu de lui commander. — Je niai obstinément l'application de ces paroles, et prétendis que je n'y comprenais rien du tout. — C'est bien, me dit Mandola; c'est ainsi que tu dois répondre, même à moi qui suis ton ami. Mais j'ai des yeux, je ne te fais pas de questions; je ne t'en ai jamais fait, Nello; seulement je viens t'avertir qu'il faut de la prudence. Les Aldini ne cherchent qu'un prétexte pour ôter à la signora la tutelle de la signorina Alezia, et la signora mourra de chagrin si on lui enlève sa fille.

— Que dis-tu? m'écriai-je; quoi! on lui enlèverait sa fille à cause de moi!

— S'il était question de mariage, certainement, reprit l'honnête barcarole, autrement... Comme ce sont des choses qu'on ne peut jamais prouver... — Surtout quand elles n'existent pas, repris-je vivement. — Tu parles comme il faut, répondit Mandola; continue à

te tenir sur tes gardes; ne te confie à personne, pas même à moi, et si tu as un peu d'influence sur la signora, engage-la à se bien cacher, surtout de Salomé. Salomé ne la trahira jamais; mais elle a la voix trop forte, et, quand elle querelle la signora, toute la maison entend ce qu'elles se disent. Si quelqu'un des amis de la signora venait à se douter de ce qui se passe, tout irait mal; car les amis, ce n'est pas comme les domestiques, cela ne sait pas garder un secret, et pourtant on se fie à eux plus qu'à nous!

Les conseils du candide Mandola n'étaient point à dédaigner, d'autant plus qu'ils s'accordaient parfaitement avec mon instinct. Nous conduisimes, le lendemain soir, la signora sur le canal de la Zueca, et Mandola, comprenant que j'avais à lui parler, s'endormit complaisamment sur sa poupe. J'éteignis le fanal, je me glissai dans le casino, et je causai long-temps avec Bianca. Elle s'étonna de mes refus, et me dit encore tout ce qu'elle crut propre à les vaincre. Je lui parlai avec fermeté, je lui dis que jamais je ne laisserais dire de moi que j'avais aimé une femme pour ses richesses, que je tenais autant au bon renom de ma famille qu'aucun patricien de Venise, que mes parens ne me pardonneraient jamais si je donnais un pareil scandale, et que je ne voulais pas plus me brouiller avec mon honnête homme de père, que brouiller la signora avec sa fille; car Alezia était ce qu'elle devait préférer et ce qu'elle préférait sans doute à tout au monde. Ce dernier argument eut plus de puissance que tous les autres. Elle fondit en larmes, et m'exprima son admiration et sa reconnaissance avec l'enthousiasme de la passion.

A partir de ce jour, tout rentra dans le repos au palais Aldini. Ce petit monde subalterne avait eu sa crise révolutionnaire. Il eut son pacificateur, et je m'amusai en secret de mon rôle de grand citoyen avec un héroïsme enfantin. Mandola, qui commençait à devenir lettré, me regardait avec étonnement m'occuper des plus rudes travaux, et, me parlant tout bas d'un air paternel, m'appelait à la dérobée son *Cincinnato* et son *Pompilio*.

J'avais pris en effet avec moi-même, et je tins courageusement la résolution de ne plus recevoir le moindre bienfait de la femme dont je voulais être l'amant. Puisque le seul moyen de la posséder en secret, c'était de rester dans sa maison sur le pied de valet, il me semblait que je pouvais rétablir l'égalité entre elle et moi en proportionnant mes services à mon salaire. Jusque-là, ce salaire avait été considérable et peu en accord avec mon travail, qui, pendant quelque temps même, avait été tout-à-fait nul. Je résolus de réparer le

temps perdu, je me mis à tout ranger, à tout nettoyer, à faire les commissions, à porter même l'eau et le bois, à vernir et à brosser la gondole, en un mot à faire la besogne de dix personnes, et je la fis gaiement, en fredonnant mes plus beaux airs d'opéra et mes plus belles strophes épiques. Ce qui m'amusa le plus, ce fut de prendre soin des tableaux de famille et de secouer la poussière qui obscurcissait, chaque matin, le majestueux regard de Torquato. Quand j'avais fini sa toilette, je lui ôtais respectueusement mon bonnet en lui adressant ironiquement quelque parodie de mes vers héroïques.

Les prolétaires vénitiens, et les gondoliers particulièrement, ont, vous le savez, le goût des joyaux. Ils dépensent une bonne partie de ce qu'ils gagnent en bagues antiques, en camées de chemises, en épingles de cravate, en chaînes à breloques, etc. Je m'étais laissé donner beaucoup de ces hochets. Je les reportai tous à Mme Aldini, et ne voulus même plus porter de boucles d'argent à mes souliers. Mais mon sacrifice le plus méritoire fut de renoncer à la musique. Je considérai que mon travail, quelque laborieux qu'il fût, ne pouvait compenser les dépenses que mon assiduité au théâtre et les leçons du professeur de chant occasionaient à la signora. Je me déclarai enrhumé à perpétuité, et, au lieu d'aller à la Fenice avec elle, je me mis à lire dans les vestibules du théâtre. Je comprenais aussi que j'étais ignorant, et, bien que ma maîtresse ne le fût guère moins, je voulais étendre un peu mes idées et ne pas la faire rougir de mes bévues. J'étudiai la langue-mère avec ardeur, et je m'attachai à ne plus estropier misérablement les vers, comme tous les barcaroles ont coutume de le faire. Quelque chose aussi me disait, au fond du cœur, que cette étude me serait utile par la suite, et que ce que je perdais en progrès, sous le rapport du chant, je le regagnais de l'autre en réformant mon accent et ma prononciation.

Quelques jours de cette louable conduite suffirent à me rendre le calme. Jamais je n'avais été plus fort, plus gai, et, au dire de Salomé, plus beau qu'avec mes habits propres et modestes, mon air doux et mes mains brunies par le hâle. Tout le monde m'avait rendu la confiance, l'estime, et les mille petits soins dont je jouissais auparavant. La belle Alezia, qui avait une grande déférence pour le jugement de sa gouvernante juive, me laissait même baiser le bout de ses tresses noires, ornées de nœuds écarlates et de perles fines.

Une seule personne restait triste et tourmentée, c'était la signora; sa santé, loin de revenir, empirait de jour en jour. A chaque instant, je surprenais ses beaux yeux bleus pleins de larmes attachés sur moi

avec un air de tendresse et de douleur inexprimable. Elle ne pouvait pas s'habituer à me voir travailler ainsi. J'aurais été son fils qu'elle ne se serait pas affligée davantage de me voir porter des fardeaux et recevoir la pluie. Sa sollicitude m'impatientait même un peu, et les efforts qu'elle faisait pour la renfermer la lui rendaient plus pénible encore. Il s'était opéré en elle je ne sais quelle révolution imprévue. Cet amour qui avait fait jusque-là, comme elle me le disait elle-même, son tourment et sa joie, semblait ne plus faire désormais que sa consternation et sa honte. Elle n'évitait plus, comme autrefois, les occasions d'être seule avec moi; au contraire, elle les faisait naître, mais, dès que je me mettais à ses genoux, elle éclatait en sanglots et changeait en scène d'attendrissement les heures promises à la volupté. Je m'efforçais en vain de comprendre ce qui se passait en elle. Elle se faisait arracher des réponses vagues, toujours bonnes et tendres, mais déraisonnables, et qui me jetaient dans mille perplexités. Je ne savais comment m'y prendre pour consoler et fortifier cette ame abattue. J'étais dévoré de désirs, et il me semblait qu'une heure d'effusion et d'enthousiasme réciproque eût été plus éloquente que toutes ces paroles et toutes ces larmes; mais je ressentais pour elle trop de respect et trop de dévouement pour ne pas lui faire le sacrifice de mes transports. Je sentais qu'il m'eût été facile de surpendre les sens de cette femme faible de corps et d'esprit; mais je craignais trop les pleurs du lendemain, et je ne voulais devoir mon bonheur qu'à sa confiance et à son amour. Ce jour ne vint pas, et je dois dire, à la honte de la faiblesse féminine, que mes vœux eussent été comblés si j'avais eu moins de délicatesse et de désintéressement. J'avais espéré que Bianca m'encouragerait; je vis bientôt qu'elle me craignait au contraire, et qu'à mon approche, elle frémissait comme si je lui eusse apporté le crime et les remords. Je ne réussissais à la rassurer que pour la voir s'affliger davantage, et accuser la destinée comme s'il n'eût pas dépendu de sa volonté d'en tirer un meilleur parti. Puis une secrète honte brisait cette ame timorée. La dévotion s'emparait d'elle de plus en plus; son confesseur la gouvernait et l'épouvantait. Il lui défendait d'avoir des amans, et elle qui avait su résister au confesseur, quand il s'était agi de M. Lanfranchi et de M. Montalegri, ne trouvait pas pour moi le même courage. Peu à peu je parvins à lui arracher l'aveu de toutes ses souffrances et de tous ses combats. Elle avait révélé à son directeur tous les détails de notre amour, et il lui avait fait un crime énorme de cette affection basse et criminelle. Il lui avait interdit de

penser au mariage avec moi, encore plus peut-être que de s'abandonner à la passion; et il l'avait tellement effrayée en la menaçant de la repousser du sein de l'église, que son esprit doux et craintif, partagé entre le désir de me rendre heureux et la peur de se damner, était en proie à une véritable agonie.

Mme Aldini avait eu jusque-là une dévotion si facile, si tolérante, si véritablement italienne, que je ne fus pas peu surpris de la voir tourner au sérieux, précisément au milieu d'une de ces crises de la passion qui semblent le plus exclure de pareilles recrudescences. Je fis de grands efforts sur ma pauvre tête inexpérimentée pour comprendre ce phénomène, et j'en vins à bout. Bianca m'aimait peut-être plus qu'elle n'avait aimé le comte et le prince; mais elle n'avait pas l'ame assez forte ni l'esprit assez éclairé pour s'élever au-dessus de l'opinion. Elle se plaignait de la morgue des autres; mais elle donnait à cette morgue une valeur réelle, par la peur qu'elle en avait. En un mot, elle était soumise plus que personne au préjugé qu'un instant elle avait voulu braver. Elle avait espéré trouver, dans l'appui de l'église, par le sacrement et un redoublement de ferveur catholique, la force qu'elle ne trouvait pas en elle-même, et dont pourtant elle n'avait pas eu besoin avec ses précédens amans, parce qu'ils étaient patriciens et que le monde était pour eux. Mais maintenant l'église la menaçait, le monde allait la maudire; combattre à la fois et le monde et l'église était une tâche au-dessus de son énergie.

Et puis encore, peut-être son amour avait-il diminué au moment où j'en étais devenu digne; peut-être, au lieu d'apprécier la grandeur d'ame qui m'avait fait redescendre volontairement du salon à l'office, elle avait cru voir, dans cette conduite courageuse, le manque d'élévation et le goût inné de la servitude. Elle croyait aussi que les menaces et les sarcasmes de ses autres valets m'avaient intimidé. Elle s'étonnait de ne me point trouver ambitieux, et cette absence d'ambition lui semblait la marque d'un esprit inerte ou craintif; elle ne m'avoua point toutes ces choses, mais, dès que je fus sur la voie, je les devinai. Je n'en eus point de dépit. Comment pouvait-elle comprendre mon noble orgueil et ma chatouilleuse probité, elle qui avait accepté et partagé l'amour d'un Aldini et d'un Lanfranchi?

Sans doute, elle ne me trouvait plus beau depuis que je ne voulais plus porter ni dentelle ni rubans. Mes mains, endurcies à son service, ne lui semblaient plus dignes de serrer la sienne. Elle m'avait aimé barcarole, dans l'idée et dans l'espoir de faire de moi un agréable sigisbé; mais du moment que je voulais rétablir entre elle

et moi l'échange impartial des services, toutes ses illusions s'évanouissaient, et elle ne voyait plus en moi que le Chioggiote grossier, espèce de bœuf stupide et laborieux.

A mesure que ma raison s'éclaira de ces découvertes, l'orage de mes sens s'apaisa. Si j'avais eu affaire à une grande ame, ou seulement à un caractère énergique, c'eût été à mes yeux une tâche glorieuse que d'effacer les tristes souvenirs laissés dans ce cœur douloureux par mes prédécesseurs. Mais succéder à de tels hommes pour n'être pas compris, pour être sans doute un jour délaissé et oublié de même, c'était un bonheur que je ne pouvais plus acheter au prix d'une grande dépense de passion et de volonté. La signora Aldini était une bonne et belle femme; mais ne pouvais-je pas trouver dans une chaumière de Chioggia la beauté et la bonté réunies sans faire couler de larmes, sans causer de remords, et surtout sans laisser de honte?

Mon parti fut bientôt pris. Je résolus de quitter non-seulement la signora, mais le métier de valet. Tant que j'avais été amoureux de sa harpe et de sa personne, je n'avais pas eu le loisir de faire des réflexions sérieuses sur ma condition. Mais du moment où je renonçais à d'imprudentes espérances, je voyais combien il est difficile de conserver sa dignité sauve sous la protection des grands, et je me rappelais les salutaires représentations que mon père m'avait faites autrefois et que j'avais mal écoutées.

Lorsque je lui fis pressentir mon dessein, quoiqu'elle le combattît, je vis qu'elle recevait un grand allégement; le bonheur pouvait revenir habiter cette ame tendre et bienfaisante. La douce frivolité, qui faisait le fonds de son caractère, reparaîtrait à la surface avec le premier amant qui saurait mettre de son côté le confesseur, les valets et la mode. Une grande passion l'eût brisée. Une suite d'affections faciles et une multitude de petits dévouemens devaient la faire vivre dans son élément naturel.

Je la forçai de convenir de tout ce que j'avais deviné. Elle ne s'était jamais beaucoup étudiée elle-même, et pratiquait une grande sincérité. Si l'héroïsme n'était pas en elle, du moins la prétention à l'héroïsme et l'exigence altière qui en est la suite, n'y étaient pas non plus. Elle approuva ma résolution, mais en pleurant et en s'effrayant des regrets que j'allais lui laisser, car elle m'aimait encore, je n'en doute pas, de toute la puissance de son être.

Elle voulait s'inquiéter et s'occuper de ce que je deviendrais. Je ne le lui permis pas. La manière haute et brusque dont je l'inter-

rompis lorsqu'elle parla d'offres de service lui ferma la bouche une fois pour toutes à cet égard. Je ne voulus même pas emporter les habits qu'elle m'avait fait faire. J'allai acheter, la veille de mon départ, un costume complet de marinier chioggiote, tout neuf, mais des plus grossiers, et je reparus ainsi devant elle pour la dernière fois.

Elle m'avait prié de venir à minuit, afin qu'elle pût me faire ses adieux sans témoins. Je lui sus gré de la tendresse familière avec laquelle elle m'embrassa. Il n'y avait peut-être pas dans tout Venise, une seconde femme du monde assez sincère et assez sympathique pour vouloir renouveler cette assurance de son amour à un homme vêtu comme je l'étais. Des larmes coulèrent de ses yeux, lorsqu'elle passa ses petites mains blanches sur la rude étoffe de ma cape bége doublée d'écarlate; puis elle sourit, et relevant le capuchon sur ma tête, elle me regarda avec amour, et s'écria qu'elle ne m'avait jamais vu si beau, et qu'elle avait eu bien tort de me faire habiller autrement. L'effusion et la sincérité des remerciemens que je lui adressai, les sermens que je lui fis de lui être dévoué jusqu'à la mort et de ne jamais songer à elle que pour la bénir et la recommander à Dieu, la touchèrent beaucoup. Elle n'était pas habituée à être quittée ainsi.— Tu as l'ame plus chevaleresque, me dit-elle, qu'aucun de ceux qui portent le titre de chevalier.

Puis elle fut prise d'un accès d'enthousiasme; l'indépendance de mon caractère, l'insouciance avec laquelle j'allais braver la vie la plus dure au sortir du luxe et de la mollesse, le respect que j'avais conservé pour elle lorsqu'il m'était si facile d'abuser de sa faiblesse pour moi; tout, disait-elle, m'élevait au-dessus des autres hommes. Elle se jeta dans mes bras, presque à mes pieds, et me supplia encore de ne point partir et de l'épouser.

Cet élan était sincère, et s'il ne fit point varier ma résolution, il rendit du moins la signora si belle et si attrayante pendant quelques instans, que je faillis manquer à mon héroïsme et me dédommager, dans cette dernière nuit, de tous les sacrifices faits à son repos. Mais j'eus la force de résister et de sortir chaste d'un amour qui s'était cependant allumé par le désir des sens. Je partis baigné de ses pleurs et n'emportant, pour tout trésor et pour tout trophée, qu'une boucle de ses beaux cheveux blonds. En me retirant, je m'approchai du berceau de la petite Alezia, et j'entr'ouvris doucement les rideaux pour la regarder une dernière fois. Elle s'éveilla aussitôt et ne me reconnut pas d'abord, car elle eut peur, mais à sa manière, sans crier, et en appelant sa mère d'une voix qu'elle s'efforçait de rendre ferme.

Signorina, lui dis-je, je suis l'*Orco* (1), et je viens vous demander pourquoi vous percez le cœur de vos poupées avec des épingles?

Elle se leva sur son séant, et me regardant d'un air malicieux, elle répondit : — C'est pour voir si elles ont le sang bleu.

Vous savez que *sangue blu*, dans le langage populaire de Venise, est le synonyme de noble.

— Mais elles n'ont pas de sang! repris-je, elles ne sont pas nobles!

— Elles sont plus nobles que toi, répondit-elle, elles n'ont pas de sang noir.

Vous savez encore que le noir est la couleur des *nicoloti*, c'est-à-dire de la confrérie des bateliers.

—Mia signora, dis-je tous bas à Mme Aldini en refermant le rideau de l'enfant, vous avez bien fait de ne pas répandre de l'encre sur votre écusson d'azur. Voilà une petite patricienne qui ne vous l'eût jamais pardonné.

— Et c'est moi, répondit-elle tristement, dont le cœur est percé, non pas d'une épingle, mais de mille épées!

Quand je fus dans la rue, je m'arrêtai pour regarder l'angle du palais que la lune découpait depuis le comble jusque dans les profondeurs fantastiques du grand canal. Une barque vint à passer, et, en agitant l'eau, coupa et brisa le reflet de cette grande ligne pure. Il me sembla que je venais de faire un beau rêve et que je m'éveillais dans les ténèbres. Je me mis à courir de toutes mes forces sans regarder derrière moi, et ne m'arrêtai qu'au pont della Paglia, là où les barques chioggiotes attendent les passagers, tandis que les mariniers, enveloppés hiver comme été dans leurs capes, dorment étendus sur les parapets et même en travers des degrés sous les pieds des passans. Je demandai si quelqu'un de mes compatriotes voulait me conduire chez mon père. — C'est toi, *parent?* s'écrièrent-ls avec surprise. Ce mot de *parent* que les Vénitiens ont donné ironiquement aux Chioggiotes, et que ceux-ci ont eu le bon sens d'accepter (2), fut si doux à mon oreille, que j'embrassai le premier qui me l'adressa. On me promit un départ dans une heure, et on m'adressa quelques questions dont on n'écouta pas la réponse. Le Chioggiote dort la nuit en marchant, en parlant, en ramant même. On m'offrit de faire un somme sur le lit commun, c'est-à-dire sur les dalles du

(1) Le diable rouge ou le follet des lagunes.

(2) La presqu'île de Chioggia fut originairement peuplée de cinq ou six familles qui ne se sont jamais alliées qu'entre elles.

quai. Je m'étendis par terre, la tête appuyée sur un de ces bons compagnons, tandis qu'un autre se servait de moi pour oreiller, et ainsi à la ronde. Je dormis comme aux meilleurs jours de mon enfance, et je rêvai que ma pauvre mère (qui était morte depuis un an) m'apparaissait au seuil de ma chaumière et me félicitait de mon retour. Je m'éveillai aux cris de *Chiosa! Chiosa!* (1) mille fois répétés, dont nos mariniers font retentir les voûtes du palais ducal et des prisons, pour appeler les passagers. Il me semblait que c'était un cri de triomphe comme l'*Italiam, Italiam!* des Troyens dans l'Énéide. Je me jetai gaiement dans une barque, et pensant à la nuit qu'avait dû passer Bianca, je me reprochai un peu mon bon sommeil. Mais je me réconciliai avec moi-même par la pensée de n'avoir pas empoisonné le repos de son lendemain.

On était en plein hiver, les nuits étaient longues; nous arrivâmes à Chioggia une heure avant le jour. Je courus à ma cabane. Mon père était déjà en mer, le plus jeune de mes frères gardait seul la maison. Il lui fallut bien du temps pour s'éveiller et me reconnaître. On voyait qu'il était habitué à dormir au bruit de la mer et des orages, car je faillis briser la porte pour me faire entendre. Enfin, il me sauta au cou, passa sa cape, et me conduisit dans une barque à l'endroit où était ancrée celle de mon père. Le brave homme dormait étendu sur le dos, le corps et le visage abrités d'une couverture de crin, au claquement d'une bise aiguë. Les flots moutonnaient autour de lui et le couvraient d'écume; aucun bruit humain ne se faisait entendre dans les vastes solitudes de l'Adriatique. J'écartai doucement la couverture pour le regarder. Il était l'image de la force dans son repos. Sa barbe grise aussi mêlée que les algues à la montée des flots, son sayon couleur de vase et son bonnet de laine d'un vert limoneux, lui donnaient l'aspect d'un vieux Triton endormi dans sa conque. Il ne montra pas plus de surprise en s'éveillant que s'il m'eût attendu. — Oh! oh! dit-il, je rêvais de cette pauvre femme, et elle me disait: Lève-toi, vieux, voilà notre fils Daniel qui revient.

GEORGE SAND.

(1) Chioggia! Chioggia!

(*La seconde partie au prochain numéro.*)

ERNEST MALTRAVERS

BY E. L. BULWER.

La dédicace et la préface du nouveau livre de M. Bulwer expriment clairement les prétentions et les espérances de l'auteur. *Ernest Maltravers* est dédié au peuple allemand, que M. Bulwer appelle nation de penseurs et de critiques. Le roman que nous venons de lire s'adresse donc aux penseurs et aux critiques, et si M. Bulwer l'a dédié à l'Allemagne, c'est qu'il voit dans les compatriotes de Gœthe et de Schiller des penseurs et des critiques excellens, supérieurs sans doute, dans son opinion, aux penseurs et aux critiqnes de la Grande-Bretagne et de la France. Dans sa préface, il avoue naïvement qu'il ne se croit pas obligé d'inventer tous les ans des fictions aussi riches, aussi intéressantes, aussi capables d'amuser que *les Derniers jours de Pompeï* et *Rienzi*. Il a conquis la sympathie publique par des récits attachans; qu'il lui soit permis désormais d'avoir ses coudées franches et de moraliser tout à son aise. Ce qu'il nous donne aujourd'hui n'est précisément ni un roman, ni un poème, ni un traité de philosophie, mais quelque chose qui participe à la fois de tout cela. L'auteur ne se dissimule pas que son ouvrage ne rentre dans aucune des classifications littéraires généralement admises; toutefois il est plein de confiance, et il s'applaudit d'avoir écrit *Ernest Maltravers*, car il se flatte d'avoir encadré dans ce nouveau récit ce qu'il appelle la vraie philosophie de la vie. Si cette prétention n'est pas modeste, elle a du moins le mérite de la franchise. Avant d'entamer la lecture d'*Ernest Maltravers*, nous savons à quoi nous en tenir; nous sommes loyalement prévenu que le dernier ouvrage de M. Bulwer se pro-

pose d'agiter les questions les plus graves et les plus difficiles, depuis les lois de la famille jusqu'aux lois qui régissent le développement politique de la Grande-Bretagne. A vrai dire, nous pouvons craindre que le cadre choisi par l'auteur ne soit bien étroit pour une pareille discussion; mais du moins nous n'aurons pas le droit d'accuser la sévérité des pensées que nous allons parcourir. Nous ne chercherons pas le plaisir à l'exclusion de l'enseignement; M. Bulwer nous traite en hommes faits et nous admet à partager les fruits de son expérience. Cette déclaration préalable pourra paraître bien ambitieuse; cependant il ne faut pas oublier que M. Bulwer est depuis dix ans traité par les salons de Londres avec une indulgence toute maternelle, et ce qui nous choquerait justement chez un homme habitué aux formes impartiales de la discussion, mérite à peine d'être blâmé chez un enfant gâté. Acceptons donc franchement l'espérance de l'auteur, et cherchons dans *Ernest Maltravers* la vraie philosophie de la vie.

Il y a dans Ernest Maltravers trois hommes bien distincts, l'amant, le poète et l'homme d'état. Le héros se présente à nous successivement dans chacun de ces trois rôles, et fournit ainsi à M. Bulwer l'occasion de formuler sa philosophie sur le bonheur de l'amour, et sur la condition sociale du poète et de l'homme d'état. Peut-être eût-il mieux valu n'attribuer au héros qu'un rôle unique et nettement déterminé, et poursuivre ce rôle dans tous ses développemens. Il est probable que M. Bulwer eût adopté ce dernier parti, s'il n'eût voulu faire qu'un roman; mais, résolu à nous enseigner la vraie philosophie de la vie, il a dû naturellement multiplier et varier les épreuves du principal personnage, afin de ne laisser aucun problème sans solution. Il a volontairement renoncé à l'unité poétique de son œuvre pour traiter *ex professo* toutes les questions qui se rattachent à la vie du cœur, à la vie littéraire, à la vie politique. Nous aurions mauvaise grace à le chicaner sur le parti auquel il s'est arrêté, puisque dès la première page il nous a franchement annoncé ses prétentions; mais il nous est permis de lui demander pourquoi il a cru devoir imposer à Ernest Maltravers les souffrances d'un triple amour. Il nous semble qu'une seule passion, sérieusement étudiée, suffisait au dessein du livre, et que la philosophie de l'amour pouvait se formuler sans le secours de trois femmes diversement aimées. Cependant ce défaut passerait peut-être inaperçu, ou même disparaîtrait complètement si les trois amours que l'auteur prête à son héros engageaient entre eux une lutte sérieuse. Il n'en est rien; ces trois amours se succèdent et

ne se combattent pas. Et c'est pour cela précisément que nous blâmons la prodigalité de l'auteur. Malheureusement le rôle d'amant, si imparfait qu'il soit, est, non-seulemeut le meilleur, mais le seul réellement développé; car nous sommes obligé de nous en rapporter à l'affirmation de M. Bulwer sur le génie poétique et politique d'Ernest Maltravers. Ni les poèmes, ni les discours de héros ne sont soumis à notre jugement, et nous sommes réduit à les admirer sur parole. Placé dans cette condition singulière, ayant à choisir entre l'incrédulité ou la confiance, le lecteur ne peut se défendre d'une impatience bien naturelle. Qu'il accepte ou qu'il nie le génie poétique ou politique d'Ernest Maltravers, il ne lui est pas donné de s'intéresser au poète dont il ne connaît pas les œuvres, ni d'applaudir l'orateur dont les paroles n'arrivent pas jusqu'à lui. L'auteur a beau nous dire : « Ernest venait de publier son troisième ouvrage, et ce dernier né était bien supérieur à ses aînés; » ou bien : « Ernest avait prononcé la veille, dans la chambre des communes, un discours d'une haute éloquence, » le poète et l'orateur ne sont pour nous qu'une ombre vaine.

Plusieurs fois déjà il nous est arrivé d'affirmer que les poètes en tant que poètes ne conviennent ni au drame ni au roman. A l'appui de notre opinion, nous avons cité des exemples illustres, nous avons invoqué les œuvres de Gœthe et de Tieck; nous avons insisté sur la froideur du *Tasse* et de *Sternbald*. En parlant d'*Ernest Maltravers*, nous éprouvons le besoin de répéter la même affirmation, mais sous une forme plus sévère; car du moins Gœthe et Tieck, lorsqu'ils choisissent pour principal personnage un poète ou un peintre, ne se croient pas dispensés de nous montrer l'artiste à l'œuvre. Nous n'avons sous les yeux ni le poème ni le tableau, mais nous voyons l'homme aux prises avec son imagination et se préparant à produire sa pensée sous la forme la plus pure. Rien de semblable ne se passe dans le livre de M. Bulwer. L'auteur d'*Ernest Maltravers* échappe au danger que présente la mise en scène du poète, et se contente de nous annoncer que son héros en est à son troisième ouvrage. Il applique le même procédé à la peinture de l'éloquence politique, et toute la pièce se joue derrière le rideau. Si donc Gœthe et Tieck ont eu tort de chercher dans l'acte poétique, pris en lui-même, un élément dramatique, M. Bulwer a mérité un reproche plus grave, car il a péché, non par imprudence, mais par nullité. Au tort de la méprise il ajoute le tort bien autrement grave de ne pas remplir le programme qu'il s'est tracé. Il nous promet un poète, et il nous donne un personnage qui n'a de poète que le nom.

Lumley Ferrers, l'ami et le confident d'Ernest Maltravers, résume l'égoïste, le parasite et le traître de mélodrame; car je ne puis consentir à nommer d'un autre nom les ignobles perfidies auxquelles il descend. Un tel personnage, j'en conviens, simplifie singulièrement le mécanisme du récit, mais il a le défaut très grave d'être à la fois très vulgaire et très invraisemblable. C'est une conception avec laquelle le théâtre des boulevarts nous a familiarisé depuis long-temps, mais dont le type est bien difficile à rencontrer. L'égoïsme de Lumley Ferrers est fertile en lieux communs; Lumley ne se contente pas de rapporter tout à lui-même et de concentrer dans son seul bien-être toutes les forces de sa pensée; il aime à professer la sécheresse du cœur, à railler toutes les croyances, à tourner en ridicule les plus généreux, les plus nobles dévouemens. En toute occasion, sans nécessité, sans que personne l'interroge et l'excite à l'indiscrétion, il fait gloire de douter de tout, ou plutôt de nier tout ce qui n'est pas le bien-être matériel, et de laisser aux femmes et aux enfans, comme un jouet digne de leur faiblesse, tout ce qui s'appelle vertu, confiance, abnégation. Je concevrais très bien les révélations auxquelles Lumley s'abandonne, s'il était sans témoins, s'il était seul en scène. Malgré mon amour sincère pour la vraisemblance et le naturel, je lui pardonnerais, étant donnée la forme dramatique, de nous expliquer les principaux traits de son caractère dans un rapide monologue; car dans ce cas il ne ferait que penser tout haut. Mais je ne puis comprendre qu'en présence d'Ernest Maltravers, qui a toutes les croyances, toutes les illusions d'une ame adolescente, il se livre si indiscrètement et prenne plaisir à montrer toute la misère, toute la perversité de sa nature. Puisque M. Bulwer avait besoin, pour la conduite de son livre, d'un personnage égoïste, son devoir était d'établir ce caractère par des actions et non par des paroles. Il s'agissait de mettre en pratique les principes qu'il lui prêtait, et non de les formuler en aphorismes verbeux; car, par cela même qu'il s'explique et s'interprète à tout propos, Lumley Ferrers devient impossible. A moins d'attribuer à Ernest Maltravers une crédulité enfantine, nous ne concevons pas que le futur poëte continue à garder comme compagnon de voyage un homme qui se vante de ramener tout à lui seul et de ne prendre intérêt à personne. Des caractères tels que celui de Lumley, une fois connus, se tolèrent par nécessité, mais ne permettent jamais les libres épanchemens d'une amitié intime. Or, M. Bulwer place précisément Ernest Maltravers et Lumley Ferrers dans la situation la plus invraisemblable, car il les soumet à l'intimité de voyage.

A Londres, au milieu du bruit et de l'agitation du grand monde, les principes de Lumley passeraient inaperçus, ou du moins seraient effacés par mille distractions; mais en voyage ils exposent Ernest à des contrariétés sans cesse renaissantes, et lui font jouer le rôle d'une dupe volontaire.

Comme parasite, Lumley n'est guère plus adroit ni plus discret. Lors même qu'il ne prendrait pas soin de nous révéler pourquoi il voyage en compagnie d'Ernest, au lieu de voyager seul, nous ne pourrions encore lui porter qu'un intérêt assez tiède; car l'argent, qui joue dans la vie réelle un rôle si important, n'aura jamais la faculté d'exciter, dans l'ame du lecteur, de bien vives sympathies. Que Lumley n'ait à dépenser que vingt mille livres de rente, et qu'Ernest puisse disposer chaque année, sans entamer son patrimoine, d'une somme de cent mille francs, peu nous importe en vérité. C'est là sans doute une différence fort importante, lorsqu'il s'agit de la signature d'un contrat; mais, pour en apprécier toute la valeur, il faut avoir une fille à marier, et la majorité des lecteurs épèle d'un œil indifférent les millions prodigués à Ernest Maltravers par la plume complaisante de M. Bulwer. D'ailleurs Lumley le parasite n'est pas plus vraisemblable que Lumley l'égoïste, car il manque aux devoirs de son rôle; il n'a ni la souplesse, ni l'obséquiosité qui peuvent le rendre acceptable. Au lieu de se plier avec empressement à tous les caprices de son compagnon de voyage, il lui prodigue non-seulement les conseils, mais les remontrances. Au lieu d'adopter tous les projets d'Ernest, il se plaint des dépenses auxquelles l'entraînent les déplacemens imprévus. C'est, pour un parasite, une faute impardonnable et qu'Ernest ne peut oublier. Éclairé par la franchaise maladroite de Lumley, il doit rompre au plus tôt avec cette amitié qui se donne pour une spéculation. Ici, comme dans la première partie de son rôle, Lumley se commente au lieu d'agir et de se montrer. A coup sûr ce n'est pas le moyen de nous intéresser; mais je reconnais volontiers que M. Bulwer a choisi, pour peindre le parasite, la plus facile des méthodes, car qu'y a-t-il au monde de plus simple à imaginer qu'un homme qui dit : Je suis parasite?

Reste le troisième rôle, je veux dire le rôle de traître. C'est le plus vulgaire des trois, et c'est le seul que Lumley remplisse activement sans commentaire et sans préface. Mais la trahison qu'il conçoit et qu'il réalise est si basse et si misérable, qu'elle serait à peine admise dans un mélodrame. L'homme qui se rend coupable d'une pareille lâcheté ne mérite assurément ni pitié ni pardon. Les lois ne peuvent

l'atteindre, mais le mépris public et la colère de l'offensé font de lui bonne et prompte justice. Effacer deux mots d'une lettre et les remplacer par un mensonge, altérer la date pour empêcher le mariage d'un rival préféré, c'est là sans doute une trahison possible; mais le faussaire, quelle que soit son adresse, quelle que soit la passion qui le pousse au mensonge, n'inspirera jamais aucune sympathie. Il ne mérite pas même la haine du lecteur, car il s'avilit lâchement et pour un but qu'il n'est pas sûr d'atteindre. La femme trompée par la lettre dont il a changé le sens pourra bien refuser la main du rival qu'il veut éconduire; mais ce n'est là qu'un premier pas, et le plus difficile reste à faire. Ordinairement l'égoïsme est clairvoyant, et Lumley, égoïste et sceptique par excellence, ne doit pas espérer la main d'une riche héritière. Habitué à la discussion, à l'intelligence des intérêts positifs, il sait mieux que personne qu'un homme réduit à 20,000 livres de rente, ce qui équivaut à la pauvreté au milieu de l'aristocratie anglaise, ne peut, sans folie, prétendre donner son nom à une femme qui jouit d'un revenu net de 250,000 livres. L'amour seul pourrait combler l'intervalle qui sépare l'opulence de la pauvreté. Si Lumley veut épouser l'héritière dont la main est promise à Ernest, il n'a qu'un seul moyen de réussir, c'est de se faire aimer. S'il n'efface pas, par le charme de sa parole, par l'élégance de ses manières, par la fraîcheur de sa toilette, par un entraînement sincère ou simulé, les avantages acquis à son rival, il n'y a aucune raison pour que la fille d'un pair d'Angleterre se résigne à épouser un mendiant. En pareil cas, le métier de faussaire n'est qu'un métier de dupe. La femme qui aura renoncé à la main d'Ernest trouvera vingt partis plus avantageux que Lumley Ferrers. Or, il n'y a pas un homme familiarisé avec la vie du monde qui ne sache très bien que les trois quarts des mariages se réduisent à de purs marchés. Une héritière déçue dans sa première espérance, dans son premier attachement, consent facilement à n'être pas aimée pour elle-même, et Lumley ne doit pas l'ignorer.

Castruccio Cæsarini n'est que l'instrument des projets conçus par Lumley Ferrers. Toutes les actions honteuses qu'il commet appartiennent à Lumley. Je ne demande pas à M. Bulwer pourquoi il a cru devoir créer un barbarisme tel que Cæsarini, car il a pris soin, dans plusieurs de ses préfaces, de faire allusion à ses voyages en Italie, et sans doute il trouverait cette question bien singulière dans la bouche d'un homme qui n'a jamais visité Rome ni Florence. Je me contente de signaler le nom impossible de Cæsarini comme un

caprice d'écrivain à la mode. Puisque M. Bulwer se permet d'appeler l'auteur des loges *Raffaelle*, il n'a aucune raison pour respecter dans le baptême de ses personnages les lois de la langue italienne. Mais je lui conseille, dans l'intérêt de son amour-propre, de ne plus parler de ses voyages. Ce n'est pas la peine de passer six mois à Naples pour écrire de pareils non-sens. Le caractère de Castruccio Cæsarini est destiné à contraster avec celui d'Ernest Maltravers. Ernest représente l'homme de génie, et Castruccio la médiocrité. Malheureusement M. Bulwer a négligé de transcrire les productions de l'homme médiocre comme il avait négligé de nous faire connaître les poèmes de l'homme de génie. Nous sommes donc obligé, cette fois encore, de le croire sur parole. Il est vrai que, pour caractériser la médiocrité de Castruccio, il lui attribue plusieurs ridicules très significatifs, du moins dans sa pensée, tels qu'une longue chevelure, une toilette éclatante et singulière; mais ces deux ridicules n'impliquent pas nécessairement la médiocrité. Il y a des hommes incapables d'écrire une page sensée qui s'habillent et se coiffent avec une simplicité parfaite; à voir le goût qui préside à leur toilette, à leur démarche, à leurs manières, le spectateur, s'il adoptait la doctrine de M. Bulwer, serait tenté de les prendre pour des hommes supérieurs, et cependant, dès qu'ils ouvrent la bouche, leur nullité se révèle d'une façon irrécusable. Je pense que M. Bulwer, en traçant le portrait de Castruccio, s'est laissé entraîner par le désir de dessiner une caricature. Peut-être a-t-il rencontré dans les salons de Londres quelques hommes amoureux de leur personne, habitués à manger la moitié des mots, à se mirer dans toutes les glaces; et pour se venger de l'ennui qu'ils lui ont infligé, il les a résumés dans Castruccio Cæsarini. Je crois qu'il a eu tort d'écouter sa mémoire.

Assurément il a été mieux inspiré, quand pour caractériser la médiocrité de Castruccio il s'est décidé à le faire envieux, car l'envie est généralement le partage de la médiocrité. Les hommes supérieurs, nous pouvons le voir tous les jours, ne sont pas à l'abri de la jalousie; quand ils ont connu la gloire, il leur arrive de ne pas assister avec joie aux succès de leurs rivaux; mais le propre des esprits vraiment éminens est de ne jamais dépasser les limites d'une loyale et généreuse émulation. Le génie qui a la conscience de ses forces applaudit franchement aux œuvres de ses rivaux, et cherche dans les poèmes qu'il n'a pas écrits l'occasion de s'instruire plutôt que de blâmer. Il admire les pensées qu'il n'a pas signées de son nom avec un parfait désintéressement, et se trouve heureux d'être préparé,

par ses études de chaque jour, à les comprendre, à les pénétrer mieux et plus vite que la foule. L'homme applaudi qui nie obstinément le mérite de ses rivaux prouve qu'il se sent incomplet, et qu'il craint d'être effacé. La négation dans sa bouche est un aveu maladroit. Quant à la médiocrité, l'envie est pour elle une consolation et une vengeance. Lasse de l'obscurité où elle se débat, elle attaque résolument tous les hommes que la faveur publique environne; elle s'efforce de ternir les plus beaux noms, et elle espère en niant tout ce qui grandit autour d'elle, sinon s'élever, du moins être aperçue. M. Bulwer a donc bien fait de loger l'envie au cœur de Castruccio; mais peut-être convenait-il de mettre, dans l'expression des tourmens que l'envie inflige à la médiocrité, plus d'adresse et de réserve. L'envie, sous peine de manquer à sa nature, ne va jamais tête haute. Quand elle se plaint et se lamente, ce n'est pas en son nom, mais au nom de la justice et de la vérité qu'elle prétend méconnues. Elle ne reproche pas en face à l'homme heureux le bonheur dont il jouit; elle va choisir dans l'ombre un homme justement ignoré, et tâche d'appeler sur lui l'attention de la foule. Elle exalte avec emphase le génie qu'elle a déniché, et l'oppose au poète couronné, pour réparer, dit-elle, un oubli injurieux. Castruccio joue son rôle d'envieux avec une brutalité qui fait honneur à M. Bulwer. Si l'auteur d'*Ernest Maltravers* eût étudié avec plus de soin un sentiment qu'il paraît n'avoir jamais éprouvé, il se fût abstenu de placer sur les lèvres de Castruccio des reproches pleins de franchise que l'envie ne peut prononcer.

Médiocre et envieux, Castruccio devrait, pour être fidèle à son rôle, ne pas manquer de clairvoyance. Puisqu'il a résolu de ternir la gloire qu'il ne peut contempler sans souffrance, il devrait ne demander qu'à lui-même le moyen d'accomplir son dessein. Dans le roman de M. Bulwer, contre toute vraisemblance, Castruccio obéit à Lumley Ferrers, comme s'il était personnellement incapable d'agir et de penser. Il se prête aux projets de Lumley sans même prendre le temps de les pénétrer complétement. Il agit contre son ennemi aveuglément, sans mesurer les coups qu'il lui porte, sans ménager sa retraite. Loin de se conduire d'après les conseils de l'envie, et de compter prudemment chacun des pas qui le rapprochent du but désiré, il joue le rôle d'un homme pris de vertige. Pour ma part, je l'avoue, je ne consentirai jamais à croire que Castruccio écrive sous la dictée de Lumley sans lui demander ce qu'il va écrire. Dès qu'il devient l'instrument d'une autre volonté, dès qu'il abandonne à une autre

pensée que la sienne le soin de sa vengeance, il cesse de représenter l'envie; il entre dans la classe innombrable des sots, et n'a plus le droit d'être au premier plan d'un tableau. Il est évident que M. Bulwer, en créant le personnage de Castruccio, a violé une des lois les plus impérieuses de la poésie, je veux dire la loi d'identité: il a voulu personnifier l'envie, et quand le caractère qu'il avait prêté à Castruccio a compliqué les difficultés du récit, il l'a transformé, il l'a dénaturé avec une parfaite insouciance, comme s'il lui eût été donné d'effacer les premières pages de son livre. C'est là, si je ne m'abuse, une faute très grave, et qui diminue singulièrement l'intérêt que Castruccio, autrement conçu, aurait pu nous inspirer. Quoique l'envie, en effet, soit un sentiment odieux, l'auteur aurait sans doute réussi à exciter, sinon notre sympathie, du moins notre compassion en faveur de Castruccio, s'il fût demeuré fidèle à son point de départ. Pour atteindre ce but, il lui suffisait d'analyser et de peindre les souffrances de la médiocrité, et de nous montrer comment l'orgueil, en se dépravant, conduit à la lâcheté. Ainsi compris, le personnage de Castruccio ne serait sans doute pas devenu digne d'éloge; mais il aurait perdu une partie de sa bassesse. Agissant en son nom, n'écoutant que la seule inspiration de son orgueil humilié, il nous aurait paru plus fidèle à l'esprit de son rôle, et par conséquent plus poétique. Tel qu'il est, il représente la médiocrité vulgaire, mais il ne personnifie pas l'envie. Je vois en lui l'esclave de Lumley, c'est-à-dire un personnage très insignifiant.

Les trois femmes destinées, dans la pensée de M. Bulwer, à compléter l'éducation morale d'Ernest Maltravers, sont plus heureusement inventées que les trois personnages dont nous venons de parler. A quoi faut-il attribuer cette différence? L'auteur a-t-il dessiné ces trois femmes d'après nature, et n'avait-il pas les mêmes ressources lorsqu'il a tracé les portraits d'Ernest Maltravers, de Lumley Ferrers et de Castruccio Cæsarini? Les données nous manquent pour résoudre cette question. Ce qui est vrai, ce que nous proclamons avec plaisir, c'est le charme des trois figures qui se nomment: Alice, Valérie et Florence. Ces trois types sont parfaitement dissemblables, mais chaque type pris en lui-même mérite l'attention et la sympathie du lecteur. Alice est une jeune fille de seize ans, plus ignorante qu'une Indienne qui n'aurait jamais quitté sa tribu, car elle ne possède pas la notion de Dieu. Seule avec son père, qui vit de brigandage et qui ne lui a jamais inspiré d'autre sentiment que la crainte, comment son ame aurait-elle conçu l'idée de la Providence? La compas-

sion qu'elle éprouve pour un étranger dont la vie est menacée opère dans son intelligence et dans son caractère une subite révolution. Après avoir sauvé son hôte, en l'avertissant du danger, elle ne tarde pas à prendre la fuite et à suivre les traces de l'homme qui lui doit la vie, car elle ne peut plus reposer sous le même toit que son père qu'elle méprise. Jusque-là le caractère d'Alice appartient au roman vulgaire. Mais le développement simultané de l'amour et du sentiment religieux offre une peinture pleine de grace et de naïveté, et M. Bulwer a trouvé, pour l'analyse et l'expression de ces deux sentimens, une simplicité à laquelle ses précédens ouvrages ne nous avaient pas habitué. Plus tard, quand le bonheur a disparu, quand l'abandon et la misère ont pris la place des intimes épanchemens et des caresses enivrantes, le caractère d'Alice se montre sous un nouveau jour, mais ne cesse pas d'être logique. Au milieu des angoisses les plus poignantes, elle conserve l'espérance de revoir l'homme qu'elle a si tendrement aimé, et lorsque enfin cette espérance s'évanouit, elle se résigne et ne maudit pas l'égoïsme et l'inconstance de son amant; elle lui pardonne par reconnaissance pour le passé.

Valérie de Saint-Ventadour offre l'alliance heureuse de la coquetterie et de la loyauté. Je suis fâché que M. Bulwer ait donné à la femme de l'ambassadeur de France près la cour de Naples le nom étrange de Saint-Ventadour; mais comme l'auteur semble destiné à égratigner toutes les langues qui ne sont pas pas la sienne, je ne veux pas insister sur cette faute vénielle. Valérie est coquette dans la meilleure acception du mot. Elle est fière de sa beauté, de son intelligence, de sa grace; elle aime à régner, à gouverner les hommes qui l'entourent par l'éclat de son regard, par la finesse, par l'élégance de sa parole, par ses railleries bienveillantes, sans jamais rien promettre, sans jamais s'engager. Elle joue délibérément ce jeu dangereux, qui pourrait à bon droit passer pour de l'égoïsme, si elle le continuait avec tous les hommes sans faire acception de la sincérité des sentimens qu'elle éveille. Mais elle sait lever le masque et montrer l'affection sous l'intelligence, dès qu'il y a péril à persévérer dans l'indifférence. Mariée à un homme qu'elle n'a jamais aimé, elle a pris de bonne heure son parti, et s'est résolue courageusement à ne pas tenter l'épreuve des passions. Elle est arrivée à trente ans sans manquer à la promesse qu'elle s'est faite. Elle se croit à l'abri du danger, mais une parole sincère prononcée d'une voix émue suffit pour ébranler cette sagesse si sûre d'elle-même. Valérie comprend qu'elle va succomber, si elle n'appelle à son aide

un sentiment plus fort que l'amour de la paix intérieure dont elle a joui jusque-là. Elle se refuse à celui qu'elle aime en lui avouant qu'elle est heureuse et fière de l'amour qu'elle inspire et qu'elle partage. Mais elle ne veut pas garder près d'elle un homme dont l'intelligence et le caractère sont appelés aux plus hautes destinées, et qui a besoin de sa liberté pour jouer le rôle qui lui est dévolu. En même temps qu'elle avoue son amour, elle cache généreusement ses regrets et force à partir l'homme qu'elle serait heureuse de garder. Deux ans se passent; Valérie retrouve celui qu'elle a banni et qu'elle espérait oublier. Cette nouvelle épreuve est au-dessus de ses forces, et Valérie n'aurait plus le courage de résister, si elle ne voyait clairement, dans les regards et les paroles de l'homme qu'elle aime, que les rôles sont désormais intervertis, qu'elle n'est plus aimée, et qu'au lieu de se défendre, elle serait forcée de réveiller une affection oubliée. Elle ne s'acharne pas à cette tâche humiliante, elle demeure fidèle à sa dignité, et cache son désespoir sous les dehors d'une impartiale amitié.

Florence a le malheur de réunir et de résumer en elle-même tous les genres de supériorité. Naissance, richesse, beauté, grace, majesté, intelligence, savoir, rien ne manque à l'idéale perfection de Florence Lascelles. Dans la vie réelle, une femme ainsi douée se trouve au-dessus de tous les rôles que la société veut lui confier; dans le domaine du roman, elle provoque naturellement un sourire d'incrédulité. M. Bulwer a voulu et a su tirer parti de sa prodigalité, car Florence Lascelles expie, par de cruelles souffrances, tous les avantages qu'il lui attribue. Par la profondeur et la variété de ses connaissances, par l'étendue et l'élévation de ses pensées, elle est condamnée à dédaigner et souvent à maudire tous les personnages qui l'entourent et qui se glorifient dans leur nullité. Bientôt, lasse de la solitude, elle se laisse aller aux plus étranges caprices. Pour donner le change à son cœur désert, elle engage une correspondance avec un homme qu'elle n'a jamais vu, mais dont elle a lu et relu les poèmes. Pleine de confiance dans la sincérité des pensées livrées au public, elle croit que l'auteur lui répond de l'homme, et converse hardiment avec lui comme avec un ami éprouvé. Elle lui prodigue les conseils et les encouragemens, tantôt avec la familiarité d'une sœur, tantôt avec une bienveillance maternelle, quelquefois même avec l'enthousiasme et la dévotion qui ne conviennent qu'à la prière. Bientôt, comme il était facile de le prévoir, la tête embrase le cœur, et Florence veut voir et entendre l'homme à qui elle écrit depuis plusieurs mois; mais

elle ignore si bien ce qu'elle éprouve qu'elle désire demeurer inconnue, afin de pouvoir continuer librement sa folle correspondance. Cependant elle ne tarde pas à sentir que la seule vie de l'intelligence ne suffit pas au bonheur, et qu'elle est prise et forcée de plier, comme la plus ignorante et la plus vulgaire des femmes. Elle renonce au rôle viril qu'elle avait rêvé, et l'amour sincère et sérieux la ramène à la naïveté qu'elle avait oubliée dans le commerce des livres et dans l'enivrement des triomphes de salon. Elle avoue franchement à l'homme qu'elle préfère toutes les supercheries enfantines qu'elle a employées pour l'éprouver, pour le connaître, pour l'étudier. Jusque-là elle agit sagement. Mais la fierté l'empêche de douter d'elle-même, et lui défend d'interroger le cœur où elle veut se réfugier. Elle ne croit pas que l'homme choisi par elle soit séparé de l'avenir qu'elle a rêvé par un passé irréparable. Elle se sent digne d'amour et s'affirme qu'elle est aimée. Un jour elle se croit trahie; elle supplie celui qu'elle aime de se justifier et elle n'obtient pour toute réponse qu'un silence dédaigneux. Plus humble et plus clairvoyante, elle comprendrait qu'un amour sincère résiste même à la plus injurieuse défiance et ne se croit pas déshonoré en réfutant la calomnie. Le désespoir et l'humiliation mettent bientôt ses jours en danger. A son lit de mort, elle oublie pour la première fois l'orgueil qui a fait le malheur de toute sa vie. Sanctifiée par la douleur, elle se transfigure et révèle à son amant, que la pitié ramène au chevet de la mourante, des trésors de dévouement et d'abnégation.

Assurément chacune de ces trois figures ne manque ni d'intérêt, ni de nouveauté; cependant le roman de M. Bulwer, loin d'enchaîner l'attention, provoque souvent l'impatience. Il faut, je crois, expliquer le dépit du lecteur par le nombre des ressorts qui se montrent et qui disparaissent sans avoir été utilisés. A proprement parler, M. Bulwer a ébauché trois romans dans *Ernest Maltravers*, sans en achever un seul. Alice, Valérie et Florence suffiraient à défrayer trois récits, et leurs diverses manières d'aimer fourniraient à l'imagination l'occasion d'étudier les souffrances et les joies de l'amour sous des aspects également intéressans. Le livre de M. Bulwer pèche donc surtout par la composition. Dans la première partie, Ernest, après avoir parcouru une partie de l'Allemagne, et séjourné pendant plusieurs années dans les universités d'Iéna et de Heidelberg, se trouve amené en présence d'Alice par des moyens que le mélodrame peut avouer, mais que le bon sens et la poésie répudient; car je vous donne en mille à deviner comment il la rencontre.

Seul, à minuit, sur une grande route, il frappe à la porte d'une cabane isolée et demande un guide pour atteindre la ville prochaine qui est à trois lieues de là. Or, cette cabane est tout simplement un coupe-gorge. Alice se dévoue au salut de l'étranger, car Alice est la fille du brigand à qui appartient la cabane. Forcée au silence par la présence de son père, elle essaie, par sa pantomime, d'apprendre à Ernest Maltravers que Darvil a résolu de le tuer. Elle réussit à le sauver, le rejoint sur la grande route, lui demande asile et protection, devient sa pupille, puis sa maîtresse. Le début de cet épisode semble écrit pour le boulevart; mais l'éducation d'Alice et le développement simultané de l'amour et du sentiment religieux sont racontés par l'auteur avec une grace et une simplicité remarquables. Rappelé près de son père, Ernest abandonne Alice, et lorsqu'il revient avec l'espérance de la retrouver, elle a disparu. La maison qu'elle habitait a été pillée par Darvil et ses compagnons, et le brigand a enlevé sa fille dans le dessein de la vendre au premier libertin qui voudra l'acheter. Elle s'échappe, elle devient mère, elle mendie pour nourrir son enfant, et arrive couverte de haillons devant la grille de la maison où elle a connu l'amour et le bonheur. Ernest n'y est plus, et les nouveaux maîtres de la maison ne répondent aux questions d'Alice que par une pitié dédaigneuse. Enfin elle rencontre sur sa route une dame charitable qui s'intéresse à elle, et qui lui ouvre sa maison. Bientôt Alice tire parti de ses talens, et donne des leçons de musique. Tout à coup Darvil reparaît pour rançonner Alice. Un honnête vieillard intervient et force le brigand à déguerpir moyennant une pension annuelle de cent guinées. Darvil se montre docile et se retire. Mais il a résolu de se venger dans la huitaine, et en effet il rencontre sur la grande route, la nuit, à quelques lieues de la ville, le protecteur d'Alice, sexagénaire très peu ingambe, qui périrait sans l'arrivée d'un détachement de cavalerie chargé d'arrêter Darvil. Le père d'Alice est tué d'un coup de pistolet. Est-il possible, je le demande, d'inventer un mélodrame plus vulgaire et plus niais? Tout ce qu'il y a de poétique et de vrai dans l'amour d'Alice et d'Ernest disparaît dans cet océan de trivialités. Enfin Alice se marie avec un homme qui pourrait être son grand-père, et devint Mrs Templeton, puis lady Vargrave; car son mari est anobli par ordonnance royale, en récompense des services qu'il a rendus au ministère dans le maniement des élections. Je dois ajouter, pour éloigner d'Alice le reproche d'inconstance, qu'elle ne s'est mariée qu'après avoir entendu de ses oreilles, dans une chambre

d'auberge, derrière une très mince cloison, les sermens d'amour adressés à Valérie par Ernest Maltravers. Il est, je crois, inutile d'insister sur toutes ces misérables inventions. Essayer de démontrer tout ce qu'il y a de ridicule dans un pareil récit serait faire injure au bon sens du lecteur. Pour que rien ne manque à ce merveilleux mélodrame, la fille de lady Vargrave, c'est-à-dire d'Alice Darvil et d'Ernest Maltravers, devient la femme de Lumley Ferrers, qui hérite du titre de son oncle, et s'appelle à son tour lord Vargrave.

Ernest Maltravers, pour se consoler de la perte d'Alice dont il n'a pu retrouver les traces, se décide à partir pour l'Italie. Avec l'agrément de son tuteur, M. Cleveland, il quitte l'Angleterre en compagnie de Lumley Ferrers. Le père d'Ernest est mort depuis quelques mois, et la plus grande partie de sa fortune passe entre les mains du frère aîné d'Ernest; mais notre héros, grace au testament d'un parent éloigné, possède cent mille livres de rente. A Naples, il devient amoureux de Valérie, et la quitte, malgré son amour, pour devenir, d'après le conseil de Valérie, grand poète et grand homme d'état. A Milan, il rencontre une cantatrice, Teresa Cæsarini, qui a quitté le théâtre pour épouser un Français, M. de Montaigne, réservé, comme Ernest, aux plus hautes destinées. Heureusement Ernest ne devient pas amoureux de Teresa. Il se borne à écouter les vers du frère de Teresa, de Castruccio Cæsarini. Il donne au jeune poète italien des conseils pleins de sagesse. Il lui parle en termes fort pertinens de la difficulté de conquérir la gloire, et des tourmens réservés aux poètes célèbres. M. de Montaigne, qui partage l'opinion de Valérie sur la capacité poétique et politique d'Ernest, le décide à quitter l'Italie. Ernest, docile aux conseils de son nouvel ami, part pour l'Angleterre, et emporte un manuscrit de Castruccio qu'il promet de publier à Londres. Sans ce manuscrit, Florence ne mourrait pas; on le verra tout à l'heure.

Arrivé à Londres, Ernest écrit des poèmes admirables, et devient célèbre en peu de mois. Il publie le manuscrit de Castruccio, et le libraire qui, sur la recommandation du poète célèbre, a bien voulu imprimer les vers d'un inconnu, en vend quarante exemplaires. Castruccio arrive à Londres pour jouir de son triomphe; il apprend sa mésaventure, il court chez Ernest, et lui reproche son indifférence. Le poète applaudi répond au poète inconnu avec une sérénité majestueuse. Il essaie de le consoler et de lui rendre courage; mais Castruccio ne veut rien entendre, et dès ce moment il devient l'en-

nemi d'Ernest. Le poète célèbre prend bientôt en dégoût la gloire littéraire, ou plutôt la poésie ne lui suffit plus, et il sent qu'il est appelé à réformer, à élargir, à compléter les lois de son pays. Il entre au parlement, et en qualité d'homme supérieur, il ne prend parti ni pour ni contre le ministère; il dédaigne les discussions spéciales qui ne conviennent qu'aux légistes, aux financiers, aux administrateurs, aux hommes de guerre. Il n'aime que les discussions générales qui s'adressent au monde entier, et qui n'éclairent personne. Il prononce des discours très beaux et très inutiles. M. Bulwer ne nous dit pas si le libraire d'Ernest a recueilli les harangues de l'illustre orateur, mais nous sommes en droit de le supposer; car, puisque le poète homme d'état, estimé de tous les partis, c'est-à-dire dédaigné par tous les partis, ne joue aucun rôle actif dans la chambre des communes, il a dû naturellement se consoler en publiant sur vélin les vertueuses homélies qui n'avaient converti personne. La gloire poétique et politique d'Ernest éveille l'admiration et la sympathie de Florence Lascelles, fille de lord Saxingham, l'un des membres du cabinet. Mais Lumley Ferrers, qui convoite la main de l'héritière, appelle à son aide la haine de Castruccio Cæsarini.

Castruccio écrit des vers amoureux sur l'album de Florence, et se croit aimé d'elle. Il ne pense pas qu'elle puisse voir d'un œil indifférent un homme tel que lui, qui a de si longs cheveux et qui écrit de si beaux sonnets. Un jour il s'enhardit, et lui dit en prose ce qu'il lui a dit en vers plus de cent fois. Florence, qui acceptait les sonnets de Castruccio, trouve fort impertinente la déclaration qu'il lui adresse de vive voix, et lui défend de reparaître dans le salon de lord Saxingham. D'après le conseil, ou plutôt sous la dictée de Lumley, Castruccio écrit à Ernest pour lui demander ce qu'il pense du caractère de Florence et des garanties de bonheur qu'elle offrirait à son mari. Ernest, qui ne sait pas encore que Florence et son Égérie ne sont qu'une seule et même personne, et qui, d'aïlleurs, est plein du souvenir d'Alice et de Valérie, répond franchement à Castruccio que Florence lui paraît plus digne d'admiration que d'amour. Dès que le mariage d'Ernest et de Florence est arrêté, Lumley songe à tirer parti de cette lettre, et voici comme il s'y prend. Il change la date, et substitue *mon* à *votre* mariage en deux passages, de telle sorte qu'Ernest a l'air de douter de son propre bonheur, et non du bonheur de Castruccio. Le malheureux poète, qui ne peut pardonner à l'Angleterre d'avoir laissé ses poèmes dans le magasin de son libraire, et qui veut châtier cette ingratitude dans la personne d'Ernest, se prête lâchement à la falsi-

fication de la lettre, et court chez Florence, car il est rentré en grace à force de soumission et de réserve. Il réussit à exciter la défiance de l'héritière qui l'a dédaigné; il avoue qu'il a entre les mains la preuve de la perfidie qu'il dénonce, et enfin, après avoir fait promettre à Florence qu'elle lui rendra cette lettre accusatrice, il consent à la montrer. Le mariage est rompu; Florence adresse à Ernest des paroles insultantes, et le poète orateur dédaigne de se justifier. Il soupçonne d'abord Lumley de l'avoir calomnié; mais Lumley lui serre la main sans pâlir, et Ernest est convaincu de l'innocence de son ami. Castruccio, poussé par le remords, s'avoue coupable et offre sa vie en expiation. Ernest diffère sa vengeance, ou plutôt fait ses conditions. Si Florence, que le désespoir a mis en danger de mort, revient à la vie, il pardonne à Castruccio; si elle meurt, il tuera Castruccio, ou sera tué par lui. Florence, après avoir langui quelques semaines, meurt comme une sainte. Ernest envoie à Castruccio la provocation convenue. Mais le colonel chargé de régler le combat, comme témoin d'Ernest, trouve Castruccio en proie au délire. Ernest, attendri par ce cruel spectacle, renonce à la vengeance, recommande son adversaire aux soins des médecins, et part pour le continent, dégoûté de la gloire, de la politique et de l'amour.

Voilà ce que M. Bulwer appelle la vraie philosophie de la vie.

Si les lecteurs d'Angleterre, et surtout si les lecteurs d'Allemagne, penseurs et critiques par excellence, accueillent avec faveur cette première partie de la vie d'Ernest Maltravers, l'auteur nous donnera la suite, et nous saurons ce qu'est devenue la folie de Castruccio Cæsarini. Nous connaîtrons les impressions nouvelles éprouvées sur le continent par Ernest Maltravers; nous verrons la fille d'Alice Darvil figurer dans le monde sous le nom de lady Vargrave; peut-être assisterons-nous à la réunion et au mariage d'Ernest et d'Alice. Une perspective indéfinie s'ouvre devant nous. En attendant que toutes ces promesses se réalisent, nous sommes obligé de chercher dans cette première partie la vraie philosophie de la vie. Malgré notre bonne volonté, nos recherches sont demeurées inutiles, et nous déclarons sincèrement qu'*Ernest Maltravers* n'est pour nous qu'un roman très vulgaire, très peu philosophique, et même très peu littéraire. Dans ce livre, comme dans la plupart de ses précédens ouvrages, l'auteur fait preuve d'un grand savoir-faire et d'une imagination très mesquine.

Il est vrai que M. Bulwer n'a pas prétendu faire un roman et qu'il attache une haute importance aux nombreuses digressions qui oc-

cupent le tiers de son livre; mais ces digressions, loin de se rattacher au caractère des personnages mis en scène, se réduisent à une plainte perpétuelle. M. Bulwer, dont la célébrité pourra paraître fort exagérée, non-seulement à la médisante Angleterre, à la France légère et frivole, mais aussi, je le crains, à l'Allemagne savante, à ce peuple de critiques et de penseurs; M. Bulwer, que les *revues* de la Grande-Bretagne nous donnent pour le successeur de Walter Scott, et dont toutes les œuvres réunies ne valent pas un chapitre d'*Ivanhoe*, parle de la vie littéraire comme on parlerait du bagne, du pilori ou de l'enfer. A l'entendre, le poète, dès qu'il devient célèbre, est calomnié chaque jour par les salons et les journaux; les murs de sa maison tombent devant le regard insultant de la haine et de l'envie; sa vie privée est livrée aux commentaires les plus injurieux; il ne peut faire un pas, changer de cravate ou de coiffure, de montre ou de gilet, sans qu'aussitôt la presse ne travestisse en coupables intentions les actions les plus innocentes. La gloire est un Calvaire et le poète est crucifié. En vérité, si M. Bulwer n'était, par sa profession de romancier, habitué à confondre l'invention et la réalité, nous serions saisi de compassion pour les tortures de la vie littéraire d'outre-Manche. Mais il est probable que la gloire est à Londres, comme à Paris, une croix très douce à porter. L'orgueil est condamné, à Londres comme à Paris, à de cruelles tortures, et c'est là sans doute ce que M. Bulwer appelle le Calvaire poétique. Partout, à l'heure où nous vivons, les flatteries exagérées de la presse ont si monstrueusement développé l'orgueil des hommes qui tentent la gloire en publiant leurs pensées, qu'un éloge accompagné de restrictions passe volontiers pour une calomnie. Relever un barbarisme, calomnie! blâmer la vulgarité des incidens, calomnie! La critique n'a qu'un moyen de prouver sa loyauté, sa probité, en un mot de mériter l'estime et la sympathie du poète, c'est de placer hardiment chacune de ses œuvres entre Homère et Dante, Shakespeare et Gœthe, et encore serait-il nécessaire de le sonder prudemment avant de commencer aucun parallèle, car au point où est aujourd'hui parvenue la délicatesse de la nature poétique, elle pourrait facilement s'affliger d'une maladroite comparaison. Donner de l'Homère à celui qui préfère Milton, du Shakespeare à celui qui préfère Sophocle, c'est lui manquer de respect, c'est ne pas le comprendre, c'est peut-être le calomnier.

Le style d'*Ernest Maltravers* est facile, abondant, et parfois même se distingue par une certaine élégance; mais il manque à peu près

constamment de précision et de simplicité, les meilleures phrases ne sont guère que des phrases de conversation. L'auteur, au lieu de choisir pour sa pensée une expression déterminée, à l'exclusion des synonymes qui peuvent se présenter ou des comparaisons voisines qui s'offrent à la mémoire, ébauche plusieurs expressions et donne à choisir au lecteur sans se soucier d'accepter la responsabilité d'une préférence irrévocable. Un pareil procédé indique chez l'écrivain la connaissance familière du vocabulaire; mais, à parler franchement, c'est la négation même du style. C'est un système d'à peu près qui éblouit quelque temps et qui finit par impatienter.

Je regrette que M. Bulwer se soit cru obligé de semer dans la conversation de ses personnages plusieurs phrases françaises qui sont quelquefois vulgaires et qui ne sont pas toujours correctes. Les gens bien élevés qui s'abordent chez nous ne disent pas : Comment ça va? Et s'ils le disaient, ils ne l'écriraient pas. Personne en France n'adresse à son interlocuteur *des* belles paroles. Quand une femme fait une promenade à cheval en compagnie d'un seul cavalier, elle ne dit pas qu'elle risque *le cavalier seul,* car ce terme de contredanse serait en pareil cas sans application. Certes, il eût mieux valu ne pas clouer aux différens chapitres d'*Ernest Maltravers* des épigraphes tirées d'Eschyle, d'Euripide, de Simonide, et transcrire correctement les paroles françaises et italiennes prononcées par les personnages. L'érudition n'est pas nécessaire, mais la modestie est toujours de bon goût.

GUSTAVE PLANCHE.

DE L'ÉTAT ACTUEL

DE

L'ART RELIGIEUX

EN FRANCE.

« L'étude des monumens religieux a ranimé parmi nous le sentiment et le goût de l'art chrétien. Ce sentiment a bientôt tourné au profit du christianisme lui-même. En apprenant à comprendre, à admirer nos églises, on est devenu presque juste, presque affectueux pour la foi qui les a élevées. C'est là un retour un peu futile vers la religion, retour sincère cependant, et qu'il ne faut pas dédaigner. L'art rend ainsi aujourd'hui à la religion quelque chose de ce qu'il en a reçu jadis (1). » Ainsi parlait, il y a peu de temps, dans une occasion solennelle, l'ancien ministre de l'instruction publique. Ces paroles expriment avec noblesse une vérité généralement, mais vaguement sentie. Plus que personne leur auteur a contribué à ramener en France le sentiment de l'art religieux, d'abord par le nouveau jour qu'il a jeté sur l'histoire des temps où cet art naquit, et ensuite par ses généreux efforts, pendant qu'il était au pouvoir, pour sauver et populariser les débris de notre ancienne gloire artistique. Un immense changement s'est opéré dans les esprits depuis le temps où nous nous sentions excité à élever une voix humble, inconnue et presque solitaire, contre les Vandales de diverses espèces qui dévastaient les monumens de notre foi et de notre histoire (2). En peu d'années tout a changé

(1) Discours de M. Guizot à la société des Antiquaires de Normandie, en août 1837.
(2) *Du Vandalisme en France.—Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1833.

de face. La révolution de juillet, en portant le dernier coup à l'*ancien régime* dans le présent et l'avenir, a donné un nouvel élan à l'étude et à l'appréciation de l'*ancienne France* dans le passé, non pas le passé bâtard et inconséquent des derniers siècles, mais le passé de cette grande époque où le christianisme régnait sur l'ame et le corps de l'humanité. Le nouveau gouvernement s'est rangé franchement du côté du petit nombre d'hommes qui, inspirés par les éloquentes invectives de M. Victor Hugo, essayaient de lutter contre le torrent des dévastations. Usant avec une salutaire énergie de leur puissance, M. Guizot et ses successeurs à l'intérieur et à l'instruction publique ont étendu les bras immenses et inévitables de la centralisation pour arrêter le marteau municipal et la brosse fabricienne, en même temps qu'ils ont créé ou encouragé de vastes et importantes publications, destinées à tirer de la poussière et à révéler au pays les antiques trésors de son art national. Noble et bienfaisant exemple qu'il appartenait au pouvoir antérieur de donner, et qu'il faudra bien, Dieu merci, suivre à l'avenir. D'un autre côté, une étude de plus en plus approfondie de l'étranger a produit rapidement des résultats tout-à-fait inattendus. En voyant de plus près les mœurs et la science de l'Allemagne et de l'Angleterre, on s'est aperçu du profond respect, de la tendre sollicitude que ces grandes nations professent pour les monumens de leur passé; la pensée s'est naturellement reportée sur la patrie, et on a reconnu, avec surprise et admiration, que la France renfermait encore dans ses villes de province des cathédrales plus belles, malgré le triste dénuement des unes et le fard ridicule des autres, que les plus célèbres cathédrales de l'Angleterre. On a trouvé dans la poudre de ses bibliothèques des poèmes plus originaux, plus inspirés que les épopées les plus populaires de l'Allemagne. On a vu encore les manuscrits de ces poèmes souvent ornés de miniatures plus fines, plus gracieuses que les plus vantées du Vatican. On est arrivé ainsi à comprendre et à découvrir que, même en France, il avait existé un autre art, une autre beauté que la beauté matérialiste et l'art païen du siècle de Louis XIV et de l'empire. Cette découverte renfermait implicitement celle de l'*art religieux*. Nous n'hésitons pas à employer ce mot de découverte, parce qu'une réhabilitation aussi complète, aussi fondamentale, que celle qui est exigée pour l'art religieux, vaut bien l'invention la plus difficile. Malheureusement cette découverte n'a guère été faite que par des gens de lettres ou des voyageurs. La faire passer dans la vie pratique, la faire reconnaître par les artistes ou ceux qui aspirent à le devenir, la faire comprendre par ceux qui commandent ou qui jugent les œuvres dites d'art religieux, c'est là le difficile; mais c'est aussi là l'essentiel, car, à l'heure qu'il est, il n'y a pas d'art religieux en France; et ce qui en porte le nom n'en est qu'une parodie dérisoire et sacrilége.

Ce n'est pas assurément que la *matière* de l'art religieux manque aujourd'hui en France plus qu'en aucun autre pays ou à aucune autre époque. Il y a une religion en France qui compte encore des millions de fidèles; or, toute reli-

gion qui n'est pas née à l'état de secte, comme le protestantisme, a toujours donné la vie à un art qui pût lui servir d'organe, parler son langage à l'imagination et au cœur de ses enfans, traduire ses dogmes en images vénérées et chéries, enfin parer ses rites et ses cérémonies d'un attrait mystérieux et populaire. Ce que la religion des Hindous, des Égyptiens, des Grecs, des Mexicains a fait, la religion catholique l'a fait aussi, mais avec une splendeur et une puissance à nulle autre égale. Notre patrie est couverte des produits de l'art catholique, qui ont survécu à trois siècles de profanations, d'ignorance et de ravages. Pour un Louvre, pour un Versailles dont la France s'enorgueillit, elle a cent cinquante cathédrales, elle a dix mille églises de paroisse qui remontent aux temps où régnait le véritable art chrétien. Ces cathédrales et ces églises, malgré leur pauvreté et leur nudité actuelle, ou plutôt à cause de cette nudité, offrent aux peintres et aux sculpteurs le champ le plus vaste, et presque le seul, pour leurs travaux; car on ne pourra pas faire un Versailles à chaque règne. Et où trouver aujourd'hui des particuliers qui remplacent pour l'art les princes et les prélats d'autrefois? Ces églises ouvrent chaque jour leurs portes à une foule plus ou moins nombreuse de personnes, qui y voient avec intérêt et émotion les représentations des objets de leur culte et de leurs croyances, et qui ne demanderaient pas mieux que de s'y intéresser avec ardeur et enthousiasme, si l'on prenait la peine de donner à ces représentations une valeur réelle, et de la leur expliquer. Ce n'est donc pas, nous le répétons, la matière qui manque en France à l'art religieux; ce qui lui manque, c'est le bon sens, c'est la science, c'est la foi, c'est la pudeur chez la plupart de ceux qui en sont les prétendus ouvriers. Ce qui importe, c'est de dénoncer aux hommes sincères et conséquens l'étrange abus qu'on fait des mots et des choses, dans un ordre d'idées et de faits qui exige plus de conscience et plus de scrupule qu'aucun autre. Ce qui importe encore, c'est de mettre à nu les plaies qui gangrènent l'application religieuse de l'art, afin que la partie saine de la jeune génération d'artistes qui s'élève puisse en éviter le contact et la honteuse contagion.

Mais, avant d'aller plus loin, répondons d'avance en deux mots à une multitude d'objections et de reproches qui pourraient nous être adressés. Qu'on le sache bien, nous n'entendons nullement parler de l'art en général, mais uniquement de l'art consacré à reproduire certaines idées et certains faits enseignés par la religion : tout le reste est complètement étranger à nos plaintes et à nos invectives. Nous n'empiéterons pas sur cette vaste extension d'idées, qui comprend aujourd'hui, sous le nom d'artistes, juqu'aux coiffeurs et aux cuisiniers. Nous ne prétendons en rien intervenir dans les grandes transformations, dans le rôle *humanitaire* que divers critiques et philosophes assignent à l'art, d'abord parce que nous n'y croyons pas, ensuite parce que nous n'y comprenons rien, enfin et surtout, parce qu'il n'y a rien de commun entre tout cela et le catholicisme. En effet, le catholicisme n'a rien

d'*humanitaire*, il n'est que divin, à ce que nous croyons; du moins il n'est nullement progressif, il est *encroûté* (pour me servir d'un terme familier et emprunté à l'art), d'où il suit que les œuvres d'art qu'il est censé inspirer ne doivent et ne peuvent être qu'*encroûtées* comme lui. Plein de respect pour la critique et pour la philosophie, nous leur laissons le domaine intact et l'usage exclusif de tous les tableaux de batailles, de toutes les scènes historiques, des marines, des paysages, de la peinture de genre dans toutes ses branches intéressantes : nous leur laissons les masses d'infanterie et de cavalerie savamment échelonnées, les assemblées politiques et populaires d'hommes en frac, les intérieurs, les cuisines, les plats de fruits avec des mouches qui en dégustent délicatement le suc, le lever et le coucher des grisettes, les pêcheurs d'huîtres, les intérieurs de chenil, les belles dames en robe de satin, et les notabilités municipales en habit de garde national; en un mot, tous les sujets qui, depuis la renaissance, inspirent la peinture moderne, et réjouissent le public civilisé. Nous ne nous réservons absolument que le droit de parler sur le tout petit coin qui est laissé à l'art religieux, ou, pour parler plus justement, à l'art catholique, ou encore pour être intelligible aux hommes les plus éclairés, à l'art concentré dans le domaine du fanatisme et de la superstition.

Qu'on se rassure donc, il ne s'agit nullement pour nous de savoir si l'art en général sera catholique ou non. C'est là tout bonnement la question de la destinée du monde. Il est certain que si la société tout entière redevenait catholique, l'art le serait aussi, bon gré mal gré; mais il est également certain que, si cela arrive jamais, ce ne sera pas de nos jours, et que tout le monde aura le temps d'y penser. Quant à nous, nous ne nous occupons que du présent, et voici ce que nous en disons : Il est de fait qu'actuellement en France il y a beaucoup d'hommes fanatiques et superstitieux, dits *catholiques*, et que ces catholiques ont des églises vastes et nombreuses, publient des livres de piété *illustrés*, ornent des chapelles et des oratoires, pour lesquelles églises, oratoires, chapelles, livres illustrés et autres, les artistes de nos jours, grands et petits, font tous les ans une foule de tableaux, estampes, lithographies, statues, bas-reliefs en carton-pierre et en marbre. Il semblerait, au premier abord, que tous ces divers objets d'art, étant à l'usage exclusif des gens religieux, dussent porter quelque trace de l'esprit de leur religion même. Eh bien! il n'en est rien. Au milieu du fractionnement général de la société, fractionnement que l'art a suivi de manière à administrer à chacun selon ses besoins et ses idées, la fraction des hommes qui usent du culte, comme dit M. Audry de Puyraveau, soit en théorie, soit en pratique, cette fraction est comme la tribu de Lévi; elle n'a rien, ou plutôt moins que rien, pire que rien, car elle est inondée de produits divers qui lui sont inintelligibles et inutiles, ou bien antipathiques et injurieux. Avez-vous les goûts militaires? MM. Horace Vernet, Bellangé, Eugène Lamy, et mille autres, sont là pour vous pourvoir abondamment de toutes les batailles que

vous pouvez désirer. Aimez-vous, au contraire, la vie sédentaire, les jouissances domestiques, ce qu'on appelle les études de mœurs? MM. Court, Franquelin, Roqueplan, se chargent de récréer vos yeux par une foule de représentations empruntées à cet ordre d'idées et d'habitudes, et souvent pleines de talent et d'esprit. Fatigué de la monotonie de la vie française, aspirez-vous après l'éclatant soleil et les pittoresques mœurs de l'Italie? MM. Schnetz, Édouard Bertin, Winterhalter, vous transporteront au sein de cette patrie de la beauté par la chaleur et la fidélité de leurs pinceaux. Avez-vous, par hasard, juré une fidélité désespérée à la mythologie antique? il y a toujours à chaque salon, surtout parmi les sculpteurs, plusieurs traînards du paganisme; et d'ailleurs vinssent-ils à manquer, il vous resterait toujours les doctrines de l'Académie des Beaux-Arts, les concours pour les prix de Rome, et les regrets de certains feuilletonistes. Préférez-vous sagement les gloires et les souvenirs de notre Europe moderne? vous avez MM. Scheffer, Delaroche, Hesse, et d'autres qu'on pourrait nommer à côté d'eux, qui ont conquis une place honorable dans l'histoire de l'art pour l'école française de nos jours. En un mot, tout le monde en a pour son goût; et si la caricature réclame par le fait une place dans chacun de ces divers genres, elle peut le faire avec bon droit, parce qu'elle n'en envahit aucun, et que sa modestie ajoute à sa vérité. Il n'y a que dans le cas où vous seriez catholique, que toute satisfaction vous est refusée; il ne vous reste d'autre ressource que de voir la religion, la seule chose au monde qui n'admette pas un côté comique, envahie par la caricature; et c'est encore le nom le plus doux qu'on puisse donner, sauf un très petit nombre d'exceptions, aux parodies, tantôt horribles, tantôt ridicules, qui couvrent chaque année les murs du Louvre, et s'en vont de là souiller nos églises sous le titre mensonger de tableaux religieux.

Mais je vous demande trop, lecteur, en supposant que vous soyez catholique; je veux seulement que vous ayez quelques notions de la religion, que vous l'ayez tant soit peu étudiée dans ses dogmes d'abord, puis dans son influence sur la société à une époque où elle était souveraine : je ne vous demande pas des convictions, je ne vous suppose que quelques idées et quelques souvenirs, puisés par vous-même à l'abri de la routine des écoles classiques. Voilà tout ce que j'exige, et cela étant, je vous prends par la main, et je vous conduis à la première église venue. Que ce soit une cathédrale ou une paroisse de village, peu importe. Passons même devant la cathédrale, si c'est une cathédrale des anciens jours, sans nous y arrêter; nous perdrions de vue le but immédiat de notre visite, tristement confondus que nous serions à la vue de ces glorieuses façades mutilées de mille façons par la haine et l'ignorance, quelquefois remplacées, comme à la sublime basilique de Metz, par un horrible portail de théâtre, en l'honneur de Louis XV; à la vue de ces vitraux défoncés et suppléés par des verres blancs ou des flaques de bleu et de rouge; à la vue d'un badigeon beurre frais,

comme à Chartres, ou au Mans, ou partout, sous lequel disparaissent à la fois les merveilles de la sculpture et le prestige de l'antiquité; à la vue d'un soi-disant jubé qui, comme à Rouen, élève sa masse lourde, opaque et grossière, à la place même qu'occupait jadis le voile du sanctuaire brodé en pierre et découpé à jour; à la vue enfin d'un chœur brutalement déshonoré, comme à Strasbourg et à Notre-Dame de Paris, par un revêtement en marbre de couleur ou par une boiserie d'antichambre. Laissons donc là la cathédrale, qui réclame une bien autre indignation. Bornons-nous à la simple paroisse moderne et décorée dans le dernier goût, et voyons quelles sont les traces d'art chrétien que nous y trouverons. Arrêtons-nous un instant devant la façade : vous y verrez quelques colonnes serrées les unes contre les autres, comme à Notre-Dame-de-Lorette, ou bien une série de frontons superposés et flanqués de deux excroissances alongées en pierre, qui ont la forme d'un radis ou d'un sorbet dans son verre, comme à Saint-Thomas-d'Aquin; vous saurez que ce sont des trépieds où est censée brûler la flamme de l'encens. Quelquefois une tour s'élève au-dessus de cette monstruosité, tour dépourvue à la fois de grace, de majesté et de sens, terminée par une terrasse plate ou par un toit de serre-chaude, ou, comme en Franche-Comté, par un capuchon en forme de verre à patte renversé. Vous vous demandez ce que peut être un édifice qui s'annonce ainsi, si c'est un théâtre, ou un observatoire, ou une halle, ou un bureau d'octroi. On vous explique que c'est un temple. A coup sûr, pensez-vous, c'est le temple de quelque culte qui a remplacé le christianisme. On vous nomme un saint dont le nom figure dans le calendrier chrétien, et vous finissez par découvrir une croix plantée quelque part avec autant de bonne grace que le drapeau tricolore sur les tours de Notre-Dame. C'est donc vraiment une église! Vous entrez. Est-ce bien vrai? Oui, il faut le croire, car voilà un autel, des confessionnaux, une chaire, des crucifix. Mais est-ce bien une église catholique, une église où l'on prêche les mêmes dogmes, où l'on célèbre le même culte que celui qui a régné dans les églises d'il y a trois cents ans? Ces dogmes n'ont-ils pas été profondément altérés, ce culte n'a-t-il pas subi quelque révolution violente? Où est donc cette forme consacrée de la croix, si naturellement indiquée et si universellement adoptée pour le plan de toutes les anciennes églises? Où a-t-on copié ces fenêtres carrées, rondes, en parallélogramme, en segment de cercle, quelquefois en poire garnie de feuillage, en un mot de toutes les formes possibles, pourvu qu'elles ne tiennent ni du cintre, ni de l'ogive chrétienne? Est-ce de cette cage suspendue entre deux piliers, ou de ce tonneau à demi creusé dans le mur, que l'on prêche la parole du Dieu vivant, dans la même langue que saint Bernard et Bossuet? Qu'est-ce que cette montagne de rocaille qui grimpe à l'extrémité, qui cache le chœur, s'il y en a un, qui élève, sur des colonnes cannelées, un fronton garni de je ne sais combien de gros enfans tout nus dans les postures les plus ridicules, et qui se répète en petit tout le long des bas-côtés? Serait-ce par hasard l'autel où se célèbrent les plus augustes mystères?

Mais approchons : examinons ces sculptures, ces tableaux surtout, que l'on y expose à la vénération des fidèles. Quoi! c'est le fils de Dieu mourant sur la croix que cette étude d'anatomie où vous pouvez compter tous les muscles, toutes les côtes, mais où vous ne trouverez pas la trace la plus légère d'une souffrance divine, et dont les bras, tendus et dressés verticalement au-dessus de la tête, semblent, conformément au symbole janséniste, s'ouvrir à peine afin d'embrasser, dans le sacrifice expiatoire, le moins d'ames possible (1). Quoi! cet être tout matériel, tout humain, tout courbé sous le poids des basses conceptions du peintre, et entouré de figures aussi ignobles que la sienne, ce serait là le fils de Dieu avec les douze pécheurs qui lui ont conquis le monde! Quoi! ce médecin juif qui semble demander le salaire de ses visites, c'est Jésus ressuscitant la jeune fille de Jaïr (2)! Cet homme nu qui prêche d'un air goguenard à un auditoire de gamins de Paris, c'est le précurseur martyr annonçant la venue du Sauveur (3)! Ces demoiselles prétentieuses, ces petites maîtresses affectées, dont le front n'a jamais réfléchi que des vanités frivoles ou des passions impures, ce sont là nos vierges-martyres, nos Catherine, nos Cécile, nos Agnès, nos Philomène! Cette femme échevelée, effrontée, à l'œil ardent, au vêtement impudique, c'est la première des saintes, l'amie du Christ, Madeleine! Ces autres femmes aux formes grossièrement matérielles, à la robe transparente, ce sont là les symboles de la religion et de la foi (4)! Cette série de scènes fantasmagoriques, où je reconnais, sous des habits d'emprunt et dans des attitudes de théâtre, les figures que je rencontre chaque jour dans les rues, c'est là l'histoire de notre religion (5)! Ces Romains en toge, ces gladiateurs nus, ces modèles complaisans de raccourci, ces déclamateurs barbus, tous taillés sur le même patron, et dont je ne puis deviner les noms qu'avec l'aide du suisse ou du bedeau, ce sont là les saints dont autrefois des attributs distincts et tous empreints d'une poésie sublime rendaient les noms chers et familiers, même aux moindres enfans! Quoi! enfin, cette matrone païenne, cette Junon ressuscitée, cette Vénus habillée, cette image trop fidèle d'un impur modèle, ce serait là, pour comble de profanation, la très sainte Vierge, la mère du divin amour et de la céleste pureté, l'emblème adorable qui suffit à lui seul pour creuser un abîme infranchissable entre le christianisme et toutes les religions du monde, l'idéal qui évoque sans cesse l'artiste vrai-

(1) On sait que l'on suivait l'usage contraire dans toutes les crucifixions peintes ou sculptées dans les âges chrétiens. Un exemple frappant se voit dans le magnifique bas-relief de la chaire du baptistère de Pise, où Nicolas de Pise, père de la sculpture chrétienne, a représenté notre Seigneur les bras étendus horizontalement, comme pour embrasser l'humanité tout entière dans sa rédemption.

(2) Voyez le tableau derrière le maître-autel de Saint-Roch, à droite.

(3) Voyez un tableau qui représente la prédication de saint Jean-Baptiste, dans la même église, nouvellement placé.

(4) Voyez les deux figures destinées au bénitier de la Madelaine, exposées au Salon de 1836.

(5) Voyez la plupart des fresques de Notre-Dame-de-Lorette, de celles du moins qui sont découvertes en ce moment.

ment chrétien à une hauteur où nul ne saurait le suivre? Quoi, vraiment, c'est là Marie! Mais, dites-moi, je vous en supplie, quels sont donc les profanes qui ont envahi tous nos sanctuaires, et qui, consommant le sacrilége sous la forme de la dérision et du ridicule, pour mieux flétrir la vieille religion de la France, ont intronisé le matériel, le grotesque et l'impur, sur les autels de l'Esprit saint, des martyrs et de la Vierge?

Et que l'on ne croie point que ces profanateurs, quels qu'ils soient, ont borné leurs envahissemens aux églises des grandes villes. Nous l'avons déjà dit, il n'y a point de paroisse de campagne où ils n'aient pénétré, et où ils n'aient tout souillé. Il n'est point d'église de village où, après avoir détruit les saintes images d'autrefois, défoncé ou bouché les vestiges de l'architecture sacrée, badigeonné le temple tout entier, ils n'aient exposé aux regards d'une foule désorientée une masse d'images qui ne sauraient être qu'un objet de profonde ignorance pour les simples, de mépris pour les incrédules, de scandale pour les fidèles instruits. Trop heureuse encore la pauvre paroisse, si dans la ferveur d'un zèle plus funeste mille fois que celui des iconoclastes, on n'a pas fait disparaître la vieille madone de bois brun ou de cire, habillée de robes empesées en mousseline rose ou blanche, avec une couronne de ferblanc sur la tête, mais que le peuple préfère avec raison, parce que, malgré la simplicité grossière de l'image, il n'y a là du moins aucune insulte à la morale ni au sentiment chrétien. On sait que dernièrement le curé de Notre-Dame-de-Cléry ayant voulu enlever la madone séculaire, qui se vénère à ce lieu de pèlerinage, pour la remplacer par quelque chose de plus frais, le peuple s'est révolté contre cette exécution, et il s'en est suivi un procès correctionnel où l'on a vu l'étrange spectacle d'une population qualifiée d'*ignorante* et de *fanatique*, obligée de défendre les vieux objets de son amour et de son culte contre le goût moderne de son pasteur.

C'est que, dans ce système de profanation méthodique, tout se tient avec une impitoyable logique; le laid a tout envahi; il a souillé jusqu'aux derniers recoins où pouvait encore se cacher le symbolisme catholique. Il règne partout en maître, depuis les énormes croûtes qui viennent chaque année, après l'exposition, déshonorer les murs de nos églises, masquer et défigurer leurs lignes architecturales (1), jusqu'aux petites images que l'on distribue aux prêtres, pour en garnir leurs bréviaires modernisés aussi comme tout le reste, jusqu'à ce prétendu *bonnet carré* dont on les coiffe quand ils montent en chaire ou conduisent un mort à sa dernière demeure, espèce d'éteignoir dont je ne sais quelle liberté de l'église gallicane semble réserver le privilége exclusif au clergé français (2).

(1) Qu'on entre pour un instant seulement à Saint-Germain-des-Prés ou à Saint-Étienne-du-Mont, et l'on verra quel genre de services la peinture moderne sait rendre à l'architecture chrétienne.

(2) A Rome, et partout ailleurs dans le monde catholique, les prêtres ont pour coiffure un véritable bonnet carré à quatre pans, d'une forme à la fois digne et gracieuse, absolument semblable, sauf la couleur, à la barrette des cardinaux. Il en était de même en France avant

Voilà donc jusqu'où est tombé cet art divin, enfanté par le catholicisme et porté par lui au plus haut point de splendeur qu'aucun art ait jamais atteint! cet art créé et propagé dans le monde chrétien par tant de grands papes et de saints évêques; cet art dont les Agricole, les Avit, les Martin, les Nicaise, et tant d'autres pontifes français, avaient légué à leurs successeurs le dépôt sacré en même temps que le souvenir de leur sainteté et de leur noble grandeur; cet art si populaire, si aimé, si généreux, qui avait mis les talens les plus purs et les plus dévoués au service de l'intelligence des pauvres et des humbles, qui avait peuplé jusqu'aux moindres villages de trésors inimitables, et porté jusqu'au fond des déserts et des forêts inhabitables le magnifique témoignage de la fécondité et de la beauté du catholicisme : voilà donc ce qu'il est devenu avec la permission du clergé moderne! Ces peintres vraiment chrétiens des vieilles écoles d'Italie et d'Allemagne, ces hommes qui puisaient toutes leurs inspirations dans le ciel ou dans des émotions épurées par la piété la plus sincère, ces humbles génies dont chaque coup de pinceau était, on peut le dire sans crainte, un acte de foi, d'espérance et d'amour, ces admirables auxiliaires de la ferveur chrétienne, ces prédicateurs puissans de l'amour des choses d'en haut, c'est donc en vain qu'ils ont travaillé, puisque, relégués dans les galeries des princes, où ils sont confondus le plus souvent avec tout ce que l'art a produit de plus impur et de plus dégradé, ils voient la place qu'ils ambitionnaient, sur les autels où leurs frères viennent prier, usurpée par d'effrontés parodistes, sans qu'aucune main sacerdotale vienne jamais purifier le sanctuaire de ces souillures. On l'a dit avec une cruelle vérité : il y a beaucoup d'églises qui n'ont pas été atteintes par les mutilations iconoclastes des huguenots; il y en a beaucoup qui ont survécu à la rage des vandales de la terreur, mais il n'y en a pas une seule en France, quelle que soit sa majesté ou sa petitesse, pas une seule qui ait échappé aux profanations que commettent, depuis trois siècles, des architectes et des décorateurs soldés, encouragés ou du moins tolérés par le clergé. Et cependant, dans ces églises où il n'y a pas une pierre qui ne porte l'empreinte du paganisme régénéré, pas un ornement qui ne témoigne du triomphe de la rocaille du XVIIIe siècle, ou du classicisme païen du XVIIe, on entend souvent des prédicateurs monter en chaire et vanter les services rendus par la religion à l'art, sans s'apercevoir même que la religion a été honteusement expulsée de l'art jusque dans le temple où ils parlent. On voit chaque jour des apologistes de la religion, dissertant sur le même thème avec l'ignorance la plus inexcusable, ou la plus plaisante confusion, oublier les noms des artistes qui ont le plus honoré la religion, ou bien ne les citer que pour les confondre avec ceux qui ne se

Louis XIV. Qu'on n'accuse pas ces observations de minuties; dans le symbolisme chrétien, dont le vêtement sacerdotal est une partie si essentielle, il n'y a rien d'insignifiant. Les moindres détails étaient liés aux œuvres les plus grandioses sous le règne de la beauté et de la vérité, et malheureusement ils le sont encore sous le règne du laid et du profane.

sont servi des sujets religieux que pour populariser la victoire de la chair sur l'esprit, Fra Angelico avec Titien, Giotto avec les Carraches, Van-Eyck avec Rubens, et le pur et pieux Raphaël du *Sposalizio* et de la *Dispute du Saint-Sacrement* avec ce Raphaël dégénéré qui n'avait plus pour modèle que la boulangère dont il avait fait sa maîtresse.

Mais n'accusons pas seulement le clergé français; celui d'Italie et d'Espagne a été aussi loin que lui : celui d'Allemagne a été plus loin encore, mais il a le bon esprit de sentir aujourd'hui son erreur, et de revenir avec empressement aux types chrétiens (1). N'accusons pas même le clergé en général, si ce n'est du tort d'avoir subi trop servilement le joug des artistes dégénérés qui ont brisé le fil de la tradition chrétienne; et pendant longtemps il n'y en a point eu d'autres. Accusons surtout ces artistes et leurs successeurs, obligés par état d'étudier les différentes phases de l'art religieux, d'avoir volontairement répudié la beauté et la pureté des anciens modèles, pour affubler les sujets chrétiens d'un vêtement emprunté tour à tour à l'anatomie savante du paganisme, ou à la coquetterie débauchée au temps de Louis XV. Accusons les princes et les grands seigneurs des trois derniers siècles, qui n'ont eu que trop d'encouragemens pour ces sacriléges, et trop de galeries pour y déposer leurs produits. Nous n'oublierons jamais un tableau que nous avons vu à la galerie des anciens électeurs de Bavière à Schleissheim, près Munich, que nous citerons comme le type de ce que nous appelons le genre profanateur : c'est une *Madeleine* peinte par je ne sais plus quel peintre français du XVIIIe siècle; cette Madeleine est nue et sans autre parure que ses cheveux, lesquels sont *poudrés*. Le guide vous dit d'un ton sentimental que l'artiste a eu sa femme pour modèle. Aujourd'hui on ne met plus de poudre aux Vierges et aux Madeleines, parce que ce n'est plus la mode; mais on leur met des *féronnières* et des bandeaux, parce que l'on en voit aux femmes du monde, au-dessus desquelles la pensée du peintre n'a jamais su s'élever. On ne déshabille pas une sainte, parce qu'après tout on veut que son tableau puisse être acheté par le gouvernement pour telle ou telle église; mais l'accoutrement qu'on lui donne, la tenue et le regard qu'on lui prête, ne sont guère plus décens ni plus édifians que la nudité complète de la Madeleine de Schleissheim.

L'antiquité païenne, que nous admirons volontiers *chez elle* et dans certaines limites, mais dont nous repoussons avec horreur l'influence sur nos mœurs et notre société chrétienne, l'antiquité était au moins conséquente dans les symboles qu'elle nous a laissés de ses dieux et de ses croyances. Ces symboles sont tout-à-fait d'accord avec les récits de ses prêtres et de ses

(1) Pour s'en convaincre, on n'a qu'à visiter la cathédrale de Fribourg en Brisgau, à deux pas du Rhin. On y verra quel goût pur et excellent préside aux réparations et à l'entretien de cette magnifique et si complète église. Que si, en revenant, on passe par Strasbourg, et qu'on jette un coup d'œil sur le chœur de cette cathédrale, on verra quel abîme sépare la France de l'Allemagne sous le rapport de l'intelligence de l'art chrétien.

poètes. Jamais elle n'a imaginé de faire de son Jupiter une victime, de son Bacchus un dieu mélancolique, de sa Vénus une vierge pudique et pieuse. Il était réservé aux chrétiens, aux catholiques, de trouver le secret de la profanation dans l'inconséquence, d'emprunter aux doctrines pulvérisées et flétries à jamais par le christianisme les types de leurs constructions et de leurs images religieuses, d'édifier l'église du Crucifié sur le plan du temple de Thésée ou du Panthéon, de métamorphoser Dieu le père en Jupiter, la Vierge en Junon ou en Vénus habillée, les martyrs en gladiateurs, les saintes en nymphes, et les anges en amours!

Est-ce à dire qu'il faille asservir toutes les œuvres d'art religieux à un joug uniforme? qu'il faille passer le niveau impitoyable d'un type unique, comme celui de Bysance, sur tous les fruits de l'imagination et de l'inspiration consacrée par la foi? Il n'en est rien : l'art vraiment religieux ne repousse que le contresens, mais il le repousse énergiquement; il a horreur de l'envahissement du païen dans le chrétien, de la matière et de la chair dans le royaume de la pureté et de l'esprit. Il veut la liberté, mais la liberté avec l'ordre; il veut la variété, mais la *variété dans l'unité*, loi éternelle de toute grandeur et de toute beauté. Mais au lieu de longues explications théoriques, citons des noms et des faits; c'est le plus sûr moyen de montrer combien le génie catholique sait être fécond et varié, sans jamais mentir aux conditions de sainteté et de pureté qui le constituent. Dira-t-on qu'il y a uniformité entre une cathédrale romane et une cathédrale ogivale, entre Saint-Sernin de Toulouse et Saint-Ouen de Rouen, entre la cathédrale de Mayence et celle de Milan, et pour ne pas sortir de Paris, entre Saint-Germain-des-Prés et l'intérieur de Saint-Eustache? Non certes, et cependant tous ces édifices répondent également à l'idée légitime et naturelle d'une église chrétienne, tandis qu'il y a répulsion complète et profonde entre cette idée et des anachronismes comme la Madeleine et Notre-Dame-de-Lorette. Est-ce que les bas-reliefs d'André de Pise au baptistère de Florence, ceux des tombeaux de saint Augustin à Pavie et de saint Pierre martyr à Milan, le *Jugement dernier* au grand portail de Notre-Dame, ou les saintes exquises de la Frauenkirche à Nuremberg, sont taillés sur le même modèle? Non, certes, ces pierres toutes vivantes par la foi et le génie qui les anime, ne se ressemblent ni par la disposition des sujets, ni par l'expression, ni par l'agencement, mais uniquement par ce sentiment de pudeur, de grace et de dignité que le dogme de la réhabilitation de l'homme donne à toutes ses idées; tandis que la *fameuse* vierge de Brydone à Chartres, et le *fameux* tombeau du maréchal de Saxe à Strasbourg ne sauraient commémorer que l'emphase et la prétention d'un siècle corrompu. Qu'y a-t-il de commun entre la madone vraiment divine de Van-Eyck à Gand, et celles de Francia et du Pérugin; entre les délicieuses miniatures de Hemling sur le reliquaire de Sainte-Ursule à Bruges, et celles de Fra Angelico sur les reliquaires de Santa-Maria-Novella; entre les graves et grandioses fres-

ques de la primitive école florentine, et celles si pures et si majestueuses de Luini ou de Raphaël avant sa chute? Ce n'est certes ni le coloris, ni le dessin, ni les types choisis, rien en un mot, si ce n'est une égale fidélité à l'idée chrétienne, et ce merveilleux effet également produit sur l'ame par tous ces différens chefs-d'œuvre. Entraînée par eux vers le ciel, elle est plongée dans cette sorte d'extase mystérieuse qu'aucune parole ne saurait rendre, et qui ne laisse à l'admiration d'autres ressources que de dire comme Dante, au souvenir des délices du paradis :

Perch' io lo' ngegno e l'arte e l'uso chiami,
Si nol direi, che mai s'immaginasse;
Ma creder puossi et di veder si brami.

Que l'on ne croie pas non plus que cette fidélité à la pensée chrétienne doive dépendre exclusivement d'une époque spéciale, d'une organisation unique de la société, et que la nôtre en soit deshéritée. A côté de ces exemples qui datent des écoles primitives, on peut citer à juste titre l'admirable école contemporaine d'Allemagne, je veux dire celle d'Overbeck et de ses nombreux disciples, si peu connue en France, où l'on se croit cependant le droit de porter sur elle les jugemens les plus bizarres, parce qu'on a vu deux ou trois tableaux de l'école de Dusseldorf qui ne lui ressemble en rien. Eh bien! tous ceux qui ont vu et compris des tableaux ou des dessins d'Overbeck, ne pourront s'empêcher de reconnaître qu'il n'y a là aucunement copie des anciens maîtres, mais bien une originalité puissante et libre, qui a su mettre au service de l'idée catholique tous les perfectionnemens modernes du dessin et de la perspective ignorés des anciens. L'ame la mieux prédisposée à la poésie mystique n'en est pas moins complètement satisfaite, comme devant le chef-d'œuvre le plus suave des anciens jours, et l'intelligence la plus revêche est forcée de convenir qu'il y a même de notre temps la possibilité de renouer le fil des traditions saintes, et de fonder une école vraiment religieuse, sans remonter le cours des âges, et sans cesser d'être de ce siècle.

Il est triste que l'Allemagne puisse s'attribuer à elle seule la gloire de cette véritable et salutaire renaissance. Il est triste que la Belgique, par exemple, où il y a, comme en France, tant de jeunes talens, qui a produit, au xve siècle, une école si chrétienne, si pure, et la première de toutes par le coloris, celle de Van-Eyck, de Hemling, de Roger Van de Weyde, de Schoreel, s'obstine aujourd'hui à ne voir dans son brillant passé que l'école charnelle et grossièrement matérialiste de Rubens et de Jordaens. Il est triste que la France n'ait pas revendiqué l'initiative de cette glorieuse réaction en faveur du bon sens et du bon droit. Heureusement il est aujourd'hui constaté que cette réaction s'est étendue jusqu'à elle, et que parmi nous une foule de nobles cœurs d'artistes palpitent du désir de secouer le joug du matérialisme païen. Ils aspirent, pour l'art auquel ils ont dévoué leur vie,

à des destinées plus élevées que celles qui lui sont promises par les arbitres usurpateurs de la critique moderne. Il est donc permis d'espérer que nous verrons enfin s'élever une école de peinture chrétienne dans cette France, qui, depuis les *enlumineurs* de nos vieux missels, n'a pas compté un seul peintre religieux, sauf le seul Lesueur, venu du reste à une époque qui rend sa gloire doublement belle. De la peinture, cette révolution heureuse se communique et se communiquera chaque jour davantage aux deux autres grandes branches de l'art. Nous ne voulons blesser aucune modestie, ni entourer d'éloges prématurés des efforts qui aboutiront plus tard à une couronne populaire et méritée; mais nous ne pouvons nous défendre de signaler, à côté des œuvres si accomplies et si heureusement inspirées de MM. Orsel et Signol en peinture (1), à côté des monumens, jusqu'à présent trop rares et trop étrangers à la religion, de Mlle de Fauveau, les excellens commencemens de MM. Bion et Duseigneur en sculpture, et ces travaux d'architecture si patiens, si savans et si régénérateurs de MM. Lassus, Vasserot et Louis Piel. Chaque année fortifie les dévouemens anciens, et fait éclore des vocations nouvelles pour la régénération de l'art religieux; et le jour viendra peut-être bientôt où l'on verra une phalange serrée marcher au combat et à la victoire sur les vieux préjugés et les nouvelles aberrations qui dominent l'art actuel. Mais les obstacles sont nombreux, les ennemis sont acharnés; la lutte sera longue et pénible. Constatons seulement que cette lutte existe, car, dans le fait seul de son existence, il y a un progrès incalculable sur l'époque de la restauration, et un germe fécond de conquêtes pour l'avenir. Il faut, du reste, nous habituer à regarder en face nos adversaires, à les compter et surtout à peser leur valeur. C'est pourquoi il ne sera peut-être pas hors de propos de faire ici une briève énumération des différentes catégories d'adversaires que nous avons à redouter ou à combattre; je ne crains pas de dire *nous*, parce qu'il y a certes entre ceux qui travaillent pour la réhabilitation d'une cause immortelle et ceux qui jouissent du fruit de leurs généreux efforts, une union de cœur et d'ame assez intime pour justifier la solidarité des espérances et des inimitiés.

Posons en premier lieu, non pas comme les plus redoutables, mais comme les plus nombreux et les plus aptes à se laisser confondre par une portion du

(1) Nous pourrions citer dans cette catégorie M. Hauser, car, quoique étranger à la France par sa naissance, il lui consacre ses études. La sympathie du public pour son tableau exposé à Saint-Roch a dû le dédommager suffisamment des inconcevables dédains d'un jury qui a eu le malheur d'être répudié par M. Delaroche et M. Vernet. Mais il aurait plus justement à se plaindre de la légèreté avec laquelle les journaux se sont plu à attribuer cet essai remarquable à une illustre princesse dont le talent n'a pas besoin d être constaté par un prêt de ce genre. Le *Musée des Familles* a été jusqu'à faire graver et publier ce tableau en attribuant à son altesse royale la princesse Marie l'œuvre du peintre étranger. M. Hauser nous appartient, du reste, non-seulement par ses propres services, mais par l'excellente ligne qu'il fait suivre à son fils adoptif, qui, à peine sorti de l'enfance, promet déjà à l'art chrétien un digne représentant.

public avec les hommes du progrès, posons les hommes de la mode, de cette mode, ignoble parodie de l'art, et qui en est la mortelle ennemie, de cette mode qui a mis le gothique en encriers et en écrans, qui daigne assigner aux produits de l'art chrétien une place dans ses préférences, à côté des pendules de Boule et des bergères en porcelaine du temps de Louis XV; de cette mode enfin qui inspire à un certain nombre de peintres des tableaux où les mœurs et les croyances du moyen-âge sont représentées avec tout autant de fidélité que dans cette foule de pitoyables romans qui inondaient naguère notre littérature. Heureusement le bon sens public a déjà fait justice de ces charges du moyen-âge, de cette prétendue étude du passé, sans goût, sans science et sans foi; la mode du gothique est à la veille d'être enterrée, et les pieux efforts de ceux qui se sont dévoués à l'œuvre de la régénération seront bientôt à l'abri d'une confusion humiliante avec l'exploitation de ceux qui spéculent sur la vogue et sur toutes les débauches de l'esprit.

Est-ce la seconde ou bien la dernière place qu'il faut assigner aux théoriciens et aux praticiens du vieux classicisme? S'il fallait ne tenir compte que de la valeur, de l'influence, ou de la popularité de leurs œuvres et de leurs doctrines, en vérité, ce ne serait que *pour mémoire* qu'on aurait le droit de les mentionner. Mais, puisqu'ils occupent toutes les positions officielles, puisqu'ils ont à peu près le monopole de l'influence gouvernementale, puisqu'ils s'y sont constitués comme dans une citadelle d'où ceux qui font quelque chose se vengent de la réprobation générale qui s'attache à leurs œuvres, en repoussant opiniâtrément les talens qui ont brisé leur joug, et d'où ceux qui ne font rien s'efforcent d'empêcher que d'autres ne puissent faire plus qu'eux-mêmes; puisque surtout ils ont encore la haute main sur tous les trésors que l'état consacre à l'éducation de la jeunesse artiste, il ne faut jamais se lasser de les attaquer, de battre en brèche cette suprématie qui est une insulte à la France, jusqu'à ce que l'indignation et le mépris public se soient enfin frayé un chemin jusque dans le sanctuaire du pouvoir pour en chasser ces débris d'un autre âge. Du reste, on a la consolation de sentir que, s'ils peuvent encore faire beaucoup de mal, briser beaucoup de carrières, tuer en germe beaucoup d'espérances précieuses, leur règne n'en touche pas moins à sa fin; il ne leur sera pas donné de flétrir long-temps encore de leur souffle malfaisant l'avenir et le génie d'une jeunesse digne d'un meilleur sort; la publicité fera justice de ces ébats du classicisme expirant, qui seraient si grotesques, s'ils n'étaient encore plus funestes; les concours de Rome les tueront. Nous ne subirons pas toujours le règne d'hommes qui ont l'à-propos de donner pour sujet aux élèves, en l'an de grace 1837, *Apollon gardant les troupeaux chez Admète*, et *Marius méditant sur les ruines de Carthage!*

Une troisième espèce d'adversaires, et, selon nous, la plus dangereuse, ce sont les critiques. Nous entendons sous ce nom les écrivains qui, dans divers journaux, sont chargés de traiter les questions d'art. Tous ces juges souve-

rains et sans appel semblent s'être donné le mot pour étouffer, soit par un silence convenu, soit par des blâmes amers, tout ce qui porte l'empreinte d'une régénération religieuse dans l'art. En attaquant la juridiction de ce haut tribunal, nous avons besoin de répéter ce que nous avons dit en commençant, savoir : que nos observations et nos plaintes roulent uniquement sur la partie religieuse des différentes branches de l'art ; pour tout le reste, nous nous déclarons de nouveau tout-à-fait incompétent. Mais lorsqu'il s'agit de l'avenir d'un élément si essentiel et si intime de la forme religieuse, élément qui s'adresse, ou qui est censé du moins s'adresser aux masses catholiques, nous nous sentons le droit de protester selon la mesure de nos forces contre cette ligue mauvaise, dont les organes impitoyables sont campés dans les journaux les plus accrédités, et même dans ceux plus spécialement consacrés aux arts (1). Si cette ligue devait triompher, c'en serait fait assurément de toute espèce d'école religieuse en France. Dès qu'un jeune homme montre dans ses œuvres quelque tendance à marcher dans une voie plus pure et plus rationnelle que celle qui lui est tracée à l'École des Beaux-Arts, ou par l'exemple des maîtres en vogue, ses œuvres et sa tendance sont aussitôt censurées avec l'animosité la plus cruelle. Le mot de *pastiche* lui est jeté avec un froid mépris, comme une flétrissure dont il ne doit jamais se relever. On lui impute comme un crime de copier servilement les *écoles gothiques;* et ce reproche lui est fait par des hommes qui, à chaque ligne de leurs écrits, montrent l'ignorance la plus profonde de tout ce qui touche à ces malheureuses écoles *gothiques;* par des hommes dont les paroles prouvent qu'ils n'ont jamais vu, ou du moins jamais regardé, un tableau de l'époque qu'ils voudraient mettre au ban de l'intelligence humaine; par des hommes qui donnent chaque jour l'exemple de cette confusion historique que nous relevions plus haut comme très regrettable chez les ecclésiastiques, mais qui est bien autrement inexcusable chez ceux qui se sont investis du droit de régenter l'art passé, présent et à venir. Ils ne savent pas même distinguer entre leurs contemporains; ils déclarent, avec la plus risible certitude, que M. Ingres et Overbeck suivent la même ligne; ils vous disent que la *Sainte Cécile* de M. Delaroche rappelle le *style gothique du Pérugin*; d'autres, à propos du même tableau, n'ont-ils pas été parler de Giotto et d'Orgagna, comme étant du xve et du xvie siècle? Après quoi, dans la même phrase, ils accouplent adroitement deux ou trois de ces grands noms, pour asseoir sur eux un jugement tantôt méprisant, tantôt dédaigneusement protecteur, et établir des rapprochemens inouis entre des hommes qui n'ont jamais rien eu de commun entre eux, si ce n'est d'être également ignorés de ceux qui en parlent de la sorte. Et voilà les censeurs qui donnent ou ôtent à leur gré

(1) Nous devons faire une exception en faveur de *l'Européen*, recueil dont tous les articles en matière d'art sont dictés par une science profonde et le sentiment le plus pur des exigences de la pensée chrétienne.

le droit de cité dans l'art! Voilà les aristarques à qui nous reconnaîtrions le droit de former nos idées sur le beau! Ce n'est pas tout : après qu'ils ont ruiné, autant qu'il dépend d'eux, la pratique du vrai beau, il nous faut subir leurs théories, apprécier tout ce qu'elles renferment de pur, de satisfaisant et de fécond, tout ce qu'elles promettent de gloire et d'originalité à l'avenir de l'art en France. Il faut entendre les uns proclamer et appeler de tous leurs vœux une réaction plus ou moins effrontée en faveur des nudités, l'apothéose de la chair, le retour aux classiques turpitudes de la mythologie; ils nous trouvent déjà trop loin des saletés de Boucher et de Vanloo, des solennelles nudités de l'empire : on dirait qu'il n'y a plus assez de barons à l'Académie pour les servir à leur gré. Les autres, avec une outrecuidance despotique, s'indignent que nous ne restions pas cloués au XVIe siècle; ils veulent bien reconnaître que les Grecs et les Romains ne sont plus de mise, mais le paganisme de la renaissance, mitigé par la civilisation italienne, travesti à l'usage de ces tyranneaux d'Italie, les plus corrompus et les plus sacriléges qu'on vit jamais; voilà le beau idéal, qu'il n'est pas donné au génie chrétien, au génie national, de dépasser! Mais, quels que soient leurs dissentimens intérieurs, leurs différens degrés de pudeur et de science, on peut être sûr qu'ils se trouveront tous d'accord pour combattre en bataille rangée contre ceux qui chercheront à ramener dans l'art religieux l'esprit chrétien, dont ils ont décrété unanimement la mort et la sépulture, au sein des vieilleries des temps barbares. Eh bien! on peut le leur prédire hardiment, leur arrêt sera cassé; malgré leur union et leur acharnement, ils seront débordés; l'instinct de la jeunesse ne se laissera pas égarer; les idées marcheront, et un beau jour ces arbitres redoutables se réveilleront tout seuls sur leur tribunal abandonné. J'en prends à témoins, et le nombre toujours croissant de jeunes gens qui bravent la malveillance et l'injustice pour suivre la voie nouvelle, et l'intérêt toujours plus vif que met le public à étudier leurs essais, malgré les avertissemens zélés que distribue chaque matin le journal de chacun. Mais si l'empire de la critique telle qu'elle est actuellement organisée, doit s'écrouler, il n'en est pas moins très puissant à l'heure qu'il est. Pour le braver et lui survivre, il faut aux nouveaux adeptes de l'art chrétien, non pas l'ardeur d'une réaction momentanée, non pas l'élan d'un jeune courage, mais l'énergie intime, l'enthousiasme calme et contenu, le dévouement religieux à ce qui est immortel, et cette modestie silencieuse en face de l'injustice, qui semble l'ignorer encore plus que la dédaigner, toutes vertus bien rares et bien difficiles, mais dont le grand et saint Overbeck, au fond de son atelier solitaire de Rome, fournit le modèle le plus accompli et le plus encourageant.

Signalons en quatrième lieu une autre classe d'adversaires qui semblerait rentrer dans la précédente, mais qui offre des caractères distincts. Nous voulons parler d'un certain nombre d'écrivains sur l'art, lesquels, dominés par ces prévisions vagues et ambitieuses qui sont le signe à la fois de la gran-

deur et de la faiblesse de notre temps, voudraient lancer l'art dans des voies inconnues et impossibles à déterminer, au risque de le voir s'égarer ou périr d'impuissance. Ils parlent bien des conditions essentielles à l'art religieux en général, ils connaissent les produits de l'ancien art chrétien, ils les apprécient même sous quelques rapports, ils les ont étudiés avec plus ou moins de conscience et de profondeur; mais, entraînés par je ne sais quelle impulsion humanitaire, ils font chorus avec les adorateurs du paganisme et de la renaissance pour déclamer contre le moyen-âge en général, pour confondre l'art de cette époque dans leurs rancunes contre la féodalité, pour protester contre toute tendance qui semblerait ressusciter cette époque, même en peinture. Ils veulent qu'on n'étudie les chefs-d'œuvre du passé chrétien que le temps nécessaire pour asseoir un jugement souvent superficiel sur des noms trop ignorés, pour leur assigner une place honorable dans la grande révolution de l'humanité; après quoi ils lancent l'art dans un orbite immense et vague, dont il est impossible de découvrir le but au milieu de leurs formules éclectiques, dont il est impossible surtout de retirer aucune application pratique pour réparer les dommages et combler les vides des temps où nous vivons. En un mot, ils veulent faire *une philosophie de l'art*. Déplorable erreur! nous ne craignons pas de le dire, du moins en ce qui touche à l'art religieux, si cette philosophie ne doit consister, comme celle qu'on nous offre, qu'en un certain nombre de formules arbitraires, qui nous autoriseront à renier le passé pour nous livrer aveuglément aux hasards de l'avenir. Malheur à l'art, si cette tendance se communiquait à beaucoup de jeunes artistes; sa régénération chrétienne deviendrait impossible. Qu'on le sache donc bien, il en est de l'art religieux comme de la religion elle-même. Quand on est réduit à faire de la philosophie religieuse, c'est qu'il n'y a plus de religion; quand on fait de la philosophie de l'art, c'est qu'il n'y a plus d'art. Dans l'art chrétien, il ne peut y avoir rien de nouveau au fond, pas plus que dans le christianisme lui-même. L'un tient à l'autre par d'indissolubles nœuds. D'ailleurs, n'invente pas qui veut; ceux-là surtout qui croient et qui veulent inventer sont justement ceux qui inventent le moins. Le génie, dans l'art comme dans tout, n'a jamais été le fruit de la préméditation, du calcul ou du raisonnement; c'est le fruit de ce que les uns appellent le hasard, et les autres l'inspiration d'en haut. Il y a une fin de non-recevoir bien facile à opposer aux auteurs de ces théories ambitieuses : c'est de leur demander ce qu'il faut donc faire actuellement pour bâtir et orner nos églises, et répondre aux divers besoins des masses religieuses, en attendant qu'eux ou les artistes qu'ils ont en vue, s'il y en a, aient inventé quelque nouveau progrès. Quant à nous, nous répondrons franchement qu'il faut tout bonnement marcher sur les traces des grands artistes chrétiens, au risque de se borner à les copier et de procurer à ses œuvres la terrible dénomination de *pastiches*. Le champ du véritable art chrétien est, Dieu merci! assez vaste, depuis les peintures des catacombes jusqu'à la *Dispute du Saint-Sacrement*, depuis les

sculptures de l'école de Pise jusqu'aux apôtres de Nuremberg, depuis l'Abbaye-aux-Hommes de Caen jusqu'à la cathédrale d'Orléans. Oui, encore une fois, étudiez, fût-ce au risque de les imiter servilement, les grands hommes qui ont fait de si grandes œuvres; étudiez-les dans ces œuvres d'abord, puis dans leur vie, dans leurs croyances, dans le fécond et sublime symbolisme dont leurs travaux n'ont été que l'expression. L'étude sérieuse, consciencieuse, amoureuse, conduira à l'inspiration, et l'originalité ne manquera pas; nous en avons pour témoins les Overbeck, les Veith, les Cornelius, les Hess, toutes les splendeurs de la glorieuse école d'Allemagne.

Nous arrivons, enfin, à ce que nous ne pouvons ni ne voulons regarder comme la disposition hostile d'une dernière classe d'adversaires, mais à ce qui n'en est pas moins l'obstacle le plus grave et peut-être le plus difficile à surmonter que présente l'état actuel des choses, c'est-à-dire l'indifférence et l'éloignement du clergé pour les idées que nous exposons. Quand on songe au grand nombre de travaux que le clergé fait exécuter ou sur lesquels il influe indirectement, il est évident que, tant qu'il n'interviendra pas d'une manière décisive en faveur de la régénération chrétienne et rationnelle de l'art, cette régénération manquera de l'impulsion la plus efficace et du secours le plus naturel. Malheureusement, il n'est pas moins évident que, dans le moment actuel, le clergé est en général indifférent à tout ce qui se fait pour le salut de l'art religieux, qu'un grand nombre de ses membres ignore complètement l'histoire et les règles de cet art, qu'ils ne comprennent ni n'apprécient guère les monumens admirables qu'ils en possèdent, et surtout qu'ils acceptent et consacrent avec le plus aveugle empressement le règne du paganisme dans tous les travaux qui se font journellement dans nos églises. Nous savons qu'il y a quelques honorables exceptions, et nous nous faisons un devoir de signaler celles qui sont à notre connaissance. M. l'évêque de Belley, par exemple, se montre aussi préoccupé qu'aurait pu l'être un pontife des plus beaux siècles de l'église, du maintien et du progrès de l'esprit chrétien dans les monumens de son diocèse; l'archevêque d'Avignon, les évêques de Nevers, du Mans, de Rodez, ont fait des circulaires qui manifestent le plus louable esprit de conservation et de respect pour la vénérable antiquité. Il y a même au séminaire du Mans un cours d'archéologie chrétienne dont le fondateur, M. l'abbé Chevreau, a mérité récemment une médaille d'or, décernée par la société que préside M. de Caumont. Nous croyons qu'il y a au petit séminaire de Saint-Germer, près Beauvais, un cours semblable. On a vu dernièrement dans les journaux que M. l'abbé Devoucoux, savant autunois, avait fait découvrir les magnifiques sculptures du portail de la cathédrale d'Autun, recouvertes à dessein, au XVIIIe siècle, par une épaisse couche de plâtre, afin de pouvoir y plaquer un gros médaillon digne de cette malheureuse époque. Ce qui dépasse tout cela, c'est qu'un jeune curé de Nantes, aidé par plusieurs paroissiens instruits, a conçu le plan hardi de rebâtir son église sur un modèle du moyen-âge. Que Dieu le

conduise! Sans doute on pourrait encore recueillir plusieurs traits analogues d'autres parties de la France. Ces symptômes sont heureux; mais qu'ils sont en général peu nombreux! Notre proposition n'en subsiste pas moins pour l'immense majorité du clergé, qui, nous le répétons, se montre profondément indifférente à la renaissance ou à l'existence de l'élément chrétien dans l'art, et dont l'indifférence ne saurait provenir que de son ignorance fâcheuse sur cette grave matière.

A Dieu ne plaise que nous regardions cette ignorance comme intentionnelle, que nous lui reprochions comme une faute ce que nous regardons seulement comme un très grand malheur. Nous savons mieux que personne toutes les difficultés contre lesquelles il lui aurait fallu lutter pour être arrivé aujourd'hui au point que nous voudrions lui voir occuper. Des persécutions et des épreuves trop longues ont dû naturellement détourner les anciens du sanctuaire de ce genre d'étude; et depuis la paix de l'église, le nombre des prêtres a été long-temps trop petit pour qu'ils eussent pu dérober au service des paroisses les loisirs nécessaires à l'examen de ces grandes questions. Ils n'ont fait d'ailleurs que recueillir la succession de trois siècles d'inconséquences et d'erreurs, que l'on pourrait, à plus juste titre, reprocher à leurs prédécesseurs. Ceux-ci, en effet, procédaient avec une logique désespérante à la destruction méthodique de tout ce qui devait leur rappeler le mieux la glorieuse antiquité du culte dont ils étaient les ministres. Il ne serait pas resté une seule de nos cathédrales gothiques, si ces masses indestructibles n'avaient fatigué leur déplorable courage; mais on peut juger de leurs intentions par certaines façades et certains intérieurs qu'ils ont réussi à arranger à leur gré. C'est grace à eux qu'on a vu tomber ces merveilleux jubés, barrière admirable entre le saint des saints et le peuple fidèle, aujourd'hui remplacée par des grilles en fer creux! Non contens de l'envahissement des statues et des tableaux païens sous de faux noms, on les vit, pendant le cours du XVIIIe siècle, substituer presque partout à l'antique liturgie, à cette langue sublime et simple que l'église a inventée et dont elle a seule le secret, des hymnes nouvelles où une latinité empruntée à Horace et à Catulle dénonçait l'interruption des traditions chrétiennes. On les vit ensuite défoncer les plus magnifiques vitraux, parce que sans doute il leur fallait une nouvelle lumière pour lire dans ces nouveaux bréviaires; puis encore abattre les flèches prodigieuses qui semblaient destinées à porter jusqu'au ciel l'écho des chants antiques qu'ils avaient répudiés (1). Après quoi, assis dans leurs stalles nouvelles, sculptées par un menuisier classique, il ne leur restait plus qu'à attendre patiemment que la révolution vînt frapper aux portes de leurs cathédrales, et leur apporter le dernier mot du paganisme ressuscité, en envoyant les prêtres à l'échafaud, et en transformant les églises en temples de la Raison.

(1) On sait que tel a été le sort de la flèche de Notre-Dame de Paris.

Mais grace pour leur ombre! ils avaient l'excuse de s'être laissé entraîner par le torrent qui a entraîné la société tout entière depuis les soirées platoniciennes des Médicis, jusqu'aux courses de char ordonnées par la convention au Champ-de-Mars. Eussent-ils voulu d'ailleurs n'employer que des artistes chrétiens, où les auraient-ils trouvés au milieu de la désertion générale? Ainsi donc indulgence pour le passé. Le clergé y a tous les droits. Mais il n'en sera peut-être pas de même pour l'avenir. Déjà l'on commence à s'étonner de ce que si peu de ses membres ont jugé digne de leur attention et de leur dévouement, ce que les indifférens eux-mêmes appellent *l'art chrétien*. On s'étonne à bon droit de voir que, si cet art, qui constitue une des gloires les plus éclatantes du catholicisme, est reconnu, est apprécié aujourd'hui, c'est grace aux efforts de savans laïcs, protestans, étrangers, d'hommes presque tous imbus de la funeste théorie de *l'art pour l'art*, tandis que le clergé et les catholiques français s'en occupent à peine (1). On s'étonne que toutes les fatigues et toute la gloire de cette grande œuvre soient livrées sans partage à des écrivains tels que MM. de Caumont, de Laborde, Magnin, Mérimée, Vitet, Didron, dont les travaux, du reste, si savans et si méritoires, ne portent pas la moindre trace d'esprit religieux. On s'en étonne, disons-nous; mais, après tout, il n'y a là qu'une conséquence toute naturelle d'un fait encore bien autrement étonnant : c'est qu'il n'y a pas peut-être cinq séminaires en France, sur quatre-vingts, où l'on enseigne à la jeunesse ecclésiastique l'histoire de l'église! Chose merveilleuse et déplorable à la fois, l'histoire de l'église, cette série d'évènemens et d'individus gigantesques, qui préoccupe aujourd'hui tant d'esprits complètement étrangers, sinon hostiles, aux convictions religieuses, cette manifestation continuelle d'une force supérieure à celle de l'homme, semble n'être indifférente qu'au clergé catholique. Veut-on acquérir quelques notions justes et impartiales sur les grands hommes et les grandes époques de cette histoire? veut-on savoir ce qu'étaient les croisades, saint Grégoire VII, Innocent III, saint Louis, saint Thomas, Sixte-Quint, il faut avoir recours à des livres traduits des protestans allemands, ou aux écrits de M. Michelet, M. Villemain et M. Guizot. C'est en vain que vous vous adresseriez au clergé français, successeur et représentant de ces noms glorieux parmi nous; vous le trouverez occupé à réimprimer les mensonges gallicans de Fleury ou la *Dévotion réconciliée avec l'esprit*, par un prélat du dernier siècle.

Comment se ferait-il donc que, dépourvu de connaissances étendues et approfondies sur les évènemens et les personnages des temps qui ont enfanté l'art chrétien, le clergé pût apprécier les produits de cet art, qui tient par les liens les plus intimes à ce que l'histoire a de plus grand et de plus impor-

(1) Nous devons cependant faire une exception en faveur de M. Gilbert, qui a publié des descriptions des cathédrales de Paris, Chartres, Amiens, Reims, etc.; de M. l'abbé Pavie, auteur de quelques excellentes monographies sur les églises de Lyon; de M. l'abbé Tron, qui vient de mettre au jour une bonne description de Saint-Maclou de Pontoise.

tant? Comment aurait-il appris à distinguer les œuvres fidèles aux bonnes traditions ou qui manifestent une tendance à y retourner, de toutes celles qui les parodient et les déshonorent? Il faut bien cependant qu'il se hâte de revenir à cette étude et à cette appréciation, sous peine de laisser porter une grave atteinte à sa considération dans une foule d'esprits sérieux. Des faits trop nombreux viennent chaque jour à l'appui d'adversaires malveillans. On a déjà dit que, pour entendre de la musique religieuse, il fallait aller à l'Opéra ou aux concerts publics, tandis que la musique théâtrale se retrouve dans les églises. Craignons qu'on ne dise bientôt que l'art religieux a des sanctuaires dans le cabinet des amateurs, dans les boutiques des marchands de curiosités, dans les galeries du gouvernement, partout enfin, excepté dans l'église! Nous avons entendu le curé d'une ville importante, très respectable comme prêtre, se montrer même scandalisé de cette expression d'*art chrétien*, et déclarer qu'il ne connaissait d'autre art que celui de *faire des chrétiens!* Ce n'était ici que l'expression un peu crue d'une idée trop générale. Citons un exemple borné, mais significatif, de cette déplorable absence du sentiment de l'art chrétien. On a moulé depuis plusieurs années quelques-unes des plus belles madones de nos belles églises gothiques, celle de Notre-Dame, celle de Saint-Denis, qui a été transportée à Saint-Germain-des-Prés; ces modèles exquis de la beauté chrétienne se trouvent, chez la plupart des marchands où le clergé et les maisons religieuses, les frères des écoles chrétiennes, etc., se fournissent des images qui leur sont nécessaires; il semble que leur choix pourrait se fixer sur ces monumens de l'antique foi que le zèle de quelques jeunes artistes a mis à leur portée. Eh bien! il n'en est rien; ils sont unanimes pour préférer cette horrible Vierge du dernier siècle, de Bouchardon, je crois, que l'on retrouve dans toutes les écoles, dans tous les couvens, dans tous les presbytères, cette Vierge au front étroit, à l'air insignifiant et commun, aux mains niaisement étendues, figure sans grace et sans dignité, qu'on dirait inventée à dessein pour discréditer le plus admirable sujet que la religion offre à l'art. Que penser ensuite, pour ne pas étendre nos observations hors de Paris, de cette chapelle de Saint-Marcel, récemment érigée dans Notre-Dame (1), monstrueuse parodie de cette architecture gothique dont on avait le plus beau modèle dans l'église même, et où, par un raffinement exquis de barbarie, on a été peintulurer en marbrures et dorer une espèce d'arcade qui semble avoir la prétention d'être ogivale? Est-il possible que de pareilles choses se passent en 1837, dans la métropole de Paris et de la France? Et que sera-ce encore, s'il ne s'élève pas du sein du clergé une seule voix pour protester contre cet incroyable projet qu'on attribue au vandalisme municipal, qui tend à transformer en sacristie la chapelle propre de la Sainte-Vierge, située au chevet de la basilique, en violant ainsi

(1) Dans le transept septentrional.

l'éternelle règle de l'architectonique chrétienne, telle que toutes nos cathédrales nous la révèlent, en remplaçant par un lieu d'habillement et de comptabilité ce sanctuaire suprême, ce dernier refuge de la prière, que la tendre piété de nos pères avait toujours réservé, au point culminant de l'église, au sommet de la croix, pour cette vierge-mère, dont Notre-Dame est un des plus beaux temples?

Enfin, quand finira-t-on de voir s'élever, avec l'approbation du clergé ou par ses soins directs, des édifices comme Notre-Dame-de-Lorette, l'église du Gros-Caillou, la chapelle de la rue de Sèvres, où repose le corps de saint Vincent de Paule, indignes masures dont les formes lourdes et étriquées à la fois ne sont conformes qu'au genre classique et païen, contemporain de la réforme; tandis que, par la contradiction la plus bizarre, les protestans construisent dans Paris une assez jolie chapelle gothique (1) sur le patron inventé et consacré par le catholicisme.

En vérité, quand on rapproche ce dernier fait de la quantité d'églises gothiques que l'on voit bâtir chaque jour en Angleterre, et du soin religieux avec lequel les protestans anglais et allemands conservent le caractère général et jusqu'aux moindres ornemens des belles cathédrales catholiques que la réforme a fait tomber entre leurs mains, on est tenté de croire que le protestantisme a usurpé le monopole de l'art chrétien. Heureusement il n'en est pas ainsi; les nouvelles chapelles que les catholiques anglais fondent en si grand nombre, sont fidèlement copiées sur les anciennes églises qu'on leur a prises. Les jésuites viennent d'achever, dans le comté de Stafford, un vaste collége avec une belle église, l'un et l'autre entièrement gothiques, et dont le plan, aussi bien que les détails, rappellent les plus magnifiques abbayes du moyen-âge. Au mois d'octobre de cette année, dans une seule semaine et dans la même province, on a consacré trois belles églises et une abbaye de trappistes du meilleur style gothique (2). Les catholiques d'Écosse et d'Irlande suivent absolument le même système. Enfin le souverain, si zélé, si généreux, et surtout si catholique, de la Bavière a fait restaurer, avec autant de soin que de science, les grandes cathédrales de Ratisbonne et de Bamberg; pour celle-ci, le scrupule a été poussé si loin, que l'on a relégué, dans un cloître voisin, jusqu'aux mausolées modernes d'architecture classique qui déparaient ce magnifique édifice romain. Dans ses constructions nouvelles, ce souverain a embrassé tous les genres d'architecture chrétienne, depuis la basilique des premiers siècles jusqu'au gothique parfait du XIVe, et il a su réserver les formes classiques pour le Valhalla, espèce de Panthéon historique, qui n'a rien de commun avec la religion. C'est qu'en effet, puisque l'architecture moderne en est réduite à copier, il

(1) Rue d'Aguesseau-Saint-Honoré.

(2) Ces trois églises sont celles de la Grace-Dieu, château de M. Phillips, qui l'a fait construire, de Notre-Dame-du-Mont-Saint-Bernard, et de Withwich. Voyez *l'Ami de la Religion* du 7 novembre 1837.

faut au moins savoir ordonner ces copies d'une manière conséquente et rationnelle. S'il y avait quelque nouvelle architecture bien séduisante, bien originale, on conçoit que le clergé se laissât séduire comme au moment de la renaissance; mais puisqu'on n'a encore rien pu inventer qui sorte des deux grandes divisions de l'antique et du moyen-âge, du païen et du chrétien, pourquoi, au nom du ciel! aller choisir de préférence l'héritage du paganisme pour en faire hommage au Dieu des chrétiens?

Qu'on ne nous objecte pas le surcroît de dépenses : mauvaise raison, ou plutôt excuse mensongère, inventée par la routine et l'ignorance des architectes classiques. Il ne s'agit pas, dans l'état actuel, d'élever de ces vastes cathédrales où presque chaque pierre est un monument de patience et de génie, œuvres gigantesques que la foi et le désintéressement peuvent seuls enfanter : il s'agit tout simplement de réparer, de sauver, de guérir les blessures de celles qui existent, et puis de bâtir çà et là quelques églises de paroisse petites et simples. Or, des calculs désintéressés ont prouvé qu'il n'en coûterait pas plus (peut-être même moins) pour adopter le système ogival ou cintré, sans abondance d'ornemens, que pour écraser le sol des masses opaques et percées de parallélogrammes que l'on construit de nos jours. Si nous sommes plus pauvres que les Anglais, nous sommes, je pense, plus riches que les malheureux paysans d'Irlande. Cependant ces pauvres serfs, tout épuisés qu'ils sont par la famine, les rentes qu'il leur faut payer à leurs seigneurs absens du pays, et les dîmes que leur extorque le clergé anglican, ces ilotes, qui n'ont que bien rarement du pain à manger avec leurs pommes de terre, ces martyrs perpétuels, obligés, après avoir gorgé de leurs dépouilles un clergé étranger, de nourrir encore celui qui les console dans leur misère, et de faire une liste civile à O'Connell, ce roi de la parole qui les conduit à la liberté; ces Irlandais bâtissent, eux aussi, des églises pour abriter leur foi, qui ose enfin se montrer au grand jour; et toutes ces églises sont gothiques (1)! Comme dans toute l'Europe, après la grande frayeur de la fin du xe siècle, le sol de cette pauvre Irlande, tout fraîchement délivrée d'une affreuse servitude, se couvre d'une blanche parure d'églises dignes de ce nom, *excutiendo semet, rejecta vetustate passim candidam ecclesiarum vestem induit.* (Radulph Glaber, III, 4.) Ils viennent, cette année même, de faire consacrer une belle cathédrale par leur archevêque patriote, monseigneur M' Hale, à Tuam. Voilà ce qu'ils font, ces glorieux mendians! Et nous, Français, nous sommes encore à nous traîner servilement dans l'ornière que nous a tracée le conseil des bâtimens civils!

Mais on nous objectera peut-être que le clergé n'est plus, comme autrefois, le maître absolu de tous les édifices religieux; que, par une inconsé-

(1) Pour être exact, il faut avouer que la chapelle métropolitaine de *Marlborough-Street*, à Dublin, est bâtie dans le genre classique, parce que, commencée, il y a plusieurs années, à une époque où le mauvais goût était encore puissant, même en Angleterre, elle a été achevée d'après le plan primitif.

quence ridicule et illégale, mais passée en usage dans nos mœurs administratives, il n'a plus le droit exclusif d'accepter ou de rejeter les œuvres d'art qu'on y place, les travaux qu'on y fait; qu'il ne lui est pas libre de s'opposer aux déprédations qu'y commettent les architectes municipaux, ni d'empêcher le gouvernement de s'habituer à regarder les églises comme autant de galeries où il lui est loisible d'exposer à demeure les tableaux soi-disant religieux que la protection d'un député ou le caprice d'un employé subalterne aura fait acheter. Cela n'est que trop vrai; mais il n'en est pas moins positif que le clergé fait exécuter une foule de travaux importans pour son propre compte; c'est sur ceux-là que roulent nos observations précédentes. Il y a, en outre, beaucoup de petites communes en France qui, pour devenir paroisses et avoir un curé à elles, s'imposent de grands sacrifices pour construire à leurs frais des églises, sans autres conseils que ceux des prêtres du voisinage, sans autre surveillance que la leur. Ce serait là une voie aussi naturelle qu'honorable de rentrer dans le vrai. D'un autre côté, il est malheureusement incontestable que le clergé n'a pas encore manifesté le moindre symptôme d'opposition au vandalisme des architectes officiels, au scandale des tableaux périodiquement octroyés aux églises. Il le pourrait cependant, nous en sommes persuadé, en s'appuyant sur ses droits imprescriptibles, et sur des textes de lois dont l'interprétation est abusive. Il le pourrait bien mieux encore en invoquant le bon sens et le bon goût du public, qui ne manquerait pas de réagir aussi sur l'esprit de l'administration. Il y aurait unanimité chez les gens de goût, chez les véritables artistes, pour venir au secours d'une protestation semblable de la part du clergé : l'opinion est délicate et sûre en ces matières, comme on l'a vu récemment lors des sages restrictions mises par M. l'archevêque de Paris à l'abus de la musique théâtrale dans les églises; la victoire serait bientôt gagnée. Quant à nous, si nous avions l'honneur d'être évêque ou curé, il n'y a pas de force humaine qui pût nous contraindre à consacrer des églises comme Notre-Dame-de-Lorette, à accepter des statues comme celles qu'on destine à la Madeleine, à subir des tableaux comme ceux que l'on voit dans toutes les paroisses de Paris, avec une pancarte qui annonce pompeusement qu'ils ont été *donnés par la ville ou le gouvernement*. En outre, si nous avions l'honneur d'être évêque ou curé, nous ne confierions jamais, pour notre propre compte, des travaux d'art religieux à un artiste quelconque, sans nous être assuré, non-seulement de son talent, mais de sa foi et de sa science en matière de religion : nous ne lui demanderions pas combien de tableaux il a exposés au Salon, ni sous quel maître païen il a appris à manier les pinceaux; nous lui dirions : « Croyez-vous au symbole que vous allez représenter, au fait que vous allez reproduire? ou, si vous n'y croyez pas, avez-vous du moins étudié la vaste tradition de l'art chrétien, la nature et les conditions essentielles de votre entreprise? Voulez-vous travailler, non pour un vil lucre, mais pour l'édification de vos frères et l'ornement de la maison de Dieu et des

pauvres? S'il en est ainsi, mettez-vous à l'œuvre; sinon, non. » Nous demandons pardon de la trivialité de la comparaison; mais, en vérité, c'est le cas de renouveler la fameuse recette de la *Cuisinière bourgeoise*, et de dire : « Pour faire une œuvre religieuse, prenez de la religion, etc. »

Qu'on nous permette une dernière considération. Dans les beaux travaux qui ont paru jusqu'à présent en France sur l'art du moyen-âge, et dont nous avons cité plus haut les auteurs, on remarque un vide que l'on peut dénoncer sans être injuste envers ces hommes laborieux et intelligens qui ont ouvert la voie. Ce vide, c'est celui de l'idée fondamentale, du sens intime, de ce *mens divinior* qui animait tout l'art, et plus spécialement l'architecture du moyen-âge. On a parfaitement décrit les monumens, réhabilité leur beauté, fixé leurs dates, distingué et classifié leurs genres et leurs divers caractères avec une perspicacité merveilleuse; mais on ne s'est pas encore occupé, que nous sachions, de déterminer le profond symbolisme, les lois régulières et harmoniques, la vie spirituelle et mystérieuse de tout ce que les siècles chrétiens nous ont laissé. C'est là cependant la clé de l'énigme, et la science sera radicalement incomplète, tant que nous ne l'aurons pas découverte. Or, nous croyons que le clergé est spécialement appelé à fournir cette clé, et c'est pourquoi nous regardons son intervention dans la renaissance de notre art chrétien et national, non-seulement comme prescrite par ses devoirs et ses intérêts, mais encore comme utile et indispensable aux progrès de cette renaissance et à sa véritable stabilité. En effet, par la nature spéciale de ses études, par la connaissance qu'il a, ou du moins qu'il doit avoir, de la théologie du moyen-âge, des auteurs ascétiques et mystiques, des vieux rituels, de toutes ces anciennes liturgies, si admirables, si fécondes et si oubliées, enfin et surtout par la pratique et la méditation de la vie spirituelle impliquée par tous les actes qui se célèbrent dans une église, le clergé seul est en mesure de puiser à ces sources abondantes les lumières définitives qui manquent à l'œuvre commune. Qu'il sache donc reprendre son rôle naturel, qu'il revendique ce noble patrimoine, qu'il vienne compléter et couronner la science renaissante par la révélation du dernier mot de cette science. Qu'il ne croie pas en faire assez, lorsqu'il n'étudiera que les dates, la classification, les caractères matériels des anciens monumens : c'est là l'œuvre de tout le monde. Il n'y a pas besoin d'être prêtre, ni même catholique pour cela; on en voit des exemples tous les jours. Le clergé a, dans l'art, une mission plus difficile, mais aussi bien autrement élevée.

En terminant, nous ne demanderons pas pardon de la brusque franchise, de la violence même, si l'on veut, que nous avons mise à protester contre les maux actuels de l'art religieux; la vérité nous excusera, et nous vaudra l'indulgente sympathie des cœurs sincères et des intelligences droites. L'avenir nous justifiera. Si la lutte continue avec la même constance qui a été montrée jusqu'ici, si l'instinct du public se développe avec la même pro-

gression, on peut nourrir l'espérance d'une victoire prochaine. Il nous sera peut-être donné de voir de nos yeux des évêques qui ne rougiront pas d'être architectes, au moins par la pensée, comme leurs plus illustres prédécesseurs, et aussi décidés à repousser de leurs églises l'indécent, le profane, les innovations païennes, qu'à anathématiser une hérésie ou un scandale. Peut-être alors verrons-nous encore des artistes qui comprendront que la foi est la première condition du génie chrétien, et qui ne rougiront pas de s'agenouiller devant les autels qu'ils aspirent à orner de leurs œuvres. Quant à nous, si nos faibles paroles avaient pu ranimer quelque courage éteint ou porter une seule étincelle de lumière dans un esprit de bonne foi, notre récompense serait suffisante, et notre alliance se trouverait ainsi consommée avec ces jeunes artistes qui se dévouent à faire rentrer dans l'art consacré au christianisme ces caractères de pureté, de dignité et d'élévation morale, seules dignes de la majesté de ses mystères et de ses destinées immortelles. Tous ensemble, ne perdons pas courage, et saluons cet avenir qui doit remettre en honneur la loi antique et souveraine de l'art, cette loi qui proclame que *le beau n'est que la splendeur du vrai* (1).

LE COMTE DE MONTALEMBERT.

(1) Cet article servira d'introduction à la *Collection des monumens de l'histoire de sainte Élisabeth*, composée de trente planches in-folio, qui représentent divers travaux de peinture et de sculpture des anciennes écoles, ainsi que d'Overbeck et de son école contemporaine, et publiée par M. Boblet, quai des Augustins, 37.

LA

VALLÉE DE L'ARIÉGE

ET LA RÉPUBLIQUE D'ANDORRE.

Vicdessos (Ariége), 15 septembre 1837.

La vallée de l'Ariége est constamment riche et belle depuis son extrémité inférieure jusqu'aux environs de Pamiers; jusque-là, si n'étaient les collines, délicieuses par leur verdure, pittoresques par leurs profils et leurs croupes ondulées, et admirables par leur culture, qui la bordent à distance, on croirait n'être pas sorti de la vaste et fertile plaine au milieu de laquelle Toulouse est posé. Au-dessus de Pamiers, les collines se rapprochent et se haussent à la taille de montagnes; le paysage devient plus sauvage, le climat plus froid, le sol plus pauvre. Le voyageur en prend son parti, si le temps est beau et le soleil resplendissant, parce que, sous un soleil ardent, les montagnes sont toujours magnifiques, pour peu que leurs flancs soient verts et leurs cimes neigeuses. Celui qui a passé par Toulouse au mois d'août s'estime d'ailleurs si heureux de savourer la fraîcheur des bords de l'Ariége, lorsqu'il se rappelle le supplice qu'il éprouvait la veille dans l'atmosphère brûlante de la cité palladienne. Cependant, si passionné que l'on soit pour les montagnes escarpées, pour les neiges perpétuelles et les eaux vives, pour la fraîcheur pendant la canicule, on a le cœur serré lorsque l'on continue, au-delà de Taras-

con, pour remonter jusqu'à Vicdessos. On croit, en effet, entrer dans un repaire maudit, dans un tombeau, lorsque l'on traverse cette gorge de la Ramade, où l'Ariége s'est frayé une route dans le granit. On chemine entre deux montagnes pelées, taillées à pic, que l'homme a désespéré de rendre productives dans un pays où l'on se dispute un pied carré de terrain, et où le paysan, pour ne pas mourir de faim, transporte sur ses épaules, à des hauteurs de mille et deux mille pieds, partout où il y a place pour les loger, les terres que la pluie a entraînées au fond du vallon. C'est un passage abandonné de Dieu et des hommes; les seigneurs féodaux eurent seuls le courage de l'habiter, comme l'atteste le château de Miglos, que l'on voit, avec ses tours et ses créneaux assez bien conservés encore, perché sur un sommet. Mais l'homme et la Providence reparaissent bientôt; et ici, à Vicdessos, on est au milieu d'un panorama des plus variés et des plus curieux, où les œuvres humaines se marient à celles de la nature. C'est une culture parfaite associée à de majestueuses montagnes; ce sont de grands villages dont les habitans vivent au sein du bien-être, phénomène unique dans les cantons où les ruisseaux affluens de l'Ariége ont leurs sources; ce sont, à côté des grottes à stalactites, qui datent de la création, et dans lesquelles s'étaient fortifiés les Albigeois, réduits à la dernière extrémité (1), les cavernes non moins sinueuses et non moins profondes que les hommes ont creusées par un travail de plusieurs siècles pour extraire le minerai de fer; ce sont les cheminées des forges, dont les étincelles vont mourir sur des monumens laissés par les druides, sur des tours qui abritèrent Charlemagne, sur le clocher d'une église toute moderne en comparaison, car elle ne compte que six siècles; c'est, au travers de tout cela, l'Ariége qui épand, en bondissant, ses eaux bleues; et tout autour une triple rangée de sommets, dont les formes se rapportent à des types divers, selon qu'ils sont de granit, de schiste ou de marbre, selon qu'ils ont été plus ou moins bouleversés par les antiques commotions du globe, et travaillés par les feux souterrains.

Cette montagne qui domine toutes les autres est le Montcalm (2), l'un des sommets les plus élevés des Pyrénées, sur lequel, il y a peu d'années, M. Corabœuf, colonel du génie géographe, tout absorbé

(1) Il reste encore beaucoup de débris de fortifications à l'entrée de diverses cavernes dans la vallée de l'Ariége, particulièrement aux environs des bains d'Ussat.

(2) Le Montcalm ou Montcal a une hauteur de 3,080 mètres; le pic de Néthou, qui est le plus élevé des Pyrénées, a 3,481 mètres, ou 401 mètres de plus seulement.

dans ses difficiles opérations (car les plus habiles astronomes sont encore plus sujets aux distractions que l'astrologue de la fable), se laissa surprendre dans sa tente, à je ne sais combien de mille pieds au-dessus de la vallée, par un ouragan de neiges prématurées. Par ici est la montagne de Bassièsses, célèbre dans le pays par la bonté de ses pâturages, et dont les fromages échappent seuls à l'anathème lancé sur tous ceux du pays par les gastronomes du Languedoc. Par là s'élève le mont ferrifère de Rancié, dont les hommes labourent depuis long-temps les entrailles. A gauche est le col de Sem, près duquel on remarque de loin une cime solitaire couronnée par un rocher de granit que supportent trois petits blocs entre lesquels, comme entre les jambes d'un trépied, on aperçoit le jour; sur ce rocher, du temps des druides, le sang des victimes humaines a coulé, et l'on distingue encore au centre de sa surface une cavité circulaire creusée pour que ce sang vînt s'y réunir. A droite, le col de Lherz, qui conduit à l'étang du même nom, célèbre dans les annales des géologues. En face, le passage qui mène à la vieille république d'Andorre. Au fond de la vallée le bourg de Vicdessos. A mi-côte, sur la pente des montagnes, les villages de Suc et d'Auzat, celui d'Ollier, dont les habitans avaient obtenu de Charlemagne le privilége de porter tous l'épée; celui de Goulier, les trois quarts de l'année enseveli sous les neiges ou enveloppé dans les nuages, et celui d'Orus, qui, bâti sur un terrain de kaolin en décomposition, descend lentement en masse vers le fond de la vallée, mais qui, au gré du curieux s'y rendant à pied, n'a encore que trop de chemin à faire pour se rapprocher du niveau de l'Ariége. D'un côté de Vicdessos, le chemin en zig-zag qui conduit aux mines, et que gravissent lentement les muletiers; car, au voisinage de l'Espagne, les chemins à pentes bien ménagées, selon la mode anglaise, les beaux chariots et les vigoureux attelages font place à des sentiers escarpés et à *l'arriero* de la Péninsule avec ses mules au pas lent; mais ce chemin qui grimpe, s'il a l'inconvénient de faire payer cher le minerai au maître de forges, a l'avantage d'orner le paysage par ses contours qui vont et viennent; et pour qu'il ressemblât mieux à une décoration d'opéra, le hasard a voulu qu'il fût bordé, vers le col de Sem, par une superbe cascade de deux cents pieds de hauteur perpendiculaire, qui se précipite du milieu des sapins. De l'autre côté de Vicdessos, sur un large mamelon, voyez les débris très reconnaissables encore d'une grande enceinte fortifiée : c'est le camp de Montréal; c'est là que stationnèrent pendant quelque temps les soldats et les douze

pairs de celui qu'on peut appeler par excellence l'empereur français, même après Napoléon, lorsqu'il allait tenter en Espagne une de ces conquêtes toujours fatales à nos Césars. En dehors du camp, comme poste avancé, s'élève la tour carrée d'Ollier, qui, dit-on, fut habitée par ce grand prince.

Je coupe court à cette description pour arriver à un sujet plus intéressant que la coupe des montagnes ou que les débris des temples druidiques et des camps et châteaux de la féodalité, c'est-à-dire à la population qui, aujourd'hui, remplit ces montagnes, à son caractère, à ses mœurs, à sa physionomie.

Et d'abord je me pique, vous le savez, d'être fort amateur de ce que l'on appelle aujourd'hui la civilisation, de ces grandes innovations industrielles et administratives qui rapprochent les peuples, favorisent le travail, et, par lui, répandant à pleines mains l'aisance et les lumières, font participer par degrés les classes inférieures aux satisfactions matérielles et intellectuelles, jusqu'ici réservées à une faible minorité. A la faveur de ces entreprises nouvelles, l'humanité marche vers de nouvelles destinées, *novus nascitur ordo;* elle se rehausse sur le monde qui lui a été donné pour piédestal, elle étend et affermit de plus en plus sa domination sur ce globe; mais toutes les choses humaines ont leurs défauts comme les médailles leurs revers, et, par exemple, je conviens que jusqu'à présent, quelles que soient les nouvelles jouissances auxquelles on a initié ce que je nommerai, en langage aristocratique, le commun des hommes, en lui ouvrant à deux battans le monde des choses et celui des idées, il n'est pas certain qu'on ait augmenté sur la terre la masse du bonheur. Il est douteux qu'il y ait aujourd'hui au fond des ames plus de contentement qu'il y a deux siècles, quoiqu'il y ait incomparablement plus de luxe et de *comfort* dans nos maisons et dans nos habits, plus de raffinement dans notre régime et plus d'instruction dans nos cervelles. Il semble même qu'en propageant les lumières, nous propagions la démoralisation : les annales des cours d'assises et les registres des enfans-trouvés nous ont révélé cette vérité déplorable à dire. Ces écueils une fois signalés, je suis convaincu que nous les éviterons, car déjà la tendance des hommes sages est de rechercher comment l'on pourra réformer la réforme, c'est-à-dire la consolider en l'épurant et la moralisant; mais ce ne sont pas là les seuls reproches que l'on adresse à la civilisation. Ses résultats les plus merveilleux, ceux dont l'homme est le plus en droit de s'enorgueillir, paraissent, en effet, devoir dépoétiser le monde, en imprimant pro-

fondément au genre humain un cachet d'uniformité et de monotonie. A force de mêler les peuples, à force d'abaisser les barrières qui séparent les empires des empires, les provinces des provinces, les campagnes des villes, et les classes des classes, on rend le genre humain de plus en plus égal et semblable à lui-même ; on efface ces différences dont quelques-unes, à coup sûr, étaient oppressives, mais qui emplissaient la vie d'animation, de variété, de poésie, d'illusions si vous voulez, mais enfin de charmes, plus encore, peut-être, pour les humbles qui se tenaient en bas, que pour le privilégié qui était en haut. A force de similitude et d'égalité, n'est-il pas à craindre que nous n'anéantissions la personnalité des individus sans laquelle il n'y a pas de liberté? Ne mécanisons-nous pas la société, n'en faisons-nous pas une ruche ou un atelier, où chacun de nous sera réduit au rôle d'une navette allant et venant régulièrement du soir au matin, sous l'impulsion, toujours égale, d'une machine à vapeur? En étouffant la vie sentimentale sous le faix du positivisme, ne tarissons-nous pas les deux plus abondantes sources des joies de ce monde, celles qui coulent pour tous, grands et puissans, riches et gueux, je veux dire la famille et l'amitié? Et puis, ne rendons-nous pas le globe trop exigu pour notre espèce? Le plus mince bourgeois ne s'y sentira-t-il pas bientôt à l'étroit, mal à l'aise, comme jadis le grand Alexandre? Ne tuons-nous pas la patrie comme le scepticisme croyait avoir tué les rois et les dieux?

C'est aux États-Unis que la civilisation s'est le plus librement développée, selon ses allures modernes. En parcourant ces vastes régions où l'homme a accumulé, en si peu d'années, tant de preuves de son génie créateur et de sa puissance sur la nature, qu'il a inondées comme par enchantement, par le moyen de ces magiques auxiliaires inconnus des peuples anciens, les chemins de fer, les canaux, les bateaux à vapeur, les banques, les journaux, les écoles primaires et le *self-government* (1), le voyageur se sent souvent saisi

(1) Les États-Unis ont débuté dans la carrière des travaux publics par le canal Érié, où le premier coup de pioche fut donné le 4 juillet 1817. Depuis lors ils ont exécuté trois mille lieues de canaux et de chemins de fer. C'est plus qu'il n'y en a dans l'Europe entière. Quant à la révolution qui en est résultée pour le pays, je laisserai parler un écrivain de Cincinnati :

« J'ai vu le temps où la seule embarcation qui flottât sur l'Ohio était un simple canot, que poussaient en avant, au moyen de perches, deux personnes assises l'une à l'avant, l'autre à l'arrière.

« J'ai vu le temps où l'introduction du bateau à quille, recouvert en planches, fut considérée comme une amélioration miraculeuse pour les jeunes états de l'Ouest.

« Je me rappelle le temps où l'arrivée, à Pittsburg, d'un bateau canadien, ainsi que l'on

d'un indéfinissable sentiment de tristesse et d'ennui, qui l'étreint et l'oppresse. C'est que ce grand pays est tout un, toujours le même. Un état y ressemble à un état, une ville à une ville, une famille à une famille, un homme à un homme. Ce sont partout les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, la même langue, les mêmes idées, le même cadre d'existence. L'Américain peut se croire partout chez soi, et à cause de cela je ne serais pas surpris que nulle part il ne s'y sentît. C'est un superbe damier qui tous les jours s'embellit, mais qui partout s'embellit de la même manière, d'après les mêmes règles et dans la même mesure; les hommes y sont rangés comme des pions, tous de même taille, tous de bonne proportion géométrique, tous bien dressés, sur un échiquier. Par moment, l'on est vivement tenté de croire que quelqu'un de ces jours, la vie s'y réduira pour tous, si les ébats de

nommait les embarcations de Saint-Louis, faisait date comme l'un des évènemens les plus remarquables de l'année.

« Je me souviens qu'alors une traversée de quatre mois, du bas de l'Ohio à sa naissance, de Natchez à Pittsburg, était regardée comme la course la plus rapide qui fût possible au plus fin bâtiment. C'est alors qu'à leur retour les bateliers, race éteinte aujourd'hui, s'élançaient triomphans sur la rive, aussi fiers que l'aient jamais été les matelots de Colomb, après la découverte du Nouveau-Monde.

« Je me rappelle le temps où l'homme blanc n'osait pas lancer son canot sur l'Alleghany *, où l'on regardait le marchand, qui faisait le trajet de la Nouvelle-Orléans, comme le plus audacieux des fils de l'Ouest. Ses six mois de voyage lui valaient, à son retour, plus de considération que n'en donne aujourd'hui une expédition autour du monde.

« Je me rappelle le temps où les rives de l'Ohio n'étaient qu'un désert inculte, et où la Nouvelle-Orléans était en propres termes, *toto orbe divisa*, complétement séparée du monde civilisé.

« J'ai vécu assez pour voir le désert se changer en terres fertiles et florissantes, la race des *boat-men* disparaître, et leur mémoire devenir comme une antique tradition populaire. Là où, dans mon enfance, s'élevaient isolées la cabane du soldat ou la hutte du pionnier, ont surgi deux puissantes cités, l'une vouée aux manufactures, l'autre au commerce, Cincinnati et la Nouvelle-Orléans.

« J'ai assez vécu pour voir des vaisseaux de trois cents tonneaux arriver en douze ou quinze jours de la Nouvelle-Orléans à Cincinnati, et puis faire le trajet en dix jours, et enfin n'en mettre plus que huit. J'ai vu arriver au port de Cincinnati, en une semaine, une masse de bâtimens ayant un tonnage de plus de quatre mille tonneaux.

« J'ai assez vécu pour être témoin d'une révolution produite par le génie de la mécanique, révolution qui a eu des résultats aussi gigantesques que ceux de l'imprimerie. Par elle s'est transformé le caractère du commerce de l'Ouest, et ce qui jusqu'ici n'avait paru qu'une hyperbole, s'est trouvé devenir de la pratique courante. Le temps et l'espace sont anéantis. Pittsburg et la Nouvelle-Orléans se tiennent par la main comme deux sœurs. Un voyage de Cincinnati à la Nouvelle-Orléans, qui exigeait autrefois autant de préparatifs qu'une excursion lointaine jusqu'à Calcutta, se réduit aux proportions d'une simple visite chez le voisin.

« Toutes ces choses, je les ai vues, et cependant je puis encore me dire l'un des plus jeunes fils de l'Ouest. »

* L'un des deux fleuves dont la réunion, à Pittsburg, forme l'Ohio.

la démagogie et la guerre servile n'y mettent ordre, au mouvement des simples soldats dans une partie d'échecs.

Dans les temps anciens, un tout petit pays comme la Grèce a pu être habité par vingt peuples divers, offrant chacun un caractère national parfaitement dessiné; il a pu présenter, dans leur expression la plus élevée, tous les types suivant lesquels la nature humaine peut se modeler, au moral et au physique, dans l'ordre des passions comme dans celui des idées. Sur cet espace, à peine grand trois fois comme le département de Seine-et-Oise, on vit fleurir tous les arts et toutes les sciences, tous les systèmes de gouvernement et toutes les formes de société. De toutes les théories philosophiques dans le cercle desquelles le genre humain va tournant, il n'en est pas une qui n'y ait eu ses représentans, qui n'y ait été élaborée et mûrie. Aujourd'hui il n'y a plus de Grèce possible, et l'on se surprend à se demander, dans des accès de pessimisme, si cette variété infinie, cette animation, ce parfum de poésie (le mot me revient toujours) dont a joui jadis cette contrée lilliputienne, il sera possible d'en retrouver un jour les élémens, avec le même éclat et la même richesse, non pas seulement dans un état, mais dans l'étendue d'un continent entier, et même sur toute la terre prise dans son ensemble. Voici, entre mille, une des causes qui semblent légitimer ces doutes :

Quand les Grecs voyageaient sur leurs chevaux sans étriers à travers les sentiers de leurs montagnes, c'était une longue et rude entreprise, permise seulement à quelques hommes puissans ou à quelques hardis philosophes, que d'aller d'Athènes à Sparte; c'est à peu près la distance de Paris à Orléans. Aujourd'hui, sur les bateaux à vapeur, qui n'ont cependant que trente ans d'existence, nous faisons déjà six lieues à l'heure. Et sur les chemins de fer, qui sont plus nouveaux encore que les bateaux à vapeur, car les enfans de dix ans les ont vus naître, rien n'est plus commun que la vitesse de dix lieues à l'heure. Lors des dernières élections, un courrier expédié de Liverpool à Londres a parcouru, à raison de vingt-deux lieues à l'heure, le chemin de Manchester à Birmingham; et sur le chemin de Carlisle à Newcastle on atteint, par instant, celle de vingt-quatre lieues. Le vieux Stephenson assure qu'il ne sera content que quand il se sera fait transporter à raison de quarante lieues à l'heure. Or, le tour du monde n'est que de dix mille lieues, pas davantage. Cavons au plus bas, et calculons sur le pied de dix lieues à l'heure. A ce compte, combien faudrait-t-il de temps pour faire le tour du monde? Quarante-deux jours. Prenons pour base la vitesse actuelle du chemin

de Carlisle; de quarante-deux jours nous tombons à dix-sept. Au calcul de M. Stephenson, ce ne serait plus que onze jours, rien que onze jours pour ce voyage que nul n'avait osé croire possible avant le XVIe siècle, qui a vallu à Magellan une immense renommée d'audace, et qui, aujourd'hui encore, dure au moins un an. Onze jours! c'est le temps que mettaient les plus grands seigneurs, sous Louis XIV, avec tout le luxe possible de carrosses, de chevaux et de valets, pour franchir l'intervalle de Paris à Bordeaux. Avant la révolution, le bourgeois qui allait de Toulouse à Paris en diligence demeurait quinze jours en route. Avec la vitesse vraiment mesquine et vulgaire désormais, de dix lieues à l'heure, il ne nous faudra plus que quinze jours pour nous rendre à Pékin. Nous ferons cette excursion comme aujourd'hui celle de Baréges ou de Saint-Sauveur. Et tout le monde la fera, le boutiquier comme le banquier, l'artisan et l'ouvrier comme le bourgeois, dans de délicieuses voitures bien suspendues, bien douces, bien spacieuses, où l'on peut dormir étendu comme dans son lit. Car ce qui distingue ces nouveaux moyens de transport, c'est qu'ils sont éminemment démocratiques; ce sont les instrumens les plus irrésistibles du décret de la Providence, qui abaisse les grands et élève les humbles, *deposuit potentes*. Ils sont accessibles à tous, étant économiques on ne peut plus! Je me suis trouvé, moi millième, sur l'Hudson, à bord du bateau à vapeur le *North-America*, et fort à l'aise, bien plus, certes, que dans la meilleure des chaises de poste. Quant aux chemins de fer, sur celui de Saint-Germain il y a place, dans chaque convoi, pour seize à dix-huit cents voyageurs, c'est-à-dire pour toute la population d'une petite ville, y compris les femmes, les enfans et les vieillards. Avec une trentaine de machines locomotives on pourra voiturer, sur les chemins de fer, une armée tout entière, personnel et matériel, et la porter, entre le lever et le coucher du soleil, d'une frontière à l'autre. Fait non moins démocratique! avec les bateaux à vapeur et les chemins de fer, les voyages, je le répète, se font aussi commodément, aussi mollement qu'aurait pu le désirer un sybarite, que peut le concevoir un pacha à trois queues, lorsqu'il cuve son opium, étendu sur de moelleux coussins dans son harem somptueux; et ce que ni sybarite, ni pacha ne voudrait croire, ils se font presque pour rien. La charité publique donne trois sous par lieue aux indigens qui voyagent; c'est aussi la pitance que reçoivent nos braves soldats lorsqu'ils sont en route. Eh bien! ces trois sous par lieue sont plus que suffisans pour solder un passage sur un bateau à vapeur resplendissant d'or et de

peintures, ou dans les diligences bien suspendues d'un chemin de fer. Il y a cinquante-quatre lieues de New-York à Albany par l'Hudson; j'ai fait dix fois ce trajet sur le *North-America*, ou dans les salons d'autres bateaux à vapeur non moins reluisans de luxe et de propreté, pour cinquante sous, c'est-à-dire à raison de moins d'un sou par lieue. Sur le chemin de fer de Belgique, on paie vingt sous pour franchir les onze lieues qui séparent Anvers de Bruxelles.

Tout cela est fort beau, sans doute; tout cela sent la féerie; Aladin, avec sa lampe merveilleuse, se serait cru extravagant d'en avoir seulement la pensée. Grace à ces facilités inouies, un jour, bientôt, les habitans de Paris pourront avoir un pied-à-terre sur le Bosphore, où, avant M. Conte, on ne pouvait se rendre en moins de quarante jours, une *villa* sur le plateau du Mexique, et les Marseillais une bastide, selon leur cœur, à Otaïti. Nos négocians de Bordeaux auront une ferme à coton en Georgie, des champs de *phormium-tenax* dans la Nouvelle-Zélande, et des actions dans une mine de cuivre du Chili. Cinq ou six fois par an, par manière de dimanche, pour prendre l'air et se distraire, on ira inspecter de ses propres yeux ses affaires dans les quatre parties du monde. Les fashionables s'inviteront à une partie de chasse au tigre dans les *jungles* du Gange, comme aujourd'hui à une course au clocher en Angleterre ou à Chantilly. Mais aussi l'unité de la race humaine ne sera-t-elle pas alors tout autre chose qu'une opinion théorique? Ne sera-ce pas un fait accompli? A force d'être brassés ensemble, de se rapprocher de haut en bas et de bas en haut, les hommes ne deviendront-ils pas tous exactement à l'image les uns des autres, comme des plaques de cuivre estampillées au même emporte-pièce? Avec les chemins de fer et la vapeur dans l'ordre matériel, avec l'imprimerie dans l'ordre intellectuel, la terre n'étant plus qu'un point, pourra-t-il, malgré la différence des climats, continuer à exister encore des provinces et des empires divers? Les peuples se connaissant tous sur le bout du doigt, et les individus se sachant tous par cœur les uns les autres, n'arrivera-t-il pas alors qu'il n'y ait plus sur la terre qu'une loi, qu'une foi, qu'un roi, qu'une langue, et, qui plus est, parce qu'il faut tout prévoir, qu'un costume, qu'une cuisine, qu'une fashion? Pour le coup, il n'y aurait plus moyen d'être *Persan*. La vie alors ne sera-t-elle pas au suprême degré uniforme, monotone, prosaïque, et partant ennuyeuse?

Voilà des questions que déjà de bons esprits, en assez grand nombre, se posent tout bas au coin de leur feu. Voilà ce qui est vaguement senti par beaucoup d'autres, et ce qui les rend froids pour

les merveilles de ce que vous et moi, avec le vulgaire, nous appelons la civilisation. Ces sombres prévisions et ces instincts retardataires sont, à coup sûr, prodigieusement exagérés et déraisonnables. L'unité absolue ne sera jamais réalisée. S'il y a mille forces qui nous poussent vers l'unité et la centralisation, il y en a, en nous et hors de nous, deux mille qui nous tirent dans le sens opposé, et qui, si elles sommeillent aujourd'hui, sauront se réveiller et se faire obéir lorsque besoin sera. La variété infinie qu'offraient jadis et le monde et l'humanité pourra être singulièrement réduite; mais la limite extrême de la réduction, le point culminant de la centralisation est représenté au moins par le nombre deux et non par le nombre un; car l'homme est fait de telle sorte, que lorsqu'il y aura deux milliards d'habitans, tout comme au temps où le genre humain se composait de deux personnes, les chemins de fer et l'imprimerie auront beau faire, il y aura nécessairement deux opinions, deux partis, deux coteries, deux bandes, deux cultes, deux mondes. Jamais la paix et l'harmonie absolue ne régneront sur la terre ; qui donc, ayant quelque peu sondé les recoins du cœur humain, pourrait croire à Astrée pour l'avenir ou pour le passé? L'accord parfait des hommes serait la preuve qu'ils n'ont plus rien à se dire, rien à discuter, rien à entreprendre. Alors la tâche de l'homme, sur la terre, serait terminée; nous serions à la fin du monde. Le temps serait venu pour une répétition de ces révolutions génésiaques que notre globe a déjà subies cent fois, et près desquelles nos révolutions politiques sont des tempêtes dans un verre d'eau. Le genre humain serait condamné à disparaître comme ont été successivement biffées de la surface du globe je ne sais combien d'espèces d'êtres, pour faire place successivement à d'autres espèces toujours plus perfectionnées et meilleures.

Quoi qu'il en soit, nous admettrons, n'est-ce pas? qu'aujourd'hui, à l'ombre de la civilisation, l'unité, la centralisation, l'uniformité, le prosaïsme et l'ennui, font, en pratique et en théorie, des progrès alarmans, ou tout au moins excessifs. Ce qui me frappe dans ces montagnes, où la civilisation n'a pas pénétré encore, ce qui m'y enchante, pour quinze jours peut-être, c'est qu'on y trouve, dans les hommes comme dans les choses, de la diversité, du pittoresque, de la poésie. Chaque vallée y est encore un petit monde qui diffère du monde voisin, comme Mercure d'Uranus. Chaque village y est un clan, une manière d'état qui a son patriotisme. Ce sont à chaque pas de nouveaux types, de nouveaux caractères, d'autres opinions, d'autres préjugés, d'autres coutumes. Les villes les plus voisines

reflètent elles-mêmes cette bigarrure de la montagne. Ainsi, à une heure et demie de Pamiers, la cité la plus monacale qui existe en France, quoiqu'on n'y aperçoive plus de moines, nous avons la ville toute bureaucratique de Foix, essentiellement peuplée de commis et de fonctionnaires, où il ne resterait pas pierre sur pierre, si vous en enleviez la préfecture, le tribunal, la mairie, la gendarmerie, la prison et le collége. A une heure de Foix s'élève Lavelanet, c'est-à-dire un Manchester en embryon, où tout le monde carde, file ou tisse, et qui ressemble à un faubourg de Rouen ou de Sédan, transplanté d'une seule pièce à deux cents lieues. Mais, au cœur des montagnes, les transitions sont encore plus brusques, et les contrastes plus frappans. Voici un village d'agriculteurs, un autre de muletiers, un troisième et un quatrième de mineurs, ayant chacun son cachet, son originalité. A droite, une commune dont les habitans sont renommés par leurs habitudes rangées, par leur économie et leur sobriété; on y reconnaît universellement comme axiome cette parole de Job, que l'homme est né pour travailler comme l'oiseau pour voler, en y ajoutant pour commentaire la devise d'Harpagon, qu'il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger. A gauche, à un quart de lieue, dans cette autre commune, tout le monde *pense comme Grégoire*, tout le monde adopte le refrain de Robert, que l'or est une chimère et qu'il faut savoir s'en servir. A Sem, tous les chefs de famille, quoiqu'ils ne sachent pas lire, sont familiers avec les mystères du code de procédure; la nature les a tous faits procureurs. Dans celui de Goulier, tous sont nés gastronomes, et des plus dévorans; à table, mais aussi en champ-clos, avec leurs épaules carrées, leur humeur altière et leur estomac indomptable, ils tiendraient tête, non pas seulement aux héros d'Homère ou aux guerriers du grand Odin, mais, s'il le fallait, à Polyphème. Le médecin le plus renommé du pays m'a communiqué le menu de quelques déjeuners, dîners et goûters auxquels il avait assisté, et qui feraient reculer d'effroi tous les géans et tous les ogres qui ont paru sur le boulevart; et, par exemple, il me citait un des hommes les plus recommandables, les plus *comme il faut* de la vallée, qui, au sortir d'un repas de noce, avait avalé jusqu'aux os, par passe-temps, une oie et un jambon, en attendant le souper. « J'ai vu, me disait ce docteur, deux mineurs « de Goulier engloutir, à la table d'un cabaret, chacun dix kilo- « grammes de viande, cinq kilogrammes de pain et quinze litres de « vin (le litre pèse un kilogramme); la carte de ce dîner s'élevait donc « en poids à soixante livres par tête. Vous avez dans les salons de

« Paris de jolies femmes qui pèsent moins. Un autre jour, un mineur « à qui sa femme venait de donner un fils, voulant célébrer dignement « cette faveur du ciel, fit venir un veau gras par réminiscence de l'his- « toire de l'enfant prodigue, le tua, le fit rôtir, le servit sur la table, « de ses mains comme Ulysse, et le mangea tout entier, avec le seul « secours d'un ami digne de lui. » Le bon docteur ajoutait tristement que, chez tous les malades de ce village, les affections, quelle qu'en fût l'origine, dégénéraient constamment en gastrites.

Le régime politique se ressent de cette variété; à quelques heures d'ici, côte à côte contre notre France monarchique et centralisée, est la vallée d'Andorre, formant une république dont, avant la révolution, les consuls de la vallée de Vicdessos recevaient, tous les ans, l'hommage, et l'hommage rendu à genoux. Il faut que le génie de la conservation ait pris ces montagnes sous sa protection toute spéciale, puisque cette république se maintient telle quelle avec ses lois depuis un millier d'années. Imaginez une vallée en forme d'y, c'est-à-dire formée à sa partie supérieure par deux branches qu'arrosent l'Embalire et l'Ordino, séparée de la France par de hautes cimes absolument impraticables dans la saison des neiges, et séquestrée ainsi, pendant six mois, de tout l'univers, sauf le passage qu'ouvre l'Embalire, au travers des rochers, en descendant vers la forteresse espagnole d'Urgel. Vers l'an 790, Charlemagne, ayant marché contre les Maures d'Espagne, les défit dans une vallée des Pyrénées, contiguë à celle de l'Andorre, et qui porte encore son nom (vallée de Carol). Les Andorrans reçurent l'armée de Charlemagne, et la dirigèrent vers les défilés de la Catalogne. Pour les récompenser, il les rendit indépendans des princes voisins, et leur permit de se gouverner par leurs propres lois. Son fils, Louis-le-Débonnaire, leur organisa une administration qui subsiste encore dans les mêmes formes et avec les mêmes noms; c'est ainsi qu'une partie de la dîme de la ville d'Andorre est qualifiée aujourd'hui de *droit carlovingien*. L'Andorre traversa, sans encombre, les bouleversemens du moyen-âge, grace aux montagnes qui lui servent de boulevart, et aussi parce qu'il se résigna volontiers à subir une loi qui était, au fond, la sauvegarde des faibles. En acceptant la suzeraineté d'un prince, et en lui payant un tribut, les villes et les petits pays perpétuaient aisément alors leur privilége de se régir eux-mêmes. Ainsi fit l'Andorre. Il arriva jusqu'à Henri IV, sous le protectorat peu onéreux des comtes de Foix et des évêques d'Urgel. Dans la personne d'Henri IV, la couronne de France reprit l'exercice des droits que les comtes de

Foix avaient possédés. En 1793, les rapports furent interrompus entre la France et l'Andorre; mais Napoléon les rétablit en 1806, et, comme par un effet de la prérogative qui semble miraculeusement attachée à cette vallée, lui qui ne respectait la neutralité d'aucun royaume et les droits d'aucun prince, dès que cette neutralité ou ces droits ne cadraient plus avec ses plans, il se montra très scrupuleux, pendant toute la durée de son règne, malgré la guerre d'Espagne et le voisinage de Mina, envers la neutralité de l'Andorre (1). Aujourd'hui, les six mille habitans de cet autre Saint-Marin nous paient un tribut de 960 francs par an; ils versent une égale somme dans la caisse du prince-évêque d'Urgel; ainsi, en bons rapports avec la crosse et l'épée, avec les puissances temporelles et spirituelles, ils comptent que leur antique indépendance a encore un long avenir.

L'Andorre est une république qui diffère de tous les modèles qu'on nous a offerts. Cela n'est ni gai, ni animé; cela a un faux air de Salente, c'est-à-dire d'ennui (ou plutôt Salente avait un faux air de l'Andorre); mais c'est tranquille, régulier, et, par momens, quelque peu solennel. Ce petit peuple de pasteurs, où il y a cependant six communes et une vingtaine de hameaux, sans compter les habitations isolées, où chaque citoyen a son fusil, où le principe du patriciat est admis, n'a jamais eu l'idée de recommencer l'histoire du Mont-Aventin, quoique ce ne soient pas les monts qui lui manquent; à plus forte raison, n'a-t-il jamais eu ni 10 août, ni 2 septembre, ni comité de salut public, ni général Jackson. Et pourtant c'est bien une république; l'esprit d'indépendance personnelle y subsiste pleinement. Un visiteur venu de Paris en Andorre n'en croit pas ses yeux. « Comment, « se dit-il, les apôtres de la révolution, les Rousseau et les Voltaire, « les Mirabeau et les Danton, ont fait retentir leur parole novatrice « dans toute l'Europe et au-delà des mers; à leur voix, comme au « son des trompettes de Jéricho, tout le passé s'est écroulé autour de

(1) Il faut que l'Andorre possède un talisman qui le fait respecter des plus intraitables puissances. La république française, qui n'avait pas plus de vénération pour la neutralité des tiers que Napoléon lui-même, résista cependant à la tentation de violer celle des Andorrans.

En 1794, la Cerdagne espagnole était occupée par un corps de troupes françaises, commandées par le général Chalret, qui résidait à Puycerda. Il voulut se porter sur la Seu-d'Urgel, et, pour faciliter la prise de ce fort, il forma le projet de faire passer des troupes par l'Andorre. Les Andorrans, prévenus à temps, furent justement alarmés; leur conseil se réunit aussitôt, et il fut décidé qu'on enverrait deux membres en députation au général Chalret, pour lui représenter les droits de la vallée. Les envoyés plaidèrent la cause de la neutralité de l'Andorre avec tant de raison et de force, que, contre toute probabilité, ils obtinrent du général Chalret la révocation de l'ordre d'entrer sur leur territoire.

« cette vallée d'Andorre, et là il est resté intact! Voici des registres « de l'état civil aux mains du clergé, un droit d'aînesse si étendu, si « bien observé, que telle famille possède le même bien depuis sept à « huit cents ans sans l'avoir en aucune manière augmenté ni dimi- « nué; voici une grande inégalité de condition, ou au moins des gens « très pauvres à côté d'autres très riches; voici les substitutions usi- « tées sans cesse; voici le système des fonctions gratuites, c'est-à-dire « un symbole évident d'aristocratie; et contre toutes ces traditions « de l'ancien régime, il n'y a pas une plainte! » C'est que la ceinture de montagnes qui entoure l'Andorre a été pour lui une muraille de la Chine, derrière laquelle il a jusqu'ici bravé l'esprit d'innovation; c'est que l'Andorre possède encore au plus haut degré le sentiment de famille, qui a suffi à la stabilité de cet immense empire dans lequel il y a autant de millions d'habitans, qu'il y en a de douzaines dans l'Andorre; c'est que, de plus que le céleste empire, ce microscopique Andorre a fidèlement gardé la religion, puissante garantie de toutes les institutions sociales, et avec elle des mœurs pures et sévères, c'est-à-dire républicaines; c'est que les supérieurs, dans l'Andorre, s'ils savent commander, savent au besoin obéir; s'ils connaissent leurs droits, ils respectent leurs devoirs; c'est que les aristocrates andorrans pratiquent le patronage plus libéralement que n'a jamais su le faire l'aristocratie française, et même que l'aristocratie anglaise, qui pourtant l'entend si bien; c'est que, mis au-dessus de la foule comme représentans du principe d'inégalité, ils rendent cependant à celui d'égalité le plus éclatant des hommages. « Les chefs de famille ne quittent jamais leurs biens, et, ne faisant aucune dépense de luxe, emploient tous leurs revenus aux travaux agricoles et à la garde de leurs bestiaux. Les paysans pauvres qui les entourent, partagent les travaux de leurs enfans et leurs repas; leurs habits sont tissus, comme l'habit de leur maître, de la laine de son troupeau; les jours de fête, ils partagent les mêmes délassemens, jamais humiliés, jamais maltraités. Le peuple, loin d'envier la fortune du riche, le respecte comme son magistrat, l'aime comme son bienfaiteur, et regarde son bien comme un atelier inépuisable sur lequel il a un droit de travail et de nourriture (1). »

(1) *Notice sur l'Andorre*, par M. Roussillou. — M. Roussillou a été viguier d'Andorre, nommé par le gouvernement français, jusqu'en 1831, époque à laquelle il a été destitué pour opinion politique par le ministre de l'intérieur. Il est le premier viguier qui ait été frappé de destitution. Pour causer une pareille perturbation dans l'Andorre, il ne fallait rien moins qu'une révolution assez puissante pour renverser une dynastie de huit siècles.

Bénies soient donc les montagnes! elles seules valent au promeneur blasé sur les raffinemens de notre civilisation, de trouver, à trois journées de poste de Paris, du vieux qui est redevenu neuf à force de vieillesse. C'est quelque chose d'inoui qu'à trois pas de la France, où, il y a quelques mois, le roi, traqué dans son palais, était, toutes les fois qu'il mettait le pied dehors, le point de mire des balles des assassins, à deux pas de l'Espagne, où l'on exhibait hier, dans un café de Madrid, les membres sanglans de Quésada, il existe encore un coin de terre où l'esprit de renversement et d'anarchie n'a jamais fait la moindre apparition. Pendant que, des quatre points cardinaux, souffle le vent des tempêtes, pendant qu'il ne reste plus dans l'univers une seule dynastie, un seul empire, une seule société, dont le philosophe observateur puisse répondre pour un avenir de vingt ans, c'est une grande merveille qu'un état, si petit soit-il, où règnent le calme, la sérénité, la sécurité, et qui, après mille ans de durée, semble posséder la stabilité la plus parfaite. Entre la constitution de 1812 et le programme de l'Hôtel-de-Ville, c'est bien pittoresque, n'est-ce pas? qu'une république entourée d'institutions patriciennes. Au milieu de ce dédain pour les hommes et les choses du passé, dont nous nous laissons tous dominer dans ce temps de combinaisons éphémères, c'est bien romantique, un pays où la vieillesse est profondément respectée! Puis, convenez que nos ombrageux républicains de l'école moderne nous avaient peu habitués à supposer que la bienveillance dans les cœurs comme dans les paroles, l'indulgence et la tolérance pratique pour autrui fussent des attributs compatibles avec la république. Avouez que l'esprit de lutte et de chicane semble tellement inhérent à la nature humaine, qu'on s'exposerait à se faire rire au nez, en Angleterre comme en France, à Saint-Pétersbourg comme à Vienne et à Berlin, si l'on soutenait qu'il existe un pays où les procès de famille, relativement à la succession paternelle, sont totalement inconnus (1). — Vous voulez parler, répondrait-on, des îles Pelew, où il n'y a pas de propriété, ou plutôt du rocher de Juan Fernandez, qui n'est habité par personne. Eh bien! cette bienveillance simple et

(1) Légalement, l'héritier ou l'héritière a, dans l'Andorre, le tiers du bien liquidé. Le reste se divise en parts égales, dont l'héritier a aussi la sienne. Les légitimaires qui ne se marient pas ne quittent jamais la maison paternelle, et depuis l'indépendance de l'Andorre jusqu'à ce jour on ne connaît que deux légitimaires qui aient demandé leur portion de patrimoine pour en jouir à part. En général, lorsque un légitimaire, garçon ou fille, se marie et quitte la maison, le frère aîné lui donne, s'il le faut, plus que sa portion. Le frère aîné ou l'héritier remplit toujours, dans ces circonstances, les devoirs d'un père à l'égard de ses frères et sœurs.

affectueuse, cette absence complète de procès en matière d'héritages, cette moralité, cette stabilité, cette vénération pour l'expérience, sont des phénomènes que vous observerez, quand il vous plaira, dans le pays d'Andorre. Après Colomb, Magellan ou Cook, après les voyages de Ross et de Parry au pôle glacial, quand toute la terre semblait explorée et rebattue, il reste donc, vous le voyez, un nouveau monde à découvrir. Si vous étiez bien en cour (je suppose qu'il y ait encore une cour), ne pourriez-vous pas conseiller d'organiser à cet effet une expédition composée de tout ce qu'il y aura de plus hardi et de plus bouillant parmi notre jeunesse novatrice (1)?

(1) Je joins ici quelques détails sur la constitution de l'Andorre.

ORGANISATION POLITIQUE.

L'Andorre s'étend sur un espace d'environ douze lieues du nord au sud, et de dix de l'est à l'ouest. Il est divisé en six paroisses ou communes, qui sont: la ville appelée Andorre, chef-lieu, d'où le pays a pris son nom, et les villages de Saint-Julia-de-Loria, Encamp, Canillo (autrefois Canillan), Ordino (autrefois Ordinans) et la Massana. A ces six communautés sont annexés une vingtaine de hameaux et diverses habitations isolées, formant au moins quarante suffragances.

Conseil souverain. — L'Andorre est gouverné par une réunion de vingt-quatre membres appelée conseil général et souverain. Les vingt-quatre membres de ce conseil sont: 1° les douze consuls qui administrent les six paroisses: 2° les douze consuls qui étaient en fonctions l'année précédente. Ces derniers s'appellent conseillers. Il a trois modes de délibération. Dans le premier mode, il n'y a qu'un membre présent par paroisse; dans le second, formé alors de douze personnes, il y en a deux par paroisse; dans le troisième, tout le conseil est convoqué. Le syndic peut réunir la première, la seconde ou troisième assemblée selon l'importance de l'affaire.

Le conseil général se réunit dans toutes les circonstances où il survient des affaires extraordinaires; mais il tient régulièrement cinq sessions annuelles: à Noël, à Pâques, à la Pentecôte, à la Toussaint et à la Saint-André. Dans ces réunions solennelles, le conseil souverain, avant de s'occuper d'affaires, entend la messe dans la chapelle du Palais, ou maison commune de la vallée, et nulle autre personne n'y est admise.

Indépendamment de ses attributions générales, le conseil connaît de tout ce qui concerne les servitudes rurales et urbaines, les biens communaux, bois, eaux, pêche, chasse, chemins, poids et mesures. Il lui appartient aussi de prohiber, s'il est nécessaire, la sortie des grains, etc.

Syndic-procureur-général. — Le conseil souverain nomme parmi ses anciens membres le syndic-procureur-général de la vallée d'Andorre. Cette place est à vie, à moins de démission ou de destitution pour motifs extraordinaires. Le syndic est président du conseil; c'est lui qui le convoque. Dans les occasions extraordinaires, il fait les propositions qu'il croit utiles, et sur lesquelles le conseil a ensuite à délibérer.

Dans les réunions annuelles, le syndic rend compte de sa gestion, et propose les divers objets des délibérations. Chaque membre peut aussi faire part de ce qu'il croit avantageux au pays. Tout se décide à la pluralité des voix. Le syndic demeure chargé de l'exécution.

Consuls. — Avant le 1er janvier, époque où la session de la Noël doit être terminée, les six paroisses présentent chacune, pour leurs nouveaux consuls, des candidats pris toujours parmi les chefs des familles notables. Le conseil souverain en choisit deux pour chaque paroisse; la nomination faite est notifiée sans délai; et le 1er janvier, après une messe solen-

Vicdessos est un des points où l'on observe le plus nettement les phénomènes qui ont accompagné la formation de la chaîne pyrénéenne. Il fut un temps où les roches qui forment sa cime sourcilleuse étaient déposées au fond des eaux de la mer en couches horizontales; elles y étaient, car elles portent par millions les traces de leurs antécédens marins; leur origine, et bien plus, leur date précise, leur

nelle, les consuls sont proclamés consuls pour un an (terme de rigueur pour cette place). On les introduit ensuite dans le conseil, dont ils deviennent membres avec les douze conseillers.

Les douze consuls de l'année précédente quittent leurs charges; mais, dans la réunion du conseil à la Pentecôte, ces mêmes douze consuls sont installés membres du conseil souverain, sous le titre de conseillers, et les douze conseillers de l'année précédente cessent toutes leurs fonctions.

Les deux consuls sont installés avec pompe dans leurs paroisses le soir du 1er janvier. Ils sont qualifiés de premier et de second consul. Ils administrent leurs paroisses, y font exécuter les arrêts du conseil souverain, ainsi que les ordres du syndic et des viguiers, en ce qui concerne la justice.

Les chefs de familles notables étant peu nombreux, ces charges roulent constamment entre un petit nombre d'hommes, qui, après avoir passé un an, ou deux, ou trois sans fonctions, sont réélus nécessairement.

Titres des autorités. — Le conseil souverain est qualifié d'Illustrissime par les Andorrans, ainsi que dans tous rapports écrits entre lui et les étrangers. Le syndic et les deux viguiers, dont il sera parlé tout à l'heure, reçoivent également le titre d'Illustres dans tous les rapports officiels qu'on a avec eux, soit verbalement, soit par écrit. Ils sont obligés de prendre ce titre dans tous les actes publics, et de se le donner mutuellement dans l'exercice de leurs fonctions. Le baile ou juge civil reçoit, dans les requêtes qu'on lui adresse, le titre d'Honorable.

Les viguiers portent l'épée; c'est surtout leur marque distinctive. Ils sont obligés d'en être munis quand ils rendent la justice, et seuls ils ont le droit de la porter dans le conseil souverain et dans toutes les réunions publiques. Aucune autorité du pays ne peut mettre cette arme devant eux; c'est le signe reconnu de l'autorité suprême et de la justice.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

Toute justice émane du roi des Français et de l'évêque d'Urgel. La manière de rendre la justice, le nom et le pouvoir des magistrats nommés à cet effet, sont encore exactement conformes à ce qui fut réglé par Louis-le-Débonnaire.

Viguiers. — Pour l'administration de la justice, le roi des Français et l'évêque d'Urgel nomment chacun un magistrat supérieur appelé viguier, avec la différence que le roi choisit toujours un Français, tandis que l'évêque d'Urgel ne peut prendre pour viguier qu'un citoyen andorran, qu'il a la faculté de révoquer au bout de trois ans. Le viguier de France, au contraire, est nommé à vie; du moins, jusqu'en 1831, il n'y avait pas d'exemple qu'un viguier français eût cessé ses fonctions tant que son âge lui avait permis de les exercer, et dans le cas, qui s'est très rarement présenté, d'empêchement physique, le viguier français avait volontairement donné sa démission.

Justice civile. — Bailes. — Pour rendre la justice civile, chacun des viguiers nomme un baile ou juge des causes civiles La nomination de ces bailes est le premier acte d'autorité que fassent les viguiers. Aussitôt après l'installation d'un nouveau viguier, le baile nommé par son prédécesseur cesse ses fonctions, et, sur une liste de six candidats membres du conseil souverain, présentée au nouveau viguier par le syndic, celui-ci nomme son baile.

Justice criminelle. — Lorsque un crime a été commis, la première autorité qui en a connaissance en donne avis au viguier d'Urgel, qui, étant Andorran, se trouve dans le pays. On

âge, sont écrits à chaque pas dans toutes les couches, dans tous les blocs, par des hiéroglyphes qui défient ceux de nos obélisques, c'est-à-dire par des coquilles parfaitement conservées. Puis les volcans vinrent, non pas de ces volcans rapetissés qui, au jour de leur plus grande fureur, se bornent à ensevelir Herculanum et Pompéia dans un torrent de cendres, ou à troubler le sommeil des lazzaroni,

fait arrêter sans délai le prévenu. Le viguier prend aussi toutes les mesures qu'il juge convenables, et met, s'il le faut, tout le pays en armes.

Le viguier présent commence les interrogatoires, aidé du notaire-secrétaire de la vallée, et en donne avis sur-le-champ au viguier de France. Celui-ci, réuni à son collègue, prend connaissance de l'affaire; ils continuent ensemble les informations, et lorsqu'ils jugent qu'il peut y avoir lieu à peine afflictive, ils indiquent au syndic le jour où la cour doit se réunir et se constituer. Le syndic convoque pour le jour fixé le conseil général, qui s'assemble au Palais de la vallée, à la salle de ses séances. Les viguiers, dans leur costume, sont introduits par quatre membres, ainsi que le juge d'appel des causes civiles, mandé pour cette circonstance. Une messe du Saint-Esprit est célébrée dans la chapelle du Palais; après la messe, le conseil général souverain nomme deux de ses membres pour être présens aux opérations de la cour, et surveiller le maintien des formes et usages du pays, après quoi le conseil se sépare, et la cour se trouve constituée.

Le viguier de France préside cette cour souveraine, qui a les pouvoirs les plus étendus pour faire comparaître tout individu et suivre partout les traces du crime.

La cour reçoit avec ou sans serment tous les témoignages qu'elle croit utiles à former sa conviction. L'accusé a un notaire ou toute autre personne de son choix pour l'aider dans sa défense. Il peut faire entendre des témoins à décharge. On appelle vulgairement l'avocat de l'accusé *Rahonador*, ou parleur.

Toute autre justice est alors suspendue. Les juges civils ne peuvent rendre aucun jugement. Les bailes et les consuls se tiennent à leur domicile, afin d'être toujours prêts à faire exécuter les ordres de la cour.

La procédure étant finie, les viguiers seuls ont voix délibérative pour rendre le jugement. Le jugement rendu, la cour fait savoir au syndic que ses opérations sont terminées; celui-ci réunit de nouveau le conseil, et c'est en sa présence et sur la place publique, où la cour se rend, escortée par le conseil général, que le jugement est prononcé.

Les jugemens de la cour sont sans appel; ils sont exécutés dans les vingt-quatre heures. On suit dans la procédure et la rédaction des pièces les formes et usages établis de temps immémorial. En cas de doute, on consulte les deux membres du conseil général présens à la cour, et, au besoin, les archives de la vallée. Lorsque la sentence a été exécutée, le conseil général se réunit encore, et la session de la cour est close avec pompe.

Il est très rare que la cour criminelle soit convoquée. Il se commet fort peu de crimes dans l'Andorre.

Lois. — Il n'y a pas de lois pénales écrites; il n'existe que quelques réglemens relatifs aux formes à suivre dans les procès criminels et civils. Les viguiers appliquent en leur ame et conscience la peine qu'ils croient convenable d'après leur conviction, comme des jurés.

Les bailes, à qui sont déférées les causes civiles, jugent selon leur bon sens; et pour la procédure, ils suivent plutôt les usages et habitudes que des lois positives.

Police. — La haute police est du ressort des viguiers. La police intérieure, relative aux étrangers qui séjournent ou qui passent, est du ressort des consuls et des bailes, mais sous la surveillance des viguiers, qui peuvent faire expulser du pays tout étranger dont ils croient la présence nuisible.

Pénalité religieuse. — On conserve encore quelques punitions canoniques qui contribuent puissamment à maintenir l'ancienne sévérité des mœurs. Il arrive quelquefois que, pour des

mais de ceux à qui il ne fallait rien moins que deux ou trois mille lieues carrées de terrain à bouleverser, de ceux qui mettaient l'Océan en émoi d'un pôle à l'autre, de ceux qui soulevaient, non pas des îles éphémères de la taille de celles qui apparaissent parfois sur les côtes de Sicile, mais de vastes pays, des continens entiers. Vous savez que, comme Thalès de Milet, le fondateur de la géologie moderne, le savant

fautes très graves, on soit exclu pendant quelque temps de l'intérieur de l'église, et l'on se soumet à cette punition; on la supporte même avec une crainte respectueuse.

FINANCES.

Impôts. — Domaines publics. — Domaines communaux. — Les pacages des montagnes et les bois constituent, pour l'Andorre, un domaine précieux. Outre qu'ils permettent d'élever une grande quantité de bestiaux, c'est aussi une branche du revenu public. Ces pacages et bois sont divisés en portions, les unes communales, les autres publiques. Les pacages et bois communaux sont partagés en quatre portions, appelées *quarts;* chaque quart est affecté à une ou deux paroisses, suivant la population. Chacune a sa part distincte et séparée, afin d'éviter les contestations entre voisins. Pour l'ordre et la police des pacages, il y a un magistrat attaché à chaque quart, qu'on nomme commissaire du quart.

Les pacages publics sont les plus voisins de l'Espagne. On les afferme tous les ans aux troupeaux à laine de l'Urgel, qui, dans l'été, quittent leur sol brûlant pour stationner dans ces pâturages frais, où ils demeurent jusqu'au mois d'octobre. C'est la seule branche de revenu assuré que possède l'Andorre. En outre, chaque paroisse s'impose d'après les besoins de l'année. Cette imposition se compose d'une taxe personnelle et d'une taxe sur le revenu présumé des terres que chacun possède, ainsi que sur le nombre des bestiaux. Ces impôts sont tous très faibles. Les consuls en font le recouvrement, et en remettent le produit au syndic.

Tous les bois de l'Andorre sont communaux; aucun habitant n'en possède pour son compte, et chaque paroisse a son canton fixé. Ces bois étant plus que suffisans pour les besoins de la population, chaque paroisse vend son excédant aux propriétaires des forges établies dans le pays. Les fonds provenant de ces ventes sont mis en réserve pour les dépenses extraordinaires de la commune et de la vallée, telles que les réparations des églises et des maisons-communes, le traitement des vicaires, et l'envoi de commissaires en France ou en Espagne pour réclamations à faire et priviléges à maintenir, etc.

Le syndic reçoit le montant de tous les impôts. Il paie la redevance à la France et à l'évêque d'Urgel; il acquitte toutes les dépenses arrêtées par le conseil souverain. Le surplus des revenus sert aux frais indispensables d'administration, à l'entretien du Palais de la vallée, au salaire du concierge, aux repas d'apparat que les différentes réunions du conseil nécessitent, à l'entretien des prisons, etc.

Le syndic rend compte au conseil général des dépenses ordinaires et extraordinaires. Ce compte est arrêté tous les ans.

Salaire des autorités. — Les fonctions publiques sont gratuites.

Le service militaire lui-même n'est l'objet d'aucune rétribution. Les Andorrans convoqués pour prêter main forte à l'autorité et faire des perquisitions dans les montagnes ne reçoivent ni argent ni vivres; mais c'est un service toujours borné à peu de jours. Il ne s'agit dans ce cas que d'arrêter des malfaiteurs ou de quelque démonstration passagère. L'Andorre n'a jamais pris part aux guerres de ses voisins.

Dîmes. — Les Andorrans paient la dîme à l'évêque et au chapitre d'Urgel, de la même manière qui fut réglée par Louis-le-Débonnaire. Le clergé local n'a, par conséquent, aucune part à cette dîme. Chaque curé reçoit un traitement fixe de l'évêque d'Urgel. Ce traitement, fort modique, est augmenté par des fondations qui sont attachées aux cures de chaque pa-

Werner, voulait que l'univers eût été exclusivement formé par l'eau; s'il y a quelque chose de démontré aujourd'hui dans les sciences, c'est que le feu a eu sa part, autant que l'eau, dans la création de notre planète. Vous connaissez la théorie des soulèvemens dus à des masses ignées dont les laves de nos volcans ne sont, heureusement pour nous, que la dernière et pâle imitation; vous savez comment cette théorie a été enfantée et soutenue par M. de Buch, et comment M. Élie de Beaumont a réussi à la perfectionner, à l'élucider, à la rendre populaire. Ainsi Thalès n'est pas le seul des sages de la Grèce qui ait eu raison. Autrefois donc, le Mont-Perdu et le Pic du Midi étaient sous l'eau, lorsque la croûte de la planète, contractée par le refroi-

roisse. Les vicaires sont payés des fonds particuliers et extraordinaires des communes. Il y a aussi beaucoup de prêtres desservant les chapelles des suffragances auxquelles sont affectées des fondations.

Réglemens commerciaux. — La vallée d'Andorre, à cause de sa constitution extrêmement montagneuse, est presque tout entière en pacages et en bois. Il n'y a que très peu de champs en culture, et, si ce n'est dans les années d'abondance, le pays ne produit point assez de grains pour se nourrir. De là est née une loi commerciale fort sage. Les principaux propriétaires, qui récoltent des grains au-delà de leurs besoins, ne peuvent les vendre qu'à leurs concitoyens; quelque prix qu'on leur en offrît dans les pays voisins, ils sont obligés de les réserver pour les besoins des Andorrans. L'évêque d'Urgel lui-même et son chapître ne peuvent transporter en Espagne les grains provenant de la dîme; leurs fermiers sont tenus d'en faire la vente en Andorre. Si plusieurs marchés avaient lieu dans la ville d'Andorre sans que la place fût approvisionnée, et que les personnes qui ont des grains à vendre refusassent de s'entendre avec les acheteurs, l'autorité locale, assistée du baile, pourrait, sur la plainte de deux pères de famille, ouvrir de force un grenier, faire transporter les grains sur la place, et les vendre au cours, sauf à verser le produit entre les mains du propriétaire. Pour contribuer à assurer l'alimentation publique en Andorre, le gouvernement français a autorisé les Andorrans à tirer tous les ans de la France, sans droits, une certaine quantité de subsistances et autres objets de première nécessité, savoir: grains, 1,000 charges; légumes, 50 charges; brebis, 1,200; bœufs, 60; vaches, 40; cochons, 200; mulets, 20; muletons, 50; chevaux, 20; jumens, 20; poivre, 1,080 kilog.; poisson salé, 2,160 kilog.; toile, 150 pièces. Ils n'épuisent jamais cette faculté; ils ne peuvent faire cette extraction que par le bureau de la douane d'Ax (Ariége).

FORCE ARMÉE.

Tous les habitans sont soldats au besoin. Chaque chef de famille est obligé d'avoir un fusil de calibre et une certaine quantité de poudre et de balles. Dans les principales familles, on ne se contente pas d'avoir l'arme ordonnée, et, suivant le nombre d'hommes en état de porter les armes, on a plusieurs fusils, soit de chasse ou de calibre, et le chef de famille peut se présenter avec tous ses enfans ou frères armés.

Les viguiers sont chefs supérieurs militaires; tous les hommes armés sont à leurs ordres et disposition. L'organisation est fort simple. Chaque paroisse a un capitaine et deux sous-officiers, appelés *dannés*, qui sont renouvelés tous les ans, et choisis par le conseil général en même temps que les consuls; ils sont ensuite agréés par les viguiers. Tous les ans, dans la semaine qui suit la Pentecôte, il est d'usage que les viguiers passent, en présence des consuls et souvent des bailes, la revue des différentes paroisses, visitent les armes et s'assurent que chaque chef de famille possède la quantité voulue de munitions. Les viguiers ont le droit de punir les contrevenans par un emprisonnement dont la durée est à leur gré.

dissement, se brisa, et qu'un premier flot de granit fondu, débordant au travers de la fente, éleva avec lui, du sein des eaux, la chaîne entière, du point où est Bayonne à celui où est Perpignan. Voilà pourquoi aujourd'hui le centre des Pyrénées se compose habituellement de roches granitiques, sur lesquelles reposent, tordues, contournées, ployées en tous sens, les couches des autres terrains calcaires ou schisteux.

Après le granit est apparu dans les Pyrénées un nouvel agent, souterrain et embrasé, de révolution; c'est celui qui s'y montre au jour, çà et là, sous forme de roches dures et tenaces, presque toujours sonores sous le marteau, cristallines et de couleur verte. Les géologues en distinguent deux variétés, appelées, la plus abondante, *diorite* ou *ophite*, l'autre *Lherzolite*; tous les beaux galets verts dont le lit des gaves (rivières) est parsemé, sont des fragmens roulés de diorite; l'une et l'autre ont agi sur une bien moindre échelle et avec bien moins d'énergie que le granit; et cependant je tiens à vous en parler, car la diorite et la Lherzolite, tout en fracassant la contrée, alors que l'homme n'existait pas, semblaient avoir pour mission de semer autour d'elles des trésors que nous devions exploiter un jour. La Lherzolite était accompagnée de mines de fer, qu'on trouve aujourd'hui distribuées en filons, en nids, en amas, à peu de distance des mamelons épars qu'elle compose. La diorite est elle-même fidèlement escortée, mais toujours aussi à une certaine distance, par des minerais de plomb; elle a d'autres satellites, plus fidèles encore et plus précieux pour l'homme: c'est le plâtre, ce sont les argiles imprégnées de sel, d'où sortent maintenant des sources salées, et sous lesquelles, si l'on cherchait bien, on découvrirait peut-être des bancs de sel gemme. Au reste, si la révolution qui donna issue à la diorite et à la Lherzolite fut providentiellement signalée par des dons anticipés en faveur du genre humain, qui était encore à venir, celle du granit n'avait pas non plus été stérile; car, dans les Pyrénées, il est à remarquer que les sources sulfureuses dont ces montagnes sont si admirablement dotées, se rencontrent toujours auprès de la séparation du granit et des autres terrains au travers desquels il s'est fait jour. Ainsi, ce que nous serions tentés de prendre pour des bouleversemens de notre planète, n'a vraiment été un cataclysme que pour les Ichtyosaures et les Plésiosaures, pour le Palœothérium et l'Anaplothérium, ou, *en termes plus humains*, pour les reptiles, les dragons, les chimères et autres monstres qui régnaient alors sur la terre; ainsi que pour les térébratules, les belemnites, et l'innombrable popu-

lace des coquilles univalves et bivalves, qui constituaient la classe la plus pauvre de ce temps-là. Mais pour nous, gens du lendemain, ce sont des crises favorables et de grands bienfaits, car nous devons à ces révolutions une bonne partie de nos richesses minérales.

Vicdessos a obtenu un excellent lot dans cette distribution de trésors souterrains. Dans un rayon de cinq à six lieues autour de ce village, on trouve quelques-unes des plus belles carrières de plâtre que les Pyrénées possèdent, une mine de plomb (celle d'Aulus), anciennement exploitée, et qui donne de nouveau de belles espérances; d'autres mines de plomb et de cuivre, d'argent, et même d'or, qui furent travaillées par les Romains, et plus tard par les Arabes. L'Ariége charrie des paillettes d'or, et c'est à cela qu'il doit son nom. Enfin, à deux pas de Vicdessos est la mine de fer de Rancié, l'une des plus vastes, des plus abondantes et des plus pures qu'il y ait au monde.

La mine de Rancié, qui est la fortune de la vallée de Vicdessos, est ouverte depuis des siècles; elle alimente presque toutes les forges catalanes du midi, forges où le fer se fabrique, non d'après les procédés anglais, mais d'après une méthode usitée bien avant les Romains (1).

(1) Jusqu'au moyen-âge, le fer était fabriqué en tous pays, par petites quantités, dans de petits foyers, et en une seule opération. Depuis six à huit siècles, ce procédé a fait place à un autre qui consiste à employer de grands appareils appelés *hauts-fourneaux*, au moyen desquels on crée, par grandes masses, un produit intermédiaire appelé *fer fondu* ou *fonte*, que l'on convertit ensuite en fer forgé par une seconde opération nommée *affinage*. La méthode antique, quoique directe, a partout été effacée par la méthode nouvelle, quoique celle-ci soit plus compliquée; car les métallurgistes ont reconnu ce qui était déjà admis par les hommes d'état, que la ligne droite n'était pas toujours le plus court chemin d'un point à un autre. Dans les *forges catalanes*, c'est encore la méthode des anciens que l'on suit; mais elle y a été graduellement améliorée, et à cause de ces perfectionnemens et de ceux plus considérables qui semblent assurés pour une époque prochaine, elle continuera à prévaloir dans des localités telles que les Pyrénées, où il existe des minerais d'une richesse exceptionnelle. Le nombre des *forges catalanes* est, en France, de 102, dont 50 dans le seul département de l'Ariége, et 17 dans le département contigu de l'Aude. Toutes les forges de l'Ariége réunies donnent annuellement 55,000 quintaux métriques de fer. Une seule usine à la moderne, comme celle de Decazeville (Aveyron), pourrait produire 100,000 quintaux métriques.

L'un des avantages de la méthode catalane consiste en ce qu'elle n'exige qu'une faible mise de fonds. C'est environ 25,000 francs pour une forge à un feu. Elle se distingue aussi, en France, par une singularité politique et sociale, dont aucune autre industrie n'offre un exemple aussi caractérisé. Les ouvriers dirigent la forge à peu près à leur gré; ils font, même en matière de salaires, la loi à leur maître, d'après des tarifs anciennement convenus. Les maîtres semblent s'être complétement résignés à ce rôle subalterne. Autrefois, ils avaient, en compensation, des bénéfices considérables; aujourd'hui, le maître de forge n'a guère plus de profits que deux ensemble de ses quatre principaux ouvriers. Le nombre des ouvriers attachés à une forge est de huit.

La concurrence des grandes forges à l'anglaise déjà établies dans quelques départemens du

On ne compte dans ce pays que par dizaines de siècles. La mine appartient aux huit communes de la vallée; elle leur a été régulièrement concédée par le gouvernement de juillet; jusque-là elles n'en étaient qu'usagères. Sous Napoléon, il avait été question d'employer le fonds de réserve assez considérable de ces mines à doter un maréchal de l'empire; la propriété des mines elles-mêmes fut aussi un instant menacée du même sort (1). Grace à l'acte de concession accordé en 1833, l'idée même de ces spoliations est désormais impossible. La mine de Rancié a donné lieu à des travaux immenses fort intéressans à visiter. Le système d'exploitation qui fut suivi autrefois y rend sur plusieurs points l'extraction dangereuse, particulièrement vers le printemps, et l'on y admire le courage des montagnards, qui font le métier de mineurs, le sang-froid de leurs chefs ou *jurats*, et la science des ingénieurs chargés par l'administration de diriger la mine et de maintenir l'ordre et la sécurité dans les chantiers établis parmi les éboulis des anciens. Le minerai forme, au milieu de la montagne, un amas qui, du niveau de la galerie Becquey, près le village de Sem, au sommet du mont Rancié, a 538 mètres (1,650 pieds) de hauteur, sur une longueur à peu près indéfinie, et sur une largeur qui souvent dépasse cent pieds. A force de tirer du minerai du sein de la terre, sans plan régulier, sans laisser çà et là des piliers pour soutenir le poids des couches supérieures, les anciens, les *vieux pères*, comme disent les mineurs de Belgique, ont bouleversé le terrain, ont fait craquer la cime de Rancié, ont brisé et confondu la stra-

midi ne paraît point devoir renverser les forges catalanes. Celles-ci donnent des fers de qualité supérieure; d'ailleurs, elles sont aujourd'hui en train de s'améliorer sous le rapport économique, et sous celui de la fabrication en elle-même. Un couloir et une route que le département va construire près de la mine de Rancié, abaisseront le prix du minerai. Une autre route que le gouvernement a résolue, et qui n'attend plus que la sanction de la commission mixte, dont, il est vrai, la précipitation est le moindre défaut, amènera aux forges, à bon compte, un autre minerai, celui de Puymorens, qu'il serait avantageux de mêler à celui de Rancié. Les beaux travaux métallurgiques de M. l'ingénieur François permettent, dès à présent, 1° de diminuer la consommation du combustible, qui est la plus grosse dépense de ces forges; 2° de retirer d'une même quantité de minerai une plus forte proportion de fer, et d'un fer meilleur; 3° de donner au fer, par quelques modifications dans le matériel, et par l'application bien entendue de quelques-uns des mécanismes anglais, une meilleure façon qui en augmenterait la valeur sur le marché. Déjà un grand établissement s'élève, où tous ces perfectionnemens seront mis en pratique; il est situé sur l'Ariége, à Saint-Antoine, à une lieue environ au-dessus de Foix; il est dirigé par un industriel éclairé et infatigable, M Garrigou, dont le nom rappelle, dans le midi, de grands services rendus à l'industrie métallurgique. L'Ariége fournit à la forge de Saint-Antoine une force motrice de 1,200 chevaux

(1) Ce projet rencontra une vive résistance de la part du préfet de l'Ariége et de M. d'Aubuisson, qui est encore aujourd'hui ingénieur en chef de l'arrondissement métallurgique dont le département de l'Ariége fait partie.

tification du sol. Toutes les cavités qu'ils avaient ménagées au hasard se sont réunies par des écroulemens successifs, en un seul, qui est admirable de désordre, plus admirable que le chaos de Gavarnie. On y trouve une salle ayant pour banquettes, pour tapisseries, pour pavé, pour pendentifs et pour caissons à la voûte, des blocs anguleux menaçans, à demi détachés, et gros comme des maisons. Elle est de dimension telle, qu'on pourrait y loger aisément Notre-Dame de Paris avec ses deux tours, et par-dessus les tours, la Colonne Vendôme; lorsque je suis allé voir la mine, l'ingénieur qui nous conduisait avait fait allumer des torches d'espace en espace, du haut en bas de cette vaste nef; des mineurs tenant des morceaux de sapin embrasés, sautaient de roche en roche; l'un d'eux s'était hissé sur un bloc triangulaire isolé, posé comme une pyramide au milieu de la caverne, et que l'ingénieur appelle sa tête d'Ossian. L'explosion de la poudre, qui mettait en éclat des massifs de minerai dans d'autres ateliers éloignés, se répercutait dans tous les coins de cette chambre de Titans. Nous questionnions les mineurs sur les dangers qu'ils couraient, lorsqu'au printemps, quand vient le dégel, la montagne en travail agite ses flancs, et que les rochers, jouant les uns sur les autres, se resserrent, se détachent, se précipitent. Nous félicitions l'ingénieur de l'audace avec laquelle il prit sur lui d'ordonner et de faire construire, sans quitter un instant de sa personne le champ d'honneur, une galerie blindée au travers de cet éboulis gigantesque, afin de diminuer les chances d'accident pendant l'allée et la venue des mineurs, quand ils se rendent au travail et quand ils en sortent (1). Nous écoutions le récit d'un vieux jurat qui décrivait naïvement le zèle infatigable des ouvriers, leur discipline et leur profond silence, lorsque l'on travaillait à délivrer quelques frères que la chute d'un bloc ou l'écrasement d'une galerie tenait emprisonnés sans vivres et sans lumière, et qui subissaient ainsi le supplice d'Ugolin. Nous excusions pleinement alors, en raison des prouesses que toutes les voix attribuaient aux mineurs de Goulier, l'appétit colossal et le gros sensualisme de ces braves gens. Nous arrachions à cet impassible cicérone quelques détails sur les accidens dont il avait été le témoin, sur les délivrances auxquelles il avait coopéré, sur les scènes de douleur qui avaient eu pour théâtre cette vaste chambre où, nonchalamment assis sur un bloc, il était cependant à l'aise comme au

(1) A peine ce blindage, qui occupa tous les mineurs pendant quinze jours, était-il achevé, qu'un éboulement eut lieu et couvrit de ses débris amoncelés l'un des passages les plus fréquentés auparavant.

coin de son feu. « Nous ne sommes pas les seuls, dit-il, qu'il y ait ici; d'autres habitent cette même salle pour toujours, enterrés sous des monceaux de pierre. Et c'est ici que l'on a dit pour eux la messe des morts. » Il y a quelques années, un homme fut pris entre deux rochers qui se rapprochaient, et il y fut lentement écrasé, malgré les efforts prodigieux que firent tous les mineurs, et surtout les hommes de Goulier, pour l'en dégager. Le curé de Vicdessos vint donner l'extrême-onction à ce malheureux au milieu de ses tortures; puis, l'on fit autour de lui, sur le lieu même, un service funèbre. Quel tableau que les quatre cents mineurs à genoux, leur marteau à côté d'eux, et leur lampe à la main, avec leur ingénieur et leurs jurats, autour des deux terribles rochers qui avaient broyé leur ami! quelle puissance devait avoir la voix du prêtre avec les mornes échos qui la répétaient sourdement! quel *De Profundis* on dut chanter dans cette catacombe!

Si cette lettre n'était déjà bien longue, je vous dirais tout ce que vaut au pays la mine de Rancié, les efforts auxquels s'est décidé le département pour la rendre plus productive, le concours qu'il sollicite du gouvernement et auquel il a droit, car, jusqu'à présent, le département de l'Ariége a été beaucoup plus partie payante que partie prenante au budget, je vous détaillerais les travaux variés et décisifs d'un jeune et savant ingénieur, M. François, qui, à force d'observations et d'expériences, en sacrifiant sa santé et son argent, a découvert le moyen de régénérer, en lui conservant son antique caractère, l'industrie des fers de l'Ariége, gravement compromise par la concurrence des grandes forges qui se sont élevées dans le midi; je vous signalerais les résultats déjà réalisés par l'esprit d'association; je vous montrerais les maîtres de forges et le conseil-général du département se concertant pour donner aux forges locales ce que, jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas su organiser au profit de l'industrie des fers en général, un établissement-modèle. Mais tous mes souvenirs se reportent, malgré moi, maintenant, vers la basilique souterraine des mines de Rancié, et vers le discours du vieux jurat. Je n'ai plus de mémoire pour autre chose.

MICHEL CHEVALIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 novembre 1837.

Une question grave et délicate, contre laquelle s'est brisé le ministère du 11 octobre, s'agite depuis quelques jours dans le public, dans la presse, et dans le sein du cabinet, non moins que dans les coulisses de la Bourse. C'est celle de la conversion du 5 pour 100, qui, après avoir long-temps cessé d'occuper l'esprit public, a surgi tout à-coup, on ne sait trop comment, du milieu des élections, comme une question nouvelle et inattendue. Un jour, en effet, que le 5 pour 100 avait éprouvé une forte baisse, on s'est avisé que le mot de conversion avait été prononcé dans les colléges électoraux, que l'engagement de provoquer ou d'appuyer cette mesure était au nombre des promesses faites par beaucoup de candidats, et que l'opportunité d'en venir à l'exécution, car ce n'est plus aujourd'hui qu'une affaire de temps, serait infailliblement discutée dans le cours de la prochaine session. De là les bruits plus circonstanciés qui ont aussitôt couru, et l'ébranlement communiqué à l'opinion par le mouvement tumultueux des intérêts divers que touche une mesure de ce genre.

Quand on envisage la question de sang-froid, on ne la trouve point telle que la représentent des opinions également exagérées, une source de tous biens, ou une boîte de Pandore. On y voit un moyen d'économies désirables, mais dont la réalisation sera très lente; un droit incontestable, mais dont l'exercice aura des rigueurs que la sagesse du législateur devra tempérer; une opération très praticable sous plusieurs formes, mais qui pourrait être suspendue dans son cours par certains évènemens dont la probabilité doit entrer en ligne de compte; enfin une facilité de plus pour l'industrie qui se procurera des capitaux à meilleur marché, mais aussi un nouvel aliment à l'agiotage et un remuement dans les fortunes qui fera bien quelques victimes. A côté d'avantages incontestables, il y a donc ici des inconvéniens assez nombreux. En établir l'exacte balance serait peut-être chose diffi-

cile ; nous croyons néanmoins que les premiers l'emportent sur les seconds, et nous le croyons avec la majorité du pays, qui nous paraît avoir très clairement décidé la question. Ce n'est plus une question entière; il y a, en faveur de la conversion, l'autorité de la chose jugée, quant au principe; il y a engagement pris de la part des grands pouvoirs de l'état; il y a condition acceptée, même par ceux qui avaient fait la plus longue résistance, et sans autre réserve que celle de l'appréciation des circonstances, appréciation qui appartient de plein droit au gouvernement. Aussi doit-on s'étonner de ce que les adversaires *quand même* de la conversion raisonnent encore comme ils l'auraient pu faire il y a deux ans, et comme si la question n'avait pas fait un pas depuis la fameuse interpellation de M. Augustin Giraud. Mais depuis cette époque, tout le monde a été transporté de gré ou de force sur un autre terrain, et à moins d'annuler les conclusions du rapport de M. Laplagne, adoptées par la chambre des députés, tout ce qu'on peut faire aujourd'hui, c'est de chercher comment la conversion s'opérera le plus sûrement, avec le plus de succès et d'avantage pour l'état, avec le moins d'inconvéniens et de rigueur pour les rentiers, et si les circonstances permettent de s'engager dans l'opération.

On ne devait pas s'attendre à voir le ministère courir au-devant des difficultés de toute nature que la conversion présente et des dangers qu'elle pourrait avoir en certains cas. D'autres questions, non moins importantes pour la prospérité de la France, d'autres grandes mesures d'utilité publique, lui paraissaient suffire à la session prochaine, et pour qui veut regarder un peu au-delà du moment présent, la situation générale des affaires n'est pas tellement assurée, tellement dégagée d'inquiétudes et de chances mauvaises, qu'une administration sage et prévoyante doive ambitionner la responsabilité d'une aussi périlleuse initiative. C'est assez que le ministère ne soit pas pris au dépourvu et qu'il se soit du moins arrêté à quelques principes fondamentaux sur les détails de la question, pour le cas où le vœu de la chambre se prononcerait formellement en faveur de la conversion. Or, cette position d'expectative, il l'a prise, et la gardera, si nous sommes bien informés, pour n'avoir, en matière si grave, d'autre responsabilité que celle de la mise à exécution. Au lieu de donner la première impulsion, il la recevra, et c'est une résolution dont on ne saurait le blâmer, quoiqu'en général un gouvernement ait d'autres devoirs. Mais cette fois, et quand il s'agit d'une mesure où sont engagés tant et de si grands intérêts, il y aurait de la légèreté à ne pas attendre une provocation solennelle pour descendre dans l'arène.

Nous avons impartialement constaté dans notre dernière chronique l'incontestable accroissement du centre gauche. Plus on approfondit le résultat des élections, plus on étudie les influences qui les ont dominées, plus on est porté à croire que cette fraction de l'ancienne majorité est appelée à jouer, dans la nouvelle chambre, un rôle prépondérant. A ceux qui nient l'existence du centre gauche, nous nous contenterons de répondre que bientôt il faudra compter avec lui, et que dans la pratique des affaires il commandera

plus de ménagemens que depuis quelques jours on ne lui en témoigne dans la théorie. C'est là une question que les premiers actes de la chambre auront bien vite éclaircie, et que nous ne faisons pas difficulté d'abandonner jusque-là, pour n'y point mêler ces noms propres qui soulèvent si mal à propos tant d'injustes et maladroites accusations.

Ce ne sera point la faute du gouvernement si bientôt le système des communications intérieures de la France ne s'enrichit d'une ou deux grandes lignes de chemins de fer, et si l'activité nationale ne s'engage pas dans cette féconde carrière où nos voisins ont déjà fait de si merveilleux progrès. Plusieurs entreprises de ce genre ont été désignées à sa sollicitude par une commission spéciale, chargée d'étudier toutes les questions relatives aux chemins de fer en France, et qui lui a présenté un rapport non moins remarquable par l'élévation des idées que par la sagesse des conclusions pratiques. Elle a indiqué dans quel ordre d'importance doivent se classer les divers projets formés et étudiés depuis trois ou quatre ans, quel serait le meilleur moyen d'en assurer l'exécution, et le procédé à suivre pour concilier deux intérêts précieux, le développement de l'esprit d'association et l'intervention nécessaire du gouvernement. Le ministre du commerce et des travaux publics, qui présidait la commission, y a préludé aux discussions plus éclatantes, sinon plus approfondies, que les propositions du gouvernement auront à soutenir dans le sein des chambres, principalement sur les points qui touchent au système d'exécution et aux droits de l'état. M. Molé, qui, dans les régions élevées de la politique, n'a pas oublié que l'empereur l'avait appelé, bien jeune encore, à la place de directeur des ponts-et-chaussées, s'occupe aujourd'hui de ces questions vitales pour la prospérité de la France avec l'intelligence de l'homme spécial et la hauteur de vues de l'homme d'état. Il faut espérer que la chambre nouvelle mettra son honneur à seconder les projets du cabinet et à réaliser un plan mûri par les consciencieuses études de plusieurs années. C'est une partie du mandat que lui ont donné les électeurs, et si les députés ont promis à leurs commettans de défendre les intérêts des localités qui les ont élus, ils ne se sont pas engagés à leur subordonner les intérêts généraux de la France. Dans ces sortes de questions, le gouvernement est impartial; et comme il voit de plus haut, on doit presque toujours supposer qu'il voit mieux.

En ouvrant, il y a peu de jours, le premier parlement de son règne, la reine d'Angleterre a prononcé un discours insignifiant et peu étendu, qui ne devait pas provoquer au début d'une session les discussions orageuses que s'est empressé de soulever, contre l'avis de tous les siens, un des chefs du parti radical, M. Wakley, représentant de la métropole. Le ministère ne demandait, en réponse au discours du trône, qu'une adresse sans couleur, écho des sentimens de la nation envers sa jeune souveraine, expression vague des espérances qui se rattachaient à son nom, un langage d'affection et de dévouement que tous les partis adoptassent aisément sans se compromettre, les uns sans approuver la politique du cabinet, les autres sans renoncer à leurs

principes de liberté plus large, et à leurs prétentions de réformes plus incisives. En un mot, le ministère voulait ajourner le combat, et ne pas introduire des divisions prématurées dans le faisceau de la majorité, assez faible, sur laquelle il lui était permis de compter. Ce calcul n'a pas réussi, et dès le premier jour l'impatience de M. Wakley a fait éclater entre les whigs et les radicaux une scission devenue inévitable depuis la mort de Guillaume IV. La position du ministère whig est, en effet, bien changée depuis cette époque. Sous le feu roi, il avait contre lui la cour, et même un peu le souverain, qui s'en était, un beau jour, très lestement débarrassé, et qui le subissait avec résignation plutôt qu'il ne lui donnait sa confiance. Maintenant, au contraire, la reine, sa cour, toutes les influences de choix ou de situation qui l'environnent, sont favorables à lord Melbourne et à ses collègues; ils ne soupçonnent pas de conspiration permanente, organisée et soutenue de haut contre leur existence ministérielle. Une confiance et une harmonie parfaites caractérisent toutes leurs relations avec le souverain, et les effets de cette faveur s'étendent fort loin jusque dans les rangs de la société tory, attachée à la royauté par principe et par habitude. Plus fort du côté de la cour, le ministère l'est donc aussi du côté de la chambre des communes, où il a moins besoin de l'appui des radicaux, certain de retrouver parmi les représentans des comtés et de l'intérêt agricole autant de voix qu'il en perdra sur les bancs de M. Hume, de M. Leader, de sir W. Molesworth, et des autres notabilités du parti radical.

C'est dans cette position nouvelle qu'un amendement très ambitieux de M. Wakley a trouvé le ministère Melbourne. Il s'agissait d'introduire dans l'adresse un paragraphe par lequel la chambre des communes aurait formellement demandé l'extension du droit électoral, le vote au scrutin secret, ce fameux *vote by ballot*, qui a fait les frais de tant d'immenses discours dans les innombrables banquets politiques de cette année, et enfin le rappel de l'acte septennal pour fixer désormais à trois ans la durée légale des parlemens. M. Wakley avait aussi parlé, dans son discours, de l'abolition des lois sur les céréales, question des villes manufacturières contre les campagnes, qui suffit à elle seule pour expliquer comment les candidats conservateurs ont triomphé dans la grande majorité des comtés d'Angleterre; mais son amendement ne contenait rien à ce sujet : c'eût été trop, même à ses yeux, de provoquer du même coup une révolution politique et une révolution économique. Il s'en est tenu à la première, qui a suffi pour faire éclater l'orage.

Le parti radical ayant ainsi jeté le gant, lord John Russell l'a relevé au nom du ministère et de tout le parti whig. On demandait à grands cris une nouvelle extension du droit électoral, c'est-à-dire une réforme du bill de réforme; on déclarait que le système actuel de la représentation était un véritable fléau pour le peuple; que cette représentation était d'ailleurs un mensonge, et que le peuple était plus soumis que jamais à l'influence corruptrice de l'aristocratie de naissance et de l'aristocratie d'argent. Lord John Russell a répondu,

sans nier la réalité des abus dont on se plaignait, que si le bill de réforme était toujours susceptible de recevoir des améliorations dans ses détails, il n'en était pas moins une mesure définitive, autant que les institutions humaines peuvent être regardées comme choses définitives. Mais dans sa pensée, dans celle de lord Grey et de lord Althorp, dans celle de la plupart des hommes d'état qui avaient voulu, fait ou accepté la réforme, c'était une mesure définitive et complète pour long-temps. Il ne se prêterait pas à refaire, tous les quatre ou cinq ans, une pareille expérience au gré de passions ou de théories impatientes, qui devançaient de beaucoup trop loin les progrès du pays et les changemens réels de la société. Lord John Russell a caractérisé d'une manière encore plus nette ces déclarations déjà si graves dans sa bouche. Il a dit que l'importance acquise dans la chambre des communes par les représentans des comtés, qui le sont en même temps de l'intérêt agricole, était au nombre des résultats prévus et désirés du bill de réforme, annonçant ainsi l'intention de ménager une classe influente, et d'y recruter des alliés.

Tel est le langage que lord John Russell a tenu deux jours de suite, la seconde fois en réponse aux violentes attaques de M. Leader, qui s'est constitué le défenseur officiel des mécontens canadiens contre les résolutions adoptées par le gouvernement anglais. Souvent applaudi par les tories, ce langage a été reçu par les radicaux comme une déclaration de guerre, ou du moins comme le symptôme d'une éclatante rupture, et le prix d'une coalition, dont ils font les frais, entre le ministère et la partie flottante des conservateurs. L'irritation qu'il a produite, contenue dans l'enceinte de la chambre, n'en a fait que plus vivement explosion au dehors, dans une de ces réunions populaires où les membres radicaux des communes deviennent, bon gré mal gré, solidaires des extravagances débitées par quelques tribuns de bas étage. M. O'Connell, évidemment fort embarrassé, et qui est en ce moment même obligé de se défendre contre M. Crawford d'une accusation de ministérialisme, a cru devoir déclarer qu'il n'était plus whig-radical, mais radical dans toute la force du terme, purement et simplement. Après tout, il est douteux que les choses aillent plus loin de quelque temps; le parti radical n'est pas assez fort pour essayer de marcher seul dans sa voie, et le ministère peut encore compter sur son assistance dans plusieurs questions où les tories ne sont pas disposés à se rendre sans combat. Mais le ministère whig n'en a pas moins repris sa véritable place à la tête des affaires, tandis que depuis deux ans il paraissait à la suite d'une opinion qui le dominait, le protégeait, et le lui faisait sentir. C'est de la chambre des lords qu'il dépend de hâter la décomposition entière de l'ancienne majorité réformiste. Les concessions qu'elle fera sur les questions relatives à l'Irlande contribueront de plus en plus à détacher le cabinet des radicaux dans la chambre des communes, parce qu'il n'aura plus besoin d'emprunter leurs menaces et leurs théories révolutionnaires pour réduire l'opiniâtre résistance de la pairie. Du reste, le parti tory se ferait une grande illusion, s'il se croyait près de

ressaisir le pouvoir à la faveur des divisions de ses adversaires. Ce qu'il prend volontiers pour une réaction du peuple anglais vers lui, n'est que le désir de s'arrêter quelque temps sur le terrain conquis par la réforme, en demeurant sous la bannière des chefs qui ont accompli la conquête, c'est-à-dire qu'en ce moment le peuple anglais considère certainement la réforme comme une mesure définitive pour de longues années, et c'est là qu'est la force du ministère; mais le peuple anglais veut en même temps une entière sécurité pour la conservation de ce qui lui est acquis, et avec sir R. Peel pour premier ministre, il ne croirait pas l'avoir.

Pendant que la reine d'Angleterre ouvrait son parlement, la reine régente d'Espagne ouvrait aussi la nouvelle législature espagnole, formée d'après la constitution de 1837 et composée de deux chambres. Son ministère lui a fait tenir, en cette occasion, un langage raisonnable, conciliant et modeste, qui répond bien à la situation des choses et au caractère des derniers évènemens. Pas d'exagération dans les promesses, plus de sincérité dans les aveux et moins de jactance que de coutume, de bonnes intentions et des vues libérales sans charlatanisme, une juste confiance dans l'avenir, des expressions convenables sur le différend avec la Sardaigne et sur les rapports avec les puissances qui n'ont pas reconnu la reine Isabelle II, justice entière rendue à la France et à l'Angleterre pour l'exécution du traité de la quadruple alliance, tels sont les principaux traits qui distinguent ce discours. Le ministère s'y est complètement effacé, bien que ses efforts aient eu autant de succès que le comportaient les circonstances, et qu'ils aient au moins arrêté la dissolution universelle dont semblaient menacés tous les élémens de la force sociale.

Quelques esprits faciles à effrayer craignent que les deux chambres soutenues par la reine, le général Espartero et le baron de Meer, ne se laissent entraîner par les *modérés*, qui s'y trouvent en grand nombre, dans une réaction violente contre les personnes et les choses de ces deux dernières années. On évoque le fantôme du statut royal; on prête aux hommes d'état qui ont gouverné l'Espagne sous son empire, des ressentimens et des pensées de vengeances qui se préparent à éclater dès que le pouvoir sera revenu entre leurs mains, et les sanglantes exécutions de Miranda et de Pampelune sont citées comme le prélude de ce mouvement réactionnaire. Nous croyons ces craintes mal fondées. Le parti qu'on a voulu flétrir et rendre odieux en lui donnant le nom d'*estatutiste*, ce parti modéré qui réunit le plus de talens, d'élévation et de lumières, ne songe pas à revenir sur le passé : il a pleinement accepté la constitution de 1837, qui réalise, à peu de chose près, ses désirs et ses vues, et dont la première application a eu pour résultat de lui rendre son influence légitime dans le gouvernement de sa patrie. Les mesures adoptées par le comte de Luchana pour rétablir et venger, par d'éclatans exemples, la discipline des armées espagnoles, sont sévères; mais la politique n'y est pour rien, et le châtiment, quelque rigoureux qu'il soit, d'assassinats horribles, n'est pas plus de la réaction

anti-libérale que ces assassinats eux-mêmes n'étaient du progrès ou du libéralisme. Il ne faut pas confondre deux ordres de faits entièrement différens et mêler des questions de doctrines politiques avec des questions de subordination militaire. Ce ne sont pas d'ailleurs les corps d'armée où l'esprit d'indiscipline et de licence s'est donné libre carrière qui ont remporté le plus de victoires sur les carlistes. Il est tout aussi injuste d'accuser la conduite du baron de Meer à Barcelone, quoique plusieurs députés de la Catalogne, qui ne siégent point dans la nouvelle chambre, l'aient violemment attaquée à la fin de la dernière session. Le baron de Meer, appelé à Barcelone pour y rétablir l'ordre, cruellement troublé par des révoltes sans cesse renaissantes, y a déployé l'énergie que la grande majorité des citoyens paisibles attendait de lui, et, dans les circonstances extraordinaires où se trouve l'Espagne, il a usé des pouvoirs extraordinaires que toutes les corporations de cette ville le suppliaient d'exercer pour son salut. Ce n'est pas là non plus de la réaction; c'est de la légitime défense; c'est la condition, toujours la même, des temps de révolution et de guerre civile, où la société, affaiblie par tant de causes, se garantit comme elle le peut contre les égaremens et les aveugles fureurs qu'enfante une lutte désespérée.

Ce serait un grand malheur pour l'Espagne, si les forces de l'opinion libérale, actuellement réunies, en apparence au moins, sous le drapeau de la constitutiou de 1837, se divisaient de nouveau. Don Carlos, que le gouvernement de la reine n'a pas encore le droit de déclarer définitivement vaincu, et qui est bien loin de s'avouer tel, y retrouverait aussitôt les chances de supériorité qui lui échappent. L'expérience qu'on a faite depuis deux ans des résultats de l'élan révolutionnaire, a trop clairement démontré que le prétendant n'avait rien à en craindre, et que les moyens ordinaires d'un gouvernement régulier, s'ils étaient bien dirigés, offraient encore à la cause constitutionnelle la perspective d'une lutte moins désavantageuse.

La question d'Espagne n'a point été soulevée dans la discussion de l'adresse du parlement anglais. A peine quelques mots sans le moindre retentissement prononcés à la chambre des communes sur ce sujet par un orateur obscur, et que le ministère a laissé tomber sans y faire attention! Est-ce indifférence de l'opinion publique? Est-ce confiance dans le succès définitif de la jeune reine sans secours étranger? nous ne le croyons pas. Ou bien ne serait-ce pas entre tous les partis un accord tacite pour masquer, d'un côté, la retraite de l'Angleterre à Madrid sur la question politique, et, de l'autre, l'occupation, de jour en jour plus sérieuse, du Passage par les forces anglaises, sous le drapeau anglais? On dit que M. Villiers, ambassadeur d'Angleterre en Espagne, vient d'obtenir de sa cour un congé; mais elle lui confère en même temps un honneur qui prouve combien sa conduite est toujours appréciée, malgré le peu de succès du parti avec lequel il avait contracté de si étroites liaisons.

Les derniers échecs du prétendant ont fait de nouveau répandre le bruit

de négociations entamées entre les grandes puissances pour mettre un terme à la guerre civile d'Espagne, par un arrangement qui aurait pour base principale le mariage de la jeune reine avec le fils aîné de don Carlos. Que ce projet ait existé et qu'il puisse reprendre faveur auprès de certains cabinets, c'est ce dont on ne saurait douter. Mais il est d'une exécution impossible; et sans le concours de la France, qui se chargerait d'en imposer l'acceptation aux parties belligérantes? Ce qui ressort le plus clairement de toute la politique du gouvernement français envers l'Espagne, c'est l'invariable détermination de ne pas mêler le drapeau français dans la querelle, tout en rendant néanmois assez de services à la cause de la reine pour mettre hors de doute l'attachement qu'on lui porte; mais on n'ira point au-delà. On ne veut pas avoir la lourde responsabilité de l'avenir de l'Espagne, en épousant telle ou telle combinaison d'hommes ou de choses, qu'il faudrait ensuite soutenir d'une manière efficace. Et, pour tout dire, on est parvenu, servi par des évènemens inespérés, à faire entièrement abandonner cette question par l'opinion publique, qui jamais n'a été convenablement dirigée sur ce grand intérêt, commun à la révolution et à la dynastie de juillet.

Le gouvernement portugais a enfin surmonté les obstacles qui s'opposaient depuis si long-temps à la formation d'un nouveau ministère, et deux des généraux qui ont vaincu l'insurrection chartiste sont entrés dans le cabinet. Ce sont MM. de Sa da Bandeira, en qualité de président du conseil, ministre des affaires étrangères, et le baron de Bomfim, en qualité de ministre de la marine, chargé par intérim du portefeuille de la guerre. On aurait désiré que le vicomte Das Antas acceptât ce département, qui n'est pas encore rempli; mais il a voulu s'en tenir au titre d'inspecteur-général de l'armée, pour se livrer entièrement à la réorganisation des forces nationales, qui ont cruellement souffert des derniers troubles et de la pénurie du trésor. La composition de ce ministère est de nature à rétablir entre les cortès constituantes et la cour une harmonie qui n'existait plus, et que le malheureux état du Portugal rend plus nécessaire que jamais. Dans le premier mouvement d'irritation qui avait suivi la résistance de la reine aux propositions de son ministère contre les officiers et généraux révoltés, au moment même où succombait la cause chartiste, les cortès, dominées par l'influence des clubs et d'une partie de la garde nationale, avaient refusé au pouvoir royal toute intervention dans la constitution du sénat. Le sénat devait émaner directement des colléges électoraux, et la législature devait se composer de deux corps purement électifs. A la suite de ce vote, une scission s'était opérée dans le sein des cortès, et plusieurs membres avaient cessé de prendre part aux opérations de l'assemblée, qui, effectivement, était sortie par là de la voie dans laquelle elle avait marché jusqu'alors. Déjà le ministère de M. de Castro avait cessé d'exister; sa démission était donnée, et il n'attendait pour se retirer que la nomination de ses successeurs. Mais la décision des cortès à l'égard du sénat devint un grand obstacle. Les personnages politiques appelés à former le noyau d'une nouvelle administration

refusaient de subir cette loi, que la couronne elle-même trouvait bien dure, et qui était bien plutôt un acte de représailles qu'une affaire de principes constitutionnels. On chercha donc à faire revenir les cortès sur une décision d'entraînement, et il paraît que l'on y a réussi. Un article du journal officiel signala l'espèce de violence sous l'impression de laquelle l'assemblée avait voté la disposition relative au sénat, la présence de gardes nationaux armés dans les galeries et les couloirs de la salle, et même les menaces qui avaient été proférées. Quoique cet article ait provoqué une discussion assez vive et des accusations fort aigres contre M. Manoel de Castro Pereira, ex-ministre des affaires étrangères, soupçonné d'en être l'auteur, on a cependant trouvé moyen de réparer la faute qu'il indiquait, et, par une nouvelle décision, les cortès ont accordé à la couronne le droit de choisir les sénateurs sur une triple liste de candidats présentés par les colléges électoraux, ce qui est, comme l'on sait, la combinaison adoptée en Espagne. Un des points fondamentaux de la constitution se trouve ainsi ramené à des conditions plus monarchiques.

L'heureux rétablissement de la bonne intelligence entre la cour et l'assemblée a été célébré par un dîner auquel les circonstances ont donné l'importance d'un évènement politique. Les ministres, le vicomte Das Antas, les principaux membres des cortès, le vicomte de Reguengo, qui a joué un rôle si éminent dans les mesures adoptées pour défendre Lisbonne contre les maréchaux insurgés, en un mot tous les chefs du parti constitutionnel, se sont trouvés réunis autour de la table royale, et le prince Ferdinand semble chercher à s'identifier plus complètement avec la société portugaise. Le ministère lui-même est composé d'hommes honorables qui doivent inspirer à la cour une entière confiance. Leur énergie et leur résolution dans la dernière crise peuvent aussi rassurer le parti libéral sur leurs intentions; mais la tranquillité du Portugal dépend toujours de l'Angleterre et de son attitude envers un gouvernement qui, après tout, ne lui est pas hostile, bien que les nouvelles institutions irrévocablement acquises au peuple portugais ne permettent plus au cabinet de Saint-James d'exercer sur ses destinées une influence aussi exclusive et aussi prépondérante que par le passé.

Le Hanovre et son roi continuent à fixer l'attention de l'Allemagne. On se demande quel sera le dénouement de cette crise, si le peuple hanovrien se soumettra paisiblement aux caprices de son nouveau souverain, s'il essaiera de résister, et comment se manifestera sa résistance. De tous les états constitutionnels allemands, celui qui porte le plus vif intérêt à la question est l'état de Hesse-Cassel, qui se croit menacé du même sort que le Hanovre, et sous le même prétexte, si le roi Ernest-Auguste réussit à faire prévaloir ses vues, ce qui est assez probable. Jusqu'ici du moins, le pays est demeuré très calme, et le seul symptôme d'agitation et de résistance qui se soit montré est la protestation de sept professeurs de l'université de Gœttingue, qui ont déclaré ne vouloir prendre aucune part à l'élection d'un député autrement que d'après la constitution de 1833. Le roi a pour lui l'armée, dont il a cherché,

dès le premier jour de son arrivée dans le royaume, à gagner l'affection, une aristocratie puissante, des états provinciaux où elle domine, et qu'il flatte du rétablissement de leurs anciens priviléges; il a pour lui enfin l'inertie et l'indifférence des masses, au sein desquelles n'avait pas eu le temps de pénétrer l'intelligence des principes constitutionnels. Ce qu'on ne s'explique pas, c'est que les anciens ministres, qui avaient donné leur démission, consentent maintenant non-seulement à garder leurs portefeuilles, mais à reconnaître la suprématie officielle du titre accordé et confirmé à M. de Scheele. Dans la nouvelle organisation du ministère hanovrien que le roi vient de décréter, un ministre d'état et de cabinet concentre sur lui seul toute l'importance politique; ses rapports immédiats avec le souverain, l'étendue de ses pouvoirs, le nombre de ses attributions, tout contribue à le placer bien au-dessus des autres chefs de départemens ministériels, qui ne sont guère auprès de lui que de simples directeurs. C'est beaucoup plus qu'un président du conseil; c'est un chancelier de cour et d'état, comme le fut le prince de Hardenberg, et comme l'est aujourd'hui le prince de Metternich. Le réglement des positions respectives rappelle aussi ce que M. d'Armansperg avait établi en Grèce pour lui-même après la majorité du roi Othon.

Peu de jours avant la promulgation des ordonnances qui abolissent la constitution de 1833 et consomment le coup d'état du 5 juillet, le roi de Hanovre avait, sous prétexte d'alléger le service, renforcé de quelques centaines d'hommes la garnison de sa capitale. Mais il paraît maintenant tout-à-fait rassuré sur les suites de sa détermination, car il est allé chercher assez loin les plaisirs de la chasse, en traversant une partie de son royaume. La veille de son départ de Hanovre, il avait reçu en grande pompe, et avec une solennité qui visait à l'effet politique, les députations des états provinciaux, auxquelles il a tenu plusieurs discours et fait de brillantes promesses. C'est en eux seuls qu'il veut reconnaître la vraie, l'antique et traditionnelle représentation du pays, telle que l'ont connue ses pères; et son peuple doit lui savoir beaucoup de gré qu'avec ces sentimens il n'ait pas convoqué les états de 1814.

L'empereur Nicolas a terminé, le 7 novembre, son aventureuse excursion dans les provinces méridionales de son vaste empire. Sebastopol, Kertsch, Anapa, Redut-Kalé, Achalzick, Erivan, Tiflis, Stawropol, Tscherskask, Woronesch et Moscou, telles sont les principales étapes de ce voyage, que l'empereur a fait avec une incroyable rapidité. Dix-sept jours après son arrivée à Tiflis, à l'extrémité méridionale des provinces asiatiques de la Russie, il rejoignait l'impératrice à Moscou, au centre du vieil empire russe. Il avait cotoyé le rivage occidental de la mer Noire, traversé les immenses territoires conquis sur l'Arménie et la Perse, longé le versant oriental du Caucase et franchi plusieurs de ses ramifications, fait reconnaître à Tscherskask le prince Cesarewistch pour hetman des Cosaques du Don. C'était en quelque sorte une nouvelle prise de possession de ces précieuses conquêtes, car aucun empereur russe n'était allé jusqu'à Tiflis, et, pour la première

fois, ces nations diverses de langue, d'origine et de religion, ont vu le souverain que leur a donné la fortune de la guerre. L'empereur a été heureux; il a fait des inspections et des revues; il a visité les établissemens militaires qu'un gouvernement militaire commence toujours par instituer en pays conquis, des casernes, des forteresses, des arsenaux. En parcourant à cheval, dans toute sa longueur, l'épine dorsale d'une des chaînes du Caucase, il a pu voir de loin et mesurer de l'œil ces vallées profondes où l'indépendance des Circassiens brave les efforts de ses armées. Mais il n'en est pas revenu découragé ni prêt à renoncer à son entreprise. Ce n'est ni dans son caractère ni dans la nature des choses, et l'on peut être certain qu'il veut maintenant plus que jamais, et qu'il veut à tout prix se rendre maître de l'étroite bande de terrain qui sépare le littoral de la mer Noire d'avec les provinces transcaucasiennes.

La population de ces vastes contrées n'est, du reste, en proportion ni avec leur superficie, ni avec leurs ressources. D'après les calculs les plus favorables, elle ne saurait être évaluée, dans les provinces entièrement soumises à la Russie, à plus de huit cent soixante-quatre mille individus mâles. Mais les progrès de la civilisation, même sous l'influence du sabre moscovite, lui ouvrent la perspective d'un immense développement. Le voyage de l'empereur n'aura pas été stérile sous ce rapport. En frappant l'imagination des peuples, il aura imprimé un vigoureux essor aux mesures d'une administration qui ne connaît guère d'obstacles, parce qu'elle ne compte jamais avec les droits, les répugnances, ou les préventions du sujet.

On n'a, jusqu'à présent, sur le voyage de l'empereur dans les provinces transcaucasiennes, que des détails sémi-officiels puisés à des sources fort suspectes. Ainsi, on le savait d'avance, le prince a été accueilli partout, comme tous les princes, avec le plus vif enthousiasme, et les merveilles semblaient naître sous ses pas. Si l'empereur avait eu, parmi les officiers de sa suite, un correspondant du *Times* ou du *Morning-Chronicle*, il y aurait sans doute, d'après leurs récits, beaucoup à rabattre de ces admirations. Mais il en resterait toujours assez pour donner une grande idée de la puissance russe, de la carrière dans laquelle s'exerce son action, et des élémens qu'elle possède pour s'accroître encore. Quoiqu'elle sache faire parler d'elle, il n'en est pas moins vrai que fort souvent l'Europe ignore tous les développemens qu'elle acquiert, grace à une persévérance, à un esprit de suite, à une vigueur d'exécution qui tient à son organisation intime. Sans rien envier à la Russie, nous souhaitons, pour notre part, que la France ne perde pas son exemple de vue, et que notre gouvernement apporte, dans la belle et féconde question d'Alger, l'énergie, l'intelligence et la persistance de volonté qui ont, en moins d'un siècle, valu aux successeurs de Pierre-le-Grand l'empire de la mer Noire, de la mer d'Azof et de la mer Caspienne. N'oublions pas, nous, que celui de la Méditerranée doit nous appartenir!

— Les quatre candidats qui se présentaient pour recueillir l'héritage de Champollion au Collége de France ont été écartés à différens titres, et la chaire d'archéologie est confiée par voie d'échange à l'un des professeurs chargés de l'élection. M. Letronne, collaborateur de Champollion dans le précis du système hiéroglyphique, consent à continuer l'enseignement de son illustre ami. Toutefois, nous devons ajouter que la chaire créée pour Champollion ne sera pas maintenue dans sa spécialité primitive. Le Collége de France ne veut plus entendre parler de la langue égyptienne, ni de ses rapports avec les vieilles écritures de l'Égypte. Il raie du programme de son enseignement les hiéroglyphes et l'idiome copte, qui nous en promet la clé. Chose étrange! un seul des professeurs du Collége de France s'est occupé jadis sérieusement de l'idiome copte; M. Étienne Quatremère a écrit l'histoire de cet idiome, qui était, nous dit-il, la langue vulgaire de l'Égypte dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, lorsque le culte égyptien et l'usage des caractères hiéroglyphiques étaient encore en pleine vigueur. Il a même rédigé un dictionnaire de cet idiome fort riche et fort étendu. Et cependant M. Étienne Quatremère a soutenu que la langue copte n'est absolument bonne à rien! Il est vrai que M. Étienne Quatremère, à qui son dictionnaire de la langue copte a valu un fauteuil à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, n'a jamais rien tiré de cet idiome; il est vrai que, depuis trente ans, il n'a rien su tirer des langues syriaque et chaldaïque, qui sans doute sont appelées à jouer dans l'explication des écritures assyriennes et babyloniennes le même rôle que la langue copte dans l'explication des écritures hiéroglyphiques. Faudra-t-il donc croire que les langues syriaque et chaldaïque sont parfaitement inutiles? M. Étienne Quatremère semble vouloir nous amener à cette conclusion, car il a soutenu chaleureusement la candidature de M. Lajard, qui, sans savoir un mot de syriaque ni de chaldéen, a fait chez les Babyloniens et les Assyriens des découvertes merveilleuses!

La langue égyptienne repoussée d'une part dans la personne de M. Dujardin, les origines nationales étant écartées dans la personne de M. Guérard, il ne restait plus que MM. Lajard et Lenormant. MM. Etienne Quatremère et Eugène Burnouf ont paru ajouter une foi entière aux découvertes de M. Lajard; MM. Silvestre de Sacy et Letronne ont témoigné sur ce point des doutes nombreux. Enfin, un des professeurs du Collége de France s'est rappelé fort à propos l'huître et les plaideurs de La Fontaine. Pour terminer le procès, il s'est adjugé la chaire de Champollion, et les candidats désappointés n'ont plus qu'à échanger entre eux des complimens de condoléance. Assurément, le tour est original; mais nous voyons avec peine une réunion d'hommes éclairés répudier des études qui ont pris naissance chez nous, et qui ont fait peut-être quelque honneur à la France.

Disons que, dans cette affaire, le ministre de l'instruction publique seul a senti ce que demandait l'intérêt de la science. M. de Salvandy, appréciant toute l'importance de l'enseignement pour lequel a été créée la chaire d'archéologie du Collége de France, a proposé aux professeurs de maintenir dans cette chaire une large partie de l'enseignement qu'avait annoncé M. Champollion, en instituant, si la chose était reconnue nécessaire, une chaire nouvelle pour l'enseignement de l'archéologie générale, ou plutôt de toute branche importante de l'archéologie autre que l'archéologie égyptienne.

L'esprit éclairé du ministre comprend, en effet, qu'avec les riches musées égyptiens pour lesquels le gouvernement a jusqu'à ce jour employé des sommes considérables, une chaire d'archéologie égyptienne, comme l'entendait Champollion, est un complément indispensable. Si le Collége de France n'a pas cru devoir accepter l'offre qui lui était faite, nous n'en devons pas moins des éloges à M. de Salvandy, qui dans cette occasion a protégé de tout son pouvoir les vrais intérêts de la science, et cherché à prévenir, autant qu'il le pouvait, une décision funeste aux études qui ont l'Egypte pour objet.

— M. Lerminier ouvrira son cours au Collége de France mardi 5 décembre à deux heures moins un quart. Il continuera à la même heure, les mardi et samedi de chaque semaine. Il exposera les *origines du droit international moderne pendant le moyen-âge.*

— Nous avons promis de revenir sur le nouvel ouvrage de M. Didier, *Une Année en Espagne* (1), qui, mieux que *Rome souterraine*, peut faire apprécier, dans l'auteur, le talent pittoresque uni à l'intelligence élevée de l'histoire. Depuis long-temps, l'Espagne n'a été le sujet d'un livre mieux fait, sous le double rapport de la forme et du fond. Dans sa préface, M. Didier explique, avec modestie, le but de son livre; c'est avant tout, dit-il, une œuvre de renseignemens qu'il a voulu faire. Sans doute son travail, ainsi restreint, a pu perdre en attrait pour les amateurs de la rhétorique oiseuse et des prophéties hasardées, mais sa valeur s'est augmentée certainement aux yeux des lecteurs moins frivoles. Ceux qui désirent arriver par la connaissance des mœurs à l'interprétation des faits historiques, consulteront avec fruit cette relation. M. Didier ne perd pas une occasion d'expliquer la situation politique de l'Espagne par son état moral. La partie la plus étendue de son livre est consacrée à une étude, ainsi comprise, de la révolution espagnole et de la guerre civile. Nous avons remarqué dans cette partie une biographie de Mina pleine d'intérêt, le récit d'une émeute militaire à Madrid, et de piquantes esquisses des orateurs et des généraux de l'Espagne. Il y a aussi, dans un chapitre sur la bureaucratie espagnole, des réflexions très justes et une noble indignation qui s'exprime avec éloquence. Comme tableaux animés et vivans, nous citerons la foire de Mairena, la description de Tolède, la route de Saragosse à Madrid. Mais ce qu'on lira sans doute avec le plus d'intérêt, ce sont les révélations que contient le dernier chapitre, sur la vie privée de la reine Christine et sur le mépris où est tombée la vieille étiquette espagnole. Nous ne saurions cependant approuver complètement, à cet égard, la franchise du narrateur. Il a eu le tort, selon nous, de confondre les conditions du récit de voyages et de la relation historique. En traçant le tableau de la décadence d'une grande monarchie, il s'est trop peu souvenu qu'il racontait les mœurs de personnes vivantes, et qu'il discutait des faits contemporains. Il a fait de l'histoire, en un mot, et s'est interdit scrupuleusement les réticences. En cela, il s'est trompé, nous le croyons; ce n'était pas le cas d'aborder la tâche de Suétone, et d'imiter son énergie familière. L'erreur de M. Didier a d'ailleurs, nous le savons, un motif respectable, et il a pu croire que la pureté

(1) 2 vol. in-8o, chez Dumont, au Palais-Royal.

de l'enseignement ferait pardonner la trivialité du récit. Quoi qu'il en soit, la date de la publication de ces notes motive suffisamment notre blâme, et la critique pourra toujours justement reprocher à l'auteur d'*Une Année en Espagne*, d'avoir été sincère et véridique avant le temps.

M. Didier rappelle en finissant cette pensée de Vico : « Que l'humanité procède par voie de succession, jamais par saccades. » — « C'est ainsi qu'a procédé, ajoute-t-il, la révolution espagnole depuis 1830, et l'on doit remarquer que, malgré les mauvais vouloirs et les obstacles, malgré l'impéritie des chefs et les fautes de tout le monde, elle n'a pas fait, depuis qu'elle est en route, un seul pas rétrograde. » Le livre de M. Didier se résume tout entier dans ce peu de mots. Il a dû à cette conviction de pouvoir embrasser les détails et l'ensemble d'un tableau affligeant sans reculer un instant devant cette tâche pénible. La vue la plus large des hommes et des choses est, en effet, la plus consolante; aux scènes les plus triviales ou les plus hideuses de l'histoire, elle donne, pour fond majestueux et calme l'éternel mouvement des idées. Une observation moins étendue de la réalité eût provoqué plus d'une fois dans le voyageur le découragement, la colère ou le mépris. Nous apprécions donc complètement la manière de voir de M. Didier; son travail, autrement compris, eût certainement manqué d'élévation et de sérénité.

La phrase de M. Didier ne manque pas de nombre ni d'éclat. Le caractère distinctif de son style est le sérieux. Dans les parties les plus familières de son œuvre, ce caractère ne se dément pas. Quelquefois même cette gravité continue dégénère en tension et en monotonie. Toutefois *Une Année en Espagne* est moins reprochable à cet égard que *Rome Souterraine*, où de très belles pages péchaient par l'exagération.

Au surplus, ce qu'il nous importe surtout de constater en finissant, c'est la valeur de ce livre, comme recueil de faits et de renseignemens sur l'état moral de l'Espagne. C'est à ce titre qu'il mérite surtout de réussir. L'étude des mœurs mène directement à la connaissance des hommes, à l'intelligence de l'histoire. Cette étude a été trop négligée jusqu'à ce jour dans les travaux auxquels la révolution espagnole a servi de sujet. La critique doit donc tous ses encouragemens aux œuvres qui, comme celle de M. Didier, peuvent nous ramener à une étude plus sérieuse et à une plus grande clairvoyance des évènemens.

— M. Grandville vient de terminer la tâche difficile qu'il avait entreprise; dans les spirituelles compositions qu'il a dessinées pour les *Fables de La Fontaine* (1), il a su concilier heureusement la vérité des modèles et l'expression des caractères humains figurés par les personnages du fabuliste. Ce système d'interprétation poursuivi avec une finesse, une originalité constantes, assure à cette publication un succès durable. L'exécution des gravures et l'élégance du texte ne laissent d'ailleurs rien à désirer.

(1) 2 vol. in-8o, H. Fournier aîné, rue de Seine, 16.

F. BULOZ.

LA
DERNIÈRE ALDINI.

SECONDE PARTIE.[1]

Il ne s'agit pas, mes amis, continua le bon Lélio, de vous raconter toutes les vicissitudes par lesquelles je passai des grèves de Chioggia aux planches des premiers théâtres de l'Italie, et du métier de pêcheur à l'emploi de *primo tenore;* ce fut l'ouvrage de quelques années, et ma réputation grandit rapidement dès que le premier pas fut fait dans la carrière. Si jusque-là les circonstances furent souvent rebelles, mon facile caractère sut en tirer le meilleur parti possible, et je puis dire que mes grands succès et mes beaux jours ne furent pas payés trop cher.

Dix ans après mon départ de Venise, j'étais à Naples, et je jouaïs Roméo sur le théâtre de Saint-Charles. Le roi Murat et son brillant état-major, et toutes les beautés vaniteuses ou vénales de l'Italie étaient là. Je ne me piquais pas d'être un patriote bien éclairé; mais je ne partageais pas l'engouement de cette époque pour la domination étrangère. Je ne me retournais pas vers un passé plus avilissant encore; je me nourrissais de ces premiers élémens du carbonarisme,

(1) Voyez la livraison du 1er décembre.

qui fermentaient dès-lors, sans forme et sans nom, de la Prusse à la Sicile.

Mon héroïsme était naïf et brûlant, comme le sont les religions à leur aurore. Je portais dans tout ce que je faisais, et principalement dans l'exercice de mon art, le sentiment de fierté railleuse et d'indépendance démocratique dont je m'inspirais chaque jour dans les clubs et dans les pamphlets clandestins. Les *Amis de la vérité*, les *Amis de la lumière*, les *Amis de la liberté*, telles étaient les dénominations sous lesquelles se groupaient les sympathies libérales; et jusque dans les rangs de l'armée française, aux côtés même des chefs conquérans, nous avions des affiliés, enfans de votre grande révolution, qui, dans le secret de leur ame, se promettaient de laver la tache du 18 brumaire.

J'aimais ce rôle de Roméo, parce que j'y pouvais exprimer des sentimens de lutte guerrière et de haine chevaleresque. Lorsque mon auditoire, à demi français, battait des mains à mes élans dramatiques, je me sentais vengé de notre abaissement national; car c'était à leur propre malédiction, au souhait et à la menace de leur propre mort, que ces vainqueurs applaudissaient à leur insu.

Un soir, au milieu d'un de mes plus beaux momens, et lorsque la salle semblait prête à crouler sous l'explosion de l'enthousiasme général, mes regards rencontrèrent, dans une loge d'avant-scène tout-à-fait appuyée sur le théâtre, une figure impassible dont l'aspect me glaça subitement. Vous ne savez pas, vous autres, quelles mystérieuses influences gouvernent l'inspiration du comédien, comme l'expression de certains visages le préoccupe, et stimule ou enchaîne son audace. Quant à moi, du moins, je ne sais pas me défendre d'une immédiate sympathie avec mon public, soit pour m'exalter, si je le trouve récalcitrant, et le dominer par la colère, soit pour me fondre avec lui dans un contact électrique et retremper ma sensibilité à l'effusion de la sienne. Mais certains regards, certaines paroles, dites près de moi à la dérobée, m'ont quelquefois troublé intérieurement, au point qu'il m'a fallu tout l'effort de ma volonté pour en combattre l'effet.

La figure qui me frappait en cet instant était d'une beauté vraiment idéale; c'était incontestablement la plus belle femme qu'il y eût dans toute la salle de San-Carlo. Cependant toute la salle rugissait et trépignait d'admiration, et elle seule, la reine de cette soirée, semblait m'étudier froidement, et apercevoir en moi des défauts inappréciables à l'œil du vulgaire. C'était la muse du théâtre, c'était la sévère Melpomène en personne, avec son ovale régulier, son noir

sourcil, son large front, ses cheveux d'ébène, son grand œil brillant d'un sombre éclat sous un vaste orbite, et sa lèvre froide, dont le sourire n'adoucit jamais l'arc inflexible; tout cela cependant avec une admirable fleur de jeunesse et des formes riches de santé, de souplesse et d'élégance.

— Quelle est donc cette belle fille brune, à l'air si froid? demandai-je, dans l'entr'acte, au comte Nasi, qui m'avait pris en grande amitié et venait tous les soirs sur le théâtre pour causer avec moi.

— C'est la fille ou la nièce de la princesse Grimani, me répondit-il; je ne la connais pas, car elle sort de je ne sais quel couvent, et sa mère ou sa tante est elle-même étrangère à nos provinces. Tout ce que je puis vous dire, c'est que le prince Grimani l'aime comme sa fille, qu'il la dotera bien, et que c'est un des plus beaux partis de l'Italie; ce qui n'empêche pas que je ne me mettrai pas sur les rangs.

— Et pourquoi?

— Parce qu'on la dit insolente et vaine, infatuée de sa naissance, et d'un caractère altier. J'aime si peu les femmes de cette trempe, que je ne veux seulement pas regarder celle-là lorsque je la rencontre. On dit qu'elle sera la reine des bals de l'hiver prochain, et que sa beauté est merveilleuse. Je n'en sais rien, je n'en veux rien savoir. Je ne puis souffrir non plus le Grimani: c'est un vrai hidalgo de comédie, et s'il n'avait pas une belle fortune et une jeune femme qu'on dit aimable, je ne sais qui pourrait se résoudre à l'ennui de sa conversation, ou à la raideur glaciale de son hospitalité.

Pendant l'acte suivant, je regardai de temps en temps la loge d'avant-scène. Je n'étais plus préoccupé de l'idée que j'avais là des juges malveillans, puisque ces Grimani avaient l'habitude d'un maintien superbe, même avec les gens qu'ils estimaient être de leur classe. Je regardai la jeune fille avec l'impartialité d'un sculpteur ou d'un peintre, elle me parut encore plus belle qu'au premier aspect. Le vieux Grimani, qui était avec elle sur le devant de la loge, avait une assez belle tête austère et froide. Ce couple guindé me parut échanger quelques monosyllabes d'heure en heure, et, à la fin de l'opéra, il se leva lentement et sortit sans attendre le ballet.

Le lendemain je vis le vieillard et la jeune fille à la même place et dans la même attitude flegmatique; je ne les vis pas s'émouvoir une seule fois, et le prince Grimani dormit délicieusement pendant les derniers actes. La jeune personne me parut au contraire donner toute son attention au spectacle. Ses grands yeux étaient attachés sur moi comme ceux d'un spectre, et ce regard fixe, scrutateur et

profond, finit par m'être si gênant, que je l'évitai avec soin. Mais, comme si un mauvais sort eût été jeté sur moi, plus j'essayais d'en détourner mes yeux, plus ils s'obstinaient à rencontrer ceux de la magicienne. Il y eut, dans ce mystérieux magnétisme, quelque chose de si étrangement puissant, que j'en ressentis une terreur puérile, et que je craignis de ne pouvoir achever la pièce; jamais je n'avais éprouvé rien de semblable. Il y avait des instans où je m'imaginais reconnaître cette figure de marbre, et je me sentais prêt à lui adresser amicalement la parole. D'autres fois je croyais voir en elle mon ennemi, mon mauvais génie, et j'étais tenté de lui jeter de violens reproches.

La *seconda donna* vint ajouter à ce malaise vraiment maladif en me disant tout bas : Lélio, prends garde à toi, tu vas attraper la fièvre. Il y a là une femme qui te donnera l'*occhiata* (1).

J'avais cru fermement à l'occhiata pendant la plus longue moitié de ma vie. Je n'y croyais plus, mais l'amour du merveilleux, qu'on ne déloge pas aisément d'une tête italienne et surtout de celle d'un enfant du peuple, m'avait jeté dans les rêveries les plus exagérées du magnétisme animal. C'était l'époque où ces belles fantaisies étaient en pleine floraison par le monde. Hoffmann écrivait ses contes fantastiques, et le magnétisme était le pivot mystérieux sur lequel tournaient toutes les espérances de l'illuminisme. Soit que cette faiblesse se fût emparée de moi au point de me gouverner, soit qu'elle me surprit dans un moment où j'étais disposé à la maladie, je me sentis saisi de frissons, et je faillis m'évanouir en rentrant en scène. Ce misérable accablement fit enfin place à la colère, et, dans un moment où je m'approchais de l'avant-scène avec la Checchina (cette *seconda donna* qui m'avait signalé le mauvais œil), je lui dis, en lui désignant ma belle ennemie et de manière à n'être pas entendu par le public, ces mots parodiés d'une de nos plus belles tragédies :

Bella e stupida.

L'éclat de la colère monta au front de la signora. Elle fit un mouvement pour réveiller le prince Grimani qui dormait de toute son ame; puis elle s'arrêta tout d'un coup, comme si elle eût changé d'avis, et resta les yeux toujours attachés sur moi, mais avec une expression de vengeance et de menace qui semblait dire : *Tu t'en repentiras.*

Le comte Nasi s'approcha de moi comme je quittais le théâtre après la représentation : — Lélio, me dit-il, vous êtes amoureux de la Gri-

(1) Le regard du mauvais œil. C'est une superstition répandue dans toute l'Italie. A Naples, on porte des talismans en corail pour s'en préserver.

mani. — Suis-je donc ensorcelé? m'écriai-je, et d'où vient que je ne puis me débarrasser de cette apparition? — Et tu ne t'en débarrasseras pas de long-temps, pauvret, me dit la Checchina d'un air demi-naïf, demi-moqueur; cette Grimani, c'est le diable. Attends, ajouta-t-elle en me prenant le bras, je me connais en fièvre, et je gagerais..... *Corpo della Madona!* s'écria-t-elle en pâlissant, tu as une fièvre terrible, mon pauvre Lélio!

— On a toujours la fièvre quand on joue et quand on chante de manière à la donner aux autres, dit le comte; venez souper avec moi, Lélio.

Je refusai cette offre; j'étais malade en effet. Dans la nuit, j'eus une fièvre violente, et le lendemain je ne pus me lever. La Checchina vint s'installer à mon chevet, et ne me quitta pas tout le temps que je fus malade.

La Checchina était une fille de vingt ans, grande, forte, et d'une beauté un peu virile, quoique blanche et blonde. Elle était ma sœur et ma *parente*, c'est-à-dire qu'elle était de Chioggia comme moi. Comme moi, fille d'un pêcheur, elle avait long-temps employé sa force à battre, à coups de rames, les flots de l'Adriatique. Un amour sauvage de l'indépendance lui fit chercher dans la beauté de sa voix le moyen de s'assurer une profession libre et une vie nomade. Elle avait fui la maison paternelle et s'était mise à courir le monde à pied, chantant sur les places publiques. Le hasard me l'avait fait rencontrer à Milan, dans un hôtel garni où elle chantait devant la table d'hôtes. A son accent je l'avais reconnue pour une Chioggiote; je l'avais interrogée, je m'étais rappelé l'avoir vue enfant, mais je m'étais bien gardé de me faire connaître d'elle pour un *parent*, et surtout pour ce Daniele Gemello qui avait quitté le pays un peu brusquement, à la suite d'un duel malheureux. Ce duel avait coûté la vie à un pauvre diable et le repos de bien des nuits à son meurtrier.

Permettez-moi de glisser rapidement sur ce fait, et de ne pas évoquer un souvenir amer durant notre placide veillée. Il me suffira de dire à Zorzi que le duel à coups de couteau était encore en pleine vigueur à Chioggia dans ma jeunesse, et que toute la population servait de témoin. On se battait en plein jour, sur la place publique, et on vengeait une injure par l'épreuve des armes comme aux temps de la chevalerie. Le triste succès des miennes m'exila du pays, car le podestat n'était pas tolérant à cet égard, et les lois poursuivaient avec sévérité les restes de ces vieilles coutumes féroces. Ceci vous expliquera pourquoi j'avais toujours caché l'histoire de mes pre-

mières années, et pourquoi je courais le monde sous le nom de Lélio, faisant passer en secret de l'argent à ma famille, lui écrivant avec précaution, et ne lui révélant même pas quels étaient mes moyens d'existence, de crainte qu'en correspondant avec moi, elle ne s'attirât trop ouvertement l'inimitié des familles chioggiotes que la mort de mon agresseur avait plus ou moins aigries.

Mais comme un reste d'accent vénitien trahissait mon origine, je me donnais pour natif de Palestrina, et la Checchina avait pris l'habitude de m'appeler tour à tour son *pays*, son *cousin* et son *compère*.

Grace à mes soins et à ma recommandation, la Checchina acquit rapidement un très beau talent, et, à l'époque de ma vie dont je vous fais le récit, elle venait d'être engagée honorablement dans la troupe de San-Carlo.

C'était une étrange et excellente créature que cette Checchina : elle avait singulièrement gagné depuis le moment où je l'avais ramassée pour ainsi dire sur le pavé; mais il lui restait et il lui reste encore une certaine rusticité qu'elle ne perd pas toujours à point sur la scène, et qui fait d'elle la première actrice du monde dans les rôles de Zerlina. Dès-lors elle avait corrigé beaucoup de l'ampleur de ses gestes et de la brusquerie de son intonation; mais elle conservait encore assez pour être bien près du comique dans le pathétique. Cependant, comme elle avait de l'intelligence et de l'ame, elle s'élevait à une hauteur relative, dont le public ne pouvait pas lui savoir tout le gré qu'elle méritait. Les avis étaient partagés sur son compte, et un abbé disait qu'elle frisait le sublime et le bouffon de si près, qu'entre les deux il ne restait plus assez de place pour ses grands bras.

Par malheur, la Checchina avait un travers dont ne sont pas exempts du reste les plus grands artistes. Elle ne se plaisait qu'aux rôles qui lui étaient défavorables, et, méprisant ceux où elle pouvait déployer sa verve, sa franchise et son allégresse pétulante, elle voulait absolument produire de grands effets dans la tragédie. En véritable villageoise, elle était enivrée de la richesse du costume, et s'imaginait réellement être reine quand elle portait le diadème et le manteau. Sa grande taille bien découplée, son allure dégagée et quasi-martiale, faisaient d'elle une magnifique statue lorsqu'elle était immobile. Mais à chaque instant le geste exagéré trahissait la jeune barcarole; et quand je voulais l'avertir en scène de se modérer, je lui disais tout bas : *Per Dio, non vogar, non siamo qui sull' Adriatico.*

Si la Checchina avait été ma maîtresse, c'est ce qu'il vous importe peu de savoir, je présume; je puis affirmer seulement qu'elle ne

l'était point à l'époque dont je vous entretiens, et que je ne devais plus ses soins affectueux qu'à la bonté de son cœur et à la fidélité de sa reconnaissance; elle a toujours été pour moi une amie et une sœur dévouée, et s'exposa hardiment mainte fois à rompre avec ses amans les plus brillans, plutôt que de m'abandonner ou de me négliger, quand ma santé ou mes intérêts réclamaient son zèle ou son concours.

Elle s'installa donc au pied de mon lit, et ne me quitta pas qu'elle ne m'eût guéri. Son assiduité auprès de moi contrariait bien un peu le comte Nasi, qui pourtant était mon ami sincère, et se fiait à ma parole, mais qui m'avouait à moi-même ce qu'il appelait sa misérable faiblesse. Lorsque j'exhortais la Checchina à ménager les susceptibilités involontaires de cet excellent jeune homme: — Laisse donc, me disait-elle, ne vois-tu pas qu'il faut l'habituer à respecter mon indépendance? Crois-tu que, quand je serai sa femme, je consentirai à abandonner mes amis du théâtre et à m'occuper de ce que les gens du monde penseront de moi? N'en crois rien, Lélio, je veux rester libre et n'obéir jamais qu'à la voix de mon cœur. — Elle se persuadait assez gratuitement que le comte était bien déterminé à l'épouser; et à cet égard, elle avait, à un merveilleux degré, le don de se faire illusion sur la force des passions qu'elle inspirait: rien ne pouvait se comparer à sa confiance en face d'une promesse, si ce n'est sa philosophique insouciance et son détachement héroïque en face d'une déception.

Je souffris beaucoup, ma maladie faillit même prendre un caractère grave. Les médecins me trouvaient dans une disposition hypertrophique très prononcée, et les vives douleurs que je ressentais au cœur, l'affluence du sang vers cet organe, nécessitèrent de nombreuses saignées. Le reste de cette saison fut donc perdu pour moi, et, dès que je fus convalescent, j'allai prendre du repos et respirer un air doux au pied des Apennins, vers Cafaggiolo, dans une belle villa que le comte possédait à quelques lieues de Florence. Il me promit de venir m'y rejoindre avec la Checchina, aussitôt que les représentations pour lesquelles elle était engagée lui permettraient de quitter Naples.

Quelques jours de cette charmante solitude me remirent assez bien pour qu'il me fût permis d'essayer, tantôt à cheval et tantôt à pied, d'assez longues promenades à travers les gorges étroites et les ravines pittoresques qui forment comme un premier degré aux masses imposantes de l'Apennin. Dans mes rêveries, j'appelais cette région le

proscenium de la grande montagne, et j'aimais à y chercher quelque amphithéâtre de collines ou quelque terrasse naturelle bien disposée pour m'y livrer tout seul et loin des regards à des élans de déclamation lyrique, auxquels répondaient les sonores échos ou le bruit mystérieux des eaux murmurantes fuyant sous les rochers.

Un jour, je me trouvai sans m'en apercevoir vers la route de Florence. Elle traversait, comme un ruban éclatant de blancheur, des plaines verdoyantes, doucement ondulées, et semées de beaux jardins, de parcs touffus et d'élégantes villas. En cherchant à m'orienter, je m'arrêtai à la porte d'une de ces belles habitations. Cette porte se trouvait ouverte et laissait voir une allée de vieux arbres entrelacés mystérieusement. Sous cette voûte sombre et voluptueuse se promenait à pas lents une femme d'une taille élancée et d'une démarche si noble, que je m'arrêtai pour la contempler et la suivre des yeux le plus long-temps possible. Comme elle s'éloignait sans paraître disposée à se retourner, il me prit une irrésistible fantaisie de voir ses traits, et j'y succombai sans trop me soucier de faire une inconvenance et de m'attirer une mortification. Que sait-on? me disais-je, on trouve parfois dans notre doux pays des femmes si indulgentes! Et puis je me disais que ma figure était trop connue pour qu'il me fût possible d'être jamais pris pour un voleur. Enfin, je comptais sur cette curiosité qu'on éprouve généralement à voir de près les manières et les traits d'un artiste un peu renommé.

Je m'aventurai donc dans l'allée couverte, et marchant à grands pas, j'allais atteindre la promeneuse, lorsque je vis venir à sa rencontre un jeune homme mis à la dernière mode et d'une jolie figure fade, qui m'aperçut avant que j'eusse le temps de m'enfoncer sous le taillis. J'étais à trois pas du noble couple. Le jeune homme s'arrêta devant la dame, lui offrit son bras, et lui dit en me regardant d'un air aussi surpris que possible pour un homme parfaitement cravaté :

— Ma chère cousine, quel est donc cet homme qui vous suit?

La dame se retourna, et à sa vue j'éprouvai une émotion assez vive pour réveiller un instant mon mal. Mon cœur eut un tressaillement nerveux très aigu en reconnaissant la jeune personne qui me regardait si étrangement de sa loge d'avant-scène, lors de l'invasion de ma maladie, à Naples. Sa figure se colora légèrement, puis pâlit un peu. Mais aucun geste, aucune exclamation ne trahit son étonnement ou son indignation. Elle me toisa de la tête aux pieds avec un calme dédaigneux, et répondit avec un aplomb inconcevable :

— Je ne le connais pas.

Cette singulière assertion piqua ma curiosité. Il me sembla voir dans cette jeune fille un orgueil si bizarre et une dissimulation si consommée, que je me sentis entraîné tout d'un coup à risquer quelque folle aventure. Nous autres bohémiens, nous ne nous laissons pas beaucoup imposer par les usages du monde et par les lois de la convenance; nous n'avons pas grand'peur d'être repoussés de ces théâtres particuliers où le monde à son tour pose devant nous, et où nous sentons si bien la supériorité de l'artiste, car là personne ne sait nous rendre les vives émotions que nous savons donner. Les salons nous ennuient et nous glacent, en retour de la chaleur et de la vie que nous y portons. J'abordai donc fièrement mes nobles hôtes, fort peu soucieux de la manière dont ils m'accueilleraient, et résolu à m'introduire dans la maison sous le premier prétexte venu.

Je saluai gravement, et me donnai pour un accordeur d'instrumens qu'on avait envoyé chercher à Florence d'une maison de campagne dont j'affectai d'estropier le nom.

— Ce n'est point ici. Vous pouvez vous en aller, me répondit sèchement la signora. Mais en véritable fiancé le cousin vint à mon aide.

— Chère cousine, dit-il, votre piano est tout-à-fait discord; si monsieur avait le temps d'y passer une heure, nous pourrions faire de la musique ce soir. Je vous en prie! Est-ce que vous n'y consentirez pas?

La jeune Grimani eut un méchant sourire sur les lèvres en répondant : — C'est comme il vous plaira, mon cousin.

Veut-elle se divertir de moi ou de lui? pensai-je. Peut-être de tous les deux. Je m'inclinai légèrement en signe d'assentiment. Alors le cousin, avec une politesse nonchalante, me montra une porte de glaces au bout de l'avenue, qui, s'abaissant en berceau, cachait la façade de la villa.

— Voyez, monsieur, me dit-il, au fond du grand salon de compagnie, vous trouverez un salon d'études. Le forte-piano est là. J'aurai l'honneur de vous revoir quand vous aurez fini. — Et s'adressant à sa cousine : Voulez-vous, lui dit-il, que nous allions jusqu'à la pièce d'eau?

Je la vis encore sourire imperceptiblement, mais avec une joie concentrée de la mortification que j'éprouvais, tandis qu'elle me laissait aller d'un côté et continuait sa promenade en sens opposé, appuyée sur son gracieux et honorable cousin.

Ce n'est pas une chose bien difficile que d'accorder un piano, et quoique je ne l'eusse jamais essayé, je m'en tirai assez bien; seu-

lement j'y mis beaucoup plus de temps qu'il n'en eût fallu à une main expérimentée, et je voyais, avec un peu d'impatience, le soleil s'abaisser vers la cime des arbres; car je n'avais d'autre prétexte, pour revoir ma singulière héroïne, que de lui faire essayer le piano lorsqu'il serait d'accord. Je me hâtais donc assez maladroitement, lorsqu'au milieu du monotone carillon dont je m'étourdissais, je levai la tête et vis la jeune signora devant moi, à demi tournée vers la cheminée, mais m'observant dans la glace avec une malicieuse attention. Rencontrer son oblique regard et l'éviter fut l'affaire d'une seconde. Je continuai ma besogne avec le plus grand sang-froid, résolu à mon tour d'observer l'ennemi et de le voir venir.

La Grimani (je continuai à lui donner ce nom en moi-même, ne lui en connaissant pas d'autre) feignit d'arranger avec beaucoup de soin des fleurs dans les vases de la cheminée; puis elle dérangea un fauteuil, le remit à la place d'où elle venait de l'ôter, laissa tomber son éventail, le ramassa avec un grand frôlement de robe, ouvrit une fenêtre qu'elle referma aussitôt, et voyant que j'étais décidé à ne m'apercevoir de rien, elle prit le parti de laisser tomber un tabouret sur le bout de son joli petit pied et de faire une exclamation douloureuse. Je fus assez sot pour laisser brusquement tomber la clé à marteau sur les cordes métalliques qui exhalèrent un gémissement lamentable. La signora frissonna, haussa les épaules, et reprenant tout d'un coup son sang-froid, comme si nous eussions joué une scène de parodie, elle me regarda fixement en disant : — *Cosa, signore?*

— J'ai cru que votre seigneurie me parlait, répondis-je avec la même tranquillité. Et je me remis à l'ouvrage. Elle resta debout au milieu de la chambre, comme pétrifiée d'étonnement devant tant d'audace, ou comme frappée d'une incertitude subite sur mon identité avec le personnage qu'elle avait cru reconnaître. Enfin elle s'impatienta et me demanda presque grossièrement si j'avais bientôt fini. — Oh! mon Dieu, non! signora, lui répondis-je, car voici une corde cassée. — En même temps je tournai brusquement la clé sur la cheville que je serrais, et je fis sauter la corde. — Il me semble, reprit-elle, que ce piano vous donne beaucoup de peine. — Beaucoup, repris-je, toutes les cordes cassent. — Et j'en fis sauter une seconde. — C'est comme un fait exprès, s'écria-t-elle. — Oui, en vérité, repris-je encore, c'est un fait exprès. — Le cousin entra dans cet instant, et, pour le saluer, je fis sauter une troisième corde. C'était une des dernières basses, elle fit une détonation épouvantable. Le cousin, qui ne s'y

attendait point, fit un pas en arrière, et la signora partit d'un éclat de rire. Ce rire me parut étrange. Il n'allait ni à sa figure, ni à son maintien; il avait quelque chose d'âpre et de saccadé, qui déconcerta le pauvre cousin, si bien que j'en eus presque pitié. — Je crains bien, dit la signora, lorsque la fin de cette crise nerveuse lui permit de parler, que nous ne puissions pas faire de musique ce soir. Ce pauvre vieux *cembalo* est ensorcelé, toutes les cordes cassent. C'est un fait surnaturel, je vous assure, Hector; il suffit de les regarder pour qu'elles se tordent et se brisent avec un bruit affreux. — Puis elle recommença à rire aux éclats, sans que sa figure en reçût le moindre enjouement. Le cousin se mit à rire par obéissance, et fut tout à coup interrompu par ces mots de la signora : — Mon Dieu! mon cousin, ne riez donc pas, vous n'en avez pas la moindre envie.

Le cousin me parut très habitué à être raillé et tourmenté. Mais il fut blessé sans doute que la chose se passât devant moi, car il dit d'un ton fâché : — Et pourquoi donc, cousine, n'aurais-je pas envie de rire aussi bien que vous? — Parce que je vous dis que cela n'est pas, répondit la signora. Mais, dites-moi donc, Hector, ajouta-t-elle sans se soucier de la bizarrerie de la transition, avez-vous été à San-Carlo cette année? — Non, ma cousine. — En ce cas, vous n'avez pas entendu le fameux Lélio?

Elle prononça ces derniers mots avec emphase; mais elle n'eut pas l'impudence de me regarder tout de suite après, et j'eus le temps de réprimer le tressaillement que me causa ce coup de pierre au beau milieu du visage.

— Je ne l'ai ni entendu, ni vu, dit le naïf cousin, mais j'en ai beaucoup ouï parler. C'est un grand artiste, à ce qu'on assure.

— Très grand, répartit la Grimani, plus grand que vous de toute la tête. Tenez! il est de la taille de monsieur... Le connaissez-vous, monsieur? ajouta-t-elle en se tournant vers moi. — Je le connais beaucoup, signora, répondis-je d'un ton acerbe; c'est un très beau garçon, un très grand comédien, un admirable chanteur, un causeur très spirituel, un aventurier hardi et facétieux, et de plus intrépide duelliste, ce qui ne gâte rien.

La signora regarda son cousin, et me regarda ensuite d'un air insouciant comme pour me dire : Peu m'importe. Puis elle éclata de nouveau d'un rire inextinguible, qui n'avait rien de naturel et qui ne se communiqua ni au cousin, ni à moi. Je me remis à poursuivre la dominante sur le clavier, et le signor Ettore piétina avec impatience, et fit crier ses bottes neuves sur le parquet, comme un homme fort

mécontent de la conversation qui s'établissait si cavalièrement entre un ouvrier de mon espèce et sa noble fiancée.

— Ah ça! mon cousin, n'allez pas croire ce que monsieur vous dit de Lélio, reprit brusquement la signora en interrompant son rire convulsif. Quant à la grande beauté du personnage, je n'y saurais contredire, car je ne l'ai pas regardé, et sous le fard, sous les faux cheveux et les fausses moustaches, un acteur peut toujours sembler jeune et beau. Mais quant à être un admirable chanteur et un bon comédien, je le nie. Il chante faux d'abord, et ensuite il joue détestablement. Sa déclamation est emphatique, son geste vulgaire, l'expression de ses traits guindée. Quand il pleure, il grimace; quand il menace, il hurle; quand il est majestueux, il est ennuyeux; et dans ses meilleurs momens, c'est-à-dire lorsqu'il se tient coi et ne dit mot, on peut lui appliquer le refrain de la chanson :

Brutto è, piuchè stupido.

Je suis fâchée de n'être pas de l'avis de monsieur, mais je suis de l'avis du public, moi! Ce n'est pas ma faute si Lélio n'a pas eu le moindre succès à San-Carlo, et je ne vous conseille pas, mon cousin, de faire le voyage de Naples pour le voir.

Ayant reçu cette cinglante leçon, je faillis un instant perdre la tête et chercher querelle au cousin pour punir la signora; mais le digne garçon ne m'en laissa pas le temps. Voilà bien les femmes! s'écria-t-il, et surtout voilà bien vos inconcevables caprices, ma cousine! Il n'y a pas plus de trois jours, vous me disiez que Lélio était le plus bel acteur et le plus inimitable chanteur de toute l'Italie. Sans doute, vous me direz demain le contraire de ce que vous dites aujourd'hui, sauf à revenir après-demain... — Demain et après, et tous les jours de ma vie, cher cousin, interrompit précipitamment la signora, je dirai que vous êtes un fou, et Lélio un sot. — Brava signora, reprit le cousin à demi-voix en lui offrant son bras pour sortir du salon, on est un fou quand on vous aime, et un sot quand on vous déplaît. — Avant que vos seigneuries se retirent, dis-je alors sans trahir la moindre émotion, je leur ferai observer que ce piano est en trop mauvais état pour que je puisse le réparer entièrement aujourd'hui. Je suis forcé de me retirer; mais, si vos seigneuries le désirent, je reviendrai demain. — Certainement, monsieur, répondit le cousin avec une courtoisie protectrice et se retournant à demi vers moi, vous nous obligerez si vous revenez demain. — La Grimani, l'arrêtant d'un geste brusque et vigoureux, le força de se retourner tout-à-fait,

resta immobile appuyée sur son bras, et me toisant d'un air de défi : — Monsieur reviendra demain? dit-elle en me voyant fermer le piano et prendre mon chapeau. — Je n'y manquerai certainement pas, répondis-je en la saluant jusqu'à terre. Elle continua à tenir son cousin immobile à l'entrée de la salle, jusqu'à ce que, forcé de passer devant eux pour me retirer, je les saluai de nouveau en regardant cette fois ma Bradamante avec une assurance digne de la lutte qui s'engageait. Une étincelle de courage jaillit de son regard. J'y lus clairement que mon audace ne lui déplaisait pas, et que la lice ne me serait pas fermée.

Aussi je fus à mon poste le lendemain avant midi, et je trouvai l'héroïne au sien, assise au piano et frappant les touches muettes ou grinçantes avec une impassibilité admirable, comme si elle eût voulu me prouver par cette diabolique symphonie la haine et le mépris qu'elle avait pour la musique.

J'entrai avec calme et la saluai avec autant de respectueuse indifférence que si j'eusse été en effet l'accordeur de piano. Je posai trivialement mon chapeau sur une chaise, j'ôtai péniblement mes gants, imitant la gaucherie d'un homme qui n'est pas habitué à en porter. Je tirai de ma poche une boîte de sapin remplie de bobines de laiton, et je commençai à en dérouler la longueur d'une corde, le tout avec gravité et simplicité. La signora allait toujours battant d'une manière impitoyable le malheureux piano qui ne rendait plus que des sons à faire fuir les barbares les plus endurcis. Je vis alors qu'elle se divertissait à le fausser et à le briser de plus en plus, afin de me donner de la besogne, et je trouvai dans cette espièglerie plus de coquetterie que de méchanceté, car elle paraissait assez disposée à me tenir compagnie. Alors je lui dis du plus grand sérieux : — Votre seigneurie trouve-t-elle que le piano commence à être d'accord? — J'en trouve l'harmonie satisfaisante, répondit-elle en se pinçant la lèvre pour ne pas rire, et les sons qu'il rend sont extrêmement agréables. — C'est un bel instrument, repris-je. — Et en très bon état, ajouta-t-elle. — Votre seigneurie a un très beau talent sur le piano. — Comme vous voyez. — Voilà une walse charmante et très bien exécutée. — N'est-ce pas? comment ne jouerait-on pas bien sur un instrument aussi bien accordé? Vous aimez la musique, monsieur? — Peu, signora, mais celle que vous faites me va à l'ame. — En ce cas, je vais continuer. — Et elle écorcha avec un sourire féroce un des airs de *bravura* qu'elle m'avait entendu chanter avec le plus de succès au théâtre.

— Monsieur votre cousin se porte bien? lui dis-je, lorsqu'elle eut

TIMBRE ROYAL

fini. — Il est à la chasse. — Votre seigneurie aime le gibier? — Je l'aime démesurément. Et vous, monsieur? — Je l'aime sincèrement et profondément. — Lequel aimez-vous mieux, du gibier ou de la musique? — J'aime la musique à table, mais, dans ce moment-ci, j'aimerais mieux le gibier.

Elle se leva et sonna. A l'instant même un laquais parut comme s'il eût été une pièce de mécanique obéissant au ressort de la sonnette.— Apportez ici le pâté de gibier que j'ai vu ce matin dans l'office, dit la signora, et deux minutes après le domestique reparut avec un pâté colossal, qu'à un signe de sa maîtresse il posa majestueusement sur le piano. Un grand plateau, couvert de vaisselle et de tout l'attirail nécessaire à la réfection des êtres civilisés, vint se placer comme par enchantement à l'autre bout de l'instrument, et la signora, d'une main forte et légère, brisa le rempart de croûte appétissante et fit une large brèche à la forteresse.

— Voilà une conquête à laquelle nos seigneurs les Français n'auront point de part, dit-elle en s'emparant d'une perdrix qu'elle mit sur une petite assiette du Japon, et qu'elle alla dévorer à l'autre bout de la chambre, accroupie sur un coussin de velours à glands d'or.

Je la regardais avec étonnement, ne sachant pas trop si elle était folle ou si elle voulait me mystifier. — Vous ne mangez pas? me dit-elle sans se déranger. — Votre seigneurie ne me l'a pas commandé, répondis-je. — Oh! ne vous gênez pas, dit-elle en continuant à manger à belles dents.

Ce pâté avait une si bonne mine et un si bon fumet, que j'écoutai les conseils philosophiques de la raison positive. J'attirai une autre perdrix dans une autre assiette du Japon, que je posai sur le clavier du piano, et que je me mis à dévorer de mon côté avec autant de zèle que la signora.

Si ce château n'est pas celui de la belle au bois dormant, pensais-je, et que cette maligne fée n'en soit pas le seul être animé, il est évident que nous allons voir arriver un oncle, un père, ou une tante, ou une gouvernante, ou quelque chose qui soit censé, aux yeux des bonnes gens, servir de chaperon à cette tête indomptée. En cas d'une apparition de ce genre, je voudrais bien savoir jusqu'à quel point cette bizarre manière de déjeuner sur un piano en tête-à-tête avec la demoiselle de la maison sera trouvée séante. Peu m'importe après tout; il faut bien voir où me mèneront ces extravagances; et, s'il y a là-dessous une haine de femme, j'aurai mon tour, dussé-je l'attendre dix ans!

En même temps, je regardais par-dessus le pupitre du piano ma belle hôtesse, qui mangeait d'une manière surnaturelle, et qui ne semblait nullement possédée de cette sotte manie qu'ont les demoiselles de ne manger qu'en secret, et de pincer les lèvres à table d'un air sentimental, comme si elles étaient d'une nature supérieure à la nôtre. Lord Byron n'avait pas encore mis à la mode le manque d'appétit chez le beau sexe. De sorte que ma fantasque signora s'en donnait à cœur joie, et qu'au bout de peu d'instans elle revint auprès de moi, pour tirer du pâté ébréché un filet de lièvre et une aile de faisan. Elle me regarda sans rire, et me dit d'un ton sentencieux : — Ce vent d'est donne faim. — Il me paraît que votre seigneurie est douée d'un bon estomac, lui dis-je. — Si on n'avait pas un bon estomac à quinze ans, répondit-elle, il faudrait y renoncer. — Quinze ans! m'écriai-je en la regardant avec attention et en laissant tomber ma fourchette. — Quinze ans et deux mois, répondit-elle en retournant à son coussin avec son assiette de nouveau remplie; ma mère n'en a pas encore trente-deux, et elle s'est remariée l'an dernier. N'est-ce pas singulier, dites-moi, une mère qui se marie avant sa fille? Il est vrai que, si ma petite mère chérie eût voulu attendre mon mariage, elle eût attendu long-temps. Qui donc voudrait épouser une personne, belle à la vérité, mais *stupide* au-delà de tout ce qu'on peut imaginer?

Il y avait tant de gaieté et de bonhomie dans l'air sérieux dont elle me plaisantait; c'était un si joli *loustig* que cette grande fille aux yeux noirs et aux longues boucles de cheveux tombant sur un cou d'albâtre; elle était assise sur son coussin avec une naïveté si gracieuse et en même temps si chaste, que toute ma défiance et tous mes mauvais desseins m'abandonnèrent. J'avais résolu de vider le flacon de vin afin d'endormir tout scrupule. Je repoussai le flacon, et abandonnant mon assiette, appuyant mon coude sur le piano, je me mis à la considérer de nouveau et sous un nouvel aspect. Ce chiffre de quinze ans avait bouleversé toutes mes idées. J'ai toujours attaché beaucoup d'importance quand j'ai voulu juger une personne, et surtout une personne du sexe féminin, à m'enquérir de son âge de la manière la plus authentique possible. L'habileté croît si rapidement chez le sexe, que six mois de plus ou de moins font souvent que la candeur est fourberie ou la fourberie candeur. Jusque-là je m'étais imaginé que la Grimani avait au moins vingt ans, car elle était si grande, si forte, si brune, et douée dans son regard, dans son maintien, dans ses moindres mouvemens, d'une telle assurance, que tout

le monde faisait le même anachronisme que moi à son premier abord. Mais, en la regardant mieux, je reconnus mon erreur. Ses épaules étaient larges et puissantes, mais sa poitrine n'était pas encore développée. S'il y avait de la femme dans toute son attitude, il y avait certains airs et certaines expressions de visage qui révélaient l'enfant. Ne fût-ce que ce robuste appétit, cette absence totale de coquetterie, et l'inconvenance audacieuse du tête-à-tête qu'elle s'était réservé avec moi, il devint manifeste à mes yeux que je n'avais point affaire, comme je l'avais cru d'abord, à une femme orgueilleuse et rusée, mais à une pensionnaire espiègle, et je repoussai avec horreur la pensée d'abuser de son imprudence.

Je restais plongé dans cet examen, oubliant de répondre à la provocation significative que je venais de recevoir. Elle me regarda fixement, et cette fois je ne songeai pas à éviter son regard, mais à l'analyser. Elle avait les plus beaux yeux du monde, à fleur de tête, et très ouverts; leur direction était toujours nette, brusque et saisissant d'emblée l'objet de l'attention. Ce regard, très rare chez une femme, était absolu, et non effronté. C'était la révélation et l'action d'une ame courageuse, fière et franche. Il interrogeait toutes choses avec autorité, et semblait dire : Ne me cachez rien, car moi, je n'ai rien à cacher à personne.

Lorsqu'elle vit que je bravais son attention, elle fut alarmée, mais non intimidée, et, se levant tout d'un coup, elle provoqua l'explication que je voulais lui demander. — Signor Lélio, me dit-elle, si vous avez fini de déjeuner, vous allez me dire ce que vous êtes venu faire ici.

— Je vais vous obéir, signora, répondis-je en allant ramasser son assiette et son verre, qu'elle avait posés sur le parquet, et en les reportant sur le piano; seulement, je prie votre seigneurie de me dire si l'accordeur de piano doit, pour vous répondre, s'asseoir devant le clavier, ou si le comédien Lélio doit se tenir debout, le chapeau à la main, et prêt à se retirer après avoir eu l'honneur de vous parler.

— Monsieur Lélio voudra bien s'asseoir sur ce fauteuil, dit-elle en me désignant un siége placé à droite de la cheminée, et moi sur celui-ci, ajouta-t-elle en s'asseyant du côté gauche, en face de moi, à six pieds environ de distance.

— Signora, lui dis-je en m'asseyant, il faut, pour vous obéir, que je reprenne les choses d'un peu haut. Il y a environ deux mois, je jouais *Roméo et Juliette* à San-Carlo. Il y avait dans une loge d'avant-scène...

— Je puis aider votre mémoire, reprit la Grimani. Il y avait dans une loge d'avant-scène, à droite du théâtre, une jeune personne qui vous parut belle; mais, en la regardant de plus près, vous trouvâtes que son visage était si dépourvu d'expression, que vous vîntes à vous écrier,.... en parlant à une de ces dames du théâtre, et assez haut pour que la jeune personne l'entendît....

— Au nom du ciel! signora, interrompis-je, ne répétez pas les paroles échappées à mon délire, et sachez que je suis sujet à des irritations nerveuses qui me rendent presque fou. Dans cette disposition, tout me porte ombrage, tout me fait souffrir....

— Je ne vous demande pas pourquoi il vous plut de dire votre avis d'une façon si nette sur le compte de la demoiselle de l'avant-scène; je vous prie seulement de me raconter le reste de l'histoire.

— Je suis obligé, pour être véridique et conséquent, d'insister sur le prologue. En proie à un premier accès de fièvre, début d'une maladie grave dont je suis à peine rétabli, je m'imaginai lire un profond dédain et une froide ironie sur le visage incomparablement beau de la demoiselle de l'avant-scène. J'en fus impatienté, puis troublé, puis bouleversé au point que je perdis la tête, et que je me laissai aller à un mouvement brutal pour faire cesser le charme funeste qui enchaînait toutes mes facultés, et me paralysait au moment le plus énergique et le plus important de mon rôle. Il faut que votre seigneurie me pardonne une folie; je crois au magnétisme, surtout les jours où je suis malade, et où mon cerveau est faible comme mes jambes; je m'imaginai que la demoiselle de l'avant-scène avait sur moi une influence pernicieuse; et, durant la cruelle maladie qui s'empara de moi le lendemain de ma faute, je vous avouerai qu'elle m'apparut souvent dans mon délire, mais toujours altière, toujours menaçante, et me promettant que je paierais cher le blasphème qui m'était échappé. Telle est, signora, la première partie de mon histoire.

Je préparais mon bouclier pour recevoir une bordée d'épigrammes en manière de commentaires, sur ce récit bizarre et, quoique vrai, très invraisemblable, il faut l'avouer. Mais la jeune Grimani, me regardant avec une douceur que je ne soupçonnais pas pouvoir s'allier avec le caractère de sa beauté, me dit, en se penchant un peu sur le bras de son fauteuil : — En effet, seigneur Lélio, votre visage atteste de vives souffrances; et s'il faut tout vous avouer, lorsque je vous ai reconnu hier, je me suis dit que je vous avais bien mal regardé sur la scène, car vous me paraissiez alors plus jeune de dix

ans, et aujourd'hui je ne vous trouve pas plus âgé que vous ne m'aviez semblé au théâtre; seulement je vous trouve l'air malade, et je suis bien affligée d'avoir été un sujet d'irritation pour vous....

Je rapprochai involontairement mon fauteuil; mais aussitôt mon interlocutrice reprit son ton railleur et fantasque.

— Passons à la seconde partie de votre histoire, monsieur Lélio, me dit-elle en jouant de l'éventail, et veuillez m'apprendre comment, au lieu de la fuir, vous êtes venu jusqu'ici relancer cette personne dont la vue vous est si odieuse et si funeste?

— C'est ici que l'auteur s'embarrasse, répondis-je en reculant mon fauteuil, qui roulait très aisément au moindre mouvement de la conversation. Dirai-je que le hasard seul m'a conduit ici? Si je le dis, votre seigneurie le croira-t-elle? Et si je dis que ce n'est pas le hasard, votre seigneurie le souffrira-t-elle?

— Il m'importe assez peu, dit-elle, que ce soit le hasard ou l'attraction magnétique, comme vous diriez peut-être, qui vous amène dans ce pays; je désire seulement savoir quel est le hasard qui vous a fait devenir accordeur de piano.

— Le hasard de l'inspiration, signora; le premier prétexte m'était bon pour m'introduire ici.

— Mais pourquoi vous introduire ici?

— Je répondrai sincèrement, si votre seigneurie daigne me dire auparavant quel est le hasard qui l'a déterminée à m'y laisser pénétrer, bien qu'elle m'eût reconnu au premier coup d'œil?

— Le hasard de la fantaisie, seigneur Lélio. Je m'ennuyais en tête-à-tête avec mon cousin, ou avec une vieille tante dévote, que je connais à peine; et tandis que l'un est à la chasse et l'autre à l'église, j'ai pensé que je pourrais égayer par une folie la maussade solitude où on me laisse languir.

Mon fauteuil se rapprocha de lui-même, et j'hésitai à prendre la main de la signora. Elle me paraissait effrontée en cet instant. Il y a des jeunes filles qui naissent femmes, et qui sont corrompues avant d'avoir perdu leur innocence. Celle-ci est bien un enfant, pensais-je, mais un enfant ennuyé de l'être, et je serais un grand sot de ne pas répondre à des agaceries faites avec tant de sang-froid et de hardiesse. Ma foi, tant pis pour le cousin! Pourquoi aime-t-il la chasse plus que sa cousine?...

Mais la signora ne fit aucune attention à l'agitation qui s'emparait de moi, et elle ajouta: — Maintenant, la farce est jouée; nous avons mangé le gibier de mon cousin, et j'ai parlé avec un acteur. Voilà

ma tante et mon prétendu mystifiés. La semaine dernière, mon cousin était furieux, parce que, selon lui, je faisais votre éloge avec trop d'enthousiasme. Maintenant, quand il me parlera de vous, et quand ma tante dira que les acteurs sont tous excommuniés en France, je baisserai les yeux d'un petit air modeste et béat, et je rirai en moi-même de penser que je connais le seigneur Lélio, et que j'ai déjeuné avec lui, ici même, sans que personne s'en doute; mais maintenant il vous reste, monsieur Lélio, à me dire pourquoi vous avez voulu vous introduire ici à l'aide d'un faux rôle.

— Pardon, signora... vous avez dit un mot qui me frappe beaucoup... Vous avez fait la semaine dernière mon éloge avec *enthousiasme?*

— Oh! c'était uniquement pour faire enrager mon cousin. Je ne suis point enthousiaste de ma nature.

Lorsqu'elle me raillait, je reprenais goût à l'aventure et j'étais prêt à m'enhardir. — Puisque vous êtes si sincère envers moi, répondis-je, je ne le serai pas moins envers votre seigneurie. Je me suis introduit ici avec l'intention de réparer mon crime et de demander humblement pardon à la beauté divine que j'ai blasphémée.

En même temps je me laissai glisser de mon fauteuil, et je me trouvai aux genoux de la Grimani bien près de m'emparer de ses belles mains. Elle ne parut pas s'en émouvoir beaucoup; seulement je vis que, pour dissimuler un peu d'embarras, elle feignait d'examiner attentivement les mandarins chinois dont les robes d'or et de pourpre chatoyaient sur son éventail. — Oh! mon dieu! monsieur, me dit-elle sans me regarder, vous êtes bien bon de croire que vous ayez à me demander pardon. D'abord, si j'ai l'air stupide, vous n'êtes pas du tout coupable de vous en être aperçu; en second lieu, si je ne l'ai pas, il m'est absolument indifférent que vous vous le persuadiez.

— Je jure par tous les dieux, et par Apollon en particulier, que je n'ai parlé ainsi que par colère, par folie, par un autre sentiment peut-être, qui alors ne faisait que de naître et troublait déjà mon esprit. Je voyais que vous me trouviez détestable, et que vous n'aviez pour moi aucune indulgence; pouvais-je me résigner à perdre le seul suffrage qu'il m'eût été doux et glorieux de conquérir? Enfin, signora, je suis ici, j'ai découvert votre demeure, et, sachant à peine votre nom, je vous ai cherchée, poursuivie, atteinte, malgré la distance et les obstacles; me voici à vos pieds. Pensez-vous que j'aurais surmonté de telles difficultés si je n'avais été tourmenté de remords, non à cause de vous qui dédaignez avec raison l'effet de vos charmes sur

un pauvre histrion comme moi, mais à cause de Dieu dont j'ai outragé et dont j'ai méconnu le plus bel œuvre.

Je me hasardai en parlant ainsi à prendre une de ses mains, mais elle se leva brusquement, en disant : Levez-vous, monsieur, levez-vous, voici mon cousin qui revient de la chasse.

En effet, à peine avais-je eu le temps de courir au piano et de l'ouvrir, que le signor Ettore Grimani, en costume de chasse et le fusil à la main, entra et vint déposer aux pieds de sa cousine son carnier plein de gibier.

— Oh ! ne vous approchez pas tant de moi, lui dit la signora, vous êtes horriblement crotté, et toutes ces bêtes ensanglantées me dégoûtent. Ah ! Hector, je vous en prie, allez-vous-en, et emmenez tous ces grands vilains chiens qui sentent la vase et qui salissent le parquet.

Force fut au cousin de se contenter de cet élan de reconnaissance et d'aller se parfumer à loisir dans sa chambre. Mais à peine était-il sorti de l'appartement, qu'une sorte de duègne entra, et annonça à la signora que sa tante venait de rentrer et la priait de se rendre auprès d'elle.

— J'y vais, répondit la Grimani ; et vous, monsieur, dit-elle, en se retournant vers moi, puisque cette touche est recassée, veuillez l'emporter et la recoller solidement. Il faudra la rapporter demain et achever de replacer les cordes qui manquent. N'est-ce pas, monsieur ? On peut compter sur votre parole ? Vous serez exact ?

— Oui, signora, vous pouvez y compter, répondis-je, et je me retirai, emportant la touche d'ivoire qui n'était pas cassée.

Je fus exact au rendez-vous. Mais ne pensez point, mes chers amis, que je fusse amoureux de cette petite personne ; c'est tout au plus si elle me plaisait. Elle était extrêmement belle ; mais je voyais sa beauté par les yeux du corps, je ne la sentais pas par ceux de l'ame ; si par instans je me prenais à aimer cette pétulance enfantine, bientôt après je retombais dans mes doutes et me disais qu'elle pouvait bien m'avoir menti, elle qui mentait à son cousin et à sa gouvernante avec tant d'aplomb ; qu'elle avait peut-être bien une vingtaine d'années, comme je l'avais cru d'abord, et que peut-être aussi elle avait fait déjà plusieurs escapades pour lesquelles on la tenait séquestrée dans ce triste château, sans autre société que celle d'une vieille dévote destinée à la gourmander, et d'un excellent cousin prédestiné à endosser innocemment ses erreurs passées, présentes et futures.

Je la trouvai au salon avec ce cher cousin et trois ou quatre grands chiens de chasse, qui faillirent me dévorer. La signora, éminemment

capricieuse, faisait ce jour-là à ces nobles animaux un accueil tout différent de la veille, et quoiqu'ils ne fussent guère moins crottés et moins insupportables, elle les laissait complaisamment s'étendre tour à tour ou pêle-mêle sur un vaste sofa en velours rouge à crépines d'or. De temps en temps, elle s'asseyait au milieu de cette meute pour caresser les uns, pour taquiner amicalement les autres.

Il me sembla bientôt que ce retour d'amitié vers les chiens était une coquetterie tendre envers son cousin, car le blond signor Ettore en paraissait très flatté, et je ne sais lequel il aimait le mieux, de sa cousine ou de ses chiens.

Elle était d'une vivacité étourdissante, et son humeur me semblait montée à un tel diapazon, elle m'envoyait dans la glace des œillades si acérées, que j'aspirais à voir le cousin s'éloigner. Il s'éloigna en effet bientôt. La signora lui donna une commission. Il se fit un peu prier, puis il obéit à un regard impérieux, à un : *Vous ne voulez pas y aller?* proféré d'un ton qu'il paraissait tout-à-fait incapable de braver.

A peine fut-il sorti, qu'abandonnant la tablature, je me levai en cherchant dans les yeux de la signora si je devais m'approcher d'elle, ou attendre qu'elle s'approchât de moi. Elle aussi était debout et semblait vouloir deviner dans mon regard ce à quoi j'allais me décider. Mais elle m'encourageait si peu, et ses lèvres semblaient entr'ouvertes pour me donner une telle leçon (si je venais par malheur à manquer d'esprit dans cette périlleuse rencontre), que je me sentis un peu troublé intérieurement. Je ne sais comment cet échange de regards à la fois provocateurs et méfians, ce bouillonnement de tout notre être qui nous retenait l'un et l'autre dans l'immobilité, cette alternative d'audace et de crainte qui me paralysait au moment peut-être décisif de mon aventure, tout jusqu'à la robe de velours noir de la Grimani, et le brillant soleil qui, pénétrant en rayons d'or au travers des sombres rideaux de soie de l'appartement, venait s'éteindre à nos pieds dans un clair obscur fantastique, l'heure, l'atmosphère brûlante, et le battement comprimé de mon cœur; tout me rappela vivement une scène de ma jeunesse assez analogue: la signora Bianca Aldini dans l'ombre de sa gondole, enchaînant d'un regard magnétique un de mes pieds posé sur la barque et l'autre sur le rivage du Lido. Je ressentais le même trouble, la même agitation intérieure, le même désir, prêts à faire place à la même colère. Serait-ce donc, pensai-je, que je désirai autrefois la Bianca par amour-propre, ou que je désire aujourd'hui la Grimani par amour?

Il n'y avait pas moyen de m'élancer, en chantant d'un air dégagé, dans la campagne, comme jadis j'avais bondi sur la grève du Lido, pour me venger d'une innocente coquetterie. Je n'avais pas d'autre parti à prendre que de me rasseoir, et je n'avais d'autre vengeance à exercer que de recommencer sur le piano la quinte majeure : *A-mi-la-e-si-mi.*

Il faut convenir que cette façon d'exhaler mon dépit ne pouvait pas être bien triomphante. Un imperceptible sourire voltigea au coin de la lèvre de la signora lorsque je pliai les genoux pour me rasseoir, et il me sembla lire ces mots charmans écrits sur sa physionomie : Lélio, vous êtes un enfant. Mais lorsque je me redressai brusquement, prêt à faire rouler le piano au fond de la chambre pour voler à ses pieds, je lus clairement dans sa noire prunelle ces mots terribles : Monsieur, vous êtes un fou.

La signora Aldini, pensai-je, avait vingt-deux ans, j'en avais quinze ou seize ; la signora Grimani en a quinze ou seize, et j'en ai plus de vingt-deux. Que j'aie été dominé par la Bianca, c'est tout simple; mais que je sois joué par celle-ci, ce n'est pas dans l'ordre. Donc il faut du sang-froid. Je me rassis avec calme, en disant :

— Pardon, signora, si je regarde l'heure à la pendule, je ne puis rester long-temps, et ce piano me paraît en assez bon état pour que je retourne à mes affaires.

— En bon état! répondit-elle avec un mouvement d'humeur bien marqué. Vous l'avez mis en si bon état, que je crains de n'en jouer de ma vie. Mais j'en suis bien fâchée; vous avez entrepris de l'accorder : il faut, seigneur Lélio, que vous en veniez à votre honneur.

— Signora, repris-je, je ne tiens pas plus à accorder ce piano, que vous ne tenez à en jouer. Si j'ai obéi à votre commandement en revenant ici, c'est afin de ne pas vous compromettre en cessant brusquement cette feinte. Mais votre seigneurie doit comprendre que la plaisanterie ne peut pas durer éternellement, que le troisième jour cela commence à n'être plus divertissant pour elle, et que le quatrième cela serait un peu monotone pour moi-même. Je ne suis ni assez riche, ni assez illustre pour avoir du temps à perdre. Votre seigneurie voudra bien permettre que je me retire dans quelques minutes, et que ce soir un véritable accordeur vienne achever ma besogne, en alléguant que son confrère est malade et l'a envoyé à sa place. Je puis, sans livrer notre petit secret et sans me faire connaître, trouver un remplaçant qui me saura gré d'une bonne pratique de plus.

La signora ne répondit pas un mot, mais elle devint pâle comme la mort, et de nouveau je me sentis vaincu. Le cousin rentra. Je ne pus réprimer un mouvement d'impatience. La signora s'en aperçut, et de nouveau elle triompha, et de nouveau, voyant bien que je ne voulais pas m'en aller, elle se fit un jeu de mes secrètes agitations.

Elle redevint vermeille et sémillante. Elle fit à son cousin mille agaceries qui tenaient un milieu si juste entre la tendresse et l'ironie, que ni lui, ni moi, ne sûmes bientôt à quoi nous en tenir. Puis tout d'un coup, lui tournant le dos et s'approchant de moi, elle me pria, à voix basse et d'un air mystérieux, de tenir le piano à un quart de ton au-dessous du diapazon, parce qu'elle avait une voix de contralto. Qui voulait-elle mystifier du cousin ou de moi, en me disant ce grand secret d'un air si important? Je faillis aller donner une poignée de main à Hector, tant notre figure me parut également sotte, et notre position ridicule. Mais je vis que le bon jeune homme y attachait plus d'importance que moi, et il me regarda de travers d'un air si sournois et si profond, que j'eus de la peine à m'empêcher de rire. Je répondis tout bas à la Grimani et d'un air encore plus confidentiel :

— Signora, j'ai prévenu vos désirs, et le piano est juste au ton de l'orchestre de San-Carlo, qu'on baissa la saison dernière à cause de mon rhume.

La signora prit alors le bras de son cousin d'un air théâtral, et l'emmena dans le jardin avec précipitation. Comme ils restèrent à se promener devant la façade, et que je voyais leurs ombres passer et repasser sur le rideau, je me mis derrière ce rideau, et j'écoutai leur conversation.

— C'est précisément ce que je voulais vous dire, cher cousin, disait la signora. Cet homme a une figure bizarre, effrayante; il ne se doute pas de ce que c'est qu'un piano, et jamais il ne viendra à bout de l'accorder. Vous verrez! c'est un chevalier d'industrie, n'en doutez pas. Ayons toujours l'œil sur lui, et tenez votre montre dans votre main quand il passera près de vous. Je vous jure que, pendant que je me penchais, sans me douter de rien, vers le piano, pour lui dire de le baisser, il a avancé la main pour me voler ma chaîne d'or.

— Eh! vous raillez, ma cousine! Il est impossible qu'un filou ait tant d'audace. Ce n'est pas du tout là ce que je veux vous dire, et vous feignez de ne pas me comprendre.

— Je feins, Hector? Vous m'accusez de feindre? Moi, feindre? En vérité, dites-moi si vous valez la peine que je me donnerais pour inventer un mensonge?

— Cette dureté est fort inutile, ma cousine. Il paraît que je vaux du moins la peine que vous cherchiez l'occasion de m'adresser des paroles mortifiantes.

— Mais, pour Dieu, de quoi parlez-vous, mon cousin? et pourquoi dites-vous que cet homme...

— Je dis que cet homme n'est point un accordeur de piano, qu'il n'accorde pas votre piano, qu'il n'a jamais accordé aucun piano. Je dis qu'il ne vous quitte pas de l'œil, qu'il épie tous vos mouvemens, qu'il aspire toutes vos paroles. Je dis que c'est un homme qui vous aura vue quelque part, à Naples ou à Florence, au théâtre ou à la promenade, et qui est tombé amoureux de vous.

— Et qui s'est introduit ici *sous un déguisement*, pour me voir et pour me séduire peut-être! l'infame! le scélérat! — En prononçant ces paroles d'un ton emphatique, la signora se renversa sur un banc en riant aux éclats. Comme je vis le cousin s'approcher de la porte du salon d'un air presque furieux, je retournai à mon poste, et m'armant du marteau d'accordage, je résolus de l'en assommer s'il essayait de m'outrager; car j'avais déjà pressenti l'homme qui s'arrange de manière à ne pas se battre, et qui appelle ses valets quand on le brave à portée de l'antichambre. Il tombera raide mort avant de tirer le cordon de cette sonnette, pensai-je en serrant le marteau dans ma main et en jetant un rapide regard autour de moi. Mais mon aventure ne garda pas long-temps cette tournure dramatique.

Je revis la signora au bras de son cousin, se promenant sur la terrasse, et de temps en temps s'arrêtant devant la porte de glaces entr'ouverte, pour me regarder, elle, d'un air railleur, lui, d'un air embarrassé. Je ne savais plus ce qui se passait entre eux, et la colère me montait de plus en plus à la gorge.

Une jolie soubrette se trouva tout d'un coup en tiers sur la terrasse. La signora lui parlait d'un ton animé, tantôt riant, tantôt prenant un air absolu. La soubrette semblait hésiter; le cousin semblait supplier sa cousine de ne pas faire d'extravagance. Enfin la soubrette vint à moi d'un air confus, et me dit en rougissant jusqu'à la racine des cheveux : — Monsieur, la signora m'ordonne de vous dire, en propres termes, que vous êtes un insolent, et que vous feriez bien mieux d'accorder le piano que de la regarder comme vous faites. Pardon, monsieur... Je crois bien que c'est une plaisanterie. — Et je le prends ainsi, répondis-je; mais répondez à la signora que je lui présente mon profond respect, et que je la prie de ne pas me croire assez insolent pour la regarder. Je n'y pensais pas le moins du monde;

et, s'il faut vous dire la vérité, à vous, ma belle enfant, c'est vous que je voyais au milieu de la prairie, et qui m'occupiez tellement, que je ne songeais plus à continuer ma besogne.

— Moi! monsieur, dit la soubrette en rougissant encore plus, et en inclinant sa jolie tête sur son sein avec embarras. Comment pourrais-je occuper monsieur?

— Parce que vous êtes plus jolie cent fois que votre maîtresse, lui dis-je en passant un bras autour d'elle et en lui donnant un baiser avant qu'elle eût le temps de se douter de ma fantaisie.

C'était une belle villageoise, une sœur de lait de la signora. Elle était brune aussi, grande et svelte, mais timide dans sa démarche, et aussi naïve, aussi douce dans son maintien que sa jeune maîtresse était résolue et rusée. Elle tomba dans un tel trouble en se voyant ainsi embrassée par surprise, devant la signora qui s'était approchée presqu'au seuil du salon, entraînant son imbécile cousin, qu'elle s'enfuit en cachant son visage dans son tablier bleu brodé d'argent. La signora, qui ne s'attendait pas davantage à me voir prendre si philosophiquement ses impertinences, recula d'un pas, et le cousin, qui n'avait rien vu, répéta plusieurs fois de suite : — Qu'est-ce qu'il y a? qu'est-ce que c'est? — La pauvre fillette continua de fuir sans vouloir répondre, et la signora éclata d'un rire forcé dont je feignis de ne pas m'apercevoir.

Au bout de peu d'instans, je la vis reparaître seule. Je la vis venir vers moi avec une expression de visage qui voulait être sévère, et qui était émue et troublée. — Il est heureux pour vous et pour moi, monsieur, dit-elle d'une voix un peu altérée, que mon cousin soit crédule et simple, car sachez qu'il est jaloux et querelleur.

— En vérité, mademoiselle? répondis-je gravement.

— Ne raillez pas, monsieur, reprit-elle avec dépit. On peut être aisé à tromper quand on aime, mais on est brave quand on s'appelle Grimani.

— Je n'en doute point, mademoiselle, continuai-je sur le même ton.

— Je vous prie donc, monsieur, reprit-elle encore avec une véhémence involontaire, de ne plus vous montrer ici, car toutes ces plaisanteries pourraient mal finir.

— C'est comme il vous plaira, mademoiselle, répondis-je, toujours imperturbable.

— Il me paraît cependant, monsieur, qu'elles vous divertissent beaucoup, car vous ne paraissez pas disposé à les terminer.

— Si je m'en amuse, signora, c'est par obéissance, comme on s'a-

muse en Italie sous le règne du grand Napoléon. Je voulais me retirer il y a une heure, et c'est vous qui ne l'avez pas voulu.

— Je ne l'ai pas voulu? osez-vous dire que je ne l'ai pas voulu?

— Je voulais dire, signora, que vous n'y avez pas songé, car j'attendais que vous me donnassiez un prétexte pour me retirer d'une manière tant soit peu vraisemblable au beau milieu de ma besogne, et il m'était impossible, quant à moi, de l'imaginer. Cela serait si peu naturel dans l'état où est le piano, et j'ai une si ferme volonté de ne rien faire qui vous compromette, que je reviendrai demain...

— Vous ne le ferez pas...

— J'en demande bien pardon à votre seigneurie, je reviendrai.

— Et pourquoi donc, monsieur? et de quel droit?

— Je reviendrai pour satisfaire la curiosité du seigneur Hector, qui est fort intrigué de savoir qui je suis, et j'y reviendrai du droit que vous m'avez donné de faire face à l'homme avec qui vous avez voulu rire de moi.

— Est-ce une menace, seigneur Lélio? dit-elle en cachant sa frayeur sous le manteau de son orgueil.

— Non, signora. Un homme qui ne veut pas reculer devant un autre homme n'est pas un homme qui menace.

— Mais mon cousin ne vous a rien dit, monsieur; c'est contre son gré que je vous ai fait ces plaisanteries.

— Mais il est jaloux et querelleur... De plus, il est brave. Moi, je ne suis pas jaloux, signora, je n'en ai ni le droit ni la fantaisie. Mais je suis querelleur aussi, et peut-être que, moi aussi, bien que je ne m'appelle pas Grimani, je suis brave; qu'en savez-vous?

— Oh! je n'en doute pas, Lélio! s'écria-t-elle avec un accent qui me fit frémir de la tête aux pieds, tant il était différent de ce que j'entendais depuis trois jours.

Je la regardai avec surprise; elle baissa les yeux d'un air à la fois modeste et fier. Je fus désarmé encore une fois. — Signora, repris-je, je ferai ce que vous voudrez, rien que ce que vous voudrez, comme vous le voudrez.

Elle hésita un instant. — Vous ne pouvez pas revenir comme accordeur de pianos, dit-elle, vous me compromettriez, car mon cousin va certainement dire à ma tante qu'il vous soupçonne d'être un chercheur d'aventures galantes, et si ma tante le sait, elle le dira à ma mère. Or, monsieur Lélio, sachez que je ne me soucie que d'une personne au monde, c'est de ma mère; que je ne crains qu'une chose au monde, c'est le déplaisir de ma mère. Elle m'a pourtant

bien mal élevée, vous le voyez; elle m'a horriblement gâtée... mais elle est si bonne, si douce, si tendre, si triste... Elle m'aime tant... si vous saviez!.... Une grosse larme roula sur la noire paupière de la signora; elle essaya quelques instans de la retenir, mais elle vint tomber sur sa main. Ému, pénétré et terrassé enfin par le terrible dieu avec lequel on ne joue pas en vain, je portai mes lèvres sur cette belle main, et je dévorai cette belle larme, poison subtil qui mit le feu dans mon sein. J'entendis revenir le cousin, et me levant précipitamment : — Adieu, signora, lui dis-je, je vous obéirai aveuglément, je le jure sur mon honneur : si monsieur votre cousin m'offense, je me laisserai insulter; je serai lâche plutôt que de vous faire verser une seconde larme... Et, la saluant jusqu'à terre, je me retirai. Le cousin ne me parut pas si belliqueux qu'elle me l'avait dépeint, car il me salua le premier, lorsque je passai devant lui. Je me retirai lentement, pénétré de tristesse, car j'aimais, et je devais ne pas revenir. En devenant sincère, mon amour devenait généreux. Je me retournai plusieurs fois pour essayer de voir la robe de velours de la signora; mais elle avait disparu. Au moment où je franchissais la grille du parc, je l'aperçus dans une petite allée qui longeait la muraille intérieurement. Elle avait couru pour se trouver là en même temps que moi, et elle s'efforçait de prendre une démarche lente et rêveuse pour me faire croire que le hasard amenait cette rencontre; mais elle était tout essoufflée, et ses beaux bandeaux de cheveux noirs s'étaient dérangés le long des branches qu'elle avait rapidement écartées pour venir à travers le taillis. Je voulus m'approcher d'elle, elle me fit un signe comme pour m'indiquer qu'on la suivait. J'essayai de franchir la grille; je ne pouvais pas m'y décider. Elle me fit alors un signe d'adieu accompagné d'un regard et d'un sourire ineffables. En cet instant elle fut belle comme je ne l'avais encore point vue. Je mis une main sur mon cœur, l'autre sur mon front, et je m'enfuis, heureux et amoureux déjà comme un fou. Les branches avaient frémi à quelques pas derrière la signora; mais, là comme ailleurs, le cousin n'arrivait pas à temps : j'avais disparu.

Je trouvai chez moi une lettre de la Checchina. « Je me suis mise en route dimanche pour aller te rejoindre, me disait-elle, et me reposer sous les doux ombrages de Cafaggiolo des fatigues du théâtre. J'ai versé à San-Giovanni; j'en suis quitte pour quelques contusions, mais ma voiture est brisée. Les maladroits ouvriers de ce village me demandent trois jours pour la réparer. Prends ta calèche, et viens me chercher, si tu ne veux que je périsse d'ennui dans cette auberge

de muletiers, etc. » Je partis une heure après, et à la pointe du jour j'arrivai à San-Giovanni. — Comment se fait-il que tu sois seule? lui dis-je en essayant de me débarrasser de ses grands bras et de ses fraternelles accolades, insupportables pour moi depuis ma maladie, à cause des parfums dont elle faisait un usage immodéré, soit qu'elle crût ainsi imiter les grandes dames, soit qu'elle aimât de passion tout ce qui flatte les sens. — Je me suis brouillée avec Nasi, me dit-elle; je l'ai planté là, et je ne veux plus entendre parler de lui! — Ce n'est pas très sérieux, repris-je, puisque pour le fuir tu vas t'installer chez lui. — C'est très sérieux, au contraire, car je lui ai défendu de me suivre. — Et c'est pour lui en ôter les moyens, apparemment, que tu prends sa voiture pour te sauver, et que tu la brises en chemin? — C'est sa faute; il fallait bien presser les postillons; pourquoi a-t-il la mauvaise habitude de courir après moi? J'aurais voulu me tuer en versant, et qu'il arrivât pour me voir expirer, et pour apprendre ce que c'est que de contrarier une femme comme moi. — C'est-à-dire une folle; mais tu n'auras pas le plaisir de mourir pour te venger, puisque d'une part tu ne t'es pas fait de mal, et que de l'autre il n'a pas couru après toi. — Oh! il aura passé ici cette nuit sans se douter que j'y suis, et tu l'auras croisé en venant. Nous allons le trouver à Cafaggiolo. — Il est assez insensé pour cela. — Si j'en étais sûre, je voudrais rester ici huit jours cachée, afin de l'inquiéter, et de lui faire croire que je suis partie pour la France, comme je l'en ai menacé. — A ton plaisir, ma belle; je te salue et te laisse ma voiture. Quant à moi, j'ai peu de goût pour ce pays et pour cette auberge. — Si tu n'étais pas un sot, tu me vengerais, Lélio! — Merci! je ne suis pas offensé; tu ne l'es pas davantage peut-être? — Oh! je le suis mortellement, Lélio! — Il aura refusé de te donner pour vingt-cinq mille francs de gants blancs, et il aura voulu te donner cinquante mille de diamans; quelque chose comme cela, sans doute? — Non, non, Lélio, il a voulu se marier! — Pourvu que ce ne soit pas avec toi, c'est une envie très pardonnable. — Et ce qu'il y a de plus affreux, c'est qu'il s'était imaginé me faire consentir à son mariage, et conserver mes bonnes graces. Après une pareille insulte, crois-tu qu'il ait eu l'audace de venir m'offrir un million, à condition que je le laisserais se marier, et que je lui resterais fidèle! — Un million! diable! Voilà bien le quarantième million que je te vois refuser, ma pauvre Checchina. Il y aurait de quoi entretenir une famille royale avec les millions que tu as méprisés! — Tu plaisantes toujours, Lélio. Un jour viendra où tu verras que, si j'avais voulu, j'aurais pu être reine

tout comme une autre. Les sœurs de Napoléon sont-elles donc plus belles que moi? ont-elles plus de talent, plus d'esprit, plus d'énergie? Ah! que je m'entendrais bien à tenir un royaume! — A peu près comme à tenir des livres en partie double dans un comptoir de commerce. Allons! tu as mis ta robe de chambre à l'envers, et tu essuies les pleurs de tes beaux yeux avec un de tes bas de soie. Fais trêve pour quelques instans à ces rêves d'ambition; habille-toi, et partons.

Tout en regagnant la villa de Cafaggiolo, et en laissant ma compagne de voyage donner un libre cours à ses déclamations héroïques, à ses divagations et à ses hableries, j'arrivai, non sans peine, à savoir que le bon Nasi avait été fasciné dans un bal par une belle personne, et l'avait demandée en mariage; qu'il était venu signifier sa résolution à la Checchina; que celle-ci, ayant pris le parti de s'évanouir et d'avoir des convulsions, il avait été tellement épouvanté par la violence de son désespoir, qu'il l'avait suppliée d'accepter un terme moyen, et de rester sa maîtresse, malgré le mariage. Alors la Checchina, le voyant faiblir, avait orgueilleusement refusé de partager le cœur et la bourse de son amant. Elle avait demandé des chevaux de poste, et signé ou feint de signer un engagement avec l'Opéra de Paris. Le débonnaire Nasi n'avait pu supporter l'idée de perdre une femme qu'il n'était pas sûr de ne plus adorer, pour une femme que peut-être il n'adorait pas encore. Il avait demandé pardon à la cantatrice; il avait retiré sa demande, et cessé ses démarches de mariage auprès de l'illustre beauté dont la Checchina ignorait le nom. Checchina s'était laissé attendrir; mais elle avait appris indirectement, le lendemain de ce grand sacrifice, que Nasi n'avait pas eu grand mérite à le faire, puisqu'il venait, entre la scène de fureur et la scène de raccommodement, d'être débouté de sa demande de mariage, et dédaigné pour un heureux rival. La Checchina, outrée, était partie, laissant au comte une lettre foudroyante, dans laquelle elle lui déclarait qu'elle ne le reverrait jamais; et prenant la route de France, car tout chemin mène à Paris aussi bien qu'à Rome, elle courait attendre à Cafaggiolo que son amant la poursuivît, et vînt mettre son corps en travers du chemin pour l'empêcher de pousser plus avant une vengeance dont elle commençait à s'ennuyer un peu.

Tout cela n'était pas, dans le cerveau de la Checchina, à l'état de calcul étroit et d'intrigue cupide. Elle aimait l'opulence, il est vrai, et ne pouvait s'en passer; mais elle avait tant de foi en sa destinée et tant d'audace dans le caractère, qu'elle risquait à chaque instant la

fortune du jour pour celle du lendemain. Elle passait le Rubicon tous les matins, certaine de trouver sur l'autre rive un empire plus florissant que celui qu'elle abandonnait. Il n'y avait donc, dans ces féminines roueries, rien de vil, parce qu'il n'y avait rien de craintif. Elle ne jouait pas la douleur; elle ne faisait ni fausses promesses, ni feintes prières. Elle avait, dans ses momens de contrariété, de très véritables attaques de nerfs. Pourquoi ses amans étaient-ils assez crédules pour prendre l'impétuosité de sa colère pour l'effet d'une douleur profonde combattue par l'orgueil? N'est-ce pas notre faute à tous quand nous sommes dupes de notre propre vanité?

D'ailleurs, quand même, pour conserver son empire, la Checchina aurait un peu joué la tragédie dans son boudoir, elle avait son excuse dans la grande sincérité de sa conduite. Je n'ai jamais rencontré de femme plus franche, plus fidèle aux amans qui lui étaient fidèles, plus téméraire dans ses aveux lorsqu'elle était vengée, plus incapable de ressaisir sa domination au prix d'un mensonge. Il est vrai qu'elle n'aimait pas assez pour cela, et que nul homme ne lui semblait valoir la peine de se contraindre et de s'humilier à ses propres yeux par une dissimulation prolongée. J'ai souvent pensé que nous étions bien fous, nous autres, d'exiger tant de franchise, quand nous apprécions si peu le mérite de la fidélité. J'ai souvent éprouvé par moi-même qu'il faut plus de passion pour soutenir un mensonge qu'il ne faut de courage pour dire la vérité. Il est si facile d'être sincère avec ce qu'on n'aime pas! Il est si agréable de l'être avec ce qu'on n'aime plus!

Cette simple réflexion vous expliquera pourquoi il me fut impossible d'aimer long-temps la Checchina, et comment il me fut impossible aussi de ne pas l'estimer toujours, en dépit de ses frasques insolentes et de son ambition démesurée. Je compris vite que c'était une détestable amante et une excellente amie; et puis, il y avait une sorte de poésie dans cette énergie d'aventurière, dans ce détachement des richesses, inspiré par l'amour même des richesses; dans cette fatuité inconcevable, couronnée toujours d'un succès plus inconcevable encore. Elle se comparait sans cesse aux sœurs de Napoléon pour se préférer à elles, et à Napoléon pour s'égaler à lui. Cela était plaisant et par trop ridicule. Dans sa sphère, elle avait autant d'audace et de bonheur que le grand conquérant. Elle n'eut jamais pour amans que des hommes jeunes, riches, beaux et honnêtes; et je ne crois pas qu'un seul se soit jamais plaint d'elle après l'avoir quittée ou perdue, car au fond elle était grande et noble. Elle savait toujours racheter mille puérilités et mille malices par un acte décisif

de force et de bonté. Enfin, pour tout dire, elle était brave au moral et au physique, et les gens de ce tempérament valent toujours quelque chose, où qu'ils soient et quoi qu'ils fassent.

— Ma pauvre enfant, lui disais-je chemin faisant, tu vas être bien attrapée si Nasi te prend au mot et te laisse partir pour la France. — Il n'y a pas de danger, disait-elle en souriant, oubliant qu'elle venait de me dire que pour rien au monde elle ne se laisserait fléchir par ses soumissions. — Mais enfin, supposons que cela arrive, que feras-tu? Tu n'as rien au monde, et tu n'as pas coutume de garder les dons des amans que tu quittes. C'est pour cela que je t'estime un peu, malgré tous tes crimes. Voyons, dis-moi, que vas-tu devenir? — J'aurai du chagrin, me répondit-elle; oui, vraiment, Lélio, j'aurai des regrets, car Nasi est un digne homme, un excellent cœur. Je parie que je pleurerai pendant... je ne sais pas combien de temps! Mais enfin on a une destinée, ou on n'en a pas. Si Dieu veut que j'aille en France, c'est apparemment parce que je n'ai plus rien d'heureux à rencontrer en Italie. Si je me sépare de ce bon et tendre amant, c'est sans doute que là-bas un homme plus dévoué et plus courageux m'attend pour m'épouser, et pour prouver au monde que l'amour est au-dessus de tous les préjugés; n'en doute pas Lélio, je serai princesse, reine peut-être. Une vieille sorcière de Malamocco me l'a prédit dans mon horoscope lorsque je n'avais que quatre ans, et je l'ai toujours cru; preuve que cela doit être! — Preuve concluante, repris-je, argument sans réplique! reine de Barataria, je te salue!

— Qu'est-ce que c'est que la Barataria? Est-ce que c'est le nouvel opéra de Cimarosa?

— Non, c'est le nom de l'étoile qui préside à ta destinée.

Nous arrivâmes à Cafaggiolo et n'y trouvâmes point Nasi. — Ton étoile pâlit, la fortune t'abandonne, dis-je à la Chioggiote. — Elle se mordit la lèvre et reprit aussitôt avec un sourire : Avant le lever du soleil, il y a toujours des brouillards sur les lagunes. Dans tous les cas, il faut prendre des forces, afin d'être préparé aux coups de la destinée. En parlant ainsi, elle se mit à table, avala presque une daube truffée, après quoi elle dormit douze heures sans désemparer, passa trois heures à sa toilette et pétilla d'esprit et d'absurdité jusqu'au soir. Nasi n'arriva point.

Pour moi, au milieu de la gaieté et de l'animation que cette bonne fille avait apportée dans ma solitude, j'étais préoccupée du souvenir de mon aventure à la villa Grimani, et tourmenté du désir de revoir

ma belle patricienne. Mais quel moyen? je me creusais vainement l'esprit pour en trouver un qui ne la compromît pas. En la quittant, je m'étais juré de ne faire aucune imprudence. En repassant dans ma mémoire le souvenir de ces derniers instans où elle m'avait semblé si naïve et si touchante, je sentais que je ne pouvais plus agir légèrement envers elle, sans perdre ma propre estime. Je n'osais pas prendre des informations sur son entourage, encore moins sur son intérieur; je n'avais voulu voir personne dans les environs, et maintenant j'en étais presque fâché, car j'eusse pu apprendre par hasard ce que je n'osais demander directement. Le domestique qui me servait était un Napolitain arrivé avec moi et comme moi pour la première fois dans le pays. Le jardinier était idiot et sourd. Une vieille femme de charge, qui tenait la maison depuis l'enfance de Nasi, eût pu m'instruire peut-être; mais je n'osais l'interroger, elle était curieuse et bavarde. Elle s'inquiétait beaucoup de savoir où j'allais, et pendant les trois jours que je ne lui avais pas rapporté de gibier, ni rendu compte de mes promenades, elle était si intriguée, que je tremblais qu'elle ne vînt à découvrir mon roman. Un nom seul eût pu la mettre sur la voie. Je me gardai donc bien de le prononcer. Je ne voulais pas aller à Florence, j'y étais trop connu; je m'y serais à peine montré que j'eusse été inondé de visites. Or, dans la disposition maladive et misanthropique qui m'avait fait chercher la retraite de Cafaggiolo, j'avais caché mon nom et mon état tant aux gens des environs qu'aux serviteurs de la maison même. Je devais garder plus que jamais mon incognito, car je présumais que le comte allait arriver, et que ses velléités de mariage pourraient bien lui faire désirer d'ensevelir dans le mystère la présence de la Checchina dans sa maison.

Deux jours s'écoulèrent ainsi sans que Nasi revînt, lui qui eût pu m'éclairer, et sans que j'osasse faire un pas dehors. La Checchina fut prise de vives douleurs et d'un gros rhume par suite des mésaventures de son voyage. Peut-être, ne sachant quelle figure faire vis-à-vis de moi, ne voulant pas avoir l'air d'attendre son infidèle après avoir juré qu'elle ne l'attendrait pas, n'était-elle pas fâchée d'avoir un prétexte pour rester à Cafaggiolo.

Un matin, ne pouvant y tenir, car cette signorina de quinze ans me trottait par la tête avec ses petites mains blanches et ses grands yeux noirs, je pris mon carnier, j'appelai mon chien, et je partis pour la chasse, n'oubliant que mon fusil. Je rôdai vainement autour de la villa Grimani; je n'aperçus pas un être vivant, je n'entendis pas un

bruit humain. Toutes les grilles du parc étaient fermées, et je remarquai que dans la grande allée, d'où l'on apercevait le bas de la façade, on avait abattu de gros arbres, dont le branchage touffu interceptait complètement la vue. Était-ce à dessein qu'on avait dressé ces barricades? Était-ce une vengeance du cousin? Était-ce une précaution de la tante? Était-ce une malice de mon héroïne elle-même? Si je le croyais! me disais-je. Mais je ne le croyais pas. J'aimais bien mieux supposer qu'elle gémissait de mon absence et de sa captivité, et je faisais pour sa délivrance mille projets plus ridicules les uns que les autres.

En rentrant à Cafaggiolo, je trouvai dans la chambre de la Checchina une belle villageoise, que je reconnus aussitôt pour la sœur de lait de la Grimani. — Voilà, me dit la Checchina qui l'avait fait asseoir sans façon sur le pied de son lit, une belle enfant qui ne veut parler qu'à toi, Lélio. Je l'ai prise sous ma protection, parce que la vieille Cattina voulait la renvoyer insolemment. Moi, j'ai bien vu à son petit air modeste que c'est une honnête fille, et je ne lui ai pas fait de questions indiscrètes. N'est-ce pas, ma pauvre brunette? Allons, ne soyez pas honteuse, et passez dans le salon avec M. Lélio. Je ne suis pas curieuse, allez; j'ai autre chose à faire qu'à tourmenter mes amis.

— Venez, ma chère enfant, dis-je à la soubrette, et ne craignez rien; vous n'avez affaire ici qu'à d'honnêtes gens.

La pauvre fille restait debout, éperdue, et triste à faire pitié. Bien qu'elle eût eu le courage de cacher jusque-là le motif de sa visite, elle tirait de sa poche, et montrait à demi, dans son trouble, un billet qu'elle y renfonçait de nouveau, partagée entre le soin de son honheur et celui de l'honneur de sa maîtresse. — Oh! mon Dieu! dit-elle enfin d'une voix tremblante, si madame allait croire que je viens ici dans de mauvaises intentions!... — Moi! je ne crois rien du tout, ma pauvrette, s'écria la bonne Checchina en ouvrant un livre et en lisant au travers d'un lorgnon, bien qu'elle eût une vue excellente, car elle croyait qu'il était de bon air d'avoir les yeux faibles. — C'est que madame a l'air si bon, et m'a reçue avec tant de confiance, reprit la jeune fille. — Votre air inspire cette confiance à tout le monde, repartit la cantatrice, et si je suis bonne avec vous, c'est que vous le méritez. Allez, allez, je ne suis pas indiscrète, contez vos affaires à M. Lélio, cela ne me fâchera pas le moins du monde. Allons, Lélio, emmène-la donc! Pauvre petite! elle se croit perdue. Va, mon enfant, les comédiens sont d'aussi braves gens que les autres, sois-en sûre.

La jeune fille fit une profonde révérence, et me suivit dans le salon. Son cœur battait à briser le lacet de son corsage de velours vert, et ses joues étaient écarlates comme sa jupe. Elle se hâta de tirer la lettre de sa poche, et, en me la remettant, elle recula de trois pas, tant elle craignait que je ne fusse aussi insolent avec elle que la première fois. Je la rassurai par le calme de mon maintien, et lui demandai si elle avait quelque chose de plus à me dire. — Il faut que j'attende la réponse, me dit-elle d'un air d'angoisse. — Eh bien! lui dis-je, allez l'attendre dans l'appartement de madame. Et je la reconduisis auprès de la Checchina. — Cette brave fille, lui dis-je, veut entrer au service d'une dame de Florence que je connais particulièrement, et elle vient me demander une lettre de recommandation. Pendant que je vais l'écrire, voulez-vous permettre qu'elle reste près de vous? — Oui, oui, certes! dit la Checchina en lui faisant signe de s'asseoir, et en lui souriant d'un air de protection amicale. Cette douceur et cette simplicité de manières envers les gens de son ancienne condition étaient au nombre des belles qualités de la Chioggiote. En même temps qu'elle minaudait les allures de la grande dame, elle conservait la bonté brusque et naïve de la batelière. Ses manières, souvent ridicules, étaient toujours bienveillantes; et si elle aimait à trôner dans un lit de satin garni de dentelles devant cette pauvre villageoise, elle n'en avait pas moins dans le cœur et sur les lèvres de tendres encouragemens pour son humilité.

La lettre de la signora était conçue en ces termes :

« Trois jours sans revenir! ou vous n'avez guère d'esprit, ou vous n'avez guère d'envie de me revoir. Est-ce donc à moi de trouver le moyen de continuer nos amicales relations? Si vous ne l'avez pas cherché, vous êtes un sot; si vous ne l'avez pas trouvé, vous êtes ce que vous m'accusez d'être. La preuve que je ne suis *ne superba*, *ne stupida*, c'est que je vous donne un rendez-vous. Demain matin dimanche, je serai à la messe de huit heures à Florence, à *Santa-Maria del Sasso*. Ma tante est malade; Lila, ma sœur de lait, doit seule m'accompagner. Si le domestique et le cocher vous remarquent ou vous interrogent, donnez-leur de l'argent, ce sont des coquins. Adieu, à demain. »

Répondre, promettre, jurer, remercier, et remettre à la belle Lila le plus ampoulé des billets d'amour, ce fut l'affaire de peu d'instans. Mais quand je voulus glisser une pièce d'or dans la main de la messagère, j'en fus empêché par un regard plein de tristesse et de dignité. Elle avait cédé par dévouement à la fantaisie de sa maîtresse;

mais il était évident que sa conscience lui reprochait cet acte de faiblesse, et que lui en offrir le paiement, c'eût été la châtier et l'humilier cruellement. Je me reprochais beaucoup, en cet instant, le baiser que j'avais osé lui dérober pour railler sa maîtresse, et j'essayai de réparer ma faute, en la reconduisant jusqu'au bout du jardin avec autant de respect et de courtoisie que j'en eusse témoigné à une grande dame.

Je fus très agité tout le reste du jour. La Checchina s'aperçut de ma préoccupation.—Voyons, Lélio, me dit-elle à la fin du souper que nous prenions tête à tête sur une jolie petite terrasse ombragée de pampres et de jasmins; je vois que tu es tourmenté; pourquoi ne m'ouvres-tu pas ton cœur? Ai-je jamais trahi un secret? Ne suis-je pas digne de ta confiance? ai-je mérité qu'elle me fût retirée?—Non, ma bonne Checchinna, lui répondis-je, je rends justice à ta discrétion (et il est certain que la Checchina eût gardé, comme Portia, les confidences de Brutus); mais, ajoutai-je, si tous mes secrets t'appartiennent, il en est d'autres...—Je sais ce que tu vas me dire, dit-elle avec vivacité. Il en est d'autres qui ne sont pas à toi seul et dont tu n'as pas le droit de disposer; mais si, malgré toi, je les devine, dois-tu pousser le scrupule jusqu'à nier inutilement ce que je sais aussi bien que toi? Allons, ami, j'ai fort bien compris la visite de cette belle fille; j'ai vu sa main dans sa poche, et, avant qu'elle m'eût dit bonjour, je savais qu'elle apportait une lettre. A l'air timide et chagrin de cette pauvre Iris (la Checchina aimait beaucoup les comparaisons mythologiques depuis qu'elle épelait l'*Aminta di Tasso* et l'*Adone del Guarini*), j'ai bien compris qu'il y avait là une véritable histoire de roman, une grande dame craignant le monde ou une petite fille risquant son établissement futur avec quelque honnête bourgeois. Ce qu'il y a de certain, c'est que tu as fait une de ces conquêtes dont vous autres hommes êtes si fiers, parce qu'elles passent pour difficiles et demandent beaucoup de cachotteries. Tu vois que j'ai deviné?—Je répondis par un sourire.—Je ne t'en demande pas davantage, reprit-elle; je sais que tu ne dois trahir ni le nom, ni la demeure, ni la condition de la personne; d'ailleurs cela ne m'intéresse pas. Mais je puis te demander si tu es enchanté ou désespéré, et tu dois me dire si je puis te servir à quelque chose.—Si j'ai besoin de toi, je te le dirai, répondis-je; et quant à te faire savoir si je suis enchanté ou désespéré, je puis t'assurer que je ne suis encore ni l'un ni l'autre.

— Eh bien! eh bien! prends garde à l'un comme à l'autre, car dans les deux cas, il n'y aurait pas lieu à de si grandes émotions.

— Et qu'en sais-tu?

— Mon cher Lélio, reprit-elle d'un ton sentencieux, supposons que tu sois enchanté. Qu'est-ce qu'une femme facile de plus ou de moins dans la vie d'un homme de théâtre? Le théâtre, où les femmes sont si belles, si étincelantes d'esprit! Vas-tu donc t'enivrer d'une bonne fortune du grand monde? Vanité! vanité! Les femmes du monde sont aussi inférieures à nous sous tous les rapports, que la vanité est inférieure à la gloire.

— Voilà qui est modeste, et je t'en félicite, répondis-je; mais ne pourrait-on pas retourner l'aphorisme, et dire que c'est la vanité, et non l'amour, qui attire les hommes du monde aux pieds des femmes de théâtre!

— Oh! quelle différence! s'écria la Checchina. Une belle et grande actrice est un être privilégié de la nature et relevée par le prestige de l'art; livrée aux regards des hommes dans tout l'éclat de sa beauté, de son talent et de sa célébrité, n'est-il pas naturel qu'elle excite l'admiration et qu'elle allume les désirs? Pourquoi donc, vous autres, qui avez la plupart d'entre nous avant les grands seigneurs; vous, qui nous épousez quand nous avons l'humeur sédentaire, et qui prélevez vos droits sur nous quand nous avons l'ame ardente; vous, qui laissez jouer à d'autres le rôle d'amans magnifiques, et qui toujours êtes l'amant préféré, ou tout ou moins l'ami du cœur, pourquoi tourneriez-vous vos pensées vers ces patriciennes qui vous sourient du bout des lèvres et vous applaudissent du bout des doigts? Ah! Lélio! Lélio! je crains qu'ici ton bon sens ne soit fourvoyé dans quelque sotte aventure. A ta place, plutôt que d'être flatté des œillades de quelque marquise sur le retour, je ferais attention à une belle choriste, à la Torquata ou à la Gargani, par exemple..... Eh oui! eh oui! s'écria-t-elle en s'animant à mesure que je souriais; ces filles-là sont plus hardies en apparence, et je soutiens qu'elles sont moins corrompues en réalité que tes Cidalises de salon. Tu ne serais pas forcé de jouer auprès d'elles une longue comédie de sentiment, ou de livrer une misérable guerre de bel-esprit... Mais voilà comme vous êtes! l'écusson d'un carrosse, la livrée d'un laquais, c'en est assez pour embellir à vos yeux le premier laidron titré qui laisse tomber sur vous un regard de protection...

— Ma chère amie, repris-je, tout cela est fort sensé; mais il ne

manque à ton raisonnement que d'être appuyé sur un fait vrai. Pour mon honneur, tu aurais bien pu, je pense, supposer que la laideur et la vieillesse ne sont pas de rigueur chez une patricienne éprise d'un artiste. Il s'en est trouvé de jeunes et belles qui ont eu des yeux, et puisque tu me forces à te dire des choses ridicules dans un langage ridicule, pour te fermer la bouche, apprends que l'objet de *ma flamme* a quinze ans, et qu'elle est belle comme la *déesse Cypris*, dont tu apprends par cœur les prouesses en bouts rimés.

— Lélio, s'écria la Checchina en éclatant de rire, tu es le fat le plus insupportable que j'aie jamais rencontré.

— Si je suis fat, belle princesse, m'écriai-je, il y a un peu de votre faute, à ce qu'on prétend.

— Eh bien! dit-elle, si tu ne mens pas, si ta maîtresse est digne par sa beauté des folies que tu vas faire pour elle, prends bien garde à une chose, c'est qu'avant huit jours tu seras désespéré.

— Mais qu'avez-vous donc aujourd'hui, signora Checchina, pour me dire des choses si désobligeantes?

— Lélio, ne rions plus, dit-elle en posant sa main sur la mienne avec amitié. Je te connais mieux que tu ne te connais toi-même. Tu es sérieusement amoureux, et tu vas souffrir...

— Allons, allons! Checa, sur tes vieux jours tu te retireras à Malamocco, et tu diras la bonne ou la mauvaise aventure aux bateliers des lagunes; en attendant, laisse-moi, belle sorcière, affronter la mienne sans lâches pressentimens.

— Non, non! Je ne me tairai pas que je n'aie tiré ton horoscope. S'il s'agissait d'une femme faite pour toi, je ne voudrais pas t'inquiéter; mais une noble! une femme du monde, marquise ou bourgeoise, il n'importe, je leur en veux! Quand je vois cet imbécile de Nasi me négliger pour une créature qui ne me va pas, je parie, au genou, je me dis que tous les hommes sont vains et sots. Ainsi je te prédis que tu ne seras point aimé, parce qu'une femme du monde ne peut pas aimer un comédien; et si par hasard tu es aimé, tu n'en seras que plus misérable, car tu seras humilié.

— Humilié! Checchina, qu'est-ce que vous dites donc là?

— A quoi connaît-on l'amour, Lélio? au plaisir qu'on donne ou à celui qu'on éprouve?...

— Pardieu! à l'un et à l'autre! Où veux-tu en venir?

— N'en est-il pas du dévouement comme du plaisir? Ne faut-il pas qu'il soit réciproque?

— Sans doute; après?

— Quel dévouement espères-tu rencontrer chez ta maîtresse? quelques nuits de plaisir? Tu sembles embarrassé de répondre?

— Je le suis, en effet, je t'ai dit qu'elle avait quinze ans, et je suis un honnête homme.

— Espères-tu l'épouser?

— Épouser, moi! une fille riche et de grande maison! Dieu m'en préserve! Ah! ça, tu crois donc que je suis dévoré comme toi de la matrimoniomanie?

— Mais je suppose, moi, que tu aies envié de l'épouser, tu crois qu'elle y consentira, tu en es sûr?

— Mais je te répète que pour rien au monde je ne veux épouser personne.

— Si c'est parce que tu serais mal venu à en avoir la prétention, ton rôle est triste, mon bon Lélio!

— Corpo di Bacco, tu m'ennuies, Checchina!

— C'est bien mon intention, cher ami de mon ame. Or donc, tu ne songes point à épouser, parce que ce serait une impertinente fantaisie de ta part, et que tu es un homme d'esprit. — Tu ne songes point à séduire, parce que ce serait un crime, et que tu es un homme de cœur. — Dis-moi, est-ce que ce sera bien amusant, ton roman?

— Mais, créature épaisse et positive que tu es, tu n'entends rien au sentiment. Si je veux faire une pastorale, qui m'en empêchera?

— Une pastorale, c'est joli en musique. En amour, ce doit être bien fade.

— Mais ce n'est ni criminel ni humiliant.

— Et pourquoi es-tu si agité? Pourquoi es-tu triste, Lélio?

— Tu rêves, Checchina, je suis tranquille et joyeux comme de coutume. Laissons toutes ces paroles; je ne te recommande pas le secret sur le peu que je t'ai dit, j'ai confiance en toi. Pour te rassurer sur ma situation d'esprit, sache seulement une chose : je suis plus fier de ma profession de comédien, que jamais gentilhomme ne le fut de son marquisat. Il n'est au pouvoir de personne de m'en faire rougir. Je ne serai jamais assez fat, quoi que tu en dises, pour désirer des dévouemens extraordinaires, et si un peu d'amour réchauffe mon cœur en cet instant, la joie modeste d'en inspirer un peu me suffit. Je ne nie pas les nombreuses supériorités des femmes de théâtre sur les femmes du monde. Il y a plus de beauté, de grace, d'esprit et de feu, dans les coulisses que partout ailleurs, je le sais. Il n'y a pas plus de pudeur, de désintéressement, de chasteté et de fidélité, chez les grandes dames que partout ailleurs, je le sais encore. Mais

la jeunesse et la beauté sont partout des idoles qui nous font plier le genou; et quant au préjugé, c'est déjà beaucoup pour une femme élevée sous des lois tyranniques, d'avoir en secret un pauvre regard et un pauvre battement de cœur pour un homme que ses préjugés mêmes lui défendent de considérer comme un être de son espèce. Ce pauvre regard, ce pauvre *palpito*, ce serait bien peu pour le vaste désir d'une grande passion; — mais je te l'ai dit, *cousine*, je n'en suis pas là.

— Et qui te dit que tu n'y viendras pas?

— Alors il sera temps de me prêcher.

— Il sera trop tard, tu souffriras!

— Ah! Cassandra! laisse-moi vivre!

Le lendemain à sept heures du matin, j'errais lentement dans l'ombre des piliers de Santa-Maria. Ce rendez-vous était bien la plus grande imprudence que pût commettre ma jeune signora, car ma figure était aussi connue de la plupart des habitans de Florence que la grande route aux pieds de leurs chevaux. Je pris donc les plus minutieuses précautions pour entrer dans la ville à la lueur incertaine de l'aube, et je me tins caché sous les chapelles, la figure plongée dans mon manteau, me glissant en silence et n'éveillant, par le moindre frôlement, les fidèles en prières parmi lesquels je cherchais à découvrir la dame de mes pensées. Je n'attendis pas long-temps; la belle Lila m'apparut au détour d'un pilier; elle me montra du regard un confessionnal vide dont la niche mystérieuse pouvait abriter deux personnes. Il y avait, dans le beau regard prompt et intelligent de cette jeune fille, quelque chose de triste qui m'alla au cœur; je m'agenouillai dans le confessional, et, peu d'instans après, une ombre noire glissa près de moi et vint s'agenouiller à mes côtés. Lila se courba sur une chaise entre nous et les regards du public, qui, heureusement, était absorbé en cet instant par le commencement de la messe, et se prosternait bruyamment au son de la clochette de l'*introït*.

La signora était enveloppée d'un grand voile noir, et ses mains le retinrent croisé sur son visage pendant quelques instans. Elle ne me parlait point, elle courbait sa belle tête, comme si elle fût venue à l'église pour prier; mais, malgré tous ses efforts pour me paraître calme, je vis que son sein était oppressé, et qu'au milieu de son audace elle était frappée d'épouvante. Je n'osais la rassurer par des paroles tendres, car je la savais prompte à la repartie ironique, et je ne prévoyais pas quel ton elle prendrait avec moi en cette circonstance délicate. Je comprenais seulement que plus elle s'exposait

avec moi, plus je devais me montrer respectueux et soumis. Avec un caractère comme le sien, l'impudence eût été promptement repoussée par le mépris. Enfin je vis qu'il fallait le premier rompre le silence, et je la remerciai assez gauchement de la faveur de cette entrevue. Ma timidité sembla lui rendre le courage. Elle souleva doucement le coin de son voile, appuya son bras avec plus d'aisance sur le bois du confessionnal, et me dit d'un ton demi-railleur, demi-attendri :

— De quoi me remerciez-vous, s'il vous plaît?

— D'avoir compté sur ma soumission, madame, répondis-je; de n'avoir pas douté de l'empressement avec lequel je viendrais recevoir vos ordres.

— Ainsi, reprit-elle en raillant tout-à-fait, votre présence ici est un acte de pure soumission?

— Je n'oserais pas me permettre de rien penser sur ma situation présente, sinon que je suis votre esclave, et qu'ayant une volonté souveraine à me manifester, vous m'avez commandé de venir m'agenouiller ici.

— Vous êtes un homme parfaitement élevé, répondit-elle en dépliant lentement son éventail devant son visage et en remontant sa mitaine noire sur son bras arrondi, avec autant d'aisance que si elle eût parlé à son cousin.

Elle continua sur ce ton, et, en très peu d'instans, je fus obsédé et presque attristé de son babil fantastique et mutin. A quoi bon, me disais-je, tant d'audace pour si peu d'amour? Un rendez-vous dans une église, à la vue de toute une population; le danger d'être découverte, maudite et reniée de sa famille et de toute sa caste, le tout pour échanger avez moi des quolibets comme elle ferait avec une de ses amies en grande loge, au théâtre! Se plaît-elle donc aux aventures pour le seul amour du péril? Si elle s'expose ainsi sans m'aimer, que fera-t-elle pour l'homme qu'elle aimera? Et puis combien de fois déjà et pour qui ne s'est-elle pas exposée de la sorte? Si elle ne l'a pas fait encore, c'est le temps et l'occasion qui lui ont manqué. Elle est si jeune! Mais quelle énorme série d'aventures galantes ne recèle pas cet avenir dangereux, et combien d'hommes en abuseront, et combien de souillures terniront cette fleur charmante avide de s'épanouir au vent des passions?

Elle s'aperçut de ma préoccupation, et me dit d'un ton brusque :

— Vous avez l'air de vous ennuyer?

J'allais répondre, lorsqu'un petit bruit nous fit tourner la tête par

un mouvement spontané. Derrière nous s'ouvrit la coulisse de bois qui ferme la lucarne grillée par laquelle le prêtre reçoit les confessions, et une tête jaune et ridée, au regard pénétrant et sévère, nous apparut comme un mauvais rêve. Je me détournai précipitamment avant que ce tiers malencontreux eût le temps d'examiner mes traits. Mais je n'osai m'éloigner de peur d'attirer l'attention des personnes environnantes. J'entendis donc distinctement ces paroles adressées à l'oreille de ma complice : — Signora, la personne qui est auprès de vous n'est point venue dans la maison du Seigneur pour entendre les saints offices. J'ai vu dans toute son attitude, et dans les distractions qu'elle vous donne, que l'église est profanée par un entretien illicite. Ordonnez à cette personne de se retirer, ou je me verrai forcé d'avertir madame votre tante du peu de ferveur que vous portez à l'audition de la sainte messe, et de la complaisance avec laquelle vous ouvrez l'oreille aux fades propos des jeunes gens qui se glissent près de vous. La lucarne se referma aussitôt, et nous demeurâmes quelques instans immobiles, craignant de nous trahir par un mouvement. Alors Lila, s'approchant tout près de nous, dit à voix basse à sa maîtresse : — Mon Dieu, retirons-nous, signora ! M. l'abbé Cignola, qui rôdait dans l'église depuis un quart d'heure, vient d'entrer dans le confessional et d'en ressortir presque aussitôt après vous avoir regardée sans doute par la lucarne. Je crains bien qu'il ne vous ait reconnue, ou qu'il n'ait entendu ce que vous disiez. — Je le crois bien, car il m'a parlé, répondit la signora, dont le noir sourcil s'était froncé durant le discours de l'abbé avec une expression de bravade. Mais peu m'importe.

— Je dois me retirer, signora, dis-je en me levant; en restant une minute de plus, j'achèverais de vous perdre. Puisque vous connaissez ma demeure, vous me ferez savoir vos volontés...

— Restez, me dit-elle en me retenant avec force. Si vous vous éloignez, je perds le seul moyen de me disculper. N'aie pas peur, Lila. Ne dis pas un mot, je te le défends. Mon cousin, dit-elle en élevant un peu la voix, donnez-moi le bras et allons-nous-en. — Y songez-vous, signora ! Tout Florence me connaît. Jamais vous ne pourrez me faire passer pour votre cousin. — Mais tout Florence ne me connaît pas, répondit-elle en passant son bras sous le mien et en me forçant à marcher avec elle. D'ailleurs je suis *hermétiquement* voilée, et vous n'avez qu'à enfoncer votre chapeau. Allons ! ayez donc mal aux dents ! Mettez votre mouchoir sur votre visage. Eh vite ! voici

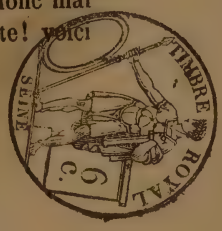

des gens qui me connaissent et qui me regardent. Ayez de l'assurance et doublez le pas.

En parlant ainsi, et en marchant avec vivacité, elle gagna la porte de l'église, appuyée sur mon bras. J'allais prendre congé d'elle et m'enfoncer dans la foule qui s'écoulait avec nous, car la messe venait de finir, lorsque l'abbé Cignola nous apparut de nouveau, debout sous le portique et feignant de s'entretenir avec un des bedeaux. Son oblique regard nous suivait attentivement. — N'est-ce pas, Hector? dit la signora en passant près de lui et en penchant sa tête entre le visage de l'abbé et le mien. Lila tremblait de tous ses membres. La signora tremblait aussi, mais son émotion redoublait son courage. L'abbé nous suivait et ne perdait pas un seul de nos mouvemens. Une voiture aux armoiries et à la livrée des Grimani s'avançait à grand bruit, et le peuple, qui a toujours coutume de regarder avidement l'étalage du luxe, se pressait sous les roues et sous les pieds des chevaux. D'ailleurs, l'équipage de la vieille Grimani en particulier attirait toujours une nuée de mendians, car la pieuse dame avait coutume de répandre des aumônes sur son passage. Un grand laquais fut forcé de les repousser pour ouvrir la portière, et j'avançais toujours, conduisant la signora, et toujours suivi du regard inquisitorial de l'abbé Cignola. — Montez avec moi, me dit la signora d'un ton absolu et avec un serrement de main énergique en s'élançant sur le marchepied. — J'hésitais; il me semblait que ce dernier coup d'audace allait consommer sa perte. — Montez donc, me dit-elle avec une sorte de fureur; et dès que je fus assis près d'elle, elle leva elle-même la glace, donnant à peine à Lila le temps de s'asseoir vis-à-vis de nous, et au domestique celui de fermer la portière. Et déjà nous roulions avec la rapidité de l'éclair à travers les rues de Florence.

GEORGE SAND.

(*La fin au prochain numéro.*)

DISCOURS

PRONONCÉ

DANS L'ACADÉMIE DE LAUSANNE

A L'OUVERTURE DU COURS SUR PORT-ROYAL,

LE 6 NOVEMBRE 1837.

Le cours que M. Sainte-Beuve a été appelé à donner à l'Académie de Lausanne est commencé depuis plus d'un mois. Ce cours, qui a lieu trois fois la semaine, ne se terminera guère qu'à la fin de mai. On voit combien M. Sainte-Beuve devra, au sortir de ce long et fréquent enseignement, avoir approfondi son sujet et exploré en mille sens la littérature du XVIIe siècle. Son ouvrage sur Port-Royal, depuis si long-temps annoncé et désiré, se trouvera donc alors, sinon rédigé dans sa dernière forme, du moins complètement assemblé dans les matériaux et dans les idées. En donnant aujourd'hui la leçon d'ouverture, qui expose l'ensemble des jugemens de M. Sainte-Beuve sur la littérature de Port-Royal, nous sommes heureux d'applaudir, pour notre part, au succès d'un cours que nous regrettons bien vivement de ne voir pas plus voisin et plus présent. L'accueil que M. Sainte-Beuve a reçu à Lausanne ne nous fait que mieux sentir cet éloignement. Au moins l'accompagnons-nous de tous nos vœux dans cette lointaine entreprise, et espérons-nous de son amitié, qu'il voudra bien tenir quelquefois les lecteurs de la *Revue* au courant d'un travail sérieux qui les intéresse à tant de titres.

MESSIEURS,

Appelé par la bienveillante proposition du Conseil d'instruction publique et par la libérale décision du Conseil d'état à professer, bien

qu'étranger, au sein de votre Académie, présenté en ce moment, installé dans cette chaire avec des paroles d'une si flatteuse obligeance par M. le recteur même de cette Académie, c'est, avant tout, pour moi un besoin autant qu'un devoir d'exprimer publiquement ma respectueuse gratitude, et de dire combien je me sens touché d'un honneur dont mon zèle du moins s'efforcera d'être digne. Le sujet qu'on a bien voulu agréer pour la matière de ce cours, et que des études, des prédilections, déjà anciennes, suggéraient à mon choix, est singulièrement fait pour soutenir ce zèle et pour l'avertir d'apporter tout ce qu'il pourra de lumières. La littérature française se trouvant de tout temps si bien représentée auprès de vous par un homme d'un esprit, d'un sens aussi droit et ferme qu'élevé (1), ce ne pouvait être d'ailleurs que par un coin plus spécial, et comme exceptionnel, qu'il y avait lieu de songer, pour mon compte, à l'aborder aujourd'hui : j'ai choisi à cet effet Port-Royal. Port-Royal pourtant, messieurs, est un grand sujet. Ce qu'il a de particulier en apparence et de réellement circonscrit ne l'empêche pas de tenir à tout son siècle, de le traverser dans toute sa durée, de le presser dans tous ses momens, de le vouloir envahir sans relâche, de le modifier du moins, de le caractériser et de l'illustrer toujours. Ce cloître d'abord rétréci, sous les arceaux duquel nous nous engagerons, va jusqu'au bout du grand règne qu'il a devancé, y donne à demi ou en plein à chaque instant, et l'éclaire de son désert par des jours profonds et imprévus. Comment la réforme d'un seul couvent de filles, et dans le voisinage de ce couvent, la société de quelques pieux solitaires, purent-elles acquérir cette importance et cette étendue de position, d'action? C'est ce que ces réunions, messieurs, auront pour objet de développer sous bien des aspects et d'éclaircir.

Au commencement du XVIIe siècle, l'église, — l'église catholique, — était dans un état de danger et de relâchement qui exigeait sur tous les points une réparation active; le XVIe, en effet, avait été pour elle un désastre. Quoiqu'en remontant de près aux différens âges de la société chrétienne, on y retrouve presque les mêmes plaintes sur la décadence du bien et l'envahissement du désordre, quoiqu'à vrai dire, il en soit des meilleurs siècles chrétiens comme des plus saintes ames, qui néanmoins luttent encore, contiennent en elles le mal, et sont sans relâche aux prises avec lui, le XVIe siècle se détachait

(1) M. Monnard, connu en France par son ancienne collaboration au *Globe;* par sa traduction récente de l'*Histoire de la Suisse* de Jean de Muller, histoire qu'il continuera avec M. Vulliemin; et, politiquement, l'un des plus honorables citoyens de la Suisse.

réellement et manifestement de tous ceux qui avaient précédé, par la vigueur de l'agression, par la nouveauté et l'étendue des plaies qu'il avait faites. La connaissance de l'antiquité, en débordant, avait apporté à une foule d'esprits supérieurs une sorte de nouveau paganisme et l'indifférence pour la tradition chrétienne. La séparation de Luther et de Calvin, de quelque point de vue qu'on la juge, là où elle n'avait pas triomphé, avait été une grande cause d'ébranlement. Les railleurs et les douteurs, comme Rabelais ou Montaigne, bien qu'encore isolés, levaient la tête en plus d'un endroit. L'intelligence vraie de l'antique esprit chrétien, que les confesseurs de Genève et d'Augsbourg s'efforçaient de ressaisir, n'existait plus dans les écoles catholiques; la théologie scolastique se maintenait sans la vie qui l'avait animée en ses âges d'inauguration; les sources directes des pères étaient tout-à-fait négligées. En Espagne, en Italie, les réformes partielles de sainte Thérèse, de saint Charles Borromée, donnèrent signal au grand effort qui devenait nécessaire au sein de l'église romaine pour résister à tant de causes ruineuses. Saint Ignace et son ordre, en se portant expressément contre le mal, firent de grandes choses, et pourtant devinrent bientôt eux-mêmes une portion de ce mal, en voulant trop le combattre sur son terrain, avec ses propres armes mondaines, et en ignorant trop l'antique esprit pratique intérieur. En France particulièrement, aux premières années du XVIIe siècle, tout restait à relever et à réparer. Les guerres civiles, attisées au nom de la religion, l'avaient d'autant plus outragée et abîmée. Henri IV, en rétablissant l'ordre politique et la paix, fournit, en quelque sorte, le lieu et l'espace aux nombreux efforts salutaires qui allaient naître, et dont Port-Royal devait être le plus grand.

Autant le XVIe siècle fut désastreux pour l'église catholique (je parle toujours particulièrement en vue de la France), autant le XVIIe, qui s'ouvre, lui deviendra glorieux. La milice de Jésus-Christ, dans ses divers ordres, se rangera de nouveau; des réformes, dirigées avec humilité et science, prospèreront; de jeunes fondations, pleines de ferveur, s'y adjoindront pour régénérer. Au milieu de ces ordres brillera un clergé illustre et sage; et Bossuet, dans sa chaire adossée au trône, dominera. De tous les beaux-esprits, les talens et génies séculiers d'alentour, la plupart s'encadreront à merveille dans les dehors du temple; aucun, presque aucun, ne soulèvera impiété ni blasphème; beaucoup mériteront place sur les degrés.

Eh bien! ce XVIIe siècle, si réparateur et si beau, arrivé à son

terme, mourra un jour comme tout entier. Le XVIIIe siècle, son successeur, en tiendra peu de compte par les idées, et semblera plutôt, sauf la politesse du bien dire et le bon goût dans l'audace (bon goût qu'il ne garda pas toujours), — semblera continuer immédiatement le XVIe. On dirait que celui-ci a coulé obscurément et sous terre à travers l'autre, pour reparaître plus clarifié, mais non moins puissant, à l'issue. Entre tant de causes qui amenèrent un résultat si étrange en apparence, la destinée de Port-Royal doit être pour beaucoup. Une connaissance approfondie des doctrines de ceux qu'on entend sous ce nom, des obstacles qu'ils rencontrèrent, de la ruine de leurs projets, et de la fausse voie, je le crains, où la persécution les poussa, est faite pour éclairer cette grande question de la marche générale des idées, qu'il ne faut jamais aborder, autant qu'on le peut, que par des aspects précis.

Port-Royal, ai-je dit, ne fut pas un effort isolé. Quelques mots d'énumération sur l'ensemble et la diversité des efforts religieux qui se tentèrent en France à cette époque, dès ce commencement du XVIIe siècle, serviront à mieux environner dans vos esprits, à mieux situer par avance le point de départ et les circonstances premières de l'entreprise même, à l'histoire particulière de laquelle nous nous consacrerons.

Vers 1611, trois hommes se trouvèrent réunis un jour pour consulter sur ce que leur suggérerait la volonté de Dieu par rapport à la restauration de l'église. Après s'être mis tous trois en prière et en méditation, l'un d'eux, le plus âgé, M. de Bérulle, dit que ce qui venait de lui paraître avant tout désirable était une congrégation de prêtres savans et vertueux, capables d'édifier par leurs actions, par leurs paroles et leur enseignement. Le second, M. Vincent (de Paule), dit que ce qui lui avait paru le plus urgent, eu égard à l'ignorance et au paganisme véritable des gens de campagne, c'était de fonder une compagnie d'ouvriers apostoliques et de prêtres de mission pour rapprendre le christianisme aux peuples; et le troisième, M. Bourdoise dit que ce qui lui avait été inspiré en ce moment et dès l'enfance, c'était de rétablir la discipline et la régularité dans la *cléricature*, et, à cet effet, de faire vivre en commun les prêtres des paroisses. Et, à partir de là, ces trois hommes n'avaient pas tardé à fonder, l'un l'Oratoire, l'autre les Missions, et le troisième sa communauté des prêtres de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Vers le même temps (1610), Mme de Chantal, sous la conduite de saint François de Sales, commençait l'ordre de la Visitation. Par

l'*Introduction à la Vie dévote*, publiée précédemment, et qui eut un succès universel, le saint évêque réveillait le goût de la dévotion intérieure et tendre, principalement parmi les personnes du sexe.

Dès 1600, Henri IV avait pourvu à la réforme de l'Université, qui était tombée, pendant la Ligue, dans un état honteux de dilapidation et de dissolution. Edmond Richer, docteur en Sorbonne, ci-devant ultramontain déclaré, un de ces hommes de logique et d'ardeur qui, comme nous en avons d'illustres exemples de nos jours, passent soudainement et sincèrement d'un extrême à l'autre, Edmond Richer avait, plus que personne, contribué, sous le titre de censeur, et quelquefois au risque de sa vie, à la réforme de cette institution gallicane, au nom de laquelle Antoine Arnauld, avocat, le père de tous les Arnauld, avait si *véhémentement* plaidé contre les jésuites en 1593.

D'autres réformes ou des fondations de congrégations secondaires s'ajoutaient à celles-là, et achevaient l'ensemble du mouvement. Le vénérable César de Bus fondait les prêtres de la *Doctrine chrétienne*, M. Charpentier les prêtres *du Calvaire* en Béarn, puis ceux du *Mont-Valérien* près Paris, le père Eudes les Eudistes. La réforme illustre de Saint-Maur s'introduisait en France en 1618; dom Tarisse, quand il fut élu général, en 1630, y donna l'impulsion aux grandes études. M. Olier instituait la congrégation de Saint-Sulpice.

Il y avait des évêques que l'exemple de saint Charles de Milan et de saint François de Sales animait d'une ferveur de sainteté, comme M. Gault, évêque de Marseille.

Les histoires particulières qu'on a écrites de ces hommes à piété active commencent chacune d'ordinaire par un exposé de l'état déplorable de l'église à la fin du XVIe siècle, et rapportent à celui dont on retrace la vie l'idée principale d'une restauration religieuse. Tous y concoururent, d'abord sans s'entendre, et bientôt se rejoignirent, s'entendirent, ou quelquefois se combattirent dans leurs efforts.

Mais, même avant 1611, deux hommes, alors très jeunes, les pères de l'entreprise qui doit fixer notre attention, arrivaient à en concevoir une précoce et profonde idée. Jansénius, venu de Louvain à Paris pour motif d'étude et de santé, et M. Du Vergier de Hauranne, depuis abbé de Saint-Cyran, de quatre ans plus âgé que lui, se rencontrèrent; et, causant de leurs lectures, de leurs pensées, ils reconnurent que les maîtres d'alors, asservis à des cahiers de scholastique, ne remontaient plus à l'esprit de la véritable antiquité chrétienne. Ils résolurent d'aller droit à ces sources; et, pour s'y mieux appliquer, M. de Saint-Cyran emmena son ami Jansénius à Bayonne

dans sa famille ; là, depuis 1611 jusqu'en 1617, ils étudièrent ensemble toute l'antiquité ecclésiastique, les conciles, les pères, et surtout saint Augustin.

Cependant, par un concours invisible, vers le moment où, se rencontrant au quartier latin, ils se faisaient ainsi part de leurs doutes, de leurs projets, en 1608, dans un monastère situé à six lieues de là, proche Chevreuse, une jeune abbesse de seize ans et demi se sentait poussée de son côté à la réforme de sa maison, de la maison de Port-Royal-des-Champs.

De la rencontre, de l'union, et pour ainsi dire du confluent qui s'opéra ensuite, nous le verrons, entre l'œuvre de cette jeune abbesse et l'œuvre de Saint-Cyran, se composa le Port-Royal complet, définitif, celui des religieuses et des solitaires : pratique méditée, doctrine pratiquée, pénitence et science.

Tel fut, messieurs, le vrai point de départ d'où naquit, au commencement de ce XVIIe siècle, ce que nous y suivrons pas à pas se développant et s'y faisant une si grande place. J'ai voulu vous bien préciser d'abord, vous décrire, au moins en raccourci, l'heure sociale, l'heure religieuse, où se conçut la réforme de Port-Royal, et, en quelque sorte, les circonstances générales du ciel au moment et à l'entour de ce berceau. Si maintenant nous nous transportons tout d'un coup au but et au résultat, à la chose accomplie autant qu'elle put l'être, nous apprécierons rapidement l'étendue et les termes divers de cette grave et intéressante destinée. Dans le dogme et le fond de la doctrine chrétienne, dans la forme extérieure et la constitution civile de la chose religieuse, dans ce qu'on appelle aujourd'hui la marche de l'esprit humain, dans la littérature, dans l'ordre des vertus morales et des vies touchantes, de ces vies mêmes auxquelles de loin s'attache un intérêt de sentiment, Port-Royal a marqué beaucoup; il a tenté des pas qui n'ont pas tous été vains, et laissé des traces, des ruines illustres, que nous ne pourrons que dénombrer fort brièvement aujourd'hui.

I. — Théologiquement d'abord, Port-Royal, nous le verrons, eut la plus grande valeur. Dans son esprit fondamental, dans celui de la grande Angélique (comme on disait) et de Saint-Cyran, il fut à la lettre une espèce de *réforme* en France, une tentative expresse de retour à la sainteté de la primitive église sans rompre l'unité, la voie étroite dans sa pratique la plus rigoureuse, et de plus un essai de l'usage en français des saintes Ecritures et des pères, un dessein formel de réparer et de maintenir la science, l'intelligence et la grace.

Saint-Cyran fut une manière de Calvin au sein de l'église catholique et de l'épiscopat gallican, un Calvin restaurant l'esprit des sacremens, un Calvin *intérieur* à cette Rome à laquelle il voulait continuer d'adhérer. La tentative échoua, et l'église catholique romaine y mit obstacle, déclarant égarés ceux qui voulaient à toute force, et tout en la modifiant, lui demeurer soumis et fidèles.

Port-Royal, entre le XVIe et le XVIIIe siècle, c'est-à-dire deux siècles volontiers incrédules, ne fut, à le bien prendre, qu'un retour et un redoublement de foi à la divinité de Jésus-Christ. Saint-Cyran, Jansénius et Pascal furent tout-à-fait clairvoyans et prévoyans sur un point : ils comprirent et voulurent redresser à temps la pente déjà ancienne et presque universelle où inclinaient les esprits. Les doctrines du pélagianisme et surtout du semi-pélagianisme avaient rempli insensiblement l'église, et constituaient le fond, l'inspiration du christianisme enseigné. Ces doctrines qui, en s'appuyant de la bonté du Père et de la miséricorde infinie du Fils, tendaient toutes à placer dans la volonté et la liberté de l'homme le principe de sa justice et de son salut, leur parurent pousser à de prochaines et désastreuses conséquences. Car, pensaient-ils, si l'homme déchu est libre encore dans ce sens qu'il puisse opérer par lui-même les commencemens de sa régénération et mériter quelque chose par le mouvement propre de sa bonne volonté, il n'est donc pas tout-à-fait déchu, toute sa nature n'est pas incurablement infectée; la rédemption toujours vivante et actuelle par le Christ ne demeure pas aussi souverainement nécessaire. Etendez encore un peu cette liberté comme fait Pélage, et le besoin de la rédemption surnaturelle a cessé. Voilà bien, aux yeux de Jansénius et de Saint-Cyran, quel fut le point capital, ce qu'ils prévirent être près de sortir de ce christianisme, selon eux relâché, et trop concédant à la nature humaine. Ils prévirent qu'on était en voie d'arriver par un chemin plus ou moins couvert,.... où donc? à l'*inutilité du Christ-Dieu.* A ce mot ils poussèrent un cri d'alarme et d'effroi. Le lendemain du XVIe siècle, et cent ans avant les débuts de Montesquieu et de Voltaire, ils devinèrent toute l'audace de l'avenir; ils voulurent, par un remède absolu, couper court et net à tout ce qui tendait à la mitigation sur ce dogme du Christ-Sauveur. Il semblait qu'ils lisaient dans les définitions de la liberté et de la conscience par le moine Pélage les futures pages éloquentes du *Vicaire Savoyard*, et qu'ils les voulaient abolir.

Théologiquement donc, quelques-uns des principaux de Port-Royal, trois au moins, Jansénius et Saint-Cyran par leur pénétration

purement théologique, et Pascal par son génie, eurent le sentiment profond et lucide du point capital où serait bientôt le grand danger; ils eurent ce sentiment plus qu'aucun autre peut-être de leur temps, plus que Bossuet lui-même, un peu calme dans sa sublimité. Quant à Fénelon, qui d'ailleurs vint plus tard, loin de s'effrayer de ces choses, il les favorisait plutôt en les embellissant des lumières diffuses de sa charité. Il apercevait, il regardait déjà en beaucoup d'endroits le XVIIIe siècle, et sans le maudire.

II. — Non plus au point de vue théologique, mais à celui de la constitution civile de la religion, Port-Royal, bien qu'il n'ait pas eu à s'expliquer formellement sur ce point, tendait évidemment à une forme plus libre, et où l'autorité pourtant s'exercerait. Les évêques, les curés, les directeurs surtout, une fois choisis, auraient formé une sorte de pouvoir moyen, à peu près indépendant de Rome, prenant conseil habituel dans la prière, et s'exerçant en supérieur vénéré sur les fidèles. On peut dire que la famille des Arnauld porta, dans le cadre de Port-Royal, beaucoup de l'esprit de famille, du culte domestique, de cet esprit du patriciat de la haute bourgeoisie, qui était propre à certaines dynasties parlementaires du XVIe siècle (les Bignon, Sainte-Marthe, Marion, etc.). La religion qu'ils adoptèrent à Port-Royal, et que Saint-Cyran leur exprima, était (civilement, politiquement parlant et sinon d'intention, du moins d'instinct et de fait) l'essai anticipé d'une sorte de tiers-état supérieur, se gouvernant lui-même dans l'Église, une religion, non plus romaine, non plus aristocratique et de cour, non plus dévotieuse à la façon du petit peuple, mais plus libre des vaines images, des cérémonies ou splendides ou petites, et plus libre aussi, au temporel, en face de l'autorité; une religion sobre, austère, indépendante, qu eût fondé véritablement une réforme gallicane. Ce qu'on a entendu par ce mot ne portait que sur des réserves de discipline et une jurisprudence, une procédure sorbonnique, en quelque sorte extérieure. Le jansénisme, lui, cherchait une base essentielle et spirituelle à ce que les gallicans (plus prudemment sans doute) n'ont pris que par le dehors, par les maximes coutumières et par les précédens. L'illusion fut de croire qu'on pouvait continuer d'exister dans Rome en substituant un centre si différent. Richelieu et Louis XIV sentirent, le premier plus longuement et nettement, l'autre d'une vue plus restreinte, mais non moins ennemie, la hardiesse de cet essai et n'omirent rien pour le ruiner. On a dit qu'au XVIe siècle, le protestantime en France fut une tentative de l'aristo-

cratie, ou du moins de la petite noblesse, qui se montrait contraire en cela à la royauté de saint Louis et à la foi populaire. On peut dire qu'au XVIIe siècle, la tentative de Saint-Cyran et des Arnauld fut un second acte, une reprise à un étage moindre, mais aussi suivie et prononcée, d'organisation religieuse pour la classe moyenne élevée, la classe parlementaire, celle qui, sous la Ligue, était plus ou moins du parti des *politiques*. Port-Royal fut l'entreprise religieuse de l'aristocratie de la classe moyenne en France. Il aurait voulu édifier, resserrer et régulariser ce qui était à l'état de bon sens religieux et de simple pratique dans cette classe. Louis XIV ni Richelieu, on le conçoit, n'en voulurent rien; et cette classe même, bien qu'en gros assez disposée, ne s'y serait jamais prêtée jusqu'au bout, trop mondaine déjà à sa manière et trop dans le siècle pour le ton chrétien sur lequel le prenait Saint-Cyran. Le jansénisme parlementaire du XVIIIe siècle n'est plus Port-Royal et n'y tient que par l'hostilité contre les jésuites. La première entreprise était dès-lors depuis long-temps et à jamais manquée. A la fin du XVIIIe siècle, quand on entama révolutionnairement la réforme civile du clergé, quelques jansénistes essayèrent de se présenter; mais leur mesure n'était plus possible; la constitution civile du clergé ne la représente qu'infidèlement, et ne peut passer elle-même que pour un accident de l'attaque commençante : tout fut vite emporté au-delà par le débordement des grandes eaux.

III. — Nous venons de dire en somme ce qu'a été la vraie tendance politique de Port-Royal. Car pour l'autre prétention politique qui lui a tant été reprochée de son vivant, pour cette ambition positive et tracassière qui aurait consisté à s'entendre avec les frondeurs, avec les adversaires du pouvoir et de la royauté d'alors, ç'a été, durant tout ce temps-là, une calomnie pure aux mains des ennemis. Depuis, ç'a été chez plusieurs une erreur accréditée. Petitot, dans un remarquable et savant travail sur Port-Royal (en tête des Mémoires d'Arnauld d'Andilly), a repris, il y a peu d'années, cette thèse, pour la démontrer en détail; et, à l'intention secrète, à la vivacité amère qu'il y a mise, on peut oser affirmer qu'il en a refait une calomnie. Rien n'est dangereux et cruel comme les transfuges; et, de cet auteur, d'ailleurs estimable, mais sorti du jansénisme et si acharné contre lui, on aurait presque droit de dire par vengeance, de répéter avec Racine, avec le grand poète de Port-Royal, parlant du transfuge sacrilége de Sion :

Ce *cloître* l'importune, et son impiété
Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté.

Nous aurons, pour le réfuter, à insister souvent et beaucoup, à expliquer comment Port-Royal se trouva naturellement et insensiblement lié avec tous les héros et les héroïnes, tous les débris de la Fronde, sans en être le moins du monde comme eux. Cela, raconte-t-on, faisait bien rire le cardinal de Retz et Mme de Longueville, qui étaient, certes, bons juges en matière de conspirations et de complots, quand ils entendaient accuser Arnauld, le naïf et le bouillant, d'être un conspirateur. Selon nous, l'accusation d'intrigue et de cabale politique qu'on a intentée confusément, tant aux religieuses qu'aux solitaires de Port-Royal, n'est donc qu'une de ces opinions qu'on se fait en gros et de loin sur certains partis, sur certains groupes d'hommes en histoire, une de ces préventions pour lesquelles il y a peut-être des prétextes suffisans, mais pas de cause fondée, et qui peuvent donner à rire de près à ceux qui savent bien les objets et les circonstances. Pourtant il faut convenir qu'auprès d'esprits déjà prévenus, il y avait plus d'un prétexte assez vraisemblable au soupçon. Et puis, reconnaissons-le encore, les jansénistes, accusés sans cesse d'un système d'opposition politique en même temps que religieuse, le prirent peu à peu par suite même de cette accusation. On a remarqué que bien des prédictions, chez les oracles de l'antiquité, ne se sont vérifiées que parce qu'elles avaient été faites; de même bien des imputations et accusations provoquantes créent elles-mêmes, à la longue, le grief qu'elles ont d'abord supposé. On trouverait même qu'il en est une raison profonde dans la doctrine de l'épreuve : tout homme, qui n'a pas évité un mal, a pu commencer par en être accusé lorsqu'il en était innocent encore, pour en être tenté. Il méritait presque d'avance l'accusation, s'il l'a réalisée et vérifiée après, s'il n'a pas trouvé la force de résister à l'épreuve. Les jansénistes furent un peu ainsi. Le grand Arnauld ne complotait pas du tout, quoi qu'on en ait dit, avec Mme de Longueville et avec le cardinal de Retz. Patience! le janséniste Camus sera moins royaliste que Dumouriez; l'abbé Grégoire, en hardiesse de renversement, ira plus loin que Mirabeau.

IV. — Philosophiquement, et dans ce qu'on appelle aujourd'hui la philosophie de l'histoire, Port-Royal nous semble le nœud et la clé d'une question que nous avons déjà laissé entrevoir précédemment, d'une question qui domine l'histoire de l'esprit humain dans le rapport du XVIIe siècle au XVIIIe. Comment cette cause catholique, qui fut si grande de doctrine et de talent au XVIIe siècle, se trouva-t-elle si impuissante et désarmée du premier jour au début du XVIIIe,

et tout d'abord criblée sous les flèches persannes de Montesquieu? Car ces trois siècles (du moins en France), le XVIe, le XVIIe et le XVIIIe, se peuvent figurer à l'esprit comme une immense bataille en trois journées. Le premier jour, la philosophie et la liberté de l'esprit humain enfoncent les rangs et portent partout la plaie et le désordre. Au second jour, la discipline, l'autorité et la doctrine réparent, et vont triompher, et triomphent même, sans qu'on voie d'autre danger pressant. Mais, au terme du triomphe, la philosophie et la liberté de l'esprit humain ont reparu dans toute leur fraîcheur et leur superbe; elles sortent de nouveau on ne sait d'où, et, ne trouvant nulle sérieuse résistance, elles emportent cette gloire qui régnait et tous les retranchemens. Port-Royal doit être pour beaucoup dans cette issue singulière du XVIIe siècle. Ce siècle, en effet, a usé, à détruire une partie essentielle de lui-même, les forces qui ne se présentèrent plus ensuite à la lutte contre l'ennemi commun, qu'isolées et entachées. Entre les jésuites et les jansénistes, entre ces deux ailes, en quelque sorte, de l'armée catholique, qui en étaient aux mains et aux injures, la philosophie aisément fit sa trouée. Port-Royal aussi (il faut le dire), dont l'esprit, bien que rétréci, survivait et subsistait toujours, n'avait jamais eu, même au temps le plus glorieux de cet esprit, ce qui pouvait modifier et modérer l'avenir, une fois émancipé. N'ayant pas étouffé cet avenir dans son germe, dans son idée première de libre arbitre et de volonté, il se trouvait impuissant à le soumettre, et l'irritait, le révoltait extraordinairement par la rigueur de ses dogmes si contraires aux inclinaisons nouvelles. Si, en effet, une sorte d'indépendance du côté de Rome, une sorte de rappel du chrétien aux textes de l'Écriture, et assez peu de superstition pour les pouvoirs socialement constitués, dénotaient dans le jansénisme quelques traits moins en désaccord avec le mouvement général d'émancipation philosophique, tout le reste de sa part était, au fond, aussi contraire, aussi négatif, aussi irritant pour ce qui allait venir, qu'il est possible d'imaginer. Le péché originel comme il l'entendait, la déchéance complète de la nature, l'impuissance radicale de la volonté, la prédestination enfin, composaient, non pas un système de défense, mais un défi contre la philosophie et les opinions survenantes, toutes flatteuses pour la nature, pour la volonté, pour la philanthropie universelle. L'autorité absolue et irréfragable, conférée à saint Augustin sur certaines matières, et qui formait une des bases du jansénisme, n'était pas moins une pierre d'achoppement et comme un scandale devant l'omnipotence

de la raison. Je ne m'en tiens ici qu'aux points d'opposition, d'incompatibilité, intérieurs et nécessaires; je ne descends pas aux détails si faits pour déconsidérer, compromettans détails de cette querelle pour la bulle qui sort d'ailleurs de mon sujet. Ce que je tiens à relever, c'est l'influence directe (bien que toute par contradiction) de Port-Royal sur la philosophie du siècle suivant. On peut, je crois, démontrer à la lettre que telle page de Nicole sur la réprobation engendra net par contre-coup telle page de Diderot sur l'indifférence en matière de dogme et contre le christianisme. Le rôle particulier de Port-Royal, dans le rapport du XVIIe au XVIIIe siècle, bien qu'il n'ait pas été du tout ce qu'on aurait pu espérer et désirer, fut très réel, et, en tant que négatif, fut grand.

V. — Littérairement, nous aurons moins à dire pour nous faire croire. Cette docte et sévère école qui, la première, appliqua aux langues et aux grammaires une méthode philosophique, une méthode générale et logique, tout ce qui se pouvait de plus lumineux et de plus vrai avant la méthode particulièrement historique et philologique de ces derniers temps, cette école de Port-Royal est encore plus célébrée qu'étudiée; nous l'étudierons. — Hors de ligne, parmi les hommes qui font la gloire de notre littérature, nous trouvons là celui qui, avec Bossuet, et autrement que lui, et antérieurement à lui, domine le plus son siècle. Pascal, du sein de ce cadre de Port-Royal, se détache extrêmement. Il faut convenir même qu'il en sort et le dépasse un peu. D'autres, grands encore, ou bien remarquables, y tiennent tout entiers. Arnauld, Nicole, Duguet, et leurs semblables, voilà les vrais et purs port-royalistes. C'est assez pour la gloire durable de l'ensemble. L'originalité de Port-Royal, en effet, se voit moins dans tel ou tel de ses personnages ou de ses livres que dans leur ensemble même et dans l'esprit qui les forma. On a dit avec raison que, tout en imitant les anciens, le siècle de Louis XIV avait été *lui-même*, et que son originalité glorieuse consistait précisément dans ce mélange approprié. Boileau, plein de Perse, de Juvénal et d'Horace, est juste à la fois le poète moraliste et didactique de son moment. Racine, en croyant tout devoir à Euripide, fait une Phèdre que le christianisme d'Arnauld admire et pardonne. Eh bien! l'on peut dire que la littérature entière de Port-Royal fut, à sa manière, l'une de ces imitations originales qui caractérisent le siècle de Louis XIV. Ce n'est plus Horace cette fois, ce n'est plus Euripide qu'il s'agit de reproduire; ce n'est plus même le trésor éloquent de Chrysostôme, comme fera Bossuet. C'est la Thébaïde, le désert de Bethléem ou de

Sinaï, c'est la cellule de saint Paulin, c'est l'île de Lérins (j'entends pour le genre des travaux bien que contrairement pour des points de doctrine). Port-Royal est, dans le XVIIe siècle, une imitation originale et neuve, et adaptée aux alentours, une imitation à la fois profonde et rien qu'à trois lieues de Versailles, une reproduction mémorable, et la dernière, de cette vaste partie de l'antiquité chrétienne.

VI. — Moralement, et sans tant s'inquiéter des rapports historiques, des comparaisons lointaines, le fruit direct est encore grand à tirer. Le trait le plus saillant de ces saints caractères me semble *l'autorité*. Cette autorité morale, qu'on sait particulière aux grands personnages du temps de Louis XIV, est singulièrement propre à ceux de Port-Royal entre tous. Cette qualité, cette vertu manque tellement de nos jours aux plus grands talens, à ceux même qui en paraîtraient le plus dignes, qu'il devient précieux de l'étudier, comme dans son principe, chez les maîtres. C'est, sans doute l'admiration et la préoccupation pour ce notable trait de caractère, qui fait dire habituellement à l'un des hommes qui en ont gardé quelque chose aujourd'hui, à un homme qui a été comme le Despréaux philosophique de notre âge, et dont la parole agréablement sentencieuse a volontiers la forme et tant soit peu le crédit d'un oracle, à M. Royer-Collard; c'est ce qui lui fait dire : « Qui ne connaît pas Port-Royal, ne connaît pas l'humanité! » Une autre vertu, jointe chez messieurs de Port-Royal à celle d'autorité, et qui en est presque l'opposé, qui y apporte du moins l'essentiel correctif, est une certaine modération bien qu'avec l'austérité, une modération rigoureuse de tous les désirs, de tous les horizons, quelque chose qu'il peut être infiniment utile d'envisager, de rappeler, dans un siècle qui fait du contraire une pratique turbulente et une apothéose insensée. Dans un pays qui a heureusement conservé les pratiques modestes et les horizons calmes, il nous sera plus doux de faire l'étude et de trouver souvent l'accord. Nous serons moins gêné aussi pour convenir de quelques points d'excès dans les restrictions, de quelques violences et duretés humaines mêlées à ces cœurs d'ailleurs tout circoncis. Autour de cette affaire de Port-Royal, où la contestation eut sans cesse tant de part, il serait difficile qu'il en eût été autrement. On a spirituellement dit (c'est Mme Necker, je crois) qu'au bout d'une demi-heure de n'importe quelle dispute, personne des contendans n'a plus raison et ne sait plus ce qu'il dit; que faut-il penser quand on est au bout d'un demi-siècle? Les plus modestes y

gagnent quelque chose d'opiniâtre, les plus doux ont leur coin d'endurcissement.

Port-Royal avait raison, je le crois, en commençant la dispute; mais il est des sentiers que le choc seul gâte et ravage, qu'il faut se hâter d'abandonner dès que la dispute nous y suit; car cela devient au bout de dix pas un sentier inextricable de ronces. Port-Royal eut le tort (comme quelques-uns des siens le sentirent) de ne pas se retirer, se taire, s'abîmer pour le moment, afin de reprendre ensuite par quelque autre chemin où la paix se retrouverait.

L'ascétisme dont Port-Royal, chez Lancelot, chez M. Hamon, chez M. de Tillemont, plus tard, au XVIIIe siècle, chez M. Collard, nous offrira de si humbles, de si savans, de si accomplis modèles, y eut aussi des excès. Bien qu'en général on y semblât garder une sorte de juste milieu entre les rigueurs de la Trappe et le relâchement des autres ordres, quelques-uns des solitaires, sur quelques points, ont passé outre. M. Le Maître s'est détruit par ses austérités; M. de Pontchateau s'est tué, malgré ses directeurs, à force de trop jeûner.

VII. — Puisque nous y sommes et que notre regard est en train de courir, il faut épuiser les points de vue. Poétiquement donc, si l'on ose ainsi dire, et pour l'intérêt d'émotion qui s'éveille dans les cœurs, notre sujet enfin n'est point ingrat. Ce Port-Royal, tant aimé des siens, qu'on voit renaître, grandir, lutter, être veuf long-temps ou de ses solitaires ou même de ses sœurs, puis les retrouver pour les reperdre encore et pour être bientôt perdu lui-même et aboli jusque dans ses pierres et ses ruines, ce Port-Royal, en sa destinée, forme un drame entier, un drame sévère et touchant, où l'unité antique s'observe, où le chœur avec son gémissement fidèle ne manque pas. La noble et pure figure de Racine s'y présente, s'y promène, depuis ce désert, cet étang et cette prairie qu'il célébrait, mélodieusement déjà, dans son enfance, jusqu'à ce sanctuaire où son âge mûr se passe à prier, à versifier pieusement quelques hymnes du Bréviaire (1), à méditer *Esther* et *Athalie*. *Esther* et les chants de ces jeunes filles proscrites, exilées *du doux pays de leurs aïeux*, ces aimables chants qui, chantés devant Mme de Maintenon, lui rappelaient peut-être, a-t-on dit, ces jeunes filles protestantes qu'elle n'osait ouvertement défendre ni plaindre, nous paraîtront plus à coup sûr dans l'ame de Racine la voix, à peine dissimulée, des vierges de Port-Royal, qu'on disperse et qu'on opprime. L'art, le talent, à

(1) S'il avait d'abord traduit ces hymnes du Bréviaire dans sa première jeunesse, il a dû les retraduire telles qu'on les a aujourd'hui, ou du moins les retoucher dans son âge mûr.

Port-Royal, ne fut jamais de l'art, du talent, à proprement parler; on le réprimait, nous le verrons, dans Santeuil, dans Racine lui-même (1); il fallait qu'il servît tout à la religion. Mlle Boulogne, fille et sœur des peintres de ce nom, et peintre elle-même, nous a laissé des dessins de ce cher monastère où elle se retirait souvent. « Elle « ne peignait, est-il dit dans sa vie, que des tableaux de piété pour « honorer les mystères, pour peindre en elle l'image de Jésus-Christ « souffrant et mourant. » Mais celui qui fut d'abord le principal et grand peintre de Port-Royal, comme Racine en fut plus tard le poète, c'est Philippe de Champagne. Qu'il nous exprime des paysages et scènes d'ermitage tirés des *Pères du Désert* de d'Andilly, qu'il nous expose cette sainte Cène dans laquelle les figures des apôtres sont copiées de celles des solitaires, ou qu'enfin il suspende son admirable *ex-voto* pour la guérison de sa fille religieuse à Port-Royal, dans ces divers tableaux destinés à l'autel, ou à la salle du chapitre, ou au réfectoire du monastère, sa peinture calme, sobre, serrée, sérieuse, tour à tour fouillée ou contrite dans l'expression des visages, s'accorde, d'un pinceau sincère, avec le sentiment qui le doit diriger : toute la couleur de Port-Royal est là. Dans les chants du chœur, dans cette partie plus spirituelle et plus permise, le seul luxe du lieu, et qui était comme l'huile prodiguée aux pieds du Sauveur par Marie, dans le concert de ces voix qu'on nous représente si douces, si ravissantes, et surtout articulées et distinctes, Port-Royal nous offrira encore plus d'une émouvante circonstance. A la mort de la mère Agnès, pendant l'office de la sépulture où M. Arnauld, son frère, est le célébrant, tout d'un coup, quand le chœur en vient à l'*In exitu*, les religieuses ne peuvent retenir leurs larmes. « Le chœur, est-il « dit, manqua tout court, et ce qui restait fut chanté par ces mes- « sieurs. » A la mort de M. de Saci, au contraire, au milieu de l'office funèbre, ce fut la voix des ecclésiastiques qui manqua dans les larmes, et les religieuses seules, est-il dit, chantèrent jusqu'au bout *avec une gravité qui devint un sujet d'étonnement et d'admiration.* — Que d'autres scènes pareilles, et auxquelles l'imagination la plus discrète

(1) M. Le Tourneux écrivait à Santeuil : « Vous avez donné de l'encens dans vos vers, « mais c'était un feu étranger qui était dans l'encensoir. La vanité faisait ce que la charité « devait faire. » Racine se disait la même chose dans son beau cantique imité de saint Paul :

En vain je parlerais le langage des anges,
En vain, mon Dieu, de tes louanges
Je remplirais tout l'univers.
Sans amour ma gloire n'égale
Que la gloire de la cymbale
Qui d'un vain bruit frappe les airs.

a droit de se complaire! A la nouvelle de l'élargissement de l'abbé de Saint-Cyran, qui était depuis plusieurs années prisonnier à Vincennes, la mère Agnès, qui l'apprit au parloir, et qui voulait en informer les religieuses sans pourtant faire infraction à la loi du silence, entra au réfectoire, et, prenant sa ceinture, la délia devant la communauté, pour donner à entendre que Dieu rompait les liens de son serviteur; et toutes à l'instant comprirent, tant elles n'avaient qu'une seule pensée! — Lors de la signature de la paix de l'église en 1669, quand Port-Royal rentre dans ses droits, quand le grand-vicaire de Paris se présente à la grille pour lever l'interdit, qu'au milieu des cierges allumés les chantres entonnent le *Te Deum*, et que les cloches sonnent à volées, on partage presque l'impression de ces pauvres gens du voisinage, qui accoururent de toutes parts, est-il dit, étonnés et ravis d'entendre de nouveau ces cloches de bénédiction *qui n'avaient point sonné depuis trois ans et demi*.—Au moment où le curé de Magny, l'ami et le consolateur de Port-Royal durant ces années de disgrace, s'avançait en procession avec son clergé pour louer Dieu de la délivrance, et entrait dans l'église où M. Arnauld de retour célébrait la messe pour la première fois, le premier verset qu'on entendit au seuil et que cette procession chantait sans en calculer l'intention : *Omnes qui de uno pane et de uno calice participamus*, nous tous qui participons au même pain et au même calice, etc., etc., ce verset parut sur l'heure à tous d'une signification divine, et nous paraîtra à nous-même d'une application touchante.— Durant les années les plus étroites de la persécution, Port-Royal avait eu ses incidens hardis et comme ses aventures de sainteté. M. de Sainte-Marthe, confesseur de cette maison, sautait la nuit par-dessus les murs pour aller porter la communion aux religieuses malades, et cela de l'avis de l'évêque d'Aleth; en sorte, nous dit Racine, qu'il n'en est pas morte une sans les sacremens. Ce même M. de Sainte-Marthe, le plus doux et le moins audacieux des hommes, partait souvent le soir de Paris, ou de la maison qu'il habitait près de Gif, et arrivait le long des murailles du monastère à quelque endroit convenu d'avance et assez éloigné des gardes. Là, l mont ait sur un arbre assez près du mur, au pied duquel, en dedans, étaient venues les religieuses du côté des jardins, et, du haut de cet arbre, il leur faisait de petits discours pour les consoler et les fortifier. C'était pendant l'hiver. On ne se séparait qu'après avoir fixé l'heure du prochain rendez-vous pareil. Voilà presque du scabreux ce me semble, voilà les balcons nocturnes de Port-Royal. — Dans la vie des personnages d'alentour, de ces nobles dames qui se

dérobaient au monde pour se rattacher, par Port-Royal, à l'éternité, bien des traits délicats de cœur humain et de poésie voilée nous souriront. La duchesse de Liancour, pour retirer son mari du tourbillon où il s'égarait, se mit à embellir la terre de Liancour qu'elle lui rendit de la sorte agréable; mais, lui s'y étant retiré, et le but obtenu, elle continua d'embellir cette terre trop chère, ces jardins délicieux, et elle se le reprochait à la fin. M. Hamon, un de ces hommes qui, hors du jansénisme, et dans une autre communion, eût été, je me le figure, quelque chose comme M. Gonthier, (1) M. Hamon, pour se garder du charme des lieux, se disait que ce charme distrayait de l'intérieur : « Et cela est si vrai, ajoutait-il naïvement, qu'il y a plu-« sieurs personnes qui sont obligées de fermer les yeux, lorsqu'elles « prient dans des églises qui sont trop belles. » Je me suis quelquefois étonné et j'ai regretté qu'il n'y ait pas eu à Port-Royal, ou dans cette postérité qui suivit, un poète comme William Cowper, l'ami de Jean Newton. Cowper était, comme Pascal, frappé de terreur à l'idée de la vengeance de Dieu; il avait de ces tremblemens qu'inspirait M. de Saint-Cyran, — et il a si tendrement chanté. Nous tâcherons du moins, messieurs, de relever, chemin faisant, de recueillir et de vous communiquer ces doux éclairs d'un sujet si grave. Ce ne sera jamais une émotion vive, ardente, rayonnante. C'est moins que cela, c'est mieux que cela peut-être; une impression voilée, tacite, mais profonde; — quelque chose comme ce que je voyais ces jours derniers d'automne sur votre beau lac un peu couvert, et sous un ciel qui l'était aussi. Nulle part, à cause des nuages, on ne distinguait le soleil ni aucune place bleue qui fît sourire le firmament. Mais, à un certain endroit du lac, sur une certaine zône indécise, on voyait, non pas l'image même du disque, pourtant une lumière blanche, éparse, réfléchie de cet astre qu'on ne voyait pas. En regardant à des heures différentes, le ciel restant toujours voilé, le disque ne s'apercevant pas davantage, on suivait cette zône de lumière réfléchie, de lumière vraie, mais non éblouissante, qui avait cheminé sur le lac, et qui continuait de rassurer le regard et de consoler. La vie de beaucoup de ces hommes austères que nous aurons à étudier, est un peu ainsi, et elle ne passera pas sous nos yeux, vous le pressentez déjà, sans certains reflets de douceur, sans quelque sujet d'attendrissement.

SAINTE-BEUVE.

(1) Voir *la Vie de M. Gonthier*, chez Risler, rue de l'Oratoire.

POÈTES

ET

ROMANCIERS DU NORD.

III.

TEGNER.

Wexiœ (1) est une petite ville de la Smalande, une ville de trois mille ames, bâtie en bois comme la plupart des villes de Suède, et entourée de bruyères et de sapins. Je n'oublierai jamais l'impression de tristesse qui me saisit quand j'entrai là pour la première fois. C'était un soir d'été, très tard. Il avait plu tout le jour, et j'avais traversé, au milieu de la pluie, les vallées bourbeuses, les collines arides de cette province. Un nuage épais couvrait le ciel, pas une étoile ne scintillait dans l'ombre, et je distinguais à peine l'ornière grisâtre que je devais suivre pour ne pas m'égarer. Dans la campagne, on n'entendait que le frémissement du vent à travers les arbres, et les gouttes de pluie tombant avec un son argentin sur le feuillage. Dans la ville, il n'y avait plus ni lumière, ni mouvement; toutes les maisons étaient closes, toutes les rues ensevelies dans une complète

(1) Faute de caractères accentués, nous ne pouvons écrire que très imparfaitement les noms suédois. On prononce Wekchieu et Smolande.

obscurité. Quand je passai au pied de l'église, l'horloge sonna minuit. Dans le silence profond qui m'entourait, ces douze coups de marteau avaient un retentissement sinistre. Il me semblait entendre l'éternelle voix du Temps dans une ville de morts. Je m'en allai pas à pas à la découverte de l'auberge où je devais m'arrêter, et, pour la première fois de ma vie, je regrettai de ne pas rencontrer un de ces gardes de nuit dont la voix criarde et le chant monotone ont si souvent troublé pour moi, dans les villes du Nord, le calme d'une belle soirée, le repos d'une belle nuit. A tout instant, mon cheval fatigué glissait sur le pavé humide. L'enfant qui me servait de conducteur le prit par la bride, et nous arrivâmes à la porte d'une grande maison construite en poutres, couverte en planches. Il fallut frapper longtemps avant que le domestique vînt nous ouvrir; car, dans ces paisibles habitations de la Suède, on n'attend plus personne passé neuf heures du soir, et l'arrivée d'un voyageur à minuit dérange singulièrement le cours ordinaire de la vie. On me conduisit dans une grande chambre froide. Un canapé servait de lit; sur les murailles nues et nouvellement blanchies, l'artiste de la cité avait peint des bouquets de fleurs tels que jamais les botanistes n'en ont vu, et, sur le parquet, les domestiques avaient effeuillé des branches de sapin. Je trouvai tout cela magnifique, car, depuis mon départ de Copenhague, je n'avais pas acquis le droit d'être difficile, et je m'endormis avec la joie d'un homme qui est arrivé à son but. J'étais dans la ville épiscopale habitée par Tegner.

Le lendemain, je fus réveillé par une rumeur confuse qui me semblait annoncer quelque évènement extraordinaire. C'était un jour de foire. Dans les contrées où les communications sont lentes et difficiles, les foires ont conservé leur première solennité. Dans le Nord, elles ont remplacé les anciennes réunions de l'Althing. Un jour de foire dans la capitale du district est une circonstance grave dont on parle long-temps avant qu'elle arrive et long-temps après. Ce jour-là, toutes les maisons dispersées à travers la forêt sont en mouvement; le paysan part avec les bestiaux qu'il a élevés, ou la charrette chargée de seigle et de foin. Les parens qui vivent éloignés l'un de l'autre et ne se rencontrent jamais ni aux fêtes de leur village, ni à l'église de leur paroisse, se retrouvent ici à la porte d'un cabaret ou d'une maison de marchand. Ils se racontent leur histoire de quelques mois. Ils se disent leurs projets. S'ils ont eu quelque difficulté ensemble, la table de l'auberge avec ses flacons d'étain les invite à la réconciliation. S'ils ont un enfant à marier, ils parlent des belles paires de

bœufs qu'ils lui donneront. Plus d'une vieille haine s'est évanouie ainsi dans le cliquetis harmonieux de deux verres qui exhalaient un parfum d'eau-de-vie, et plus d'une jeune fille, qui était venue ici sans songer à rien, s'en est retournée emportant sur ses joues un baiser de fiançailles.

Ce jour-là, toutes les rues de la ville que j'avais vues la veille si mornes et silencieuses, étaient traversées par une foule de voitures, d'hommes à pied et à cheval, de femmes et d'enfans. Les uns faisaient déjà leur repas du matin, assis sur le seuil d'une porte et tirant leurs provisions d'une corbeille d'écorce; d'autres, couchés nonchalamment sur leur charrette, semblaient n'être venus là que pour jouir du spectacle qui s'offrait à eux. La charrette du paysan suédois est une véritable maison roulante qui doit lui servir dans toutes les occasions. En voyage, il s'arrête rarement dans une auberge; il emporte avec lui tout ce dont il a besoin; il mange dans sa charrette et dort dans sa charrette.

La plus grande partie des étrangers venus à la foire étaient réunis sur la place. C'était là que les marchands de Gotheborg et de Norrkœping avaient dressé leurs boutiques. C'était là qu'on voyait briller les étoffes de soie, les rubans moirés, les objets de luxe et de fantaisie. Je m'avançai au milieu des rangs serrés de la foule, curieux d'observer toutes ces physionomies. Les femmes de la Smalande sont, en général, grandes, belles, blanches. Elles portent un corset de drap étroit, et une longue tresse de cheveux flotte sur leurs épaules. Les hommes ont conservé leur jaquette bleue avec des boutons d'acier, leur grand gilet brodé sur la poitrine et leur chapeau à larges bords. Mais le vent des révolutions souffle de toutes parts. Dans cette espèce de congrès commercial, les femmes étaient debout devant la boutique du marchand, contemplant avec un regard avide le fichu de soie aux riantes couleurs et le ruban aux reflets dorés. Les hommes, arrêtés à l'écart, causaient de ce qu'ils avaient lu dans les journaux. Je voyais venir le moment où les femmes échangeraient leur robe de vadmel contre une robe de calicot, et où les hommes s'intéresseraient à la question d'Espagne. Ailleurs, la civilisation marche à l'aide des bateaux à vapeur, des chemins de fer; ici, elle se développe au moyen des foires.

Après avoir regardé pendant quelque temps ces différens groupes, qui eussent pu fournir tour à tour un sujet de tableau à la capricieuse fantaisie de Hogarth et à la douce imagination de Greuze, je me rappelai que j'étais venu ici pour voir une des célébrités du Nord. Je

m'approchai d'un paysan et je lui demandai où demeurait Tegner. — Ah! notre évêque, me dit-il en ôtant son chapeau. C'est là sur la colline, dans cette grande maison que vous voyez au bout de l'avenue.

Je traversai rapidement le chemin qu'il venait de m'indiquer, et j'entrai dans le vestibule d'une maison construite en bois comme toutes celles de la ville, mais peinte en blanc, entourée d'acacias, et assez semblable aux jolies habitations d'été qu'on voit en Normandie. Un domestique m'introduisit dans une grande salle meublée avec une sorte de luxe parisien. Là, j'aperçus un homme d'une cinquantaine d'années, grand, fort, portant un habit noir et une plaque d'argent sur la poitrine. C'était Tegner. On m'avait dit qu'il était d'une nature sérieuse, parfois triste, et il y avait, en effet, dans son regard, dans sa voix, une expression de mélancolie frappante. Mais peu à peu son regard s'anima, sa voix reprit un timbre plus vif. Nous parlions de poésie, et un nom de poète, une idée d'art, faisaient vibrer en lui une corde sonore assoupie dans la retraite et l'isolement. A mesure que la conversation se prolongeait, elle devenait, de son côté, plus franche et plus intéressante. Il ne mettait pas d'empressement à parler, mais sa parole avait un accent énergique, et il formulait en quelques mots fermes, concis, un jugement ou une pensée élevée. Quelquefois aussi sa conversation tournait à la plaisanterie. Elle était spirituelle et acérée, mais je regrettais d'y voir éclater de temps à autre des saillies qui me rappelaient ce qu'on nous raconte des abbés coquets du dernier siècle, et j'aurais mieux aimé le retrouver grave et pensif tel qu'il m'était apparu d'abord.

Nous passâmes tour à tour en revue les principaux poètes du Danemark, de la Suède, de l'Allemagne, et cet entretien me révéla en lui une modestie qui commence à devenir très rare dans notre monde littéraire. Il parlait des autres avec amour, avec respect, et de lui avec indifférence. Le soir, il fit apporter du punch dans sa chambre, il ouvrit les fenêtres du balcon, et me prenant par la main : — Voyez, me dit-il, notre nature du Nord n'est-elle pas belle? — Dans ce moment, le paysage déroulé devant nous présentait, en effet, un charme singulier. La ville était à nos pieds et paraissait affaissée dans la campagne comme des nids d'alouette dans les sillons. Près de là, on entrevoyait une ceinture de collines couvertes de bruyère, une longue ligne de sapins coupée par des lacs; les rayons du soleil couchant scintillaient à travers les rameaux verts de la forêt, mais le ciel était encore chargé de nuages, et il y avait sur toute cette nature une sorte de voile mystérieux. Tout, autour de nous, était déjà assoupi; tout

était plongé dans un silence qui nous saisissait malgré nous. L'oiseau dormait sous le feuillage; les fleurs dormaient dans la prairie, et l'eau limpide des lacs s'endormait sous les rayons de pourpre du soleil, comme une jeune fille sous le baiser du soir de celui qu'elle aime. Cependant on sentait que sur cette terre paisible, sous ces ombres mélancoliques, il y avait encore du mouvement, de la vie; il y avait encore de la sève dans les plantes et des parfums dans l'air. C'était la poésie du Nord, la poésie triste et rêveuse, qui se recueille en elle-même, et soupire en silence ses élégies d'amour et ses hymnes religieux.

Je quittai Tegner à regret. Le cœur éprouve un singulier sentitiment de tristesse quand on s'éloigne de l'homme que l'on a connu en pays étranger; car, lorsqu'on va poursuivre sa route dans une autre contrée, qui sait si jamais on pourra renouer le lien qu'on venait de former, entendre la voix qui vibrait harmonieusement au fond de son ame, et contempler la figure qu'on aimait? Lui aussi semblait ému de cette séparation, et il me dit avec un accent de douceur et de mélancolie que je n'ai pas oublié : « Revenez bientôt, et restez long-temps. »

Tegner est l'un des écrivains les plus populaires du Nord. Il n'y a, j'ose le dire, pas une famille suédoise qui ne possède ses œuvres, et pas une jeune fille qui ne puisse réciter d'un bout à l'autre les plus beaux passages de ses poèmes. Le musicien, le peintre, le sculpteur, se sont emparés de ses vers; et quand on entre dans un salon, on aperçoit sur le piano une romance de Tegner, et sur la muraille des gravures ou des tableaux représentant les plus jolies scènes d'*Axel* ou de la *Saga de Frithiof*. Les gens du peuple eux-mêmes partagent cet enthousiasme; ils connaissent les vers de Tegner, et les lisent le dimanche. J'ai vu à Upsal une pauvre femme apporter sur le comptoir d'un libraire deux shellings, et prendre en échange une feuille de papier gris, grossièrement imprimé. C'était un des chants de la *Saga de Frithiof*.

Cet homme, qui a acquis un si grand renom dans son pays; cet homme, qui ne peut aller d'une ville à l'autre sans trouver, comme un roi, des gens empressés qui l'attendent sur le chemin, et des couronnes de fleurs dans la maison où il s'arrête; cet homme, qui a fait en littérature un miracle unique, celui d'être aimé sans envie, d'être loué sans critique, n'est pourtant pas un grand poète dans le sens que nous attribuons à ce mot : il lui manque deux qualités essentielles, la force et l'invention. Tegner n'a jamais rien inventé. Son

Axel est une fable invraisemblable et en même temps vulgaire, et sa *Saga de Frithiof* est la reproduction exacte de la saga islandaise. Tegner n'est pas un de ces hommes qui, d'une main vigoureuse, soulèvent les blocs de marbre pour construire leur monument. Il n'est pas de cette haute famille de poètes à laquelle appartiennent Shakspeare et Goëthe; mais il doit être rangé au premier rang de ces hommes aimés, qui cherchent la poésie dans les émotions de leur cœur plutôt que dans les efforts de l'imagination, qui se créent, avec leurs croyances pieuses, avec leurs rêves d'amour, un monde idéal plein de douces harmonies, d'illusions dorées et de pensées suaves.

Tegner a un admirable talent d'expression; son style est pur, limpide, riche d'images, et habilement coloré. Son vers est franc et correct, facile et sonore. Quand on lit ses poésies, on dirait que toutes ces strophes, si souples et si gracieuses, ont été jetées d'un seul trait, comme un coup de pinceau, comme un accord de musique, et cependant il est évident qu'il n'en a pas écrit une seule sans l'avoir étudiée et corrigée avec soin. Quelquefois, comme l'a dit un critique suédois (1), sa poésie légère ressemble à une bulle de savon; mais c'est une bulle transparente où se reflètent l'azur du ciel et les plus purs rayons de lumière. La même harmonie de langage, la même finesse d'expression, se retrouvent dans les discours en prose qu'il a prononcés en diverses circonstances. C'est sans doute à ces qualités de style que Tegner doit une grande part de sa popularité; mais il la doit aussi à la nature de ses inspirations, aux idées dont il s'est rendu l'interprète. Dans chacune de ses œuvres, il a toujours été l'homme du Nord, l'homme de la Suède; il a chanté avec enthousiasme les montagnes vertes, les solitudes agrestes, les lacs bleus de son pays. Quand il a essayé de faire un poème épique, il a pris son sujet dans une chronique nationale; et, quand il a dépeint ses rêveries mélancoliques, il a été comme l'organe fidèle d'une pensée générale, d'une disposition d'ame habituelle dans son pays. Chacun l'a écouté avec empressement, car chacun a cru retrouver, dans ce qu'il disait, une partie de ses propres émotions.

La popularité du poète ne tient pas tant à la hauteur de son génie qu'à la direction de ses idées et à la forme dont il les revêt. Les plus grands poètes, nous le savons tous, ne sont pas les plus populaires; c'est un fait triste à constater, car il prouve que le sentiment de notre personnalité l'emporte sur le sentiment de l'art. Mais c'est un fait

(1) Hammarskœld, *Svenska Vitterheten.*

vrai. C'est ainsi, par exemple, qu'en Allemagne, Bürger, avec quelques ballades, a été plus populaire, dans le sens absolu du mot, que Klopstock avec ses odes énergiques et sa *Messiade*. C'est ainsi que Schiller a encore plus de lecteurs que Goëthe. C'est ainsi qu'en Angleterre la chanson légère de Thomas Moore l'emporte encore sur la poésie profonde de Wordsworth. Avant que nous en venions à juger la poésie comme œuvre d'art, selon ses qualités essentielles, et non pas selon des prétentions étroites ou des préférences trop rigoureuses, que de progrès n'avons-nous pas à faire!

Tegner a peu écrit, et tout ce qu'il a écrit n'est pas encore publié. Il n'existe jusqu'à présent de lui que deux volumes imprimés : *Smœrre Dikter* (petits poèmes) (1), et *Frithiofs saga* (2). Le premier renferme les pièces lyriques écrites à différentes époques, et dispersées dans plusieurs recueils. Ce sont des poésies de circonstance, des chants patriotiques et des odes élégiaques. Les poésies de circonstance ont peu d'intérêt. L'évènement qu'elles célébraient est loin de nous, et l'homme dont elles devaient illustrer la mémoire est déjà oublié. Les chants patriotiques sont écrits avec fermeté et énergie. Il y a là bien des strophes que les Suédois ne liront pas sans émotion, et qui vivront toujours parmi le peuple. Les odes élégiaques sont une expression plus fidèle et plus complète de l'individualité du poète. C'est là qu'il épanche son ame, c'est là qu'il laisse toute sa vie intérieure se refléter comme dans un miroir. Sa poésie est souvent semblable à ces paysages du Nord, où les rayons de soleil les plus purs apparaissent à travers un rideau de feuillage sombre. Elle est grave et mélancolique, mais forte dans sa mélancolie. Quand il s'attriste, il ne perd pas toute résolution; quand il pleure, il ne désespère pas. Une noble fermeté le soutient, et une pensée religieuse l'élève au-dessus des agitations du moment. Il indique à un jeune homme le chemin qu'il doit suivre dans la vie, et il lui dit : « Appuie-toi sur le bâton de l'espérance! apprends et réfléchis! puis lève-toi, et combats pour les hommes avec la parole, avec l'épée! Sois méconnu, sois haï, mais presse encore les hommes sur ton cœur déchiré (3). »

Il pense à ses inspirations de poète, et, pour avoir plus de force, il élève ses regards au ciel :

« Soleil qui as fui loin de moi, voici que tes rayons éclatent de nouveau au sommet des montagnes. Je veux t'invoquer avec les my-

(1) 1 vol. in-8°, Stockholm, 1823.
(2) 1 vol. in-8°, Stockholm, 1825. La cinquième édition a paru en 1831.
(3) Till en Yngling.

ryades d'êtres qui peuplent la nature. Écoute-moi, père de la lumière, écoute-moi, père du chant!

« Enseigne-moi à peindre pour ce monde obscur les scènes célestes; donne-moi la langue et l'expression, afin de fixer sous une forme vivante les images fugitives qui passent devant mes yeux!

« Donne-moi la force de mépriser la présomption des sots et les injures de ce monde si docte, qui se raille des œuvres du poète (1). »

Souvent aussi une idée mystique, mais une idée charmante, apparaît dans ses poésies. C'est que notre existence n'a pas commencé avec des cris d'enfant sur cette terre; c'est que notre ame a déjà vécu ailleurs, et qu'elle aspire à retourner dans le monde d'où elle a été bannie, parmi les anges qui ont été ses frères; et quand le poète entend le frémissement de la brise à travers le feuillage, il lui semble entendre la voix harmonieuse des êtres célestes; et quand il regarde le rayon des étoiles dans les ombres du soir, il lui semble reconnaître les sphères où il a vécu :

Sur mon chemin désert les étoiles fidèles
Projettent leurs rayons et sourient à mes yeux.
Comme l'oiseau des champs, oh! que n'ai-je des ailes
Pour m'en aller là-haut dans ce monde joyeux?

Sur le nuage d'or qu'on voit passer dans l'ombre,
Un ange m'apparaît avec sa harpe en main;
Il se penche en riant sur notre terre sombre;
Son visage est si beau! son regard est divin.

Silence! le voilà qui prend sa harpe et chante,
Et un doux chant se mêle au murmure du vent.
Oh! je te reconnais, musique ravissante,
Mon ame t'écouta bien des fois en rêvant.

Oui, je me le rappelle, un jour j'ai vu cet ange;
Sur ces astres un jour ses frères m'ont parlé.
Maintenant je suis seul, une tristesse étrange
Me poursuit dans ce monde où je vis isolé.

Les chants aériens, les étoiles brillantes
Éveillent dans mon cœur un ardent souvenir.
Dans vos pieux concerts, dans vos sphères riantes,
Anges du ciel, bientôt laissez-moi revenir.

Souvent aussi Tegner a chanté l'amour. Il l'a chanté avec une ar-

(1) Skaldens Morgonpsalm.

deur de jeunesse et une sorte de passion méridionale; puis, comme si ce n'était là que l'ivresse d'un moment, il est revenu à des rêveries plus idéales, et il a dépeint l'amour plaintif, l'amour mystérieux, l'amour avec ses vagues souvenirs d'une origine céleste et ses profondes aspirations que les Allemands appellent *sehnsucht*. La pièce suivante peut donner une idée de ces rêves d'amour que le poète a reproduits plusieurs fois sous différentes formes :

Miracle de la terre, ô merveille profonde!
Amour, astre de joie, amour, souffle divin,
Brise rafraîchissante au désert de ce monde,
Espérance des Dieux, charme du sort humain!

Cœur vital, cœur ardent au sein de la nature,
Dans l'océan le flot cherche le flot vermeil,
Et les étoiles d'or dans l'atmosphère pure
Tournent avec amour autour de leur soleil.

L'amour est, pour le cœur qui regarde en arrière,
Une clarté pâlie, un souvenir lointain
D'un temps de bonheur pur et d'un temps de lumière,
Que notre humanité connut à son matin.

Alors elle habitait sous un ciel sans nuage,
Elle était innocente et forte, et belle à voir,
Dansant, chantant avec le charme du jeune âge,
Et dans les bras de Dieu s'endormant chaque soir.

Alors tous ses amans étaient une prière,
Et les anges du ciel la nommaient tous leur sœur.
Hélas! elle est tombée. Elle a sur cette terre
Perdu sa chasteté, son repos, sa candeur.

Mais quand l'amour paraît, elle lève la tête,
Et rêve et se souvient du bonheur d'autrefois;
Les doux chants du printemps et les vers du poète
L'entretiennent d'amour, lui rappellent sa voix.

Et son ame s'ébranle à cette voix légère,
Comme aux accords chéris du ranz national
Le pauvre Suisse errant sur la terre étrangère
S'émeut, palpite, et songe à son pays natal.

Toute cette poésie tendre et religieuse qui anime l'ame de Tegner se développe surtout dans deux œuvres d'une plus grande étendue, que renferme son premier recueil, et qui ont beaucoup contribué à

sa réputation, *la Première Communion* (NATTWARDS BARNEN) et *Axel*. *La Première Communion* est une idylle d'où s'exhale le parfum d'un encens religieux, une idylle où il n'y a ni bergers, ni bergères, point de ruisseau qui murmure un nom chéri, et point d'arbres ornés de chiffres d'amour. Le tableau d'une église champêtre, la piété d'un groupe d'enfans, les exhortations paternelles d'un vieux prêtre, voilà tout le poème. M. Sainte-Beuve l'a cité avec raison en parlant de *Jocelyn* (1), car c'est un épisode solennel de la vie du prêtre, et Tegner l'a écrit après avoir reçu la consécration. Le commencement de cette idylle est une charmante description d'une fête religieuse dans un village.

« La Pentecôte, ce ravissant jour de fête, est revenue. L'église du village, avec ses murailles blanches, brille aux rayons du matin. Au sommet de la tour, orné d'un coq de métal, les douces clartés d'un soleil de printemps apparaissent comme autrefois les langues de feu des apôtres. Le ciel est bleu et clair, le mois de mai a pris sa couronne de roses et revêtu sa parure solennelle. Le vent et les ruisseaux semblent, dans leur joyeux murmure, annoncer la paix de Dieu. Les fleurs soupirent aussi avec leurs lèvres roses, et, sur les branches d'arbres flexibles, les oiseaux chantent un hymne au Très-Haut. Le cimetière est nétoyé et propre. La porte par laquelle on y entre ressemble à un berceau de verdure, et sur chaque tombe, sur chaque croix de fer, on aperçoit une couronne embaumée, dernier don d'une main amie. On a même orné de fleurs le cadran solaire qui s'élève là entre les morts depuis plus de cent ans. De même que l'aïeul est l'oracle du village et de la famille, et reçoit au jour anniversaire de sa naissance l'offrande de ses enfans et de ses petits-enfans, de même le vieux cadran, le vieux prophète, avec sa muette aiguille de fer, indique sur sa table de marbre le cours des temps, tandis qu'une éternité silencieuse repose à ses pieds. Au dedans l'église est ornée avec soin, car c'est le jour où les enfans, espoir de leur famille et favoris du ciel, doivent renouveler au pied de l'autel les promesses de leur baptême. Chaque coin a été visité, frotté, et on ne voit pas trace de poussière, ni sur les murailles, ni à la voûte, ni sur les bancs peints à l'huile. L'église est comme un parterre de fleurs. Des touffes de feuillage ornent les piliers, des buissons de verdure apparaissent de toutes parts, et la chaire de chêne a reverdi, comme autrefois la verge d'Aaron. La Bible repose sur une couche de feuilles, et le

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1836.

pigeon aux ailes d'argent porte un collier d'anémones. Mais dans le chœur, autour de l'autel érigé par Horberg, s'étend une longue guirlande. Les blondes têtes des anges se montrent à travers ce toit de verdure comme le soleil à travers les nuages. »

Au son des cloches, les enfans arrivent deux à deux dans l'église et se rangent le long de la nef. Le chant des psaumes retentit sous les voûtes du temple; un sentiment pieux pénètre dans le cœur de tous les assistans. Puis le pasteur monte en chaire, il s'adresse à sa communauté, et il lui parle avec douceur, avec onction. Il lui parle des vertus qui doivent nous contenir dans ce monde et du repos qui nous attend dans l'autre; il lui parle de la force que donne la foi, des joies de l'amour et de l'espérance. Quand il voit les auditeurs émus et pénétrés de cet enseignement du christianisme, il étend les mains sur eux, les bénit, et leur donne le sacrement qu'ils ont demandé. Tout ce sermon du prêtre est charmant, et cette idylle de Tegner est l'une des plus belles productions poétiques que la littérature du Nord ait vue apparaître dans ces derniers temps.

Axel est un de ces romans chevaleresques et aventureux tels qu'on en a fait beaucoup à la fin du moyen-âge. Le fond du poème n'est rien. Tegner n'a pas eu sans doute grand peine à composer cette fable d'amour; mais chacun des détails dans lesquels il est entré est d'une grace parfaite. Chacune de ses descriptions est comme une de ces jolies vignettes qu'un maître habile a dessinées avec art et coloriées avec soin, et toute cette composition est un exemple remarquable du charme que le poète peut donner à une œuvre d'une portée ordinaire par l'élégance de la forme et le choix de l'expression. Les compatriotes de Tegner aiment beaucoup ce roman d'*Axel*; il a d'ailleurs pour eux un intérêt national. Il appartient à l'histoire de Charles XII. L'introduction du poème est un hommage rendu à la mémoire de ce soldat intrépide, qui apparaît toujours aux yeux des paysans suédois avec une stature de géant et une auréole de gloire.

« J'aime les anciens jours, les anciens jours de Charles XII, car ils étaient joyeux comme la paix du cœur et forts comme la victoire. Dans nos contrées du Nord, un reflet de cette époque apparaît encore à la surface du ciel, et de grandes et majestueuses figures, portant un ceinturon jaune et un habit bleu, montent et descendent dans le crépuscule du soir. Je vous regarde avec respect, héros d'un monde meilleur, avec vos longues épées et vos armures de combat.

« Dans ma jeunesse, j'ai connu un homme du temps de Charles. Il était resté sur la terre comme un signe de victoire au milieu des

ruines. Sa tête centenaire était blanche comme l'argent, et les rides de son front ressemblaient aux runes creusées sur un tombeau. Il était pauvre; mais, habitué au besoin, il s'en souciait peu. Il vivait comme autrefois quand il était au camp, et demeurait dans une cabane obscure au milieu des bois. Mais il avait deux objets précieux, plus précieux pour lui que le monde entier. C'était sa Bible, et puis sa vieille épée sur laquelle était inscrit le nom de Charles XII. Les exploits du grand roi, qui ont été si souvent décrits (car cet aigle de Suède a pris un large essor), vivaient dans la mémoire du vieillard comme les urnes des combattans dans la colline sépulcrale couverte de gazon. Oh! quand il parlait des dangers du roi et de ses compagnons, comme son regard brillait, et comme sa tête se relevait avec fierté! chacune de ses paroles retentissait alors mâle et forte comme le son de l'épée. Souvent je l'ai vu assis très tard dans la nuit, parlant des jours passés, et, chaque fois qu'il prononçait le nom de Charles, il ôtait son chapeau. Je restais, avec une sorte de ravissement, à ses genoux (car je n'allais pas plus haut), et, dès ces heures d'enfance, j'ai gardé toutes ces images d'une race de héros; dès ces heures d'enfance, plus d'une tradition obscure repose dans ma mémoire comme un lis dont le germe dort sous la neige de l'hiver. »

Charles est à Bender. Il doit écrire à son conseil d'état à Stockholm, et il choisit Axel pour porter la lettre. « C'était un homme doué de ces belles formes que le Nord produit parfois, frais comme une rose, mais élancé et droit comme un sapin de Suède. Son front était pur et ouvert comme un ciel dégagé de nuages, et tous ses traits portaient l'empreinte d'un cœur honnête et d'un esprit curieux. A voir ses yeux limpides, on sentait qu'ils étaient faits pour s'élever avec espoir et confiance vers le créateur de la lumière, et s'abaisser sans crainte vers l'ange des ténèbres. Il avait pris place parmi les compagnons du roi, parmi ses frères en valeur et en vertus. Ils n'étaient que sept comme les étoiles du char céleste, ou tout au plus neuf comme les filles de Mémoire. Leur choix était sévère. Il fallait, pour entrer parmi eux, subir l'épreuve du fer et du feu. C'était une race de Vikingr chrétiens assez semblable à celle qui s'élançait jadis sur les vagues de l'Océan. Ils ne dormaient jamais dans un lit; ils étendaient leur manteau sur la terre, et, au milieu des orages et des glaces du Nord, ils reposaient là comme sur une couche de fleurs. De leur main vigoureuse, ils pouvaient ployer un fer de cheval. Jamais on ne les vit s'asseoir autour de la flamme du foyer. Ils se réchauffaient avec les balles ardentes et rouges comme les étoiles

qui, dans les soirs d'hiver, ressemblent à des taches de sang. Pour qu'un d'entre eux cédât, il fallait qu'il fût attaqué par sept hommes à la fois; encore devait-il se retirer en luttant toujours, car il ne lui était pas permis de tourner le dos. C'était là une de leurs lois; mais il y en avait une autre plus difficile à suivre : c'est que nul d'entre eux ne pouvait parler d'amour à une jeune fille, avant que Charles ne se fût choisi une fiancée. Nul d'entre eux ne devait savoir comment l'azur se reflète dans deux yeux bleus, comment deux lèvres roses sourient, comment un sein de vierge palpite, car ils étaient tous fiancés à leur épée. »

Axel part avec joie, fier de remplir la mission qui lui était confiée, de braver les périls pour montrer son zèle à son roi. Le long de la route, il est attaqué par un détachement d'ennemis; il s'appuie contre un arbre et combat jusqu'à la dernière extrémité. Mais il est seul, et ses adversaires sont en trop grand nombre. Après une lutte héroïque, il tombe couvert de blessures, baigné dans son sang. Une jeune fille, qui courait à la chasse sur un cheval fougueux, l'aperçoit, trouve en lui un reste de vie et le fait porter dans sa demeure. Là elle panse elle-même ses blessures, là elle interroge ses besoins et ses souffrances, elle le veille et le guérit. Quand Axel commence à recouvrer l'usage de ses sens, le premier objet qu'il aperçoit, c'est cette jeune fille penchée sur lui avec un regard d'amour et de compassion. « Ce n'était pas une de ces beautés d'idylle qui s'en vont éternellement dans les bois soupirer et contrefaire la douleur; ce n'était pas une de ces beautés avec des cheveux blonds comme le soleil, des joues comme la violette, et des yeux comme le *Vergissmeinnicht*. C'était une fille de l'Orient. Ses cheveux noirs ressemblaient au voile de la nuit entourant un jardin de roses. La gaieté, la noblesse du cœur, brillaient sur son front, comme jadis le signe de la victoire sur le bouclier des Valkyries; son teint était frais comme l'aurore avec ses rayons de lumière. Légère comme une Oréade, elle avait la démarche gracieuse et dansante. On voyait, comme les vagues, se balancer son sein plein de jeunesse et de santé, corps de lis et de roses, ame de feu, ciel d'été, ciel d'Orient inondé du parfum des fleurs et des rayons de soleil. Une lumière divine et un feu ardent luttaient dans ses yeux noirs. Quelquefois elle avait le regard orgueilleux de l'aigle de Jupiter planant dans les airs, et puis le regard de la colombe attelée au char d'Aphrodite. »

Peu à peu les forces d'Axel se rétablissent. Il sort appuyé sur le bras de sa bienfaitrice. Il erre avec elle le matin dans la forêt, le

soir sur la colline. Tous deux sentent qu'ils s'aiment avant de se l'être dit; mais bientôt le mot solennel s'échappe de leurs cœurs, leurs regards se rencontrent, leurs lèvres se touchent, et désormais ils savent qu'ils s'aimeront toujours. Axel se souvient qu'il a une mission à remplir, qu'il est lié par un serment. Il veut s'acquitter de son devoir, et obtenir du roi la permission d'épouser la jeune fille. Il part. Il arrive en Suède, et, pendant ce temps, Marie reste seule, livrée aux regrets de son amour, aux vagues agitations que lui donne l'incertitude de son sort. Le départ subit d'Axel, le serment mystérieux dont il a parlé, jettent dans son ame un doute horrible. Peut-être Axel en aime-t-il une autre! peut-être est-il allé la revoir! Du moment où cette fatale pensée s'empare d'elle, c'en est fait de sa foi de jeune fille, c'en est fait de son repos. Elle ne peut attendre le temps où Axel a promis de revenir. Elle veut partir aussi, elle veut s'assurer elle-même qu'elle n'est pas trompée. Elle prend un vêtement de soldat, se mêle aux cohortes russes qui vont tenter une expédition dans le royaume de Charles XII, et arrive sur la terre de Suède. Là, un combat s'engage. Axel est à la tête d'une troupe de vieillards, d'enfans, qui ont pris les armes en toute hâte pour repousser l'invasion. Il s'élance au milieu des rangs ennemis, et jonche la terre de morts et de blessés. Les Russes se retirent en désordre. La nuit, Axel passe sur le champ de bataille, il entend une voix plaintive qui l'appelle : c'est Marie qui expire.

Il enterre le corps de sa bien-aimée, puis le désespoir le saisit. Il erre autour de ce tombeau qu'il a lui-même creusé, et les champs où il s'égare entendent nuit et jour ses plaintes. Nulle main humaine ne pouvait lui donner la force de supporter son infortune. « Un jour on le trouva assis sur le rivage, les mains jointes comme s'il venait de prier. Des larmes cristallisées par le vent du matin brillaient sur sa joue, et son regard éteint semblait encore chercher le tombeau de celle qu'il avait aimée. »

Le chef-d'œuvre de Tegner est sa *Frithiofs saga*. Dans aucun de ses poèmes, il n'a mis plus de sève, plus de fraîcheur d'idées, plus d'images vraies et gracieuses. Dans aucun de ses poèmes, son style n'a été plus flexible et plus harmonieux. C'est un vrai charme que de voir cette belle langue suédoise, cette langue mâle et sonore, assouplie à la volonté d'un vrai poète. Quand une fois il commence un de ses chants, on dirait qu'il tient entre les mains la harpe de chêne des anciens scaldes, et cette langue qu'il maîtrise, qu'il tourne

TIMBRE ROYAL

à son gré, résonne sous sa main nerveuse comme une corde d'airain, ou soupire comme une voix de jeune fille.

Le poème se compose d'une série de chants lyriques de différentes mesures qui se tiennent l'un à l'autre, comme les anneaux d'une même chaîne, et forment un cycle épique. C'est une des chroniques les plus romanesques et les plus touchantes qui nous aient été conservées dans les traditions du Nord. C'est, on peut le dire, un tableau du Nord entier, avec sa vie de pirate, ses assemblées populaires et son culte païen. Tegner a composé cet ouvrage d'après la saga islandaise. Mais avec quelle élévation de talent il a développé le thême qu'il s'était choisi! avec quelle grace il a jeté sur ce canevas brut ses arabesques d'artiste, ses fleurs de poésie! J'ai analysé dans une autre occasion la saga islandaise (1); qu'on me permette d'analyser aussi l'œuvre de Tegner.

Deux enfans sont élevés ensemble chez un de ces vieillards sages comme on en cite souvent dans les traditions scandinaves. L'un est Ingeborg, la fille du roi Bele; l'autre est Frithiof, le fils unique du riche paysan Thorsten. Ingeborg est une vraie fleur du Nord, blonde et pâle, douce et résignée, pareille à un de ces lis qui ouvrent leur calice à tous les rayons du soleil, et se courbent sous tous les vents. Frithiof est la plante vigoureuse qui doit grandir comme un chêne et braver la tempête. Tout jeune, il guide déjà sa barque à travers les fleuves écumans, il s'élance au-dessus des rochers pour atteindre le nid de l'aigle ou du vautour. Tout jeune, il aime Ingeborg. Il la conduit à travers les bois et les montagnes, il la porte sur ses épaules au-delà des torrens, il la protége comme un frère, et Ingeborg s'abandonne à lui avec amour et confiance.

Le roi Bele meurt et partage son royaume entre ses deux fils, en leur recommandant d'aimer Frithiof. Thorsten meurt en même temps que le vieux roi, dont il a été l'ami fidèle, le compagnon d'armes. Frithiof hérite de tous ses biens. Il demande à épouser Ingeborg; mais les deux jeunes rois, Helge et Halfdan, lui répondent avec dérision qu'ils ne donneront pas leur sœur à un fils de paysan, et Frithiof se retire dans sa demeure, bien résolu de rompre à tout jamais avec eux. Quelque temps après, Helge et Halfdan sont attaqués par un ennemi redoutable. Ils implorent le secours de Frithiof, mais il le leur refuse. Les deux frères se mettent en marche avec leur

(1) *Lettres sur l'Islande.*

armée. Frithiof reste seul, et la nuit, quand tout dort, il se jette dans son bateau, traverse l'onde qui le sépare de celle à laquelle il pense sans cesse, entre dans le temple de Balder, et y trouve Ingeborg. Là, il l'enlace dans ses bras, il lui jure un amour éternel. Ingeborg a peur; elle a peur de profaner le sanctuaire du dieu, où elle a reçu son amant. Mais Frithiof combat toutes ses craintes, étouffe tous ses scrupules, et cueille sur ses lèvres vierges le baiser de l'amour. Quand les deux rois reviennent de leur expédition, ils accusent Frithiof d'avoir pénétré la nuit dans l'enceinte religieuse, d'avoir souillé la demeure des dieux. Un cri de réprobation s'élève contre lui. La loi de Bele le condamne; il doit payer de sa vie le crime qu'il a commis. Mais son nom, sa valeur, et l'amour que le peuple lui porte, le sauvent. Halfdan le condamne à s'en aller chez un jarl lointain recouvrer un tribut qui n'a pas été payé depuis longtemps.

Frithiof part, emportant avec lui les sermens d'Ingeborg et l'espoir de revenir bientôt vivre auprès d'elle. Après une tempête violente contre laquelle il lutte avec énergie, il aborde sur le rivage habité par Angantyr. Un de ces *bravi* scandinaves, dont le métier était de se battre en toute occasion pour le prince auquel ils s'étaient dévoués, un *Berserkir*, renommé pour sa force et sa valeur, s'avance à la rencontre du voyageur et lui propose un duel. Frithiof, harassé de fatigue, couvert encore de l'écume des flots qu'il vient de traverser, accepte le combat. Il désarme son adversaire, et tous deux se prennent corps à corps. Le Berserkir tombe, et sa vie appartient à Frithiof. — Oui, ma vie t'appartient, dit le farouche guerrier, et je ne veux pas que tu me fasses grace. Va chercher ton épée, je t'attends ici pour recevoir le coup mortel. Frithiof revient avec son épée, et trouve le Berserkir immobile à la même place et prêt à courber la tête sous son glaive. Cette fermeté l'ébranle. Il tend la main à son rival malheureux, le relève, et tous deux se présentent chez le jarl.

Angantyr reçoit Frithiof, non pas comme un ennemi audacieux qui vient chercher une contribution arriérée, mais comme un ami. Il le fait asseoir à sa table, il lui fait présenter la coupe de *miœd*, il veut le retenir près de lui et lui donner sa fille en mariage. Mais Frithiof a promis de rester fidèle à Ingeborg, et il ne manquera pas à son serment. Quand le printemps revient, il équipe un navire, prend le tribut que le jarl lui paie noblement, et vogue vers sa terre natale.

Cependant Helge et Halfdan, pour faire leur paix avec le roi Ring,

ont promis de lui donner leur sœur en mariage, et la jeune fille, qui se souvient de Frithiof, qui l'aime toujours, obéit à l'implacable volonté de ses frères. Quand le jeune guerrier arrive dans sa patrie, il apprend que Ingeborg est loin. Alors sa fureur ne connaît plus de bornes. Il s'élance au-devant de Helge, lui jette au visage le tribut qu'il a rapporté, le renverse par terre, brûle le temple de Balder, et s'embarque de nouveau. Cette fois, il est proscrit par toutes les lois du pays. Cette fois, il dit un adieu de douleur à son pays natal, aux lieux où il a vécu, où il a aimé. Il s'élance sur le vaste Océan; il commence sa vie errante, sa vie de vikingr, tantôt luttant avec audace contre les autres vikingr qu'il rencontre sur les vagues, et tantôt descendant sur les côtes pour combattre toute une tribu et ravager toute une contrée.

De longs mois se passent dans cette vie d'orages et de périls. Il aborde sur le sol de la Grèce, sur cette terre bénie dont son père l'a souvent entretenu comme d'une contrée fabuleuse, où le ciel est toujours bleu, où l'air est embaumé par le parfum des fruits vermeils et des oranges d'or. Là, le souvenir de son amour le saisit tout à coup, et lui jette dans l'ame une amère tristesse. Il ne se sent plus nulle envie d'essayer la force de son bras et le poids de son glaive. Il veut revoir encore une fois son Ingeborg; il veut la revoir et lui dire un dernier adieu.

Un jour que le roi Ring était assis dans sa salle de banquet avec la fille de Bele, lui vieux, semblable, dit le poète, au froid automne, elle toute jeune, rose et fraîche comme le printemps, on voit entrer un vieillard couvert d'une longue barbe et d'un manteau sale. Les jeunes gens, à la vue de cet hôte étrange, se mettent à rire. Mais lui, prenant d'une main robuste le plus téméraire d'entre eux, le renverse à ses pieds. Le roi le fait approcher et l'interroge. L'étranger refuse de dire son nom et son pays; puis tout à coup il se découvre, et à la place de ce vieillard mal vêtu qui avait fait rire de pitié les convives du banquet, on aperçoit un grand et beau jeune homme dont les cheveux blonds tombent à longues boucles sur ses épaules, et dont le regard plein de courage frappe de respect tous ceux qui le contemplent.

Ring l'invite à rester chez lui, et Ingeborg lui offre, en tremblant, la coupe où le vin pétille. Dès le moment où il l'a vu apparaître, Ring a reconnu Frithiof, et il veut mettre son honneur et sa fermeté d'ame à l'épreuve. Un jour, il traverse avec sa jeune épouse un lac nouvellement couvert de glace. La glace se brise sous leurs pieds, et

Frithiof les sauve. Un autre jour, Ring s'en va à la chasse dans une forêt profonde, et lorsque ses compagnons sont loin, il dit à Frithiof: « Je suis las, asseyons-nous au pied de cet arbre; je veux dormir quelques instans. » Frithiof étend son manteau par terre, et le vieux roi s'endort sur les genoux du héros. Pendant cette heure de sommeil, un oiseau noir perché sur une branche dit à Frithiof : « Qu'attends-tu? l'époux d'Ingeborg est en ton pouvoir; personne ne te voit. Il t'a ravi ta bien-aimée, ton espoir, ton bonheur. Ne peux-tu reconquérir ce qui t'appartient? » Mais un autre oiseau lui crie : « Souviens-toi de ton honneur. Cet homme t'a reçu comme un frère. Il a confiance en toi. Ne souille pas ton nom par une lâcheté. » Frithiof, en proie à ces deux pensées qui flottent dans son esprit, tire son épée et la jette loin de lui. L'oiseau noir s'enfuit en poussant un cri sinistre; l'oiseau blanc prend son essor vers le ciel. Ring se lève. « Je n'ai pas dormi, dit-il; j'ai vu tout ce qui se passait en toi. Je t'ai reconnu, Frithiof, le jour même où tu entras dans ma demeure, et j'ai voulu voir jusqu'où allait ta noblesse de caractère, ton courage de héros. Dès ce moment je t'adopte pour mon fils : tu règneras après moi. »

Quelque temps se passe. Ring, se sentant près de mourir, appelle Frithiof, et lui lègue Ingeborg et son royaume. Mais le vieux roi laisse un fils en bas âge; Frithiof ne veut pas lui ravir ses droits. Il le fait reconnaître pour souverain, et n'accepte que le titre de régent. Il retourne dans son pays. Un de ses ennemis est mort; il se réconcilie avec l'autre. Il reparaît avec l'expression du repentir dans le temple de Balder, qui a été rebâti. Il obtient son pardon des vieillards, son pardon des prêtres, et épouse Ingeborg. Ainsi se termine ce poème remarquable, dont une analyse ne peut donner qu'une bien faible idée, et qu'il faudrait lire dans l'original pour en comprendre la saveur et le charme exquis (1).

La biographie de Tegner n'est pas longue à faire. Sa vie n'est pas féconde en évènemens. C'est une de ces heureuses vies qui se sont écoulées entre l'étude et la poésie, dans l'exercice d'un devoir et le laisser-aller d'un rêve. Elles ressemblent à ces rivières soumises à la main de l'homme, qui tantôt sont retenues par une écluse et tantôt courent en toute liberté à travers champs. Sans doute il y a eu là des coups de vent, des orages. Plus d'une fois ces vagues ont été noir-

(1) La *Frithiofs saga* a été traduite trois fois en allemand. Elle a été traduite en anglais avec beaucoup de talent par mistress Garnet. Un de nos amis doit en publier prochainement une traduction française.

cies par la tempête; plus d'une fleur s'est flétrie sur ces bords. Mais le nuage s'en est allé, le ciel est redevenu bleu, et la rivière a repris son cours paisible.

Esaïe Tegner est né le 13 novembre 1782, dans la province de Vermeland. Son père était pasteur à Millesvik. En 1799, Tegner entra à l'université de Lund. C'est là qu'il étudie, c'est là qu'il prend ses grades et qu'il devient successivement adjoint à la bibliothèque, maître en philosophie faisant des cours sur l'esthétique, secrétaire de la faculté de philosophie, professeur-adjoint, et, en 1810, professeur ordinaire. Il enseignait la littérature grecque et se faisait remarquer par la justesse de ses aperçus et la grace de sa diction. En 1812, il obtint une prébende, en vertu de cette loi universitaire qui accorde des presbytères aux professeurs de Lund et d'Upsal. Il se fit consacrer prêtre; il reçut le diplôme de docteur en théologie, et, en 1824, il fut nommé évêque à Vexiœ. Maintenant ses devoirs de prélat absorbent toutes ses pensées. On le prie depuis long-temps de continuer la publication de ses œuvres, qu'il a commencée en 1828, et il n'a pas encore pu s'y décider. Au lieu d'écrire des vers, il écrit des homélies; au lieu de faire imprimer ses poésies inédites, il visite les écoles de son diocèse. Il est fier et heureux de sa mission de prêtre, comme il l'était autrefois de ses lauriers académiques. Je lui demandai si depuis qu'il était évêque il n'avait rien composé. « Non, me dit-il avec un sourire de satisfaction, mais j'ai consacré vingt églises et prononcé vingt discours devant des assemblées de paysans.»

Heureux celui qui, après avoir dévoué sa vie de jeune homme aux rêves d'or de la poésie, peut reposer ainsi sa vieillesse dans l'enceinte du temple, dans les joies de la religion!

X. Marmier.

LES CÉSARS.

III.

CALIGULA.

Caïus César (car le nom de Caligula était un sobriquet qu'en son bon temps il eût été dangereux de lui donner) restait seul de la famille de Germanicus. Un rare talent pour se plier, une obséquiosité habile, quoique sans bornes, lui avait fait trouver grace. Ni la condamnation de sa mère, ni l'exil de ses frères, ne lui avait seulement arraché un cri de douleur. On a dit de lui qu'il n'y eut jamais ni meilleur serviteur, ni plus mauvais maître. Il sauvait, en s'annulant, sa dangereuse origine; il apprenait le chant et la danse du théâtre, se passionnait pour le jeu, se déguisait, la nuit, en robe longue et en perruque, pour courir des rendez-vous amoureux, s'avilissait pour ne pas se perdre.

Cependant Tibère, sagace comme il était, l'avait pénétré; il le voyait assister, par goût, aux supplices: c'est un serpent, disait-il, que je nourris pour le genre humain. Tibère le détestait, il eût bien voulu lui préférer son propre petit-fils, le jeune Tibère; mais ce jeune homme était bien peu mûr. Il se contenta de l'associer à Caïus, communauté inégale où la part du lion allait être bientôt faite.

Malgré tant de mauvaises qualités, Caïus était aimé, il avait pour lui le peuple, il avait pour lui les soldats au milieu desquels s'était passée son enfance; il était fils de Germanicus, et puis il succédait à Tibère. A peine était-il en marche pour conduire les funérailles du vieux César, qu'au milieu des autels, des victimes, des flambeaux, des habits de deuil, la joie du peuple éclata autour de lui, l'appelant son *petit*, son garçon, son cher *petit poulet*; je ne puis pas traduire autrement. Arrivé à Rome, il fit l'éloge de Tibère, sans presque en

rien dire, mais cependant pleurant beaucoup; il fallait avoir le don des larmes. Il oublia néanmoins, et le sénat aussi, qu'il avait écrit de Misène pour faire accorder les honneurs divins à son prédécesseur; il n'en fut pas question autrement. Tibère était à peine enterré, qu'il s'agit de casser son testament; tout redoutable qu'ait pu être un prince, il se trouve toujours quelque sénat, parlement ou assemblée, pour casser son testament avant que sa cendre ne soit refroidie. Le sénat, si humble et si nul sous Tibère, devenait tout puissant pour le seul fait de rompre ses dernières volontés. Il s'agissait d'exclure le jeune Tibère, que son aïeul avait associé à l'empire. Cela se fit avec grande joie, au milieu du sénat, des chevaliers, du peuple, car tout le monde avait forcé les portes de la curie; Caïus fut déclaré seul souverain, maître absolu.

Rien ne portait à la modestie comme cette déclaration. Caïus, ainsi que ses prédécesseurs, fut pris tout d'abord d'une rage de modération et d'humilité; il fit un discours tout populaire, ne voulut point de titres souverains, rendit leurs droits aux exilés, brûla les archives criminelles de Tibère, qui pouvaient donner lieu en sens contraire à bien des accusations, en jurant qu'il n'en avait rien lu ni parcouru (on dit du reste qu'il n'en brûlait qu'une copie), permit de lire les écrits que Tibère avait fait détruire, rendit des comptes publics, ce qui n'avait pas été fait depuis Auguste; voulut même restituer au peuple les beaux droits dont le peuple ne voulait plus et qu'il fallut lui reprendre, les droits d'élection. Il y a même de lui un beau mot; on lui apporta une dénonciation contre de prétendus conspirateurs qui en voulaient à sa vie: « Je n'ai rien fait, dit-il, qui ait pu me rendre odieux à personne. »

Il y eut en vérité un moment où le monde respira. Un écrivain qui n'habitait point Rome, ce centre de toute passion et de tout mensonge, décrit ce bonheur comme il eût décrit l'âge d'or. « Les Grecs n'avaient point de querelles avec les Barbares, les soldats avec les citoyens. On ne pouvait assez admirer l'incroyable félicité de ce jeune prince; il avait d'immenses richesses, de très grandes forces de terre et de mer, de prodigieux revenus qui lui arrivaient de tous les coins du monde; son empire n'avait pour bornes que le Rhin et l'Euphrate, au-delà desquels ne sont que des peuples sauvages, — les Scythes, les Parthes, les Germains. — Ainsi depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, sur le continent et dans les îles, au-delà même de la mer, tout était dans la joie. L'Italie et Rome, l'Europe et l'Asie, étaient comme en une fête perpétuelle, car sous aucun

empereur on n'avait vu tant de repos, et une aussi paisible jouissance de son bien. C'étaient, dans toutes les villes, autels, victimes et sacrifices, hommes vêtus de blanc et couronnés de fleurs, jeux, concerts, festins, danses, courses de chevaux. Le riche et le pauvre, le noble et plébéien, le maître et l'esclave, le créancier et le débiteur, se divertissaient ensemble comme au temps de Saturne. Cela dura sept mois. »

Caïus tomba malade, et le monde, ne sachant en quelles mains il allait passer, se désespéra. Tout fut en deuil; on passait la nuit aux portes du palais; des hommes vouaient leur vie pour la sienne. Jamais, pour un seul malade, il n'y eut une aussi vaste inquiétude. La maladie de Caïus fut comme celle de Louis XV; le jour où tout un peuple lui donna le nom de bien-aimé, il cessa de le mériter.

Je me permets de croire aussi qu'il en devint fou. Dès son enfance, il avait été sujet à l'épilepsie; c'était, au moral et au physique, une organisation toute discordante, souffrant les plus grandes fatigues et d'autres fois ne pouvant se soutenir, avouant même un germe de folie et songeant à s'enfermer pour prendre de l'ellébore; organisation à la fois terrible et maladive, dormant à peine trois heures d'un sommeil troublé par des apparitions et des rêves, passant la nuit à se promener sous de vastes portiques, attendant le jour, l'invoquant et l'appelant à haute voix.

Et puis il faut songer à ce que devait être pour un homme jeune, pour une imagination ardente et gigantesque au milieu de sa barbarie, pour une tête fatiguée par sa vie de dissimulation sous Tibère, et par le danger perpétuel dans lequel il avait vécu, l'étrange position d'un empereur romain; l'empire était quelque chose de trop nouveau pour que personne, pas même un césar, se fût familiarisé avec la pensée de mener l'univers entier comme un troupeau. Le gouvernement du monde dans une seule main! l'Europe et tout ce qu'on connaissait de l'Asie et de l'Afrique, en un mot tout ce qui n'était pas barbare, c'est-à-dire aux trois quarts inconnu, — par-dessus tout cela l'énorme cité de Rome avec ses trois millions d'habitans, ses pontifes, ses monumens, le tourbillon de sa vie, — vingt-cinq légions qui n'étaient que l'élite de l'immense armée que levaient toutes les nations et toutes les villes, des flottes sur toutes les mers, un revenu sans bornes, puisque les impôts étaient sans limite, ajouté aux cinq cent vingt-trois millions qu'à travers ses proscriptions avait grapillés Tibère; — puis encore la divinité, des bouffées d'encens et des autels, — tout cela appartenant et obéissant à une seule créature humaine,

— un individu de cinq pieds six pouces, maître et propriétaire de tout cela! ce n'étaient pas là des idées assez vieilles pour que les cerveaux se fussent blasés sur elles. Et le fils pauvre, tremblant et menacé de Germanicus, salué un beau jour par le sénat, les prétoriens et le peuple qui le débarrassaient de son humble et unique rival, seul et absolu dominateur de toutes ces choses, devait se sentir ébloui comme celui qui, après vingt ans de séjour dans un cachot, passa subitement à la lumière, et devint aveugle. Ajoutez que, par les passions qui régnaient, par les ambitions hardies et dépravées qui restaient au cœur de certaines familles, par la morale du temps qui excusait tous les crimes, par mille autres circonstances enfin, cette position si grandiose était menacée d'un perpétuel danger. L'empire, après tout, ses gloires et ses richesses, étaient promis à quiconque donnerait un coup de couteau à cet homme. Caïus, qui avait étouffé Tibère malade, devait savoir quelque chose de la facilité avec laquelle s'assassine un empereur. Ainsi, entourée de luxe, de voluptés et de coups de poignards, cette vie de maître du monde devait tenir la pensée de l'homme dans une excitation perpétuelle, et pouvait ne lui paraître qu'une splendide et incessante hallucination.

De là ces étranges natures impériales, ces types qui ne se retrouvent pas ailleurs dans l'humanité, ces hommes qui, après avoir gouverné, sinon avec vertu, du moins avec prudence, furent tout à coup pervertis ou jetés en démence par le pouvoir : Néron, Caligula. De là ces monstres de sang et de folie, êtres incompréhensibles, et par leurs crimes et par l'impunité de leurs crimes : Domitien, Commode, Heliogabale. Tibère est dans la nature humaine; il a peur, et il tue : sa terreur est la mesure de sa cruauté. Mais ces hommes-là ont l'air véritablement frappés du ciel; pouvant tout et osant tout, avec leur luxe inoui, leur scélératesse monstrueuse, sans but, sans raison, sans mesure, il y a chez eux du vertige. Placés trop haut, la tête leur a tourné; ils ont vu sous leurs pieds un trop immense espace, trop de peuples, trop de pouvoir, et en même temps aussi un précipice trop glissant. Leur cerveau n'a pas tenu à ce mélange d'exaltation et de terreur.

La folie de Caïus se manifesta bien vite, n'eût-ce été que par son changement; il reprit tous les titres dont il n'avait pas voulu d'abord dans son premier accès de modestie : Auguste, empereur, père de la patrie, grand pontife, le pieux, le grand, l'excellent, le fils des camps, le père des armées! Il rétablit l'action de lèse-majesté, qu'il avait

abolie; il fit dire de se tuer (c'était la formule d'usage) à Silanus, son beau-père, et au jeune Tibère; le crime de celui-ci était, selon Caïus, d'avoir pris du contre-poison pour éviter que César ne l'empoisonnât. Son ancien confident, Macron, ne devait pas échapper davantage : il était devenu grondeur, ne laissait pas Caïus dormir à table, ne lui permettait pas d'éclater de rire à la vue des bouffons ou de contrefaire leurs gestes; quand, au spectacle, Caïus mêlait son chant à celui des acteurs, Macron le poussait doucement et le grondait tout bas : c'était un homme fort gênant, et, comme les autres, on l'invita à mourir. Les esprits étaient tellement faits au suicide, que ce genre de supplice s'exécutait sans marchander. Les empereurs faisaient ainsi économie de bourreaux.

Mais c'était encore de la raison que tout cela. Pour compléter sa folie, Caïus se souvint qu'il était dieu : « Ceux qui conduisent, disait-il, les bœufs, les moutons et les chèvres, ne sont ni bœufs, ni béliers, ni boucs; ce sont des êtres d'une nature supérieure, ce sont des hommes. De même, ceux qui conduisent tous les peuples du monde ne sont pas des hommes; ce sont des dieux. » Il était un jour à table avec des rois qui disputaient ensemble de leur noblesse; Caïus les interrompit brusquement par ce passage d'Homère : « Un seul maître, un seul roi. » Il s'exalta sur cette pensée, voulut même prendre le diadème; mais il y aurait eu là de quoi faire révolter sérieusement le peuple romain, que tant de proscriptions n'avaient pas révolté. « Seigneur, lui dit-on pour détourner cette faute, vous êtes au-dessus des rois. » A partir de ce moment, Caïus prit sa divinité au sérieux. Il commença cependant par n'être que demi-dieu; il s'adjugea les attributs et les cérémonies d'Hercule, de Castor, d'Amphiaraus; il contrefit Hercule avec une peau de lion et une massue d'or. D'autres fois il portait le chapeau de Castor et Pollux, la peau de faon de Bacchus; mais c'était trop peu de chose. Il passa bientôt dieu.

Ainsi Rome, au premier mot de ce fou, tomba à genoux aux pieds de son dieu Caïus. Il eut un temple, une statue d'or; on se disputa à prix d'argent l'honneur d'être du nombre de ses prêtres. Chaque jour on lui immola les victimes les plus exquises et les plus rares, des paons, des oiseaux du Phase, des oiseaux de Numidie; il ne fallait pas moins au goût délicat de ce nouveau dieu. Les peuples avaient beau tenir à leurs idoles, tout ce qu'il y avait de plus parfait parmi les statues des divinités venait à Rome; on coupait les têtes, on y substituait celle de Caïus. La pauvre Grèce était dépouillée de ses dieux, la seule chose qui lui restât; son Jupiter olympien ne fut

préservé que par des prodiges. A Milet, Caïus enleva un temple à Apollon. On jurait en son nom ; on mettait ses statues avec celles des dieux ; toutes les nations et toutes les villes se faisaient les complices de sa folie.

Quant à lui, il gardait la grandeur de sa divinité : aujourd'hui c'est Apollon, il porte une couronne de rayons sur sa tête et mène les Graces à sa droite; demain il aura les ailes aux pieds et le caducée de Mercure; il prendra une grande barbe pour figurer le dieu Mars. Un jour il fut Vénus, pourquoi ne serait-il pas Jupiter? Il est comme lui l'amant de sa propre sœur. Est-ce la foudre qui lui manque? il aura des machines d'opéra pour imiter le bruit du tonnerre, il fera des éclairs avec du soufre ; si le vrai tonnerre vient à tomber, il jette une pierre au ciel en lui criant, au ciel qui ne s'en soucie mais : « Tue-moi ou je te tue. »

Cherchez-vous le prince? voyez-le suivi d'une Théorie qui chante les louanges de Caïus Hercule, ou de Caïus Jupiter. — Non, il est chez lui, demandez-le à ses portiers; ses portiers sont Castor et Pollux, dont le temple, depuis qu'il a augmenté son palais, lui sert aujourd'hui d'antichambre. — Mais il est dans une plus intime retraite : la lune est dans son plein, elle brille de tout son éclat ; Caligula est là qui l'appelle amoureusement à venir partager sa couche. Au Capitole, il s'est fait faire une chapelle auprès du temple de Jupiter : allez là prêter l'oreille, vous ouïrez la conversation de Jupiter Latialis et de Jupiter Capitolin ; le Capitolin est un peu muet, mais en revanche l'autre parle, chuchotte, interroge, écoute les réponses, se fâche, élève la voix. « Je te renverrai, lui dit-il, au pays des Grecs; » puis il se laisse toucher, ne menace plus, consent à vivre d'accord avec son confrère, et, pour se rapprocher de lui, joint le Capitole au mont Palatin par un pont qui passe au-dessus du temple d'Auguste.

Lorsqu'il lui naquit une fille, petite enfant dans laquelle il se reconnaissait à sa férocité précoce, il la promena d'abord chez tous les dieux, puis enfin il la porta chez Minerve, la lui mit sur les genoux, et fit la déesse sa gouvernante. A la mort de sa sœur Drusille, il fit déesse cette femme infame, il ordonna qu'on ne jurerait qu'en son nom ; cela ne lui suffit pas, il voulut encore qu'elle fût montée au ciel, et il trouva un sénateur pour jurer par tous les sermens possibles, par sa vie et par celle de ses enfans, qu'il l'avait vue en chemin pour l'Olympe.

Dans sa douleur, il partit de Rome à la hâte, courut toute l'Italie, alla donner des jeux en Sicile; mais la fumée de l'Etna lui fit si

grand'peur, qu'au milieu de la nuit il s'enfuit de Messine. Rome cependant portait le deuil de Drusille. Ce deuil était sévère; on ne pouvait, sous peine de mort, ni rire, ni se baigner, ni souper avec ses enfans ou sa femme. Caïus, revenu en courant comme il était parti, ayant de plus une longue barbe et les cheveux en désordre, posait aux Romains un étrange dilemme; à qui se réjouissait, il disait : « Qui peut se réjouir lorsque Drusille est morte? » à qui portait le deuil : « Comment peut-on pleurer une déesse? » Il frappait donc à coup sûr, et pouvait être certain de ne manquer personne.

Un jour — il n'avait, du reste, pas attendu ce jour-là pour renouveler l'exemple des cruautés de Tibère, — un jour il vint au sénat, et y entonna l'éloge de son prédécesseur. Jusque-là on avait librement parlé de Tibère. « Mais, disait Caïus, moi, je suis empereur, je puis le blâmer; où d'autres prendraient-ils cette liberté? — Valets de Séjan, délateurs de ma mère, de quel droit condamnez-vous l'homme que vous avez honoré par tant de décrets? » Et à la fin de sa harangue, il se faisait apostropher par Tibère lui-même : « Tout ce que tu as dit, mon fils, est très juste et très vrai; ne t'amuse pas à les aimer, à leur plaire, à les épargner; s'ils le peuvent, ils te tueront. Ne pense qu'à ta sûreté, les moyens qui la garantiront le mieux seront les plus justes : tranquille sur ta vie, jouissant de tous les plaisirs, tu seras honoré d'eux bon gré mal gré. Prends-y garde, personne n'obéit volontairement; tant qu'on redoute le prince, on l'honore; s'il cesse d'être le plus fort, il faut qu'il meure. » C'était là au fond toute la politique de Tibère.

Le sénat resta consterné; qui n'avait pas parlé contre Tibère? Le lendemain, il reprit courage, fit grand éloge de la bonté du prince qui, après de si justes reproches, n'avait pas ordonné leur mort à tous; il décréta des sacrifices pour l'anniversaire d'un si beau discours, et recommença toute sa série de bassesses sous Tibère; rien n'était changé.

L'homme seulement était pire : était-ce folie, habitude du sang, délire du pouvoir, instinct inné de cruauté? Il est malheureusement difficile de ne pas reconnaître dans quelques ames un certain goût de sang, une manie féroce, un amour gratuit du meurtre, indépendant de toute idée de crainte, d'intérêt ou de vengeance. Caligula jetant aux bêtes féroces les gladiateurs vieux et infirmes, marquant sur la liste de ses prisonniers ceux qui devaient être égorgés pour nourrir les bêtes du cirque lorsque la viande était trop chère, faisant frapper ses condamnés à petits coups, afin, disait-il, qu'ils se sentissent

mourir; dans ses orgies, se donnant la torture en spectacle; caressant le cou de sa maîtresse, et ajoutant : « Cette belle tête pourtant, je n'ai qu'à dire un mot, et elle tombera. » Qu'est-ce que cela? si ce n'est l'amour et le besoin du sang?

Aussi était-il merveilleusement ingénieux pour trouver des criminels. Nous parlions tout à l'heure du deuil de Drusille. L'anniversaire de la bataille d'Actium lui fournit un pareil dilemme : par sa mère, il descendait d'Auguste, par sa grand'mère d'Antoine; il était petit-fils du vaincu et du vainqueur. « Que les consuls fassent la fête, disait-il le matin à ses amis, ou qu'ils ne la fassent pas, ils seront toujours coupables. » Les consuls firent la fête; ils furent déposés le jour même, les verges de leurs licteurs rompues sous leurs yeux. L'un d'eux se tua de chagrin.

Il se souvint aussi de ceux qui, pendant sa maladie, avaient voué leur vie pour la sienne; il les prit au mot, fit combattre l'un contre des gladiateurs et eut grand' peine à lui faire grace après sa victoire; fit promener l'autre comme une victime avec les banderolles et la verveine, et le fit jeter dans un précipice. Sa cruauté était facétieuse; tous les dix jours, il marquait sur la liste des prisonniers ceux qu'il voulait faire périr (la procédure était simplifiée, on le voit, il ne fallait plus tant de formalités pour tuer un homme); il appelait cela apurer ses comptes.

Plus d'une fois il fit assister les pères à la mort de leurs fils; à ceux qui étaient malades il envoyait poliment une litière. Un autre, invité par l'empereur à venir ce soir-là souper à sa table, n'osa refuser, parce qu'il lui restait un fils. Caïus le chargea de parfums et de couronnes, lui envoya sa coupe pleine de vin, l'accabla de toutes ces marques de joie si déchirantes pour sa douleur, et ne lui permit pas même, en récompense de sa résignation, de recueillir les os de son enfant.

Laissons la fatigante énumération de ces actes de cruauté. Il serait sans doute absurde de chercher quelque raison politique dans la conduite de ce fou, mais la force des choses le poussait comme elle pousse tant d'autres; il sentait l'état de la société sans le comprendre. Depuis César il n'y avait eu véritablement que deux puissances dans l'empire, le peuple et les soldats : Auguste avait voulu relever le sénat, Tibère l'abattit; en même temps les légions, sévèrement gardées loin de Rome, s'annulèrent; tout le pouvoir de l'armée fut dans les prétoriens. A ces deux puissances, les prétoriens et le bas peuple, Caligula trouva facile d'immoler les restes de cette puissance éteinte, le sénat. Ce que Tibère n'avait pas fait, il appela le peuple au béné-

fice de ses proscriptions; il fit passer en jeux et en largesses pour la populace romaine, en libéralités pour ses prétoriens, les patrimoines des condamnés, c'est-à-dire des hommes les plus riches. Cette politique si facile et si simple ne passait pas l'esprit de Caïus; il s'assurait, aux dépens des vaincus, la bonne volonté des puissans.

Mais ce penchant pour le peuple n'empêchait pas l'homme de prédominer toujours, le Romain, l'homme de sang de se faire partout et en tout temps sentir. Il n'y eut personne, dit Suétone, d'une condition si basse auquel il ne voulût du mal. Le théâtre était le lieu de ses querelles avec le peuple; souvent, par plaisanterie, dans les grandes chaleurs, il faisait retirer le velarium qui servait à protéger les spectateurs contre l'ardeur du soleil, et ne laissait plus sortir personne; un autre jour, ennuyé du bruit de la foule, qui venait dès la nuit prendre sa place au cirque, il la fit chasser à coups de bâton; un grand nombre d'hommes périrent.

Il avait une douleur, c'est que son époque ne fût marquée par aucune calamité publique. Sous Auguste, la défaite de Varus; sous Tibère, la ruine du théâtre Fidènes, avaient au moins illustré leurs règnes. En vain faisait-il quelquefois fermer les greniers de Rome pour mettre à la famine le petit peuple, qui ne vivait que de distributions publiques; qu'étaient-ce que ces calamités factices? Son temps était trop heureux; il serait oublié. Oh! l'incendie, la peste, la famine, le tremblement de terre, la destruction des armées, où sont-ils donc?

Mais console-toi, pauvre peuple; si tu souffres un peu des bizarreries de ton maître, vois les spectacles qu'il te donne : ce ne sont que gladiateurs, combats de bêtes, drames, pantomimes; le cirque est rempli le matin, il n'est pas encore vide le soir. C'est d'abord la chasse aux bêtes féroces, ce sont ensuite les combats de Troie, c'est la course de chevaux où nul n'est admis à servir de cocher, s'il n'est sénateur; la poussière du cirque est parsemée de minium et de pierres brillantes. Vive le dieu Caïus, le patron des farceurs, le protecteur des bouffons! l'ami, le commensal, le convive des cochers de la faction verte, avec qui il soupe dans l'écurie! Croyez-vous qu'il ne sache pas récompenser les talens? Apelle le tragédien est son conseiller intime, Cythicus le cocher du cirque, pendant une orgie, a reçu de lui deux millions de sesterces (387,500 fr.) sur sa cassette. Voyez Incitatus, à qui les libéralités de César ont fait une fortune, qui a des manteaux de pourpre, un collier de pierres précieuses, une maison, des esclaves, un mobilier; qui invite à souper et traite magnifiquement

ses convives. Qu'Incitatus dorme en paix, les soldats sont là, et, pour ménager son sommeil, imposent silence à tout le quartier. Incitatus va être consul : il a une écurie de marbre et un ratelier d'ivoire; Incitatus est le cheval de César. — Caïus a donné des jeux à la Sicile, il en a donné à la Gaule, il n'en refuse à personne. A Rome, il y a des spectacles tout le jour, ce n'est pas assez, il y en aura la nuit; toute la ville sera illuminée. — Venez plus loin, si Caïus quelquefois a affamé le peuple, aujourd'hui il le nourrit, il lui jette des vivres, des fruits, des oiseaux, de l'argent, de l'or; il y mêle des couteaux aiguisés; pardonnez-lui, c'est un caprice.

Si Caïus a ses caprices, le peuple aussi veut avoir les siens; il s'avise de favoriser les gladiateurs que n'aime pas son prince; il est au cirque pour la faction contraire à la sienne; il appelle Caïus le jeune Auguste; au beau milieu du spectacle, il se lève et se met à crier contre les délateurs : c'est la vieille liberté du théâtre. Caïus se fâche, fait tuer à droite et à gauche. « Plût aux dieux, s'écrie-t-il, que le peuple romain n'eût qu'une tête! »

Comment celui qui peut tout n'aurait-il pas tous les talens? Caïus est tourmenté par le problème de sa toute-puissance : il faut qu'il sache tout, qu'il soit le premier en toute chose; il est jaloux d'Homère et de Virgile, il renverse et défigure les statues des hommes illustres. La noblesse est en coupe réglée, elle expie chaque jour son ancienne puissance, ses patrimoines enrichissent le fisc; mais il lui reste ses souvenirs, les Torquatus ont le collier que leur ancêtre enleva aux Gaulois, les Cincinnatus ont pour insigne la chevelure de leurs ancêtres, les Pompée ont gardé le surnom de grand; tout ce blason fait ombrage à Caïus, il l'abolit; il porte envie à tout ce qui se distingue, même à la robe de pourpre du roi Ptolémée, qui détourne les regards de la foule et la distrait des jeux que son prince lui donne. Si un homme est élégant et bien peigné, il lui fait raser la tête par derrière; — un autre est grand et beau, il l'envoie combattre contre les gladiateurs; il a le dessus, faites-le mourir. — Un autre jour, un esclave, vainqueur au cirque, est affranchi par son maître; le peuple applaudit avec transport : Caïus est indigné; il faut qu'on ne voie, qu'on n'admire que lui; il se jette hors du cirque, descend les degrés à la hâte, foule aux pieds la frange de sa robe. « Le peuple-roi aura donc plus d'hommages pour un gladiateur que pour la personne sacrée de ses princes, que pour moi, présent devant lui? »

Pourquoi d'ailleurs admirer un autre que Caïus? Y a-t-il un talent qui lui fasse défaut? Peut-il manquer quelque chose au maître du

monde? Il est gladiateur, chanteur, cocher. Au théâtre, il accompagne la voix de l'acteur; il répète son geste, il le corrige. Homme d'esprit, il a su acquérir un peu de tous ces talens, et c'est bien assez pour qu'il s'y croie le premier de tous. Chaque empereur en général a eu sa manie, Tibère la grammaire et les grammairiens, Claude eut la rage de juger; mais la manie la plus commune de ces maîtres du monde fut pour les talens du cirque et du théâtre. Ce qu'on applaudissait tant, après eux et devant eux; ce qui faisait la fureur du consul et du crocheteur, de la matrone et de l'esclave, le comédien, le bouffon, l'*agitator*, le pantomime, leur inspirait plus de jalousie; c'était une gloire qui ne pliait pas tout-à-fait devant la leur, et le reste de liberté que le peuple gardait au théâtre les poussait instinctivement à s'y faire applaudir. Au milieu de la nuit, Caïus mande auprès de lui trois consulaires; les malheureux arrivent tremblans, un pareil message ne leur semblait que trop clair. On les fait entrer, on les place tout gelés de peur. Tout à coup, un bruit de flûtes et de castagnettes; Caïus paraît avec une longue tunique et la robe flottante du tragédien. Il monte sur un tréteau; il danse un ballet et renvoie encore tremblans les trois vieilles toges sénatoriales.

Mais sa plus grande passion fut pour l'éloquence. Il avait une parole naturellement forte, ardente, impétueuse; c'était après tout une nature bizarrement hardie que la sienne. Lorsqu'un homme était accusé devant le sénat, Caïus songeait au parti qu'il devait prendre, l'accusation ou la défense, selon que l'une ou l'autre allait mieux à sa phrase. Quand il avait choisi, il faisait ouvrir aux chevaliers les portes du sénat; il invitait par ordonnance à venir l'entendre.

Il ne tint pas contre le désir de joûter avec l'homme qui passait pour le premier orateur de son siècle, Domitius Afer. Domitius avait eu beau lui élever une statue; il ne pouvait échapper à cette joûte fort désirée de Caïus, fort sérieuse pour lui, car en tout cas mort s'ensuivait. On le chicana sur je ne sais quelle inscription de sa statue; il fut dénoncé devant le sénat. Caïus voulut être son accusateur; il avait tout prêt un magnifique discours, et le débita avec grande chaleur et grande solennité. C'était au tour de Domitius de répondre; mais en homme d'esprit, il se garda de le faire; il était trop ému, trop rempli d'admiration, il n'eut de parole que pour louer son éloquent accusateur, pour répéter chacune de ses phrases, pour s'enthousiasmer sur chacune de ses paroles. Mais ta défense, lui criait-on, ta défense! Sa défense! Il se jeta aux genoux de Caligula, il le supplia, ce maître de l'éloquence, de pardonner à un pauvre

écolier comme lui, pria, pleura, et Caïus, tout ému d'un si manifeste triomphe, lui pardonna et le fit consul.

Ce n'était rien encore que ces triomphes, d'autres les avaient remportés avant lui, n'y avait-il donc pas quelque chose que la vénération des dieux eût réservé au seul Caïus, à Caïus, le roi des rois, le maître de l'univers, le dieu? Chanter au théâtre, lutter sur l'arène, triompher au sénat par la parole! tout cela était humain et possible, la passion de Caïus était pour l'impossible et le surhumain. Ce fut toujours, du reste, la folie impériale; en contemplant le monde du haut de ce pic gigantesque où ils étaient placés, les Césars avaient dû le voir tout autre que nous ne le voyons, et, mesurant toutes choses à leur grandeur, ils les trouvaient petites et mesquines; chez eux, la manie du grandiose, innée dans les Romains, devint une rage pour l'impossible. Néron s'adressa à la magie pour la satisfaire, Caïus à la force; l'un plus instruit, plus artiste, plus curieux; l'autre affectant davantage l'énergie, la puissance, la virilité.

S'il voulait une villa, il la lui fallait en pleine mer, sur une digue jetée là où les eaux étaient plus profondes et plus orageuses, là où la pierre des rochers cédait aux pics avec plus de peine; il la lui fallait sur une cime de montagne nivelée par des déblaiemens, sur une vallée exhaussée au niveau des montagnes; tout cela se faisait avec une vitesse incroyable, la paresse était punie de mort. Dans ses bains, c'étaient des parfums précieux; à ses repas, des mets étranges et inouis; le bain, le souper, tout le faste de la vie romaine, il en avait merveilleusement perfectionné la folie. « Il faut être économe, disait-il, quand on n'est pas César! » Il buvait des perles dissoutes dans du vinaigre, faisait servir à ses convives des pains et des mets en or : il avait fait faire des navires immenses dont la carcasse était en cèdre, la poupe couverte de pierres précieuses, les voiles de couleurs brillantes; sur ces palais flottans, il avait des thermes, des salles de festin, des portiques, il avait de la vigne pendante sur sa tête, des arbres qui se balançaient avec leurs fruits. Au milieu de ces délices, il passait des jours à se faire porter le long des côtes de Campanie, au son des instrumens, au bruit des chœurs, jouissant à la fois de la terre et de la mer, comme il était maître de l'une et de l'autre. — Mais qu'est-ce que tout cela? il y a mieux encore, élever une ville au sommet des Alpes, — percer l'isthme de Corinthe, — c'est se séparer encore plus de la pauvre humanité, c'est vaincre les dieux. Caïus le fera, Caïus l'aurait fait, si par bonheur on lui en eût laissé le temps.

Mais voici une imagination plus belle encore. Pourquoi la mer ne lui obéirait-elle pas comme la terre? L'astrologue Thrasylle autrefois avait osé dire que Caligula ne régnerait pas plus qu'il ne galoperait sur le golfe de Baya. Eh bien! il va galoper sur le golfe depuis Baïes jusqu'à Pouzzole pendant une distance de cinq quarts de lieue : il fera un pont sur la mer : il rassemble de toutes parts des vaisseaux de charge, les fait ancrer sur deux rangs, et sur eux élève, non pas son pont, mais sa route : c'est bien une route véritable, sur le modèle de la voie Appia, construite en terre et en pierre, avec des auberges, des lieux de repos, jusqu'à des ruisseaux d'eau fraîche pour boire. Tant de vaisseaux furent réunis là, qu'il en manqua pour porter le blé à Rome, et Rome, qui ne vivait que de blés étrangers, prit son parti de mourir de faim, pourvu que son maître galopât sur la mer.

Il était là en effet accomplissant la prophétie de Thrasylle, faisant d'abord des sacrifices, surtout à l'envie, de peur, disait-il, que les dieux ne fussent jaloux de lui; puis, sur un cheval caparaçonné, la couronne de chêne sur la tête, tout armé, vêtu de la chlamyde d'or et d'une cuirasse qu'il disait venir d'Alexandre, s'avançant sur le pont suivi de son armée, le traversant et allant coucher à Pouzzole. Le lendemain, il revient de Pouzzole à Baïes. Le voilà sur le pont, en habit du cirque, sur un char que traînent les chevaux les plus célèbres dans les jeux; après lui les voitures de ses amis, les prétoriens, l'armée, le peuple. A moitié chemin, il monte sur un trône, y prononce son propre panégyrique, récompense les compagnons de ses dangers. Ce pont passé et repassé était pour lui une grande guerre accomplie.

Il resta là toute la journée et la nuit suivante. Ce devait être un beau spectacle : toute la côte, tout le pont, les bateaux dont la mer était couverte, portaient des flambeaux allumés; partout on y faisait des festins. C'est une belle fête que la fête de Caïus, et ceux qu'il y a invités peut-être en ce moment chantent ses louanges de bon cœur. Mais le maître est rassasié, prenez garde, il va changer de plaisir; à la mer les convives, maintenant que la fête est finie! à la mer les amis, les prétoriens, le peuple! Si quelques-uns cherchent à remonter sur les bateaux, à coups de rames repoussez-les à la mer! Malheureusement pour Caïus la mer était calme, la plupart se sauvèrent à la nage.

Mais l'impossible était cher. Il fallait remuer les millions à la pelle, et les millions manquaient. En un seul repas, s'il en faut croire Sé-

nèque, près de 2,000,000 avaient passé; en un an les 523,000,000 de Tibère avaient disparu. Caïus se sentait homme par ce côté-là, il n'était pas assez riche.

Les proscriptions redoublèrent d'ardeur. C'était sa grande ressource, le bourreau et le suicide par ordre donnaient au fisc son meilleur revenu. Après avoir fait mourir Junius Priscus qu'il croyait riche et qui ne l'était pas : « Il m'a trompé, disait-il, il méritait de vivre. »

Un jour, en Gaule, il perdait au jeu, et n'avait pas d'argent : il n'en eut pas plus de peine à payer. Il fit apporter le registre des contributions et abattit la tête des plus imposés. « Gagnez-moi maintenant quelques sesterces, dit-il aux joueurs, je viens de gagner des millions ! »

A Rome, il trouva de nouveaux prétextes pour condamner. Il se souvint de la persécution dirigée par Séjan contre sa famille, que sous Tibère il avait si héroïquement supportée, qu'à son avènement il avait si noblement renoncé à venger en brûlant les archives de Tibère. Dans sa tête ou dans son secrétaire, il retrouva la copie des fameuses archives; il sut au moins, ou se souvenir, ou deviner qui avait dénoncé, qui avait poursuivi, qui avait condamné sa mère ou ses frères; ce fut un large prétexte pour sa cruauté. Une autre fois il songea, pendant une nuit sans sommeil, à la félicité de ceux qu'il avait bannis. « Je les ai condamnés, et ils vivent, ils boivent, ils mangent, ils sont libres. Qu'est-ce que leur exil? un voyage! » Il les fit tous tuer. On explique d'une autre manière cette boucherie. A un homme qui avait été banni sous Tibère, il demandait : « Que faisiez-vous dans votre exil? — Seigneur, dit le courtisan, je passais ma vie à demander aux dieux la mort de Tibère et votre avènement. » Cela fit réfléchir Caïus : Ceux que j'ai bannis, pensa-t-il, passent donc aussi leur temps à souhaiter ma mort; et pour détourner l'effet de leurs vœux, il les fit mourir.

Mais les confiscations elles-mêmes ne suffisaient pas au trésor. Caïus avait l'esprit fécond en ressources; il en trouva une entre autres qui était bien romaine. On sait quelle place occupaient, dans les mœurs de cette nation, le droit de testament, la chasse aux successions, la captation des vieillards. Il y a même encore trace de ces mœurs dans nos provinces de droit écrit, dans le midi de la France, plus romain que le nord. Tibère avait déjà donné l'exemple, Caïus entra après lui dans une voie que leurs successeurs ne manquèrent pas de suivre. L'empereur se mit à courir les héritages, captateur dangereux qui ne s'amusait pas à dorloter les vieillards, mais qui se

faisait inscrire dans les testamens au nom de la peur, et qui ensuite, si le testateur s'avisait de vivre trop long-temps, lui envoyait un ragoût délicat de sa cuisine empoisonnée. S'il y avait difficulté sur un testament, l'affaire revenait à l'empereur; l'empereur était le juge suprême de son empire.—César, vous voilà institué héritier par un étranger, un homme qui ne vous avait jamais vu; il a exclu pour vous ses amis, ses parens, ses fils.—Qu'importe? Le droit de testament est sacré. Irai-je briser la volonté suprême d'un citoyen romain? — César, en voici un autre qui ne vous nomme pas; il a fait son testament, il est vrai, au commencement du règne de Tibère, mais il était centurion en retraite; il vivait des bienfaits du prince, il a oublié ce qu'il lui devait.—Infamie! ingratitude! Que ce testament soit cassé.—César, disait le premier venu, vous n'êtes pas inscrit au testament; mais j'ai ouï dire à cet homme qu'il comptait vous faire son héritier. — Oubli! erreur humaine! mais le mal est réparable; le testament ne comptera pour rien. — Ainsi jugeait Caïus; au commencement de ces audiences lucratives, il se fixait la somme qu'elle devait lui rapporter. Tant que la somme n'était pas complète, il appelait de nouvelles causes, et, juge infatigable, ne se levait que sa besogne remplie.

Les impôts allaient cependant leur train, l'impôt du vingtième sur les successions, l'impôt du centième sur tout ce qui se vendait, et bien d'autres; mais Caïus ne s'en contentait pas, il lui en fallait de nouveaux, sur tout homme, sur toute chose: — pour la vente des comestibles, tant; — pour les procès, un quarantième de la somme, une amende si on transigeait; — sur les gains journaliers des portefaix, un huitième; — tant sur les maisons de débauche; — tant sur les mariages. Tout cela s'établissait par des édits bien ignorés, bien clandestins, pour prendre plus facilement les gens en défaut. Le peuple demanda une loi, c'est-à-dire une affiche, car toute la différence de la loi à l'édit était celle d'une affiche à une lettre. Caïus céda à son bon peuple : au coin de quelque place, dans un lieu bien retiré, il fit afficher sa loi en si petites lettres, que personne ne la pouvait lire.

Mais le pauvre homme fut bien plus embarrassé quand une fille lui naquit (malheureuse enfant qui ne vécut pas deux ans, et que, par une justice à la romaine, on écrasa contre un mur, après avoir tué son père). Les charges de l'empire, le fardeau de la paternité, une fille à nourrir, à élever, à doter, mettaient le comble à son indigence : il demandait l'aumône, le pauvre César. Il ne faut pourtant pas croire qu'au mois de janvier il ne reçût aussi ses étrennes;

dans le vestibule du palais était le mendiant impérial, assis sur son trône, tendant la main; les consuls, le sénat, la foule, appelés par ordonnance, venaient, les mains et la toge pleines, couvrir de leurs dons le siége du souverain. Il n'y eut de gain si infame dont cet homme pût rougir : il y avait un lieu de débauche dans le palais; on inscrivait les noms de ceux qui y entraient, gens dignes de la reconnaissance du monde, pour avoir ajouté un denier au revenu de César.

Voici un métier qu'il fit encore, moins infame, également étrange. Après avoir aimé ses sœurs plus que des sœurs ne doivent l'être, il s'avisa de les trouver complices de conspiration, révéla toutes leurs infamies, les fit exiler, s'empara de leurs biens. Mais que faire de tant de dépouilles? Il n'était pas assez riche pour les garder. Les vendre? L'énormité des confiscations devait avoir fait baisser le prix des biens. Que dis-je? Il les vendra, mais il les vendra lui, en propre personne, recevant et proclamant les enchères. Ainsi, toutes les richesses de ses sœurs, leurs mobiliers, leurs parures, leurs esclaves, leurs affranchis, tout affranchis qu'ils étaient, furent adjugés à des prix immenses. Cette admirable découverte ne pouvait en rester là; il avait bien autre chose à vendre : en Gaule, des biens énormes confisqués sur les principaux du pays; ailleurs, nombre de gladiateurs, restes des jeux qu'il avait donnés, objet d'un débit excellent; en Italie, le mobilier magnifique qui, accumulé par deux Césars, garnissait les palais impériaux. Que tout cela vienne à la vente; le grand marché est dans les Gaules; il faut toutes ces richesses au marchand César. Mais les voitures, les chevaux manquent. — Prenez les voitures de louage, prenez les chevaux des moulins; le pain manquera à Rome (car les moulins ne tournaient que par les chevaux); mais qu'importe?

Voilà donc César commissaire-priseur, tenant hautes les enchères, vantant sa marchandise, encourageant les acheteurs qui hésitent; bavard, facétieux, ne vendant guère à moins de quelques cent mille sesterces, déployant toute la faconde du genre, plus l'argument sous-entendu de la hache impériale : « N'avez-vous donc pas honte, avares que vous êtes, d'avoir plus de fortune que moi? Voyez où j'en suis réduit. Livrer au premier venu le mobilier sacré des princes! Je m'en repens, en vérité. — Ne donnerez-vous pas cette misère pour un meuble qui vient d'Auguste? — Ceci servait à Antoine; pour l'amour de l'histoire, achetez-le. — Et vous, mon ami, prenez cette bagatelle : 200,000 sesterces. Vous êtes de province; vous avez envie de souper chez César : vous y souperez; il vous y invite. —

Crieur, que faites-vous donc? Ne voyez-vous pas qu'Aponius hoche la tête? Il accepte mon prix. Treize gladiateurs pour 9,000,000 de sesterces (1,743,750 francs)! » Aponius s'éveilla ruiné. D'autres, forcés d'acheter (et il n'y avait pas à diminuer des mises à prix de César), sortirent de la salle de vente pour aller s'ouvrir les veines.

Pour cette fois, Caïus devait avoir de l'or; l'or affluait à lui de tous les côtés; tout se payait, et se payait au prix de César, jusqu'à l'honneur d'être son prêtre qu'il mit en vente, et pour lequel Claude donna une somme énorme. L'or lui venait de la Gaule, de l'Égypte, de la Syrie. Toutes les parties du monde apportaient leur tribut. L'or était devenu sa passion la plus ardente; il voulait le voir, le remuer dans ses mains. Courage, Caïus! voici une grande salle toute remplie d'or, le plus doux des tapis pour tes pieds d'empereur; ôte tes sandales pour y courir! couche-toi là! roule-toi sur ces milliards! Tu es au comble de tes vœux, Caïus, tu es riche une seconde fois!

La chronologie de ces temps est fort difficile, vous me pardonnerez de ne pas la suivre : j'aurais dû vous parler d'abord des expéditions militaires de Caïus, car ce furent elles qui l'amenèrent en Gaule, et c'est en Gaule que lui vinrent toutes ces belles idées. Avant ce voyage, l'Italie semblait déjà épuisée; la Gaule et l'Espagne le tentaient fort. Aussi, un beau jour, il déclare qu'il va faire la guerre. Il se promenait alors, visitant je ne sais quel bois, quel fleuve d'Italie. Aussitôt les légions s'assemblent, les levées se font avec rigueur. Hommes, munitions, vivres, provisions de tout genre, — gladiateurs, chevaux et cochers du cirque, comédiens, courtisanes, — Caïus emmène de tout avec lui. Il se met en route, étrange général! tantôt si vite, que ses cohortes ne peuvent le suivre, et font porter leurs enseignes par des bêtes de somme; tantôt lentement, paresseusement, porté par huit hommes dans une litière, envoyant devant lui le peuple des villes voisines pour balayer les chemins et jeter de l'eau sur la poussière des routes.

Il passa le Rhin. Les ennemis manquaient; les Germains étaient quelque part dans leurs forêts à pourchasser les ours ou les sangliers, et ne s'inquiétaient pas, les malheureux, d'aller se faire vaincre par Caïus. Il leur faisait pourtant de terribles menaces, dont ils avaient la hardiesse de se moquer, jusqu'à un petit prince des Caninéfates qui prenait impunément en plaisanterie ce grand effort du maître. Caïus, il est vrai, avec son affectation d'énergie et de mâle vigueur, était, comme il arrive souvent, un poltron. Il venait de passer le Rhin; il était au beau milieu de ses soldats, en voiture, dans un dé-

filé. « Par les dieux! s'avisa de dire quelqu'un, la consternation se serait grande si l'ennemi venait à paraître. » Aussitôt voilà Caïus hors de voiture, montant à cheval, tournant bride. Il regagne le pont. Le pont était encombré de traînards, de goujats, de bagages. Caïus, poussé par la peur, se fait porter de main en main, leur passe à tous au-dessus de la tête, et n'est tranquille que sur sa bonne terre des Gaules.

Mais ce n'était là qu'une fausse alerte, l'ennemi se contentait de rire, et ne venait pas. Il fallait pourtant une victoire à Caïus. Il avait, je ne sais d'où, quelques prisonniers; il les fait cacher au-delà du Rhin; ils reviennent avec bruit. On lui annonce que l'ennemi arrive; il était à table, quitte héroïquement son repas suivi de ses convives et de quelques cavaliers, arrive dans le bois voisin; l'ennemi avait fui. Il abat des arbres, fait élever des trophées, revient aux flambeaux, réprimande vertement ceux qui ne l'ont pas suivi, distribue des couronnes aux compagnons de sa victoire. Un autre jour, il avait dans son camp de jeunes otages; il leur fait quitter l'école où ils apprenaient le latin, les envoie au loin secrètement, se fait annoncer leur fuite, quitte encore son repas, monte à cheval, reprend et ramène les fugitifs; puis se remet à souper, fait asseoir auprès de lui les chefs de l'armée, tout cuirassés et tout bottés encore. Voilà la misérable parodie à laquelle le monde assistait sans rire, et pendant ce temps Caïus injuriait officiellement le sénat et le peuple de Rome : « Comment! lorsque César combat, lorsqu'il court tant de dangers, vous ne pensez qu'à d'inconvenans festins, au cirque, au théâtre, au repos de la campagne! »

Aussi n'était-il pas pressé de revenir à Rome; il aimait bien mieux passer son temps en Gaule, pillant, confisquant, épuisant ce malheureux pays; assez près de Rome pour que les proscriptions ne s'y ralentissent pas, pour qu'il pût faire venir le mobilier de la couronne et le vendre, pratiquant ces fructueuses enchères dont nous parlions tout à l'heure; fondant, pour se divertir, ce fameux autel de Lyon, du haut duquel les rhéteurs vaincus étaient jetés au Rhône (bel encouragement pour l'éloquence!). Mais ce n'était pas tout; si riche et si à son aise qu'il fût dans les Gaules, son ambition ne se reposait pas. Vous avez vu le commencement de sa comédie guerrière, voici le farceur impérial sur un nouveau tréteau. C'est la Bretagne qu'il veut conquérir, la Bretagne abandonnée par la politique romaine depuis la victoire équivoque de Jules César, interdite par Auguste à ses successeurs; conquête lointaine, stérile, pleine de dangers. Son armée

est rangée sur les côtes; ses machines de guerre sont disposées. Caïus est sur son vaisseau; il s'avance en mer; il fait un peu de route, puis s'en revient; — la guerre est finie. Il n'a pas vaincu la Bretagne, il a vaincu l'Océan (c'est-à-dire le Pas-de-Calais ou la Manche). Il monte sur son trône : « Chargez-vous, dit-il à ses soldats, des dépouilles de l'Océan, elles sont dues au mont Palatin et au Capitole. » Après cela, il leur fait ramasser des coquilles, et bâtit un phare comme monument de ses exploits.

Après tant de succès, il voulait un triomphe. « Qu'il soit inoui de grandeur et qu'il ne coûte pas cher, écrivait-il à ses intendans; vous le pouvez, vous avez droit sur les biens de tous. » Les trirèmes sur lesquelles il avait vaincu l'Océan, devaient être amenées par terre d'Ostie à Rome. Mais il lui fallait des captifs à mener à sa suite, et il n'avait pas fait de prisonniers. Rien n'embarrasse ce hardi bouffon; il n'a pu prendre de Germains, il prendra des Gaulois, choisira les plus grands et les plus beaux (bon mobilier de triomphe, disait-il), laissera croître et fera teindre leurs cheveux pour leur donner le roux germanique et la longue crinière des barbares, leur imposera des noms germains, leur fera apprendre la langue. Sotte et perpétuelle comédie que la vie de cet homme!

Voici une autre plaisanterie qui, sans sa poltronnerie, devenait sérieuse : il se souvint que plusieurs légions s'étaient mises en révolte après la mort d'Auguste, que tout enfant alors, il avait été menacé avec son père Germanicus; il retrouvait, sinon les mêmes hommes, au moins les mêmes légions : il voulut les faire égorger, et ce fut à grand'peine que l'on obtînt de lui de les décimer seulement. Il les rassemble donc sans armes, leur fait ôter leurs épées, les fait entourer par la cavalerie; ces braves gens soupçonnent le danger, s'éloignent à temps, courent retrouver leurs armes. Caïus s'effraie, s'enfuit, prend le chemin de Rome, cherchant sur qui se venger, et trouvant sous sa main la perpétuelle victime des empereurs, le sénat.

Le sénat était fort embarrassé : il avait envoyé une députation à Caïus; Caïus l'avait mal reçue, ne l'avait pas trouvée assez nombreuse, s'était fâché surtout qu'on y eût mis Claude, son oncle, comme s'il eût eu besoin d'un tuteur : il se plaignait qu'on n'eût pas fait assez pour son triomphe, et, d'un autre côté, menaçait de mort quiconque lui aurait parlé de nouveaux honneurs. Le sénat, bien humblement, bien respectueusement, lui envoya une députation nouvelle pour le supplier de revenir. « Oui, je reviendrai, dit-il, et mon épée avec moi. Je reviendrai pour ceux qui souhaitent mon retour, pour les

chevaliers et pour le peuple; quant au sénat, je ne serai plus ni son concitoyen, ni son prince. »

Si ses guerres avaient été plaisantes, son retour à Rome fut sérieux; il était fâché, ne voulut pas de triomphe, défendit qu'aucun sénateur vînt au-devant de lui, recommença ses cruautés et en prépara de plus grandes; il avait deux livrets, appelés le Glaive et le Poignard; on y trouva marqués les noms de ceux qu'il voulait faire mourir. Ainsi comptait-il décimer le sénat et l'ordre des chevaliers, puis quitter Rome où il s'ennuyait, transférer le siége de l'empire à Antium sa ville natale, ou bien à sa ville favorite, Alexandrie.

Alexandrie méritait bien cette faveur; la ville grecque et égyptienne, idolâtre et superstitieuse comme l'ancienne Egypte, légère et adulatrice comme la Grèce, avait été la première à célébrer le culte de l'empereur, le dieu-homme : Caïus valait bien après tout le dieu-bœuf Apis et le dieu-chien Anubis. Mais au sein de cette ville aux mille déités vivaient à part les ennemis de l'Egypte et des idoles; à la faveur de la civilisation et du commerce, Israël était revenu après des siècles sur la terre de Memphis. Dans Alexandrie, cité universelle, il y avait de tous les peuples, et entr'autres une colonie de Juifs riche, nombreuse, se faisant respecter à force de ténacité et de conviction, maintenant sous les empereurs leurs synagogues, leurs lois, leurs magistrats, leurs priviléges. Mais entre les adorateurs de l'ibis et du crocodile et les adorateurs de Jehova, entre la menteuse, la mondaine, la changeante Alexandrie et la triste et sévère Jérusalem, il y avait querelle depuis long-temps. La divinité de Caïus ne fut qu'une occasion pour rallumer les haines. On viola les synagogues, on dégrossit à la hâte quelques images du prince pour les placer, objet abominable, dans l'oratoire des Juifs; à eux-mêmes, on nia le droit de cité qui leur appartenait depuis des siècles, on les rejeta, comme au moyen-âge, dans un étroit et obscur quartier de la ville; ceux que l'on rencontrait ailleurs furent pris, fustigés, brûlés même.

Le gouverneur romain favorisait ces violences. La dernière et triste ressource des Juifs était de s'adresser à Caïus; ils députèrent vers lui, les Alexandrins en firent autant; de part et d'autre, on choisit les plus beaux diseurs : la rhétorique était de toute nation et de tout lieu.

Mais de tristes nouvelles attendaient sur le sol d'Italie les pauvres envoyés juifs : en débarquant à Pouzzol, ils surent de la bouche de leurs frères ce qui se passait à Jérusalem. Dans le temple, dans le saint des saints, là où reposait le nom incommunicable de Dieu,

Caïus avait ordonné qu'on mît sa statue. C'est ce que l'Evangile appelait d'avance « l'abomination de la désolation dans le temple du Seigneur; » jusque là, non-seulement dans le temple, mais dans la ville, les soldats romains avaient ôté de leurs enseignes les images des empereurs, telle était l'horreur des Juifs pour tout ce qui semblait une idole, et la tolérance de Rome pour les mœurs et les croyances nationales des vaincus. Aussi, le gouverneur de la Syrie, Pétronius, hésitait, tardait, rassemblait des troupes, faisait traîner en longueur le travail de la statue, sous prétexte de le rendre plus parfait; tout ce qu'il aurait fallu à Caïus, c'était une grosse masse d'or. Cependant toute la nation avait pris le cilice et la cendre; la culture des terres était abandonnée. Pétronius voyait venir l'hiver, la famine, à sa suite les tribus arabes grossies par la misère des Juifs, des brigandages que Rome ne saurait plus réprimer: il venait à Jérusalem, négociant pour obtenir par la douceur obéissance aux ordres irréfragables de César. Mais voici venir à lui une multitude de peuple, rangée par classes d'hommes, de femmes, d'enfans, de vieillards, pleurant et gémissant, la tête couverte de cendres, les mains derrière le dos comme des condamnés. « Voulez-vous résister au prince? leur dit-il. Voulez-vous commencer une guerre? Voyez votre faiblesse; voyez la puissance de César. » — « Nous ne voulons pas combattre; mais plutôt que de violer nos lois, nous sommes prêts à mourir. » Et cette nation entière se prosterna devant lui la gorge découverte, pleine de résignation et de foi, laissant Pétronius assez ému pour qu'il osât écrire à l'empereur et lui demander de nouveaux ordres.

Les choses en étaient là : Caïus ballotté en tout sens par des conseillers divers, touché un moment par la lettre de Pétronius, décidé même en faveur des Juifs par les supplications de son ancien favori le roi Agrippa, puis tiraillé en sens contraire par deux ou trois bouffons égyptiens qui formaient son conseil privé, ennemis des Juifs soit par haine nationale, soit par habitude d'amuser Caïus avec le récit des vexations que les Alexandrins leur faisaient souffrir. Caïus avait pris enfin son parti, il faisait faire au palais sa propre statue; et comme il partait pour l'Egypte, il voulait la porter lui-même à Jérusalem et écrire sur le fronton du temple : « Temple du nouveau Jupiter, de l'illustre Caïus. »

Il y a deux écrivains qu'il est convenu d'appeler conteurs; ils ne racontent pourtant que ce qu'ils ont vu, ou ce qu'ils savent par une tradition cohérente et la plus suivie de toutes; ils sont jugés indignes

de fournir des élémens à l'histoire, grave, officielle, majestueuse comme on la fait. Moi qui n'ai pas la prétention de faire de l'histoire, je me permets de consulter ces deux Juifs, Josèphe et Philon. Le dernier était le plus disert des Juifs d'Alexandrie, l'orateur de leur ambassade; il nous peint ce qu'il a vu de ses yeux, et quand il nous raconte l'audience de Caïus, c'est chacune de ses émotions qu'il nous redit, c'est un empereur tout vivant, tout parlant, tout agissant, qu'il fait jouer devant nous : même dans la vérité majestueuse de Tacite, dans la curiosité anecdotique de Suétone, il n'y a pas cette réalité de mouvement, ce détail d'action.

Depuis plusieurs jours, les députés juifs suivaient Caïus sans pouvoir le joindre. Caïus était en Campanie, visitant ses villas, vivant de palais en palais; il leur donna enfin rendez-vous aux portes de Rome, dans la villa de Mécène, qu'il avait jointe à celle de Lamia, pour faire avec ces deux grandes demeures du patriciat romain une demeure plus digne de lui. — Ils trouvèrent la villa toute belle et toute ornée, les vases d'or et les statues grecques disposées partout, les salles ouvertes, les jardins ouverts. Caïus avait voulu, tout en leur parlant, parcourir toutes ces magnificences.

Au milieu de ces grandes salles, ils trouvèrent, à côté d'un comédien et des intendans des deux villas, un homme grand, pâle, mal proportionné, — les yeux creux et le front menaçant, — peu de cheveux et beaucoup de barbe, — une férocité étudiée sur sa figure, qu'il composait au miroir pour la rendre plus terrible. Son costume, comme dit un écrivain, n'était ni de son pays, ni de son rang, ni de son sexe, ni celui même qu'un être humain pût porter : un manteau peint et couvert de pierreries, des bracelets, une robe de soie, une chaussure de femme; avec cela quelque attribut de dieu, la foudre, le caducée, la barbe d'or.

Les Juifs n'eurent que le temps de se prosterner devant lui. « Salut, dirent-ils, Auguste et empereur... » Caïus les interrompit : « Voilà donc ces ennemis des dieux, ces hommes qui me méprisent quand tout le monde m'adore, ces adorateurs d'un dieu inconnu ! » Les Alexandrins qui étaient là profitèrent de cet heureux début. « Ce n'est pas tout, seigneur, dirent-ils; ces hommes refusent d'offrir des victimes pour votre salut. » Les Juifs protestèrent : « Non, seigneur, nous immolons des hécatombes pour vous; nous versons sur l'autel le sang des victimes; ainsi avons-nous fait quand vous êtes devenu empereur, — quand vous avez été guéri de cette maladie qui affligea toute la terre, — quand vous êtes parti pour la Germanie. » — « Oui,

dit Caïus, vous avez sacrifié, je ne sais à quel autre dieu, mais pas à moi. Je ne m'en suis pas senti plus honoré. »

Chacune de ces paroles glaçait le sang des pauvres députés. Mais il les laisse là, passe dans une autre salle, visite, inspecte, ordonne, cause avec l'intendant du palais, fait changer de place les beaux tableaux et les belles statues. La double députation suivait toujours, les Alexandrins triomphant, se moquant des Juifs, les raillant comme sur le théâtre, les autres tête basse, n'attendant guère que la mort.

Tout à coup il se retourne, prend un air grave : « Pourquoi donc ne mangez-vous pas de cochon? » Les Alexandrins éclatèrent de rire. « Seigneur, chaque peuple a ses lois. Certaines choses nous sont défendues, d'autres aux Égyptiens; il y en a même qui ne mangent pas d'agneau. » — « Ils ont raison; la chair en est mauvaise. » Puis, après avoir ri de sa facétie : « Mais enfin, sur quoi fondez-vous votre droit de cité à Alexandrie? » C'était là le grand point de la querelle. Les Juifs commencèrent à plaider leur cause. Caïus craignit que leurs raisons ne fussent trop bonnes; il leur tourna le dos, passa en courant dans une autre salle, fit fermer les fenêtres, revint à eux : « Qu'avez-vous à me dire? » Son ton était plus doux; les Juifs recommencèrent avec quelque espérance; mais au lieu de les entendre, le voilà encore à courir, visitant des tableaux, ne voulant rien écouter. Pour le coup, les malheureux circoncis faisaient tout bas leur prière et se préparaient à la mort. « Allez-vous-en, leur dit enfin Caïus. Après tout, ces gens-là sont plus fous que méchans de ne pas savoir que je suis dieu. »

La colère de Caïus ne laissait plus de ressource aux juifs contre la persécution des Alexandrins. « Mais, leur dit Philon, nous devons maintenant espérer plus que jamais; l'empereur est si irrité contre nous, que Dieu ne peut manquer de nous secourir. » Belle parole que Dieu prit soin de justifier.

Caïus avait su blesser tout ce qui l'entourait; sa défiance et les craintes qu'il avait pour sa vie, les discordes qu'il aimait à semer parmi ceux qui l'approchaient, les railleries qu'il exerçait sur eux, les épouvantables commissions qu'il leur donnait, lui faisaient des ennemis parmi ses affranchis même, la puissance du temps.

Casius Chœrea, tribun de la cohorte prétorienne, homme âgé, aux formes un peu molles, mais au fond vieux Romain et brave soldat, était le plastron des gaietés de Caïus. S'il demandait le mot d'ordre, César lui en donnait un ridicule ou obscène qui faisait railler Chœrea

par ses compagnons; s'il y avait quelque sanglante mission à accomplir, César, qui avait aperçu en lui un peu de compassion, qu'il nommait de la faiblesse, ne manquait pas de l'en charger.

Un jour, au milieu des jeux du cirque, le peuple s'avisa de se lever, de demander une diminution des impôts. Au cirque, d'ordinaire, l'empereur et le peuple, réunis par la même passion, s'entretenaient, se familiarisaient, demandaient, s'accordaient l'un à l'autre. Cette fois, Caïus s'irrita de la familiarité, lâcha ses prétoriens sur le peuple, fit couler le sang. Chœrea, témoin de ce massacre, plus irrité encore de ses propres outrages, n'eut pas de peine à trouver, parmi les officiers même du prétoire, de vieux Romains qui n'avaient pas encore oublié la république, ou des hommes qui sentaient leur vie menacée tant qu'ils ne mettraient pas fin à celle de Caïus : il se forma une conspiration.

Les occasions ne manquaient pas : Caïus se montrait chaque jour en public; il allait au Capitole offrir des sacrifices pour sa fille, ou, seul, il allait célébrer quelque superstitieux mystère, ou enfin il jetait de l'or et de l'argent au peuple du sommet de la basilique Julienne, du haut de laquelle Chœrea voulait qu'on le précipitât. Mais les conjurés étaient en trop grand nombre; les uns avaient des objections contre un jour, d'autres contre un autre; Chœrea s'impatientait : « Croyez-vous donc, disait-il, que le tyran soit invulnérable? »

Caïus, cependant, songeait toujours à son voyage d'Égypte; l'Égypte était sa terre favorite, lointaine, grandiose, adulatrice, idolâtre. Avant de partir, il donnait des jeux en l'honneur d'Auguste : la foule était immense, désordonnée; Caïus avait supprimé toutes les distinctions de places entre les sénateurs et les chevaliers, les maîtres et les esclaves, les hommes et les femmes; il aimait cette confusion. Ce jour-là, il était gai, affable même, faisait jeter des fruits au peuple, et se divertissait à le voir se battre pour les ramasser. Mnester, son mime favori, celui qu'il passait son temps à embrasser au théâtre, celui qu'on ne pouvait interrompre par le plus léger bruit, sans être fustigé de la main même de l'empereur, Mnester dansait. Quant au prince, il buvait et mangeait en regardant les jeux, donnait à manger à ses voisins, entre autres à un consul, qui, assis à ses pieds, les baisait sans cesse; lui-même devait, à la nuit, paraître et danser sur le théâtre. Mais en goûtant ces ignobles plaisirs, il ne remarquait pas de sinistres présages : le sang avait coulé sur la scène, la robe du sacrificateur avait aussi été tâchée de sang; la tragédie que l'on dansait (comme disaient les Romains) était

la même pendant laquelle Philippe, roi de Macédoine, avait été assassiné; pour la nuit, on préparait un autre spectacle, le tableau des enfers, selon la mythologie égyptienne : frivoles circonstances qu'on ne remarque qu'après l'évènement, mais dont les historiens sont toujours remplis, et qui peuvent servir comme d'échantillon de leur philosophie.

Caïus voulait passer la journée au théâtre; les conjurés, qui étaient près de lui, le déterminèrent à quitter le spectacle pour le bain et le festin. Dans une crypte, en allant au bain, il rencontra des jeunes gens d'Asie qu'on lui amenait pour paraître sur la scène. Il s'arrêta à voir leur répétition, et allait leur ordonner de venir jouer en plein amphitéâtre, lorsqu'un des conjurés, Chœrea ou Sabinus, au lieu de lui répondre, le frappa de son épée à la tête. Il n'avait autour de lui que les conjurés mêmes, tous ses propres officiers; comme pour lui faire honneur, ils avaient écarté la foule. Ils revinrent tous sur lui, le frappèrent jusqu'à trente fois, s'encourageant par ce mot d'ordre : Encore! encore!

Mais il faut voir ce qui suivit, saisir, en ce moment de trouble et de révolution où tout se révèle, cette société romaine dont les élémens sont si loin de nous. Caïus fut à peine tué que les conjurés se trouvèrent en péril. Des esclaves, qui portaient sa litière, arrivèrent avec leurs bâtons sur le lieu du meurtre; sa garde la plus intime, composée de Germains, bras robustes et cervelles épaisses, s'était mise en mouvement à la première alarme, parcourait les rues, parcourait le palais, frappait au hasard, ne sachant qui était conjuré, tuait les premiers venus et promenait leurs têtes dans Rome.

Cependant le peuple au théâtre apprenait la mort de Caïus : on en doutait encore, les uns par désir, les autres par crainte de voir la nouvelle se confirmer. Il en était comme à la mort de Tibère; on craignait que le prince n'eût fait courir le bruit de sa fin pour connaître et poursuivre ses ennemis. Il s'en fallait donc bien que tous fussent réunis dans la même pensée, il est curieux de savoir quels étaient les amis de Caïus : c'étaient, dit le conteur Josèphe, les soldats, les femmes, les jeunes gens, les esclaves, — les soldats associés à ses rapines, — les femmes et les jeunes gens enchantés de la magnificence de ses jeux, de ses largesses au Forum, de ses combats de gladiateurs, ne pensant à rien, ne possédant rien, craignant peu de chose; — les esclaves enfin auxquels Caïus avait permis de dénoncer leurs maîtres, de les accuser, de s'enrichir de leurs dépouilles, sorte de demi-affranchissement; faits graves qui jettent une demi-

lueur sur l'intérieur de la société romaine, faits qu'il serait bon d'approfondir. En ce moment, les passions et les craintes diversifiaient à l'infini la nouvelle. Tantôt Caïus n'était pas mort, on mettait un appareil à ses blessures; tantôt il était au Forum, tout sanglant, haranguant le peuple : personne n'osait exprimer une pensée, les complices moins que tous autres; personne n'osait se lever ni sortir, il semblait que le premier qui ferait un pas dans la ville serait jugé le meurtrier de Caïus.

Mais bientôt le peuple entendit au dehors le tumulte de la garde germaine; le théâtre était investi, il n'était plus possible d'en sortir; un instant après, les Germains y entrent; les têtes des hommes qu'ils ont tués, les têtes qu'ils ont promenées dans Rome sont jetées sanglantes sur un autel; ils veulent se venger, sur qui se venger, si ce n'est sur tout le monde? Le peuple est saisi de terreur; qu'on aimât ou nom Caïus, c'est à qui protestera qu'il ne l'a pas tué, à qui pleurera, à qui suppliera, à qui se jettera aux genoux de ces barbares, charmés d'avoir une fois sous la main Rome tout entière. Mais un héraut paraît sur la scène vêtu de deuil, avec un grand air d'affliction : « Caïus est mort, notre malheur n'est que trop certain! » Les soldats devaient le savoir, mais une nouvelle donnée avec cette solennité est toujours une nouvelle; ces têtes dures se mirent à réfléchir pour la première fois; du mort plus rien à espérer, de son successeur tout à craindre. Le profitable eût été de venger le meurtre de Caïus vivant. Ils se retirèrent donc, et, toute réflexion faite, laissèrent vivre le peuple.

Autre chose se passait au Capitole, le sénat s'y était rassemblé; la basilique Julia, lieu de sa réunion ordinaire, portait le nom de César, il n'en voulait plus; et pendant qu'au Forum, peuple et prétoriens criaient vengeance contre les meurtriers de Caïus, le sénat condamnait sa mémoire, parlait d'abolir le nom et les monumens de tous les empereurs, donnait pour mot d'ordre le mot de liberté. Une bague que portait un sénateur et sur laquelle était l'image de Caïus lui fut arrachée, mise en pièces; un des consuls parla magnifiquement sur le rétablissement de l'ancienne liberté; cette liberté, c'était son ancienne domination que le sénat voulait reprendre, et qu'il ressaisissait avec enthousiasme. Les quatre cohortes des vigiles, garde municipale de Rome, obéissaient au sénat et aux consuls; elles occupaient le Forum et le Capitole, et déjà le peuple, toujours changeant, bien sûr cette fois que Caïus était mort, applaudissait à Chœrea.

Ailleurs les prétoriens délibéraient à leur façon, regrettant peu

Caïus, qui, après tout, avait bien mérité sa mort, mais songeant beaucoup à eux-mêmes : nourris, engraissés, choyés par les empereurs, qu'allait faire d'eux le sénat? C'était un sec et peu profitable gouvernement que celui des consuls; qu'auraient-ils à gagner? L'absence de Rome, des marches dures, de dures garnisons, des combats contre les Germains, chose dont ils se souciaient peu; puis mourir au service, ou, si l'on parvenait aux premiers grades, une pauvre retraite. Décidément ils n'étaient que les soldats de l'empereur, il leur fallait un empereur; lequel? peu importait. Tout en délibérant, ils pillaient le palais; le peuple, qui ne délibérait pas et qui profitait du désordre sans songer à ce qui pouvait en advenir, le peuple pillait avec eux, lorsque dans un coin obscur, dans une de ces pièces élevées que l'on ménageait pour recevoir en hiver les rayons du soleil, un soldat, nommé Gratus, vit des pieds sortir de dessous une portière, les tira à lui, amena quelque chose qui se jeta tout tremblant à ses genoux pour lui demander grace; loin de la lui refuser, le soldat se prosterna, et salua cet homme empereur. Le personnage était Tibérius Claudius, frère de Germanicus, oncle de Caligula, âgé alors de cinquante ans, grand amateur de grec, et depuis son enfance plastron de la famille impériale. Quelque proche qu'il fût de Caïus, celui-ci ne le tua point, il le garda pour s'en amuser. Un instant avant le meurtre, Claude suivait l'empereur; les conjurés l'écartèrent pêle-mêle avec la foule, il s'en fut dans une salle voisine; de là entendit du tumulte, eut peur, et alla se cacher; de sa retraite, derrière son rideau, il vit porter les têtes de ceux qu'avaient tués les Germains, et quand on le trouva, il tremblait de tout son corps.

Cependant les prétoriens s'étaient attroupés; l'élu de Gratus fut tout de suite leur empereur; quel qu'il fût, on en pouvait faire un prince; il y a tant d'occasions où tout ce qui manque à un parti, c'est un homme à mettre en avant. Le ridicule, l'obscur, l'imbécile Claude représentait donc la puissance prétorienne que Caïus avait faite la première dans l'empire. Mais il avait si peur, qu'il ne pouvait marcher; on le mit dans une litière; les porteurs, effrayés comme lui, le laissèrent là et s'enfuirent; les prétoriens le prirent sur leurs épaules, tout triste et tout effrayé, si piteux que le peuple crut qu'on le menait à la mort, et, touché de compassion, disait : « Laissez-le donc, c'est aux consuls de le juger. » On le porta ainsi au camp du prétoire; il y passa une nuit fort inquiète. Triste empereur! mais il ne fallait pas mieux aux soldats.

Comme il arrive en pareil cas à toute assemblée, le sénat perdait

TIMBRE ROYAL SEINE 6 c.

le temps. Il députait à Claude, Claude répondait qu'il n'y pouvait rien, qu'il était contraint par la force; réponse mesquine, mais peut-être habile.

S'il y avait habileté, il faut dire d'où elle venait. Les Césars comptaient à leur cour, je dirais presque dans leur mobilier, Agrippa, roi des Juifs, monarque à la suite, homme à romanesques aventures, prisonnier et condamné à mort sous Tibère, favori sous Caïus. Dans la nuit même qui suivit le meurtre, il était venu en cachette et à la hâte donner une sépulture à son bienfaiteur; de là il court auprès de Claude, toujours aussi secrètement, le rassure et le fortifie, lui persuade de garder l'empire. — Agrippa était encore au camp, lorsqu'on lui annonce que le sénat le fait appeler; le sénat, dans son embarras, ne savait à qui demander conseil. En peu d'instans, le roi diplomate peigne ses cheveux, parfume sa barbe, et, frais et paré comme un homme qui sort de table, qui n'a pas quitté sa maison, qui ne sait rien, n'a rien vu, ne s'est mêlé de rien, demandant ce qu'il y a, ce qu'est devenu Claude, ce que veulent les pères conscrits, paraît devant le sénat. Quand on l'eut instruit, il donna son avis à son tour. « Il était dévoué, disait-il, à la dignité du sénat, il lui donnerait sa vie; mais il osait s'informer de ses ressources. Les gardes de la ville, les esclaves armés, gens nouveaux à la guerre, lutteraient-ils contre de vieux soldats comme les prétoriens? » Ainsi décida-t-il une nouvelle ambassade à Claude, se fit nommer pour accompagner les députés, vit ceux-ci tomber aux genoux de Claude pour le supplier de n'accepter au moins l'empire que du sénat, les laissa faire, parvint à voir Claude en secret, lui donna de meilleures raisons encore pour tenir ferme, le fit répondre en homme décidé, et le quittent haranguant ses soldats et distribuant de l'or.

Le sénat, repoussé dans ses tentatives d'accommodement, était donc réduit à combattre. Il songeait à affranchir et à armer ses esclaves; la multitude en était énorme, et cette ressource, au temps de la république, avait plus d'une fois décidé les sanglantes querelles du Forum. Claude, de son côté, protestait qu'il ne voulait pas la guerre; mais, puisqu'on l'y forçait, « qu'au moins, disait-il, la ville, les temples ne soient pas souillés. Assignez-nous un lieu de combat, hors des murs de Rome. » Quand on propose de semblables conventions, il est probable qu'on n'aura point à se battre.

Qu'était-ce donc, au reste, que le sénat? Mélange de patriciens dégénérés, d'hommes nouveaux, d'affranchis, de barbares, de quel droit se prétendait-il successeur de l'aristocratie ancienne? C'étaient ces

hommes dont la flatterie avait dégoûté Tibère, qui avaient dressé, en l'honneur de Séjan, un autel à la Clémence; c'étaient eux que Caligula avait vus courir en toge pendant plusieurs milles au-devant de son char, qui l'avaient servi à table, la robe relevée, le linge autour du corps. Les grandes fortunes avaient disparu pendant les proscriptions; les grands noms étaient éteints, les hommes alors les plus nobles du sénat portaient des noms à peine romains. Ils ne purent échapper au sentiment de leur propre impuissance : cent sénateurs seulement étaient venus, sur la convocation des consuls, délibérer dans le temple de Jupiter; le reste étaient chez eux, d'autres à la campagne. Le sang-froid de la nuit avait amorti leur enthousiasme.

Le peuple, au contraire, qui s'était reconnu, entourait le sénat, demandait un chef unique, demandait Claude. L'aristocratie, avec ses oscillations, n'était plus, pour un si grand empire, un régime convenable; il lui fallait la simplicité du système monarchique. Tout ce qui était tant soit peu soldat allait à Claude : les gladiateurs, les mariniers du Tibre, arrivaient à son camp; les soldats même du sénat vinrent heurter aux portes du temple de Jupiter, protestant contre la liberté, demandant un empereur, laissant néanmoins au sénat le soin de le choisir, parti embarrassant auquel le sénat commençait à se résigner. On nommait des candidats; Minucianus, l'un des conjurés et beau-frère de Caïus, n'hésita pas à s'offrir. Les consuls jaloux traînaient la discussion en longueur; le sénat était refroidi, ennuyé, divisé, effrayé aussi, car choisir un empereur, c'était plus que jamais déclarer la guerre.

Chœrea, cependant, haranguait ses soldats, vieux croyans à la république, ne leur pardonnant pas l'outrage qu'ils venaient de faire, disait-il, à la dignité du sénat. Les soldats répondirent : « Un empereur! » Excepté ceux qui devaient régner sous la liberté, nul ne voulait être libre. — « Mais ce Claude est un imbécile; autant aimerais-je Cythicus, le cocher du cirque. Vous venez d'avoir un prince fou, vous en prenez un stupide. » — « Nous avons un empereur, et un empereur sans reproche; irons-nous donc nous entretuer, gens du même pays et du même sang? » Ainsi parla un soldat; il tira son épée, les autres suivirent, et, les enseignes hautes, l'armée du sénat alla se joindre à celle de Claude.

Ce furent alors les sénateurs eux-mêmes qui désertèrent le parti du sénat, et vinrent l'un après l'autre à ce terrible camp du prétoire. Les soldats les y reçurent mal, et Claude eut grand'peine à empêcher qu'on ne les massacrât. Les prétoriens avaient fait un

empereur à eux seuls et malgré le sénat; ils voulaient que ce fût leur empereur à eux, et n'aimaient pas ces tardifs courtisans de leur victoire.

Tout marcha donc de bon accord : Claude entra dans Rome, décoré selon l'usage, par le sénat, de tous les titres impériaux, refusant, selon l'usage, ceux qui lui parurent trop magnifiques. Il ordonna oubli de tout ce qui s'était passé durant ces deux jours, et lui-même, bon homme qu'il était, l'oublia. Chœrea, presque seul, fut jeté comme une victime aux mânes peu considérés de Caïus. Sabinus se tua. Chœrea, conduit au supplice, trouva l'épée du soldat trop peu tranchante, demanda celle dont il avait frappé Caïus, et mourut en hardi républicain. Ce courage, un reste d'idées antiques, toucha le peuple; quand vint le jour des libations pour les morts, il ordonna qu'on en fît publiquement pour Chœrea, et, ce qui est plus étrange, demanda aux mânes de ce vieux tribun, pardon de sa propre ingratitude.

Voilà comment échoua cette tentative de révolution. En racontant la vie et la fin de Caïus, je n'ai guère pu que rappeler les faits; ils sont si étranges, si loin de nous, ils sont devenus si impossibles, qu'en vérité on ne saurait trop quelle réflexion y ajouter. Nous prenons toujours, malgré nous, notre point de départ de ce qui nous touche, de notre temps, de nos mœurs, de notre pays; quel rapprochement est possible entre ce temps-là et le nôtre? Tibère qui, lui, avait un système, nous a rappelé le comité de salut public; où trouver, si ce n'est à Charenton, un analogue à Caligula? Toute philosophie en histoire travaille, quoi qu'elle en dise, les yeux fixés sur son propre siècle; le présent est pour elle le grand résultat du passé. Ici, entre le présent et le passé quel rapport établir? Quand des faits sont hors de notre sphère, impossibles, quoique certains, on les raconte, on ne les juge pas.

Quelques bienveillans historiens ont eu la charité de nous expliquer cette époque et cet homme, de chercher des causes profondes à ce que je me permets, superficiel que je suis, d'attribuer à la pure et complète folie, à la folie de Charenton; de découvrir dans Caïus des vues, une pensée, des intentions politiques : en faisant son cheval consul, il avait ses desseins. Je m'avoue incapable de pénétrer à une telle profondeur; tant d'incohérence, de contradiction, de décousu, (pardonnez-moi) de *désultoire* dans la vie de cet homme, ne me laisse guère comprendre de système chez lui. L'absence de toute unité dans cette conduite et dans cette tête, cette fanfaronnade et

cette poltronnerie, cet amour de la bouffonnerie et de colères beaucoup trop sérieuses, ces meurtres sans motifs et ces graces tout aussi peu motivées, ont frappé les écrivains anciens comme moi: Caïus est l'opposé de Tibère, aussi capricieux que l'autre est persévérant, aussi fou que son oncle est politique. On veut faire de lui le protecteur des provinces contre Rome, et il pille et massacre horriblement dans les Gaules; — l'ennemi du génie romain, et il porte en lui ce qui caractérise le mieux ce génie, la dureté des mœurs et les inclinations sanguinaires. C'est un Claudius, âpre et sans cœur comme ses ancêtres. A ce penchant qu'il tient de l'hérédité et de la nature, la suite de sa vie n'a ajouté qu'une seule idée nette, celle qu'il lui faut de l'argent, et que, comme disaient nos terroristes, il se bat monnaie en place de Grève : le reste de l'homme est de la démence. Voilà mon interprétation, un peu simple et un peu facile, je le confesse.

Et cet homme pourtant ne fut pas seulement supporté, il fut aimé. Il y a peut-être une loi qui veut que les natures les plus dépravées aient un côté plus tendre par lequel elles attirent à elles des natures souvent meilleures. Nous avons vu le juif Agrippa aller la nuit, au péril de sa vie, donner une sépulture aux restes de son maître. Ses sœurs, Julie et Agrippine, bannies, déshonorées par lui, ne revinrent de leur exil, d'où Claude les rappela, que pour transporter les cendres de leur frère dans un tombeau plus honorable. Sa femme Césonie fut plus dévouée encore, femme étrange qui, sans être jeune, sans être belle, mère déjà de trois enfans, avait subjugué l'ame de Caïus, et dont on expliquait l'empire par des philtres qui auraient, en même temps, assujetti le cœur et égaré la raison du prince. C'était elle qu'il montrait à ses soldats, à cheval, ayant le casque et la chlamyde; c'est à elle qu'il disait dans un accès d'amour sanguinaire : « Je chercherai dans tes entrailles, comme dans celles d'une victime, la raison de cet amour que j'ai pour toi; » femme perdue de mœurs et ardente de débauche, qui seule avait dompté cette nature de loup cervier, cruelle et sauvage, sans être forte et persévérante. Après la mort de Caïus, elle resta avec sa fille, couchée auprès du corps délaissé de son mari, toute couverte du sang de ses plaies, jusqu'à ce qu'on vînt pour la tuer. Alors elle présenta sa gorge nue, demanda qu'on se hâtât, et mourut avec courage.

Il y a plus, le peuple, au moins le bas peuple, aimait Caïus. D'où venait cet amour? il est inexplicable. Mais Caïus avait beau lui faire comprendre que ses cruautés et ses supplices n'étaient pas du tout un privilége réservé à l'aristocratie; il avait beau le faire jeter à la

mer à Pouzzol, l'affamer à Rome, l'accabler d'impôts, le chasser du cirque à coups de bâton, ou même d'épée; le peuple, en femme qu'il est, s'obstinait à aimer Caïus. Caïus, après tout, n'avait que vingt-huit ans; on l'avait aimé tout enfant comme fils de Germanicus : laissez-le mûrir, pensait peut-être le peuple, comme ces vieillards qui attendent patiemment à un retour vers le bien le jeune homme qu'ils ont vu naître, tout en souffrant de ses folies de jeunesse. C'était un enfant gâté par la mauvaise éducation des Césars, blessé par la rigueur de Tibère, si fou, si inconséquent, si grandiose en certaines choses, si ridicule bouffon en d'autres, si curieux à voir, quoique bien rude à vivre! Aussi y avait-il quelque part, bien bas sans doute, dans la populace, un groupe d'hommes à qui il plaisait, êtres si obscurs, si cachés dans leurs guenilles, ayant besoin de si peu, qu'à vrai dire ils n'avaient à craindre ni à souffrir grand'chose d'un empereur : — oisifs, chevaliers d'aventures, devins, Grecs, esclaves, tourbe de gens qui fourmillaient à vos pieds dans Rome; qui, pauvres et nus, mais vivant sans travailler, prenaient la vie en passe-temps, la politique en spectacle, César en comédien; qui trouvaient Caïus original, et qui l'aimaient.

Pensez aussi à l'absence de cette moralité presque instinctive qui nous rend souvent meilleurs que nous ne voulons être, et qui nous donne enfin quelque horreur des crimes mêmes dont nous ne souffrons pas; elle était, je crois, assez peu connue de ce temps. Un meurtre commis bien loin n'était guère qu'une belle histoire à conter : les brigandages de Caïus dans les Gaules étaient pour les Romains quelque chose comme un roman à la moderne, et les Gaulois devaient se divertir de même du récit des proscriptions de Rome. — Aujourd'hui, les quatre ans pendant lesquels l'univers se plia aux caprices d'un fou à lier sont pour nous de la mythologie : si Caligula eût été un prince moderne, six mois après sa maladie, le sénat, le parlement, les cortès, la diète, ce pouvoir quelconque qui souvent n'existe pas dans le cours ordinaire des choses, mais qu'on retrouve et qu'on refait dans de certaines circonstances, eût nommé une régence, dépossédé le souverain, et de son palais l'eût envoyé à Bedlam. Dans l'empire il n'y avait pas même pour cela assez d'unité, assez d'esprit public, assez de cohésion; l'isolement et l'égoïsme faisaient que nul n'osait se mettre en avant pour tous, incertain s'il serait avoué ou non, s'il serait soutenu ou abandonné : le pouvoir restait donc à celui qui l'avait, fût-il fou, fou furieux, fou sanguinaire.

C'est que depuis ce temps le monde a subi une grande réforme, la

plus grande dans l'histoire, ou, pour mieux parler, la seule, certainement unique dans le passé, certainement unique dans l'avenir. Sous Caïus, cette réforme était pourtant commencée; ceux qui l'entreprenaient ne faisaient pas, il est vrai, parler d'eux, ils n'avaient pas débuté par un coup d'éclat comme Luther, ni par quelque livre emphatique comme Rousseau : c'étaient des Grecs ou des Juifs, pauvres, affranchis, en bonne partie esclaves, se réunissant dans des greniers à la lueur de quelques mauvaises lampes; peu civilisés, puisqu'ils parlaient un latin barbare ou un grec impur, vêtus de pauvres tuniques, et faisant en commun de maigres repas; point encore persécutés, parce qu'ils n'étaient pas connus, et à qui l'histoire, avant le temps de Néron, n'accorde que cette fautive et dédaigneuse mention : « Claude chassa les Juifs qui, excités par Christ, causaient à Rome des troubles perpétuels. »

Le reste du monde, cependant, supportait, sans entrevoir rien de meilleur, ou du moins sans rien attendre que du caprice d'un homme, le règne de tous ces Claudius, métamorphosés en Césars, race dégénérée, chez qui la dureté sabine des anciens Appius était devenue un amour effréné du sang; — le règne de Tibère, de Caligula, de Claude, de Néron. Ce monde, pourtant, était le dernier résultat de la civilisation antique : le génie des nations primitives, l'esprit des Grecs, la politique des Romains, n'avaient si long-temps élaboré la société que pour en venir à ce progrès suprême; c'était là ce qu'avait produit l'unité sociale des pays civilisés, ce but si désiré des philosophes, si laborieusement atteint par la politique. L'humanité avait par devers elle le fruit des travaux des plus grandes et des plus belles intelligences : dans l'ordre social, les conquêtes vivifiantes d'un Alexandre et d'un César; dans l'ordre intellectuel, les inspirations d'un Pythagore, d'un Socrate et d'un Platon. L'empire avait à sa disposition (admirables instrumens de la pensée) les deux langues qui avaient triomphé, l'une de l'Occident, l'autre de l'Orient; les orateurs parlaient grec dans les Gaules, comme les préteurs parlaient latin à Antioche : la Grèce et Rome, en venant se réunir, avaient amené chacune son côté du monde avec elle. La plus belle poésie, — un Virgile et un Homère, — était enseignée d'un bout du monde à l'autre; l'art était arrivé à sa perfection.

Ces gens-là étaient de plus des gens civilisés, ou du moins ce que nous appelons ainsi. La civilisation, il est vrai, ne s'étendait pas à tous; il faut toujours, quand on parle de l'antiquité, mettre à part les esclaves. Mais quant au reste, je me permets de croire que malgré tout

notre progrès, ils étaient encore, en fait de comfortable, de luxe, de commodité, en avant de nous. Voyez seulement (je ne parle pas des riches) le petit peuple de Rome assistant pour rien à des spectacles dont la magnificence nous passe, se baignant pour rien dans des thermes magnifiques (on en comptait plus de 800 à Rome), se promenant pour rien dans de beaux portiques où venaient en hiver se rassembler les rayons du soleil, ne travaillant pas, nourri gratuitement par ses empereurs, oisif et redouté comme un roi d'Asie. Ce devait être bien autre chose encore chez les heureux de l'époque, qui avaient leurs mille sesterces à dépenser à un repas; qui eût été assez fou pour imposer une vie politique à ces personnes si délicates, si comfortablement choyées dès leur enfance, qui craignaient le chaud et le froid, la faim, le vent, le soleil; pour qui la toge était trop lourde, la chaussure romaine trop étroite, à qui il fallait des sandales et une robe de soie presque transparente, qui en été se tenaient la main fraîche en maniant un pommeau de cristal, qui avaient trouvé le moyen (et un moyen bien étranger à nos mœurs) pour faire cinq repas en un jour; gens ayant des esclaves propres à tout, depuis la poésie jusqu'à la cuisine, depuis les grandes affaires jusqu'au balayage de la maison, dispensés par là de tout soin domestique, pouvant perdre leur temps au Forum, aux basiliques, au Champ-de-Mars, aux bains surtout, lieu d'assemblée, de conversation, de lecture! Dieux de la société si le peuple en était roi, mais dieux fainéans comme ceux d'Epicure!

Mais à quoi servait ce double perfectionnement de l'intelligence et de la vie matérielle sous un Caïus ou un Tibère, qui pouvait au premier jour de mauvaise humeur vous envoyer dire de vous mettre au bain et d'ouvrir vos veines? La plus grande partie de l'humanité était donc toujours souffrante, l'humanité toute entière, sans parler de bien des souffrances que nous pourrions rechercher et d'autres que nous ne connaissons pas, était au moins sans cesse menacée; enfin, le règne d'un homme en délire n'était ni chose invraisemblable, ni chose impossible : c'était chose réelle et éprouvée. Est-ce donc que la civilisation ne serait point seulement dans le perfectionnement de la vie matérielle, ni même dans le développement de l'intelligence? — Après y avoir bien réfléchi, je ne la ferais pas consister dans les chemins de fer, les diligences, les beaux poèmes, les beaux édifices, les beaux tableaux et le coton à bon marché; je la reconnaîtrais dans ces deux choses: au dedans de l'homme, la pureté des croyances; au dehors, l'esprit d'humanité.

F. DE CHAMPAGNY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 décembre 1837.

A peine complétée par les élections de la Corse et de Ploërmel, la nouvelle chambre des députés a déjà un vide à combler dans ses rangs, par la mort de M. Semerie, compatriote et ami de M. Thiers, M. Semerie, jeune encore, avait succédé, comme procureur-général d'Alger, à M. Réallier-Dumas, qui occupe aujourd'hui les mêmes fonctions en Corse, et qui a cessé de faire partie de la chambre. Le ministère n'a pas encore remplacé M. Semerie dans la direction du parquet d'Alger, qui devient de jour en jour plus importante, à mesure que la domination française s'affermit et s'enracine dans la régence, et que le vœu d'une occupation large, féconde, progressive, se prononce de toutes parts avec une irrésistible énergie.

Les chambres vont donc s'ouvrir; les partis vont donc se trouver en présence; tous les calculs de majorité, d'opposition, d'équilibre, de centre droit et de centre gauche, auxquels on se livre depuis un mois, vont subir la décisive épreuve du scrutin, et on va savoir, pour quelque temps du moins, de quel côté souffle le vent de la puissance parlementaire. Nous croyons, nous, que ce sera légérement à gauche; d'autres, il est vrai, disent non, mais pour l'avenir seulement, à ce qu'il paraît, car pour le passé ils adoptent pleinement la marche que le vaisseau ministériel a suivie sous cette influence. Amnistie, dissolution de la chambre, abandon de la loi d'apanage, des lois de déportation et de non-révélation, adoucissement général du système de résistance; tout cela, ils l'approuvent, et s'ils ne l'ont pas fait, vraiment ils en sont au désespoir, et il y a de quoi. C'est toujours quelque chose de gagné; et puisqu'on s'exécute maintenant de si bonne grace, il n'y aura pas de récriminations à essuyer contre une politique sanctionnée par l'approbation de ceux-là mêmes qu'elle condamne. Aussi doit-on s'attendre à les voir s'applaudir les premiers de la situation dont le ministère ne manquera pas de retracer le tableau dans le discours de la couronne. Jamais il n'y aura eu dans une chambre de députés plus de monde satisfait à la fois.

Nous conseillons au centre gauche de rendre à son voisin le centre droit politesse pour politesse, et de ne pas être exclusif dans la première question sur laquelle la chambre devra se dessiner, celle des vice-présidences et de l'organisation du bureau. Agir autrement, ce serait se montrer aussi intolérant dans un sens que les doctrinaires l'étaient dans un autre, et, disons plus, ce serait une faute de tactique; car maintenant la supériorité étant acquise au centre gauche, comme elle appartenait précédemment au centre droit, il lui convient d'attirer et d'absorber en lui tout ce qui est susceptible d'entrer dans la majorité dont il doit incontestablement former le noyau.

On se demande quel parti prendra le ministère dans toutes ces questions, quels candidats il adoptera plus directement comme les siens. Evidemment il ne sera pas exclusif : il ne le peut, ni ne le doit. Encore moins croyons-nous qu'il ait l'intention de se jeter complètement à droite. Certains rapprochemens, qui ont fait beaucoup de bruit, ne peuvent aller jusque-là sans imprudence, et nous supposons qu'ils témoignent plutôt de la force du ministère que de ses craintes. On lui rend hommage en venant à lui, et c'est assez pour lui d'accueillir ceux qui se rallient à son drapeau. Ils n'ont pas de conditions à lui faire, ils ne peuvent qu'accepter les siennes. D'ailleurs la vérité des situations ne se change pas au gré de l'homme d'état. Elles dominent ses volontés ou ses caprices; elles lui font la loi et lui montrent la route; s'il n'y entre pas, il perd de sa force et prépare lui-même sa chûte. Nous comprenons que le ministère ait à cœur de gagner, parmi ses anciens ennemis, telle capacité financière, telle spécialitité économique dont l'appui lui serait utile dans une discussion embarrassante. Rien de mieux assurément : c'est de la politique, et pour s'être heurté une fois ensemble sur le chemin des affaires, on ne doit pas rester éternellement ennemis. Mais il ne faut pas non plus retourner en arrière pour relever celui qu'on a renversé. Si l'on se retrouve, tant mieux; mais on ne doit pas se rechercher. C'est un aveu d'impuissance ou de faiblesse que les partis et les ministères, qui sont toujours des partis, bon gré mal gré, ne font pas impunément.

La situation du ministère est bonne, on ne saurait le nier. Cependant elle a ses difficultés naturelles au début d'une session, et, qui plus est, au début d'une législature nouvelle. Ces difficultés proviennent surtout de l'incertitude d'esprit où l'on peut supposer qu'arriveront à la chambre les nouveaux députés, qui en forment à peu près le tiers. Mais il y a pour le ministère un moyen de fixer l'irrésolution de tous ceux qui n'ont pas de parti pris, et c'est le plus grand nombre. Le moyen, c'est que le ministère marque tout d'abord très nettement sa propre position, et cela conformément à son passé. Qu'il hésite, qu'il attende l'impulsion, qu'il semble avoir besoin de certaines alliances, on le croira faible, on le croira dominé; il y aura confusion dans les idées, et personne ne saura plus à quoi s'en tenir. Eh bien! nous croyons que cette position sera hautement prise dans le discours de la couronne, et que tout le monde y pourra reconnaître un plan de politique bien arrêté, à tendances libérales pour le dedans, nationales pour le dehors.

Au reste, il se pourrait faire que l'année atteignît son dernier jour, sans que la chambre fût définitivement constituée. La vérification des pouvoirs demandera beaucoup plus de temps qu'à l'ordinaire, à cause du grand

nombre de nouveaux députés qui auront à produire leurs titres, et des élections contestées qui soulèveront certainement des discussions assez vives.

En attendant, le ministère s'occupe d'élaborer divers projets de lois d'intérêts matériels, parmi lesquels on en cite un sur la réduction du timbre des journaux. M. de Montalivet et le ministre des finances doivent appeler les gérans des principaux journaux à concourir à la rédaction de ce projet de loi, qui cette fois ne sera pas conçu en haine de la presse, ainsi que le voulait, sous le ministère du 6 septembre, un jeune sous-secrétaire d'état fort acharné contre le *vieux journalisme*, comme on disait alors, et qui développait avec chaleur ses idées sur l'abolition du timbre, uniquement pour tuer la vieille presse, qui lui a pourtant pardonnée avec une si touchante abnégation. Les chambres auront aussi à consacrer, par le vote des allocations nécessaires, quelques-uns des changemens que plusieurs ministres ont faits dans l'intérieur de leurs départemens, et les améliorations introduites par M. de Salvandy dans l'enseignement supérieur. On n'a pas rendu aux efforts du ministre de l'instruction publique la justice qu'ils méritent, ni reconnu toute la sollicitude qu'ils attestent pour les progrès de la science, dans la direction qu'ont prise les hautes études. Ainsi trois chaires nouvelles viennent d'être instituées par ses soins, l'une au Collége de France, l'autre à la Faculté des Sciences, la troisième à la Faculté de Droit, et confiées à des hommes spéciaux, dont le choix, celui des deux premiers surtout, a mérité l'approbation générale. M. de Salvandy a donné celle de mécanique expérimentale à M. Poncelet, de l'Académie des Sciences, et celle de l'histoire naturelle des corps organisés à M. Duvernoy, doyen de la Faculté des sciences de Strasbourg et collaborateur de Cuvier. La troisième est la chaire de législation pénale comparée. Nous ne saurions trop encourager M. de Salvandy à porter sur des créations de ce genre l'activité d'esprit dont il a fait preuve depuis qu'il a recueilli l'héritage de M. Guizot.

Il a transpiré jusqu'ici fort peu de chose d'un complot que nous avons lieu de croire assez informe et encore éloigné heureusement de sa maturité, contre les jours du roi. Une haine fanatique et qui a survécu à l'amnistie, ce grand acte de clémence et de sagesse, couronné d'ailleurs de si heureux fruits, aurait poussé un homme obscur à faire, sous un faux nom, successivement plusieurs voyages en Angleterre pour y appliquer à la construction d'une nouvelle machine infernale les prodigieuses ressources de l'industrie la plus avancée, et ce serait un dessin, trouvé par hasard dans un portefeuille égaré, qui aurait mis l'autorité sur les traces du projet régicide. Nous ignorons jusqu'à quel point les découvertes qu'ont dû amener les arrestations faites depuis quelques jours, peuvent être sérieuses; mais nous croyons que si elles ont mis le gouvernement dans le secret de vœux et d'espérances coupables, elles ne lui ont pas fourni assez de moyens pour établir la culpabilité actuelle de ceux que la tranquillité publique condamne à se repaître de leurs impuissantes illusions. Irons-nous, à ce propos, déclamer contre notre temps? à Dieu ne plaise! Toutes les révolutions laissent les mêmes passions, les mêmes dangers, les mêmes ressentimens après elles, et il ne faut connaître ni l'humanité, ni l'histoire, pour imputer exclusivement à notre siècle ce qui est de tous les temps.

Le parlement anglais sera probablement sur le point de se séparer au moment où nos chambres se réuniront, et dans cette courte session il aura été saisi des questions les plus graves, il aura offert les luttes les plus animées. Déjà le ministère de lord Melbourne a obtenu plusieurs votes politiques d'une haute importance et gagné la bataille toutes les fois qu'il l'a engagée ou acceptée. Sa dernière victoire est celle qu'il a remportée dans la question des pensions accordées par la couronne, et il y a eu de sa part autant d'habileté que de raison à donner spontanément cette satisfaction à l'opinion publique sur un des points qu'elle a le plus vivement pris à cœur. Dans la discussion de l'adresse, le chancelier de l'échiquier avait promis de faire lui-même sur les pensions de la liste civile, jusqu'à présent respectées à chaque changement de règne, une proposition qui atteindrait le but auquel tendaient depuis plusieurs années tous les efforts des radicaux, et consacrerait l'intervention du parlement dans la distribution des faveurs de la cour. C'est la promesse qu'il est venu accomplir en demandant à la chambre des communes la formation d'un comité d'enquête et d'examen sur les pensions, dont le chiffre est considérable, et qui ne sont pas toujours très convenablement placées, s'il faut en croire des rumeurs peut-être exagérées, mais au moins fort accréditées dans le public. Ce qui est incontestable, c'est que l'aristocratie anglaise a largement exploité la faveur et la générosité du souverain depuis l'avénement de George III à la couronne, et de plus, que la longue domination des tories a naturellement donné aux libéralités royales une direction politique fort avantageuse pour les plus illustres familles de ce parti. On trouvera sans doute sur la liste des pensions un certain nombre de récompenses bien méritées et qui répondent à des services réels; mais souvent elles en dépasseront la valeur, et la grandeur des fortunes qu'elles viennent accroître, leur donnera, de la part du souverain qui les accordait, le caractère d'une prodigalité condamnable, et de la part du lord opulent qui les acceptait, celui d'une avidité scandaleuse. Les tories ont opiniâtrément disputé le terrain et réuni toutes leurs forces contre la proposition du chancelier de l'échiquier, qui n'en a pas moins été adoptée par une majorité triomphante de soixante-deux voix.

Le ministère a présenté aussi le nouveau bill de réforme des corporations municipales d'Irlande, question de vie ou de mort pour lui, et qui servira de pierre de touche aux dispositions conciliantes que l'on attribue à la majorité de la chambre des lords. Aucune alliance n'est possible entre les tories libéraux et les whigs conservateurs, si cette mesure et celle de la commutation des dîmes, avec le fameux principe de l'appropriation qui a renversé le ministère de sir Robert Peel, ne sont préalablement accordées au cabinet Melbourne; mais quand il aura une fois obtenu ces deux gages, il pourra définitivement rompre avec les radicaux et retrouver sur les bancs de l'ancienne opposition les alliés qu'il perdra sur ceux de son ancienne majorité. O'Connell même, à peu près satisfait pour son Irlande, continuerait peut-être à l'appuyer ou garderait au moins beaucoup de ménagemens avec lui, et l'Angleterre se reposerait quelque temps dans cette réforme parlementaire que lord John Russell proclame une mesure finale, tandis que de nombreux *meetings* en demandent la réforme. C'est lord John Russell qui a raison : non pas, certes, qu'il n'y ait encore beaucoup à faire, beaucoup à réformer, beaucoup à détruire ou à refondre en Angleterre; mais le parle-

ment, tel qu'il est constitué, suffit à la tâche, et pour apprécier les services qu'il peut rendre à la cause du progrès, de la justice et de l'égalité, il n'y a qu'à voir ceux qu'il lui a déjà rendus. Ce serait une belle histoire à faire que celle des immenses améliorations introduites en quelques années dans toutes les institutions de l'Angleterre. Administration, finances, législation du paupérisme, régime industriel, liberté commerciale, liberté municipale, liberté religieuse, tout s'est ressenti de l'impulsion donnée par la réforme parlementaire, fille elle-même de la révolution de juillet. Les whigs peuvent justement s'en enorgueillir, car ils ont bien mérité de leur patrie et de l'humanité. Cette vieille société anglaise, dont les plaies sont ainsi une à une sondées et montrées au grand jour, était cependant bien puissante. Avec tous ces vices au fond du cœur, ces inégalités, ces priviléges absurdes, ces règlemens vexatoires ou barbares, elle a soutenu, contre la révolution française et l'empire, une lutte gigantesque d'un quart de siècle, et elle a eu le dernier mot, tant il est vrai que, dans un état vigoureusement organisé, la puissance extérieure n'a rien de commun avec la bonté des institutions, quant au bonheur et à la liberté des individus.

L'Angleterre pourrait bien être appelée au premier jour à faire un essai de ses forces contre une colonie de plus en plus rebelle à ses lois. L'agitation menaçante qui se propage dans le Bas-Canada, prend le caractère le plus grave; et ce qui prouve que le ministère anglais en voit les progrès avec inquiétude, c'est qu'il adopte des mesures militaires et songe à nommer gouverneur le lieutenant-général sir John Colborne, c'est-à-dire apparemment à concentrer tous les pouvoirs entre les mains du commandant des troupes. Il y a eu récemment à Montréal une rixe sérieuse entre le parti canadien et le parti anglais, qui a révélé l'existence d'une association contre le gouvernement, pour servir les projets des séparatistes; car aujourd'hui on ne saurait douter qu'il n'y ait dans la population canadienne un mouvement d'opinion qui la pousse à l'indépendance, puisqu'elle réclame des droits qui annuleraient de fait l'autorité de la métropole. Les Canadiens se plaignent de l'inégale répartition des emplois, qui constitue en faveur des Anglais une espèce de monopole; ils se plaignent de l'opposition constante du conseil législatif, dont les membres sont nommés par la couronne, à tous les vœux de la chambre d'assemblée, qui émane de l'élection; ils se plaignent encore de la partialité du conseil exécutif, composé de trente-cinq membres, aussi à la nomination de la couronne, et de l'organisation vicieuse du pouvoir judiciaire. Si l'on avait des informations plus complètes sur l'ensemble de la question, il est probable qu'à côté des griefs politiques on en trouverait qui se rattachent à la législation des rapports commerciaux. Mais aucune puissance n'a d'agens consulaires dans les colonies anglaises; et, malgré la liberté de la presse, on ne connaît qu'imparfaitement les détails de la querelle entre le Canada et le gouvernement britannique. La situation actuelle, sans parler des désordres matériels et de l'agitation qui se manifeste partout, est une situation violente et extra-légale, en ce que l'assemblée législative refuse les subsides depuis plusieurs années, n'est plus réunie que pour la forme, et oblige chaque fois le gouverneur, par sa turbulence et la vivacité de son langage, à la renvoyer au bout de quelques séances. En attendant la fin d'un pareil état de choses, les officiers de la couronne ne sont pas payés, et toutes les affaires dans lesquelles il faut que l'assemblée législative intervienne,

sont forcément suspendues. Mettre un terme à cette lutte, pourvoir, sans le concours de l'assemblée législative, aux frais d'administration de la province, tel était le but des résolutions que lord John Russell a fait adopter, dans la dernière session, par la chambre des communes. Mais elles n'ont pas obtenu force de loi, parce que la chambre des lords n'a pas eu le temps de les discuter, et c'est à leur seule annonce que le mécontentement des Canadiens s'est traduit en actes plus expressifs, qui ont à leur tour provoqué des rigueurs nouvelles de la part du gouvernement.

Le ministère anglais se trouve sans doute fort embarrassé de l'attitude que prend la plus belle moitié du Canada. Cependant il ne paraît pas, jusqu'ici, disposé à essayer de quelques concessions pour y rétablir le calme; et peut-être, sans trop le savoir, au lieu de se poser comme arbitre impartial entre deux nationalités jalouses, est-il resté sous l'influence exclusive de l'une des deux, qui défend ses priviléges avec d'autant plus d'opiniâtreté qu'elle se sent la plus faible.

Le côté politique de la question d'Espagne a repris toute son importance depuis l'ouverture de la nouvelle session des cortès, ainsi que le faisaient pressentir l'esprit des élections et le discours de la reine régente. Le parti modéré ne pouvait pas rentrer dans les affaires sans remuer aussitôt, à tort ou à raison, les idées et les espérances qui se sont identifiées avec lui, et que l'on doit regarder comme la base de sa politique. S'appuyer sur la France, en invoquer les secours, demander une plus large interprétation du traité de la quadruple alliance, faire valoir le triomphe de ses opinions, le rétablissement de l'ordre et de la discipline, l'effacement des tristes souvenirs de la Granja, la reprise des erremens du ministère Isturitz, tels devaient être l'attitude et le langage du parti modéré. Il l'annonçait lui-même à Madrid avant la réunion des cortès, et, dès leurs premières séances, il a ainsi développé ses vues et marqué sa position. Mais en même temps il a eu bien soin d'éloigner toute apparence de réaction, d'abjurer le statut royal, de constater solennellement que la constitution de 1837 avait réalisé ses désirs, et qu'il l'adoptait entièrement, sans arrière-pensée de modification ou de réforme. Cette conduite du parti modéré est aussi habile dans l'intérêt de sa propre cause qu'elle est sage dans l'intérêt de l'Espagne. Il a brisé par là une des armes les plus dangereuses employées contre lui par ses adversaires, qui n'avaient cessé de le représenter comme attaché au principe d'une charte octroyée et contraire à celui d'une constitution librement débattue entre la nation et le souverain. Maintenant c'est une ressource qui manque au parti exalté, sous l'empire duquel a été faite cette même constitution de 1837. Ses rivaux se sont placés sur son terrain, et, hâtons-nous de le dire, ils s'y sont placés de bonne foi. Agir autrement, c'eût été de la maladresse et de l'ingratitude; car la première application d'une loi fondamentale, votée sans leur concours, leur a été trop favorable pour qu'ils n'aient pas dû s'empresser de s'y rallier franchement, et d'autant mieux que le triomphe de l'opinion modérée dans les élections n'est pas un effet du hasard, mais provient certainement du principe de l'élection directe, substitué aux trois degrés de la constitution de 1812.

Le parti modéré se trouve donc pour l'Espagne et pour lui-même dans une excellente position. Il n'est pas responsable du mal qui s'est fait, de l'extension que la guerre civile a prise dans le cours des deux dernières

années, et il se crée un mérite aux yeux du pays, en adoptant comme définitif son état légal, avec plus de sincérité peut-être qu'un certain nombre de ceux qui ont voté la constitution. Voyons maintenant ce qu'il peut faire, ce dont il est capable, quelles chances de salut il représente, ce qu'il apporte de ressources et de forces à la cause libérale; car, si les destinées de l'Espagne ne lui sont pas encore officiellement confiées, il n'en exerce pas moins dès aujourd'hui une influence décisive sur la marche du gouvernement, puisqu'il est en majorité dans les deux chambres, que les deux présidens lui appartiennent, qu'il semble avoir inspiré le discours de la couronne et qu'il a rédigé les deux adresses, puisque le vent de l'opinion publique souffle dans ses voiles, et que tout le convie à tenter encore une fois la difficile épreuve du pouvoir.

Eh bien! nous le disons à regret, le parti modéré a d'abord commis une faute; il a trop vite laissé voir qu'il désespérait de sauver l'Espagne par ses propres moyens, et que l'intervention étrangère était toujours son idée fixe. Il est possible qu'en théorie, le parti modéré ait raison; que l'Espagne n'ait pas d'autre chance de salut que l'intervention de ses alliés, ou du moins qu'elle soit condamnée, si on ne lui accorde pas l'intervention, à se débattre et à s'épuiser, on ne sait combien d'années encore, dans les vicissitudes de la guerre civile et les convulsions de l'anarchie. Mais il ne faut, ni dans le gouvernement des nations, ni dans celui des intérêts privés, aller se briser le front contre une barrière infranchissable, sous prétexte que c'est le meilleur ou le plus court chemin. Nous accordons sans peine au parti modéré qu'il a fait preuve de sens, de lumières et de vrai patriotisme, en foulant aux pieds un ridicule orgueil national pour demander l'intervention en 1835; nous lui accorderions même davantage, s'il le fallait, en ce qui concerne l'intérêt de la France et l'honneur de la révolution de juillet dans cette question. Mais quand nous lui aurons fait toutes ces concessions, il n'y aura gagné que d'avoir raison en théorie et non de réussir en pratique. L'intervention ne sera pas devenue plus possible, et on ne sera pas plus près de faire produire, au traité de la quadruple alliance, autre chose que l'insuffisante fermeture de la frontière.

Dans un discours très remarquable prononcé sur cette question, M. Martinez de la Rosa semble attribuer uniquement à la révolution de la Granja l'inexécution du plan de coopération anglo-française offert à l'Espagne par le ministère du 22 février. C'est une erreur. La nouvelle de la révolution de la Granja est arrivée à Paris au milieu d'une crise ministérielle, causée par la résistance que rencontraient déjà les mesures nécessaires à l'accomplissement de ce projet, et les évènemens de Saint-Ildephonse n'ont fait que fortifier, à juste titre, il faut le reconnaître, les répugnances qui s'étaient déjà prononcées. Or, s'il est vrai que le nouvel ambassadeur d'Espagne auprès de la cour des Tuileries, M. le marquis d'Espeja, vienne plaider en faveur de l'espèce de réaction qui s'accomplit contre les hommes et les choses de la Granja, pour obtenir du gouvernement français la reprise des mesures offertes à M. Isturitz, nous craignons que l'Espagne n'aille au-devant d'un mécompte qui refroidira les populations pour la cause de la reine, sera exploité par les carlistes et rendra des chances de retour au parti exalté.

On a beaucoup remarqué dans ces derniers jours l'approbation formelle donnée par le gouvernement de la reine à l'exécution du colonel Iriarte,

rigueur d'Espartero que tout le monde n'a pas favorablement jugée. Cependant il est à noter que l'adresse du sénat contient aussi, sur ces mesures destinées à rétablir et à venger la discipline militaire, un paragraphe où elles sont applaudies sans réserve, ce qui indique la profonde horreur que tous les honnêtes gens avaient ressentie des assassinats de Saarsfield et d'Escalera. Les armées espagnoles avaient besoin de ces terribles exemples. Elles ont trop souvent, depuis les premiers jours de la guerre de l'indépendance, impunément donné celui du meurtre de leurs généraux, comme s'il les dédommageait des privations ou des revers de la campagne.

La guerre civile n'est pas très active en ce moment. Dans les provinces du nord, on se tient des deux côtés sur la défensive; mais on se prépare à une campagne sérieuse pour l'époque de la reprise des opérations. Les carlistes conservent la plupart des positions qu'ils ont occupées et fortifiées, et le comte de Luchana vient de reconnaître qu'il fallait renoncer à rompre, dans l'état actuel des choses, leur principale ligne. La mauvaise saison se passera donc à s'observer, en recevant, au milieu du travail de réorganisation des deux armées, le contre-coup, heureux ou malheureux, des événemens politiques du dehors. Sur tous les autres points du royaume les bandes rebelles font toujours à peu près ce qu'elles veulent, parce qu'elles ne tentent plus de grandes opérations, et que les généraux constitutionnels suivent la même tactique. L'Estramadure est la seule province où le mal se soit aggravé. Les factieux y ont pris un accroissement considérable et communiquent avec le Portugal d'où ils tirent même quelques ressources, parce qu'ils ont dans leurs rangs des officiers miguélistes. On s'en plaint également à Madrid et à Lisbonne; mais les deux gouvernemens de la Péninsule manquent de force pour faire mutuellement respecter leurs frontières, et il n'y a pas de jour que les correspondances du Portugal et d'une partie de l'Andalousie avec Madrid ne soient interceptées et brûlées. Déjà les cortès, avant de s'engager dans la discussion de l'adresse, ont demandé des explications au ministère sur la longue impunité de ces brigandages. On devine bien ce que répond le ministère, ce qu'il promet, et le peu qui résulte de pareilles interpellations, dont les chambres espagnoles ne sont pas assez sobres.

Le cabinet présidé par M. Bardaji, qui en est à la fois le chef et le seul homme sérieux, paraît devoir bientôt faire place à une administration qui réunirait un plus grand nombre de notabilités libérales et de capacités de tribune. On désignait, il y a un mois, M. le duc de Gor, membre du sénat, comme devant être mis à sa tête, et ce choix eût fait honneur à la reine régente. Il aurait d'ailleurs été agréable aux deux gouvernemens de France et d'Angleterre. Mais aujourd'hui, sans vouloir dire que cette combinaison soit abandonnée, il est permis de croire que la rentrée en Espagne de MM. de Toreno, Isturitz, Cordova, et autres personnages influens du parti modéré, aura eu pour effet d'en faire soumettre l'idée à une nouvelle discussion; et s'il faut en dire toute notre pensée, nous craignons maintenant que beaucoup d'intrigues ne tardent pas à se renouer autour de la reine, à la faveur d'une situation qui encourage toutes les espérances et provoque toutes les prétentions. Du moins on peut affirmer d'avance que l'ambassade de France y restera complètement étrangère.

Au milieu de cette évolution des partis en Espagne, qui a fort inutilement

réveillé la question d'intervention, il est curieux d'observer comment le grand intérêt qui unit la cause de la reine à celle de la révolution de juillet, disparaît, aux yeux de certaines gens, devant une pure question de parti, et comment on retombe ainsi dans la faute commise, il y a deux ans, par les journaux de l'opposition. De ce que M. Martinez de la Rosa et les opinions modérées qu'il représente ont reconquis leur ascendant à Madrid, de ce que le général Espartero sévit avec une rigueur, qui n'est tout au plus que tardive, contre des attentats qui ont indigné l'Espagne et souillé l'honneur de ses armées, on tire cette conséquence étrange, que si l'intervention avait lieu maintenant, nos soldats iraient avec répugnance prêter l'appui des armes françaises à une réaction contre-révolutionnaire. Nous tenons d'abord à rassurer les esprits qui accueillent de pareils scrupules. Il n'y aura pas d'intervention, et la question n'est plus, sous le point de vue pratique, de celles que la discussion puisse faire avancer. Mais nous n'en disons pas moins à ceux qui apportent dans ce débat des passions si exclusives et des préjugés si étroits, qu'avec tous ces raisonnemens ils contribuent pour leur part à égarer l'opinion. S'ils trouvent que l'intervention serait mauvaise, quand le parti modéré, allié politique du gouvernement français, domine à Madrid, le gouvernement, de son coté, n'a pas eu tort de juger la question au point de vue de ses affinités politiques, et de refuser l'intervention au parti exalté, qui n'a jamais fait mystère de ses sentimens hostiles envers la France, depuis qu'il est arrivé au pouvoir dans la personne de M. Mendizabal. Il serait digne de ceux à qui nous répondons ici de souhaiter à l'Espagne quelque nouveau bouleversement, la constitution de 1812 et des juntes, par exemple, comme moyen de salut, vu le grand bien que lui ont fait depuis trois ans les mouvemens révolutionnaires et l'heureuse impulsion que leurs chefs, M. Mendizabal et autres, ont donnée à ses affaires. C'est une politique de niveau avec celle qui a dicté contre l'intervention, sous le ministère du duc de Broglie, des déclamations stupides, et qui aboutirait infailliblement à la ruine de l'Espagne.

Nous ne quitterons pas cet important sujet, qui reviendra long-temps encore sous notre plume, sans dire que l'opinion publique suit avec une vague inquiétude le développement des travaux que font les Anglais au Passage, les envois de troupes anglaises sur la côte nord de l'Espagne, toutes les mesures enfin qui caractérisent, de la part du gouvernement anglais, une espèce de prise de possession. Il est probable que dans la discussion de l'adresse on demandera au ministère quelques explications sur la réalité et sur l'étendue de ces mesures, peut-être exagérées à dessein par des rapports inexacts. Mais cet état de choses mérite d'autant plus de fixer sérieusement l'attention, que, jusqu'à présent, les carlistes ont paru assez peu se soucier des forces anglaises, qui, en effet, n'ont été ni heureusement ni habilement employées au service de la cause constitutionnelle, et n'ont gêné en rien l'exécution des plus dangereuses entreprises de don Carlos.

Nous n'avons pas encore parlé d'un évènement qui a fait une grande sensation dans toute l'Allemagne et provoqué de fort aigres discussions entre les feuilles catholiques et les journaux protestans, l'arrestation de l'archevêque de Cologne, M. le baron Droste de Vischering, que le gouvernement prussien a fait enlever et transporter dans une place de guerre, en lui interdisant tout exercice ultérieur de ses fonctions épiscopales. Ce dénouement

inattendu de la question qui s'agitait depuis long-temps entre l'obstiné prélat et le cabinet de Berlin, a causé un étonnement général. Le gouvernement prussien, quoique dirigé sous l'influence personnelle du roi dans un esprit fort remarquable de *religiosité* protestante, avait affecté pour les provinces rhénanes, foyer d'un ardent catholicisme, des ménagemens et une bienveillance qu'il fait aujourd'hui valoir comme une preuve éclatante de sa tolérance. Depuis la révolution de Belgique, ces ménagemens étaient devenus plus nécessaires encore, pour arrêter le mouvement naturel des catholiques rhénans vers les catholiques belges, aux mains desquels est arrivé le pouvoir après quelques oscillations, et qui ont de grandes chances pour en rester maîtres. Le cabinet de Berlin avait trouvé, dans le prédécesseur de l'archevêque actuel, des lumières, de la modération, des dispositions conciliantes et une certaine facilité à fermer les yeux sur des faits que condamne la doctrine catholique appliquée dans toute sa rigueur. Mais M. de Vischering manifesta dès l'abord un tout autre esprit, et ce qui a peut-être le plus vivement offensé le gouvernement prussien, dont la hiérarchie administrative est si sévère, c'est que le prélat a voulu se mettre, en matière de religion, au-dessus des lois de l'état, ne relever que du saint-siége, ne reconnaître que les brefs de la cour de Rome, et refuser au pouvoir temporel tout droit d'ingérence dans l'exercice de ses prérogatives spirituelles. Ainsi l'archevêque a, de son autorité privée, condamné des doctrines théologiques enseignées à l'université de Bonn par le professeur Hermès, qui leur a donné son nom et qui a laissé des disciples. Après avoir condamné les doctrines, l'archevêque a interdit ceux qui les professaient, et refusé la consécration cléricale aux jeunes étudians qui les auraient embrassées, le tout sans avoir songé à se concerter avec un gouvernement très jaloux de ses droits. La cour de Rome a donné raison au prélat. Mais, quoi que monseigneur Capaccini, sous-secrétaire d'état des affaires étrangères, chargé récemment d'une mission politico-religieuse dans le nord de l'Allemagne, en ait pu dire à Berlin, le ministère prussien n'a pas pardonné à M. de Vischering ses allures indépendantes et ses audacieuses prétentions. On avait encore avec lui un autre sujet de dissentiment. L'archevêque de Cologne a voulu exiger que tous les enfans qui naîtraient de mariages mixtes fussent élevés dans la religion catholique, et en a fait une question de validité pour les unions de ce genre, tandis que l'usage, conforme, si nous ne nous trompons, à un article spécial du traité de Munster, est d'élever les enfans dans la religion du père. Nouvelles négociations à ce propos entre le gouvernement prussien et l'inflexible prélat. M. d'Arnim, ex-président de régence à Aix-la-Chapelle, M. de Bunsen, ministre de Prusse à Rome, fervent unioniste, mais homme sage et modéré, y ont épuisé tous leurs moyens de persuasion. M. de Vischering avait fini par refuser de les voir et n'écouter personne. Ce n'est qu'après de vains efforts pour éviter un scandale, que le cabinet de Berlin, poussé à bout, a fait enlever le prélat, et nommer à sa place un administrateur du diocèse par le chapitre de la cathédrale. Voilà toute la vérité sur cette affaire: M. de Bunsen doit être parti de Berlin au commencement du mois pour retourner à son poste auprès de la cour de Rome, et conjurer, par les explications nécessaires, l'infaillible mécontentement du chef de l'église.

On ne saurait dire encore jusqu'où peut aller celui de la population ca-

tholique des provinces rhénanes. Ce sont des actes qui ne produisent point immédiatement leurs résultats, mais qui s'enfoncent dans la mémoire des peuples, et dont le souvenir reparaît souvent plus tard avec toutes ses conséquences. Pour le moment, si l'interdiction de M. de Vischering peut créer au gouvernement prussien quelques embarras à Cologne et à Trèves, cette mesure n'en a pas moins été favorablement accueillie par l'opinion publique en Allemagne. On y a vu la contre-partie des tendances ultramontaines et monastiques auxquelles s'abandonne de plus en plus le roi de Bavière, avec un zèle peu éclairé et dans un esprit de réaction qui descend jusqu'à la puérilité; car il est difficile de caractériser autrement une ordonnance récente du roi Louis, qui supprime les dénominations des huit cercles de la Bavière, empruntées, selon le système français, aux principales rivières qui traversent chacun d'eux, comme l'Inn, le Danube, la Regnitz, pour leur substituer les anciennes dénominations de Bavière, Franconie, Palatinat. C'était appliquer au gouvernement les rêves de l'école historique de la *Gazette*, qui pourra y voir un commencement de restauration du provincialisme. Puisque le roi de Bavière est en si beau chemin et soupire si ardemment après la réhabilitation du passé, nous avons un conseil à lui donner : c'est d'effacer le dernier souvenir des odieux bienfaits de la révolution française, en déposant la couronne et le titre de roi dont il lui est redevable, et en restreignant la souveraineté dans les limites de la suprématie territoriale, de la simple *landes hoheit*, dont jouissaient les électeurs de Bavière et les électeurs palatins, les ducs de Deux-Ponts et les ducs de Simmern qu'il représente. Il n'y aura plus de cette façon ni traditions françaises, ni souvenirs révolutionnaires, ni principes de la philosophie du XVIIIe siècle, dans son gouvernement, qui voguera désormais à pleines voiles sur la haute mer de l'école historique.

Faculté des Lettres.

L'enseignement public de M. Patin à la faculté des lettres remonte à 1831. Il paraissait alors comme suppléant dans cette chaire où M. Villemain laissait le souvenir d'une éloquente parole et d'une critique si habilement fertile en aperçus brillans et nouveaux. M. Patin sut arriver à un succès bien difficile au milieu des traditions si récentes du maître illustre. Depuis lors, avec une persévérance que la faiblesse de sa santé rend plus louable encore, M. Patin, devenu titulaire de la chaire de poésie latine, n'a cessé d'y apporter ce charme exquis des détails, cette proportion délicate du cadre et de l'ensemble, cette finesse d'appréciation, qui semblent une pure émanation des graces antiques. Les années précédentes, M. Patin avait traité des origines de la poésie latine, et on se souvient encore de ces ingénieuses leçons qui, avec la traduction de M. Naudet, ont rendu sa vraie place à Plaute. L'an dernier, il a parlé de Catulle avec un sentiment vif et adroitement ménagé, une convenance et un bon goût qui lui ont fait une place à part dans l'enseignement. La *Revue* se proposait depuis long-temps de ne point rester étrangère aux cours publics et d'en entretenir ses lecteurs. Nous espérons pouvoir donner, cette année, à ce projet, au moins un commence-

ment d'exécution. Par malheur, dans ces comptes rendus de l'enseignement supérieur, la critique devra souvent avoir une plus grande place que l'éloge. Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans aucun développement; mais nous pouvons au moins annoncer, dès aujourd'hui, que nous suivrons M. Jouffroy dans ses leçons de psychologie, M. Géruzez dans l'excursion qu'il fait cette année au sein de la littérature du règne de Louis XIII, M. Fauriel dans son histoire des lettres en Espagne, et enfin notre collaborateur, M. Ampère, dans ses consciencieuses et savantes investigations sur la littérature du moyen-âge et les origines de la langue française. — La leçon d'ouverture du cours de M. Patin a pour sujet les poètes du siècle d'Auguste; nous la donnons en entier.

Messieurs,

La suite de ces leçons, sur l'histoire de la poésie latine, nous a conduits, en cinq années, par une route bien longue, mais dont les lenteurs, dont les détours même n'étaient peut-être pas sans utilité, jusqu'à cette époque poétique, si célèbre, si étudiée, si connue, que les exemples de la Grèce préparèrent à Rome pendant les deux derniers siècles de la république, dont l'achèvement se rencontra avec la fondation de l'empire, à laquelle Auguste, qui en favorisa à son profit le développement, sut attacher son nom. Cette époque eût pour principaux caractères une correction de formes, une perfection de goût, bien péniblement acquises et qu'elle ne pouvait garder long-temps, qui devait presque aussitôt s'altérer pour bientôt se perdre, semblables en cela au théâtre même où se produisaient de tels mérites, à ce monde romain formé pièce à pièce par la conquête, et qui, à peine complet, commença à s'ébranler et à se dissoudre. Le siècle d'Auguste, je prends ce mot dans son acception littéraire, en la restreignant à ce qui est particulièrement de mon sujet, à ce qui regarde la poésie, le siècle d'Auguste commence pour nous à Virgile, et il se termine avec Ovide, qui avait vu Virgile, mais qui n'avait fait que le voir, *Virgilium vidi tantum* (1), et qui, malgré toutes ses graces, semble déjà loin de la vérité, de la pureté, de la beauté virgiliennes. Si au premier de ces deux noms nous ajoutons celui d'Horace, qu'une certaine conformité de génie, de succès et de destinée en a rendu inséparable, si nous faisons précéder l'autre de ceux qui l'ont en effet devancé, et comme annoncé, de ceux de Properce et de Tibulle; si, dans cette courte liste, nous tenons compte, comme nous le devons, des poètes didactiques, Gratius et Manilius, si même nous y comprenons, à raison de son exquise élégance, le fabuliste Phèdre, qui n'a probablement rien publié avant le règne de Tibère, nous aurons rappelé à peu près tout ce qui représente aujourd'hui la poésie d'un âge de loisir social, où l'art des vers, mêlé aux plaisirs et aussi aux vices des Romains, parure de leur luxe et de leur corruption, occupait, avec un peuple d'amateurs, une fort nombreuse élite d'écrivains distingués. Que de productions applaudies, admirées, dont quelques-unes méritaient de l'être, et qui ont péri, péri tout entières, jusqu'aux ruines, comme dit le poète. A peine en rencontrons-nous quelques débris insignifians, particulièrement chez les grammairiens qui les ont conservés, non par considération pour leur valeur poétique, mais pour constater certaines curiosités de mètre, de langage, d'ortographe! Le plus souvent ce

(1) Ovid., *Trist.*, IV, 52.

qui en reste, ce sont des noms, seulement des noms, mentionnés en passant par la critique ou par l'histoire, ou bien encore que les suffrages de l'amitié ont fait arriver jusqu'à nous dans les vers de quelque poète plus heureux, destiné à toujours vivre. Veut-on un exemple frappant de ces vicissitudes de gloire contemporaine et puis d'éternel oubli? Le biographe d'Atticus compte parmi les personnes distinguées auxquelles cet illustre romain rendit service dans des jours malheureux, L. Julius Calidus, le poète le plus élégant, dit-il, que son temps ait produit après la mort de Lucrèce et de Catulle : *Quem, post Lucretii Catullique mortem, multo elegantissimum poetam nostram tulisse ætatem, vere videor posse contendere* (1). Or, ce poète, ainsi célébré, et par un bon juge, sans le témoignage unique de Cornelius Nepos, nous ne saurions pas même qu'il a vécu. Le siècle d'Auguste a compté bien des célébrités pareilles, auxquelles il nous faut croire également sur parole. Et, pour ne pas les rappeler toutes, ce qui serait infini, pour nous borner, parmi tant de grands auteurs oubliés, à ceux dont l'oubli est demeuré le plus illustre, que savons-nous des élégies de Gallus, des comédies de Fundanius, des tragédies de Pollion et de Varius, rivales de la Médée d'Ovide, des épopées du même Varius, et de Rabirius, et de Cornelius Severus, et de Pedo Albinovanus, des poèmes didactiques ou descriptifs de Macer, qu'en savons-nous, que le peu qu'en ont dit un rhéteur comme Sénèque le père, un critique comme Quintilien, un historien comme Velleius Paterculus, Virgile, Horace, Ovide, qui les traitaient d'égaux et quelquefois de mieux que cela? Ces poètes, qui pourtant ont charmé leur temps, dont les vers, selon l'expression latine, volaient sur les lèvres des mortels, n'ont laissé après eux, comme le vulgaire, que ces espèces d'épitaphes.

Le temps, qui a traité avec rigueur quelques-uns d'entre eux, a fait, on doit le croire, justice au plus grand nombre. Le temps, disait Eschyle, ne respecte point ce qui se fait sans lui, et vous avez appris d'Horace, ce grand maître dans un art, connu avant lui du seul Catulle et assez généralement ignoré de son temps, dans l'art, professé depuis par Boileau, de faire difficilement des vers faciles; vous savez par ses chagrines ou malignes confidences, bien des fois répétées, qu'on se piquait alors à Rome d'inspiration soudaine, de composition précipitée, qu'on redoutait, qu'on dédaignait le lent travail de la lime, qu'on eût rougi de corriger, peut-être de relire, qu'on se fût cru sacrilége en revenant sur des vers dictés apparemment par Apollon. De là des surprises d'un jour, des succès sans lendemain, de brillantes, mais périssables ébauches dont s'amusait un moment l'oisiveté romaine et puis qu'elle abandonnait, faites pour durer ce que duraient ces couronnes des festins que nous peint Properce, se séchant sur le front des convives et parsemant de leurs débris les coupes encore pleines.

> Ac veluti folia arentes liquere corollas,
> Quæ passim calathis strata natare vides (2).

Parmi tous ces versificateurs qui s'arrêtaient amoureusement aux premiers caprices de leur esprit, qui se complaisaient dans leur négligence, qui confondaient avec l'art les procédés expéditifs du métier, se rencontrèrent quelques poètes, d'un génie plus patient et plus sévère, qui, les yeux attachés

(1) Corn. Nep. in *T. Pomp. Attico*, cap. XII.
(2) *El.*, II, 14, 52.

sur le modèle idéal de la beauté, prétendirent à l'exprimer dans des œuvres plus durables que l'airain, comme ils le disaient eux-mêmes avec une confiance que les siècles n'ont pas démentie :

Exegi monumentum ære perennius (1).

L'un d'eux, détachant sa main mourante du monument qu'il avait voulu élever à son pays et à son siècle et qu'un patriotique enthousiasme avait proclamé d'avance plus grand que l'Iliade, chef-d'œuvre inachevé auquel il pouvait dire, comme à son Marcellus : *Si qua fata aspera rumpas....* léguait à ses amis le soin, non pas de le donner au public qui l'attendait, mais de le détruire, le jugeant trop loin encore de cette perfection, l'objet de sa constante poursuite depuis tant d'années, et par laquelle seule il lui semblait que méritaient de vivre les productions de l'esprit. Ce testament, cassé par Auguste, et dans les formes, c'est-à-dire en beaux vers, me semble un des titres de Virgile; il témoigne presque aussi hautement que ses chefs-d'œuvre, de son respect pour l'art, de la grandeur de sa vocation, de son courageux et puissant labeur; il explique comment il lui a été donné, à lui et au petit nombre de ses vrais émules, de représenter seuls, comme je le disais tout-à-l'heure, la poésie d'un grand siècle littéraire.

Ovide lui-même, dont les vers semblaient la langue naturelle, n'a pas eu de moindres scrupules. On sait que, partant pour l'exil, il voulut, ainsi que Virgile et peut-être à son imitation, supprimer, ne les pouvant corriger, ses *Métamorphoses*. Il les brûla de sa main, mais d'indiscrètes copies, qui s'en étaient répandues, les conservèrent, contrariété à laquelle il lui fallut bien se résigner. Je ne suppose pas qu'il ait eu connaissance de ces copies et je le crois plus sincère que ne le fut Lulli, lorsque, dans une maladie, il sacrifia chrétiennement aux religieuses instances de son confesseur le manuscrit d'une partition dont il avait un double. Écoutez en quels termes ce charmant Ovide permet à ses *Métamorphoses* de vivre, tout imparfaites qu'elles sont, ou du moins qu'il les juge.

« Ce poème, comme beaucoup d'autres écrits, je l'avais, lors de mon « départ, livré aux flammes, plein de tristesse..... soit par ressentiment « contre les muses, causes de ma disgrace, soit parce que mon œuvre ne « me semblait qu'une ébauche encore informe. Si elle n'a pas péri tout « entière, si elle existe encore, c'est, je pense, que quelque copie l'avait « reproduite. Qu'elle vive, je le demande maintenant, et qu'amusant les loi- « sirs du public, elle s'emploie avec ardeur à le faire souvenir de moi. Mais, « pour qu'on en supporte la lecture, il faut qu'on sache que le poète n'y a pas « mis la dernière main; qu'elle a été enlevée de l'enclume à peine forgée; « que le poli de la lime lui a manqué. Aussi, ce n'est point la gloire, c'est « l'indulgence que je sollicite; ce sera me louer, ô lecteur! autant que je « souhaite l'être, que de ne me point rejeter. Encore une prière : place « en tête de mon livre, si tu juges à propos de les transcrire, ces six vers « que je t'envoie. O vous, qui que vous soyez, aux mains de qui tombera « ce volume orphelin, donnez-lui pour le moins asile dans cette Rome, « restée votre séjour! Rappelez-vous, pour lui être plus favorable, qu'il n'a « pas été publié par son auteur, qu'on l'a comme sauvé de mon bûcher fu-

(1) Hor., *Od.*, III, xxx, 1.

« nèbre. Tout ce qu'un travail interrompu y a laissé de fautes, songez « que, si le sort l'eût permis, je les eusse corrigées. »

Hæc ego discedens, sicut bene multa meorum, etc. (1).

Ces poètes, si peu indulgens pour eux-mêmes, ont eu toutefois le sentiment de leur supériorité, et ils se sont appliqués à la constater, en se séparant, non moins par la différence de leurs allures que par celle de leurs écrits, de la foule des autres poètes. Il y avait alors à Rome, c'est par eux que nous le savons, une littérature toute traditionnelle, toute officielle, qui vivait commodément des lieux-communs de l'imitation, qui reproduisait sans relâche les mêmes genres et les mêmes sujets, qui s'exerçait surtout assiduement à la louange du prince, plus tôt fatigué qu'elle de tant de panégyriques toujours les mêmes; littérature médiocre, copiste, obséquieuse, bruyante, importune, qui fatiguait le pouvoir, mais en était protégée; en possession de tous les honneurs, grands et petits, qu'on décernait aux lettres; dictée dans les écoles, étalée chez les libraires, applaudie sur les théâtres et aux lectures d'apparat, couronnée dans le temple, conservée dans la bibliothèque d'Apollon-Palatin. Nos poètes l'honoraient fort, comme tout le monde; mais ils se gardaient de s'y mêler, de s'y confondre, s'en excusant avec une humilité peu sincère et suspecte d'ironie. Ces genres épuisés, ces sujets rebattus, étaient, disaient-ils, trop difficiles et trop hauts; ils n'osaient y prétendre, ils désespéraient d'y atteindre, ils devaient chercher quelque chose de plus à leur portée. La faiblesse de leur génie leur faisait craindre de compromettre, en y touchant, la gloire du souverain. Sans doute ils ne renonçaient pas à l'honneur, au bonheur de la célébrer, mais dans leur mesure, à leurs heures, selon l'occasion; et ils le faisaient en courtisans habiles, accordant ce qu'ils semblaient refuser, louant comme sans dessein, par rencontre, sous forme de prétermission et d'épisode, évitant soigneusement ces tours directs, insupportables même à la vanité qu'ils embarrassent, cette louange maladroite et brutale, contre laquelle Horace nous dit que regimbait, que se tenait en garde la délicatesse d'Auguste. Du reste, ils n'inquiétaient guère l'ambition des poètes lauréats; ils leur abandonnaient complaisamment les riches récompenses, les honneurs éclatans, les applaudissemens, le bruit; ils ne voulaient pour eux-mêmes qu'un peu d'aisance et de loisir, une retraite studieuse, le droit d'y amuser en paix leur fantaisie poétique, l'approbation obscure de quelques amis. Mais ces amis, c'étaient ceux de César, et César lui-même, les esprits les plus délicats, les meilleurs juges de Rome, ceux dont l'opinion devait infailliblement former l'opinion publique et préparer les arrêts de la postérité. Mais dans cette solitude où ils demandaient qu'on les laissât, dans ces sentiers infréquentés du Parnasse où ils voulaient errer seuls loin des regards, ils retrouvaient les traces négligées de Théocrite et d'Hésiode, d'Alcée et de Sapho, de Philetas et de Callimaque. Par eux, la poésie latine, embellie, rajeunie, s'enrichissait chaque jour de quelque nouveauté piquante; elle devenait, ce qu'elle n'avait pas encore été, du moins au même degré, morale, lyrique, élégiaque, l'interprète des sentimens du poète et des pensées de la société, la voix d'un seul et de tous, personnelle, universelle, romaine, originale.

L'originalité, qu'on leur conteste trop, ils la durent à cet isolement vo-

(1) *Trist.*, I, VII, 15 sq.; cf. *ibid.*, II, 555, III, XIV, 19 sq.

lontaire, qui, les rendant étrangers à l'esprit de routine, de coterie, d'intrigue, moins touchés du succès que de l'honneur de bien faire, leur permit de comprendre et de suivre, sans préoccupation, le mouvement naturel des esprits et des lettres. L'homme, dans ses productions poétiques, débute par se répandre hors de lui-même, il raconte, il expose, il met en scène, il est épique, didactique, dramatique, jusqu'au moment où, ayant épuisé ce monde extérieur de sa pensée, *n'ayant plus où se prendre*, comme dit Corneille, *il se ramène en soi*, et là, dans le mystère de ses passions fatales et de ses volontés changeantes, dans l'infinie variété de ses sentimens, de ses affections, de ses travers, il découvre un monde nouveau, plein d'un intérêt et d'un merveilleux que l'autre ne pouvait plus lui offrir. Alors il se contemple, il s'étudie, il se peint, il se chante, il devient à lui-même son propre héros. Rome, sous Auguste, en était là de son histoire littéraire, et ce fut la force des choses, presque autant que l'inclination particulière des écrivains, qui lui donna à la fois tant d'œuvres de formes diverses que réunit un même esprit : ces *satires* et ces *épîtres*, où Horace, reprenant avec plus de précision et d'élégance la libre mesure, le langage familier de Lucilius, retraça une image enjouée des ridicules et des vices de la société romaine, qu'il avouait être un peu les siens; où il professa les maximes de cette morale, plus ennemie des excès, qu'amie de la vertu, qui plaçait le bien dans le bien-être, dans la modération des désirs et l'économie des jouissances; ces *odes*, je ne parle point de celles qui eussent pu vaincre aux concours d'Apollon-Palatin, odes ministérielles, odes artificielles, mais admirablement artificielles, dans lesquelles Horace, un peu à son corps défendant, après s'être fait prier, célébrait en vers magnifiques les gloires de l'empire; je veux parler de la partie en quelque sorte privée de son recueil, de celle où il chante pour son compte et sans ordre, de tant de pièces charmantes, si libres et si vraies, où sa muse, sa *musa pedestris*, montant le char lyrique, tourne en sentimens et en images ce qui était idée dans les *satires* et les *épîtres*, tout ce qu'elles révèlent de ses aimables faiblesses et de sa molle philosophie; enfin, ces *élégies*, où Properce, où Tibulle, où Ovide, développant dans des morceaux de quelque étendue, qui forment un tout par leur réunion, et semblent les actes d'un drame ou les chapitres d'un roman, développant de cette manière ce qu'avaient seulement indiqué, ou esquissé légèrement dans les épigrammes érotiques, dans les essais élégiaques du siècle précédent, Catulle et Calvus, Valérius Caton, Varron d'Atax, Memmius, Cornificius, Ticidas, peignaient, après Gallus, en traits si vifs, l'ivresse des plaisirs, les transports, les faiblesses, les contradictions, les mécomptes de la passion, toutes les joies, toutes les misères de l'amour, naïves confidences dont ils ont su faire une histoire générale du cœur, où chacun se retrouve encore. Je ne prétends pas que les Grecs aient été entièrement étrangers à ces productions, mais seulement que les cadres métriques et poétiques fournis par eux à l'imitation latine, les mœurs romaines les ont remplis de peintures qu'on peut dire originales. Oui, là vit et respire cette société corrompue par les vices de l'univers qu'elle a conquis, énervée par la guerre civile, assoupie par le despotisme, désintéressée de la vie publique et de ses graves devoirs, toute au repos, toute au bonheur, qu'elle cherchait sans le trouver, que lui refusaient les profusions d'un luxe insensé, les brutales satisfactions des sens, l'emportement même, l'étourdissement de la passion, tandis que quelques sages, les moins vicieux de l'époque, pratiquaient et chantaient les seules

vertus dont elle fût capable, si ce sont des vertus : l'oubli du lendemain, l'emploi de l'heure présente, la recherche des biens naturels, l'usage réglé des plaisirs, l'art d'être heureux selon Aristippe et selon Épicure. Ceux à qui nous devons ce portrait l'ont fait sans trop y songer, ne voulant que s'amuser d'eux-mêmes et un peu des autres; ils ont été, en se jouant, les peintres de leur siècle, ses vrais, presque ses seuls poètes, ce qui eût fort surpris assurément, si on le leur eût dit, les écrivains aux grandes prétentions tragiques, épiques et autres, chefs reconnus et comme brévetés de la littérature impériale.

Cela leur fut insinué, une fois entre autres, avec beaucoup de grace et d'esprit, dans une pièce qui vous montrera comme aux prises les deux partis poétiques que je me suis attaché à distinguer. C'est une élégie de Properce, adressée au poète Ponticus. Mais qu'est-ce, me demanderez-vous, la question est naturelle, que le poète Ponticus? Un de ces faiseurs d'épopées, nommés en si grand nombre par Ovide, dans ses mémoires en vers, qu'il appelle ses *Tristes*, ou qu'il date *du Pont*; aussi célèbre en son temps, aussi ignoré du nôtre que Priscus, Largus, Lupus, Carus, Montanus, Tuticanus, Camerinus, tous grands poètes épiques, comme on disait alors. Apparemment que Ponticus, du haut de la *Thébaïde* qu'il construisait, regardait avec quelque dédain les vers élégiaques de Properce, écrits sans dessein et sans suite, au gré de la passion de chaque jour, mais qui la rendaient si énergiquement. Vous allez voir avec quel heureux mélange de déférence respectueuse et de malice, Properce remet Ponticus à sa place et prend lui-même son rang.

« Tandis que tu chantes, Ponticus, la Thèbes de Cadmus, avec ses tristes « guerres, ses fratricides combats, et que, sur mon bonheur, tu menaces « de disputer le prix même à Homère, si toutefois la destinée se montre « douce pour tes vers; moi, selon ma coutume, je songe à mes amours, et « cherche à écrire quelque chose sur les rigueurs de ma maîtresse. Ce n'est « pas comme toi le génie, c'est la passion qui me gouverne et me force de « déplorer sans cesse les misères de ma vie. Ainsi se consument mes jours, je « ne cherche point d'autre gloire, d'autre titre à la durée de mes œuvres « et de mon nom. Qu'on dise, Ponticus, que seul j'ai su plaire à une docte « fille, que j'ai quelquefois éprouvé ses injustes emportemens. Que je de- « vienne l'assidue lecture de l'amant maltraité qu'instruiront mes disgraces. « Mais toi, si quelque jour, l'enfant cruel venait à te percer de ses flèches « trop sûres, triste sort que puissent ne jamais filer pour toi mes divinités, « tu pleurerais, infortuné, tes sept chefs avec leurs bataillons languissant « loin de toi et pour jamais dans la poussière et le silence; tu voudrais com- « poser de tendres vers, il serait trop tard, l'amour ne t'en dicterait point. « Alors je ne te semblerais plus un si humble poète, tu m'admirerais, tu « me préfèrerais aux plus grands génies de Rome, comme fera la jeunesse « romaine, qui ne pourra s'en taire sur mon tombeau, et viendra s'y écrier : « Ici tu reposes, grand poète, qui chantas nos ardeurs. Crains donc de mé- « priser trop orgueilleusement mes vers : l'amour fait quelquefois payer « cher sa venue trop tardive. »

Dum tibi Cadmeæ dicuntur, Pontice, Thebæ, etc. (1).

(1) *El.*, I, VII.

Que pensa Ponticus de cette ironique élégie? Il en fut probablement plus blessé que corrigé, et, avec sa *Thébaïde*, reprit ses grands airs épiques.

Je comprends qu'on me demande comment je rattache à ces poètes d'une inspiration personnelle et locale, chez lesquels je crois trouver l'expression originale de la pensée de leur temps, l'auteur des *Églogues*, des *Géorgiques*, de l'*Énéide*, qui, par le choix de genres et de sujets où il n'était guère intéressé, semble d'abord plus conforme aux habitudes d'imitation routinière de l'école des Ponticus. Je réponds qu'un des plus grands charmes de la poésie de Virgile, c'est précisément l'intervention lyrique et élégiaque du poète dans des ouvrages où elle n'était guère attendue, ces éclats soudains qui révèlent son ame simple et candide, ses affections tendres et mélancoliques. Je réponds encore que ces ouvrages ne sont pas si exclusivement littéraires qu'on s'imagine, et que Virgile y a fait une large part aux besoins intellectuels et moraux, aux goûts de ses contemporains. Quoi! même dans les *Églogues?* Et qu'importaient aux héritiers de la guerre civile, hommes de sang et de rapine, perdus de luxe, perdus de débauche, des tableaux pris de la vie des champs? beaucoup assurément, beaucoup plus qu'ils n'eussent fait même au vieux Caton, bien qu'il cultivât la terre et qu'il écrivît sur l'agronomie, ou peut-être à cause de cela. Caton, comme les Curius, les Fabricius, les Cincinnatus, ses devanciers, c'était un sublime paysan, qui ne voyait dans la nature champêtre que les produits qu'il lui arrachait. Pour qu'elle devînt un objet d'intérêt poétique, il fallait, ce qui ne tarda pas d'arriver, que les raffinemens de la civilisation eussent par degrés éloigné d'elle, qu'on la regrettât, qu'on la redemandât, qu'on en recherchât l'apparence ou l'image. Il y avait long-temps qu'il en était ainsi chez les grands et les riches de Rome quand Horace leur disait : « Vous chassez la « nature, mais elle revient malgré vous; elle triomphe à votre insu de vos « injustes dédains. N'élevez-vous pas des forêts parmi vos colonnades? Ne « voulez-vous pas des maisons d'où votre œil puisse s'égarer au loin dans de « vastes campagnes? »

> Nempe inter varias nutritur sylva columnas,
> Laudaturque domus longos quæ prospicit agros.
> Naturam expellas furca, tamen usque recurret,
> Et mala perrumpet furtim fastidia victrix (1).

On comprend qu'une telle société ait accueilli avec faveur cet homme qui lui venait du bourg d'Andès avec ses manières villageoises, ses vers si élégamment, si harmonieusement rustiques. Ainsi avait été accueilli à la cour non moins somptueuse, non moins corrompue, non moins ennuyée des Ptolémées, le modèle de Virgile, Théocrite. Tous deux furent les introducteurs de la poésie pastorale à sa véritable époque, lorsque ses rudes et grossières chansons quittant les Arcadies, où elles prennent naissance et charment, pendant des siècles, les obscurs loisirs des bergers, se traduisent en langage plus poli pour l'amusement des villes, blasées par l'abus de toutes les recherches, ramenées à force d'ennui au goût de la simplicité primitive; lorsque la description de la nature sensible, ressource de la poésie qui s'épuise, remplace dans ses tableaux la figure de l'homme, auparavant son principal et presque son seul objet, que l'acteur s'efface et disparaît pour ne laisser voir que le théâtre.

Ajoutons qu'un intérêt de circonstance s'attachait à ces poèmes où Vir-

(1) *Epist.*, I, x, 22 sq.

ROYAL TIMBRE 2c SEINE

gile plaignait le sort des habitans de la campagne chassés par les vétérans, le sort de la campagne elle-même condamnée, par ces dépossessions violentes, par les longues dévastations de la guerre civile, à la stérilité. On a cru, non sans vraisemblance, que Virgile, dans ses *Géorgiques*, suivant les instructions de Mécène, *tua Mœcenas haud mollia jussa*, avait voulu seconder, autant qu'il était permis à un poète, les intentions réparatrices de la politique d'Auguste; c'est un dessein qu'on ne peut méconnaître à cette même époque dans certaines odes d'Horace, dirigées contre un nouveau genre de ravages, ceux des *villas* qui se multiplient, qui s'étendent, chassant devant elles les cultivateurs, étouffant la culture sous leurs bosquets et leurs parterres (1). La sympathie publique dut répondre à ces efforts de la poésie pour réhabiliter, ramener les vertus laborieuses de l'antique Italie, des vieux Sabins, de l'Étrurie, de cette cité, à son origine pastorale et agricole, qui y avait puisé sa force, trouvé les premiers élémens de sa future grandeur.

> Hanc olim veteres vitam coluere Sabini;
> Hanc Remus et frater; sic fortis Etruria crevit
> Scilicet et rerum facta est pulcherrima Roma (2).

Rome, c'est sous des titres divers le perpétuel, le véritable sujet de la muse nationale de Virgile. Dans la maturité de son âge, il rassemble toutes ses forces pour l'honorer par une épopée, noble et difficile entreprise, si légèrement, si vainement tentée depuis Nævius et Ennius jusqu'à lui, dans tant de compositions de caractère ou mythologique ou historique dont presque lui seul se souvient. Mais lequel de ces deux genres épiques doit-il traiter de préférence? La mythologie? elle est devenue une redite insupportable contre laquelle personne ne s'est plus déclaré que lui.

« ... Qui ne connaît le dur Eurysthée, les autels du détesté Busiris? Qui « n'a chanté le jeune Hylas, l'île flottante de Latone, et Hippodamé, et « Pelops à l'épaule d'ivoire, aux coursiers rapides? »

> . . . . . Quis aut Eurysthea durum
> Aut illaudati nescit Busiridis aras?
> Cui non dictus Hylas, puer, et Latonia Delos,
> Hippodameque, humeroque Pelops insignis eburno,
> Acer equis?..... (3).

Fera-t-il, de l'histoire en vers? L'histoire est bien voisine, bien réelle, bien ennemie de la fiction, bien prosaïque, et d'ailleurs les historiens sont déjà venus. Son œuvre sera à la fois mythologique et historique, elle suivra les deux directions entre lesquelles s'est partagée jusqu'ici l'épopée latine.

Virgile se place au sein de fables contemporaines de la guerre de Troie, et de là il s'ouvre de hardies perspectives dans l'avenir; il voit de loin les Latins, les Albains, les Romains, *Romanos rerum dominos gentemque togatam* (4), la république, l'empire, Auguste et sa dynastie,... *les Césars dans l'Élisée errants*. Ainsi, par le choix de son point de vue, se déplaçant lui-même, puisqu'il ne peut déplacer, reculer l'histoire, il réussit à lui donner ce lointain poétique qui lui manquait; il donne en même temps plus de réalité à la fable devenue le préambule presque historique des annales romaines. Cette fable, c'est la fable grecque, mais rajeunie par son mélange

(1) Hor., *Od.*, II, XII; XV, 23 sq.
(2) Virg., *Georg*, II, 5, 37, 59. Cf. Hor, *Od.*, III, VI, 25 sq.
(3) Virg., *Georg.*, III, 4 sq. Cf. Virg., *Cul.*, 26 sq.
(4) Virg., *Æn.*, I, 282.

avec la fable ausonienne : ces deux mondes poétiques habilement conciliés, tous les souvenirs de la littérature homérique, toutes les traditions, toutes les antiquités du pays, trouveront place dans une œuvre de proportions vastes et régulières, capable de répondre, comme on l'a dit du génie de Cicéron, à la grandeur d'un empire qui comprend dans ses limites tous les peuples, qui enferme tous les dieux dans son panthéon. Voilà, selon moi, la conception de Virgile; elle le sépare, non moins que les merveilles de l'exécution dont je ne parle pas, de la tourbe héroïque, ou prétendue telle, qui l'entoure.

Ce n'est pas la faute du chantre de l'*Enéide*, si les sentimens et le langage s'étant polis depuis Homère, il tombe quelquefois dans l'anachronisme, à peu près inévitable, d'une poésie plus moderne que les mœurs qu'elle exprime. Ce n'est pas sa faute si les choses de la vie ont perdu la nouveauté qui les rendait poétiques, si la religion tourne à la philosophie, si les croyances ne sont plus, chez les classes élevées, qu'une sorte de foi littéraire, assez semblable à cette convention de l'esprit par laquelle, nous autres modernes, nous nous faisons un instant païens pour lire et goûter l'antiquité. Sans doute les sources du merveilleux, et naturel et surnaturel, se tarissent; mais Virgile sait encore y puiser de quoi animer cette production, dont les monumens sont bien rares, l'épopée permise aux siècles qui ne sont plus épiques, image savante et industrieuse de l'épopée naïve des premiers âges.

Si Virgile, à cet égard, peut être regardé comme le Tasse du siècle d'Auguste, Ovide, on l'a dit quelquefois, en est l'Arioste. La mythologie n'est pas prise plus au sérieux dans les *Métamorphoses* que la chevalerie dans le *Roland Furieux*. Toutes ces fables dont le poète forme le léger et ingénieux tissu de ses quinze livres, il veut seulement en égayer son imagination sceptique et la bénévole crédulité de ses lecteurs :

In non credendos corpora versa modos (1).

Le sérieux même du début et de la conclusion, l'un tout cosmogonique, l'autre tout historique, semble une protestation contre l'absurdité voulue des merveilles qui s'y encadrent; l'aveu, bien reçu sans doute d'un temps fort indévot, que la religieuse épopée n'est plus qu'un badinage littéraire assez profane.

Ce caractère des *Métamorphoses* est aussi celui des *Fastes*, poème moins artistement composé, qui reproduit trop le décousu de ce qu'il traduit, le calendrier; poème qu'une intention didactique rend parfois plus sévère. La légende y domine, la légende d'un temps de civilisation avancée, mensonge consacré, qu'imposent la religion et la politique, et auquel consentent, sans y croire, la vanité nationale qu'il flatte, et la poésie qui s'en inspire.

L'érudite Alexandrie avait donné l'exemple de ces poésies archéologiques, dont les *Fastes* ne furent pas le premier essai latin, qu'avaient tentées, avant Ovide, Properce et Aulus Sabinus (2). L'esprit du moment les appelait. Rome, sur son déclin, n'attendant rien de l'avenir, aimait à s'entretenir du passé, à s'enchanter des souvenirs de son histoire, réelle ou fabuleuse.

La nouveauté de la forme achevait de distinguer les *Métamorphoses* et les *Fastes*, de ce qui se publiait alors. Ce n'était plus l'unité, recommandée

(1) *Trist.*, II, 64.
(2) Voyez Propert., *El.*, IV, I, 69; Ovid., *de Pont.*, IV, XVI, 18.

par Horace : *Denique sit quod vis simplex duntaxat et unum* (1), mais en sa place, comme dans certaines pièces par lesquelles Euripide avait essayé de renouveler la scène grecque, un intérêt collectif. Le poète faisait courir son lecteur sur une multitude d'aventures, réduites par un procédé nouveau, emprunté au théâtre, et qui avait produit assez récemment l'Ariane de Catulle, l'Io de Calvus, la Smyrna de Cinna, la Scylla attribuée ou à Gallus ou à Virgile, enfin, dans les *Géorgiques*, l'épisode d'Orphée et d'Eurydice, dans l'*Enéide*, celui de Didon, à quelques situations d'élite, d'un intérêt dramatique, d'une expression passionnée. Ces recueils, on peut leur donner ce nom, offraient l'extrait, le résumé de toute la littérature épique et tragique; mais ils en annonçaient la fin, ils en étaient le testament, bien que ces genres décrépits ne pussent se résigner à mourir.

Un des plus obstinés à vivre, c'était le poème didactique, devenu, comme chez les Alexandrins, comme partout, un exercice habituel de versification, pour lequel tous les thèmes semblaient bons, l'astronomie, ou mieux l'astrologie, les sciences physiques et médicinales, l'histoire naturelle, la chasse, la pêche, que sais-je encore? Ce poème, même chez Macer, même chez Gratius, chez Manilius, qui nous sont mieux connus, dont nous pouvons apprécier par nous-mêmes l'élégance ou l'énergie, déjà mêlées l'une et l'autre de quelque dureté, ne brillait que d'un éclat assez froid. Il ne devait plus retrouver l'intérêt présent et général qu'avaient su lui donner Virgile, Horace, Ovide, si habiles à choisir leurs sujets, lorsqu'ils avaient entrepris d'enseigner aux descendans du rustique Caton, maintenant hommes de lettres et hommes de plaisir, l'art de la culture, l'art des vers, l'art de la galanterie.

Rien de durable comme le lieu commun : mais le lieu commun épique surtout, semblait prétendre, chez les Romains, à l'éternité de l'empire. Le fleuve continua de couler, et à pleins bords, roulant dans ses flots monotones, emportant, vers les abîmes de l'oubli, des *Perséides*, des *Herculéides*, des *Theséides*, des *Amazonides*, des *Thébaïdes*, des *Achilléides*, des *Phœacides*, des *Argonautiques*, des *Ante-Homériques*, des *Post-Homériques*, des poèmes sur la première, sur la seconde *Prise de Troie*, sur l'*Enlèvement*, sur le *Retour d'Hélène*, sur *Memnon*, sur *Antenor*, cent autres, est-ce assez dire? mille de cette sorte. Sur la rive, se retrouvèrent échouées, par un hasard qu'on n'ose dire heureux, ces productions banales dans lesquelles Stace, Silius Italicus, Valerius Flaccus, Claudien, avaient consumé, sans fruit, un talent qui pouvait être mieux employé. Lucain seul, dans ces derniers âges, interrompit, par quelques beautés nouvelles, la trop fidèle tradition d'une imitation stérile contre laquelle ne cessaient de réclamer les seules muses qui n'eussent pas vieilli à Rome, celles de l'épigramme et de la satire, dans des vers cependant qui, après tout ce qu'avaient dit de semblable Virgile, Horace, Properce, Tibulle, Ovide, pouvaient eux-mêmes passer pour un lieu commun.

« Quoi! toujours écouter, et sans réplique, tant de fois opprimé par la « Théséide de l'enroué Codrus! C'est donc impunément qu'ils m'auront ré- « cité, l'un ses drames, l'autre ses vers élégiaques! J'aurai, sans me venger, « perdu tout un jour à entendre l'immense Télèphe, et cet Oreste, qui « déjà remplit un volume, page et revers, déborde sur la marge, et n'est

(1) *De Art. poet.*, 23.

« pas achevé. Nul ne connaît sa maison aussi bien que me sont connus le bois « sacré de Mars et l'antre de Vulcain, voisin des îles Éoliennes. Les tempêtes « soulevées par les vents, les supplices dont Éaque châtie les ombres, l'or de « cette toison enlevée à une contrée lointaine; les frênes, javelots énormes du « centaure Monychus, voilà ce dont retentissent sans cesse les allées de « platanes de Fronton, ce qui fait rompre les colonnes de marbre de ses « portiques, à la voix d'infatigables lecteurs. Qu'on n'attende désormais rien « autre chose de nos poètes, grands ou petits. »

Semper ego auditor tantum? Nunquam ne reponam,
Vexatus toties rauci Theseïde Codri?
Impune ergo mihi recitaverit ille togatas,
Ille elegos? Impune diem consumpserit ingens
Telephus? Aut summi plena jam margine libri
Scriptus, et in tergo, necdum finitus Orestes?
Nota magis nulli domus est sua, quam mihi Lucus
Martis, et Æoliis vicinum rupibus antrum
Vulcani. Quid agant venti, quas torqueat umbras
Æacus, unde alius furtivæ devehat aurum
Pelliculæ, quantas jaculetur Monychus ornos,
Frontonis platani, convulsaque marmora clamant,
Semper et assiduo ruptæ lectore columnæ.
Expectes eadem a summo minimoque poeta (1).

Voilà ce que disait Juvénal et ce qu'il ne devait pas dire le dernier. Mais c'est trop nous écarter de l'époque poétique dans laquelle nous devons nous renfermer, et que j'ai cherché aujourd'hui à vous faire embrasser d'une seule vue, rassemblant, dans cette espèce de statistique préliminaire, tous les élémens d'originalité qui ont contribué à la produire. Deux de ses poètes particulièrement, les premiers de tous, Virgile et Horace, devront désormais nous occuper et suffiront de reste aux études de notre année par la variété de leurs œuvres et des questions qui s'y rattachent. Nous aurons à instruire de nouveau ce vieux procès des littératures primitives et des littératures d'imitation, du génie grec et du génie romain. Nous pouvons prévoir que nous ne le terminerons point, et que, les parties entendues, nous prononcerons dans notre impartialité comme ce juge que fait parler un de nos auteurs : *et vitula tu dignus et hic* (2). Aussi bien est-ce le jugement des siècles auquel il est sage de s'en tenir, qu'il ne s'agit point de réviser, de casser, mais seulement de comprendre et d'expliquer. Je souhaiterais que ces explications ne vous parussent pas indignes d'être entendues, et je trouverais dans votre présence, dans une bienveillante attention, qui ne m'a point manqué jusqu'ici, l'encouragement et la récompense de mes efforts.

— La sixième livraison des *OEuvres complètes* de George Sand, qui se compose des deux volumes d'*Indiana*, vient de paraître. Ainsi, douze volumes, sur dix-huit que formera cette belle collection, sont maintenant publiés. Cette édition complète, imprimée avec le plus grand soin, sera terminée, en avril 1838, par la publication de *Lélia*, augmentée d'un volume inédit.

— M. Edgar Quinet vient de mettre sous presse un poème en trois parties, qui a pour titre : *Prométhée*, et qui paraîtra à la fin de janvier prochain.

(1) *Sat.*, I, 1 sq.
(2) Virg., *Eglog.*, III, 109.

F. BULOZ.

TABLE

DES MATIÈRES DU DOUZIÈME VOLUME.

(QUATRIÈME SÉRIE.)

NISARD. — Historiens et Publicistes modernes de la France. — I. — Armand Carrel. 5
J.-J. AMPÈRE. — Littérature païenne et chrétienne du IVe siècle. — Ausonne et saint Paulin. — II. — Saint Paulin. 55
GUSTAVE PLANCHE. — *Pensées d'Août*, de M. Sainte-Beuve. 73
ÉMILE SOUVESTRE. — Adrien Brauwer. 90
X. MARMIER. — Organisation de l'instruction élémentaire et secondaire, en Danemark. 105
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 118
LOUIS DE CARNÉ. — Du Pouvoir en France depuis 1830. 129
LÉON FAUCHER. — De l'Organisation financière de la Grande-Bretagne. 174
ALFRED DE MUSSET. — La Nuit d'octobre. 202
.... — Histoire du Lézard de Saint-Omer. 212
GUSTAVE PLANCHE. — La Statue de *Philopœmen*, de M. David. 228
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 237
ALFRED DE MUSSET. — Les Deux Maîtresses. 257
X. MARMIER. — Du Mouvement des études historiques dans le Nord. — I. — Danemark. 305
FRÉDÉRIC MERCEY. — Les Premiers Réformistes d'Écosse. 321
LÉON FAUCHER. — L'Opposition et le Parti radical. 554
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 374

F. DE CHAMPAGNY. — Les Césars. — II. — Tibère. 385
UN MEMBRE DU PARLEMENT. — Hommes d'état de la Grande-Bretagne. — V. — Wellington. 428
L. REYBAUD. — Socialistes Modernes. — II. — Charles Fourier. 455
DUJARDIN. — Du Cours d'histoire ancienne professé à la Faculté des Lettres. — Introduction à l'histoire de l'Asie occidentale, de M. Charles Lenormant. 488
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 505
MOUVEMENT DES SCIENCES. 514

GEORGE SAND. — La Dernière Aldini, première partie. 529
GUSTAVE PLANCHE. — Littérature anglaise. — *Ernest Maltravers*, de E. L. Bulwer. 574
CH. DE MONTALEMBERT. — De l'État actuel de l'art religieux en France. 592
MICHEL CHEVALIER. — La Vallée de l'Ariége et la République d'Andorre. 616
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 643

GEORGE SAND. — La Dernière Aldini, seconde partie. 657
SAINTE-BEUVE. — Discours prononcé dans l'Académie de Lauzanne à l'ouverture du cours de Port-Royal. 699
X. MARMIER. — Poètes du Nord. — III. — Tegner. 716
F. DE CHAMPAGNY. — Les Césars. — III. — Caligula. 735
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 769
PATIN. — Faculté des Lettres. — Les Poètes du siècle d'Auguste. 779

FIN DE LA TABLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 7923